This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

PF 3313
KF 848

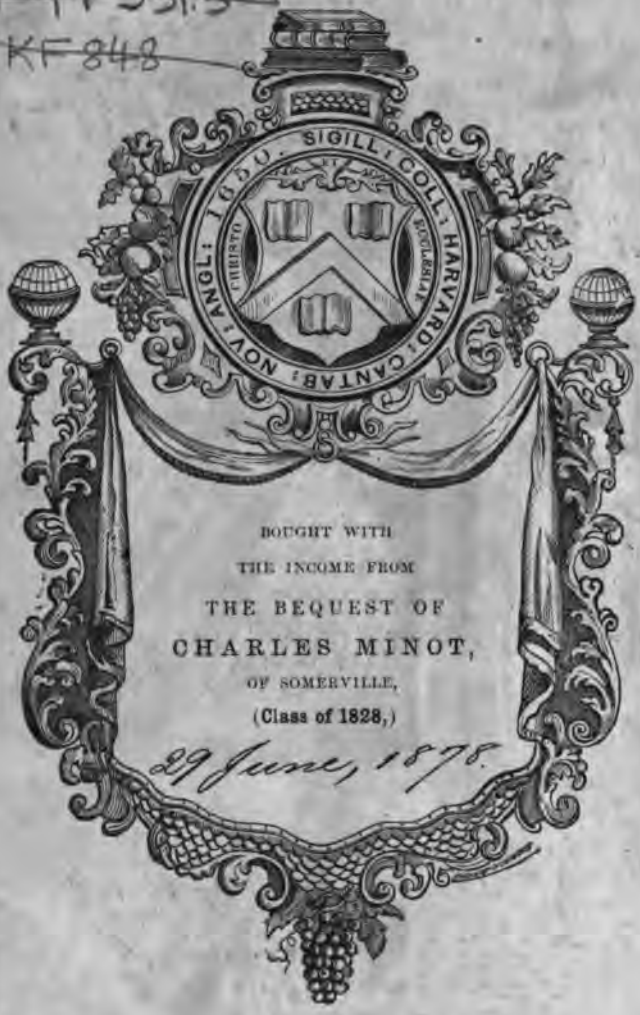

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
29 June, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

W10-LC
AP
20
.R255

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

2e. — TOMES LX. — 15 NOVEMBRE 1867.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

SEIZIÈME ANNÉE

2e SÉRIE. — TOME SOIXANTIÈME

XCVme DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 17

1867

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

~~XIII.1~~
~~PFr 331.3~~

A
UVD-LC
AP
20
.K25
ser. 2.
vol. 6

1878, June 29.
Cabinet fund.

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

Digitized by Google

LES

TRADITIONS HÉROIQUES

DES FRANCS

ET LES ORIGINES DE LA CIVILISATION MODERNE

Histoire légendaire des Francs et des Burgondes, aux IIIe et IVe siècles, par Eugène Beauvois. Gr. in-8°. Paris, Agence générale de librairie. 1867.

Il n'est pas d'étude plus intéressante que celle des origines d'un peuple, d'une civilisation. Qui de nous, en voyant un fleuve couler entre les quais d'une grande ville, ou verser ses flots dans la mer, ne s'est reporté par la pensée aux régions montagneuses d'où il s'échappe ? qui ne s'est promis d'aller le saisir à sa source, entre les rochers escarpés et sous les ombrages séculaires ? Il en est de même pour une race qui étend au loin sa domination. Il semble que son éclat présent nous touche moins que les mystères de son berceau. C'est à percer cette obscurité que notre esprit curieux s'attache avec d'autant plus d'ardeur que rarement il obtient satisfaction complète. Les vieux temps gardent leurs secrets avec plus de jalouse vigilance que les déserts et les montagnes. On a découvert les sources du Nil ; mais que de races attendent encore, attendront toujours leur Speke et leur Baker !

Digitized by Google

Notre âge, il est vrai, a poussé fort loin ses investigations dans le passé. Il s'est frayé un chemin jusqu'à ces espaces perdus aux dernières limites de l'histoire où régnait le chaos ténébreux. Grâce à l'étude comparée des langues et des religions, on a pu retrouver la race qui dessina les premiers et indestructibles linéaments de notre civilisation ; on a pu aussi replacer à leur vrai rang, rattacher à leurs vraies origines les deux peuples qui, en constituant la civilisation gréco-romaine, ont été les véritables auteurs de la civilisation moderne. De beaux travaux sur les Ariens et les Iraniens, sur les Hellènes et les Latins ont éclairé d'une lumière, non pas complète assurément, mais suffisante au moins pour qu'on puisse s'orienter et trouver sa route ; ils ont éclairé, dis-je, deux époques essentielles de notre civilisation : celle où les peuplades ariennes élaborèrent leur conception religieuse, morale et sociale du monde, principe de tous les progrès qui devaient s'accomplir dans les nombreuses branches de cette race ; celle où les Grecs inventèrent les formes intellectuelles et politiques indispensables pour réaliser cette conception. La troisième époque, celle où le christianisme et les peuples du Nord s'emparent du monde gréco-romain mourant, et le raniment pour de nouvelles et plus vastes destinées, ne pouvait échapper à l'étude, puisqu'elle est moins reculée, et qu'elle nous intéresse plus directement. Il s'en faut bien cependant qu'elle soit parfaitement connue et comprise.

L'action du christianisme, la puissance avec laquelle il s'appropria ce qu'il y avait de meilleur, de plus fécond dans la pensée grecque, dans l'organisation romaine ; la conquête qu'il fit des conquérants barbares, ont trouvé de dignes historiens. Il n'en a pas été de même pour les peuples du Nord. On n'a pas éclairci autant qu'on l'aurait pu la question de leurs origines, on a mal exposé leurs mœurs, mal retracé leur rôle, et par suite on a mal expliqué cette troisième époque de la civilisation qu'on appelle l'ère des barbares.

On se fait généralement la plus fausse idée des invasions qui mirent fin à l'empire romain d'Occident. On se les représente comme un déluge fondant tout à coup sur l'empire et le submergeant sous ses flots dévastateurs. La comparaison serait à peu près exacte s'il s'agissait des hordes des Huns, qui s'abattirent sur l'Occident comme un torrent, et ravagèrent tout sur leur passage, sans rien fonder ; elle est absurde s'il s'agit des peuples de la basse Germanie, les seuls qui aient exercé sur le monde romain une influence décisive. Ils pénétrèrent dans l'empire par une infiltration lente, continue, plutôt que par des irruptions brusques. Ils n'étaient pas nombreux, et, loin de pouvoir remplacer des populations entières, ils ne remplacèrent même pas complétement les fonctionnaires

Digitized by Google

romains. On les appelle barbares ; mais pour toutes les forces essentielles de la civilisation, ils étaient supérieurs à l'aristocratie vieillie, épuisée, dont ils prirent la place. En religion, leur polythéisme ne pouvait être pire que les débris décomposés du polythéisme gréco-romain, et ils apportaient à la foi nouvelle des cœurs plus sincères, des intelligences plus saines que les peuples de l'Achaïe et de l'Italie.; en politique, ils possédaient tous les éléments et quelques-unes des formes du gouvernement libre; tandis que Rome ne connaissait plus que le despotisme militaire et administratif, dangereux pour ceux qui l'exercent, mortel pour ceux qui le subissent. La culture scientifique et littéraire n'existait pas chez les uns, mais chez les autres elle devenait chaque jour plus stérile. En poésie, quelque juste estime que l'on fasse de Claudien et de Rutilius, on ne saurait, pour la puissance et l'originalité, égaler leurs œuvres à ces chants héroïques du Nord, qui ont été la source de la poésie épique moderne. Une race qui portait en elle de telles qualités ne peut, sans une singulière injustice, être assimilée à un torrent dévastateur. Loin de détruire la civilisation gréco-romaine, les peuples franco-norses lui fournirent des forces sans lesquelles elle n'aurait pu se perpétuer.

Là encore, il importe de préciser. De même qu'on a confondu dans une même réprobation les invasions des Huns et celles des Germains, il ne faudrait pas confondre dans la même reconnaissance tous les peuples germaniques qui pénétrèrent dans l'empire. Quelques-uns trop peu consistants, trop mêlés d'éléments inférieurs, ne firent que passer. Ceux qui influèrent sur le monde et fondèrent les royaumes de l'Occident tenaient tous à un même centre, rayonnaient tous du même foyer. Le pays qui leur servit de berceau est assez limité, et occupe plus de place dans l'histoire que sur les cartes géographiques.

Entre la Baltique et la mer du Nord, entre le continent de l'Europe centrale et la péninsule scandinave, il existe un pays d'une forme caractéristique ; c'est une presqu'île dont la base s'appuie à un long rivage où aboutissent quelques-uns des plus grands cours d'eau de l'Europe. Si on la comparait à un arbre, on dirait que ses racines baignées par l'Elbe s'étendent vers l'orient, aux embouchures de l'Oder et de la Vistule, vers l'occident, aux bouches du Weser, de l'Ems et du Rhin, et que des îles nombreuses, comme autant de rameaux flexibles, la rattachent à la grande péninsule du Nord. Cette situation géographique, éminemment remarquable, rappelle, dans des conditions de climats toutes différentes, la péninsule hellénique. La ressemblance ne se borne pas à la configuration des deux pays : le génie, le rôle même des peuples qui les illustrèrent a de frappantes analogies. Sur ces doux rivages de l'Archipel vous

Digitized by Google

trouverez la même énergie, le même amour de la liberté qu'aux bords de la Baltique; la mer d'Ionie n'a jamais porté une race plus hardie et plus intelligente, plus passionnée pour la gloire et la poésie que celle qui brava les tempêtes de la mer du Nord. Après les Hellènes, ce sont les Scandinaves qui ont le plus activement concouru à fonder la civilisation occidentale.

Les Scandinaves ou Nordmans comprennent à l'est les Goths; à l'ouest, les Francs, les Saxons, les Angles; au nord, les Norses (Danois, Norvégiens). Ils ont fondé la plupart des grands Etats modernes, et avant tout les deux plus grands, la France et l'Angleterre.

Il serait inutile de faire ressortir à quel point il nous importe de bien connaître un peuple que nous trouvons ainsi aux origines de notre nation. C'est de nous qu'il s'agit, ou du moins d'un élément essentiel de notre état social et politique, de l'élément qui a donné l'impulsion aux autres. L'étude sans doute n'est pas aisée; l'on comprend qu'elle ait un peu effrayé les érudits. Les origines des Francs, comme celles de presque tous les peuples, se perdent dans un lointain obscur. Pour eux, l'histoire commence tard, et si nous ne pouvions suppléer au silence de l'histoire, il faudrait nous résigner à tout ignorer de ce peuple avant son entrée dans la Gaule au Vᵉ siècle. Pour les Grecs, qui, eux aussi, connurent tardivement l'histoire, nous avons l'épopée homérique; pour les Francs, avons-nous quelque chose d'analogue?

Un écrivain, dont les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les savants travaux sur les antiquités du Nord, M. Beauvois, le pense; il fait mieux, il le prouve. Son livre est destiné à établir ces deux propositions : 1° les chants et récits des *Eddas* sur Sigurd et Gudrune, les *Sagas* des *Vœlsungs* et de *Thidrik de Bern*, proviennent des chants nationaux des Francs, aujourd'hui perdus, et les représentent assez fidèlement; 2° ces chants nationaux et, par suite, les *Eddas* et les *Sagas* qui en proviennent, sont fondés sur des faits réels, et nous permettent, jusqu'à un certain point, de rétablir l'histoire des Francs. Dans cette reconstruction, M. Beauvois associe les Burgondes aux Francs, comme ils se trouvent associés dans les légendes scandinaves.

Avant de chercher ce que ces légendes contiennent d'historique, il en présente le tableau complet en ce qui concerne les héros francs et burgondes. Avec les deux *Eddas* et la *Vœlsungasaga*, il restitue ce qu'on peut appeler le cycle épique des Francs, depuis Sigé, fils d'Odin, jusqu'à la mort de Gudrune. Il suit les destinées de ce cycle dans la poésie allemande du moyen âge et dans les traditions populaires des Scandinaves. Après avoir ainsi concentré sur son sujet

Digitized by Google

toutes les lumières que peuvent lui fournir les légendes des peuples du Nord, il en aborde l'interprétation historique à l'aide de renseignements recueillis dans les historiens, les géographes, les chroniqueurs de l'antiquité et du moyen âge.

Cette tentative de M. Beauvois, pour retrouver l'histoire sous la poésie, pourra sembler bien hardie. On pensera peut-être qu'elle dépasse ce qu'autorise une critique sévère. Il faudra du moins reconnaître qu'en s'engageant sur ce terrain mobile, M. Beauvois s'est efforcé d'éclairer et d'assurer sa marche; qu'il s'est avancé pas à pas, réparant par la sagesse de sa méthode la témérité de son dessein. Il nous donne, avant toute discussion historique et critique, la restitution simple, fidèle, naïve du cycle des Vœlsungs. La *Vœlsunga-saga* lui fournit naturellement les lignes générales; mais les obscurités, les incohérences qui abondent dans ce vieux monument du génie scandinave, sont éclaircies, conciliées, comblées, au moyen d'emprunts faits à l'*Ancienne Edda*, source plus antique et plus vénérable encore, dont les admirables fragments poétiques sont pieusement recueillis et enchâssés dans la trame du récit. La *Nouvelle Edda*, la *Saga de Thidrik* apportent aussi quelques matériaux à cette savante et habile reconstruction; œuvre composite mais sincère, absolument exempte de tout procédé romanesque, et qui, en donnant à la légende plus de liaison et de suite, n'altère en rien son caractère primitif.

La légende, ou pour l'appeler de son vrai nom, l'épopée franque, ainsi restituée offre un intérêt puissant. Nous ne pouvons pas songer à la reproduire ici tout entière, mais nous en donnerons les traits principaux. Une esquisse même rapide laissera toujours deviner quelque chose de la grandeur du tableau.

—

Sigé, fils d'Odin, fut banni de son pays pour avoir tué un esclave. Il s'embarqua sur ses vaisseaux de guerre et conquit un royaume dans le Hûnaland. Illustre dans les combats, et roi puissant, il épousa une femme noble, dont il eut un fils appelé Reri. Il avait beaucoup d'envieux, même parmi ceux en qui il se fiait le plus. Lorsqu'il fut devenu vieux et caduc, les frères de sa femme l'attaquèrent à l'improviste, l'accablèrent sous le nombre et le massacrèrent.

Reri, qui était grand et vigoureux, ne se trouvait pas sur le lieu du combat, et il échappa à la mort. Avec l'aide de ses amis, il reconquit les domaines de son père, et tira une vengeance éclatante

Digitized by Google

de ses oncles, qu'il fit tous périr. Leurs domaines, dont il s'empara, augmentèrent beaucoup son royaume.

Reri mourut, laissant sa femme enceinte. Elle mourut elle-même en donnant le jour à un fils, dont la conception et la naissance furent également miraculeuses. Ce fils, qui vint au monde, déjà grand et fort, reçut le nom de Vœlsung. Il fut un illustre guerrier et un roi puissant dans le Hûnaland.

Vœlsung eut dix garçons, dont l'aîné s'appelait Sigmund, et une fille nommée Signy. Celle-ci épousa Siggeir, roi puissant dans le Gautland. Or, le soir des noces, pendant que les convives étaient assis près du feu, il entra un inconnu de haute stature, qui semblait âgé et n'avait qu'un œil. Il était vêtu d'un manteau bariolé, de braies de toile, et coiffé d'un large chapeau. Il s'approcha d'un grand chêne qui soutenait la salle du festin, et y enfonça jusqu'à la garde le glaive qu'il tenait à la main, en disant : « Il n'exista jamais au monde de meilleure arme que celle-ci ; je la donne à qui pourra l'arracher. » A ces mots il disparut. Tous les convives, s'empressant autour du chêne, s'efforcèrent inutilement d'arracher le glaive. Sigmund seul le retira du tronc aussi facilement que d'un fourreau. Siggeir voulut le racheter à son beau-frère, mais celui-ci refusa, et Siggeir irrité conçut un funeste dessein contre Vœlsung et ses fils. Il leur fit promettre de venir assister à un grand festin dans son royaume ; mais quand ils débarquèrent sur le rivage, il les attaqua avec toute son armée. Vœlsung succomba sous le nombre ; ses dix fils furent faits prisonniers et chargés de chaînes.

Siggeir fit attacher les captifs à un énorme tronc d'arbre et les abandonna dans une forêt, où une bête féroce les dévora, à l'exception de Sigmund, que préserva un stratagème de sa sœur Signy, et qui vécut de longues années caché dans les bois. Cependant, Signy ne songeait qu'à venger ses frères ; elle éleva pour cette œuvre sanglante son fils Sinfiœtlé, qui passait pour le fils de Siggeir, mais qui était un Vœlsung par le sang. Sigmund et Sinfiœtlé vengèrent en effet Vœlsung en tuant Siggeir et ses enfants. Signy, satisfaite, se jeta dans les flammes qui consumaient le corps de son mari.

Sigmund revint dans ses Etats, d'où il expulsa le roi qui s'en était emparé à la mort de Vœlsung. Lui, ses deux fils et Sinfiœtlé accomplirent beaucoup d'exploits ; mais enfin ils périrent tous de mort violente, comme il convenait aux fils d'Odin. Sigmund tomba le dernier ; avec lui sembla s'éteindre la race de Vœlsung ; mais il laissait enceinte sa femme Hiœrdise. Celle-ci fut recueillie sur le champ de bataille où était mort Sigmund, par Alf, fils du roi Hialprek de Danemark. Hiœrdise accoucha d'un fils qui fut nommé Sigurd. Plus tard elle épousa Alf.

Digitized by Google

Sigurd fut élevé dans la demeure de Hialprek et eut pour précepteur le nain Regin, homme cruel et artificieux, mais versé dans toutes les sciences et habile forgeron. Regin apprit à son élève les exercices corporels, le jeu d'échec, l'usage des runes; il lui enseigna plusieurs langues. Lorsque Sigurd fut grand, il lui révéla que, non loin de leur demeure, dans la bruyère de Gnitaheide, se trouvait un grand trésor gardé par le serpent Fafni, et pour l'engager à le conquérir, il lui en raconta l'histoire.

Hreidmar avait trois fils : Fafni, Otr (la loutre) et Regin. Otr était aveugle et grand pêcheur. Un jour qu'il mangeait un saumon qu'il venait de prendre dans la cataracte d'Andvaré le brochet, les dieux Ases, Odin, Loké et Hœni vinrent à passer. Loké tua Otr, l'écorcha et emporta sa peau. Les dieux, continuant leur route, arrivèrent chez Hreidmar qui, reconnaissant la peau de Otr, les retint prisonniers, en exigeant pour leur rançon qu'ils remplissent cette peau d'or rouge et qu'ils l'en couvrissent à l'extérieur. Loké se mit à la recherche de la rançon. Il emprunta le filet de Râne, la déesse de la mer, et, s'étant emparé d'Andvaré, il le força à lui livrer la lumière des eaux (métaux précieux). Andvaré lui remit tout son or et son argent, excepté un petit anneau avec lequel il aurait refait son trésor. Mais Loké l'exigea aussi. Alors Andvaré exaspéré s'écria : « Que cet or cause la perte de deux frères et de huit princes ! »

Loké apporta la rançon. Lui aussi aurait voulu garder l'anneau, mais Hreidmar l'exigea pour cacher un poil de la peau de Otr, qui restait à découvert. Alors les Ases déclarèrent qu'il y avait une malédiction sur le trésor d'Andvaré, et qu'il serait funeste à des princes qui n'étaient pas encore nés.

Hreidmar éprouva le premier l'effet de la malédiction. Fafni le tua pour posséder le trésor. Le parricide ne voulut en rien donner à Regin qui, furieux de se voir dépouillé de sa part d'héritage, exhorte Sigurd à aller conquérir cet amas d'or et d'argent que Fafni, sous la forme d'un serpent monstrueux, couve jour et nuit. Avec les tronçons de l'épée de Sigmund, que Hiœrdise avait ramassée brisée sur le champ de bataille, il lui forgea une arme nommée *Gram*, si solide et si bien effilée qu'elle pouvait trancher une enclume sans être émoussée.

Muni de l'épée Gram, et monté sur le cheval Grané, Sigurd alla avec une armée combattre les ennemis de son père, les Hundings, en fit un grand carnage, et revint ayant vengé Sigmund, et rapportant un riche butin. Puis, fidèle à la promesse faite à Regin, il tua Fafni et s'empara du trésor d'Andvaré. Le monstre mourant dénonça à Sigurd, Regin comme un traître qui devait le faire périr. Cette prédiction fut confirmée au héros par les aigles dont il entendit le

Digitized by Google

langage après avoir mangé du cœur du serpent. Alors il tua aussi Regin. Ainsi s'accomplissait la malédiction d'Andvaré.

Sigurd chevauchait à travers le Hindarfiall (plateau de la Biche), se dirigeant au sud vers le Frakland (pays des Francs), lorsqu'il aperçut un foyer étincelant qui projetait ses clartés sur la voûte du ciel. Il s'approcha et vit une tour revêtue de boucliers, au faîte de laquelle flottait un étendard. A l'intérieur, il trouva une femme endormie dans une armure complète. C'était Brynhilde, princesse du Hûnaland. Elle avait été Valkyrie (déesse des combats) et s'appelait alors Sigrdrifa (qui dirige le victoire). Mais un jour elle frappa un des protégés d'Odin. Le dieu, irrité, la condamna d'abord à un long sommeil, puis à être mariée.

Sigurd, fend avec son épée l'armure de Brynhilde, et délivre la guerrière de son sommeil magique. Alors elle lui fait boire le breuvage de mémoire, qui donne la force et la gloire, le breuvage rempli de chants de soulagement, de bonnes incantations et de gais discours; elle lui enseigne les runes (sciences et lettres) par lesquelles on l'emporte dans les combats, celles qui préservent des trahisons, celles qui rendent habile à guérir les hommes ou à plaider sa cause dans une assemblée. Elle y ajouta le conseil d'éviter les querelles, de ne pas séduire les jeunes filles ni les femmes mariées, de ne jamais faire de faux serments, de rendre les derniers devoirs aux morts, et bien d'autres prudents avis, car Brynhilde était la plus sage des femmes. Sigurd, plein d'admiration, jura qu'il épouserait Brynhilde, et Brynhilde déclara que c'est lui qu'elle préférerait, eût-elle à choisir parmi tous les hommes. Sur ces promesses confirmées par serment, ils se séparèrent.

Sigurd, continuant sa route sur son cheval Grané, arriva chez Giuké, roi des Niflungs, dont le royaume était situé au sud du Rhin. Giuké avait de sa femme Grimhilde trois fils : Gunnar, Hægné, Guthorm, et une fille, Gudrune. Sigurd fut bien accueilli de Giuké et des Giukungs (fils de Giuké). Grimhilde voyant qu'il n'avait pas d'égal, qu'il était plus riche que pas un autre prince, désira l'avoir pour gendre ; elle lui fit prendre un breuvage d'oubli, car elle s'entendait à la magie, et Sigurd, perdant la mémoire de Brynhilde, épousa Gudrune.

Bien que le roi Giuké fût puissant, il n'égalait pas le roi des Huns Budlé, père de Brynhilde. Celui-ci avait un fils, nommé Atlé, affreux de visage et au teint bistré, mais de haute stature et grand guerrier. Grimhilde désira que son fils Gunnar épousât Brynhilde. Les Giukungs allèrent donc la demander à ses parents qui l'accordèrent volontiers. Brynhilde se refusa d'abord avec indignation à ce mariage, puis voyant que pour s'y soustraire plus longtemps elle se-

Digitized by Google

rait obligée de faire la guerre à ses parents, elle promit de prendre un mari, mais celui-là seulement qui franchirait le cercles des flammes de sa tour où elle se retira.

Gunnar essaya de franchir l'enceinte enflammée; mais son cheval, effrayé, recula; il emprunta celui de Sigurd; mais Grané ne voulut pas bouger de place. Sigurd, ne voyant pas d'autre moyen, changea, par un artifice magique, de figure avec Gunnar, et, monté sur son coursier, il le piqua de ses éperons d'or. Le cheval s'élança au milieu des flammes, qui ne brûlèrent pas le héros. Dès que Sigurd les eut franchies, il trouva une magnifique salle où était assise Brynhilde, l'épée à la main, le casque en tête, la cotte de maille sur la poitrine. « Quel est ce cavalier que les flammes n'effraient pas? s'écria-t-elle; il n'y a encore que le vainqueur de Fafni qui ait osé pénétrer dans cette tour; n'est-ce pas Sigurd qui s'est rappelé nos serments? Mais non, cette figure est celle de Gunnar! serais-tu vraiment le fils de Giuké? — Oui, répondit Sigurd, je suis Gunnar, et je viens réclamer l'exécution de ta promesse. Rappelle-toi que tu as promis d'épouser celui qui traverserait les flammes. » Elle avoua qu'il disait vrai, et lui fit bon accueil.

Sigurd passa trois nuits dans la tour, et partagea la couche de Brynhilde, mais il plaça entre elle et lui l'épée Gram. Il reprit à la jeune femme l'anneau d'Andvaré qu'il lui avait donné dans leur première entrevue, et le remplaça par un autre venant également du trésor de Fafni. Puis, retraversant le cercle de feu, il changea de figure avec Gunnar. Brynhilde suivit les Giukungs. Les noces durèrent plusieurs jours; Sigurd se souvint alors des serments faits à Brynhilde, mais il n'en dit rien.

Le Vœlsung et les Giukungs vivaient en bonne amitié, accomplissant des exploits et conquérant des royaumes, lorsque Brynhilde et Gudrune, un jour qu'elles se baignaient dans le Rhin, se prirent de querelle. Irritée des paroles hautaines de sa belle-sœur, Gudrune lui révéla que c'était Sigurd qui avait pénétré dans la tour, et passé près d'elle les trois premières nuits de mariage; comme preuve elle lui montra l'anneau d'Andvaré; Brynhilde devint pâle comme une morte, et s'éloigna sans mot dire.

La fraude dont on avait usé envers elle la révoltait; en même temps, son amour pour Sigurd se réveillait. « Sigurd est mon véritable époux, dit-elle; c'est lui qui a rempli la condition imposée à mes prétendants.... Mais non, il est l'époux de Gudrune, et je suis la femme de Gunnar. »

Cependant son désespoir augmentait. Elle restait étendue sur sa couche, morne, ne goûtant ni le vin, ni l'hydromel, ne parlant pas. Sigurd voulut la consoler et lui offrit toutes ses richesses; mais elle

Digitized by Google

l'écarta tristement et continua de suivre ses lugubres pensées.

Gunnar vint, et elle lui dit : « Je ne puis plus vivre ainsi ; il faut que tu me perdes ou que tu tues Sigurd ; tue aussi son fils. » Gunnar fut atterré de ces paroles, car il tenait beaucoup à son beau-frère ; mais enfin la crainte que Brynhilde mourût ou retournât chez ses parents l'emporta. Il complota avec ses frères la mort du Vœlsung. Un jour que Sigurd se rendait au *thing* (assemblée) avec les Giukungs, il fut attaqué à l'improviste par Guthorm qui le transperça traîtreusement par derrière. Sigurd n'eut que le temps, avant d'expirer, de tuer Guthorm.

Les Ginkungs, au retour, se félicitèrent de leur acte, malgré les lamentations de Gudrune. Mais le lendemain Brynhilde reprocha à Gunnar le crime qu'il avait commis. « Sigurd, dit-elle, était le plus brave et le plus loyal des amis ; en l'assassinant perfidement avec son fils, les Giukungs ont préparé leur ruine. » Gunnar, stupéfait, ne savait que répondre, car c'était Brynhilde que l'avait poussé au meurtre.

On fit les préparatifs des funérailles. A la vue du cadavre de Sigurd, Brynhilde ne se contint plus ; elle insulta Gunnar, elle prédit la chute des Giukungs, et à cette idée elle éclata de rire. Puis elle déclara que Sigurd était son véritable mari et qu'elle devait le suivre.

Gunnar passa le bras autour du cou de sa femme, et voulut la détourner de son projet ; mais elle fut inflexible. Elle revêtit son armure comme un jour de bataille et se perça le sein d'un glaive acéré. Mourante, elle fit asseoir Gunnar près d'elle et lui parla amicalement. Elle lui demanda de faire élever un immense bûcher où pussent trouver place tous ceux qui étaient morts avec Sigurd. « Etendez, dit-elle, mon corps à côté de celui de Sigurd, mais posez entre nous deux son épée nue, comme lorsque nous partagâmes la même couche. » Gunnar suivit les ordres de Brynhilde, et les funérailles du héros furent célébrées d'après les rites anciens.

Ici se termine la première partie de la légende des Vœlsungs, celle qu'on pourrait appeler *Sigurd et Brynhilde*. La seconde partie, qui peut s'intituler *Gudrune*, ne tient pas moins de place dans les récits scandinaves, mais elle nous intéresse moins et nous la raconterons plus brièvement :

La veuve de Sigurd, après avoir donné le jour à une fille qui fut nommée Svanhilde, épousa Atlé, frère de Brynhilde et roi des Huns. Or Atlé, convoitant le trésor de Fafni dont Gunnar et Hœgné s'étaient emparé, les invita à venir à sa demeure. Ceux-ci se mirent en route malgré les secrets avis de leur sœur qui voulait les sauver. Au départ, ils jetèrent dans le Rhin le trésor de Fafni, et depuis, cet or n'a jamais été retrouvé. Dès qu'ils furent arrivés, Atlé les somma

Digitized by Google

de lui livrer le trésor, et, sur leur refus, le combat commença aussitôt entre les Huns et les Niflungs. Après une lutte effroyable, ceux-ci périrent tous accablés sous le nombre, excepté les deux Giukungs qui furent faits prisonniers et chargés de chaînes.

Atlé demanda à Gunnar s'il voulait donner son or pour rançon de sa vie. «Il faut auparavant, répondit-il, que je voie sur ma main le cœur sanglant de Hœgné.» On lui apporta le cœur arraché de la poitrine du brave. «Maintenant, dit-il, après la mort de Hœgné, je suis le seul qui sache où sont cachés les trésors des Niflungs. J'avais toujours des doutes tant que nous étions deux à partager le secret; plus de crainte désormais. Je veux que le Rhin conserve le funeste héritage des Niflungs. J'aime mieux que les anneaux précieux brillent dans les eaux bouillonnantes que sur les bras des Huns.»

Alors Atlé ordonna que l'on jetât le héros, les mains liées, dans la fosse aux serpents. Gunnar avait reçu une harpe de sa sœur. De ses doigts de pied, il en fit résonner les cordes. Si harmonieux étaient les accords qu'il en tira, que tous les serpents s'endormirent. Seule, une affreuse vipère, c'était, dit-on, la mère d'Atlé transformée en reptile, rampa jusqu'à lui et le perça au cœur. Ainsi périt Gunnar.

Gudrune ne laissa pas impunie la mort de ses frères; elle tua deux enfants qu'elle avait d'Atlé et fit de leurs membres un horrible repas pour leur père. Puis elle l'égorgea lui-même et mit le feu à son palais. Pour se donner la mort, elle se précipita dans la mer; mais les flots refusèrent de l'engloutir. Ils la portèrent jusqu'au royaume de Jonakr. Celui-ci l'épousa; elle eut de lui trois fils, Sœrlé, Hamdi et Erp, qui tous, de même que Gunnar, Hœgné et les autres Niflungs, avaient des cheveux noirs comme le plumage du corbeau.

Avec le temps, Gudrune maria sa fille Svanhilde au puissant roi Jœrmunrek. Mais des envieux calomnièrent la jeune femme auprès de son vieux mari, qui la fit écraser sous les pieds des chevaux. Gudrune ordonna aux fils qu'elle avait de Jonakr de venger leur sœur. Ceux-ci obéirent; mais en route Sœrlé et Hamdi, jaloux de Erp le préféré de Gudrune, le tuèrent. Ils pénétrèrent ensuite dans la salle de festin où Jœrmunrek buvait avec les guerriers Gotnes, et lui coupèrent les mains et les pieds. Les armes des Gotnes ne pouvaient rien contre eux. Vint un vieillard qui n'avait qu'un œil : c'était le roi des dieux; il rugit comme l'ours, en disant : «Lapidez les fils de Jonakr, puisque ni les javelots, ni les épées ne mordent sur leur armure.» — «Nous avons bien combattu, chantèrent les deux frères; debout sur les cadavres des Gotnes que nos épées ont abattus, nous sommes comme l'aigle sur la branche. Que nous périssions tôt ou tard, nous avons acquis de la gloire. Nul ne vit un jour de plus que les Nornes ne le lui accordent.» Ainsi succombèrent Sœrlé et Hamdi.

Digitized by Google

Au récit de ces nouveaux malheurs, Gudrune se fit élever un grand bûcher de chêne et fut consumée par les flammes. Que ceux qui voudraient se plaindre de leur sort songent aux infortunes de Gudrune.

Ainsi se déroule cette formidable épopée des Vœlsungs, à travers une série de catastrophes qui brisent les dynasties de Sigmund, des Niflungs, d'Atlé, de Jœrmunrek. Comme œuvre poétique, bien qu'il n'en reste que les gigantesques débris, elle occupe une place glorieuse. On peut la comparer à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*, sans faire injure à ces poèmes consacrés par l'admiration des esprits les plus cultivés. La forme, quoique énergique et fine, n'a ni la richesse, ni la perfection naturelle des chants homériques; le fond en est beaucoup plus féroce. Mais après les deux immortelles chansons du barde ionien, il serait injuste de refuser à la *Chanson des Vœlsungs* la première place dans l'épopée héroïque. L'ensemble en est grandiose, varié, et disposé avec une symétrie qui apparaît, même sous la confusion où nous est parvenue la légende. Les caractères y sont nombreux, bien distincts, fortement tracés. Brynhilde égale ce que la poésie classique offre de plus beau. La pureté, la sincérité, le courage, l'amour se mêlent en elle de manière à former une grande et charmante figure (car cette terrible Brynhilde a un charme irrésistible). Malgré les extrémités où la jette la passion, nous ne pouvons lui refuser notre sympathie. Depuis le moment où le poète nous la montre endormie dans son armure derrière le cercle de flammes, jusqu'à cette heure suprême où elle se couche volontairement sur le bûcher qui va consumer Sigurd, nous suivons avec anxiété sa splendide et dévorante carrière. Quelle admirable scène que celle où apprenant l'artifice dont elle fut l'objet dans la tour magique, elle tombe comme foudroyée par la honte et l'amour ! Elle, la fière guerrière, elle reste brisée sur son lit. Un moment l'idée d'appartenir à Sigurd traverse son esprit; mais pure autant que passionnée, elle la repousse avec dédain. Si elle ne doit pas être à Sigurd, Sigurd ne doit être à aucune autre femme : c'est la logique de l'amour. Sigurd vivant, elle ne peut pas vivre, mais dès qu'il est mort elle ne peut pas lui survivre. Avec quelle sublime ironie elle insulte les exécuteurs du meurtre qu'elle a commandé ! Sa calme simplicité en ordonnant les apprêts de sa mort, nous touche plus que ne l'eussent fait d'éloquentes déclamations. On aura remarqué combien Brynhilde se rapproche d'une des plus belles créations de la poésie française, de l'Hermione de Racine. Il serait intéressant de comparer de plus près ces deux personnages : on verrait que dans cette rencontre imprévue entre le scalde scandinave et le plus élégant poète du siècle de Louis XIV, l'avantage

Digitized by Google

même pour la délicatesse, n'appartient pas toujours à Racine.

Ce n'est point par ce côté littéraire que M. Beauvois a voulu prendre son sujet. Il n'est certes pas insensible aux beautés de la poésie, mais l'histoire le préoccupe surtout. Avant de le suivre dans les recherches de détail où il nous conduit, il nous faut pourtant dire notre impression générale sur la légende des Vœlsungs.

Ce qui nous frappe au premier abord (pourquoi le nier ?), c'est la férocité. Dans ce monde de la violence, tuer un ennemi et même un ami ; un étranger et même un frère, paraît une chose toute simple. Si le glaive doit percer la poitrine d'un ami, le meurtrier hésitera peut-être un moment ; encore sera-t-il retenu plutôt par l'intérêt que par aucune raison de sentiment ; mais l'hésitation cessera vite devant un intérêt plus pressant. L'acte commis, il n'aura aucun remords. Evidemment l'idée d'extermination est naturelle à ces esprits impétueux. Qu'une telle façon d'agir ait quelque chose d'effrayant, de repoussant, nous en convenons ; mais elle ne doit pas nous faire condamner sans retour les peuples franco-norses. Ces hommes portaient en eux une force terrible, et il fallait qu'elle le fût pour pouvoir tirer le monde romain de la stagnation où il s'enfonçait de plus en plus. Tant que cette force n'eut pas de digne emploi, tant qu'elle fut condamnée à s'user contre elle-même, elle produisit d'horribles et inutiles catastrophes, elle donna lieu à ces tueries de parents et d'amis dont regorge la légende des Vœlsungs. Mais quand la force redoutable eut son jeu libre, alors elle s'exerça d'une manière féconde ; alors elle effaça ce qui devait être effacé, la vieille et impuissante tyrannie romaine, alors elle fonda ce qui devait être l'honneur de l'humanité, la France, l'Angleterre. Ce sont en effet les compagnons de Sigurd, les convives d'Atlé, qui, franchissant le Rhin ou s'élançant à l'embouchure de la Tamise, donnèrent naissance à ces deux Etats, les principaux représentants de la civilisation moderne. Devant un pareil résultat, il nous est impossible de parler sans respect de cette énergie violente et nécessaire, même lorsqu'elle aboutit à des meurtres interminables qui semblent vouloir réaliser sur la terre les tueries idéales de la salle de banquet des dieux.

D'ailleurs, sur ce fond sanglant se détachent quelques grandes qualités qui distinguent cette race puissante. La première c'est la pureté des mœurs, le mépris des voluptés énervantes. Nous sommes ici dans le monde de l'action fougueuse. Il y a place pour la passion, il n'y a pas de place pour ces plaisirs égoïstes longuement savourés qui remplissent et accélèrent la décadence romaine. Passer du monde tel que nous le représentent les poètes et les romanciers de l'ère impériale, au monde des Vœlsungs, c'est passer d'une chambre close où pèse un air saturé de parfums et de poi-

Digitized by Google

sons, à un vaste plateau balayé par le vent du Nord, où les hauts sapins secouent à la brise leurs aromes fortifiants, où la cascade verse ses torrents d'eau glacée. Elle est rude la bruyère où Sigurd combat Fafni, mais il faut que l'humanité amollie vienne s'y retremper, qu'elle se plonge dans la cascade d'Andvaré, qu'elle se baigne hardiment au sang du dragon, et qu'elle mange le cœur fumant de Fafni; c'est à ce prix seulement qu'elle peut conquérir le trésor qui fut la rançon des dieux. Comme il arrive toujours là où les mœurs sont pures, la femme est respectée, honorée. On admire jusqu'à quel point ces races dites barbares portent le respect, la délicatesse à l'égard de la femme. Nos siècles prétendus civilisés, polis et même galants, dit-on, paraissent grossiers à côté. Quand Sigurd a délivré Brynhilde du sommeil magique, ce qu'il attend d'elle, ce qu'elle lui offre, ce sont des conseils de prudence et de sagesse. Il n'y a pas dans leur entrevue un mot, une pensée qui puisse effleurer l'imagination d'une lueur voluptueuse. Tout y est chaste et grave; la poésie grecque, même chez Homère, a moins de pureté. La femme, ainsi respectée et sûre d'elle-même, possède sur les guerriers une singulière puissance; quoi qu'elle ordonne, elle est obéie; quoi qu'elle fasse, elle le fait impunément; et cette impunité n'a pas les dangers qu'on pourrait croire; si la femme n'est responsable devant personne, elle est responsable devant elle-même; jamais le courage ne lui manque pour accepter la peine de son acte. Signy n'a pas de repos avant d'avoir vengé sur son mari la mort de ses frères; mais elle veut mourir dans les flammes qui dévorent le meurtrier. La seule couche que Brynhilde veuille partager avec Sigurd, c'est celle du bûcher.

Quand Gudrune a fermé le cercle de ses vengeances, elle aussi gravit le bûcher. La crainte est inconnue à de pareilles âmes; elles traversent et dominent le monde des héros, pures, farouches, indomptables.

Plus on étudiera les légendes des Francs, mieux on comprendra combien les peuples du Nord furent nécessaires pour arrêter le dépérissement qui tuait peu à peu la civilisation gréco-romaine, pour infuser à celle-ci un sang vigoureux et la lancer rajeunie vers de nouvelles destinées. M. Beauvois ne s'est point proposé d'étudier ainsi le rôle des barbares dans sa généralité. Erudit très chercheur, aimant à voir les choses de près, il a resserré et comme ramassé toute la question sur un point, afin de la saisir d'une main plus assurée. Il n'a pas seulement demandé à la légende des Vœlsungs ce que tout le monde peut y trouver, une source de lumière sur l'état social des Francs, des Saxons, des Burgondes, des Goths au moment des invasions; il y a cherché une histoire de ces peuples, très mêlée

Digitized by Google

de fictions sans doute, mais réelle dans ses faits principaux. Nous avons donné la légende, voyons l'histoire :

Le premier point à établir, c'est la date de la légende des Vœlsungs. On ne saurait admettre un seul instant que cet ensemble de traditions se soit formé à l'époque de la rédaction, même la plus ancienne, de l'*Edda*, c'est-à-dire au Xe ou XIe siècle. D'ailleurs des témoignages directs attestent son antériorité. Les plus anciennes poésies qui nous restent d'un peuple moderne, viennent des Anglo-Saxons, et de ces poésies, une des plus anciennes, comme la plus considérable, c'est le *Poëme de Beowulf*, qui date au plus tard du VIIe siècle et qui remonte probablement au VIe siècle. Or, dans le *Beowulf*, il est longuement question des Vœlsungs ; on y voit que les exploits de Sigmund et de Sigurd se chantaient dans les banquets des rois anglais, comme les exploits d'Achille et de Diomède dans les festins d'Alcinoüs.

La légende des Vœlsungs s'est donc formée à l'époque où les Francs, les Saxons, les Anglais se touchaient sur le même sol, s'associaient aux mêmes entreprises guerrières, aux mêmes expéditions maritimes. Cette époque, on ne peut la placer qu'aux IIIe et IVe siècles. Dès le Ve, la séparation opérée peu à peu se prononça définitivement. Les Francs occupèrent la Gaule, les Anglo-Saxons occupèrent la Grande-Bretagne. Des rapports fort peu pacifiques ne tardèrent pas à s'établir entre les rois Mérovingiens et le pays dont ils étaient originaires. Théodebert, petit-fils de Clovis, défit et tua Chochilaïc ou Hygelac le Danois, qui était venu piller le nord de la Gaule vers 530. Cet Hygelac était l'oncle de Beowulf. On ne croira pas que, lorsque les Francs et les Danois se faisaient la guerre, les scaldes de la cour de Hrodgar le Danois eussent imaginé de célébrer les exploits des Vœlsungs, si cette tradition héroïque n'avait appartenu à un temps antérieur, au temps où ces peuples maintenant ennemis se trouvaient juxtaposés et souvent confondus dans la péninsule cimbrique, aux embouchures de l'Elbe et du Weser, depuis l'Eyder jusqu'au Rhin. Je pense que la critique peut placer avec certitude, vers la fin du IVe siècle, la première formation de ce cycle des Vœlsungs qui devait servir de base à la poésie épique du moyen âge.

Peut-on déterminer à quelle époque se passent les événements qui forment la trame historique du cycle ? Jusqu'ici la plus grande confusion régnait à cet égard, confusion propagée surtout par un poëme allemand du douzième siècle, la *Chanson des Niebelungs*, où la légende franque est singulièrement défigurée. Les *Eddas* et la *Vœlsungasaga*, quoique bien plus fidèles à la tradition primitive que la *Chanson des Niebelungs*, ne sont pas exemptes de la même confu-

Digitized by Google

sion, comme nous le verrons plus loin ; cependant c'est à elles qu'il faut recourir, car elles seules nous représentent les chants aujourd'hui perdus des peuples francs.

M. Beauvois, par un rapprochement très ingénieux, très légitime aussi, quoique hardi, a fait jaillir un flot de lumière sur cette obscurité. Jornandès dont l'histoire est, pour la partie ancienne, entièrement fondée sur des chants populaires, raconte que Suanihilde, de la race des Rosomons, fut, par l'ordre d'Hermanaric, roi des Goths (pour punir la défection de son mari, ou peut-être pour la punir d'avoir trahi son mari), attachée à des chevaux sauvages que l'on excita à la course, et déchirée en lambeaux. Ses frères Sar et Ammi vengèrent sa mort en perçant d'un fer le sein d'Hermanaric. A la suite de cette blessure, celui-ci ne traîna plus qu'une vie maladive dans un corps épuisé. M. Beauvois, malgré quelques variantes un peu fortes dans les deux récits, identifie le Hermanaric, la Suanihilde, les Sar et Ammi de Jornandès avec le Jœrmunrek, la Svanhilde, les Sœrlé et Hamdi de la légende des Vœlsungs. Or quels que soient les ornements que l'imagination des scaldes franco-norses ait ajoutés à l'histoire du roi des Goths, Hermanaric n'est certainement pas un personnage fictif ; il avait fondé au IVe siècle un empire qui s'étendait sur les bords du Dniester et de la Vistule, depuis la mer Noire jusqu'à la mer Baltique ; cette puissance fut brisée par l'invasion des Huns, et ses débris, lancés sur l'empire romain, le bouleversèrent. On connaît avec exactitude la date de ces événements. Quand les Goths franchirent le Danube en 375, ils gardaient la mémoire toute fraîche de leur grand roi Hermanaric, qui, accablé par l'âge et souffrant de blessures incurables, venait de se donner la mort à l'approche des Huns. Si cet Hermanaric est le Jœrmunrek de la *Vœlsungasaga*, si la Suanihilde qu'il fit périr est la Svanhilde fille de Sigurd, toute la chronologie des Vœlsungs découle d'une manière approximative, mais suffisante, de cette date certaine de 375. Sigurd vivait au milieu du IVe siècle.

Avec son savoir inquisitif, tenace, et pour ainsi dire acharné, M. Beauvois poursuit l'identité aussi loin que possible ; nous ne le suivrons pas dans les détails auxquels il s'attache jusqu'à ce qu'il ait restitué, plus ou moins historiquement, toute sa dynastie des Vœlsungs. Il nous suffit de retrouver sous la légende certaines lignes solides. Un fait se détache nettement de cette minutieuse discussion, c'est que les traditions héroïques des Francs tiennent par leurs éléments historiques au IVe siècle, et non pas au Ve, comme on l'avait cru jusqu'ici.

L'erreur généralement accréditée à cet égard provient d'une confusion consacrée par la *Chanson des Niebelungs*, et que le livre de

Digitized by Google

M. Beauvois fera disparaître, je l'espère. Les *Niebelungs* identifient l'Atlé roi des Huns, de la légende des Vœlsungs, avec Attila roi des Huns. Ce dernier personnage a laissé dans l'histoire une trace trop ineffaçable pour qu'il y ait le moindre doute sur la date de son existence. Il vivait bien vers le milieu du Ve siècle. S'il a joué un rôle quelconque dans les événements célébrés par la légende des Vœlsungs, ces événements sont du Ve siècle, du temps où les Francs accomplissaient contre les Huns des exploits plus authentiques sur les bords de la Marne. Dès lors c'en est fait de ce royaume franc du IVe siècle, de cette dynastie antérieure aux Mérovingiens. Le système s'évanouit, ou plutôt il ne serait pas né si M. Beauvois eût admis l'identité de l'Atlé de l'*Edda* avec l'Attila de l'histoire.

Cette confusion, il est vrai, n'existe pas seulement dans les *Niebelungs ;* on la trouve dans *Walther d'Aquitaine*, poème latin en vers hexamètres, composé au commencement du XIe siècle par un moine de l'abbaye de Fleury, dans l'Orléanais ; on la trouve même, ou du moins on la voit poindre dans le récit eddaïque. Mais cette apparition du roi des Huns au sein des traditions franques n'a rien d'étonnant. Le terrible conquérant avait laissé une telle réputation parmi les peuples germaniques décimés ou asservis par ses invasions que tout nom devait pâlir devant le sien. L'ancien Atlé des Francs fût effacé et comme absorbé par le chef des hordes asiatiques ; ou peut-être encore, un scalde se plut-il à donner à l'exterminateur des Niflungs le nom de fléau de dieu. Mais que Atlé fût le véritable nom du frère de Brynhilde (ce nom d'Atlé ou Atla est bien saxon) ou qu'il l'ait reçu de l'imagination d'un poète, on voit par l'ensemble de la légende des Vœlsungs que le second mari de la femme de Sigurd n'est pas le formidable Kalmouk qui tenait sa cour dans les steppes de la Pannonie. Les Huns des Vœlsungs dominent sur l'Elbe, non sur le Danube. M. Beauvois l'établit avec sa sagacité ordinaire. Il cherche à démontrer que ces Huns sont le même peuple que les historiens et les géographes anciens désignent sous le nom de Chauques (Chauci), *Huni* et *Chauci* étant au fond le même mot. Je ne conteste pas l'étymologie, bien qu'elle me paraisse subtile, mais je n'y attache pas autant d'importance que M. Beauvois. Pour moi, la preuve de son hypothèse n'est pas dans le plus ou moins de ressemblance des deux noms, elle est dans la légende primitive telle que nous la retrouvons sous la version eddaïque. Il me paraît évident, et ce sera je crois l'impression de quiconque abordera cette étude sans parti pris, il me paraît évident que les Vœlsungs et les Giukungs n'ont pas affaire à un chef des hordes altaïques, mais à un homme de même race qu'eux. Il faut renoncer à faire sortir la moindre lueur historique de cette légende, si l'on admet que le

Digitized by Google

Hûnaland, où Sigé conquit un royaume, était situé au pied de l'Oural ou sur les rives du Don. Tout devient intelligible au contraire si l'on place le Hûnaland sur les bords de l'Elbe inférieur jusqu'au Weser ou à l'Ems. Quant au peuple qui habitait ce pays, les historiens le désignent sous le nom de Saxons. Atlé est un prince saxon, comme les Vœlsungs sont des princes francs, les Giukungs des princes Niflungs ou Burgondes. Grâce à cette idée neuve, nette, décisive, voilà la vieille épopée reconquise à l'histoire. Il ne s'agit point ici sans doute d'une histoire positive comme celle de la guerre du Péloponèse par Thucydide, ou de la révolution d'Angleterre par Clarendon. Aucun effort d'érudition ne saurait reconstituer un corps régulier d'annales, une suite dévénements certains, pour le monde germanique avant les invasions ; mais le hardi travail de M. Beauvois ouvre devant nous quelques larges lignes qui nous guident à travers cette terre inconnue et nous mènent à des conclusions qu'on n'aurait guère put atteindre sans cette voie nouvelle. Ces conclusions, M. Beauvois, qui n'a pas beaucoup de goût pour les idées générales, ne les a pas nettement détachées, mais elles sortent de son livre. Les voici sous la forme la plus brève.

Les peuples qui au Ve siècle se substituèrent à la domination romaine, qui continuèrent à leur profit l'empire des Césars et donnèrent l'impulsion à la civilisation moderne, ne sont pas les peuples de toute la Germanie, mais seulement ceux de la basse Germanie, formant un groupe bien déterminé, appartenant à une même race, et qu'on peut désigner sous les noms divers de Franco-Norses, Scandinaves, Nordmans.

Les Francs, les Burgondes, les Anglo-Saxons sont des Nordmans aussi bien que les Goths.

Les peuples nordmans ont leur premier centre historique dans la Chersonèse cimbrique et dans les îles qui la rattachent à la péninsule scandinave et au continent allemand.

De ce centre, c'est-à-dire du Danemark actuel avec le Slesvig, partit au IIIe siècle le mouvement destiné à reconstituer la civilisation qui se désorganisait de plus en plus sous le poids énervant du despotisme césarien.

Ce mouvement aboutit au IVe siècle à la création de trois royaumes souvent en lutte entre eux, mais unis par la communauté de race, de mœurs, de langage : le royaume des Goths, sur la Vistule et le Dniester; le royaume des Saxons, sur l'Elbe ; le royaume des Francs et des Burgondes, sur le Rhin.

Cette période de l'histoire des peuples nordmans, si importante pour les origines des plus grandes nations modernes, les Français, les Anglais, est représentée par un cycle épique, la légende des

Digitized by Google

Vœlsungs, qui s'étend aux trois royaumes, mais qui appartient plus particulièrement au royaume du Rhin, puisqu'elle a un Franc, Sigurd, pour héros, et qu'elle s'est formée chez les Francs.

Le cycle des Vœlsungs a son origine dans les chants héroïques des Francs ; mais ce peuple si prompt, trop prompt peut-être à se convertir aux idées et à la langue des Romains, laissa périr les nobles monuments de son génie et de son langage. Notre épopée nationale, ou plutôt l'épopée nationale des Français, des Anglais, des Hollandais et des Scandinaves, ne subsiste plus que chez ces derniers, dans *l'Ancienne Edda*, dans la *Nouvelle Edda* et dans la *Vœlsungasaga*. C'est là (dans *l'Ancienne Edda* surtout) qu'il faut la chercher, et non dans la *Chanson des Niebelungs*, qui en est un travestissement chevaleresque et bourgeois ; c'est là qu'on trouvera, avec une poésie forte, neuve, et souvent belle, des lumières qui éclairent les premiers temps de notre civilisation.

Les problèmes relatifs aux origines offrent ceci de particulier, que celui que l'on vient de résoudre conduit à un autre qui réclame, lui aussi, une solution. Une difficulté levée laisse voir une nouvelle difficulté. A peine avons-nous constaté que les Nordmans ont ravivé la civilisation expirante et l'ont impétueusement lancée vers l'avenir, jouant ainsi dans le monde moderne un rôle analogue à celui des Hellènes dans le monde ancien, que nous sommes amenés à nous poser ces questions : Pourquoi la supériorité des Nordmans sur les autres peuples germaniques? Pourquoi, ont-ils avec autant de fermeté, beaucoup plus d'initiative ? Pourquoi cette rapide aptitude à la civilisation ? Pourquoi chez eux ce sentiment de l'art et de la poésie, non pas seulement de la poésie native, mais de la poésie artistique curieusement travaillée ? Pourquoi, en un mot, cette distinction qui fait défaut à tant d'autres peuples doués d'ailleurs de qualités solides et estimables ?

Ces questions, les deux dernières du moins, un éminent critique anglais, M. Matthew Arnold, se les posait récemment. [1] En étudiant les *Niebelungs*, il avait été « frappé de la fatale lourdeur, du manque de style des Allemands, qui ont gâté le récit de cette magnifique tradition et lui ont enlevé la moitié de sa grandeur et de sa puissance, tandis que dans les poèmes islandais qui traitent de cette tradition, sa grandeur et sa puissance sont beaucoup plus pleinement visibles. Partout, dans la poésie de l'*Edda*, il y a une force de style et une distinction aussi opposées que possible au manque de ces deux qualités dans les *Niebelungs* allemands. » M. Arnold se demande d'où provient cette différence complète entre les peuples Nordmans, ou

[1] *On the study of Celtic Literature*. Londres, 1867.

Digitized by Google

issus des Nordmans, et les Allemands : il n'hésite pas à l'attribuer à l'influence des Celtes sur les Nordmans. Il cherche ensuite de quelle manière cette influence s'est exercée. Ici, M. Arnold hésite. Il pense à une colonie de Celtes d'Irlande qui auraient précédé les Nordmans en Islande. Cette hypothèse est évidemment insuffisante. Un petit nombre de prêtres gaéliques, portant leur foi et quelques lueurs de civilisation dans les îles de l'Océan glacial, ne peuvent pas avoir transformé et illuminé le génie des tribus germaniques du Nord. Un résultat aussi considérable suppose une cause plus étendue, plus puissante, plus continue surtout. Pour la même raison, il est impossible d'expliquer l'influence des Celtes sur les Nordmans par les invasions que ceux-ci firent en Irlande au Xe siècle. Ce contact tardif, passager et violent des deux peuples ne pouvait modifier profondément le génie ni de l'un ni de l'autre. En Angleterre même, le contact des deux races fut beaucoup plus prolongé, et il explique bien, si l'on veut, le caractère de la poésie anglaise, mais il n'explique pas le caractère de la poésie scandinave.

Il faut recourir à une hypothèse plus large. La race nordmanique, dans son génie politique et littéraire, nous paraît une combinaison puissante, féconde, des Celtes et des Germains. Cette combinaison ne s'est pas faite accidentellement, par suite d'une rencontre passagère ; elle s'est lentement élaborée, pendant des siècles, par une multitude d'actions continuées, redoublées. Nous avons déjà plusieurs fois nommé le pays où elle s'opéra, c'est la Chersonèse cimbrique, la péninsule des Cimbres.

Les Cimbres, ou pour les appeler par leur véritable nom, les Cymris, sont une des deux grandes branches de la race celtique. On croit qu'ils furent devancés en Europe par leurs frères d'origine, bien distincts aujourd'hui, les Gaëls. Ceux-ci s'avancèrent vers l'Occident, peut-être par les vallées du Danube et du haut Rhin, et poussèrent jusqu'aux bords de l'Atlantique, dans l'angle formé par les rivages des deux pays qui devaient s'appeler la France et l'Espagne. De là ils passèrent en Irlande. Les Gaëls ont eu peu de rapports avec les Germains, et représentent l'élément celtique le plus pur. Les Cymris prirent une autre route ; des bords du Pont-Euxin ils s'avancèrent jusqu'à la Baltique en suivant les vallées du Dniester, de la Vistule, de l'Oder, et ils firent un grand établissement dans la péninsule qui porte leur nom. Plus tard, ils occupèrent le nord de la Gaule et la Grande-Bretagne. Les rapports entre eux et les Germains furent très nombreux, très suivis ; il en résulta des nations mixtes, comme les Belges. Je ne pense pas que les Nordmans soient une nation mixte, pas même les Francs, dont le caractère porte cependant l'empreinte fortement accusée du génie celtique ;

Digitized by Google

mais je suis persuadé qu'en restant Germains ils ont profondément subi l'influence des Cymris, et qu'ils doivent à ceux-ci les traits qui les distinguent des autres Allemands. Plus on creusera cette idée, plus il en jaillira de clartés sur nos origines nationales et sur celles des Anglais. Ces origines, nous l'avons déjà dit, se touchent : les deux peuples sont composés d'éléments nationaux identiques, mais d'éléments combinés dans des proportions différentes.

Au point où nous sommes arrivés, nous approchons de notre but, sans l'avoir encore atteint. Ces Cymris, qui apportèrent aux habitants des bords de la Baltique l'étincelle de la civilisation, à quel foyer l'avaient-ils prise eux-mêmes? à quel foyer la rallumèrent-ils si les hasards de la vie barbare l'éteignirent dans leurs mains? Il est assez difficile de répondre directement à cette question que ne pouvait négliger la vigilante érudition de M. Beauvois, mais qu'il se réserve de traiter plus à fond dans un autre livre. Dès à présent, il signale à notre attention les idées que ces peuples eux-mêmes se faisaient de leur origine. Les nations nordmaniques, et plus particulièrement les Francs, prétendent descendre des Troyens ou Phrygiens. Il ne s'agit pas ici d'une fiction fabriquée après la conquête de la Gaule par quelque chroniqueur gallo-romain, pour flatter l'orgueil des vainqueurs ou consoler la vanité des vaincus; la tradition vivace d'une origine troyenne existait chez les Francs avant qu'ils eussent franchi le Rhin, et ils la portèrent avec eux sur la rive gauche du fleuve. La ressemblance matérielle entre Phrygiens et Frysons, une des formes du mot Franc, put bien fortifier cette croyance, mais elle ne l'avait pas fait naître; les Francs, avant leur entrée dans l'empire, ne pouvaient guère connaître les Phrygiens des poètes grecs et latins, et s'ils connaissaient les Phrygiens qui subsistaient encore en Asie, c'était par la tradition qui constatait cette parenté inattendue entre un peuple de l'Asie-Mineure et un peuple de la Chersonèse cimbrique. Il faut expliquer autrement la persistance des Nordmans à se dire descendus des Troyens. On peut regarder comme certain que les Cymris avant de marcher vers le nord-ouest avaient longtemps parcouru les rivages de l'Euxin au sud et au nord, et qu'ils laissèrent des colonies sur ces rivages. Les rapports entre les Celtes de la mer Noire et les Celtes de la Baltique ne cessèrent jamais; ils se continuèrent par les vallées du Dniester, de la Vistule, de l'Oder qui semblent un chemin tout tracé pour les caravanes. A un certain moment, ces rapports devinrent plus suivis. L'*Edda* rattache la formation des royaumes nordmaniques à l'arrivée d'Odin, qui vint d'Asie lorsque Pompée y faisait la guerre contre Mithridate. Il semble que la tentative si remarquable du vieux roi du Pont pour soulever les peuples celtiques contre les Romains eut son contre-coup sur la

Digitized by Google

péninsule cimbrique. Peut-être la défaite de Mithridate détermina-t-elle une émigration des Celtes de l'Asie-Mineure (Galates), qui allèrent porter à leurs frères du Nord quelque chose des arts et de la religion qu'ils avaient vu pratiquer sur les bords de l'Halys et dans les montagnes de la Phrygie. Cette émigration, qui pouvait se dire troyenne ou phrygienne, aurait donné l'impulsion à la race nordmanique, et préparé les futurs royaumes qui devaient remplacer l'empire romain. Que l'on admette ou non le fait précis de l'émigration, il n'en reste pas moins incontestable pour nous que des rapports subsistèrent entre les Celtes de l'Asie-Mineure et ceux de la Chersonèse cimbrique, et comme les premiers se trouvaient au foyer de la civilisation, on comprend comment des étincelles en parvinrent jusqu'aux rivages de la Baltique.

Nous voici arrivé au but que nous nous étions marqué, au point initial de la civilisation nordmanique, au point de départ de notre nationalité. Nous n'avons eu pour y atteindre qu'à suivre M. Beauvois. Sur quelques points, nos conclusions dépassent un peu les siennes; sur beaucoup de détails, nous n'oserions pas être aussi affirmatif que le lui permet son savoir si ingénieux et si varié; mais sur l'ensemble, nous adhérons pleinement à l'esprit du livre, et nous constatons qu'un résultat fort important est obtenu. M. Beauvois a eu l'honneur de s'avancer hardiment sur un terrain réputé impraticable. Il a abordé nos origines nationales par un côté nouveau, imprévu, longtemps regardé comme inaccessible; il a revendiqué les droits de l'histoire sur une masse de traditions que la poésie possédait seule et où elle régnera encore, mais non plus sans partage.

C'est une véritable conquête. Nous l'approuvons d'autant plus que si l'histoire y gagne beaucoup, la poésie n'y perd rien.

LÉO JOUBERT.

Digitized by Google

L'IRLANDE

Les graves événements qui ont, depuis un an, si profondément agité l'Europe, ont détourné de l'Irlande l'attention publique qu'avait excitée la révolte des fénians. Les grandes puissances ont couvert du bruit de leurs querelles, et du fracas de leurs embrassements plus ou moins sincères les plaintes des petites nations qui souffrent : mais ce n'est point une raison, pour l'observateur et le philosophe, de ne plus s'occuper d'elles. Il ne faut pas s'imaginer, comme on semble le faire trop généralement, qu'une question n'existe plus parce qu'on a cessé d'en parler. Le problème de l'union, ou plutôt de la fusion de l'Irlande avec l'Angleterre, en dépit des améliorations déjà réalisées, est loin d'être résolu ; il faudra des deux parts une grande somme de bon vouloir, de courage et d'abnégation pour parvenir à ce résultat indispensable. J'ai parcouru, avec un vif intérêt, ce pays tant et depuis si longtemps éprouvé ; j'ai étudié sans parti pris, observé ses mœurs, ses aspirations, ses ressources, et c'est le résultat de ces observations que je voudrais exposer en ces études. Depuis sept cents ans, l'Irlande a été la plaie saignante aux flancs de l'Angleterre, plaie morale surtout. Il importe à cette nation si grande, si digne d'admiration à tant de titres, de la guérir, dans l'intérêt de sa propre gloire et de la situation qu'elle entend occuper dans le monde moderne. L'Irlande

Digitized by Google

pourrait et devrait être un des pays les plus fertiles, les plus prospères de l'Europe; pourquoi est-elle si malheureuse? Une étude de quelques instants le peut faire connaître.

I

Les communications entre l'Angleterre et l'Irlande sont fréquentes, journalières; de tous les principaux ports de la côte ouest de la Grande-Bretagne, Bristol, Holy-Head, Liverpool, Glascow et autres, de Londres même, des services de steamers se dirigent vers Cork, Queenstown, Waterford, Dublin, Belfast, Londonderry. En outre, des bâtiments à voile, en grand nombre, sillonnent la mer d'Irlande et font un trafic assez considérable. La ligne la plus généralement suivie par les voyageurs est celle d'Holy-Head à Dublin, ou, quand la mer ne permet pas l'entrée dans cette capitale, à Kingstown, joli petit port artificiel, mais très sûr, situé au sud de la grande baie qui précède Dublin.

C'est la route que je suivis. De Londres à Holy-Head, le trajet s'effectue en quelques heures, par l'express. Le pays est admirable, surtout au delà de Chester. La partie du pays de Galles qu'on parcourt vers Conway et Bangor est gracieuse et vraiment pittoresque. Plus loin, après avoir traversé le fameux pont tubulaire, on entre dans l'île d'Anglesey et l'aspect change. Cette île, célèbre jadis par le culte des druides, est morne, désolée; puis on arrive à Holy-Head, moins ville qu'entrepôt et transit, mais située sur une côte tourmentée et féconde en aspects étranges. Quelque plaisir que j'aie eu à visiter ces sites, il n'entre pas dans ma pensée de les décrire; j'ai hâte d'arriver au but de mon voyage, en cette Irlande, dont on parle tant et qu'on connaît si peu, elle, son histoire, ses misères, sa poésie, son langage, ses ressources enfin.

Le passage s'effectue par d'immenses bateaux à vapeur, aménagés pour recevoir, au retour, des bestiaux en grand nombre. Ceux qui portent la malle, et dont la traversée doit être plus rapide, ne font point ce genre de transport.

Il était environ quatre heures de l'après-midi quand nous quittâmes Holy-Head; le temps était doux, la mer calme, d'un calme bien rare en ces parages. La traversée s'effectua en moins de six heures; on eût pu se croire sur une rivière. Vers huit heures, nous aperçûmes les feux de la petite île située en avant de Howth, et qu'on a nommée *Ireland's eye*. Peu à peu tout s'alluma autour de nous, et en pénétrant dans la magnifique baie de Dublin, nous naviguions littéralement entre deux lignes de feux; à gauche, surtout, l'illumi-

Digitized by Google

nation était remarquable, à cause, sans doute, d'une digue que l'on construit au-dessous de Kingstown.

A neuf heures et demie, nous pénétrions dans la Liffey et quelques minutes plus tard nous accostions au North-Wall, non loin de la douane, en pleine ville, au milieu du bruit, des cris qui, en tous pays, mais en Angleterre surtout, accueillent l'arrivée d'un bateau à vapeur. Un petit car d'une construction fort singulière, nous conduisit vivement à l'hôtel par Eden-Quay et le pont de Carlisle. Il faut avoir une grande habitude de ces voitures, sorte de breaks où les voyageurs sont assis dos à dos, les jambes tournées vers l'extérieur, appuyées sur une planchette, et fort mal garanties des roues qui tournent au-dessous d'elles. Si l'on considère que la plupart des rues de Dublin sont mal pavées et point du tout exemptes d'ornières, on comprendra que ce mode de transport offre au voyageur, forcé de se tenir presque en équilibre, sinon du danger, du moins une extrême originalité.

Je me suis complu, à cette même place [1], à décrire Edimbourg et à témoigner de mon admiration pour cette ville délicieuse à tant de titres. Je n'aurai point tant à dire sur Dublin. Ce n'est pas que la ville ne soit, en certaines de ses parties, grande et belle; mais elle n'a vraiment rien qui saisisse et qui parle. Je me trompe, il y a certaines rues, certains quartiers où la misère, la détresse et par suite la dépravation parlent avec une telle éloquence, que le cœur en demeure pour longtemps navré. Mais ici je veux dire que l'aspect n'en est point, en général, riant ni pittoresque. Dublin est divisée en deux parties à peu près égales par une petite rivière qui ressemble, dans presque tout son parcours à un fossé profond bordé de quais, et qui, tout à coup, s'élargissant au-dessous du pont de Carlisle, devient capable de recevoir de grands navires. Là, elle se peuple de mâts, de vergues et de voiles; son lit est sillonné de bateaux de toute sorte et de toute grandeur; ses rives sont bordées de docks, de magasins, et il règne, dans toute cette dernière partie de son cours, une extrême animation. De larges docks ont été creusés sur ses deux rives, et des canaux y aboutissent qui, à droite et à gauche, contournent la ville et semblent lui faire une ceinture liquide.

Il résulte de cette disposition que la longue ligne des quais qui bordent la Liffey présente deux aspects absolument différents, au-dessus et au-dessous du pont de Carlisle. Ici les magasins, les entrepôts, les allées et venues des commerçants, le bruit, le mouvement d'un grand port; là, au contraire, et presque sans transition, calme et tranquillité. Les maisons qui peuplent ces quais

[1] Voir la *Revue* du 31 juillet 1866.

Digitized by Google

sont spacieuses, sinon belles; construites en briques rougeâtres, elles offrent aux regards une uniformité qui ne laisse que peu de place au pittoresque.

On dit qu'une première impression s'efface difficilement : est-ce à celle que j'ai ressentie tout d'abord que je dois de trouver Dublin sinon triste, du moins mélancolique? Arrivé un samedi au soir, j'y fis ma première sortie un dimanche au matin. La ville était enveloppée dans une petite brume d'été; tous les magasins étaient fermés, les rues désertes. Je parcourus les quais, et rien ne peut rendre l'oppression singulière que je ressentis en me voyant presque seul sur ces vastes trottoirs. On eût dit une ville endormie. Je remontai jusqu'au pont de la Reine et passai sur la rive droite, non moins déserte que l'autre, puis je m'engageai dans les rues, dans un dédale de petites rues qui m'amenèrent jusqu'à Saint-Patrick.

Encore que j'aie parcouru Londres en ses plus hideux quartiers, il faut bien avouer que, de ce jour-là seulement, j'ai pu voir et constater jusqu'à quel degré de misère, de dégradation une certaine civilisation peut laisser tomber des créatures humaines. Créatures humaines! ces choses informes qui se meuvent au seuil de bouges infects, en méritent-elles bien le nom? Les femmes surtout offrent un aspect repoussant. Loques sans couleurs et sans formes, guenilles trouées, pendantes, puantes; figures terreuses, hâves, abruties, regards éteints : voilà ce qu'on trouve en ces ruelles, voilà ce qui se meut, comme des larves, sur ces pavés glissants, le long de murs qui suintent. Nous n'imaginions pas qu'on pût voir pis que ces misères! Nous étions dans l'erreur; le Tipperary, Cork particulièrement, offrent des aspects plus misérables encore; nulle parole n'en peut donner une idée à qui n'a pas vu.

Et comme la malpropreté du corps engendre le plus souvent la malpropreté de l'âme, qu'on juge de cette population, au moral. Mais nous reviendrons sur ce désolant sujet; ce n'est point encore le lieu d'en disserter, de l'apprécier; un peu plus tard, nous essayerons d'examiner les causes et les effets de cette situation. Il ne servirait à rien de constater la prospérité ou le malheur des peuples si, en recherchant les causes, on n'en tirait quelques conclusions propres à accroître l'une et à combattre et diminuer l'autre.

Haletant, navré, j'arrivai devant Saint-Patrick, la célèbre cathédrale de Dublin. C'est un édifice, sinon imposant, du moins très remarquable. Commencée en 1190, cette cathédrale fut terminée en 1380. Le gothique en est pur et d'une grande simplicité. L'intérieur n'offre rien d'absolument intéressant, si ce n'est le tombeau d'un comte de Cork. Ce qui nuit peut-être le plus à cette antique cathédrale, c'est un petit air neuf et propret que lui a donné la res-

Digitized by Google

tauration qu'elle a subie en 1860. Et à ce sujet, nous allons sans doute étonner bien des lecteurs en leur apprenant que cette réparation, qui a coûté deux millions cinq cent mille francs, a été effectuée aux seuls frais de M. Guiness. Qui est M. Guiness? dira-t-on ; quel est ce richissime seigneur qui peut entreprendre de tels travaux? M. Guiness est tout bonnement un brasseur, colossalement riche et qui s'est donné le luxe de cette petite dépense.

Il faut bien avouer que le sentiment qui me saisit ne fut pas positivement l'admiration ; dans le fait de M. Guiness je vis beaucoup plus de vanité que de générosité véritable, et je me demandai s'il n'y eût pas eu plus de grandeur et une utilité plus immédiate à consacrer ces deux millions et demi au soulagement des misères effroyables que je venais de côtoyer, que de les employer à nettoyer ces pierres ? Certes, j'aime les arts, et les monuments qui les révèlent excitent mon enthousiasme et mon admiration. Mais les monuments sont le luxe d'un peuple, et je tiens que quand le nécessaire manque à la grande majorité des hommes, jeter des sommes énormes en ces constructions, c'est aller à rebours de ce qui est bien et juste, et c'est faire preuve de plus d'orgueil que de générosité. Devant cette cathédrale ainsi réparée par M. Guiness, et tout autour de laquelle tant de hideuses misères, s'étalent, je songeai aux grandes paroles de Chateaubriand qui, dans un moment où la passion royaliste s'éteignait quelque peu, s'écriait : « Un temps viendra où on ne voudra plus croire qu'il fut une société où quelques-uns accaparaient toute la fortune publique, pendant que la masse n'avait même pas de pain. »

Rien de plus insupportable que le dimanche dans une ville anglaise. Le mieux est de la fuir, et, quand le temps le permet, d'aller à la campagne. Je m'en fus donc à Kingstown, très gracieuse petite ville située, je l'ai dit déjà, au sud-est de Dublin, sur la baie. Maisons de plaisance, villas, cottages, tout y est charmant. C'est le lieu de promenade des habitants de Dublin, le rendez-vous de la fashion. Mais, en tous pays, la mode a sa singularité. Ici, cette mode a prescrit qu'on prendrait pour but de promenade une longue digue, à moitié terminée seulement, et qui, toute encombrée encore de blocs de granit non taillés, s'avance à un mille dans la mer. C'est merveille que de voir se promener sur cette digue une foule de femmes, pour la plupart belles et élégantes. Pour siéges, elles ont ces blocs de granit et elles se posent au milieu de ce chaos les unes ici, les autres là, véritables fleurs autour desquelles voltigent, comme des papillons, de jolis messieurs fort empressés. Robes longues, jupes à traînes, soie, velours, satin, gaze, dentelles, tout est à flot et la brise de la mer se joue mollement en ces étoffes

Digitized by Google

fastueuses. Et moi je m'en allais assez tristement parmi ces sourires et ce luxe, car je me rappelais ce que j'avais vu le matin, et, en présence de ce contraste si violent, d'une hideuse misère et d'un luxe, en vérité, très grand, je trouvais à tous ces élus de la fortune un visage bien calme, et l'air bien exempt de soucis. Il est donc vrai que l'esprit, sinon le cœur, s'habitue à tout, et que le voisinage constant d'une pauvreté si cruelle finit par ne plus troubler les âmes. On se trompe facilement soi-même avec ce sophisme qui consiste à dire que les inégalités sociales sont dans l'humanité ; que ce sont de vaines utopies que de prétendre les effacer ; que la religion elle-même reconnaît, proclame, consacre la pauvreté. Et là-dessus, comme on se persuade qu'on n'en est point la cause, comme on se dit qu'après tout, cesser de jouir ne sera pas faire que les pauvres aient les jouissances dont on se privera, on s'engourdit en son moelleux égoïsme, on s'y endurcit même un peu, et on vit tranquille auprès de ces souffrances en se disant : Qu'y puis-je ? L'Irlande est la patrie de Malthus !

Il me souvenait bien d'avoir vu, sur le corps de pauvres filles du quartier des Liberties, des robes de soie qui avaient dû faire cette promenade de Kingstown, aux temps passés. Mais combien maintenant trouées, usées, salies, sans couleur, à force de s'être traînées dans le ruisseau, de s'être frôlées le long des murs humides ! Je ne sais rien de plus navrant que la vue de ces toilettes défraîchies, descendant sur les épaules de malheureuses femmes qui les traînent dans toutes les fanges. L'Angleterre offre, plus que partout ailleurs, de tels spectacles.

Je me tirai vite de ce milieu brillant et m'en fus, par le bord de la mer, jusqu'à Dalkey. Le pays est pittoresque ; à gauche, la mer qui se brise parmi les rochers au milieu desquels on a installé de petits établissements de bains de mer. L'eau y est d'une extrême limpidité. Un grand nombre de baigneurs s'ébattaient, ce jour-là, sur les plages ; les rochers étaient couverts d'hommes nus dont les vêtements flottaient, retenus par des pierres, sur toutes les pointes rocheuses ; cela donnait un aspect de grande animation à cette côte. A droite s'étagent des collines verdoyantes. La plus remarquable est Killiney-Hill, dont la hauteur est d'environ quatre cent cinquante pieds, et d'où la vue est magnifique. J'en fis l'ascension malgré la chaleur, et je fus bien récompensé de ma fatigue. A droite la mer d'Irlande, ce jour-là encore, calme et bleue ; en face la baie de Dublin, qui s'arrondit en courbe gracieuse ; au fond, à gauche, la grande ville se dessine dans la brume. De l'autre côté et en face de Killiney, Howth et sa colline qui lui fait vis-à-vis et qui marque l'extrémité septentrionale de la baie. Une multitude de villes et

Digitized by Google

villages, des digues, des ports, des fanaux, des navires, des bateaux à vapeur en grand nombre, animent cette baie, une des plus belles qu'on puisse voir. Du côté de la terre, une campagne ondulée, fertile; quelques montagnes plus hautes à l'horizon, celles de Bray et Wicklow dont les sommets apparaissent au loin. Tel est le panorama qui se déroule du haut de la colline de Killiney, et il est vraiment grand et beau.

II

L'impression que je ressentis le lendemain, en parcourant Dublin, ne différa pas essentiellement de celle que j'avais éprouvée le dimanche. On s'aperçoit vite, en cette ville, qu'il y a quelque chose de gêné, d'attristé. A l'exception de quelques rues telles que Grafton-Street, Dame-Street, Westmoreland, sur la rive droite, Sackville-Street sur la rive gauche, le reste est calme; on n'y sent point la séve abondante, la vie active qui frappe tout d'abord dans les grandes villes anglaises. Cela se comprend sans peine : longtemps opprimées, ruinées, l'Irlande et sa capitale ne se sont point relevées encore. Point de grande industrie, point de grande vie commerciale, excepté à Belfast. Il en résulte presque partout quelque chose de morne qui saisit vivement. Nous pouvons citer à l'appui de nos observations des statistiques d'une éloquence extrême. Depuis trente ans, la population décroît constamment tant en Irlande que dans sa capitale. Celle-ci a perdu six mille habitants depuis 1851, et le nombre tend à décroître de jour en jour. Pour l'île entière, le fait est bien plus frappant; la diminution de la population a été, en vingt ans, de *deux millions et demi d'habitants*, disparus par l'émigration ou la mortalité. C'est là un chiffre effrayant; deux millions et demi sur huit millions d'hommes, le tiers d'une population qui s'évanouit. C'est, dit-on, la famine des pommes de terre. Il y a autre chose, il y a un vice radical, absolu, car cette décroissance de population continue et devient presque un fait normal. L'Irlandais misérable meurt ou s'en va. Voilà deux mots qui doivent tinter comme un glas sinistre aux oreilles des hommes d'Etat anglais.

On a cru que tout avait été fait pour l'Irlande quand on lui eut donné la Constitution anglaise, avec toutes les libertés qu'elle comporte, et il faut reconnaître qu'elles sont larges. Mais il faut bien reconnaître aussi que, si la longue oppression exercée contre les catholiques a cessé, que si on a étendu à l'Irlande la plupart des droits dont jouissent les citoyens anglais, on a laissé attachées à son flanc deux plaies qui la rongent, et qui, en dépit de toutes les libertés, ne

Digitized by Google

lui donneront que la faculté de gémir et de se plaindre, sans que la guérison puisse venir d'elle-même. La guérison! L'Angleterre la tient entre ses mains, et l'Angleterre seule peut appliquer le remède efficace. En ce moment, on peut le dire, l'Irlande ne peut rien pour elle-même.

On nous pardonnera peut-être d'esquisser en quelques lignes la lamentable histoire de cette île depuis le jour où l'Angleterre l'a réduite, non à l'état de conquête, mais de vassalité. Mais cette étude nous paraît absolument indispensable pour faire apprécier sa situation actuelle. Il est établi que, dès la plus haute antiquité, l'Irlande avait atteint un degré de civilisation plus élevé que la plupart des peuples qui l'avoisinaient. Placée sur la grande route que les Phéniciens suivaient, elle fut de bonne heure visitée par eux; des savants ont beaucoup insisté sur ce point que les institutions, les mœurs et la langue de l'Irlande avaient une grande affinité avec les institutions, le langage et les mœurs des Phéniciens. Des recherches curieuses ont été faites, et ont amené des résultats fort étranges, et qui donnent un grand caractère de probabilité à l'origine que les Irlandais s'attribuent. Sans entrer en de longs détails sur les conformités de coutumes, les fontaines sacrées, les adorations sur les montagnes, etc., il suffira peut-être de citer un fait remarquable qui établit que le langage parlé en Irlande avait, avec le phénicien et l'hébreu, une ressemblance fort extraordinaire.

Plaute, dans sa comédie du *Pœnulus*, fait paraître sur la scène le Carthaginois Hannon qui s'exprime en sa langue et prononce un discours de seize vers dont voici les premiers :

Yth al o nim vua lonuth si corathissi mar com syth
Chim lach chunyth mum ys tyal micthii bari imischi
Lipho can Htayth by mithii ad ædan binuthii
Byr nar ob syllo homal; o nim! Ubymis iserthoho.

Voici maintenant les mêmes vers écrits en ancienne langue irlandaise. Qu'on compare et qu'on juge si le rapport n'est point frappant :

O all nim n'iathnath! lonnaith so cruidhse me com sith
Chainig lach chimithe, is toil muini beiridh mioch liar moschith
Liomtha can ati bi mitche ad eadan beannaithe
Bior nar ob siladh umhal; o! nimh! ibhim a frotha!

La traduction dans les deux langues donne ce qui suit :

« O puissante divinité de ce pays, calme mon esprit agité. Soutien des faibles captifs, que ce soit ta volonté de me servir de guide à la recherche de mes enfants. Puisse-t-il arriver que mes prières soient

Digitized by Google

accueillies par toi ; fontaine qui ne refuses pas de couler pour le pauvre, que ne puis-je boire de tes eaux ! »

On a comparé ainsi tous les vers de la série ; le rapprochement donne le même résultat, et il faut avouer que cette expérience prête un fondement véritable à ceux qui veulent que l'Irlande, anciennement civilisée, ait été, sinon peuplée, du moins colonisée par les Phéniciens.

Toujours est-il que, bien longtemps avant l'invasion ou plutôt l'intrusion de l'Angleterre dans les affaires de l'Irlande, celle-ci avait sa civilisation propre, son langage poli, sa poésie, ses bardes, dont nous aurons à parler plus tard, et qu'elle était, sur ce point, de beaucoup en avance sur sa voisine. Par malheur, elle était divisée, non-seulement en quatre grandes provinces, mais en une multitude de petites principautés en guerre constante les unes contre les autres. L'esprit féodal y régnait à outrance, et les guerres entre petits souverains ravageait le pays. On peut dire avec certitude que, quand les fils d'une même nation se déchirent entre eux, cette nation est bien près de perdre son indépendance. C'est ce qui arriva.

Ici, comme partout, deux choses apparaissent inévitables dans les querelles du moyen âge : la femme, prétexte à guerre ; l'église romaine, moyen et appui. Henri II régnait en Angleterre, et depuis longtemps son attention avait été attirée par la situation agitée de l'Irlande. Cette proie le tentait, et dès 1156 il avait obtenu du pape Adrien III une bulle qui l'investissait du royaume d'Irlande et l'autorisait à s'emparer de l'île *pour la purger de l'irréligion qui y régnait.* Il est vrai que le pape n'était point désintéressé et ne donnait pas l'Irlande ; il la vendait, car la bulle stipulait que le roi lui paierait, chaque année, *un sou* par chaque maison. A cette époque les papes vendaient les royaumes moyennant une redevance : cela semblait naturel. Mais ce qui peut, aux jours où nous sommes, paraître étrange, c'est que l'Irlande catholique ait été, au temps jadis, livrée à l'Angleterre par un pape. Ce pape était Anglais, il est vrai. La source des maux de cette nation provient donc du chef même de son église.

La raison alléguée dans la bulle était l'irréligion de l'Irlande. L'Irlande, convertie au christianisme par Colomb-Kill, St-Colomban, avait fait de rapides progrès en cette religion ; mais elle avait toujours vécu dans une certaine indépendance de la papauté, ce qui porta celle-ci à la livrer à l'Angleterre, alors fidèle au Saint-Siége, pour la faire rentrer au giron commun. Depuis lors, l'Angleterre se sépara de la communion romaine, et l'Irlande à son tour lui resta attachée, moins peut-être par amour absolu du catholicisme, que par haine de ses oppresseurs. Et voilà comment l'Angleterre pro-

Digitized by Google

testante domine sur la catholique Irlande; l'Eglise romaine a contribué à ce résultat pour sa grande part.

La bulle donnée, il fallait un prétexte; ce n'est jamais chose difficile à trouver; mais Henri II avait beaucoup à faire sur le continent, où le retenait une guerre acharnée contre la France. Cependant une véritable anarchie régnait dans l'île, les princes se déchiraient entre eux. L'un d'eux, Dermod du Leinster, arriva à Breffney, chassa O'Ruare qui y commandait, et enleva sa femme Dervorghal. Le prince, dépossédé de son domaine et de sa femme, implora l'assistance d'O'Connor, roi de Connaught qui, à son tour, chassa Dermod. Celui-ci, par un sentiment de lâcheté assez commun au cœur des petits tyrans, résolut d'aller chercher du secours à l'étranger. De là l'origine des maux de l'Irlande. Il fut au pays de Galles, intéressa à son sort le fameux Strongbow, fils du comte de Pembroke; puis il alla en Guienne solliciter l'autorisation du roi, et l'invasion de l'Irlande fut résolue. Strongbow y entra le premier; le roi vint ensuite, et, à la faveur des dissensions intestines, il ne leur fut pas difficile d'y établir la suzeraineté de l'Angleterre. La plupart des petits chefs se courbèrent tristement sous ce joug, et il est fâcheux de voir et d'avouer qu'aucune résistance sérieuse ne fut tentée. Ainsi, la division d'une part, de l'autre l'ambition de Rome, livrèrent l'Irlande à l'Angleterre.

Celle-ci, d'abord, laissa une apparente indépendance aux chefs qui, bien longtemps, continuèrent à se déchirer entre eux; elle exerçait une suprématie de jour en jour plus grande, en vertu de l'acte conclu en 1171, entre Henri II et les princes irlandais, mais elle ne possédait réellement en propre que quelques comtés. Henri VIII, lorsqu'il établit sa réforme, voulut l'étendre à l'Irlande; il y éprouva une invincible résistance, et on peut dire que c'est de cette époque que date réellement la haine qui sépare les deux peuples, et qui a pris naissance dans une suite de persécutions inouïes. Les révoltes et les guerres qui se succédèrent amenèrent la défaite des Irlandais, et l'Irlande, après la bataille de Bellahoe, fut définitivement érigée en royaume sous le sceptre anglais. Là encore, comme du temps de Henri II, la plupart des chefs s'empressèrent d'accourir au devant du joug étranger, sans stipuler assez pour leur indépendance et celle de leurs peuples.

Il est à remarquer que lorsqu'un peuple tombe dans l'esclavage ou l'avilissement, il y a toujours beaucoup de sa faute ou de la faute de ceux qui sont chargés de le gouverner, et cette faute pèse lourdement et longtemps sur ses destinées. Cette remarque est à sa place justement à cause de l'Irlande. Ses meilleurs défenseurs l'abandonnèrent à cette époque, et stipulèrent pour eux et non pour

Digitized by Google

la nation. Il n'est pas jusqu'à O'Neil, le chef des insurgés, qui ne se soumît et se laissât faire comte de Tyrone. Mais le peuple, lui, ne reçut rien qu'une aggravation de charges.

Le règne d'Elisabeth apporta son contingent de maux à l'Irlande, qui, se révoltant contre un despotisme odieux, fut, une fois encore, vaincue et rançonnée, Mais l'époque désastreuse entre toutes est celle de Cromwell. Déjà, sous le règne de Charles Ier, une révolte terrible des habitants de l'île avait appelé sur eux les vengeances de l'Angleterre. Qui n'a ouï parler des massacres du 22 octobre 1641, espèce de vêpres siciliennes qui coûtèrent la vie à quarante mille Anglais? On reproche amèrement aux Irlandais ces meurtres abominables. Certes, il serait insensé de les vouloir excuser, mais cinq cents ans d'oppression, de spoliation ne semblent-ils pas, dans une certaine mesure, les faire concevoir? Si le peuple d'Irlande était grossier, barbare, sans morale, sur qui donc en devait retomber la responsabilité?

Ici se place le fait capital d'où provient la misère actuelle de l'Irlande. Après le supplice de Charles Ier, quelques royalistes se réfugièrent en Irlande et cherchèrent à y exciter un soulèvement général. Nommé lord-lieutenant par le Parlement, Cromwell se rendit dans l'île, prit Drogheda, Wexford; des cruautés inouïes furent commises, le sang coula à flots. L'île encore une fois se soumit (1650). Mais voici les représailles anglaises : on bannit tous les officiers catholiques qui, emmenant leurs familles, entrèrent au service des différents Etats de l'Europe; ainsi émigrèrent plus de quarante mille citoyens. Un grand nombre d'hommes, de femmes, d'enfants furent embarqués pour les Indes. Tous les catholiques reçurent l'ordre, sous peine de mort, de se retirer dans Connaught, derrière le Shannon. Quiconque franchissait la rivière pouvait être tué. Le sol des trois provinces Ulster, Munster et Leinster fut partagé, vendu, donné soit aux membres du Parlement anglais qui avaient voté la guerre, soit aux négociants qui avaient avancé l'argent pour la faire, soit aux soldats que l'avaient soutenue. Jamais spoliation plus grande n'avait été commise. C'était la mise au ban de tout un peuple; c'était donner le sol de l'Irlande non à l'Angleterre, mais aux Anglais, ce qui n'est pas la même chose. L'Angleterre pourrait rendre aujourd'hui, les Anglais ne le veulent point.

Réduits au désespoir derrière le Shannon, les Irlandais, dépouillés, se formèrent en bandes pour inquiéter les spoliateurs; de là pillages, déprédations, massacres; de là un état de perpétuelle agitation, de haines ardentes et de vengeances atroces des deux parts : le catholicisme proscrit et persécuté, le patriotisme puni de mort; un grand nombre sortirent encore de l'île infortunée et s'en allèrent sur le continent.

Digitized by Google

C'est de cette époque que date l'établissement, en France et en Espagne, de nombreuses familles Irlandaises, dont quelques-unes sont devenues illustres, et parmi lesquelles il convient de citer les Fitz-Gerald, O'Donnell, Dillon, D'Alton, Lauriston, Walsh, Wallis, Mac-Donald, Lally Tollendal, Cruice, Mac-Mahon, dont les noms sont populaires parmi nous.

Ce qui précède suffira sans doute pour indiquer les sources de l'antagonisme de l'Irlande et de l'Angleterre, et les difficultés d'une réconciliation, d'une union véritable avant que l'immense spoliation de 1650 n'ait été rachetée par des mesures réparatrices. Depuis cette époque, l'Angleterre a vainement tenté, par les efforts souvent les plus louables, de s'attacher l'Irlande. Elle n'y est point parvenue, elle n'y parviendra pas tant que des citoyens anglais résidant en Angleterre, posséderont les trois quarts du sol de l'Irlande. Que résulte-t-il de cet état de chose? C'est que les Irlandais, étrangers sur la terre de leur île, y foulent un sol qui n'est plus à eux. En vain leur donnera-t-on la liberté, ils ne s'en serviront que pour maudire la race qui les a spoliés, ruinés, réduits à la misère. D'autre part, les faire taire, c'est ajouter une souffrance de plus. Voilà l'alternative ; elle est grave, et il est concevable que l'Angleterre hésite et se trouble en présence de la voie qui doit l'en dégager.

Pour donner une idée des lois que l'Angleterre imposait autrefois à l'Irlande, voici quelques-unes des dispositions adoptées sous le règne de Guillaume : — Si la femme d'un catholique se déclarait protestante, son mari était forcé de lui fournir les moyens de vivre séparément, et la loi lui transférait la garde de la tutelle des enfants. Si le fils aîné d'un catholique se faisait protestant, le père était privé de ses droits de propriété, lesquels étaient transférés au fils converti, tandis que le père n'était plus considéré que comme le tenancier. — Si un catholique achetait une propriété, tout protestant était autorisé par la loi à en prendre possession et à jouir de l'acquisition. Tout catholique, en un mot, perdait ses droits de propriété, il ne pouvait être membre d'aucune corporation, d'aucune assemblée. On avait enlacé les Irlandais en un réseau dont les mailles étaient si serrées qu'ils n'avaient d'autre alternative que de se convertir ou de se résigner à la confiscation, à l'exil ou à la mort.

Grâce au ciel, les progrès de la civilisation ont fait abroger ces lois iniques ; mais ce qui subsiste, c'est la situation que nous avons signalée, cause de souffrances et de misères inouïes. De nombreuses révoltes sont venues encore affliger l'Irlande, depuis 1650 jusqu'à l'époque de l'union des Parlements, obtenue en 1801, par l'intimidation et la corruption. Cette union eut pour résulat d'assimiler à peu près complétement l'Irlande à l'Angleterre, comme

Digitized by Google

législation, mais elle ne porta aucun remède au vice radical de la constitution de la propriété foncière, ni à l'état de la double église qui appauvrit les populations de l'île. Et depuis lors des soulèvements périodiques viennent encore rappeler à l'Angleterre et au monde entier que le problème n'est pas résolu.

Nous aurons souvent occasion, dans le cours de cette étude, de revenir sur cette situation, et, après en avoir esquissé les causes et les origines, d'en montrer les effets désastreux. C'est assez, pour le moment, nous arrêter sur ce sujet ; il convient de reprendre notre course à travers ce pays si intéressant et si infortuné.

III

En fait de monuments, Dublin est plus que pauvre. Les statues y sont d'une médiocrité désespérante, et, entre toutes, celle de je ne sais quel Guillaume, érigée sur le collége Green, et représentant le roi roide, campé sur un cheval de bronze à rênes dorées, informe d'ailleurs comme les chevaux de bois des jeux de bagues. Une telle statue est en tous points indigne de la place qu'elle a la prétention d'orner. Cette place, en effet, ne manque pas de caractère. Deux monuments importants y ont leur façade, la Banque d'abord, et le collége de la Trinité ensuite. Le bâtiment qui sert de banque était autrefois le siége du Parlement d'Irlande avant 1801. La grande salle où est installée la caisse était le lieu des séances de la Chambre des communes. C'est là que fut discuté et voté l'acte d'union. Cette discussion ne présenta pas les mêmes péripéties, les mêmes ardeurs que celle qui, cent ans auparavant, avait eu lieu à Edimbourg ; dès longtemps l'Irlande était écrasée ; l'autorité du Parlement n'était que nominale, toute puissance venait de l'Angleterre. Cependant, de grandes voix s'élevèrent pour protester, et entre autres celles de sir Laurent Parsons, du duc de Leicester, de lord Charlemont, de Moira, de Grattan. Le bill d'union fut néanmoins voté le 13 juin 1800, et, sanctionné par le Parlement d'Angleterre, mis à exécution le 1er janvier 1801. En vertu de cet acte, l'Irlande est administrée par un lord-lieutenant nommé par la couronne d'Angleterre, et envoie cent cinq députés à la Chambre des communes. Mais, je le répète, cet acte a uni les administrations et non les peuples. Rien d'absolument remarquable dans l'édifice au point de vue de l'art.

Le collége de la Trinité, situé presque en face de la Banque, est un édifice d'aspect assez imposant ; de hautes colonnes corinthiennes, en pierre de Portland, ornent sa façade et supportent un fronton qui ne manque pas d'élégance. L'intérieur est parfaitement approprié à

Digitized by Google

sa destination. Un musée d'histoire naturelle fort intéressant, mais principalement consacré à la faune irlandaise, offre divers types d'oiseaux et d'animaux qui méritent d'être étudiés. La bibliothèque contient plus de deux cents mille volumes et une grande quantité de manuscrits importants, parmi lesquels il en est un attribué à saint Colomban, grimoire étrange, qui remonte au VIe siècle.

Il s'en faut de beaucoup que ce collége présente la même animation, la même ardeur au travail qui est propre à l'Université d'Edimbourg. La cause en est facile à déterminer. Ici, le protestantisme n'est pas la religion dominante, l'enseignement donné a toute la froideur correcte d'un enseignement officiel. Fondé par des bulles des papes Clément V et Jean XXII, au XIVe siècle, ce collége fut fermé sous Henry VIII, et ouvert de nouveau sous le règne d'Elisabeth; depuis lors, il a subi les vicissitudes de la politique, tantôt prospère, tantôt presque abandonné. En ce moment, il y règne une activité relative, mais on sent bien qu'il ne représente pas la source vive à laquelle devrait venir s'abreuver l'âme du pays. Il est y un peu comme un étranger.

L'Irlandais, cependant, est laborieux et chercheur; mais sa science est profonde plutôt que brillante, son travail est celui d'un bénédictin. Il apprend et retient ce qui est bien plutôt qu'il n'invente. Dès les temps les plus reculés, il apparaît tel aux yeux de l'Europe. L'impulsion avait été donnée par les apôtres du christianisme, les Patrick, les Colomban, les Gall, les Albuin, les Findall; mais l'esprit de ce peuple, plus porté à la spéculation théologique qu'à la méditation philosophique, plus ingénieux que pratique, s'égara souvent en de vaines dissertations religieuses, se fixant au présent, regardant le passé, le regrettant, plutôt que de tourner les yeux vers l'avenir. Travailleur infatigable, mais sur place, voilà son caractère principal. C'est ce qui le distingue des Anglais et des Ecossais dont la philosophie a toujours été en avant. L'Irlandais n'a pas l'esprit spéculatif ni créateur, mais simplement raisonneur. Il est facile d'en juger par la nuée de théologiens dont l'Irlande a inondé l'Europe au moyen âge. Il faut néanmoins leur rendre cette justice qu'ils ont été fort utiles, en ce temps-là, aux pays où ils se sont établis et auxquels ils ont, pour ainsi dire appris à lire. A cette époque la théologie était la seule science, toute science même; les Irlandais brillaient au premier rang; les noms de Clément et d'Albuin, que Charlemagne mit à la tête des universités de Paris et de Pavie; ceux de Colomban, qui fonda le monastère de Luxeuil; de Fursey, qui fonda celui de Lagny, de Scot Erigène, un des plus savants discoureurs du moyen âge, sont là pour témoigner de l'ardeur que les Irlandais apportaient dans les études religieuses.

Digitized by Google

Ils fondaient partout des colléges : en Espagne, à Salamanque; en Portugal, à Lisbonne ; en France, dans cinq ou six villes, Douai, Lille, Toulouse, Bordeaux, Paris ; à Rome, enfin partout. Mais si, d'une part, les Irlandais étendaient leur cercle d'action, de l'autre, sous l'influence théologique, leur science ne progressait pas, de telle sorte que des vingt-cinq colléges fondés par eux, trois à peine subsistent, et entr'autres le fameux collége des Irlandais, à Paris; encore celui-ci est-il plus connu par la singularité de sa situation au milieu du quartier des Ecoles, que par l'enseignement que l'on y reçoit et par les élèves que l'on y forme.

Donc l'Université protestante de Dublin est presque comme une étrangère en son pays; c'est dans tous les cas un objet d'envie et de répulsion pour les catholiques qui lui reprochent de ne subsister que de leurs dépouilles. Cette Université possède, en effet, le chiffre énorme de cinq millions de revenus, qui lui proviennent, pour la plus grande partie, des confiscations portées contre les monastères catholiques. Quand j'aurai dit que sur cinq millions et demi d'habitants que contient habituellement l'Irlande, il y a à peine sept cent mille épiscopaux protestants, on comprendra qu'un tel établissement mis à la disposition d'une telle minorité, ne peut pas remplir le but pour lequel il a été créé. Ce ne peut être qu'une éducation de luxe et d'exception au profit d'un petit nombre. Ce n'est pas que les catholiques ne puissent y être admis, mais on conçoit facilement que la ligne de démarcation si profonde tracée entre les deux religions leur en interdit l'accès presque absolument. Les catholiques ont d'ailleurs le collége de Maynoth, dont j'aurai bientôt à parler. D'autre part, les Irlandais protestants des grandes familles vont à Oxford ou à Cambridge prendre leurs grades.

Il résulte de ces circonstances que l'Université de Dublin au lieu d'être, comme celle d'Edimbourg, un foyer ardent de travail, de recherches, de science, a quelque chose de froid. Elle n'est guère, en effet, qu'un séminaire fréquenté assidûment que les jeunes gens qui y sont attirés par l'appât des bénéfices nombreux et des dotations dont elle dispose en faveur de ses gradués, véritables sinécures, puisque l'Eglise établie d'Irlande n'a que très peu de fidèles pour un clergé nombreux et bien rétribué.

C'est le lieu peut-être d'expliquer quelle est la situation religieuse de l'Irlande, situation étrange entre toutes, et l'une des causes principales de sa misère. L'île entière compte cinq millions huit cent mille habitants, dont quatre millions et demi de catholiques, sept cent mille protestants, le reste est presbytérien.

Or, l'Eglise protestante a établi son clergé comme s'il eût eu à pourvoir aux besoins spirituels de la population entière de l'île :

Digitized by Google

deux archevêques, l'un à Armagh, l'autre à Dublin; dix évêques et deux mille trois cents ministres de tous grades. Ce clergé a été richement doté soit sur les anciennes confiscations, soit sur les dîmes que sont obligés de payer *tous les habitants, à quelque communion qu'ils appartiennent d'ailleurs.* Il s'ensuit que la population catholique est contrainte d'entretenir de ses deniers ce clergé nombreux, qu'elle a d'autant plus en horreur que, repoussant ses soins spirituels, elle lui donne néanmoins son argent; et on sait que le clergé protestant est fort grassement rétribué. On prétend que le montant des dîmes et dotations atteint au chiffre énorme de soixante millions par an.

D'autre part, le clergé catholique compte quatre archevêques, vingt-trois évêques et deux mille trois cents prêtres.

Ce clergé, non rétribué par les dotations et les dîmes, doit vivre pourtant, et pourvoir aux frais de son culte. C'est donc une somme énorme qu'il faut encore demander aux fidèles. Ainsi, payer d'une part pour un culte qu'on ne pratique pas, de l'autre payer pour son propre culte, voilà la situation du peuple d'Irlande. On comprend de suite l'inconvénient matériel et moral d'un tel état de choses. A côté d'une église riche, d'un pasteur grassement payé et sans fidèles, une autre église dont le prêtre est obligé de demander de continuels sacrifices. Beaucoup sont forcés de faire payer l'entrée aux églises. J'ai essayé, pendant cette promenade faite un dimanche au matin, et que j'ai rapportée plus haut, de pénétrer à l'intérieur de quelques chapelles catholiques, et partout une bourse s'est tendue où j'ai dû déposer quelques pence, sous peine de me voir refuser l'entrée. Faut-il blâmer cette mesure? Comment l'oserait-on? Les prêtres catholiques n'ont pas d'autre ressource que celle-là; il est indispensable qu'ils en usent. Mais, voyez le résultat, au point de vue religieux; c'est que, quiconque ne peut payer n'entre pas en ces églises. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point, la conséquence en découle immédiatement. Il y a des milliers de catholiques, dans les villes surtout, qui n'ont jamais foulé les dalles d'une église, et dont l'âme est abandonnée à la plus hideuse misère morale, tandis que leur corps est en proie à la malpropreté physique. Placés entre deux religions, dont l'une leur répugne, et qu'ils repoussent parce qu'on veut la leur imposer, dont l'autre, précaire et pauvre, ne peut les recevoir ni les soulager, ces malheureux restent sans religion ou indifférents à l'une comme à l'autre, et sans enseignement moral, vont se dégradant de plus en plus.

Les presbytériens ont aussi leur clergé, qui compte environ sept cents membres, de telle sorte que la malheureuse Irlande, pour une population de moins de six millions d'habitants, doit nourrir six ar-

Digitized by Google

chevêques, trente-trois évêques et cinq mille trois cents prêtres de tout grade et de toute religion. Si l'on mesurait le bien-être moral d'une population aux soins religieux qui lui sont prodigués, celle-ci devrait être la première et la plus prospère. D'où vient pourtant qu'elle est à tous points de vues si pauvre et si misérable? Il suffit à tout esprit impartial de donner à cet état de choses une minute de réflexion pour le comprendre et le déplorer.

IV

Il n'est point de ville anglaise qui n'ait son monument à Nelson et à Wellington : c'est de rigueur, et Dublin, j'entends le Dublin officiel, n'y a point manqué. On dirait vraiment que l'Angleterre n'a produit que ces deux hommes, tant elle en abuse. Nelson a le privilége des colonnes, Londres, Edimbourg, Dublin ont la leur. Celle de Dublin s'élève à la gloire du vainqueur de Trafalgar, dans Sackville street, la plus grande, la plus large, sinon la plus belle rue de la rive gauche. On vous apprend avec orgueil que cette colonne, surmontée de la statue de Nelson, a coûté cent soixante quinze mille francs. C'est une habitude qui dégénère en manie, que de mettre toujours, en Angleterre, le prix d'un monument en quelque sorte sur la porte d'entrée, comme si sa valeur artistique devait se mesurer à la somme qui a été dépensée pour le construire. Le monument de Wellington, qui a coûté, lui, cinq cent mille francs, est situé dans le parc du Phœnix, délicieux jardin, qui sert de promenade aux habitants de la ville. L'Irlande a pourtant produit quelques hommes d'un rare mérite et d'un grand caractère, dont on ferait bien de garder la mémoire, Sans compter O'Connell, qui attend toujours son monument à l'entrée de Sackville, en face du pont de Carlisle, monument depuis longtemps en projet, et dont la place est indiquée par un écriteau, n'a-t-elle pas Swift, le malin chanoine, l'auteur si populaire de *Gulliver* et de pamphlets si célèbres? N'a-t-elle pas Burke, Sheridan et tant d'autres? Mais ici comme partout, il y a un enthousiasme officiel qu'il faut subir. On souscrit à ces monuments avec une spontanéité qui ressemble beaucoup à celle que caractérisait ainsi devant nous le spirituel administrateur d'un grand établissement public, qui, à propos de je ne sais quel événement, faisait préparer des lampions en disant : nous attendons l'ordre pour illuminer *spontanément*.

En considérant les monuments de Dublin, on est bien forcé de constater leur pauvreté architecturale; la plupart sont des pastiches. L'Angleterre aime beaucoup l'art grec; certes, cet amour est

Digitized by Google

louable ; mais si l'architecture grecque convient, sous un ciel toujours pur, à des édifices en marbre, que le temps et le soleil colorent et estompent délicieusement, combien différentes sont les conditions architecturales sous ces latitudes où la pluie et la boue règnent presque souverainement; où la pierre, sous la double action du climat humide et de la fumée de charbon de terre, se délite et noircit. Voyez ces frontons et ces colonnes corinthiennes, ioniques, doriques : au lieu d'avoir la grâce et la sveltesse naturelles à ce genre d'architecture, elles apparaissent noires, sombres, lourdes et nullement imposantes. Il faut approprier la construction d'un édifice à l'usage auquel il est destiné et aux exigences du climat. A ce point de vue, on peut dire que l'Angleterre n'a point d'architecture propre. La plupart de ses monuments sont des copies de temples grecs ; ses châteaux sont des réminiscences, souvent charmantes, il est vrai, et très réussies, des castels du moyen âge. Mais rien d'inventé, rien de trouvé, rien d'approprié à sa situation sous une latitude froide et pluvieuse. Cette observation s'applique à l'Irlande. Le collége de la Trinité, façade à fronton et à colonnes corinthiennes; le palais des Quatre-Cours, siége des chambres de justice sur le quai du Roi, temple à fronton et à colonnes corinthiennes; la Banque, ancien Parlement, portique à colonnes d'ordre ionique; la Poste, colonnade d'ordre ionique. C'est beaucoup de colonnes, sans doute; mais nulle part un édifice original, appelant le regard et apprenant au visiteur qu'il est en un pays du Nord, ayant ses mœurs, ses aptitudes spéciales! ce que l'on y voit peut être vu aussi bien à Liverpool, à Birmingham ou en toute autre ville, souvent même en France où la manie de ces copies a travaillé, pendant un temps, nos architectes.

Donc, comme monuments, rien à Dublin, rien en Irlande, à l'exception de quelques vieilles églises et d'anciens châteaux ; point d'architecture, disette d'idée là comme chez nous, rien de spécialement approprié au climat, rien qui puisse retenir et fixer l'attention du visiteur. Copies froides et incorrectes, rien autre chose. Il n'est pas jusqu'aux gares de chemins de fer qui ne se soient ainsi habillées. Celle du chemin du sud-ouest a sa colonnade corinthienne sur une façade d'ordre toscan. J'espérais que le château de Dublin me montrerait, du moins, quelque chose d'original ; les châteaux de ville sont, en général, des constructions pour ainsi dire nationales, appropriées aux besoins et au génie du peuple qu'ils doivent protéger. Dublin, qui a subi de nombreuses vicissitudes, souvent assiégé, saccagé, pris, repris, devait avoir, selon nous, un château curieux à visiter. Eh bien ! point du tout, c'est un amas de bâtiments sans grandeur, sans style, sans beauté. De l'intérieur, rien à dire; ce sont

Digitized by Google

toujours les mêmes appartements d'Etat, les mêmes décorations fastueuses et le plus souvent sans goût.

Errant ainsi au hasard, par les rues, nous nous trouvâmes près du grand canal, non loin de Glondalkin, où se dresse l'une de ces fameuses tours rondes qu'on retrouve assez fréquemment en Irlande et qui font le désespoir des antiquaires. C'était une curiosité véritable et le seul monument ayant une saveur originale ; nous le visitâmes avec intérêt et avec le respect dû aux débris vénérables des siècles écoulés. L'origine de ces tours, leur destination a donné lieu à des discussions, à des disputes passionnées car on sait que l'archéologue se passionne vivement. Qui a construit ces tours ? à quoi servaient-elles ? à quel siècle remontent-elles ? Les uns disent : elles sont antérieures à l'ère chrétienne, et de ce nombre sont M. et Mme Hall, qui prétendent que ce furent jadis des temples consacrés au culte du feu. Ils fondent leur opinion, notamment sur ce fait qu'on ne retrouve nulle part semblables constructions, sinon dans les Indes où elles servaient aux adorateurs du feu. Des dessins rapportés par Hyde offrent, en effet, assez de ressemblance avec ces tours. Il est à remarquer que le nom de quelques-unes fait allusion au feu. M. O'Brien, dont la Notice a été couronnée par l'Académie de Dublin, les considère comme l'œuvre d'une race païenne, d'origine orientale, qui aurait jadis habité l'île. Des légendes irlandaises attribuent la construction de beaucoup d'entre elles au géant Goban-Saer, très populaire en Irlande. D'un autre côté. M. Petrie, dans un Mémoire également couronné par l'Académie, soutient que ces tours sont de construction bien plus récente, et ont été élevées pour servir de beffrois, de lieux de refuge et de dépôt pour le trésor des églises. On voit donc que les savants eux-mêmes sont loin d'être d'accord, et ce n'est pas nous qui prétendrons les y mettre.

La tour ronde que nous avions sous les yeux à Glondalkin, et qui est loin d'être une des plus intéressantes de l'île, qui en renferme encore quatre-vingts environ, présente un aspect assez bizarre, et qui, en effet, déroute un peu les conjectures. Toutes ont, d'ailleurs entre elles, une grande ressemblance. Celle de Glondalkin a quatre-vingt-dix pieds de hauteur, et il n'y en a point qui dépassent cent pieds. Bâtie en pierres d'un pied carré chacune, elle a un diamètre de quinze pieds environ. L'épaisseur moyenne des murs est de trois pieds. A environ quinze pieds au-dessus du sol est une porte à laquelle aucun escalier ne fait accéder ni à l'intérieur ni à l'extérieur. Il n'y en a même aucune trace, de telle sorte qu'il est douteux qu'aucun escalier ait jamais existé [1]. La base est solide ; l'extrémité supé-

[1] L'escalier qui existe aujourd'hui n'a été construit que depuis quelques années seulement.

Digitized by Google

rieure est terminée par une toiture conique au milieu de laquelle est une ouverture pour laisser pénétrer la lumière à l'intérieur. Presque toutes les tours rondes d'Irlande sont bâties sur le même modèle; la plupart ont, au-dessous de la toiture, quatre ouvertures correspondant aux quatre points cardinaux.

Quelle que soit l'époque de la construction de ces singuliers monuments, il est clair qu'ils indiquent, chez le peuple qui les a édifiés, une civilisation déjà avancée. Quant à leur destination, il est malaisé de s'en rendre compte. Temple païens, beffrois chrétiens, nul ne le sait, et le champ reste et restera longtemps ouvert aux conjectures. Ils sont, toutefois, une des singularités de l'île, et apparaissent là comme les sphinx égyptiens, témoins muets des générations passées et que le présent interroge en vain.

V

Dublin, le soir, n'est pas très gai; les magasins ferment de bonne heure; pas plus que dans les villes anglaises, il n'existe de cafés, tout est clos; peu de promeneurs, sinon une multitude de pauvres filles que la misère pousse au dehors, et quelques ivrognes sortant des *bar-rooms*. Il est effrayant le nombre des malheureuses que la misère jette au Minotaure. Misère, froid et faim, voilà les recruteurs de cette triste légion, plus nombreuse encore à Dublin qu'en aucune autre ville, et qui n'attend même pas le soir pour envahir les rues. Dès l'après midi, Grafton-Street, Dame-Street et bien d'autres rues les voient pulluler. Quel remède à ce mal? Pas de travail pour les filles et les femmes, pas d'industrie sérieuse qui les occupe; quelques fabriques de guipures seulement, et encore en nombre insuffisant; d'autre part, deux spectres hâves, je l'ai dit, le froid et la faim. C'est pitié que de heurter à chaque pas ce vice presque inconscient de lui-même. Et ici je ne puis résister à rapporter une réponse qui m'a été faite, au coin de Grafton, par une pauvre fille couverte de haillons, sale à faire frémir, mais jeune, fraîche et belle sous ses guenilles et malgré ses cheveux en désordre.

Elle tirait de l'eau à une fontaine près du collége de la Trinité et considérait deux jeunes femmes, d'une vertu plus que douteuse, fort galamment attifées et qui passaient sur le trottoir opposé. Assistant à cette scène muette, je m'approchai de la pauvre fille et lui dis :

« Vous préférez, n'est-ce pas, rester pauvre et vertueuse que d'imiter ces filles? »

Elle me lança un regard d'une sinistre étrangeté, et d'une voix saccadée me répondit vivement :

Digitized by Google

« Ah ! si seulement j'avais une robe !.... »

Ce mot, je l'avoue, me glaça. J'avais cru, naïf, à la vertu défiant la misère, et voici que je comprenais que si cette fille restait honnête, c'est parce que le premier objet nécessaire au triste métier dont il est question lui manquait. Il y a là l'indice d'une situation qu'on ne saurait assez déplorer. Toute morale, tout scrupule est banni. Sortir de la fange physique pour rentrer dans la fange morale, voilà l'ambition de cette pauvre fille et de bien d'autres sans doute, qui y parviennent tôt ou tard.

Puisque nous parlons ici de l'état moral d'une partie de la population de Dublin, peut-être n'est-il pas hors de propos d'examiner, d'après les statistiques judiciaires, la situation au point de vue de la criminalité ; on aura ainsi le niveau de la moralité générale. Toutefois, qu'on ne croie pas que, citant ces chiffres, officiels d'ailleurs, nous entendions incriminer l'Irlande ! c'est plus haut que la responsabilité d'une telle situation remonte, et nous tâcherons, dans la suite de cette étude, d'établir à qui réellement appartient cette responsabilité.

Voici ce que dit la statistique criminelle de Dublin pour l'année 1864 : Il y eu, pendant cette année, cinquante mille personnes traduites devant la justice. Or, si l'on veut bien considérer que la population de la ville ne dépasse pas deux cent cinquante mille habitants, on demeurera stupéfait en présence du chiffre énorme des poursuites. Un tiers des délits a pour cause l'ivrognerie et le vagabondage, deux délits fréquents, surtout dans les pays pauvres et à moralité douteuse. Six mille personnes ont été prévenues de désordre et rebellion ; trois mille deux cents accusations portent sur des cas de prostitution ; huit mille ont été traduits en justice pour offenses envers la police. La moitié des prévenus ont été condamnés à l'amende et *dix mille trois cents à la prison*[1].

Nous ne savons si quelques-uns des membres des nombreuses sociétés philanthropiques de l'Angleterre qui s'occupent des intérêts moraux des populations de leurs pays, si les hommes d'Etat anglais, si les ministres de la reine et la reine elle-même ont jeté les yeux sur ce tableau; mais il faut déclarer qu'en face de ces chiffres lamentables il y a de quoi faire réfléchir les âmes les plus indifférentes et faire taire les plus ardents enthousiasmes. Les hommes d'Etat anglais qui proclament la grandeur et la générosité de leur pays, qui se prétendent supérieurs en civilisation à tout autre peuple, ces hommes, disons-nous, n'ont qu'à tourner leurs regards vers la malheureuse Irlande, étudier les chiffres ci-dessus, ceux qui constatent

[1] *Freeman's Journal*, 30 août 1865.

Digitized by Google

la décroissance de la population; ils n'ont qu'à faire comme nous, se promener dans les quartiers misérables de Dublin et de Cork, au milieu de ces créatures hâves que la misère a pour ainsi dire rongées au physique et au moral, et ils reconnaîtront qu'il y a beaucoup à faire encore pour que l'Angleterre mérite les éloges qu'elle se décerne à elle-même par la bouche de ses orateurs et de ses journalistes, et qu'elle ait le droit de parler haut en faveur des opprimés. Elle s'expose à ce qu'on se retourne vers elle en lui conseillant de guérir d'abord ses propres plaies avant de s'occuper des misères d'autrui.

La loi sociale et divine est ainsi faite fort heureusement qu'on ne peut l'outrager impunément sans que, tôt ou tard, on n'expie la faute commise. Le droit méconnu se venge à son heure ; l'injustice commise ne se prescrit point ; il faut qu'un acte mauvais s'expie ou se répare. L'Angleterre en est là vis-à-vis de l'Irlande. Sous Cromwell, elle a confisqué ce pays, elle l'a spolié. Il y a longtemps de cela, on pourrait croire que la prescription est acquise. Point : la justice et le droit ne se prescrivent point ; ils sont éternels comme Dieu, dont ils émanent, et tôt ou tard il faut compter avec eux. Il n'y a point de puissance qui puisse s'y soustraire ; la puissance passe et le droit subsiste. Il ne suffit pas d'avoir cent mille baïonnettes, il faut encore avoir raison. Or, l'Angleterre n'a pas raison contre l'Irlande, et que ce soit d'une façon ou de l'autre, il faudra que l'Angleterre, si elle veut la paix à l'intérieur, si elle veut conserver la considération qu'elle ambitionne à l'extérieur, il faudra que tôt ou tard l'Angleterre compose avec l'Irlande et se l'attache définitivement par des mesures réparatrices.

Avant de quitter Dublin, il est utile peut-être de jeter un coup d'œil sur son industrie et son commerce. L'un et l'autre sont pauvres relativement. Comme la population, l'industrie décroît. On dirait qu'une main fatale pousse l'Irlandais à l'émigration, dépeuple l'île pour y implanter l'Anglais ; mais on ne réfléchit pas assez qu'il est impossible de chasser un peuple tout entier.

Nous avons visité l'ancien établissement pour le tissage des soies, fondé par M. Latouche, nous devrions dire la ruine de cet établissement magnifique. Ce Latouche était un Français que la révocation de l'édit de Nantes avait chassé de France. On sait qu'après cet acte d'intolérance un grand nombre de nos bons ouvriers quittèrent la France ; Latouche vint fonder à Dublin une manufacture pour le tissage de la soie, et l'un de ses descendants, en 1745, établit une manufacture modèle. Aujourd'hui, c'est une ruine. On dirait que rien ne peut prospérer sur ce sol. Les bâtiments de cette manufacture sont occupés actuellement par quelques pauvres tisserands. On sait

Digitized by Google

quelle est la réputation des popelines d'Irlande ; mais il s'en faut bien que leur fabrication soit demeurée ce qu'elle était autrefois. En 1800, elle occupait cinq mille cinq cents ouvriers ; aujourd'hui, elle en compte à peine cinq cents ; la fabrication des rubans occupait treize cents ouvriers, aujourd'hui cette branche d'industrie a disparu. De même pour les lainages ; au commencement du siècle, on comptait à Dublin deux mille cinq cents ouvriers pour cette industrie, aujourd'hui on n'en trouverait pas quatre cents. Il en est un peu de même en toute chose. L'industrie est tombée ; la raison en est simple et facile à déterminer. Est-ce que l'Irlande n'a pas toujours été l'ennemie ? est-ce qu'il ne fallait pas protéger la fabrication anglaise ? est-ce qu'il ne fallait pas que Manchester eût le monopole des soieries ? telle autre ville, des laines, et celle-ci des cotons, et enfin celle-là des rubans ? Si l'Irlande fabriquait ces articles, est-ce que l'Angleterre lui en eût vendu ? est-ce qu'elle ne lui eût pas fait concurrence sur les marchés étrangers ? Il fallait bien alors que l'industrie irlandaise tombât, surtout les industries qui étaient rivales des industries anglaises. On ne lui a laissé, comme nous le verrons plus tard, que le travail des matières propres à son sol, le lin par exemple ; mais il a fallu que tout le reste disparût.

C'est moins l'Angleterre d'aujourd'hui que nous accusons qu'un système ancien, longtemps impitoyablement appliqué. L'Angleterre actuelle a hérité, vis-à-vis de l'Irlande, d'une situation grave, déplorable. Il est juste de reconnaître et de proclamer qu'elle a fait beaucoup pour elle depuis le commencement de ce siècle, politiquement parlant, surtout au point de vue de l'émancipation des catholiques. Mais ce n'est pas tout, ce n'est pas assez. Cette île, ruinée dans sa population, dans son industrie, crie et se débat ; exploitée longtemps, opprimée, forcée de renoncer, au profit de l'Angleterre, à des industries qui l'eussent fait vivre, et nous le démontrerons péremptoirement par la suite, elle a pris contre celle-ci une haine qui ne sera vaincue que par les mesures réparatrices les plus radicales. Six cents ans de misère et d'oppression ont laissé au cœur des Irlandais un sentiment d'aversion que l'Angleterre peut chercher à atténuer, mais qu'elle ne niera point. Il ne suffit pas, quand on a ruiné un peuple, quand on détient encore son sol, de lui dire : sois libre ! il faut lui rendre ce qu'on lui a pris et le mettre à même de réparer ses pertes : c'est le seul moyen de se l'attacher, de le fusionner en soi. Toute répression de révoltes, toute condamnation de rebelles, toute indulgence même, n'y feront rien ; la situation persistera avec les causes qui l'ont fait naître et les fatales conséquences qu'elle engendre.

(*La 2e partie prochainement.*) AMÉDÉE MARTEAU

Digitized by Google

EXPOSITION

UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE

DE 1867

TRAVAUX DE LA COMMISSION GÉNÉRALE

DES DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER

DEUXIÈME PARTIE [1]

Dans notre premier article, nous nous sommes attaché à démontrer les services que les sociétés internationales de secours aux militaires blessés ont rendu, pendant les dernières guerres en Europe et en Amérique. Nous avons cherché à étudier leur organisation au moment de l'action. Les conférences internationales, dont nous avons donné le programme dans notre précédent travail, ont eu pour but d'étudier et de trouver les moyens à introduire dans la législation et dans l'organisation desdites sociétés, les perfectionnements dont l'expérience a démontré la nécessité.

[1] Voir la *Revue* du 15 juillet 1867.

Digitized by Google

Ces conférences ont eu lieu à Paris, du 26 au 31 août. Elles ont été composées des délégués des divers gouvernements et des représentants des différents pays où l'œuvre a pris racine. En l'absence de M. le général duc de Montesquiou-Fezensac, président du comité central français, ces conférences ont été dirigées par M. le comte Serrurier, commissaire délégué dudit comité à l'Exposition universelle de 1867.

Pour faciliter les travaux de la conférence, des sections, composées d'une partie des délégués qui devaient prendre part aux délibérations générales, ont commencé, dès le 7 mai, à étudier les diverses questions spéciales à l'ordre du jour.

Parmi ces questions, la plus importante, sans contredit, était la révision du traité diplomatique de 1864, qui consacre la neutralité des blessés et des malades en temps de guerre, ainsi que celle des divers services de santé.

Sa Majesté l'Impératrice des Français, qui a toujours pris un vif intérêt à l'œuvre des sociétés permanentes de secours aux blessés militaires, a daigné charger leur fondateur, M. Henri Dunant, d'exprimer le désir qu'elle avait de voir étendus aux marines de tous les pays les bienfaits de cette grande institution internationale, si humanitaire et si chrétienne.

Cette généreuse initiative, si digne du cœur de la glorieuse souveraine de la France, a été chaleureusement accueillie par les membres de la deuxième section, chargés de faire un travail préparatoire sur les modifications à apporter au traité de 1864.

La conférence consacra les conclusions du rapport présenté par la section à ce sujet, et décida, comme nous le dirons plus loin, de présenter à la sanction diplomatique des gouvernements ce nouveau développement de l'œuvre, dont le mérite appartient tout entier à Sa Majesté l'Impératrice Eugénie.

La deuxième section avait aussi à s'occuper de l'élaboration d'un manuel chirurgico-médical renfermant les instructions nécessaires aux hospitaliers volontaires, ainsi que les notions pouvant servir à l'emploi du matériel qui aurait été jugé remplir les meilleures conditions.

Les autres questions étaient celles-ci : Pourrait-on considérer comme faisant partie des sociétés de secours les membres du clergé, les corporations religieuses, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusa-

[1] Les membres de la deuxième section étaient M. le comte de Bréda, président; MM. Lecamus, du comité français; M. Moynier, le docteur Dietz, du comité de Bade; le professeur Gerlt, du comité prussien; le colonel Huber-Saladin, du comité français; le docteur baron Mundy, délégué du ministère de la guerre d'Autriche; le docteur Piotrowski, du comité français, secrétaire de la section.

Digitized by Google

lem, les chevaliers des ordres teutoniques et de Malte, les médecins, les pharmaciens et les fonctionnaires administratifs? Tout membre d'un comité ne fera-t-il pas partie, de droit, des comités de tous les pays? Quelle organisation pourrait-on adopter pour une correspondance internationale en temps de paix, et, plus encore, en temps de guerre, sur terre et sur mer? Quels sont les moyens à adopter pour établir, aussitôt après la déclaration de guerre, dans les quartiers généraux et auprès des commandants de corps, de petits convois conduits par des membres de la Société qui marcheraient avec l'armée et fonctionneraient librement sans gêner en rien les opérations de la guerre? Enfin, comment parviendra-t-on à distribuer rapidement le matériel des sociétés sur le théâtre de la guerre? Comment sauvegarder la neutralité de ce matériel? Comment subvenir à l'entretien des membres actifs de la Société, pendant qu'ils seront à l'armée?

Huit séances furent consacrées à un projet de révision de la Convention de 1834. L'ancien texte présentait en effet des lacunes, et, dans certains passages, de l'ambiguïté. La nouvelle rédaction s'est occupée, tout en conservant intact aux auteurs et promoteurs de la Convention de Genève, le mérite de cette création importante, d'éclaircir et de compléter le texte afin de la mettre en harmonie avec la plus large exécution pratique.

L'importance de ce document nous fait un devoir de le publier tel qu'il a été adopté sur le rapport de l'éminent docteur M. le baron Mundy, délégué du ministère de la guerre d'Autriche.

TEXTE NOUVEAU.

Convention pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne.

ARTICLE 1er.

Les ambulances, les hôpitaux et tout le matériel destiné à secourir les blessés, seront reconnus neutres, et comme tels protégés et respectés par les belligérants.

ARTICLE 2.

Le personnel des hôpitaux et des ambulances, comprenant les services de santé, d'administration et de transport, ainsi que l'assistance religieuse, participeront au bénéfice de la neutralité.

ARTICLE 3.

Les personnes désignées dans l'article précédent pourront, si elles tombent entre les mains de l'ennemi, continuer à remplir leurs fonctions dans

Digitized by Google

l'hôpital ou l'ambulance qu'elles desservent; soumises à l'autorité de l'ennemi, elles conserveront leur traitement complet. Elles pourront aussi se retirer pour rejoindre leur corps dès que les circonstances le permettront et du consentement des deux partis.

ARTICLE 4.

Les membres des sociétés de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer de tous pays, de même que leur personnel auxiliaire et leur matériel, sont déclarés neutres.

Les sociétés pourront envoyer des délégués qui suivront les armées sur le théâtre de la guerre, et seconderont les services sanitaires et administratifs dans leurs fonctions.

Elles auront en particulier le droit d'envoyer un représentant auprès des quartiers généraux des armées respectives.

ARTICLE 5.

Les habitants du pays, ainsi que les infirmiers volontaires qui porteront secours aux blessés, seront respectés et protégés. Tout blessé recueilli et soigné dans une maison y servira de sauvegarde. L'habitant qui aura recueilli chez lui des blessés sera dispensé, autant que possible, du logement des troupes et de tout ou partie des contributions de guerre.

ARTICLE 6.

Les militaires blessés ou malades seront recueillis et soignés, à quelque nation qu'ils appartiennent.

Tout blessé est déclaré neutre, et devra, s'il tombe entre les mains de l'ennemi, être remis aux autorités civiles ou militaires de son pays, pour être renvoyé dans ses foyers.

Cette restitution s'opérera dès que les circonstances le permettront, et du consentement des deux partis.

Les convois du service de santé, avec le personnel qui les dirige, seront couverts par une neutralité absolue.

ARTICLE 7.

Un drapeau distinctif et uniforme est adopté pour les hôpitaux, les ambulances, les dépôts de matériel et les convois du service de santé. Il devra être en toute circonstance accompagné du drapeau national.

Un brassard sera également admis pour le personnel neutralisé; mais la délivrance en sera laissée à l'autorité militaire. Le drapeau et le brassard porteront une croix rouge sur fond blanc.

ARTICLE 8.

Les hautes puissances contractantes s'engagent à introduire dans leurs règlements militaires les modifications devenues indispensables par suite

Digitized by Google

de leur adhésion à la présente convention. Elles en ordonneront l'explication aux troupes en temps de paix, et la mise à l'ordre du jour en temps de guerre. Les commandants en chef des armées belligérantes veilleront à la stricte observation de la convention, et en régleront, à cet effet, les détails d'exécution.

Nos savants collègues nous ayant fait l'honneur de nous charger d'un rapport spécial sur les dernières questions du programme, les plus graves après la révision de la Convention de Genève, nous reproduisons quelques passages de ce travail :

La Convention de 1864 ne fait aucune mention des délégués des comités ni de leur rôle auprès des quartiers généraux des armées belligérantes.

L'expérience a démontré cependant la nécessité d'une reconnaissance formelle de ces agents par les gouvernements et les autorités militaires.

Le droit d'accréditer des délégués, auprès des quartiers généraux des armées, une fois légalement reconnu aux sociétés, la question d'organiser les petits convois, conduits par des membres de la Société, devient si facile qu'elle se résout pour ainsi dire d'elle-même.

Le délégué de la Société, en relation permanente avec le commandant en chef, prend, de concert avec lui, toutes les mesures nécessaires pour l'organisation des petits convois et les pourvoit du matériel nécessaire.

Le comité central organise un dépôt principal durant la paix. Après la déclaration de guerre et se basant sur les rapports que lui envoie son délégué au quartier général, il fonde d'autres dépôts afférents au théâtre des opérations.

Les dépôts sont pourvus du nécessaire, soit par des envois provenant du dépôt principal, soit par des achats faits sur place. Le comité assure la prompte et exacte arrivée de ses envois à leur destination.

L'établissement des dépôts se fera par l'acquisition de locaux voisins, autant que possible, du théâtre de la guerre. Indépendamment des dépôts principaux, établis dans les centres, où siège le comité directeur, la nécessité exigera sans doute la création, sur le théâtre même des événements, d'un grand dépôt central, qui alimentera les dépôts secondaires. Les convois qui accompagneront les différents corps d'armées correspondront avec le dépôt central, soit directement, soit par l'intermédiaire du délégué du quartier général. Il ressort de là la nécessité d'un règlement qui devra fixer d'une manière spéciale les différents rapports des membres du service entre eux. Ce règlement sera

Digitized by Google

variable et dépendra en partie des conditions intérieures des pays auxquels il devra servir, de même que de l'extension géographique qu'aura prise la guerre. Lorsque les opérations militaires se feront sur une étendue très vaste, les secours ne pourront nécessairement pas être centralisés de la même manière que s'il s'agissait d'opérer sur une petite étendue.

Néanmoins, dans les deux cas, le comité central devra être le foyer principal d'où émanera la direction générale des secours.

Le matériel des sociétés sera distribué rapidement, comme cela a eu lieu dans la dernière guerre austro-prussienne. Le matériel contenu dans les dépôts, ainsi que le personnel, seront couverts par le drapeau international. La neutralité donc, et par conséquent l'inviolabilité absolue, sont reconnues de droit par les parties belligérantes.

Ce que nous venons de dire pourra s'appliquer, quoique avec plus de difficultés, aux guerres maritimes.

Le comité central devra posséder un équipage contenant le matériel nécessaire, et qui suivra de près la flotte armée. Le délégué du comité sur mer devra être en relations constantes avec l'amiral commandant en chef, et profiter de ses indications, afin de pouvoir se trouver à temps où le besoin l'appellera. Ce mode d'action ne sera nullement préjudiciable aux intérêts de la guerre; nous nous en rapportons à l'avis compétent de l'illustre amiral Tegethof.

Il va sans dire que les dépôts principaux aux siéges des comités dirigeants devront être préparés, de même que les infirmiers devront être instruits, pendant la paix.

Le comte Serrurier présidait la troisième section [1]. M. le major Staaff, dans un rapport où le bon sens pratiqueet la force de raisonnement prennent à corps les difficultés pour en faire jaillir la vérité et l'utilité, a attiré l'attention de ses collègues sur un moyen de garantir le sort des familles de ceux qui, au service du comité, perdent la vie ou contractant des maladies qui les mettent dans l'impossibilité d'agir par eux-mêmes : c'est d'avoir recours aux assurances sur la vie. Ainsi, chaque jour amène de nouvelles découvertes dans ce champ que l'on croyait si restreint; les études succèdent aux études, de nouveaux savants se présentent apportant leur contingent d'idées, de combinaisons, de perfectionnements.

La pensée généreuse de cette œuvre philanthropique est l'affirmation la plus énergique de notre progrès, vers la véritable civilisation. C'est un renoncement à tout ce que la barbarie avait encore

[1] Les membres de la troisième section étaient MM. le colonel Huber-Saladin, Rouillat' Bowles, de Bethisy, le major Staaff et le docteur d'Ancona secrétaire.

Digitized by Google

laissé dans nos mœurs, c'est une protestation contre la guerre elle-même. Comme l'a dit éloquemment le colonel Huber-Saladin : « les principes d'humanité triomphant, la cause de la philanthropie est victorieuse, mais celle de l'application pratique ne l'est pas ; l'accord européen et l'accord philanthropique sont en présence de difficultés qui semblent au premier abord ne pouvoir disparaître qu'avec la guerre elle-même et ses inévitables horreurs. L'œuvre n'en est que plus belle, plus utile, plus indispensable ; mais elle ne portera tous ses fruits que lorsqu'elle sera non-seulement généralement acceptée, mais encore généralement utilisée et pratiquée. Elle ne sera complète, européenne, que lorsqu'elle sera élevée à la hauteur d'une œuvre naturalisée, aussi bien que neutralisée dans le droit des gens, comme au sein des administrations, des comités de secours et des populations entières. Ajoutons que l'activité, la persévérance et la popularité de la presse sont seules capables de porter, d'étendre et de féconder en haut, au centre et jusqu'au sein des masses, des idées qui doivent irrévocablement y pénétrer. »

Nous avons effleuré seulement les travaux de la deuxième et troisième section, que nous devrons étudier de nouveau et d'une façon plus spéciale, lorsque nous traiterons des conférences. Abordons à présent la première section, qui s'est occupée uniquement de la partie scientifique, applicable au traitement des blessés militaires des armées de terre et de mer. M. le docteur baron Mundy présidait cette section[1].

Il s'agissait avant tout de rechercher le meilleur mode de désinfection des champs de bataille, des fossés, des hôpitaux et des ambulances. Le seul moyen reconnu comme véritablement efficace est d'enterrer à une grande profondeur les cadavres et surtout les chevaux morts, dont la putréfaction, en plein air, présente de terribles dangers. Sur les observations du comte de Bréda, on s'est demandé si ce n'était pas prendre une trop grande responsabilité, quand le transport des blessés, les soins à leur donner, absorbent déjà les forces des agents actifs des sociétés, que d'assumer la tâche d'enlever les cadavres des champs de bataille et de les inhumer ; mais sur la proposition de M. le comte de Rohan-Chabot et de M. le comte Serrurier, on a adopté un article ainsi conçu :

« Vu l'insuffisance, toujours reconnue par l'expérience, des moyens dont disposent les vainqueurs et les vaincus pour la désinfection des champs de bataille, la Société de secours aux blessés mi-

[1] Les membres de cette section étaient MM. le comte Serrurier, le docteur d'Ancona, le comte de Rohan-Chabot, le comte de Bréda, le baron Larrey, le professeur Curlt, le docteur Chenu, le docteur Crane, le docteur Loeffler, le docteur Lefort, Paul Binard, le docteur Piotrowski et le comte de Beaufort secrétaire.

Digitized by Google

litaires offre aux généraux commandant les corps d'armée son concours pour cette œuvre, aussi difficile qu'importante. »

De plus, en considération des observations du docteur d'Ancona et du professeur Gurlt, sur le peu de soins avec lequel sont faites les inhumations et les désinfections, on a ajouté que les sociétés de secours devront s'approvisionner de matières désinfectantes, et surtout de camaléon minéral, et se mettre à la disposition des autorités civiles et militaires, pour prendre, contre les émanations putrides, toutes les précautions dictées par l'hygiène, afin de préserver les populations environnantes.

Ce point capital étant résolu, on a examiné les voitures pour le transport des blessés. L'une des meilleures était celle de l'Américain Howard, à cause de son mode de suspension. Pourvue, en effet, de six ressorts, deux sur les roues, deux sous le plancher et deux en avant de la caisse, elle obviait à tout choc pouvant se produire dans le sens longitudinal, ce qui présente un avantage réel. Cette voiture peut contenir six personnes assises ou couchées, et il y a place pour deux autres auprès du cocher. Une courroie, large de 10 centimètres est mise en travers de la caisse de la voiture, de manière à servir de dossier. Deux brancards formant lit sont placés sous le plancher de la voiture, ils glissent sur des rouleaux; lorsque les malades doivent être couchés, les brancards sont placés dans l'intérieur de la voiture, sur les banquettes.

Quoique cette voiture n'ait pas échappé aux critiques, quoiqu'elle présente bien des défauts et qu'elle exige impérieusement de grands perfectionnements, elle a été regardée comme une des meilleures, et la commission a déclaré qu'elle pourrait lui faire de nombreux emprunts pour la confection de son modèle type.

Les autres voitures, prussienne (Neuss), américaine (Pérot), autrichienne et française, ont été trouvées défectueuses. La voiture suisse a dépassé, sous le rapport de la commodité et de la simplicité, la voiture américaine Pérot. Elle était, du reste, recommandée par l'attention et l'intérêt dont S. M. l'Empereur l'avait honorée lors de sa visite à l'Exposition universelle.

Le problème qu'avait à résoudre la construction des voitures est compliqué et rempli de difficultés. Il faut, en effet, que l'intérieur présente une largeur et une élévation suffisante. La ventilation y doit être complète, le chargement et le déchargement faciles, les points d'appui pour l'introduction du brancard ou lit, peu élevés au-dessus du sol, les marchepieds en nombre suffisant. Si l'on joint à cela les qualités essentielles, indispensables de la légèreté et de la solidité, de la douceur de la suspension, on comprendra que, sur tant de modèles proposés par des gens habiles et experts cepen-

Digitized by Google

dant, pas un n'ait rempli complétement les conditions voulues.

La question des brancards était au moins aussi importante que celle des voitures. Ils servent en effet pour l'évacuation des champs de bataille, pour le transport de l'ambulance à l'hôpital ou au chemin de fer et pour le transport du chemin de fer à l'hôpital; enfin les services du brancard durant les combats sont inappréciables. On a examiné avec le plus grand intérêt le brancard prussien à roues, de M. Neuss, de Berlin (du poids de 51 kilog.). M. le professeur Gurlt a fait ressortir les avantages que présentait la double inclinaison de la partie formant lit, ce qui fait que le haut du corps d'un malade peut être relevé comme s'il était posé sur une pente formée par des oreillers, et que les jambes peuvent être légèrement inclinées vers le sol. D'après le docteur Neudorfer, de Vienne, pendant l'expédition du Mexique, on préférait ce véhicule au cacolet, car, outre les avantages que nous venons d'énumérer, il est pourvu de très bons ressorts, peut être traîné avec facilité et met le blessé à l'abri de trop fortes secousses. Il peut être fixé par sa partie antérieure à un fourgon ou voiture quelconque traînée par des chevaux, et comme plusieurs brancards peuvent également être fixés les uns aux autres, il est facile de les diriger sur un point donné. Des infirmiers même ont pu en conduire un certain nombre, les utilisant pour le transport de leurs effets, et s'en servant au besoin comme moyen de repos. Du reste, ces avantages sont communs à tous les brancards à roues. Il peut être employé sans roues, c'est-à-dire qu'il peut en être dégagé. Des pieds en avant et en arrière s'abaissent, et élèvent au-dessus du sol les roues, qui sont alors susceptibles d'être enlevées sans peine du brancard. Ce véhicule pèse 51 kilog. et coûte 100 thalers.

Quelque excellent que soit ce brancard, il diffère cependant de beaucoup du système Gauvin, dont le mode de suspension élastique permet d'utiliser les voitures les plus primitives, les charrettes les plus grossières. Son brancard repose sur un principe nouveau.

Il se compose de deux plans horizontaux réunis aux quatre extrémités par des ressorts ronds, dits en cou de cygne, qui donnent une grande élasticité pour l'emballage et le transport facile ; les traverses des deux plans ou cadres sont articulés et permettent le rapprochement des branches longitudinales, de façon que le brancard, qui a une largeur totale de 65 centimètres, est réduit à 12 centimètres. Ce brancard peut être muni de deux roues ; alors les branches longitudinales du plan inférieur s'adaptent avec une grande facilité à un triangle en fer fixé à l'essieu.

C'est donc un brancard-lit à ressorts, approprié à tous les modes de transport et conservant son élasticité avec ou sans ses roues.

Digitized by Google

Il peut remplir les cinq indications suivantes :

1° Etre porté à bras par deux hommes, comme le brancard ordinaire ;

2° Etre placé dans une voiture quelconque non-suspendue, chariot, charrette, etc. Ces voitures de réquisition, qui ont pour avantages d'être appropriées au sol et de se trouver partout quand manquent les voitures d'ambulance, ont aussi pour inconvénients énormes de secouer le blessé et d'amener des complications souvent mortelles. Grâce aux ressorts, le brancard conserve sa suspension et son élasticité ;

3° Servir au transport sur les bateaux, et surtout en chemin de fer ; les quatre ressorts des angles détruisant ou annihilant tout mouvement de trépidation et tout cahotement ;

4° Constituer, à l'ambulance, un excellent lit élastique, sur lequel l'homme trop grièvement blessé, transporté du champ de bataille, pourra attendre sa guérison ou subir de nouvelles évacuations sans avoir été transporté d'un brancard à une voiture, d'une voiture à un autre brancard, etc.

5° Il peut être mis sur deux roues, si le terrain le permet. Un seul homme suffit alors à un blessé, qui est mollement et doucement voituré.

Les roues sont l'accessoire ; par conséquent, pour 40 brancards il suffirait de 4 paires de roues.

Le poids de l'appareil est de 32 kilog. 5, sans les roues, et de 54 kilog. 5 avec.

Le prix, de 150 francs environ, avec les roues.

Avec quelques modifications, qui le simplifieront, ce brancard sera un des meilleurs, et la commission a si bien apprécié l'heureuse conception de M. Gauvin qu'elle a choisi son brancard comme modèle pour les sociétés de secours.

Le transport des blessés sur les chemins de fer a donné lieu à une série d'expériences dans les wagons de la Compagnie de l'Est, afin de savoir comment on pourrait utiliser son matériel existant.

On y a d'abord placé les brancards badois, qui, au moyen de leurs crochets, s'adaptaient parfaitement aux dossiers des banquettes, et les personnes étendues dessus n'éprouvaient aucun mouvement incommode pendant la marche. Elles trouvaient seulement qu'elles n'étaient pas suffisamment assujetties ; une forte secousse les aurait infailliblement fait tomber du brancard. Une ou deux courroies seraient une garantie complète contre de tels accidents.

Ce premier essai a amené l'examen des divers moyens de transport, et entre autres des hamacs de vaisseau suspendus au plafond des wagons de marchandises.

Digitized by Google

La première difficulté qu'on a trouvée, dès le commencement de ces expériences, a été que les plafonds des voitures n'étaient pas assez solides pour pouvoir supporter le poids au moyen des crochets. Quoique les secousses elles-mêmes fussent très-minimes, le mouvement latéral des hamacs faisait éprouver aux blessés un malaise analogue au mal de mer.

On a essayé après de changer le mode de suspension, mais sans plus de succès.

On a adopté alors le système le plus simple, c'est-à-dire qu'on a couvert le plancher de la voiture d'une couche épaisse de paille, sur laquelle on a placé des paillasses munies d'anses afin d'effectuer le transport, au moyen de perches latérales, de l'hôpital au chemin de fer, et de là, après l'arrivée du train, à un nouvel hôpital. Il existe en Prusse, une instruction sur le transport des blessés par les chemins de fer, indiquant le système susmentionné, et prescrivant de placer, dans une seule voiture de marchandises, huit blessés ou malades couchés, trois en avant, trois en arrière et deux dans le milieu de la voiture, de sorte qu'il reste une place pour l'infirmier accompagnant la voiture et pour les appareils qui lui sont nécessaires.

Le transport des blessés à bord offre ceci de spécial, que, jusqu'aujourd'hui, il n'y a pas, dans une batterie armée, de voie spéciale réservée pour la circulation ordinaire des blessés et de ceux qui les portent, depuis le point où les premiers ont été frappés jusqu'à celui où les médecins doivent les attendre. C'est à travers les manœuvres de l'artillerie, parfois même, sur le pont et dans les batteries supérieures des grands bâtiments, à travers les séries nombreuses des hommes qui manœuvrent les grands apparaux de la mâture, que doivent se glisser les porteurs, chargés de pourvoir à l'enlèvement des blessés. Tous convergent vers un point toujours le même jusqu'ici, le grand panneau, c'est-à-dire la seule ouverture pratiquée au pont des batteries correspondant supérieurement et inférieurement avec tous les étages voisins du bâtiment. Ce panneau, situé d'ordinaire à la réunion des deux tiers antérieurs avec le tiers postérieur de la longueur du navire, est de dimensions plus ou moins vastes; en général, il doit, sur les grands bâtiments, pouvoir laisser passer de front deux cadres (de la taille des cadres réglementaires de malade, *type exposé*). Ceux-ci sont suspendus au croc d'un palan qui a son point fixe sur le pont, et permet de descendre le cadre jusque sur la plate-forme de la cale par une manœuvre analogue à celle que l'on emploie d'ordinaire pour un seau d'eau dans un puits.

Le cadre réglementaire et diverses chaises ou fauteuils, dont le

Digitized by Google

dessin et les dimensions exactes ont été fournis par M. J. Rochard, médecin en chef de Lorient, sont jusqu'ici les seuls spécimens proposés et usités dans la marine. Il n'existe aucun modèle réglementaire de brancard pour le transfert dans les batteries, et les blessés y ont toujours été portés à main nue; du reste, ce dernier appareil serait peu pratique, embarrassant et presque toujours laissé de côté.

Jusqu'ici le transport se fait par suspension et descente verticale à travers un brancard haut et ouvert dans toute la hauteur du navire. Or, voici quelles sont les objections à ce système.

Le cadre réglementaire adopté le plus généralement pour le transport des blessés pendant le combat, malgré l'avantage qu'il offre comme appareil d'usage journalier, a l'immense inconvénient d'être *encombrant* et surtout *instable*. Trop large pour empêcher le blessé de se déplacer latéralement, il peut exécuter des oscillations très amples sur son axe longitudinal et déverser par côté le malade qui y est déposé (exemple, au combat du 17 octobre 1854, vaisseau amiral *la Ville de Paris*). Il est d'une manœuvre délicate, car s'il est arrêté par un point quelconque dans sa descente, il expose le blessé à une chute affreuse; ou bien, si celui-ci y a été fixé par transfilage (opération très longue), à des soubresauts très douloureux. Le fauteuil est plus léger, plus commode, surtout applicable aux bâtiments à panneaux droits, et permet de donner une meilleure position au blessé, celle de la résolution générale du corps entier; mais c'est un appareil spécial, non encore réglementaire, et sujet lui-même à des oscillations étendues et à des chocs pénibles pendant son trajet à travers l'excavation du panneau.

Le vice radical de ce mode de transport est la suspension et, par conséquence, la dépendance forcée des différentes batteries en ce qui concerne l'enlèvement des blessés, et l'ouverture nécessaire d'un vaste espace au milieu du bâtiment et dans toute sa hauteur, excavation toujours béante, aussi préjudiciable à la santé de ceux qui sont chargés de les y diriger, car cet espace est facilement accessible à tous projectiles, débris, corps vulnérants variés qui sillonnent les batteries, pendant le combat, et dont le danger s'accroît encore ici.

Parlons maintenant de l'action de la pesanteur agissant sur eux dans leur chute depuis les étages supérieurs et des réflexions successives contre les parois de ce puits véritable, dont l'effet nécessaire est de faire converger tous ces corps vulnérants sur la plate-forme de la cale. Or, c'est là l'ambulance, là qu'on enlève les blessés de leurs cadres, là que se tiennent tous les hommes chargés de concourir à l'opération délicate qui réclame du sangfroid et

Digitized by Google

une grande attention, incompatibles avec les dangereuses complications dont ils sont incessamment menacés.

Enfin, il est bon de le remarquer, cette disposition fait perdre une place considérable. Non-seulement l'aire du panneau est condamnée, mais ses abords encombrés par les quatre hommes chargés de veiller au passage du cadre, de le débarder, de l'empêcher de s'engager pendant les roulis sur les rebords des panneaux successifs, contre lesquels il passe. Ces hommes eux-mêmes gênent la manœuvre des pièces voisines, et l'armement de celle-ci est privé d'un développement souvent indispensable à la rapidité de leur tir.

Le principe sur lequel repose le procédé nouveau a pour but :

1° De restreindre l'action vulnérante des projectiles ou objets divers mus par le choc de ces derniers ;

2° D'augmenter l'espace nécessaire à la manœuvre de l'artillerie et des blessés, tout en supprimant à jamais les panneaux béants au milieu d'une batterie, véritables gouffres, sans cesse menaçants pour la circulation nécessairement rapide du combat ;

3° D'assurer à chaque batterie et au pont une indépendance complète pour l'enlèvement de ces blessés, manœuvre jusqu'ici forcément compliquée par l'embarras résultant d'un seul ou de deux de ces cadres au plus, devant pouvoir servir aux blessés de trois ou quatre étages différents du navire.

Les avantages que procure cette nouvelle manière de procéder sont :

En résumé, occlusion des panneaux de chaque batterie, immobilisation complète du blessé, réduit à une passivité absolue pendant tout le transfert ;

Utilisation, pour répondre à ces indications, d'un matériel réglementaire que le combat rend temporairement inutile et que de très légères modifications permettent d'approprier au transfert des blessés.

Chaque panneau dans chaque batterie sera fermé par des grilles à l'épreuve du choc rasant du boulet, grilles analogues à celles dont on recouvre les machines, dont une partie serait mobile et convertie en un panneau de dimensions exactement appropriées au volume du blessé qui devra le traverser, et comme conséquence, suppression absolue de la suspension comme mode de transmission des blessés.

Celle-ci sera remplacée par le glissement sur un pan incliné à 30°, tout à fait analogue à celui adopté dans les manœuvres d'incendie, le transport des marbres, briques et autres objets fragiles employés dans la construction. Nous ne pouvons nous appesantir sur les détails techniques de l'examen des trousses, des instruments et des tables d'opération de campagne. Nous mentionnerons seulement

Digitized by Google

les conclusions du rapport du docteur Gurlt : la table américaine est la plus simple ; celle de M. Fischer est d'une utilité incontestable ; celle de M. le docteur Tabold paraît être la plus parfaite.

Le rapporteur n'est pas partisan de l'espèce de trousse, fort en vogue dans la coutellerie française pendant ces derniers temps, qui contient des instruments de toutes sortes, se démontant et se montant avec un grand nombre de lames tranchantes sur un seul manche, ou d'instruments mousses, se combinant entre eux de différentes manières. Selon son opinion, il vaut mieux avoir dans les trousses une quantité d'instruments moindre, qui soit d'une efficacité assurée, que d'avoir un grand nombre de lames dont le tranchant est nécessairement gâté par le fait du transport, et de ciseaux qui se démontent, et dont le repassage est plus difficile et moins certain qu'avec le système ordinaire. Il est préférable d'avoir toutes les lames fixées à des manches, ou si l'on veut deux lames fixées à un seul manche.

Le rapport de M. Gurlt, en rendant justice à nos ouvriers, semble être plus favorable aux fabricants prussiens. Quant aux boîtes qui sont contenues dans les havresacs et les sacoches d'ambulance, le système employé en France, et qui consiste en boîtes solides avec des instruments à manches fixes, ne laisse rien à désirer et est à la hauteur de la renommée de M. Charrière qui les a inventées. Laissons à M. le baron Mundy le soin d'exposer ses idées relativement à la construction des hôpitaux des champs de bataille :

« Le transport d'un matériel suffisant pour les hôpitaux de campagne est impossible. Les convois, dans l'état ordinaire des choses, absorbent beaucoup de ressources qui pourraient avoir d'utiles destinations. Ils encombrent les routes et gênent souvent la marche d'une armée en retraite ; de plus, ils manquent presque toujours lorsque le besoin s'en fait sentir. Les sociétés de secours doivent venir en aide à l'administration militaire et la mettre à même de diminuer de moitié l'importance de ses convois.

» Les sociétés elles-mêmes ne doivent pas avoir un matériel trop grand. En suivant l'armée, elles prépareront les populations aux sacrifices qu'impose la charité dans les désastres de la guerre ; elles chercheront à rassembler sur les lieux les lits nécessaires, ou en feront construire à l'improviste d'après un système qui permette une fabrication immédiate ; elles devront, au moyen des chemins de fer, se procurer le plus grand nombre possible de matelas, de paillasses, enfin, tout ce que les localités ne fournissent pas en quantité suffisante. L'action des sociétés devra être incessante à ce point de vue, car il ne suffit pas de satisfaire aux tristes conséquences des batailles, il faut à tout instant combattre les ravages de la maladie

Digitized by Google

dont les victimes sont bien plus nombreuses que celles des armes. Ainsi, le docteur Chenu nous apprenait, dans une de nos séances, qu'avant la journée de Montebello (1859), sur 30,000 soldats il y avait 10,000 malades, et pourtant il n'y avait pas encore eu un coup de fusil de tiré.

» Les sociétés doivent avoir des dépôts d'ambulance dans les pays voisins du théâtre de la guerre. Les bâtiments publics, les entrepôts, les gares de chemin de fer, etc., etc, pourront être convertis en hôpitaux. On établira des tentes-baraques, en choisissant de préférence des positions qui fournissent de bonnes eaux et autres conditions hygiéniques, et dont l'accès soit facile. On prendra toutes ces dispositions sans consulter les généraux d'armée, qui béniront les sociétés lorsqu'après l'action elles leur fourniront les moyens d'adoucir le sort des victimes.

» Quelle que soit l'activité de l'administration militaire, les sociétés doivent travailler sans relâche, car les secours qu'elles pourront offrir seront toujours les bien-venus.

» On a beaucoup écrit et discuté sur la question des tentes et des baraques.

» A mon avis, les tentes offrent de tels inconvénients, que c'est le dernier abri auquel il faille avoir recours; les dimensions en sont forcément restreintes, ou les difficultés de transport que présentent les tentes de grandes dimensions sont très-graves; et pourtant celles-ci seules sont admissibles.

» La terre sur laquelle la tente est plantée présente de graves inconvénients par l'humidité qui s'y entretient, par les émanations qui s'en exhalent. La propreté y est donc impossible, la ventilation forcément défectueuse; il en résulte que la gangrène s'y développe facilement. Un médecin en chef préconisa le système des tentes et le fit adopter; d'autres médecins en chef constatèrent que la mortalité y était plus grave que partout ailleurs.

» Mon avis est que le principe de la tente doit être combiné avec celui des baraques, c'est-à-dire que l'on doit former des abris au moyen de baraques convenablement orientées, et fermées ou pouvant être fermées à une de leur extrémité par des toiles imperméables formant rideaux, de manière à pouvoir établir toujours une bonne ventilation et à y faire pénétrer des rayons de chaleur et de lumière.

» Le sol doit porter un plancher solidement fixé, de manière qu'en marchant dessus on n'imprime jamais de mouvement aux lits des blessés, car dans des baraques où cette condition n'était pas remplie, les malades gémissaient chaque fois que l'on y faisait un pas. C'est un fait que je puis attester par expérience.

Digitized by Google

« Le système de baraque-tente a été employé très utilement par l'armée prussienne, en Bohême. »

Comment doivent être construites les tentes à deux parois s'ajoutant bout à bout? Elles forment, dit le docteur Crane, un excellent abri pour les malades. A sa connaissance, 15,000 soldats ont été soignés dans les meilleures conditions sous de pareilles tentes. Il considère les baraques comme étant inférieures à ce genre d'abri, mais il fait ses réserves au point de vue du climat. Les baraques-tentes, en effet, sont meilleures pour les climats froids et humides, mais pendant la saison d'été, les tentes formant pavillon réunissent toutes les conditions désirables d'espace et de ventilation.

La tente ne peut pas être utilisée en hiver; et dans ce cas elle est remplacée par la baraque-tente, même par la maison. En été, la baraque est toujours plus avantageuse que la tente. Le docteur Ring croit que les plus mauvaises maisons sont préférables aux tentes. La contagion, en effet, infecte une tente aussi bien qu'une maison.

On ne peut y régler la température, et il y fait trop chaud ou trop froid. On a donc étudié les diverses tentes qui sont usitées en Europe et en Amérique, mais en constatant qu'on ne devait y avoir recours que dans les cas extrêmes. La composition de la liste des médicaments[1] et des appareils les plus indispensables aux blessés, et le choix que l'on a dû faire d'un havre-sac d'ambulance, présentent trop de détails arides pour que nous nous permettions de nous livrer à une fastidieuse énumération; nous préférons attirer l'attention sur le système d'organisation proposé par le baron Mundy pour le personnel des infirmiers allant sur le champ de bataille.

Selon lui le personnel accompagnant chaque médecin sur le champ de bataille doit se composer de cinq hommes pendant la clarté du jour et de six quand l'obscurité commence à se répandre. Le personnel doit être le moins chargé possible, car son fardeau principal sera le blessé qu'il va chercher. Le premier infirmier portera un brancard; le deuxième, quelque chose comme un havre-sac, mais plus petit, une espèce de giberne renfermant les objets strictement nécessaires pour un premier pansement; le troisième, un second brancard; le quatrième une seconde giberne; le cinquième, un bidon, et le sixième une lanterne en torche.

La giberne doit contenir de la charpie, du diachylon, des ciseaux, une pince et des éponges.

Le chirurgien est toujours muni de sa trousse, il doit être suivi d'un homme porteur d'un havre-sac.

Mais ce n'est pas tout : cette sollicitude pour le blessé, quelque

[1] Rapport de MM. le docteur d'Ancona et le docteur Piotrowski.

Digitized by Google

admirable qu'elle soit, ne peut pas encore suffire ; ce n'est pas assez de soigner les blessés, encore faut-il songer au soldat mutilé. Cette pensée, dit M. le comte de Rohan-Chabot, a sans doute germé dans l'esprit de bien des membres.

Les ressources pécuniaires n'étant pas encore au niveau du bien que l'œuvre est appelée à faire, personne n'a jusqu'ici osé traiter cette question. Quant à lui, il espère que dans un temps peu éloigné, cette idée philanthropique se réalisera ; il ose même espérer plus encore : un jour peut-être, tous les blessés *militaires et civils* seront l'objet d'une égale sollicitude de la part des sociétés de secours. Aujourd'hui, il se renferme complétement dans les limites de la proposition adressée à la section, car l'extension qu'il voudrait y donner dépasse les limites de la constitution actuelle de l'œuvre ; mais elle pourrait être la base d'une société annexe, qui fonctionnerait pendant la paix et ferait une heureuse diversion aux idées tristes que fait naître la guerre. Elle aurait pour les sociétés de secours l'immense avantage d'entretenir leur vitalité ; car on ne peut pas toujours se préparer à remédier aux maux de la guerre. Après les grands travaux d'organisation et de perfectionnement du matériel, l'esprit qui a présidé à tout cela ne peut être qu'à l'état latent ; il ne faut pas que les sociétés de secours soient comme une menace de guerre, même pendant la paix la plus profonde, la plus assurée ; il faut qu'elles se donnent un rôle actif pendant la paix ; leur existence est à ce prix.

Le résultat de la discussion a été la présentation, par M. le baron Mundy, de la nouvelle rédaction de l'article 9 du programme :

« Pour les invalides, les sociétés de secours aux blessés des armées de terre et de mer sont invitées à donner leur opinion sur la nécessité et l'apportunité de la construction des hôpitaux de district dans les provinces ou départements, ainsi que des petites maisons de retraite. »

M. le docteur Mundy qui dans la dernière guerre a soigné des milliers de blessés et de malades a donné un aperçu des instructions relatives au rôle que doivent avoir les médecins des sociétés de secours lorsque les troupes sont en marche, lorsqu'elles sont sur le champ de bataille, et lorsqu'elles sont victorieuses ou qu'elles battent en retraite.

Ce rôle nous inspire un légitime orgueil, nous marque le progrès que la civilisation a fait faire à la noble profession de médecin, et lui donne désormais une mission nouvelle, celle de représenter la philanthropie en temps de paix et d'en être l'âme virile en temps de guerre.

1° Quand les troupes sont en marche, les médecins des sociétés doivent, autant que cela leur est possible, surveiller la santé du soldat

Digitized by Google

en lui faisant donner des aliments ou des boissons réclamés par les circonstances. Ils doivent s'efforcer d'acquérir quelque influence sur les chefs, pour empêcher que la limite des forces du soldat soit dépassée.

2° Pendant la bataille, les médecins et les membres de la Société doivent porter, sur le lieu de l'action, tout ce qui peut être utile aux blessés. C'est le poste qu'il convient d'assigner principalement aux jeunes gens, dont l'attitude égale l'enthousiasme et le dévouement. Les personnes destinées à relever les blessés doivent être au nombre de huit, afin de pouvoir se remplacer; autrement la fatigue, jointe aux impressions de leur pénible mission, engendrerait bientôt le découragement.

3° Quand les soldats quittent le champ de bataille, ceux qui sont légèrement blessés doivent suivre les médecins et jouir de la neutralité, car toute blessure peut devenir grave, et on sait, par l'expérience, que sur 2,000 blessés, 50 à peine sont en état de reprendre les armes au bout de six semaines.

Terminons cet aperçu des travaux de la première section par le rapport du savant président Mundy, sur les préparations alimentaires. Les points à traiter étaient ceux-ci :

1° Quels sont les objets à emporter en campagne par les sociétés, dans la prévision de nourrir et rafraîchir les malades et les blessés?

2° Quels objets devront-elles acheter sur le théâtre de la guerre ou sur place, pour les tenir à leur disposition et à celles des intendances et des médecins?

3° Quels sont les mets extra qui se recommandent particulièrement à l'attention des sociétés?

Il faut mettre en première ligne l'extrait de viande en grandes quantités, l'extrait de café et de lait avec du sucre, après quoi il faut ranger immédiatement les vins et les liqueurs comme boissons.

« Si, dit le docteur Mundy, le grand problème, dont la solution se fait toujours attendre, c'est-à-dire la conservation des viandes sèches, consistantes, non salées, pouvait être résolu, cette nourriture devrait jouer le premier rôle dans le système alimentaire des sociétés. Il est à déplorer que l'Exposition actuelle n'ait donné encore que des résultats négatifs sur cette question.

A mon avis, il ne serait guère en dehors de la tâche que les sociétés doivent poursuivre de publier la promesse d'une forte prime pour la découverte de viande conservée, se prêtant à la cuisson rapide, ou d'un hachis sec; mais tant que cette découverte ne sera pas faite, on comprendra sans peine que l'extrait de viande ou le bouillon doit nous servir de compensation pour l'absence

Digitized by Google

de la viande solide. Le biscuit brut, mais bien cuit, ne doit pas non plus manquer dans l'assortiment régulier. Toutes sortes de volailles conservées, venaison, sauces extra, potages, chocolats, sagou, citrons et oranges, fruits à l'eau-de-vie, sucs de plantes, liqueurs fines, eaux gazeuses et toutes sortes de vins fins, y compris le champagne et autres *délicatesses*, font partie des extra et ne sont admissibles sur le terrain de la guerre qu'en quantité limitée, pour ménager l'espace destiné aux objets indispensables. Je dois faire observer d'abord, par rapport au régime extra, que le bon vin rouge de Bordeaux, les vins fins du Rhin et d'autres bons vins blancs ne seront pas rangés parmi les extra de luxe, car ces objets font quelquefois plus de besogne que le médecin le plus habile près du lit des soldats mutilés, ainsi que du général languissant sous le poids de ses blessures.

Le régime des malades, partant celui des blessés, est aujourd'hui très simple, conformément aux lois de la diététique ; il est même très nourrissant, surtout pour les convalescents ; il s'ensuit que, sur le théâtre de la guerre, les sociétés auront assez souvent à s'approvisionner elles-mêmes pour leur cuisine, et à faire dès lors des achats d'articles d'alimentation, que l'on n'emportera pas, à mon avis, pour ne pas encombrer le train. Je compte parmi ces articles toutes sortes de viandes fraîches et de pain, beurre, graisse, légumes verts, œufs, sel et farine. Les légumes secs, le thé et un peu de viande salée sont néanmoins admissibles en toute circonstance. Par le menu journalier que je prends la liberté de vous soumettre, vous allez voir de quelle manière je tâche de résoudre la question. Comme règle générale, on donnera le matin aux malades du café, du bouillon, du fait ou du thé, un demi-litre par portion et par tête, avec du pain au lait ou pain de seigle par rations de 1/8 de kilogr. chaque. Les grièvement blessés, inférieurs, recevront deux heures après une tasse de bouillon ou de vin ; à midi, un litre de bouillon, 250 grammes de viande de bœuf, garnie de légumes variés, du riz, des pommes de terre, des entremets ou des pâtés de fruits ; pour le souper, du bouillon ou potage avec rôti de veau ou de bœuf, des côtelettes, etc., 250 grammes par tête et par ration. Les repas pris irrégulièrement ont pour effet de troubler l'appareil de digestion, et les sociétés feront bien de défendre rigoureusement toute nourriture prise en dehors des heures régulières ; par contre, les grièvement blessés ne doivent pas manquer d'un plat fin de temps à autre. Une des tâches des sociétés serait encore à l'avenir de se procurer de bons cuisiniers, car pour établir un bon régime d'hôpital selon la diététique, il ne suffit pas d'acheter ce qu'il faut, il s'agit encore, et surtout, de la manière de le préparer. Il est sous-entendu, au reste, que ce régime

Digitized by Google

ou ce menu du jour subira des changements suivant le pays, les mœurs, les coutumes et l'éducation des individus en question. Vous n'oublierez jamais aussi de prendre en considération les produits du pays et des villes où se trouve le théâtre de la guerre.

Enfin, permettez-moi, messieurs, de vous recommander, après la glace qu'il faut emporter dans la voiture avec un appareil « Carré, » un certain poison, que l'on nomme tabac, qui n'est ni directement, ni indirectement un article d'alimentation, mais qui est une plante adoptée par les mœurs et en même temps un calmant contre les soucis et les douleurs pour presque tous nos guerriers. Ainsi, il ne faut pas oublier dans notre assortiment le tabac, qui forme un article extra indispensable. »

Après les blessés, les prisonniers.

A ce sujet, nous laisserons la parole à M. Henry Dunant qui, dans un nouveau travail présenté aux conférences internationales, s'est fait le défenseur de ces infortunés trahis par le sort des armes, après avoir été l'apôtre de l'œuvre générale en faveur des victimes de la guerre :

« Le prisonnier de guerre devant être aux yeux des comités de secours, qui constituent une *institution de charité internationale*, un personnage neutre auquel ils doivent leur protection, sera l'objet d'une sollicitude égale de la part des comités de son pays et de ceux qui fonctionnent dans la contrée où il est retenu.

» La nature même des choses fait que les premiers soins que le prisonnier pourra obtenir lui parviendront de la part des comités du pays contre lequel il aura combattu ; de cette manière il y aura entre les comités des nations belligérantes un échange mutuel de services rendus à des nationaux prisonniers, qui se compenseront plus ou moins. Si toutefois le comité d'un pays en guerre voulait faire parvenir des secours directs à ses compatriotes en captivité, le meilleur moyen à employer serait de le faire par l'intermédiaire de la société de secours du pays où ces derniers se trouvent.

» Ce moyen de faire parvenir des secours aux nationaux prisonniers est sans contredit le meilleur et celui qui présente le moins de difficultés. Un envoi par l'intermédiaire des gouvernements en guerre entraînerait des formalités et des lenteurs sans fin, dans le cas même où il serait praticable ; il est cependant de notoriété publique que les gouvernements belligérants évitent toutes relations directes et immédiates entre eux : il faudrait donc recourir aux bons offices d'une puissance neutre, ce qui ne contribuerait en rien à accélérer et à simplifier l'opération.

» Ce moyen écarté, il resterait celui qui a été employé par le comité autrichien pendant la dernière guerre d'Allemagne ; il consiste à recourir à l'intermédiaire d'un représentant d'une puissance neutre

Digitized by Google

pour faire passer des provisions et de l'argent de comité à comité. Mais un intermédiaire entre deux comités qui font tous deux partie d'une association internationale de bienfaisance, est-il bien utile? N'est-il pas plus simple de s'en passer, puisque cela épargne du temps et des difficultés? Pendant la guerre de 1866, les comités de France, d'Angleterre et des autres pays neutres n'ont-ils pas su faire parvenir aux comités prussien, autrichien et italien les secours qu'ils avaient à leur adresser? Or, si les comités des pays neutres peuvent se mettre en relation directe avec les comités des nations en guerre, pourquoi les comités des pays belligérants n'en pourraient-ils pas faire autant? Les communications commerciales en temps de guerre, de nos jours, ne sont jamais interrompues au point de rendre ce genre de relations impossible. Ayant donc à résoudre principalement cette question :

» Proposer le meilleur mode de faire parvenir aux prisonniers des secours en argent et en nature : nous formulons notre réponse comme suit :

» Les secours en argent et en nature, destinés par un comité à ses nationaux prisonniers en pays ennemi, doivent être adressés directement au comité ou à la société de secours du pays où les destinataires se trouvent.

» Nous espérons que ce moyen, le plus simple et le plus pratique, sera généralement adopté. Mais nous croyons devoir déclarer, encore une fois, que l'humanité et la civilisation imposent avant tout aux gouvernements le devoir de soigner, protéger et héberger convenablement les prisonniers de guerre. »

Les moindres détails, on le voit, ont été l'objet de recherches, d'études et d'efforts auxquels, nous en sommes convaincu, l'humanité réserve une récompense plus glorieuse, plus durable et plus belle que celle que les conquérants et les plus grands capitaines ont acquise au prix de tant de sang et de tant de larmes.

Les anciens faisaient de leurs prisonniers des esclaves; nous soignons les blessés ennemis, et nous traitons humainement les prisonniers. Il y a 50 ans, pour un Anglais, un Français, fût-il mourant, était toujours un Français; aujourd'hui, la haine nationale disparaît devant le dogme réparateur de l'humanité, et les sociétés de secours, dans leur charité chrétienne, ont pu persuader les gouvernements, s'assurer leur aide, leur appui, et faire envisager sous un nouvel aspect, non-seulement le sort des blessés ennemis, mais encore celui des prisonniers de guerre.

Dr S. Piotrowsky.

Digitized by Google

LE

SECOND AMOUR DE SYBILLE

Sybil's second Love, par miss JULIA KAVANAGH.

TROISIÈME PARTIE[1]

X

Le matin du jour suivant arrivèrent à l'abbaye de nombreuses caisses de meubles expédiées de Paris, et deux habiles tapissiers munis de notes écrites de la main de M. Kennedy, pour l'indication des pièces auxquelles était destiné ce nouveau et somptueux mobilier. Du reste, le mari de Blanche Caïns n'avait pas adressé une seule ligne à sa fille.

En voyant décorer la chambre de Blanche et le grand salon avec une élégance, une richesse et un art qui donnèrent à miss Kennedy, étonnée et un peu jalouse, une idée des appartements royaux, Edouard Dermot exprima son blâme d'une vanité d'autant plus extravagante que M. Kennedy n'était pas en position d'en faire les frais.

[1] Voir la *Revue contemporaine* des 15 et 31 octobre 1867.

Digitized by Google

« Votre argent et le mien devront acquitter cette splendeur, Sybille. James n'est pas riche, et cette femme inconsidérée est en train de tuer la poule aux œufs d'or. Le luxe, pour ne pas être un ridicule, là où on le fait entrer une fois, doit s'étendre à tout. Il faudra ici tous siéges dorés et sculptés, des tapisseries à peine inférieures à celles des Gobelins. Je crois que nous allons voir arriver une voiture neuve destinée à la divinité de Saint-Vincent. On vient de déballer une magnifique harpe qui lui donnera occasion de mettre en évidence le galbe de ses beaux bras. Elle sait très bien ce qui avantage encore ses incontestables agréments... Et maintenant, ma chère Sybille, acceptez le conseil d'un ami. Ne vous rejetez pas vous-même ici, insouciante et morose, sur l'arrière-plan, laissant se faner les roses de vos joues et s'obscurcir l'éclat de vos yeux. Ne vous chagrinez pas plus longtemps. Soyez jeune, gaie, belle..... et si vous trouvez quelque honnête homme digne de vous offrir son nom et sa main, ne le refusez pas, Sybille, et abandonnez cette maison, pour vous une maison de malheur.

— Je ne suis pas pressée de me marier, » répondit Sybille.

A son ton bref, Edouard comprit que son conseil lui avait déplu.

Il insista cependant pour lui en démontrer l'opportunité, ou, pour parler plus juste, la nécessité. Sa situation auprès d'une telle belle mère serait intolérable.

Sybille, mécontente, fit observer à M. Dermot que sa situation, à lui, dans la même habitation que mistress Kennedy, ne serait pas non plus sans quelques ennuis.

« Les ennuis seront plutôt du côté de mistress Kennedy, répondit Edouard après quelques minutes de réflexion. Probablement elle me croit en ce moment au Canada où elle s'imagine que votre père m'engagera à rester. Insensée qu'elle est malgré sa ruse! Elle a épousé le plus mystérieux des hommes, et ne sait rien de ses intentions, ni de son pouvoir, ni de ses affaires. Je n'irai pas au Canada, et il faudra ou qu'elle sorte de cette maison, ou qu'elle y supporte la contrariété de ma présence... Car je resterai ici, moi... toute ma vie peut-être. »

Cette affirmation causa à Sybille une surprise et une émotion qu'elle renferma en elle-même.

« Ainsi, vous le voyez, conclut M. Dermot; ce ne sera pas pour moi que la situation peut devenir pénible.

— De sorte que, après avoir été sur le point de l'épouser, vous êtes maintenant impassible, s'écria impétueusement Sybille.

— Et vous me croyez de glace, ajouta-t-il tranquillement. Ce serait vrai si je continuais à demeurer ici, l'aimant encore ou seulement l'ayant aimée.

Digitized by Google

— N'en a-t-il pas été ainsi ?

—Je vous ai déjà dit une fois que Blanche Caïns, et la femme qu'une illusion de mon esprit me faisait voir en elle, étaient deux caractères différents. Dès la première semaine du séjour de miss Caïns dans cette maison, mon amour s'affaiblit; j'essayai en vain d'arrêter ce dépérissement qui, après tout, était l'œuvre même de miss Caïns; et longtemps avant notre rupture définitive, avant que j'eusse brûlé les lettres qu'elle me rendit, l'amour qui les avait dictées n'était plus lui-même que des cendres froides. Et que voulez-vous que me fasse éprouver son mariage avec votre père?... Du regret... de la jalousie... du ressentiment?... Fi donc!... Ce que je sens, c'est de la compassion pour James Kennedy... Assurément la revoir ne me sera pas agréable... Le sédiment de nos affections a quelque chose de nauséabond. A part ce dégoût, que pourrais-je ressentir?

— Mais, objecta Sybille, elle ne vous a point fait de tort.

— Elle ne m'a pas fait de tort, pensez-vous? Qu'est-ce donc que la perte des trois années que j'ai passées à l'adorer, car je l'adorais réellement... Je la trouvais belle, bonne, grande, en un mot une divinité... Mon culte pour elle dura trois ans. Et comment appellerez-vous ce réveil, non pas soudain comme le fut le vôtre, mais lent, mais graduel, qui me laissa voir sous son véritable jour le caractère de cette femme?... Je déclare que, pour moi, l'amour qui peut survivre à l'estime, est une passion ignoble que je ne saurais comprendre.

— Et pourquoi avez-vous cessé de l'estimer? demanda encore Sybille avec une certaine âpreté de ton.

— Demandez plutôt, Sybille, comment, après que j'ai été si longtemps aveugle, la clairvoyance m'est venue? Voici : bien que le commencement de notre liaison date de trois ans, et que nous eussions ensemble un engagement, je ne voyais que rarement miss Caïns. La distance est une merveilleuse enchanteresse, et les relations journalières dessillent terriblement les yeux. Il se peut que miss Caïns ait volontairement concouru à ce désenchantement, car elle était lasse de moi ; elle désirait rompre notre engagement et elle aspirait à un riche mariage. Pauvre calculatrice... Elle ne se doutait pas que de nous deux, votre père et moi, ce n'est pas lui le plus riche. Quelque splendide ameublement que lui procure M. Kennedy, l'oncle Edouard saura vous assurer un plus brillant parti et une maison plus solidement opulente que tout ce qu'elle a acquis par sa perfidie.

— Je ne veux pas me marier, déclara Sybille, avec l'expression de la colère dans la voix et dans les yeux. Ne vois-je pas par votre exemple, M. Dermot, le peu de foi que l'on peut avoir dans l'attache-

Digitized by Google

ment d'un homme ? Vous ne savez pas vous-même pourquoi vous avez cessé d'aimer miss Caïns. Votre amour est né ; il s'est développé, il s'est éteint, et vous en êtes bien aise. Oui, il est facile de juger que vous éprouvez de la satisfaction d'une perfidie qui me tord le cœur, à moi !.. Et vous voulez que je me marie, pour être aimée quelques jours, puis mise de côté comme un jouet qui cesse de plaire, ou même qui est secrètement détesté ! Jamais ! jamais ! Mieux vaudrait pour moi mourir.»

La véhémence avec laquelle s'était exprimée Sybille stupéfia un moment M. Dermot. Mais il ne tarda pas à se remettre de cette surprise, et ce fut avec un sourire qu'il répliqua posément ;

« Sybille, ce n'est pas le mérite, ce n'est même pas la beauté, — cette amorce du regard, — qui éveille l'amour, car sa naissance est un mystère.... mais je ne croirai jamais qu'un homme de sens et d'honneur, qui a épousé une femme belle et bonne, puisse cesser de l'aimer. Son jugement, son goût, sa conscience sont autant de garanties de sa constance. Il y a, dans l'infidélité non justifiée, une dépravation tout à la fois mentale et morale. Si vous faites la conquête d'un homme moral, Sybille, vous vous l'attacherez à jamais, et cela sans efforts.

— Vous croyez ? » dit Sybille avec un sourire d'incrédulité que Dermot considéra comme une injure à sa bonne foi.

Le rouge lui monta au visage.

« Sybille, je vois que, dans votre pensée, vous me jugez mal.... Si vous aviez quelques années de plus, ou si j'avais quelques années de moins, je trouverais le moyen de vous convaincre. »

En parlant ainsi, il la regardait avec un mélange de colère et de tendresse. Dans ce regard, la colère domina d'abord ; mais elle passa comme un éclair et la tendresse resta, empreinte néanmoins de regret et de reproche. Sybille avait écouté Edouard Dermot avec une émotion comprimée qui lui ôtait presque la faculté de respirer. C'est que jamais, jusqu'alors, rien ne lui avait donné lieu de présumer que sa beauté, vantée en toute occasion et avec l'indifférence que l'on met à rehausser la beauté d'une enfant, eût une attraction particulière pour M. Dermot. Quoiqu'il parût être sous l'influence d'une irritation latente, il savait bien ce qu'il disait, et les inflexions de sa voix confirmaient chacune de ses paroles. Maintenant, un mot, un regard, un mouvement de sa physionomie pouvait mettre instantanément à la portée de la jeune fille le bonheur éternel.... Mais ce mouvement, ce regard, ce mot révélateurs, Sybille les attendit vainement.

M. Dermot compléta sa précédente phrase en disant presque machinalement :

Digitized by Google

« C'est fâcheux qu'il en soit ainsi.

— Fâcheux pour moi, murmura Sybille d'un ton demi-interrogateur, tandis qu'une perplexité intense courbait les extrémités de ses lèvres.

— Non, Sybille, fâcheux pour moi, répondit-il avec un sourire grave. Je sais que les personnes de votre âge considèrent les hommes du mien comme bien près d'entrer dans leur automne, et je pense qu'elles ont raison. La jeunesse se plaît avec la jeunesse, et quand je cherche un mari pour vous... »

Sybille l'interrompit du ton de la fierté blessée.

« C'est ce dont je vous serai obligée de ne point vous occuper, M. Dermot ; je trouve même votre sollicitude offensante.

— Oh ! Sybille !... Cela pourrait paraître ainsi cependant, si je n'étais maintenant votre seul ami, chère enfant ! »

Le ton affectueux, le regard compatissant dont il accompagna ces mots, allèrent jusqu'au cœur de Sybille : l'attendrissement obscurcit ses yeux et oppressa sa poitrine.

« Pardonnez-moi, dit-elle, oubliez ce que j'ai dit... Soyez toujours mon ami; seulement, n'essayez pas de me consoler en me parlant de ces choses... cela m'irrite. »

M. Dermot ne lui répondit rien ; mais il se dit mentalement :

« Elle ne peut oublier ce fat de Renneville. »

Cette idée le vexait. Il y eut une pause dans leur conversation, qu'ils reprirent ensuite sur un sujet oiseux ; elle, parlant d'un ton saccadé, lui avec calme, presque froidement et sans la regarder. Il paraissait mécontent ; Sybille se demandait pourquoi. Toute cette scène se passait dans le jardin ; miss Kennedy se promena encore un peu à côté de M. Dermot ; puis, comme il gardait son attitude raide et qu'il était redevenu silencieux, elle regagna lentement la maison.

Réellement, Edouard Dermot était mécontent, et il s'en voulait de l'être. Que lui importait que Sybille regrettât ou non son déloyal fiancé ? Lui-même avait-il jamais souhaité d'être pour elle plus qu'un ami ? Le souhaitait-il donc maintenant ?

« Tout ce que je désire pour cette folle enfant, c'est de la voir bien mariée, » se disait-il.

Mais réellement le désirait-il ? La pensée d'Edouard Dermot se révoltait contre ce doute. C'était parfaitement bien d'être l'ami de Sybille... Devenir son esclave serait une folie. Son orgueil s'alarma à l'idée de se voir l'amant tendre et docile de cette petite impertinente de Sybille. Il résolut cette question en prononçant *in petto* un inexorable « non ! »

Quand il se retrouva, à l'heure du déjeuner, avec Sybille, il se montra gaiement attentif pour mistress Mush et très affectueux pour

Digitized by Google

miss Kennedy, mais avec une familiarité grave qui convenait à son caractère de protecteur. Sybille sentit qu'elle était redevenue la petite nièce du temps passé; et si une vague espérance d'être aimée d'amour s'était un instant glissée dans le cœur de la jeune fille, elle s'y éteignit avant d'avoir rayonné.

XI

Profondément touché de la tristesse de Sybille, tristesse dont il n'avait pas la fatuité de se croire la cause et qu'il attribuait uniquement aux déceptions d'un premier amour et d'une tendresse enthousiaste, Edouard Dermot s'efforçait de persuader la désolée jeune fille que leur affection mutuelle devait suffire à les consoler tous deux.

« Que n'êtes-vous réellement la fille de mon frère, c'est-à-dire une petite orpheline dont ce serait mon devoir de prendre soin! Vous aimeriez l'oncle Edouard d'autant plus que vous n'auriez personne autre à aimer. »

A ce raisonnement et à d'autres semblables, Sybille répondait :

« Vous me trouvez ingrate, et je le suis de ne pouvoir pas surmonter mon accablement.... Hélas! monsieur Dermot, j'ai perdu ma seule amie.

— Et moi, j'ai gagné une ennemie subtile et implacable, dit un jour M. Dermot.

— Du moins, elle ne peut vous nuire, reprit Sybille inquiète.

— Elle le pourrait, et ce qui est plus, elle essayera de le faire. Qu'elle l'essaye! ajouta-t-il avec un court éclat de rire qui exprimait le défi. J'ai déjoué une fois ses machinations.... pourquoi n'y réussirais-je pas deux et trois fois?

— Qu'a-t-elle donc fait? demanda Sybille. »

M. Dermot se réservait de le lui apprendre un peu plus tard. Il n'avait pas sur lui dans ce moment la preuve de la méchanceté de mistress Kennedy.

Dans l'après-midi de ce même jour, ils se trouvèrent ensemble sur le rivage de la mer où il leur arrivait souvent de diriger, chacun de son côté, leur promenade et de se rencontrer. Leur entretien commença par des réflexions philosophiques de M. Dermot, réflexions qui dérivaient de l'immensité du tableau que la nature déployait devant eux.

« Vous avez quelque chose à m'apprendre, M. Dermot, commença ensuite Sybille. »

Il était vrai. M. et mistress Kennedy seraient de retour à l'abbaye avant la fin de la journée. M. Dermot venait d'en être instruit par

Digitized by Google

le contre-maître de la fabrique auquel M. Kennedy avait écrit quelques lignes, pour des ordres à donner. Sybille s'étonna que son père se fût dispensé de lui annoncer à elle-même son retour. M. Dermôt lui expliqua que M. Kennedy voulait, en la prenant par surprise, échapper en partie à l'embarras de sa situation domestique. Sybille rappela à Edouard qu'il avait quelque autre chose à lui communiquer. M. Dermot ouvrit son carnet et en tira un petit papier qu'il mit dans la main de miss Kennedy. Elle y lut ces mots griffonnés par Blanche Caïns : « Johnson et C°, Quebec, *Mountain-Fairy*. »

« Ce chiffon de papier que j'ai ramassé quand le tapissier a retiré l'ancien mobilier de la chambre de M. Kennedy, est la clef d'un mystère. Vous vous souvenez de la lettre qui me fit partir si soudainement? Eh bien! avant de m'embarquer pour l'Amérique, j'eus tout juste le temps de prendre des informations auprès de l'écrivain supposé de cette lettre, et j'appris qu'elle était une tromperie. Maintenant vous savez pourquoi je ne suis pas allé au Canada.

— Cette tromperie venait d'*elle*, dit Sybille à voix basse.

— Sans doute ; elle savait que nous avions de l'inquiétude au sujet de la maison Johnson; elle savait aussi que la *Fée de la Montagne* mettrait à la voile tel jour; elle voulait m'éloigner jusqu'à ce que son mariage fût accompli; « après quoi, pensait-elle, je pourrai » le braver. »

— Et c'est elle qui a écrit la fausse lettre?

— Non, l'écriture de cette lettre est d'une main d'homme, et ne ressemble pas à la sienne... miss Caïns a un frère.

— Oh! non, M. Dermot, elle n'a pas de frère.

— Si fait; seulement elle ne vous en a pas parlé. Miss Caïns sait très bien garder un secret, et elle n'a pas lieu d'être fière de cette parenté-là. Dieu me pardonne si je me trompe en ceci; mais Reginald Caïns doit avoir été l'instrument et le complice de sa sœur dans cette affaire. Votre père et moi nous fûmes aveugles, parce que nous étions sans méfiance... autrement, quelques légers indices nous auraient éclairés. L'écriture, quoique imitée de celle de notre correspondant de Londres, ne soutiendrait cependant pas la comparaison. Le papier porte en tête la raison sociale de cette maison, bien qu'il n'ait pas la grandeur ordinaire. C'était une feuille dont, pour un usage ou pour un autre, le bas avait été retranché. En y regardant de près, on voit qu'il a été coupé avec des ciseaux. Soyez sûre, Sybille, que cette feuille a été tirée de nos papiers ici, et renvoyée à Londres pour revenir encore une fois à Saint-Vincent. Autre preuve : l'enveloppe est une enveloppe commune, et non bleuâtre avec le timbre — sur le cachet — du nom et de l'adresse de la maison de commerce. A présent, je vois tout cela; mais dans le trouble occasionné

Digitized by Google

par cette fâcheuse nouvelle, ni votre père, ni moi, nous ne nous aperçûmes de rien. D'ailleurs, M. Kennedy était bien aise de m'écarter, et pour moi, c'était un soulagement que de m'en aller. Nous fûmes des marionnettes dans la main de cette femme, qui, maintenant, se félicite de son habileté et de notre sottise. Vous paraissez stupéfaite, ma pauvre petite Sybille; ne vous étonnez de rien de sa part, et tenez-vous sur vos gardes.

— Et vous aussi, dit Sybille en se rapprochant de lui et attachant un regard anxieux sur sa physionomie.

— Eh! certainement, car elle essayera de me nuire, et je pourrais vous dire à l'avance, Sybille, de quelle direction partira la flèche qu'elle me décochera. Dans un coin de l'horizon, il y a un petit point sombre... l'orage viendra de ce point-là.

— Mon Dieu, que voudrait-elle faire? Que voudrait-elle tenter?

— Je ne puis vous le dire... De ma part, ce ne serait pas bien... mais répondez-moi, ma chère enfant, ne lui avez-vous jamais parlé de M. Smith?... Ne vous a-t-elle jamais interrogé à son sujet. »

Sybille tressaillit et s'effraya.

« M. Smith est-il pour quelque chose dans tout cela? balbutia-t-elle.

— Sybille, vous ne me répondez pas.

— Oui, Blanche m'a questionnée, en effet. Vous savez que j'ignorais tout.

— Elle avait son projet, Sybille... Mais nous n'y pouvons rien. »

M. Dermot avait l'air tellement soucieux que Sybille, en proie à une vive inquiétude, fut un moment près de s'évanouir. Cependant, elle hasarda quelques questions sur le pouvoir malfaisant de ce M. Smith, sur les mauvais desseins de Blanche, sur la cohésion singulière qui paraissait exister entre ces deux êtres inconnus l'un à l'autre, et néanmoins exerçant de concert, semblait-il, une influence fatale sur la destinée d'Edouard Dermot; mais celui-ci ne voulait, ne pouvait pas être explicite sur ce sujet.

« C'est donc un secret, dit Sybille.

— Oui, un secret dans la vie de votre père et dans la mienne, un secret connu de quelques-uns, mais qui pourrait l'être d'un trop grand nombre. Peut-être bien ne parviendra-t-elle pas à le saisir... Sinon, elle engloutira tout dans sa double vengeance. »

XII

Une calèche de voyage s'était arrêtée devant la grande porte de l'abbaye de Saint-Vincent. Narcisse et Denise, armés chacun d'une

Digitized by Google

lanterne, éclairaient leur nouvelle maîtresse, que M. Kennedy aidait à descendre de voiture.

« Prenez garde, mon ange, disait le mari attentif, venez par ici.

— Ralph, veillez à ma caisse de chapeaux ; je suis sûre que tout ce qu'elle contient est bouleversé, s'empressait d'ordonner à la femme de chambre anglaise qu'elle amenait à l'Abbaye, Blanche Caïns.

— Oh ! madame, n'ayez point de crainte ; j'ai trop bien veillé à l'emballage.

— Soit : mais regardez-y.

— Il ne paraît pas qu'il y ait personne ici... Cependant, je vois de la lumière dans la bibliothèque, remarqua M. Kennedy, comme lui et sa femme traversaient le cloître.

— Mais il y a quelqu'un tout près de la croix, dit-elle en pressant le bras de son mari. »

M. Kennedy prit la lanterne des mains de Narcisse, et l'éleva pour mieux voir ; au même moment M. Dermot s'avança. Ce fut un coup de théâtre. La physionomie d'Edouard était sérieuse, quoique légèrement ironique ; mistress Kennedy avait l'air si égaré qu'on aurait dit qu'elle voyait un spectre ; M. Kennedy paraissait pétrifié. Ce fut cependant lui qui rompit le silence.

« Quoi ! Dermot, s'écria-t-il, je croyais que vous étiez au Canada !

— Je n'y suis pas allé... ce voyage n'était pas nécessaire ; je vous raconterai cela demain.

— Et vous êtes resté ici tout le temps.

— Ici et en Angleterre ; ce fut là que j'entendis parler de votre mariage ; je n'ai pas trouvé à propos de vous ennuyer d'affaires.

— Il faut que je vous présente à mistress Kennedy... Une ancienne connaissance sous un nouveau nom, dit M. Kennedy en riant d'un rire un peu forcé. »

M. Dermot salua mistress Kennedy, qui lui jeta un coup d'œil froid et hautain, en frissonnant légèrement.

« Entrons, mon ange, dit son mari.

— Eh ! bien, Dermot, mon ancien camarade, je suis bien aise de vous retrouver ici... Où donc est Sybille ?

— Sybille est chez miss Glyn, répondit M. Dermot. — Il est temps que j'aille la chercher, ajouta-t-il en regardant sa montre. »

Et, saluant de nouveau, il s'éloigna à pas pressés.

« Quelle nuit froide ! dit mistress Kennedy en s'enveloppant dans son cachemire. Et quel homme étrange que ce Monsieur Dermot ! Il ne nous a pas dit un mot de félicitation... Il restait là, raide comme un bâton, à nous regarder. Je n'ai jamais été dans ses bonnes grâces, savez-vous ? »

Digitized by Google

Et elle riait comme par dédain de M. Dermot; mais M. Kennedy ne répondit rien. Il était intrigué et contrarié. Pourquoi Edouard était-il à Saint-Vincent quand il aurait dû être actuellement au Canada? pourquoi ses manières était-elles froides et sévères? pourquoi les avait-il examinés, lui et sa femme, avec cette gravité austère? M. Kennedy n'était pas le premier homme d'un âge mûr qui eût épousé une belle jeune personne... Et en quoi son mariage pouvait-il déplaire à son ami?

« C'est bien cela, poursuivit mistress Kennedy comme ils entraient ensemble dans la maison ; M. Dermot m'a prise en aversion, et il est vexé de me voir ici.

— Lui, avoir de l'aversion pour vous, mon amour! répondit M. Kennedy en regardant sa femme avec un mélange de tendresse et d'orgueil : mais, si j'ai bonne mémoire, Dermot vous admirait.

— Oh! non... pas lui! dit elle précipitamment d'un ton bref et avec un petit rire saccadé.

— Vraiment, j'aurais pensé mieux de son goût, répliqua-t-il avec enjouement.»

En apparence, il ne paraissait nullement ému, mais au fond, cette réponse de sa femme : « Oh! non... pas lui. » faite avec l'accent de la vanité piquée, avait résonné déplaisamment à son oreille.

.....M. et mistress Kennedy étaient dans le salon, causant avec mistress Mush, lorsque Sybille y entra. M. Dermot l'avait quittée au pied de l'escalier. La nouvelle mariée était assise sur un sopha dans la plus gracieuse attitude. La richesse de sa toilette était en harmonie avec le luxe qui régnait dans l'appartement. Sa robe de voyage, en une belle étoffe de soie unie, formait autour d'elle des plis profonds. Ses doigts effilés étaient chargés de bagues; un bracelet brillait sur son bras. Elle paraissait être en parfaite santé, d'une grande gaieté, et de plus, elle était merveilleusement belle. Le cœur de Sybille se gonfla; c'était-elle même qui, dans sa folle générosité et son affection aveugle, avait introduit dans la maison de son père cette jeune fille pauvre et sans ressources; c'était elle qui l'avait signalée à l'attention de M. Kennedy, de manière que celui-ci, d'abord plus qu'indifférent, l'avait peu à peu appréciée, puis s'était épris passionnément d'elle.

En voyant paraître Sybille, mistress Mush cessa de parler; mistress Kennedy tressaillit légèrement. La jeune fille alla droit à son père, et lui dit d'un ton bas :

« Je suis bien aise que vous soyez revenu en aussi bonne santé, papa.

— Et comment vous portez-vous, Minette? » demanda son père,

Digitized by Google

en lui donnant un baiser, mais la regardant à peine.—Sybille ayant répondu qu'elle se portait fort bien, il reprit d'un air gai :

« Je vous ai ramené quelqu'un, Sybille. — Et Sybille gardant le silence, il ajouta d'un air mécontent : — N'avez-vous rien à dire à mistress Kennedy ?

— J'espère, dit gravement Sybille, que mistress Kennedy a fait un voyage agréable.

— Délicieux, répondit mistress Kennedy. »

M. Kennedy portait ses regards de sa femme à sa fille et de sa fille à sa femme avec une perplexité visible. Toutes deux avaient l'air calme et profondément indifférent. Il mit la main dans sa poche ; Sybille pensa qu'il allait en tirer le présent qu'il lui rapportait chaque fois qu'il faisait une absence, et elle s'arrêta pour le recevoir ; elle prévoyait qu'il ne serait pas de valeur... N'importe ; elle l'accepterait avec autant de gratitude que s'il eût été précieux. L'objet que M. Kennedy prit dans sa poche fut un flacon d'eau de senteur, babiole d'un grand prix ; l'or en était rehaussé de pierres fines.

« Je vous demande pardon, mon ange, dit-il en le tendant à mistress Kennedy ; j'avais oublié de vous le rendre.

— Vous ne souffrez plus de la tête, mon ami ? demanda mistress Kennedy, du ton d'un tendre intérêt.

— Plus du tout, je vous remercie, ma chère. »

Sybille se détourna et alla s'asseoir près de la table. Elle fit un demi-salut en passant près de mistress Kennedy ; celle-ci y répondit par une froide inclinaison de la tête, et reprit sa conversation avec mistress Mush, M. Kennedy avait le front contracté ; mais il se dérida lorsque sa femme tourna ses beaux yeux vers lui.

« Mon ami, dit-elle, il faut que nous donnions un bal. Je veux danser, et cela sans être obligée de sortir de ma propre maison. »

A ces mots, M. Kennedy alla s'asseoir à ses côtés pour la contempler avec ravissement. Toutefois, il n'accéda pas tout de suite à sa demande, peut-être pour jouir des coquetteries, des marques de dépit et des câlineries dont la jeune femme renforçait tour à tour ses instances. Sybille comprit, sentit qu'elle n'occupait plus de place dans le cœur ni dans la maison de son père. Elle était désolée ; malgré ses tristes prévisions, elle n'avait pas cru qu'elle serait si vite oubliée, ni que le triomphe de son ancienne amie, devenue son ennemie, serait aussi complet. Elle ne tarda pas à se retirer. Oppressée par le chagrin, elle s'arrêta sur le palier et appuya sa tête sur la balustrade. Le bruit des pas de quelqu'un qui descendait l'escalier la lui fit relever... C'était Edouard. A la clarté d'une lampe posée contre le mur, il vit briller des larmes sur les joues de la jeune fille.

Digitized by Google

« Sybille, prononça-t-il avec l'accent d'nne profonde compassion, soyez vaillante, supportez cela plus courageusement.

— Je ne le puis, balbutia-t-elle en sanglotant, je ne le puis. Elle a détaché de moi mon père. Autrefois, quand il revenait, il n'avait pour son enfant que des sourires et d'affectueuses paroles. Ses mains étaient chargées de présents ; de même que son cœur était plein de tendresse. Aujourd'hui, il ne m'a rien apporté, il m'a à peine regardée.... J'ai vu qu'il souhaitait me voir quitter le salon. Oui, monsieur Dermot, c'en est à ce point-là.

— C'est pénible sans doute, dit Edouard avec une douceur infinie. Les enfants ne s'attendent pas à cette indifférence, car généralement ce sont eux qui oublient les premiers.

— Personne, maintenant, ne prend souci de moi, dit en gémissant Sybille.

— Ne suis-je *personne*? demanda M. Dermot d'un ton de reproche. Et... vous ai-je oubliée? ajouta-t-il en mettant à la hauteur du visage de la jeune fille un bouquet de fraîches violettes qu'il avait jusque-là dérobé à sa vue. »

Peu d'instants après cette petite scène, Sybille étant à demi déshabillée devant sa table de toilette, entendit ouvrir sa porte, et vit dans la glace se réfléchir le beau visage de mistress Kennedy.

A cette apparition, Sybille jeta précipitamment sur ses épaules et ses bras nus un châle dont elle s'enveloppa.

Ce mouvement était comme une affirmation de la nouvelle situation qui s'était faite entre elles deux... Blanche Caïns n'existait plus et mistress Kennedy n'était qu'une étrangère. Cependant, la belle-mère réfléchissant qu'il pourrait lui être désavantageux de se trouver désormais en hostilité avec sa belle-fille, était venue pour tâcher de ramener à elle ce cœur qui lui avait été si dévoué, mais qu'elle venait de perdre, à tout jamais peut-être, par sa duplicité. Effectivement, bien qu'elle mît en jeu tous les artifices de son esprit pour regagner l'affection de Sybille, tantôt en implorant le retour avec larmes, tantôt se montrant altière et même menaçante, Sybille resta inflexible.

« Rien, déclara cette dernière, ne saurait vous rendre mon amitié; elle est aussi irrévocablement perdue pour vous que le serait quelque chose que vous auriez jeté au fond de la mer. »

A ces derniers mots, mistress Kennedy se leva; son regard s'arrêta sur les violettes que Sybille avait mises dans un vase plein d'eau.

« Vous venez de vous rencontrer avec monsieur Dermot, s'écria la jeune femme. Que vous a-t-il dit? Je veux le savoir.

— En vérité ! Et de quel droit, s'il vous plaît? Il y eut un temps, effectivement, où je fus assez folle pour vous confier toutes mes pen-

Digitized by Google

sées, tous mes sentiments... mais ce temps est certainement passé.

— Je vous répète qu'il vous a parlé, reprit mistress Kennedy avec colère, et si je ne puis le savoir de vous, je le saurai de lui.

— Il est dans le bureau, madame ; car j'y vois de la misère... »

Mistress Kennedy, la main sur la serrure de la porte pour l'ouvrir, fit encore une tentative sans succès pour raviver cette amitié éteinte.

« Il me serait impossible, dit franchement Sybille, d'accepter même seulement les bons offices de l'amie qui m'a trompée. »

M. Dermot n'était pas, à ce moment-là, dans le bureau ; mais comme il y avait laissé une bougie allumée, mistress Kennedy ne douta pas qu'il ne revînt ; elle s'assit. Au bout d'un quart d'heure environ d'attente, M. Dermot rentra. Après un instant de silence, pendant lequel ils échangèrent un regard scrutateur, Edouard s'informa d'un air glacé de ce que désirait mistress Kennedy.

« Il me semble, monsieur, que vous pouvez facilement le deviner, répondit la jeune femme d'un ton très mesuré. Vous avez déjà semé la discorde entre la fille de mon mari et moi, faisant ainsi tout ce qu'il vous était possible de faire pour remplir d'amertumes mon séjour dans cette maison.... Je viens vous demander si votre dessein est de me forcer à la quitter, ou de la quitter vous-même... nous ne saurions demeurer dans le même domicile.

— Dans ce cas, je suis fâché de vous dire, madame, qu'il faudra vous en aller ; je n'ai pas l'intention d'en sortir. »

Elle le regarda fixement, mais plus intriguée que courroucée.

« Voudrez-vous bien vous expliquer ? reprit-elle après une pause. A quoi bon me poser des énigmes ?

— Pourquoi m'expliquerais-je ? vous n'avez qu'à questionner votre mari, il vous répondra.

— Monsieur Dermot, je croyais que vous vous comporteriez en *gentleman*... Je vois que je me suis trompée. »

Elle dit cela en se levant d'un air hautain ; M. Dermot se contenta de sourire un peu dédaigneusement.

« D'un commun accord, poursuivit-elle, nous nous sommes déliés, l'un vis-à-vis de l'autre, et parce que j'ai usé de la liberté que vous m'avez rendue, il vous plaît de m'insulter !...

— Ma chère madame, repartit Edouard d'un ton plus bienveillant, ne présentez pas d'excuse quand il n'y a pas d'accusation ; vous avez fait un bon mariage... qui vous en blâme ?

— Vous voulez m'inspirer de la crainte, dit Blanche ; mais c'est ce dont je vous défie, monsieur Dermot. »

Il tira de sa poche une lettre, la déplia et la mit aussitôt sous les yeux de mistress Kennedy. Elle devint blême, car, du premier coup d'œil, elle reconnut sa propre écriture. C'était une preuve contre

Digitized by Google

elle, une preuve qu'elle ne pouvait nier. Elle se demanda d'abord si elle ne pourrait la lui arracher... mais la tentative eût été inutile, peut-être dangereuse.

« Par inadvertance, reprit M. Dermot en appuyant sur chaque mot, cette lettre est restée entre mes mains. J'hésitais entre ces deux résolutions : la détruire ou vous la rendre... en venant ici ce soir, vous avez fait cesser mon incertitude. »

Il posa la lettre sur la table, devant mistress Kennedy, qui la prit avec vivacité, l'alluma à la lumière de la bougie, puis la jeta dans le foyer, après avoir dit d'un ton adouci à M. Dermot :

« Je vous remercie. »

Elle se demandait si cette noble façon d'agir ne témoignait pas de quelque vestige de leur ancien amour. Elle insista encore sur l'explication qu'elle était venue lui demander. Il lui renouvela sa réponse.

« Interrogez votre mari. Pourquoi serait-ce moi plutôt que lui qui satisferais votre curiosité ? Il ne doit pas y avoir de passé entre vous et moi.... Figurez-vous que nous nous rencontrons aujourd'hui pour la première fois. Si vous renversez cette situation, vous vous placez au milieu de difficultés sans nombre.... Gardez-la, et vous ne pouvez, ce me semble, qu'être heureuse en suivant la voie que vous avez choisie. »

Cette assertion fit éclater la colère de Blanche.

« Monsieur Dermot, vous êtes un homme faux et méchant ; mais je n'ai pas besoin de questionner M. Kennedy, vous m'en avez dit assez. Vous êtes son associé ou quelque chose d'analogue. Quoi qu'il en soit, je ne vous demande pas grâce.... Il y a plus, je dédaigne de me venger ; vous m'avez trompée depuis le commencement jusqu'à la fin ; mais sachez que, bien que M. Kennedy soit plus âgé et moins riche que vous, je préfère mille fois son amour au vôtre. »

En parlant ainsi, elle croyait pourtant bien se venger, par la jalousie, de cet homme qui l'avait trompée indignement, selon elle, en ne lui laissant pas voir combien il était riche et en ne lui révélant pas la véritable part qu'avait M. Kennedy dans leur association. Cependant, quoi qu'elle en eût dit, son premier soin en se retrouvant avec son mari, fut de tirer de lui, grâce aux détours et aux cajoleries dont elle usa, l'explication qu'elle désirait. M. Kennedy n'avait pas, comme on le sait, le caractère communicatif, mais il se laissa enlacer par cette Dalila adorée, dont il sentait le souffle caresser sa joue, et la main se jouer dans sa chevelure.

« Mon ange, répondit-il, c'est une convention secrète entre Dermot et moi.... Il ne faudra même pas lui en parler. La vérité est que

Digitized by Google

je lui ai cédé l'exploitation de cette usine, en gardant pour moi les relations commerciales avec les pays étrangers.

— Est-il possible? dit mistress Kennedy; cette habitation lui appartient-elle?

— Elle lui appartiendra, ma chère. L'habitation va avec l'usine. »

Un frisson glacial courut dans les veines de mistress Kennedy. C'était une femme positive. Les biens que l'on pouvait toucher du doigt avaient seuls de la valeur pour elle. Qu'étaient-ce que les relations de M. Kennedy avec les pays étrangers? Cela pouvait ne rien signifier du tout. La maison, l'usine et son exploitation étaient des biens substantiels qui allaient appartenir à l'amant qu'elle avait congédié. Elle laissa ses yeux errer sur le somptueux ameublement de sa chambre, et elle songea que peut-être elle ne le posséderait pas longtemps; elle arrêta son regard sur l'homme dont l'épaule soutenait en ce moment sa tête, et elle le trouva tout changé. Il lui parut très vieux... Sa barbe commençait à grisonner... C'était son mari, et peut-être demain serait-il ruiné.

« Vous avez l'air fatigué, mon amour, dit M. Kennedy. »

Blanche fit un soubresaut. Elle n'était pas fatiguée... Elle songeait, et se demandait si l'on continuerait à demeurer dans cette maison, supposé que M. Dermot se mariât.

« Oui, supposé qu'il se marie avec Sybille, » répondit M. Kennedy d'un ton enjoué et en baisant la main de sa femme.

Blanche se sentit mordre au cœur par le serpent de l'envie. « Supposé qu'il se marie avec Sybille! » Quoi donc! ses plans, ses complots, ses trahisons aboutiraient à cela! Elle se serait vendue à un vieillard pour que ces jeunes gens l'humiliassent par le spectacle de leur amour et de leur fortune. C'était une prévision odieuse. Aussi se promit-elle d'en empêcher la réalisation. Et elle se fit plus souriante, plus câline que jamais. M. Kennedy se répétait mentalement qu'il avait épousé un ange. Néanmoins, il ne se hasarda pas à lui dire que c'était sur le prix de sa vente à M. Dermot de l'Abbaye, de l'usine et des relations commerciales en France qu'il avait payé l'ameublement et les cadeaux de noces, ni que la terre de Saint-Vincent n'avait jamais été sa propriété que de cette manière équivoque à l'usage des gens qui se jettent dans les spéculations aventureuses. Il ne lui dit pas non plus qu'il avait fait de grandes pertes depuis qu'elle était à l'Abbaye, que la fortune de sa fille s'y trouvait engloutie, et que, pour la troisième fois dans sa vie, l'avenir était pour lui une page blanche.

Digitized by Google

XIII

Par ses prévenances, sa compassion, son amitié, Edouard Dermot s'efforçait d'apaiser le chagrin qui pesait sur le cœur de Sybille. La pitié conduit souvent, dit-on, à l'amour ; M. Dermot savait et sentait cela. Il avait toujours admiré la beauté et chéri la bonté de la charmante petite Sybille ; et maintenant sa tendresse pour elle s'augmentait chaque jour de la conscience qu'il avait d'être le soutien, la consolation de cette pauvre victime de toutes les trahisons de la vie privée. Bien des fois, il lui était arrivé de se troubler en présence de cette enfant, dont il méconnaissait d'ailleurs les sentiments pour lui.

« Elle m'a aimé comme un parent, elle m'aime à présent comme un protecteur, comme un ami, mais non comme elle a aimé le comte de Renneville..... Et moi, l'aimé-je réellement d'amour ? »

Pour en être sûr, il lui aurait fallu l'être également qu'elle l'aimait ainsi. Et puis, la vie conjugale a peu d'attraits pour les célibataires de l'âge d'Edouard Dermot. Enfin, et bien que sa pensée ne s'appesantît pas volontiers sur le souci rongeur de son existence, il y avait dans le passé — un passé récent — un fait malheureux, duquel pouvait surgir inopinément sa ruine morale. N'aurait-il pas été coupable d'un égoïsme cruel s'il eût enchaîné à sa destinée incertaine l'avenir de Sybille ? Et Sybille, plus assurée de ses propres sentiments qu'il ne l'était des siens, les renfermait dans son cœur, devenu sceptique pour avoir été trop confiant. Malgré leur perplexité, leurs fluctuations, leurs luttes intérieures contre la passion qui les agitait, ces deux amants eurent ensemble plus d'un de ces entretiens délicieux, dont le charme dérive de la conviction qui s'accroît pour chacun de l'amour qu'il éprouve aussi bien que de celui qu'il inspire.

Le bal projeté par mistress Kennedy eut lieu. Par la magnificence et le bon goût qui avaient présidé à son ordonnance, il surpassa toutes les fêtes données jusqu'alors à la ville de Saint-Vincent ou dans ses environs. Mistress Kennedy était éblouissante. Sa robe de satin, d'un bleu pâle, et la parure de diamants et de perles qui avait appartenu à la mère de Sybille, augmentaient l'éclat de sa beauté. Par son amabilité et son adresse, elle avait su attirer à elle toutes les sympathies des deux sociétés française et anglaise, lesquelles sympathies s'étaient tout à fait détournées de la pauvre Sybille. D'abord, témoin triste et silencieuse des hommages et des compliments dont on comblait la maîtresse actuelle de l'Abbaye, se voyant

Digitized by Google

négligemment regardée et saluée par ces mêmes personnes qui autrefois s'empressaient auprès d'elle, Sybille s'était retirée dans le salon de jeu, alors encore désert. M. Dermot vint l'y trouver. Sa conversation animée, légère et tendre tout ensemble, chassa les idées sombres qui absorbaient son esprit.

Contrairement à sa résolution de ne pas prendre part aux plaisirs de la soirée, il la conduisit dans la salle de danse. Ils y entrèrent presque inaperçus ; mais dès qu'ils se furent mis en évidence, en se mêlant au tourbillon des valseurs, ils devinrent l'objet de l'attention générale. Edouard reconnut avec bonheur qu'il avait réussi à distraire l'aimable jeune fille de son chagrin ; il le reconnut en voyant renaître sur ses joues les roses pâlies de son teint et dans ses yeux bruns l'éclat lumineux qu'ils avaient perdu. Il la comparait aux autres danseuses, et il n'en voyait aucune qui pût rivaliser avec elle. Certes, mistress Kennedy était beaucoup plus belle ; mais elle n'avait pas le charmant regard, ni les lèvres enfantines, ni la souplesse de mouvements de Sybille. Le plaisir, et surtout l'amour, car en ce moment elle jouissait d'aimer et de se sentir aimée, lui avaient rendu tous ses agréments, toutes ses grâces. Elle reconquit l'admiration, à la grande surprise de sa belle-mère, qui lui lança plus d'un regard haineux, car elle et lui dansèrent ensemble une grande partie de la nuit, et lorsqu'elle voulut se reposer, il n'invita aucune autre personne. M. Kennedy remarqua cette assiduité, et il s'en réjouit ; il comprit également la cause du ravissement intérieur qui embellissait sa petite Sybille ; il observa aussi sa femme, et se demanda d'où lui venait cet air contraint, presque hagard, que ses sourires ne suffisaient pas à déguiser..... Le lendemain matin, Edouard Dermot, assis sur un banc dans le jardin, fumait un cigare, tout en repassant dans son esprit les petits incidents de la nuit dernière. Il se disait que Sybille était charmante, et que, bien qu'assurément elle ne l'aimât pas encore d'amour, il pouvait espérer qu'elle en viendrait là ; et il s'étonnait de ne pas avoir eu plus tôt l'idée d'une si agréable conclusion à un célibat de trente années. Un pas lourd sur le sentier sablé l'arracha à sa rêverie. Denise lui apportait une lettre. Il la prit sans rien dire ; il avait le pressentiment d'un malheur.

« S'il en est ainsi, pensait-il avant de rompre le cachet, je devrai renoncer à elle. »

Cette lettre était de l'homme d'affaires de M. Dermot en Irlande.

« Monsieur,

» Un jeune homme blond s'est présenté hier dans le bureau du

Digitized by Google

Moonagh Herald et a demandé tous les numéros de ce journal à la date de juillet dernier. Si j'apprends quelque chose de plus, je vous en instruirai.

» Votre bien dévoué.

» JOHN KEEFE. »

« *P. S.* Ce jeune homme a paru fort désappointé de ne pas obtenir un seul des numéros qu'il demandait. »

M. Dermot se mordit les lèvres; il s'efforçait d'être calme; il ne le pouvait pas. Une colère impuissante, quoique violente, le dominait. Enfin il parvint à la modérer suffisamment pour réfléchir sur sa situation. Le danger qu'il avait espéré être passé, se montrait de nouveau.

« Sybille, il faut vous dire adieu, pensa-t-il avec angoisse. Vous êtes une perle fine que je pensais posséder un jour; cela ne peut pas être. »

Il avait raison. Un nuage sombre planait au-dessus de sa tête... Pouvait-il entraîner sa chère petite Sybille, si douce, si tendre, si délicate, dans le tourbillon de cet orage menaçant? Mais il lui sembla que c'était son devoir de découvrir à la jeune fille quelle avait été son intention; si elle ne l'avait pas devinée, d'autres plus clairvoyants pouvaient s'en être doutés; ils l'accuseraient peut-être auprès d'elle, et elle le condamnerait.

En ce moment, Sybille était dans un vaste cabinet, ou pour parler plus juste, un grenier, où mistress Kennedy avait fait porter les livres de la bibliothèque, afin de transformer cette dernière pièce en salle de bal. Un livre ouvert était sur ses genoux; mais elle en tournait les pages sans les lire; c'était son propre roman qui occupait sa pensée. Elle ne doutait plus que ce fût de l'amour qu'Edouard ressentait pour elle; mais ce qu'elle ne savait pas, ce qu'elle aurait bien voulu savoir, c'était l'époque où cet amour avait commencé à naître. Il l'avait toujours admirée... Cette admiration n'avait-elle pas concouru à le faire si promptement renoncer à ses droits sur miss Caïns? Et puis elle se demandait ce qu'il lui dirait au moment décisif, et ce moment-là, elle l'attendait avec confiance, quoique non sans un peu de crainte... Oh! sûrement ce seraient quelques mots profondément sentis, qui resteraient à toujours gravés dans sa mémoire.

Elle en était arrivée à cette conclusion, lorsque la porte s'ouvrit et M. Dermot entra sans rien dire; il prit une chaise dans un coin de la chambre et vint s'asseoir près de Sybille. Quelle pénible

Digitized by Google

communication il venait lui faire ! Quel sacrifice il allait s'imposer ! Mais Sybille, en elle-même, s'étonnait de son silence ; il le rompit par une réflexion sur l'auteur du livre que tenait miss Kennedy.

« Le Tasse n'aurait jamais dû aimer Léonora, commença-t-il d'un ton mélancolique. Il y a des hommes à qui l'amour n'est pas permis. Vous souvenez-vous, ajouta-t-il en prenant la main de la jeune fille, qu'hier soir, au bal, lorsque je vous conseillais de vous consoler d'une amitié perdue, par une autre amitié, vous me demandâtes si moi je me consolerais de mon amour perdu aussi, par un autre amour ?

— Je m'en souviens, répondit Sybille avec un battement de cœur.

— Ai-je besoin de vous dire ce que cette question me suggéra, ou plutôt affermit en moi ?... Ce fut cette pensée que ce serait une bien douce chose si cet amour vous avait pour objet. C'était une tentation que cette pensée ; Sybille, tout à l'heure, j'ai reçu des nouvelles qui m'ordonnent d'y résister. Il faut que je quitte ce lieu, que je vous quitte... pour un temps... pour toujours peut-être. Ma destinée est devenue tout-à-coup si sombre, que je vous aime trop pour m'unir avec vous, lors même que vous voudriez vous unir avec moi. »

La main qu'Edouard tenait dans la sienne trembla d'abord, puis devint froide comme la glace. Une pâleur livide se répandit sur le visage de miss Kennedy. La commotion produite par un si cruel désappointement lui ôta la force de surmonter sa peine. M. Dermot vit cela ; la joie de se savoir aimé si profondément changea en une ardente flamme le feu qui couvait depuis longtemps dans son cœur. Sybille l'avait-elle donc aimé, avait-elle souffert depuis tout ce temps ? Cette idée l'enchantait, car l'amour passionné rend cruel. Et puis quelle vengeance de la trahison de Blanche Caïns ! Il était aimé de cette jeune fille aussi fière que jolie et aimable, qui avait nom Sybille. Naturellement cet enchantement affaiblit beaucoup sa résolution héroïque de renoncer à Sybille ; et elle, sûre maintenant de son pouvoir, répondit à la déclaration qu'il lui fit de son amour :

« Monsieur Dermot, n'en parlons plus. Ce fut de votre part une fantaisie ; autrement, le premier souffle d'un vent défavorable ne l'aurait pas atteinte. C'était une tentation à laquelle vous avez résisté. Fantaisie ou tentation, c'est trop peu pour m'obtenir. D'ailleurs et surtout, je ne voudrais pas que l'homme qui me recherchera doutât de son pouvoir de me rendre heureuse ! Non, je ne le voudrais pas. »

Ils échangèrent encore quelques attestations qui les laissèrent l'un et l'autre persuadés de la réciprocité de leur amour. Dans son ravissement, Edouard Dermot oubliait-il donc le nuage et l'orage sus-

Digitized by Google

pendus sur sa tête, et l'ennemie qui épiait peut-être le moment favorable pour ruiner son honneur et sa réputation? Il ne l'oubliait pas; mais il avait maintenant le courage qui ne s'effraye pas du péril, parce que, dans son désir de vaincre, il croit en avoir la force.

Sybille n'avait pas cherché à profiter de la confiance que M. Dermot avait en elle, pour lui arracher par obsession le secret de son inquiétude; mais elle s'était dit que M. Smith devait y être pour beaucoup, et que Blanche Caïns en savait plus long sur cet étranger qu'elle ne voulait l'avouer. Depuis le retour à l'Abbaye de M. Kennedy et de sa femme, on n'avait jamais parlé de cet homme singulier. Elle résolut de tenter une épreuve qui lui permît de juger si Blanche et M. Smith s'entendaient secrètement pour nuire à M. Dermot. En conséquence, un jour où mistress Ronald et sa demoiselle de compagnie étaient venues en visite à l'Abbaye, elle jeta à l'aventure dans la conversation ce nom si commun en Angleterre.

« De quel M. Smith parlez-vous, demanda mistress Ronald d'un air d'intérêt; serait-ce M. Smith de *Hartly-Manor*? »

— J'ignore de quel manoir il est propriétaire, répondit Sybille avec quelque hésitation. »

Elle se repentait déjà de sa témérité.

« Je crains que ce ne soit le manoir de la mort, dit mistress Kennedy avec un mouvement de tête significatif. Le M. Smith dont veut parler Sybille est mort très misérablement, je crois : j'ai entendu parler de quelque chose comme cela en Angleterre.

— Sûrement ce n'était pas ce pauvre et vulgaire individu qui est venu l'an dernier à Saint-Vincent, dit mistress Ronald. »

M. Kennedy prit alors la parole. Sa fille avait été frappée de l'expression farouche qu'avait eue sa figure non pas tant quand elle avait nommé cet homme, que lorsque sa belle-mère avait prononcé ces mots de mauvaise augure : « Le manoir de la mort. »

« Non, mistress Ronald. Le M. Smith qui est venu ici est vivant et en bonne santé. J'ai reçu une lettre de lui ce matin. »

— Je vous ai souvent plaint, monsieur Kennedy, d'avoir des affaires qui vous mettent forcément en contact avec un être pareil.

— Il est vulgaire sans doute ; après cela, mistress Ronald, en affaires, on ne considère pas les personnes. »

M. Kennedy avait répondu d'un ton détaché, mais les yeux fixés sur sa femme. Celle-ci souriait en montrant ses dents blanches.

« Je ne l'ai jamais vu, reprit-elle; mais Sybille me l'a dépeint avec des couleurs si vives que j'aurais été capable de le reconnaître... Pauvre garçon, je regrettais de croire qu'il était mort, et de quelle terrible façon!.... Brûlé vif, disait-on. J'ai une horreur du feu! ajouta-t-elle en frissonnant.

Digitized by Google

— N'en parlez pas, dit mistresse Ronald en frissonnant aussi. J'ai vu une jeune personne périr de cette manière. »

Et elle fit raconter à sa demoiselle de compagnie cet épouvantable événement.

Sybille qui, dans un autre moment, se fût trouvée mal en entendant ce récit lugubre, fut plutôt soulagée de la diversion qu'il fit au sujet de M. Smith. Elle pressentait qu'elle venait de faire une grave imprudence. Après le départ de ces dames, elle se hâta d'aller à la recherche de M. Dermot pour lui raconter tout. Il se promenait dans une galerie du cloître.

« Ma pauvre petite Sybille, dit-il, de semblables conversations ne serviront qu'à me perdre... C'est ce que veut mistress Kennedy. »

Sybille était consternée; mais il calma son chagrin par des paroles empreintes d'une profonde tendresse.

« J'attends une lettre, conclut-il, une lettre qui décidera de mon avenir bon ou mauvais... Jusque-là, n'y songeons pas. »

Ils marchaient à côté l'un de l'autre dans le cloître. Mistress Kennedy les regardait de sa fenêtre; elle avait sur les lèvres un sourire sinistre. Il y était encore lorsque, se retournant, elle rencontra le regard de M. Kennedy, qui, debout, et un peu en arrière, l'épiait, tandis qu'elle-même épiait Sybille et Edouard.

« Ils n'ont pas l'air très heureux, dit-elle. M. Dermot n'est pas un amoureux bien ardent.

— Je me demande alors pourquoi il a baisé la main de Sybille tout à l'heure dans le cloître, » repartit M. Kennedy.

L'œil bleu de Blanche flamboya

« Sybille a une très jolie main ; il est assez naturel que M. Dermot l'admire... Mais je m'étonne que cette circonspecte petite personne l'ait laissé faire.

— Il est assez naturel que cela lui plaise, dit M. Kennedy en souriant. Elle s'est chagrinée de la liberté que j'ai prise de vous épouser, mon ange... et je présume qu'elle cherche à se consoler. »

Les mains dans ses poches, M. Kennedy fixait sur sa femme un regard inquisiteur dont elle ne s'aperçut pas. Mistress Kennedy avait de l'audace, mais pas de pénétration ; beaucoup de ruse, mais point de finesse.

« Vous souhaitez toujours ce mariage, dit-elle en souriant aussi.

— Je ne change jamais, mon amour.

— Après tout, ce sera bien si Sybille veut de *lui*. »

M. Kennedy secoua la tête en riant.

— Il n'y a guère lieu de craindre qu'elle dise non... « Un si beau garçon ! »

Digitized by Google

— Beau, avec des cheveux roux et des yeux verts! Nos idées sur la beauté diffèrent, monsieur Kennedy.

— Sybille admire ses yeux et sa chevelure.

— Très-bien; il ne faut pas disputer sur les goûts, remarqua Blanche en affectant une gaîté trop soudaine pour ne pas être suspecte; seulement, monsieur Kennedy, ne vous attendez pas que je sois très-gracieuse pour lui.

— Gracieuse pour lui! » M. Kennedy décida qu'elle n'en aurait jamais l'occasion. Il était jaloux et il préférait maintenant renoncer à ce mariage pour sa fille, tout à l'heure objet de son ambition; mais il n'eut garde de laisser percer son intention dans le reste de son entretien avec sa femme; et celle-ci, lorsqu'il la quitta, se disait:

« Edouard Dermot épouserait Sybille! Ce ne sera pas... Malheur à lui s'il l'osait! »

Un des jours suivants, M. Dermot étant allé à la ville, d'où il avait annoncé qu'il reviendrait de bonne heure, M. Kennedy, voyant sa fille pensive sur le seuil de la maison, s'approcha d'elle :

« Sybille, votre tante m'a demandé de vous permettre d'aller passer quelque temps avec elle; j'ai accédé à sa demande. »

La surprise et le mécontentement se peignirent sur les traits de Sybille.

« Quand dois-je y aller? dit-elle tristement.

— Cette après-midi... A présent même... Entrez et préparez-vous.

— Oh!... papa, êtes-vous las de moi?

— Las de vous, Minette! Certainement non. J'irai vous voir tous les jours. Dépêchez-vous de vous préparer. Je vous attends... »

Le soir de ce même jour, Sybille, retirée dans sa chambre, chez miss Glyn, se demandait quel prétexte elle pourrait donner à sa tante pour se dispenser de descendre prendre le thé avec elle, car son humeur était disposée à la rêverie, lorsqu'une voix chère à son oreille résonna dans le parloir au dessous, et la combla de surprise et de joie. M. Dermot était revenu spontanément donner avis à miss Glyn d'une concurrence qu'on se préparait à lui faire dans son négoce, et lui offrir ses conseils pour la manière dont elle devait agir, afin d'éviter une perte considérable d'argent. Miss Glyn accepta son offre avec empressement et gratitude, et Sybille comprit tout de suite que c'était un expédient qu'avait suggéré à M. Dermot son désir de ne pas la perdre de vue. Il lui faudrait venir pendant au moins une semaine compulser pendant deux ou trois heures chaque jour les papiers et les registres de miss Glyn. Le lendemain il revint en effet, dans la matinée d'abord; la tante était absente, et il profita de cette circonstance pour ouvrir son cœur à la jeune fille. Il la laissa ravie,

Digitized by Google

quand il s'en alla; mais il revint le soir à l'intention de miss Glyn qui, dès lors, se prit d'amitié pour lui.

Le troisième jour de son arrivée chez sa tante, Sybille s'étant levée de bonne heure, descendit dans le jardin. Le temps, qui était superbe, l'attira au dehors, dans la campagne, d'où, toujours marchant et rêvant, elle gagna un endroit solitaire, où se dressaient de grandes pierres que l'on disait être des vestiges de dolmen.

Non loin de l'endroit où elle s'assit, serpentait un chemin étroit et pierreux, le seul qui traversât cette solitude. Tout à coup le résonnement du galop encore éloigné d'un cheval atteignit l'oreille de la jeune fille ; elle tressaillit par un vague sentiment de crainte. Bien que dans cette campagne il ne fût jamais arrivé aucun événement qui motivât son inquiétude, il ne lui plaisait pas de se trouver là toute seule, à cette heure matinale et loin de la maison ; elle se demanda si elle devait retourner sur ses pas. Il lui parut plus prudent de se cacher pour voir, sans être vue, qui s'avançait dans le sentier. Elle se glissa donc derrière le dolmen, comptant rester là jusqu'à ce que le cavalier eût passé. Mais elle avait oublié, sur la pierre où elle s'était précédemment reposée, le mouchoir qu'elle avait ôté un moment de dessus sa tête. Le vent l'enleva et le porta sur le chemin où le passant l'aperçut. C'était un joli petit mouchoir brodé et festonné... M. Dermot mit pied à terre, ramassa le mouchoir, alla tout droit au dolmen, en fit le tour, et découvrit Sybille.

« Je me doutais pas que ce fût vous, dit-elle un peu confuse de s'être cachée.

— Sybille, d'où vient que vous êtes ici à un mille au moins de votre habitation ?

— Et vous donc, à combien de milles vous trouvez-vous de la vôtre ?

— Mais je suis sorti pour mes affaires.

— Et moi, pour mon plaisir.

— Et puis, Sybille, je ne suis pas comme vous nu tête.

— Je ne le serai plus quand vous m'aurez rendu ce mouchoir. »

En disant cela, elle étendit sa main pour le prendre ; mais il ne le lui donna pas. Il le regardait avec admiration.

« C'est vous qui avez brodé cela, Sybille ? Vos petits doigts sont d'une adresse rare !

— Je ne sais, M. Dermot ; mais je puis vous assurer qne, en ce moment, le soleil est très chaud. »

Son mouchoir lui fut rendu.

« Je présume, reprit Sybille, que vous alliez chez ma tante ?

— Non ; je vais à la ville. Mais d'abord je veux vous ramener à cheval chez votre tante, Sybille ?

Digitized by Google

— Non, je vous remercie. Je ne me fierais pas à votre nouveau cheval ; il a l'œil méchant.

— Vous ne vous fieriez pas à *Ebène ?* Voyez donc comme il reste tranquille ! Ce cheval est un agneau. »

Sybille secoua la tête. M. Dermot appela *Ebène* qui vint à lui en hennissant affectueusement.

« Eh bien ! n'est-ce pas un noble animal ? reprit M. Dermot. Avez-vous jamais vu, Sybille, une robe d'un noir aussi lustré ? C'est dans la cour d'une ferme que j'ai trouvé *Ebène*, tout à fait négligé et inapprécié. Il avait l'air sauvage, le poil rude.... Maintenant, regardez-le. »

Sybille le regarda en se reculant. *Ebène* était très beau ; mais il avait l'œil sauvage.

« Il ne faut pas se fier à lui, dit-elle.

— Pourquoi ? Ne l'ai-je pas tiré de la misère ? ne l'ai-je pas soigné, caressé à son grand contentement ? »

Il s'approcha du cheval qui paraissait fort tranquille.

« Prenez garde ! lui cria Sybille. »

Mais il était trop tard.

M. Dermot tomba tout sanglant sur le sol aux pieds de la jeune fille. *Ebène* était déjà loin, galopant à travers les marais, hennissant, s'ébrouant, et soulevant sa crinière en signe de défi. Cela s'était passé si brusquement, si rapidement, que Sybille, saisie d'effroi, ne put d'abord ni parler, ni bouger. En reprenant conscience de cette situation, elle s'agenouilla et se pencha sur Edouard. Il était évanoui, et un instant Sybille pensa qu'il était mort. Cependant, en posant sa main sur le cœur de Dermot, elle sentit qu'il battait encore, mais si faiblement ! Son anxiété était extrême : point de passant dans cette solitude écartée ; pas d'espoir non plus que l'on se mît à sa recherche, en ne la voyant pas rentrer, car personne ne l'avait vue sortir. Et comment abandonner le blessé privé de l'usage de ses sens ? S'il allait rendre le dernier soupir pendant qu'elle courrait chercher du secours. Elle s'y décida néanmoins, après s'être éloignée de quelques pas, puis être revenue à deux reprises, dans une poignante angoisse.

.... Trois semaines se sont écoulées, trois semaines pendant lesquelles la vie d'Edouard Dermot est restée comme suspendue à un fil. Il est maintenant en convalescence, grâce aux soins dont l'a entouré miss Glyn. Le jour où le médecin a déclaré la vie du blessé sauvée, sans toutefois préciser l'époque de son parfait rétablissement, Sybille, se jetant au cou de sa tante, s'est écriée avec un élan de cœur :

Digitized by Google

« Après *lui*, ma tante, c'est vous que j'aime plus que personne au monde.

— Pauvre garçon ! dit miss Glyn les yeux humides. Je vous approuve, Sybille, de vous attacher à lui dans la situation où il est.... Sur ma parole, je crois qu'il mérite cela. »

Mais Edouard reste faible, mélancolique, abattu. Dans ses entretiens avec Sybille, il appuie sur son extrême désir de lui assurer, par leur prochaine union, une fortune indépendante. La jeune fille se révolte contre cette idée d'un mariage accompli dans un but d'intérêt; mais Edouard a écarté ce but pour ne plus faire valoir aux yeux de miss Kennedy que son espérance de bonheur, espérance qui, changée en certitude, lui rendrait la santé et le courage. Elle, toute prête à consentir, le suppliait cependant de lui découvrir le secret qui tourmentait son esprit.

« Non, Sybille, pas encore.... lorsque nous serons mariés.... Peut-être ne voudriez-vous plus de moi, si je vous le disais maintenant.

— Vous m'offensez par cette supposition, protestait Sybille, t-elle lorsque entra miss Glyn.

— Comment vous trouvez-vous, monsieur Dermot ? lui demanda-en allant s'asseoir près du fauteuil du convalescent. »

Sa voix avait une intonation singulière qui frappa M. Dermot, mais que ne remarqua pas Sybille. Celle-ci sortit du parloir dont la porte-fenêtre ouvrait sur le jardin, afin de respirer l'air du dehors.

« Je suis mieux, répondit M. Dermot. Demain, je vous dirai adieu pour retourner à l'Abbaye. »

Aucune parole pour l'inviter à rester plus longtemps ne sortit des lèvres de miss Glyn. Après une courte pause, il reprit :

« Je crois que vous avez à me dire quelque chose ? »

Et il se redressa, pâle et grave, mais calme, sur son fauteuil. Miss Glyn paraissait fort agitée. S'excusant de la brusquerie avec laquelle elle agissait, elle dit en présentant à M. Dermot une lettre ouverte :

« J'ai reçu une lettre anonyme qui vous concerne. La voici. »

M. Dermot la prit et la lut tout haut, d'une voix ferme et distincte :

« Le M. Dermot, qui est maintenant malade dans la maison de miss Glyn a figuré en juillet dernier, avec des circonstances qui donnent lieu à de graves soupçons, dans l'enquête faite par le coroner, à Moonagh en Irlande, sur les restes mortels de M. Smith. Le 7 juillet, M. Smith a été consumé par le feu dans la maison de M. Dermot. M. Dermot et M. Smith avaient eu ensemble une violente querelle une demi-heure avant que le feu se déclarât. La maison de M. Dermot avait été assurée huit jours avant la *mort accidentelle* de

Digitized by Google

M. Smith. La note du coroner porte que c'était un cas de *fort soupçon*; néanmoins, le jury a rendu, d'après son instruction, un verdict d'acquittement. »

M. Dermot ferma la lettre et la rendit à miss Glyn. Alors, elle, reprenant une à une toutes les particularités de cette dénonciation, lui demanda si elles étaient fausses.... Il les reconnut pour vraies, moins celle d'une querelle entre lui et M. Smith. Ce dernier avait parlé très haut, mais il n'y avait pas eu de querelle.

Comme M. Dermot, en s'expliquant, avait conservé beaucoup de calme, miss Glyn espérait que la note du coroner était une invention de l'écrivain anonyme. Il lui ôta cet espoir.

« Le coroner était mon ennemi personnel, déclara-t-il la voix et le regard éclatants de colère. Il me haïssait, et en cette occasion il a satisfait sa haine.

— Dieu nous vienne en aide, s'écria miss Glyn en joignant les main sur ses genoux. Etes-vous donc un homme déshonoré, M. Dermot? »

A cette insulte, il eut de la peine à faire taire son ressentiment.

« Mon Dieu oui! continua cette impitoyable femme. Voilà pourquoi vous êtes venu à Saint-Vincent, en vous faisant passer pour le frère de M. Kennedy... Voilà pourquoi votre nom était supprimé! Je le répète, que Dieu nous vienne en aide! »

M. Dermot la regardait toujours silencieusement. Il y avait une fureur comprimée dans ses yeux et sur son front, dont les veines étaient excessivement gonflées.

« Je vous plains, mais je ne puis rien de plus, continua miss Glyn. Dans l'intérêt de ma nièce, il faut que j'apprenne tout ceci à son père.

— Il le sait, dit M. Dermot d'un ton dur.

— Et il vous donne sa fille?

— Il me la donne.

— Mais il faut que Sybille le sache aussi, monsieur, il le faut! »

Sybille, qui était assise sur un banc en dehors de la porte-fenêtre, rentra en ce moment.

« Vous n'avez rien à m'apprendre, dit-elle. Je vous ai entendus tous deux... D'ailleurs, j'avais deviné cela depuis longtemps. »

Ces paroles, le silence qui les suivit, sa tristesse, son attitude pleine de dignité, laissèrent quelques instants ses deux auditeurs dans une attente anxieuse.

« Sybille, prononça enfin Edouard Dermot avec une grande douceur d'accent et en se levant, je n'ai pas besoin de vous dire que je suis innocent... Vous n'en êtes pas moins libre, libre comme l'air.

— Libre! répéta-t-elle; libre! — Et elle jeta ses bras autour du

Digitized by Google

cou de Dermot, témoignant ainsi de son inébranlable attachement.

— Sybille, vous vous repentirez un jour... commençait sa tante.

— Jamais ! interrompit-elle, avec force. M. Dermot n'est pas changé parce qu'il est calomnié, et j'aurai confiance en lui tant que je vivrai ! »

.... Deux jours de suite, miss Glyn alla à l'Abbaye sans y trouver son beau-frère qui chaque fois venait de sortir. Enfin, le troisième jour, étant entrée dans le jardin, elle y rencontra M. Kennedy en compagnie de M. Dermot. Ils revenaient du dehors dans l'habitation par une porte donnant dans les champs: Elle remarqua que M. Kennedy avait l'air très abattu. M. Dermot, au contraire, paraissait moins accablé que lorsqu'il l'avait quittée précédemment. Ce dernier salua cérémonieusement miss Glyn en la regardant bien en face.

« Monsieur Kennedy, dit-elle, ai-je à vous apprendre quelque chose ?

— M. Dermot m'a parlé, répondit M. Kennedy sans regarder sa belle-sœur.

— Et que décidez-vous à l'égard de Sybille ?

— Rien.

— Rien ? »

Et il y eut entre eux deux un court dialogue dans lequel miss Glyn fit preuve d'une impatience, et M. Kennedy d'une réserve qui auraient rendu impossible tout éclaircissement si M. Dermot ne se fût chargé de le donner nettement.

« Sybille et moi nous nous sommes mariés ce matin, dit-il. »

Le premier moment d'étonnement passé, miss Glyn demanda où était Sybille.

« Vous la trouverez dans votre maison en y rentrant, répondit M. Kennedy.

— La femme de M. Dermot doit avoir une maison à elle.

— Elle viendra ici.

— Mistress Kennedy a-t-elle connaissance de tout cela ?

— Non.

— Alors, c'est mon opinion que vous ne pouvez pas, sans offenser mistress Kennedy, conduire dans sa maison mistress Dermot ; et en vérité, je crois que c'est mon devoir de....

— Sottise ! interrompit M. Kennedy perdant patience. Vous parlez de ce que vous ignorez, miss Glyn. Cette maison n'appartient pas à mistress Kennedy, mais à M. Dermot. Sa femme, non la mienne, est la maîtresse de céans. Vous êtes dans la propriété de M. Dermot, le banc sur lequel vous êtes assise, est à M. Dermot. »

Miss Glyn se leva, courroucée au plus haut point.

Digitized by Google

« M. Kennedy, savez-vous ce que je pense de tout ceci ? s'écria-t-elle égarée par son indignation. Je pense que c'est vous, et non M. Dermot qui avez occasionné la mort de M. Smith. »

A peine miss Glyn eut-elle prononcé ces mots qu'elle resta comme pétrifiée de l'effet qu'ils avaient produit. Les yeux de M. Kennedy roulaient dans leurs orbites, des gouttes de sueur perlaient sur son front. Il personnifiait la terreur. La voix de M. Dermot le rappela à lui-même..

« Méprisez cela, James, méprisez cela.

— Quoi qu'il en puisse être, reprit miss Glyn, veillez autour de vous. Je me trompe fort si l'auteur de la lettre que j'ai reçue l'autre jour, ne se trouve pas moins loin qu'un mille de distance de l'endroit où nous sommes.

— Que voulez-vous dire ? demanda M. Kennedy qui était devenu livide. Dois-je comprendre que vous m'accusez de cette action ?

— Vous ! M. Kennedy, ne tombez pas dans l'absurde. Vous savez très bien qui j'ai en vue. » Et elle s'en alla sans autre adieu.

Avant qu'elle eût regagné sa demeure, Sybille en était sortie, Edouard Dermot étant allé chercher sa jeune épouse pour la ramener à l'Abbaye. Mais ce ne fut pas directement qu'ils s'y rendirent. M. Dermot allait partir pour tâcher de déjouer les machinations de Blanche Caïns et lui tendre un filet, dont cette femme perverse ne pourrait pas se dégager. Ce fut ce qu'il expliqua à Sybille en se promenant avec elle sur le rivage de la mer, loin des regards inquisiteurs et des oreilles curieuses.

« Si je pars, si je vous quitte, si je tiens secret notre mariage, Sybille, c'est pour la vaincre. Elle a envoyé cette lettre anonyme à miss Glyn pour empêcher que je vous obtienne. Laissons-lui croire qu'elle l'a emporté sur moi... Autrement, sa méchanceté n'aura pas de bornes. Laissez-la donc, vous dis-je, dans son erreur. Je m'en vais pour remplir mon rôle ; mais je ne voulais, je ne pouvais partir sans avoir assuré votre sort, ma chérie.

— Mon père sait-il ce qu'elle a fait?

— Il s'en doute, et il se défie tellement d'elle qu'il ne lui dirait pas un mot de ses affaires privées ; il a raison. N'ayez jamais foi dans les pervers, ils n'ont aucune loyauté.

— Comment M. Smith est-il mort? murmura Sybille en pâlissant.

— Je ne le sais pas plus que vous, Sybille... Mais je ne puis soupçonner votre père.

— Ah ! vous avez été grand, grand et généreux !

— Non : seulement, quand les soupçons se sont portés sur moi, je ne les ai pas fait tomber sur un autre. Voilà ce que j'ai fait, et rien de plus. Oubliez tout cela, Sybille ; mais si vous m'aimez, si vous

Digitized by Google

aimez votre père, soyez prudente jusqu'à mon retour. Alors je pourrai la braver et proclamer notre union. »

Les nouveaux époux se séparèrent afin de ne pas rentrer ensemble à l'Abbaye et de n'éveiller, dans l'esprit de mistress Kennedy, aucun soupçon du fait accompli. Ce fut donc isolément, presque furtivement, que Sybille Kennedy, devenue depuis quelques heures seulement mistress Dermot, revint s'abriter sous le toît, naguère paternel, désormais conjugal. Quel triste jour de noce !

Le lendemain matin, à son réveil, Sybille vit sur le plancher de sa chambre un billet qui y avait été glissé par-dessous la porte. « Adieu ! soyez bénie ! » C'étaient les seuls mots qu'y eût tracés la main d'Edouard.

XIV

L'absence de M. Dermot dura une quinzaine de jours. Quand il arriva, au commencement de la soirée, par le jardin, selon sa coutume, Sybille s'y promenait avec mistress Mush. Elles avaient quitté un moment le salon, où il y avait beaucoup de monde, M. et mistress Kennedy ayant donné un grand dîner. Mistress Mush venait d'apprendre à sa jeune parente qu'elle partait le lendemain pour l'Angleterre, sa présence à Saint-Vincent n'étant pas agréable à mistress Kennedy. Elle avait ajouté quelques avis à Sybille sur la réserve qu'elle devrait mettre dans ses rapports journaliers avec M. Dermot, s'il revenait à l'Abbaye.

« C'était, dit-elle, un bon et honnête jeune homme ; mais il se pouvait qu'il y eût des raisons pour qu'il ne se mariât pas. »

Sybille se souvint que sa cousine recevait autrefois le *Moonagh-Herald* ; elle était certainement au courant de cette triste affaire.

M. Dermot salua les deux dames sans donner à Sybille aucun signe particulier d'attention, et monta directement à son appartement. D'abord rentrée dans le salon avec mistress Mush, Sybille ne tarda pas à s'échapper. Elle rencontra sur le palier Edouard prêt à descendre. Il jeta un rapide coup d'œil autour de lui, vit qu'ils étaient bien seuls, et, la prenant dans ses bras, la baisa tendrement au front.

« Eh bien ? demanda-t-elle.

— Eh bien ! je suis revenu pour la vaincre... Elle ne peut pas m'échapper. Encore deux jours de patience, Sybille. En attendant, il est probable que je m'absenterai de nouveau... Il ne faudra pas vous en chagriner.

— Mais nous nous reverrons ? dit Sybille.

Digitized by Google

— Oui, dans le salon, tout à l'heure.

— Elle est toujours dehors; demain elle doit sortir, et après-demain il y aura ici une répétition pour un concert...

— Sybille, ne nous laissons tenter par aucune occasion. Il ne faut pas qu'elle sache ni soupçonne rien. »

Sybille ne retourna au salon qu'un peu de temps après qu'Edouard y fut entré. Mistress Ronald disait :

« Vous voilà revenu bien à propos, M. Dermot. Nous allons donner un concert dans le nouveau Casino avant qu'il soit ouvert au public. Aurons-nous le plaisir de vous entendre ? »

Mistress Kennedy ajouta immédiatement :

« M. Dermot a une très belle voix.

— Alors, il faudra absolument que nous l'entendions, reprit mistress Ronald. »

Le lendemain soir, M. et mistress Kennedy étant partis pour le bal, Sybille, qui avait prétexté une indisposition pour ne pas les accompagner, resta quelque temps dans le salon, avec l'espoir que M. Dermot viendrait l'y joindre. Il ne vint pas.

Elle alla dans le jardin regarder la fenêtre de la chambre d'Edouard. Elle le vit marchant à pas lents, puis s'asseoir et se mettre à écrire. Alors elle remonta dans son appartement, où elle resta oisive et tristement songeuse. A force de songer, elle arriva à s'imaginer que M. Dermot, accablé de soucis, d'inquiétudes, de chagrins, n'avait plus de place à lui donner dans sa pensée; que son esprit tendu par une idée absorbante, celle d'échapper à un déshonneur immérité, s'était élargi aux dépens de son cœur; enfin qu'il regrettait de s'être enchaîné par le lien du mariage.

Les heures s'écoulaient. Minuit sonna. S'il lui était resté une vague espérance de le voir, elle s'éteignit. Sybille ne pensa pas que peut-être Edouard Dermot craignait son propre entraînement plus que les imprudences de sa jeune épouse.

« Ma tendresse l'ennuie ; il ne m'aime plus, » se dit-elle.

Et elle se jeta à genoux, demandant au ciel la force de supporter une si grande angoisse ; mais la force lui manqua et son affliction s'épancha en larmes et en sanglots. Tout à coup, une voix grave l'appela. Elle se releva muette et confuse. Edouard avait entendu ses gémissements par sa fenêtre ouverte. Il ne lui demanda pas le sujet de sa douleur, il l'avait deviné. Elle, dans sa fierté de femme, lui affirma qu'elle ne doutait pas de son affection, mais de sa confiance. Il lui répéta ce qu'il lui avait déjà dit plus d'une fois, que c'était sa candeur qui mettrait en péril le secret duquel dépendait leur victoire à tous deux. Depuis sa rentrée à l'Abbaye, n'était-elle pas l'objet de l'espionnage incessant de mistress Kennedy ? Mais ce

Digitized by Google

qui le justifia ce fut la puissance de son regard, de sa voix et des paroles tendres qui accompagnèrent cette explication. Il en vint à oublier lui-même le lieu où il se trouvait, le temps qui courait, la haine qui veillait. Le frôlement de longues jupes de soie sur le parquet le rappela à la réalité de sa situation.

Sans changer d'attitude, M. Dermot tourna lentement la tête vers la personne que lui annonçait ce frôlement; mistress Kennedy apparut. Pour entrer, elle n'avait eu besoin que de pousser doucement la porte que M. Dermot avait laissée entre-baillée. L'ample traîne de sa robe de moire blanche s'étalait sur le parquet de la chambre, dont elle occupait presque la moitié. Elle était couverte de joyaux, et à chaque mouvement de sa tête, l'étoile de diamants qui scintillait dans sa coiffure jetait des feux plus vifs.

« Je vous demande mille pardons, dit-elle gracieusement. Je dois vous paraître bien incivile... Je suis entrée inconsidérément sans frapper à la porte, tant j'étais surprise d'entendre une voix d'homme dans l'appartement de miss Kennedy.

— De mistress Dermot, » rectifia tranquillement Edouard.

Elle les regarda tous deux, en souriant encore, mais avec amertume. Elle se voyait vaincue... Ils étaient mariés !

« Mistress Dermot? répéta-t-elle avec emphase. Mon étonnement est au comble. Je ne savais pas que j'avais l'honneur de posséder cette dame comme hôte dans ma maison.

— C'est à elle, non à vous, madame, que revient cet honneur, répliqua M. Dermot du même ton que précédemment; car elle est la maîtresse de la maison, et vous êtes chez elle, mistress Kennedy.

— Etes-vous donc ici chez vous, Monsieur Dermot? »

Il salua en manière de réponse. Elle se tourna vers la porte, et sa voix sonore retentit sur le palier :

« M. Kennedy ! M. Kennedy ! »

Précisément il montait l'escalier à pas lents, et il se trouva presqu'aussitôt vis-à-vis d'elle.

« Cette maison appartient à M. Dermot? dit-elle de son air le plus impérieux.

— Oui, répondit-il avec une sombre inflexion de voix. »

Les yeux de la jeune femme étincelèrent de colère.

« Comment avez-vous osé m'amener chez M. Dermot?

— Et comment osez-vous, madame, mettre en question mon droit de vous mener où il me plaît? »

Elle le toisa, surprise mais dédaigneuse de sa rudesse; puis, se détourna de lui.

« Sans nul doute, vous savez qu'il est le mari de votre fille? dit-elle en gagnant la porte. »

Digitized by Google

M. Kennedy jeta à sa femme un coup d'œil scrutateur. Il vit qu'elle était jalouse.

« Après cela, continua-t-elle avec un éclat de rire forcé, je ne dois m'étonner de rien. »

Elle sortit de la chambre de Sybille, et passa dans la sienne.

« Quelle folie à vous d'être venu ici ? dit M. Kennedy à M. Dermot. Suivez-moi, j'ai besoin de vous. »

Il se retira; mais Edouard demeura encore quelques instants pour tâcher de consoler Sybille. Elle se désolait d'avoir, par son imprudence, dérangé le plan de conduite tracé par M. Dermot.

« C'est presque toujours ainsi, dit ce dernier, que les conspirations avortent. Quelques larmes, une tendre prière l'emportent sur la volonté des plus sages. »

Effectivement, la situation était critique; ni Dermot, ni M. Kennedy ne pouvaient accuser et convaincre Blanche de sa perfidie avant d'en avoir les preuves entre leurs mains. Sans cela, pousser au désespoir cette femme sans cœur pouvait tout ruiner. Un habitant de Saint-Vincent devait recevoir le lendemain une lettre du frère de mistress Kennedy, et M. Dermot ne pouvait se procurer cette lettre qu'en feignant de n'y attacher aucune importance. Jusques-là, on était à la merci de Blanche, qui, quoique ne sachant pas tout ce dont il s'agissait, n'en savait déjà que trop. Elle pouvait répandre dans tout Saint-Vincent le bruit que M. Dermot avait été soupçonné d'un crime ; quels moyens de dénégation avait-il ?

Sybille continuait de se désoler; il la conjura d'avoir du courage, car sûrement ils en auraient tous deux besoin ; et il la quitta pour rejoindre M. Kennedy.

...Le lendemain, de bonne heure, mistress Kennedy se rendit à la ville, en disant aux domestiques qu'elle voulait donner elle-même ses dernières instructions au pâtissier. A son retour à l'Abbaye, elle se rencontra dans le vestibule avec son mari, qui parut fort surpris de cette sortie matinale.

M. Kennedy entra dans son cabinet, et Blanche monta chez elle pour se consulter avec sa femme de chambre sur la robe que décidément elle mettrait ce jour-là. Elle aidait Ralph à découdre la dentelle qui garnissait une robe qu'elle voulait tout unie, quand une marche pesante et une voix rude résonnèrent dans le vestibule. Elle courut sur le palier.

« Je vous dis qu'il faut que M. Kennedy signe sur le registre.

— Et moi, répondait une voix aiguë — celle de Denise — je vous dis qu'il faut que vous reveniez. Monsieur est occupé. »

L'homme déclara en jurant qu'il ne reviendrait pas.

« Et qu'y a-t-il dans cette caisse? demanda Denise.

Digitized by Google

— Ne le lisez-vous pas sur le papier ?... Des journaux, je crois... oui, des journaux. » A ce moment, M. Kennedy arriva ; il fit porter la caisse dans son cabinet, paya et congédia le commissionnaire du chemin de fer. Celui-ci parti, il ouvrit la caisse avec la clef qui lui avait été remise. Elle était pleine de numéros du *Moonagh Herald*, pour la plupart déchirés et salis, tous portant la même date, tous contenant à la troisième colonne de la quatrième page, un paragraphe avec ce titre : « Derniers détails. »

Quel dégoût inspiraient à M. Kennedy ces maudits papiers qui, tachés de la bière des tavernes et portant la trace des doigts des paysans, lui avaient coûté cher à réunir ! Il se demandait avec inquiétude s'il pouvait se fier à la discrétion de l'agent qu'il avait chargé de rechercher et recueillir ces journaux ; il se demandait si, mêlés à dessein comme ils l'étaient avec d'autres papiers sans importance, les employés de la douane française ne les avaient pas remarqués et parcourus. Il était en train de vider la caisse, lorsque mistress Kennedy vint l'avertir qu'un de ses commis le priait de passer au bureau. Ayant rencontré tout à l'heure ce jeune homme, elle s'était chargée de la commission.

En voyant paraître sa femme, M. Kennedy avait rejeté précipitamment les journaux dans la caisse, dont il abaissa le couvercle. Elle s'assit tout de suite et se mit à parler de la répétition. Il se leva, mais elle ne bougea pas.

« Ne vous habillez-vous pas encore ? » dit-il.

Elle en avait bien le temps..... Elle ferait volontiers un tour de jardin avec lui.

En disant cela, elle sortit la première et s'éloigna, mais pas assez pour ne pas entendre qu'il fermait doucement la porte et en retirait la clef.

« La fenêtre est restée ouverte, » pensa mistress Kennedy. Elle accompagna son mari jusqu'à une petite distance de la maison où étaient ses bureaux, parlant et riant toujours, quoiqu'il fût un peu taciturne.

« Ne tardez pas longtemps, dit-elle en quittant M. Kennedy. Le monde va bientôt arriver pour cette ennuyeuse répétition. »

Elle s'en retourna d'abord à pas lents, mais quand elle fut hors de la vue de son mari, elle se mit à courir. Au lieu de traverser le jardin, elle entra dans le cloître et glissa comme une ombre le long de la galerie voûtée jusqu'à la fenêtre du cabinet de M. Kennedy. Cette fenêtre était entre-baillée ; Blanche allait la pousser pour l'ouvrir toute grande, et sauter sur le balcon, lorsqu'elle vit à quelque distance M. Dermot adossé au mur et fumant son cigare. Il ne la regardait pas, mais il devait l'avoir vue. Sans doute, il faisait là le guet pendant l'absence de M. Kennedy.

Digitized by Google

« Qu'importe ? se dit-elle. Il verra bientôt que j'ai pris de l'avance sur lui.

Elle pensait d'ailleurs que M. Dermot ne pouvait monter la garde là tout le jour, et qu'elle trouverait bien quelqu'autre occasion d'arriver à ses fins. Mais, M. Dermot parti, ce fut M. Kennedy qui la gêna ; pour mieux dire, ils se gênèrent mutuellement. Deux fois, lui et elle se rencontrèrent près de l'entrée du cabinet, l'un impatient d'anéantir ces papiers compromettants, l'autre non moins pressée de connaître le contenu de la caisse.

Réflexion faite, M. Kennedy renonça, pour le moment, à brûler ces perfides imprimés. On était à la fin du printemps ; la fumée aurait révélé son occupation, non-seulement à sa femme, mais aussi à Dermot, qui devait rester dans l'ignorance de ce qu'il allait faire. Effectivement, ce n'était pas dans l'intérêt de son gendre qu'il agissait. Mieux valait donc réprimer son impatience et attendre pour exécuter son dessein que le soir fût venu et tout le monde couché.

L'heure de la répétition s'approchait. Deux fois, M. Kennedy entendit sa femme demander à Denise si M. Dermot, qu'elle savait être sorti vers midi, était rentré.

« Que vous importe qu'il revienne ou non, Blanche ? lui demanda son mari.

— Il chantera à la répétition, et, ajouta-t-elle d'un ton amer, le maître de la maison ne doit-il pas y assister ? D'ailleurs, il est votre gendre, Monsieur Kennedy.

— Si j'ai un gendre, vous avez un frère, vous, mistress Kennedy. Pourriez-vous me dire où est actuellement votre frère ? »

Elle tressaillit et pâlit sous le regard perçant de son mari. Elle ne lui avait jamais dit qu'elle eût un frère. Comment le savait-il, sinon par M. Dermot ? Celui-ci n'avait-il pas poussé plus loin ses révélations ?

« Je vous suis fort obligée de votre question, répondit-elle avec un sourire problématique. J'espère que mon frère paraîtra ici un jour ou l'autre.

— Et moi j'espère qu'il n'y aura pas lieu à cela. »

Puis, M. Kennedy monta l'escalier. Sa femme l'entendit frapper à la porte de Sybille, chez qui il entra.

Quelques minutes après, Blanche avait pénétré par la fenêtre restée entr'ouverte dans le cabinet de son mari ; elle était sur ses genoux devant la caisse dont elle s'apprêtait à forcer la serrure ; elle n'en eut pas besoin. Dans son trouble, M. Kennedy avait omis de tourner la clef avant de la retirer. Elle n'eut qu'à lever le couvercle. Elle rit tout haut en voyant la masse d'exemplaires du *Moonagh-Herald* que renfermait cette boîte. Elle en prit deux, puis trois au-

Digitized by Google

tres, puis encore un. Sans la crainte que sa soustraction ne fût découverte immédiatement, elle en eût emporté davantage. Et quelle joie lorsque, enfermée dans sa chambre, elle examina son butin! L'enquête du coroner sur la mort de M. Smith ne comprenait pas moins de trois colonnes. Cette affaire, ignorée presque partout hors de la localité où elle avait eu lieu, s'était terminée par un verdict d'acquittement; mais le fait de ce verdict même laissait une tache sur la réputation d'Edouard Dermot. Des lettres anonymes peuvent ne rencontrer que l'incrédulité et le mépris; mais qui oserait récuser le témoignage cruellement minutieux de ce *Moonagh-Herald* qui décrivait la personne de M. Dermot et indiquait même la couleur de ses cheveux?...

Mistress Kennedy n'avait pas encore achevé sa toilette lorsque, un peu avant l'heure désignée pour la répétition, la voiture de mistress Ronald s'arrêta à la grande porte de l'abbaye. Cette dame en descendit, laissant dedans sa demoiselle de compagnie. De l'endroit où se trouvait M. Kennedy, il put remarquer cette singularité, et il n'en augura rien de bon. Néanmoins, ce fut de l'air le plus dégagé qu'il alla au-devant de mistress Ronald. D'un ton grave qu'elle visait à rendre solennel, elle lui exprima son désir d'avoir avec lui un entretien particulier. M. Kennedy tira de sa poche la clef de son cabinet et y introduisit mistress Ronald.

«Monsieur Kennedy, dit-elle lorsqu'elle se fut assise, permettez-moi de vous demander qui est M. Dermot?

— Un *gentleman* de bonne famille, mistress Ronald, et mon ami, répondit-il d'un ton assez raide, qui déconcerta quelque peu mistress Ronald.

— Alors, reprit-elle, je suppose que ceci ne se rapporte pas à lui.»

Et elle lui tendit une lettre ouverte, de la même écriture que celle qui avait été envoyée à miss Glyn. Egalement anonyme, elle contenait la même relation, quoique en d'autres termes, des antécédents de M. Dermot.

«Madame de Lonville, expliqua mistress Ronald tandis que M. Kennedy, intérieurement bouleversé, lisait cette lettre d'un air surpris mais point troublé, madame de Lonville l'a trouvée dans son parloir, près d'une fenêtre ouverte, par où on ne sait qui l'aura jetée de la rue.»

M. Kennedy le savait bien. Ç'avait donc été là l'objet de la sortie de Blanche le matin!

«Et vous attachez quelque importance à cette misérable calomnie?» dit-il avec une insouciance dont s'offensa mistress Ronald.

Elle lui déclara qu'elle et toute la haute société de Saint-Vincent,

Digitized by Google

à laquelle madame de Lonville n'avait pas manqué de montrer cette lettre, sous prétexte d'en demander la traduction, rompraient leurs relations avec les habitants de l'Abbaye si M. Dermot continuait d'y demeurer sans fournir des preuves suffisantes pour se disculper.

« Il les fournira, répondit délibérément M. Kennedy. C'est un mensonge qui n'a ni queue ni tête ; M. Smith est vivant et se porte bien. »

Une assertion aussi positive forçait à plus de réserve mistress Ronald, sans toutefois la persuader.

« Qu'il se disculpe donc, reprit-elle ; mais en attendant, ne le laissez pas entrer dans votre maison, et qu'on ne le voie pas auprès de votre fille. C'est un conseil d'amie que je vous donne. »

Et, se levant, elle se laissa conduire par M. Kennedy au salon, où Blanche arriva bientôt, pour recevoir ses nombreux invités.

Mistress Ronald ne se doutait pas de l'impossibilité qu'il y avait pour M. Kennedy de se soumettre aux deux conditions qu'elle mettait à la continuation de ses rapports de société avec les habitants de l'Abbaye. Comment M. Kennedy eût-il pu fermer la porte de cette demeure à celui à qui elle appartenait, et comment défendre à Edouard Dermot de se trouver en compagnie de sa femme? Mais l'important était de parer pour le moment le coup qu'on lui portait. En conséquence, dès que Sybille, qui ne s'était décidée qu'avec peine à paraître dans le salon, y fut entrée, M. Kennedy alla la trouver dans le coin solitaire où elle s'était assise. Il lui raconta à voix basse et d'un air indifférent ce que mistress Ronald venait de lui apprendre. En l'entendant, Sybille se sentit prête à s'évanouir.

Cependant, faisant un effort sur elle-même et se conformant à la volonté de son père, elle sortit pour aller guetter l'arrivée de M. Dermot, et empêcher, s'il était possible, ce dernier d'entrer au salon. Elle l'attendit dans le jardin, et quand elle l'aperçut, elle courut vers lui. Par ses manières caressantes, par sa conversation, qu'elle eut le courage de rendre animée et joyeuse, elle parvint à le retenir dans une des allées, tantôt se promenant suspendue à son bras, tantôt s'arrêtant pour le contempler avec admiration et se laisser contempler par lui avec bonheur. Il était d'ailleurs dans une heureuse disposition d'esprit. Il revenait de la ville et rapportait dans son portefeuille cette preuve écrite de la duplicité de Blanche, sur laquelle il fondait son espoir de terrasser ce démon.

Cependant, les coquetteries multipliées de Sybille, qui d'abord l'avaient fasciné, éveillèrent ses soupçons. Un baiser qu'elle lui donna — c'était le premier — augmenta sa soudaine méfiance.

« Petite traîtresse ! s'écria-t-il en l'éloignant de lui et lui jetant un regard enflammé par la colère non moins peut-être que par

Digitized by Google

l'amour, vous me trompez! Pourquoi voulez-vous me retenir ici, quand on m'attend là-bas? »

Cet emportement de son mari fit perdre à Sybille toute présence d'esprit.

« Mme de Lonville a reçu, ce matin, une lettre anonyme, » dit-elle d'une voix faible.

Ce fut pour Edouard Dermot un coup terrible. Ainsi, au moment même où il se croyait sûr de vaincre, il était vaincu. Son irritation se déchargea sur la pauvre Sybille par des reproches amers.

« Aviez-vous donc oublié que je suis votre mari? ajouta-t-il. Comment avez-vous osé donner à cette femme ce triomphe de me voir rester ici, comme si je la craignais?

— Oh! pardonnez-moi, je vous en prie, dit-elle lamentablement, Je craignais.....

— Quoi? interrompit-il brusquement.

— Je craignais qu'on ne vous insultât.

— Et vous ne vouliez pas partager la honte d'un homme déshonoré, » répliqua-t-il d'un ton plein d'amertume.

Combien devait être profonde la blessure morale d'Edouard Dermot pour qu'il prononçât d'aussi dures paroles.

« Si vous pensez cela, rentrons tout de suite, s'écria-t-elle avec feu, rentrons et dites-leur hautement:

« Je suis cet Edouard Dermot que vous avez injurié et calomnié, » et voici ma femme. »

Cet élan du cœur le calma. Son regard s'adoucit. Il poussa un soupir; et, posant sa main sur l'épaule de Sybille, il lui baisa la joue en signe de réconciliation; mais son front resta sombre et ce fut un peu froidement, quoique avec douceur qu'il dit:

« Rentrez. »

XV

Il y avait quelques instants que Sybille était revenue dans le salon; on achevait de chanter un trio; M. Kennedy scrutait le visage de sa fille, dont la tristesse augmentait son inquiétude, lorsqu'entra M. Dermot. Il y eut aussitôt un silence qui ne dura peut-être que quelques secondes, mais que rendait très marqué la brusque cessation du murmure des conversations. M. Dermot promena son regard sérieux autour de lui, puis se dirigea vers le fond du salon. Personne n'était venu à lui... il n'alla à personne. Il s'assit isolément.

Mistress Ronald regarda l'heure qu'il était, puis se leva. Il y eut

Digitized by Google

beaucoup de chuchotements parmi les dames et beaucoup de coups d'œil échangés entre les hommes ; mais la déférence pour mistress Ronald fit suspendre tout mouvement significatif. Cette dame ayant encore prié M. Kennedy de lui accorder un entretien particulier de quelques minutes, personne ne bougea.

« Je crois que c'est à mon tour de chanter, » dit mistress Kennedy en ôtant ses gants et allant s'asseoir au piano. Elle chanta en s'accompagnant, et jetant de temps en temps à Sybille et à M. Dermot, un regard insolemment railleur. Elle ne s'interrompit pas lorsque M. Kennedy reparut :

« Miss Spencer, » appela-t-il.

La demoiselle de compagnie de mistress Ronald se leva et sortit. Il se fit un mouvement parmi les invités. Mistress Kennedy ne parut pas s'en apercevoir ; elle continua de chanter ; elle excellait dans les *fioritures* et elle ne passa pas une note de celles qu'elle avait à faire. Quand elle eut fini et qu'elle quitta le piano, elle vit tout le monde, moins Sybille et M. Dermot, debout.

« Mais vous ne pouvez pas songer à vous en aller maintenant, dit-elle ; la répétition n'est pas à moitié faite. M. Kennedy, joignez-vous à moi pour retenir cette aimable compagnie. »

Elle riait en parlant ; le visage de son mari restait sévère.

« Nous sommes menacés d'un orage, dit-il, et nos visiteurs craignent d'être retenus ici trop tard.

— Nous avons beaucoup de lits vacants, » insista mistress Kennedy.

Mais l'excuse d'un orage suggérée à M. Kennedy par un ciel quelque peu obscurci, avait été saisie avec empressement ; les gens bien élevés n'aiment pas à faire d'éclat, et insultent le plus décemment qu'ils peuvent. Une douzaine de têtes se réunirent à chaque fenêtre pour examiner l'état du ciel, qui fut déclaré très menaçant, quoique laissant tout le temps nécessaire pour regagner la ville. Il s'ensuivit une retraite générale très précipitée, que M. Kennedy considérait froidement, et que mistress Kennedy s'efforçait de retarder par des regrets et des reproches bruyants. Son mari arrêta ces démonstrations hors de propos en mettant sa main sur son bras et la regardant en face sévèrement.

La dernière robe traînante et le dernier habit noir ayant disparu par la porte ouverte à deux battants, et les habitants de l'Abbaye étant tous les quatre dans le salon, Sybille s'écria :

« Oh ! monsieur Dermot, pourquoi n'avez-vous rien dit pour les écraser tous ? »

Il la regarda d'un air triste, sans lui répondre.

« Cette mistress Ronald, je la déteste ! continua-t-elle.

Digitized by Google

— Chut! fit-il avec un sourire de dédain. Laissons de côté ces gens-là. »

Sa main essuya les larmes qui coulaient sur la joue de sa jeune épouse; mais il fit cela d'un air distrait. Les pleurs de Sybille s'arrêtèrent; elle sentit que sa propre douleur était impuissante à adoucir le chagrin d'Edouard Dermot, elle sentit plus encore,... c'est que, en ce moment, il n'y avait pas de place pour elle dans le cœur ulcéré de son mari. Il venait de boire jusqu'à la lie la coupe de l'humiliation... le ressentiment débordait en lui. Mistress Ronald et ses amis n'étaient que des comparses dans le drame où Blanche Caïns et lui tenaient les grands rôles, et dans le cours duquel il avait été jusqu'alors toujours vaincu. A son tour, ne triompherait-il pas? La vengeance, et non encore l'amour, pouvait seule cicatriser ses blessures toutes saignantes. Voilà sans doute ce que se disait mentalement Edouard, tandis que ses prunelles grises étaient fixées sur le visage de mistress Kennedy. Cette fixité lui occasionnait de la contrariété, et, partant, du malaise. Elle essaya de s'y soustraire en se tournant du côté de son mari.

« M. Kennedy, vous pourriez sans doute m'apprendre pourquoi M. Dermot m'honore de son attention cette après-midi, dit-elle ironiquement. Peut-être ai-je manqué de politesse. J'aurais dû probablement vous faire mes félicitations sur le gendre que vous avez choisi? »

Elle rit après avoir dit cela. Mais ce rire perlé qui avait souvent charmé l'oreille de son mari, le transporta soudain de fureur.

« Malheureuse femme que vous êtes! dit-il, quel démon vous possède! N'avez-vous ni sentiment, ni cœur, ni conscience, rien que votre misérable beauté? »

Elle jeta un coup d'œil dans la glace la plus proche d'elle, en souriant complaisamment.

« Rien que ma beauté!... Mais je crois que c'est quelque chose, monsieur Kennedy... Du moins on me l'a souvent dit. »

M. Kennedy se calma comme par magie. Il avait autre chose à faire que de poursuivre cette petite guerre de mots.

« Mistress Kennedy, Mme de Lonville a reçu ce matin une lettre anonyme. Qui l'a écrite?

— C'est à elle qu'il faut demander cela.

— Rien n'est plus lâche qu'une lettre anonyme, savez-vous, mistress Kennedy.

— Monsieur Kennedy, j'ai en horreur les lieux communs.

— Madame, c'est vous qui avez écrit cette lettre.

— C'est moi, monsieur. »

Il ne s'attendait pas à cette audacieuse réponse.

Digitized by Google

« Eh bien ! non, ce n'a pas été vous, cria-t-il en frappant du pied. Mais ce que vous avez fait est pire, dix fois pire... Vous vous êtes servie pour cela de votre misérable frère... vous avez payé un autre pour commettre une infamie que vous n'osiez pas commettre vous-même. »

Cette fois, l'insulte l'atteignit. Elle pâlit extrêmement.

« Monsieur, un tel langage à une femme est indigne. Je ne resterai pas ici pour m'entendre insulter par vous devant cet homme. »

Elle se dirigeait vers la porte; mais M. Kennedy la ferma et mit la clef dans sa poche.

« Où est cette lettre, Dermot? » demanda-t-il.

M. Dermot se leva et lui tendit une lettre ouverte. M. Kennedy en prit une autre dans son calepin ; c'était celle qu'avait reçue miss Glyn. Les mettant l'une à côté de l'autre sous les yeux de Blanche, il dit avec amertume :

« Vous voyez ces deux lettres... l'une date de quelques semaines et contient une calomnie non signée... l'autre a été écrite et signé hier par Reginald Caïns. Y a-t-il quelque différence dans l'écriture, madame ? »

Ce ne furent pas les lettres qu'elle regarda, mais les deux hommes qui s'étaient ligués contre elle. Quel profond ressentiment exprimaient ses yeux ! Mais elle était aux abois. Elle n'en resta pas moins résolue à braver son ennemi jusqu'à la fin.

« A l'instigation de qui ces lettres ont-elles été écrites? demanda M. Kennedy avec une lueur d'espérance que sa femme ferait une réponse qui lui permettrait de douter.

— A mon instigation certainement, répondit-elle d'un air de triomphe. »

Il la regarda quelques instants, muet de colère. Entendre cette femme se vanter avec orgueil d'un acte odieux qui faisait sa ruine, à lui, il y avait, en effet, de quoi l'exaspérer.

« Ainsi, reprit-il enfin, je vous ai épousée, je vous ai tirée de la pauvreté où vous étiez et voilà votre remercîment, voilà ma récompense.

— Ce que vous dites-là est absurde, répondit-elle avec dédain, si j'étais pauvre, j'étais jeune, et je ne vois pas que vous soyez si riche, en définitive.

— Mais quelle a pu être votre intention ? cria-t-il encore, sa colère se rallumant. Quelle a pu être votre intention en écrivant des lettres anonymes pour faire circuler ici cette calomnie ? »

M. Dermot, qui jusqu'alors s'était tu, prit la parole :

« L'intention de mistress Kennedy, mais certainement, James,

Digitized by Google

vous la connaissez. C'était de déshonorer la mère de Sybille et le propriétaire de Saint-Vincent.

Les prunelles bleues de mistress Kennedy dardèrent sur Edouard Dermot un regard empreint d'une haine si implacable que la jalousie aux aguets de M. Kennedy expira. Réellement Blanche haïssait l'homme qui était là près d'elle. Mais la conviction lui en arrivait trop tard pour lui donner de la joie.

« Qu'avez-vous à me dire de plus, l'un ou l'autre? demanda-t-elle arrogamment. Et qu'avez-vous prouvé contre moi?... Rien. Ce n'est pas l'écriture de mon frère... Je ne sais rien de ces lettres-là... Je nie tout!

— Il y a une troisième lettre, dit M. Kennedy, une lettre forgée dans l'intention d'envoyer Dermot au Canada. »

A cette troisième attaque, elle devint livide. Elle se voyait vaincue; cependant elle conserva son attitude et son air de bravade.

« Madame, dit Dermot en ôtant les deux lettres des mains de M. Kennedy; que cela suffise. Je vous épargnerai, cette fois, par égard pour votre mari; mais si une autre fois vous vous mêlez de ce qui me concerne, je serai pour vous sans pitié.

— Soit, répondit-elle avec le calme du dédain. Vous vous êtes ligués tous deux contre moi; eh bien! je vous défie tous deux. Ouvrez cette porte, M. Kennedy, ajouta-t-elle impérieusement. »

Il fit ce qu'elle lui commandait; elle passa devant lui, toujours insolente, et se dirigea vers l'escalier en balayant le plancher avec ses jupes immenses. M. Kennedy, debout près de la porte, regardait tristement sa fille et son gendre. Sybille, ses deux mains appuyées sur le bras de son mari, tenait levés vers lui ses yeux profonds et doux, et lui abaissait sur elle un regard plein de tendresse. Elle était tout ce qu'il avait sauvé du grand naufrage de sa vie. Sa tranquillité, une belle réputation, la considération du monde, tout avait péri; elle seule lui restait.

M. Kennedy sortit sans leur dire un mot. Il était accablé et ne se souciait plus, en ce moment, ni d'eux, ni de personne, ni de rien.

XVI

Mistress Kennedy, assise près de la fenêtre ouverte de sa chambre, épiait l'approche de l'orage précédemment annoncé par son mari. Peu lui importait cependant; la tempête aurait pu dévaster tout Saint-Vincent qu'elle ne s'en fût pas inquiétée; son unique préoccupation était sa propre décadence. Sa fausse splendeur, sa royauté

Digitized by Google

éphémère se trouvaient d'un seul coup anéanties. Cette belle demeure avec son grand jardin et ses riantes prairies appartenait à son ennemi; il lui fallait quitter ce séjour; enfin, ce qui rendait ses regrets plus cuisants, il était riche et elle était pauvre. Son horreur de la pauvreté s'était encore accrue depuis qu'elle savait que Sybille était la femme de M. Dermot. N'allait-elle pas d'ailleurs être un objet de pitié pour mistress Ronald et tout son monde qui ne tarderaient pas à reporter leur considération, leurs empressements, leurs hommages vers Sybille et son mari, quelques machinations qu'elle eût faites pour les perdre dans l'opinion publique? Mistress Kennedy adorait l'argent, et, à tort ou à raison, elle pensait qu'il en était ainsi de la société tout entière.

« Avant que six mois soient écoulés, pensait-elle avec une inexprimable amertume de cœur, on les verra tous ramper devant Sybille et cet homme, mistress Ronald comme les autres. Je connais si bien la bassesse de ces gens-là qui écrasaient de leurs dédains Blanche Caïns et qui ont accablé de leurs flatteries mistress Kennedy! »

A ce moment, une voix très proche de son oreille, la voix de son mari, prononça :

« Mistress Kennedy! »

Elle avait bien entendu quelqu'un entrer dans la chambre, mais elle n'avait pas daigné se retourner. Lorsqu'il l'appela, elle lui accorda un regard indifférent qu'elle reporta aussitôt vers la fenêtre.

« Mistress Kennedy, reprit-il d'un ton très bref, veuillez emballer vos effets et vous préparer à partir. Vous n'avez pas, je présume, l'intention de passer cette nuit dans la maison de M. Dermot. »

Comme elle ne répondait pas, bien qu'elle fût piquée de ces paroles, il ajouta :

« J'ai loué une maison à Saint-Vincent; elle est prête à vous recevoir.

— A Saint-Vincent! Auriez-vous la condescendance de m'apprendre dans quel endroit de la ville elle est située?

— Dans la Grande-Rue. »

Les prunelles de mistress Kennedy étincelèrent de colère. Dans la Grande-Rue, il ne se trouvait pas une seule belle maison. M. Kennedy voulait-il confiner sa femme dans quelqu'une de ces tristes demeures aux portes étroites, aux plafonds bas, aux fenêtres tristes? Etait-ce pour en venir à un tel abaissement qu'elle l'avait épousé? Allait-elle donc être la risée de tout Saint-Vincent?

« Monsieur Kennedy, dit-elle en se levant et en le regardant hardiment en face, je n'irai pas habiter une maison dans la Grande-Rue.

Digitized by Google

— Vous irez.

— Je me demande comment vous pourrez m'y forcer.

— Et moi, je me demande comment vous pourrez éviter d'y aller? »

Ils échangèrent des regards de défi. Ce fut lui qui, le premier, reprit la parole :

« Préparez-vous à partir, vous dis-je, et ne renouvelez pas l'odieuse sottise dont vous vous êtes rendue coupable aujourd'hui. Vous ne seriez pas, vous n'avez jamais été de force à lutter avec Dermot ; et, bien que je sache qu'il vous ménagera par égard pour moi, ne jouez pas trop souvent ce jeu-là. Ne forgez plus de lettres anonymes. Vous êtes en son pouvoir, souvenez-vous-en.

— En son pouvoir! répéta-t-elle. En son pouvoir?»

Et aussitôt, songeant aux six numéros du *Moonagh-Herald*, elle dit avec un éclair de triomphe dans les yeux :

« Vous êtes vraiment trop bon, monsieur Kennedy. Je me flatte que le *Moonagh-Herald* n'étant pas une lettre anonyme ni forgée, je suis à l'abri des fureurs de M. Dermot. »

M. Kennedy devint pâle comme la mort et promena ses regards effarés tout autour de la chambre. Elle éclata de rire.

« Oh! fit-elle avec un mouvement de tête ironique, ne cherchez pas inutilement sur le bureau. Les journaux sont en lieu sûr, monsieur Kennedy!

— En lieu sûr! Blanche, pour l'amour du ciel, donnez-les-moi, donnez-les-moi.

— Oui, oui, en lieu sûr, répéta-t-elle impitoyablement. Cette après-midi, je les ai envoyés en présent à diverses personnes. »

A ces mots, la colère de M. Kennedy fut comme annihilée par l'étendue de ce malheur. Il resta les yeux fixés sur sa femme dans un silencieux désespoir. Elle comprit qu'elle avait fait quelque chose d'horrible ; il lui parut qu'un gouffre béant s'ouvrait sous ses pieds, qu'elle allait y tomber et y périr. A son tour, elle pâlit et frémit.

« Il en reste un, dit-elle d'une voix faible en tirant de sa poche un petit paquet cacheté. Je n'en avais pris que six. »

Il en restait un ; et les cinq autres étaient partis. Un! qu'importait à M. Kennedy. Il était ruiné, perdu! Pour le perdre à jamais, un seul de ces numéros eût suffi, et elle en avait disséminé cinq dans l'après-midi. Mistress Kennedy voyait en face d'elle son mari debout, blême, immobile, muet d'épouvante. Elle frappa du pied, presque folle d'inquiétude et de rage.

« Ne pouvez-vous parler et m'expliquer ce qu'il y a? cria-t-elle. Parlez donc, vous dis-je? »

Digitized by Google

Il releva son front qu'un accablement avait courbé, et il attacha de nouveau son regard sur elle. Quelle haine il ressentait maintenant pour cette jeune femme naguère adorée !

« Vous m'avez perdu, répondit-il enfin ; mais j'ai cette consolation que vous vous êtes perdue vous-même ; vous m'avez renversé par terre, mais je vous entraîne dans ma chute.

— Comment? comment cela? cria-t-elle furieuse.

— Il vous reste un numéro. Ouvrez-le et lisez. »

Cela dit, il sortit de la chambre. Ce fut avec une sorte de stupeur qu'elle l'entendit descendre l'escalier. Etait-il réellement ruiné et devait-elle être enveloppée dans sa ruine? Cette pensée la révoltait. Elle ouvrit avec une précipitation fiévreuse le journal, et ses yeux en dévorèrent le contenu. Elle retrouva et relut l'enquête du coroner... Mais elle trouva aussi et lut un autre paragraphe à la troisième colonne de la quatrième page, sous ce titre : « *Derniers détails.* » Il était ainsi conçu :

« Depuis la conclusion de cette enquête extraordinaire, quelques nouveaux détails sur cette affaire nous sont parvenus. Il est maintenant avéré que M. Kennedy, dont le témoignage a été entendu pendant l'enquête, est la dernière personne que l'on ait vue avec l'infortuné M. Smith dans la maison de ce dernier. Nous apprenons aussi que M. Kennedy avait acheté, il y a deux ans, à M. Smith un privilége important qui assujettissait M. Kennedy au payement annuel d'une rente viagère dont il est libéré par la mort de M. Smith. M. Kennedy a quitté Moonagh dès que l'enquête a été close; on croit qu'il est parti pour l'Amérique. M. Dermot, dont la protestation énergique et indignée contre cette triste accusation, avait si bien disposé les esprits pour lui, est toujours à Moonagh. »

« Et je n'avais pas vu cela ! pensait Blanche en froissant le journal dans ses mains et j'ai éparpillé au dehors cinq de ces numéros ! »

Il était vrai. Blanche Caïns avait creusé de ses propres mains un abîme dans lequel elle était tombée. Elle avait déshonoré son mari, et concouru à blanchir la réputation de son ennemi, à elle. Ce qu'un sentiment de justice n'avait pu décider M. Kennedy à faire, la haine aveugle de mistress Kennedy pour M. Dermot, l'avait fait. Maintenant le monde, le monde de Saint-Vincent tout au moins, saurait que le soupçon de la mort de M. Smith se partageait sur deux individus, et que celui des deux sur lequel pesait le plus lourdement ce soupçon était l'homme dont elle portait le nom. Que ce fût par accident ou par un crime que M. Smith eût péri si horriblement dans la maison de M. Dermot, évidemment ce n'était pas ce dernier qui avait intérêt à cette mort, car elle ne lui profitait nullement.

Digitized by Google

«Que n'ai-je eu connaissance de cette rente viagère, pensait Blanche Caïns au comble du regret et du désespoir. Si M. Kennedy ou Sybille ou quelque autre m'avait instruite ! Comment Reginald n'a-t-il pas découvert cela? Pourquoi m'a-t-il induite en erreur en me communiquant seulement la moitié de cette histoire qu'il lui aurait fallu connaître entièrement? N'est-il donc pas allé en personne à Moonagh comme je le lui ordonnais, et a-t-il dissipé au jeu l'argent que je lui envoyai, en se faisant remplacer dans sa commission par quelque misérable qui nous aura trahis?»

Tandis que mistress Kennedy se livrait à ces récriminations contre sa propre imprudence et aussi à d'amères réflexions sur le triste genre de vie auquel cette imprudence allait sans doute la condamner, M. Kennedy, absorbé par l'idée de se tirer le mieux possible de la mauvaise situation que lui avait faite sa femme, était allé à son écurie, avait sellé lui-même son propre cheval et était parti pour Saint-Vincent sans dire un mot à personne.

Mistress Ronald était chez elle.

Quand elle descendit au salon où l'on avait introduit M. Kennedy, elle tenait à la main un *Moonagh-Herald* déplié. Elle avait trouvé ce numéro dans sa voiture, à son grand étonnement, non-seulement de ce qu'il lui était ainsi adressé, mais encore de ce qu'il contenait.

« C'est une vile calomnie, dit vivement M. Kennedy, pour laquelle il s'en est fallu de peu que l'éditeur du *Moonagh-Herald* fût cité en justice.

— De ma vie, je n'ai été aussi surprise, reprit froidement mistress Ronald. Vous m'aviez si positivement assuré qu'il n'y avait aucun fondement à cette accusation contre M. Dermot?

— Ma chère mistress Ronald, c'était un secret que je n'avais pas le droit de divulguer.

— Un secret publié dans un journal, monsieur Kennedy?

— Il n'était pas connu ici et ne l'aurait jamais été si M. Dermot et moi nous n'avions pas eu malheureusement un ennemi.

— Un peu plus tôt ou un peu plus tard, on l'aurait su... A votre place, je l'aurais dit moi-même au lieu de le cacher. Au surplus, c'est une fort étrange histoire. Il paraît que M. Dermot n'avait aucun intérêt à la mort de M. Smith, et que ce n'était pas lui qui aurait pu être soupçonné.

— Voudriez-vous insinuer que j'aurais dû l'être? demanda M. Kennedy d'un air offensé.

— Je n'insinue rien; mais, pour dire la vérité, je pense que ce n'est pas M. Dermot qui devrait quitter Saint-Vincent.

— Il ne le quittera pas, madame; il garde l'Abbaye et l'usine; elles lui appartiennent.»

Digitized by Google

A cette explication, donnée d'un air sombre par M. Kennedy, mistress Ronald devint pourpre. Ainsi, c'était chez M. Dermot qu'elle avait été reçue une heure auparavant, et elle l'avait insulté dans son propre salon. Le mécontentement qu'elle en éprouva fut préjudiciable à M. Kennedy, qui était venu dans le but d'obtenir de l'autocrate de la haute société de Saint-Vincent qu'elle usât de son influence pour empêcher l'opinion publique de s'égarer sur cette triste affaire. Mais mistress Ronald ne voulait pas compromettre sa dignité en se prononçant sur des choses dont elle n'avait que des notions incertaines ; et quand elle sut que ce numéro n'était probablement pas le seul mis en circulation dans Saint-Vincent, elle s'étonna et s'indigna que M. Kennedy eût la présomption de la décider à prendre fait et cause pour lui dans une affaire aussi ténébreuse.

M. Kennedy ne recueillit donc que de l'humiliation de cette visite. A peine fut-il sorti, que mistress Ronald dicta à miss Spencer un billet d'excuses à M. Dermot.

De retour à l'Abbaye, M. Kennedy entra dans son cabinet, s'y enferma et détruisit les exemplaires qui restaient du journal irlandais; puis, il monta chez sa femme, et s'assura que le numéro dont elle était en possession avait été aussi brûlé par elle. Pendant sa courte absence, mistress Kennedy, qui avait hâte maintenant de quitter l'Abbaye, s'était préparée à partir. Elle savait bien que, dans les circonstances actuelles, ce ne serait pas à la ville de Saint-Vincent que son mari la conduirait. En quelque autre endroit que ce fût, que lui importait, pourvu qu'en cet endroit il réédifiât sa fortune ; elle comptait bien qu'il y réussirait. Quant à lui, il n'en doutait pas ; il avait l'intelligence des entreprises commerciales.

Tandis que Blanche se blottissait maussade et courroucée dans un coin de la voiture qui allait les conduire à la station du chemin de fer, M. Kennedy disait adieu à son gendre et à sa fille.

« Je pense que vous serez heureux, selon votre manière de comprendre le bonheur... Je le souhaite... je le souhaite, répéta-t-il avec distraction. Vous avez été une enfant affectueuse, Sybille ; et vous, Dermot, vous avez été pour moi plus qu'un frère ou un fils. Adieu. Soyez bénis. »

Mais il y avait de la froideur dans l'inflexion de sa voix, de l'indifférence dans le baiser par lequel il répondit aux caresses émues de Sybille, ainsi que dans le serrement de main qu'il échangea avec Dermot.

CAMILLE LEBRUN.
d'après miss Kavanagh.

Digitized by Google

LA

CRÉANCE JECKER

LES INDEMNITÉS FRANÇAISES

ET LES EMPRUNTS MEXICAINS

Le 7 février 1863, M. Billault, ministre sans portefeuille, luttant avec toute son éloquence contre les résistances d'une prévoyante opposition, laissait tomber avec indignation ces paroles du banc gouvernemental :

« On a cherché à répandre des couleurs désastreuses sur les motifs de l'expédition au Mexique : on a voulu réduire aux intérêts d'une créance prétendue véreuse le mobile de la politique française. J'avoue que j'aurais préféré ne pas discuter en ce moment une pareille question. Mais l'honneur est en jeu, et je vais examiner si cette créance Jecker a eu quelque influence sur la marche des événements. L'opposition n'a vu que deux choses dans la guerre du Mexique : le trône de l'archiduc Maximilien *qui n'y était pas*, et la créance Jecker *qui n'y est pas davantage*. Quand on a eu à formuler un

Digitized by Google

ultimatum, on a examiné les créances sérieuses, et on a fait le total des réclamations respectables. »

Nous croyons avoir suffisamment démontré, à l'aide de documents incontestés, que le trône de l'archiduc Maximilien avait été créé spontanément par l'Empereur Napoléon, qui s'était laissé séduire par l'idée d'opposer la race latine aux Anglo-Saxons envahissants, ou plutôt de tenir en échec le système républicain dans les Amériques par un établissement européen. Nous allons prouver aujourd'hui, qu'en dessous des marches du trône français, la créance Jecker, d'origine douteuse, a exercé son influence sur l'atmosphère des régions gouvernementales; que cette créance, une fois la religion du gouvernement surprise, a pesé, grâce à des attractions mystérieuses, de tout son poids dans la balance des destinées du Mexique et de la France; qu'en un mot, cette déplorable spéculation a directement agi, jusqu'à la dernière heure, sur les personnages du drame mexicain. De plus, de l'examen approfondi des faits il ressortira : 1° que lorsque la France a formulé son ultimatum au président Juarez, les créances des indemnitaires français, grossies du compte Jecker, ont été entachées d'une telle exagération, que c'eût été une déchéance morale pour la république mexicaine que d'accéder à des réclamations, indignes de notre renom en Europe; 2° que de la créance Jecker est issue en ligne droite, par l'enchaînement des faits, la ruine de tous ceux de nos concitoyens qui se sont éperdument associés aux emprunts mexicains. Du mémorable discours de M. Billault, il ne restera donc rien que l'écho lointain d'une grande éloquence, devenue funeste au pays le jour même où le premier orateur du second Empire a surpris un vote de confiance à une majorité trop crédule!

Après avoir étudié le côté politique de l'intervention française au Mexique, il nous restait à envisager celle-ci au point de vue financier. Ce travail ingrat ne s'est pas accompli, nous l'avouons, sans éveiller dans un cœur français un long sentiment de tristesse, causé par l'amoindrissement à l'étranger de notre vieille réputation de générosité, prodigue parfois, mais toujours chevaleresque. Pourtant, nous avons poursuivi nos recherches, résolu à laisser de côté toute passion et toute personnalité, soutenu seulement par cette conviction que nous remplissions un double devoir, celui de révéler aux souscripteurs des emprunts mexicains l'emploi réel qui a été fait de leurs fonds, comme de montrer au pays quel désastre financier le contrôle des mandataires de la nation aurait dû être appelé à prévenir.

Digitized by Google

CRÉANCE JECKER

I

Pour se rendre un compte exact de l'origine comme de la valeur de la créance Jecker, il est indispensable de jeter un rapide coup d'œil rétrospectif sur la situation intérieure du Mexique qui a donné naissance aux bons Jecker.

En 1857, tous les Etats du Mexique avaient voté une Constitution fédérale, qui était devenue le pacte fondamental de la nation. Conformément à l'art. 75 de cette même Constitution, le général Comonfort avait été légitimement nommé président de la république. Par faiblesse de caractère, Comonfort ne tarda pas à devenir l'instrument d'un parti liberticide : au mépris de son serment, il violait bientôt la Constitution, dont l'article 103 prononçait de droit sa déchéance, pour crime de haute trahison envers la patrie. D'autre part, l'article 79 était ainsi conçu : « En cas d'absence absolue ou momentanée du président de la république, le président de la cour suprême de justice exercera par intérim les fonctions de président de la république jusqu'à la nomination de son successeur. » En vertu de cet article, Juarez, président de la cour suprême, se saisit provisoirement des rênes du pouvoir, et lança son manifeste, à la date du 19 janvier 1858, de la ville de Guanajuato où il s'était réfugié, pendant que l'insurrection cléricale, favorisée par un *pronunciamiento* militaire, triomphait, au son des cloches, dans Mexico. Par son manifeste, Juarez appelait ses concitoyens à la défense de la Constitution menacée, et promettait la réunion du congrès aussitôt la rébellion vaincue. A la même date, le général Zuloaga, mis sur le pavoi par le clergé, s'intitulait président de la République à Mexico. Après une année d'excès, le 21 janvier 1859, la faction moitié cléricale, moitié militaire de Zuloaga succombait sous le régime militaire pur, représenté par Miramon, général improvisé de la veille. Juarez luttait toujours.

Deux gouvernements se trouvaient donc encore en présence, l'un de fait, l'autre légitime ; le premier n'était maître que de la capitale, de Puebla, et d'une vingtaine de bourgades environnantes ; le second comptait le pays avec lui, et transportait son siége d'abord dans Guadalajara, la seconde capitale de la République, et ensuite à la

Digitized by Google

Vera-Cruz, le port le plus important par son commerce et ses recettes. Miramon, dont tous les efforts inutiles tendaient à triompher des armes républicaines, se vit bientôt privé de ressources financières en raison du territoire restreint qu'il occupait.

La dette du Mexique se divise en *dette intérieure* et en *dette extérieure*. La dette intérieure se compose de capitaux empruntés, dans le pays même, à des nationaux, conformément à des conventions librement stipulées et consenties entre les parties. Miramon augmenta la dette intérieure à plusieurs reprises. Le grand livre était toujours ouvert. Enfin, aucune maison ne voulut plus battre monnaie pour le pouvoir réactionnaire. Alors, il frappa d'impôts exorbitants et anticipés la fortune mobilière, immobilière et même morale des nationaux comme des étrangers résidant à Mexico. Les représentants des puissances européennes ayant protesté, il se trouva réduit aux abois. La banqueroute s'annonçait imminente dans le camp des rebelles. Sur ces entrefaites, un banquier suisse, tout à la fois hardi spéculateur, M. Jecker, vint proposer à M. Isidore Diaz, ministre de Miramon, un contrat sur les bases suivantes :

« L'Etat ferait une émission de 75 millions de francs en bons. Ces bons, remboursables en huit ans, porteraient intérêt à 6 0/0. Ils seraient reçus dans tous les payements à faire aux caisses de l'Etat, dans une proportion de 20 0/0 ; les anciens bons de la dette intérieure, quel que fût leur discrédit, quelle que fût leur date d'émission, pourraient être échangés par leurs détenteurs contre des bons nouveaux, moyennant une soulte de 25 0/0 en argent comptant. C'est-à-dire que l'Etat faisait une conversion d'une partie de sa dette intérieure, et que cette conversion devait lui produire un bénéfice net de 18 millions 750 mille francs, puisque la soulte en argent représentait un quart du capital converti. L'opération était d'autant plus séduisante que le public devait y trouver un double intérêt : d'une part, la revification d'un papier presque mort ; d'autre part, la facilité pour les négociants de payer le 20 0/0 des droits de douane avec les bons nouveaux. Ce projet fut adopté. La maison Jecker et Cᵉ fut constituée l'agent du gouvernement, chargé d'en assurer la réussite.

Par décret du 29 octobre 1859, signé du président Miramon, la banque Jecker et Cᵉ était autorisée à procéder elle-même, sous sa seule signature, à l'émission des bons pour 75 millions de francs, de recevoir des acheteurs les anciens bons à amortir et la soulte de 25 0/0 en argent.

La moitié de l'intérêt à 6 0/0 était garantie par la maison Jecker pendant cinq ans, l'autre moitié par l'Etat.

A titre de commission, M. Jecker devait retenir 5 0/0 sur l'en-

Digitized by Google

semble de l'émission, c'est-à-dire la vingtième partie de la somme totale à convertir, soit sur 75 millions de francs :

	BÉNÉFICE de la conversion	SOMMES décomposées
Frais de commission Jecker.....		3,750,000 fr.
La maison concessionnaire était autorisée à retenir dans ses caisses par anticipation 11,250,000 fr. destinés à solder la moitié des intérêts à 6 0/0 dus par l'Etat, intérêts que devaient produire en cinq ans les 75 millions de bons nouveaux qu'on allait émettre.....		11,250,000
De cette sorte, sur les 18,750,000 francs que le gouvernement rebelle avait entrevus dès le principe comme produit de cette opération merveilleuse, il n'avait plus à recevoir en réalité que.....		3,750,000
La soulte en argent 25 0/0 devait produire.....	18,750,000 fr.	
Balance.....	18,750,000 fr.	18,750,000 fr.

Nous ne voulons pas entrer dans le détail, inutile au débat français, de toutes les manœuvres et des deux conversions Bornèque[1] qui modifièrent et altérèrent successivement, au profit de la maison Jecker, ce premier contrat financier.

Toujours est-il que, d'après des calculs qui ne peuvent être suspectés, établis d'ailleurs en vertu de pièces provenant de cette banque elle-même, le capital déboursé par Jecker et Ce se décompose ainsi qu'il suit, comme l'atteste la liquidation de la Trésorerie mexicaine :

	SOMMES DÉBOURSÉES par la maison Jecker
La maison Jecker a remis en argent comptant.....	3,094,640 fr.
Idem en bons anciens de toutes catégories et rachetés à vil prix.....	1,860,000
A reporter.....	4,954,640 fr.

[1] M. Bornèque était neveu et associé de Jecker.

Digitized by Google

	Report.....	4,954,640 fr.
La maison Jecker a remis en bons Jecker (ceux de son contrat).....		123,750
Idem	en ordres sur les douanes...	500,000
Idem	en habillements militaires...	1,840,000
Idem	en divers crédits et payements	33,750
Total.....		7,452,140 fr.

Ainsi donc, le gouvernement de Miramon ne reçut que trois millions environ en argent. Sur toutes les autres valeurs admises complaisamment au pair, Jecker bénéficiait encore de 25 à 30 p. 100, puisque le courtage et l'impression des bons étaient restés à la charge de l'administration mexicaine. Eh bien, moyennant ces 7,452,140 fr. presque fictifs en partie, la maison Jecker et Cᵉ restait propriétaire définitive, quatre mois après l'émission, d'un fonds d'Etat de près de 75 millions de francs. Deux mois plus tard (mai 1860), la maison Jecker, de son propre fait, sans avoir subi aucun dommage ni du gouvernement de Mexico ni du gouvernement de Juarez, se déclarait en faillite, accusant un passif de 25 millions.

Or, il est clair que ce n'était pas la conversion Miramon qui avait absorbé les 25 millions de passif, qui lui avaient été confiés tant par des Français que par des sociétés de bienfaisance, puisque nous venons de voir que Jecker n'avait consacré à cette habile opération que 7 millions 1/2 environ. D'autres spéculations avaient ébranlé cet établissement financier, déjà chancelant à l'heure où il avait obtenu la concession de la conversion. Trois jours après sa cessation de paiement, la maison Jecker réunit ses créanciers et obtint d'eux des termes de remboursements, à la condition qu'elle serait pourvue d'un conseil d'intervention sollicité par M. Jecker lui-même.

Les liquidateurs avaient trouvé dans les caisses de cette maison la somme énorme de 68,391,250 fr. en bons qui n'en étaient jamais sortis ou qui y étaient rentrés, et qui furent hypothéqués entre les mains des créanciers.

Le 11 janvier 1861, Miramon ayant été mis en fuite par les forces libérales, restées victorieuses aux champs de Calpulalpam, le président Juarez, remonté de Vera-Cruz, fit son entrée dans Mexico sans tirer un coup de fusil. Un de ses premiers actes, conforme à tous ses décrets antérieurs et à son droit, fut de déclarer nul et sans effets le contrat Jecker qui avait été passé avec le rebelle Miramon, et qui avait servi à entretenir la guerre civile dans la République. Les 68 millions que nous avons vu rester au pouvoir des liquida-

Digitized by Google

teurs de la maison de banque suisse, étaient donc anéantis du même coup. C'était la ruine du capital engagé dans la conversion de 1859 et des espérances de bénéfices scandaleux que celle-ci avait fait naître ! Tel est l'historique exact de l'origine de cette créance.

II

A peine Juarez s'efforçait-il de rendre à un pays bouleversé les bienfaits de la paix (là ou il n'avait trouvé que dissolution, désordre, caisses de l'Etat comme celles de l'Eglise épuisées par le parti clérical qui avait pillé les perles, les calices, en un mot tous les objets d'or et d'argent qui se trouvaient dans les temples, pour en remettre le produit à Miramon [1]), le ministre de France, récemment arrivé d'Europe avec des instructions toutes fraîches de son gouvernement, adressa la dépêche suivante au ministre des affaires étrangères de la République Mexicaine :

LÉGATION DE FRANCE AU MEXIQUE

Mexico, 2 mai 1861.

A. S. E. Francisco Zarco, ministre des relations extérieures.

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur d'entretenir fréquemment Votre Excellence, depuis trois mois, d'une question importante dans laquelle les intérêts et l'honneur de la France se trouvent gravement impliqués : je veux parler de la question relative aux bons Jecker. Après les conversations échangées à ce sujet entre Votre Excellence et moi, je crois pouvoir me dispenser d'entrer, pour le moment, dans les détails de cette affaire. Il me paraît également superflu de discuter ici un principe incontestable, incontesté, qui préside aux rapports de toutes les nations civilisées : le principe de la solidarité, au point de vue des engagements internationaux des divers gouvernements qui se succèdent dans un pays. Ce principe, la France, au milieu des différentes phases qu'elle a traversées, dans les cinquante dernières années, l'a toujours respecté, quelquefois au prix de douloureux sacrifices, présents encore aujourd'hui à la mémoire de tous. Elle a donc le droit et le devoir d'exiger qu'il soit respecté par les autres nations; et quelle que soit d'ailleurs la bienveillance très sincère et très vive dont

[1] Ce qui est attesté par la circulaire secrète de Mgr Lazaro de la Garza, archevêque de Mexico, datée du 21 août 1860. Au nom de la sainte cause, le parti réactionnaire est celui qui a fait saccager à fond les propriétés religieuses publiques, en respectant les biens particuliers du clergé.

Digitized by Google

le gouvernement de l'Empereur soit animé à l'endroit du gouvernement mexicain, il ne saurait reconnaître à celui-ci la faculté de s'affranchir de ce principe, et de créer à son profit un nouveau droit des gens en opposition formelle à celui qui a servi de règle jusqu'ici à toutes les relations internationales.

Ainsi que je vous l'avais fait pressentir et que je ne vous l'ai pas laissé ignorer, j'ai reçu d'abord, il y a douze jours, par *le Tennessée*, puis par le dernier paquebot anglais, des ordres précis et péremptoires de mon gouvernement sur cette question.

J'avais espéré qu'éclairé par vous sur les nécessités et les périls de la situation, ainsi que sur les incontestables obligations qui lui incombent, le gouvernement de Son Excellence le Président se serait hâté de terminer cette affaire, *la seule qui puisse susciter de graves difficultés entre les deux pays*, et empêcher la France de donner un libre cours à ses intentions amicales envers le Mexique. Mon espoir a été malheureusement trompé. Je ne saurais prendre sur moi de différer plus longtemps l'exécution des ordres du gouvernement de l'Empereur. Toutefois, avant de vous les notifier d'une manière officielle, j'ai tenu à vous donner une nouvelle preuve de l'esprit de conciliation dont je suis personnellement animé; et je viens, guidé par un sentiment que vous voudrez bien apprécier, je l'espère, vous prier de me faire savoir, sans le moindre retard, les intentions définitives de votre gouvernement.

COMTE DE SALIGNY.

Cette dépêche fut suivie de la proposition d'une solution présentée par la légation française. Celle-ci réclamait en faveur de Jecker une somme de 50 millions, amortissable au moyen d'un 15 0/0 sur les revenus des douanes.

Que s'était-il donc passé dans l'intervalle du mois de mai 1860 au mois de mai 1861? Quelles transformations avait donc subies la créance Jecker? A quel titre le gouvernement français s'était-il saisi des réclamations du banquier suisse? En un mot, comment cette affaire litigieuse, la seule sérieuse, du propre aveu du représentant de la France, avait-elle pu susciter si rapidement de graves difficultés entre le Mexique et la France?

Il est certain que M. Jecker, ruiné dans ses espérances de spéculation par le refus de Juarez de reconnaître la dette Miramon, avait aussitôt songé à se créer des appuis en dehors de la République. Des personnages, dont tout à l'heure nous retrouverons les représentants financiers au milieu des signataires intéressés à la créance Jecker, avaient expédié, dès cette époque, des envoyés secrets sur les places de Mexico, de la Havane et de New-York, pour accaparer tous les bons nouveaux revêtus de la signature du banquier suisse. Des agents partirent de Paris pour l'Amérique, porteurs d'instructions cachetées, qu'ils ne devaient ouvrir qu'arrivés à destination. Parmi

Digitized by Google

ceux-là même, deux refusèrent de s'acquitter du mandat qui leur était confié, et rentrèrent en Europe les mains pures.

Sur ces entrefaites, M. Dubois de Saligny, qui succédait à M. de Gabriac, était arrivé au Mexique comme ministre de France. Ainsi que l'atteste sa dépêche précédente, la créance Jecker devenait immédiatement l'objet de pourparlers suivis entre la légation française et le ministre des relations extérieures à Mexico. M. Jecker avait donc trouvé en France un appui décisif, puisque M. de Saligny, parti de Paris avec des instructions précises, recevait par chaque courrier, comme il le dit lui-même, des ordres péremptoires de son gouvernement sur cette question. M. Billault ignorait-il le sens et la portée de ces ordres péremptoires? Est-il admissible, en outre, qu'un diplomate ait eu assez d'autorité pour décider lui seul de la guerre ou de la paix?

La situation était grave; il devint évident pour Juarez que la spéculation Jecker était grosse de menaces pour son pays. Pourtant le ministre de France, qui obéissait en cela à une impulsion reçue du cabinet français, faisait un étrange abus du droit international lorsqu'il voulait rendre le gouvernement légitime du Mexique responsable des dilapidations et des engagements d'un gouvernement insurrectionnel. Juarez n'avait pas succédé à Miramon. Lui seul représentait le pays, en vertu de son mandat légitime : seul il avait le droit de contracter, et par conséquent d'engager la solidarité de la République, aux yeux même de l'étranger. Le titre de M. Jecker était nul; il rentrait dans la classe des engagements particuliers qui ne sont justiciables que de l'action des tribunaux du pays auxquels M. Jecker s'était déjà adressé une fois pour une grosse créance de sa maison, et près de qui il avait bien su trouver justice.

D'ailleurs Juarez, dès le 3 novembre 1858, avait rendu un décret daté de la Vera-Cruz, que la presse clandestine avait révélé, sous Miramon, à tous les habitants de Mexico : il était ainsi conçu, et M. Jecker eût été le seul à l'ignorer :

Benito Juarez, président constitutionnel intérimaire des Etats-Unis Mexicains, à tous les habitants de la République, savoir faisons que :

En vertu des pouvoirs dont je suis revêtu, il m'a paru convenable de décréter ce qui suit :

Toute personne qui, directement ou indirectement, prêtera des secours aux individus qui se sont soustraits à l'obéissance du gouvernement suprême constitutionnel, en leur fournissant de l'argent, des vivres, des munitions de guerre et des chevaux, perdra par ce seul fait la valeur intégrale des sommes ou des objets qu'il leur aura livrés, et sera condamné en outre, envers le trésor, à payer à titre d'amende, le double de l'argent

Digitized by Google

qu'il leur aura fourni, ou le double de la valeur des objets qu'il leur aura livrés.

Donné au palais du gouvernement général dans Vera-Cruz, le 3 novembre 1858.

BENITO JUAREZ.

La créance Jecker était donc de droit, capital et intérêts, frappée de nullité. D'autre part, c'est ici le cas d'examiner à quel titre la légation de France intervenait en faveur d'un citoyen suisse, et cela au risque de sacrifices incalculables, si la guerre devait s'ensuivre. Cette intervention énergique, nous l'eussions comprise en faveur de la créance fondée d'un de nos compatriotes ou d'un étranger s'abritant sous les plis de notre drapeau, sur la demande de son propre gouvernement. Mais la dépêche suivante du consul général de Suisse à Mexico, qui fut provoquée par les événements du Mexique, prouve nettement que la protection des citoyens suisses appartenait, dans le cas extraordinaire, à la légation américaine et non à la légation de France, qui déjà, le 1er septembre 1861, avait été prévenue par le ministère mexicain, « qu'il n'existait aucune pièce officielle l'accréditant en qualité de représentant de la confédération helvétique. »

A M. le Ministre des affaires étrangères à Mexico, Consulat général de Suisse.

Le soussigné, consul général de la Confédération suisse, a l'honneur d'accuser réception à S. E. M. le ministre des affaires étrangères de la note qu'il lui a adressée, en date du 7 courant, pour lui demander s'il se trouve ou non dans l'exercice de ses fonctions consulaires, attendu que l'attention du gouvernement a été appelée sur le fait que, d'abord la légation de France, et ensuite celle de S. M. le roi de Prusse, ont traité des questions qui touchaient aux intérêts des citoyens suisses.

« Le soussigné a l'honneur de répondre à Son Excellence que les instructions qu'il a reçues de son gouvernement l'autorisent, sous tous les rapports, à se mettre en relation directe avec le gouvernement de la République mexicaine, et à recevoir aussi toutes les communications que le gouvernement mexicain voudrait bien lui transmettre.

» En même temps, il est de son devoir d'informer Son Excellence que, d'après une convention célébrée entre le gouvernement de la Confédération suisse et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, les consuls suisses sont autorisés à demander, dans le cas de besoin, la protection des agents diplomatiques des Etats-Unis, et que ceux-ci sont instruits qu'ils doivent protéger les citoyens suisses à l'égal de leurs propres nationaux.

Mexico, 8 février 1862.

ARNOLD SUTTER.

Digitized by Google

Le 26 mars 1862, M. Jecker était naturalisé Français.

Les événements avaient marché. Notre représentant était devenu plus exigeant que jamais. Mais Juarez, qui prévoyait avec angoisse les désastres prêts à fondre sur sa patrie, restait impuissant à satisfaire les demandes du gouvernement français. La République sortait à peine de convulsions sanglantes. Le Trésor public était épuisé par de longues années de guerres civiles. A la Vera-Cruz, le principal port de la république, il n'y avait pas moins de 79 p. 100 des revenus, réclamés par les créances étrangères. Cette somme se décomposait ainsi :

PRODUIT DES DOUANES de Vera-Cruz		
27	p. 100	étaient assignés aux porteurs de bons de Londres;
24	»	pour la convention anglaise, qui comptait plusieurs possesseurs anglais;
10	»	pour les arrérages;
10	»	pour les arrérages dus à la mine de Guanajuato;
8	»	à la convention française;
Total. . 79	»	
15	»	étaient réclamés par M. Dubois de Saligny pour amortir 50 millions exigés en faveur de la spéculation Jecker;
6	»	seulement restaient pour la République mexicaine.
Total. . 100	»	

En vérité, n'était-ce pas sciemment pousser à un acte de désespoir un pays et son chef que de les réduire à pareille extrémité? On connaît les événements. Les passions populaires, surexcitées, causèrent quelques nouveaux dommages à des résidents français : d'énormes indemnités furent réclamées; nous nous en occuperons tout à l'heure. Juarez, pressé par le besoin, se vit forcé de suspendre momentanément le payement de la dette étrangère. Les pavillons de l'Angleterre, de l'Espagne et de la France vinrent flotter sur les murs de Vera-Cruz. Ce faisceau fut bientôt rompu. Les commissaires des puissances alliées, réunis à la Soledad, virent la discorde entrer dans leur camp, dès que les plénipotentiaires de la France eurent exposé leur ultimatum.

Ultimatum des plénipotentiaires de France au Mexique.

Les soussignés, représentants de France, ont l'honneur de formuler comme suit l'ultimatum dont ils ont ordre d'exiger, au nom du gouverne-

Digitized by Google

ment de S. M. l'Empereur, l'acceptation pure et simple par le Mexique.

Art. 1er. Le Mexique s'engage à payer à la France une somme de douze millions de piastres (soixante millions de francs), à laquelle est évalué l'ensemble des réclamations françaises, en raison des faits accomplis jusqu'au 31 juillet dernier . . . . . .

. . . . . .

Art. 3. Le Mexique sera tenu à l'exécution pleine, loyale et immédiate du contrat conclu au mois de février 1859 entre le gouvernement mexicain et la maison Jecker.

Juarez repoussa avec indignation cet ultimatum, annonçant au gouverneur des Etats que la patrie était en danger, *grâce aux manœuvres exécrables et aux informations mensongères de spéculateurs sans conscience.* Le ministre d'Angleterre à Mexico s'empressa, de son côté, de prévenir le cabinet anglais des motifs qui l'avaient décidé à ne pas appuyer l'ultimatum français.

Sir Ch. Wyke au comte Russell.

Vera-Cruz, 19 janvier 1862.

. . . . . .

L'objection présentée ensuite par le général Prim et par moi à l'ultimatum de M. de Saligny, était la demande fondée sur la réclamation de la maison suisse de Jecker et Ce, à Mexico. Je vais tâcher de m'expliquer aussi brièvement que possible, et Votre Seigneurie sera d'accord avec moi que cette réclamation est pour le moins extraordinaire. Lorsque le gouvernement de Miramon était à sa fin et était sans le sou, la maison Jecker lui prêta 750,000 dollars, et reçut en retour de cette avance des bons payables à une future époque pour le montant de 15 millions de dollars. Peu de temps après cet acte énorme, Miramon fut renversé et remplacé par son rival Juarez : celui-ci fut sommé par M. Jecker, qui a été placé sous la protection française, de lui payer l'énorme somme ci-dessus mentionnée, par le motif qu'un gouvernement doit être tenu pour responsable des actes et des obligations de son prédécesseur. Juarez refusait, et sa résolution fut appuyée par les personnes impartiales de Mexico. J'ai toujours compris que son gouvernement consentait à payer la somme originairement payée de 750,000 dollars avec 5 p. 100 d'intérêt, mais qu'il rejetait l'idée d'être responsable de 15 millions de dollars. J'ai à peine besoin de dire que des conditions pareilles ne pourraient jamais être acceptées, et que toute tentative d'imposer de pareilles demandes par la force conduirait à des hostilités entre le gouvernement mexicain et les alliés.

. . . . . .

WYKE.

Digitized by Google

Le cabinet anglais ne pouvait pas ne pas s'émouvoir d'un pareil incident qui compromettait la bonne foi des alliés : il envoya sans retard la dépêche suivante de Mexico à son ambassadeur à Paris.

Le comte Russell au comte Cowley.

Londres, 3 mars 1862.

En transmettant à Votre Excellence la dépêche de sir Ch. Wyke, du 19 janvier, je vous prie d'appeler la sérieuse attention de M. Thouvenel sur son contenu.

La demande de 12 millions de dollars formée sans compter et par aperçu, et celle de l'exécution intégrale et immédiate d'un contrat pour le payement de bons s'élevant à 15 millions de dollars en acquit de 750,000 dollars avancés à un gouvernement nominal la veille de sa chute, paraissent au gouvernement de Sa Majesté des termes d'ultimatum que le gouvernement de l'Empereur ne peut pas approuver.

Mais le gouvernement de Sa Majesté, avant de répondre à sir Ch. Wyke, serait heureux de connaître les vues du gouvernement français.

COMTE RUSSELL.

La réponse du gouvernement français ne se fit pas attendre : elle donnait gain de cause à l'ultimatum de M. de Saligny ; mais elle attestait aussi que l'honnêteté éprouvée de M. Thouvenel, notre ministre des affaires étrangères, était encore peu éclairée sur la question et se trouvait déjà mal à l'aise en présence de l'inconnu.

Le comte Cowley au comte Russell.

Paris, le 5 mars 1862.

J'ai vu hier M. Thouvenel, et je lui ai communiqué en substance la dépêche de Votre Seigneurie au sujet des réclamations mises en avant par M. Dubois de Saligny. M. Thouvenel a commencé par me faire observer qu'il ne comprenait pas la lettre et l'esprit de la convention du 31 octobre de la même manière que Votre Seigneurie. Il y avait, dit-il, deux genres de réclamations dont chaque gouvernement avait à s'occuper en traitant avec le gouvernement mexicain : celles déjà reconnues et celles provenant d'outrages non encore expiés et dont le montant n'était pas encore réglé . . . . . .

. . . . . .

Je représentai à M. Thouvenel qu'il ne pouvait assurément pas approuver une demande de 12 millions de dollars formée sans compter et par aperçu, et une autre demande de payement de 15 millions de dollars. Son Excellence est convenue que ces deux sommes l'avaient frappé comme très considérables : il était d'ailleurs impossible de les contrôler. Il avait ori-

Digitized by Google

ginairement prié M. Dubois de Saligny de fixer une somme qui, dans la consciencieuse opinion de ce gentleman, constituerait une demande équitable. Son Excellence me lut une justification de M. de Saligny, qui aboutit simplement à ceci : c'est qu'il est convaincu que la somme réclamée ne couvrira pas le montant des réclamations qui se trouvent dans les chancelleries de la légation de France à Mexico et des divers consulats français sur le territoire mexicain. Ayant reçu cette assurance, Son Excellence ne pouvait rien faire de plus que de recommander l'examen le plus rigoureux de chaque réclamation présentée. Son Excellence saisit cette occasion pour dire qu'elle ne consentirait pas à la nomination d'une commission mixte telle qu'elle avait été suggérée à l'une des conférences de Vera-Cruz, ayant pour mission d'arbitrer les demandes des trois gouvernements ; mais qu'elle ne pouvait être contraire à une proposition émanant de M. de Saligny : qu'une commission française, composée du secrétaire de la légation française, du consul français à la Vera-Cruz et d'un négociant français, décidât des mérites des réclamations françaises. Si, après enquête, il se trouvait que la somme réunie des réclamations admises par cette commission fût inférieure à celle de 12 millions de dollars, naturellement cette somme serait diminuée en proportion. . .

. . . . . .

Eu égard à la réclamation Jecker, M. Thouvenel me dit qu'un certain nombre de sujets français avaient avancé de l'argent à Jecker sur des bons émis par lui en vertu de son contrat avec le gouvernement mexicain. Il ne pouvait par conséquent être question de la restitution seulement des 750,000 dollars ayant servi au gouvernement mexicain, mais aussi du payement des bons pour lesquels de l'argent avait été donné. .

. . . . . .

COMTE COWLEY.

Les arguments de M. Thouvenel reproduits par le comte Cowley, quoique présentés de bonne foi, n'eurent pas le don de convaincre le cabinet anglais, qui commençait déjà à juger sévèrement nos prétentions pécuniaires à l'égard du Mexique. Le ministre des relations extérieures répondit de Londres.

Le comte Russell au comte Cowley.

Londres, le 8 mars 1862.

La dépêche de Votre Excellence, du 5 courant, donne lieu à de très sérieuses réflexions. Il est à peine possible que des réclamations aussi excessives que celles de 12 millions de dollars, en bloc et sans compter, et celle de 15 millions de dollars pour 750,000 reçus, puissent avoir été faites avec l'espoir de les voir accueillies.

Les résultats en perspective sont d'un caractère si grave, que le gouvernement de Sa Majesté doit prendre quelques jours pour délibérer sur

Digitized by Google

la marche à suivre. Je ne toucherai, par conséquent, pas aux vues exposées par M. Thouvenel dans la présente dépêche; je me borne à dire que le gouvernement de Sa Majesté examinera avec soin la substance des dépêches que M. de Flahaut est prié de me communiquer.

COMTE RUSSELL.

Trois jours après, le même ministre écrivait :

Le comte Russell au comte Cowley.

Londres, le 11 mars 1862.

J'ai eu hier une longue conversation avec le comte de Flahaut, surtout sur les affaires du Mexique.

Son Excellence m'a communiqué plusieurs dépêches de M. Thouvenel, de M. Dubois de Saligny et de l'amiral Jurien de La Gravière, relatives aux dissensions entre les commissaires des alliés.

. . . . . .

Je dis que je ne pouvais pas aller aussi loin, que j'étais prêt à admettre que les alliés ne pouvaient pas examiner leurs réclamations réciproques, sans une grande perte de temps, et qu'après ils n'étaient pas en état de juger de la validité de chaque demande particulière ; mais que lorsqu'une réclamation excessive et exorbitante était présentée, il était du devoir du commissaire de Sa Majesté de ne pas appuyer cette demande. Je dis ensuite que la demande de 12 millions de dollars en bloc, sans aucun compte, *et celle de* 15 *millions de bons en retour d'un prêt frauduleux de* 750,000 *dollars, fait à un gouvernement banqueroutier et sur le point de tomber, étaient des demandes de cette nature.*

Le comte de Flahaut pensait que M. Dubois de Saligny pouvait avoir lui-même examiné les réclamations françaises, et qu'il était arrivé à un total après avoir additionné les comptes séparés, et non pas seulement d'après des conjectures approximatives. Il me dit, de plus, que M. Thouvenel proposait maintenant de faire cet examen au moyen d'une commission.

. . . . . .

Je dis que si la réclamation Jecker était complétement abandonnée, alors le gouvernement de Sa Majesté appuierait les réclamations françaises.

COMTE RUSSELL.

Ainsi donc, à la date du 11 mars 1862, M. Thouvenel avait modifié ses premières résolutions. Les représentations du cabinet anglais avaient mis en éveil ses sentiments d'honnêteté : il avait compris que notre diplomatie faisait fausse route, et que des prétentions aussi mal fondées pouvaient compromettre son prestige. Sa nouvelle proposition d'examen des créances françaises et l'éloignement de la ques-

Digitized by Google

tion Jecker allaient ramener l'harmonie au sein de la commission des alliés. A coup sûr, la France avait des griefs légitimes : certains de nos nationaux avaient éprouvé des dommages qui voulaient réparation. Mais il n'y avait pas motif à mettre le couteau sur la gorge de la République mexicaine, vaste comme trois fois la France, et où le président le mieux intentionné est impuissant à faire respecter la loi. Malgré la force armée et les légions de fonctionnaires dont notre pays dispose jour et nuit sur un moindre territoire que le Mexique, ne se commet-il pas sans cesse des crimes dont les auteurs inconnus échappent à la justice humaine? De plus, le citoyen qui s'expatrie pour ces pays lointains peut-il prétendre à la même sécurité que celle dont il jouit dans sa patrie? Pouvait-on rendre Juarez responsable de toutes les injures infligées à nos nationaux, avant même qu'il ne se fût saisi des rênes du pouvoir? Enfin, était-ce d'une généreuse et bonne politique d'aller ruiner un peuple, les armes à la main, parce qu'il était trop pauvre pour payer ses dettes?

On peut se rappeler qu'au moment où la légation française dictait son ultimatum, Juarez, désespéré, désigna un de ses ministres, M. La Fuente, pour se rendre en Europe, exposer la détresse de la République et solliciter la commisération de la France. « Une chose a retardé son départ, écrivait de Mexico M. Mathew à lord Russell en date du 12 mai 1861, la difficulté de se procurer la faible somme nécessaire pour subvenir aux dépenses de son voyage. » Et la France réclamait pour sa part soixante millions, en dehors de la créance Jecker, sans vouloir même compter avec les Mexicains exclus de la commission composée uniquement de Français !

Les bonnes résolutions de notre ministre des affaires étrangères, signifiées à Londres par le comte de Flahaut, furent malheureusement de courte durée, et, nous n'hésitons pas à le dire, à ne consulter que la dépêche suivante, qui venait donner un démenti complet aux promesses de la veille, M. Thouvenel avait dû subir une influence mystérieuse, qui ne lui laissait plus la liberté de sa politique. Une main occulte tenait tous les fils de cette trame ténébreuse qui allaient aboutir à Mexico, où son action se faisait ressentir auprès de M. de Saligny lui-même. Il n'est pas douteux que ce diplomate n'eût quitté Paris avec un plan tout tracé d'avance, qui n'admettait pas de résistance de la part du Mexique sur la validité de la créance Jecker; et nous ne sommes pas le seul à penser ainsi, puisque le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, qui paraissait suffisamment renseigné, écrivait à cette époque au ministre anglais à Mexico : « On doit à M. Dubois de Saligny de dire (*et il y a toutes raisons de le supposer*) *que dans la marche qu'il a suivie, il a sans doute agi en stricte conformité avec les désirs et les intentions du*

Digitized by Google

gouvernement français. » Toujours est-il que trois jours après la dépêche si rassurante de lord Russell, au sujet de la nouvelle attitude prise par M. Thouvenel à l'égard du Mexique, lord Cowley venait étonner le cabinet anglais par la missive suivante.

Le comte Cowley au comte Russell.

Paris, 14 mars 1862.

J'ai dit hier à M. Thouvenel que j'étais heureux de voir, par la dépêche que je venais de recevoir de Votre Seigneurie, qu'à la suite de l'abandon par le gouvernement impérial de la réclamation Jecker, ainsi que de l'institution d'une commission pour examiner le montant des autres réclamations françaises non encore décidées, le gouvernement de Sa Majesté avait pu donner pour instruction à sir Ch. Wyke d'appuyer le résultat de cet examen.

M. Thouvenel dit que ni dans ses conversations avec moi, ni dans ses instructions à M. de Flahault, il n'avait consenti à faire abandon de la réclamation Jecker, et qu'il ne résultait pas des dépêches de cet ambassadeur qu'il eût compris que cette réclamation fût abandonnée.

M. Thouvenel ajouta qu'il ne pouvait prendre sur lui de faire une telle déclaration; qu'il ne connaissait pas suffisamment les termes du contrat Jecker, qu'il n'avait jamais vu, pour se former à ce sujet une opinion; qu'il ne savait point jusqu'à quel point des intérêts français y étaient engagés; qu'en conséquence, il devait laisser l'appréciation de toute l'affaire à M. Dubois de Saligny dans la probité duquel il avait une entière confiance. Tout ce qu'il pouvait dire, c'est qu'il en avait déjà écrit à M. de Saligny; qu'il n'avait aucune intention d'appuyer des réclamations injustes, et que si M. Jecker avait fait un contrat imprudent, il ne devait pas compter sur la France pour le soutenir.

COMTE COWLEY.

Comme on le voit, la contradiction de notre ministre s'était révélée aussi rapide que flagrante : il se repentait d'avoir été trop loin dans ses déclarations, et en vérité n'était-il pas surprenant qu'un ministre des affaires étrangères se retranchât derrière son ignorance d'une question soulevée depuis quinze mois, passée à l'état de *casus belli*, surtout lorsque M. de Saligny, comme on se le rappelle, avait déclaré, un an plus tôt, au ministre de Juarez, que l'affaire Jecker était la seule capable de susciter de graves difficultés ?

Cependant, de son côté, M. Thouvenel, inquiet de la marche que les événements allaient suivre et de sa responsabilité engagée, faisait appel à toute la prudence de M. de Saligny. Il savait, d'ailleurs, que les dernières instructions du cabinet anglais, au représentant de la Reine, étaient ainsi conçues : « Si la réclamation Jecker

Digitized by Google

est mise en avant par M. Dubois de Saligny, ne lui donnez aucun appui. » Lord Palmerston lui-même avait protesté en plein Parlement : « Jamais, s'était-il écrié, le gouvernement anglais n'a pris de mesures et n'en prendra pour contraindre le Mexique à payer les crédits des particuliers, qui, par un acte de leur propre volonté, font des avances d'argent à des gouvernements étrangers, et le manque de payement ne saurait être un motif de guerre. »

Une fois livré à lui-même dans le silence du cabinet, M. Thouvenel, quelque confiance que lui inspirât M. Dubois de Saligny, avait compris que nul agent n'est infaillible, et qu'il ne convenait pas d'engager le trésor et les soldats de la France sans motifs sérieux.

A M. Dubois de Saligny, ministre de France au Mexique.

Paris, 14 mars 1862.

Monsieur,

. . . . . .

J'ai mis le gouvernement anglais au courant des atténuations que je vous laissais libre d'apporter à votre ultimatum. J'ajouterai, à ce propos, à ce que je vous disais sur la possibilité d'une réduction du chiffre de douze millions de piastres (60 millions de francs) pour notre indemnité, que les circonstances vous indiqueront mieux que je ne saurais le faire à une aussi grande distance, si une trop grande rigueur de notre part n'aurait pas, en dernière analyse, plus d'inconvénients que quelques concessions qui contribueraient à maintenir un concert intime entre les représentants des trois cours, et qui faciliteraient un arrangement final.

. . . . . .

En ce qui touche l'affaire Jecker, il y a évidemment une distinction à faire entre ce qui touche directement à nos intérêts et ce qui y est étranger.

THOUVENEL.

Les informations de la légation française au Mexique avaient représenté *que le commerce étranger tirait un grand soulagement de la mesure financière*, facilitée sous Miramon au gouvernement mexicain par la maison Jecker, puisque les négociants avaient été autorisés à faire intervenir les bons nouveaux, pour 20 0/0 dans les payements à faire à l'Etat. Ces informations eussent paru inacceptables à notre ministre des affaires étrangères, si, mieux éclairé par ses agents, il avait pu interroger l'actif de la maison Jecker en faillite. Nous avons déjà démontré que les liquidateurs avaient trouvé dans les caisses de cette maison 68,391,250 francs en bons nouveaux, c'est-à-dire presque le total de l'émission. La maison Jecker

Digitized by Google

était donc la seule en mesure de profiter de cet abaissement de douanes.

Le sort en était jeté ! L'or et le sang de la France allaient féconder la créance Jecker. Son ombre suivit pas à pas notre drapeau, lorsque nos soldats montaient à Puebla et puis à Mexico. Dès notre arrivée dans la capitale, cette ombre apparut grandissante et vint frapper aux portes du quartier général ; elle venait réclamer le prix du sang versé. Mais les soldats savent mal aligner des chiffres : elle dut attendre. Maximilien allait monter sur son trône. La créance Jecker pénétra avec le souverain dans son palais, où elle apporta le scandale, et d'où, à moitié satisfaite, elle ne sortit qu'avec le malheureux prince partant pour la place de Queretaro.

III

L'empereur Maximilien avait été précédé de quelques semaines au Mexique par un homme instruit, laborieux, rompu aux affaires : nous voulons parler de M. Corta. Cet envoyé du gouvernement français était chargé d'une double mission. Il allait traiter certaines questions importantes, et, en outre, interroger les horizons du Mexique, dans le but de découvrir les richesses que le pays recélait dans ses flancs. Sa mission terminée, il devait rentrer en France pour éclairer la religion de notre gouvernement sur les ressources financières du nouvel empire mexicain. Nous aurons occasion, à propos des emprunts, de dire comment M. Corta s'acquitta de son mandat, et le rôle qu'il a joué dans l'opération qui a ruiné une partie des citoyens français.

M. Dubois de Saligny était rentré en France après avoir amené la créance Jecker jusque dans Mexico. Depuis que le sang avait coulé au Mexique, les réclamations françaises avaient dû être laissées de côté faute de gouvernement avec qui compter. M. Jecker avait été naturalisé Français, l'archiduc Maximilien avait accepté la couronne de Miramar : on savait le prince en route pour sa patrie d'adoption. Il s'était engagé à satisfaire aux créances françaises, sauf révision : la France avait donc été plus généreuse envers lui qu'à l'égard de Juarez, sur ce dernier point important. A son arrivée au palais de Chapultepec, le jeune souverain reçut des mains de M. Corta un projet d'arrangement de la dette des bons Jecker. Nous le reproduisons textuellement.

Projet d'arrangement de la dette des bons Jecker, présenté par M. Corta à S. M. l'Empereur.

L'affaire Jecker semble mériter par son importance, et à cause du bruit

Digitized by Google

qu'elle a fait, une solution particulière. Cette solution pourrait donner satisfaction à de nombreux intérêts en suspens, leur rendre un essor commercial et industriel, produire en Europe un effet utile au crédit du Mexique, sans imposer de sacrifices au Trésor.

Après l'exposé de l'origine de la créance, qui était présentée sous un jour favorable, M. Corta concluait, en proposant à Maximilien la solution suivante :

En équité, à raison de la nature du contrat et de son exécution, eu égard aussi à la situation passive de la maison Jecker, la créance doit subir une certaine réduction. En réduisant la valeur des bons Jecker à 40 0/0, les 68,391,250 fr. que la maison en liquidation possède, produiraient..... 27,356,500 fr.

Cette somme permettrait à la maison Jecker de payer ses créanciers en leur servant un faible intérêt jusqu'à l'époque probable du complet payement de la dette. En mettant tous les autres bons qui sont déjà en circulation au même taux de 40 0/0, ils produiraient..... 1,983,620

La somme à reconnaître pour les bons dits Jecker s'élèverait donc à..... 29,340,120 fr.

Pour payer cette somme, il suffirait d'y affecter 20 0/0 sur les revenus des douanes, à prendre sur les 50 0/0 dont ces revenus ont été dégrevés par l'intervention française. et qui devraient être rétablis.

Le gouvernement saisirait ainsi l'occasion favorable de rétablir des droits qui ont été réduits sans utilité sensible pour le commerce. La dette Jecker, qui affecte tant d'intérêts, serait éteinte au moyen de 20 0/0 sur les droits de douanes, et le Trésor bénéficierait de 30 0/0 sur ces mêmes droits. La base ci-dessus proposée serait, on a lieu de le croire, acceptée par les créanciers Jecker. Il pourrait être en outre stipulé que les 20 0/0 affectés à ces nombreux créanciers seraient distribués tous les six mois par voie d'adjudication au rabais. Cette mesure aurait pour résultat de réduire les créances, de hâter le payement du solde, et de procurer une économie au Trésor.

CONCLUSION

En résumé, la créance Jecker peut être éteinte de manière à satisfaire de nombreux intéressés et sans imposer de sacrifices au Trésor, au moyen : 1° de la réduction de la créance à 40 0/0 ; 2° du rétablissement des droits, réduits par l'intervention française sur les revenus des douanes ; 3° de l'affectation de 20 0/0 sur le produit des droits de douane rétablis aux bons Jecker réduits ; 4° de la distribution semestrielle du produit de 20 0/0 aux porteurs de bons, par adjudication au rabais.

CORTA.

Digitized by Google

M. Corta ne s'était certainement pas occupé du règlement de la créance Jecker, sans y avoir été convié. Alors il n'est pas douteux qu'il avait emporté de Paris des instructions précises à ce sujet. Pourquoi cette injuste créance primait-elle, en tous points, les intérêts de nos nationaux? L'empressement apporté à cette affaire était certainement supérieur à celui qu'on déployait en faveur des indemnitaires français. Et d'autre part, n'était-il pas étrange de voir relever, pour payer la dette du banquier suisse, les droits de douane que le maréchal Bazaine avait fait réduire dans l'intérêt de notre commerce et de son développement? De plus, on a lieu de s'étonner que M. Corta, dont la mission avait un caractère réparateur et organisateur, eût oublié si vite qu'en matière d'économie politique, le vrai moyen d'augmenter les débouchés de l'importation est d'abaisser les tarifs. Ainsi donc, d'après sa proposition, les marchandises françaises étaient appelées à supporter des charges plus onéreuses, pour enrichir M. Jecker. Puisque M. Corta agissait, dans cette circonstance, au nom de son gouvernement, en proposant de réduire à 40 0/0 les prétentions de ce banquier, que penser de cette demande de 75 millions, faite jadis à Juarez, et suivie, sur le refus du président d'y accéder, d'une guerre désolante? A cette heure, on jugeait que 20 millions de bénéfice net devaient suffire aux exigences de Jecker et de ses complices. Cette combinaison fut pourtant repoussée par la maison intéressée : elle espérait mieux.

Maximilien s'était montré bien imprudent ou bien aveugle quand il avait signé le traité de Miramar : à cette heure où il connaissait exactement la valeur réelle de la créance Jecker, il l'avouait lui-même. Du haut de son palais de l'Adriatique, il avait subi l'attraction du mirage, qui lui faisait entrevoir à l'horizon mexicain des richesses féeriques. Sa nouvelle patrie, ruisselante des perles fines du Pacifique, des lingots d'or et d'argent des Cordillères, lui était apparue dans le lointain assez opulente, pour payer sans compter la rançon de sa couronne, c'est-à-dire le prix des réclamations françaises et de notre occupation militaire. Mais à mesure qu'il s'était rapproché de l'ancienne capitale de Montezuma, les perspectives dorées s'étaient évanouies comme ces ombres enchanteresses qui entraînaient Renaud à travers les jardins d'Armide. La misère d'un pays, riche seulement dans ses entrailles, avait fermé sans retour la porte des songes, au delà de laquelle la jeune cour s'était plue à rêver des mines étincelantes de métaux précieux inépuisables. Une brusque réalité avait dévoilé aux yeux de Maximilien un budget insatiable, accroupi comme un monstre dévorant sur les degrés de son palais. A cette heure, il lui fallait compter, et appauvrir davantage son peuple déjà pauvre. D'abord, il essaya de résister, cherchant à gagner du

Digitized by Google

temps : malgré tout, il fallait faire honneur à la signature engagée à Miramar.

M. Corta n'avait que posé le pied sur le territoire mexicain. Il en avait assez vu. Sa présence au sein des Chambres françaises, comme nous le dirons plus tard au chapitre des emprunts, était nécessaire aux combinaisons financières de M. Fould. Il partit de Mexico, laissant derrière lui l'œuvre Jecker inachevée.

M. Bonnefons, inspecteur général des finances, à son tour en mission au Mexique, recueillit sa succession : il ne perdit pas de temps. Le 26 mars 1865, ce haut fonctionnaire remettait à l'Empereur une nouvelle note, qui réclamait une prompte solution en faveur des bons Jecker. Le principal argument de M. Bonnefons, pour revivifier cette créance morte, c'est que la faillite décisive de la maison de banque suisse devait entraîner la ruine complète de tous les artisans, commerçants ou établissements de bienfaisance qui avaient déposé leurs économies dans cette caisse. C'était là le régime financier que les agents français allaient inaugurer au Mexique, que nous prétendions régénérer ! N'était-ce pas ouvrir la porte à tous les scandales et à toutes les concussions imaginables? A coup sûr, la situation des malheureux, menacés de la ruine, était digne d'intérêt; mais depuis quand un Etat doit-il se faire responsable des mauvaises spéculations ou des opérations dangereuses d'une maison particulière, à laquelle des imprudents se sont confiés? Cette thèse était insoutenable, condamnable à tous égards, et nous voyons de nos jours les déplorables conséquences de cette haute intervention de l'Etat dans les crises des grands établissements financiers. Elle a pour effet de créer une solidarité compromettante, grosse de déceptions pour le public, et qui n'a plus de limites; et si ce système prévalait, à chaque heure le gouvernement devrait soutenir de toute son influence les simples maisons de commerce prêtes à sombrer. Ainsi donc, la masse des contribuables mexicains et le commerce français allaient être condamnés à indemniser la maison Jecker de leurs propres deniers. Tel était le plan de M. Bonnefons, suivant les errements de M. Corta.

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES. — MISSION DU MEXIQUE.

Note à S. M. l'Empereur Maximilien, sur l'affaire Jecker.

Mexico, le 26 mars 1865.

L'affaire Jecker a depuis longtemps préoccupé l'opinion publique; elle se lie à de nombreux intérêts qui demeurent en souffrance, dans l'attente d'une solution qu'il importe de ne pas retarder.

Digitized by Google

L'honorable M. Corta, après s'être entouré des renseignements les plus précis, avait proposé un arrangement qui avait obtenu l'adhésion des créanciers de la maison Jecker, tout en sauvegardant, dans une juste mesure, les intérêts du Trésor. Ses conclusions étaient : 1° que la créance Jecker, vis-à-vis du gouvernement mexicain, fût réduite à 40 p. 100 ; 2° qu'on affectât à son amortissement 20 p. 100 du produit des droits d'importation ; 3° qu'une distribution semestrielle du produit de 20 p. 100 fût faite aux porteurs de bons par adjudication au rabais.

Le conseil d'Etat propose d'accorder aux porteurs de bons 50 p. 100 sur le capital et sur les 15 p. 100 d'intérêt qui étaient dus par le gouvernement, et qu'il n'a pas payés ; de leur allouer un intérêt annuel de 3 p. 100 à partir du jour de la signature du règlement : il demande, comme M. Corta, qu'on affecte au payement de ces créances 20 p. 100 des droits d'importation, et que la distribution aux porteurs de bons ait lieu tous les quatre mois par adjudication au rabais. M. le président Lacunza a partagé l'opinion de M. Corta sur le chiffre de la réduction à faire subir à la créance Jecker ; mais il repousse toute idée de convention spéciale, et estime que les bons Jecker doivent être compris dans la dette intérieure ou subir le sort des réclamations étrangères.

En considérant les nombreux intérêts engagés dans l'affaire Jecker, la triste situation des créanciers qui sont, pour la plupart, des artisans ou de petits commerçants, on comprend qu'une solution est urgente et qu'on ne saurait la remettre indéfiniment, comme le propose M. le président Lacunza ; la mise en faillite définitive de la maison Jecker aura lieu, si l'arrangement est ajourné après le départ du courrier, et cette faillite entraînera les plus grands désastres, notamment la ruine complète des déposants de la Caisse d'épargne.

Mais tout en reconnaissant la nécessité d'une prompte solution, il importe de sauvegarder les intérêts du Trésor, et il ne semble pas qu'on puisse faire de meilleures conditions que celles qui avaient été proposées par M. Corta, puisqu'elles avaient été acceptées par les créanciers. Ces conditions sont équitables ; elles constituent une transaction honorable entre le gouvernement et la maison Jecker, tandis que l'adoption du règlement du conseil d'Etat occasionnerait au Trésor un excédant qui dépasserait 15,000,000 de francs.

C'est sous l'empire de ces considérations que la convention ci-jointe a été rédigée d'un commun accord avec MM. Castillo Campillo et Bonnefons ; elle a été acceptée après un assez long débat par M. Jecker, qui réclamait surtout des intérêts qui ne lui ont pas été accordés. Cette convention ne diffère de celle de M. Corta que sur un point : la distribution des produits de douanes sera faite tous les quatre mois, au lieu de l'être tous les six ; cette condition, favorable à la maison Jecker, ne peut causer aucun préjudice au gouvernement dont elle n'augmente pas les charges.

En apposant sa haute sanction au règlement qui est soumis à son approbation, Sa Majesté aura donné un nouveau témoignage de sa loyauté à remplir les engagements du passé ; elle donnera une heureuse impulsion aux nombreuses affaires commerciales qui sont paralysées par la dé-

Digitized by Google

tresse de la maison Jecker, et elle aura sauvegardé les intérêts du Trésor, puisque les conditions obtenues sont bien plus favorables que celles qu'avait proposées un corps politique aussi éclairé et aussi haut placé dans l'opinion publique, que l'est le conseil d'Etat.

BONNEFONS.

Cette note pressante fut sans retard discutée en conseil des ministres ; elle provoqua une contre-proposition de la part du ministre des affaires étrangères. M. Bonnefons, redoublant ses exigences, avait stipulé que toutes les douanes frontières et maritimes de l'empire prélèveraient au profit des détenteurs de bons 20 0/0 sur les droits principaux d'importation. Il ne s'agissait déjà plus des seules recettes des ports de Vera-Cruz et de Tampico. L'armée mexicaine manquait de vivres, de chaussures et de vêtements, comme l'écrivait le président du conseil, en termes poignants, aux représentants français. Jecker passait avant tous ! M. Ramirez eut seul le courage de repousser ces prétentions excessives ; en outre, il resta plus libéral et plus prévoyant que notre mission financière : car il se refusa à rehausser les droits de 50 0/0, sentant bien d'avance que c'était tarir les sources de l'importation.

Si M. Fould avait communiqué à l'habile successeur de M. Billault la lettre suivante de M. Bonnefons, écrite sous le coup de cet incident, ce dernier ministre eût-il pu encore s'écrier : « *L'affaire Jecker n'est pour rien dans l'expédition du Mexique ! elle n'a exercé et n'exerce aucune influence sur les événements ?* » Ces discussions d'intérêts, peu sympathiques, on peut le penser, au pays qui en avait tant souffert, n'étaient pas faites pour accroître le prestige de l'influence française.

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES. — MISSION DU MEXIQUE.

A M. le ministre des finances, à Paris.

Mexico, le 29 mars 1865.

Un ajournement dans le départ du courrier me permet de faire connaître à Votre Excellence d'importantes nouvelles. Sa Majesté a soumis au conseil des ministres le règlement entre la maison Jecker et le sous-secrétaire d'Etat des finances.

Voici quels en étaient les termes :

1° Réduction à 40 p. 100 du capital des bons Jecker, sans aucune allocation d'intérêts ;

2° Amortissement de ces bons au moyen d'un prélèvement de 20 p. 100 sur les droits principaux d'importation dans les douanes frontières et maritimes de l'Empire ;

Digitized by Google

3° Imputation de ce prélèvement sur les 50 p. 100 dont l'intervention française avait diminué les droits, et qui vont être rétablis;

4° Remise du 20 p. 100, qui sera payé en traites au Mont-de-Piété de Mexico, chargé de les recouvrer, et qui en conserve les produits en dépôt jusqu'au moment des distributions;

5° Distribution, tous les quatre mois, des sommes encaissées aux porteurs de bons, par adjudication au rabais.

Un seul membre du conseil, M. Ramirez, ministre des affaires étrangères, s'est opposé à l'adoption de ces conditions; il a immédiatement formulé une contre-proposition en trois articles :

1° Réduction à 40 p. 100 du capital des bons Jecker, sans aucune allocation d'intérêts;

2° Engagement du gouvernement de réserver chaque année un million de piastres pour l'appliquer à l'amortissement des bons;

2° Distribution de cette somme dans les quatre mois aux porteurs des bons, par adjudication au rabais.

L'acte rédigé par M. Ramirez a été transmis hier soir, à sept heures, à M. Jecker; on lui a fait savoir que s'il y adhérait, l'Empereur le revêtait de son approbation. M. Jecker devait envoyer sa réponse ce matin à neuf heures; il a refusé, ne voulant pas acquiescer à un acte qui lui enlève les garanties que lui donnait le projet d'arrangement de M. Corta, et qui ont été copiées textuellement dans l'avis formulé par le conseil d'Etat.

Il est fâcheux que l'opposition de M. Ramirez ait suffi pour faire avorter une combinaison provenant de l'initiative de M. Corta, que le ministre de France appuyait de sa haute influence, que le commerce acceptait comme un bienfait, que le conseil d'Etat ne trouvait pas même assez favorable aux porteurs de bons Jecker, et contre laquelle il ne s'est élevé aucune objection de la part des autres ministres.

BONNEFONS.

Notre inspecteur général des finances, dix jours après avoir informé M. Fould des événements, s'adressa directement à l'Empereur : pendant ce temps, M. Jecker et les représentants de ses associés mystérieux usaient de mille stratagèmes pour approcher la personne du souverain.

Mexico, 7 avril 1865.

Sire,

L'affaire Jecker est toujours en suspens : M. Jecker n'a pas cru devoir accepter les propositions qui lui ont été transmises; il s'en est tenu au règlement qu'il avait signé avec le sous-secrétaire d'Etat des finances.

Une solution est cependant urgente, et les créanciers croient pouvoir demander des garanties, ainsi que cela a eu lieu pour les conventions anglaises et espagnoles; ils se fondent sur ce que le gouvernement de Miramon avait décidé que les bons seraient acceptés pour leur valeur no-

Digitized by Google

minale, en payement de 20 p. 100 de toutes les contributions publiques.

J'ai eu l'honneur d'exposer à Votre Majesté que l'affaire Jecker se liait à de nombreux intérêts au Mexique, qu'une solution favorable donnerait un grand essor aux importantes entreprises commerciales et industrielles auxquelles M. Jecker s'était mêlé, qu'elle relèverait la situation précaire d'une foule d'artisans et de petits commerçants qui lui avaient confié leurs épargnes.

Le gouvernement français verrait avec la plus grande satisfaction l'arrangement de cette affaire, à laquelle il s'est vivement intéressé dès le début de son intervention, et qui semble devoir être un des motifs du rehaussement des droits d'importation.

J'ose espérer que Votre Majesté daignera prendre en considération les arguments que j'ai l'honneur de lui présenter ; j'attends avec une respectueuse déférence la décision qu'elle croira devoir prendre.

Je suis, Sire, avec le plus profond respect,

L'inspecteur général des finances en mission,
BONNEFONS.

Cette dépêche de M. Bonnefons est digne d'intérêt : elle révèle d'une façon nette, pour la première fois, quel prix le gouvernement français, qu'il déclare s'être vivement intéressé à la créance Jecker dès le début de l'intervention, attachait à l'arrangemeut de cette affaire.

Le succès des négociations ne se fit pas attendre. Les droits de douane avaient été rehaussés de 50 0/0 : la question Jecker fut traitée à fond au palais impérial, dans le cabinet même de l'Empereur, dont M. Eloin, le conseiller d'Etat, était le chef. Les parties tombèrent d'accord, après plusieurs entrevues qui se succédèrent au palais, et auxquelles le ministre de France assista activement : car notre représentant avait hâte de terminer ce litige. M. Eloin, qui tenait essentiellement à ce que le contrat fût signé en sa présence, fit part des résolutions prises à M. Campillo, sous-secrétaire de l'*Hacienda*.

CABINET DE L'EMPEREUR.

Palais impérial de Mexico, 9 avril 1865.

Monsieur le ministre,

J'ai reçu la visite du ministre de France, Montholon, accompagné de M. Douzedebaise. Ces messieurs ont accepté, au nom de M. Jecker, la convention modifiée en conseil des ministres. Ils seront dans mon cabinet demain matin, à onze heures, pour la signer, ainsi que M. Jecker. Je vous

Digitized by Google

prie de faire préparer cette convention en duplicata, et de prévenir M. Bonnefons qu'il prenne la peine de vous accompagner dans mon cabinet à l'heure indiquée. Si vous pensez qu'un payement mensuel serait plus avantageux, les créanciers le préféreraient. Pour ma part, je laisse ce point à votre appréciation. Sa Majesté autorise la convention modifiée en conseil des ministres; et j'espère enfin que nous conclurons demain cette désagréable affaire.

Recevez, etc.

Le conseiller d'État,
ELOIN.

M. Jecker avait toujours espéré une plus riche moisson, qui lui laisserait une part opulente, même après avoir désintéressé les créanciers de sa maison; mais ses associés, en hommes prudents, avaient réfléchi et pensaient que la somme offerte, 27 millions environ, permettait encore de réaliser un beau bénéfice. Il importait, avant tout, de redonner la vie aux nouveaux bons par un traité solennel, authentique, quitte à ouvrir, après sa conclusion, de nouvelles négociations. La proposition de M. Eloin, de se réunir dans son cabinet, plut médiocrement au ministre des finances, qui eût préféré voir traiter cette affaire contentieuse dans son département. Sa réponse témoigna du dépit qu'il éprouvait à l'annonce de cette solution du débat.

MINISTÈRE DES FINANCES, CORRESPONDANCE CONFIDENTIELLE.

Mexico, le 10 avril 1865.

Au conseiller d'Etat, chef provisoire du cabinet.

Je vous envoie en duplicata la convention arrêtée pour le payement des bons Jecker, sans aucune modification aux échéances, parce que je ne trouve aucun avantage à ce que l'amortissement se fasse mensuellement.

Il ne m'est pas possible de me rendre à votre cabinet pour signer la convention, et je ne puis m'expliquer le motif pour lequel cette opération se pratique ailleurs que dans mon ministère, ce qui eût été plus régulier.

Lorsque les intéressés auront signé, j'apposerai ma signature, et j'attendrai que vous veuillez bien me renvoyer ladite convention.

CAMPILLO.

Il était écrit que cette créance, qui portait le scandale dans ses flancs, provoquerait des scènes regrettables même dans le palais, et nous en tenons la preuve dans deux lettres de M. Eloin, faisant partie de toute cette correspondance, retrouvée dans les papiers se-

Digitized by Google

crets de l'empereur Maximilien, qui avait été appelé à se prononcer sur ce déplorable incident. Le premier de ces documents était ainsi conçu.

CABINET DE L'EMPEREUR.

Palais de Mexico, le 10 avril 1865.

A M. Campillo.

Monsieur,

Les conventions Jecker sont signées telles que vous me les avez transmises. Ces messieurs, après avoir perdu une journée à cause de vous, ont quitté le cabinet de l'Empereur. Si donc, en ce moment que les raisons que vous pouviez avoir *pour éviter le contact des signataires* n'existent plus, vous persistez dans votre règle de conduite, et si je n'ai pas l'honneur de vous y voir maintenant, c'est une insulte personnelle, et il n'entre pas dans mes habitudes d'en recevoir de personne. En attendant votre réponse, j'ai l'honneur de vous saluer.

F. ELOIN.

Ce premier document original ne fut pas envoyé à destination. Cette expression « le contact des signataires, » qui ne s'appliquait qu'à des Français, et qui émanait d'un palais impérial, n'avait rien de flatteur pour notre amour-propre national. M. Eloin s'arrêta à une seconde rédaction qui laissait encore à désirer sous le rapport de la courtoisie, et non moins provoquante, à l'égard du ministre des finances.

CABINET DE L'EMPEREUR.

Palais de Mexico, le 10 avril 1865.

A M. Campillo.

Monsieur,

La convention Jecker, telle que vous me l'avez envoyée à deux heures après midi, est signée en double expédition. Ces messieurs, après avoir perdu une journée à cause de vous, ont quitté le cabinet de l'Empereur.

Si des raisons, dont j'ignore la nature, vous ont guidé dans votre manière d'agir, je pense que comme fonctionnaire et comme gentleman, il eût été tout naturel de me les faire connaître. En ce moment qu'elles n'ont plus lieu d'être, je devrais forcément considérer votre persistance à ne pas vouloir mettre les pieds dans le cabinet de l'Empereur comme une insulte personnelle, et je vous prie de croire qu'il n'entre nullement dans mes habitudes d'en recevoir de personne.

Digitized by Google

J'espère que vous voudrez bien m'expliquer une conduite qui sans doute repose sur un malentendu. En attendant votre réponse, j'ai l'honneur d'être, etc.

ELOIN.

Le sous-secrétaire d'Etat répliqua par une lettre ironiquement polie. Cette correspondance, surprenante à plus d'un titre, indique quel concours dévoué Maximilien pouvait attendre de ses plus proches conseillers! Car, en cette circonstance, un intérêt déguisé, joint à l'excessif orgueil de M. Eloin, avait suffi pour troubler la bonne harmonie. Elle démontre aussi la fâcheuse influence exercée par le conseiller belge sur l'ensemble du règne, où par sa haute situation, toute de confiance intime, il eût dû faire tourner son ascendant au profit de la conciliation et de la dignité dans le sein du palais impérial.

MINISTÈRE DES FINANCES. — RÉSERVÉ.

Mexico, le 10 avril 1865.

A M. Eloin.

Cher monsieur,

J'ai reçu votre agréable lettre, et j'y réponds, en déclarant que ma non présence en votre cabinet n'a pu avoir pour objet une offense quelconque, puisque je n'ai jamais reçu de votre part que des preuves de sympathie et de considération. Si j'ai procédé de cette façon, c'est qu'il m'incombait de soutenir le bon renom du gouvernement suprême, en me refusant à traiter ailleurs une affaire ne concernant que des étrangers, qui auraient dû avoi la bonté de se réunir dans mon ministère pour conclure ce contrat.

Si les intéressés m'ont attendu, ce n'est pas ma faute, puisqu'à onze heures moins un quart, avant de me rendre à Chapultepec, je vous ai fait remettre la convention Jecker, en vous informant des motifs qui s'opposaient à ma venue, et que je vous priais en même temps de me renvoyer l'acte, aussitôt revêtu de la signature de ces messieurs.

Ce qui précède, monsieur Eloin, vous convaincra que je n'ai eu aucune intention blessante, et j'espère que cette explication vous satisfera.

J'ai le plaisir de me redire, comme toujours,

CAMPILLO.

Quoique M. Campillo fût doublement dans son droit, M. Eloin, peu satisfait du rôle qu'il avait joué, rendit compte le même jour, à son souverain, de la conduite de M. Campillo, appelant sur lui la sévérité impériale; il annonçait en même temps à l'Empereur la ratification de la convention par M. Jecker.

Digitized by Google

CABINET DE L'EMPEREUR.

Palais de Mexico, le 10 avril 1865.

Sire,

La convention Jecker a été signée par MM. de Montholon, Jecker et Douzedebaise, ce dernier comme fondé de pouvoir des créanciers. Ces messieurs ont de nouveau attendu que M. Douzedebaise est (*sic*) allé prier M. Campillo de venir signer comme les autres. M. Campillo a promis de se transporter immédiatement chez moi, et, au lieu de venir, il a fini par écrire que rien ne s'opposait à ce qu'il signât la convention, mais qu'on devait la lui envoyer. L'offense était grande pour tout le monde, et M. de Montholon s'en est expliqué très chaudement. Tous ces messieurs sont partis maugréant contre le jeune sous-secrétaire, qui leur avait fait perdre une journée la veille du départ du courrier.

Sa Majesté verra, par les détails de la correspondance ci-jointe, les détails de cette affaire, qui prouvent combien sont grossiers ces jeunes gens. Quant à moi, personnellement, j'en suis très mortifié, et je pense que Votre Majesté se.....

La lettre de M. Eloin était restée inachevée. L'empereur, ayant paru en personne, avait calmé les susceptibilités mises en jeu. Pourtant, en se retirant très affligé de cette scène, Maximilien emporta la satisfaction d'avoir appris que la créance Jecker était réglée sur le papier. De son côté, M. Bonnefons se hâta d'annoncer cette solution tant désirée à M. Fould.

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES. — MISSION DU MEXIQUE.

Mexico, le 10 avril 1865.

A M. le Ministre des finances, à Paris.

. . . . . .

J'annonçais à V. E. que je comptais lui faire connaître prochainement la conclusion de l'affaire Jecker ; elle a eu lieu ce soir même. M. Jecker s'est décidé, pour éviter une faillite imminente, à accepter les conditions que lui offrait le gouvernement mexicain. Je les transmets textuellement ci-dessous :

1° Le capital de chaque bon Jecker subira une réduction de 60 0/0 ; ces bons ne jouiront d'aucun intérêt ;

2° Une somme de 1 million de piastres sera réservée pour l'amortissement de cette dette dans les conditions suivantes:

3° On ouvrira tous les quatre mois une enchère pour amortir les bons au plus offrant, en les admettant au plus pour leur valeur nominale de 40 0/0 ;

Digitized by Google

4° La maison Jecker s'engage à obtenir des autres possesseurs de bons leur acquiescement à cet arrangement.

On peut donc dire que l'affaire est réglée, et je considère cette solution comme un triomphe pour la politique de la France. *Reste à savoir si le gouvernement mexicain pourra remplir ses engagements avec les ressources bornées dont il dispose, en présence d'un déficit qui ne peut être inférieur à* 50,000,000 *fr., sans compter cette nouvelle charge qui pèsera sur ses finances.*

J'ai dit à V. E. que j'avais dû m'occuper de la créance Jecker, pour me conformer à la volonté de l'Empereur, aux désirs de M. de Montholon, aux instances de nos nationaux. J'ai constamment marché d'accord avec M. le ministre de France, qui tenait à vider cette question avant son départ pour Washington; je savais d'ailleurs que notre gouvernement attachait le plus grand prix à ce que la réclamation Jecker ne fût pas comprise avec celle de nos nationaux, à ce qu'elle fût traitée comme une affaire mexicaine.

BONNEFONS.

Voici une missive qui révèle bien des détails importants à constater. M. Bonnefons, qui n'avait qu'un devoir, celui de se conformer à ses instructions, à la volonté de l'Empereur, pouvait se persuader que la solution de l'affaire Jecker devait être considérée comme un triomphe pour la politique de la France. A son point de vue financier, il avait mené, ou croyait avoir mené la question à bonne fin. Toutefois, nous souhaitons à notre pays peu de victoires semblables! La suite des événements donna d'ailleurs un cruel démenti à ces espérances : ce sont les porteurs d'obligations mexicaines qui ont indirectement soldé de leurs deniers la somme qui a été comptée à l'ancienne maison suisse. Quant au point de vue politique, on ne s'aperçut donc pas que ce traité était une protestation, incomplète encore, mais sanglante, du droit contre l'injustice ; car la France elle-même n'avait réclamé d'un gouvernement créé par ses mains, tout disposé, en conséquence, à souscrire à ses désirs, que 40 0/0 de la somme énorme qu'elle avait condamné le président Juarez à payer en totalité à la maison Jecker, sous peine de voir son pays désolé par nos armes. On avait traité au rabais, cette fois, et ce ne devait pas être la dernière opération de ce genre. Quelle série de sacrifices douloureux pour en arriver à se déjuger soi-même ! Voici que M. Bonnefons nous apprend à cette heure que « le gouvernement français attachait le plus grand prix à ce que la réclamation Jecker fût traitée isolément comme une affaire mexicaine. » Mais alors, de quel droit s'en est-il occupé dès l'origine? Quelle confusion étrange et douloureuse a donc commise la légation française, quand elle affirmait avoir reçu coup sur coup des instructions précises de son gou-

Digitized by Google

vernement, et qu'elle écrivait à M. Zarco, que l'affaire Jecker « était la seule qui pût susciter de graves difficultés entre les deux nations? »

De plus, il faut prendre acte d'une déclaration de la plus haute gravité, consignée dans ce document par l'inspecteur général français en mission, à son ministre, M. Fould, et cela déjà à la date du 10 avril 1865 ! « *Il reste à savoir si le gouvernement mexicain pourra remplir ses engagements avec les ressources bornées dont il dispose, en présence d'un déficit qui ne peut être inférieur à* 50,000,000, *sans compter cette nouvelle charge qui pèsera sur ses finances.* » Quand nous traiterons des emprunts, postérieurs à cet aveu explicite, irréfutable, qui ne laissait plus aucune illusion au cabinet français sur la puissance des ressources du nouvel empire, nous évoquerons alors les discours des ministres et les récits de M. Corta sur des budgets fantastiques, qui ont précipité une grande partie des épargnes de nos villes et de nos campagnes dans le gouffre mexicain [1].

L'affaire Jecker ainsi conclue, M. Bonnefons rentra en France, et M. de Montholon, remplacé à Mexico par M. Dano, se rendit à son nouveau poste de Washington.

IV

La maison Jecker avait remporté une victoire, chèrement achetée par nos armes, sur la morale et l'équité ! Elle avait obtenu déjà, à elle seule, plus que nos véritables nationaux : un règlement qui affirmait la validité de son prétendu droit. Pourtant le but de ses efforts n'était pas encore atteint. Il est vrai que le pas le plus difficile avait été franchi. La dernière convention avait fait revivre un papier mort, mais les porteurs de bons étaient trop clairvoyants pour ne pas deviner, à l'aspect des convulsions du pays, que le nouvel ordre de choses était déjà touché au cœur. D'autre part, on avait appris qu'un appui tout puissant venait de disparaître de la scène de ce monde. Il y avait donc urgence à réaliser en un seul bloc un capital que des règlements partiels ne préserveraient pas d'une catastrophe générale. Un nouveau ministre des finances, M. César, avait succédé à M. Campillo. Des négociations secrètes furent entamées avec lui ; il s'agissait de substituer un payement instantané des bons Jecker à un remboursement à échéances prolongées. Au besoin, on était prêt à faire des sacrifices immédiats, pour arriver à un prompt résultat.

M. César, le nouveau sous-secrétaire d'Etat, était un ministre

[1] Nous comprenons toute la douleur qu'a dû éprouver M. Fould à la réception de cette dépêche, qui était tracée le jour même où ces éloquents orateurs dévoilaient les richesses inépuisables du Mexique.

Digitized by Google

fertile en expédients. L'Etat s'était reconnu débiteur de 27,703,770 francs envers M. Jecker, qui avait déjà reçu, sous l'empire du règlement d'avril, un terme s'élevant à 1,543,770 fr.. Restaient dus par l'Etat 26,160,000 fr. L'ancien banquier suisse, toujours bien informé, n'ignorait pas que la caisse de la Commission mexicaine qui fonctionnait à Paris, contenait encore une somme provenant des 500,000 obligations (1re série), et attribuée en propre au Mexique. L'occasion était favorable, et puisque le Trésor national était épuisé, il était fort simple de remettre à M. Jecker des *libranzas* (traites) sur la Commission mexicaine de Paris. Mais M. César donna à comprendre aux intéressés que l'octroi d'une pareille faveur, qu'il se chargeait d'obtenir de l'Empereur, méritait d'assez grandes compensations au profit de la nation, qui allait se priver de millions destinés à sa régénération. Après bien des tiraillements et loin de la surveillance française, qui eût pu formuler ses représentations à Maximilien, au sujet de l'emploi des fonds déposés à Paris, un contrat notarié fut secrètement passé entre M. Jecker et M. César, le nouveau ministre, qui obtint en cette circonstance de son souverain un acte de condescendance fâcheuse et regrettable à tous égards, si on ne consulte que le don qui fut fait par Jecker d'un riche domaine, situé près de Cuernavaca, et cela sous le nom de l'Etat. Ce document inédit vient aussi prouver que non-seulement la France a dépensé son or et son sang pour le triomphe de la société Jecker, mais encore que l'argent des souscripteurs d'obligations a servi à satisfaire aux calculs d'une spéculation.

En échange de traites sur Paris, à échéance de 45, 105 et 120 jours, l'ancienne maison suisse consentit une remise de 3,500,000 francs, fit donation au gouvernement de certaines valeurs, de l'hacienda de Michiapa entre autres, estimée à deux millions de francs, et s'engagea à la construction de nouvelles lignes télégraphiques sur les routes de l'empire, dans un espace de deux ans. Elle envoya le nouveau possesseur anonyme en possession immédiate de l'hacienda, et elle en remit les titres de propriété séance tenante. Toutes ces donations, qui avaient pour but d'obtenir le payement de millions en argent comptant, paraissent, à bon droit, aussi suspectes que l'opération elle-même, si on consulte la teneur de l'acte authentique.

ACTE NOTARIÉ

En la capitale impériale de Mexico, le 25 août 1865, par devant moi, notaire du Trésor public et notaire public impérial, et les témoins, est comparu M. Jean-Baptiste Jecker, en qualité de représentant de la société nommée J.-B. Jecker et Ce, porteur de son certificat, et que je certifie

Digitized by Google

connaître ; il a exposé : qu'il vient de conclure avec M. le sous-secrétaire des finances un contrat que S. M. Maximilien Ier a daigné approuver le vingt-trois courant, pour le payement de la créance que la susdite compagnie a sur le Trésor, provenant du règlement fait le 10 avril de la présente année, touchant les bons connus sous le nom de *bons Jecker*; et que le comparant, devant procéder à la passation de l'acte public y relatif pour son accomplissement ponctuel et exact, objet pour lequel le ministère des finances a adressé au notaire soussigné l'ordre annexé à cette minute, le comparant, au nom et en représentation de la maison ou société susnommée, le met à exécution dans les voies et formes les meilleures qui aient lieu et droit ; et en conséquence, il passe acte, qu'il a fait et conclu avec le gouvernement de S. M. I. le contrat susindiqué, sous les clauses moyennant lesquelles le règlement a été approuvé, dont copie, signée par le chef de la section correspondante dudit ministère des finances, demeure annexée aux présentes, et je certifie que la teneur est comme suit :

« Nous approuvons le règlement fait entre notre sous-secrétaire des finances et MM. J.-B. Jecker et Ce dans les termes suivants : La créance de MM. J.-B. Jecker et Ce demeure réduite à la somme de vingt-six millions cent soixante mille francs (26,160,000), sur lesquels il fait remise au gouvernement de 3,500,000 ; il lui reste dû 22,660,000 fr., somme qui lui sera payée dans les termes suivants :

	SOMME restant due par l'Etat à Jecker.
» En traites sur Paris, le 15 octobre prochain.....	7,660,000 fr.
» En traites sur Paris, au 15 décembre prochain.....	5,000,000
» En argent le 31 décembre prochain, par les produits dont ont connaissance lesdits créanciers; le gouvernement demeurant obligé à compléter cette somme, à défaut de ces produits.	
» Par des traites sur Paris, au 15 février prochain...	10,000,000
Total égal.....	22,660,000

» MM. J.-B. Jecker et Ce, en recevant les sommes précitées, soit en traites, soit en argent effectif, délivreront une quantité de bons dits bons Jecker, correspondant à chacune des sommes qu'ils recevront, à la valeur légale qui leur a été attribuée par le contrat qui précède ; de façon que lesdits créanciers pourront ainsi garder en leur pouvoir la quantité de bons qui correspond aux 10,000,000 fr. qu'ils doivent recevoir le 31 décembre, lesdits bons leur servant ainsi de garantie pour ce dernier payement. MM. J.-B. Jecker et Ce, à titre de compensation pour l'anticipation de payement qui leur est faite par le gouvernement suprême, outre le rabais de 3,500,000 fr. qu'ils font sur leur créance, font, au même gouvernement, donation des valeurs suivantes : la ligne télégraphique de Mexico à Léon, déjà établie, et des lignes suivantes qu'ils sont tenus d'établir : ligne de Mexico à Tampico, en passant par Pachuca, Tulancingo, Yacualtipan, etc.; ligne de Léon à Guadalajara ; ligne d'Amozoc, par Jalapa,

Digitized by Google

à la Vera-Cruz ; ligne de Mexico à Cuernavaca. Et, enfin, lesdits MM. Jecker et Cᵉ cèdent en propriété, au gouvernement, l'*hacienda de Michiapa*, dans le district de Texcala, à douze lieues de Cuernavaca, d'une contenance de 145,077,248 vares[1] carrées de surface, avec abondance d'eau, de bois et de terres labourables. Ces valeurs devront être livrées par MM. Jecker et Cᵉ, savoir : l'*hacienda*, immédiatement ; la ligne télégraphique de Mexico à Léon, au mois de janvier prochain ; les autres lignes susmentionnées, qui sont à construire dans un délai de deux ans à compter d'aujourd'hui, en fournissant les garanties nécessaires pour leur accomplissement ponctuel de cette obligation. De son côté, le gouvernement concède exemption des droits d'importation pour les matériaux que MM. Jecker et compagnie devront introduire dans l'empire pour l'établissement desdites lignes télégraphiques.

» Donné à Mexico le vingt-trois août mil huit cent soixante-cinq. — MAXIMILIEN. — Pour copie de l'original qui existe dans ce ministère. Mexico, le 25 août 1865. Le chef de la section, José M. Calvo. »

Sous lesquelles conditions, clauses et choses requises, MM. J.-B. Jecker et Cᵉ déclarent parfait et définitivement réglé le contrat susrelaté, sans donner à ses clauses de sens ni d'interprétation autres que ceux qu'elles ont littéralement ; et le comparant, pour la compagnie qu'il représente, s'oblige à l'observer fidèlement et ponctuellement, maintenant et en tout temps, et à ne jamais réclamer contre lui, sous aucun prétexte ni motif, sous peine que, par le seul fait de le tenter, il ne sera pas écouté ni judiciairement, ni extrajudiciairement. Dès à présent, il se dessaisit de la possession du droit de propriété qu'il a eu et qui lui appartient sur la susdite *hacienda de Michiapa*, et il le cède, et transporte tout entier, avec toutes ses actions, au gouvernement de Sa Majesté Impériale, pour qu'il en dispose et en use, à partir de ce moment, à sa volonté, et qu'il en prenne et se saisisse de la tenance et possession réelle qui, en vertu du présent contrat, lui appartient de droit ; se constituant dans l'intervalle pour son locataire détenteur en forme légale ; le présent document devant lui servir de titre translatif de possession, s'il le juge à propos ; et le comparant oblige la société qu'il représente à l'érection et à la garantie dans la forme légale de l'accomplissement efficace des autres stipulations du contrat. . . . . .

. . . . . .

Et étant présent le sous-secrétaire des finances, F.-P. César, que je certifie connaître, après avoir eu connaissance de la teneur du présent acte que je lui ai lu intégralement, il a dit : qu'au nom du gouvernement impérial il l'accepte selon son contenu, en promettant d'observer les stipulations qu'il contient. C'est en ces termes qu'ils ont passé acte et signé, étant témoins MM. Don Joachim Avendano et mes collègues José Vicente Pina et José Ruz Guzman, demeurant en cette ville, ce que je certifie.

F.-P. CÉSAR. : J.-B. JECKER ET Cᵉ; PEREZ DE LARA, notaire public et des finances.

[1] Mesure espagnole de trois pieds de long.

Digitized by Google

Ce contrat secret fut suivi d'un second acte consenti par la maison Jecker, et destiné à écarter les dernières difficultés, pouvant faire obstacle à la délivrance des précieuses traites.

En date du 9 septembre 1865, MM. J.-B. Jecker et C° ont passé un acte public, par lequel ils ont spécialement hypothéqué les forges de San Miguel et de San Antonio, situées dans la juridiction de Yacualtipan, et dont ils sont propriétaires, pour assurer et garantir au gouvernement du Mexique l'accomplissement fidèle des obligations qu'ils ont contractées à raison de l'établissement des lignes télégraphiques auxquelles se réfère l'acte public du 25 août 1865. Les forges valent plus de 400,000 piastres.

La donation de cette *hacienda*, d'un tronçon de ligne télégraphique déjà construite par les soins de notre armée; la concession d'hypothèque sur ces forges, attestent que la détresse de la maison Jecker n'était pas plus sérieuse que ses promesses irréalisables d'établissement d'un réseau télégraphique. C'était vraiment abuser de la religion du souverain (qui pouvait croire un instant, que s'il se privait de millions nécessaires à son pays, du moins cette nouvelle transaction assurerait le développement des travaux publics), que d'oser s'engager à la création de lignes télégraphiques sur une étendue aussi vaste, aussi accidentée, à travers des pays déserts et dévastés un jour par la guerre civile, le lendemain par des bandes sans cesse renaissantes, surtout dans les parages de la Sierra. Mais le raisonnement de M. Jecker était indiqué par la force des choses. Ne se faisant aucune illusion sur le succès de l'intervention, il ne devait songer qu'à capitaliser en Europe, convaincu d'avance qu'il était, que le retour des libéraux triomphants lui serait funeste, s'il n'avait la précaution d'évacuer à temps le territoire mexicain. Qu'importait alors d'hypothéquer des domaines invendables, appelés à être saisis en revendication après la chute de l'Empire ?

Des traites, s'élevant à une valeur de 12,660,000 fr., furent présentées à Paris à M. de Germiny, président de la Commission mexicaine, qui les acquitta. Ce payement imprévu excita une pénible surprise chez le gouvernement français, qui comptait sur d'autres ressources que les fonds de l'emprunt mexicain pour satisfaire les créanciers Jecker. A partir du jour où ces 12,660,000 fr. eurent été comptés en des mains étrangères, il faut reconnaître que le cabinet français abandonna à elle-même cette créance, par un brusque revirement que lui seul peut expliquer. De plus, sa surprise se traduisit bientôt en reproches adressés à la cour du Mexique. Maximilien en resta fort ému, lorsqu'il en eut pris connaissance à Chapultepec.

Digitized by Google

CABINET DE L'EMPEREUR. — CONFIDENTIEL.

22 décembre 1865.

A M. César, ministre de l'Hacienda.

S. M. l'Empereur m'ordonne de vous dire de lui remettre, dans *le plus bref délai possible*, les dossiers tant du premier que du second arrangement conclu avec Jecker, en les accompagnant d'une relation historique de cette affaire. De plus, Sa Majesté a su, par le dernier courrier d'Europe, que non-seulement le dernier règlement a été mal reçu par le gouvernement français, mais encore que ce dernier lui est entièrement contraire. Enfin, cela a fait très mauvais effet à Paris, et Sa Majesté désire connaître tout l'historique de cette question.

Par ordre . DE VICENTIIS.

Ce projet d'étude était un peu tardif. De son côté, la maison Jecker ne perdait pas de vue l'échéance promise du 15 février, et chaque jour réclamait l'exécution de son contrat. Le Trésor s'avouant vide à Mexico, elle demandait des traites sur Paris, pour le reliquat de dix millions. Afin de ne fournir aucun prétexte aux ajournements, dès le 13 octobre 1865 elle avait versé à la caisse centrale du ministère des finances la somme complémentaire des bons qu'elle devait échanger.

Mais les ordres émanés de Paris étaient formels. M. Langlais, conseiller d'Etat en mission, qui avait succédé à M. Bonnefons avec des pouvoirs plus étendus, avait repris l'affaire Jecker en sous-œuvre, et avait déclaré que la Commission des finances mexicaines ne pourrait plus payer. M. César, l'auteur de la dernière convention, ne se décourageait pas, et pressé par des banquiers de Mexico, qui représentaient entre autres les maisons A. Gautier, et Hottinguer par procuration[1], renouvelait une demande à Maximilien en faveur des intéressés. Ce ministre de la couronne proposait de nouveau, au moment où l'armée mexicaine manquait de solde sur presque tous les points du territoire, d'allouer encore à M. Jecker le reste des fonds disponibles à Paris sur l'emprunt mexicain !

Ministère des Finances.

Mexico, 30 décembre 1865.

Sire,

Le 26 du mois dernier, j'eus l'honneur d'informer Votre Majesté, d'après la requête que je lui adressais en même temps, que MM. J.-B.

[1] Ces signatures se trouvent sur un acte collectif, rédigé pour obtenir la délivrance des secondes traites sur Paris, en date du 24 janvier 1866.

Digitized by Google

Jecker et Cᵉ demandaient qu'on leur remît en traites sur Paris, au 15 février prochain, les *deux millions* de piastres formant le solde de la somme stipulée dans le règlement approuvé par Votre Majesté à la date du 23 août dernier, en supposant qu'il ne convînt pas au gouvernement de leur faire cette remise en argent. Mais comme cette somme n'existait pas dans la caisse centrale, qu'elle n'était pas non plus à la disposition de la Commission des finances mexicaines à Paris, par suite des traites délivrées au profit du Trésor français pour le couvrir des sommes versées à ladite caisse centrale par le payeur Jupeaux ; comme il était convenu, en outre, que le Trésor français, lui seul, recevrait des traites sur les fonds disponibles de l'emprunt, je priais Votre Majesté de vouloir bien me dire si l'on pouvait porter au crédit de Jecker le reste dudit emprunt, ce qui rendrait indispensable une entente préalable avec S. E. M. le maréchal Bazaine dont je demanderais l'assentiment, si Votre Majesté daignait en décider ainsi.

M. Jecker vient fréquemment pour savoir le résultat de sa pétition, en me rappelant que de là dépend pour lui la faculté de remplir les engagements qu'il a encore envers quelques-uns de ses créanciers. Je supplie Votre Majesté de bien vouloir me communiquer sa résolution à ce sujet, afin que je puisse en donner connaissance à l'intéressé.

Sire, etc.

Le sous-secrétaire des finances,

E. P. CÉSAR.

L'empereur Maximilien résista longtemps aux obsessions de M. César : enfin, il se décida, malgré une conversation infructueuse avec M. Langlais appelé au palais de Chapultepec, à faire redemander son assentiment à ce haut fonctionnaire.

CABINET IMPÉRIAL.

Chapultepec, 3 janvier 1866.

A M. Langlais, conseiller d'Etat.

Monsieur le conseiller d'Etat,

Sa Majesté me charge d'avoir l'honneur de vous transmettre ci-joint le document ayant trait au payement de dix millions de francs à la maison Jecker et Cᵉ, au 15 février 1866, et vous prie de le retourner avec avis.

Par ordre : DE VICENTIIS.

Il faut noter en passant que les termes de ce document indiquent que Maximilien n'avait pas voulu reconnaître à M. Langlais le titre de ministre des finances au Mexique, qui lui avait été octroyé à Paris. La réponse du conseiller d'Etat fut négative, et l'Empereur se borna

Digitized by Google

à écrire, au bas de la requête Jecker qui lui avait été renvoyée, ces quelques mots au crayon bleu :

« Ce n'est pas le moment. Les ressources actuelles du Trésor ne le permettent pas. Maximilien. — 22 janvier 1866. »

Maximilien conçut un amer ressentiment de n'avoir pu faire honneur à sa signature, par suite de l'opposition de M. Langlais à ses désirs. Après avoir fait réunir toutes les pièces du dossier de cette triste affaire, il les enferma dans son bureau, condamnant ainsi à l'oubli un souvenir pénible. Mais pas une semaine ne s'écoulait sans que quelque nouvelle requête de Jecker et de ses associés ne trouvât passage jusqu'aux marches du trône. Le 15 février 1866, les créanciers de Jecker, qui n'étaient pas désintéressés, en appelaient de l'empereur Maximilien à l'empereur Napoléon par l'envoi d'un acte collectif. Un changement de cabinet avait eu lieu à Mexico. Le nouveau président du conseil, M. de Lacunza voulut intervenir dans cette question qui se réveillait sans cesse, grâce à mille manœuvres, et crut pouvoir en réclamer le dossier, resté entre les mains de Maximilien.

A l'Empereur.

Mexico, 25 avril 1866.

Sire,

Il est nécessaire que je consulte le dossier relatif aux bons Jecker et aux conventions qui s'y rattachent. L'ancien cabinet de Votre Majesté l'a reçu des mains de M. César, le ministre des finances, avec un rapport circonstancié, en date du 27 décembre dernier. Je supplie Votre Majesté, si elle le juge convenable, de faire remettre toutes ces pièces à la Direction civile du secrétariat privé.

Sire, etc.

Le président du Conseil : JOSÉ LACUNZA.

Quatre jours après, M. Lacunza reçut cet avis du cabinet impérial.

29 avril 1866.

Monsieur le président,

J'ai mis sous les yeux de Sa Majesté votre note du 25, relative au dossier Jecker. Sa Majesté me charge de vous faire savoir qu'elle vous le remettra personnellement, de la main à la main.

Par ordre : DE VICENTIIS.

Ici s'arrête la correspondance impériale et mexicaine relative à cet épisode désastreux de l'intervention. A cette époque, la banque-

Digitized by Google

route était déjà menaçante, et les malheurs s'amoncelaient sur le trône mexicain. Le spectacle lamentable de désastres précipités n'arrêtait pas les avides convoitises des associés Jecker. Comme nous l'avons dit ailleurs, au milieu de ce grand naufrage où s'engloutissaient une monarchie éphémère, la raison d'une malheureuse princesse, le prestige, le sang et l'or de la France, cette monstrueuse créance surnageait toujours ! L'évacuation était commencée, la douleur était la seule compagne de Maximilien dans le palais de Chapultepec, que la créance Jecker s'agitait encore aux portes de la résidence impériale. Quelle lourde couronne, hérissée d'épines, que celle qui ornait le front du petit-fils de Charles-Quint ! La maison suisse lança un nouveau mémoire, en date du 15 septembre 1866, à l'heure où les intimes de la cour prévoyaient déjà le départ de Maximilien pour l'Europe.

Un quatrième financier français, M. de Maintenant, était entré en scène, après la mort de M. Langlais, emporté par la maladie. Cette dernière lettre, émanée de sa plume, résume toutes les phases de cette question qui a semé la discorde entre les deux mondes : elle donne aussi le secret de la convention d'août, par laquelle M. César a converti la dette Jecker en traites sur la Commission des finances mexicaines.

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES. — MISSION DU MEXIQUE.

Mexico, le 22 septembre 1866.

Pour répondre au désir que m'a témoigné Votre Excellence, j'ai l'honneur de lui envoyer les renseignements suivants relatifs au règlement de la créance Jecker.

Ce règlement a été préparé par M. Corta, et terminé par M. Bonnefons, au mois d'avril 1865, avec réduction de cette créance à 40 0/0 du capital primitif; cette créance, ainsi réduite à la somme de 27,703,770 fr., devait être payée en cinq années par le gouvernement mexicain.

Comme vous le verrez, le gouvernement mexicain devait, aux termes de cette convention, payer chaque année, pendant cinq ans, une somme de 5,000,000 fr. pour l'extinction de cette dette, ou, tous les 4 mois, 1,666,666 fr., devant être employés au rachat au rabais des bons Jecker.

Un seul terme fut payé sous l'empire de ce règlement, pour 1,543,770 fr. et la créance Jecker se trouvait ainsi réduite à la somme de 26,160,000 fr. lorsqu'intervint la convention du 23 août 1865, passée par M. César, sous-secrétaire d'Etat des finances de l'empereur Maximilien. Aux termes de cette convention, qui s'est faite sans que les agents représentant le gouvernement français aient été consultés, et au moment où l'arrivée de M. Langlais était déjà officiellement annoncée, on substituait au payement en cinq années, combiné en vue de ménager les ressources du gouverne-

Digitized by Google

ment mexicain, le payement immédiat de cette créance, réduite de 26,160,000 fr., à 22,660,000 fr., réduction de 15 0/0 environ et de 8 /00 seulement, si l'on tient compte des intérêts à courir pendant la période quinquennale primitivement fixée pour le rachat de ces bons.

En exécution de cette convention, le 14 septembre 1865, une traite de 12,660,000 fr. fut délivrée au profit de M. Jecker sur la Commission des finances mexicaines de Paris qui l'a acquittée. Une seconde traite de 10,000,000 fr. devait être délivrée le 10 du mois de décembre suivant; mais la remise n'a pas eu lieu sur les observations de M. Langlais qui fit connaître à l'Empereur la situation de la Commission des finances mexicaines et l'impossibilité où serait cette commission d'acquitter cette délégation.

De pressantes démarches ont été faites près de M. Langlais pour aviser aux moyens de faire payer à M. Jecker ces deux millions de piastres; mais ces démarches auxquelles M. César, auteur de cette convention, n'était pas étranger, sont restées sans résultats.

Le règlement de la créance Jecker, tel qu'il a été établi par M. César, sous-secrétaire d'Etat des finances, avec l'approbation de l'empereur Maximilien, s'est ainsi fait sans intervention aucune des agents français; ce règlement a été, de plus, préjudiciable aux intérêts du gouvernement mexicain, car on privait ainsi sans nécessité ce gouvernement de ressources disponibles dont il avait grand besoin. M. César, seul, peut et doit être rendu responsable de la Convention d'août *qui accuse son administration et a donné lieu à des insinuations graves contre sa probité.* M. Langlais s'était prononcé énergiquement contre ce règlement, et a même, à plusieurs reprises, sollicité de Sa Majesté le renvoi de M. César à raison de ce fait.

Pour compléter les renseignements sur cette affaire, je dois ajouter qu'en faisant ce traité, M. Jecker garantissait la construction de plusieurs lignes télégraphiques, et cédait en toute propriété au gouvernement mexicain l'hacienda de Michiapa, située à quinze lieues de Cuernavaca. Je ne connais ni la valeur ni la contenance de cette propriété.

J'ai l'honneur d'être, etc.

L'inspecteur général des finances,

DE MAINTENANT.

L'ancien ministre des finances était sévèrement jugé. Conséquent avec lui-même, que M. Jecker, qui a suivi la retraite de notre armée, comme il avait suivi sa marche en avant, réclame aujourd'hui à la France le solde des 10 millions que Maximilien a reconnu devoir lui être comptés! M. Jecker ayant été naturalisé français, la logique veut qu'il intervienne au règlement des indemnités dont la caisse publique est détentrice.

Dans la séance du samedi 22 juin 1867, M. Rouher, ministre d'Etat, s'était écrié avec son éloquence émue : « Le gouvernement français a été absolument étranger à la négociation qui s'est faite en

Digitized by Google

1866 des créances Jecker. Non-seulement il a voulu y rester étranger, mais il a protesté contre ce traité. »

En présence de toute la correspondance officielle que nous venons de reproduire, que penser de la portée d'une pareille assertion si solennelle? Disons que M. Rouher a saisi avec bonheur l'incertitude du député M. Picard, parlant de la convention qu'il faisait remonter au 10 avril 1865 ou 1866; et alors le ministre a déclaré au Corps législatif que le gouvernement était resté étranger à la négociation de 1866.

M. le ministre d'Etat ignorait donc qu'il n'était intervenu aucune nouvelle transaction en 1866 ! La question Jecker avait été définitivement résolue par l'acte notarié du 23 août 1865, contre lequel notre gouvernement avait en effet protesté, par suite du payement de la première traite présentée à la Commission mexicaine. Mais cet acte secret avait succédé lui-même à la convention du 10 avril 1865, celle qui avait été évoquée par M. Picard et qui avait été résolue en entier à Mexico par les soins des agents français.

Cet historique, brutal par les faits eux-mêmes, restera une triste page du drame de l'intervention française. De l'éloquence des ministres du second Empire, nous le demandons, que reste-t-il?

Pour nous, après examen de tous ces documents, il nous semble impossible, immoral même, que les 12 millions et demi qui ont été soldés indûment à M. Jecker ou à ses complices, avec l'argent provenant des emprunts *facilités* par notre gouvernement, ne soient pas restitués par l'Etat lui-même à l'actif des souscripteurs des emprunts mexicains, dont nous allons rétablir tout à l'heure le véritable bilan. Nous nous proposons d'examiner en même temps si les millions obtenus de la confiance publique ont réellement servi à développer la prospérité du Mexique.

Cte E. DE KÉRATRY.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LES

MERVEILLES DU FUSIL CHASSEPOT

Nos fusils Chassepot ont fait merveille.
(*Moniteur* du 10 novembre 1867.)

La faute est consommée; nos soldats occupent Rome et ils ont combattu les Italiens. On a creusé un abîme bien profond; il faudra des concessions complètes de la France pour le combler.

Négligeant pour aujourd'hui les considérations politiques, limitons-nous au récit des faits dont il nous a été permis d'être le spectateur. Il est nécessaire, avant tout, de donner une idée des lieux où les événements se sont accomplis. Les journaux français, et le *Moniteur* en particulier, par leurs erreurs topographiques, ont jeté une telle confusion dans les esprits, qu'il est à peu près impossible de s'y reconnaître si l'on n'a point une bonne carte sous les yeux, ou si l'on n'a pas eu l'occasion, comme moi, de parcourir le pays en observateur.

Pour mieux faire comprendre notre description, plaçons-nous à la frontière du royaume italien et des Etats pontificaux. Nous sommes à Passo-Correse. Le Tibre, en sortant des montagnes de la Sabine et de l'Ombrie, qu'il sépare, entre dans une plaine qu'on appelle la Comarca; il la traverse, en traçant ses limoneux méandres,

Digitized by Google

du nord au sud ; puis, s'infléchissant à l'ouest, va rejoindre la Ville Eternelle, dont on aperçoit au loin le dôme gigantesque, dessinant sa silhouette sur le ciel bleu. Les bataillons du 7e grenadiers de Toscane, qui campent à notre gauche sur un mamelon, aperçoivent Rome, mais il leur est interdit d'y toucher. Un ruisseau limpide, descendant du Monte-Gennaro, sur la pente duquel blanchit la petite ville de Palombara, à notre gauche, court transversalement, de l'est à l'ouest, se jeter à cinq cents pas de nous dans le Tibre : ce ruisseau, redevenu tout à coup célèbre, est le Correse. Depuis que l'ancienne capitale des Sabins, Cures, a disparu sous l'influence de la mal'aria, pour ne laisser à sa place qu'un chétif village, son nom n'avait jamais eu autant de retentissement qu'aujourd'hui.

Le Correse (les géographes écrivent Corese) ne délimite pas la frontière, mais à dix pas au delà, en franchissant un grand pont à trois arches, qui livre passage à l'ancienne via Salaria, on rencontre à gauche, près d'une grande et massive maison, qu'on appelle Albergo del Grillo, un tronc de colonne cannelée en marbre blanc ; là commence le territoire pontifical. Le chemin de fer qui relie Florence à Rome, par Foligno, franchit le même cours d'eau à cent pas en amont, sur un pont-treillis en fer. De là le regard s'étend sur la campagne de Rome. Nous avons à gauche les montagnes de la Sabine, à droite les derniers contreforts de la chaîne ombrienne ; dans le lointain, un peu à gauche, la grande masse des monts Albains ; plus près, sur les pentes des monts Sabins, Tivoli, que nous ne pouvons pas apercevoir. Plus près encore et en face, à 11 kilomètres à peine, dans l'axe du chemin de fer, se détache à l'horizon la ligne gracieuse de Monte-Rotondo, belle colline boisée, que couronne, entre deux bouquets d'arbres, la vaste villa du prince Piombino, dont le campanile carré domine la contrée. Sur la pente à gauche, un bois derrière lequel s'abrite Mentana, l'ancien Nomentanum. La Mentana n'est pas plus loin de nous que Monte-Rotondo, bien que dans une direction latérale, mais elle est à plus de 20 kilomètres de Tivoli, ce qui déjoue un peu les calculs de nos stratégistes de cabinet.

Le chemin de fer, après avoir passé le Correse, rencontre à cent mètres la station de Correse, qui n'est autre que la douane pontificale. La première station qui suit, et la dernière avant Rome, est celle de Monte-Rotondo. La voie tourne ensuite vers le couchant pour atteindre, après un parcours de vingt-six kilomètres, la gare de Rome, située, comme on sait, auprès des thermes de Dioclétien. Tous ces détails, si arides qu'ils soient, sont importants.

Garibaldi était maître de Monte-Rotondo, dont il s'était emparé le 26 sur un détachement de l'armée pontificale, qu'il avait surpris,

Digitized by Google

fait prisonnier en partie, et auquel il avait enlevé deux pièces de canon. Il n'était pas douteux que les troupes françaises, une fois arrivées à Rome, leur commandant en chef, le général de Failly, ne prît quelque mesure pour déloger les bandes garibaldiennes de la position qu'elles occupaient. D'ailleurs, au moment où les soldats français mettaient le pied sur le sol italien, l'armée régulière italienne avait reçu l'ordre de franchir elle-même la frontière sur plusieurs points; elle occupait déjà, de ce côté, Civita Castellana, petite ville située au sommet d'une montagne au-dessus de la vallée du Tibre. Dès lors, il devint plus facile aux volontaires d'aller rejoindre Garibaldi, qui se trouvait avoir, le 1er novembre, environ 12,000 hommes sous ses ordres. Il avait été rallié, quelques jours auparavant, par son fils Menotti, qui avait traversé hardiment une partie de la campagne de Rome avec son détachement, et les bandes commençaient à se concentrer. Dès qu'il y eut une brigade française à Rome, on résolut donc d'attaquer.

Mais en même temps Garibaldi, averti de la présence du drapeau français, comprit que son entreprise était manquée et qu'une plus longue persévérance dans ses projets n'aboutirait qu'à une effusion inutile du sang italien. Il prit donc, quoi qu'on en ait dit, le seul parti raisonnable qui lui restât, celui de ramener ses bandes derrière les lignes de l'armée régulière, comme la proclamation du roi lui en intimait l'ordre. On a dit que les députés Crispi, Sineo, Corte, etc., envoyés en mission près de lui pour l'engager à repasser la frontière, n'avaient pas réussi à le persuader. Il n'en est rien; MM. Crispi, Cipriani, Corte ne se sont rendus auprès de Garibaldi que le 3 au soir, c'est-à-dire après le combat : nous avons eu personnellement l'occasion de leur parler à leur arrivée. C'est donc bien de lui-même, de son plein gré que Garibaldi avait pris la résolution de se conformer aux volontés de son roi. Il importe d'autant plus de l'établir, qu'ici on a donné le change à l'opinion, et voulu faire croire que le célèbre condottiere s'était mis en état de rébellion ouverte contre la monarchie.

On a prétendu également qu'au moment où il fut attaqué par l'armée pontificale, loin de vouloir regagner la frontière, il faisait une tentative sur Tivoli, où il devait rallier une de ses colonnes et se jeter de là dans les Abruzzes pour y fomenter un soulèvement. Le *Moniteur* a prêté à ce dire le poids de ses affirmations. La suite de ce récit, inspiré par un sentiment profond de vérité et d'impartialité, démontrera, je l'espère, l'invraisemblance de ces assertions. Je penche à croire que le *Moniteur* a compté un peu trop sur l'ignorance de ses lecteurs en matière de topographie romaine. En effet, Tivoli est situé dans les montagnes à plus de vingt kilomètres à l'est

Digitized by Google

de Monte-Rotondo ; aucune route directe ne relie les deux points ; pour y parvenir, il faut descendre dans la plaine, abandonner par conséquent de bonnes positions, se rapprocher de Rome pour gagner la voie Tiburtine, et s'exposer pendant deux jours, dans une marche de flanc devant l'ennemi, à être écharpé sans pouvoir se défendre. Quelque médiocre idée qu'on puisse avoir de la valeur stratégique de Garibaldi, on ne peut le supposer assez insensé pour avoir conçu un pareil projet, sachant les troupes françaises à Rome. Tout ce qu'il aurait pu faire, ç'aurait été de se jeter dans les collines au pied du Monte-Gennaro et de gagner ensuite, par une marche pénible à travers les montagnes, les hauteurs qui s'étagent derrière Tivoli. Mais cette expédition n'était possible qu'avec une poignée d'hommes et non avec les milliers réunis alors sous son drapeau. D'où auraient-ils tiré, dans ces localités arides et inhabitées, les vivres nécessaires pour tant de bouches affamées? Non, Garibaldi n'a pu songer un instant à poursuivre la lutte ni surtout à entraîner ses bandes dans une direction aussi périlleuse, et c'est évidemment sans s'être suffisamment rendu compte de la situation et des localités, que le *Moniteur* a prêté au chef italien des plans impraticables.

Dans quel but d'ailleurs aurait-il tenté cette pointe sur Tivoli ? Il en avait eu la pensée un moment lorsqu'il avait cru pouvoir y réunir ses différentes bandes avec celles que Nicotera commandait vers la frontière napolitaine ; mais ce chef n'avait pu opérer son mouvement ; dès lors une marche sur Tivoli n'était plus qu'une témérité inutile.

La question incidente de savoir si Garibaldi avait ou non le projet de se jeter sur Tivoli pour continuer la lutte, s'il avait ou non l'intention de repasser la frontière, est des plus graves, et nous y insistons à dessein. S'il est vrai, en effet, qu'il fût en retraite quand il a été attaqué, s'il était en marche pour vider le territoire pontifical, on peut se demander de quelle utilité la boucherie qu'on a faite, et si elle n'est pas la conséquence d'une hâte déplorable, d'un secret désir de mettre en conflit la France avec l'Italie, d'une intempestive impatience d'expérimenter de nouvelles armes perfectionnées. On comprend que ce point ait besoin d'être approfondi et parfaitement élucidé.

La route que suivait Garibaldi en marchant de Monte-Rontodo par la Mentana n'était pas, il est vrai, le chemin le plus court pour atteindre la frontière à Passo-Correse ; il eût fallu prendre la voie Salaria et la ligne du chemin de fer. Mais il pouvait gagner la frontière par un autre point, par Monte-Libretti par exemple, et c'eût été le plus sûr, la voie Salaria et la ligne du chemin de fer prêtant le flanc à gauche du côté de Rome pour une armée en marche vers le

Digitized by Google

Passo-Correse, comme une armée en marche de la Mentana sur Tivoli aurait prêté le flanc droit. On comprend que le général ait pu songer à éviter l'un autant que l'autre danger. Mais même pour atteindre le pont avec sécurité, le chemin détourné que prenait Garibaldi paraissait le meilleur, et l'on peut supposer qu'il ait à dessein laissé croire dans son camp qu'il marchait en effet sur Tivoli. Il donnait ainsi le change à son adversaire; il faisait une feinte sur Mentana, position excellente et fortifiée où il pouvait se maintenir à tout hasard, et de là, descendant de colline en colline vers la rivière, toujours en dominant la plaine, il atteignait en sûreté le passage. Cette intention chez Garibaldi était si manifeste, que dans sa marche il faisait éclairer son flanc droit par une compagnie, et qu'il avait négligé cette précaution pour son flanc gauche, ce qui l'a perdu.

Mais où cette intention se montre d'une façon irrécusable, c'est dans ces deux faits dont le *Moniteur* ne paraît pas avoir soupçonné l'existence, et qu'il suffira d'énoncer pour prouver combien ses assertions sont contraires à la vérité. Dès le 2, Garibaldi avait informé officiellement le colonel du 7e grenadiers de Toscane, commandant à Passo-Correse, que son intention était de repasser la frontière le lendemain. Dès le 1er et le 2, l'évacuation du territoire pontifical était commencée. J'ai vu, de mes yeux vu, plus de cinq mille volontaires regagner en ces deux jours leurs foyers. Ils encombraient les routes et les trains de chemins de fer, où ils s'entassaient par centaines dans les wagons à marchandises et même dans des wagons à ballast. On peut évaluer leur nombre à 1,200 dans chaque train; or, il y avait deux trains par jour; en deux jours, c'est donc une masse de 4,800 volontaires que le chemin de fer seul a éloignés de la frontière, et il en restait au moins 1,500 à Passo-Correse, pendant la journée du combat. Les officiers de l'armée italienne avec qui j'ai causé estimaient à plus de cinq mille, comme moi, le nombre des garibaldiens qui avaient déjà abandonné le camp, et à cinq mille environ ceux qui ont combattu le 3 novembre. Ces faits connus, il devient évident que, lorsqu'il fut attaqué, Garibaldi était en pleine retraite, et qu'avec un peu moins de hâte on l'eût vu repasser le Correse sans qu'une goutte de sang eût été versée. Pense-t-on que la question soit indifférente?

Malheureusement il n'en fut pas ainsi. Il nous plaît de croire qu'une erreur fut commise par les chefs militaires : ils prirent au sérieux la feinte de Garibaldi, et donnèrent dans le piége qu'il leur avait tendu, mais dont la bouillante ardeur de nos soldats et l'habileté de leurs officiers retournèrent contre lui les périls. Le *Moniteur* a raconté deux fois l'action, toujours mal et inexactement. Il a grossi le nombre des Garibaldiens et singulièrement diminué celui des assaillants; il a donné bien gratuitement aux volontaires une artillerie

Digitized by Google

qu'ils n'avaient pas, et même ajouté que cette artillerie était en proportion avec les 10,000 hommes auxquels commandait Garibaldi, ce qui supposerait à ses ordres au moins douze pièces de canon. Pourquoi toutes ces histoires, et à quoi sert d'altérer ainsi la vérité? Notre gloire peut-elle s'accroître d'une victoire comme celle de Mentana? Notre vaillante armée a-t-elle besoin du pauvre laurier qu'elle y a cueilli? Comment ne voit-on pas, au contraire, que c'est porter atteinte à sa dignité que d'exagérer outre mesure les obstacles qu'elle a rencontrés, et prêter un peu au ridicule que de prendre deux petits canons de yacht pour une formidable artillerie, et 5,000 volontaires mal armés, mal équipés, mal pourvus, mal nourris, mal commandés, pour 10,000 foudres de guerre? Nous allons essayer de donner, d'après nature, un croquis de l'armée garibaldienne; il ne sera pas flatté et montrera par là que nous ne penchons pas précisément pour elle; mais il fera voir en même temps que le *Moniteur* devrait bien garder ses airs vainqueurs pour une meilleure occasion.

Qu'on se figure cinq à six mille gaillards, de tous les âges et de toutes les tailles, des hommes faits, des jeunes gens, des enfants de douze à seize ans en assez grand nombre, la plupart le visage hâve et le regard famélique. Quelques-uns bien vêtus et armés de carabines de luxe, jeunes gens de bonne famille, le képi rouge et vert sur l'oreille, la guêtre de cuir à la jambe, l'œil ardent, l'air déterminé: voilà la fleur. Si vous en avez cinq cents de cette espèce, c'est tout ce que vous pouvez compter. Il en mourra beaucoup, de ces braves jeunes gens, le jour du combat. Le gros de l'armée est là, grelottant sous une couverture de laine grise qui sert de manteau; les uns sont coiffés d'un feutre gris de forme indescriptible, les autres de casquettes usées; quelques-uns se sont fait des coiffures de fantaisie avec des petits chapeaux de femme; une plume d'autruche flétrie flotte sur leur dos, comme le panache de don César de Bazan. Leurs guenilles peuvent rivaliser avec les siennes. La moitié à peu près ont des fusils, mais quels fusils? armes inoffensives des gardes nationales italiennes, armes de tous les calibres, pour lesquelles il faudrait des munitions aussi variées que les costumes de ceux qui les portent; fusils de 10 fr. quand ils étaient neufs, quelques-uns partant par la culasse; mais qu'importe, puisqu'on épargne les munitions et qu'on fait surtout usage de la baïonnette! Ceux qui n'ont pas de fusils ont des bâtons, des lances, des piques. J'ai vu des baïonnettes fixées à l'extrémité d'un manche à balai avec des cordes. Les plus heureux étaient ceux qui avaient ramassé les armes de leurs adversaires sur le champ de bataille. Un petit nombre avait des sabres, sabres de cavalerie, sabres d'infanterie; c'étaient des chefs. Toutes les couleurs de l'arc-en-ciel figuraient dans l'accou-

Digitized by Google

trement, mais la chemise rouge était rare et paraissait une marque de commandement. La cavalerie se composait de trente chevaux au moins, et les bagages de vingt voitures au plus. L'artillerie, j'ai déjà dit en quoi elle consistait : Garibaldi avait apporté les trois petites pièces de son yacht, des canons à tirer des salves, de deux centimètres de calibre : on les avait montés sur de petits affûts peints en bleu, qui en faisaient de charmants jouets d'enfants. Il est vrai que cette batterie formidable s'était enrichie, à la journée de Monte-Rotondo, de deux canons rayés de quatre, pris avec leurs caissons aux pontificaux. Une fois les approvisionnements des deux caissons épuisés, ces deux canons devaient devenir une gêne plus qu'un utile instrument de combat. C'étaient deux canons de l'ancienne armée napolitaine. Celui que Garibaldi, malgré sa déroute, a ramené sur le territoire italien, portait la date du 7 mars 1860 et l'inscription de la fonderie royale de Naples.

Pour compléter le tableau de l'armée garibaldienne, j'ajouterai que l'ordre n'y régnait pas précisément, et que la discipline laissait beaucoup à désirer. La moitié environ était composée d'anciens soldats braves et aguerris ; le dixième de jeunes gens de bonnes familles, résolus mais téméraires, peu habitués à obéir, toujours prêts à se jeter en avant, soldats dangereux en face d'un ennemi habile à la manœuvre. Le reste n'était pas tout vauriens, mais il y en avait quelques-uns, et cela suffisait pour engendrer le désordre et compromettre l'armée si elle était entamée. Enfin le maniement des armes était aussi capricieux que l'uniforme : les bataillons ne savaient ni marcher ni évoluer, et dans les conversions ils étaient sujets à se jeter les uns sur les autres.

Voilà, sans la flatter, l'armée qui devait essuyer la première l'épreuve du fusil Chassepot. Propre à exécuter un coup de main, ou à former des guérillas, elle était incapable de résister à quelques bataillons réguliers et bien commandés. Garibaldi avait déjà congédié la moitié de ses soldats le jour de la bataille ; s'il n'en avait gardé que mille bien choisis, il eût fait certainement meilleure figure.

Nous n'avons vu l'armée pontificale que de loin ; elle est à peu près costumée comme la nôtre, et puisqu'elle est composée surtout de Français, notre amour-propre national nous impose de la croire excellente. Elle l'est en effet : ce sont des soldats éprouvés, bien vêtus, bien nourris, bien armés, commandés par de bons officiers, et elle a le bonheur de ne compter dans ses rangs ni pillards ni enfants. Les zouaves pontificaux se recrutent en majeure partie parmi les vieilles familles de France et de Belgique : c'est dire que la bravoure y est coutumière. Quant aux bataillons de l'armée française qui ont figuré sur le terrain, on sait ce qu'ils valent.

Digitized by Google

Le *Moniteur* veut que l'effectif qui fut mis en ligne n'ait pas dépassé 3,000 hommes pour les pontificaux et 2,000 pour les Français, en tout 5,000 hommes, plus deux escadrons de cavalerie et une ou deux batteries d'artillerie ; une aurait suffi. Nous avouons nous être figuré que les troupes engagées atteignaient un chiffre plus élevé. De source certaine et de la bouche même de nos soldats, nous avons appris sur les lieux que six bataillons français, dont un bataillon de chasseurs à pied, plus une batterie d'artillerie, avaient été conduits sur le terrain. Supposez leur effectif de 500 hommes seulement, vous n'en aurez pas moins le chiffre de 3,000 hommes. Quatre bataillons seulement sur six prirent part à l'action, la réserve n'ayant pas donné ; il n'en est pas moins vrai que les forces franco-pontificales égalaient en nombre, si elles ne les dépassaient, les forces garibaldiennes. Que l'on tienne compte maintenant de l'excellence de l'armement, de l'artillerie et de la cavalerie, et l'on verra que l'armée combinée se présentait au combat avec une supériorité écrasante.

Les bandes garibaldiennes étaient en marche lorsqu'elles rencontrèrent devant elles les troupes pontificales. Le combat s'engagea sur les hauteurs de la Mentana, et dura quatre heures, suivant le rapport français. Une partie des garibaldiens s'était retranchée dans les murailles du village fortifié, et y soutenait le principal effort de l'attaque avec succès, lorsque le gros de l'armée, qui s'éclairait seulement sur la droite, se vit tout à coup attaqué sur la gauche par les bataillons français, qui avaient tourné la position. Coupée en deux par cette attaque soudaine, l'armée garibaldienne était dans une situation critique. Le général donna aussitôt le signal de la retraite; mais, en se repliant sur Monte-Rotondo, il se trouva pris de flanc par une grêle de projectiles; c'était un bataillon français armé de fusils Chassepot, qui était là posté au coin d'un bois. La confusion se mit dans les rangs garibaldiens, les lignes furent rompues, et la déroute commença. Un noyau, au centre duquel se trouvait Garibaldi, fit pourtant bonne contenance, et inspira une certaine retenue au commandant français qui, croyant rencontrer des forces nouvelles à Monte-Rotondo, résolut d'attendre au lendemain pour s'en emparer. Il commençait à faire nuit, et l'on craignait les embuscades. Evidemment les chefs de l'armée française ignoraient que six mille garibaldiens avaient déjà, la veille et l'avant-veille, repassé la frontière. Il est permis de supposer que, s'ils eussent cru n'avoir affaire qu'à une poignée d'hommes battant en retraite, ils eussent hésité à engager le drapeau français dans cette pitoyable lutte, et renoncé à enfoncer avec le chassepot une porte ouverte.

Cependant, le village de la Mentana tenait toujours. Un bataillon

Digitized by Google

garibaldien, le premier, le seul qui fût parfaitement organisé, s'était dévoué pour couvrir la retraite. Il y réussit à ce point qu'il resta maître de la position pendant toute la nuit. Le lendemain matin, il se rendit aux Français; il avait d'ailleurs épuisé toutes ses munitions. La résistance, malgré la disparité des forces, avait paru si opiniâtre à nos officiers qu'ils avaient pu croire de bonne foi avoir affaire à toute l'armée garibaldienne; de leur côté, les garibaldiens ne savaient pas qu'ils eussent devant eux les Français. Garibaldi l'ignorait encore le lendemain matin, et quand il l'apprit il exprima le regret d'avoir soutenu le combat.

Les troupes franco-pontificales, en entrant le 4 au matin dans Monte-Rotondo, trouvèrent la ville évacuée, ce qui eût été impossible si le jour du combat Garibaldi avait eu avec lui 10,000 hommes, ainsi que le prétend le rapport officiel. Garibaldi passa la nuit avec une partie de ses bandes désorganisées sur le territoire pontifical, à l'Albergo del Grillo; le lendemain matin seulement, il franchit la frontière avec ses trente chevaux, les deux petits canons de son yacht et l'un des deux canons rayés qu'il avait quelques jours auparavant enlevés à l'armée pontificale. Il laissait derrière lui près de 500 cadavres, 6 à 700 blessés et un millier de prisonniers. Telle avait été la funeste issue de son aventureuse entreprise.

Quelque bravoure que l'on suppose aux bandes garibaldiennes, quelque excellente que fût leur position retranchée à la Mentana, on a peine à se figurer qu'elles aient pu soutenir pendant quatre heures, avec leurs mauvaises armes et leurs maigres munitions, l'effort de 6,000 soldats réguliers, munis d'une artillerie formidable, de cavalerie et de fusils perfectionnés, dont les détonations rapides « déchiraient la toile, » comme disent les soldats, à tous les coins de l'horizon. On s'étonne davantage encore que ces troupes éprouvées et bien commandées ne soient pas parvenues dès le soir même à occuper la Mentana et Monte-Rotondo, et même à couper complétement la retraite à Garibaldi et au reste de ses soldats. Si le commandant en chef de l'armée franco-pontificale avait mieux connu l'état des choses, s'il s'était mieux rendu compte des intentions véritables de son adversaire, il se serait assurément épargné le regret d'une inutile boucherie, soit en informant Garibaldi de la présence devant lui du drapeau français et accompagnant cette information d'une sommation en règle, soit en lui coupant les chemins vers l'intérieur du pays et en ne lui laissant ouverte que la route de la retraite. On savait que le camp garibaldien était sans approvisionnements, qu'il lui était très difficile de se ravitailler, même lorsque toute la plaine lui était ouverte, et qu'il lui serait impossible de tenir plus de vingt-quatre heures s'il se trouvait bloqué. On n'eût pas eu à enregistrer

Digitized by Google

dans nos annales la victoire du 3 novembre, mais les droits de l'humanité n'y eussent point perdu.

Nul n'aurait pu imaginer que les 18,000 hommes de troupes pontificales, quand ils seraient rendus à leur liberté d'action par le débarquement des troupes françaises, ne fussent assez nombreux pour expulser le reste des bandes garibaldiennes; nul ne pouvait supposer que le gouvernement français voulût verser le sang italien, et il ne manque pas de gens en France, parmi les plus hostiles à l'Italie, dont l'étonnement fut grand quand ils apprirent par le *Moniteur* que les armes françaises avaient été compromises dans cette échauffourée : leur cœur se souleva quand on leur dit qu'elles y avaient « fait merveille. » L'intervention des fusils Chassepot dans le combat n'est pas la moindre faute que nous ayons commise, et c'est quelque chose de pire si l'on songe aux six cents pauvres diables qu'ils ont, sans nécessité, jetés sur le carreau. On a par là déposé dans tous les cœurs italiens un germe d'animosité qui portera de méchants fruits plus tard ; on s'est inhabilement substitué à l'Autriche dans la haine du peuple italien. N'eût-il pas mieux valu laisser aux troupes pontificales tout l'honneur de cette misérable victoire? Les Italiens disent aujourd'hui qu'ils ont été victimes d'un guet-apens, et que toutes les représailles leur sont désormais permises. Etait-il d'une sage politique de fournir aux passions patriotiques, déjà trop surexcitées, un pareil aliment? N'était-ce pas assez de barrer le chemin de Rome, sans y faire inutilement couler un flot de sang? Les bandes garibaldiennes, nous l'avons prouvé, abandonnaient le territoire pontifical; toutes les assertions des journaux officieux et du *Moniteur* lui-même sont impuissantes à détruire ce fait, dont nous avons été témoin, et les efforts qu'ils font pour égarer l'opinion et dissimuler la vérité n'auront d'autre résultat que de la rendre plus éclatante.

Nous n'étions nullement sympathique à l'entreprise garibaldienne; nous nous en sommes expliqué ici de manière à ne laisser aucun doute à cet égard ; nous ne considérons même Garibaldi ni comme un grand sage ni comme un grand capitaine; mais son patriotisme, son abnégation et son malheur le rendent sacré pour nous; et lorsque nous voyons attribuer au vaincu de Mentana des plans odieux qu'il n'a jamais conçus, le projet de soulever les peuples et de détrôner son roi, nous nous demandons ce qu'est devenue la générosité française, et s'il est permis à ceux qui savent la vérité de ne pas la dire.

Il serait plus digne et peut-être plus habile de faire un retour sur nous-mêmes et d'examiner si nos actes ont toujours été empreints de cette loyauté parfaite que nous réclamons si impérieusement des

Digitized by Google

autres. Nous parlons bien haut, depuis quelque temps, du respect des traités; nous n'avons pas toujours eu au même degré cette belle vergogne; et lorsque l'on envoyait le général Dumont rappeler aux troupes pontificales le lien qui les rattachait à l'armée française; lorsque le maréchal de France, ministre de la guerre, écrivait cette lettre, que tout le monde a lue, qui proclamait tout haut que le drapeau français n'avait jamais quitté la ville de Rome, il semble que la Convention du 15 septembre nous tenait moins à cœur qu'aujourd'hui, et que nous savions fort bien en éluder les stipulations. De ce jour, la Convention du 15 septembre était rompue, car on ne saurait admettre qu'elle obligeât l'une seulement des deux parties contractantes; l'Italie rentrait dans sa liberté d'action, et elle eût été en droit de nous demander de retirer de Rome le drapeau que nous y avions dès lors clandestinement introduit. Quand on se vante de soutenir les causes justes, encore faut-il employer des moyens justes pour les défendre; sinon on va à l'inverse du but qu'on se propose. En couchant par terre six cents garibaldiens sur le champ de bataille de Mentana, le fusil Chassepot, dit-on, a fait merveille, et l'on croit avoir mis le Saint-Siége à l'abri de la révolution. La plus grande merveille du fusil Chassepot n'apparaîtra que plus tard: on verra qu'il a tué le pouvoir temporel et blessé le pouvoir spirituel bien grièvement. Qu'on dise l'office des morts à la chapelle Sixtine, mais qu'on n'y chante pas le *Te Deum*.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRE. — Gymnase : le *Roman d'une honnête femme*, comédie en 3 actes, par Mme DE PRÉDOIS et M. Théodore BARRIÈRE.

Il y a bien longtemps que nous n'avons rien dit du théâtre ; c'est depuis *Hernani*, s'il nous en souvient. L'Exposition n'a rien produit de neuf en ce genre, au contraire ! Les directeurs ont considéré avec raison que nos vieilleries seraient des nouveautés pour les étrangers et pour les provinciaux ; aussi ne leur ont-ils servi, en général, que d'anciennes pièces, éprouvées par le succès, qui devaient faire, et qui ont fait merveille, tout comme le fusil Chassepot. Quant aux Parisiens, ils ont soufflé dans leurs doigts pendant ce temps-là, et ils ont continué à bénir l'Exposition qui leur prenait tout à la fois leurs voitures, leurs boulevards, leurs cafés, leurs théâtres et le reste. Vous figurez-vous le sort (oh ! oui certes, vous vous le figurez) d'un malheureux habitant de Paris obligé de conduire ses oncles, ses neveux, ses cousins, petits-cousins et arrière-cousins de province à la *Famille Benoiton* ou à la *Biche au Bois*? Heureux, quand le parent que vous promeniez ainsi, à la sueur de votre front, ne vous reprochait pas de vous assoupir en sa présence ! J'en sais qui ont été bien moins sensibles à la grande complaisance qu'à la petite sieste, et qui ne vous pardonneront jamais d'avoir dormi. Enfin, nous respirons, et bon voyage à toutes les expositions universelles. Jusqu'à présent, ce que je vois de plus clair dans ces grandes agglomérations d'hôtes, c'est qu'on n'est plus le maître chez soi ! Une immense atteinte à la liberté, à la propriété, à la

Digitized by Google

société, et, chaque fois qu'on se risque à visiter les merveilles de l'industrie, un abominable mal de tête !

Si les directeurs sont sages, ils vont maintenant détruire à tout jamais le cliché qui suffisait naguère à leur bonheur, et se mettre en quête d'un peu de nouveauté. La baisse de leurs recettes doit leur démontrer qu'il est temps de songer un peu à nous, et qu'au demeurant, c'est Paris qui fait la fortune des théâtres parisiens. Seulement, ils feront bien de se pourvoir autrement que leur confrère du Gymnase. Quelle pauvreté, vraiment, que ce *Roman d'une honnête femme* ! Quelle décadence ! Est-il possible que ce soit M. Théodore Barrière qui ait écrit ou signé cela ? S'il l'a écrit, quelle erreur ! s'il l'a simplement signé, quel aveuglement ! Auteur vide, ou critique insensé, il n'y a pas de milieu ! Qu'on se trompe sur l'œuvre qu'on a faite soi-même, sur la pièce que l'on a écrite tout seul, rien n'est plus naturel : le travail de l'invention a la vertu toute particulière de vous ôter le discernement ; par cela même que vous imaginez quelque chose, vous perdez immédiatement la faculté de reconnaître si ce que vous avez imaginé est bon ou mauvais. Un père n'est pas juge de son propre enfant. Il n'y aurait donc pas lieu de s'étonner si M. Théodore Barrière s'était simplement abusé sur la valeur exacte d'une pièce qui serait tout entière de son fait. C'est ce qui arrive tous les jours à chacun de nous. Mais que l'on se trompe à ce point sur la valeur d'un travail à deux, où chacun, gardant son sang-froid au moins en ce qui concerne la partie laissée à son collaborateur, se trouve dans des conditions excellentes pour la contrôler et la réviser, c'est véritablement ce qui ne se comprend plus. Nous avions toujours pensé que l'avantage, et aussi l'inconvénient de la collaboration était précisément cette critique incessante qui semble devoir s'exercer forcément entre les divers coopérateurs, de telle sorte que ce qui échappe à l'un ne puisse échapper à l'autre, et qu'on soit toujours averti par son voisin des illusions que l'on se fait. Que de cette espèce d'enseignement mutuel pût sortir une œuvre vraiment forte et cohérente ; que l'inspiration, que l'unité n'en souffrît point, c'est ce que nous avions beaucoup de peine à nous persuader ; mais du moins pensions-nous que la censure réciproque, qui est le résultat naturel de la collaboration, devait produire, entre gens du métier, une œuvre correcte, exempte de gros défauts et d'erreurs capitales. En d'autres termes, il nous semblait que la collaboration, qui n'exclut point la médiocrité, garantissait au moins une certaine somme d'habileté.

Il n'en est point ainsi dans la pièce, tout à fait manquée, dont nous parlons. Les deux auteurs n'ont point su pratiquer, l'un à l'égard de l'autre, cette heureuse surveillance que nous considérions comme le seul fruit du travail en commun. Ils se sont aveuglés, au lieu de s'éclairer mutuellement, sur leur besogne respective, et n'ont pas vu, de part ni d'autre, jusqu'à quel point elle laissait à désirer. C'est réellement inconcevable. Est-il possible que M. Théodore Barrière, esprit original jusqu'à l'excentricité, n'ait pas senti du premier coup combien était pauvre et banal le sujet que lui offrait Mme de Prébois ? Le roman d'une honnête femme, une femme honnête placée entre son cœur et sa conscience, entre son penchant et son

Digitized by Google

devoir, c'est une situation qui a été peinte et représentée mille fois; elle est si fréquente dans la vie, et surtout dans la vie parisienne, qu'il est certainement peu de femmes qui ne l'aient au moins côtoyée ou entrevue. Au théâtre, il n'est peut-être pas une pièce où on ne la retrouve sous des formes et à des degrés divers. La tentation! le fruit défendu! c'est l'existence elle-même dans ce qu'elle a de plus ordinaire, par conséquent c'est une matière banale de drame ou de comédie.

On peut certainement la rajeunir, la renouveler par l'exécution, par une ingénieuse combinaison de scènes, surtout par une vive peinture de caractères. La vulgarité de la donnée principale commande plus de relief; il faut de toute nécessité que l'auteur se sauve par le détail. Voyons donc comment M. Barrière a disposé son sujet pour en tirer quelque étincelle. Un jeune capitaine, M. Paul de Castellan, descend l'escalier de la Maison-Dorée derrière un gros homme qui a une fille au bras. La traîne de la robe de la fille n'en finit pas; et vous savez ce qui arrive toujours dans ces cas-là; vous avez beau prendre toutes les précautions imaginables, laisser devant vous un grand espace libre, vous rejeter en arrière sur ceux qui vous suivent, vous finissez toujours par marcher, si peu que ce soit, sur cette immense queue. Une petite tête se retourne, ébouriffée et furieuse. Imbécile! dit le gros homme. Le capitaine est un Chinois, comme disent les militaires, c'est-à-dire qu'il a fait l'expédition de Chine, et il n'est pas habitué à se laisser traiter d'imbécile par un pékin ventru. Il lui détache un soufflet, et voilà la guerre allumée. Ces messieurs se couperont la gorge demain matin parce que la fille avait une traîne.

A vrai dire, si M. Paul de Castellan est un héros, son adversaire, M. Chabanel, n'est pas un bravache. Pour traiter d'imbécile un capitaine, même habillé en bourgeois, il fallait qu'il eût trop bu d'un de ces vins, tout à la fois capiteux et toniques, dont la Maison-Dorée a le secret. Dégrisé, il se ravise, et il écrit une lettre à la gendarmerie. Cependant, M. de Castellan fait ses petits préparatifs pour s'en aller sur le terrain, lorsqu'on frappe tout à coup à sa porte. Il ouvre, et voit entrer Mme Chabanel, qui vient le supplier de ne pas tuer son mari. — C'est bien difficile, répond le spirituel soldat, car je vous aime! — Le public a trouvé l'aveu un peu raide, et cette première impression a tout gâté. Il faut dire que la petite Mme Chabanel est tout à fait charmante, et que d'ailleurs elle n'est pas une inconnue pour M. de Castellan: il l'a déjà rencontrée en chemin de fer. C'est égal, pour un homme à qui les auteurs ont eu soin de prêter tout du long de la pièce les plus nobles sentiments, la déclaration est un peu brusque, et voilà Mme Chabanel bien embarrassée. Elle se tire de là en se fâchant, reproche au capitaine son peu de chevalerie, le fait rougir de sa conduite, et se retire avec majesté, au grand désespoir du jeune homme qui, en voyant fuir celle qu'il aime, se précipite à ses pieds, honteux, soumis, repentant, et lui jure de se faire tuer plutôt que d'égratigner Chabanel.

Et comme il le dit, il le fait. Il s'embroche, de gaîté de cœur, à la première passe, et on le rapporte expirant pendant que le pékin s'en va partout chanter sa victoire. C'est alors que le croyant sourd pour jamais,

Digitized by Google

Mme Chabanel trahit sa véritable pensée. Je vous aime ! dit-elle à ce cadavre, et vous pensez bien qu'il n'en faut pas tant pour ressusciter un mort. Un sourire ineffable nous révèle que le généreux capitaine a entendu et nous laisse espérer qu'il en reviendra. Il en revient en effet, et apprenant que Mme Chabanel est en Auvergne, il se met en route pour lui rappeler qu'il a son secret. Pourquoi Mme Chabanel est-elle en Auvergne ? Parce qu'elle vit maintenant séparée de son mari. Elle a appris la véritable cause du duel : elle sait que Chabanel la trompe avec des femmes à traîne, elle sait qu'il se ruine, elle lui a retiré du même coup son estime et sa présence. Le fait est que le vainqueur du capitaine est absolument indigne de l'une et de l'autre. Son duel l'a tout à la fois lancé et perdu. Il ne connaît plus d'obstacles, il ne trouve plus de cruelle, sauf la Fortune qui lui fait faux bond tout à coup, et le voilà bien empêché. Sa dernière ressource est d'extorquer et de croquer la dot de sa femme. Une moindre vertu que celle de Mme Chabanel ne résisterait pas à tant de secousses, et se réfugierait, comme dans un asile, dans l'amour du capitaine. Mais cette pauvre petite femme, ainsi éprouvée, lutte encore et triomphe, et donne l'exemple de la plus héroïque honnêteté. Elle ne peut pas se figurer que le cœur d'un amant soit le port de salut des tempêtes domestiques. D'ailleurs, elle a deux enfants, elle n'est pas libre ; si elle cédait, tout le monde dirait que ce n'est pas permis à une mère de famille. En vérité, il ne resterait plus au capitaine, pour échapper au piége que lui a tendu l'amour, qu'à s'en aller chercher au Mexique un autre lasso. Heureusement, le terrible Chabanel meurt à point, il se casse le cou juste au moment où il vient d'arracher à sa femme les deux cent mille francs qui lui restent, si bien que tout est sauvé : l'honneur, la dot, la veuve et le capitaine. On s'épouse à la fin, et l'on peut espérer que l'héroïne, si longtemps persécutée, donnera bientôt des petits Castellan pour frères et sœurs aux deux petits Chabanel.

Telle est la nouvelle pièce du Gymnase, et l'on voit tout d'abord, ce nous semble, que ce vieux sujet n'a guère été rajeuni. L'histoire est banale d'un bout à l'autre ; mais assurément les personnages sont encore plus vulgaires que leurs aventures. On sent bien que les auteurs ont voulu concentrer l'intérêt sur Mme Chabanel ; mais y ont-ils réussi ? Elle n'est pas même aussi intéressante que sa devancière, Madame Fernel, encore que celle-ci ait été trop vantée. Son Chabanel déteint sur elle malgré tout, et l'on ne comprend pas que le capitaine puisse encore aimer la femme après avoir vu le mari. « Il y a des maris qui vous dégoûtent de leurs femmes, » a dit très spirituellement M. Théophile Gautier. C'est bien pire, quand Chabanel est mort. Vivant il était un obstacle, il gênait, il devenait un prétexte à lutte et à vertu. Il était, si grossier qu'il fût, toute la poésie de la femme. Mort, elle perd en lui tout ce qui la rendait sympathique ; on la plaignait d'être mariée à ce butor ; aussitôt qu'elle en est débarrassée, on la trouve plus qu'heureuse de rencontrer un galant homme qui s'accommode de succéder à Chabanel. Disons la vérité, il n'y a rien de ridicule comme ces seconds mariages par lesquels finissent tant de comédies. Ils sont beaucoup moins fréquents dans la vie qu'au théâtre, et,

Digitized by Google

en tous cas, beaucoup moins romanesques. C'est, en général, par intérêt, par convenance, par crainte de la solitude, par mille autres raisons raisonnables qu'on épouse les veuves; ce n'est que très rarement par amour. L'amour, la passion, le roman ne survivent guère au veuvage. Mariées, on peut encore les aimer, il leur reste l'attrait du fruit défendu. Libres, c'est autre chose, le charme est rompu, et si on consent encore à les épouser, c'est par devoir. On aime et on aimera toujours mieux lutter contre un mari que contre un souvenir. Et le fait est que M. de Castellan nous inspire fort peu d'envie.

Il ne nous inspire pas plus d'admiration. Ce jeune capitaine, retour de Chine, qui tombe amoureux en chemin de fer, qui devient tout à coup sentimental comme une grisette, qui ne fait que maladresse sur maladresse, déclare son amour grossièrement et mal à propos, outre et brusque tout, s'immole au lieu d'épargner son adversaire, qui ressuscite quand on le croit mort, et qui finit par épouser la veuve Chabanel; ce jeune capitaine n'est qu'un héros de comédie. Et puis, pourquoi un capitaine? pourquoi toujours des capitaines? Est-ce parce qu'ils sont décorés? On a beaucoup raillé les commandants et les colonels de Scribe. Mais il paraît qu'ils sont toujours à la mode. Seulement on les a démocratisés, on les a abaissés d'un ou de deux grades. On n'entrait pas dans les vaudevilles de Scribe à moins d'être, au bas mot, chef de bataillon. On est admis aujourd'hui dans nos comédies mélodramatiques avec une simple épaulette de lieutenant; c'est un progrès. Espérons que l'on se contentera bientôt d'un simple sergent-major. Toutes les bonnes iront voir la pièce, surtout si on a soin de nous montrer une marquise amoureuse de lui. Quant à nous, s'il faut le confesser, nous avons connu un certain nombre d'officiers, charmants garçons qui revenaient de Chine ou d'ailleurs, et qui avaient reçu des balles un peu partout; nous n'en avons pas vu un seul qui ressemblât de près ou de loin à M. Paul de Castellan; pas un seul qui aurait eu l'héroïsme d'épouser Mme Chabanel. Ils lui eussent fort volontiers, dans un moment d'expansion, fait de grands sacrifices, mais il n'y en a pas un qui eût consenti à se laisser pourfendre par son mari. Ces choses-là n'arrivent qu'à des militaires de fantaisie, comme M. Paul de Castellan; et c'est fort heureux, car où en serait l'armée française, si tous nos officiers poussaient la chevalerie jusqu'à se faire tuer par les maris de leurs maîtresses?

S'ensuit-il qu'il ne faille jamais mettre de militaires, capitaines ou autres, dans les pièces de théâtre! Pas le moins du monde. Seulement il faut les faire parler et agir comme ils ont l'habitude d'agir et de parler. Et puis, il n'en faut pas abuser, il n'en faut pas mettre partout et toujours, comme on le fait aujourd'hui. Certes, le choix d'un état, pour un héros de théâtre, est une grosse question. Le public ne se doute pas de toutes les incertitudes, de toutes les hésitations par lesquelles passe un auteur chargé de choisir une profession pour son personnage. Un père n'éprouve point tant d'embarras pour son fils. Il attend, il suit sa vocation; mais un héros de comédie n'a pas de vocation, il faut lui en faire une, et il n'y a rien au monde de plus épineux. L'officier est assez com-

Digitized by Google

mode, il a au besoin un uniforme, il est décoré, il rompt, quand il le faut, la monotonie de l'habit noir. Vous rappelez-vous le commandant Guérin apparaissant au 5e acte, avec sa tunique toute neuve et sa croix de commandeur qui lui sautait au cou? M. Emile Augier met généralement un militaire dans chacune de ses pièces. Un autre avantage de l'officier, c'est de plaire aux dames; c'est un vaillant, c'est un héros par caractère et par état; l'auteur n'a presque rien à faire pour l'idéaliser. L'épée aura toujours du succès; mais on en a un peu abusé, le public s'en fatiguait, il a fallu demander aux professions libérales quelques recrues : alors sont venus l'avocat, le médecin, l'agriculteur, l'ingénieur surtout, qui a fait les délices de ces derniers temps. On n'entrait pas dans une pièce à moins de sortir de l'Ecole polytechnique. Quant à l'artiste, il a fait fureur; mais il est complétement usé. Reste l'homme du monde, l'homme qui ne fait rien, lequel est de tous le plus assuré de réussir.

Cette préoccupation de l'auteur, ce soin scrupuleux de donner à son héros un état bien qualifié, de le parquer dans une catégorie, est d'abord une fort grande gêne; c'est ensuite un reste d'ancienne barbarie ou au moins d'ancienne convention; c'est, pour tout dire, un préjugé, très respectable peut-être, mais assurément très ridicule dans notre époque démocratique. Comme s'il y avait encore aujourd'hui des professions libérales et des professions non libérales! Moi, je voudrais qu'un héros de comédie, après avoir montré du caractère, après avoir prouvé d'une façon ou d'une autre sa supériorité, pût dire sans faire rire personne : « Je suis passementier, rue Saint-Denis, ou marchand de vins en gros barrière de Clichy. » S'il est vraiment un héros, et s'il l'a prouvé, qu'il vende tout ce qu'il voudra, peu m'importe; je sais qu'il débite de l'héroïsme, cela me suffit, et je n'éprouve aucun besoin d'en faire un ingénieur, un médecin ou un soldat! Qu'on y prenne garde, cette petite observation a plus d'importance qu'elle n'en a l'air; il ne s'agit pas de savoir en ce moment si cette belle égalité, après laquelle soupirent toutes les nations modernes, est le dernier terme du progrès et le *summum bonum* du pèlerinage humain sur la terre; portée sur ce terrain, la question est prodigieusement délicate et ardue; ce qui est hors de discussion, c'est que cette égalité démocratique est passée non-seulement dans nos lois, mais dans nos mœurs, et que le niveau moral, autrement dit la valeur de l'âme, est à peu près la même, à l'heure qu'il est, dans toutes les classes de la société.

Il n'est pas nécessaire de savoir un peu plus de droit que les autres, comme un avocat, ou de mathématiques comme un ingénieur, ou de pathologie comme un médecin, pour que certaines impressions, certaines passions élevées vous deviennent abordables. Une honnête culture d'esprit et du cœur y suffit, laquelle a pénétré aujourd'hui, surtout à Paris, dans toutes les classes de la société. Renonçons donc une bonne fois aux professions dites libérales, ne parquons plus nos héros de théâtre dans telle ou telle carrière; ils deviennent faux et étriqués par cela même, ils ne ressemblent plus à la société dont ils font partie; immédiatement ils prennent un air exceptionnel et pour ainsi dire excentrique; enfin ce sont des personnages de convention, et c'est ce

Digitized by Google

qu'il faut éviter à tout prix, non point par amour de la démocratie, mais par amour de la vérité.

Les auteurs du *Roman d'une honnête femme* ont essayé de mêler un peu de gaieté à leur pièce, et ils y sont parvenus. Malheureusement leur gaieté n'est point comique, elle est bouffonne, et elle détonne sensiblement avec le reste de la pièce. Qu'importe, si l'on rit! Il importe beaucoup, et quoi que puissent penser certains radicaux de la confusion des genres, dans une comédie sentimentale, il ne faut point de burlesque : la différence est trop grande, le rapprochement trop impossible entre les deux. Il n'est pas dans la nature humaine de passer tout à coup des émotions les plus tristes à l'extrême rire ; il y a des nuances et des gradations dont il faut absolument tenir compte. Quand j'ai ri ainsi à gorge déployée, je suis mal disposé pour le sérieux que vous me demandez, et c'est là, pour le dire en passant, la condamnation du mélodrame. Il est bien vrai que dans la vie les extrêmes se touchent, qu'elle entremêle à nos plus grandes douleurs des spectacles bouffons ; mais il est bien vrai aussi que notre âme est absolument incapable de sauter sans transition des unes aux autres. Elle adoucit d'elle-même, par mille précautions, ces passages brusques, elle ne va jamais instantanément de la plus grande tristesse à la plus grande gaîté. Il y a toujours comme un prolongement, un écho de l'une sur l'autre. Si je suis douloureusement affecté, la plus énorme drôlerie jetée à la traverse de mon chagrin pourra amener un sourire sur mes lèvres, jamais elle ne réussira à faire du rire avec des larmes.

Voilà pourquoi de deux choses l'une, ou je serai médiocrement ému lorsque M. de Castellan fera le sacrifice de sa vie, ou je serai médiocrement égayé lorsque Chabanel, qui comptait sur l'intervention des gendarmes, sera forcé de se battre par un de ces témoins terribles auxquels votre honneur est plus sacré qu'à vous-même. Les deux émotions sont trop différentes pour que, rapprochées ainsi par les auteurs, je puisse les éprouver avec une égale intensité.

Peut-être y a-t-il quelque chose de subtil dans ces différentes remarques ; mais nous n'avons jamais pu nous expliquer autrement le froid glacial qui accueille ordinairement la gaieté la plus comique et la plus franche, lorsqu'elle succède trop instantanément aux émotions du drame. Il faut ménager ces surprises avec un art infini. Notons d'ailleurs que, dans la pièce dont il s'agit, la comédie est tout à fait épisodique et en dehors. Elle ne tient pas à l'action, elle y est pour ainsi dire ajoutée, juxtaposée, comme une salière sur la table, à l'usage de ceux qui aiment les régals relevés. Est-il enfin nécessaire de rappeler que le procédé du duelliste qui fait prévenir la gendarmerie a été très exploité au théâtre? On le retrouverait dans dix pièces, et il a donné naissance à cette fameuse plaisanterie qui s'appelle encore aujourd'hui le coup du commandeur ou la botte du gendarme. Il fait un effet superbe dans le *Voyage de M. Perrichon* et dans les *Diables roses*. Le témoin qui force les adversaires à se battre n'est pas non plus très nouveau. Nous l'avons vu sérieux dans *Nos Intimes*, bouffon dans la *Vie Parisienne*, c'est-à-dire sous les deux formes qu'il peut tour à tour revêtir.

Digitized by Google

N'insistons pas; le *Roman d'une honnête femme* n'a pas réussi, et le public a été beaucoup plus sévère pour lui que nous ne le sommes dans cette critique. Le public ne se demande pas si la pièce est d'un satirique vigoureux qui s'appelle Barrière, il se demande simplement si la pièce est bonne ou mauvaise, et quand il ne la trouve pas de son goût, il témoigne bruyamment son déplaisir. C'est son droit, et en l'exerçant il ne peut que rendre service à un auteur. Il est certain que, depuis plusieurs années déjà, M. Théodore Barrière nous laisse trop oublier qu'il a écrit dans son bon temps trois énergiques satires, les *Filles de Marbre*, les *Parisiens* et les *Faux Bons Hommes*. Voilà trois beaux, trois grands coups de fouet, et qui claquent encore. Mais quand on songe aux choses médiocres ou négligées que le même écrivain nous a données depuis, on craint qu'il n'ait à jamais dépensé toute sa force dans cette triple étrivière, et que tout ne soit fini pour lui. Il est jeune pourtant, et nerveux, et actif, et l'amertume de l'insuccès devrait encore ajouter à son ancienne verve. C'est à peine si, dans cette pièce maladroitement interceptée et témérairement vantée, *Malheur aux Vaincus*, on retrouvait çà et là quelque souvenir de la première vigueur. Les gaucheries, les précaucités, les banalités noyaient tout, et deux scènes seulement tranchaient encore sur la pénurie environnante. Mais dans le *Roman d'une honnête femme*, il n'y a presque plus rien. Ses amis ont tort s'ils cherchent à le soutenir en accusant l'aveuglement, et, peu s'en faut, l'ingratitude du public. Ils feraient mieux de l'exciter à la rescousse, et de lui persuader qu'il est temps, grandement temps pour lui de se relever, non pas en écrivant des homélies sur le cimetière de Méry-sur-Oise, mais en poussant quelques beaux cris de rage dans un de ces dialogues auxquels il donne ordinairement le nom de comédie.

A. CLAVEAU.

REVUE MUSICALE

Il serait injuste de ne pas signaler les efforts que fait la direction du Théâtre-Italien pour renouveler et améliorer son personnel. C'est une œuvre difficile aujourd'hui. L'art du chant est de ceux dont on peut dire qu'ils sont en pleine décadence. Ce n'est pas seulement en France que l'indigence se fait sentir; en Italie, pépinière autrefois de chanteurs et de cantatrices, le goût est faussé, vicié profondément; les cris ont remplacé le chant, et il semble que l'intensité du son soit partout prise pour l'art même. Bientôt on inventera un instrument qui indiquera mathématiquement le nombre de vibrations donné par les chanteurs, et sur cette base on établira la mesure de leur valeur et le chiffre de leurs appointements.

Digitized by Google

Certes on crie bien fort rue Le Peletier et même à la salle Ventadour, mais ce n'est pas comparable à ce que l'on entend dans les rues d'Italie. Je dis dans les rues, parce que les vociférations poussées dans l'intérieur des théâtres retentissent jusque dans les rues et sur les places publiques.

Notre Théâtre-Italien, grâces en soient rendues à Apollon, n'en est pas encore arrivé à ce haut point de perfection qu'il atteindra plus tard. On s'y donne encore la peine de chanter; mais on peut prévoir le jour où il n'y aura plus personne pour le faire. Ce n'est déjà plus en Italie qu'il opère ses recrutements; c'est en Allemagne, en France, voire en Amérique. L'an dernier, un soir, on vit tout à coup apparaître dans le rôle d'Amina, de la *Sonnambula*, une toute jeune personne, petite, mais bien prise, et d'un visage doux et agréable, qui convenait parfaitement au personnage sentimental qu'elle était soudainement appelée à représenter. C'était une jeune américaine, Mlle Harris. Elle eut du succès, mais on attendit vainement qu'elle prît une place régulière dans le personnel. Cette année, elle semble destinée à y occuper une situation importante, et les amateurs s'en félicitent. Elle a paru dans *Marta*, puis dans le joli rôle de page du *Ballo in maschera*; sans avoir rien de commun avec le fusil Chassepot, elle y a fait merveille. Sa voix est fraîche, d'un timbre fort agréable et fort caressant; sa méthode est bonne; elle chante déjà bien, elle chantera mieux, et en attendant elle sait plaire par son naturel et sa franche gentilezza. Elle n'a pas l'adorable voix de Mlle Adelina Patti, mais elle est meilleure musicienne et ne sera déplacée dans aucun des rôles langoureux ou légers du bon répertoire.

Le même théâtre nous a donné une très brillante reprise de *Don Desiderio* avec la Patti. La partition du prince Poniatowski méritait cet honneur. C'est un des meilleurs opéras-bouffes de ces derniers temps, conçu suivant les bonnes traditions, aujourd'hui fort en danger de s'effacer devant un autre genre, qui n'a pour lui ni la distinction, ni parfois même la bonne humeur. Nous ne savons plus faire que de la musique prétentieuse ou de la musique grotesque.

C'est par une musique fortement imprégnée de prétentions que se distingue le dernier opéra joué au Théâtre-Lyrique, les *Bluets*. On veut que la jolie ballade de Victor Hugo, les *Bluets*, en ait inspiré le sujet; c'est possible, mais il serait difficile de s'en douter si l'on n'était averti. La musique est bien plus aisée à reconnaître; on l'a déjà entendue souvent, depuis *Guillaume Tell* jusqu'à *Faust*, depuis le Grand-Opéra jusqu'aux Fantaisies-Parisiennes. L'imagination, l'esprit d'invention devient aussi rare que les bons chanteurs, et il est à craindre que l'auteur des *Bluets*, M. Jules Cohen, n'en ait pas encore retrouvé le secret.

L'Opéra vient aussi de donner une partition nouvelle, un acte qui ne manque ni de poésie dans le sujet, ni de charme dans la musique. Gœthe a prêté l'un, M. Duprato a fourni l'autre. Du petit poème de Gœthe, M. du Locle a tiré bon parti. Daphné, attendant son fiancé, est morte surprise par les flots. Chloris, sa sœur, aime le beau pêcheur Lysis, qui, trompé par la ressemblance, va s'unir à Chloris. Mais, pendant son sommeil, Lysis est visité par l'ombre de Daphné, qui lui révèle l'erreur dont il est

Digitized by Google

victime et lui fait engager sa foi qu'il se vouera à la mort plutôt que de lui être infidèle. Le lendemain, quand Chloris avoue au jeune homme la vérité, celui-ci appelle la mort en marchant à l'autel, et il tombe foudroyé.

Placez cette fable touchante dans un cadre antique, donnez-lui les perspectives de la mer de Grèce, et pour titre la *Fiancée de Corinthe*, et vous aurez tout ce qu'il faut pour éveiller dans l'âme d'un artiste la flamme de la poésie et de l'imagination. On ne peut dire justement que l'âme de M. Duprato soit demeurée sourde à cet appel. Sa partition est empreinte d'un caractère mélancolique et passionné ; une grâce antique et par conséquent sévère la distingue de la plupart des ouvrages qu'on nous offre habituellement.

L'auteur a manifestement voulu donner à ses mélodies et à ses chants les allures de la mélopée, ce qui doit naturellement déplaire aux amateurs de petite musique. Mais le sujet, suivant nous, lui en donnait le droit, et à tout prendre il est mieux de s'inspirer de Gluck que d'Offenbach. Chaque chose à son temps et en son lieu ; on peut aimer la *Fiancée de Corinthe* sans faire tort à la *Grande-Duchesse de Gerolstein*. Nous serions désolé qu'on crût qu'en louant beaucoup l'œuvre distinguée de M. Duprato, nous voulions porter atteinte à la couronne d'une princesse aussi respectable.

Le double rôle de Chloris et de Daphné est rempli avec talent par Mlle Mauduit, et le pêcheur Lysis a emprunté les traits d'une très belle personne, Mlle Bloch, dont la voix de contralto ne manque ni d'ampleur ni de style. Il y a un an, je pense, que ces deux jeunes personnes ont fait leurs débuts à l'Opéra au sortir du Conservatoire. Leurs progrès ont été sensibles ; sans être encore de parfaites cantatrices, elles nous assurent déjà contre les trop certaines défaillances des premiers sujets.

L'Opéra a repris un de ses meilleurs ballets, le *Corsaire*, dont la musique, écrite par A. Adam, est charmante. Mlle Fioretti y fait beaucoup applaudir sa grâce et sa légèreté. Enfin, le même théâtre a eu un heureux début, celui d'un jeune ténor, M. Colin, qui a du charme et de la voix, *rara avis*. Puisse-t-il conserver l'un et l'autre !

Pour clore enfin cette rapide énumération, nous dirons que M. Pasdeloup a inauguré déjà ses concerts populaires, et il a fait entendre pour commencer l'ouverture de *Rienzi* de Richard Wagner, qu'on n'avait jamais exécutée à Paris. Quelque opinion que l'on ait sur la musique de M. Wagner, il n'en est pas moins désirable que tout son œuvre passe successivement devant le public parisien. M. Wagner peut être considéré comme un chef d'école ; à ce titre, il est déjà utile qu'on le connaisse. *Rienzi* est d'ailleurs celui de ses ouvrages qui nous paraît de nature à obtenir chez nous le plus de succès. L'Opéra qui a échoué dans le *Tannhauser* ferait peut-être sagement d'offrir *Rienzi* à ses habitués.

MAX BERTHAUD.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 novembre 1867.

La journée du 3 novembre a été une fatale journée; elle a montré au monde le spectacle le plus affligeant et préparé les voies au triomphe de l'ultramontanisme. Ce jour-là, le corps des volontaires garibaldiens s'éloignait de Rome qu'il avait vue de si près sans y pouvoir pénétrer, opérant un mouvement de retraite vers la frontière italienne; il allait montrer une déférence résignée aux conseils qui lui étaient envoyés de Florence, lorsque des soldats pontificaux et des soldats français, bien ravitaillés, frais et dispos, tombent sur les bandes découragées et en font un vrai carnage. L'action engagée sur la colline de Mentana, devant les sites les plus renommés de la vieille Sabine, en présence des ruines sacrées, se prolongea jusque sur les pentes de Monte-Rotondo, dans les massifs d'oliviers. C'est là, en vue de Rome, qui lui apparaissait au bout de l'horizon comme un rêve prêt à s'évanouir, que Garibaldi s'était fortifié; c'est là qu'il fut écrasé. La résistance des volontaires fut longue et héroïque; elle aurait suffi pour mettre hors de combat les troupes du Saint-Père; mais elle devait céder devant le renfort que le général de Failly avait envoyé sur le lieu du combat. Il y eut, vers la fin de la journée, un moment terrible, celui où l'on entendit tout à coup un bruit étrange, continu, sinistre, le bruit du fusil Chassepot qui faisait son entrée dans le monde entre les mains des combattants de l'armée française. Les terribles succès de cette nouvelle arme ont été très exactement définis par le général de Failly sous une forme laconique et enjouée. Vaincu, Garibaldi, avec ses deux fils, s'est rendu à Passo-Correse, où était l'armée italienne, comme à son refuge naturel. Là, le drame se complique et tourne aux larmes. Des officiers de l'armée italienne s'emparent des fugitifs, les désarment et les

Digitized by Google

expédient sur Terni. Leurs protestations ne sont point écoutées, les plus ardents appels au patriotisme ne semblent plus remuer une seule fibre dans le cœur de ces mêmes soldats italiens, qui, peu de temps auparavant, étaient si tolérants pour laisser passer les armes et les hommes que la défaite venait de disperser.

A Figline, le train spécial qui portait Garibaldi et sa fortune s'arrête. Des carabiniers se présentent et déclarent au général qu'il est prisonnier; lui, proteste, et ne veut céder qu'à la force. On le saisit; quatre gendarmes bien choisis l'emportent sur leurs bras, le mettent en voiture, et vont le déposer, sous bonne garde, au fort Varignano. C'est ainsi que la légalité triomphait et reprenait tardivement le dessus sur le patriotisme indiscipliné. Un long frémissement parcourut bientôt l'Italie. Non-seulement les troupes italiennes avaient assisté l'arme au bras à la déroute de Mentana, laissant l'armée pontificale et les Français obtenir un facile triomphe, non-seulement elles avaient vu de sang-froid le fusil Chassepot opérer sur des Italiens ses premiers ravages, mais encore elles s'emparaient du vaincu, le désarmaient, l'emprisonnaient. Les peuples de la Péninsule restèrent confondus devant un subit revirement de politique qui blessait les sentiments de la nation et paraissait atteindre l'honneur de l'armée. Que faisait donc cette armée sur le territoire pontifical? pourquoi y était-elle venue occuper Frosinone, Civita-Castellana? C'était donc pour prêter main-forte aux zouaves pontificaux et à leurs alliés, les Français, que l'ordre de passer la frontière avait été donné avec tant de jactance, par le ministère Menabrea, aux troupes italiennes? Mais alors, c'est une trahison et une honte! — Ainsi raisonnaient presque tous les Italiens ralliés à l'entreprise garibaldienne depuis que notre nouvelle intervention avait jeté le défi à leur patriotisme. Telle est la situation nouvelle et grave que la journée de Mentana, avec ses incidents et ses complicités, a créée à l'Italie, à la France et à la papauté.

Nous avons ici tout notre sang-froid pour juger les événements et pour en calculer les conséquences. Il ne faut pas de grands efforts d'esprit pour comprendre à quelle dure nécessité le gouvernement italien a obéi, et sous quelle main puissante il a dû se courber. Tout le monde sait d'ailleurs quel mécontentement profond l'ordre donné aux troupes italiennes de franchir le territoire pontifical avait soulevé à Paris; des pièces diplomatiques, qui sont encore dans toutes les mémoires, ont porté au cabinet de Florence l'expression d'un blâme énergique, et Dieu sait quelles menaces le cabinet des Tuileries adressait au gouvernement italien dans les communications secrètes qui n'ont point été portées à la connaissance du public! Le roi Victor-Emmanuel, qui prévoyait l'orage, avait envoyé en France successivement le marquis Pepoli et le général Lamarmora, pour le conjurer. Ce dernier arrivait à Paris et se présentait à Saint-Cloud le lendemain du jour où l'empereur Napoléon venait d'apprendre la détermination hardie, presque provoquante, prise par son allié. On fut un moment à deux doigts d'une rupture complète, et les journaux du gouvernement, qui n'ont pas l'habitude de céder à des élans personnels, jetaient l'effroi dans le public en parlant d'une déclaration de guerre. Pendant vingt-quatre heures toute

Digitized by Google

notre œuvre de Magenta et de Solferino, cette alliance de l'Italie que nous avions préparée avec tant de soins et payée si cher, sans parler des principes et des droits dont nous avions favorisé le triomphe furent, en péril. Pour la France, la position était douloureuse ; pour l'Italie, elle était redoutable. Le roi Victor-Emmanuel était acculé dans une impasse ; il fallait opter entre le danger d'entrer en guerre avec la France et le danger d'armer contre lui la révolution italienne. Le coup de main de Mentana le surprit au milieu de ses angoisses, et le fit pencher vers l'abîme où la politique française cherchait à l'entraîner ; il prit le parti de céder à la France, et de braver les mécontentements de l'Italie.

A peine avait-il donné à l'étrange politique du cabinet des Tuileries le gage qu'on lui avait demandé le couteau sur la gorge, que tout ici s'apaisa. Le télégraphe apporta au palais Pitti des paroles d'éloge et de sinistres encouragements ; les organes du cabinet impérial, du ministère d'Etat et du ministère de l'intérieur, divisés la veille et se poursuivant de plaisants démentis, se trouvèrent d'accord pour féliciter le roi d'Italie des triomphes qu'il venait d'obtenir sur la révolution : « C'est agir en roi, » écrivait l'un d'eux. Les gazettes ultramontaines ne retenaient point les cris de joie et, jetant à Garibaldi vaincu des poignées d'injures, elles croyaient le moment venu de demander que l'Italie fût de nouveau mise en lambeaux et distribuée à ses anciens dominateurs. Dans ce désordre tumultueux on entendait la voix grave et solennelle de la France s'affliger de pareils succès, et la liberté se voilait la face devant un triomphe politique et militaire qui blessait les sentiments du pays sans flatter suffisamment sa vanité. Ce qui restait inexpliqué surtout, c'était la présence de notre drapeau français dans ce combat de Mentana. Les premiers télégrammes officiels laissèrent croire que nous n'avions pris aucune part à la défaite des garibaldiens, comme si on avait eu d'abord la pensée d'abandonner à l'armée pontificale la responsabilité et la gloire peu enviable de cette journée. Plus tard, le *Moniteur* fit des aveux complets et nous cita même les régiments et les chefs qui avaient partagé les lauriers des soldats du pape. C'était sans doute une grande avance pour nous d'avoir pu compléter à Mentana, sur des cibles vivantes, les expériences du parc de Vincennes ; mais ce résultat, si précieux qu'il fût aux yeux des hommes spéciaux, ne semblait pas suffisamment glorieux, et l'on penchait à croire que c'était mal inaugurer cet engin de destruction, que de l'employer contre des ennemis inférieurs à nos troupes sous tant de rapports, et qui n'avaient à nous opposer que les armes les plus grossières et les plus primitives. Et puis, les armes françaises, même les plus nouvelles, sont détournées de leur destination lorsqu'on les emploie contre de braves gens qui se préparent à la retraite, qui ne font plus courir aucun danger au chef de l'Eglise, et ne demandent, après tout, que l'indépendance de leur pays et le triomphe d'une cause au succès de laquelle nous travaillons nous-mêmes depuis dix ans avec une infatigable ardeur. Il y a peu de Français qui n'aient été d'avis que de pareilles luttes étaient de la compétence exclusive de l'armée pontificale, et ne nous regardaient à aucun titre. Voilà l'impression qui est restée de ce beau fait d'armes.

Digitized by Google

Pendant que l'opinion publique, en France, jugeait les événements avec cette juste sévérité, en Italie la situation se compliquait et l'antagonisme le plus violent s'élevait entre le gouvernement et l'esprit patriotique des Italiens. Victor-Emmanuel ne tarda pas à se convaincre qu'il n'avait point vaincu les révolutions aussi complétement que voulaient bien le dire les organes du gouvernement impérial. S'il échappait au danger d'une guerre avec la France, il n'échappait point à une de ces disgrâces auxquelles l'Italie n'avait point habitué la maison de Savoie. Enfermé dans le palais Pitti, qui présente du côté de la ville l'aspect sombre d'une forteresse, et qui ne montre une physionomie confiante que du côté de la campagne sur laquelle s'étendent ses jardins, le roi d'Italie entend gronder l'émeute, et, pour la première fois, ne se trouve plus assez protégé par l'amour de son peuple. Florence courbe silencieusement la tête; mais Milan, mais Naples, mais Turin, — Turin la ville monarchique et fidèle, — font entendre des cris séditieux. L'autorité royale est affaiblie du nord au sud de l'Italie, et il se prépare sur le terrain légal une lutte d'où la monarchie peut-être sortira vivante, quoique un peu atteinte, mais qui ne laissera certainement pas debout une politique dont les Italiens se trouvent humiliés et dont l'armée elle-même n'est pas fière d'avoir été l'instrument. A moins de se retrancher dans la dictature et de porter atteinte à la constitution du pays, après avoir froissé son orgueil, le gouvernement italien ne peut pas faire moins que de convoquer le Parlement et de lui soumettre sa conduite.

C'est là que l'attend l'opposition et que lui donnent rendez-vous aussi ceux de ses amis qui pensent pouvoir tout réparer avec les seules armes de la parole et du vote. Cette opposition, disons-le, est la seule que puisse craindre le roi d'Italie; dans un pays de liberté, il ne doit jamais être nécessaire d'en employer d'autre. Elle serait assez redoutable et justifierait bien toutes les craintes qui agitent les amis de la maison de Savoie, si les représentants du pays étaient appelés à se prononcer immédiatement sur les faits accomplis. Le débat parlementaire éclaterait avec une violence dangereuse et dépasserait peut-être le but que doit lui assigner un sage patriotisme dans un moment où l'exaltation de quelques députés ne parle de rien moins que de mettre le ministère en accusation. Il ne faut point oublier que, dans le Parlement italien, tel qu'il est composé aujourd'hui, la majorité d'où est sorti le ministère Rattazzi n'est point acquise à une politique de réaction, et que, sous l'influence de la crise actuelle, les tendances de la Chambre s'accentueront de plus en plus dans le sens de la gauche. S'il échappe au péril d'une mise en accusation, le ministère Menabrea n'échappera pas au blâme énergique que doivent forcément lui attirer, de la part d'une majorité libérale et peu sympathique à notre système politique, l'inaction de l'armée devant la défaite de Garibaldi, l'arrestation de ce dernier et le rappel des troupes sur l'intimation du gouvernement impérial.

La politique, dont le triomphe paraît devoir sortir de la lutte parlementaire, sera plutôt la politique qui a succombé que celle qui a prévalu dans les conseils de la couronne, et le roi va se trouver dans la nécessité

Digitized by Google

de reprendre l'offensive vis-à-vis de la France ou de dissoudre le Parlement. Cette dernière ressource même serait fort aléatoire, et, de l'avis des hommes sérieux qui connaissent l'état des esprits en Italie, elle présenterait plus d'un danger. Il est très heureux pour la maison de Savoie de pouvoir trouver un moyen honorable de sortir de cette cruelle situation dans le jeu régulier des institutions parlementaires. L'irresponsabilité royale assurée par le statut, peut, à la rigueur, permettre à la couronne de modifier sa politique sans préjudice pour sa dignité, et il suffira à Victor-Emmanuel, s'il veut rentrer dans le courant de l'opinion publique d'où la pression étrangère l'a fait s'écarter, de reprendre les ministres qui, ne voulant point fléchir devant les menaces de la France, proposaient de devancer notre armée à Rome. Il n'y a de gouvernement possible en Italie qu'avec les hommes qui ont su rester dans le mouvement national ; eux seuls ont assez d'influence et d'autorité pour sauver l'ordre et la monarchie.

Cette solution, cependant, n'en serait pas une si le gouvernement français lui-même s'obstinait à vouloir imposer aux Italiens le respect d'un traité qui vient de subir de très rudes atteintes et qui n'est plus intact depuis que le général Dumont, autorisé par le ministre de la guerre, est venu haranguer à Rome les soldats de la légion d'Antibes. L'empereur des Français doit s'apercevoir dans quels dangereux défilés sa politique le conduit et dans quelles singulières contradictions elle tombe. Sous prétexte d'aller combattre la révolution à Rome, il devient l'auxiliaire de la révolution à Florence et relève le prestige de Mazzini qui commençait à décliner. Ce serait pour l'histoire de ce temps-ci un étrange spectacle à montrer que celui de Napoléon III collaborant avec Mazzini pour dépopulariser la maison de Savoie, et nous ne croyons pas que les principes conservateurs au nom desquels on a cru devoir traiter avec hauteur le seul pouvoir régulier et populaire qui existe dans la péninsule, trouvent leur compte dans la faveur inespérée que rencontrent, en Italie, depuis quelques jours, les idées républicaines. Ces considérations sans doute frapperont les esprits des hommes d'Etat français ; l'on ne tardera pas à comprendre qu'il faut se hâter de rendre son prestige à la monarchie italienne et la fortifier autrement que par les compromettantes approbations du *Moniteur* et la promesse vague d'un prochain rappel de nos troupes. La nécessité de notre seconde intervention est une nécessité funeste qui prendrait les proportions d'un danger public si les ambitions qu'elle a encouragées recevaient une complète satisfaction.

Rêver de détruire et de morceler de nouveau l'Italie pour complaire à des influences caduques, ce serait, de la part de l'empire, la plus dangereuse folie et l'acte le plus impopulaire du règne. Une semblable combinaison ne peut avoir l'approbation des hommes véritablement dévoués au régime actuel ; nous croirions plutôt qu'elle est née dans l'esprit de ceux qui fondent quelque espérance sur sa chute. Il n'est que trop évident que l'attitude prise à l'égard de l'Italie n'a rien de populaire en France, et les procès que l'on intentera aux journaux qui ont eu le courage de dire, sur ce sujet délicat, ce que tout le monde pense, ne

Digitized by Google

changeront point la réalité des choses. Que l'Empereur se souvienne des ovations qu'il reçut en 1859, dans le quartier le plus populaire de Paris, lorsqu'il partit pour aller rendre l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique, et qu'il compare cet enthousiasme à la froide attitude que la classe ouvrière observe aujourd'hui en présence de la nouvelle politique; c'est à peine si on ose faire des vœux pour le triomphe de nos soldats, et notre chauvinisme est bien loin de tirer vanité de la facile victoire récemment obtenue en compagnie des troupes pontificales. Il y a, dans ces signes manifestes de l'opinion publique, un avertissement qu'il serait imprudent de négliger et qu'il serait criminel de dérober à l'attention du chef de l'Etat.

De quelque côté qu'on envisage la question, on est poussé à lui donner une solution conforme aux principes libéraux qui servent de base au gouvernement impérial et qui ont la préférence marquée de la nation française. C'est en vain que l'on essaiera de nous convaincre que l'existence de la papauté temporelle est nécessaire au milieu d'Etats monarchiques, et que sa disparition devrait hâter la chute de toutes les couronnes et l'avénement d'une république universelle. Il n'y a rien de vrai dans cette singulière argumentation, qui pourtant, présentée avec talent, par un des rédacteurs du *Journal de Paris*, a pu un moment frapper quelques esprits. Si la papauté temporelle, telle qu'elle existe aujourd'hui, était le type des gouvernements monarchiques, et si les souverains qui s'écartent de la bonne voie pouvaient y être ramenés en prenant exemple sur la cour de Rome, nous serions les premiers à reconnaître qu'il faut défendre à tout prix l'intégrité du domaine pontifical. Mais c'est le contraire qui arrive : plus un gouvernement se rapproche, par ses procédés et par ses tendances, du gouvernement romain, plus il s'éloigne des principes aujourd'hui prépondérants chez tous les peuples, plus il compromet son existence et donne prise aux tentatives révolutionnaires. On peut donc invoquer, contre l'existence du pouvoir temporel, non-seulement les intérêts de la liberté, mais les intérêts conservateurs eux-mêmes que les principes du *syllabus* mettent constamment en péril. Que signifie d'ailleurs cette doctrine nouvelle et puérile qui tend à nous laisser croire que l'existence d'une autorité respectée dans un coin de l'Europe peut être d'une influence quelconque dans d'autres Etats? N'avons-nous pas, sans l'aller chercher à Rome, l'exemple de pays libres que nous n'imitons pas, l'exemple de pays tranquilles que nous n'imitons pas? Les souverains ne doivent pas vraiment se trouver beaucoup plus tranquilles, ni les peuples beaucoup moins protégés dans leurs droits, parce que Pie IX continuera de régner à Rome. En admettant qu'elle ne fût pas l'ennemie née des idées nouvelles, la papauté d'ailleurs manquerait d'autorité pour les faire respecter par les gouvernements qui les méconnaissent. Qu'a-t-elle pu pour la Pologne? que peut-elle pour l'Irlande? Et pour nos jeunes écrivains libéraux qui la défendent, pourrait-elle seulement, si elle ne trouvait pas coupables les tendances qu'ils accusent, leur procurer la moindre des libertés qu'ils convoitent? Ils disent qu'à Rome le principe monarchique trouve une efficace protection ; qu'ils demandent au gouvernement français, qui est un gouvernement très monarchique cependant, de quelle ma-

Digitized by Google

nière l'entourage du Saint-Siége l'a défendu. Si on a conspiré quelque part contre lui avec acharnement, c'est dans ce nouveau Coblentz, où toutes les oppositions dynastiques et autres aiment à se donner rendez-vous. Ce n'est plus de nos jours qu'il faut avoir et propager de pareilles idées sur la mission du pouvoir temporel ; le rôle bienfaisant que les illusions de notre honorable confrère lui attribuent, la papauté l'a rempli à une autre époque déjà très éloignée de nous. Elle marchait alors en avant de la civilisation ; aujourd'hui, elle marche en arrière, et, pour cette raison, ne peut plus être soutenue par les écrivains libéraux qui se piquent d'un peu de logique.

Nous acceptons plus volontiers la thèse de cet éminent esprit qui adressait naguère à un journal français des considérations si justes et d'une politique si saine sur le danger que courait la France en se vouant à la défense du pouvoir temporel, et en suivant la voie réactionnaire dans laquelle la dernière intervention menace de nous entraîner. Nos principes de 89 nous ont fait, en Europe, un rang et une position d'où nous sommes menacés de déchoir. A côté de nous, une nation s'élève et se fortifie à nos dépens. On ne paraît se préoccuper en France que de la prépondérance militaire que la Prusse semble acquérir, et l'on ne prend pas garde que c'est surtout par son influence morale qu'elle menace notre suprématie. La Prusse, qui a commencé par rallier autour d'elle le libéralisme allemand, ne tardera pas à être le centre du libéralisme européen, pour peu que nous continuions à négliger le culte du progrès et à favoriser tout ce qui lui est contraire. La Prusse protestante proclame et observe la liberté de conscience ; la Prusse constitutionnelle proclame et observe la liberté de la parole et de la plume. La philosophie moderne trouve, de l'autre côté du Rhin, des adeptes passionnés et des encouragements qu'elle n'a plus chez nous. La direction du mouvement intellectuel peut, d'un moment à l'autre, nous échapper, et ce n'est pas avec des canons rayés ou des fusils Chassepot que nous pourrons éviter ce malheur. Il est temps que des voix autorisées s'élèvent pour signaler ce péril certain où nous allons tête baissée et vers lequel nous pousse une politique imprévoyante. Nous aurons descendu le dernier échelon de cette décadence le jour où, ralliés à l'esprit rétrograde de Rome, liés à l'Autriche par d'imprudents contrats, nous aurons déserté tous les principes libéraux et renié tout notre passé.

Il suffirait au gouvernement impérial de se rattacher à ses origines pour trouver la force de relever la nation française et de la maintenir à son rang. Il doit savoir, par une expérience de quinze ans, ce qu'il peut attendre de l'esprit de réaction et quelle force peuvent lui donner les concessions faites au clergé. Il ne lui en fera jamais assez pour le satisfaire ; il se trompe s'il pense qu'il sera quitte avec Rome, parce qu'il aura fait respecter par Garibaldi et par les hommes de Florence la convention de septembre. Après cet effort, on lui en demandera un second, et puis un troisième, et d'autres encore qu'il ne pourra pas accomplir, et la faveur des catholiques l'abandonnera ; l'heure des colères et des sourdes conspirations viendra, et l'Empire se trouvera seul en présence du clergé menaçant et

Digitized by Google

de la nation mécontente. En cherchant son appui du côté des idées de progrès, le gouvernement impérial sera plus facilement au bout de ses peines. Les libéraux, par nature, sont moins exigeants que les ultramontains; ils savent se contenter de légers à-compte. On les a, du reste, habitués à attendre. Ils ne s'impatientent et ne se montrent dangereux que le jour où le pouvoir lui-même, prenant à leur égard une attitude agressive, leur donne l'exemple de la violence. Il ne faudrait pas trop souvent renouveler des scènes de la nature de celles qui se sont produites récemment dans un cimetière de Paris, pour faire naître dans les masses ce dangereux esprit d'indiscipline et de rébellion qui a le double inconvénient de semer l'inquiétude dans le pays et d'imposer à l'autorité le devoir d'une surveillance continuelle et importune. Si on y regarde de sang-froid, on ne peut approuver la conduite des agents de l'autorité dispersant le rassemblement silencieux qui se fait autour d'une tombe avec la rigueur qu'ils auraient mise à déblayer la voie publique d'une troupe de tapageurs. Quel que soit le sentiment qui puisse naître dans un pareil lieu, il nous semble que la police doit le respecter, alors même qu'il ne serait pas tout à fait conforme aux idées du pouvoir. Nous ne voulons pas examiner ici la question de légalité qui a été très courageusement abordée dans quelques journaux, et qui nous paraît devoir se résoudre en faveur des prévenus; il nous suffit, pour ne point approuver l'acte de l'autorité, de nous placer sur le terrain des convenances et du respect que l'on doit, à certains jours de l'année, aux morts illustres que recouvre la terre de nos cimetières. Etait-ce donc un si grand crime d'aller, pendant que notre politique mettait l'indépendance de l'Italie en péril, déposer un hommage pieux et muet sur la tombe de Manin? Et si, au retour de ce pèlerinage, des hommes de cœur trouvent sur leur chemin la tombe d'un illustre citoyen et d'un glorieux patriote, si leur regard est attiré vers sa froide statue de bronze couchée au milieu des attributs de sa force, faut-il donc qu'ils passent indifférents par égard pour la circulation? Ce n'est point là, nous le savons, ce qui sera jugé par le tribunal correctionnel; mais c'est là pourtant le vrai délit, si délit il y a, et c'est là-dessus que l'opinion publique a déjà rendu son arrêt de non-lieu. Nous nous demandons pourquoi tous les gouvernements, à un moment donné, glissent sur la même pente; pourquoi, connaissant ce qui a dépopularisé leurs devanciers, ils ne mettent pas plus de soin à éviter ces piéges tendus sous leurs pas, et pourquoi ils cherchent le bruit quand ils auraient tant d'intérêt à observer le silence?

Malgré certains incidents de mauvais présage, l'espoir ne nous abandonne pas de voir bientôt le gouvernement impérial, dont la politique trop discrète ne peut être encore l'objet d'un jugement définitif, arracher tous ses voiles et se montrer à la France et à l'Europe tel qu'il est, tel qu'il doit être. L'occasion la plus favorable à ces utiles révélations est celle que fournit chaque année, au chef de l'Etat, l'ouverture des Chambres. Elle va se présenter dans trois jours, et l'opinion publique serait bien déçue si l'Empereur, dans le discours qu'il prépare, ne lui apportait point non-seulement l'explication des mesures qu'il a cru devoir prendre

Digitized by Google

sans l'assentiment du Corps législatif, des dépenses extraordinaires et imprévues dont il a grevé le budget, mais encore la définition précise du but où il tend et des intérêts qu'il entend servir par de si grands sacrifices. Nous attendons que la politique impériale soit ramenée à sa véritable signification. Elle sera discutée et jugée sur les déclarations du discours du trône. Jamais, on peut le dire, les questions extérieures et les questions intérieures n'excitèrent plus d'intérêt et plus d'anxiété ; c'est de notre dignité, de notre sécurité, de nos principes qu'il s'agit, et le moment serait mal choisi d'éluder ces graves sujets de nos préoccupations par des tournures équivoques. L'Empereur Napoléon sait exprimer sa pensée ; il a le style affirmatif et n'a point la pratique de ce laconisme officiel qui caractérise trop souvent les harangues des autres souverains. Si sa phrase manquait de clarté devant les grands corps de l'Etat, on serait autorisé à croire que sa politique elle-même n'est pas fort claire et marche en tâtonnant à travers des difficultés que, sans le vouloir, elle fait naître. Ainsi la France désire savoir ce que le gouvernement impérial entend substituer à la convention de septembre, qui n'existe plus ; quelle solution elle prépare à la question romaine, et comment elle entend régler le sort de la papauté, à la destinée de laquelle elle vient encore une fois d'engager sa responsabilité. Il ne nous semblerait point suffisant d'apprendre que l'on va convoquer un congrès de toutes les puissances et s'en rapporter à leur décision. Outre qu'il n'est point démontré que toutes les puissances veuillent répondre à cette invitation ni même qu'on puisse réunir une apparence de congrès, il importe de savoir avec quels projets la France va se présenter à l'Europe et de quels droits elle se promet de prendre la défense. Le pays, qui a été si divisé sur le fait même de l'intervention, attend ces explications pour la frapper d'un jugement irrévocable.

Le gouvernement doit penser aussi qu'il vient de fournir, dans l'intervalle de la session, de puissants arguments aux adversaires du pouvoir personnel et qu'on va s'appuyer sur les faits récents pour réclamer avec des instances plus vives ce que l'Empereur lui-même promettait au mois de janvier dernier, c'est-à-dire une participation plus effective de la nation au gouvernement du pays. Si des fautes ont été commises, elles seront évidemment attribuées à un défaut de contrôle, et nous ne voyons pas à l'aide de quels moyens dilatoires les ministres qui vont être chargés de parler au nom du gouvernement pourraient apporter de nouvelles restrictions au programme du 19 janvier. L'état provisoire dans lequel restent les divers projets de loi qui sont à l'étude a été sujet à de graves inconvénients ; il peut avoir contribué à faire ressortir avec plus de force la nécessité des réformes promises, mais il a placé le pouvoir dans une position fausse et le pays dans un malaise qui pourrait, en se prolongeant, prendre les funestes apparences de l'anarchie. Il faut donc en finir ; il faut surtout que l'Empire se mette d'accord avec lui-même, et puisqu'il a des déterminations à prendre qui intéressent à la fois ses relations avec l'Europe et ses relations avec le pays, il devra profiter d'une circonstance aussi favorable pour remettre plus d'ordre dans ses principes et plus de logique dans ses actes. Il est décidé que le gouvernement va se

Digitized by Google

présenter devant les Chambres avec quelques hommes nouveaux, si tant est que l'on puisse donner ce nom à des personnages qui ont déjà figuré, à des titres divers, dans les hautes fonctions politiques. Quoi qu'il en soit, nous voyons encore, dans ces changements opportuns, une facilité plus grande pour rompre avec le passé dans ce qu'il peut avoir eu de défectueux ou d'impopulaire. Puisque, par exemple, M. Magne arrive aux finances, il pourra introduire dans cette branche importante de l'administration une économie plus sévère. Puisque M. Pinard est appelé à recueillir la succession de M. de la Valette, il pourra, sans être gêné par ses antécédents judiciaires, accepter une nouvelle législation sur la presse et sur le droit de réunion, et se servir de cette facilité de parole qu'on lui a reconnue, pour soutenir, devant les Chambres, des doctrines qui ne seront pas un démenti à ses précédents discours. Jusqu'à présent, il faut le dire, le public ne s'est intéressé que fort médiocrement aux déplacements qui se sont opérés dans le haut personnel du gouvernement; sachant le rôle secondaire que la Constitution assigne aux ministres et le peu d'influence qu'ils peuvent légalement exercer dans les conseils de la couronne, il a vu d'un œil distrait celui-ci s'en aller, celui-là revenir. Depuis que l'Empereur semble vouloir se départir un peu de ses habitudes solitaires et donner à ses ministres, en leur déliant la langue, une sorte de responsabilité morale, on regarde de plus près aux hommes qu'il choisit et on cherche dans leur vie des garanties politiques dont jusque-là on avait fort bien pu se passer. Tout le monde connaît les antécédents de M. Magne en matière de finances; il a eu soin lui-même de les mettre en lumière non-seulement dans ses actes, mais encore dans une récente polémique avec son successeur immédiat, polémique dont le souvenir est resté dans l'esprit des hommes sérieux. Quant à M. Pinard, inconnu jusqu'à présent comme homme politique, il ne peut être jugé que par ses réquisitoires et ses discours. C'est là que l'on peut apprendre si l'ancien procureur général de Douai a toujours professé des doctrines capables de lui gagner la confiance et les sympathies des hommes de progrès.

On ne parle pas ou du moins on parle peu de donner un successeur à M. le marquis de Moustier, dont le poste, vu la situation délicate du gouvernement français avec les Etats voisins, est un des plus importants. Comme ministre des affaires étrangères, le marquis de Moustier a eu sa part dans la politique à laquelle nous devons la seconde intervention à Rome; il a signé une circulaire peu aimable pour l'Italie, et ses notes aigres-douces, échangées avec le cabinet de Florence, portent la marque d'un esprit peu favorable à de nouveaux développements de l'unité italienne. Il est vrai qu'on l'a vu en fort bonnes relations avec le comte de Beust et très en faveur auprès de l'empereur d'Autriche, qui lui a laissé en nous quittant, un témoignage flatteur de son estime. Si ces titres n'assignent point à M. le marquis de Moustier une place toute spéciale parmi les représentants de notre politique étrangère, ils font supposer du moins qu'il prêterait difficilement son concours à une politique trop radicale en Italie, et qu'il ne serait point opposé à la conclusion d'une alliance avec

Digitized by Google

l'Autriche. Ces présomptions ne tendent guère à le mettre dans le courant d'idées qui est appelé à prévaloir si le gouvernement tient à condescendre aux vœux du pays. Ce qui va rendre embarrassante surtout la position du ministre actuel des affaires étrangères, c'est le peu d'habitude qu'il a de la parole. Il ne lui suffira pas de produire devant le Corps législatif et devant le Sénat les documents du livre jaune. Un avocat n'a rempli que la plus faible partie de sa tâche lorsqu'il a déposé, devant les juges, le dossier de son procès; encore faut-il qu'il ait quelques bonnes raisons à opposer aux arguments de ses adversaires. M. le marquis de Moustier, obligé d'accepter le rôle ingrat de personnage muet dans un débat qui doit éveiller au plus haut degré l'attention du pays et de l'Europe, laisse à M. le ministre d'Etat une importance encore exceptionnelle. Lui-même reste réduit à son bagage de notes et de circulaires relatives à l'Italie et à des correspondances diplomatiques avec diverses chancelleries qui ne semblent occupées qu'à tirer parti de nos fautes.

Il faut ranger au nombre de ces dernières la chancellerie russe, qui a un art particulier pour embrouiller les situations par des motions inopportunes. A peine nous a-t-elle vus engagés dans les affaires d'Italie que le prince Gortschakoff a lancé une torche incendiaire du côté de l'Orient. Ce terrain lui est familier; mais il est fâcheux pour le ministre russe que sa tactique soit depuis longtemps démasquée et que ses provocations restent sans effet. Le prince Gortschakoff, qui sans doute a voulu, en ministre galant, ajouter son présent à la corbeille de noces de la jeune princesse Olga, récrimine contre la Porte au sujet des affaires de Crète, dont le dénoûment se fait trop attendre. Il met au jour une déclaration collective de la France, de l'Angleterre et de la Russie, de laquelle il résulte que ces trois puissances ne se mêleront plus désormais des rapports du gouvernement ottoman avec les Crétois; ce qui n'est point vraiment un bien grand malheur pour le Sultan, dans les affaires duquel les puissances européennes ont la déplorable manie de vouloir toujours s'immiscer. De la part de la Russie, cette manie cache des ambitions qui croient à tout propos le moment venu de se satisfaire. Il faut lire dans les organes officieux du cabinet de Saint-Pétersbourg des articles inspirés par la tentative garibaldienne, et qui, par des sentiers tortueux, arrivent à montrer que la France, en délicatesse avec l'Italie, est mal engagée dans ses alliances, lui font de perfides avances et concluent à la nécessité de résoudre le problème oriental.

Ces insinuations, sans nous effrayer plus qu'il ne convient, doivent cependant ouvrir nos yeux sur l'état de nos relations diplomatiques, et nous convaincre que notre alliance de l'Italie, dont les Russes se préoccupent si fort, pouvant à un moment donné nous être d'un grand secours, ce serait folie à nous de la perdre. On pourrait en dire autant de l'alliance de la Prusse, que nous ne tenons pas encore, et dont nous paraissons au contraire nous écarter de plus en plus par toutes nos coquetteries avec l'Autriche. Le voyage à Paris de l'empereur François-Joseph a remis de l'aigreur dans les relations de notre gouvernement avec le cabinet de Berlin. M. de Beust d'ailleurs, qui se fait un malin plaisir de tracasser M. de Bis-

Digitized by Google

mark, à peine revenu de Paris, n'a pas manqué de semer dans toute l'Europe, au moyen d'une dépêche dont tous les journaux ont parlé, bien qu'elle ne soit encore connue d'aucun d'eux, des insinuations qui sont de nature à réveiller à Berlin des susceptibilités dangereuses. Nous voilà donc encore livrés aux terribles anxiétés que fait naître en France la perspective d'un conflit avec la Prusse. Nous n'avions pas à nous plaindre cependant de l'attitude de cette puissance dans le conflit italien, auquel elle a assisté jusqu'à présent avec une réserve courtoise, qui ne devrait lui attirer, de notre part, que de bons procédés. Quand on songe aux embarras qu'aurait pu nous causer la Prusse si elle avait voulu prêter à l'Italie un concours que l'Italie a peut-être sollicité, on arrive facilement à la conviction que, si quelque péril nous menace jamais de ce côté, c'est bien nous qui l'aurons voulu. Le cabinet de Berlin incline plutôt vers notre amitié, que nous semblons lui refuser, que vers les mauvais rapports que nous prenons à tâche de faire naître. Il s'occupe de ses affaires, il procède avec calme à ses élections dont le dernier résultat lui a été si favorable, pendant que notre humeur remuante nous jette dans tous les guêpiers de la politique. Il est permis de se demander, à l'heure qu'il est, ce que nous aurons gagné à accepter les avances de l'Autriche, à nous engager de nouveau dans les écueils de la question romaine, à réveiller les ambitions de la Russie, à rassembler sur notre horizon déjà obscurci des masses de nuages noirs ; et lorsque nous avons, au dedans, des problèmes si graves et si pressants à résoudre, à être allé chercher au dehors de continuels sujets de tourments.

Nous pourrions bien, une fois par hasard, imiter le gouvernement anglais qui pratique en ce moment ce que l'on peut appeler une politique concentrée, qui ne se mêle ni des affaires d'Italie, ni des affaires de Prusse; qui fait un accueil réservé à M. de Beust, lui offre des banquets, mais ferme l'oreille à ses confidences, et qui croit avoir assez à faire de surveiller ses fénians, de réprimer les troubles suscités par la population affamée d'Exeter et d'aller en Abyssinie défendre ses nationaux. Les fénians finissent par se faire prendre au sérieux depuis qu'ils ont organisé dans tout le Royaume-Uni la propagande démagogique la plus énergique, depuis qu'ils sèment leurs idées de préférence dans la classe ouvrière, déjà fort agitée par les récentes agitations réformistes ; depuis surtout que de hardis sectaires ont pu arracher à la police de Manchester deux des leurs qui venaient de comparaître devant les magistrats. Ce coup de main à l'américaine a mis en émoi le peuple anglais, et donné lieu à un procès dont le résultat a été la condamnation à mort des cinq fénians qui en étaient les auteurs. Ceux-ci ont montré une rare intrépidité et assez de sang-froid au moment même de leur condamnation, lorsqu'ils étaient sûrs de n'y point échapper, pour faire, chacun à tour de rôle, un discours bien senti sur les misères de l'Irlande. Puis, lorsque la sentence a été prononcée, ils se sont donné la main, et tous les cinq, unissant leurs voix, ils ont crié : Dieu sauve l'Irlande ! Il est hors de doute que de pareilles scènes sont d'un effet plus sûr que les vaines tentatives d'invasion contre le Canada, ou même que les essais d'insurrection si promptement comprimés en Ir-

Digitized by Google

lande; elles peuvent même décider le gouvernement britannique à relever cette partie du royaume de l'état malheureux où on la laisse plongée avec une obstination cruelle et une insensibilité que, jusqu'à présent, rien n'a pu fléchir. On comprend qu'en présence des soins qu'exige de lui la répression du fénianisme et la nécessité de le désarmer par de promptes réformes, le gouvernement de la reine soit moins tenté que jamais de se mêler trop activement à la politique générale.

Il ne peut cependant s'isoler tout à fait, et la France ne doit point oublier qu'il y a là des intérêts à ménager et une amitié déjà vieille à maintenir. L'Empereur est dans ces idées, comme le montre l'accueil cordial qu'il a fait à lord Lyons, le nouvel ambassadeur britannique près la cour des Tuileries. Dans les paroles échangées entre Napoléon III et l'envoyé de la reine, nous avons recueilli avec plaisir de la bouche de ce dernier le témoignage précieux que les meilleures relations existent entre le cabinet de Saint-James et le gouvernement de l'Empereur. Puisse-t-il en être ainsi des autres puissances, dont le concours et la bienveillance peuvent nous être bientôt utiles ! Le moment est prochain, du reste, où la situation générale de l'Europe va pouvoir se montrer à nous telle qu'elle est. De tous côtés, en Angleterre, en Prusse, en Autriche, en Italie, les parlements vont s'ouvrir et les discours du trône se succéder comme des gerbes de lumières. Les peuples apprendront ce que, dans les conciliabules souverains, on a décidé pour eux, et seront appelés eux-mêmes à formuler leurs craintes et leurs espérances.

Le secrétaire de la rédaction : PASCAL PICARD.

ALPHONSE DE CALONNE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE DUBUISSON ET Cᵉ, RUE COQ-HÉRON, 5.

Digitized by Google

UN

POÈTE PHILOSOPHE

SHELLEY

SA VIE ET SES ŒUVRES

I

Le 21 août 1822, la plage déserte de Viareggio, dans le golfe de Gênes, à mi-chemin de la Spezzia et de Livourne, était le théâtre d'une scène étrange, à laquelle l'aspect sauvage du lieu prêtait un caractère plus solennel encore. On aurait pu se croire transporté de trois mille ans en arrière.

Sur ce rivage désolé, vous n'apercevez d'autres traces de végétation qu'un vieux pin flétri, et nulle autre demeure humaine qu'une hutte solitaire tombant en ruines, incomplétement abritée par un toit de chaume. Devant vous s'étend à perte de vue la Méditerranée ; à l'horizon se détachent, sur l'immensité bleuâtre, les sombres rochers de l'île Gorgone. De l'autre côté se déploie un vaste désert sablonneux, dont la monotonie n'est rompue, çà et là, que par quelques arbrisseaux rabougris, tordus par la brise marine, luttant contre la sécheresse et la stérilité du sol où ils s'efforcent vainement de croître. Au fond, une chaîne lointaine des Alpes italiennes ferme la perspective. Leurs replis sinueux, leur nature volcanique, leurs sommets

Digitized by Google

de marbre, donnent à ces montagnes un caractère particulier. Pour finir le tableau, voici sur le premier plan un remarquable groupe.

Auprès d'une fosse ouverte, d'où l'on vient d'exhumer un cadavre récemment enterré, quelques hommes, à l'attitude recueillie, entassent les débris de navires, les planches pourries, les épaves dont la grève est couverte, et en forment une sorte de bûcher, sur lequel ils jettent de l'encens, du sel, des branches de vigne, des plantes aromatiques. Puis le feu pétille; une épaisse et odorante fumée se répand dans l'atmosphère. Le temps est admirablement beau, la chaleur accablante. La Méditerranée, en ce moment calme et paisible, caresse mollement le rivage, comme pour faire sa paix avec lui. Le sable jaune et le ciel bleu présentent un curieux contraste, au milieu duquel la flamme du bûcher élève sa vigoureuse amplitude, avec des ondulations, des frissonnements incomparables. Tandis que l'un des assistants récite à voix lente, en grec ancien, le chant d'Homère, où Achille rend à Patrocle les derniers devoirs, un oiseau de proie, attiré sans doute par l'odeur du cadavre, tourbillonne en cercles étroits autour du foyer, et vient ajouter par ses cris au fantastique de la cérémonie. L'oiseau s'approche effrontément jusqu'à portée de la main, et tous les efforts sont impuissants à le chasser.

Le principal acteur de cette scène, qu'on dirait empruntée à l'*Iliade*, était lord Byron; le second, son ami Trelawney, l'intrépide auteur des *Mémoires d'un Cadet;* le dernier, Leigh Hunt, le célèbre écrivain radical. Quant au corps à demi putréfié dont les flammes eurent bientôt fait un petit tas de cendres, il s'était appelé Shelley. La tempête au sein de laquelle il avait péri, les obsèques exceptionnelles que le hasard lui avait préparées, sont moins dramatiques que son orageuse existence. De toutes les œuvres qui l'ont placé au premier rang des poètes de notre siècle et peut-être de tous les siècles, il n'en est aucune qui ne soit inférieure au poëme saisissant de sa vie et de sa mort.

II

Percy Bysshe Shelley, né le 4 août 1792, à Field-Place, près Warnham, dans le comté de Sussex, était le fils aîné de sir Timothy Shelley, représentant d'une riche et ancienne famille qui avait rang à la cour. Sir Timothy avait vécu dans l'intimité de Georges III. Homme dur, orgueilleux et brutal, entiché de sa noblesse, à cheval sur le *cant*, tory prononcé, nature aussi peu poétique que possible, il était incapable de comprendre l'organisation exception-

Digitized by Google

nelle de son jeune enfant, de deviner ses aspirations, de reconnaître la supériorité de son intelligence, de lui donner les soins que réclamait son tempérament délicat, impressionnable. Shelley perdit sa mère de très bonne heure ; ce fut pour lui un malheur irréparable. La tendresse maternelle seule aurait pu diriger et guider cette âme ardente et douce, assouplir cette volonté si inflexible dans un corps si frêle, — véritable barre de fer logée dans un roseau, — traiter avec les ménagements nécessaires ce cœur aimant sur lequel la sévérité ne pouvait avoir aucune prise.

Sa première enfance s'écoula calme et paisible, au milieu de ses jeunes sœurs, dont il partageait les jeux féminins, les goûts, les habitudes. Il faisait de la tapisserie, habillait des poupées ; il lisait avidement des contes bleus, des histoires fantastiques, ou bien improvisait des récits terribles que ses petites camarades écoutaient en frémissant ; des aventures de revenants qui donnaient le cauchemar à l'innocent auditoire et à l'orateur lui-même. Parfois, le cercle enfantin de Field-Place s'amusait à jouer des tragédies composées par cet écrivain de huit ans. Souvent le jeune Percy passait des journées entières en courses vagabondes à travers les champs, en longues rêveries solitaires sous les grands bois ombreux ; souvent, assis au pied d'un vieux chêne, dans le parc paternel, il restait plongé en de fiévreuses lectures, ou donnait un libre cours à de précoces méditations. » Dès le berceau, écrivait-il plus tard, j'ai incessamment pensé, lu, médité. » Déjà se révélaient en lui cette soif d'idéal, ce besoin de tout connaître, de tout approfondir, cette tendance vers l'infini, cette passion du vrai, du beau, du juste, qui devaient être à la fois le but et le supplice de toute sa vie. Témoin, un jour, des tortures que faisaient endurer à un pauvre chat de méchants garnements revenant de l'école, il s'évanouit de saisissement, et en fut malade pendant un mois.

Qu'on juge de ce que dut souffrir ce bizarre petit garçon, quand il se vit jeté, à dix ans, entre les quatre murs de pierre d'une pension de Brentford, à Sion-House ; quand il se vit soumis, lui dont la santé réclamait une nourriture délicate, au régime grossier des *boarding-schools !* — A Sion-House, on appelait improprement déjeuner une petite tranche de pain graissée d'une idée de beurre, avec une tasse de lait, auquel trois écrémages successifs n'avaient plus laissé... qu'une couleur bleu de ciel. Le souper était la répétition exacte du même frugal repas ; le dîner se composait invariablement d'une masse informe d'ingrédients anonymes.

Si la maison lui parut triste et sombre ; si son estomac délabré devait avoir quelque peine à s'habituer à cet ordinaire, aussi peu sain que peu abondant ; s'il n'avait franchi qu'avec répugnance, et les

Digitized by Google

yeux humides, cette porte qui allait se refermer sur lui et l'introduire dans un monde étranger; s'il ne s'était point séparé sans un vif chagrin de ses chères petites compagnes, de ses sœurs, de sa cousine Harriett Grove, qu'il aimait déjà d'une affection plus que fraternelle, que ne dut-il pas éprouver, le pauvre enfant, lorsque, conduit dans la cour de récréation, il se trouva pour la première fois en face de ses condisciples!

Sa physionomie douce et timide, qui lui donnait l'apparence d'une jeune fille; sa faiblesse physique, que faisaient ressortir davantage sa taille élevée, ses épaules voûtées; la bienveillance de son regard; l'angélique pureté de son front qu'encadraient les boucles naturelles d'une magnifique chevelure blonde; la petitesse élégante de ses mains, la modestie toute féminine, toute virginale de son maintien, de sa démarche; tout l'ensemble de sa personne semblait commander la sympathie; et pourtant, vérité triste à dire, ces dehors inoffensifs eux-mêmes le prédestinaient au rôle de victime, au métier de souffre-douleurs.

Je ne saurais comparer la réception faite au *nouveau* par les indigènes de Sion-House qu'à l'accueil réservé jadis par les anthropophages de l'Afrique aux infortunés navigateurs jetés par la tempête sur leurs côtes inhospitalières. « Nous étions là soixante, écrit le capitaine Medwin, devenu plus tard l'ami du poète... Un *nouveau* avait été *signalé*... Nous attendions avec impatience; les jeux étaient interrompus. Tout à coup on le voit entrer dans la cour, conduit par le directeur... Sa mine de petite fille (*girlishness*) et son air effarouché nous amusaient beaucoup... Le *nouveau* est salué par une explosion générale de cris, d'éclats de rire et de grognements... On se précipite, on l'entoure, on le bouscule, on le toise des pieds à la tête, on lui demande son nom, le nombre et les noms de ses frères et sœurs, la fortune de son père, on fouille dans ses poches, on se partage ses bonbons et son argent... L'un le tire par un bras, l'autre par une jambe, un troisième renverse son chapeau,... et les rires et les grognements de redoubler..... »

Les moqueries et les mauvais traitements recommencèrent de plus belle quand ils virent qu'il ne connaissait ni la toupie ni les billes, qu'il était tout à fait ignorant du cheval fondu, du saut à cloche-pied, du palet; que le jeu de paume et le cricket lui étaient plus complétement étrangers encore. On entreprit de le former. Celui-ci voulut lui apprendre la boxe, et lui donna, en guise de leçons expérimentales, de vigoureux coups de poing dans la figure et dans l'estomac; celui-là prétendit l'obliger à faire une course avec lui. Pâle, indigné, dévorant ses larmes, Shelley demeurait impassible, ne répondait pas plus aux brutalités qu'aux impertinences;

Digitized by Google

son regard et son attitude ne révélaient qu'un sentiment de suprême dédain.

Les sociétés d'enfants sont l'image fidèle des sociétés d'hommes. Dans la vie de collége, comme dans la vie civile, tout nouveau venu est un ennemi ; tout inconnu inspire d'abord la défiance et la haine ; tout être faible et sans défense est une proie réservée à notre férocité native. Il n'y a peut-être que deux idées qui soient innées chez l'homme : l'idée d'antagonisme, l'idée d'oppression. Dès que le petit enfant peut se tenir sur ses jambes, la première chose qu'on lui met entre les mains, le premier hochet qui captive son attention et provoque sa joie, c'est un engin de destruction : c'est un sabre, c'est une flèche, c'est un fusil, c'est une pique, c'est une hache, c'est une massue, c'est un canon, c'est une lance, c'est un pistolet. Le premier bruit qui flatte ses oreilles, c'est le son de la trompette ou du tambour ; la première de ses préoccupations, ce n'est pas de créer, c'est de détruire. Si la voix maternelle lui prêche la douceur, son instinct lui conseille la méchanceté. Sur cent enfants à qui vous donnerez un oiseau, il y en a bien quatre-vingt-quinze qui commenceront par lui tordre le cou. Mettez en présence deux bambins qui ne se soient jamais vus : le plus fort n'aura rien de plus pressé que d'égratigner l'autre. Les premiers jeux de l'enfant sont des combats ou des actes de cruauté ; il tue des mouches en attendant qu'il puisse tuer des hommes ; il martyrise des hannetons pour s'habituer à faire souffrir ses semblables. Les animaux les plus charmants, les insectes les plus gracieux ne trouvent pas grâce devant lui. Le premier usage qu'il fait de sa première dent, c'est de mordre le sein de sa nourrice.

Le fameux mot de Hobbes n'est point une métaphore, c'est l'expression d'une vérité profonde ; et je ne suis pas bien sûr que l'homme, abandonné à lui-même, ne soit pas plus féroce que le carnassier dont parle le philosophe anglais. Cela est si vrai, que ce caractère malfaisant se révèle surtout aux deux extrémités de la vie : je ne sache rien de comparable à l'insensibilité de l'enfant, si ce n'est l'insensibilité du vieillard. La bonté, la générosité, l'humanité, la charité, la magnanimité, le dévouement, la vertu, l'abnégation, tous ces termes appartiennent au vocabulaire de la jeunesse ou de l'âge mûr, et sont le résultat d'une tendance vers l'idéal ou le produit du raisonnement ; ils sont une convention ou une illusion. Or, l'enfant et le vieillard, — il ne saurait être ici question d'âge : tel homme est jeune à quatre-vingts ans, tel est vieux à vingt-cinq, — l'enfant et le vieillard se rapprochent l'un et l'autre de l'état de nature et de la brutale vérité des choses : le vieillard n'a plus d'illusions, l'enfant n'en a pas encore. Il n'est d'égale à la barbarie naïve des peuplades

Digitized by Google

sauvages que la barbarie raffinée des nations décrépites. Qu'on ne vienne donc plus accuser d'exagération l'auteur du *Leviathan*. S'il a dit : « l'homme est un loup pour l'homme, » Joseph de Maistre a exprimé la même pensée d'une façon bien plus énergique : « l'homme tue pour se nourrir, il tue pour se vêtir, il tue pour se parer, il tue pour attaquer, il tue pour se défendre, il tue pour s'instruire, *il tue pour s'amuser, il tue pour tuer*. Roi superbe et terrible, il a besoin de tout, et rien ne lui résiste. Cependant, quel être exterminera celui qui extermine tous les êtres ? Lui-même. C'est *l'homme qui est chargé d'égorger l'homme*. » N'est-il pas remarquable de voir le philosophe catholique renchérir sur le philosophe athée ! Et pourtant, tous les deux me paraissent au-dessous de la réalité. Il ne s'agit pas seulement, comme l'a dit Hobbes, d'une *guerre de tous contre tous*, — *bellum omnium contra omnes*, — mais bien d'une *guerre de tous contre un*. Soixante écoliers se réunissent pour martyriser leur camarade doux et inoffensif, et appellent cela un jeu. Soixante mille hommes en écrasent bravement un millier, et ils appellent cela une victoire ! Malheur au peuple qui n'a pas pour lui les gros bataillons ! Malheur à l'enfant qui n'a pas les muscles vigoureux et le poignet solide !

Shelley était un esprit d'une autre sphère, trop délicatement organisé pour le rude traitement que dès le bas âge l'homme fait subir à l'homme. Décidé à s'abstenir dans toute question où les arguments étaient des coups ; ennemi par tempérament des violences, des jeux bruyants, des luttes, des disputes, il devait avoir la mauvaise fortune de rencontrer l'oppression à l'école, au collége, à l'université. Ses trois années de séjour à Sion-House furent un véritable enfer ; il y devint à moitié fou. Méprisé, haï, maltraité par ses condisciples, parce qu'il n'avait ni leurs goûts, ni leur humeur, parce qu'il n'était pas « un des leurs, » il ne fut pas moins harcelé, dédaigné, tourmenté par les maîtres, qui ne le comprenaient point ; il devint le bouc émissaire de ceux-ci et de ceux-là. Tout le mal commis dans l'école retombait sur lui. Il portait la peine de toutes les espiègleries de la maison. Une vitre avait-elle été cassée ? c'était Shelley. Quelque niche avait-elle été faite au professeur ; lui avait-on attaché sur le dos un écriteau portant le mot ANE tracé en gros caractères ? c'était encore Shelley. Un essaim de coléoptères se répandait-il tout à coup en bourdonnant dans l'atmosphère de la classe ? une minutieuse perquisition faisait découvrir fatalement dans le pupitre de Shelley une boîte suspecte, pleine d'une verdure accusatrice, qu'une main inconnue y avait perfidement cachée. Et les coups de pleuvoir sur le visage et sur les épaules de l'enfant malingre et chétif. Ses protestations d'innocence ne faisaient que lui attirer de nouvelles

Digitized by Google

rigueurs et provoquer un redoublement de rires étouffés. Battu pour la faute d'un autre, battu pour son obstination, battu pour ce que l'on appelait son hypocrisie, battu pour son opiniâtre résistance à l'injustice, battu pour son découragement et son inattention, il avait sans cesse la figure meurtrie, les oreilles déchirées.

Son professeur était un vieux docteur en droit, Ecossais d'origine, sanguin de complexion, bourru, colère, fantasque, qui ne manquait jamais de faire subir aux élèves le contre-coup de ses petites contrariétés domestiques. Constamment influencé par les circonstances quotidiennes de sa vie intime, la température de son ménage réglait celle de ses leçons ; s'il y avait eu de l'orage dans l'alcôve, le tonnerre grondait dans la classe, et l'on devine sur quelle tête tombait la foudre ! Pour le grec, Homère était son cheval de bataille ; pour le latin, il ne sortait pas des *Métamorphoses*, qui étaient, pour lui, la littérature romaine tout entière. L'un des écoliers, connaissant cette préférence exclusive, avait emprunté à la bibliothèque paternelle un exemplaire des *Tristes* d'Ovide, dans lequel il puisait sans scrupule et sans danger tous ses devoirs de versification latine. Un jour que Shelley — pour qui les langues mortes avaient été d'abord, comme pour Byron, une rude pilule — ne pouvait parvenir à se tirer d'un distique dont le sujet était : « une tempête, » l'heureux possesseur des *Tristes* lui offrit deux vers copiés dans Ovide, et qu'il accepta avec reconnaissance. Le cœur soulagé d'un grand poids, Shelley porte son devoir à l'irascible et sévère docteur. Celui-ci lit le premier vers :

Jam jam tacturos sidera celsa putes,

fait la grimace, fronce le sourcil, hausse les épaules. « ..... *Jam jam*, peuh ! Je n'aime pas ces deux monosyllables..... *tacturos sidera celsa putes*..... Quoi ! Est-ce que par hasard, sur la côte de Sussex, on a jamais vu les vagues frapper les étoiles ?..... *Celsa sidera*..... Parbleu ! qui est-ce qui ne sait pas que les étoiles sont placées très haut ?..... Où avez-vous pêché cela ?..... Dans votre *Gradus ad Parnassum !*..... *Celsa sidera*..... Peuh ! Vous ne monterez jamais si haut, vous !..... *Putes*..... Allons donc !..... Tout cela n'est que du galimatias, de la drogue hyperbolique..... Je ne veux même pas continuer..... » Il déchire la copie et reprend avec colère : « ..... Allons ! venez ici, monsieur, que je vous allongé les oreilles, et tâchez de me faire quelque chose de meilleur !..... Décidément, vous ne voulez pas mordre à la poésie latine..... Ce n'est pas vous, je le vois, qui surpasserez jamais l'immortel auteur des *Métamorphoses !* »

Digitized by Google

Tous les élèves se fermaient la bouche avec la main pour ne point éclater ; ces derniers mots déterminent une explosion ; les sourires furtifs et les clignements d'yeux échangés d'un banc à l'autre font place à une hilarité bruyante, irrésistible, prolongée.

Le professeur, qui devine une mystification, s'abandonne à un accès de rage peu propre à ramener le silence ; une enquête devient indispensable ; la supercherie se découvre ; et l'explication se traduit, pour l'infortuné Shelley, en un copieux supplément de soufflets, accompagné d'une énorme dose de pensums.

En dépit d'un pareil système d'éducation, qui eût infailliblement étouffé dans son germe une intelligence moins supérieure, et bien qu'il ne jetât de temps à autre sur ses livres de classe qu'un regard distrait, insouciant, Shelley faisait des progrès remarquables, devançait tous ses condisciples. Doué d'une prodigieuse mémoire, il lui suffisait de parcourir une seule fois la leçon la plus aride ; la perspicacité de son esprit défiait l'obscurité des textes les plus difficiles. Renfermé en lui-même, il puisait dans la conscience de sa valeur des consolations fortifiantes. Pour échapper au présent, il se réfugiait dans l'avenir ; l'idéal le protégeait contre la réalité. Les jours de congé, on le voyait faire les cent pas le long d'un mur écarté, à l'extrémité de la cour, les yeux fixés vers la terre, toujours seul, toujours pensif ; ou bien, accroupi dans quelque coin, il dévorait en cachette des romans clandestinement introduits.

Ces lectures furtives étaient son unique passion. Il lisait Richardson et Fielding ; il avait surtout un goût effréné pour les *blue books* ; les récits terribles d'Anne Radcliffe faisaient ses plus chères délices.

III

En 1805, Shelley est envoyé au collége d'Eton ; son supplice continue avec de nouvelles aggravations et des raffinements inouïs. Il ne fait que changer de bourreaux. Ce qui, à Sion-House, était intermittent, accidentel, devient ici systématique et permanent. Les nouveaux élèves sont soumis par les anciens à un état de véritable esclavage ; le *fagging* n'a pas seulement la puissance d'une coutume, il a force de loi, et malheur à l'imprudent qui essaie de s'insurger, au nom de la dignité humaine, contre cet usage barbare ! Shaftesbury, voulant organiser une sédition des malheureux *fags* contre leur oppresseurs, en avait fait déjà la triste expérience. Shelley n'opposant à la tyrannie qu'une résistance passive, fut traité par les maîtres et par les écoliers avec une cruauté révoltante. Tout ce que peut inventer de tortures la plus ingénieuse férocité fut infligé

Digitized by Google

à cet enfant de treize ans. On alla jusqu'à le rouler dans la neige d'un bout à l'autre de la cour, de manière à faire de son corps le noyau d'une boule gigantesque, et à le laisser ainsi une demi-journée. Un semblable traitement avait rendu estropié pour la vie un de ses prédécesseurs; Shelley y prit sans doute le germe de la phthisie pulmonaire dont il souffrit jusqu'à sa mort.

En présence de telles habitudes et de telles mœurs, — qu'hier encore on aurait pu retrouver même de ce côté-ci du détroit, — je ne suis plus bien sûr d'avoir affaire à l'élite de la jeune population du pays le plus civilisé de l'ancien continent, à de futurs membres de la Chambre des communes. Je me demande si je ne serais pas plutôt en face des fils et des héritiers de quelque tribu comanche; je m'explique les atrocités commises dans l'Inde, en Irlande, au Japon, à la Jamaïque; je me demande s'il n'était pas sorti d'Eton, peut-être, cet amiral anglais qui, au mois d'août 1863, réduisait en cendres la ville japonaise de Kagosima, qui la regardait brûler pendant toute la nuit, qui nourrissait l'incendie en lançant des bombes pour réchauffer le feu, et qui, en s'éloignant, après quarante-huit heures de cette œuvre infernale, contemplait froidement les flammes, la fumée s'élançant de toutes les maisons, habitées par cent quatre-vingt mille âmes! Oui, qu'on me pardonne d'insister, je crois que l'on n'attache pas d'ordinaire assez d'importance aux persécutions de collége ou d'école, qui, sans aller toujours jusqu'à la boule de neige d'Eton, ne laissent pas que d'exercer une fâcheuse influence sur le reste de la vie, et sont le point de départ de bien des antagonismes. Les Anglais, qui ont imaginé les premiers une loi protectrice des animaux, auraient bien dû se soucier davantage du sort des petits enfants.

On dira qu'il est bon de faire dès le bas âge l'apprentissage de la souffrance, et qu'on ne saurait se familiariser trop tôt avec l'injustice, s'endurcir de trop bonne heure à la peine et à l'oppression. Cela est vrai! mais, alors, soyons humbles et sincères.

Si la guerre et le despotisme sont l'état normal des sociétés, — guerre internationale, guerre de partis, guerre de coteries; despotisme d'un seul, despotisme de tous; despotisme de l'opinion, despotisme des corporations, despotisme des mœurs, despotisme des préjugés, despotisme des habitudes, despotisme de l'usage, despotisme des convenances; despotisme des sentiments et des passions, despotisme de l'amour, despotisme de l'amitié, despotisme du monde, despotisme du club, despotisme du salon, despotisme du cercle, despotisme du café, despotisme du voisinage, despotisme de la mode; despotisme de l'Etat, despotisme de la commune, despotisme du quartier, despotisme de la confrérie, despotisme de la fa-

Digitized by Google

mille, despotisme des supériorités, despotisme des médiocrités, enfin, le pire de tous les despotismes; — si l'hostilité et l'oppression, sous leurs innombrables formes, nous prennent au berceau pour ne nous quitter qu'à la tombe; si l'homme est durant toute son existence emmailloté plus étroitement que ne l'est encore le nouveau-né dans la plupart de nos provinces; si la liberté n'a jamais été jusqu'ici qu'un changement de langes — langes blancs, langes rouges, langes tricolores; — si nous ne pouvons faire un pas sans coudoyer un ennemi, sans nous heurter à un maître; si nos moindres volontés et nos plus insignifiants mouvements ne sont libres que sous la garantie d'une camisole de force, imposée par la coutume quand elle n'est pas mise par la loi; si l'on ne peut écrire sans l'agrément du pouvoir, d'une part, sans l'*exequatur* de l'opposition de l'autre, comme on ne peut bâtir sans l'alignement donné par la municipalité; s'il faut une autorisation pour faire badigeonner sa demeure comme il en faut une pour fonder un journal; si l'on ne peut ni naître légitimement ni mourir régulièrement sans la signature d'un magistrat; s'il faut un permis pour se faire inhumer, comme il en faut un pour s'embarquer; si je ne puis sans une licence ou un congé transporter dans ma propre cave le vin de ma propre vigne; si je ne puis ni vendre, ni acheter, ni échanger, ni aller, ni venir, ni m'amuser, ni m'ennuyer, ni rester seul, ni m'associer, ni me marier, ni m'habiller, ni me lever, ni me coucher, ni veiller, ni dormir, ni m'asseoir, ni me promener, ni fumer, ni me moucher, ni chanter, ni parler, ni me taire, sans voir surgir devant moi quelque règlement, ou se dresser quelque prohibition, sans me trouver en face d'une consigne de l'autorité publique ou d'un mot d'ordre des convenances privées; s'il n'est aucune parcelle de mon corps qui m'appartienne complétement, aucune faculté de mon âme qui puisse planer en toute liberté dans l'espace, aucune pensée de mon esprit qui possède l'entière franchise de ses allures; si mon estomac lui-même n'a pas la liberté de ses goûts; si, à certains jours, à certaines époques, il ne peut, sans délit ou sans péché, donner satisfaction à ses préférences, triturer en paix les aliments qui lui plaisent; si ma respiration et ma digestion sont réglées par l'arbitraire intéressé du fisc ou par les fantaisies de mes semblables; si mes plaisirs les plus innocents sont semés de restrictions étranges et d'entraves bizarres; si de tous côtés règnent et gouvernent la fiction, le convenu, le factice, le faux, le mensonge; si Diogène n'a pas plus le droit de sortir de son tonneau que la Vérité n'a le droit de sortir de son puits; si Alcibiade ne pouvait jadis, sans irriter les Athéniens, couper la queue de son chien; si Démosthène ne peut, aujourd'hui, sans scandaliser l'aréopage, tailler à son gré la barbe de

Digitized by Google

son menton, respecter le léger duvet qui couvre sa lèvre ; s'il n'est pas un de nous qui ait jamais connu l'ombre même de la liberté ; si toute nation n'est qu'une société d'esclavage mutuel ; si Hobbes et Joseph de Maistre ont dit vrai ; si la vie sociale n'est, comme la vie physiologique, selon la définition de Bichat, que l'ensemble des forces qui résistent à la mort, ou bien, suivant le mot de Darwin, qu'une lutte acharnée pour l'existence, — *the struggle for life*—... S'il en est ainsi, faisons sonner moins haut les fanfares de la civilisation ; réduisons avec modestie à sa valeur réelle, non-seulement la supériorité de certaines races, mais encore la supériorité de l'espèce elle-même ! Demandons-nous avec effroi si l'un des plus grands esprits du dernier siècle, si Herder n'aurait pas eu raison de prétendre qu'il n'est pas un seul animal inférieur à l'homme. Demandons-nous si Lamark et Geoffroy-Saint-Hilaire, si Darwin et Huxley en Angleterre, Ch. Vogt en Allemagne, de Filippi en Italie, Duchaillu en Amérique, Gratiolet en France, si ces illustres naturalistes n'auraient point par hasard découvert notre véritable et humiliante généalogie ; s'il ne serait pas sage d'accepter le blason inattendu qu'ils nous ont donné : de ne voir désormais dans l'homme, au lieu d'un roi de la création, qu'un simple chef de file de l'ordre des *primates ;* de le considérer, non plus comme une image imparfaite de la divinité, mais comme le petit-fils légitime du gorille, qui n'est lui-même qu'un babouin perfectionné ? Demandons-nous si ce n'est pas dans les forêts du Gabon, de la Guinée et de Bornéo, qu'il faut aller chercher nos premiers pères et notre berceau ! Méditons enfin ces mémorables et tristes paroles de l'un des éminents physiologistes que je viens de citer, M. Huxley : « Si j'avais à choisir mes ancêtres, si l'option m'était permise : entre un homme qui emploie son esprit à se moquer de la recherche du vrai et un singe perfectible, je préférerais le singe ! »

Je reviens à Shelley.

Le pauvre *fag* d'Eton se consolait par la lecture et par le travail. Il apprenait le français et l'allemand ; il se plongeait avec passion dans l'étude des sciences naturelles, qui devait donner plus tard à ses tableaux tant de vérité, tant de vivacité à ses descriptions, lui fournir tant d'images heureuses et brillantes. Il se cachait pour étudier la chimie — science interdite par les règlements d'Eton. — En même temps, il lisait les poètes et les philosophes : Wordsworth, qui développait en lui l'amour des phénomènes de la nature ; Coleridge, dont la douce harmonie le captivait ; Southey et sa mise en scène fantastique ; Chatterton, qui l'attirait par sa vie misérable et sa fin tragique. Il lisait la *Lénore* de Burger, l'*Ahasverus* de Schubart. Il lisait aussi les *Essais* de Godwin, les *Rapports du physique*

Digitized by Google

et du moral de Cabanis, les *Ruines* de Volney. En métaphysique, il recherchait le réel, le vrai; en littérature, au contraire, il aimait par-dessus tout l'idéal, le sauvage et le merveilleux; son incrédulité précoce se conciliait avec une singulière prédilection pour le mystère; il faisait marcher de front le scepticisme et le mysticisme, le doute et la croyance, le sentiment et la raison. En dehors des jouissances de l'esprit, il ne se permettait guère qu'un seul plaisir : il avait, comme tous les Anglais, un goût inné pour la navigation; le canotage faisait ses délices.

Revenu chez son père en 1808, il termina deux romans commencés au collége sous l'influence de ses premières lectures, et qui n'ont jamais été imprimés. On y sentait l'imitation de l'auteur des *Mystères d'Udolphe* et des romanciers germaniques. *Zastrozzi* et *Saint-Irvyne*, tels étaient les titres de ces deux nouvelles, œuvre informe d'un enfant de quinze ans, fictions terribles empreintes d'une grande exagération de pensée et de langage : premiers vagissements de cette plume inexpérimentée. Il écrit ensuite, sous l'impression de l'*Ahasverus* de Schubart, un poëme en quatre chants, le *Juif-Errant*, et l'adresse à Campbell, qui lui renvoie le manuscrit en lui déclarant n'y avoir pas trouvé deux bons vers. Jeté dans un coin où il ne fut retrouvé qu'après la mort de l'auteur, le *Juif-Errant* parut en 1831, dans le *Fraser's Magazine*; mais il ne fut point réimprimé dans les œuvres complètes. C'est un bizarre petit livre publié peu après, qui révèle pour la première fois un talent véritable. Ce volume de mélanges poétiques, intitulé : *Œuvres posthumes de ma tante Marguerite Nicholson*, comprenait de magnifiques stances à la mémoire de Charlotte Corday. Le poète s'y montrait digne d'un pareil sujet; le démocrate fervent y apparaissait tout entier; on y voyait le libre-penseur s'affirmer déjà avec une étrange énergie.

Ces travaux littéraires n'excluaient point des préoccupations plus douces; le roman de l'imagination avait à peine devancé le roman du cœur : l'éclosion du premier amour avait suivi de près l'éclosion du premier livre. Shelley venait de retrouver dans l'été de 1809, après plusieurs années de séparation, sa jeune cousine, miss Harriett Grove, la compagne de son enfance. Il la revoyait dans tout l'éclat de ses dix-sept ans, dans toute la splendeur d'une beauté qui rappelait les héroïnes de Shakespeare et faisait songer aux madones de Raphaël. A leur amitié enfantine d'autrefois succéda bien vite un sentiment plus tendre, une affection mutuelle et ardente, encouragée par leurs parents qui ne devaient pas tarder à s'en alarmer. Une correspondance passionnée s'établit entre les deux jeunes gens. Miss Grove écrivit même quelques pages des premières œuvres de son fiancé, quelques chapitres de ces récits fantastiques que lui avait

Digitized by Google

inspirés la lecture d'Anne Radcliffe et de Lewis. Ce fut pendant deux années un amour profond, un dévouement complet, un bonheur pur et sans mélange.

IV

Shelley venait d'entrer à Oxford — octobre 1810. — Il continuait, sur les bancs de *University-College*, les études hardies, les recherches audacieuses, les lectures philosophiques, commencées à Eton, poursuivies avec plus de liberté à la maison paternelle. Il se plongeait plus que jamais dans les sciences naturelles, dans la chimie, dans la physique mathématique, dans la philologie, dans l'exégèse, dans la géologie. Le *Système du monde* lui ouvrait de nouveaux et immenses horizons : « L'hypothèse de Dieu, avait dit Laplace en présentant son livre au premier consul Bonaparte, l'hypothèse de Dieu devient désormais inutile. » Et cet écolier de dix-huit ans se hâtait de prendre au mot le grand mathématicien. Bien qu'il n'eût pu entrer à l'Université qu'en jurant les *trente-neuf articles* fondamentaux de la religion anglicane, il se plaça résolûment, dès le premier jour, à la tête d'un petit groupe de jeunes penseurs qui voulaient tenter en Angleterre l'œuvre que Voltaire et les encyclopédistes avaient réalisée en France : œuvre bien plus difficile, bien plus dangereuse chez nos voisins que partout ailleurs. La liberté de la pensée marche rarement de pair avec la liberté politique; le despotisme est en réalité plus tolérant qu'une aristocratie ou une démocratie : ce ne sont pas les trente tyrans qui ont fait boire la ciguë à Socrate, ce sont les restaurateurs de la liberté athénienne! Frédéric le Grand ouvre généreusement ses Etats aux jésuites chassés de tous les pays de l'Europe; l'aristocratie anglaise expulse un savant de premier ordre, Priestley, ce grand physicien, ce chimiste éminent qui a découvert presque tous les gaz et fait une véritable révolution dans la chimie; elle persécute Hobbes, Hume, Gibbon, Byron. C'est du fond de la Hollande, où les persécutions religieuses l'avaient contraint de chercher un refuge, que Locke publie ses fameuses *Lettres sur la tolérance.*

Parmi les jeunes *free thinkers* d'Oxford, certains procédaient par la raillerie, à la façon des philosophes français. Tel ce futur romancier qui, au moment de prêter le serment universitaire, et alors que le chancelier lui disait avec une gravité solennelle : « Jurez-vous d'observer les trente-neuf articles? » répondit ironiquement : « Quarante, si vous voulez! » Shelley, lui, demandait ses arguments à la raison et à la science plus encore qu'à l'esprit. D'une nature profon-

Digitized by Google

dément religieuse, il mettait au service de ses idées une ferveur qui ne devait point reculer devant le martyre. Son intelligence ne poursuivait que la recherche et le triomphe de la vérité; son cœur ne rêvait rien moins que l'affranchissement du monde entier, le règne définitif de la liberté, de la fraternité et de l'égalité humaines. Les croyances actuelles lui semblaient un obstacle à l'avénement de la démocratie, et voilà pourquoi cet enfant enthousiaste et convaincu s'était juré de dévouer son talent et son génie aux progrès de la lumière philosophique.

On s'est beaucoup trop exagéré, je crois, l'influence qu'ont pu exercer sur Shelley les ouvrages de Locke, de Hume, d'Helvétius, de Voltaire, du baron d'Holbach, de Spinoza; et la seconde femme du poète elle-même, en dépit du culte qu'elle a voué à la mémoire de son mari, mistress Shelley l'a presque méconnu, en écrivant que *ses lectures n'étaient pas toujours bien choisies*, et en regrettant l'*action pernicieuse des philosophes français*. En thèse générale, l'influence des milieux moraux, sensible peut-être sur les esprits médiocres, est complétement nulle sur les âmes d'élite. Cela est si vrai, que presque toujours le fils prend le contre-pied des idées de son père; de même que le disciple suit une route opposée à celle du maître. Aristote n'est-il pas l'élève de Platon? Voltaire n'est-il pas l'élève des jésuites? Luther ne s'est-il pas formé parmi les moines? Lamennais n'a-t-il pas préludé par son livre sur l'*Indifférence* aux pages brûlantes des *Paroles d'un Croyant*, et n'est-ce point dans une cellule du séminaire de Saint-Sulpice que M. Ernest Renan a conçu la première pensée de la *Vie de Jésus?*

La loi des contrastes, ce que les Allemands appellent l'antinomie, est la véritable loi morale de l'humanité, comme elle est la loi la plus incontestable de la nature physique et physiologique. Toute chose, ici-bas, appelle et recherche son contraire, comme l'électricité positive attire mystérieusement le fluide négatif. C'est du sein de l'aristocratie que sont sortis les plus grands tribuns; c'est la démocratie extrême qui donne naissance au pouvoir absolu; c'est du sanctuaire que part toujours le premier cri de révolte de la raison humaine; c'est la croyance qui enfante le doute: toute foi est grosse de scepticisme. C'est parmi les âmes rêveuses et tendres, ardentes et passionnées, altérées d'idéal, que se rencontrent à la fois les grands croyants et les grands sceptiques, les apôtres et les athées. La jeunesse, l'âge des illusions, est en même temps l'âge des négations; c'est à vingt ans que l'homme est le plus accessible aux fictions du cœur et le plus rebelle aux fictions de l'esprit; le plus ouvert aux influences du sentiment, le plus rigoureusement fermé aux influences de la pensée extérieure. Il n'est qu'une seule influence qui soit

Digitized by Google

toute-puissante sur la jeunesse, qui la domine et qui la dompte ; ce n'est pas celle des hommes, encore moins celle des livres, — la jeunesse ne cherche dans les livres qu'un reflet de ses propres idées, qu'un écho de ses propres passions ; elle repousse dès la première page tous ceux qui froissent ses tendances, qui ne répondent pas à ses aspirations. — Cette influence prépondérante, sollicitée plutôt que subie, c'est celle de la science et de la vérité. Ne demandons point compte de la précoce incrédulité de l'étudiant d'Oxford à ses fiévreuses lectures : ce serait prendre le résultat pour la cause, l'étincelle pour l'explosion. Le jour où le hasard a fait tomber, pour la première fois, sous les yeux de Shelley un volume égaré de Locke ou de Hume, il a dû se passer en lui ce qui se passa, à Scyros, dans l'âme d'Achille mis en face de sa première épée.

Chose étrange ! ce scepticisme prématuré s'alliait chez Shelley à une exaltation singulière de l'intelligence. Il avait des extases, des hallucinations. Un savant aliéniste, M. Lélut, a voulu démontrer qu'une certaine dose de folie n'est point incompatible avec la plus haute raison ; que Socrate peut être monomane sans cesser d'être Socrate, et Pascal halluciné tout en écrivant les *Provinciales* et les *Pensées*. M. Trélat a soutenu la même thèse ; M. Moreau (de Tours) considère le génie comme un état pathologique, comme une véritable névrose : génie et folie sont à ses yeux tout à fait identiques. Shelley fournirait lui-même un nouvel et puissant argument à l'appui de ces théories. On l'eût pris souvent pour un voyant, pour un illuminé ; il était sujet à de fréquentes attaques de catalepsie. Son ami d'enfance, M. Medwin, raconte qu'il le trouva, un matin, étendu sur le trottoir, auprès de la grille de la maison qu'ils habitaient l'un et l'autre. Il avait passé la nuit sur la voie publique, et tous les enfants du quartier, groupés autour de lui, riaient à ses dépens le prenant pour un gentleman ivre. Il lui arrivait parfois de se trouver, par la pensée, en face de certains paysages dont le rapport avec des portions à lui-même inconnues de sa nature intellectuelle lui causait des émotions involontaires. Avait-il rencontré un tableau de ce genre, il y songeait encore au bout de plusieurs années ; sa mémoire s'en emparait, sans cause apparente ; il venait de temps en temps assaillir son esprit avec une persistance qui semblait le rattacher à ses affections les plus intimes. Si plus tard il revoyait les mêmes lieux, il ne pouvait plus séparer le paysage rêvé du paysage réel : tous les deux se confondaient dans un sentiment mixte, n'ayant aucun rapport avec l'impression que le site seul, ou le seul souvenir du site tel qu'il l'avait vu en songe, aurait pu éveiller en lui.

« ..... Ce qui m'est arrivé de plus étrange en ce genre date de l'Uni-

Digitized by Google

versité. Je me promenais dans les environs d'Oxford avec un ami : nous étions absorbés par une conversation vive et intéressante. Voici qu'au détour d'une allée, s'offre tout à coup à nos yeux un tableau dissimulé jusque-là par les plis du terrain. Un moulin à vent au milieu d'une prairie close de murs et entourée de plusieurs autres herbages ; entre les murs de l'enclos et le chemin que nous suivions, un terrain irrégulier, accidenté, aux lignes abruptes ; une longue colline basse derrière le moulin, un voile de nuages gris uniformément répandu sur le ciel. C'était le soir. Nous étions à cette époque de l'année où l'hiver se montre déjà, où la dernière feuille tombe des bouleaux dépouillés. Rien de plus vulgaire, assurément, que ce paysage dans son ensemble et dans ses détails. Ni l'heure ni la saison n'étaient de nature à déchaîner subitement les orages de la pensée. Cet assemblage insignifiant d'objets prosaïques ne pouvait faire songer qu'à une paisible continuation de l'entretien commencé, à une soirée finie au coin du feu, entre quelques bouteilles de vin et quelques conserves de fruit. Et pourtant l'effet produit sur moi fut immense et prompt comme la foudre. Je me rappelai avoir vu en rêve, et bien longtemps auparavant, ce site exactement reproduit. Le frisson me prit ; une sorte d'horreur s'empara de moi. Je fus obligé de quitter aussitôt ce lieu. »

Mistress Shelley raconte qu'après avoir jeté sur le papier ce fragment (1815), son mari se réfugia vers elle, pâle, agité, tremblant, pour se soustraire, en causant d'autre chose, aux émotions éveillées par ce souvenir. Ce tempérament nerveux était rendu plus impressionnable encore par l'usage immodéré de l'opium.

Un jeune homme qui possède ou qui croit posséder la vérité a rarement la prudence ou l'égoïsme de la garder pour lui seul. A cet âge de sincérité extrême et de dévouement absolu, tout penseur est doublé d'un missionnaire. « Si j'avais la main pleine de vérités, a dit un sage du dernier siècle, je me garderais bien de l'ouvrir. » Ce n'est pas dans sa vingtième année que Fontenelle a prononcé ce mot-là ! Shelley, qui ne devait pas, lui, mourir centenaire, ouvrait beaucoup trop libéralement les deux mains. Voici que, dans les premiers mois de 1811, paraît tout à coup un pamphlet anonyme intitulé : *The Necessity of atheism*, et qui met en grand émoi l'université d'Oxford. C'était une déclaration de guerre ouverte, non-seulement à la religion dominante, au culte établi, mais à tous les cultes, à toutes les religions positives ; une négation audacieuse, non-seulement de la tradition biblique et chrétienne, de l'authenticité des livres saints, de la divinité du Christ, de la réalité des miracles, mais de l'existence même d'un Dieu personnel et créateur. C'était une profession de foi panthéiste et matérialiste, non point railleuse ni déclamatoire, mais relativement calme, sérieuse ; s'appuyant sur le bon sens bien plus que sur l'ironie ; ne faisant appel

Digitized by Google

qu'à la raison et à la science. C'était une compilation de tous les écrits irréligieux, une accumulation de textes, d'autorités et d'arguments, où les *Recherches sur les ossements fossiles* de Cuvier coudoyaient le *Dictionnaire philosophique*, où Newton se rencontrait avec Pline, et Lucrèce avec Dupuis et Volney ; on y sentait l'exubérance d'une érudition de fraîche date et encore incomplétement digérée.

Ce fut à Oxford un immense scandale. Une enquête est ouverte pour découvrir le coupable. On prononçait déjà tout bas les noms de deux étudiants, Th. Jefferson-Hogg, comme collaborateur, et Percy Bysshe Shelley, comme auteur principal ; ces noms passent de bouche en bouche, et arrivent aux oreilles du Recteur Magnifique. Les deux jeunes gens sont cités devant le conseil de discipline et sommés de déclarer s'ils étaient, oui ou non, les auteurs de ce factum impie.

Un simple désaveu les eût sauvés. Mais Shelley n'était pas homme à reculer devant les conséquences de ses actes, et à chercher un refuge dans le mensonge. En vain ses amis, sa famille, le supplient de céder ; en vain son père le menace de lui fermer à jamais sa porte ; en vain l'image de sa fiancée vient s'interposer entre son bonheur et ce qu'il considère comme son devoir : Shelley refuse de répondre. Il aimait la vérité avec l'amour du martyr, prêt à sacrifier à ses convictions son repos, sa situation, sa fortune, son avenir, ses plus chères affections : ce sacrifice, il le fait à dix-huit ans !

Le recteur essaie de vaincre son silence obstiné, et lui demande une dernière fois : « Etes-vous l'auteur de ce livre ?

— Je suis prêt à tout, répond froidement Shelley ; j'ai déjà expérimenté l'injustice et la tyrannie ; je refuse de répondre.

— Alors, vous et votre complice, vous êtes chassés. »

Les universités ne sont donc ni moins aveugles ni plus intelligentes que les églises et les gouvernements ? Une admonestation paternelle, bienveillante, dédaigneuse, eût ramené à ses proportions réelles la tentative de ces deux écoliers, de ces deux enfants : le piédestal de la persécution, au contraire, les transformait en grands hommes ; l'auréole du martyre couronnait le front candide de ce titan de dix-huit ans. Ce doux et gracieux jeune homme, d'une santé frêle, d'une figure toute féminine, des mœurs les plus pures ; plein de droiture, de noblesse, de générosité ; d'une conduite irréprochable, d'un talent exceptionnel, comment ne se fût-il pas senti grandir en se voyant traité comme un réprouvé, rejeté comme un criminel ? Comment ce Prométhée imberbe n'eût-il pas dès ce jour voué à Jupiter une haine implacable ? Comment cette précoce victime n'eût-elle pas déclaré la guerre à toutes les oppres-

Digitized by Google

sions? « ..... Je me souviens, comme si c'était d'hier, raconte le capitaine Medwin, que Shelley vint frapper à ma porte à quatre heures du matin, le lendemain de son expulsion. Je reconnus parfaitement sa voix rauque, sa respiration haletante ; je crois encore l'entendre : « — Medwin, ouvrez-moi, disait-il ; on me chasse du » collége ; (ici un ricanement convulsif lui échappa). On me chasse » pour athéisme ! » Quoique cette nouvelle me fût pénible, elle ne me surprit pas. Depuis longtemps, au ton de sa conversation, au style de ses lettres, je prévoyais ce qui venait d'arriver. »

V

Expulsé d'Oxford, chassé de la maison paternelle,— dont l'intercession d'un oncle, vieux marin de Trafalgar, eut quelque peine à lui rouvrir à demi les portes,— Shelley voyait perdue à jamais pour lui sa cousine Harriett Grove. Il avait dû cesser toute correspondance avec sa fiancée, qui lui avait elle-même déclaré, les larmes aux yeux, que leur mariage était devenu impossible. Son chagrin, son désespoir, n'avaient pu la décider à braver la défense de ses parents et à fuir avec lui. Peut-être la jeune fille elle-même ne trouvait-elle plus chez son cousin les garanties du bonheur calme et paisible que lui avaient promis ses rêves. Si exalté que soit le cœur d'une Anglaise, il place toujours au-dessus du roman de la gloire le roman des joies intimes et du foyer domestique. Miss Grove avait dix-neuf ans ; elle était de quelques mois plus âgée que Shelley, dont l'imagination étrange, fantasque, ne laissait pas que de l'inquiéter depuis longtemps, et qui lui semblait plus jeune encore par le caractère que par les années. — Beaucoup plus tard, un ami écrivait à notre poète : « Vous êtes *très jeune*, et sous certains rapports essentiels, vous ne vous apercevez pas suffisamment combien vous l'êtes. » — Elle ne pouvait comprendre que son cousin l'eût sacrifiée sans hésitation aux deux rivales jalouses qui lui disputaient son âme : la vérité et la liberté. Elle se disait sans doute, comme toute fille d'Ève, que ces nobles abstractions de l'esprit ne valent point la tendresse pure et dévouée d'une femme, et que l'affranchissement du genre humain doit s'effacer devant le sourire d'un petit enfant reposant sur le sein d'une jeune mère.

Par son empressement à chercher ailleurs des consolations, Shelley ne tarda pas à justifier l'abandon de sa fiancée, dont l'image n'en resta pas moins profondément gravée dans sa mémoire. Des passions successives purent l'obscurcir ou la voiler : elle reparut

Digitized by Google

plus d'une fois, comme un regret et un remords, toujours plus brillante, plus pure, à mesure qu'il avançait dans la vie. On retrouve çà et là dans ses œuvres des traces nombreuses de ce premier amour. Bien au-dessus de ses divers attachements sensuels plane sans cesse cette idole adorée, qui est devenue pour lui, non plus une femme, mais l'amour lui-même, — *but thou art Love itself*, — quelque chose comme une étoile mystérieuse, comme une muse protectrice. Harriett Grove est restée pour Shelley ce que Béatrix avait été pour Dante.

Livré à lui-même, promenant au hasard, dans les parcs et dans les rues de Londres, son ennui, sa lassitude morale, ses rêveries solitaires, ses plans insensés, son orgueil maladif; cherchant à tromper sa douleur en poursuivant son œuvre de réforme politique et d'émancipation intellectuelle; en quête de disciples pour ses doctrines et d'opprimés pour ses projets d'affranchissement; préparant déjà son rôle de messie; s'essayant à la parole dans les meetings populaires et dans les prêches méthodistes, Shelley rencontre un matin, à Hyde-Park, assise au pied d'un arbre, un carnet et un crayon à la main, une jeune personne dont le rapproche, à défaut de la présentation de rigueur, je ne sais quelle circonstance fortuite. Elle avait seize ans; elle était, sinon jolie, du moins gracieuse, aimable, pleine de distinction, de naturel, de simplicité, et par dessus tout, elle était poète. Shelley crut avoir retrouvé, sous les traits de miss Félicia Brown, l'âme-sœur qu'il avait perdue. Il s'enthousiasma du talent singulièrement précoce de la jeune *authoress*, qui depuis est devenue célèbre sous le nom de mistress Hemans. Celle-ci ne pouvait pas manquer d'éprouver une vive sympapathie pour cette victime de la tyrannie universitaire, et de subir l'ascendant de ce vigoureux esprit. La fascination fut réciproque; une correspondance suivie s'établit entre eux, correspondance purement philosophique et littéraire, il est vrai, mais qui n'aurait pas tardé, sans aucun doute, à changer de caractère si l'on ne se fût hâté de la faire cesser, et de soustraire miss Brown aux prédications métaphysiques de son jeune maître. Quoi qu'il en soit, ces courtes et fugitives relations ont laissé dans l'intelligence de mistress Hemans leur ineffaçable empreinte, et l'on peut retrouver en bien des pages de ses écrits l'action énergique, persistante de Shelley, et de fréquentes réminiscences des doctrines matérialistes qu'il avait essayé de lui inculquer.

Il est dans la destinée de certains hommes d'exercer une attraction invincible sur toutes les femmes que les caprices du sort ont placées sur leur route. Le cœur d'un poète, d'ailleurs, ne saurait rester longtemps inoccupé : comme la nature des anciens, il a hor-

Digitized by Google

reur du vide. En allant voir sa sœur dans une pension de Balam-Hill, près de Londres, Shelley aperçoit dans le jardin, au milieu des roses et des lis, une de ses compagnes, dont les yeux bleus et tendres, le front pur, la physionomie ingénue, les quinze ans, la candeur, la taille svelte, les longues tresses blondes encadrant le plus adorable visage, le captivent et l'attirent. Fille d'un maître d'hôtel garni de Chapel-Street, Grosvenor-Square, miss Westbrook joignait à son angélique beauté, à toutes les grâces de sa personne, un charme précieux, irrésistible : elle s'appelait Harriett !

Miss Shelley se prête avec une joie enfantine à nouer une correspondance entre son frère et son amie, qui se disait opprimée par un père et une sœur aînée, et qui attendait impatiemment un libérateur. En trois semaines le roman passa du début au dénoûment. Le jeune homme connaissait trop bien les préjugés aristocratiques de sir Timothy, ses principes sévères, ses idées arrêtées sur le mariage, pour croire un seul instant qu'il pût jamais consentir à une pareille union. « Je te permets d'avoir, lui avait souvent répété son père, autant d'enfants naturels qu'il te plaira ; mais ne t'avise pas de te mésallier ! » M. Westbrook lui-même, dès qu'il avait pu soupçonner quelque chose, s'était empressé de faire revenir chez lui miss Harriett, sous la stricte surveillance de sa fille aînée. Il n'y avait plus à hésiter. Les obstacles n'avaient fait qu'enflammer davantage la passion factice de ces deux enfants, dont le plus âgé atteignait à peine sa dix-neuvième année, et qui ne s'étaient pas vus plus de six fois en tout. La charmante écolière de Balam-Hill invitait son amant à briser ses chaînes, à l'arracher au despotisme paternel. En loyal et amoureux chevalier, Shelley, par une belle nuit de la fin d'août 1811, enleva sa bien-aimée du donjon garni où elle languissait ; et tandis que l'honnête et excellent maître d'hôtel et miss Westbrook cherchaient, tout éplorés, leur enfant prodigue, les deux fugitifs roulaient sur la route d'Ecosse, et couraient se marier par devant le forgeron de Gretna-Green.

Après deux mois de séjour à Edimbourg, de courses vagabondes dans les montagnes et de poétiques pèlerinages aux lacs ; après avoir exploré les plus beaux sites de l'Ecosse, les jeunes époux, dont l'union avait été régularisée par l'intervention du capitaine Pilford, oncle de Shelley, vont s'installer, en novembre, à Keswick, — comté de Cumberland, — dans un petit cottage meublé, loué à raison de 1 livre 10 shellings par semaine (environ 150 fr. par mois.) « Il y a tout auprès, écrivait la jeune femme à sa sœur, un grand jardin appartenant à notre propriétaire, et dans lequel nous avons *la permission de courir* (run about) », détail charmant où, sous la nouvelle mariée, nous apparaît encore la petite pensionnaire ! Rappe-

Digitized by Google

lons-nous que *mistress* Shelley n'avait pas tout à fait seize ans.

C'est dans le cottage de Keswick que fut terminée la première œuvre de Shelley, *la Reine Mab*, poème fantastique, fiévreux, inspiré de Shakespeare pour le titre, et dont le rhythme était emprunté au *Thalaba* de Southey. Malgré d'inévitables exagérations de pensée et de style, *la Reine Mab* témoignait déjà d'un prodigieux talent, et si les allures républicaines et l'esprit matérialiste du poème soulevèrent contre Shelley des hostilités furieuses, lui aliénèrent même le patronage que Southey lui avait accordé d'abord, l'énergie virile qui s'y révélait et l'incontestable beauté de la forme lui gagnèrent quelques sympathies illustres et quelques admirations passionnées. Byron lut avec enthousiasme l'œuvre du poète inconnu, et le premier épisode de *la Reine Mab*, le réveil de la belle Ianthe, promenée sur le char de la gracieuse fée, devait lui fournir plus tard l'idée de la meilleure scène de *Caïn*. Ce début a quelque chose de magistral : on y sent le souffle d'un vrai poète.

I

Quelle admirable chose que la mort,.... la mort et son frère le sommeil ! L'une, aux lèvres d'un bleu livide, pâle comme la lune, qui disparaît là-bas à l'horizon ; l'autre, vermeil comme l'aurore lorsqu'elle trône sur les vagues de l'Océan : et tous les deux à la fois si parfaitement admirables [1] !

II

Cette sombre puissance qui règne au fond des sépulcres infects a-t-elle donc établi son empire sur l'âme sans tache de la belle Ianthe ?

Faut-il que ce visage sans égal, que l'amour et l'admiration ne peuvent contempler sans un battement de cœur ; faut-il que ces veines azurées, se dérobant comme des ruisseaux à travers un champ de neige, que ces gracieux contours, purs comme un marbre vivant, faut-il que tout cela périsse ?

III

Le souffle de la putréfaction ne doit-il rien laisser de cette vision céleste, rien que le dégoût et la ruine ? rien qu'un triste thème sur lequel l'esprit le plus frivole pourra moraliser à son aise ?

[1] How wonderful is Death,
Death and his brother sleep!
One, pale as yonder waning moon,
With lips of lurid blue;
The other, rosy as the morn
When throned on ocean's wave,
Yet both so passing wonderful!

Digitized by Google

IV

Ou bien n'est-ce qu'un doux assoupissement qui s'empare de toute sensation, et que l'haleine embaumée du matin va chasser dans les ténèbres?

Ianthe se réveillera-t-elle pour rendre l'allégresse à ce cœur fidèle qui attend de son sourire la lumière, le ravissement, la vie?

V

Oui! elle se réveillera, bien que ses membres soient inertes, et silencieuses ces douces lèvres d'où s'exhalait naguère une éloquence qui eût calmé la rage d'un tigre ou dégelé le cœur d'un conquérant!

VI

Ses yeux, timides de rosée, sont fermés, et sur leurs paupières — dont le tissu délicat cache à peine les orbites d'un bleu sombre qu'elles recouvrent — le sommeil repose comme un baby sur un coussin. Ses tresses d'or, bouclées comme les filaments des plantes parasites autour d'une colonne de marbré, protégent l'orgueil sans tache de son sein.....

VII

Ecoutez!... D'où surgissent tout à coup ces accords? On dirait la mélodie mystérieuse répétée par les échos du rivage, que le poète entend vers le soir, autour d'une ruine solitaire. Ce son est plus doux que le soupir du vent d'ouest, plus sauvage que les notes infinies de cette lyre étrange, dont les génies de la brise raclent les cordes fantastiques.

VIII

Ces lignes lumineuses de l'arc-en-ciel ressemblent aux rayons de la lune, lorsqu'ils tombent à travers les vitraux de quelque antique cathédrale; mais avec des nuances telles, qu'elles ne pourraient trouver de comparaison sur la terre. » . . . . . .

. . . . . .

Ce poème n'est, d'un bout à l'autre, qu'une longue déclamation, qu'un éloquent réquisitoire contre les iniquités sociales, un plaidoyer passionné en faveur des pauves contre les riches, une excursion à travers les douleurs et les hontes du présent; un anathème aux rois et aux puissants, un appel chaleureux aux peuples et aux faibles.

Digitized by Google

C'est la condamnation de ce qui est, la révélation de ce qui sera; la flétrissure du passé, l'apologie d'un idéal avenir : «..... Tu as contemplé le présent et le passé ; — Ce fut un désolant spectacle ! — Maintenant, ô esprit ! apprends les secrets de l'avenir...[1] »

Shelley n'avait point voulu livrer son poëme au public. Après l'avoir fait imprimer, et y avoir ajouté en notes son *Essai sur la nécessité de l'athéisme*, il s'était contenté de le faire circuler parmi ses amis, et d'en adresser des exemplaires à toutes les personnes dont l'influence pouvait lui être nécessaire, dont il songeait à solliciter l'appui. Plus tard, il en publia seulement un fragment, — *le Génie du Monde*, the Dæmon of the World. — Mais la cupidité du libraire devait rendre inutiles ces réserves prudentes. Tandis qu'il voyageait en Italie, *the Queen Mab* fut mise en vente. Informé, par ses amis inquiets, de la déloyauté de son éditeur, Shelley protesta hautement, par une lettre adressée de Pise, en juin 1822, au journal l'*Examiner*, et n'hésita pas à désavouer la publicité donnée malgré lui à son livre et les inévitables exagérations d'une œuvre de la vingtième année. Ce poëme figure néanmoins en tête de ses œuvres complètes ; mais sa veuve en a retranché presque toutes les notes et plusieurs passages trop visiblement empreints d'une colère juvénile.

Cependant, la gêne n'avait pas tardé à se faire sentir dans le cottage de Keswick. Profondément irrité du mariage de son fils, sir Timothy Shelley lui avait désormais supprimé toute pension. L'oncle Pilford, qui était venu pendant quelque temps en aide à son neveu, ne pouvait lui servir une rente fixe et régulière. Les vivres étaient hors de prix, le loyer exorbitant ; la dédicace que son mari lui avait faite de son premier poëme ne pouvait tenir lieu à la jeune femme de toilettes nouvelles. Si l'amour se nourrit d'illusions, l'estomac est moins accommodant. Il en est d'un cottage anglais, si charmant soit-il, comme d'une chaumière française : un cœur, pour y palpiter à l'aise, a besoin d'une foule de choses que ne saurait remplacer la plus admirable poésie. Il fallait donc vivre d'emprunts, d'expédients, de privations, escompter l'avenir, faire des dettes ; c'était chaque jour un nouvel usurier à trouver, un nouveau créancier à éconduire.

Le jeune ménage transporte ses pénates en Irlande, où la vie est moins chère. Là, Shelley prend une part active à l'agitation du *Repeal ;* il se mêle aux assemblées populaires, élève la voix avec éloquence dans les meetings, se prononce avec autant de fermeté que de sagesse contre toute tentative insurrectionnelle, et déclare

[1] The present and the past thou hast beheld :
It was a desolate sight. Now, spirit, learn
The secrets of the future.....

Digitized by Google

que c'est seulement par les voies pacifiques, par la résistance passive, par la modération, par une énergie patiente et calme que l'on doit poursuivre et que l'on finira par obtenir le redressement des griefs, le triomphe du droit, le rappel de l'union, la résurrection de l'indépendance nationale.

Ce sens politique, cette froide raison ont lieu de nous surprendre chez un homme du tempérament et du caractère de Shelley, et surtout à cette heure de fièvre patriotique, où l'île entière frémissait de colère et ne retentissait que d'appels aux armes; où le doux et mélodieux Thomas Moore lui-même, le chantre de la mélancolie et de la tendresse, exhalait contre l'Angleterre ces fougueuses imprécations :

Nous jurons de venger nos frères!... Sevrons-nous de toute joie; que la harpe soit silencieuse, que la jeune vierge rejette son voile nuptial, que nos palais restent muets et nos champs dévastés, jusqu'au jour où la vengeance aura frappé la tête du meurtrier!

Oui, sache-le bien, ô monarque! si doux que soient nos souvenirs du foyer domestique; si douces que soient les précieuses larmes de l'amour; si douces que soient nos amitiés, nos affections, nos espérances, il est quelque chose de plus doux encore : c'est de se venger d'un tyran!

Shelley avait commencé une histoire d'Irlande. Tout en préparant les matériaux de ce livre, il publie sur l'état actuel de l'île un pamphlet où il s'attaque avec une extrême vivacité au principe même de la domination anglaise, et flétrit en termes violents le despotisme systématique du gouvernement. Sa brochure est saisie; traqué lui-même par la police, il est contraint de s'enfuir précipitamment en Ecosse, sur une méchante barque de pêcheur, avec sa femme enceinte de huit mois.

Au printemps de 1813 il retourne à Londres. Sans argent, sans ressources, ne sachant plus à quel usurier se vouer, il fait tenter de nouvelles démarches auprès de son père, que ne peuvent émouvoir aucunes supplications, et qui ferme plus obstinément que jamais sa porte et sa bourse à son fils désespéré, à sa belle-fille sur le point d'accoucher. Ce fut dans une misérable chambre d'hôtel garni, au milieu d'une détresse affreuse et des plus poignantes angoisses, que mistress Shelley donna le jour à son premier-né.

VI

Mistress Shelley avait jusqu'alors supporté avec courage, presque avec gaieté toutes les privations, toutes les épreuves de cette exis-

Digitized by Google

tence vagabonde et tourmentée. Soutenue par son amour et par l'espérance, elle n'avait jamais exhalé la moindre plainte ; à peine avait-elle osé parfois hasarder quelque timide conseil. S'efforçant de renfermer en elle-même sa tristesse, de dissimuler son abattement, ses regrets peut-être, de dévorer ses larmes, les circonstances les plus critiques ne lui avaient arraché ni un reproche ni une parole d'amertume. Mûrie avant l'âge par les dures leçons de l'expérience, elle s'était résignée, aussi longtemps qu'il ne s'était agi que d'elle seule, à cette vie de troubles, d'aventures, à ces pérégrinations incessantes à travers les trois royaumes, à ces courses pénibles que bien souvent il avait fallu, faute d'argent, continuer à pied, à cette perpétuelle incertitude du lendemain. Mais les devoirs de l'épouse venaient de faire place aux devoirs plus sacrés de la maternité : l'abnégation dévouée de la jeune femme disparut devant les saintes exigences de la jeune mère. Si elle avait souffert avec calme, elle ne voulait pas voir souffrir son enfant ; la misère qu'elle avait acceptée pour elle-même, elle suppliait Shelley de l'écarter à tout prix du berceau de son fils, de sacrifier, au besoin, ses rêves de gloire, ses aspirations, ses idées, ses plus ardentes convictions, d'humilier son intraitable orgueil. Elle réclamait un foyer paisible, au lieu de la tente nomade qui les avait abrités deux années ; un modeste intérieur, un *home*, au lieu des hasards de la grande route ; la sécurité du présent lui semblait préférable aux nuageuses promesses de l'avenir. Sa longue patience s'était changée en irritation ; son caractère s'était aigri : autant sa soumission avait été complète, autant sa révolte était injuste.

On devine ce qui arriva. Le ciel du jeune ménage s'assombrit de jour en jour. La gêne ne tarda pas à désunir ces deux enfants qui auraient trouvé au sein de leurs familles respectives, l'un la richesse, l'autre l'aisance. Le lien nouveau qui devait, ce semble, resserrer leur affection, fut précisément la cause et le signal d'une rupture. A l'enthousiasme succédèrent peu à peu le désenchantement, la désillusion ; aux témoignages de tendresse mutuelle, des récriminations réciproques : celui-ci se plaignait d'être incompris, celle-là d'être sacrifiée. Ils s'aperçurent un beau matin qu'ils ne parlaient plus la même langue. Au lieu des deux amants passionnés d'hier, il n'y a plus aujourd'hui en présence qu'une mère d'un côté, qu'un poète de l'autre : deux égoïsmes rivaux ; deux fanatismes également exclusifs, également respectables. La vie commune devint bientôt un véritable supplice.

Dans les premiers mois de 1814, la naissance d'un second enfant vint précipiter la crise. Ils résolurent de se séparer à l'amiable ; Shelley reconduisit sa femme chez son beau-père, à Bath, où s'était

Digitized by Google

retiré M. Westbrook. Avec cette sincérité brutale qui le caractérisait, notre poète déclara au père et à la sœur aînée de mistress Shelley « .... que sa femme et lui ne s'étaient jamais aimés; qu'il serait inutile de traîner plus longtemps cette pesante chaîne, de prolonger des tortures insupportables; que, ne pouvant légalement dénouer le nœud gordien, ils avaient décidé de le couper; qu'il souhaitait à sa femme toute espèce de bonheur, et qu'il avait l'intention de chercher le sien dans de nouvelles affections. »

En dépit d'une pareille franchise, qui touche de près au cynisme, il ne faudrait pas accuser Shelley d'une sécheresse de cœur qui était plus apparente que réelle. Trop orgueilleux pour avouer son impuissance à nourrir sa femme et ses enfants; d'une humeur trop errante pour se fixer à son foyer à l'heure où la paix venait de rouvrir le continent, il cherchait à dissimuler sous les audacieuses théories du libre amour la lâcheté de son abandon; il se mentait à lui-même. En immolant ses devoirs à son génie, ce père de famille de vingt-deux ans obéissait bien moins aux obsessions des sens, aux conseils d'un dévergondage moral, qu'aux inspirations fatales de la misère. Les deux jeunes époux s'aimaient plus qu'ils ne le croyaient eux-mêmes : Harriett l'a prouvé plus tard par son désespoir, et Shelley par les remords qui ont abrégé sa vie.

Rendu à son indépendance native, délivré de ses entraves, Shelley n'eut pas de peine à trouver la femme idéale que poursuivaient ses rêves : poète comme lui, enthousiaste, insouciante des réalités, dédaigneuse des conventions sociales, d'une âme forte, d'une intelligence hardie, comme lui républicaine et hostile aux fictions religieuses. Le 28 juillet 1814, il quittait l'Angleterre, accompagné d'une jeune fille de dix-sept ans. Plus légers encore d'argent que de caractère, plus riches d'illusions que de livres sterling, ils traversaient le détroit par un gros temps, au milieu d'une bourrasque, au mépris de toute prudence, sur une barque non pontée, que le moindre coup de vent pouvait submerger, et ils arrivaient à Calais.

Fille de Godwin et de Mary Wollstonecraft, la nouvelle compagne de Shelley marchait dignement sur les traces de son illustre père et de son aventureuse mère, devenue célèbre par son existence romanesque autant que par ses écrits.

Née en 1759, miss Wollstonecraft, après avoir tenu avec ses sœurs un pensionnat dans une ville de province, était entrée, en 1786, chez le lord-lieutenant d'Irlande, comme gouvernante des enfants de lord Kingsborough. La même année elle publie ses *Pensées sur l'éducation des filles*. Surexcitée par les événements de 1789, elle défend contre Edmund Burke, dans une brochure empreinte de la plus vive exaltation, la Révolution française, dont elle embrasse

Digitized by Google

chaleureusement les idées et les principes. Mêlée à ce groupe de libres esprits qui applaudissaient, de l'autre côté de la Manche, au mouvement régénérateur de notre pays, elle tente à son tour une œuvre d'émancipation. Au moment où Thomas Payne proclamait les Droits de l'homme, elle prend hautement la *Défense des droits de la femme*, adresse à son sexe un énergique appel, prouve que la femme est destinée par la nature à exercer, de concert avec l'homme, — qui ne lui est supérieur que par la force musculaire, — toutes les fonctions intellectuelles, la législation aussi bien que la médecine et l'enseignement. Elle réclame pour la famille cette liberté et cette égalité que l'on revendique pour les nations : la liberté dans le mariage, l'égalité des époux devant la loi naturelle ; elle demande la suppression absolue des barrières que les préjugés et les mœurs ont établies entre les sexes. Conséquente avec elle-même, elle ne recule devant aucun des entraînements de son cœur. Follement éprise d'un peintre de talent, qui était marié, elle lui fait une déclaration passionnée, ne se laisse rebuter ni par ses froideurs ni par ses dédains ; définitivement repoussée, elle cherche dans l'absence et dans le tourbillon des agitations politiques un remède à sa douleur. Elle vient à Paris, se lie avec les Girondins, fréquente le salon de Mme Roland, voit marcher à la guillotine l'une des victimes du 31 mai, qui lui avait inspiré un tendre sentiment. Un négociant américain, le citoyen Imlay, devient ensuite l'objet de cet amour exalté auquel il répond par le sien. Les serments les plus solennels sont échangés. Mais des affaires importantes rappellent en Amérique l'amant de Mary Wollstonecraft qui, devenue mère, apprend un jour que le père de son enfant, dont elle ne reçoit plus de nouvelles ni de réponses, vient de se marier à Philadelphie ! Abandonnée, sacrifiée, désespérée, sans ressources, ayant à peine assez d'argent pour retourner en Angleterre, elle essaie vainement, à deux reprises, de s'ôter la vie. Par une froide nuit de décembre elle se dirige vers le pont de Londres, bien résolue à se jeter dans la Tamise avec son enfant. A la même heure, un homme était accoudé, tout pensif, sur le parapet de London-Bridge, contemplant les rayons de la lune qui se jouaient au fond des eaux : c'était Godwin. Triste et découragé lui-même, il devine le dénoûment de quelque terrible drame, s'intéresse tout d'abord à cette inconnue, la retient à l'instant où elle se précipitait dans le fleuve, provoque ses confidences, lui offre des consolations, se nomme, l'emmène chez lui. L'auteur de *Caleb Williams* et l'auteur de la *Défense des droits de la femme* s'estimaient avant de se connaître : la circonstance douloureuse qui les avait fortuitement présentés l'un à l'autre n'était pas de nature à diminuer la sympathie déja créée entre eux par une communauté parfaite

Digitized by Google

d'opinions. Mary Wollstonecraft offrit à Godwin de lui consacrer cette vie qu'il avait sauvée. Elle mourut après quelques mois de mariage — septembre 1797 — en donnant le jour à une fille. C'est cette enfant, Mary Godwin, que nous avons vue débarquer à Calais en compagnie de Shelley.

Pour avoir une idée de ce voyage, il faut se reporter aux souvenirs du *Roman comique* ou de *Gil-Blas*, se rappeler les pérégrinations accidentées de Goldsmith ou de Jean-Jacques. Les voitures coûtaient cher en 1814! La bourse de nos deux touristes était trop peu garnie pour leur permettre de prendre la diligence jusqu'à Paris où une lettre de crédit devait leur procurer quelque argent : ils achèvent la route à pied. Shelley achète un âne à la halle pour porter leurs légers bagages et reposer de temps en temps les pieds endoloris de la jeune fille. Voici qu'à Charenton le baudet refuse de marcher; on l'échange, avec perte, contre un mulet qui se trouve là fort à propos. Ils traversent ainsi la Champagne, s'arrêtant dans les plus petites villes, dans les villages; tantôt suivant la grande route, tantôt s'égarant par les chemins de traverse, afin de visiter de récents et mémorables champs de bataille. Ici on les prend pour des espions, là pour des saltimbanques, ailleurs pour des malfaiteurs. En butte aux sourires de pitié des citadins, aux regards défiants des villageois, aux questions indiscrètes des gendarmes, aux interrogatoires solennels des gardes champêtres, ils supportent avec une gaieté stoïque ces humiliantes vexations; leur nationalité, suffisamment écrite sur leurs traits et dans leur toilette, n'était pas propre à diminuer la malveillance générale, dans ces plaines désolées où campaient, la veille encore, les troupes étrangères, sur ces routes où l'on voyait la trace des fourgons anglais et russes. Ce désastreux tableau fit une impression profonde sur l'esprit de Shelley; les épreuves même qu'il avait à subir, loin de le rebuter, lui semblaient nécessaires pour tremper l'âme d'un penseur : il acceptait avec joie ces tribulations qu'il rappelle plus tard, avec une sorte d'orgueil, dans la préface d'un de ses poèmes, *la Révolte de l'Islam*. Je ne puis m'empêcher de citer tout entière cette admirable page :

« ..... Il est une éducation particulièrement utile au poète, sans laquelle le génie et la sensibilité ne peuvent développer toutes leurs ressources. Cette éducation, qui assurément ne suffit pas pour changer en homme supérieur un esprit lourd et vulgaire, ni même pour faire un écrivain d'un intelligent observateur chez qui seraient obstrués les canaux établis entre la pensée et l'expression; cette éducation, les vicissitudes de ma vie me l'ont fort heureusement procurée. Dès mon enfance, j'ai été l'hôte familier des montagnes et des lacs, de la mer et des forêts solitaires. Le danger,

Digitized by Google

qui se rit au bord des précipices, fut mon compagnon de jeux. J'ai foulé les glaciers des Alpes et vécu sous le regard du Mont-Blanc. J'ai erré dans les pays lointains. J'ai descendu les grands fleuves; j'ai vu se lever et se coucher le soleil, les étoiles briller au ciel, tandis que je naviguais jour et nuit, porté par de rapides courants, entre une double ligne de montagnes. Dans les cités populeuses, j'ai observé comment se soulevaient, se répandaient, s'étouffaient, se transformaient les passions des masses. J'ai contemplé le théâtre des plus épouvantables ravages de la tyrannie et de la guerre : des cités et des villages réduits à quelques groupes dispersés de maisons noircies, sans toits, sans fenêtres, sans portes; et les malheureux habitants, affamés et nus, tristement assis sur leurs seuils désolés. J'ai conversé avec les hommes de génie, mes contemporains. La poésie des Grecs de l'ancienne Rome, de l'Italie moderne, de mon propre pays, a été pour moi, comme la nature elle-même, une passion et une volupté. »

Arrivé à Troyes, ses pieds meurtris, enflés, couverts d'ampoules, ne lui permettent pas d'aller plus loin. Il se voit forcé de prendre les messageries jusqu'à Neufchâtel, d'épuiser ainsi ses dernières ressources; il ne lui restait pas un sou en entrant à l'hôtel où la diligence déposait les voyageurs. Quelques jours se passent dans l'inquiétude et le dénûment! L'hôtelier qui, avec sa méfiance et son flair professionnels, devine bien vite la gêne des nouveaux venus, saisit leurs malles pour se couvrir des premières dépenses et refuse tout crédit. Peu s'en faut qu'il ne les signale à la police locale comme des aventuriers suspects. L'argent attendu d'Angleterre arrive enfin; Percy respire. Après avoir payé le digne aubergiste qui se confond en excuses, met sa maison tout entière à la disposition de *milord*, sa femme et ses filles à la disposition de *milady*, ne veut plus entendre parler du règlement de sa petite note, et supplie *Leurs Seigneuries* de prolonger leur séjour dans son hôtel, le jeune couple se dirige vers le lac de Lucerne, parcourt les plus beaux sites des Quatre-Cantons, loue pour huit jours un château entier à Brunnen, dans le canton de Schwitz, fait un pèlerinage au Grütli. Mais les 28 livres sterling qu'il avait reçues ne pouvaient durer longtemps, et il ne devait toucher aucune autre somme avant le mois de décembre; il fallut songer au retour.

La navigation fluviale l'enchantait. Plus d'une fois, en lisant le *Thalaba* de Southey, son poème favori, la description d'un voyage par eau, dans une charmante barque qu'entraîne le courant paisible d'une belle rivière, avait vivement excité son imagination. Plein d'aversion d'ailleurs pour les voitures publiques; trop fatigué pour reprendre le bâton du voyageur pédestre; désenchanté des ânes, des mulets, des aubergistes, il résolut de revenir de Lucerne à Londres sans toucher terre. Il suit en bateau le cours de la Reuss

Digitized by Google

et de l'Aar, puis descend le Rhin jusqu'à son embouchure, sur un de ces immenses radeaux, manœuvrés par des centaines de rameurs, véritables cités flottantes servant de véhicule à des populations entières, et qui portent à l'Angleterre ses vins, à la Hollande ses bois de construction. A Rotterdam, il s'embarque pour Londres où il arrive le 31 août, après avoir fait 350 lieues en cinq semaines et dépensé environ 800 fr.

VII

A la recrudescence de pénurie qui suivit son retour, Shelley vit s'ajouter une nouvelle cause de tristesse. Sa santé, altérée par les privations et la fatigue, déclinait avec une rapidité inquiétante. Des abcès s'étaient formés sur ses poumons ; il avait des spasmes aigus ; la phthisie apparaissait avec tous ses symptômes, et un éminent médecin ne lui avait laissé aucun doute à cet égard, ni aucune illusion. La maladie vint modérer son insatiable besoin d'activité et de mouvement, et dans l'été de 1815, après une excursion le long de la côte méridionale du Devonshire, il loua une petite maison à Bishopsgate-Heath, sur la lisière de la forêt de Windsor, où il jouit pendant plusieurs mois d'un bonheur tranquille et d'une santé meilleure. Il passait des journées entières sous les chênes séculaires du grand parc à la mode, pensant, méditant, lisant ou relisant Homère, Hésiode, Théocrite, Thucydide, Hérodote, Diogène Laërce, Pétrone, Suétone, Cicéron, Sénèque, Tite-Live parmi les anciens, et parmi les modernes, Milton et Locke, l'Arioste et Bacon, Le Tasse, Alfieri, Rousseau, Wordsworth et Southey. Il s'abandonnait à de longues causeries avec la nature, et lui demandait des descriptions et une mise en scène pour son poëme d'*Alastor*. La saison était chaude et sèche ; il en profita pour aller visiter les sources de la Tamise qu'il remonta, dans un petit bateau, de Windsor à Crichlade. C'est à cette occasion que furent écrites ses belles stances sur le cimetière de Lechdale, où se fait sentir la préoccupation de sa mort qu'on lui a annoncée comme prochaine.

UNE SOIRÉE D'ÉTÉ DANS UN CIMETIÈRE DE VILLAGE[1].

Le vent a balayé chaque vapeur légère
Qui pouvait obscurcir dans la vaste atmosphère

[1] Dans cette traduction et dans celles qui vont suivre, je me suis attaché à reproduire non-seulement la pensée, mais aussi le rhythme de l'auteur. Ai-je réussi ? C'est ce que décideront ceux de mes lecteurs qui voudront bien revoir le texte anglais. Du reste, ces

Digitized by Google

Les rayons du soleil couchant.
Déjà la pâle nuit enlace de ses ombres
Le ciel; sa chevelure étend des tresses sombres
Autour de l'astre languissant.

Le crépuscule et le silence, effroi de l'homme,
Du vallon plus obscur, là-bas, s'avancent comme
Deux amants, la main dans la main.
Sur le jour qui s'enfuit leur charme fantastique
S'exhale, embrassant tout de ce voile magique
Que l'œil voudrait percer en vain.

Son, mouvement, lumière, opposent au prodige
Et leur propre mystère et chacun son prestige.
Les vents restent silencieux;
Ou du moins, en passant, le souffle de la brise
Ne se fait point sentir à l'herbe sèche et grise
Qui couvre ces funèbres lieux.

Clocher aérien qui lances dans le vide
Ta flèche, gracieuse et fière pyramide
De feu jaillissant d'une tour;
Toi que le ciel revêt de nuances de flamme,
Je ne t'oublierai pas dans ce solennel drame
De la nuit combattant le jour!

Et tandis qu'en silence et dans l'azur sans voiles
Ton aiguille se perd au milieu des étoiles,
Les morts dorment dans le tombeau.
Leurs os qui lentement se fondent en poussière
Rendent un bruit étrange et sourd que n'entend guère
D'autre oreille que le cerveau.

Solennisée ainsi, la mort me semble douce,
Sans terreurs. Je voudrais, ici, sous cette mousse,
Venir lui demander un jour
Les secrets qu'elle cache à la nature humaine,
Ou du moins chercher dans son sommeil sans haleine
Un éternel rêve d'amour!

A la fin de la même année parut *Alastor* ou *le génie de la Solitude*, qui obtint un grand succès. Alastor est un jeune poète

imitations en vers peuvent invoquer déjà un témoignage d'une incontestable autorité. M. Philarète Chasles m'a fait l'insigne honneur de consacrer presque entière une de ses leçons du Collége de France à lire ces fragments à l'auditoire nombreux et choisi qui se presse à ses cours. O.-B.

Digitized by Google

de sentiments nobles, d'un esprit aventureux, d'une imagination enflammée, insatiable de science et d'idéal, qui promène ses pas errants à travers le monde pour y découvrir la vérité et la vertu, pour y trouver une âme sœur. Après avoir visité les ruines d'Athènes, de Tyr, de Baalbek, de Jérusalem, de Babylone; médité au pied des Pyramides, parcouru la riche vallée où furent assises Memphis et Thèbes; traversé l'Arabie, la Perse, la sauvage Carmanie, franchi l'Oxus et l'Indus, reconnu dans la Bactriane les traces du passage d'Alexandre, il finit par trouver, dans la vallée de Cachemire, le prototype féminin qu'il avait rêvé. Mais la réalité ne répondant point à l'idéal, il meurt de désenchantement. On le voit, *Alastor* est, comme *Child-Harold*, une œuvre purement personnelle; c'est le trop-plein des émotions de l'auteur en face de l'histoire des hommes et du spectacle des choses. Le culte de la majesté de la nature, les incubations du cœur d'un poète dans la solitude; le contraste des tressaillements de joie qu'inspirent les mille aspects variés de l'univers et les rumeurs mystérieuses de la création avec les angoisses déchirantes que portent en elles les passions humaines : tout cela donne au livre un intérêt saisissant. La philosophie panthéiste y coule à pleins bords. Persécuté des hommes, abandonné par ses amis, traité par tous comme un maudit, Shelley, loin de se plaindre, se refait une immense famille. M. Michelet, s'assimilant un mot de saint François d'Assise, appelait les animaux, nos frères inférieurs; Shelley étend au monde entier cette fraternité bienveillante. Ecoutez ce magnifique début d'*Alastor* :

« Terre, Océan, Air, ô frères bien-aimés! si notre mère, la grande Nature, a versé dans mon âme assez de tendre pitié pour comprendre votre amour et pour y répondre par le mien; si le matin avec sa rosée, le midi embaumé, et le soir avec son coucher de soleil et ses voiles de pourpre, et la nuit solennelle avec son silence plein de rumeurs mystérieuses; si les profonds soupirs de l'automne dans les bois dépouillés; si la robe de neige et les couronnes de glace étoilée dont l'hiver couvre l'herbe grise et les rameaux flétris; si les voluptueuses palpitations du printemps, lorsqu'il exhale ses premiers baisers; si toutes vos manifestations m'ont été chères et précieuses; s'il n'est pas un oiseau, un insecte, pas un être animé que je n'aie respecté et aimé comme un parent, ô mes frères adorés! pardonnez alors à mon orgueil et ne me retirez aucune de vos faveurs accoutumées!

» Mère de cet impénétrable monde! viens en aide à mon chant, toi qui n'as jamais cessé d'être mon unique affection! J'ai constamment suivi ton ombre et les traces obscures de tes pas; mon cœur s'est toujours émerveillé de la profondeur de tes insondables mystères. J'ai fait mon lit dans les charniers et sur les cercueils où la mort tient registre des trophées

Digitized by Google

remportés sur toi, dans l'espoir de résoudre les problèmes obstinés que tu soulèves, et de forcer quelque génie solitaire — ton messager — à me révéler tes secrets. Dans les heures d'isolement et de calme, quand la nuit forme de son propre silence une langue étrangement babillarde, j'ai bien souvent, comme l'alchimiste enthousiaste qui risque sa vie sur quelque vague espérance, j'ai bien souvent pressé de mes regards ardents, de mes prières, de mes larmes, de mes baisers, cette insensible amante, pour l'obliger à me parler : et si tu n'as pas encore dévoilé à mes yeux ton sanctuaire intime, du moins as-tu laissé briller en moi quelque lueur de ce songe inénarrable. Comme une lyre longtemps oubliée, suspendue au dôme de quelque temple fantastique et désert, j'attends que ton souffle, ô noble mère! permette à mon chant de moduler à la fois les murmures de l'air, les clameurs des forêts et de l'Océan, les voix des êtres vivants, les hymnes du jour et de la nuit, les cris lamentables du cœur de l'homme.

» Il était un poète dont la tombe prématurée n'avait vu aucunes mains humaines ériger avec un pieux respect aucun monument. Seuls, les tourbillons des vents d'automne avaient dressé dans la vaste solitude, au-dessus de ses os lentement pulvérisés, une pyramide de feuilles bientôt pulvérisées à leur tour.

» C'était un gracieux jeune homme ; et pourtant aucune jeune fille ne vint en sanglotant orner de fleurs funéraires ou d'une couronne de cyprès votif la couche isolée de son sommeil éternel; brave, loyal, généreux, aucun barde n'exhala sur son triste destin un mélodieux soupir : il vécut, il mourut, il chanta dans la solitude. Les étrangers avaient pleuré en écoutant ses accents passionnés; et les vierges, alors qu'il passait inconnu, avaient langui d'amour pour ses yeux sauvages. Le feu de ces doux regards a cessé de brûler, et le silence, trop énamouré de cette voix, enferme sa musique muette dans l'âpre cellule qu'elle occupait... »

Victime comme Byron d'un injuste ostracisme, Shelley, bien supérieur en cela à son illustre contemporain qui va devenir son ami, ne s'irrite ni ne s'indigne, ni ne se venge par des imprécations haineuses. Il puise dans cet abandon qui est le ressort le plus puissant de l'esprit, de nouvelles forces, une énergie nouvelle dans cet isolement qui est le milieu naturel des âmes d'élite. Il n'y a que les petits enfants qui aient peur dans l'obscurité, qui s'effraient de la solitude. « On devrait élever des autels, a dit Thomas Carlyle, au silence, à la solitude. Le silence est l'élément dans lequel les grandes choses se forment et s'assemblent. Les abeilles ne travaillent que dans les ténèbres ; la pensée ne travaille que dans le silence, la vertu ne travaille que dans la solitude. »

La solitude répond si bien à un besoin de l'esprit ; elle renferme des jouissances intimes si vives, qu'il n'est aucun de nous qui, à un jour donné, n'ait envié au héros de Daniel de Foë son naufrage et son île déserte. Tous les hommes de génie se sont formés, retrempés

Digitized by Google

ou reposés dans la retraite ; c'est par le recueillement qu'ils ont préludé à la pensée ou à l'action ; c'est à la solitude qu'ils ont demandé leur inspiration ou leur récompense. « Tout notre mal, dit La Bruyère, vient de ne pouvoir être seuls. » La solitude a été la première muse de tous les poètes. C'est l'*Isolement* que M. de Lamartine a pris pour titre et pour sujet de sa *Première Méditation* :

Souvent, sur la montagne, à l'ombre du vieux chêne,
Au coucher du soleil, tristement je m'assieds ;
Je promène, pensif, mon regard sur la plaine,
Dont le tableau changeant se déroule à mes pieds.

C'est l'isolement qui a fait les penseurs et les politiques, les législateurs et les saints : Solon et Moïse, aussi bien que Platon et saint Jérôme, Jean-Jacques Rousseau et Proudhon. C'est dans un nuage, au sommet d'une colline, que Jésus médite et prépare le *Sermon sur la montagne*. « Il semble, dit Montesquieu, que les têtes des plus grands hommes se rétrécissent lorsqu'elles sont assemblées, et que là où il y a plus de sages, il y ait aussi moins de sagesse. » Pour qu'un monument nous apparaisse dans son entier, dans toute l'harmonie de ses proportions, il a besoin d'être dégagé des constructions environnantes. L'or n'acquiert sa valeur qu'après avoir été extrait du minerai ou séparé du sable auquel il est mêlé. Il faut au fluide électrique une isolation absolue. Le chêne ne grandit bien qu'à l'écart ; l'aigle plane seul dans l'espace, le lion marche isolé dans la profondeur des forêts.

Ne nous étonnons pas qu'un poète du tempérament de Shelley ait consacré sa première œuvre au génie de la solitude, ni qu'il ait puisé en lui-même les principaux traits qu'il prête à son héros. Le *moi*, comme l'a dit Châteaubriant, se fait remarquer chez tous les auteurs qui, persécutés des hommes, ont passé leur vie loin d'eux. C'est à ce signe infaillible que se reconnaissent les écrivains de race, poètes, romanciers, philosophes, historiens. Les plus beaux livres sont ceux qui ont été vécus avant d'être écrits ; l'impersonnalité est un premier symptôme de médiocrité ; il n'y a d'œuvres supérieures que celles où l'homme et le poète se confondent en un tout indivisible.

Ce caractère personnel n'est nulle part plus fortement accusé que dans un fragment lyrique remontant à la même époque, et qui nous raconte, en une soixantaine de vers, quelques-unes des pages les plus tourmentées de la biographie du poète, quelques épisodes douloureux de son double mariage. Ce lugubre poème, intitulé *Misery*, contient, en ses treize strophes, tout un drame, tout un lamentable récit, toute une poignante révélation. Ce chant de détresse et de

Digitized by Google

rage, où la fiction n'est séparée de la vérité que par une ligne indécise; où l'on sent planer, depuis le premier vers jusqu'au dernier, je ne sais quel vague effrayant; où la prosopopée du début disparaît à mesure qu'on avance devant une réalité qui respire et qui souffre; où l'abstraction se fait chair, où l'épithalame se mêle au *Dies iræ*, où la nuit de noces semble une nuit mortuaire, où le voile de la fiancée devient un linceul, où l'on croit entendre des baisers échangés entre le Froid et la Faim, où se confondent dans un étrange amalgame la volupté et le désespoir, le bonheur et le suicide; où la Mort paraît grimacer quelque horrible éclat de rire : ce chant de la misère est peut-être le cri le plus déchirant qui soit jamais sorti de la poitrine d'un poète. Je ne sache, dans la poésie lyrique de tous les temps et de tous les peuples, rien qui lui soit égal ou comparable.

MISÈRE.

Viens! sois heureuse auprès de moi,
O Misère! d'ombre vêtue;
Pauvre fiancée éperdue
Sous ton voile pleurant d'effroi :
Du désespoir pâle statue.

Viens! sois heureuse auprès de moi!
Si sombre puissé-je paraître,
J'ai plus de volupté peut-être
Que toi, reine dont aucun roi
N'oserait se dire le maître.

Nous nous sommes déjà connus,
Comme une sœur et comme un frère,
Sous le même toit solitaire,
Autrefois!... ils sont revenus,
Ces jours de tendresse, ô Misère!

Viens! ensemble nous marcherons
Gaiement dans cette triste voie.
Si l'amour survit quand la joie
Est morte, nous nous aimerons
Jusqu'à ce qu'au ciel je me croie.

Viens! Etends-toi là, sans façon,
Sur l'herbe fraîchement fauchée
Où mainte cigale cachée
Chante sa joyeuse chanson
Auprès de la fleur desséchée.

Digitized by Google

Viens ! pour abri ta tête aura
L'ombrage épais de ce vieux saule,
Et pour oreiller mon épaule.
Vers toi mon cœur s'inclinera
Comme l'aiguille vers le pôle.

Mais quoi !... presque gelé, ton sang
Circule à peine en tes artères.
Tu pleures, tu te désespères ;
Et ton sein palpite, impuissant
Sous mes caresses les plus chères ?

Tes baisers donnent des frissons,
Et mon cou que ton bras enlace
Sent une impression de glace.
Ma peau des pleurs que nous versons
Gardera la brûlante trace.

Viens !... Dans notre nuptial lit,
Epouse longtemps attendue,
Nous aurons pour draps l'étendue,
Et pour couverture l'oubli,
Toile épaisse sur nous tendue.

Etreins-moi bien fort : que mon cœur
Et le tien ne forment qu'une ombre,
Jusqu'à ce qu'un transport si sombre
S'efface, comme une vapeur,
Au milieu d'extases sans nombre.

Nous pourrons dans ce long sommeil
Te contempler d'un œil avide,
Toi dont plus d'un heureux décide
D'aller implorer le conseil :
Salut ! ange du suicide !

Rions ! et par le sort frappés,
Narguons la terre et ses orages,
Comme un chien aboie aux nuages
Qu'un clair de lune a découpés
En de fantastiques images !

Ce vaste monde autour de nous
Paraît comme des multitudes
De pantins aux mille attitudes.
Quittons ce théâtre de fous
En flétrissant ses turpitudes !

Digitized by Google

Si je n'ai point réussi à communiquer à mes lecteurs une partie de l'émotion profonde qui s'est emparée de moi le jour où j'ai lu, pour la première fois, cet admirable poème ; si je n'ai pu leur faire partager les sensations étranges qu'il a éveillées dans mon âme, l'enthousiasme qu'il a provoqué dans mon esprit ; si j'ai échoué dans mes efforts téméraires pour faire passer dans notre langue, avec leur rhythme, leur coupe, leurs allures, ces strophes passionnées dont rien n'approche dans aucune littérature, et qui suffiraient à placer Shelley à la tête de tous les lyriques du XIXe siècle, il ne faut en accuser que la faiblesse de l'interprète, que l'impuissance du traducteur.

VIII

Le succès d'*Alastor* lui avait rendu la santé et rouvert la bourse des usuriers : Shelley se hâte, au printemps de 1816, d'aller promener sur le continent sa gloire naissante. Peut-être aussi voulait-il échapper par l'absence à certaines admirations exaltées que son poème lui avait conquises, et qui auraient pu troubler son affection pour Mary Godwin. Il est un double criterium du génie que l'on doit considérer comme à peu près infaillible : les haines ardentes des hommes, les tendresses passionnées des femmes. Celles-ci, avec leur exquise délicatesse, leurs instincts élevés, leur générosité innée, semblent prendre à tâche de venger les esprits supérieurs des injustices de leurs contemporains ; de leur faire oublier, à force de dévouement, les basses jalousies, les rancunes envieuses qui les poursuivent. Ni les séductions de la fortune, ni les attraits de la noblesse ne valent à leurs yeux le prestige de l'intelligence. Aristocrates par nature, — dans quelque rang que le sort les ait placées, filles de roi ou filles du peuple, ouvrières ou princesses — elles se sentent invinciblement attirées par la royauté du talent, même du talent ignoré ou méconnu. Isolé, persécuté et poète, Shelley ne pouvait manquer de fasciner bien des âmes féminines, d'exercer autour de lui de mystérieuses attractions, d'enchaîner à sa vie bien des jeunes filles romanesques, heureuses d'adoucir ses chagrins, de lui donner es noms menteurs de frère et d'ami, de presser au départ sa main pâle, et de suivre longtemps d'un regard furtif, voilé par les larmes, la trace de ses pas[1]. Ces chaleureuses sympathies, Alastor les rencontre plus d'une fois dans ses pénibles voyages :

[1] Youthful maidens.....
..... would call him with false names
Brother and friend, would press his pallid hand
At parting, and watch, dim through tears, the path
Of his departure.

Digitized by Google

« Cependant une jeune fille arabe lui apportait chaque jour, de la tente de son père, des aliments pour son repas, et ses propres nattes pour sa couche; elle oubliait devoir et repos pour veiller sur lui la nuit entière : ivre d'amour, mais n'osant pas même adresser la parole à son bien-aimé. Elle contemplait son sommeil paisible, écoutant dans une insomnie extatique le murmure régulier de son haleine, et les rêves innocents qui s'échappaient de ses lèvres. Puis, quand la pourpre du matin rendait plus pâle la pâle lune, elle retournait égarée, blême, haletante, à sa demeure qui lui semblait bien triste et bien froide! »

Enflammée par ce gracieux épisode du poême, une jeune lady, riche, noble et belle, offrit à Shelley d'abandonner sa famille, son époux, de se dévouer à lui corps et âme, de rompre, pour devenir son esclave, tous les liens qui la retenaient dans le monde. Le refus du poète ne fait que surexciter sa passion. Elle le suit dans ses voyages, de loin, discrètement, toujours présente et toujours invisible, veillant sur lui comme un ange protecteur se plaisant à nourrir, au lieu de l'éteindre, le feu qui dévore son sein; guettant avec un bonheur mêlé de désespoir la voiture qui entraîne son bien-aimé, la barque où il rêve, auprès de sa compagne, sur les eaux du lac de Genève, le navire qui doit l'emporter; elle va où il va, s'arrête quand il s'arrête, descend dans l'hôtel qu'il vient de quitter. Patiente et résignée, elle le poursuit sans cesse de son amour opiniâtre, de sa muette adoration. Il la rencontrera partout sur son chemin : en Suisse, en Italie, à Venise, à Rome, à Naples, où cette touchante aventure doit trouver un tragique et mystérieux dénoûment.

Shelley, miss Godwin et sa parente miss Clara C..... qui les accompagnait, traversent la France sans s'arrêter et entrent en Suisse. A Sécheron, près de Genève, dans l'hôtel où ils étaient descendus, le 17 mai, se trouvait déjà un autre voyageur anglais. Leurs chambres étaient contiguës. Le jour même de son arrivée, Shelley n'est pas peu étonné d'entendre à travers la mince cloison son voisin réciter tout haut les vers qui ouvrent *La Reine Mab*. C'était Byron. La connaissance fut bientôt faite entre ces deux âmes également froissées, entre ces deux proscrits volontaires à qui les mêmes hostilités avaient rendu insupportable le séjour du pays natal. L'un était célèbre, l'autre commençait à le devenir : ils avaient des tendances communes, la même horreur des fictions sociales et des formules religieuses, les mêmes goûts, les mêmes désordres; leur première rencontre créa entre eux une intimité qui ne se démentit jamais.

Tandis que Byron s'établissait à la villa Diodati, Shelley louait à

Digitized by Google

Mont-Allègre, aux bords du lac, une petite maison éloignée d'un demi-mille à peine de l'habitation de son nouvel ami. C'est là — *sous le regard du Mont-Blanc* — que celui-ci écrivit les plus belles strophes de *Child-Harold*, que celui-là prépara les douze chants de la *Révolte de l'Islam*. Shelley travaillait presque toujours dans son bateau, où il passait des journées entières, quelque temps qu'il fît, seul, absorbé dans ses pensées, se laissant aller au gré du vent ou bercer mollement par le calme. Le soir, on se réunissait : c'étaient alors de longues causeries, de hardis entretiens sur la politique ou la philosophie, ou bien des lectures émouvantes, des contes de revenants, des histoires fantastiques.

« Parmi ces histoires, dit mistress Shelley, était la légende de l'amant volage qui, à l'heure où il croit serrer dans ses bras la femme qu'il poursuit depuis longtemps, est subitement enlacé par le fantôme de celle qu'il a séduite et abandonnée; puis encore le conte de ce père infortuné à qui ses crimes avaient attiré un châtiment terrible, et dont la destinée était de flétrir d'un baiser homicide toutes les jeunes filles de sa lignée maudite, aussitôt qu'elles arrivaient à l'âge de la puberté, et de les tuer ainsi presque à l'entrée du lit nuptial. Depuis cette époque, aucun de ces récits ne m'est repassé sous les yeux; mais l'impression en est encore aussi fraîche dans ma mémoire que si je les avais lus hier.

» C'est après une lecture de ce genre que Byron, enthousiasmé, proposa que chacun de nous fût astreint à raconter une histoire de revenants. La gageure fut acceptée. Byron lui-même ouvrit la marche et nous conta la nouvelle du *Vampire*. Mais Shelley, dont le génie était plus propre aux conquêtes de la brillante métaphysique de l'imagination et aux enchantements qui résultent de l'irrésistible mélodie des vers, se borna modestement à nous confier une circonstance attachante de sa vie. »

Vers la fin de juin, après avoir acheté à frais communs un petit navire à voiles, ils entreprennent le tour du lac. Entre Meillerie et Saint-Gingolph, une de ces tempêtes si fréquentes sur le Léman vient mettre en grand péril la frêle embarcation. Shelley, malgré sa passion pour l'eau et son goût inné pour la navigation, n'avait jamais pu apprendre à nager; Byron qui devait plus tard traverser l'Hellespont, entre Sestos et Abydos, se dépouille de ses vêtements et lui promet de le sauver, quoi qu'il arrive. Celui-ci refuse, supplie son ami de ne pas compromettre par un acte de dévouement qui serait sans doute inutile, son propre salut, et reste paisiblement assis sur un coffre.

« Je sentis en ce moment, écrivait-il plus tard, un mélange d'émotions où la terreur ne dominait pas. L'épreuve eût été moins pénible si j'avais été seul; mais la pensée que mon compagnon s'efforcerait de me sauver

Digitized by Google

malgré moi et que sa vie serait peut-être sacrifiée à la conservation de la mienne, me plongeait dans une prostration complète. »

Le danger était imminent. Pour peu qu'on ait visité la Suisse, on connaît les colères terribles du lac de Genève, dont la profondeur près de Meillerie est d'environ 190 brasses — 75 brasses de plus que la mer Baltique — et dont les eaux, grossies par les torrents des Alpes, atteignent, à cette époque de l'année, leur maximum de hauteur. Il n'y avait aucune chance de salut, même pour le plus habile et le plus vigoureux nageur. Toute la côte méridionale, depuis Evian jusqu'à Saint-Gingolph, est aussi escarpée que les plus abruptes falaises de la Manche : pas une plage ; rien que des rochers nus et stériles, des forêts suspendues présentant un aspect triste et sauvage ; une ligne continue de montagnes hautes de cinq cents mètres au-dessus du lac dans lequel baignent leur pied ; çà et là deux ou trois villages en amphithéâtre, entre autres Meillerie, situé sur le penchant d'une colline si rapide qu'à une certaine distance les maisons paraissent superposées, et que les rues semblent de véritables échelles. Aucun secours à espérer ; pas un marinier, pas une barque ; nul être animé que quelques grèbes au plumage d'argent qui voltigeaient tout effarés autour du navire en faisant entendre des cris plaintifs.

Fort heureusement le sacrifice de Byron ne fut pas nécessaire. L'ouragan se calma et nos navigateurs purent achever leur poétique pèlerinage aux lieux immortalisés par Rousseau et revenir sains et saufs à Mont-Allègre. Cet événement ne contribua pas peu à resserrer encore une amitié que ne purent même refroidir certains torts graves de Byron.

Miss Godwin semble avoir gardé un mauvais souvenir de ces relations. « Peut-être, dit-elle dans les notes qui accompagnent l'édition complète qu'elle a publiée des œuvres de son mari, peut-être le génie de Shelley fut-il tenu en échec durant cet été (1816), par son commerce avec un autre poète dont la nature était entièrement différente de la sienne. » Les admirateurs de lord Byron, de leur côté, déplorent avec amertume l'influence exercée sur lui par l'auteur d'*Alastor*. « Ce fut à Genève, dit M. de Lamartine, qu'il fit la connaissance de Shelley, dont le caractère titanique était propre à vicier encore les opinions religieuses de son âme[1]. » Chacune de ces appréciations contradictoires contient sa part de vérité. Byron et Shelley réagirent puissamment l'un sur l'autre ; mais l'influence de ce dernier — utile ou pernicieuse — fut prépondérante. On la retrouve dans bien des poèmes de l'auteur de *Manfred*. Ce fut sous

[1] Vie de lord Byron.

Digitized by Google

l'impression des causeries métaphysiques de la villa Diodati que Byron écrivit *Caïn*. *Child-Harold* renferme des réminiscences nombreuses où se fait sentir la même inspiration.

Les deux dernières strophes d'une *Soirée d'été dans un cimetière de village* se retrouvent presque littéralement au troisième chant de *Don Juan*. Sans le contact du génie de Shelley le génie de Byron n'eût pas atteint son entier développement. Il le comprenait si bien lui-même qu'il témoigna toujours à son ami, plus jeune et moins célèbre, une déférence excessive. C'est lui qui un peu plus tard le rappelera en Italie : ils se reverront à Venise, à Pise, à Florence. Byron le consultera sur ses œuvres, sur ses projets ; il le suppliera de venir à Ravenne, le prendra pour arbitre dans ses querelles de ménage avec la comtesse Thérésa Guiccioli. Ce sont les conseils de Shelley qui l'arrachent à la vie de désordres et de vulgaires débauches qu'il menait à Venise; c'est le poème de *Julian et Maddalo* qui fait rougir Byron de ses amours banales et le réhabilite par une passion digne et pure pour cette belle et noble jeune femme.

Diverses circonstances vinrent dissoudre la petite colonie anglaise du lac de Genève. Shelley n'avait que des ressources précaires ; il se sentait mal à l'aise en face du train de grand seigneur que sa fortune permettait au châtelain de la villa Diodati ; Mary Godwin venait de lui donner un fils. Byron, avec cette absence de scrupules qui lui était familière, sans respect pour le toit de son ami, avait séduit Miss Clara C.... dont les yeux et les cheveux noirs, la grâce, l'esprit étincelant, étaient de nature à exercer sur lui une fascination momentanée. Elle était fort instruite, parlait avec facilité l'italien et le français. Il devait abandonner pour jamais, au bout de quelques mois, cette nouvelle victime de ses caprices, qui lui donna, l'année suivante, une fille nommé Allegra, — en souvenir du lieu où leurs relations avaient commencé. — Il la fit élever avec soin à Venise, l'entoura d'une vive tendresse, et eut la douleur de la perdre le 5 mai 1822. Cette intrigue nouée dans sa propre maison, avec une belle-sœur de celle qu'il considérait comme sa femme, créait à Shelley une situation fausse, qui précipita son départ. Depuis quelque temps, d'ailleurs, il éprouvait de vagues inquiétudes. Par une de ces soirées pluvieuses où les lectures remplaçaient les excursions sur le lac, Byron ayant récité le commencement de *Christabel*, Shelley se mit soudain à frissonner et sortit précipitamment de la chambre. Les dames, Byron, le docteur Polidori, le suivent avec anxiété, et le trouvent appuyé contre une cheminée, le visage baigné d'une sueur froide, en proie à une fièvre ardente. Revenu à lui, il raconta que son imagination lui avait fait voir sur la poitrine de Miss Godwin deux yeux ouverts qui le regardaient fixement.

Digitized by Google

Ces présages — ces reproches de sa conscience peut-être ! — ne l'avaient pas trompé. Les plus affreux événements attendaient son retour en Angleterre. Sa pauvre jeune femme, consumée par le chagrin et la jalousie, n'espérant plus ramener un époux que la naissance d'un enfant venait d'attacher plus étroitement à sa rivale, se précipita dans un étang (novembre 1816). Elle venait à peine d'atteindre sa vingt et unième année ! Se regardant comme responsable de ce suicide, saisi de remords et d'horreur pour lui-même, Shelley faillit devenir fou, et resta pendant plusieurs mois entre la vie et la mort. Sa santé déjà frêle et débile ne se releva pas du coup terrible que lui avait porté cette catastrophe. Là ne devait pas se borner le châtiment d'une faute dont les fatales conséquences avaient fait un crime, d'un abandon qui était devenu un assassinat. L'image d'Harriett Westbrook le poursuivit sans relâche ; les voyages, les distractions, ne rendirent jamais la paix à son cœur ni le sommeil à ses nuits ; son existence ne fut plus qu'un cauchemar perpétuel. A chaque instant nous retrouvons dans ses œuvres la trace de ce pénible souvenir « .... Ce temps là est mort pour toujours, pauvre enfant !.... Noyé, glacé, mort pour toujours. Quand je regarde en arrière, je reste épouvanté : je vois se dresser les spectres pâles et décharnés des espérances qui nous berçaient, toi et moi, alors que nous voguions côte à côte vers la mort, sur la sombre rivière de la Vie !.... » L'état de son âme se révèle encore mieux dans un fragment intitulé : *The Past*, portant la date de 1820 :

LE PASSÉ.

Faut-il oublier les heures charmantes
Que nous enterrions sous les doux berceaux
Où l'amour couvrait ces mortes errantes
De feuilles, de fleurs, en riants monceaux.
Ces fleurs-là, c'étaient les joies expirantes ;
Ces feuilles, ce sont des espoirs nouveaux.

Oublier les morts, le passé ?.... Blasphème !
Plus d'un spectre est là, qui peut les venger ;
Plus d'un souvenir qui fait du cœur même
Une tombe où vient parfois nous ronger
Le ver du regret ; plus d'une ombre blême
Qui nous suit sans cesse au sol étranger !

Puni dans sa conscience, le mari infidèle allait être puni dans le père.

ODYSSE BAROT.

La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

L'IRLANDE

DEUXIÈME PARTIE[1]

I

L'intérieur de l'Irlande se déroule en plaines vastes, marécageuses, mélancoliques d'aspect; d'immenses tourbières, des forêts de chênes, des lacs, quelques rivières lentes en leurs cours, des prairies, peu de cultures et sur tout cela un voile presque constant de brume. Le littoral seul est très accidenté, hérissé de sommets dont les plus élevés sont ceux de Wicklow et des Highlands de Donegal. A l'est, la côte présente quelques baies, mais pas en grand nombre, tandis qu'à l'ouest, comme en Ecosse, elle est crevassée, déchirée et sous l'action incessante des vagues puissantes de l'Atlantique qui déferlent sur elle avec une violence extrême, elle offre partout des baies longues et profondes, déchirures immenses dans lesquelles l'Océan se précipite avec un bruit formidable. Du cap Clear au lac Swilly ce ne sont que golfes et presqu'îles. La mer y est parsemée d'îles innombrables qui, sans doute, tenaient à la terre ferme et que les efforts séculaires des flots en ont arrachées.

Au point de vue du pittoresque, les deux grandes attractions de l'Irlande sont les lacs de Killarney, au sud-ouest, et la chaussée des

[1] Voir le numéro du 15 novembre. (2e série, t. LX, p. 27)

Digitized by Google

Géants au nord-est. Il faut, pour aller de Killarney à Londonderr y traverser de part en part toute l'Irlande, et ce m'était une précieus, occasion de l'étudier dans ses mœurs et sous ses différents aspects. L'entreprise néanmoins était difficile, car les moyens de transportse sont encore un peu primitifs dans la partie ouest de l'île. Sans trop savoir comment je me tirerais d'affaire, entre Valentia, que je tenais beaucoup à visiter, et Galway, je me hasardai donc et quittai Dublin par une assez douce matinée du mois d'août, le plus beau de l'année, sans contredit.

A l'exception de quelques collines, çà et là, le pays qu'on traverse est plat, monotone. Les gares, ouvertes à tout venant, n'ont point l'aspect riant, animé des gares d'Angleterre ou d'Ecosse. La population qui les envahit est triste, sale, déguenillée. Cela frappe surtout quand on entre dans le Tipperary, et le tableau est tout à fait lamentable à Cork.

Ancienne capitale du Munster, Cork est de beaucoup la ville la plus considérable du sud de l'Irlande; située sur les rives de la Lee et en partie dans une île formée par cette petite rivière, un peu au-dessus de son embouchure dans une baie fort pittoresque, la ville de Cork présente à la navigation un port intérieur d'accès facile. Autour de la ville, à des distances inégales, s'étagent des rangées de collines qui en feraient un séjour agréable si le regard, se reportant dans les rues, n'y trouvait un trop légitime sujet de tristesse et de dégoût. Nous avons rapporté la promenade que nous fîmes, un matin, dans les rues pauvres de Dublin; nous aurions plus à dire ici encore, mais le courage nous manque, et notre plume se refuse à cette désolante peinture. Au nord de la ville, on pénètre dans un dédale de ruelles infectes, et nulle parole ne peut rendre l'impression qu'on y éprouve. Le jour où nous tentâmes cette excursion, pour que le spectacle fût plus lamentable, le temps était brumeux, sinon pluvieux, et la triste lumière grise versée par un ciel inclément sur ce tableau si sombre par lui-même, achevait de lui donner une teinte si navrante, que nous en demeurâmes pour longtemps oppressé. C'était comme quelque chose de fantastique. Callot, s'il eût passé par là, eût senti son cœur se soulever bien certainement, et il eût, de désespoir, brisé son crayon. On rencontre des visages de femmes qui n'ont plus d'autre couleur que celle d'une couche de terre grisâtre; les jeunes filles même, qui, en tous pays, ont une certaine coquetterie, semblent, en ces lieux, n'avoir conscience ni de leur jeunesse, ni de leur beauté; la malpropreté les dévore; quant aux vieilles, c'est tout ce qu'il y a au monde de plus hideux à voir. Loques trouées, suintantes, sans couleur, pendantes, couvrant mal des corps hâves, maigres, voilà ce qu'on heurte à tout

Digitized by Google

instant; et pourtant, au milieu de ces ruelles, ce ne sont que débits d'eau-de-vie, de gin et de wiskey.

Si cette misérable population s'enivre, à qui la faute! prêcher aux gens est fort bien; exhorter les malheureux à la morale est une œuvre pie; mais avant tout, les besoins physiques sont là, impérieux; la misère se dresse hideuse; rien pour ces créatures, ni présent, ni avenir. L'abrutissement les réclame, l'ivresse leur verse l'oubli. On nous dira : mais Cork est peuplée de sociétés de secours et de bienfaisance; l'effort est louable, le but excellent; nous ne saurions le nier, mais le résultat est négatif: La charité est chose bonne en soi, quand elle s'exerce, dans une société bien réglée, par la majorité laborieuse, aisée, au profit d'une minorité infirme et souffrante. Mais lorsque c'est le contraire qui a lieu, quand c'est la minorité qui possède et prétend, par une charité insuffisante, adoucir le sort de la majorité misérable, cette charité demeure inefficace. Bien plus, elle est, à certains égards, dépravante. Le pauvre qui reçoit, loin de bénir la main qui lui verse l'aumône, ne sentant rien de plus en l'avenir, s'habitue à l'aumône, se dégrade davantage et emploie le produit des dons qu'il reçoit à la satisfaction de besoins factices qui lui donnent le seul plaisir qui lui soit permis : l'ivresse et l'oubli.

C'est plus haut et plus loin qu'il faut chercher le remède à de tels maux. Ce n'est pas par des sociétés charitables qu'on les soulagera. Il n'y a qu'une source de véritable bien-être pour le peuple, c'est le travail. Or, ce sont les éléments de travail qui manquent à l'Irlande appauvrie et ruinée. L'Angleterre a absorbé son capital et ruiné son industrie, que faire donc de ces bras?

Comme ville, Cork n'est point remarquable : deux ou trois rues nouvelles, régulièrement construites, et c'est tout. Comme histoire, quelques péripéties plutôt obscures que brillantes, résultat nécessaire de l'anarchie étrange à laquelle a, de tout temps, été en proie cette île infortunée. Dès les temps les plus reculés, aux premières lueurs que verse l'histoire, on n'aperçoit que luttes, déchirements. Mais qu'il y a loin de ces combats de tyrans à tyrans, de Riaghs à Ardriaghs, aux épopées héroïques des Ecossais. En Ecosse, on ne peut faire un pas sans heurter une motte de terre qui n'ait son histoire, son poëme, sa gloire. Il y a des noms qui frappent et sont tout un événement, Bannockburn, Sheriffmuir, Kylliecrankie, Culloden et cent autres, et des hommes aussi. En Irlande, rien de semblable. Des chefs en grand nombre, toujours en lutte les uns contre les autres; un chef suprême procédant à la fois de l'élection et de la naissance, mais dont l'autorité n'était reconnue que quand il était assez fort pour l'imposer; quelque chose enfin comme une féodalité

Digitized by Google

grossière, sanguinaire souvent, un désordre politique à peine tempéré par quelques lois transmises par la tradition orale, et que l'usage faisait respecter plus que la force publique. Tel était l'état de l'Irlande.

Les peuples, opprimés, exploités, vivaient dans des huttes formées par des espèces de claies enduites de terre. Les champs, alors comme aujourd'hui, étaient peu ou mal cultivés, mais par des motifs différents. La déprédation et le pillage n'ont jamais été un sérieux encouragement à l'agriculture, et nous avons dit que ces fléaux régnaient souverainement en Irlande. De plus, la façon dont s'effectuait le partage des terres provenant de succession les faisait changer de mains à l'infini et donnait à la propriété une instabilité qui encourageait peu les possesseurs pour l'améliorer.

Quoique les poêmes enthousiastes des bardes irlandais chantent les anciens jours d'Irlande et leur prospérité, il n'est que trop certain, l'histoire nous le dit, que son destin n'a jamais été digne d'envie, et qu'il serait temps peut-être de faire quelque chose de sérieusement efficace pour cette population dont la misère remonte si haut dans les siècles, et qui, toujours exploitée, n'a vraiment jamais eu même un de ces éclairs de prospérité et de grandeur qui ont lui sur la plupart des peuples.

Nous reviendrons sur l'histoire des bardes, dont l'existence se lie si intimement à celle de l'Irlande, et nous expliquerons d'où provient la teinte de légitime, quoique mélancolique satisfaction, qui règne en leurs œuvres, souvent fort belles et parfois sublimes. Revenons à Cork, un peu oubliée en cette digression.

La ville a subi des vicissitudes nombreuses ; on prétend qu'elle fut fondée au IXe siècle, sur l'emplacement d'un temple païen ; cela importe peu ; ce qu'il y a de certain, c'est que ses habitants dévastaient souvent e pays environnant, qui, de son côté, y envoyait des pillards à l'cccasion. La domination anglaise pacifia un peu ces querelles en faisant peser un même joug de fer sur tous. Cromwell vint à Cork, et là, le sombre protecteur se permit un des rares jeux de mots qu'il a dû faire bien certainement en sa vie. Il avait ordonné qu'on fondît les cloches pour en faire des canons. Sur les observations qu'on lui présenta, que ce serait une profanation : « Puisqu'un prêtre a inventé la poudre, répondit-il, il est tout naturel qu'on se serve des cloches pour en faire des *canons*. »

J'ai pourtant éprouvé à Cork un accès de gaieté qui est, fort à propos, venu faire diversion aux pensées un peu sombres que m'avaient inspirées les misères que, presque partout, j'avais heurtées. J'en remercie l'architecte qui a construit Shandon Church. Rien au monde n'est plus sérieusement ridicule que ce monument,

Digitized by Google

rien de plus grotesque que cette église dont le clocher présente le plus rare assemblage d'étages superposés qu'on puisse imaginer. L'architecte en liesse aura voulu inventer, et avec quel succès! Le comble du beau, ce qui donne à l'ensemble de ce prodigieux clocher une couleur tout à fait originale, c'est que trois de ses côtés sont en calcaire blanc et le quatrième en pierre rouge. Certes, nos architectes nous ont fait voir d'étranges combinaisons depuis quelque temps; églises et palais ont revêtu, même en France, bien des formes saugrenues, mais l'église Sainte-Anne, Shandon Church, comme on l'appelle à Cork, si l'on donne jamais le premier prix de ridicule, devra l'emporter de haute lutte sur tous ses concurrents.

Un autre édifice, qui n'est pas un chef-d'œuvre, mais que, du moins, on peut regarder sans sourire, c'est le Collége de la Reine. Situé sur un roc à quarante pieds au-dessus de la rivière Lee, ce collége nous semble plus estimable par sa destination que par son architecture, assez pâle copie du gothique anglais. L'intérieur en est parfaitement entendu et fort bien approprié à sa destination. Ouvert en 1849 et mis à la disposition de la jeunesse irlandaise, sans distinction de religion, cet établissement enseigne les sciences et les lettres, les langues anciennes et modernes; des cours spéciaux pour l'agriculture y sont adjoints et une ferme modèle, située environ à un mille sur la route de Ballincollig, sert à compléter l'éducation professionnelle de ceux des élèves qui veulent se livrer à la culture. C'est un effort louable, et de bons résultats en ont été obtenus. Cette ferme-école reçoit des élèves au prix modique de deux cents francs par an. Toutefois, elle n'a pas tout le succès qu'on en devrait légitiment attendre. En effet, qui donc a intérêt à profiter de cette éducation sinon les fils de petits propriétaires? et nous avons dit qu'en Irlande il n'y en a point. Ce ne sont que les fils des tenanciers qui peuvent fréquenter cette école; et encore sont-ils si découragés qu'ils y viennent difficilement.

II

J'avais hâte de quitter Cork et ses misères pour aller respirer un peu le grand air des champs, des lacs et des montagnes, et me réjouir en face des sites gracieux que me promettait une excursion à Killarney. Le pays qu'on traverse pour s'y rendre de Cork est plus accidenté, plus pittoresque que la contrée située entre Dublin et le Tipperary. De hautes montagnes, au milieu desquelles s'avance péniblement le chemin de fer, élèvent leurs cimes, tantôt rocheuses et nues, tantôt boisées, et donnent un grand attrait au voyage. La vue

Digitized by Google

est belle surtout quand on a dépassé Millstreet : on a devant soi le pic de Carrantua, le plus haut de toute l'Irlande et qui mesure près de trois mille cinq cents pieds. Killarney et ses lacs sont situés aux pieds du massif des Macgyllicuddy's reeks, du milieu desquelles s'élève le pic dont nous venons de parler et dont le nom est aussi difficile à prononcer que la montagne est malaisée à gravir.

C'est bien là un vrai paysage irlandais, différent en bien des points des monts et des lacs d'Ecosse ; plus joli et moins beau, plus d'attraits et moins de charmes, plus de mélancolie et moins de poésie ; admirable toutefois et dont la contemplation laisse à l'âme une impression douce, salutaire, ineffaçable.

La petite ville de Killarney, encombrée de guides et de mendiants est, par elle-même, le séjour le plus incommode ; le mieux est de la fuir au plus vite pour tenter l'excursion à travers les lacs, les montagnes, les défilés abruptes, les gorges rocheuses dont la nature s'est montrée prodigue en cette contrée. Les ruines aussi sont nombreuses autour de ces lacs et dans les îles dont ils sont parsemés. C'est, d'abord, au nord du lac Leane, le plus grand, mais le moins pittoresque, une tour ronde, puis une ruine de vieux château, puis une ruine d'église, deux chapelles, l'une de style roman, remontant au VIIIe ou au IXe siècle, l'autre datant du XIIe. Ce n'est pas beau, mais on éprouve toujours je ne sais quelle émotion à la vue de ces témoins des temps passés, surtout quand, comme ceux-ci, ils se dressent en face d'un paysage grandiose.

Plusieurs routes conduisent de Killarney aux lacs ; celle que j'avais suivie pour aller voir les ruines me faisait contourner par les bois, le lac Leane, et me menait, par un assez long détour, à la fameuse brèche de Dunloe ; je dis brèche au lieu de défilé, parce qu'en en effet, on dirait que ce vallon étrangement sauvage provient d'une déchirure provoquée par un effort violent. Est-ce beau ? je ne saurais le dire ; c'est formidable et saisissant. Qu'on se figure une crevasse d'environ cinq kilomètres de longueur sur une largeur moyenne de moins d'un kilomètre, laquelle paraît bien moindre à cause de la prodigieuse élévation des montagnes et des rochers qui en forment les parois. Au fond, coule à travers cinq petits lacs, un ruisseau au cours impétueux qu'on traverse plusieurs fois. On se rendra compte de l'aspect que doit présenter cette gorge quand on saura que le visiteur, en la parcourant, voit à sa gauche s'élever, presqu'à pic, la montagne de Tomies dont le sommet est à deux mille pieds au-dessus du niveau de la route, le Purple-Mountain, plus haut de trois cents pieds, et à sa droite, les crêtes imposantes des Macgyllicuddy, qui se dressent à plus de trois mille pieds. On est comme perdu, enfoui, écrasé. Je n'ai, pour ma part, éprouvé une

Digitized by Google

pareille impression qu'à Glencoë. En certains endroits d'énormes blocs de roches surplombent la route ; on dirait qu'ils vont se détacher et rouler dans les lacs avec les arbres qu'ils soutiennent et les longues herbes qui pendent à leurs flancs. Les bruyères pourpres, les genêts, les lierres couvrent, enlacent, dévorent ces rocs géants et donnent à l'ensemble de ce paysage un peu de charme. Sous ces végétations, on pourrait se croire sur le chemin du Tartare. Je suis persuadé que les Grecs, s'ils avaient connu ce défilé, en eussent fait une des portes des enfers. Et de fait, le lac Averne, auprès de Naples, et tous ses environs, offrent des aspects enchanteurs à côté de la brèche de Dunloe.

Pourtant, quand on a parcouru cette gorge, on n'a pas épuisé encore le terrible ; la vallée noire que l'on trouve à son extrémité méridionale a des aspects plus étranges encore. Plus large, mais encaissée aussi par de hautes montagnes, cette vallée est peuplée d'arbres verts ; des arbousiers, des houx croissent pêle-mêle et dans un désordre inexprimable sur les flancs des monts, sur les rochers. Les eaux qui roulent en torrents au fond de la vallée ont une couleur presque noire qui leur provient de la tourbe, mêlée en grande proportion à la terre et qu'elles tiennent en dissolution. Il résulte de cette circonstance que tout prend une teinte sombre, sauvage, sinistre.

C'est un chaos formidable et en face duquel on demeure saisi, stupéfait. Ces forces inertes de la nature ont quelque chose de terrifiant ; montagnes et rochers, rien ne bouge et pourtant on sent que cela vit ; il fut un temps où toutes ces choses étaient en mouvement ; une heure viendra où tout s'écroulera. Mais cette heure sonne sans cesse, tout glisse, tout s'effrite. Ici comme à Glencoë, sous l'influence des pluies, des hivers, des neiges, des dégels, les rocs s'affaissent et peu à peu comblent les vallées ; d'immenses traînées de pierres arrachées aux flancs des grands monts témoignent des chutes passées et présagent des éboulement futurs. Cette nature, qui semble inerte, est sans cesse en mouvement. Seulement, ces mouvements sont lents et il faut des siècles pour des déplacements sensibles. Des siècles ? qu'est cela ? peu de chose. Nous avons vu, en parcourant les Alpes, les Apennins, des vallées comblées par ces éboulements ; ici, de même ; partout, la nature procède de la même façon, partout elle est égale à elle-même. Nous ne savons si, comme le disent ceux-là qui n'expliquent rien, ses forces sont aveugles, mais tout ce que nous pouvons constater, c'est que partout elle paraît obéir aux mêmes lois.

En descendant le cours du Gearhameen, torrent noirâtre qui roule au fond de la vallée, on arrive au lac supérieur, et là on respire ; la

Digitized by Google

nature, jusque-là sauvage, un peu terrible, devient poétique et belle. Des trois principaux lacs, celui-ci est le plus beau. Les rives boisées s'étagent au-dessus de sa surface brune, à peine colorée en bleu par l'azur du ciel; des rochers couverts de bruyères, de genêts et de fougères lui donnent un aspect doux et charmant. Torrents qui se précipitent et qui grondent, chutes d'eau, du bruit partout et pourtant un grand calme, voilà le caractère principal de ce lieu délicieux et sauvage, qui plaît et qui retient. Quelques oiseaux, des merles, des grives, des loriots sifflaient dans les arbres; je m'assis sur un petit rocher à gauche de l'embouchure du torrent. J'avais en face de moi le Cromaglan et au delà le Mangerton, qui dressait son pic éclairé par les obliques rayons du soleil couchant. Un vent d'est m'apportait les senteurs des bois et la fraîcheur du lac. C'était concert et fête; après la promenade fatigante que j'avais faite par Dunloe et la vallée noire, ces minutes de repos me ravissaient. On éprouve toujours un indéfinissable sentiment de bien-être en présence d'une nature calme et pourtant vivante, et, la philosophie vous saisissant, fort indépendamment de votre volonté, on se demande pourquoi on ne viendrait pas, fuyant les agitations humaines, vivre en ces endroits délicieux, dans le repos du cœur, en face de la grande vie de la nature. Folie! l'agitation de la vie est un besoin pour qui se sent vivre, on y retourne. Les anachorètes sont une monstruosité. On admire ces solitudes pendant quelques heures, au plus quelques jours, et on les fuit. On maudit les hommes et leurs passions, mais on ne peut se passer d'eux.

Un bateau me mena mollement jusqu'au lac Muckross, par la Range, long bras étroit qui sépare les deux lacs. Chemin faisant, je visitai Eagle's nest (le nid d'Aigle), un roc élevé de sept ou huit cents pieds au-dessus du lac. L'endroit est charmant, poétique; des arbres séculaires : chênes, ormes, frênes, hêtres y versent leur ombre. Mais la curiosité principale en est un écho, peut-être unique au monde, et qui répète jusqu'à huit ou dix fois une note donnée. On m'invita, après m'avoir indiqué un endroit propice, à dire une phrase musicale. Je *criai* les huit premières notes de la strette du *Trovatore*, et j'entendis fort distinctement l'écho les répéter successivement sept fois, mais avec quelques variations; l'expérience recommencée confirma le résultat. On dirait que ces parois rocheuses ne veulent rien conserver de l'homme, pas même le son de sa voix, qu'elles lui renvoient avec obstination.

Le lac Muckross, profondément encaissé entre de hautes montagnes, entouré de bois touffus, m'a, de loin, rappelé le lac Katrine; mais je ne crois pas que rien puisse sérieusement rivaliser avec ce dernier. Quant au vaste lac Leane, c'est une plaine liquide, peuplée

Digitized by Google

d'îles, la plupart boisées, riantes et pittoresques. Des torrents par centaines s'y précipitent avec bruit; le vent agite perpétuellement les feuilles; l'eau, moins brune que dans les petits lacs, reflète mieux l'azur du ciel; il en résulte que, bien que moins pittoresque et moins beau que ses voisins, il a plus d'attrait et charme davantage. Ici, du moins, la nature n'est pas terrible, elle se contente d'être grande, belle; elle est, de plus, fleurie, car ces montagnes sont empourprées par les bruyères, dorées par les genêts.

De toutes les îles qui s'élèvent du sein du lac, la plus jolie est Innisfallen, verte et boisée, avec une ruine qui lui donne un attrait de plus. J'allai m'y asseoir et m'y reposer; en face de moi la gracieuse cascade de Sullivan roulait, en poussière d'eau lumineuse, des dernières croupes de la montagne de Tomies; au-dessus, en étages, s'élevaient les crêtes des Macgýllicuddy's reeks, derrière et à droite les rives boisées et relativement basses du lac.

Il est fâcheux que ces lacs, comme ceux d'Ecosse, n'aient point eu un poète pour les chanter; ils le méritent à tous égards, et ce ne sont point les légendes qui manquent. Il en est de charmantes qu'on m'a contées et qui peignent bien l'esprit faible, poétique et superstitieux de cette population à la fois douce et sauvage. L'Irlandais croit aux apparitions, il croit encore fermement, aux fées, aux saints, que lui importe! Le surnaturel lui plaît et le frappe; et les longues veillées d'hiver ne sont remplies que de ces contes. Il faut dire, pourtant, que ceux que j'ai entendu rapporter sont plutôt tendres que terribles; les légendes affectent des allures douces, et diffèrent en cela de celles qui sont propres aux peuples de Scandinavie, pleines de terreur et de sang. Les noms de Kenmare, d'O'Donaghue, de Mac'Carthy sont dans toutes les bouches; anciens seigneurs, souvent oppresseurs du pays, ils y ont laissé d'ineffaçables souvenirs. Il faut avouer que le peuple garde plus fidèlement les noms de ses oppresseurs que ceux de ses bienfaiteurs.

Je voulais jouir de la vue d'ensemble des lacs et des pays environnants; il me fallut, pour cela, tenter l'ascension de la montagne de Mangerton, située au sud-est des lacs. Elevé de deux mille huit cents pieds, l'ascension du Mangerton n'offre aucune difficulté sérieuse. Sur ses flancs on rencontre un petit lac ovale situé à deux mille pieds au-dessus du niveau des autres lacs et qu'on a nommé le *Bol de punch du Diable*. En fait, encaissé comme il l'est, de tous côtés, par des roches nues et abruptes, il présente bien l'aspect d'une coupe à laquelle le diable seul, dans les idées populaires, peut venir se désaltérer.

Du haut de cette montagne, le panorama est magnifique. Au bas, du côté du nord, l'ensemble des trois lacs, miroitant au soleil, dans

Digitized by Google

leur ceinture de rochers, de bruyères, de forêts ; à gauche, le sommet du Carrantua-hill par delà lequel on aperçoit au loin les longues déchirures de la côte, la baie de Dingle et l'Atlantique ; au sud la baie de Bantry et encore l'Océan ; à l'ouest et au nord des montagnes, et des vallées, et des montagnes encore. Tout cet ensemble est imposant. On croirait voir, comme du haut de la montagne où le démon montrait au Christ une petite étendue de pays « tous les royaumes de la terre.» — Or, on a à peine un horizon de quelques lieues. Vanité des choses et des montagnes de ce monde. Gravissez l'Everet, au sein de l'Himalaya, que verrez-vous? Cent lieues d'horizon. Qu'est cela? Ne montez pas si haut, et, par une nuit calme, regardez le ciel, vous y verrez des étoiles dont la lumière met mille ans à nous parvenir. La terre n'est grande que parce que l'homme est petit ; il n'y a pas de quoi être vain et orgueilleux. Le sentiment qu'on doit éprouver sur ces lieux élevés est tout de bien-être, parce que l'air y est pur et parce que le calme y règne ; mais l'orgueil et la vanité doivent s'évanouir. Ce que nous voyons est peu de chose, et ce que nous sommes, physiquement parlant, est moins encore.

III

Le mail-car, petite voiture incommode, mais à marche rapide, m'emmena de Killarney à Valentia, ou plutôt à Cahirciveen, en quelques heures. On est juché, à huit ou dix personnes, hommes et dames, sur des banquettes élevées, découvertes, dures ; les cahots de la route vous rompent les os, mais on n'y songe guère tant on est attentif aux panoramas qui se déroulent sous vos yeux. On côtoie presque constamment la baie de Dingle, fort belle et dans laquelle les hautes vagues de l'atlantique viennent expirer avec bruit. A Cahirciveen, un bateau vous fait traverser le bras de mer qui sépare l'île de Valentia de l'Irlande. C'est le bout du monde ; nature sauvage, inculte, abrupte, tempêtueuse et brumeuse. Des pêcheurs seuls habitent cette terre perdue aux confins de l'Europe, mais l'installation du télégraphe transatlantique y a amené une petite colonie. Avec le génie Anglais, nul doute qu'une ville importante ne surgisse bientôt du sol. L'aspect de l'Atlantique est imposant. De la pointe de Brea, des vagues immenses, rondes, majestueuses, s'avancent du fond de l'Océan presque avec calme et viennent se briser, avec un bruit formidable et pareil aux détonations d'une batterie d'artillerie, contre les rochers dont les côtes sont hérissées.

Les bâtiments du télégraphe n'ont rien de remarquable, et si l'on est ému en les contemplant, c'est surtout par la pensée de ce que

Digitized by Google

peut l'effort persévérant de l'homme, cet être chétif qui, peu à peu, par un travail obstiné, dompte les éléments, les assouplit, les fait servir à ses besoins, et, supprimant les obstacles, les distances, envoie sa pensée ou sa personne d'un bout du monde à l'autre avec une rapidité prodigieuse et dont l'idée eût semblé à nos pères une insigne folie. On sent là combien l'esprit humain a de ressources, combien l'humanité a de puissance, et si l'homme lui-même est petit et borné, combien les efforts combinés de l'humanité ont élargi et doivent élargir encore son cercle d'action.

Il s'agissait, pour aller à Galway, ou de revenir sur mes pas ou d'affronter l'Océan et ses flots en une barque frêle, barque de pêcheur qu'on mettait à notre disposition. En contemplant ces vagues majestueuses, sans doute, mais terribles, l'hésitation me vint. Pourtant, je fus vaincu par le sang-froid d'un Anglais qui, accompagné de sa femme et de sa fille, parut vouloir tenter l'excursion. Le vent était bon et soufflait du sud, ce qui promettait une traversée rapide. Nous partîmes un matin, par un beau temps, et doublâmes, sans encombre, la pointe de Dunmore. Je me réjouissais fort de ma résolution ; mon Anglais était fort aimable, sa femme et sa fille étaient charmantes, et nous admirions de concert les côtes déchiquetées de l'Irlande. Mon compagnon, véritable Anglais, détestait mortellement les Irlandais, qu'il traitait fort durement, et, bien qu'il l'ait nié, je le soupçonne d'être un de ces propriétaires *absents* qui ruinent ce malheureux pays. Comme nous naviguions vers la baie de Brandon, un vent violent d'ouest s'éleva qui nous poussa vers la côte, et le patron fut obligé d'entrer dans l'estuaire du Shannon, en nous déclarant qu'il lui était impossible de gagner la baie de Galway. Il nous mena jusqu'à Limerick, où nous arrivâmes fort tard dans la soirée, affamés et transis par l'aigre bise qui nous avait poussés dans la rivière.

Le caprice de l'Océan m'amenait à Limerick, que je n'avais point l'intention de visiter, et me faisait manquer Galway que je tenais beaucoup à voir. Il fallut bien en prendre mon parti, mais je le regrettai, car on m'avait beaucoup vanté Galway, ses mœurs spéciales, sa population féminine surtout, presque métisse, espagnole et irlandaise. De nombreux navires viennent et venaient plus encore autrefois apporter à Galway du blé d'Espagne ; des rapports fréquents s'étaient établis entre les navigateurs et la ville, qui s'approvisionnait en Espagne de toutes choses, et d'étoffes principalement. Il en résulte que les femmes ont adopté les couleurs éclatantes et les ornements des Espagnoles, et que beaucoup même ont pris le teint et le type des femmes méridionales ! Je fis mon deuil de Galway et résolus de m'en aller de Limerick à Athlone, de là à Sligo, pour traverser

Digitized by Google

les Highlands de Donegal et gagner Londonderry. C'était une rude besogne; aussi je ne restai que la matinée du lendemain à Limerick. Je n'ai rien à en dire, sinon que la misère y est aussi profonde qu'à Cork, et que le vieux château, dominant le Shannon, est une ruine vénérable,

Le fleuve Shannon, sur lequel je naviguai depuis Killaloe, est le plus grand de l'Irlande, et présente des rives extrêmement pittoresques. Torrent impétueux d'abord, roulant au milieu de rochers escarpés, il traverse plusieurs lacs et s'épand en rivière tranquille dans les plaines du centre. Au-dessous de Limerick, c'est un bras de mer, et j'estime qu'on a beaucoup exagéré la beauté des sites qu'on rencontre entre cette ville et l'Océan.

D'immenses prairies marécageuses, peuplées de bœufs aussi mélancoliques que le pays et de moutons noirs, voilà ce qu'on trouve sur la route. Des tourbières, quelques pauvres villages, si l'on peut donner ce nom à des assemblages de huttes misérables, sans fenêtres, composées d'une seule pièce, en laquelle vit, ou plutôt végète toute une famille affamée, et qui se précipite pour vous voir passer et pour mendier quelques pence; peu de terres labourées, voilà l'aspect intérieur de l'Irlande. Pourquoi, en effet, travailler? A quoi bon remuer profondément ce sol qui ne vous appartient pas? A quoi bon l'amender, l'améliorer? Le paysan à qui son champ appartient le soigne, l'entretient, l'engraisse! Ici, rien de pareil. On obéit aux nécessités impérieuses de la vie, on ne va pas au delà. Aussi, je le répète, peu de cultures; beaucoup de prairies, que la nature du sol, d'ailleurs, et l'humidité de l'atmosphère font préférer aux terres en labour. Beaucoup de bœufs y sont engraissés, et de là exportés en Angleterre. Le nombre de têtes qui s'en vont ainsi par an varie entre quatre et cinq cent mille. Nous verrons plus tard le profit qu'en retire l'Irlande.

J'ai essayé de causer avec quelques-uns de ces pauvres gens; aucun ne m'a compris. Beaucoup pourtant doivent parler anglais; mais quel anglais? Moi-même, peu façonné à certains dialectes, je n'ai pu saisir que quelques mots de leurs réponses, lesquelles ne répondaient point à mes questions. Mais, grand Dieu, que de lamentations, que de mains tendues, que de regards suppliants! En somme, c'est un pays triste, et, il ne faut pas craindre de le dire, un triste pays. La population, atrophiée par la misère, semble n'avoir plus conscience d'elle-même. Les plus intelligents s'en vont...

Il n'entre pas dans mon dessein de décrire les sites parcourus les lacs; ce serait chose fastidieuse et pour le lecteur et pour moi. D'Athlone à Garrick ou Shannon, je remontai le fleuve en bateau à vapeur, comme je l'avais fait depuis Killaloe. Nous tra-

Digitized by Google

versâmes le lac Ree, assez riant et pittoresque. Il faisait beau temps d'ailleurs, et l'on sait combien un rayon de soleil pare la nature, fait aimer les sites les plus ordinaires. La misère même des populations me parut moins hideuse. Je me souvenais alors des mendiants italiens, non moins sales, non moins déguenillés que ceux-ci. Mais sous le ciel bleu et dans l'air pur et doux des pays méridionaux, on sent que la souffrance n'est pas la même; le froid n'existe point et il est indifférent d'être bien couvert; les besoins physiques sont moindres. Le mendiant italien rit des yeux et des dents, se couche au soleil et s'endort paisiblement. Ici, la brume et la bise règnent pendant les trois quarts de l'année, le froid, la neige et la faim sont presqu'en permanence, et l'on voit les pauvres membres des enfants et des femmes grelotter sous leurs haillons troués.

Nous arrivâmes à Garrick assez tôt, heureusement, pour prendre le train qui, parti de Dublin le matin, arrive à Sligo vers deux heures. Cette petite ville, située au fond d'un ravin immense, entourée de montagnes pelées, n'a qu'un attrait pour le voyageur, le voisinage du lac Gill. Je me hâtai de louer une barque et de m'y faire conduire. Mon batelier était un jeune homme de bonne mine, causant volontiers et causant bien. La promenade fut donc charmante. Nous remontâmes la rivière Corroguë, dont les rives boisées sont peuplées de villas, de parcs admirablement entretenus. Presque à chaque coup de rames des nuées de poules d'eau s'envolaient à tire d'ailes. L'entrée du lac est délicieuse; on l'aperçoit dans le sens de sa longueur de l'ouest à l'est; plus de vingt îles émergent de son onde transparente, toutes couvertes de verdure et jetées çà et là. Tantôt elles paraissent se rassembler et se confondre, tantôt, se séparant, elles laissent pénétrer le regard, par une échappée, sur les rives opposées, où s'encadre, dans les arbres et les rochers, un château, une maison de campagne, un village. Sites riants et gais, doux aux regards, suaves presque et qui reposaient ma vue et mon cœur des tristes souvenirs que m'avaient laissés les campagnes brumeuses, plates et misérables que je venais de parcourir depuis Limerick. Moins grand que ceux de Killarney, le lac Gill est plus poétique et plus doux; il porte à la rêverie mélancolique, mais n'écrase point. Les montagnes qui l'encadrent, couvertes d'arbres et de bruyères, sont aussi moins élevées que celles de Killarney, mais, admirablement disposées par la nature, elles offrent une harmonie de lignes que le regard caresse avec plaisir. Je pris terre en un lieu nommé Dooney-Rook et montai sur une plate-forme élevée de deux cents pieds environ. De cet endroit, le lac et ses îles, les montagnes et la campagne apparaissent; c'est, certainement, le plus joli paysage que j'eusse encore vu depuis mon arrivée en Irlande.

Digitized by Google

En revenant à Sligo, mon batelier causa. Il n'aimait point les Anglais, mais point du tout. — Ce pays-ci, me disait-il, meurt de faim, et la pauvreté s'y accroît de jour en jour ! et il ajouta, avec un accent étrange : *Oui, monsieur, l'Angleterre mange l'Irlande.* Cette parole me frappa, encore que je ne m'en rendisse pas bien compte sur le champ. Plus tard, en présence des faits que je rapporterai, j'en ferai comprendre la saisissante et absolue vérité.

Le lendemain, un petit car, léger, peu solide, attelé de chevaux maigres et nerveux, m'emmenait de Sligo vers Donegal. Nous courions aux extrêmes confins de l'île, dans la région la plus inexplorée, la plus sauvage encore, dans le pays des fées, des légendes et des bardes. Des bardes ? Oui, car, si l'on en croit les récits que la tradition transmet, c'est là que vécut Ossian. J'écoutais ce que me racontait à ce sujet un compagnon de voyage, Irlandais fanatique, crédule ou croyant, je ne sais, mais enthousiaste, et je me souvenais que j'avais salué dans la vallée de Glencoë, en Ecosse, le berceau et la tombe du grand poète que l'Ecosse revendique aussi bien que l'Irlande. Qu'importe après tout où vécut Ossian, cet autre Homère dont l'existence même a été contestée ; qu'importe qu'il ait vu le jour au IIIe siècle où que ses poèmes soient des compilations faites plus tard ; toujours est-il que ce barde, le plus grand, sinon le premier de tous, est en possession d'un nom et d'une œuvre immortels, depuis surtout que Mac Pherson a donné une admirable traduction des poèmes qu'on lui attribue.

A partir de la baie de Donegal jusqu'à Stranorlar, on est en plein pays finien, théâtre des exploits héroïques rapportés en ces chants d'un caractère souvent sublime. Ce pays montagneux a quelque chose de particulier. Est-on saisi par le souvenir, par la poésie ambiante qui vous enveloppe ? Je ne sais, mais l'émotion vous gagne. On regarde ces lacs, ces rochers, ces cavernes, ces torrents ; il semble qu'on va voir, à chaque détour de la route, se lever ces guerriers farouches, ou entendre le son d'une harpe. Rien ; le petit car roule avec des cahots insupportables et le driver sifflotte un air mélancolique, qui, peut-être, vient aussi de bien loin.

Comment ce petit coin de terre a-t-il pu voir éclore une poésie si noble et si belle ? Comment quelques querelles entre des chefs grossiers et des guerriers certainement barbares ont-elles pu inspirer des chants si pleins d'enthousiasme, des pensées d'un si haut essor ? La vue de cette nature grande et tourmentée, de cette mer âpre, a-t-elle de bonne heure porté à la contemplation ces hommes sans cesse aux prises avec des périls de toute sorte ? Qui le dira ?

D'Ossian à Carolan, la liste des bardes est longue ; leurs destins sont bien divers aussi. Dans le principe, le barde était comme un

Digitized by Google

prophète inspiré, communiquant l'enthousiasme aux guerriers de son clan. Depuis, et surtout après l'introduction du christianisme, ce ne furent plus que des flatteurs à gages, et qui souvent se faisaient payer fort cher. L'orgueil des seigneurs, leur vanité, les portaient à entretenir à grands frais ces chantres de leur gloire imaginaire ; ils se faisaient louer tout comme des grands monarques. Chacun avait ses bardes, ses poètes qui s'en allaient à travers le pays, chantant, en un langage quelquefois beau, souvent ampoulé jusqu'à l'extravagance, les hauts faits de leurs maîtres. C'était une domesticité d'un genre particulier. Les bardes avaient à ce point pullulé qu'on les comptait par milliers. Et comme ce qui se paye le plus cher c'est la flatterie, presque tous étaient riches. Dans les fêtes, dans les cérémonies, ils marchaient au premier rang ; ils étaient devenus une véritable autorité, une caste. Pauvres poètes affamés de nos jours, comprendrez-vous bien ce temps-là où l'on s'engraissait de la poésie ? Aujourd'hui, on en maigrit, et à part quelques poètes de cour, qui peut dire que la poésie l'ait enrichi ?

Cependant, la domination anglaise modifia sensiblement cette situation ; les bardes redevinrent plus patriotes, et beaucoup se consacrèrent à défendre leur pays. Mais leur rôle était fini, et Carolan vint clore, au siècle dernier, la longue liste des bardes qui ont écrit dans la langue de Gaël. Quand on parcourt cette contrée sans industrie, sans luxe, où souvent le nécessaire manque, et qu'on se reporte aux descriptions magnifiques que les bardes faisaient du faste et de la puissance de leurs maîtres, pauvres chefs de clans, on demeure frappé d'étonnement en présence de la faculté d'exagération qu'ils possédaient. On croirait, à les entendre, qu'on est en face de puissants monarques, commandant à d'innombrables armées, possédant des châteaux et des villes ; et ces événements prodigieux, chantés et vantés en style vraiment noble et grand, se réduisent, pour la plupart, à quelques luttes de clan contre clan, bandes de pillards les unes contre les autres, cent guerriers par ici, deux cents au plus par là, sur une surface de cent lieues carrées. Voilà ces terribles armées qui faisaient trembler le ciel et la terre. Il est vrai que la grandeur des événements ne se mesure pas absolument à la grandeur du théâtre ; cependant, nous défions quiconque lira les odes et les épopées des bardes irlandais de se faire une idée et de la pauvreté et de la barbarie du pays chanté en termes si pompeux. On a dit que les Irlandais sont les Gascons de l'Angleterre. Ce sont, sans doute, les récits des bardes qui leur ont valu cette réputation.

Voici comment débute le poème de *Moira Borb* : « Je chante un chant d'autrefois, je chante les exploits de Fin, le puissant roi des puissantes armées d'Erin ! Des accords sublimes exalteront le fils du

Digitized by Google

grand Comhal, et la lumière de ces chants inondera sa gloire ! » Voltaire commençait moins pompeusement la Henriade. Ces poêmes ont, à côté de ces descriptions enthousiastes, des grâces et des suavités extrêmes. Voici, du même poême de Moira, un tableau d'une fraîcheur délicieuse : « Comme la douce lumière du matin sort de l'Océan, splendide et fraîche, émergeant du sein des vagues, ainsi s'éleva la vierge ; ainsi timide, elle s'approcha du rivage. Un doux zéphir souleva amoureusement son voile et révéla ses grâces, et les charmes de ce visage rayonnant d'intelligence. Elle s'avança au-devant de l'armée en voilant sous ses paupières le feu de ses regards, etc. » Beaucoup de poètes anciens n'ont pas mieux dit, et bien des poètes modernes ne sauraient si bien dire.

Laissant à droite le fameux lac Derg, nous arrivâmes à Donegal, où nous nous reposâmes seulement quelques heures, et nous nous reremîmes en route pour Stranorlar, à travers un pays vraiment admirable.

Je conçois que la contemplation constante d'une telle nature, tendre et grandiose à la fois, ait inspiré les imaginations sensibles et les esprits crédules des fils d'Erin. Ici, c'est l'Océan, dont les vagues énormes viennent se briser sur les rochers de la baie étroite et profonde de Donegal, faisant entendre, au sein des nuits longues et noires, comme des lamentations et des gémissements d'êtres surnaturels ; là, le lac Eask, gracieux, entre deux montagnes qui le dominent et qui y mirent leur front chenu ; plus loin, une vallée fraîche, délicieuse, ombreuse, peuplée de chênes, de frênes aux feuillages légers, où la brise chante en été, où le soleil verse une clarté douce, demi-voilée par une brume transparente. Tout ce pays a, en effet, quelque chose de fantastique ; la lumière même y est étrange. Mais quand on pénètre dans le défilé de Barnesmore, on ne peut s'empêcher de ressentir une impression indéfinissable. Ce défilé peut avoir une lieue de longueur ; la route et le ruisseau de Finn, témoin de tant d'exploits, s'il faut en croire les poêmes, y cheminent de compagnie à travers les rocs, les crevasses, les arbres déchirés, renversés, le tout dominé à droite et à gauche par des montagnes abruptes de quinze cents à deux mille pieds d'élévation, et qui ont l'air de vouloir s'écrouler sur vos têtes et vous ensevelir vivants en ces abîmes. Tel est le défilé de Barnesmore. Le temps était beau, le soleil caressait ce paysage, et pourtant il semblait redoutable. Qu'on songe à ce qu'il peut être en hiver, quand le ciel est gris, quand l'aquilon hurle et fait tourbillonner la neige en ces roches crevassées ! Sabbat infernal qui a dû autant frapper les imaginations poétiques des bardes que les douces émanations du printemps les ont charmées.

Digitized by Google

IV

Le chemin de fer que nous trouvâmes à Stranorlar nous conduisit en peu d'heures à Londonderry, un peu fatigués, sans doute, de cette excursion à travers l'Océan, les lacs, les fleuves et les montagnes. Londonderry est un lieu charmant, où la vue et le corps se peuvent reposer des aspects terribles et des marches pénibles ; la ville est bâtie en amphithéâtre, sur la rive gauche du Foyle, petite rivière, qui, à peu de distance, se perd dans le golfe du même nom; un pont magnifique, construit par l'Américain Coxe, et qui a onze cent soixante-dix pieds de longueur, réunit les deux rives du Foyle. Londonderry s'étage sur une butte singulièrement placée, et comme jetée au hasard à gauche de la rivière. Les monuments, les églises, les flèches s'élancent gracieusement et se profilent sur un ciel généralement gris, mais ce jour-là, pur et bleu.

Londonderry possède un monument qui, s'il n'est point irréprochable au point de vue de l'exécution, rappelle, du moins, un des épisodes les plus héroïques de l'histoire d'Irlande, et porte, en témoignage de reconnaissance, le nom de l'un des plus grands citoyens de l'Ulster, Georges Walker. Ce Georges Walker était un prêtre protestant que la nécessité fit soldat, et qui défendit avec intrépidité la ville contre les efforts de l'armée catholique de Jacques Ier.

Nous avons, dans la première partie de ces études, parlé du massacre des protestants par les catholiques irlandais. Aux premières menaces de ce massacre, annoncé d'avance par de sourdes rumeurs pour le 9 décembre 1688, une foule de protestants s'enfuirent vers le Nord et se réfugièrent à Londonderry. Cette ville, à l'approche des bandes catholiques, ferma ses portes et se résolut à une défense désespérée. Cette défense était difficile, car, au nord-ouest, la place est commandée par les montagnes environnantes. Elle tint bon pourtant. Deux compagnies irlandaises se présentèrent à la tête du pont, et neuf jeunes gens se précipitèrent et parvinrent à fermer la porte qui en défendait l'entrée.

Un siége en règle fut entrepris, qui dura longtemps. Le roi Jacques lui-même, chassé d'Angleterre par le prince d'Orange et qui était venu en Irlande avec des secours fournis par Louis XIV, se montra devant les murs de la ville, qui résista. Prières, menaces, assauts, rien n'y fit ; la famine la plus cruelle ravagea la population ; on ne se rendit point. Walker commandait et encourageait les protestants. D'horribles cruautés furent commises par les catholiques contre les populations environnantes ; à l'intérieur, on menaçait de

Digitized by Google

mort quiconque parlait de capituler. Enfin, après cent cinq jours de siége, un secours arriva d'Angleterre par le golfe de Foyle, l'armée catholique leva le siége, et les assiégés, pâles et maigres comme des spectres, la poursuivirent. La faim, le fer et le feu avaient fait périr près de trois mille citoyens. Quant au roi Jacques, il était depuis longtemps retourné à Dublin pour jouer à la royauté parmi les plus déplorables intrigues, comme devait le faire à Perth, vingt-sept ans plus tard, son fils aîné. Ces pauvres Stuarts étaient bien définitivement perdus, condamnés.

Je ne me trouvais plus qu'à quelques heures de la fameuse Chaussée-des-Géants; un chemin de fer, le plus pittoresque que j'aie jamais parcouru, me conduisit à Coleraine et à Portrush.

Assis sur les dernières croupes du Donald-Hill et du Ben-Evanagh, ce chemin de fer doit, aux jours de tempête, surtout du côté de Maggiligan, être souvent balayé par la vague. Nous ne pouvons guère, en France, nous faire une idée de ces chemins de fer qui, hardiment, s'avancent par les rochers et les falaises, franchissant les crevasses sur des ponts qui paraissent frêles, et rampent pour ainsi dire sur des crêtes à pic au-dessus des flots. A droite, des montagnes granitiques et à gauche l'Océan; entre les deux, tout au plus la place des rails. Et l'on s'en va ainsi, insoucieux, absorbé, celui-ci par ses affaires, celui-là par le grand spectacle qui se déroule devant lui.

Je suppose qu'il y a peu de côtes au monde qui, dans un si petit espace, offre plus de curiosités naturelles que celle qui est comprise entre Portrush et la pointe de Bengore : plus de vingt-cinq grottes, des baies encombrées de roches prismatiques; un vieux château assis sur un rocher à pic, à cent pieds au-dessus des flots, nid de vautours, ruiné, crevé à jour par les aquilons! C'est une merveilleuse promenade que celle-là : tantôt à pied par les grèves, les fissures de la côte, tantôt en canot pour aborder les cavernes.

La chaussée de Géants qui a eu le privilége, comme la grotte de Fingal, de faire disserter à perte de vue les savants sans qu'ils soient arrivés à une solution satisfaisante, se compose de trois baies séparées entre elles par des pointes formées de roches basaltiques, masses émergées du sol ou des flots sous la figure de colonnes prismatiques, d'inégales hauteurs. C'est une chose admirable que la régularité de ces colonnes qui varient du pentagone à l'octogone et dont le nombre est incalculable. Une seule colonne est triangulaire, et il n'y en a pas plus de trois qui aient neuf côtés.

La composition chimique de ce basalte est par moitié de silex et par quart de fer et d'argile. La masse entière paraît, comme à Staffa, être le résultat d'une éruption volcanique, et ces blocs ont dû sortir

Digitized by Google

à l'état incandescent. Quoi qu'il en soit, le long du rivage ces colonnes polygonales s'étendant sur une assez grande surface, affectant des formes étranges et auxquelles des noms caractéristiques ont été donnés. La plus remarquable est, sans contredit, l'Orgue du Géant. Les piliers représentent parfaitement les tuyaux d'un orgue gigantesque, mais la forme est plutôt celle d'une harpe; lorsqu'on frappe ces colonnes, elles rendent un son métallique qui complète l'illusion.

Quant à la grande chaussée, elle s'avance d'à peu près un demi-mille dans la mer; c'est un prodigieux amas de piliers de hauteur à peu près égale, très rapprochés entre eux et dont le plus grand nombre présentent cinq ou six côtés. La légende raconte que le géant Fin Mac Goul, le champion de l'Irlande, provoqué par les insultes d'un géant d'Ecosse, demanda au roi la permission de construire une chaussée immense entre les deux pays, pour être le théâtre de la rencontre et de la lutte. La chaussée fut construite et le combat eut lieu. Fin fut vainqueur et, en revenant en Irlande, il offrit au vaincu de venir vivre dans sa patrie, ce que celui-ci s'empressa d'accepter, *parce que*, dit le poète, *chacun sait que l'Irlande a toujours été le plus riche pays du monde.*

A droite de cette chaussée qui s'avance en promontoire, se trouve le fameux amphithéâtre, la plus grande merveille de toute cette côte. Nous ne pouvons mieux faire que de citer ici, à peu près textuellement, la description que nous en avons trouvée dans un auteur du pays : — « La baie appelée « l'Amphithéâtre des Géants, » est certainement ce qu'il y a de plus beau en ce genre au monde, Rome non exceptée. La forme en est un demi-cercle si exact qu'aucun architecte n'eût pu le faire plus parfait, et toutes les parois de la circonférence sont précisément à égale distance du centre. De la partie supérieure de ces parois s'élance une rangée de colonnes de quatre-vingts pieds; au-dessous d'elle, une assise en pierre figurant un banc immense pour servir de siége aux hôtes de Fin Mac Goul; au-dessous, une autre rangée de colonnes de soixante pieds de hauteur, et encore un banc gigantesque; au bas, l'eau s'épand dans un cercle formé de pierres noires, et semble avoir envahi l'arène. Telle est cette scène; le voyageur peut, en la décrivant, épuiser toutes les formules de l'exagération, il restera encore au-dessous de la vérité. »

Certes, c'est là un des spectacles les plus satisfaisants qu'il puisse être donné à l'homme de contempler. On demeure longtemps comme confondu; on cherche par quelle combinaison cette construction immense a pu sortir ainsi, tout d'une pièce, du sein de la terre, à quelle époque, en suite de quel cataclysme! On admire, et l'esprit

Digitized by Google

demeure pour longtemps frappé de cet effort de la nature, ce prodigieux architecte qui se joue des difficultés, affecte toutes les formes, depuis le désordre épouvantable qui règne aux flancs des monts écroulés, jusqu'à l'harmonie et la pureté de lignes que l'on constate à Staffa comme à l'Amphithéâtre des Géants.

J'en avais fini avec le pittoresque, il me restait à visiter Belfast et à m'occuper de la question commerciale et industrielle, car cette ville est à peu près la seule de l'île où le commerce se fasse sur une large échelle. Le chemin de fer me ramena à travers le comté d'Antrim, pays montagneux, le plus riche de l'Irlande et le plus riant d'aspect. La culture du lin, dont j'aurai à parler tout à l'heure, y a pris une grande extension, et, à cause du voisinage de Belfast, est devenue, pour le comté, une source de véritable bien-être. Cela repose le regard et le cœur de voir travailler et de constater que la misère est moindre.

La ville d'Antrim est située sur le lac Neagh, le plus grand de toute l'Irlande ; c'est presqu'une petite mer intérieure, puisqu'il ne mesure pas moins de huit lieues de longueur sur six de largeur. Après Killarney, Gill et Ree, ce lac n'a rien de remarquable que son étendue. J'avais hâte d'ailleurs d'arriver à Belfast, et je passai.

Belfast, dont le nom, dans la langue du pays, est *Beal-na-farsad* et signifie : « *la bouche du golfe,* » est présentement une assez jolie ville, située sur la rivière Lagan, au fond d'une baie qui porte son nom. Belfast est la capitale commerciale de l'Irlande et de beaucoup la ville la plus industrielle et la plus prospère. Située à cent trente milles de Glascow et à cent cinquante-six milles de Liverpool, elle fait avec ces deux ports un trafic considérable et qui consiste surtout en lins et en denrées de toute nature, produits du sol et bestiaux. Comme Glascow, mais avec un élan moins prodigieux, Belfast, ville insignifiante il y a cinquante ans, est devenue un port de premier ordre. En 1821 on y comptait à peine quarante mille habitants ; le nombre en est, aujourd'hui, de cent quarante mille.

Avant 1830, les navires tirant seulement douze pieds d'eau devaient s'arrêter à Garmoyle, petit port situé à quatre milles au-dessous de Belfast ; mais comme à Glascow, on a creusé et dragué la rivière et aux plus basses marées le Lagan peut maintenant recevoir des navires tirant seize pieds d'eau et dix-huit à vingt dans les hautes mers. Le tonnage annuel s'est accru proportionnellement, il n'atteignait, en 1845, qu'à quatre cent mille tonnes ; en 1866, il a dépassé douze cent mille tonnes, chiffre supérieur ou au moins égal, croyons-nous, au trafic moyen du port du Havre. Douze ou quatorze millions ont été dépensés pour ces travaux ; trois bassins

Digitized by Google

ont été creusés; mais si jamais argent fut bien placé, c'est celui-là. L'Anglais le sait bien et n'hésite jamais devant ces dépenses; tandis que nos ports tendent la main au gouvernement pour obtenir des fonds indispensables aux travaux de leurs bassins ou de leurs rivières, les villes anglaises souscrivent, construisent ou creusent à l'aide de leurs propres ressources.

Après l'excursion que nous venions de faire à travers l'Irlande que nous avions trouvée un peu triste, un peu morne, un peu engourdie, nous avons été heureux de rencontrer tout ce mouvement; c'est la vie d'un peuple qui s'épand au dehors; c'est le réveil après le sommeil; pourquoi ce réveil n'est-il pas plus général? L'Irlande a tant de ressources qu'on est doublement attristé de la voir ainsi plongée dans ce lourd engourdissement.

Belfast est une ville relativement moderne. Au temps de Jacques Ier, c'était une insignifiante bourgade. Ce monarque fit don à sir Arthur Chichester des terrains sur lesquels elle est bâtie. Le descendant et l'héritier, de ce noble seigneur, est présentement le marquis de Donegal. Or, veut-on savoir la valeur que représentent aujourd'hui les terrains donnés par Jacques Ier? Ces terrains, conservés par la famille, ont été loués à la manière anglaise, par baux emphytéotiques; une ville de cent cinquante mille habitants ayant surgi de l'ancienne bourgade, le marquis de Donegal, propriétaire de tout le sol sur lequel cette ville est construite, touche de la population, sa tributaire, la somme de 7 millions cinq cent mille francs de revenu annuel! Ceci déroute un peu nos idées françaises sur la constitution de la propriété. Un lord qui possède toute une ville et lui impose un tel tribut pour la location du sol sur lequel elle repose, cela ne s'est jamais vu en France, et il faut la législation anglaise avec ses majorats et ses substitutions pour permettre de telles énormités. On voit que, du moins, tout le monde n'est pas pauvre en Irlande. Qu'on ne s'imagine pas, toutefois, que ce fait constitue une exception. Il en est à peu près ainsi de tout le sol irlandais, et, quoique toutes les parties de ce sol soient loin de rapporter un revenu aussi considérable, le principe est le même, et l'on comprend sans peine la conséquence qui en découle. Le marquis de Donegal, qui reçoit tant de millions de l'Irlande, a sa maison à Londres, dans Grosvenor street, et, s'il possède aussi un château à Fisherwick Lodge, dans le comté d'Antrim, il n'en est pas moins vrai qu'il dépense en Angleterre la plus grande partie de ses millions. De même, toutes les fois qu'il nous est arrivé, pendant le cours de notre excursion à travers l'Irlande, de demander : Où est le propriétaire de ces champs, de ces fermes, de ces maisons? la réponse a été, neuf fois sur dix : *In England!*

Digitized by Google

C'est là, avec la constitution de l'Eglise anglicane, le fléau de l'Irlande. Nous y reviendrons. Pour le présent, nous n'avons qu'à rechercher à quelles causes Belfast doit sa prospérité spéciale. Nous avons dit, plus haut, que les Anglais avaient ruiné les industries irlandaises, et pour qu'on ne nous taxe ni d'injustice ni d'exagération, il convient que nous rappelions un fait qui appuiera singulièrement notre assertion et mettra en vive lumière la conduite de l'Angleterre à l'égard de l'île sœur. Mac Cullogh, dans son Dictionnaire du commerce, raconte qu'en 1698, les deux Chambres du parlement représentèrent à S. M. Guillaume III que les progrès des manufactures de laine en l'Irlande étaient tels que celles d'Angleterre en éprouvaient un préjudice très grand; qu'il serait avantageux qu'on décourageât cette industrie, sauf, à sa place, à y introduire la culture et le travail du lin. A quoi Sa Majesté répondit : *Qu'il ferait tout ce qui serait en son pouvoir pour décourager le filage et le tissage des laines en Irlande*, pour y substituer les manufactures de lin, le tout au profit de l'industrie anglaise !

Réduite à cette seule branche d'industrie, l'Irlande s'y livra, au moins dans l'Ulster, le pays le plus favorable à la culture du lin. Mais ce ne fut pas la population laborieuse qui y gagna le plus, ni le fermier : ce furent encore les propriétaires, dont les terrains acquirent une plus-value considérable et qui renchérirent leurs baux, et les négociants et commissionnaires qui s'établirent à Belfast pour donner à ce trafic une grande impulsion.

La culture du lin, en 1847, s'étendait sur 58,000 acres; présentement elle doit en couvrir près de deux cent cinquante mille; cent vingt mille travailleurs y sont occupés. On calcule, pour le fermier, le rapport, au prix moyen de vente, à environ cinq cents francs par acre, ce qui donnerait, pour la production totale, cent trente millions. Sur cette somme, il faut tout d'abord défalquer la main-d'œuvre, et ce point est considérable puisque chaque acre n'exige pas moins de cent soixante-dix journées de travail. Il faut, de plus, payer le fermage. Si, déduction faite de ces frais : main-d'œuvre, fermage, impôts, on consulte ce qui reste aux fermiers, on verra que leur bénéfice est assez peu de chose et que l'encouragement pour eux n'est pas bien grand. Quant aux ouvriers, cent vingt mille personnes sont occupées à cette culture. La moyenne du salaire est de un schelling par journée. Cela fait environ cinquante millions de francs pour gages, et c'est un palliatif bien insuffisant pour une population de près de cinq millions d'habitants.

La ville de Belfast est peuplée de filatures et d'ateliers pour le tissage des lins; ceux de Donegal-Square sont certainement les plus beaux, et nous les avons visités avec un intérêt véritable.

Digitized by Google

La manufacture de MM. Mulhollands, dans Henry-Street, est une des mieux installées qui se puissent voir. Cette industrie ne date que de 1806. A cette époque il n'existait qu'une filature faisant mouvoir deux cent douze broches. Une prime de trente schellings par broche, offerte par la Chambre de commerce, activa cette industrie; aujourd'hui Belfast et l'Ulster ne comptent pas moins de quatre-vingt-dix à cent filatures, faisant mouvoir ensemble près de cinq cent mille broches, et représentant un produit de cent millions de francs. Outre le lin filé et tissé à l'intérieur, l'Irlande n'exporte pas, annuellement, moins de dix-huit mille tonnes de lin brut sur les ports d'Angleterre et de France. Il n'est pas douteux que si la propriété était autrement constituée, si les agriculteurs trouvaient des avantages plus grands à semer du lin, cette branche d'industrie ne prît un accroissement plus considérable encore et ne devînt, pour l'île entière, une source de bien-être, sinon de richesse. Pourtant elle éprouve, au contraire, un temps d'arrêt. Ce n'est pas que les bras manquent, et le travail est à bon marché, on l'a vu, puisque la journée ne se paye pas plus de un schelling. Mais les tenanciers n'aiment pas cette culture qui demande beaucoup de soin, coûte fort cher et ne leur laisse, le propriétaire, l'ouvrier, l'impôt payés, qu'un bénéfice insuffisant. Vienne une année mauvaise, de grandes pluies, des gelées tardives, c'est la ruine. En général, on préfère laisser le sol en prés, en herbages, la peine est moindre et le bénéfice plus grand; le sol, d'ailleurs, s'y prête mieux, à l'intérieur surtout, à cause de l'humidité de l'atmosphère.

Ce qui précède permettra facilement de comprendre le sens du propos suivant, rapporté par un journal de Ballinasloe, organe des intérêts agricoles de la contrée, propos tenu par un de ces fermiers auxquels nous faisions allusion tout à l'heure. Le délégué de l'une des sociétés linières voyageait à l'intérieur de l'île pour tâcher de développer cette culture. Conversant avec les fermiers, il s'efforçait de leur démontrer la nécessité de prendre des mesures pour augmenter leurs récoltes : « C'est l'affaire du propriétaire, lui fut-il répondu, c'est seulement pour payer leur fermage que les propriétaires ont besoin que nous cultivions le lin! Vous pouvez vous en aller avec votre lin! nous semons en ce moment autre chose, et qui nous donnera une récolte meilleure. Les propriétaires ont eu leur bon temps, mais notre temps arrive, à nous aussi! » Ceci précédait de peu de jours la rébellion des fénians, et indique suffisamment l'état des esprits. En résumé, l'industrie du lin enrichit le propriétaire et ceux qui en font la manipulation; elle donne du pain à cent mille ouvriers, mais elle laisse le fermier aussi pauvre qu'auparavant.

Digitized by Google

Belfast est une jolie ville d'ailleurs, propre et neuve; les monuments, tout modernes, ont cet air paisiblement correct qui n'a rien à faire avec l'art. La population, plus occupée qu'en aucune ville irlandaise, y est moins déguenillée. En résumé, l'âme se repose un peu.

Je rentrai à Dublin par Dundalk et Drogheda, ville célèbre par plusieurs siéges et à laquelle Cromwell a attaché une renommée sinistre. A droite du chemin de fer, des champs, des plaines, quelques montagnes boisées; à gauche, de grands monts aussi, et parfois la mer houleuse et ce jour-là menaçante. Rien d'ailleurs qui m'ait particulièment frappé sur la route, sinon une scène attendrissante dont je fus témoin à Dromore.

J'ai dit déjà qu'en Irlande comme en Angleterre les gares sont libres et que toute une population misérable les envahit au passage des trains. Pendant l'arrêt à Dromore, j'aperçus sur le quai un groupe d'individus, parmi lesquels les femmes dominaient, toutes nu-pieds, nu-tête, les épaules à peine couvertes de haillons. Ce jour-là, l'air était humide, la bise piquante, et l'on sentait frissonner ces épaules et ces jambes nues. Au milieu de ce groupe un jeune garçon, un léger bagage à la main. Seul il avait des chaussures et une casquette, décemment vêtu d'ailleurs. Une émotion visible régnait dans l'assistance; une pauvre vieille femme, à la figure terreuse, pleurait et s'essuyait les yeux du revers de la main. Le signal du départ fut donné, le jeune homme embrassa tout ce pauvre monde et monta en voiture. Alors, une grosse fille rougeaude, aussi demi-vêtue, se précipita sur le marchepied, et comme il se penchait vers elle, lui prit la tête dans ses mains et l'embrassa avidement. Ce n'était certainement point sa sœur! — Le train partit, et comme la voiture dans laquelle j'étais se trouvait l'une des dernières, je passai devant ces femmes! Toutes sanglotaient en regardant le voyageur qui, agitant son mouchoir, leur adressait un dernier adieu!

Une émotion vive s'empara de moi, je me rejetai dans ma voiture, le cœur oppressé, les larmes aux yeux. Il me semblait que je venais de voir apparaître la malheureuse Irlande, se séparant de ses meilleurs, de ses plus jeunes enfants, les envoyant à l'étranger, puisqu'elle ne peut leur assurer ni l'existence ni le travail. Où s'en allait ce jeune homme, pour lequel sa famille venait de s'épuiser, car il avait des vêtements, lui? Où s'en allait-il suivi par les vœux, accompagné par les larmes de tous ceux qui l'aimaient? En Amérique, sans doute, chercher du travail, du pain, de l'air! Ainsi se dépeuple cette île, ainsi s'atrophie et s'aigrit de plus en plus cette population déjà si misérable. Cette scène douloureuse, à la fin de mon voyage d'exploration, m'en semblait le couronnement et le résumé décisif.

Digitized by Google

V

Au moment de condenser, pour en tirer une conclusion pratique, les impressions que nous avons ressenties pendant ce voyage à travers un pays si vraiment digne d'intérêt et de pitié, nous éprouvons sinon de l'embarras, du moins une anxiété véritable. Il serait plus commode sans doute de nous borner à raconter, ainsi que nous l'avons fait, d'ailleurs, avec la plus stricte impartialité, ce que nous avons vu, et à laisser au lecteur le soin de conclure. Mais, nous l'avons dit, il serait inutile à peu près de visiter les peuples, de s'initier à leurs mœurs, de constater ou leur prospérité ou leur infortune, si l'on n'y cherchait une leçon propre à fortifier l'une ou à combattre et à diminuer l'autre. Ici, sans contredit, c'est l'infortune qui domine. En dépit de quelques riches qu'on y rencontre dans les grandes villes, et dont le luxe ne fait que mieux ressortir la pauvreté de la masse, on voit, on sent que ce pays, que ce peuple souffre. L'aspect de la terre même le révèle. Il y manque ce je ne sais quoi qui est comme le rayonnement de la vie prospère. On sent que le courage, que l'ardeur manque; on sent que ce peuple n'est point en possession de ses destinées, que s'il travaille c'est pour une nécessité immédiate, bien plus que pour un avenir qui ne lui appartient pas. Il règne sur toute cette île comme un voile de mélancolie qui l'attriste, même dans les plus beaux jours.

Les causes n'en sont pas complexes, pourtant; elles ressortent de deux faits et de deux mots : les *church rates* et les *tenant rights*. Si l'on nous a bien suivi dans les considérations qui précèdent, peu de mots suffiront pour faire toucher, pour ainsi dire, du doigt, ces deux plaies saignantes ; la conclusion viendra d'elle-même et le remède se trouvera dans toutes les consciences.

Nous avons dit qu'il y a en Irlande deux Eglises ; l'une, l'Eglise protestante épiscopale, avec moins de six cent mille fidèles et un clergé nombreux. Or, ce clergé reçoit sur les dîmes une somme annuelle qui n'est pas évaluée à moins de 60 millions de francs : si ces 60 millions de francs étaient payés par les seuls protestants, il n'y aurait rien à dire ; mais la masse des catholiques est contrainte de payer ces dîmes, ces droits d'Eglise, pour un culte qu'elle repousse. Moralement et pécuniairement, c'est une chose triste, ruineuse, profondément injuste et de nature à dépraver la population. Cet impôt constitue une charge de dix francs par habitant et par an. Nous avons dit qu'il est dépravant, et nous justifions le mot en disant que c'est une chose qui n'est pas bonne pour la morale, qu'une population

Digitized by Google

pauvre entretienne, à grand'peine, au prix de privations cruelles, dans le luxe et l'oisiveté, un clergé qu'elle exècre doublement. Quelles bonnes pensées veut-on qu'il germe en ces âmes ?

D'autre part, ces mêmes catholiques, qui ont fait une existence tissue d'or et de soie au clergé protestant, sont bien obligés de pourvoir aux frais de leur propre culte et à l'entretien de leurs prêtres. Ce n'est guère exagérer que de supposer qu'une somme de 40 millions y est nécessaire. Voilà donc 100 millions employés aux choses religieuses, dont une grande partie reste improductive. Nous ne pouvons hésiter à déclarer que c'est là un fait déplorable. On a émancipé les catholiques, soit; on a émancipé leurs consciences, c'est louable, on eût dû le faire plus tôt, mais enfin on l'a fait. — Mais est-ce une émancipation réelle que celle qui, nous dispensant de l'exercice d'un culte, nous y rive cependant par le côté matériel ? Il faudra bien que, tôt ou tard, l'Angleterre en vienne à comprendre que cette Irlande, embarras cruel en ce moment, peut, à l'aide de réformes qui n'ont rien de bien difficile, devenir aussi fidèle que l'Ecosse, et peut-être aussi prospère.

On a depuis quelque temps beaucoup parlé d'un principe émis par le regretté ministre d'Italie, M. de Cavour, l'*Eglise libre dans l'Etat libre* ! Nous songions, en parcourant l'Irlande, qu'il n'est pas un pays en Europe où cette expérience puisse être mieux tentée et avec plus de chances de réussite. Et, qu'on le remarque, si dans les Etats catholiques, où ils sont en possession d'une situation réglée, d'un budget et d'avantages déterminés, les ministres de la religion romaine sont les adversaires de la théorie résumée en ces deux mots; ici ils en réclament à grands cris la mise en pratique et la salueraient comme un bienfait, ce qui prouve, pour le dire en passant, que les opinions varient selon que l'on est maître ou esclave. Cette expérience tentée en Irlande devant l'Europe attentive pourrait avoir un grand résultat. Que l'Angleterre dise : Je réduirai le nombre des ministres du culte anglican, selon la proportion des fidèles attachés à ce culte, et l'expérience s'accomplirait au grand bénéfice des populations, des consciences, de la religion; notre conviction est qu'un grand apaisement en serait le résultat. Ainsi, outre cette espèce de liberté religieuse, l'Irlande y gagnerait environ quarante millions, qu'elle ne serait plus tenue de payer au protestantisme et se bornerait aux frais de son propre culte. L'Eglise libre dans l'Etat libre ! Nulle terre mieux que l'Irlande ne peut être favorable à cette expérience.

A côté, ou pour mieux dire au-dessus de ce fait, s'en place un autre : c'est la constitution de la propriété foncière. Nous avons expliqué comment, après l'expédition de Cromwell, une immense con-

Digitized by Google

fiscation, nous devrions dire spoliation, a fait passer les trois quarts du sol irlandais entre les mains d'Anglais dont les héritiers les détiennent encore aujourd'hui. Comme ces premiers propriétaires, pas plus que leurs ayants droit actuels n'ont quitté leur pays pour venir habiter l'Irlande, ils ont dû affermer par des baux à longs termes ces propriétés lointaines. Ces premiers fermiers, qui tiennent leurs droits des possesseurs du sol, ont de leur côté sous-loué les terres, de telle sorte que ce sol doit produire non-seulement pour celui qui le cultive, non-seulement pour l'impôt, mais pour le principal fermier et le propriétaire. Il est facile de juger ce qui doit rester au petit cultivateur. Le mal serait moindre encore si le possesseur demeurait en Irlande et y dépensait tout ou partie du revenu de ce sol; mais il est en Angleterre, l'argent y émigre et n'en revient point. Nous allons tâcher de rendre sensible, par des chiffres, notre pensée. Et ici il est bon que nous revenions à ce mot de notre batelier du lac Gill : « *England eats Ireland*, » pour en faire ressortir la saisissante vérité.

L'Irlande exporte, en Angleterre surtout, les produits de son sol; nous avons parlé de lin; Belfast, Cork, Wicklow expédient des denrées en quantités considérables; de plus, quatre ou cinq cent mille têtes de bétail s'en vont annuellement d'Irlande en Angleterre. Tant mieux, dira-t-on; l'Angleterre paye et cela constitue un revenu! Sans doute, mais le fermier qui reçoit doit payer pour son bail et cet argent retourne en Angleterre, d'où il ne revient pas plus que les produits exportés. C'est donc en réalité une partie du sol de l'Irlande qui s'en va en Angleterre, sans compensation. Il n'y a pas ici un mot d'exagération. Nous allons citer un chiffre qui fera réfléchir : l'Irlande paye annuellement aux propriétaires anglais *cent vingt-cinq millions* de fermages; cela fait en dix ans plus d'*un milliard*. C'est un tribut énorme prélevé sur cette île, et tel que l'imagination a peine à le concevoir. Qu'on ajoute à cela les 500 millions de dîmes prélevées dans la même période décennale, et on verra que l'Irlande paye à l'Angleterre, environ tous les douze ans, deux milliards, sans profit pour elle. S'étonnera-t-on maintenant que le sol soit pauvre et maigre, que la population soit malheureuse? Le contraire serait un miracle. C'est par la situation économique que l'Irlande périt. Qu'on impute tous les vices à l'Irlandais, qu'on incrimine sa conduite à l'étranger; nous ne pouvons affirmer qu'elle soi digne d'éloges, mais ce n'est point à ceux-là qui les ont affamés et dépravés qu'il convient de leur jeter la pierre. Prétendre qu'il ne faut rien faire pour eux, parce qu'ils ne valent rien, est insensé. Ils peuvent répondre qu'ils sont tels parce qu'on les a persécutés et avilis. Les révoltes de fenians se succéderont; l'Angleterre condam-

Digitized by Google

nera ou pardonnera, cela ne fera rien. Réprimer n'est pas supprimer. Le remède seul supprime le mal dans sa cause ; la rigueur ou le pardon en peuvent atténuer l'effet, mais la cause subsiste et l'effet se reproduit.

Certes, il serait malaisé de dire aux possesseurs du sol irlandais qui résident en Angleterre : restituez ! Une injustice vieille de deux cents ans ne se répare point de la sorte. Mais ce qu'il est possible et nécessaire de dire, c'est ceci : les possesseurs de domaines qui habiteront l'Angleterre, seront tenus à la résidence pendant un certain nombre de mois, annuellement, à défaut de quoi leurs domaines seront grevés d'un droit, d'un impôt spécial qui viendra en déduction de tout ou partie de l'impôt payé par le petit fermier. De la sorte, l'Irlande pourrait s'affranchir d'une partie de cette somme énorme de cent vingt-cinq millions qu'elle paye chaque année aux propriétaires anglais.

D'une part, donc, abolition des dîmes prélevées par l'Eglise anglicane ; d'autre part, diminution notable des charges qui grèvent la propriété, voilà le remède ; il n'y en a point d'autre. C'est à l'Angleterre à aviser et à dire si elle veut se résoudre à l'appliquer, ou si elle aime mieux conserver ce rôle odieux et triste de persécutrice qui sied mal aux grands principes de liberté qu'en bien des circonstances elle est en droit de proclamer.

Songer à une séparation de l'Irlande et de l'Angleterre ne nous paraît pas chose sensée. Il faut que les pays restent unis, mais unis dans la prospérité. Ce n'est pas une union que celle où l'un des peuples épuise son sang au profit de l'autre. Ici, ce n'est point au cœur, à la générosité de l'Angleterre qu'il faut faire appel, c'est à son propre intérêt et à sa raison. Les convulsions de l'Irlande lui nuisent plus qu'elle ne l'imagine. Le mot de Pologne anglaise a été prononcé. Qu'elle y prenne garde et agisse ; sa grandeur et sa prospérité y sont intéressées. L'Amérique, ses propres villes à elle, Liverpool, Manchester, Glascow se peuplent de fénians qui y apportent rancunes et haines, malheureusement légitimes ; ce débordement ne sera pas toujours facile à arrêter. Mieux vaudrait-il guérir le mal en sa source. Notre esprit est sans passion, nous avons parlé avec toute la sincérité et la conviction d'un observateur impartial et consciencieux, et qui n'a d'intérêt que le bien ; l'avenir dira si nous avons tort ou raison.

AMÉDÉE MARTEAU.

Digitized by Google

PORTRAITS DE CONTEMPORAINS

M. ROUHER D'APRÈS SES DISCOURS

M. Rouher a attaché son nom à toutes les causes célèbres dont le second Empire a été le héros depuis quatre ans. Avocat plaidant également au civil et au criminel, il a été le défenseur énergique du gouvernement, qu'il s'agît de soutenir un droit ou qu'il fallût repousser une accusation. La fidélité de son client et la gravité croissante des affaires ont développé progressivement chez M. Rouher un grand talent d'orateur, aujourd'hui dans sa plénitude. En voyant par quels degrés cette brillante faculté de parole a dû passer avant d'atteindre son point culminant, en voyant par quels moyens elle s'y maintient, on est tenté de former le vœu patriotique que l'heure du déclin ne tarde pas à sonner, et que de nouveaux aliments ne soient plus fournis à cette irrésistible éloquence. M. Rouher en effet grandit avec la difficulté. Le Mexique lui a fourni ses plus beaux discours.

M. Rouher s'est défini lui-même « un citoyen fidèle chargé de représenter le gouvernement. » Complétant un autre jour cette trop modeste formule, il a dit : « C'est comme ministre d'Etat, membre « du conseil d'Etat que je défends..... les intérêts qui me sont « confiés et que je représente le gouvernement devant le Corps lé- « gislatif. » Représenter le gouvernement et défendre ses intérêts, telle est la tâche laborieuse du ministre d'Etat. Le ministère d'Etat n'est qu'une délégation perpétuelle de fondé de pouvoir, une procuration indéfinie pour intervenir dans toutes les causes, y donner des explications et y prendre des conclusions. M. Rouher est le titulaire de cette fonction multiple qui semble être le résumé de tous les em-

Digitized by Google

plois judiciaires : jurisconsulte, avocat, avoué, agréé, expert, syndic, ministère public, M. Rouher est tout cela. Tour à tour il plaide, il accuse, il dit le droit, il vérifie, il réclame des dommages et intérêts, il donne une évaluation, il tonne au nom de la société, il fulmine au nom de la morale et il appelle toutes les sévérités de la justice sur ses honorables contradicteurs. Sa compétence est universelle, il a des baumes pour toutes les plaies, des chiffres pour tous les cas, des dépêches pour toutes les objections, des rapports sur toutes les questions. Il a les mains pleines de vérités, et il en magnétise la Chambre à tour de bras. Aussi quelles acclamations, quels votes de confiance ! quelles chaudes félicitations au banc de la défense ! quelles salves d'applaudissements ! Heureux députés ! heureux ministre ! heureux gouvernement ! L'affaire est entendue et la cause est gagnée.

De tous les triomphes oratoires remportés par M. Rouher, il n'en est pas de plus éclatants, avons-nous dit, que ceux que lui ont valus ses discours sur l'expédition du Mexique. Ses élans patriotiques contre le président Juarez resteront comme des modèles de véhémence. Les riants tableaux qu'il faisait du pays prendront place à côté des plus agréables descriptions de Bernardin de Saint-Pierre. Les résultats qu'il entrevoyait seront toujours considérés comme une des utopies les plus grandioses qui aient jamais été conçues et rêvées sur les plages transatlantiques. L'Icarie de Cabet n'offrait pas de plus séduisantes images ; la Californie n'avait pas plus d'or ! Le Mexique, c'était la clef du commerce avec les seize Etats de l'Amérique du Sud, Brésil, Plata, Paraguay, Venezuela, etc. Le Mexique, c'était la protection de 200,000 Français échelonnés sur les côtes des Indes occidentales ! Sans le Mexique, plus de sécurité dans nos relations avec ces riches contrées, la ruine dans nos ports, l'importation en deuil, l'exportation en pleurs, la France réduite à la mendicité et implorant une cargaison dans la coque vide de ses navires inactifs.

A côté de cette immense satisfaction donnée à nos intérêts venait se placer, dans un jour non moins avantageux, la grande œuvre morale, l'œuvre de régénération, « les ovations enthousiastes de la population mexicaine, » la promenade triomphale du général Bazaine à travers 400 lieues de territoire, « les hordes de Juarez, » Juarez lui-même, « cet ennemi impie fuyant honteusement du Texas. » Apparaissait alors l'archiduc Maximilien venu « sur les flots de l'Atlantique, donnant d'incontestables garanties à ceux qui lui prêtaient leur argent ; » élu par le suffrage universel, s'installant et gouvernant en bon père de famille. Rien ne m'effraie plus, s'écriait le confiant orateur, dans les circonstances où pourra se trouver

Digitized by Google

l'empereur Maximilien. On voyait enfin dans une agréable perspective nos troupes revenant « aux acclamations de la France entière, recevoir les couronnes que leur courage avait méritées. » Puis, comme apothéose et décor final de cette magnifique féerie, M. Rouher invoquait Dieu, « bénissant la régénération du Mexique. » Pendant quatre ans, M. Rouher a tenu ce langage plein d'illusions, pendant quatre ans il a présenté à la Chambre ces tableaux décevants, pendant quatre ans il a développé ce plan d'une action splendide et prospère se dénouant comme un roman populaire par des mariages, des réconciliations et des embrassades générales. Entraîné lui-même par ses belles peintures, plein d'enthousiasme, il s'écriait : « Est-ce que mon cœur et ma raison me trompent? » Au petit nombre de ses auditeurs qui osaient répondre : oui, il répliquait : « Cela n'est pas patriotique ! » et les bravos éclataient. Le jour de la postérité viendra ! s'écriait-il de nouveau, et les bravos éclataient encore. Le patriotisme et la postérité sont deux grands moyens d'éloquence, et M. Rouher les invoquait sans réfléchir, comme le bûcheron de la fable invoquait la mort dans un moment désespéré, afin de recharger un trop lourd fardeau, et sans s'inquiéter autrement de la justesse et de l'opportunité de l'invocation. Il est probable, en effet, que si, par quelque magie cruelle, la postérité, qui jugera en dernier ressort l'expédition du Mexique apparaissait tout, à coup à M. Rouher en plein ministère d'Etat, sa sentence à la main et demandant à son évocateur ce qu'il attend d'elle, l'honorable orateur justement troublé chercherait à éluder l'entretien : Aidez-moi, dirait-il, à terminer mes discours, mais ayez soin de rester dans la coulisse.

Il s'agit donc surtout pour M. Rouher de gagner une cause, de sauver une situation, d'en sortir à tout prix, dût-il brûler ses vaisseaux et s'interdire par là jusqu'à l'esprit de retour. En pareil cas il n'hésite jamais, et presque toutes les questions qu'il a abordées depuis le commencement de sa laborieuse mission, auraient été pour lui autant d'îlots déserts où les événements l'auraient abandonné, seul avec ses prévisions trompées, si la toute-puissance impériale n'était venue chaque fois à son secours et ne l'eût aidé à reparaître au milieu des événements réels de la politique contemporaine. M. Rouher a dû prendre depuis longtemps son parti de ses déceptions d'homme d'Etat ; on trouverait difficilement un ministre qui ait vu sa parole aussi souvent démentie. Cette persistance de la fortune à maltraiter un homme politique et à lui enlever sur presque tous les points la confiance des gens prudents, paraîtrait singulière et injuste, si les compensations des triomphes oratoires n'en venaient atténuer la trop rigoureuse uniformité. L'éloquence de M. Rouher s'accommode fort bien de ces mécomptes réitérés, où

Digitized by Google

elle puise des ressources nouvelles ; une mélancolie grave, sillonnée de véhémentes apostrophes, caractérise les discours après l'événement et forme à leur auteur comme une seconde manière, exacte contre-partie de la première. Tandis qu'au début, tous les objets sont colorés en rose et baignent dans une douce lumière comme à l'aurore d'une belle matinée, au dénoûment le paysage, demeuré le même, a vu descendre sur ses coteaux les brumes du soir et les ombres de la nuit. C'est là toute la différence. Des peintres habiles et des graveurs adroits se sont exercés maintes fois à dresser pour le plaisir des yeux de ces contrastes saisissants et à les mettre en opposition en accommodant le titre de leurs compositions aux changements introduits dans la couleur et dans quelques détails du dessin. Avant l'orage ! après l'orage ! les discours de M. Rouher se groupent ainsi par paire, et chacun d'eux, le temps aidant, finit par trouver son pendant : Avant l'emprunt ! après l'emprunt ! Avant le 19 janvier ! après le 19 janvier ! Avant Queretaro ! après Queretaro, etc.

Dans ces conditions, l'orateur parcourt tout le clavier des arguments, comme le peintre a passé dans ses tableaux par toute la série des nuances. D'abord, il fallait entraîner l'assemblée, ensuite il s'agit de repousser une interpellation. Entre ces deux points extrêmes il y a place pour toutes les évolutions oratoires, pour toutes les manœuvres de la rhétorique, pour toutes les grâces et pour toutes les forces du débit, pour toutes les poses et pour tous les gestes. Ainsi entendue, l'éloquence ne connaît pas d'obstacles. C'est dans cette vaste arène, pour ainsi dire illimitée, que M. Rouher s'est livré aux passes les plus brillantes. C'est là qu'il a fait mordre la poussière au président Juarez ; c'est là qu'il a pourfendu l'Allemagne en trois tronçons ; c'est là qu'il a coupé toutes les têtes de l'hydre de la révolution italienne ; c'est là qu'il a officié pour l'emprunt mexicain ; c'est là enfin qu'il a couru sus à toutes les tentatives libérales qui voletaient sur les sillons, et qu'il les a abattues d'une main sûre avant qu'elles n'aient pris leur essor. C'est là que sa riche imagination, échauffée par les rapports du *Moniteur*, comme naguère celle du seigneur de la Manche par les romans de chevalerie, a pu se livrer aux courses les plus désordonnées, et entraîner avec elle le Corps législatif dans une ronde fantastique, à travers tous les enchantements du monde idéal, allant tour à tour de Salente à Mexico, de la Constitution de 1852 à la convention du 15 septembre.

S'il est vrai, comme le prétend certaine école, qu'il y ait en chaque homme une faculté dominante de laquelle dépendent toutes les autres, il n'est pas besoin de dire que cette faculté chez M. Rouher est l'imagination. Chacun de ses discours peut passer pour un poëme,

Digitized by Google

pour un de ces chants héroïques qu'improvisaient si aisément, dit-on, les rapsodes de l'ancienne Grèce, où la vérité n'était qu'un mince canevas que l'inspiration brodait et recouvrait des plus riches couleurs. Ce procédé des premiers âges, appliqué à la politique moderne, qui consiste à chanter le Crédit mobilier et la Caisse des travaux de Paris, je suppose, à l'instar des exploits d'Ajax ou de Troïlus, forme un contraste saisissant avec la sèche réalité de nos mœurs modernes. On suit avec étonnement ce barde à portefeuille, que la moindre démarche de son gouvernement pousse à l'enthousiasme et passionne, à qui un avertissement ministériel semble tout de suite mériter l'immortalité, qui répand à pleines mains des fleurs et des couronnes sur une circulaire électorale de préfet, que le pouvoir discrétionnaire mettait hier en délire, et qui célèbre aujourd'hui avec pompe l'avénement du pouvoir judiciaire. On admire cette nature impressionnable qui fait siennes, instantanément, les actions de son maître, celles de ses collègues, celles de ses inférieurs, qui est plongée tout à coup « dans une conviction profonde, » à qui « une lumière et une clarté apparaissent » à propos des circonstances les plus minimes, les plus imprévues, et qui tout à l'heure encore lui étaient absolument étrangères.

Cette faculté d'assimilation immédiate est prodigieuse chez M. Rouher, il pousse à l'extrême cette qualité requise d'ailleurs par d'Aguesseau et tous ceux qui ont écrit sur les mérites de la profession d'avocat. Il n'y a pas de petits intérêts à ses yeux : il embrasse avec la même chaleur, avec la même ardeur, la cause d'un garde champêtre et celle d'un ambassadeur, et son éloquence s'allume avec la même violence à l'étincelle gouvernementale qu'il sait faire jaillir de la plaque communale de l'un, comme de la croix en diamants de l'autre. Le principe de l'autorité, sous quelque forme qu'il se présente, est toujours également sacré pour lui. Il pousse jusqu'au fanatisme le culte du décret, il adore profondément les arrêtés, et sa religion s'étend à toute la filiation des ordonnances, pourvu qu'elles soient timbrées à l'aigle impériale. Ce sont là les thèmes ordinaires offerts à son improvisation : c'est le plus souvent pour une aride et incorrecte décision d'un maire, pour une imprudente intervention d'un gendarme, pour la vivacité irréfléchie d'un agent de police, qu'il tire de sa lyre parlementaire les plus pompeuses mélopées. Il immortalise indifféremment, en ses larges et abondantes périodes, l'adjoint et le facteur rural, et fait rayonner d'un mot sur les fronts les plus modestes, sur les *képis* les plus obscurs la glorieuse auréole de l'obéissance passive et du zèle à toute épreuve. Il exalte ainsi et divinise jusqu'aux moindres délibérations, jusqu'aux moindres résolutions des autorités compétentes, mais à la différence

Digitized by Google

des épopées antiques qui, plus franches et plus naïves, prêtaient à leurs dieux et à leurs demi-dieux quelque chose des imperfections humaines, M. Rouher exclut de ses harangues louangeuses toute faiblesse, toute faillibilité. Les querelles et les dissensions sont inconnues dans son olympe administratif : Junon y est sans rancunes, Vénus sans fantaisie, Jupiter sans colères, et jamais Vulcain n'y boîte en mémoire d'une chute ou d'une révocation. Tous les héros du poëme ministériel sont d'une perfection à nulle autre seconde ; auprès d'eux le pieux Enée lui-même ne serait qu'un fat, indigne de coiffer le tricorne à plume d'autruche, de porter la culotte de casimir et de ceindre l'écharpe du plus humble des officiers de l'état civil. Du plus grand au plus petit, du plus puissant au plus taquin, de celui qui *communique* à celui qui verbalise, tous ont dans ces bienheureux discours de la vertu au même degré, ce que M. Rouher appelle une « haute vertu ; » ils exercent hautement sur les citoyens qui n'en peuvent mais, « leur haute discipline et leur haute tutelle, » et tous sont convaincus à l'occasion « de la haute justice, de la haute nécessité des expéditions lointaines. » (14 janvier 1864). Une telle hauteur, on le sent bien, n'existe que dans l'imagination de M. Rouher. Dans la vie réelle, dans les départements comme dans la capitale, les proportions des hommes sont beaucoup moindres, la portée et la valeur des actes beaucoup plus restreintes, et ce qui excite tant l'orateur impérial est dédaigné, quelquefois méprisé par les gens de sens rassis qui ne voient souvent bien malgré eux, dans le héros officiel et impeccable, qu'une manière de vulgaire Rodilard. C'est là le sort des discours de M. Rouher : ils fondent, ils s'évaporent et ne laissent dans le creuset de la vérité qu'un faible résidu, cristallisation brillante dont la saveur n'est pas sans danger, qui endort ceux qui en font usage, et produit chez eux des accidents d'hallucination assez graves, comme on sait, dans certains cas.

Chantre de l'administration et de l'autorité, M. Rouher est l'ennemi de la liberté : il est impossible de servir deux maîtres à la fois. A ses yeux la liberté est un maître, un despote beaucoup plus terrible que tous les autres, c'est l'anarchie ! L'anarchie l'antipode de l'autorité, l'anarchie le génie des tempêtes ! Ce redoutable fantôme, toujours présent à l'esprit de M. Rouher, l'empêche je ne dirai pas de dormir, mais de raisonner juste, de discuter sagement. L'image de l'anarchie l'obsède. Il semble qu'il ait gardé de quelque nuit terrible un ineffaçable souvenir, qu'il ait un jour échappé à quelque effroyable danger, qu'il soit le survivant unique d'un furieux cataclysme, qu'il soit revenu miraculeusement lui-même d'une de ces expéditions lointaines dont il a eu « à justifier le principe et à

Digitized by Google

légitimer les phases, » et que son cerveau, douloureusement ébranlé par d'affreux spectacles, ne puisse supporter le poids de certaines idées. Les victimes de l'Inquisition n'emportaient pas des caveaux de la torture des impressions plus troublées que celles que M. Rouher a conservées des temps de liberté relative sous lesquels il lui a été donné de vivre. Au seul souvenir de la monarchie de Juillet, il pâlit et défaille. Qu'il ait existé en France, pendant dix-huit ans, un gouvernement parlementaire, discuté et contrôlé sérieusement, confinant en certains points à la liberté, voilà ce qu'il ne peut admettre de sang-froid lui qui à cette époque « était dans sa province laborieux et obscur » (11 janvier 1864) ; cela lui paraît le comble de l'anarchie, et il fait honte à M. Thiers de n'avoir pas vécu vingt ans plus tard. Un pareil scandale n'est égalé que par la République de 1848, qui a traîné « le drapeau des libertés dans la boue et le sang, la misère et l'*anarchie.* » Laquelle de ces deux époques a-t-il le plus chargée de ses malédictions ? à quel parti de ses adversaires actuels a-t-il fait sentir le plus durement le poids de sa colère ? quel est le plus fougueux anarchiste, de M. Thiers, de M. Berryer ou de M. Jules Favre ? Cela est difficile à déterminer ; il a consacré des discours entiers, occupé de longues séances au Corps législatif à pulvériser les gouvernements et les hommes d'Etat du passé. Logicien douteux, il préfère récriminer, il ravale les discussions politiques, et les fait descendre jusqu'aux personnalités, jusqu'aux reproches directs. N'agissant pas lui-même, abusant de son irresponsabilité constitutionnelle, pour les hommes qui, à un moment donné, ont été en face des événements et ont dû puiser en eux-mêmes à leurs risques et périls, une résolution, l'avouer plus tard et la défendre comme leur œuvre personnelle, il est d'une implacable sévérité. Sevré des jouissances de l'activité, il ne peut pardonner aux autres de les avoir connues. Son rôle impersonnel le met à l'abri de ces sortes d'attaques, car il a tout à défendre, excepté lui-même. Il n'a jamais été qu'un instrument du chef de l'Etat, « un instrument convaincu, » (26 février 1867). Son initiative s'est bornée à exécuter « en ministre dévoué » les ordres de son souverain. Pour ce qui est des actes, il est innocent comme un bouc émissaire. Il les endosse parce qu'il est convaincu, il les exécute parce qu'il est dévoué, il les défend parce qu'il est ministre d'Etat, mais il n'en paye aucun de son portefeuille, il n'est « responsable que vis-à-vis de l'Empe- « reur, vis-à-vis de sa conscience, vis-à-vis de l'opinion publique. » Ce sont là trois influences diverses qu'il a toujours su concilier et dominer, quoique par des moyens différents.

Son attitude devant le pays se ressent de cette origine inébranlable. Elle a quelque chose de rogue et de provocateur, qui décèle la

Digitized by Google

solidité de la faveur suprême. Jointe à un tempérament violent, cette confiance a souvent produit de regrettables accidents ; d'intempestives apologies ont amené de virulentes répliques, et des scènes orageuses ont suivi, où le ministre compromettait la dignité de son mandat pour mieux défendre les intérêts de son maître. Oublieux des principes les plus élémentaires du droit et de la justice, quand ils sont en contradiction avec son but, M. Rouher, dans ces moments d'excitation, se laisse aller aux plus inconcevables hérésies politiques. Il a donné, dans la séance du 18 mars 1867, la mesure de cet égarement du zèle, il a livré dans sa fougue oratoire le secret de son ardent prosélytisme. Sa définition des « factieux » renverse toutes les notions reçues sur la loyauté de la lutte entre les partis. Il est difficile de pousser plus loin l'affirmation de l'absolutisme, et de proclamer avec plus de hardiesse le droit de la force. Il a fallu sans doute, pour qu'une Chambre de députés, issue du suffrage universel, dans un pays d'égalité et de démocratie absolues, applaudît les allégations du ministre d'Etat, que l'orateur parvienne à en faire oublier les principes vicieux par une pantomime singulièrement entraînante. De semblables et constants succès ont gâté M. Rouher et lui ont fait dédaigner dans sa discussion les formes plus simples du raisonnement. Il lui importe moins, en effet, de convaincre que de vaincre, d'éclairer son auditoire que de le transporter. Il lui faut frapper plus fort que juste et recourir plus souvent à des procédés radicaux, capables d'agiter une assemblée et d'y produire ces parenthèses clichées dont la sténographie saupoudre les colonnes du *Moniteur*. Les mouvements prolongés, les sensations profondes ne s'obtiennent que par des moyens violents, par des déclarations audacieuses, par l'interrogation, l'exclamation, l'interjection, par l'accumulation des pluriels et l'entassement des adjectifs, par l'abondance des mots et l'économie des faits. Certains cas veulent une affirmation catégorique qui rassure les intéressés et les fasse douter, par la netteté de sa formule, de la valeur de leurs propres griefs et de l'exactitude de leurs renseignements. Dire aux armateurs que le commerce du cabotage s'accroît chaque année d'une manière prodigieuse, prouver par des tableaux de statistique aux grands industriels, aux métallurgistes qu'ils encaissent chaque année des bénéfices énormes, ce sont là des démonstrations qui ne demandent pour réussir qu'à être faites avec fermeté. M. Rouher y est inimitable. Il déclare franchement à ses contradicteurs que tout ce qu'ils ont dit « n'est pas sérieux, » que cela est « complétement faux, » que cela « n'a aucune valeur, aucune espèce de fondement, » qu'ils sont eux-mêmes « dans une erreur complète, dans la plus complète erreur, » et ainsi de suite. Toute sa

Digitized by Google

force ici est dans la netteté des démentis qu'il inflige. Il est des cas, au contraire, où l'affirmation comme la dénégation pure et simple ne produirait pas d'effet, des cas qui comportent une forte dose de pathétique. Ce sont là des différences que M. Rouher sait observer et dont il a pu faire de nombreuses applications dans l'inépuisable question du Mexique.

Par exemple, le 9 juin 1865, les honorables membres de l'opposition ayant dénoncé à la Chambre certaines proclamations anticivilisées, certains ordres de représailles par trop sévères qu'avaient cru devoir lancer, dans un but de régénération, quelques-uns des généraux de notre armée, pièces dont l'authenticité a été clairement établie depuis, M. Rouher, dont la mission était alors, comme toujours, « de rétablir la lumière et la vérité, » ne se borna pas à nier, même catégoriquement, que le fait fût vrai. En face de ce qu'il considérait comme une odieuse accusation contre nos généraux « qui « exposaient leur poitrine aux balles de l'ennemi, » le sang-froid ne pouvait pas dicter une réplique suffisante. Il vit là l'occasion de donner à ses adversaires une leçon de patriotisme, et de leur expliquer comment il aurait entendu lui, qu'une interpellation fût faite sur un pareil sujet. M. Jules Favre s'était borné à énoncer les faits et à les blâmer, mais il n'avait eu d'ailleurs recours à aucun autre effet de mise en scène, qu'à la gravité imposée par une révélation de cette nature. M. Rouher trouva le procédé un peu sec : « Est-ce que « votre devoir, s'écriait-il, n'était pas de venir trouver le gouverne- « ment, *la douleur dans le cœur*, *les larmes dans les geux*, et de « lui dire confidentiellement : Serait-ce vrai ? » C'est encore lui qui, à propos de la Pologne, dira à ces mêmes adversaires : « Si « vous n'avez pas de remède, ne venez pas *exalter l'amertume de* « *nos douleurs*, pour attester votre impuissance. Tant de douleur « accable la raison et tue la discussion. »

Le grand art de M. Rouher consiste à tourner les questions, tout en paraissant les aborder de front. Il prélude à tous ses discours par un exposé consciencieux du sujet, reprend lui-même les objections, les énumère avec fidélité, ne cherche pas à les atténuer, et montre ainsi qu'il en a bien saisi la portée et l'importance. Plus la tâche est difficile, plus il met de scrupule à la définir. Il annonce ce qu'il va faire et ce qu'il va dire, il montre du doigt le fardeau qu'il va soulever, il a soin d'indiquer comment il va s'y prendre, et comme un homme sûr de lui, de sa force et de son adresse, il ne cherche qu'à éveiller l'attention et la curiosité. Ce n'est qu'après s'être bien assuré que c'est bien là ce qu'on attend de lui, qu'il se décide à entrer « dans le cœur du débat. » C'est alors qu'il s'écrie bravement : « Eh bien ! examinons les faits. » Hélas, le

Digitized by Google

magnifique programme de l'exorde n'est plus exécuté qu'en partie, et quelquefois pas du tout. Des morceaux entiers sont supprimés, tous les autres sont écourtés, les accompagnements font défaut. On s'aperçoit bientôt que toutes ces brillantes promesses n'ont pas été tenues, qu'on a éludé les exercices les plus difficiles, et que le tout, comme on dit familièrement, a été remplacé par une pantomime vive et animée. On pense involontairement, après avoir entendu ou après avoir lu un discours de M. Rouher, à ces pompeuses annonces transatlantiques, à l'aide desquelles un habile *impressario* allume la curiosité de la foule, mais dont la réalisation n'est jamais complète, et dont la solution est adroitement trouvée par les intéressés, dans un compromis inattendu entre les termes mêmes de la réclame, et une interprétation plus spirituelle que satisfaisante. C'est ainsi que chez M. Rouher, le talent et le tempérament de l'avocat refoulent toujours les bonnes intentions du ministre. Le ministre voudrait répondre, l'avocat le lui défend. Le ministre ne demanderait pas mieux que de fournir à ses adversaires, avides de renseignements, toutes les explications, les chiffres et les pièces nécessaires, et d'élever ainsi chacun de ses discours à la hauteur d'un document politique, utile à consulter, définitif et sincère; l'avocat, l'homme d'imagination à qui répugne l'aridité des détails trop précis et dépouillés d'artifice, se laisse aller de préférence aux douceurs d'une improvisation aventureuse.

M. Rouher jette sur toutes les questions le luxe uniforme de sa parole dorée. Il les résout moins qu'il ne les pare : conséquence nécessaire de son mandat ; il s'agit moins pour lui de trouver une solution, que de déjouer momentanément les prévisions embarrassantes, de guérir les plaies que de les dissimuler. Il donne aux événements la couleur qui convient le mieux aux intérêts qu'il défend et non celle qui leur convient à eux-mêmes. Il blanchit à outrance, ou noircit à l'excès, sans mesure et sans justesse, avec exagération, avec emphase... Il rayonne d'enthousiasme ou s'indigne, il est trop haut ou trop bas, il plane avec trop de sévérité dans des sphères trop élevées, ou bien il fouille le sol et fait voler la poussière avec une fureur aveugle. Encore prend-il à contre-sens ces attitudes extrêmes Ce qui devrait le laisser froid l'enflamme, ce qui pourrait dignement l'exalter le rebute et l'effraye. Il a des accents lyriques en faveur de M. Haussmann, et pour la liberté, pour la dignité et l'indépendance individuelle, il ne trouve que des paroles amères et insultantes. L'installation d'un square le met hors de lui : « Je vois l'air, je vois la vie, je vois les splendeurs se manifester de toutes parts. » Que ne voit-il pas ? Il plane dans son admiration captive et docile au-dessus de Paris, « de cette magnifique cité, la reine du

Digitized by Google

monde civilisé. » Son regard à ces hauteurs embrasse les horizons les plus lointains. « Ce qu'il aperçoit alors, ce sont les magnificences de la nature et les espérances légitimes des cultivateurs. » C'est de là qu'il nous décrit toutes les magnificences politiques et administratives qui nous échappent; comme Moïse sur le Nebo, il voit la terre de Chanaan ; il lui tend les bras et pleure de joie. L'ascension finie, on s'empresse autour de lui, et on le félicite sincèrement d'avoir vu tant de belles choses.

C'est au retour de ces expéditions aériennes que M. Rouher, redescendu parmi les mortels, subit ces fâcheuses transformations qui font d'un optimiste poétique un pessimiste implacable. L'archange se fait démon. L'illuminé d'en haut voit s'abattre sur son front d'épaisses et lourdes ténèbres. Il se promène par la ville sombre et farouche, suivi du noir cortége « des ardeurs, des ambitions, des haines, des violences. » Son œil ne voit plus dans Paris que « des existences déclassées, des situations difficiles, » l'ingratitude envers le gouvernement. » S'il s'élève encore au-dessus du pavé de la rue, il ne va plus au delà des toits des maisons. Comme Asmodée ou Méphistophélès, il regarde par les lucarnes, et n'a plus à décrire aux licenciés de la chambre que des scènes de tristesse : ce sont « des ardeurs de cabarets, des votes ardents, des officines destinées à exciter les passions mauvaises. » Il voit « dans les masses de dangereuses ambitions, des appétits, des *ardeurs* » (toujours). Il n'entend plus professer que « des doctrines périlleuses » par « les partis, » et « les factieux. » Il erre ainsi sur des ruines au milieu « des trônes renversés, » menaçant, cherchant « les minorités factieuses, » afin de les écraser, dirigeant dans tous les angles le faisceau lumineux de sa lanterne, dans l'espoir d'y découvrir quelque timide et tremblante liberté blottie en un coin. Comme l'ange exterminateur, il ne fait même pas grâce aux nouveau-nés, et il poursuit la race jusque dans ses plus faibles rejetons. Ce ne sera pas sa faute, si quelque jour nos descendants recueillent le frêle berceau où végète aujourd'hui la liberté chétive, car c'est à son insu que le cours du temps emporte vers l'avenir cette épave d'un grand naufrage.

M. Rouher hait la liberté, comme d'autres l'aiment, avec ardeur, avec passion. Cette exécration candide est comme un souffle désordonné qui enfle tous ses discours. Moins sage et plus partial qu'Esope, qui attribuait à la langue à la fois tous les vices et toutes les vertus, M. Rouher attribue à la liberté tous les vices, sans lui accorder la compensation de la moindre vertu. Par la liberté il explique toutes les catastrophes historiques. Elle est pour lui, en politique, ce que les humeurs peccantes sont pour les médecins de Molière, une formule

Digitized by Google

de diagnostique générale, universelle, qui explique toutes les maladies sociales. Si les gouvernements précédents sont tous tombés violemment, c'est qu'il y avait dans leur cas excès de liberté. La thèse est habile dans sa singularité, car elle plaide en faveur du gouvernement confié aux soins de M. Rouher. Il n'y a pas en effet de meilleur moyen d'en démontrer la solidité et la durée probable, que de présenter la liberté comme une cause de dissolution. On peut dire que c'est là une maladie dont nous sommes exempts, et dont nous ne sommes même pas menacés, grâce à la vigilance avec laquelle M. Rouher maintient autour de nous son inflexible cordon sanitaire.

Si pourtant il arrivait qu'un germe introduit clandestinement vînt à fructifier ; si la contagion, déguisée sous une forme trop auguste pour que M. Rouher osât exécuter sa consigne rigoureuse, gagnait le gouvernement français et venait à l'infecter de libéralisme ; si dans une poignée de main quelque empereur étranger avait communiqué à l'Empereur Napoléon la démangeaison des réformes, et que celui-ci déclarât à M. Rouher qu'il se sent cette fois sérieusement atteint, qu'arriverait-il, et quel remède à ce grand mal trouverait ce grand docteur? Certainement il changerait de note, et il ne serait pas homme à imiter la brusquerie de ces illustrations médicales qui déclarent tout net à leurs malades qu'ils n'ont plus qu'à entonner leur chant de mort et à confesser leurs péchés. La liberté lui paraîtrait alors beaucoup moins incurable qu'il ne l'avait cru pendant les vingt premières années de ses ministères, et comme cet éminent personnage de la cour de Louis XIV, qui s'étonnait qu'on pût avoir des dents alors que le maître n'en avait plus, il serait prêt à déclarer que la liberté est indispensable à la vie des gouvernements, et que c'est le despotisme seul qui les conduit à la ruine ; car les convictions de M. Rouher, pour profondes qu'elles soient, ainsi qu'il le déclare volontiers, ne sont pas insondables. Du fond de ses convictions M. Rouher voit le ciel au-dessus de sa tête, et le voit alternativement se couvrir de nuages et s'éclaircir, et il suit avec une attention de météorologue ces variations atmosphériques, et tient un compte exact de la direction du vent. Il n'est pas homme en France qui sache mieux que lui quel temps il fait. Cette étude patiente et suivie lui donne une grande facilité pour rectifier ses erreurs; il a la docilité de l'expérience qui ne s'obstine pas dans de faux calculs, qui accepte tous les phénomènes comme des révélations de la vérité, qui les corrige les uns par les autres, et qui considère chaque événement comme un pas fait dans la sagesse. Ainsi, jusqu'à l'année dernière, il avait cru que le décret du 17 février 1852 sur la presse était le dernier mot de la législation sur la matière : aussi l'avait-il défendu avec cette énergie qu'on lui connaît. Ceux qui prétendaient

Digitized by Google

à quelque chose de mieux, lui paraissaient des « énergumènes. » Comment oser, s'écriait-il, demander la liberté de la presse? « La liberté de la presse! je l'ai vue en 1848 et en 1849!... Elle donnait aux citoyens honnêtes et laborieux la liberté de fermer leurs boutiques sous l'empire de la peur. » Un tel résultat était bien propre à la faire détester et à dégoûter ceux qui avaient quelques velléités libérales. Du moment qu'il fallait opter entre la fermeture des boutiques et la fondation d'un journal sans l'autorisation du ministre de l'intérieur, on n'hésitait pas; entre deux maux on choisissait le moindre, et on renonçait à inquiéter les boutiquiers.

C'est sous ces couleurs sinistres de l'émeute qu'il avait l'habitude de présenter cette liberté; il y joignait encore d'autres agréments sur les partis, sur l'anarchie, sur les passions révolutionnaires, etc. « Je considère, s'écriait-il, le souvenir de deux trônes renversés, surtout parce que la législation de la presse était impuissante et vaine. » Et il concluait, au milieu des applaudissements, au maintien pur et simple du décret. Parfois il avait recours, pour défendre le pouvoir discrétionnaire, à des moyens tout différents, mais qui nous frappaient de surprise : « La presse n'est pas libre, disait-il alors en levant les bras avec un douloureux étonnement; est-il possible de dénaturer ainsi cette grande politique! » (La politique de 1852), (15 décembre 1863). L'argument différait singulièrement des précédents, mais il était de nature à toucher des auditeurs bénévoles. Après les avoir fait frissonner au souvenir des barricades, des rues désertes, des boutiques fermées, des fusillades, il faisait appel chez eux à ce simple bon sens qui suffit pour résoudre une question, quand son évidence est telle qu'une interrogation à son sujet a l'air d'une plaisanterie. Il est des choses qu'il n'est pas possible ni de dénaturer, ni de contester : le soleil est de ce nombre, dit le poète. Ranger dans cette catégorie la politique impériale et le décret de 1852, est un argument frappant, un coup de maître. Il n'importe guère, après cela, qu'on ait démontré les horreurs de la liberté de la presse. Qui donc oserait s'en souvenir, puisqu'il est évident maintenant qu'on en jouit dans toute sa plénitude? Il faut avouer cependant qu'il y a de la hardiesse dans ces moyens de persuasion, et qu'il est singulier, et presque ironique, de peindre aux yeux des gens, sous les couleurs les plus noires et les plus désagréables, une chose qu'on leur déclare ensuite être en leur possession. Que dirait M. Rouher, si son médecin se plaisait un jour à lui faire une description épouvantable de quelque maladie rare, à lui en noter jour par jour les progrès effrayants, à lui en détailler les souffrances atroces, à lui en pronostiquer le dénoûment fatal et inévitable, et finissait par lui déclarer avec force poignées de main et protesta-

Digitized by Google

tions d'amitié, que cet horrible cas est le sien, sauf quelques complications inconnues que l'observation déterminerait par la suite? Certes il éprouverait un sentiment pénible, sentiment dont la majorité aurait pu ressentir quelques effets, en apprenant qu'elle était travaillée sans s'en douter par le mal de la liberté. La majorité aurait eu d'autant plus raison de se fâcher, et de tenir rigueur à son directeur de conscience, que la révélation faite par lui n'était pas exacte. On a su depuis, à n'en pas douter, que la liberté n'existait plus en France depuis dix-huit ans, et qu'elle avait été remplacée pendant ce long délai par le calme et la prospérité. La lettre impériale du 19 janvier sera une date dans la vie de M. Rouher.

Comme saint Paul sur le chemin de Damas, il fut soudain converti, sans avoir même été renversé et roulé dans la poussière. Jusqu'alors il avait, paraît-il, persécuté la vérité sans savoir pourquoi. Il devint, de ce jour-là, un de ses plus zélés défenseurs, tant le zèle est dans sa nature! Il reconnut, sans qu'il fût besoin de lui envoyer sa démission, que le décret de 1852 n'était qu'une idole, un faux dieu, quelque chose comme Moloch ou Baal, et que l'arche sainte était plus loin. Il professa alors « que l'essor de la presse avait été arrêté par des barrières, et qu'il était temps de les briser, » et que « le décret de 1852 était disproportionné et discordant au point de vue de la liberté. » Il abjura le manifeste et le décret du 24 novembre pour se consacrer tout entier au culte du décret du 19 janvier. Ce fut une conversion complète, quelque chose de soudain et de miraculeux qui parut réconcilier M. Rouher avec ces libertés politiques qu'il avait tant martyrisées. Disons cependant que jusqu'ici cette adoration nouvelle a été purement platonique, et qu'elle n'a encore porté aucun fruit. A son tour, la liberté s'éloigne de M. Rouher; elle repousse ses avances, elle ne voit dans le langage de cet amant improvisé qu'un hommage banal d'un homme habitué à tout applaudir. Elle doute de la sincérité de ce récent prosélyte et ne veut à aucun prix de sa collaboration. Aussi n'a-t-elle voulu aucune part dans les réformes dites du 19 janvier. Les lois sur le droit de réunion et sur la liberté de la presse sont des enfants dont elle désavoue la maternité, et qui resteront pour compte à M. le ministre d'Etat. Quoi qu'il en soit, les protestations de M. Rouher en faveur d'un nouvel ordre de choses, qu'il avait jusque-là formellement et violemment repoussé, ont été chaleureuses, et pour me servir de ses expressions favorites, ardentes et dictées par une conviction profonde, à la suite probablement « de longues méditations et d'une profonde étude des questions. »

L'obstination et l'entêtement sont donc les moindres défauts de M. Rouher. Déjà fort instruit, il cherche encore à s'instruire : jamais

Digitized by Google

il n'a été de ces présomptueux qui veulent en savoir plus que le maître. « Ministre dévoué, » il écoute et profite. Il a raconté un jour à la Chambre un de ces cours que veut bien lui faire le chef de l'Etat, une de ces répétitions parlementaires dont l'enseignement substantiel lui a tant profité : « Je n'ai pas reçu, était-il dit, la mission de fonder seulement dans cet empire l'ordre et l'autorité ; ma mission, *plus ou moins prochaine*, c'est de fonder à la fois la liberté, le pouvoir, c'est d'arriver dans cette nation qui s'est livrée à *moi éperdue, éplorée, dévorée par l'anarchie*, à rétablir l'ordre et la sécurité d'abord, et à en faire le principe graduel de toutes les libertés publiques qui constituent un grand pays et une grande civilisation (bravo ! bravo ! double salve d'applaudissements. *Moniteur*, 26 février 1867.). » C'est ainsi qu'on est arrivé graduellement du décret du 24 novembre 1860 au décret du 19 janvier 1867, et qu'on est tombé de l'Adresse dans les interpellations. Il a été donné à M. Rouher d'assister à ce développement intime des libertés publiques dans le cabinet du souverain, et d'être le témoin de cette laborieuse gestation. C'est là que s'est livré à ses études de clinique ce praticien de premier ordre, qui depuis quatre ans a guéri toutes les plaies, réduit toutes les fractures, redressé toutes les entorses de la France, et fait en général toutes les opérations qui concernent le ministère d'Etat. M. Rouher est un élève, un brillant élève, docile surtout, et toujours prêt à modifier sa manière et à adopter avec enthousiasme celle qu'il plaît au maître de suivre, à l'exclusion des précédentes.

On a dit de lui, avec plus de bonheur que d'exactitude, un mot qui a fait fortune : on l'a nommé vice-empereur. Le public s'est emparé avec empressement de cette qualification, qui rend bien à ses yeux l'importance extérieure du personnage. Certes, M. Rouher, à qui M. de Persigny a dû céder la place, est, après le souverain, l'homme de France dont le nom et l'individualité sonnent le plus haut. Titulaire, hier encore, de deux ministères, conservant aujourd'hui le portefeuille du ministère d'Etat, dont il semble que tous les autres ne soient que les compartiments, il occupe, dans la hiérarchie politique, le degré le plus proche du sommet de l'édifice, et il s'assied sur les marches mêmes du trône. Il n'a pas rang à la cour, mais il y a sa place. Tout cela, cependant, ne constitue pas une vice-puissance ; l'action personnelle de M. Rouher se confond trop intimement avec celle de l'Empereur, pour qu'il n'y ait de l'un à l'autre qu'un simple lien de suzeraineté. Le ministre est trop ami et trop observateur de la Constitution, pour se permettre une initiative qui n'appartient qu'au chef de l'Etat. Jamais M. Rouher n'a rien entrepris de son propre chef. Le traité de commerce même, jugé si diversement, et qu'on lui attribue, n'est pas son œuvre. Il

Digitized by Google

n'a été, comme il l'a avoué dans une indiscrétion commise par lui sur ce grave sujet, « que l'instrument *convaincu* de cette réforme économique. » Là comme partout, son apport n'a été encore que la conviction. Il a tout contresigné, mais il n'a rien signé. Il est dans le gouvernement, s'il est permis de faire cette comparaison, ce que sont dans les journaux les secrétaires de la rédaction, qui apposent leur signature à des articles qu'ils n'ont pas commis, mais de l'utilité desquels ils sont seulement profondément convaincus. M. Rouher est convaincu, c'est-à-dire obéissant et dévoué, ce qui est incompatible avec toute manifestation, si légère qu'elle soit, d'une volonté ou d'une décision propre. Il en est de la conviction comme de la foi religieuse, elle ne supporte pas la moindre discussion, ou alors elle cesse d'être la conviction et la foi. Si M. Rouher eût été un vice-empereur ou seulement quelque chose d'équivalent, il eût agi, il eût risqué d'être désavoué, en suivant, ne fût-ce qu'un jour, son idée particulière. Si même, en descendant les degrés du pouvoir, son simple ministère eût eu quelque analogie avec celui de ses collègues nominatifs, il eût subi comme eux tous les vicissitudes des temps et des circonstances. Comme tant d'autres serviteurs du gouvernement, il eût passé par les alternatives d'une faveur intermittente, et connu les amertumes d'un dissentiment passager. Comme M. de Persigny, comme M. Drouyn de Lhuys, comme M. Magne, il eût montré par ses chutes et ses élévations successives, que ses convictions (le mot alors pris dans un autre sens) avaient au moins le don de plaire en certains cas, de déplaire en d'autres, et qu'il savait dans l'occasion leur sacrifier son titre d'Excellence. L'opinion publique se serait accoutumée alors, comme elle l'a fait pour d'autres, à voir dans son nom le symbole d'une idée, l'indication d'une tendance, et si le ministère d'Etat eût été réellement un vice-empire, elle eût été ainsi loyalement prévenue de ce qu'elle avait à faire pendant sa durée. Au contraire, la présence perpétuelle de M. Rouher dans les conseils du gouvernement a mis les esprits en désarroi; seul de tous ses collègues il a suivi, infatigable, le chef de l'Etat dans tous les essais de sa politique personnelle; seul il a plié son caractère et son jugement à toutes les modifications, il a adopté tous les changements que le temps, la réflexion et les circonstances peuvent imprimer à la volonté d'un souverain maître absolu, et il a placé ses impressions et ses sentiments dans une dépendance telle, qu'ils ont moins paru les effets d'un zèle éclairé, que les résultats d'une amicale condescendance. On n'a pas pu croire à cette concordance continue, à ce communisme si durable de goûts et d'inspirations, à cette harmonie inaltérable, à cette limpidité azurée de rapports que pas un nuage ne ternissait, et l'on a cherché le secret de cet accord si par-

Digitized by Google

fait plutôt dans la complaisance du ministre que dans une invariable coïncidence entre les sentiments de deux grands esprits. Une telle identité dans les opinions est en effet au-dessus ou au-dessous de l'humanité, on n'en trouverait guère d'exemples que dans la mythologie ou dans l'histoire naturelle. Ce sont des phénomènes ou des apologues, des Dioscures ou des jumeaux. M. Rouher est le seul que nous puissions citer dans le règne politique qui en fournisse un éclatant spécimen. Seul il a brillé au firmament impérial d'un éclat continu, réfléchissant en satellite fidèle les rayons de la pensée du maître, et répandant sur le pays des torrents de lumière et de vérité.

M. Rouher est bien plus qu'un représentant du gouvernement, il en est l'incarnation, le verbe par excellence. Il en est aussi l'apôtre et le martyr. On sait ce qu'il a souffert le jour de la bataille de Sadowa, et ses « angoisses patriotiques » égaleront un jour, dans la mémoire des hommes, les tortures de saint Etienne et de saint Laurent. On a vu d'ailleurs qu'il ressent fréquemment des douleurs profondes et qu'il n'est pas toujours sur un lit de roses. M. Thiers, M. Jules Favre, M. Berryer, sans qu'il paraisse y prendre garde, et quelques autres honorables contradicteurs, sont pour lui d'impitoyables persécuteurs, qui parfois lui font payer cher ses profondes convictions. Païens endurcis que rien ne peut convertir, ils sont méfiants, incrédules, railleurs, sarcastiques; ils se plaisent à l'embarrasser, à le questionner et à lui faire connaître ainsi « les angoisses » parlementaires. Ce n'est pas trop alors de toute sa foi pour le tirer d'embarras; c'est en elle qu'il puise ses incomparables raisonnements et toutes les ressources de sa vigoureuse résistance. Il s'étonne, se récrie, s'emporte et se livre tout entier aux chances de l'inspiration. Comment! est-ce que? En vérité! Ah! oh! *Quousque tandem*, etc. Il pare ainsi tous les coups qu'on lui porte par un furieux moulinet. « Comment, marauds, vous avez la hardiesse de vous attaquer à moi! Allons, morbleu, tue! Ah! tête! Ah! ventre! Point de quartier! Donnons. Ferme! Poussons. Bon pied, bon œil! Ah! coquins! Ah! canailles! vous en voulez par là; je vous en ferai tâter votre soûl. Soutenez, marauds, soutenez! Allons! A cette botte, à cette autre! A celle-ci! A celle-là! Pied ferme, morbleu! pied ferme!» Ainsi parle Silvestre dans la comédie. Que de fois, on s'en souvient, M. Rouher ne s'est-il pas livré à des violences qui rappelaient cette scène chaude et bruyante! que de fois sa discussion entrecoupée, haletante, toute remplie d'exclamations, d'appels solennels, n'a-t-elle paru qu'une paraphrase amplifiée, et un peu plus adaptée aux usages parlementaires de cette série d'interjections lancées dans une lutte à outrance!

Digitized by Google

M. Rouher ne sait pas se borner : l'abus des moyens, la disproportion entre les choses et les mots, l'abondance inépuisable des épithètes, l'amas des synonymes forment surtout le fond de son éloquence. Il est moins occupé de donner à une idée de la précision et de la netteté, que de l'ampleur et de la tournure à une phrase. Toujours son expression déborde sa pensée, la fausse, la contredit ou l'exagère. Qu'il nie ou qu'il affirme, qu'il loue ou qu'il blâme, il dépasse la mesure. Il veut trop prouver. Ne l'avons-nous pas vu dans son enthousiasme pour l'expédition du Mexique, aller jusqu'à faire dépendre de son succès la vie et la sécurité de nos concitoyens habitants de l'Amérique méridionale, puis y lier également avec une intimité exagérée l'avenir de notre commerce transatlantique? S'il avait dit vrai, où en serions-nous? Son affirmation excédait les bornes d'une sage argumentation. Ayant à expliquer dans une autre séance (10 mai 1864) l'attitude du gouvernement américain dont la résistance diplomatique inquiétait avec raison les esprits clairvoyants, il qualifiait de « nouvelle peu importante, quand on en connaît les détails, » la nouvelle « que le congrès ne croyait pas devoir reconnaître le nouveau gouvernement. » L'année suivante, il persistait à ne voir dans la conduite des Etats-Unis « qu'un moment d'exaltation passagère dont a été saisi le congrès. » Etait-ce là une appréciation équitable de la politique américaine? Est-ce ainsi qu'il devait traduire devant un auditoire de législateurs, le refus net, ferme, persévérant des Etats-Unis, refus consigné dans de nombreuses dépêches, de jamais voir autre chose dans Maximilien qu'un archiduc usurpateur? Ici M. Rouher était en deçà de la vérité.

Grossir certains faits, en atténuer d'autres, effleurer, glisser sur ceux-ci, appuyer sur ceux-là, parler de ce qu'il ignore, dissimuler ce qu'il sait, faire des pronostics, tirer des horoscopes, accuser le passé et mettre tout le mal à sa charge (27 janvier 1864), louer le présent et lui attribuer toutes les vertus, réfuter tout, même l'évidence, promettre tout, même l'impossible, telle est sa tâche. Partial tour à tour jusqu'au lyrisme et jusqu'à l'injustice, selon qu'il défend ou qu'il accuse, emporté jusqu'à l'injure ou pathétique jusqu'à l'affadissement, furieux ou lamentable, passionné hors de toute proportion, exagérant le dévouement et le patriotisme, remuant jusqu'à satiété les lieux communs de la tradition oratoire, apportant dans la politique les habitudes du barreau, froissant sans pitié les idées, les intérêts, les caractères (22 juillet 1867, M. Berryer), incriminant ses adversaires, suspectant ses contradicteurs, sacrifiant tout au triomphe momentané d'une doctrine ou d'un principe qu'il devra délaisser plus tard ; ombrageux, intolérant, portant orgueilleusement sa complète soumission, comme feraient d'autres leur indé-

Digitized by Google

pendance ; fier pour ainsi dire de sa versatilité, comme d'autres de leur fermeté, abondant, souple et facile, tel est l'orateur dans sa forme et dans ses moyens.

Un autre trait caractéristique de ce talent oratoire, dont nous venons d'examiner les sources morales, c'est la fécondité. Les aptitudes variées de M. Rouher s'adaptent à une grande multitude de sujets. Il a gardé, des nombreux ministères qu'il a traversés, des souvenirs sur toutes choses. Sa mémoire, imprégnée des faits contemporains, toujours tenue en haleine par la réflexion et le travail, est amplement ornée de notions financières et économiques. Ses dissertations positives ont une valeur incontestable. Il a prononcé, notamment sur la loi de 1807 et sur la réglementation de l'intérêt, un discours qui est un exposé complet de la question de l'usure. Les questions de crédit, les questions de tarifs, en un mot tout ce qui touche à la science de l'administrateur et à l'intelligence de la société industrielle et commerçante, a été pour lui l'occasion de développer avec mesure et sobriété ses facultés de jurisconsulte et d'économiste, fruits de sa première vocation.

Mais improvisé homme politique universel par un décret, il a dû fléchir sous le poids d'une tâche qu'un régime bâtard infligeait à ses épaules, et que la sagesse et l'histoire avaient partagé jusqu'ici entre les membres d'un cabinet ministériel. Aujourd'hui, l'expérience est terminée, et le gouvernement se décide à décentraliser sa parole officielle, et à charger chaque ministre de défendre lui-même et d'expliquer, sinon ses propres actes, au moins ceux de son département. Le rôle de M. Rouher circonscrit ainsi ne tardera pas à disparaître. Le gouvernement reprenant une marche plus normale, rentré dans une voie plus régulière, parviendra-t-il à réparer le mal certain que lui a fait l'excessive collaboration d'un ministère d'Etat aussi démesurément étendu? Outre que les fonctions de M. Rouher, dépourvues de toute règle morale, de tout principe, de toute indication certaine qui pût satisfaire la conscience publique, avaient jeté dans le pays la méfiance et l'incrédulité à l'égard de tous les actes et de toutes les résolutions du gouvernement, l'attitude particulière à cet orateur, les exigences invincibles de son tempérament, les habitudes de son caractère avaient soulevé contre lui un mécontentement qui dans certains cas allait jusqu'à l'indignation.

C'était peu que ces contradictions continuelles, ces retours subits, ces volte-faces si complètes d'un même homme, la France eût pu ne pas les estimer, mais peut-être les eût-elle pardonnés à un ministre qui les eût fait oublier par l'habileté au lieu de les souligner par l'arrogance. Mais, non content de donner à son pays ce spectacle de légèreté et d'inconstance, M. Rouher sem-

Digitized by Google

blait vouloir lui en imposer le respect et lui en interdire le blâme. Il exigeait que toute lumière passât par le prisme de ses convictions, et il s'acharnait contre les doctrines plus entières qui se refusaient à subir une pareille analyse. Il ne se bornait pas à louer et à prôner pour son compte, il prétendait que l'on louât et que l'on prônât avec lui. Il prétendait briser les résistances en les insultant, et vaincre les consciences en les dénonçant. Pendant quatre ans, M. Rouher a dénoncé ses adversaires bien plus qu'il ne les a combattus, les signalant à l'animadversion publique, calomniant leurs intentions, dénaturant leurs idées, et feignant, comme je l'ai dit, de confondre la liberté avec l'anarchie, espérant ainsi donner le change aux esprits modérés, en évoquant devant eux, pour les troubler, le spectre de l'émeute et du pillage. Il n'a pas manqué une occasion de flétrir le libéralisme et l'indépendance, vantant au contraire l'autorité rigide et l'obéissance passive, comme les formes idéales d'une société parfaite. Soutien de mauvaises causes, il s'était fait le détracteur des bonnes, l'adversaire systématique de tout ce qui semble généralement juste et généreux. Sa parole ne s'alimentait point aux sources pures des grands principes et des nobles doctrines, elle s'imprégnait d'amertume et de violence au foyer même de ces passions ardentes, qu'il attisait, sous prétexte de les condamner. M. Rouher était un ennemi plutôt qu'un adversaire, et il était hostile plutôt qu'opposé à ses contradicteurs.

Aujourd'hui que cette vaste machine, qu'il était seul à faire mouvoir, se disloque et se démembre; aujourd'hui que le ministère de la parole se divise et se partage, et que d'autres orateurs vont succéder à M. Rouher, et peut-être le faire oublier, il était opportun de se demander ce qui resterait de tant de triomphes de tribune, de tant d'applaudissements, de tant de félicitations. Les discours de M. Rouher demeureront comme des souvenirs, mais ils ne survivront pas comme des modèles. Inexacts et égoïstes, ils sont aussi impropres à instruire qu'incapables d'émouvoir. Ce sont les discours d'un bon serviteur, mais non les harangues d'un bon citoyen. Il leur a manqué ce qui fait la grande éloquence; un grand but, il leur a manqué ce qui donne la vie et entretient la flamme, l'amour de la liberté. La place de M. Rouher n'est pas à côté des Foy et des Benjamin Constant; elle est dans les annuaires et dans les archives de l'empire, dans le cadre de l'administration, et non sur le socle de l'histoire.

LOUIS LIÉVIN.

Digitized by Google

LA CRÉANCE JECKER

LES INDEMNITÉS FRANÇAISES

ET

LES EMPRUNTS MEXICAINS

DEUXIÈME PARTIE[1]

I

Une des grandes illusions qui, sans contredit, ont le plus contribué à entraîner les armes françaises au Mexique, en 1862, avait pris naissance dans les récits merveilleux des voyageurs et des aventuriers qui avaient foulé le sol de la Sonora, de la Californie et surtout du Mexique. A en croire leur esprit inventif, ce dernier et vaste empire, dont les pieds sont baignés par l'Océan Pacifique et par le golfe, dont le front est couronné de neiges éternelles qui, sous un soleil torride, se changent en ruisseaux bienfaisants, dont les flancs sont riches en métaux inépuisables, et dont le sol est favorable à toutes les cultures,

[1] Voir la livraison du 15 novembre 1867.

Digitized by Google

apparaissait aux Européens comme une terre promise, digne des convoitises les plus ardentes. Cette soif de l'inconnu se communiqua bientôt aux Etats comme aux particuliers. L'émigration dans les Amériques, tel fut désormais le but des imaginations rêveuses comme des gouvernements amis des hasards. A coup sûr, la volonté qui préside aux destinées de la France eût autrement résisté à ce dangereux courant d'idées, si elle avait pu deviner ou connaître exactement les misères cachées d'un pays sur lequel une fausse réputation d'opulence avait laissé tomber un voile trompeur. On se souvenait encore des millions de piastres que les lourds galions castillans apportaient jadis du pays de Montezuma au palais des souverains de toutes les Espagnes; on se complut dans l'espérance d'un retour facile aux splendeurs du passé, du développement de richesses laissées stériles dans les entrailles et à la surface de la terre, enfin d'une exploitation de trésors naturels dont la France serait appelée à recueillir sa part, si elle réussissait, par son habileté, à donner, de sa propre main, un souverain civilisateur au Mexique, tourmenté de convulsions. Les réparations dues à nos nationaux, pour dommages subis au Mexique dans leurs personnes ou dans leurs intérêts, semblaient fournir un prétexte suffisant pour permettre à la France de se frayer un passage jusqu'à la capitale de cette république.

Sur ces deux points, le gouvernement français s'abusait cruellement!

Nous allons voir que le but et le prétexte de notre descente étaient aussi peu fondés l'un que l'autre. Et d'abord, le prétexte invoqué par notre diplomatie était illégitime. S'il était équitable de réclamer l'exécution de conventions solennelles, librement consenties, il convenait moins d'apporter la guerre à un gouvernement étranger, qui, quoique en réalité impuissant à réprimer des injures causées à nos compatriotes, avait consenti des réparations à leur égard, et chez qui la bonne volonté d'y satisfaire n'était égalée que par le dénûment certain de ses finances. Car la population mexicaine, déchirée par la guerre civile depuis quarante ans, s'était épuisée en contributions de guerre, en impôts extraordinaires, en rançons gaspillées successivement par les partis et les coureurs de chemins. Nous avons vu que la république manquait même de l'argent nécessaire pour solder les frais de route de ses ambassadeurs! Les plantations désolées ou laissées en friche s'étaient dépeuplées comme les villes. Des provinces entières, dévorées par la végétation, comptaient six habitants par lieue carrée! La dette intérieure, sous Miramon, s'était accrue dans des proportions insensées. C'était là le pays dont les richesses magnétiques attiraient, suivant l'expression du pays, les *envahisseurs venus du Nord!*

Digitized by Google

Il faut avouer d'ailleurs que l'heure était mal choisie pour réclamer impérieusement et grossir à l'excès les indemnités dues à nos nationaux ; depuis une année seulement, la guerre civile s'était enfuie devant l'énergie de Juarez. Les plaies de la république, qui s'était déchiré le sein de ses propres mains, étaient encore béantes. L'odeur de la poudre ne s'était pas encore dissipée, que les bouches des canons français menaçaient les côtes du Mexique. Elles venaient appuyer de leur voix puissante l'ultimatum de M. de Saligny, ministre de France, ultimatum qui avait été dicté lors de la convention de la Soledad, puis repoussé par les deux puissances alliées, l'Espagne et l'Angleterre.

L'article 1 de cet ultimatum français était ainsi conçu :

« Le gouvernement impérial exige purement et simplement : la reconnaissance sans discussion, sans même fournir de documents à l'appui, d'une dette de 60 millions de francs, pour dommages et préjudices causés aux sujets de l'Empire jusqu'au 31 juillet 1862 inclusivement ; les réclamations qui pourraient concerner des faits postérieurs à cette date devant se régler au moyen d'une note également postérieure des commissaires français. »

Cette demande imprévue de 60 millions, présentée par notre ministre au nom de la France, avait éclaté comme un coup de foudre au sein de la première conférence des commissaires alliés, réunis au bourg de la Soledad pour fixer le chiffre des réclamations communes des trois puissances qu'ils représentaient. M. de Saligny refusa à ses collègues, émus d'un chiffre aussi considérable, d'*examiner le plus ou moins de valeur de sa réclamation.* Qu'il nous soit permis de produire ici le résultat de nos propres recherches.

Combien avait dû le Mexique à la France depuis l'origine ? Quelle somme totale avait-il déjà payée ? Quel était le reliquat de sa dette envers nous au début de l'intervention ? Nous allons répondre brièvement à ces trois questions.

La *dette extérieure* du Mexique (cette dette, on se le rappelle, a été le motif invoqué par les puissances signataires de la convention de Londres) se composait des obligations contractées par le gouvernement mexicain envers les Anglais, les Espagnols et les Français. Nous n'avons à nous occuper pour l'heure que de la dette concernant les Français.

INDEMNITÉS FRANÇAISES

II

Le Mexique a conclu diplomatiquement trois conventions distinctes avec la France. La première, intervenue le 1er décembre 1851, en

Digitized by Google

faveur de MM. Serment, P. Fort et C°, fut entièrement liquidée en 1857 : elle avait même procuré aux intéressés un bénéfice net de 3,996,075 fr. La seconde, qui date du mois d'avril 1852, accordait à MM. Jecker [1], Torre et C°, une somme de 545,715 fr., qui fut acquittée en valeurs sur les douanes maritimes de cinq ports mexicains.

La troisième, consentie le 30 juin 1853, n'était pas entièrement liquidée au début de l'intervention. Cette convention n'intéressait pas seulement, comme les deux premières, une seule grande maison de commerce ; c'était un composé de vingt-huit réclamations françaises qui avaient été reconnues justes par une commission de révision mexicaine. La liquidation et le payement s'étaient accomplis au moyen de règles précises et avec tant de régularité, que de tous les titres émis par le gouvernement mexicain, aucun n'a jamais joui, sur le marché, d'un crédit comparable à ceux de la convention française.

En effet, les bons de la dette intérieure n'ont jamais été remboursés au-dessus de 12 0/0 ; ceux de la dette anglaise, au-dessus de 30 à 40 0/0 ; ceux de la convention anglaise, au-dessus de 50 à 70 0/0 ; tandis que ceux de la convention française sont montés de 90 à 100 0/0, grâce à l'exactitude de Juarez à faire honneur spécialement aux engagements de la république envers la France.

	Bons émis	Bons amortis et à amortir
Pour indemniser les réclamants français, le gouvernement mexicain leur avait accordé une valeur en bons de fr.	7,285,475 38	
Au début de l'intervention, le nombre des bons amortis s'élevait à fr.....		6,273,978 72
Il restait encore dû fr.....		1,011,496 66
Balance, fr.....	7,285,475 38	7,285,475 38

Ces bons avaient été amortis par un prélèvement de 25 0/0 sur tous les navires d'origine française ; parfois, ce prélèvement s'était élevé à 33 et à 35 0/0.

Au début de l'expédition, comme on le voit, la dette extérieure mexicaine envers la France n'atteignait donc qu'un million environ. De plus, il existait des réclamations encore pendantes et non liquidées, dont le relevé nous a semblé assez intéressant pour figurer ici. Il donne une idée de l'impuissance des lois dans un pays en proie

[1] Cette créance n'avait rien de commun avec celle dont nous nous sommes occupé.

Digitized by Google

aux désordres de toute nature ; mais il accuse en même temps le désir sincère du gouvernement mexicain, luttant hier encore contre la rébellion, de faire acte de conciliation dès qu'il en trouve les moyens.

RÉCLAMATIONS NON LIQUIDÉES AU DÉBUT DE L'EXPÉDITION.

Moulin de Flores. — MM. Bontemps et Perrot, locataires de ce moulin, prétendirent qu'ils avaient été contraints de l'évacuer, par suite des vexations infligées par les partis belligérants. Le gouvernement ordonna de faire une enquête pour s'assurer des dommages causés.

Chariot. — Le gouvernement, sur la demande du ministre de Prusse (chargé des intérêts français en l'absence de notre ministre), a fait rendre à M. Bacherie le chariot qui lui avait été enlevé.

Mules. — MM. Ducastaing et Dubois sont aussi rentrés en possession des mules qui leur avaient été enlevées.

Armes. — Le gouvernement a ordonné qu'on payât à l'intéressé, M. Prouillot, la somme de 60,000 fr. à Guanajuato, dont 15,000 par semaine, jusqu'au solde de sa créance. S'il n'a pas été complétement désintéressé, c'est par suite du manque de fonds de la ville.

Anes. — M. Félix Chapin réclamait 2,015 fr. pour une cargaison d'ânes qui avait disparu. Les titres ne disent pas s'il a été payé.

Cheval. — M. Eugène Maillefert réclamait un cheval. Le ministre de la guerre a traité directement avec lui.

Cheval. — M. Antoine Farine a présenté la même réclamation, qui a été renvoyée à la commission de liquidation.

Chevaux. — MM. Echenique et Garrouteigt réclamaient la valeur de neuf chevaux ; ils furent renvoyés au ministre de la guerre pour traiter avec lui de gré à gré.

Contributions. — Les boulangers français Schmit et Laurent prétendirent que leur contribution était trop élevée ; on leur en fit restituer une partie.

Mules. — M. Boufet réclamait 1625 fr. pour mules embarquées par réquisition. Le ministre de la guerre lui a fait compter 1,000 fr.

Chars. — M. Dorcas se plaignait qu'on lui avait embarqué ses chariots ; le ministre les lui a fait restituer.

Préjudices éprouvés dans la campagne. — M. Jules Caire a porté plainte contre les dilapidations que lui infligeait journellement un chef réactionnaire espagnol nommé Cobos. Le gouvernement a envoyé une force pour protéger son hacienda de Jalmolonga.

Préjudices éprouvés dans la campagne. — Pareilles mesures furent prises pour protéger M. Lucien Six, administrateur de l'hacienda de Pantitlan, qui avait payé une rançon à une bande réactionnaire.

Préjudices éprouvés dans la campagne. — M. L. Catoin réclamait la valeur de 11,450 kilog. d'avoine qui lui avaient été enlevés par le même parti. Le ministre des finances l'a fait rembourser.

Digitized by Google

Préjudices éprouvés dans la campagne. — M. Henri Hauville, de Temascaltepec, a fait une réclamation par la bouche de M. de Saligny. Le gouvernement a ordonné une enquête.

Sœurs de charité. — Ces religieuses avaient reçu en dépôt, dans leur maison, différents objets enlevés par les prêtres et les religieux de leurs couvents. Ces objets, en or et argent massif, étaient secrètement vendus, quoique appartenant au culte, pour entretenir la guerre civile. Le gouvernement, prévenu, fit opérer une perquisition dans leur maison : la saisie des objets recherchés eut lieu, et M. de Saligny porta plainte contre cette violation de domicile.

Assassinat. — M. Riche, agent consulaire de France à Tepic, fut assassiné par des bandits. M. de Saligny réclama pour sa famille une indemnité de 100,000 fr.; 45,000 furent payés de suite; le reste était dû au début de l'intervention.

Terrains dépendant de l'hôpital. — M. Jean-Jacob Tain avait, par l'intermédiaire du ministre de Prusse, réclamé ces terrains. Le gouvernement lui fit allouer une indemnité de 50,000 fr., et s'aperçut, après ce payement, que le plaignant avait déjà touché sous la précédente administration 63,125 fr.

Treize autres griefs de moindre importance figurent sur ce dossier, que nous donnons comme authentique, sans prétendre en rien en infirmer ou en approuver les assertions, les nombres ou les évaluations, que la commission, réunie aujourd'hui à Paris pour prononcer en dernier ressort, appréciera seule à leur juste valeur. Il faut ajouter vingt-trois autres attentats violents, parmi lesquels on comptait sept assassinats commis par des *bandits* sur nos nationaux.

Toujours est-il, que nous ne croyons pas qu'à l'époque où l'ultimatum du gouvernement français fut dicté au président Juarez, cette somme énorme de 60 millions de francs fût légitimée par les vrais dommages causés ; et nous ne pouvons nous empêcher de protester contre cette théorie monstrueuse, émise au sujet de ces indemnités non encore évaluées, qu'une commission française, à l'exclusion des Mexicains, serait seule appelée à décider de la validité de nos réclamations. Toute créance est un titre qui intéresse à la fois le créancier et le débiteur, et qui, par ce seul motif, lors du règlement de comptes, doit être débattue contradictoirement entre les deux intéressés, à moins que le droit du plus fort ne l'emporte : ce qui eut lieu cette fois encore, au mépris de l'équité.

Pourtant, notre gouvernement avait déjà sous les yeux un triste précédent qui eut dû le mettre en garde contre cette façon arbitraire d'opérer. Le cas que nous invoquons mérite d'être cité. Après le bombardement du château de Saint-Jean-d'Ulloa, en 1838, par l'escadre française, la république mexicaine paya enfin les trois millions

Digitized by Google

réclamés par divers sujets français. Notre gouvernement, avant de faire la répartition de cette somme, examina les réclamations, et en trouva bon nombre de si exagérées, de si injustifiables, que, même en les satisfaisant, il resta un million sans emploi, qui fut réparti, vingt ans après, parmi nos nationaux nécessiteux. On se rappelle d'ailleurs les appréciations sévères portées, dès le début, par le cabinet anglais sur le chiffre des indemnités réclamées au nom de la France, appréciations consignées dans la correspondance diplomatique que nous avons signalée au sujet de la créance Jecker. On verra aussi, plus tard, que notre gouvernement se montra encore cette fois plus généreux vis-à-vis de Maximilien qu'à l'égard de Juarez, lorsque le règlement des indemnités françaises fut concerté au palais de Miramar.

Indépendamment de ces créances antérieures à l'apparition des armes françaises sur le sol mexicain, se sont produits d'autres dommages plus considérables encore, des violences, des assassinats, dus surtout à l'invasion de nos troupes, provoquant des représailles. L'intervention a été la cause véritable de ces désastres : nous ne pouvons qu'en plaindre amèrement les victimes, certain d'avance que notre gouvernement tiendra à honneur de panser les plaies ouvertes par ses erreurs. Cette catégorie digne d'intérêt est restée étrangère à l'origine d'une guerre dont elle n'a eu qu'à souffrir, sans l'avoir provoquée : nous pouvons donc établir que le prétexte de l'expédition, en tant qu'indemnités françaises, était moins sérieux qu'on ne l'a prétendu, et qu'avant de tirer l'épée du fourreau, notre gouvernement eût été sagement inspiré en étudiant à fond tous les éléments d'un dossier que M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, déclarait ne pas connaître suffisamment à l'heure où le sang de deux peuples allait couler.

Les indemnités françaises ont donc été le prétexte de l'intervention de nos armes au Mexique. Elles se sont affirmées dans la convention du 31 octobre 1861, qui a réuni un instant les trois puissances signataires. Nous les retrouverons au palais de Miramar, où elles feront consacrer leurs droits. Elles fourniront le thème des beaux discours, comme le prétexte des mesures financières concertées à Paris et à Mexico : mais les ayants-droit à ces indemnités verront les millions jaillir des sources magiques du crédit et rouler à flots sous leurs yeux, sans qu'un seul d'entre eux, si ce n'est l'habile et privilégié M. Jecker, en puisse appliquer la moindre parcelle à ses besoins pressants.

Digitized by Google

EMPRUNTS MEXICAINS

III

« La science et la spéculation se sont donné la main pour hâter le développement de la richesse du Mexique. Outre les mines d'or et d'argent, on a découvert, on va exploiter des mines de fer, de houille, des sources d'huile de pétrole. . . . . Et on affecterait de craindre que, l'ordre, la prospérité, la liberté rétablie, venant féconder ces magnificences naturelles, cette puissance de travail, la possibilité d'un prélèvement d'impôts de 150 millions fût une chose contestable et douteuse ! »

Tel fut le tableau féerique développé sous les yeux de la France émerveillée, le 11 avril 1865, par M. Rouher, ministre d'Etat. Dix jours après, les épargnes de nos villes et de nos campagnes s'engloutirent dans le gouffre déjà creusé au Mexique par notre politique, et que nos prodigalités n'ont pu combler. Ce sont les profondeurs de cet abîme financier que nous voulons sonder.

Après une longue et pénible campagne, l'armée française, vers le milieu de l'année 1863, avait planté son drapeau sur les tours de la cathédrale de Mexico. L'heure était venue pour notre gouvernement de prendre un grand parti. L'honneur des armes était sauf : on pouvait négocier avec Juarez, qui jouissait parmi ses concitoyens, comme parmi nos nationaux, de la réputation d'honnête homme, puis se retirer avec le calme et le prestige de la force. Ce parti eût été le plus sage. Le blocus réel d'un ou deux ports de la république pouvait garantir à la France des rentrées efficaces. On se complaisait dans la poursuite d'une grande idée ! On avait résolu d'élever un trône, et d'y faire asseoir un archiduc d'Autriche. Mais il ne suffit pas de décréter un empire et de déposer une couronne sur le front d'un prince. Le nouvel empire avait besoin d'argent pour naître, se développer et atteindre l'âge de la force. Or, quand il rêvait au merveilleux pays des Aztèques, bercé dans son canot de plaisance sur les vagues de l'Adriatique, Maximilien ignorait sans doute que le sceptre artistement ciselé, que les notables devaient plus tard déposer entre ses mains, était retenu à Mexico, faute des fonds nécessaires pour payer le travail d'orfévrerie. Les notables eux-mêmes, obérés pour la plupart, réclamaient instamment des frais de route pour se rendre à Miramar.

En réalité, le Mexique était pauvre, Les richesses métallurgiques ne pouvaient être fécondées que par des flots d'or versés à l'avance

Digitized by Google

par l'industrie européenne. Routes, bras et capitaux manquaient. La population valide, délaissant la culture des terres, faisait le coup de feu dans les bois. Quant aux caisses de l'Etat, on eût pu presque répéter ce mot de M. Pares, ministre des finances mexicaines en 1855 : « La caisse contient 14 réaux ! » Tel était le fruit de sept années consécutives de déchirements et de dilapidations ! Comme on le voit, le tableau financier s'annonçait peu attrayant. Pourtant, négligeant l'étude du fait, entraîné par les rapports fantastiques des faiseurs d'affaires, le gouvernement français persista dans ses projets d'établissement monarchique, convaincu qu'il était que nos bataillons n'auraient qu'à fouler la terre pour en faire jaillir des trésors. La seule difficulté sérieuse à vaincre, à ce qu'on croyait, pour ouvrir au Mexique une ère de prospérité inconnue, consistait dans le retour de la confiance publique.

Il faut avouer que le cabinet français se proposait là une tâche bien périlleuse. Au point de vue du crédit, le Mexique, qu'on prétendait régénérer, était noté, avec raison, comme l'Etat le moins fidèle à ses engagements, et le marché anglais, qui prononce ses arrêts financiers avec une rare autorité, se montrait un des plus hostiles à toutes les valeurs d'origine mexicaine. Avec cette sorte de rancune particulière aux capitalistes, on se souvenait dans la Cité qu'autrefois on avait échangé avec frénésie les livres sterling contre le papier de cette partie de l'Amérique. Nous avons déjà vu que la *dette extérieure*[1] était entièrement d'origine anglaise et placée, d'une manière à peu près exclusive, sur la place de Londres. En mai 1823, au moment de la guerre d'indépendance, la maison Goldsmith avait prêté au gouvernement mexicain la somme de 40 millions de francs, en échange de laquelle le Mexique s'était reconnu débiteur, envers cette maison de banque, de..... 80,000,000 fr.
aux intérêts de 5 0/0.

Le 25 août 1824, il fut contracté un nouvel emprunt de..... 80,000,000
avec la maison Barclay, qui préleva une plus lourde commission, obtint un intérêt de 6 0/0, et fit faillite à la république de 11,500,000 fr.

A ces deux sommes, il aurait fallu ajouter les intérêts échus, non payés, soit..... 155,000,000

Total..... 315,000,000 fr.

[1] Le Mexique avait eu aussi une *dette intérieure* évaluée assez arbitrairement à 460 millions de francs; mais le service des intérêts se faisait avec si peu de régularité, que le paiement des sommes échues était, pour ainsi dire, l'exception. Dans la courte période qui se place entre la chute de Miramon et l'invasion française, le gouvernement de Juarez avait essayé la liquidation de cette dette intérieure au moyen des biens du clergé.

Digitized by Google

Dans l'espoir de consolider leurs créances et de soulager leur débiteur, les Anglais avaient incessamment refondu et atténué cette nouvelle dette. Bref, un arrangement survenu en 1850 et confirmé en 1856 par le président Comonfort, avait reconnu une créance sur le Mexique de 256 millions de francs en capital, représentés par des bons au porteur qui devaient donner 3 0/0 d'intérêts. A la garantie de ces intérêts étaient attachés des prélèvements sur le produit des douanes : 51 0/0 à percevoir au profit de la dette anglaise. En dépit de toutes ces réductions et consolidations, les termes échus avaient été très rarement acquittés, surtout dans tla période où la guerre étrangère avait succédé à la guerre civile. Ainsi donc, à l'heure où la politique française songeait à faire appel au crédit européen pour jeter les premières bases d'un établissement impérial sur la terre de Cortez, le marché britannique était inondé de valeurs discréditées d'origine mexicaine, tellement avilies qu'avant la prise de Puebla la bourse de Londres cotait à 28 ou 30 livres un titre qui donnait droit à une rente de 3 livres, plus les arrérages des dix années qui n'avaient pas été payés, ce qui équivalait à 30 livres, somme égale au prix d'achat.

A ces charges énormes, Maximilien, en acceptant la couronne, allait ajouter une dette nouvelle, qui devait porter le coup de grâce aux finances de son futur empire. Le 10 avril 1864 avait été signée la convention de Miramar, dont les articles 9 et 10 étaient ainsi conçus :

Art. 9. — Les frais de l'expédition française au Mexique à rembourser par le gouvernement mexicain sont fixés à la somme de 270 millions pour tout le temps de la durée de cette expédition jusqu'au 1er juillet 1864. Cette somme sera productive d'intérêts à raison de 3 0/0 par an.

A partir du 1er juillet, toutes les dépenses de l'armée mexicaine restent à la charge du Mexique.

Art. 10. — L'indemnité à payer à la France par le gouvernement mexicain, pour dépense de solde, nourriture et entretien des troupes du corps d'armée, à partir du 1er juillet 1864, demeure fixée à la somme de 1,000 fr. par homme et par an.

Toutes ces causes de discrédit accumulées étaient donc peu favorables à l'enthousiasme du monde commercial et spéculateur. C'était tenter l'impossible que de songer à lancer un emprunt mexicain en Europe. Pourtant, l'urgence de cet emprunt était impérieuse, car la signature que la France avait échangée à Miramar ne lui permettait plus d'abandonner son entreprise au delà des mers. M. Fould, alors ministre des finances, imagination prompte, esprit ingénieux,

Digitized by Google

chez qui le ministre n'effaçait pas complétement le banquier, était l'homme propre à lutter contre les obstacles et à tourner les difficultés. Il avait bien compris que c'eût été compromettre sa popularité que de rouvrir brusquement et franchement le livre de la dette française, en faveur d'une création déjà peu sympathique au pays; mais il songea qu'une opération détournée, qui aurait pour résultat de satisfaire les bourses anglaises et de les intéresser au succès de sa tentative, de fournir un à-compte aux réclamations de nos nationaux, de procurer des recouvrements à notre Trésor, et d'assurer en même temps au jeune empereur les premiers moyens d'existence, serait une combinaison doublement heureuse. Il était dans son tempérament financier de braver les difficultés, et il ne lui déplaisait pas d'évoluer sur le terrain le plus défavorable : il résolut donc de transporter du premier coup l'emprunt mexicain sur le marché anglais, qui lui était fermé, et d'en forcer les portes par un habile coup de main. Il alla chercher des partisans dans le camp ennemi, certain d'avance que la réhabilitation du crédit mexicain, pour être consacrée sans contestation, avait besoin de s'affirmer sur le premier marché du monde, celui de la Grande-Bretagne. Afin d'arriver promptement à un résultat aussi merveilleux, il fallait, dès l'abord, frapper un grand coup, en éblouissant les esprits les moins bien disposés par un changement à vue qui laissât entrevoir de nouvelles perspectives financières et politiques aux capitaux peu soucieux de s'aventurer sur le sol mexicain.

A cette seule condition, la méfiance provoquée par l'avilissement financier du nouvel empire pouvait s'effacer. Ce revirement imprévu avait été d'ailleurs merveilleusement préparé par les articles 2 et 3 du traité de Miramar, qui impliquaient l'engagement de soutenir Maximilien jusqu'à la consolidation de son trône, et qui assuraient, même après l'évacuation française, le séjour pendant six ans de la légion étrangère française, forte de 8,000 hommes. La jeune monarchie allait donc grandir à l'ombre tutélaire du drapeau de la France, qui se portait presque garante de sa prospérité. L'Etat naissant, créé par nos mains, allait être soutenu par une des premières puissances européennes, impatiente de voir fructifier son œuvre. Le pays, voué jusque-là aux désordres, rentrait dans le sillon de la paix. Cet horizon était nouveau : l'effet fut nul au delà du détroit.

Les sérieuses résistances d'esprits plus positifs furent bientôt vaincues en Angleterre, grâce aux offres séduisantes de M. Fould, qui possédait à merveille le tempérament britannique. Le principal obstacle à l'émission d'un emprunt mexicain résidait dans la situation privilégiée des créanciers anglais. Privés d'intérêts depuis dix ans, ils auraient repoussé et même entravé toute création de dette

Digitized by Google

nouvelle, susceptible d'affaiblir leur gage. M. Fould se réservait les moyens de se les concilier : ils furent décisifs.

Nous avons vu qu'il était dû par le Mexique aux porteurs de bons vingt semestres arriérés, soit 30 livres sterling pour 100 livres de capital. On offrit de leur payer en espèces le dernier coupon semestriel de 1 livre 1/2, puis de capitaliser les 19 autres coupons arriérés à 3 0/0, à 47 livres 1/2, puis enfin de déposer en espèces le montant de deux années d'arrérages, non-seulement pour les anciens titres, mais encore pour les nouveaux qui provenaient de la capitalisation des intérêts échus et non payés. En outre, promesse fut faite aux porteurs du 5 0/0 différé de prendre leurs droits en considération.

La révolution était faite sur le marché anglais, qui dès lors s'applaudit vivement de l'intervention française. Cette revivification inespérée détermina aussitôt une hausse importante sur les bons mexicains de la Cité.

Pourtant les Anglais, désormais chaudement intéressés à la création d'un empire mexicain, qu'ils s'empressèrent de prôner activement dans leur presse, n'étaient pas les seuls à satisfaire. L'ancien vice-roi de Lombardie avait des goûts fastueux, dont s'était ressentie sa fortune privée. La poursuite d'une couronne entraîne des dépenses qu'il était convenable de liquider avant de s'éloigner de Miramar. Maximilien obtint la promesse d'une avance personnelle de 8 millions à valoir sur le futur emprunt à réaliser.

La spéculation compte beaucoup sur l'imprévu : les capitalistes subissent moins aisément les effets du mirage. Or, le nouveau débiteur, le Mexique, jouissait d'une réputation suspecte. Pour calmer les inquiétudes des prêteurs, il fut décidé qu'une retenue à leur profit serait faite de deux années d'intérêts, sur les fonds à recueillir par voie d'emprunt.

Enfin, le trésor français avait déjà fait des avances considérables, que l'opposition ne pouvait manquer de blâmer au sein du Corps législatif, si elles n'étaient balancées par des recettes compensatrices. De plus, il eût été d'un fâcheux effet de voir laisser à l'écart la cause des nationaux, pour qui la guerre avait été, disait-on, entreprise. Les dommages éprouvés réclamaient un commencement de réparation. A cet effet, on accola à l'emprunt principal un emprunt accessoire de 66 millions de francs à partager entre le Trésor français et les indemnitaires. Au premier était allouée une somme de 54 millions. Le reliquat de 12 millions devait être distribué entre les mains de nos nationaux éprouvés, et cela, à valoir sur l'ensemble de leurs créances qui n'étaient pas encore reconnues.

Digitized by Google

IV

CRÉATION DE RENTES A 6 0/0.

Comme on a pu en juger, cette combinaison financière apparaissait aussi vaste qu'habilement conçue. C'était une belle affaire de banque, mais une déplorable opération, aussi bien au point de vue de la France que du Mexique. D'un côté, c'était sous l'égide de la France qu'allait se lancer une affaire aussi peu sérieuse que peu efficace ; de l'autre, le Mexique allait grever son avenir d'une dette à laquelle il ne pouvait promettre que la banqueroute, et, en outre, après les prélèvements faits en faveur des tiers, il courait la chance de profiter à peine du produit de l'emprunt. L'Empire n'avait même pas la consolation d'amortir sa dette extérieure, puisque la plus grande partie des sommes à recueillir était destinée à de nouveaux créanciers. Mais M. Fould ne voyait que la fin, et il se sentait d'avance absous à ses propres yeux, s'il parvenait à puiser les fonds de cet emprunt dans les caisses anglaises. Pour lui, c'était un coup de maître. Dans cette partie engagée, le ministre n'abandonna rien au hasard : plusieurs mois furent employés à agencer toutes les parties de cet édifice. Les négociations avaient été entamées dès la fin de 1863.

Dès que l'emprunt eut été préparé, bon nombre de spéculateurs français ou étrangers vinrent frapper aux portes du ministre des finances.

Mais M. Fould savait qu'en finances comme en guerre, le plan le meilleur ne prévient pas un échec, si le chef manque du prestige et de l'entrain nécessaires pour mener à la victoire les audacieux, comme pour enlever les timides et les retardataires, dont le nombre a son éloquence imposante. Le fonds d'Etat mexicain était ignoré sur le marché français ; son apparition pouvait être froidement accueillie : or, toute hésitation devait être funeste à l'élan. Au contraire, il avait toujours vécu, en végétant, il est vrai, sur la place de Londres ; mais, cette fois, l'opération était conçue de telle sorte que les capitalistes anglais avaient les premiers intérêt à sa réussite. M. Fould était résolu d'ailleurs à en faire une affaire anglaise ; il lui importait que l'émission fût patronnée par quelque grosse maison de la Grande-Bretagne. Il savait bien qu'en France on procède par engouement, que tout ce qui vient de l'autre côté du détroit a chance de succès dans notre pays, et, au point de vue politique, il ne lui était pas indifférent de nous prouver que l'entreprise mexicaine comptait de sérieux adhérents à l'étranger.

Digitized by Google

Le chef d'un établissement de Londres, M. George Seymour, qui se trouvait alors à Paris, s'associa aux vues de M. Fould, et s'offrit à servir d'intermédiaire entre le gouvernement français, qui dirigeait tout au nom de Maximilien, et la maison Glyn, Mills et Cᵉ, une de ces puissantes banques anglaises que le prestige érige en souveraines de la finance. Après les négociations préliminaires dont fut témoin l'hôtel de M. Fould, M. Glyn fut invité à venir à Paris. L'affaire lui fut présentée de manière à lui faire entendre que l'emprunt obtiendrait autant que possible le concours du gouvernement français, sans engager toutefois l'appui direct et formel de la France. M. Glyn hésita longtemps avant d'engager sa signature. Il y eut même une heure où sa résolution fut fortement ébranlée : ce fut le matin du jour (25 mars 1864) où le ministre attendait le banquier pour prononcer son dernier mot. Quand il se présenta dans le cabinet de M. Fould, il était décidé à décliner l'offre qui lui avait été faite. Mais la conversation du ministre des finances était séduisante et persuasive : « les capitalistes de la Cité, représentait-il au banquier, souhaitaient vivement la conclusion d'une affaire dont le premier résultat serait de faire revivre un papier mort à leurs dépens ; des compatriotes comptaient beaucoup, pour réparer ce désastre d'ancienne date, sur le patriotisme de M. Glyn. » Bref, ce dernier prit la plume et signa ; pourtant, après cet acte souscrit, le puissant financier ne put s'empêcher de songer à la responsabilité qu'il venait d'engager, c'est-à-dire au prestige de sa maison ; car il ne s'était chargé de l'emprunt *qu'à commission* seulement. La nouvelle fut aussitôt télégraphiée à Miramar, où la députation mexicaine attendait avec impatience une solution heureuse qui lui permît de prononcer son discours officiel et d'offrir solennellement à l'archiduc la couronne tenue en suspens sur sa tête depuis plusieurs années déjà. En même temps, un *gentleman* du nom de Hope, associé à la maison Glyn, partit pour le palais de l'Adriatique, afin de verser préalablement entre les mains de Maximilien la somme promise. Une partie de cette somme, 3 millions, expédiée en or de Paris, était enfermée dans dix-sept barils pesant ensemble un millier de kilogrammes. De quelle caisse sortit réellement cette avance de 3 millions, avant même que l'emprunt fût émis ? Quoiqu'on ait prétendu que M. Glyn fit les premiers fonds, les conjectures ont le champ libre, si on songe que les 5 millions restant furent fournis à Maximilien en traites du trésor sur le payeur français de l'armée à Mexico.

Sur ces entrefaites, au moment de toucher au but, M. Fould vit un instant crouler tout son brillant échafaudage et s'évanouir les chiffres éloquents qu'il espérait pouvoir faire figurer aux recettes du prochain budget. La nouvelle éclata à Paris, lorsque déjà la

Digitized by Google

somme mise à la disposition de l'archiduc avait été envoyée, que ce prince renonçait à la couronne du Mexique, parce que l'empereur François-Joseph refusait de conserver à son frère ses droits éventuels au trône des Hapsbourg. Des négociations très actives s'entamèrent aussitôt entre les cabinets de Vienne et de Paris. Une lettre de M. Fould, qui nous paraît digne d'intérêt sur plusieurs points, suffira pour accuser et résumer toutes les phases de cette entreprise.

Paris, le 31 mars 1864.

MINISTÈRE DES FINANCES. — CABINET DU MINISTRE.

. . . . . .

. . . . . .

Au moment où nous pensions que toutes les affaires étaient arrangées avec S. A. I. l'archiduc Maximilien, une difficulté a surgi au sujet d'intérêts de famille. D'après une nouvelle que j'ai reçue de Miramar, en date du 30, tout semble aplani, et je pense que l'arrivée du nouvel empereur suivra de près ma lettre.

Vous avez eu communication, sans doute, du traité qui a été préparé et qui va être ratifié par l'empereur du Mexique. L'emprunt a été conclu pour 12 millions de rentes portant intérêt à 6 0/0 au cours de 63, avec une maison importante de Londres, qui s'en est chargée à commission, limitant ses avances à une somme de 8 millions qui sera remise à l'archiduc, avant son départ. Cette somme se compose de 3 millions en quadruples et de 5 millions en traites du Trésor sur le payeur général de l'armée, à Mexico.

En outre, sur le produit de l'emprunt, lorsqu'il sera réalisé, le nouvel empereur *recevra des banquiers contractants une somme de* 50 *millions de francs.*

. . . . . .

J'ai lieu d'espérer que cet emprunt sera souscrit sans difficulté, tant à Londres qu'à Paris. Je crois qu'il serait prématuré de s'occuper du règlement de la dette intérieure, et que le *statu quo* est bien désirable jusqu'à l'arrivée du nouveau souverain.

Le prince a fait des objections à la ratification du traité pour la Banque, et je le regrette à cause de l'appui que nous avons donné à cette affaire, et de la respectabilité des maisons qui y sont engagées.

Elles auraient consenti facilement à des modifications de détails, si quelques articles avaient donné lieu à des objections sérieuses. Cette négociation pourra être reprise à Mexico, et je verrais avec plaisir, dans l'intérêt du Mexique, qu'elle pût aboutir.

J'espère que la présence de M. Corta aura pu faire cesser les dissi-

Digitized by Google

dences qui se sont élevées entre les divers agents supérieurs des finances. C'est un homme d'un excellent esprit, calme et instruit, à qui j'ai délégué tous mes pouvoirs.

ACHILLE FOULD.

Ainsi donc, M. Fould donnait l'assurance que le nouvel empereur *recevrait des banquiers contractants une somme de* 50 *millions de francs.* C'était la promesse d'une rosée bienfaisante pour la terre du Mexique. De plus, nous voyons déjà poindre à l'horizon la mission de M. Corta, calculée par l'habileté de M. Fould en prévision des événements. Il faut aussi noter, ce qui n'est pas à négliger, que du premier coup le cabinet français porte la main dans la création de tous les rouages financiers du nouvel empire, comme si ce dernier était une vice-royauté française. Le patronage était donc complet : nous en verrons l'influence et ses résultats prochains.

Le cabinet des Tuileries avait réussi dans ses négociations en Autriche. Le *Moniteur* du 16 avril 1864 nous fit connaître du même coup l'acceptation de la couronne par l'archiduc, le traité de Miramar, et encore une série de décrets concertés avec notre gouvernement et destinés à constituer la nouvelle dette mexicaine. Tous ces actes portaient la date du 10 avril 1864, à Miramar.

Le premier décret créait un grand livre de la dette publique de l'empire Mexicain.

Le second concédait l'emprunt à la maison Glyn, de Londres.

Le troisième nous attribuait un capital de 66 millions à valoir sur les dépenses de guerre faites par le trésor français, et sur les indemnités attribuées à nos nationaux.

Le quatrième consolidait l'arriéré de la dette anglaise et assurait le payement immédiat d'un coupon.

Le dernier décret instituait la commission des finances du Mexique à Paris, sous la présidence de M. de Germiny, ancien ministre des finances, sénateur et gouverneur honoraire de la Banque de France. La présence dans ce conseil, de ce fonctionnaire d'un haut renom, valait des millions pour l'avenir du Mexique. Ces lois d'organisation eurent en Europe un retentissement assez favorable au crédit de la monarchie naissante. Pourtant, dans l'intervalle qui s'était écoulé entre la signature du contrat par M. Glyn (25 mars 1864) et l'acceptation du trône par Maximilien (10 avril), il était survenu un incident financier dont les conséquences pèsent lourdement aujourd'hui sur le marché de Paris. Les Anglais souhaitaient de toutes leurs forces la réussite de l'emprunt commissionné par M. Glyn ; toutefois, l'expérience, acquise à leurs dépens, leur enseignait la circonspection. Aussi hésitaient-ils à s'avancer sur un terrain encore

Digitized by Google

mouvant. M. Fould comprit, un peu tard, qu'il s'était bercé d'illusions, et que les Anglais ne s'emploieraient que dans la mesure de leurs intérêts au succès d'une opération fondamentale pour la politique française. Sans perdre de temps, notre ministre se retourna vers les capitalistes français, et fit en sorte que le *Crédit Mobilier*, alors en faveur, fût associé à la combinaison. MM. Pereire durent se concerter pour l'émission de l'emprunt avec le premier concessionnaire. Ainsi fut justifié le titre d'emprunt *Anglo-Français*, sous lequel l'affaire fut présentée officiellement par le *Moniteur*.

Cet emprunt consistait :

	Emprunt Glyn-Pereire.
1° En 12,096,000 fr. de rentes émises à 6 0/0 au cours de 63, ce qui eût dû fournir un capital brut de..... fr.	126,320,000
2° En 6,600,000 fr. de rentes attribuées au Trésor et aux indemnitaires français, émis aux mêmes conditions, au capital brut de..... fr.	66,000,000
Produit brut de l'émission totale.....	192,320,000

Malgré les efforts tentés sur la place de Paris pour lancer l'emprunt, le succès fut médiocre. Le peu de sympathie qu'inspirait aux masses notre aventure au delà de l'Océan rejaillissait, en dépit de tout, sur l'opération elle-même. Le marché français resta rebelle à la spéculation de ce fonds d'Etat ; il fallut que le Crédit mobilier soutînt les cours en bourse de ses propres deniers, pour empêcher une dépréciation trop rapide. Grâce à cet appui, la grande partie des souscriptions s'obtint sur le marché français. Quant à l'Angleterre, son contingent fut presque nul. En fin de compte, l'entreprise pesa lourdement sur le Crédit mobilier ; la maison Glyn fut plus heureuse. Les impressions de bourse étant défavorables à l'opération, des spéculateurs se livrèrent à des ventes répétées pour écraser les fonds du nouvel emprunt sur la place de Londres. Mais M. Glyn obtint qu'il n'y eut pas solidarité entre la Bourse de Paris et celle de Londres : ne s'étant chargé que d'une négociation restreinte, et connaissant exactement le nombre de titres en circulation dans son pays, il réclama livraison des vendeurs à découvert, qu'il força à se racheter en hausse, et leur fit payer cher leurs manœuvres hostiles.

Il est difficile de donner en détail les résultats de la souscription. Toujours est-il que, sur les 18,696,000 fr. de rentes qui étaient en émission tant pour le Mexique que pour le Trésor français, on put placer seulement 10,162,756 fr. de rentes, qui fournirent un capi-

Digitized by Google

tal de 102,600,000 fr. L'échec de l'emprunt contrecarrait les vues de la politique française. La maison Pereire, par dévouement au gouvernement, on l'a dit, et cela est probable, garda à sa charge une certaine quantité de titres. La discorde ne tarda pas à éclater entre les associés français et anglais; MM. Glyn refusèrent de participer aux sacrifices de bourse auxquels MM. Pereire s'étaient laissé entraîner. On trouve la trace de ces mécomptes dans le rapport lu par M. Isaac Pereire à l'assemblée générale du Crédit mobilier pour l'exercice de 1864.

Rapport de M. Isaac Pereire. Assemblée du 15 mars 1865.

L'émission du premier emprunt mexicain est la plus importante de nos opérations financières.

Nous n'avions pas été appelés à débattre les conditions de cet emprunt; elles avaient été réglées par une maison anglaise de premier ordre, lorsque *nous fûmes invités à nous charger de son émission* en France.

Nous l'avons fait en qualité de simples commissionnaires, *avec le concours de MM. les receveurs généraux*. Notre clientèle a fourni à la souscription de cet emprunt un très large contingent. Nous avons dû voir, par conséquent, avec une vive peine, la dépréciation qui n'a pas tardé à frapper ces titres.

Nous n'avons pas hésité à nous associer à la fortune de nos clients; aucun sacrifice ne nous a coûté pour chercher à améliorer leur position. Nous avons le regret de dire que ces efforts n'ont eu d'autre résultat que de nous occasionner une perte importante en sus de celle de la commission qui nous avait été allouée.

Cette perte, dont il est fait ici mention, a pu être récupérée plus tard à la faveur des nouvelles combinaisons mexicaines. Examinons maintenant l'emploi de la somme obtenue des souscripteurs.

	Produit net de l'emprunt 6 0/0.	Dépenses.
La souscription avait produit un capital de 102,600,000 fr.; mais nous trouvons, dans des documents inédits en France sur la commission des finances du Mexique, ce capital réduit par les frais de courtage et de commission à.	95,750,637 fr. 43 c.	
A reporter.....	95,750,637 fr. 43 c.	

Digitized by Google

	Produit net de l'emprunt 6 0/0.	Dépenses.
Report.....	95,750,637 fr. 43 c.	
Voilà pour l'actif. Arrivons au passif :		
1° Avance remise, à Miramar, à Maximilien, pour liquider sa situation personnelle.....		8,000,000 fr.
2° La somme à prélever au profit des créanciers anglais, devait monter à 26,712,296 fr. 3,058,516 fr. leur avaient été envoyés du Mexique. Restaient dus : 23,653,780 fr., qui furent pris sur le produit de l'emprunt, ci.....		23,653,780
3° Dépôt à la caisse des consignations de deux années d'intérêts pour la rente prise par le public.....		20,400,000
4° Dépôt de deux années d'intérêts pour la rente restée dans les mains du Trésor.....		13,200,000
5° Reprise par le Trésor, aux termes du traité de Miramar, de 25 millions par année, à valoir sur les dépenses de guerre faites par la France ; soit, pour dix-huit mois.....		37,500,000
Total.....	95,750,637 fr. 43 c.	102,753,780 fr.
Excédant de dépenses....	7,003,142 fr. 57 c.	

Tel avait été le brillant résultat de la campagne financière de M. Fould ! On se trouvait en présence d'une dépense obligatoire dépassant de sept millions le chiffre de la souscription. En outre, le trésor français et les indemnitaires, qui n'avaient pu être compris dans la répartition des fonds recueillis, restaient nantis de 66 millions en papier d'un placement problématique. Et Maximilien qui, suivant notre ministre des finances, « devait recevoir des banquiers contractants une somme de cinquante millions, » ne touchait pas une piastre pour équiper un soldat et payer ses fonctionnaires. D'autre part, le Mexique avait assisté à l'accroissement de sa dette extérieure d'un capital nominal de 250 millions.

Digitized by Google

Il est vrai que les Anglais, désintéressés en partie avec l'argent français, avaient lieu d'être fort satisfaits, tandis qu'un de nos grands établissements financiers venait de subir un fatal ébranlement. Dès le lendemain du jour où les résultats de l'opération Glyn-Pereire eurent été constatés, ce dilemme menaçant vint barrer la route au cabinet français : ou abandonner le Mexique, en laissant la banqueroute derrière notre armée, ou recourir à de nouveaux expédients pécuniaires. N'était-ce pas, dans les deux cas, la banqueroute, aujourd'hui ou demain ?

V

ÉMISSION DE 500,000 OBLIGATIONS DE LA PREMIÈRE SÉRIE.

Un des faits les plus saillants qui se dégagent de l'étude de l'intervention au Mexique, c'est l'entraînement financier aussi bien que politique auquel a cédé le cabinet français pendant toute la durée de cette campagne lointaine : on n'était plus maître des événements, on allait glisser sur la pente qui conduisait à l'abîme. A peine hors de Mexico, il n'y avait plus eu de limites assignées aux courses de nos soldats ; et de même, une fois entré dans la voie des emprunts, notre gouvernement ne pouvait plus s'arrêter : il était forcément condamné à procurer des ressources au nouvel empire. Impuissant à les tirer de ses propres coffres, il était tenu de patronner des émissions financières au nom du Mexique et de les faire réussir à tout prix, s'il ne voulait laisser périr d'inanition la monarchie au berceau. L'expérience tentée en Angleterre n'ayant abouti qu'à faire sortir de France 27 millions au profit des capitalistes anglais, on ne pouvait plus faire appel qu'aux épargnes françaises. D'ailleurs, les besoins de notre Trésor, pour continuer notre expédition, n'étaient pas moindres que ceux de Maximilien lui-même vis-à-vis de son armée. Il fallait satisfaire promptement à cette double exigence, et M. Fould savait fort bien qu'il y eût eu imprudence à braver l'opinion publique et le sentiment d'une certaine fraction des Chambres par la proposition d'un emprunt direct.

Maximilien, de son côté, à peine assis sur son trône, avait pu constater la pénurie de ses finances. Quelques jours après son entrée à Mexico, il se vit déjà hors d'état de satisfaire à sa signature, engagée vis-à-vis de la France. On sait qu'en vertu du traité de Miramar, l'armée indigène passait à la charge du nouvel empire, à partir du 1er juillet 1864. Sous peine de débandade des troupes

Digitized by Google

mexicaines, notre payeur général dut ordonnancer leur solde, comme par le passé.

M. Fould était resté nanti de 66 millions en papier de la rente 6 p. 100 Glyn-Pereire, sans pouvoir en battre monnaie. Pourtant, les budgets de 1864 et de 1865 ne s'étaient alignés qu'à l'aide des 54 millions appartenant au trésor sur ces 66 millions, et de plus, notre ministre avait commis l'imprudence de se reconnaître dépositaire du reliquat de 12 millions au profit des indemnitaires, comme si cette somme avait été effectivement encaissée. C'était donc un déficit à combler d'urgence. Enfin s'il est vrai, que le Crédit mobilier eût assumé des charges, n'avait-on pas contracté à son égard l'obligation morale de le dégager, à l'aide d'une nouvelle combinaison? Comme on le voit, les embarras de la situation n'avaient fait que croître par l'émission Glyn-Pereire, qui appelait à sa suite un futur emprunt. M. Fould se décida à entreprendre une seconde campagne financière.

On se souvient que le ministre des finances venait de faire partir pour Mexico un député, presque inconnu du public à cette époque, mais renommé parmi ses collègues pour son coup d'œil exercé en affaires. M. Corta avait reçu la mission d'étudier les ressources du Mexique et d'éclairer la religion de son gouvernement. Nous nous rappelons encore l'arrivée de M. Corta au port de la Vera-Cruz, où il séjourna quelques instants, en mars 1864, avant de gravir les plateaux. A sa parole enthousiaste, ses auditeurs s'aperçurent vite que M. Fould avait su inspirer à son missionnaire une foi vivace dans l'avenir et dans la vitalité du pays qu'il venait inspecter; toutefois, il était permis de penser qu'à mesure que ce haut fonctionnaire s'enfoncerait dans l'intérieur et fouillerait de près les choses et les caractères, ses impressions premières pourraient sensiblement se modifier. Par malheur, il n'en fut rien. Aux yeux de M. Corta, le soleil du tropique dora de ses chauds rayons toutes les perspectives mexicaines, à tel point qu'il présenta plus tard devant le Corps législatif l'empereur Maximilien *apparaissant aux Indiens comme l'homme de la prédiction venu d'Orient, aux cheveux d'or et aux yeux d'azur;* ce fut sous cet effet de transfiguration que le député des Landes transmit des renseignements à son gouvernement, et, en dépit de certaines représentations de compatriotes honorables établis de vieille date à Mexico, il annonçait *qu'au point de vue agricole, commercial et industriel, le Mexique était tout simplement le pays le plus favorisé du globe.*

On comprendra aisément quels attrayants horizons la plume féerique de ce témoin oculaire pouvait ouvrir à l'esprit inventif de M. Fould, déjà trop porté à tenter l'impossible. Fort de pareilles

Digitized by Google

données, le ministre des finances eut promptement arrêté son plan; seulement, cette fois, il profita des leçons de l'expérience. L'échec Glyn-Pereire pouvait être attribué à deux causes : l'absence de garantie du gouvernement français et l'action trop restreinte d'un seul établissement financier dont le concours et les intérêts n'étaient pas assez surexcités dans une affaire prise seulement *à commission*. Pour réussir désormais, il fallait former un faisceau solide des premières maisons de banque, réunies en un seul groupe, assez puissant et assez audacieux pour traiter ferme d'un emprunt et le lancer à ses risques et périls, parmi sa clientèle multiple. Le seul moyen d'attirer les capitalistes dans un pareil mouvement consistait dans l'intervention officieuse de l'Etat, pas assez accusée pour engager sa responsabilité au grand jour, mais pourtant assez accentuée pour créer une sorte de solidarité entre lui et les contractants, et faire renaître la confiance du public. Le point capital pour le succès était de pouvoir offrir une combinaison aussi lucrative pour les banquiers chargés du placement, que séduisante pour les souscripteurs. Cette combinaison fantastique, propre à flatter les instincts de spéculation et entraînante comme une nouveauté, fut réalisée. Quels furent les auteurs de cette découverte? Laissons un instant la parole à M. Rouher; voici en quels termes le ministre d'Etat s'exprima devant le Corps législatif dans la séance du 9 juin 1865.

Quelle est la situation du gouvernement mexicain?

Alors qu'il a encore à vaincre des rebelles, derniers débris d'une guerre civile, l'empereur Maximilien, ne pouvant pas encore organiser complétement ses ressources financières, a jugé convenable de recourir à la voie de l'emprunt, et a confié le mandat d'opérer cet emprunt à des hommes considérables, dont le nom seul est une garantie de prudence et d'intégrité : MM. Baron et Bourdillon, qui ont longtemps habité le Mexique, qui l'habitent encore, et qui sont venus à Paris chercher les bases d'une négociation.

A eux se sont associés M. le comte de Germiny et l'honorable M. Corta, député au Corps législatif, et, tous ensemble, ils ont eu à étudier les conditions auxquelles un emprunt pouvait être lancé sur la place.

M. Rouher avait oublié de nommer les principaux collaborateurs de cette œuvre, et pourtant, ce détail n'eût pas manqué de gravité aux yeux des mandataires du pays. Le premier auteur était M. Fould, sous la surveillance et avec l'approbation de qui tout avait été combiné; le second était M. Sapia, directeur du mouvement des fonds,

Digitized by Google

qui fut l'inventeur ingénieux, assure-t-on, du second remboursement après cinquante ans, au moyen d'un prélèvement de 1 p. 100 capitalisé pendant un demi-siècle.

La « grande attraction, » comme disent les Anglais, de l'emprunt mexicain par obligations consistait surtout dans l'énormité des primes. A chacun des tirages semestriels étaient attribués un lot de 500,000 fr., deux lots de 100,000 fr., quatre de 50,000 fr., soixante de 10,000 fr., soit 3 millions de francs de primes pour l'année entière.

Les obligations mexicaines, qui allaient être émises à 340 francs, devaient donner 30 francs d'intérêt fixe : elles étaient remboursables deux fois par an, par voie de tirage au sort, à 500 francs, sans préjudice du second remboursement cinquantenaire, dont nous avons vu l'idée attribuée à M. Sapia. Un délai de dix mois était accordé pour le versement successif des 340 francs, et on obtint que les titres seraient cotés au comptant et à terme, dans les Bourses de Paris et des départements, condition qui allait permettre à la spéculation d'exagérer un instant les mouvements favorables.

Telle était la part merveilleuse faite au public souscripteur : c'était tout un avenir d'espérances ; c'était l'inconnu avec ses chances heureuses. Mais pour le groupe financier que M. Fould voulait entraîner sous ses drapeaux afin de terminer victorieusement cette campagne, il fallait des avantages plus saisissables, plus prompts à réaliser. Aux imprudents qui allaient déployer toute leur habileté, faire appel à tous leurs clients dont la confiance pouvait être trompée par la force des choses, à ceux enfin qui, en traitant ferme pour la somme énorme de 170 millions, allaient assumer une lourde responsabilité, une commission de 10 0/0 fut offerte sur le total du capital qui était à recueillir, soit 17 millions sur 170.

Eh bien, nous ne craignons pas de le dire, les maisons de banque qui allaient conclure une pareille affaire se départaient de toutes les règles de la prudence élémentaire que nous avions crue habituelle en pareille matière. Nous avions toujours pensé que des établissements sérieux ne compromettaient pas aussi aisément leur crédit vis-à-vis de clients auxquels ils pouvaient avoir un jour des comptes sévères à rendre, en vue d'un bénéfice aussi mince. Dix-sept millions, à première vue, paraissent excessifs, il est vrai : mais, après déduction des frais de tout genre, très lourds dans ces entreprises, courtage, commission, annonces, réclames, remises à une foule de petits auxiliaires, et correspondances sur toutes les places de province, ces 10 p. 100 devaient se trouver réduits au moins d'un tiers, surtout si l'affaire traînait en longueur. Restait encore le risque le plus grave pour les contractants : celui de voir échouer la souscription comme

Digitized by Google

dans l'opération Glyn-Péreire, et de demeurer détenteurs d'un emprunt acheté ferme, c'est-à-dire de risquer un gain de onze millions (frais déduits) environ, contre la possibilité d'une perte sèche de 170 millions. Un pareil désastre, déjà fait pour troubler l'équilibre de la fortune publique, alors même qu'il ne frappe que sur la tête de 500,000 souscripteurs, était capable en fondant sur un nombre restreint d'établissements financiers, d'amener une véritable catastrophe, au cas où le public fût resté rebelle aux sollicitations séductrices de l'emprunt mexicain; et l'histoire demandera un compte sévère à la gestion d'un ministre qui n'a pas craint de jouer une pareille partie, et cela au profit d'une cause étrangère.

Mais, dira-t-on, y avait-il possibilité de désastre? Nous répondrons qu'aux yeux des gens qui avaient étudié les faits, il y avait même probabilité, et les événements l'ont prouvé plus tard. En effet, la vente des fonds publics est un commerce spécial, gros de dangers. Dans le commerce ordinaire, le négociant est maître de ses produits. S'il a du coup d'œil et de l'entente, il se tient au courant des besoins du consommateur, et il n'écoule sa marchandise qu'en raison de la demande. Là où l'avilissement commence, il arrête ses livraisons. Dans les grandes émissions financières, on procède autrement : le banquier est souvent obligé de jeter sur la place des quantités de valeurs qui dépassent les besoins du marché; il n'attend pas les demandes, il les devance, pour hâter l'écoulement de ses titres et réaliser ses capitaux. S'il y a vogue, la valeur fait prime : si les preneurs font défaut, le même banquier est forcé de faire des rachats onéreux de ses propres valeurs, afin d'en soutenir les cours et de prévenir une baisse continue. De plus, le terrain de la Bourse est un vrai champ de bataille où il faut manœuvrer et escarmoucher pour déjouer les hostilités de rivaux tout disposés à provoquer une dépréciation excessive et subite de la valeur fraîchement lancée. Plus l'écoulement en est long, plus les frais grandissent en diminuant les bénéfices. Se contenter d'une commission de 10 0/0 appliquée à l'achat ferme d'un emprunt mexicain était, en résumé, faire acte d'imprudence.

Mais il faut reconnaître que M. Fould n'avait négligé aucune précaution pour tenter les capitalistes dont le concours lui était indispensable. Deux nouveaux avantages leur étaient promis, et ils avaient leur prix. En premier lieu, le gouvernement, par une concession abusive, mettait à leur disposition tout le personnel financier de l'Etat, comprenant receveurs généraux, receveurs particuliers et percepteurs, agents dont les moyens d'action et de persuasion rayonnent dans tout l'Empire. En second lieu, promesse était faite d'autoriser le Comptoir d'escompte, complétement étranger à la sou-

Digitized by Google

mission de cet emprunt, à se charger du placement des titres. Or, cette autorisation officielle acquérait une haute portée : elle impliquait aux yeux du public la présence du contrôle du gouvernement français, et elle assurait un débouché exceptionnel aux futures obligations mexicaines, en raison de la puissante organisation, du prestige et de la fidélité à ses statuts qui ont conquis au Comptoir d'escompte une nombreuse clientèle. Le concours du Comptoir d'escompte venait encore réduire le bénéfice des banquiers de 1 0/0 sur le capital souscrit par ses soins, soit 1,700,000 fr., à répartir au profit des actionnaires de cette société.

En présence du programme que nous venons d'esquisser, il ne tarda pas à se former un groupe de capitalistes prêts à entrer en pourparlers avec les promoteurs de l'opération, nous voulons dire la Commission des finances mexicaines et le ministère des finances.

Ce groupe réunissait dans son sein bon nombre des premières maisons d'Europe, réputées autant pour leurs éléments de puissance que pour la sagacité ordinaire de leurs opérations. Nous citerons les principaux noms : M. Pinard, directeur du Comptoir d'escompte, mais agissant en son nom personnel, sans engager en rien l'établissement dont il est le chef; la Société générale pour le développement du commerce et de l'industrie; MM. Fould-Oppenheim, Hottinguer et Ce, Blount et Ce, André et Marcuard, le *General Credit* de Londres, présidé par M. Laing, ancien ministre en Angleterre, Bischoffsheim et Goldsmith de Paris, Stern et Ce, le baron Seillières, Max Kœnigswarter, Erlanger, Hentsh et Lutscher de Genève, Trivulzi Hollander, la Société de dépôts et de crédit des Pays-Bas, le *Consortium*, vaste association de banquiers à Francfort. M. Rouher a déclaré, le 9 juin 1865, que le nombre des contractants s'était élevé à trente-cinq et qu'à ces maisons principales s'étaient adjointes environ deux cents banques secondaires.

Les négociations s'engagèrent entre les intéressés. Les apparences s'annonçaient sous un jour séduisant ; pourtant, à la dernière heure, une certaine hésitation se manifesta, quoique une pareille compagnie pût compter sur des moyens d'action aussi étendus que ses ramifications. L'entreprise paraissait risquée aux plus hardis, et la commission de 10 0/0, ébréchée déjà par les frais prévus, pouvait bien s'engloutir dans un désastre plus complet. A l'annonce de cette tentative, le monde financier fit entendre de fâcheux pronostics : certains même lui opposèrent l'incrédulité. Ces fluctuations seront faciles à expliquer pour tous ceux qui se rappelleront l'état des esprits au début de l'année 1865. Deux courants contraires se partageaient l'opinion. Les uns, et c'était le plus petit nombre, osaient condamner la création d'un empire au delà des mers ; les plus clairvoyants

Digitized by Google

apercevaient à l'horizon l'ombre des Etats-Unis menaçante et la nécessité pour la France de se replier sur elle-même. Les autres, saisis d'un enthousiasme officiel, repoussaient avec hauteur les inquiétudes de l'opposition et ne rêvaient que mines ruisselantes d'or.

Le gouvernement s'était promis de régénérer le Mexique, et, depuis quatre ans, sans s'arrêter aux clameurs ni aux obstacles, il marchait impassible dans la voie qu'il s'était ouverte, prodiguant soldats et trésors. De plus, les mandataires du pays s'étaient hautement associés à la politique impériale, en 1862 et 1863, à l'unanimité, sauf les cinq voix d'opposition ; en 1864, le rapport de M. Larrabure avait donné une majorité de 201 voix contre 47 en faveur de cette même politique. Il ne faut plus s'étonner si les dispositions des banquiers avaient subi cette influence des hautes régions où dominait l'optimisme.

La politique du monde financier est l'esclave de l'opinion publique. Elle regarde, elle voit moins loin dans l'avenir qu'on ne veut le supposer ; elle se contente de tâter le pouls à la foule, et, impressionnable comme les masses, elle subit l'influence du chauvinisme qui ne peut admettre la prévision d'un échec là où flotte le drapeau qui a fait le tour du monde. La haute banque, emportée par le courant, fit fausse route : elle crut à la solvabilité de Maximilien, parce que notre gouvernement avait élevé son trône de ses propres mains, et parce que la France, de tradition, n'abandonne pas ses alliés.

Cependant, les futurs soumissionnaires éprouvaient un dernier scrupule. Avant de s'engager, ils posèrent une condition à M. Fould. Le gouvernement français ne pouvait garantir directement un emprunt dont l'intérêt, en calculant les primes, ressortait à 12 0/0. Mais à défaut de cette garantie, les contractants exigèrent une déclaration solennelle du cabinet des ministres qui tînt lieu de garantie indirecte, et qui affirmât hautement « que la France ne retirerait pas son appui financier et militaire à Maximilien, avant que l'empire créé à son profit ne fût suffisamment affermi. »

Les conseillers de la couronne pouvaient-ils refuser une pareille promesse? C'était la substance même de la convention de Miramar, que corroborait le traité secret invoqué par Maximilien, et dont nous retrouverons plus tard l'expression consignée dans la note diplomatique du 31 mai 1866, provoquée par la mission extraordinaire de M. Almonte? Les bases ainsi posées, l'entente fut complète. Les banquiers attendirent la déclaration solennelle du gouvernement : elle devait bientôt tomber des lèvres des plus autorisées.

C'est ici qu'intervient un épisode curieux, qui marquera dans les

Digitized by Google

annales parlementaires. Jamais pareil luxe de mise en scène officielle n'avait été déployé pour gagner les esprits et la confiance publique. M. Corta, de retour de son exploration mexicaine, arrive à propos, et s'élance à la tribune du Corps législatif, le 10 avril 1865 : « Messieurs, s'écrie-t-il, honoré d'une mission du gouvernement au Mexique, je viens rendre témoignage de ce que j'ai vu, tel que je l'ai vu. (Très bien !) » Il serait difficile de suivre l'orateur à travers un discours qui eut les honneurs de deux séances, où toutes les richesses du sol et du sous-sol mexicain furent étalées aux yeux du pays attentif, et dont le lyrisme plaça le Mexique *parmi les nations, au point de vue agricole, commercial et industriel, les plus favorisées du globe.* Nous citerons, comme exemple, une assertion qui fut émise par le député qui avait vu ! M. Corta, voulant prouver que les recettes du Mexique s'équilibreront avec les dépenses du nouvel empire, évaluées à 150 millions de francs, énumère des calculs empruntés, dit-il, à un ancien ministre des finances du Mexique, Miguel Lerdo de Tejada (frère décédé du ministre actuel de Juarez) et dont il résulte que le seul revenu des douanes dépassera 100 millions de francs. Dans la séance suivante, M. Corta, à qui des explications sont demandées, déclare cette fois qu'il s'agit du *revenu brut* et non pas du *revenu net*, et que d'ailleurs il a cité Lerdo de Tejada, non pas le livre en main, mais d'après des notes qu'un Mexicain présent à Paris lui a communiquées.

Or, le livre auquel M. Corta faisait allusion est un rapport financier intitulé : *Mémoire présenté à S. Exc. le président-substitut* (Comonfort) *pour la marche à suivre par le ministère des finances pendant son administration*, par Miguel Lerdo de Tejada. — Mexico, 10 février 1857.

Voici la substance de ce volumineux rapport :

« Je puis assurer à Votre Excellence que les dépenses annuelles doivent s'élever à (la piastre estimée à 5 fr.)..... 105,000,000 f.

» Les recettes à..... 60,000,000

» Le déficit à..... 45,000,000

» Miguel Lerdo de Tejada expose comment le déficit pourrait être comblé par la vente des biens ecclésiastiques, et plus loin :

» En ce qui concerne, dit-il, les produits des douanes maritimes et terrestres, Votre Excellence peut voir par les Etats 176 et 177 quels furent les revenus et les dépenses de l'exercice 1855 et des dix premiers mois de 1856. »

» Or, les tableaux 176 et 177 sont intitulés : *Etat général des valeurs totales, appointements, frais d'administration et produits liquides fournis par les douanes maritimes et terrestres dans l'exer-*

Digitized by Google

cice couru du 1er janvier au 31 décembre 1855. Ces tableaux se résument ainsi :

» On compte treize douanes maritimes et quatre douanes terrestres.

» Total brut de 1855 (la piastre calculée à 5 fr.)	43,301,465 fr.
» *A déduire :* Appointements et frais d'administration.....	2,820,420
	40,481,045
» *A déduire :* Non-valeurs pour droits non perçus.....	3,513,055
« Reste, pour le *produit net* de 1855.....	36,967,990

« Le produit net des mêmes douanes pour les six premiers mois de 1856 n'atteint pas 17 millions de francs. »

On appréciera par ces chiffres l'exactitude de M. Corta.

Enfin, après une préface brillante, où M. Corta a repoussé toutes les objections et a montré le *Mexique avec sa vitalité, ses ressources financières, son gouvernement populaire et l'avenir que lui assurent une administration régulière et le temps, il indique* aux capitalistes français la route *déjà suivie par les capitaux étrangers et les émigrants qui ont le flair politique en se rendant à Mexico ;* il parle de compagnies anglaises, de mines, de lignes de paquebots, de chemins de fer, de banques déjà concédées, et il découvre entre Vera-Cruz et Mexico des *chantiers qui vont réunir* 15,000 *ouvriers.* L'attention de l'auditoire redouble, et l'orateur termine par ces phrases impatiemment attendues et vivement accueillies : « *On peut demander à la France le sacrifice de son argent, mais le sacrifice de son honneur, jamais! Notre drapeau ne peut pas et ne doit pas se replier tant que les intérêts que la France soutient au Mexique ne seront pas garantis et sauvegardés.* »

Les émotions de cette séance ne sont pas épuisées. M. Ernest Picard, qui n'a pas vu le Mexique, reste incrédule. Alors apparaît M. Rouher. Son éloquence est plus passionnée, plus pressante encore que d'habitude ; il confirme tous les *renseignements fournis par M. Corta, qui ont dû fixer la chambre de la manière la plus précise sur la puissance des ressources du Mexique.* Pour le ministre d'État, « *il n'y a pas de point noir à l'horizon.* » Il annonce « qu'on va exploiter, outre les mines d'or et d'argent, des mines de fer, de houille, des sources d'huile de pétrole récemment découvertes, » et, enfin, se retournant vers les bancs de l'opposition, il s'écrie, l'ironie sur les lèvres : « Vous vous préoccupez de l'emprunt à faire, n'ayez aucune inquiétude, l'emprunt est fait. *Au moment où je parle,* il est signé par les principales maisons de France et

Digitized by Google

d'Angleterre. » La Chambre éclate en bravos. Pourtant, cette fois, M. Rouher s'était laissé entraîner trop loin par la chaleur de l'improvisation. Le contrat ne fut signé que le 20 avril, neuf jours plus tard. Enfin, le ministre d'Etat termine sa harangue, qui restera un des plus brillants morceaux de l'histoire du Mexique, par la phrase solennelle, déjà tombée de la bouche de M. Corta, sous une forme non moins heureuse : *Le but doit être atteint ; la pacification doit être complète : l'armée française ne doit revenir sur nos rivages que son œuvre accomplie et triomphante des résistances qu'elle aura rencontrées* (vive approbation, bravos et applaudissements sur un grand nombre de bancs). Le Corps législatif venait de contresigner, sans le savoir, le contrat financier. La campagne de M. Fould était terminée triomphalement. L'amendement de l'opposition fut repoussé par 225 voix contre 16. Les banquiers, entraînés comme le public, confirmèrent, le 20 avril, le traité dont ils avaient suspendu la signature : déjà le packet du 15 avril emportait à Maximilien les nouvelles promesses de la France, dont les secours lui étaient plus que jamais nécessaires.

Par un cruel contraste, à la même heure où M. Corta faisait retentir le Palais législatif du récit merveilleux de son voyage au Mexique, et énumérait les richesses de l'empire de Maximilien, M. Bonnefons, l'inspecteur général des finances qui avait succédé à ce député dans sa mission, écrivait à M. Fould, ministre des finances, ces lignes moins consolantes que nous avons déjà citées [1] :

Inspection générale des finances. — Mission du Mexique.

Mexico, le 10 avril 1865.

A M. le Ministre des finances, à Paris,

. . . . . .

Reste à savoir si le gouvernement mexicain pourra remplir ses engagements avec les ressources bornées dont il dispose, en présence d'un déficit qui ne peut être inférieur à 50 millions de francs, sans compter cette nouvelle charge, qui pèsera sur ses finances (28 millions Jecker).

BONNEFONS.

Qu'allait devenir l'équilibre du budget mexicain prophétisé par MM. Corta et Rouher ?

Cependant, l'écho des deux mémorables séances des 10 et 11

[1] Voir la lettre, *in extenso*, dans notre précédent article : *Créance Jecker*.

Digitized by Google

avril avait eu un long retentissement en France comme à l'étranger. La politique de la France s'était affirmée avec une hauteur dont allait s'émouvoir le cabinet de Washington.

Jamais emprunt ne s'était présenté dans des conditions de publicité aussi favorables, et cela grâce aux renseignements officiels et à cette garantie indirecte fournie par le ministre d'Etat à la face de l'Europe. La souscription publique fut inaugurée le 22 avril 1865 ; elle devait rester ouverte pendant cinq jours, du 22 au 26 avril. Trois jours suffirent pour placer les 500,000 obligations, et réaliser 170 millions de francs. Ce succès fabuleux, sans précédent, dépassait toute attente. L'affluence des petits souscripteurs dans les cours du Comptoir d'escompte rappelait les plus beaux jours de la confiance publique. Les maisons de banque associées à l'opération furent assaillies par leurs clients. En trois jours, 17 millions de bénéfice furent réalisés par le groupe financier. Dans ce placement de 500,000 titres, la part des agents financiers de l'Etat, receveurs généraux, receveurs particuliers et percepteurs, s'éleva environ à 116,000 fr.

Contrairement à toutes les probabilités, ce fut une affaire d'or pour la compagnie banquière, qui, grâce à l'engouement de l'opinion publique, surexcitée par les discours des 10 et 11 avril, n'eut d'autres dépenses à faire que les frais ordinaires et la sous-commission 1 0/0 à payer au Comptoir d'escompte sur ses placements. L'opération donna donc un bénéfice aussi rapide que considérable. La liquidation se fit sans retard entre les intéressés, et la compagnie, dont le rôle était terminé si inopinément, fut dissoute. Nous verrons tout à l'heure ce que l'Empire mexicain toucha sur cet emprunt réalisé.

VI

CONVERSION DES RENTES 6 0/0

A l'heure où s'organisait l'emprunt par obligations, dont nous avons vu les succès prodigieux, l'emprunt 6 0/0, d'origine Glyn-Pereire, était déjà dans le plus complet discrédit. Tombé au-dessous de 50 francs pour 6 francs de rente; il n'était même pas négociable à ce prix. Sans parler du public fortement atteint, cette dépréciation touchait aussi profondément le Trésor français, la Commission mexicaine et le Crédit mobilier. Cet établissement, qui avait supporté un rude coup lors de l'émission du 6 0/0 avait peut-être besoin d'être

Digitized by Google

dégagé par une combinaison fructueuse. L'Etat, resté détenteur de 6,600,000 francs de rentes en papier, dont une partie (1,200,000) appartenait aux indemnitaires français, était d'autant plus frappé, que la non-réalisation de cette valeur dérangeait l'équilibre du budget et laissait nos nationaux dans une situation pénible. De plus, le portefeuille de la Commission mexicaine contenait encore 2 millions de cette même rente 6 °/o que MM. Glyn et Pereire étaient restés impuissants à placer dans le public. Maximilien éprouvait donc le désir de faire argent avec ce papier non moins vivement que notre Trésor. M. Fould, qui n'était jamais à bout de combinaisons, avait prévu que, si le lancement des 500,000 obligations s'effectuait heureusement, il y aurait opportunité à profiter de l'engouement public et à unifier la dette mexicaine. Il avait donc inséré une clause dans le contrat du dernier emprunt, portant que les rentes perpétuelles de 1864 seraient converties en titres remboursables, et formeraient une seconde série de 500,000 obligations jouissant des mêmes droits et des mêmes chances qui avaient déterminé la réussite de la première série.

A cette même époque, M. Fould avait fondé de grandes espérances sur le concours probable des Mexicains. Connaissant le goût excessif de ce peuple pour le jeu et les loteries, il supposait que les obligations, patronnées par nos agents financiers au Mexique, trouveraient là un énorme débouché et soulageraient d'autant le marché français, dont le récent enthousiasme pour ces valeurs aurait été d'un exemple entraînant au delà des mers. Nous avons dit ailleurs que ces illusions furent singulièrement déçues; si mince était déjà la confiance dans le nouvel ordre de choses au Mexique, que pas une maison, pas un seul particulier ne céda à l'entraînement. Pour rendre hommage à la vérité, nous devons ajouter qu'un curé mexicain, tenté un instant, se présenta un jour chez le payeur général de l'armée pour souscrire, et qu'après plus mûre réflexion, il remporta son argent.

Toujours est-il que M. Fould, surpris lui-même par le triomphe de sa dernière opération, jugea l'heure venue d'opérer la conversion du 6 0/0.

L'émission de l'emprunt dit anglo-français consistait, on se le rappelle, en 741,905 livres sterling de rentes, soit, au change adopté de 25 fr. 20 c. pour la livre sterling, 18,696,000 fr. de rentes perpétuelles. La souscription publique s'était élevée péniblement, et grâce aux sacrifices de MM. Pereire, à 403,284 livres sterling, soit en valeurs françaises 10,162,756 fr. de rentes.

On avait attribué au gouvernement français, à valoir sur ses créances, 261,905 livres sterling, soit 6,600,000 fr. de rente, que

Digitized by Google

l'on pouvait considérer comme placées, bien qu'elles ne fussent pas réalisées.

Il restait donc à la disposition de la Commission des finances mexicaines, 76,716 liv. sterl. de rentes, soit 1,933,243 fr.

RÉSUMÉ DE L'EMPRUNT ANGLO-FRANÇAIS :

	ISSION DES RENTES 6 0/0.	
	Liv. sterl.	Francs.
Rentes souscrites et classées.....	403,284	10,162,756
— livrées au gouvernement....	261,905	6,600,000
— non placées et conservées par la Commission du Mexique..	76,716	1,933,243
	741,905	18,695,999

En tenant compte de la dépréciation que subissait à cette époque le 6 0/0 mexicain, et en chiffrant la valeur des chances attribuées aux obligations (car les primes de remboursement, les lots, les amorces de ce genre ne sont jamais que des parcelles prélevées sur le revenu de chacun, pour augmenter la part de celui qui est favorisé par le sort), on estima que l'échange des titres pouvait se faire sur cette base :

3 livres sterling ou 75 fr. 60 de rente contre 2 obligations, donnant pour les deux, 60 francs de revenu fixe, plus les bénéfices aléatoires, présents ou différés, résultant des lots, des primes de remboursement, de la capitalisation cinquantenaire, etc., etc.

A ce compte, 741,905 livres sterling, ou si l'on veut 18,695,999 francs de rente française, équivalaient à 494,603 1/3 obligations, et en ajoutant un appoint de 5,396 2/3 obligations applicables aux frais, on arrivait juste au chiffre de 500,000 obligations, nombre conforme à celui de la première série.

En additionnant les 15 millions d'intérêts fixes, la somme de 3 millions distribués en primes et loteries, et enfin la réserve à capitaliser pour l'amortissement, on arrivait à une annuité à peu près égale à celle qui était affectée au payement de l'emprunt en rentes perpétuelles.

Toutefois l'équivalence était plus apparente que réelle ; car il résultait de l'opération un préjudice, soit pour le gouvernement mexicain, soit pour les possesseurs des obligations de la première série. En effet, la constitution de la seconde série exigeait, comme pour la pre-

Digitized by Google

mière, un prélèvement de 1 0/0 sur le capital, soit 17 millions, destinés au second remboursement du titre après cinquante ans. La commission des finances mexicaines dut prendre ces 17 millions sur les fonds disponibles au moment de la conversion, c'est-à-dire sur ceux qui provenaient des versements de la première série : c'était une injustice. Ainsi donc le Trésor français, pressé par le besoin, opérait une conversion qui ne profitait qu'à lui seul, et dont faisaient les frais, soit le Mexique, pour lequel on semblait avoir fait l'emprunt, soit les créanciers français de la première série, dont on diminuait l'actif de 17 millions. En effet, si ces 17 millions n'avaient pas été prélevés au profit de la reconstitution du capital des obligations de la deuxième série, il serait resté dans la caisse mexicaine une somme égale, qui aurait été mise au service de Maximilien, à qui elle devait revenir, ou bien cette somme aurait servi à payer pendant une année de plus la rente des obligataires français de la première série.

Le gouvernement passa outre. La conversion du 6 0/0 mexicain fut résolue. L'opération était gratuite et facultative. Tout détenteur de 75 fr. 60 de rente recevait en échange et sans soulte aucune, deux obligations, qui étaient alors cotées à la Bourse à 330 fr. et au-dessus. Le public allait pouvoir négocier une valeur invendable.

Cette opération, achevée sur le papier et prête à être réalisée, subit pourtant un retard de plusieurs mois ; car elle était liée pour le Trésor français à une contre-opération négociée alors entre M. Fould et M. Pinard, qui n'avait pu encore aboutir et que nous allons développer tout à l'heure. Enfin, le 26 septembre 1865, aux termes d'une décision signée par M. de Germiny au nom de la Commission mexicaine, la conversion vit le jour et donna les résultats suivants :

Le Trésor se hâta de convertir les 6,600,000 fr. de rente dont il était détenteur en obligations nouvelles	174,603
Le public convertit volontairement 6,464,959 fr. de rente, contre	171,031
La Commission des finances mexicaines convertit 1,933,243 fr. de rente contre 51,144 obligations, ce qui fit, avec l'appoint de 5,396, un total de	56,540
Obligations (2e série)	402,174

Il résulte de cet aperçu que des titres de rentes, représentant la valeur d'environ 97,826 obligations, n'auraient pas été convertis et seraient restés dans les mains du public. Ce nombre a dû s'amoindrir par la suite.

Sur les obligations transmises par cette voie à la Commission des

Digitized by Google

finances mèxicaines, quelques-unes ont été réalisées en argent, mais comme on entrevoyait déjà à cette date que Maximilien ne serait pas en mesure de payer les indemnités qui avaient fourni le prétexte de la guerre, un reliquat de 47,120 obligations, fut mis en réserve pour être distribué ultérieurement, conformément aux arrangements pris à Mexico par M. Dano, en faveur des indemnitaires.

L'ensemble des opérations aboutissant à la conversion avait été confié cette fois encore au Comptoir d'escompte, à qui fut attribuée une commission pour ses soins et dépenses.

Nous arrivons ainsi au traité du 28 septembre 1865, passé entre M. Fould et le syndicat des banquiers. Quoique coïncidant avec la date et la mise en œuvre de la conversion, ce traité fut une affaire à part, c'est-à-dire l'opération liée dont nous venons de parler et que nous allons examiner dans son origine comme dans ses résultats. Ce fut le couronnement de la gestion financière provoquée par la régénération du Mexique.

VII.

VENTE DES OBLIGATIONS DU TRÉSOR AU SYNDICAT DES BANQUIERS

Dans la séance du 18 juin 1865, M. Rouher, luttant contre les étreintes de M. Thiers dans l'examen de la situation budgétaire, se voyait forcé à un aveu pénible. « L'année 1864 ne présentera qu'un déficit de 23 à 25 millions, je le reconnais, mais à une condition, c'est qu'on réalisera les rentes mexicaines..... Elles sont inscrites pour 40 millions au budget de 1864. » Le ministre d'Etat aurait pu, en outre, faire entrer en ligne 14 autres millions, complément de la somme attribuée en propre au gouvernement français, qui avaient été également inscrits en recette au budget de 1865. C'était donc une éventualité menaçante de 54 millions de déficit non prévu. Cette déclaration du gouvernement est explicite. Si la vente des rentes mexicaines (6,600,000 fr.) stérilisées dans le portefeuille ne peut s'opérer, les budgets de 1864 et 1865 ont leur équilibre rompu. C'est sous la pression de cette exigence impérieuse que la conversion des rentes mexicaines avait été conçue. Comme on le voit, dans cette série d'opérations financières, la nécessité forçait la main au gouvernement, qui n'était plus maître de l'avenir.

Mais la difficulté n'était pas vaincue par la conversion. La création d'une nouvelle série de 500,000 obligations jetées sur le marché devait nécessairement provoquer une dépréciation égale à celle

Digitized by Google

du 6 0/0, si les offres, supérieures aux demandes, venaient écraser les cours. Avant d'entamer cette nouvelle opération, M. Fould s'appliqua à constituer un nouveau syndicat financier, dont il réclama le concours pour faciliter l'écoulement des 174,603 obligations 2e série, que la conversion allait attribuer au Trésor, en échange de ses 6,600,000 fr. de 6 0/0. Seulement, la situation n'était plus la même en juin 1865 qu'en mars de la même année. Les événements avaient marché au Mexique. Les correspondances commerciales, apportées de ce pays, n'accusaient pas d'amélioration dans sa situation financière, et, tout en ignorant complétement la véritable portée des rapports politiques adressés par le quartier général français à son gouvernement, les grandes maisons de banque se souciaient peu d'entamer une campagne aussi grosse de responsabilité que celle qu'elles avaient risquée si heureusement dans l'émission des 500,000 obligations de la première série. L'achat ferme des 174,603 obligations du Trésor n'était pas, en effet, une affaire très séduisante pour les spéculateurs. Pendant la première quinzaine de juillet 1865, époque à laquelle M. Fould noua les premières négociations avec le syndicat des banquiers, l'obligation de la première série ne valait déjà plus que 310 fr. 58 c. cours moyen. Le ministre des finances ne voulant pas accuser devant le Corps législatif une perte trop forte, cherchait acquéreur pour les obligations (2e série) à 300 fr.

L'ancien prix d'émission avait été 340, il est vrai ; mais la dépréciation s'était déjà produite, et, à coup sûr, si le ministre des finances avait pu placer les obligations du Trésor à un prix supérieur par l'intermédiaire du parquet des agents de change, il eût été insensé ou coupable au premier chef de les offrir à 300 fr. De plus, il était à prévoir que la conversion, qui allait doubler le nombre des obligations, contribuerait peu à relever les cours. Ainsi, la vente ferme proposée par M. Fould ne pouvait être qu'une transaction où des capitalistes, initiés aux embarras du gouvernement, allaient consentir à user en sa faveur de tout leur crédit et de leur habileté près de leur nombreuse clientèle ; le ministre, d'ailleurs, ne pouvait s'attendre à trouver des maisons complaisantes qui exposassent plus de 52 millions dans l'état des choses mexicaines si le vendeur, c'est-à-dire l'Etat, ne consentait à rester responsable des risques de malheur imprévus, indépendants de la volonté des acquéreurs. Le passé d'ailleurs avait dû servir de leçon ; on avait dû souvent songer à la grandeur possible du désastre si la première émission d'obligations avait échoué. C'était un motif puissant pour ne pas commettre la même imprudence.

Aussi les négociations traînèrent-elles en longueur. M. Fould avait bien hâte, pour suffire aux exigences de son département, de

Digitized by Google

réaliser le papier mexicain et d'annoncer au public la conversion; mais, comme on l'a vu, cette opération dépendait absolument du succès de ses propositions adressées au syndicat des banquiers, dont M. Pinard, cette fois encore, sans engager en rien le Comptoir d'escompte, était le représentant. Les pourparlers furent plusieurs fois abandonnés et repris. Enfin, ce ne fut qu'en septembre 1865 que les bases du contrat furent définitivement arrêtées dans un voyage que M. Pinard, chef du syndicat, fit à Biarritz. L'affaire fut discutée préalablement en conseil des ministres. Ce nouveau syndicat était beaucoup moins nombreux que le premier, quoique réunissant plusieurs des mêmes éléments. Les signatures entre M. Fould et le syndicat des banquiers ayant été échangées le 28 septembre 1865, la commission des finances mexicaines, par décision datée du 28, même jour, fixa l'ouverture de la conversion du 6 0/0 au 1er octobre.

Le traité signé entre M. Fould et M. Pinard, agissant en son nom personnel et comme mandataire de maisons de banque françaises et étrangères, a été rendu public : il était conçu en un seul article, pouvant se résumer ainsi :

« *Le Trésor public se trouvant détenteur de* 174,603 *obligations mexicaines, dont* 142,587 *appartenant à l'Etat et* 31,746 *à valoir sur les sommes à répartir entre les indemnitaires, M. Pinard achète la totalité de ces titres au prix net et ferme de* 300 *francs par obligation. La somme de* 52,381,000 *fr., prix de cette vente, sera payée à la volonté de l'acheteur, en douze ou dix-huit termes mensuels égaux, le premier échéant le* 7 *novembre* 1865. »

Le même jour, avant la signature du traité, les deux signataires échangeaient le double engagement qui suit : M. Pinard demande et le ministre des finances accorde : « *Qu'en cas de force majeure, c'est-à-dire si le gouvernement mexicain était renversé par une guerre ou par une révolution, le contrat serait résilié de plein droit, sans indemnité pour la partie restant à exécuter.* »

Bien que le ministre des finances et le représentant du syndicat eussent, chacun de leur côté, mandat pour traiter, ils éprouvèrent au moment décisif une hésitation bien naturelle. L'un et l'autre désirèrent auparavant consulter respectivement les parties dont ils tenaient leurs pouvoirs. Le document qui contenait la clause essentielle du contrat, quoiqu'il n'en dût être que l'annexe, fut soumis au gouvernement d'une part, et d'autre part au syndicat. Cette circonstance donna à cette lettre une date certaine, ce qui était important pour la moralité de la transaction. L'approbation, accordée des deux côtés, décida la signature du traité.

Cette condition *sine qua non* était nette; son acceptation seule

Digitized by Google

pouvait entraîner la signature du contrat. Il est clair que si M. Fould eût refusé, la vente n'avait pas lieu. Le ministre avait pouvoir, comme M. Pinard, pour signer une convention avec clause résolutoire. Or, les conventions font loi entre les deux parties, et cette stipulation, qui a précédé la conclusion du traité, était impérieusement conseillée par la force des choses.

Il faut convenir qu'en septembre 1865, la situation était encore empirée au Mexique. Les Etats-Unis étaient déjà pressants sur la frontière du Rio-Bravo : c'était la guerre extérieure qui grondait au loin. Le parti de Juarez gagnait du terrain chaque jour ; c'était la révolution qui se rapprochait du trône. Il est vrai que la France, par l'organe de M. Rouher, dans la séance du 11 avril dernier, avait déclaré imprudemment : « le but doit être atteint, la pacification complète ; l'armée française ne doit revenir sur nos rivages que son œuvre accomplie, et triomphante des résistances qu'elle aura rencontrées. » Cette déclaration solennelle avait été ratifiée par le Corps législatif. C'eût donc été faire injure au gouvernement français que d'insérer au contrat du 28 septembre 1865 qu'il n'abandonnerait pas Maximilien à son malheureux sort, et que sa politique ne céderait pas à l'insurrection et au langage altier des Etats-Unis. Mais il n'est pas douteux que la clause résolutoire du contrat a eu pour véritable objectif l'écroulement du trône de Maximilien, quelle qu'en pût être la cause. Le syndicat des banquiers promet 52,381,000 fr. en échange de titres auxquels, d'après les déclarations officielles, il accorde une valeur réelle, et il est hors de doute que si le cabinet français avait déclaré, au moment du contrat, qu'il allait rappeler sous peu ses troupes, et ne plus fournir à Maximilien l'argent nécessaire à son salut, le syndicat n'aurait pas donné sa signature.

A ce propos encore, la dépêche de M. Bonnefons nous revient en mémoire, et nous nous demandons si la conduite de M. Fould, en cette circonstance, est exempte de tous reproches. Comment ! M. Fould a reçu le 15 mai 1865 la lettre de l'inspecteur général M. Bonnefons, datée de Mexico du 10 avril précédent, qui lui annonce que le gouvernement mexicain sera hors d'état de remplir ses engagements, surchargés de la créance Jecker, en présence d'un déficit qui ne peut être inférieur à 50,000,000 de francs ! Le premier emprunt de 6 0/0 n'a rien fourni à l'empire pour lequel il a été contracté ; le second, comme nous le verrons, n'a versé qu'une goutte d'eau dans un océan, et voici un troisième appel fait aux capitaux français, uniquement afin de procurer, comme nous l'avons établi plus haut, 66 millions à notre gouvernement, impatient de réaliser de nouvelles ressources, à l'aide d'un papier qui peut être protesté ! Il est vrai que M. Fould ne veut pas rouvrir le livre de la dette publique fran-

Digitized by Google

çaise, qu'il doit satisfaire aux exigences du budget, qu'il a l'intention, souvent répétée depuis cette époque, de faire rembourser plus tard ces valeurs mexicaines par l'Etat, et qu'avant tout, il veut gagner du temps. Mais, le ministre oublie trop facilement quelle grave perturbation dans la fortune publique amènera le jour du désastre.

Ce désastre, pour un esprit aussi perspicace que celui de M. Fould, était facile à deviner : il lui suffisait d'aligner des chiffres et de consulter M. Bonnefons, qui avait vu clair dans la situation. On pouvait interroger les recettes du Mexique, quoique le *Moniteur* les représentât comme florissantes, parce que les douanes de Vera-Cruz, où venaient aborder toutes les marchandises achetées par le commerce en vue des besoins du corps expéditionnaire, avaient subi un accroissement momentané. Et les autres ports, que produisaient-ils? Maximilien restait trop pauvre, même pour faire face à la solde de son armée. Les intérêts dus aux nations étrangères dévoraient presque le budget des recettes mexicaines. C'était donc aveuglément persister dans cette voie d'emprunts jetés sur le marché français, et comment le ministre aurait-il pu refuser une clause résolutoire au syndicat des banquiers, instruit de ces faits?

Quant au motif qui a pu déterminer le gouvernement français à consigner la clause résolutoire dans une lettre à part, au lieu de l'inscrire ouvertement dans le traité même, il ne faut pas une grande perspicacité pour la découvrir. Le ministère annonçait sans cesse le succès de nos armes, de la politique impériale au Mexique. La pacification développait l'industrie et le commerce, disait-on du haut de la tribune. Convenait-il de laisser apparaître la possibilité du renversement de Maximilien dans un acte authentique, destiné à passer sous les yeux de Maximilien lui-même comme devant la commission du budget, et cela à l'heure où on demandait hommes et argent pour consolider la réussite de notre entreprise? Un pareil aveu eût fait sensation. D'ailleurs, il faut le reconnaître, M. Fould resta dans la stricte légalité, car, en droit constitutionnel, tout ministre qui passe un traité avec un capitaliste, un fournisseur ou un entrepreneur, est libre, sous sa responsabilité personnelle toutefois, de casser ou de modifier un contrat qu'il a eu pleine liberté de faire. Il ne doit compte de sa résolution qu'à la commission du budget, et, à cet égard, M. Fould se mit en règle.

Digitized by Google

VIII

L'ADMINISTRATION FRANÇAISE AU MEXIQUE.

A la date où nous sommes parvenus, on saisit au sein du gouvernement, et particulièrement chez M. Fould, les traces d'une vive préoccupation. La veine des emprunts au profit du Mexique est épuisée, et on sent bien que tout nouvel appel au crédit serait infructueux. On vient de négocier les obligations appartenant au Trésor, et M. Fould est trop avisé pour ne pas sentir que la vente d'une valeur, francisée pour ainsi dire dans le portefeuille de l'Etat, répandue dans le public, avec le concours des agents de l'Etat, dont le produit va entrer dans les caisses de l'Etat, constitue une émission d'un caractère spécial, où la responsabilité de l'Etat est engagée dans une certaine mesure. Il n'est pas possible non plus qu'à cette même date on soit sans aucune inquiétude sur l'avenir réservé aux divers créanciers de l'empire mexicain. Tous ces malaises, tous ces périls se changent en triomphe, si le Mexique, fécondé, donne tout ce qu'on a promis en son nom. Il faut donc surveiller son développement, le hâter, mettre à son service les principes, l'expérience et le personnel de l'administration française. En un mot, on va traiter le Mexique comme une de ces colonies onéreuses, dont la métropole décrète la prospérité d'urgence.

On ne s'était pas fait faute, dès l'origine, d'envoyer des agents français au Mexique; mais les cadres avaient été mal tracés, et les situations mal assises. On aurait voulu implanter dans notre conquête un personnel de choix assez bien rétribué pour qu'il s'attachât au pays. Ici, toutefois, apparaît un nouvel indice de cette étrange hallucination qui présentait le Mexique comme un Eldorado inépuisable. On veut féconder le pays dont la prospérité serait si importante pour nos propres finances. On va lui donner des leçons d'ordre et d'économie : on lui expédie des employés; mais on exige pour ceux-ci des appointements auxquels un pays « assez riche pour payer sa gloire » pourrait à peine suffire !

Que M. Fould eût songé d'abord à doter le Mexique d'un ministre des finances, il était dans son rôle. M. Bonnefons, fonctionnaire habile et plein de zèle, n'avait pas résisté à l'épreuve du climat : sa santé était épuisée. Pour le remplacer, M. Fould jeta les yeux sur M. Langlais, devant lequel il ouvrit une carrière splendide. A part

Digitized by Google

un gros traitement, on voulait pour lui le titre de ministre des finances, et on l'envoyait à Mexico sans plus de façon que dans un département français. Voici la dépêche qui annonce son départ :

MINISTÈRE DES FINANCES.

Direction du mouvement général des fonds.

Paris, 13 juillet 1865.

J'ai appris avec un profond regret les raisons impérieuses de santé qui obligent M. Bonnefons à rentrer immédiatement en France. Le gouvernement mexicain perd en lui un auxiliaire aussi zélé qu'intelligent.

Dans ces circonstances et sur le désir même de l'empereur Maximilien, le gouvernement a dû se préoccuper de trouver un haut fonctionnaire auquel pût être confié le portefeuille du ministère des finances du Mexique. Je suis heureux de pouvoir annoncer que M. Langlais, conseiller d'Etat, a consenti à se charger de cette mission..... Il y a lieu de croire qu'il quittera la France par le paquebot de Saint-Nazaire, le 15 août prochain. Il emmènera avec lui son fils et deux inspecteurs des finances.

Le gouvernement de l'Empereur a dû se préoccuper de la situation financière qui serait faite à M. Langlais ; il a été convenu qu'il lui serait alloué, soit à titre de traitement fixe, soit en frais de représentation, 100,000 fr. par année. En outre, si, à l'expiration de trois années de séjour au Mexique, M. Langlais désire revenir en France, il lui sera attribué par le gouvernement mexicain, une somme de 200,000 fr. comme témoignage des services rendus. J'informe, par ce courrier, S. M. l'empereur Maximilien de l'acceptation de M. Langlais et des engagements que j'ai été autorisé à prendre en son nom par l'empereur des Français.

En outre, je compte sur l'appui de votre influence pour faciliter la mission de M. Langlais. La tâche de réorganiser les finances du Mexique est pleine de difficultés, mais vous saurez en apprécier *toute l'importance au point de vue des intérêts de la politique française dans ce pays.*

Le ministre des finances,

ACHILLE FOULD.

La dernière phrase est remarquable : en procédant à la réorganisation du Mexique, on a *surtout en vue les intérêts de la politique française.* N'est-il pas étrange qu'on demande à un pays ruiné

Digitized by Google

le prix d'un service qu'on se rend à soi-même, aux conditions suivantes :

100,000 fr., pendant trois ans.....	300,000 fr.
Pour témoignage des services rendus.....	200,000
Et, comme on le verra dans la dépêche suivante, 50,000 fr. pour l'aller, autant pour le retour de M. Langlais, soit.....	100,000
Total.....	600,000 fr.

La sollicitude de M. Fould ne s'arrête pas là. Il prévoit les cas de maladie et les velléités de retour.

MINISTÈRE DES FINANCES.

Cabinet du ministre.

Paris, 28 juillet 1865.

Monsieur le Maréchal et cher collègue,

En vous informant par ma lettre du 13 juillet courant de l'acceptation du portefeuille des finances du Mexique par M. Langlais, conseiller d'Etat, j'annonçais à Votre Excellence qu'il quitterait la France par le paquebot du 15 août. Mais les intérêts personnels qu'il doit régler ici et dont il est facile d'apprécier l'importance, l'obligent à différer un peu son départ. Il ne s'embarquera que sur le paquebot du 15 septembre prochain.

Je dois maintenant entretenir Votre Excellence de quelques détails relatifs à la situation qui sera faite à M. Langlais. Il avait été entendu qu'il obtiendrait des avantages analogues à ceux d'un ministre des finances en France. Mais l'absence d'hôtels attribués aux différents ministres à Mexico me paraît modifier ces conditions en lui imposant des frais d'installation plus considérables qu'on ne le supposait. Cette circonstance m'a conduit, avec l'agrément de l'Empereur Napoléon, à élever à 50,000 fr. l'indemnité de départ qui avait été primitivement fixée à 25,000 fr. Je ferai compter cette somme à M. Langlais, et le gouvernement mexicain en opérera le remboursement *au moyen d'une traite sur la commission des finances.*

Un second point assez délicat a été également mieux précisé entre M. Langlais et moi. Le nouveau ministre des finances du Mexique a droit à une indemnité de 200,000 fr. après trois ans de séjour dans ce pays. Il m'a paru juste que, si des raisons de santé ou d'autres motifs d'un caractère tout à fait impérieux obligeaient M. Langlais à rentrer en France avant cette époque, il reçût une part de cette indemnité, proportionnelle à la

Digitized by Google

durée de ses services. Je ne veux pas insister sur ces prévisions, mais je suis convaincu que l'Empereur Maximilien ratifiera les engagements que j'ai pris à cet égard au nom de Sa Majesté.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien porter ces détails à la connaissance de l'Empereur Maximilien. . . . . .

Le ministre des finances,

ACHILLE FOULD.

Maximilien voulait bien payer; il avait la main large et facile; mais il lui déplaisait qu'un ministre des finances qui n'était pas de son choix lui fût ainsi expédié de France. On trouve la trace de son mécontentement dans cet extrait d'une dépêche, adressée au principal représentant de la puissance française au Mexique.

Eaux-Bonnes, 14 septembre 1865.

Monsieur le Maréchal et cher collègue,

. . . . . .

L'Empereur Maximilien acquiert en M. Langlais un serviteur d'un grand mérite qui aurait pu être dignement ministre dans son pays, et quelque élevée que soit la position qui l'attend au Mexique, je considère qu'il fait, en l'acceptant, un acte de dévouement . . . . . .

Lorsque nous avons été informé des hésitations qu'avait éprouvées l'Empereur Maximilien, l'Empereur Napoléon, consulté, voulut que M. Langlais ignorât cette circonstance, qui aurait pu ébranler sa résolution ou affaiblir sa foi dans le succès; nous l'avons donc tenue secrète, et vous jugerez, comme nous, qu'il est bon qu'elle ne soit pas connue de M. Langlais. L'Empereur Napoléon a d'ailleurs écrit à S. M. l'Empereur du Mexique.

ACHILLE FOULD.

A peine M. Langlais fut-il arrivé auprès de l'Empereur Maximilien qu'il trouva partout d'étranges résistances. Le titre de ministre des finances ne lui fut pas reconnu; avant même son débarquement, pendant qu'il tenait encore la mer, Maximilien s'était empressé de le nommer ministre sans portefeuille et de signer un décret dont le texte seul donnera une idée des singulières attributions et du rôle qui lui étaient réservés. On avait défini le trône du Mexique : « Un lit de roses dans une mine d'or. » La mine d'or, M. Langlais pouvait l'espérer : mais le lit de roses, il ne l'y trouva pas !

Digitized by Google

DÉCRET.

Maximilien, empereur du Mexique.

Désirant donner à M. Langlais, conseiller d'Etat, une preuve de notre haute considération, et utiliser ses profondes connaissances administratives et financières pour le bien et l'organisation complète et définitive des différents départements ministériels de notre gouvernement, nous soumettrons à son examen, pour les juger et les contrôler, les différents projets de loi élaborés par nos ministres ou proposés par notre conseil d'Etat ; projets dont l'importance nous paraîtra mériter de nouvelles recherches, *organisation financière, importations et exportations, banques, crédits mobiliers et immobiliers, organisation judiciaire, révision du code, etc. — Organisation administrative préfectorale, municipale, etc. — Traités internationaux, traités de commerce, conventions postales, concordats, etc. — Conventions relatives aux réclamations d'indemnités, etc.*

M. Langlais. ayant une position analogue à celle de ministre sans portefeuille, pourra assister, *quand l'Empereur en donnera l'ordre*, aux conseils des ministres, pour discuter et émettre son opinion sur toutes les questions que nous soumettrons à son examen.

Monsieur Langlais jouira des honoraires et des émoluments qui ont été arrêtés entre le gouvernement français et le nôtre avant son départ de la France.

Donné à Mexico, le 30 septembre 1865.

MAXIMILIEN

Au ministre des finances, il fallait une légion d'auxiliaires non moins coûteux. Quelques jours après le départ d'Europe de M. Langlais, M. Dano, notre ministre, signait une convention avec le gouvernement mexicain, s'inspirant du même esprit, et qui peut donner une idée des charges dont on grevait un trésor qu'on savait déjà incapable de payer ses propres fonctionnaires. Ce document a une double portée : car il démontre également que la France exerçait la haute main sur toute l'organisation mexicaine comme sur celle d'un de ses propres établissements situés au delà des mers. La part de responsabilité finale qui va incomber au cabinet français peut-elle se révéler plus éclatante ?

CONVENTION[1].

Le gouvernement mexicain et le gouvernement français, désirant régu-

[1] Traduite de l'anglais et prise dans les documents soumis au Congrès américain.

Digitized by Google

lariser la position des agents français placés à la disposition de S. M. l'Empereur Maximilien, les suivantes conventions diplomatiques ont été arrêtées entre Don Francisco de P. César, sous-secrétaire du Trésor et du Crédit public, et Son Excellence Don Alphonse Dano, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Mexico, tous deux régulièrement autorisés par leurs gouvernements respectifs :

Article premier. — Les agents de l'administration de l'Empire français qui sont ou peuvent être placés à la disposition du gouvernement de S. M. l'empereur Maximilien seront nommés aux emplois et grades auxquels le ministre sous la direction duquel ils sont placés les jugera les plus utiles.

Art. 2. — Le gouvernement de Sa Majesté se réserve le droit de déterminer le nombre et les conditions des agents français dont il peut avoir besoin dans les ministères publics.

Art. 3. — Ces susdits agents auront droit à un salaire équivalant à celui qu'ils recevaient en France, et à une compensation quotidienne aux taux suivants : 3 piastres [1] par jour à ceux qui reçoivent des salaires fixes de 1,500 fr. par an. — 4 piastres à ceux qui ont de 1,600 à 2,400 fr. — 5 piastres à ceux qui gagnent de 2,400 à 5,000 fr. — 6 piastres à ceux qui ont de 5,100 fr. à 8,000 fr., et ainsi de suite, en augmentant d'une piastre par jour pour chaque salaire fixe de 2,000 fr. Mais les agents français employés antérieurement au 1er janvier 1865 continueront à recevoir les salaires et avantages qu'ils avaient avant cette date.

Art. 4. — Le salaire officiel mexicain est considéré comme composé du salaire européen et de la compensation mentionnée dans l'article 3. Le payement particulier du salaire ordinaire est pris sur le Trésor mexicain, ainsi que le contingent des dépenses mentionnées dans les articles 8, 10 et 12.

Art. 5. — Quelle que soit la position que les agents français puissent avoir à Mexico, ils continueront à appartenir à leurs précédentes administrations. Ils auront droit à des avancements gradués, selon les règlements du service auxquels ils appartiennent. Dans le cas où un agent serait augmenté en France, il entrera immédiatement en jouissance des émoluments correspondant à son nouveau rang à Mexico, selon l'article 3 de la présente convention.

Art. 6. — Le privilége ou l'emploi accordé à un agent français par le gouvernement mexicain ne lui donnera aucun droit de mérite en France.

Art. 7. — Pour avoir droit à une pension, la durée du service à Mexico sera augmentée de 50 0/0 de sa durée effective.

Art. 8. — Les agents français envoyés à Mexico recevront seulement leur salaire européen à partir de l'époque où ils auront quitté le service en France jusqu'à leur arrivée à Mexico ; mais ils recevront pour leurs dépenses de voyage une somme égale à la moitié d'une année d'appointements en Europe, et en tous cas, cette somme ne sera pas moindre de 1,000 fr. La moitié de cette somme leur sera payée avant de s'embarquer

[1] La piastre équivalait à 5 fr. 20 cent.

Digitized by Google

et l'autre moitié à leur arrivée à Mexico. Le gouvernement payera aussi leurs dépenses de voyage depuis le lieu d'embarquement jusqu'à leur lieu de résidence au Mexique. Le gouvernement mexicain se réserve la manière de récompenser les services des agents français, soit en augmentant leurs salaires, soit par des distinctions honorifiques, selon qu'il lui semblera le plus convenable. . . . . .

Mexico, 29 septembre 1865.

CÉSAR. — ALPHONSE DANO.

Revêtu des sceaux de la légation de France, et du Mexique.

Il nous a paru nécessaire de suspendre l'historique des emprunts mexicains, pour signaler une phase assez curieuse de la politique française; celle où notre gouvernement, se sentant enlacé par toutes sortes de responsabilités, fait effort pour hâter l'éclosion de l'opulence mexicaine, en la faisant couver par une administration française. C'est une sorte de parenthèse qu'il fallait ouvrir au milieu de notre récit : nous la fermons pour reprendre l'analyse des faits financiers.

IX

EXÉCUTION DU CONTRAT DU 28 SEPTEMBRE 1865 PAR LE SYNDICAT DES BANQUIERS

Par le traité du 28 septembre 1865, le syndicat des banquiers s'était donc fait acquéreur des 174,603 obligations du trésor (2e série), au prix de 300 fr. par obligation. La conversion avait été ouverte le 1er octobre, dans les bureaux du Comptoir d'escompte, servant d'intermédiaires. La moyenne des cours, pendant le mois d'octobre, s'éleva à 320 fr. Si ces prix se maintenaient, tous frais déduits, l'écart du prix d'achat au prix de vente était rémunérateur: c'était environ 10 ou 12 fr. de bénéfice. Mais les banquiers savaient que les fonds mexicains allaient provoquer des résistances à la Bourse, et que l'affluence des titres apportés par les porteurs de rentes 6 0/0, empressés de rentrer dans leur capital, exigerait de véritables sacrifices pour ne pas laisser écraser le marché. L'opération n'était pas très séduisante, et, même forts de la réserve stipulée en cas de force majeure, ils ne l'eussent pas tentée sans doute si le

Digitized by Google

ministre ne les avait pas entretenus dans cette conviction que le gouvernement impérial était engagé d'honneur à ne pas laisser dépérir les obligations mexicaines, et qu'il interviendrait forcément, en cas de catastrophe à réparer.

Le ministère, d'ailleurs, qui avait porté en recettes les 66 millions dans ses budgets, n'était pas moins intéressé au succès de la négociation du syndicat que le syndicat lui-même : car c'eût été, en cas d'échec, un insuccès financier, et surtout politique. A ce point de vue, le placement de valeurs entrepris par le groupe des banquiers avait toute la portée d'une émission faite directement pour le compte de l'Etat. Aussi en avait-il tout le caractère. La Bourse était un champ trop restreint.

Le gouvernement fit appel direct à ses quatre-vingt-neuf receveurs généraux, à ses cent quatre-vingt-deux receveurs particuliers et à la masse de ses percepteurs, comme dans un emprunt d'Etat. Le concours de ces fonctionnaires, passif hier, devint actif. Le comité des receveurs généraux lança des circulaires à ses collègues et invita son nombreux personnel à placer des obligations provenant de la conversion. « Les titres que vous serez chargés de vendre, était-il dit aux receveurs généraux, vous seront livrés *timbrés*, ce qui leur donne un avantage de 5 francs sur ceux cotés à la Bourse. Il vous sera alloué une commission de 1/2 0/0 sur le prix effectif, que vous partagerez avec les receveurs particuliers et les percepteurs quand vous aurez eu recours à leur intermédiaire. En outre, à la fin de l'opération, il sera alloué une indemnité de 1/2 0/0 sur le montant effectif des obligations placées par l'intermédiaire des receveurs généraux. » Et, dans une autre circulaire, on trouve : « Vous remarquerez que, comparée aux droits ordinaires de courtage prélevés par les agents de change, la commission allouée ne laisse pas que d'être assez élevée. » Cette concurrence officielle est faite pour surprendre; et ce qui nous étonne le plus au milieu de toutes ces combinaisons inaugurées par le gouvernement, c'est le texte d'une note adressée par le Comptoir d'escompte aux receveurs généraux et ainsi conçue :

Note pour M. le receveur général.

Pour éviter toute chance de perte dans le transport des titres et des coupons du 2e emprunt mexicain par la poste, les envois de la recette générale pourront, *comme précédemment*, être adressés par paquet chargé et être renfermés dans deux enveloppes, dont l'une intérieure, à l'adresse du Comptoir d'escompte de Paris, et *l'autre extérieure, à l'adresse du mouvement général des fonds.*

Digitized by Google

Qu'a dû penser l'administration des postes de cette manière de procéder?

Pour faciliter l'intervention du personnel financier de l'Etat, on envoya dans tous les centres ruraux de grandes affiches, qui furent placardées à la porte des percepteurs et souvent dans les mairies.

L'émission des nouveaux titres avait été commencée le 1er octobre 1865; elles se poursuivit pendant les trois derniers mois de l'année. Le syndicat, fidèle à ses engagements, faisait compter au ministère des finances les termes échus. Le Trésor ne remettait en échange que le nombre d'obligations correspondant au payement effectué, et les numéros des titres remis étaient soigneusement notés de part et d'autre. Mais le syndicat avouera-t-il les pertes qu'il subissait? Chaque jour, il était contraint de faire sur la place de Paris de coûteux efforts pour soutenir les cours des obligations. Pendant ce temps, les porteurs d'obligations provenant de la conversion (deuxième série) profitaient de ces sacrifices du syndicat pour écouler leurs titres, et il arriva plusieurs fois que l'association des banquier acheta sur le marché de Paris un nombre d'obligations égal à celui qui avait été placé en province.

A la fin de 1865, l'horizon mexicain s'était bien assombri. Les Etats-Unis devenaient de plus en plus menaçants, et l'armée mexicaine se débandait faute de solde. Toutes ces nouvelles avaient de l'écho dans l'opinion publique, qui s'alarmait sans connaître exactement la vérité, tenue secrète par le gouvernement. Les agents financiers de l'Etat, qui étaient parvenus à placer environ 30,000 titres, avaient épuisé les désirs de leur clientèle: c'était une entreprise avortée. En désespoir de cause, le syndicat, fort de l'autorisation et de la solidarité morale du ministre des finances, essaya un autre procédé. On fit appel aux petites bourses, et on ouvrit une nouvelle souscription, au prix de 345 francs (y compris le timbre) payable en sept versements, échelonnés de mois en mois jusqu'en juillet 1866, avec droit de participation au tirage qui devait s'effectuer le lendemain, 2 janvier 1866. L'opération échoua complétement. Le prestige du Mexique et de ses richesses fabuleuses s'était évanoui.

L'opinion publique, cette fois, ne s'égarait pas. Les rapports de M. Langlais à son gouvernement avaient montré la situation mexicaine sous son véritable jour. Des résolutions graves avaient été prises dans le sein du cabinet français. Nous avons raconté ailleurs[1] les désastres qui accablaient la monarchie encore au berceau. Le *veto* des Etats-Unis, prononcé contre notre établissement européen, avait

[1] Voir la série d'articles publiés dans la *Revue Contemporaine*, livraisons des 15 et 31 août, 15 et 30 septembre, 15 octobre 1867. (T. LVIII, p. 385,694; t. LIX, p. 63, 193 et 385.

Digitized by Google

en un grand retentissement au palais des Tuileries, qui annonçait sa volonté, en date du 6 janvier 1866. « Malgré les plaintes de Maximilien, nous ne voulons plus donner un soldat. » Exactement le même jour, Maximilien, mû par un pressentiment sinistre, traçait ces lignes pleines d'angoisses : « Je sais que j'ai accepté une tâche singulièrement difficile ; mais mon courage est capable d'en supporter le fardeau, et j'irai jusqu'au bout. » C'était le prélude de l'agonie : les caisses du Mexique étaient totalement vides, sans espérance aucune de nouvelles ressources. L'ordre allait être expédié au général en chef de ne plus consentir aucune avance à Mexico. Le jour où pareille résolution avait été arrêtée, en connaissance de cause, par notre gouvernement, le cas de force majeure s'était réalisé. La chute de Maximilien allait s'accomplir dans une révolution plus ou moins courte, mais elle était commencée. Le syndicat des banquiers, à ne consulter que l'équité et la bonne foi, était relevé de ses engagements. Le ministre des finances n'avait plus le droit d'accepter un seul payement de ses mains ; car il n'avait plus l'excuse des illusions. On savait la vérité, quel avenir se préparait, et, en remettant de nouvelles obligations en circulation, on livrait au syndicat, et par contre-coup aux malheureux souscripteurs, qui conservaient une foi aveugle dans les déclarations de leur gouvernement, un papier qui n'avait plus de valeur : on grossissait le désastre qui devait frapper les souscripteurs. De quelle façon les tribunaux apprécieraient-ils la conduite d'un simple particulier auquel pareil acte serait reproché ?

Le syndicat, malgré les pertes subies, avait déjà payé en janvier 1866 trois douzièmes, s'élevant à plus de 13 millions, et avait pris livraison de plus de 43,000 obligations. Le mandataire du syndicat réclama alors, pour rendre moins lourdes des échéances que les rentrées n'allégeaient pas, la faculté qu'il s'était réservée de distribuer les payements en dix-huit termes au lieu de douze. Sa lettre, en date du 9 janvier, obtint gain de cause. L'excédant payé dans les trois derniers mois de 1865 fut reporté, du consentement de M. Fould, sur les prochaines échéances.

Le syndicat des banquiers, les événements l'ont prouvé, fut donc la victime des entraînements de cette politique inaugurée par notre gouvernement. Les événements du Mexique étaient déjà désastreux, et, du côté du pouvoir, on s'efforçait encore de ramener l'opinion déjà fort inquiète.

L'Empereur, dans le discours prononcé le 23 janvier 1866, pour l'ouverture de la session, annonça le rappel du corps expéditionnaire, mais « *en promettant que les intérêts français engagés au Mexique ne seraient pas compromis.* » Le monde parlementaire

Digitized by Google

se préparait à une discussion solennelle, à une véritable enquête sur le Mexique, et le monde financier attendait avec anxiété la lumière qui devait en jaillir. La vérité resta dans l'ombre. M. Rouher vint déclarer que les documents nécessaires n'étaient pas encore arrivés, et obtint facilement de la majorité le renvoi de la discussion à l'examen du budget rectificatif, c'est-à-dire au mois de juin suivant. Nous le demandons, le gouvernement n'avait-il pas alors en main toutes les pièces nécessaires au débat? Est-ce que chaque courrier de quinzaine n'apportait pas du quartier général la situation exacte des affaires politiques, des opérations militaires et des finances? M. Langlais lui-même était-il resté muet?

Cet ajournement fut fatal au syndicat comme aux souscripteurs, car, si les documents que nous avons évoqués récemment, si les dépêches de M. Drouyn de Lhuys des 14 et 15 janvier 1866, annonçant que la France abandonnait une partie trop périlleuse, si la mission du baron Saillard, si les instructions adressées au maréchal Bazaine avaient été livrées à la publicité, à coup sûr, les banquiers auraient demandé et auraient été autorisés à résilier un marché infirmé par l'évidence du cas de force majeure.

M. Rouher, pour excuser ses réticences, invoquera des nécessités politiques, le salut de l'empire mexicain, des négociations entamées avec les Etats-Unis qui n'avaient aucune chance d'aboutir, la crainte d'une banqueroute foudroyante. La catastrophe était écrite : mieux valait une heure de franchise complète en 1866, qui eût sauvé la situation politique à l'intérieur en sauvegardant le prestige du pouvoir, et eût prévenu le deuil de Queretaro. Maximilien n'eût pas végété, se rattachant sans cesse à un débris d'expérience nouvelle, ruiné le lendemain. La série des sacrifices pécuniaires poursuivie par la France eût été tranchée dans le vif, et le marché français ne se fût pas inondé de titres discrédités; toutes causes de regrets et de mécontentements qui pèsent fatalement aujourd'hui sur les destinées de notre pays!

Quoi qu'il en soit, établissons bien nettement le montant des sommes qui sont entrées dans la caisse du Trésor, grâce à cette négociation du syndicat! Ce point aura son importance au bilan que nous allons dresser en terminant cette étude. Dans le cours de six mois, une somme de 17,464,600 fr. fut versée contre 58,215 obligations, savoir : 14,287,600 fr., prix de 47,625 obligations appartenant à l'Etat, et 3,077,000 fr., prix de 10,590 obligations appartenant aux indemnitaires. En voici, d'autre part, le tableau détaillé.

Digitized by Google

Sommes payées au Trésor par le syndicat pour livraisons d'obligations mexicaines (2e *série*).

DATE DES PAYEMENTS	SOMMES versées	DATE DES LIVRAISONS	NOMBRE d'obligations livrées	OBSERVATIONS
1865		**1865**		
9 novembre.....	4.369.300	1er décembre.....	14.564	
9 décembre.....	4.364.700	9 —	14.079	
23 décembre.....	4.364.700	22 —	14.500	
		30 —	1/3	
1866		**1866**		
11 janvier.....	82.800	10 janvier.....	276	
7 mars.....	1.373.400	7 mars.....	4.500	
9 avril.....	2.909.700	10 avril.....	9.496	
		29 octobre.....	800	Complément des livraisons précédentes non effectuées par appoint.
Total.....	17.464.600	Total.....	58.215 1/3	

Un fait assez curieux à noter dans le tableau qui précède, c'est que les derniers payements ont été faits par le syndicat le 9 avril 1866, et que la dernière livraison de titres n'a été faite par le Trésor que le 29 octobre suivant, époque où on balança définitivement le compte. Cette négligence, rare en matière de finances, à faire rentrer une valeur de 240,000 francs qu'ils avaient payée, indique assez à quel point les banquiers étaient désabusés sur la valeur de ces titres.

Le syndicat n'était pas le seul d'ailleurs à s'effrayer de l'avenir mexicain et cela non sans raison. La vérité commençait à percer, malgré le brouillard officiel des hautes régions. Il devenait trop évident que Maximilien, privé de nos ressources financières et militaires, était voué à une perte prochaine, et qu'il devait entraîner dans sa ruine tous ceux qui s'étaient attachés à sa fortune. Tel était le sort promis aux souscripteurs d'obligations. On savait en outre que, malgré les brillants comptes rendus du *Moniteur* sur les arrivages de lingots à Saint-Nazaire, aucune conduite d'argent n'avait été adressée au gouvernement français par Maximilien : on n'ignorait

Digitized by Google

pas non plus que des délégations de toute nature, ordonnancées de Mexico, avaient été soldées sur le capital des emprunts conservé à Paris par la Commission mexicaine, et que M. de Germiny ne devait plus compter dans les caisses de cet établissement qu'une vingtaine de millions, qui pourraient servir à payer le prochain coupon (octobre 1866) pour une dernière fois encore.

Le spectre de la banqueroute mexicaine annoncé par les Etats-Unis, avait traversé les mers sur un bâtiment américain et avait fait son apparition à nos frontières. Cette apparition n'était pas mensongère. Car, le 30 avril 1866, il y avait eu conseil au palais impérial de Chapultepec. Le général en chef, M. Dano et M. de Maintenant, inspecteur des finances, délégué par la France et successeur de M. Langlais, y avaient été convoqués. L'Empereur Maximilien était entouré de tous les ministres de la couronne. La scène était pleine de tristesse. Le président du Conseil, après avoir déclaré que les soldats manquaient de pain, réclamait hautement de notre Trésor un prêt mensuel de cinq millions, que la France lui refusait. Alors, l'Empereur, se jetant dans la discussion, s'écria[1] :

« En faisant abstraction de tous les détails, la question peut se résumer en peu de paroles : la banqueroute du Trésor ou l'espoir de le sauver. Si les personnages qui représentent la France dans cette réunion ne veulent pas prendre la responsabilité d'avoir dépensé quelques millions, ils prendront celle d'avoir laissé venir la banqueroute ! »

Et pendant ce temps, le gouvernement français faisait encore argent du papier mexicain et acceptait du syndicat des banquiers des millions que celui-ci versait, pour rester fidèle à sa signature ! Mais, il faut le reconnaître à la louange des capitalistes français, si le groupe financier faisait honneur à ses engagements (il avait déjà déboursé 17 millions et demi, sans avoir opéré aucun recouvrement, puisqu'il avait racheté plus d'obligations qu'il n'en avait écoulées), il s'émut du rôle que les événements allaient lui faire jouer. Le 7 mai 1866, il y eut une réunion de tous les associés du traité de septembre 1865 : il fut décidé que toute émission et placement de titres seraient arrêtés. Le syndicat déclara qu'il ne pouvait lui convenir de servir d'instrument pour répandre dans le public des valeurs devenues suspectes. En effet, à partir de ce jour, le portefeuille du syndicat resta fermé et détenteur de 60,000 obligations (2e série) environ, somme de titres supérieure à celle qu'il avait reçue du Trésor. La perte sèche s'éleva pour le syndicat à 17 millions et

[1] *L'élévation et la chute de Maximilien.*

Digitized by Google

demi (et aux intérêts de cette somme) versés entre les mains du Trésor.

Après cette décision prise, le syndicat réclama, le 9 mai 1866, de l'équité du ministre un ajournement aux versements mensuels, dans l'espérance que la situation pourrait redevenir meilleure. Le syndicat eût été plus sage en dénonçant son traité sans délai et en invoquant définitivement le bénéfice de la clause résolutoire. A-t-il craint, c'est probable, en faisant constater le cas de force majeure, de proclamer le premier l'insolvabilité de Maximilien et de jeter un trouble foudroyant sur la place de Paris? A-t-il pris en considération la situation difficile du cabinet français devant le blâme de l'opposition? Nous sommes tenté de le croire. Persuadé, d'ailleurs, d'après les assurances répétées de M. Fould, que le gouvernement comptait réparer ses erreurs financières, les banquiers se contentèrent de solliciter un temps d'arrêt dans l'exécution du contrat au lieu d'en réclamer la rupture.

Cette demande d'ajournement, qui est devenue un ajournement effectif, puisqu'à partir de cette époque aucun autre payement n'a été effectué par les acquéreurs et qu'aucune autre livraison d'obligations n'a été faite par le Trésor, resta sans réponse du ministre pendant plus de deux mois. Le dilemme, en effet, était embarrassant pour le ministre : ou il fallait condamner les acquéreurs à prendre et à continuer de placer dans le public les titres dont la non-valeur était évidente, ce qui eût été inique et immoral, et il faut rendre cette justice à la mémoire de M. Fould qu'il n'en eut jamais l'intention ; ou bien, en reconnaissant le cas de force majeure, le ministre portait un coup funeste à la politique impériale, et cela à la veille des débats qui allaient s'engager sur le Mexique au sein du Corps législatif. Il préféra garder le silence.

Ce ne fut que le 16 juillet 1866, et après la session, que M. Fould, en réponse à la lettre du 9 mai précédent, de M. Pinard, mandataire du syndicat, invita les banquiers à acquitter les trois termes échus non payés. Cette proposition était étrange de la part d'un ministre qui avait assisté aux conseils de la couronne, où s'était décidé l'avenir de la monarchie mexicaine. Le syndicat résolut cette fois de brûler ses vaisseaux, et répondit au ministre une lettre posant nettement le cas de force majeure qui entraînait la résiliation du traité. Le silence du gouvernement fut sa seule réponse.

On connaît les derniers événements : le coupon d'octobre 1866, à la grande stupéfaction des souscripteurs, ne fut pas payé par la commission mexicaine. Nous verrons tout à l'heure ce qu'étaient devenus les fonds destinés à cette échéance. Depuis cette époque, les obligations mexicaines se sont affaissées au cours actuel de

Digitized by Google

120 fr., et le 6 0/0 non converti est tombé à 11. Quant au syndicat des banquiers, le silence du gouvernement, la cessation des payements et des remises de titres pendant plus d'une année, l'adhésion implicite des commissions budgétaires équivalaient dans sa pensée à la reconnaissance du cas de force majeure. Toutefois, dans la vague attente d'une liquidation générale des affaires mexicaines, il ne régularisera pas sa situation, et il laissa la question assoupie jusqu'à ce qu'elle fût réveillée vers la fin de la dernière session devant les Chambres, dans un débat solennel, qui eut lieu le 23 juillet et qui sort de notre cadre.

Il importe toutefois, pour compléter cet historique, d'ajouter que le gouvernement, appelé à se prononcer sur la validité de ce traité, déclara d'une manière formelle, le 21 juin, par l'organe du ministre d'Etat, que le gouvernement ne se considérait pas comme créancier. M. Rouher s'exprima ainsi sur cette grave question, qui touche de près à l'intérêt public :

La question de savoir s'il y avait réellement force majeure a été examinée avec le plus grand soin par le gouvernement.

Il a examiné la lettre du contrat. Les circonstances et les causes politiques qui l'avaient déterminé à retirer ses troupes et à fixer officiellement et solennellement l'époque de ce retrait, et, d'autre part, les événements qui s'accomplissaient au Mexique l'ont déterminé à penser qu'il n'était pas possible d'exiger des souscripteurs du contrat du 25 septembre 1865 l'exécution de leurs engagements, parce qu'ils étaient en face d'un fait qui avait les proportions d'une véritable force majeure, et qui se traduisait par le discrédit complet des valeurs aliénées en septembre 1865.

Dans la séance du 23 juillet, le même ministre renouvela sa première déclaration.

Nous étions en présence de cette double difficulté que je signale sans la discuter : d'une part, imposer au syndicat Pinard et Cᵉ l'exécution de son contrat ; de l'autre, et en même temps, faire face aux réclamations incessantes des porteurs de titres mexicains qui venaient dire au gouvernement : « Vous nous devez une indemnité ! » Et, pendant que nous examinions ces réclamations qu'a réservées l'honorable M. Berryer, ainsi que le gouvernement, nous aurions forcé le syndicat Pinard à prendre ces obligations, à en recevoir la livraison, à les rejeter sur la place, à payer les sommes dont il est encore détenteur ? Non, il y avait là une rigueur contradictoire et impossible.

En fin de compte, à la suite des débats intervenus sur cette ques-

Digitized by Google

tion, le gouvernement s'est trouvé mis en demeure d'agir judiciairement contre le syndicat. C'est une situation qu'il n'a certainement pas désirée. L'embarras est d'autant plus grand pour lui que, par une bizarrerie de nos mœurs administratives, le gouvernement est juge en premier ressort et en appel, dans toutes les questions où il est partie, même dans ces questions d'argent, où il conviendrait à tous égards de s'en rapporter à la conscience d'un tiers. Ainsi, dans l'espèce, le gouvernement qui a fait déclarer à deux reprises par son ministre d'Etat qu'il ne considérait pas le syndicat comme son débiteur, va faire prononcer par le gouvernement, représenté par le ministre des finances, si le syndicat doit ou ne doit pas 28 millions au Trésor.

Si le ministre tranche la question affirmativement, ce qui semble difficile après les déclarations du ministre d'Etat, M. Pinard aura la ressource de faire appel auprès du gouvernement, incarné dans le conseil d'Etat, et alors le conseil d'Etat aura à décider si le cas de force majeure prévu par le traité de septembre existait dans le cours de l'année 1866, alors que le jeune empereur, abandonné de la France, condamné par les Etats-Unis, débordé par le soulèvement national, en deux mots, insolvable et désespéré, rédigeait tristement son acte d'abdication, ou bien si l'empire mexicain n'a été renversé qu'en juin 1867, le matin où Maximilien est tombé sous les balles des juaristes sur le *cerro* de la *Campana*.

X

DÉPENSES ET RECETTES : SITUATION DES DIVERS INTÉRESSÉS.

Après avoir retracé l'origine et les diverses phases des opérations financières qui se sont déroulées à Paris et à Mexico, il nous reste à en constater les dernières conséquences. Pour être complet, pour bien établir les droits et les charges de chacun, il faut mettre en lumière :

1° L'état des recettes provenant de tous les emprunts mexicains, et des dépenses auxquelles ils ont servi ;

2° Le classement actuel de tous les titres émis au nom du Mexique;

3° Le tableau récapitulatif des sommes prélevées et encaissées par le Trésor français, sur le produit des emprunts mexicains ;

4° L'actif à ce jour des indemnitaires ;

Digitized by Google

5° Le bilan comparatif de la dette mexicaine avant et depuis l'élévation au trône de Maximilien.

A l'aide de ces cinq situations, le jour se fera dans toutes ces combinaisons confuses, et permettra aux intéressés de s'éclairer sur leurs droits réciproques.

RECETTES

effectuées par la commission des finances mexicaines sous la direction de M. de Germiny.

	Recettes.
Produit brut de l'emprunt 1864 (rentes 6 0/0 : déduction faite des bonifications pour versements anticipés)....	102.588.597[1]
Produit brut de l'emprunt 1865 (500.000 obligations, 1re série, déduction faite des bonifications pour versements anticipés).....	168.816.624
Produit d'une émission supplémentaire, faite par la commission des finances mexicaines, des obligations formant le reliquat de la conversion.....	2.547.300
intérêts de fonds placés provisoirement.....	1.336.736
Total des recettes brutes.....	275.289.257
A quoi il convient d'ajouter :	
1° Produit des prélèvements réalisés au Mexique, en vertu du traité du 30 juillet 1866, sur le produit des douanes mexicaines.....	588.000
2° Sommes reçues du syndicat Pinard pour la portion exécutée du traité du 28 septembre 1865.—Trésor.....	14.287.600
Indemnitaires	3.177.000
Total.....	293.341.857

De ce total des sommes encaissées il suffit de retrancher la somme de 588,000 fr. venue du Mexique, pour avoir le total de ce que l'entreprise mexicaine coûte aux capitalistes français, sans compter la part des contribuables ; c'est-à-dire 293,753,857 fr.

Il est à remarquer, en outre, que l'e mpire mexicain, malgré des assertions répétées, qui voulaient faire croire à son état florissant, n'a jamais expédié au profit du Trésor français de conduites d'ar-

[1] Nous avons déjà vu le *produit net* de cet emprunt (déduction des frais, courtage et commission, etc.,) ne s'élever qu'à 95,750,637 fr. 43 c.

Digitized by Google

gent. Les Anglais seuls ont profité d'un envoi que nous avons déjà constaté, s'élevant à 3,283,516 fr.

DÉPENSES.

Emploi des fonds recueillis par la commission des finances mexicaines à Paris.

1864. Don gratuit à Maximilien pour liquider sa situation personnelle.....		8,000,000 fr.
Sommes payées en vertu d'un décret de Miramar aux anciens créanciers anglais, pour leur assurer le payement de cinq semestres de l'ancienne dette (déduction faite d'un peu plus de trois millions envoyés de Mexico)....		23,653,780
Prélèvements sur le capital des emprunts pour assurer le payement des intérêts, savoir :		
Emprunt anglo-français de 1864 (jouissance d'avril 1864 à avril 1866)..	22,954,182 fr.	59,402,971
Obligations de 1865 (deux semestres, avec amortissements, primes et lots).....	20,597,139	
Obligations provenant de la conversion (arrérages, amortissements et lots).....	9,851,650	
Achats de rentes françaises 3 0/0, destinées à constituer les fonds du second remboursement après cinquante ans pour les deux séries d'obligations.....		34,050,169
Commissions de banque, frais administratifs et autres, savoir :		
Commission de l'emprunt Glyn-Pereire.....	4,343,311 fr.	28,567,837
Bénéfice de banque pour l'achat à prix ferme des obligations de 1re série : 10 0/0.....	17,000,000	
Pertes sur opérations de bourse[1].	2,234,595	
Dépenses spéciales de la conversion : frais administratifs à Paris, frais des agents départementaux; timbre des obligations, etc:.....	4,989,931	
Fonds remis au gouvernement français :		
1° Indemnité de 25 millions, allouée par le traité de Miramar (du 1er juillet 1864 au 31 décembre 1865), soit..	37,500,000	75,285,072
2° Recouvrements sur dépenses de guerre et autres au profit de l'empire mexicain.....	37,785,072	

[1] Ces pertes se rapportent sans doute à l'opération Glyn-Pereire.

Digitized by Google

Report	228,959,829
Fonds remis à l'Empereur Maximilien par la commission de Paris et sur son ordre	46,771,946
Total	275,731,775

RÉSUMÉ.

Recettes provenant des emprunts	275,289,258
— du prélèvement sur la douane de Vera-Cruz	588,000
Total	275,877,258
Dépenses soldées par la commission des finances mexicaines	275,731,775
Balance définitive (en caisse)	145,483

C'est sur le seul fonds laissé à Paris à la disposition de l'empire mexicain qu'a été tirée, sous la signature de Maximilien, la traite de 12,660,000 francs payée à Paris par la commission des finances mexicaines, au profit de M. Jecker, de sorte qu'il serait resté à Maximilien, pour les besoins de son empire, une somme totale d'environ 34 millions, sur les 293 millions demandés pour lui à la France. Et encore, nous ignorons entre les mains de qui et pour quels besoins ces 34 millions ont été payés par délégations sur Paris.

CLASSEMENT

des rentes et obligations mexicaines.

Il nous a paru curieux de rechercher en quelles mains se trouvent aujourd'hui les valeurs mexicaines émises par la France depuis 1864, et voici le résultat de nos investigations, qu'on peut considérer comme aussi exact que tous les chiffres émis par nous dans cet aride travail et dont la finance de Mexico possède le secret.

Il a été créé un million d'obligations mexicaines, en deux séries, de 500,000 obligations chacune :

Digitized by Google

		Nombre d'obligations.	Classement des obligations.
		1,000,000	
Lesquelles sont ainsi classées :			
Obligations de 1re et 2e série.	Dans les mains du public.....		737,011
	Appartenant au public, en rentes 6 0/0 non encore converties (3,267,356 francs de rente) qui équivalent à obligations.....		86,438
	Obligations appartenant au Trésor, dont le syndicat des banquiers n'a pas pris livraison.....		95,232
	Obligations, réservées pour les indemnitaires sur la première allocation de 12 millions de francs ; reliquat dont le syndicat n'a pas pris livraison... 21,156		
	Seconde allocation aux indemnitaires, en vertu du règlement fait à Mexico par M. Dano... 47,120		68,276
			986,957
A ce compte, le complément, soit 13,043 obligations doit être représenté comme suit :			
1° Titres remboursés en vertu des tirages au sort, et remplacés par des bons remboursables une seconde fois, au bout de cinquante ans environ.....			4,200
2° Titres considérés comme nuls, par défaut de versements ou autres causes, et dont le nombre devrait être, pour compléter le million émis, de.....			8,843
Nombre d'obligations : Balance.....		1,000,000	1,000,000

Pour les rentes non converties, les obligations qui les représentent sont conservées à la caisse des finances mexicaines, et seront restituées aux ayants droit, quand ils en feront la réclamation.

Parmi les obligations restées pour compte du Trésor, ou conservées par l'Etat au profit des indemnitaires, un certain nombre d'entre elles a été favorisé par le sort, et a été, on va le voir, remboursé avec lots et primes.

En examinant le relevé qui suit, on reste facilement convaincu que les emprunts mexicains ont servi surtout aux besoins du Trésor français.

Digitized by Google

TABLEAU RÉCAPITULATIF

DES SOMMES PRÉLEVÉES ET ENCAISSÉES PAR LE TRÉSOR FRANÇAIS, SUR LE PRODUIT DES EMPRUNTS MEXICAINS

	Sommes prélevées et encaissées sur le produit des emprunts mexicains.
Annuité de 25 millions touchée en vertu du traité de Miramar (trois semestres).....	37,500,000 fr.
Recouvrements sur les dépenses de guerre, sous forme de délégation sur les fonds disponibles de la caisse des finances mexicaines.....	37,785,071
Trois semestres de la rente 6 0/0 créée au profit du Trésor français.....	8,100,009
Réalisation partielle, provenant de la vente faite au syndicat Pinard des obligations provenant de la rente convertie, savoir.....	14,668,000
Total des sommes touchées directement par le Trésor.	98,053,080 fr.

A ces sommes que le Trésor s'est appliquées lui-même sur les fonds provenant des emprunts qu'il a *facilités*, il convient d'ajouter d'autres sommes dont il est détenteur, mais qui sont la propriété des indemnitaires ou des obligataires.

	Sommes dont l'Etat est détenteur.
1° Sommes provenant de la vente partielle au syndicat Pinard des obligations attribuées aux indemnitaires (remboursement compris).....	3,327,000 fr.
2° Intérêts encaissés par l'Etat sur titres des indemnitaires	1,800,000
3° Représentation de la rente de 1,609,565 fr. 3 0/0 constituée pour reformer le capital en cinquante ans. Avec les intérêts cumulés jusqu'à ce jour approximativement.....	39,000,000
A reporter.....	44,127,000

Digitized by Google

Report.....	44,127,000
Reliquat en caisse de la commission des finances mexicaines à ajouter :	145,493
Sommes touchées directement et employées à Mexico, en dehors de la comptabilité de Paris, mais imputables évidemment sur l'ensemble du passif mexicain.....	4,081,818
	48,354,311
En résumé :	
Sommes touchées directement par le Trésor français.	98,053,080
Sommes dont le Trésor français est dépositaire....	48,354,311
Total général.....	146,407,391

N'est-il pas encore responsable, au moins moralement :

De la gratification de 8 millions qu'il a fallu donner à Maximilien avant la signature du traité de Miramar ?

Des 23,653,780 fr. qu'il a fallu donner aux anciens créanciers anglais, pour qu'ils ne rendissent pas impossible, par leur opposition, les emprunts indispensables ?

Des 12,600,000 fr., payés à Paris, à valoir sur la créance Jecker, somme qui n'a pu être obtenue qu'à la faveur des réclamations énergiques et persistantes des agents français ?

Enfin, des sommes énormes employées en commissions, courtages, opérations de bourse, sacrifices sans lesquels les emprunts auraient été impossibles ?

COMPTE DE L'INDEMNITÉ.

Les indemnités qui ont été la cause apparente de la guerre ont été évaluées à 60 millions de francs (non compris la créance Jecker) : le compte officiel produit plus tard s'élevait à 63,970,830 francs.

Aux termes du traité de Miramar, le ministre des finances s'est reconnu détenteur, au profit des prétendants à l'indemnité, d'une somme effective de 12 millions de francs, représentée par des rentes 6 0/0 de l'emprunt anglo-français. On a vu comment ces rentes, converties en 31,746 obligations, ont été comprises dans la négociation du 28 septembre 1865, et comment cette transaction s'est trouvée infirmée par les désastres qui ont fait surgir un cas de force majeure. Dans la situation actuelle du litige, 10,590 obligations seulement ayant été vendues, au prix de 300 fr., l'Etat est détenteur d'une somme de 3,177,000 fr.

A cette somme doit être ajouté : 1° l'intérêt des rentes attribuées

Digitized by Google

aux indemnitaires depuis la livraison des titres, jusqu'au jour où ces rentes ont été converties dans l'espoir d'une réalisation ; 2° le contingent de 202 obligations qui, ayant été favorisées par le sort, doivent être considérées comme remboursées à 500 fr., plus quelques primes.

En second lieu, on a mis en réserve, en vue des indemnités à fournir le reliquat des obligations que la conversion du 6 0/0 mexicain a laissées dans les mains de la commission des finances mexicaines de Paris. Ces titres, au nombre de 47,120 (aujourd'hui réduits à 46,918 par l'effet des 202 amortissements), ont été attribués aux indemnitaires, au prix de 340 fr., en vertu de la convention signée à Mexico, par M. Dano, le 27 septembre 1865.

En résumé, la provision des indemnitaires se décompose ainsi en ce moment :

ESPÈCES.

Fonds déposés au Trésor	3,197,000 fr.
Intérêts encaissés par l'Etat au jour de la conversion	1,800,000
Remboursement de 202 obligations	120,000
Total	5,117,000

TITRES.

Obligations en litige	21,156
— réservées aux termes du traité du 27 septembre 1865	46,918
Total des titres	68,074

A cette heure, une nouvelle commission, qui fonctionne à Paris, est appelée à réviser en dernier ressort les prétentions des indemnitaires. Sa loyauté nous est garante qu'elle ne reconnaîtra que la validité des demandes qu'elle aura pu constater, d'après l'étude sévère des dossiers qui sont nécessaires à son examen, et nous aurons tout lieu de penser que, de cette révision, il ressortira clairement que les protestations du président Juarez, repoussant l'ultimatum du ministre de France, qui exigeait 60 millions en faveur de nos nationaux lésés, étaient en grande partie fondées.

Digitized by Google

BILAN COMPARATIF

DE LA DETTE MEXICAINE AVANT ET DEPUIS L'ÉLÉVATION AU TRONE DE MAXIMILIEN

Nous avons extrait des documents diplomatiques distribués en 1866, au congrès de Washington, le tableau suivant, et nous en avons contrôlé tous les chiffres avec ceux du budget réellement sanctionné à Mexico par Maximilien, en l'année 1866. Nous y avons relevé deux erreurs que nous signalons, et qui exagéraient les dépenses prévues de l'Empire mexicain ; il est vrai de dire que ces dernières ont été dépassées, mais non pas dans des proportions telles que les évaluations américaines puissent être admises comme exactes.

RÉGIME RÉPUBLICAIN

Dette étrangère reconnue par le gouvernement constitutionnel de 1862

CAPITAL

Dette anglaise comprenant l'ancienne dette consolidée en 3 0/0, la convention du 6 0/0, les arrérages en retard et diverses réclamations privées.....	346,558,285 fr.
Dette espagnole : Dette reconnue, intérêts en retard et réclamations diverses.....	47,304,930
Dette française comprenant le solde de l'ancienne convention, la créance Jecker suivant le calcul mexicain, et réclamations diverses.....	14,299,585
Récapitulation du capital de la dette étrangère.....	408,162,800

INTÉRÊTS ANNUELS DE LA DETTE EXTÉRIEURE

Créances anglaises.....	11,522,995 fr.
Espagnoles.....	1,419,140
Françaises.....	857,975
Annuités à payer pour les intérêts de la dette étrangère	13,800,110

Digitized by Google

BUDGET RÉPUBLICAIN

Intérêts de la dette extérieure.....	13,800,110 fr.
Dépenses d'administration et d'armée.....	41,637,090
Total du budget des dépenses.....	55,437,200

La dette intérieure avait été liquidée en grande partie au moyen des réalisations des biens ecclésiastiques autorisées par le congrès.

RÉGIME IMPÉRIAL.

Dette étrangère reconnue par l'empereur Maximilien

CAPITAL

Dette contractée envers la France pour les dépenses militaires de l'expédition jusqu'au 1er juillet 1864 (traité de Miramar), déduction faite des 54 millions livrés alors en titres de rente 6 0/0.....	214,000,000 fr.
Emprunts divers contractés en France et représentant en définitive un million d'obligations au capital nominal de 500 fr. [1].....	500,000,000
Capital nominal de la nouvelle dette française.....	714,000,000

La dette anglaise reste la même que précédemment, sauf les intérêts en retard, qui ont été capitalisés ou payés partiellement.

La dette espagnole reste sans changement; mais les intérêts sont différés.

INTÉRÊTS ANNUELS DE LA NOUVELLE DETTE FRANÇAISE

Intérêts de la dette pour dépense de guerre jusqu'au 1er juillet 1864 à 3 0/0.....	6,420,000 fr.
Intérêts d'un million d'obligations à 30 francs.....	30,000,000
Lots et primes de remboursements des obligations..	6,000,000
Total.....	42,420,000

[1] Le document américain porte à tort les emprunts français à 764 millions : il fait double emploi du 6 0/0 et des obligations.

Digitized by Google

RÉCAPITULATION DE LA NOUVELLE DETTE EXTÉRIEURE

France	42,420,000 fr.
Angleterre	11,522,993
Espagne	1,419,140
Annuités à payer pour les intérêts de la dette extérieure	55,362,135

BUDGET IMPÉRIALISTE

Intérêts de la dette extérieure	55,362,135 fr.
Liste civile (allocation personnelle de Maximilien, dépenses de la garde palatine, de la maison militaire et du palais impérial)	19,162,500
Recouvrement annuel de 25 millions à valoir sur les créances militaires de la France (traité de Miramar)	25,000,000
Dépenses administratives et militaires à l'intérieur (sommes allouées)[1]	76,335,895
Total du budget des dépenses sous Maximilien	175,860,520

COMPARAISON ENTRE LES DEUX RÉGIMES.

Capital de la dette extérieure.

République	Empire.	Augmentation sous l'Empire
408,162,800 fr.	1,007,893,215	599,730,415 fr.

Intérêts de la dette extérieure.

13,800,110	55,362,135	41,526,025

Budget des dépenses annuelles.

55,437,200	175,860,520	120,423,320

Traitement du chef de l'Etat.

Somme allouée personnellement à l'Empereur et payée par fraction chaque matin, jusqu'à la crise de février 1866	7,500,000
Traitement du président Juarez	150,000

[1] Le document distribué au Congrès américain portait ces dépenses à 131,104,340 fr.

Digitized by Google

XI

Nous sommes arrivé au terme de cette longue étude financière, et nous en avons esquissé les principaux traits. Le temps des récriminations est passé ; l'heure de la réparation est venue. L'intérêt public, comme le prestige de notre gouvernement, dont chacun doit être jaloux, commandent une liquidation qui replace loyalement les choses dans leur ordre véritable. Le gouvernement français a fait une campagne malheureuse ; les grands corps de l'Etat n'ont pas cru devoir l'arrêter sur cette route périlleuse, où on a rencontré un véritable gouffre. La guerre et la marine ont absorbé des ressources qui dépassaient les recettes, et on a dû faire appel au crédit. Entraînée par des illusions dans l'engrenage d'événements plus forts que sa volonté, la politique impériale a dû à la confiance qu'elle inspirait dans nos villes et nos campagnes de trouver plusieurs centaines de millions qui étaient nécessaires à ses vues. En un mot, elle a contracté un emprunt indirect ; aujourd'hui, ne doit-elle pas faire acte de justice en rendant à cet emprunt sa véritable forme ?

La liquidation sera coûteuse, n'en doutons pas ; mais l'expérience chèrement acquise dans cette campagne financière, nous épargnera, nous l'espérons, de nouvelles erreurs ; en tout cas, elle nous inspire déjà un regret violent, celui d'être intervenu dans un pays dont nous avons grevé le crédit pour de longues années. Et, nous le demandons, y a-t-il une nation qui accepterait volontiers une pareille gestion de ses intérêts pécuniaires ? Les traces profondes qu'aura laissées notre passage au Mexique sont faites pour dégoûter à jamais les faibles de la tutelle des forts. Quant à la France, nous souhaitons que cette dure leçon, qui lui a été infligée par les événements, lui ouvre les yeux sur les dangers de l'abus du crédit, surtout au profit de l'étranger. Ses sources de richesses sont grandes, mais non pas intarissables, et où en trouvera-t-elle un emploi plus salutaire que chez elle-même ? C'est donc pour elle un devoir impérieux d'entreprendre une réaction contre ces tendances aux entreprises lointaines et glorieuses dont le but est aussi incertain que peu limité. Et, d'ailleurs, au milieu du malaise que le discours de la couronne vient de signaler dans notre pays, en présence de l'accroissement de la dette publique qu'un contrôle plus énergique, qu'une représentation plus émancipée du pouvoir personnel peut seule réprimer, n'oublions pas, ce que la guerre du Mexique nous a révélé clairement, les conséquences ruineuses d'une agression contre l'indépendance d'un peuple.

C^TE^ DE KERATRY.

Digitized by Google

POÉSIES

LE SONNET DES LÈVRES

O lèvres, fleurs de sang qu'épanouit le rire,
Frais calice du souffle et rose du baiser,
Où, malgré moi, revient mon rêve se poser,
Si douces que les mots ne peuvent pas le dire !

Lèvres, coupes d'amour après qui l'on aspire,
Désireux de l'ivresse et craignant d'y puiser ;
Le buveur délicat a peur de vous briser,
Et lentement avec extase vous attire.

Je veux tarir ma soif à vos calices clairs ;
A votre humide bord irradié d'éclairs,
Je boirai comme on boit à l'eau d'une fontaine.

Versez-moi la caresse, irritante douceur !
O lèvres ! souvenir, espérance lointaine,
Dont je veux mordre encor la fragile épaisseur !

LE SONNET DES DENTS

Derrière l'épaisseur et le pur incarnat
Des lèvres, qu'en passant fait palpiter l'haleine,
On entrevoit les dents découvertes à peine
Comme une aube à travers de frais rideaux grenat.

Ce n'est rien qu'un rayon, un filet délicat,
Dans la bouche pourprée, étincelante et saine,
La parole les montre en blancheur incertaine.
Le rire, plus ouvert, en révèle l'éclat.

Digitized by Google

Sous la suavité des lèvres amoureuses,
Attirantes aussi, vous luisez, dangereuses.
Voluptueusement vous nous blessez un jour.

Blanches dents sans pitié, petites dents aiguës,
Qui déchirez le rire, et faites que l'amour
Boit les baisers ainsi que d'amères ciguës !

LE SONNET DES YEUX

Le soleil des doux yeux ne brûle que l'été.
Plus tard, il s'affaiblit ; plus tôt, il faut attendre :
C'est un rayon d'avril, pâle encore et trop tendre,
N'échauffant que la grâce au lieu de la beauté.

Au solstice de l'âge un instant arrêté,
C'est un feu qui ferait revivre un cœur en cendre
Une flamme dorant, avant que de descendre,
L'épanouissement de la maturité.

Pourtant, un jour plus pur tremble dans l'aube blanche ;
On dirait que du sein de l'ombre qui l'épanche,
Mystérieux, il garde encore de la nuit.

Le ciel profond n'a pas dépouillé tous ses voiles ;
Il semble dans l'azur oublier des étoiles,
Et dans les yeux de vierge une aube monte et luit.

LE SONNET DES CHEVEUX

Comme un dernier remous sur une blanche plage
Que les flots refoulés ne peuvent pas saisir,
Sur la nuque que mord le souffle du désir,
Un frisson de cheveux trace son clair sillage.

Frisson d'écume d'or, si vivante que l'âge
Se connaît à la voir, et qui semble choisir
Les cols dont la beauté modelée à loisir
A les perfections antiques d'un moulage.

En extase penché, j'aurai pour horizon
L'oreille à qui l'amour porte mon oraison,
L'oreille, bijou fait en rose de coquille ;

Digitized by Google

Et ma bouche osera baiser l'éclat vermeil
Des minces cheveux fous brodés par le soleil,
Dont la confusion étincelante brille.

LE SONNET DES PETITS PIEDS

Je veux, humiliant mon front et mes genoux,
Prosterné devant toi comme on est quand on prie,
Sous le ciel de tes yeux qui sont ma rêverie
Baiser pieusement tes pieds petits et doux.

J'étancherai, gardant tout mon désir pour vous
La grande soif d'aimer qui n'est jamais tarie;
O petits pieds, trésor dont la beauté marie
La rose triomphale et claire au lis jaloux.

Vous avez des frissons subtils comme les ailes;
Non moins immaculés que les mains, et plus frêles,
A peine vous posez sur notre sol impur.

Peureux, lorsque ma lèvre amoureuse vous touche,
Je crois sentir trembler, au souffle de ma bouche,
Des oiseaux retenus captifs loin de l'azur.

LE SONNET DES MAINS

Blanches, ayant la chair délicate des fleurs,
On ne peut pas savoir que les mains sont cruelles,
Pourtant l'âme se sèche et se flétrit par elles;
Elles touchent nos yeux pour en tirer des pleurs.

Le lait pur et la nacre ont formé leurs couleurs.
Un peu de rose fait qu'elles semblent plus belles.
Les veines, réseau fin de bleuâtres dentelles,
En viennent affleurer les plastiques pâleurs.

Si frêles! qui pourrait redouter leurs caresses?
Les mains, filets d'amour que tendent les maîtresses;
Prennent notre pensée et prennent notre cœur.

Leur claire beauté ment et leurs chaînes sont sûres;
Et ma fierté subit, ainsi qu'un mal vainqueur,
Les mains, les douces mains qui nous font des blessures.

ALBERT MÉRAT.

Digitized by Google

LES CONTRADICTIONS
DE
LA POLITIQUE IMPÉRIALE

Dans un mémorable discours, le chef de l'Etat signalait naguère quelques points noirs à l'horizon. Le ciel s'obscurcissait alors du côté de l'Allemagne. Depuis cette époque, rien de nouveau ne s'est passé en Allemagne; les parlements du Sud ont seulement donné leur acquiescement aux traités intervenus entre leurs gouvernements et la Confédération du Nord; et pourtant les points noirs se sont peu à peu dissipés pour se fondre complétement le 18 novembre, au souffle pacifique de la parole impériale.

Mais d'autres points noirs ont surgi, non plus du côté du Rhin, cette fois, mais du côté de l'Italie. Le ciel est serein à l'est, mais au sud il n'a jamais été plus sombre ni plus orageux.

Nous avons récemment indiqué[1] les erreurs qui nous paraissaient compromettre la politique de la France et menacer jusqu'à la dynastie; nous n'avons pas hésité à nous prononcer contre ces excitations belliqueuses dont quelques journaux officieux donnaient à ce moment le regrettable exemple, et à rappeler le gouvernement au respect de ses propres principes : non-intervention, indépendance des peuples, droit qu'ils ont de former leur unité et de constituer de grands Etats. De l'examen de ces questions et des conséquences qui peuvent en sortir, nous avons tiré cette conclusion, que deux grandes fautes devaient être surtout évitées : un conflit avec l'Allemagne, une nouvelle intervention à Rome. Le discours prononcé par l'Empereur à l'ouverture de la session législative nous a pleinement rassuré sur le premier point; quant au second, la faute étant commise, il n'a pu que constater le désir qu'éprouvait le gouvernement de mettre fin une fois pour toutes à une situation qui le place en contradiction avec lui-même et lui crée un danger permanent. Pour n'avoir satisfait qu'à moitié à ce qui nous paraissait, alors comme aujourd'hui, ressortir impérieusement des données de la sagesse, il est à craindre que la bonne inspiration qui a dicté à l'Empereur ces paroles pacifiques ne demeure stérile ou ne porte pas du moins tous les fruits qu'il était permis d'en attendre. Plus nous sommes disposé à reconnaître tout ce qu'il y a de bon dans les intentions du chef de l'Etat vis-à-vis de l'Allemagne, plus nous déplorons que ces bonnes intentions puissent subir un échec par suite de la politi-

[1] *La Crise*, numéro du 31 octobre (t. LIX, p. 377).

Digitized by Google

que adoptée vis-à-vis de l'Italie. Nous ne croyons pas les deux questions tout à fait solidaires, mais elles peuvent le devenir, et c'est cette considération qui nous impose le devoir de les examiner simultanément. La même pensée semble avoir aussi préoccupé des membres éminents du Corps législatif, puisqu'ils les ont réunies dans une même demande d'interpellation.

I

On admet assez généralement aujourd'hui que l'Allemagne a, tout aussi bien que nous avons pu l'avoir jadis, le droit de former son unité et de s'organiser en corps de nation. On s'accorde à reconnaître également qu'il eût été assez difficile de lui en faire passer l'envie, et pour tous les esprits éclairés il est manifeste que cette unité existait moralement avant qu'elle eût été sanctionnée par les faits. A la vérité, l'Allemagne se divise encore nominalement en Confédération du Nord, en Etats du Sud et en provinces allemandes de l'Autriche. Les Etats du Sud et la Confédération du Nord, unis par des traités de commerce et par des conventions militaires, forment une véritable unité commerciale et politique. Il ne manque, pour qu'elle soit complète en apparence autant qu'en réalité, qu'un parlement commun où des députés du Sud, mêlés à ceux du Nord, viendraient discuter et voter les lois fédérales. Mais si le parlement de chaque Etat du Sud fait siennes les lois fédérales édictées par le parlement du Nord, il devient parfaitement inutile de les réunir ensemble et dans une même salle. A quelques détails près, le but est le même et le résultat se trouve complétement atteint. Cette vérité qui nous éblouit depuis un an rencontre encore des aveugles, paraît-il, puisqu'il existe des publicistes, et il se trouvera demain des orateurs, pour combattre l'unité allemande et sommer le gouvernement d'avoir « à empêcher la Prusse de franchir la limite du Mein. » Cette limite est franchie depuis longtemps, et nous n'étonnerons aucun homme intelligent, connaissant bien les affaires d'Allemagne, si nous disons qu'elle n'a même jamais existé. Parler de limites du Mein, d'Allemagne du Sud et d'Allemagne du Nord, de deux tronçons ou de trois tronçons, c'est exactement dire un non-sens ; c'est comme si l'on venait nous entretenir du royaume de Navarre ou de la couronne de Castille, avec cette différence toutefois qu'il y a plus de différence entre les Gascons et les Artésiens entre les Castillans et les Biscayens, qu'entre les Allemands de Munich et ceux de Berlin. Hier comme aujourd'hui, ils étaient Allemands, et leur cœur battait tout aussi vite pour la patrie allemande. Pourquoi s'obstiner à tenir les yeux clos devant

Digitized by Google

l'évidence ? Quel est l'homme assez peu sensé pour croire qu'avant la guerre de 1866 il eût été possible d'entrer en conflit sur le Rhin sans que toute l'Allemagne s'en mêlât ! Nous irons plus loin, et, au risque de jeter dans la stupéfaction les hommes qui croient encore au royaume de Hanovre, nous dirons que les provinces allemandes de l'Autriche sont tout aussi étroitement unies à la Confédération du Nord que peuvent l'être les royaumes de Bavière et de Wurtemberg, les grands-duchés de Hesse et de Bade. Le lien commercial n'existe pas au même degré ; le lien militaire n'a été ni formulé dans des traités ni réglé dans des conventions ; l'Autriche est même exclue formellement de la Confédération : telle est l'apparence. Pénétrez la surface, descendez dans les cœurs, sondez les profondeurs morales de la nation : vous la retrouverez là vivante, unie, jalouse de ses droits devant l'étranger. La Prusse a exclu l'Autriche de la Confédération ; que, sous ce prétexte, un puissant voisin essaye d'étendre la main sur Vienne, et l'on verra ce qu'en pensera le patriotisme prussien. Il suffit de poser l'hypothèse pour faire éclater la vérité. Qu'on le sache donc bien en France, la guerre de l'an dernier n'a pas été une guerre d'Etat à Etat; ça été une guerre civile. Il était naturel que la puissance la moins allemande de l'Allemagne fût vaincue. L'Autriche victorieuse, c'eût été la défaite de l'Allemagne, et, comme l'Allemagne est plus forte que l'Autriche, un moment abattue, elle se fût relevée et eût à son tour terrassé son ennemie en lui arrachant jusqu'à ses derniers territoires germaniques.

C'est ce grand fait que l'Empereur a mieux compris que personne en France, cette haute vérité qu'il n'a jamais omis de laisser entrevoir, même lorsque les erreurs de l'opinion pouvaient lui faire craindre pour sa popularité. A mesure que la lumière se faisait et qu'il se sentait mieux soutenu par ceux qui pensaient comme lui, il se relâchait en quelque sorte des conditions qu'il mettait à son acquiescement. Qu'on mesure la distance parcourue depuis le discours d'Auxerre jusqu'à celui du 18 novembre, qu'on suive en même les progrès de l'opinion, et l'on aura l'explication la plus nette de cette apparente modification dans ses idées, on comprendra que, loin de reculer comme on l'a prétendu, il n'a fait qu'avancer dans le droit chemin, celui d'une politique prudente et en ce point tout à fait libérale. Parfois, dans sa marche, il hésite, il s'arrête ; il se croit obligé de faire des concessions aux esprits passionnés qui s'agitent autour de lui, d'offrir des garanties au peuple qu'on lui dit irrité. On voit apparaître des armes nouvelles et des projets de réformes qui sentent la poudre. Mais à peine les dépenses pour l'armement sont-elles votées, à peine les réformes militaires sont-elles connues qu'un mouvement de réaction se produit et que tout le

Digitized by Google

monde s'interroge avec inquiétude : aurons-nous la guerre au printemps, l'aurons-nous cet automne? Malgré les grandes promesses de l'Exposition, les affaires souffrent, les ateliers chôment, la richesse publique est atteinte. Le désir de la paix se fait partout sentir et partout on l'exprime; jusqu'à la tribune du Corps législatif, il sort de la bouche des orateurs qui reprochent le plus énergiquement à la politique impériale d'avoir laissé vaincre l'Autriche et de s'être désintéressée des affaires du Danemark. Aussi qu'arrive-t-il? La question du Luxembourg, qu'une faute diplomatique avait suscitée, une fois écartée par de mutuelles concessions, on se donne la main; le roi de Prusse vient à Paris, et le bon accueil qu'il y reçoit prouve qu'on n'y est pas aussi hostile qu'on le prétendait à l'indépendance et à l'unité de l'Allemagne. Dès lors, il semble que toutes les difficultés s'aplanissent, et si nous entendons parler des trois tronçons et d'angoisses patriotiques, il faut y voir seulement des écarts de parole, des emportements d'orateur, sacrifiant un moment la cause à l'impatience du succès. Quand les bruits de la tribune se sont éteints, si l'opinion résiste, si le courant de la guerre semble encore une fois entraîner la politique de la France aux aventures, si l'on voit l'Empereur, poussé par ce courant, compromettre un moment les fruits de sa sagesse dans le voyage hasardeux de Salzbourg, il ne tarde pas à donner des assurances de paix à la Prusse et à protester de la pureté de ses intentions.

Un peu plus tard, lorsque les efforts fiévreux de M. de Beust échouent devant l'attitude de l'Angleterre, l'Empereur se renferme dans un silence diversement interprété et qui nous cause à nous-même quelques appréhensions. Mais, durant des entretiens féconds au bord de la mer, un germe avait été déposé dans son esprit. Ce germe n'était pas perdu. Le roi Guillaume, en ouvrant les Chambres prussiennes, prononce un discours tout empreint de sagesse, un discours où les affaires intérieures du pays sont mises au premier rang et qui ne s'occupe des affaires extérieures que pour manifester un grand et profond désir de la paix. De ce moment, plus d'hésitation ; le courant belliqueux est vaincu ; le germe a fructifié et il s'épanouit dans le discours du 18 novembre avec une force qui n'est pas habituelle dans les harangues de ce genre. De la limite du Mein, il n'en est plus question. Les modifications dans le régime intérieur de l'Allemagne ne sauraient être une cause de conflit. « Il faut accepter franchement les changements survenus de l'autre côté du Rhin, proclamer que, tant que nos intérêts et notre dignité ne seront pas menacés, nous ne nous mêlerons pas des transformations qui s'opèrent par le vœu des populations. » Ce sont là des paroles remarquables, empreintes d'un véritable esprit politique et qui sont

Digitized by Google

de nature à dissiper toutes les inquiétudes, à effacer jusqu'à la dernière trace de ces points noirs que l'auguste orateur entrevoyait naguère à la frontière du Nord. Et, comme pour leur communiquer une plus grande autorité, pour leur donner une sanction, un peu plus loin, il annonçait au pays que le projet de réforme militaire était abandonné et réduit seulement à quelques modifications indispensables de la loi de 1832.

Ainsi, après quelques fluctuations, après quelques hésitations fort explicables au milieu des deux courants contraires qui s'étaient établis autour du trône, l'Empereur en revenait énergiquement, sans ambage et sans arrière-pensée, à ses premières inspirations, à ses premières volontés. Désormais notre politique vis-à-vis de l'Allemagne sera une politique d'abstention et de désintéressement; les transformations qu'elle subit ne peuvent dégénérer en cause de conflit. La réserve qui est faite pour nos intérêts et notre dignité n'avait pas même besoin d'être exprimée; elle est de droit et deviendrait de fait s'ils pouvaient être lésés.

Des publicistes et même des hommes qui appartiennent aux corps politiques, veulent voir pourtant dans cette réserve si naturelle une porte laissée ouverte sur l'avenir et par laquelle une grosse armée pourrait un jour passer. Où commencent, disent-ils, nos intérêts? Que faut-il pour que notre dignité soit menacée? La réponse à ces questions ne nous paraît pas difficile. Nos intérêts ne seraient en jeu que si l'Allemagne débordait au delà de ses limites, si elle avait des projets de conquête et entreprenait de les réaliser. Elle menacerait notre dignité si elle prétendait jouer un rôle omnipotent en Europe, si elle concertait des combinaisons diplomatiques de politique générale dont nous serions exclus, si elle opérait des interventions sans entente préalable avec notre gouvernement, ainsi que celui-ci a fait naguère au Mexique et plus récemment à Rome; si enfin la Confédération du Nord, prenant exemple sur nous, voulait s'immiscer dans nos affaires intérieures.

Nous avons un travers singulier : nous raisonnons toujours comme s'il n'y avait au monde d'autres intérêts que les nôtres, d'autre dignité que la nôtre. Nos voisins en réclament-ils leur part, nous y voyons un empiètement sur nos droits, une diminution de nos prérogatives; nous nous disons blessés, outragés; nous parlons d'abaissement, d'humiliation, de platitude. Cette susceptibilité maladive est-elle un indice de force ou une preuve de faiblesse? Vient-elle d'un sentiment patriotique bien fier ou d'une vue étroite et mesquine des conditions réelles de la dignité nationale? Les vicissitudes de la politique montrent combien, pour la sauvegarde même de ces intérêts et de cette dignité, il est dangereux de s'abandonner

Digitized by Google

à des prétentions excessives et dépassant le but que la sagesse leur assigne, c'est-à-dire le respect des intérêts et de la dignité d'autrui. En franchissant les bornes, on s'expose à des échecs, et les échecs sont la véritable source des dangers et de l'humiliation; ils peuvent imposer la guerre funeste ou la reculade honteuse. Un plus grand respect des intérêts de l'Union américaine nous aurait épargné la catastrophe du Mexique; une plus juste intelligence de la dignité de l'Allemagne nous aurait évité le conflit du Luxembourg; une attitude moins hautaine vis-à-vis de l'Italie, une mesure plus exacte de ses conditions d'existence auraient éloigné de nous le piége où nous venons de tomber.

Il est singulier que de telles erreurs puissent côtoyer, dans notre politique, tant de bonnes intentions et tant de vues claires et droites sur la mission de la France. Ces contradictions, que nous n'avons cessé d'attribuer aux instruments plus qu'à la pensée inspiratrice de la politique impériale, nous étonnent d'autant plus qu'après expérience et méditation, on en revient presque toujours aux premiers avis de la prudence, c'est-à-dire aux concessions légitimes et à la reconnaissance tacite ou explicite des droits d'autrui. C'est une des grandes qualités du Prince, de ne pas persister aveuglement dans les fautes commises et de s'efforcer de réparer le mal quand il n'est pas irréparable.

II

Ne semblerait-il pas, quand on suit de près les marches et contremarches de notre politique, qu'elle est moins l'effet d'une tactique savante et de plans préconçus que des tâtonnements d'un esprit hésitant et trop facile à tromper? Nous croyons pourtant que ses fluctuations et ses allures contradictoires tiennent plus encore au défaut de renseignements exacts et de jugements sains portés sur les faits et sur la marche des idées par les agents principaux de la couronne. La diplomatie française n'a pas, dans ces derniers temps surtout, donné une très haute idée de son tact et de sa perspicacité. Quelque simplifié que soit le rôle de la diplomatie moderne par les moyens de transport rapides et particulièrement par le télégraphe qui, en lui dictant jour par jour sa conduite, étouffe en elle toute idée d'initiative, elle a encore un large champ pour exercer son intelligence. Elle peut au moins étudier les pays, s'efforcer de comprendre leur histoire et de pénétrer leur esprit, se rendre compte de leurs besoins et de leurs tendances, approfondir les questions et se donner la peine d'y porter ses investigations d'une manière

Digitized by Google

impartiale et sans parti pris. Nos diplomates à l'étranger semblent au contraire s'attacher à ne rien voir, de peur de devenir suspects au monde officiel et aux coteries où ils se confinent. Invisibles pour ceux de leurs nationaux qui ne sont pas de leur intimité, ils ne sont accessibles qu'aux idées toutes faites ; ils fuient la lumière qu'ils pourraient recevoir directement et ne l'acceptent que de reflet. Rogues, hautains envers leurs inférieurs, ils sont à peine polis avec leurs égaux et montrent par leur souplesse envers les grands qu'ils sont rarement nés au même degré qu'eux ou montés à leur niveau par les priviléges de l'intelligence. De la langue du pays, pas un mot ; de ses mœurs, pas un atome ; ils sont au dehors comme s'ils étaient en France et poussent jusqu'à la réalité cette fiction tutélaire qui fait de leur domicile une annexe du sol national. Généralement peu instruits, lisant peu ou ne lisant que des ouvrages frivoles, ils donnent, sur leur échantillon, une médiocre idée du pays qu'ils représentent. Quelques-uns se considèrent à leur poste comme en exil, d'autres en possession d'une sinécure faite uniquement pour eux. Peu soucieux « des intérêts et de la dignité » de leurs compatriotes, ils fuient les occasions de leur être utiles et déclinent trop souvent la responsabilité de leur protection. Pendant qu'un Anglais bien élevé peut aller partout le front haut et se considérer comme chez lui à l'ambassade de son pays, le Français n'a d'autre appui que lui-même et d'autre moyen de crédit que ses lettres d'introduction personnelles. Si quelque difficulté surgit sous ses pas et qu'il se réclame du représentant de son gouvernement, il reçoit cette réponse stéréotypée : « Je ne vous connais pas. » Quant aux travaux que nécessitent les affaires courantes, ils sont abandonnés aux secrétaires, parfois même à des agents subalternes, mieux au courant des questions que leurs supérieurs. Les rapports, les mémoires viennent souvent de la même source et ne peuvent par conséquent embrasser les affaires au point de vue élevé d'où il conviendrait de les envisager. Les pièces purement diplomatiques, celles qui ont trait aux entretiens de gouvernement à gouvernement, ne témoignent pas toujours d'une habileté consommée ni d'un flair bien exquis ; les *Livres jaunes* nous montrent même que les dépêches ne sont pas toujours écrites en français.

Comment s'étonner qu'un gouvernement servi par une telle diplomatie ne soit pas parfaitement instruit des choses qu'il devrait le mieux savoir et ne subisse pas le contre-coup de l'espèce de dédain où elle est tombée à l'étranger ? Comment échapperait-il à l'influence désastreuse qu'elle exerce sur la direction des affaires ? Une maladresse est sitôt commise, une question épineuse est si facilement envenimée ! Comment voulez-vous qu'on prenne une haute

Digitized by Google

idée des Français si leurs diplomates, qui devraient être choisis dans la fleur de la société ou du moins parmi les plus capables et les mieux élevés, présentent un personnel parfois si médiocre et si peu soucieux des intérêts du pays ! Tous ne méritent pas les reproches que nous adressons ici à quelques-uns ; il y a de brillantes exceptions ; mais il suffit qu'on en puisse nommer qui les méritent pour que le corps tout entier en soit amoindri. La plus utile besogne que puisse faire en ce moment un ministre des affaires étrangères de France serait de réformer son personnel et de renouveler ses traditions.

C'est faute de connaissances suffisantes sur l'état des esprits en Allemagne et sur les forces relatives, militaires et morales, — surtout morales, — de l'Autriche et de la Prusse, que le gouvernement français, croyons-nous, a commis tant d'erreurs depuis deux ans, et qu'il est resté si longtemps indécis dans la marche qu'il devait suivre ; c'est par la même raison que nous expliquons la conduite qu'il tient cette année vis-à-vis de l'Italie. Sans vouloir appliquer aux honorables diplomates qui représentent la France à Florence et à Rome, à Vienne et à Berlin, les observations critiques que nous nous sommes permises à l'égard de la diplomatie française, nous sommes autorisés à croire qu'il n'a pas dépendu d'eux d'échapper au milieu où ils se trouvent placés et à l'influence de précédents qu'ils n'ont pas créés. La machine est ainsi organisée qu'il leur eût fallu des talents exceptionnels et une personnalité considérable pour s'y soustraire. Nous ne les incriminons nullement, nous constatons seulement des faits et une situation par lesquels s'expliquent suffisamment les fautes de la politique impériale, sans qu'il faille en faire remonter plus haut la véritable responsabilité. En ce qui concerne l'Italie, il se peut toutefois que des éléments étrangers à la politique extérieure proprement dite aient été pour beaucoup dans l'attitude que le gouvernement français a prise. Nous allons essayer de leur faire une part exacte dans l'examen des événements récemment accomplis.

En même temps que l'Empereur, par un retour décisif à sa propre pensée, proclame nettement ses intentions pacifiques à l'égard de l'Allemagne et adopte définitivement le principe de non-intervention devant les changements qui s'opèrent chez elle « par le vœu des populations », vis-à-vis de l'Italie il écarte ce principe et se refuse à entendre la voix des peuples. Il se met même en opposition manifeste avec tout un pays dont il a soutenu les droits à l'indépendance.

D'où vient cette contradiction ? Il n'est pas aisé de le deviner si l'on s'en rapporte seulement, pour s'éclairer, aux dépêches publiées par le gouvernement et à l'exposé de la situation. Nous y voyons

Digitized by Google

bien que la France, après le rappel de ses troupes, ne cesse pas un instant de proclamer tout haut la validité de la convention du 15 septembre 1864, et de croire à son efficacité ; mais en même temps elle constate que l'Italie semblait à l'esprit révolutionnaire le terrain le mieux préparé pour agir, et que dès le mois de janvier elle était obligée de signaler « l'existence de comités et de dépôts d'armes sur différents points voisins de la frontière romaine.» Pourquoi l'Italie semblait-elle un terrain bien préparé pour la révolution? D'où vient que cette excellente Convention de septembre, qui commençait, dit-on, à porter ses fruits, fait naître si vite des comités insurrectionnels et surgir tant de difficultés? Les publications du gouvernement ne le disent pas, et c'est vraiment une lacune regrettable. Mais puisque l'Italie est un si bon terrain pour le parti révolutionnaire, s'il est si aisé d'y former des comités et d'y fourbir des armes, c'est que probablement ses vœux, « les vœux des populations, » ne sont pas satisfaits et que la Convention de septembre, moins efficace qu'on ne le supposait, est impuissante à terminer le différend entre le gouvernement italien et la cour de Rome. Nous ne voulons pas rappeler que ce terrain propice à la révolution, c'est le gouvernement français qui a commencé à le préparer de ses mains, et qu'il a fait ou un mauvais ouvrage, dont il se repent aujourd'hui, ou un ouvrage incomplet, qui cherche à se compléter et à se donner un couronnement; nous nous en tenons à la première explication, l'Italie n'est pas satisfaite.

Entre l'Italie peu satisfaite et la cour de Rome fort mécontente, que voulait-on que fît la Convention de septembre? « Les symptômes heureux » qu'on nous signale pouvaient-ils jamais devenir une entente formelle entre les deux adversaires en présence? Parce qu'on avait réglé « quelques points financiers et certaines affaires ecclésiastiques, » pouvait-on croire raisonnablement que l'Italie abdiquerait ses prétentions ou Rome sa possession d'état? La Convention de septembre n'était ni assez absolue vis-à-vis des unes ni assez décourageante vis-à-vis de l'autre. Elle ne disait pas formellement à l'Italie d'abandonner « l'espoir et les vastes pensées ; » elle ne disait pas non plus à Rome de ne plus compter sur la France. Elle tenait un moyen terme et établissait une sorte de bascule qui n'avait rien de commun avec l'équilibre. Si l'on voulait obliger l'Italie à détourner ses yeux de Rome, il fallait lui faire rendre les provinces qu'elle avait prises au Saint-Père absolument avec le même droit et au même titre qu'elle peut faire valoir sur le reste de ses Etats ; il ne fallait pas reconnaître ses précédentes annexions. Si celles-ci ont pu, aux yeux du gouvernement français, devenir légitimes par le vote des populations, l'annexion de Rome et des dernières provinces peut le devenir également et par

Digitized by Google

le même moyen. Si l'Italie a pu, sans paraître à la cour des Tuileries faire œuvre révolutionnaire, s'emparer de l'Ombrie et des Marches, d'où vient qu'on regarde comme une œuvre de révolution qu'elle s'empare de Viterbe, de Velletri et du reste? N'est-ce pas là une contradiction flagrante et ne tombe-t-il pas sous le sens que « le parti révolutionnaire » est en pleine logique lorsqu'il veut aller à Rome et que le gouvernement français n'a plus à lui opposer, pour l'en empêcher, que le droit du plus fort?

La Convention du 15 septembre n'est qu'un masque, et ne pouvait être que cela; un rideau pour cacher l'agonie du pouvoir temporel et permettre d'attendre sans violence une catastrophe prévue et calculée. Si l'on prétendait qu'elle fût autre chose, une barrière véritable, une borne infranchissable, un traité sérieux et absolument obligatoire, ce serait l'acte le plus insensé de la politique moderne, parce qu'il était le moins valide et le moins réalisable dans ses stipulations, en face des précédents reconnus et de l'état de l'Italie, qu'on aurait dû connaître. Pour imaginer qu'il amènerait peu à peu le Vatican à se départir de ses droits, il aurait fallu qu'on l'abandonnât sans retour à ses propres forces; pour déterminer l'Italie à oublier son vote de 1860, il aurait fallu replacer les choses au point où elles étaient avant cette époque. Tout autre compromis n'était qu'un leurre. On accuse aujourd'hui le gouvernement italien de duplicité; on lui reproche d'avoir manqué à la foi jurée, d'avoir bénévolement laissé tramer des complots contre Rome et même d'y avoir prêté les mains, afin de saisir le prétexte pour compléter l'œuvre inachevée. Les éclaircissements que ne peuvent manquer d'apporter dans cette cause les débats de la Chambre italienne nous feront voir jusqu'à quel point le cabinet de Florence a différé de vue avec le cabinet des Tuileries, jusqu'à quel point le premier a pu se croire autorisé par le second à regarder à peu près comme lettre morte des stipulations qui n'avaient évidemment qu'un caractère temporaire. Ce qui est incontestable, c'est que l'opinion en Italie ne s'y était pas trompée; tout entière, elle avait vu dans la Convention de septembre une étape, une pierre d'attente, et que si l'on différait d'avis sur l'époque où elle cesserait d'obliger l'Italie, on était d'accord pour penser qu'elle cesserait de l'obliger un jour. Simple question d'opportunité comme on voit; le différend entre la France et l'Italie n'a pas d'autre raison d'être.

Je ne veux pas examiner en ce moment la question du pouvoir temporel en elle-même, ni me demander si, cette question mise à part, les populations italiennes ont le droit d'établir par toute la Péninsule une seule et même monarchie. Je crois que ce droit leur serait bien moins contesté s'il ne rencontrait pas devant lui cette

Digitized by Google

monarchie d'un geure particulier, mi-partie civile et religieuse, qui règne sur les consciences catholiques plus encore que sur les Etats pontificaux. Je ne m'occupe que du conflit actuel, de ses causes, de ses origines, de ses conséquences possibles; je ne m'inquiète que des obligations bilatérales contractées par la France et par l'Italie. A ce point de vue restreint, exclusivement politique, je me demande si le gouvernement français pouvait sérieusement faire au gouvernement italien un grief de n'avoir pas cru à l'éternité d'une convention que les deux parties ne pouvaient considérer que comme éphémère; s'il n'avait pas lui-même faussé le sens de cette convention en laissant en réalité son drapeau à Rome lorsqu'il s'était engagé à le retirer, si enfin il était seul juge de la question d'opportunité et pouvait employer la force pour faire prévaloir son avis.

On a dit, pour justifier le gouvernement français, que la France ne pouvait laisser déchirer un traité auquel elle avait apposé sa signature. Il est arrivé fort souvent dans l'histoire que la France a laissé déchirer des traités qu'elle avait signés. Elle avait signé le traité de Londres de 1852; s'est-elle émue lorsque, à la conférence de 1864, on a laissé choir des conventions qui devenaient inexécutables? Elle avait signé le traité de Zurich; a-t-elle pris les armes pour en maintenir les clauses? Elle avait même signé les traités de 1815; a-t-elle toujours gémi lorsqu'on en détachait des lambeaux? N'a-t-elle pas énergiquement coopéré à leur lacération? Avouons franchement la vérité : le respect des traités n'est trop souvent qu'une question de convenance. On aura beau se révolter contre cette idée et protester, au nom de la morale publique et du droit des gens, contre une interprétation qui semble autoriser la violence; les traités ne valent qu'autant qu'ils conviennent : l'histoire est là pour le prouver. On se fait scrupule de les observer tant qu'on n'est pas en mesure de les transgresser ou qu'on n'a pas intérêt à les détruire. Il y a même des droits qui priment toutes ces conventions, basées la plupart du temps sur l'arbitraire, quelquefois sur l'injustice. C'est un droit de cette espèce qu'invoquent les Italiens. Disons que la France, le 29 octobre 1867, n'a pas trouvé qu'il fût à sa convenance de regarder comme périmée la Convention de 1864, nous dirons une chose purement et simplement vraie; mais ne prétendons pas que celle-ci eût une base solide dans le droit des gens, ni une force éternelle parce que nous l'avions signée. Ce serait employer de trop grands mots pour une très petite chose, pour une mince question d'opportunité. Cela est si vrai que l'Empereur, dans son discours, proteste contre toute interprétation de sa conduite dans un sens « hostile à l'unité et à l'indépendance de l'Italie. » Une si flagrante inconséquence serait-elle possible? Vouloir l'Italie une et vouloir à la

Digitized by Google

fois qu'elle ne soit pas une : devine qui pourra, si nous n'avons pas donné le mot de l'énigme.

III

Il ne convenait donc pas en ce moment au gouvernement impérial que la Convention de septembre devînt caduque. Pourquoi? On l'a dit et nous ne ferons guère que le répéter. Le gouvernement avait reculé dans l'affaire du Mexique ; il avait reculé dans l'affaire de Pologne ; il avait reculé dans l'affaire du Luxembourg ; pouvait-il une quatrième fois reculer dans la question romaine? En apparence, elle ne présentait pas le même danger que les précédentes; on pouvait s'y engager sans trop se compromettre; on était sûr d'avoir une partie de l'opinion pour soi ; on pouvait même espérer de se rallier par un acte vigoureux le parti catholique pour les prochaines élections. Ces calculs, gardons-nous d'en douter, ont été appréciés et développés dans les conseils, et, bien plus que la fantasmagorie de la révolution, ils ont entraîné la politique impériale. On sait fort bien aux Tuileries que le meilleur moyen de dompter la révolution, c'est de lui ravir son programme. Les troupes italiennes à Rome, il n'y avait plus de révolution en Italie; c'est en faisant ce que nous avons fait que nous l'avons rendue possible. Elle frappe là-bas à la porte, et l'on verra tout à l'heure que, pour l'empêcher de la forcer, il faudra la lui ouvrir, c'est-à-dire se mettre en conflit direct et sanglant avec la France, ou obtenir de celle-ci des concessions assez grandes pour qu'il ne reste rien de la Convention de septembre et à peu près rien du domaine de Saint-Pierre. Ainsi, loin d'avoir atteint cette partie du but qu'on se proposait, on aura excité davantage les passions, précipité les événements au lieu de les retenir, rendu violent et radical ce qui aurait pu être modéré et partiel. L'armée italienne entrant à Rome pour sauvegarder l'indépendance du Saint-Siége, pouvait, après quelques concessions apparentes, se renfermer dans le rôle protecteur que nous jouons nous-mêmes en ce moment. C'est une grande erreur de croire que l'Italie veut abattre la papauté ; elle tient, au contraire, à la maintenir et à l'honorer ; elle veut avant tout faire cesser les prétextes d'intervention sur le sol italien, et ce n'est pas à nous qu'il conviendrait de lui en faire un crime. On projette un congrès, on retire une partie des troupes, toutes demi-mesures qui ne satisferont personne et ne produiront rien d'utile. Tant qu'il restera un de nos soldats sur le sol italien, tant que subsistera à Rome un gouvernement hostile à l'idée italienne, il ne faut pas compter sur l'apaisement des esprits. Cet apaisement eût pu sortir d'un arrangement quelconque,

Digitized by Google

librement consenti par les deux parties ; il ne saurait être amené par les décisions d'une conférence qui ressembleront toujours à des arrêts prononcés et à une ingérence étrangère. Le gouvernement français, s'il avait bien connu le terrain difficile sur lequel il manœuvrait, aurait compris que tout acte d'intervention nouvelle ne pouvait produire qu'un double et fâcheux résultat, irriter l'Italie et confirmer Rome dans sa résistance à tout accommodement, c'est-à-dire éloigner encore la solution désirée du problème. L'idée d'une conférence qui aurait peut-être eu des chances de réussite au moment où nous retirions nos troupes, n'en a plus une aujourd'hui. Toutes les puissances l'accepteront en principe, même le Vatican, même Florence ; mais lorsqu'il s'agira d'arrêter les bases de la négociation, on s'apercevra bien vite que Florence ne peut pas reculer, et que Rome ne veut rien céder. La question romaine, par notre intervention de 1849, et surtout par celle de 1867, est devenue une question exclusivement française, où notre politique ne rencontre qu'obstacles et difficultés. Croit-on que les autres puissances viendront bénévolement prendre leur part des responsabilités que nous avons encourues? Elles contresigneront si l'on veut les arrangements que nous aurons fait accepter aux parties ; mais il faudra, au préalable, que les parties les acceptent. Et si elles les repoussent, les imposerons-nous par la force? De quelque côté que l'on regarde, les conséquences de notre dernière expédition en font ressortir l'imprudence.

On prétend, il est vrai, que l'état de l'opinion en France imposait cette nouvelle intervention à notre gouvernement ; que l'irritation des esprits était telle contre l'Italie que l'Empereur se serait aliéné le cœur des populations catholiques s'il n'avait envoyé son armée au secours du pouvoir temporel menacé, et aurait compromis le succès des prochaines élections. Nous n'avons pas lu les rapports des préfets à ce sujet, et si nous les avions lus nous n'y aurions peut-être pas accordé une confiance entière. Nous savons parfaitement que beaucoup de bons catholiques n'ont pas sur le maintien du pouvoir temporel des idées absolues, et qu'un certain nombre d'autres ne prennent guère au sérieux les démonstrations du gouvernement en sa faveur ; ils croient que, dans sa pensée, le Vatican est condamné, et qu'on n'attend qu'une échéance pour le laisser voir. Les premiers, quoi qu'on fît, pourvu qu'on sauvegardât le pouvoir spirituel, demeuraient acquis à la politique du gouvernement ; les autres, quoi qu'on fasse, ne s'y rallieront jamais. Un troisième groupe formé de ceux qui, sans professer des doctrines absolues, regardent pourtant le pouvoir temporel comme la garantie essentielle du pouvoir spirituel, de ceux qui voient surtout dans la question un intérêt politique, un intérêt d'ordre européen, voudrait le maintien du *statu quo*. Ces derniers vont où leurs sympathies politiques les poussent ;

Digitized by Google

ils seraient demeurés fidèles au gouvernement si des garanties qu'on n'a pas cherchées avaient été trouvées ; ils resteront ses adversaires si leurs croyances politiques lui sont hostiles. Ce n'est pas à Rome qu'on peut espérer les gagner à la cause de l'Empire ; c'est à Paris, en préparant des lois libérales et en renonçant aux pratiques trop rigoureuses de la répression et de l'arbitraire. Quant à la grande majorité, à la grande masse des citoyens des villes ou des campagnes, elle est à peu près indifférente à ce qui se passe en Italie, et il n'eût pas été difficile au gouvernement de la convertir à ses idées d'abstention. Elle y aurait vu une volonté de ne pas accroître les charges publiques, et de ne pas entraîner le pays dans de nouvelles complications.

On a dit que les paysans voulaient l'intervention : les paysans veulent le moins d'impôts possible et le moins possible de leurs enfants dans l'armée. On a imaginé, sans doute pour les besoins de la cause, un paysan de fantaisie, dévot ou même fanatique. On le rencontre quelquefois dans nos campagnes, mais ce n'est pas lui qui fait les majorités. Nous croyons donc que, de ce côté-là encore, s'il est vrai que le gouvernement ait voulu se concilier le parti catholique, il a manqué son but : il n'a rallié aucun dissident ; il n'aurait perdu aucun adhérent à suivre une autre politique ; peut-être même a-t-il mécontenté davantage les uns sans donner aux autres la moindre satisfaction. Une politique nette et conséquente aurait eu de l'influence sur les esprits éclairés, et, à la longue, ce sont toujours ceux qui triomphent.

Il nous semble du reste que, dans ces derniers événements, le gouvernement italien n'a guère montré moins d'imprévoyance que le nôtre. S'il a cru, en effet, à une menace sérieuse de la part du gouvernement français, c'est-à-dire à une guerre et à une destruction de l'unité, placé entre cette menace et la résistance de l'esprit national, il a pris le chemin le plus périlleux, celui qui mène à un conflit. En choisissant un ministère de la droite, il a placé celui-ci dans cette singulière alternative, ou de succomber sous le poids d'une manifestation de la Chambre, qui équivaudra presque à une déclaration de guerre contre nous, ou d'arriver devant elle les mains pleines de concessions inespérées. Il était particulièrement impropre à conjurer les effets de notre politique d'intervention. Même après notre faute commise, il n'y avait pas de meilleur moyen d'en atténuer les conséquences que d'appeler au pouvoir un ministère de la gauche, de la pure gauche, et nous sommes étonné qu'ici on n'ait pas mieux compris cette nécessité et facilité son accomplissement par de bons conseils. Si M. Nigra, qui représente à Paris le gouvernement du roi Victor-Emmanuel, avait mieux vu les intérêts de son pays et les avait fait passer avant son désir de conserver son poste,

Digitized by Google

il aurait fait comprendre aux Tuileries, où il a, dit-on, un crédit qui l'honore, qu'un ministère de la gauche était seul en mesure d'inspirer assez de confiance au sentiment national pour obtenir de lui de la patience et de la résignation.

Le patriotisme ardent de MM. Crispi, Mordini et même de M. Bertani, aurait inspiré, à ces hommes éminents par l'esprit comme par le cœur, un acte de grand courage ou de haute politique. A la première menace de notre gouvernement, au premier pas de nos soldats sur le sol italien, ils auraient fait rentrer tous les volontaires dans leurs foyers, ils auraient éloigné l'armée régulière des Etats pontificaux ; il n'y avait aucune honte à déclarer que l'Italie est impuissante à lutter contre la France ; mais en même temps, ils auraient donné satisfaction au sentiment national en protestant. au nom du droit et des principes, contre la violation du territoire italien et en rappelant l'ambassadeur du roi. Cette politique de haute prudence et de grande fierté eût peut-être étonné un moment ; elle eût même causé sans doute quelque embarras apparent à la politique impériale, mais elle lui en eût évité de bien plus grands, car elle eût détourné des périls qui ne sont pas moins menaçants aujourd'hui qu'à la fin du mois dernier. L'histoire des gouvernements parlementaires est pleine de ces compromis intelligents que tout le monde accepte, parce qu'ils concilient toutes choses et finissent toujours par produire les résultats désirés. Si nous avions vu dans l'Italie autre chose qu'une vassale, si nous y avions vu une alliée, une amie, nous lui aurions épargné les rudes vicissitudes qui l'atteignent en ce moment, et le Saint-Siége n'y eût rien perdu. Quel accommodement voulez-vous qu'il y ait après la douloureuse blessure de Mentana ? Quelles destinées avons-nous préparées à ces deux pouvoirs qui s'aigrissent dans l'hostilité impuissante que nous leur imposons ? Nous ne savons par quelle voie notre gouvernement échappera aux difficultés qu'il a créées. Nous entendrons ses explications, nous verrons se dessiner les intentions de l'Italie et nous ne manquerons pas d'exposer les réflexions qu'elles nous auront inspirées.

Ainsi, la politique du gouvernement impérial, s'inspirant des vrais principes vis-à-vis de l'Allemagne, qui a formé son unité sinon malgré elle du moins sans son aide, se dément et s'égare vis-à-vis de l'Italie qui est en partie son œuvre et dont elle a favorisé l'indépendance. D'un côté, elle montre une sagesse qu'on ne saurait trop louer, de l'autre, une méprise qu'on ne saurait trop blâmer. Cette contradiction, dont nous avons cherché vainement l'explication dans un intérêt politique ou religieux, n'est pas la seule que nous ayons à faire ressortir. Nous voudrions, pour le bien de la France, que notre tâche fût ici terminée.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

La Décadence de l'Europe. — Librairie du Luxembourg, 16, rue de Tournon.

La société a-t-elle besoin d'être régénérée, ou bien porte-t-elle dans son sein le germe d'un perfectionnement? graduel s'agit-il de tout remanier de fond en comble, ou faut-il se borner à la révision de quelques principes? sommes-nous dans la bonne voie ou errons-nous encore ? devons-nous persévérer et attendre, ou nous jeter en dehors de la ligne suivie depuis quatre-vingts ans dans les hasards des recherches et des théories nouvelles? y a-t-il, en un mot, décadence ou progrès ? Cette grave question, interprétée diversement selon les époques, paraît aujourd'hui résolue dans le sens du progrès. La solution définitive en est abandonnée à la lente influence du temps. L'avis à peu près général est que les notions modernes doivent nous conduire peu à peu à la réalisation la plus complète possible des aspirations sociales les plus justes, à la liberté et au bien-être moral et matériel. Aidée de la science dont les applications ont introduit dans le monde l'élément pratique, cette doctrine, qui n'est autre que la reconnaissance absolue des droits de l'homme, doit triompher un jour de tous les obstacles, renverser toutes les autorités arbitraires, et rendre au cours normal et fécondant de la révolution tout ce qui en a été distrait par les restaurations et les saintes-alliances.

Tout le monde cependant ne partage pas cette confiance, tout le monde ne voit pas l'ordre logique des choses amener forcément cet heureux dénoûment, tout le monde n'a pas la même foi dans l'infaillibilité des principes ; il est des esprits plus ardents à qui tout ce côté consolant échappe et qui ne voient dans les temps d'arrêt que nous subissons qu'une rechute fatale à laquelle les moyens énergiques peuvent seuls remédier. Ceux-là s'alarment et crient au péril social, à la décadence; ceux-là écri-

Digitized by Google

vent des livres comme celui-ci, sur lequel nous voudrions appeler l'attention de nos lecteurs.

Ecrit avec une énergie qui va jusqu'à l'âpreté, mélangé de philanthropie et de misanthropie, de satire amère et d'espérance ardente, de haine et d'amour ; accablant le passé du poids de toutes ses infamies historiques, jetant à la face du présent de cruelles vérités, ne voyant la cessation de tant de maux que dans un renouvellement complet de l'organisation civile et politique et dans l'application d'un système nouveau reposant sur de nouvelles bases, ce livre étendu, profond, fruit de longues années, d'un labeur ardu, remue, dans sa large évolution autour de l'histoire et de la philosophie, toutes les idées, réveille tous les systèmes qui ont signalé dans la marche de l'humanité une étape ou un progrès, et qui ont tour à tour passionné ou éclairé les hommes. Plein de faits intéressants, appuyé sur des recherches personnelles et exactes, sur des chiffres, sur des documents de statistique ; inspiré dans toute son étendue par le plus ardent libéralisme, obéissant aux plus généreuses impulsions, sa lecture ne saurait laisser personne indifférent, soit que l'auteur éveille la sympathie par l'expression de ses sentiments, soit qu'il provoque la contradiction par l'exposé de ses idées, car si l'on partage les uns sans réserve, il est difficile d'adhérer complétement aux autres.

Ce qu'on veut dans cet ouvrage anonyme c'est une réforme radicale, prompte, de toutes pièces, « dans toutes les branches des sciences et de l'administration. » C'est la négation du progrès : « L'Europe est en décadence. Il faut la relever, la purifier, la rajeunir, et lui faire prendre une, autre direction. » Voila la thèse. Elle est double. Décadence d'un côté. régénération de l'autre, ce sont là les deux grandes divisions du livret D'une part des faits attristants, des rapprochements de chiffres amenan, des conclusions brutales, une recherche curieuse et impitoyable de toutes les misères actuelles : paupérisme, armée permanente, ignorances dynasties héréditaires, mauvaise économie des finances, des milliards perdus, des dépenses lourdes et inutiles, trois milliards trois cents millions de francs pour l'entretien des armées en Europe, les monarques et les ministres coûtant aux peuples dix milliards, et le budget de l'instruction publique hors de toute proportion avec ces énormes frais de représentation et de parade; des populations entières abruties, asservies, en proie à l'ivresse, au suicide ; le nombre des criminels et des aliénés grandissant chaque année, partout la force écrasant le droit, la violence étouffant la justice, les forteresses se multipliant au détriment des écoles, enfin le mal partout, sous des aspects différents, selon les pays et les gouvernements, mais arrivant en somme à fournir une moyenne supérieure à celle du bien : tels sont les nombreux symptômes de décadence qui affligent l'Europe.

Qu'y a-t-il de vrai dans cette sombre nomenclature, et tout n'est-il donc qu'abomination et désolation ? Certes le pendant du tableau, fait en contraste, serait une réponse aussi facile que péremptoire. Que de chiffres contradictoires et non moins exacts ne serait-il pas aisé de grouper (pour peu toutefois que l'on fût doué d'une égale patience et d'une

Digitized by Google

égale application) et d'opposer au prophète de notre ruine ! quel gouvernement ne se ferait fort de prouver pièces en main, rapports sur table, que le contraire de cette thèse est rigoureusement vrai, et que la cause du progrès n'est pas aussi mauvaise qu'on semble le croire ? A qui persuadera-t-on d'ailleurs que le XIXe siècle soit un siècle de décadence intellectuelle ou sociale, alors que l'esprit humain s'y est élevé à des hauteurs inaccessibles à tous ceux qui l'ont précédé ? Sans parler des découvertes scientifiques qui ont mis pour ainsi dire la terre dans la main de l'homme, comme un instrument dont il se sert à son gré, qui ont fait de la planète moderne non plus seulement une création de Dieu, mais une manifestation grandiose de la puissance humaine, n'y a-t-il pas dans l'application des vrais principes sociaux progrès constant sinon immédiat, et la vérité ne s'impose-t-elle pas aux esprits avec une force contre laquelle il n'est pas un raisonnement qui vaille ? Quel homme de sens aujourd'hui ne repousse avec dédain ces p.toyables sophismes sur la résidence prédestinée de l'autorité sur une tête auguste ? qui prête l'oreille aux doseurs de liberté, à ces homœopathes sans mandat qui divisent les droits de l'homme en quantités infinitésimales, en prescrivent l'absorption et arrêtent le traitement à leur gré, selon qu'ils croient voir des symptômes aggravants dans un état des esprits dont ils ne sont pas les juges ? N'est-ce donc pas le progrès que cette conviction si profonde aujourd'hui en chaque homme, que la liberté absolue est un droit, et que la dignité humaine veut être à l'abri de tout attentat de l'arbitraire ? Désormais les principes sont saufs, et il n'appartient plus à personne, pas même aux orateurs, aux Chrysostômes modernes, si habiles qu'ils soient, d'en altérer la rigoureuse simplicité. La décadence n'est qu'un mot, un lieu commun de bibliothèque, qui sert de conclusion aux précis d'histoire, mais qui ne peut tenir devant un examen éclairé de la réalité. Il nous semble que d'importunes réminiscences ont obscurci parfois la pensée de l'auteur de ce livre, qu'il a confondu le passé avec le présent, et qu'il a appliqué les vieilles formules d'anathème en usage chez les anciens prophètes et les anciens satiriques, à un état de choses qui ne leur convient plus.

A cette partie historique, vraie dans les détails, fausse dans l'ensemble, l'auteur a joint un travail plus personnel, un exposé de ses idées en matière de gouvernement ; en un mot, un système social applicable à toute l'Europe et capable d'arrêter selon lui les progrès de cette dissolution générale dont nous sommes menacés. Ce système, à notre avis, est d'une efficacité contestable. Basé sur une idée juste de confédération européenne, il a le tort d'imposer cette union probablement réservée à l'avenir, et de la réglementer d'avance, de la présenter en projet et d'en articuler la constitution fédérale. Tel qu'il est présenté dans ce livre, le plan de l'auteur nous paraît difficilement applicable, bien que les éléments en soient excellents, puisque l'association et la liberté sont présentées comme les moyens principaux d'exécution. La pratique en fût-elle même plus facile, nous nous demanderions quelle en serait alors l'utilité. N'y a-t-il pas, dans cette préoccupation de l'auteur à donner aux peuples une forme typique de gouvernement, une sorte d'empressement de régénération qui équivaut

Digitized by Google

presque à une contradiction? Nous ne croyons pas, et l'auteur lui-même ne peut pas croire qu'un gouvernement, si parfait qu'il soit, puisse remédier à quelque chose. Le progrès consiste précisément en ce pas fait il y a quatre-vingts ans par la société, qu'elle s'occupe aujourd'hui d'elle-même, de son organisation, de ses besoins, de l'exercice de ses droits bien plus que de l'établissement d'un gouvernement idéal. Aborder la question par ce côté, c'est la prendre au rebours, c'est commencer par où l'on doit finir. L'importance de la forme d'un gouvernement est nulle, c'est un reste de la vieille école politique, un sujet de discorde entre les partis, un aliment aux passions, une entrave au progrès. Le gouvernement d'un pays doit être la conséquence de ses institutions intérieures, et non une cause qui puisse influer capricieusement sur ses destinées. Le meilleur gouvernement sera celui qui émanera de la meilleure société. C'est donc par la base qu'il faut commencer, par la liberté qui simplifie tout, et qui infusée graduellement dans les veines du corps social, lui donnera la force de se tenir seul debout, sans maître et sans autre tuteur que lui-même. Le gouvernement ne sera plus alors qu'une fonction, une action, et non une pièce rajustée et jurant sur l'ensemble par son ton et sa couleur.

Telle est notre objection, et quelque science, quelque expérience théorique qu'il y ait dans la combinaison de l'auteur, nous croyons qu'elle est, sinon inutile, au moins prématurée. Est-il possible d'admettre, en effet, que la société européenne, telle qu'elle existe aujourd'hui, et même telle qu'elle sera dans un demi-siècle, puisse jamais se plier aux exigences d'un système politique dont elle aurait à faire un long apprentissage, et qui dans son fonctionnement même soulèverait infiniment plus de difficultés qu'il n'en résoudrait? Quels que soient les inconvénients et les dangers du suffrage universel, à quelque sophistication qu'on puisse le soumettre, nous avouons le préférer à l'expédient raffiné proposé par notre publiciste anonyme :

« Cent *phanérotes* réunis choisissent parmi eux un supérieur qui peut s'appeler *centurion*, dix *centurions* choisissent un *millarion*, dix *millarions* composent un comité ayant dix mille *phanérotes* sous ses ordres, et qui choisissent parmi eux un *myriarque*..... Dix *myriarques* composent un comité représentant cent mille phanérotes..... Ceux-ci choisissent encore un supérieur qui représente un million de membres confédérés et s'appelle *protagore*. »

Certes, voilà un *protagore* laborieusement conquis, et son élection offre toutes les garanties désirables. Ce serait vraiment jouer de malheur si des suffrages épurés par six degrés successifs ne s'étaient pas portés sur le plus méritant. Ce sera là incontestablement un résultat obtenu : le protagore sera irréprochable, il aura toutes les vertus d'un administrateur de bureau de bienfaisance, il sera paterne et bien famé, souriant et philanthrope, cordial et pas fier. Mais ce sera là tout, et par conséquent ce ne sera rien. Quelle inconnue du problème social cet homme vénérable nous aidera-t-il à résoudre? Arrêtera-t-il l'Europe sur la pente fatale? fera-t-il cesser les grèves et les chômages, éteindra-t-il le paupérisme, désarmera-t-il, pour les rendre à l'agriculture et à l'industrie, les trois millions d'hom-

Digitized by Google

mes de l'armée européenne ? remédiera-t-il enfin à quelqu'un des innombrables maux si énergiquement signalés par son inventeur ? Nous n'avons pas foi dans le despote de la bienfaisance. A notre sens ce *protagore* n'est pas une solution. Nous ne la trouvons pas davantage dans l'organisation des autres parties du système : ni le *corps mésagorique*, ni *l'Ethnopolie*, ni la *Cénopolie* ne nous paraissent être des institutions pratiques.

Ces réserves faites sur les idées de l'auteur et sur les applications qu'il en propose, on ne saurait trop louer ce qu'il y a de généreux dans la conception d'un ouvrage consacré tout entier à la glorification de la liberté, à l'exaltation des faibles et des misérables, et surtout à la critique courageuse des préjugés autoritaires qui ont survécu, chez la plupart des hommes, aux préjugés moraux sapés par le XVIIIe siècle. Nous ne croyons pas que l'auteur, et nous l'en estimons profondément, ait jamais mêlé sa voix mâle aux banales acclamations dont cette année a été plusieurs fois le prétexte ; ses sympathies sont ailleurs ; elles s'adressent « aux victimes de l'oppression, de la misère et de l'ignorance. » Son livre n'est pas de ceux qui font de leurs auteurs des pensionnaires de la cassette privée ; il n'est pas de ceux non plus qui dénigrent ou qui calomnient. Les paroles graves qu'il fait entendre ne sont pas, on va le voir, de vaines attaques ou d'acerbes récriminations, elles ont toute la valeur d'une haute et sérieuse discussion :

« La France a le droit d'être mécontente de son gouvernement ; on a lieu même de s'étonner que le regard perçant de l'Empereur ne le voie point, qu'il ait trop de confiance dans la force de l'organisme gouvernemental, et ne s'efforce pas de détourner un orage menaçant pour l'avenir. Une révolution en France serait un malheur pour l'Europe. Néanmoins, nous avons le droit de dire que le système adopté par Napoléon est nuisible à la liberté ; on ne peut pas *servir deux maîtres à la fois, Dieu et Manon*, les monarques et les peuples. Comme les monarques de l'Europe doivent choisir entre l'absolutisme et la liberté, Napoléon est obligé de choisir entre les monarques et les nations.

« Si Napoléon avait une fois rompu avec les vieilles traditions de la monarchie et deviné l'esprit du temps, que la *camarilla* qui l'environne ne lui permet pas de comprendre ; s'il faisait appel aux peuples, s'il s'appuyait exclusivement sur eux et agissait de concert avec eux ; s'il n'était pas le monarque de la France, mais le représentant de toutes les nations de l'Europe ; si des hauteurs du trône il était monté encore plus haut, jusqu'au sublime degré de la puissance des peuples réunis, il se serait élevé un monument éternel, et aurait donné un exemple unique dans les fastes de l'humanité. »

Cette perspective est bien faite pour tenter. Il est temps encore que de sages résolutions en fassent une réalité. Il est temps que la CAMARILLA se disperse.

LOUIS LIÉVIN.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

GRAND-OPÉRA : reprise de *Guillaume Tell*. — OPÉRA-COMIQUE : *Robinson Crusoé*. — FANTAISIES-PARISIENNES : le *Planteur*. — THÉATRE-ITALIEN : Mlle Patti.

Depuis que l'exposition est close, et que les étrangers sont partis, Paris rentre en possession de lui-même, la saison d'hiver s'inaugure avec activité, et les directeurs commencent à frapper les grands coups, comprenant bien qu'ils ont désormais à disputer les recettes au public difficile et sagace, et que le temps est passé où les industriels affairés des diverses nations remplissaient sans choix tous les théâtres et applaudissaient avec confiance toutes les pièces qu'on représentait. L'Athénée rouvre, avec des saynètes et des opéras de petit format, la crypte où l'on avait espéré attirer toute la capitale pour entendre de la grande musique ou de la bonne littérature. Les Fantaisies-Parisiennes, un théâtre mignon, qui ne manque pas d'initiative, nous ont rendu, aux applaudissements de tous les vieux amateurs, le *Nouveau seigneur du Village*, le *Déserteur*, l'*Oie du Caire*, dont tous les morceaux, il s'en faut, ne sont pas de la musique ignorée au théâtre, et enfin la charmante partition de Monpou, le *Planteur*, qui sera le plus gracieux succès de toute la saison. Le Théâtre-Lyrique, à qui il ne reste plus que Mme Carvalho, « moi, dis-je, et c'est assez ! » prépare, avec une lenteur calculée sur les succès des théâtres rivaux, l'opéra de M. Bizet, déjà salué avec trop d'empressement sans doute, comme le successeur d'Adam et d'Auber, et est en pourparlers avec Wagner pour monter *Lohengrin*, disent les uns, *Rienzi*, si nous en croyons d'autres nouvellistes, qui ne sont point ordinairement les moins bien informés. Enfin l'Opéra-Comique nous a donné *Robinson Crusoé*, et l'on a repris *Guillaume Tell* au Grand-Opéra.

Le chef-d'œuvre du théâtre lyrique moderne n'avait pas été joué sur notre grande scène de l'Opéra depuis plus d'une année. La gloire du maître, qui tant de fois a été sacrifiée à des combinaisons que l'art désavoue, n'en avait point été obscurcie ; mais les dilettantes regrettaient avec raison que la partition modèle de l'école contemporaine fût ainsi négligée ou écartée. Cependant, on ne l'avait point laissé tomber dans l'oubli, et

Digitized by Google

on ménageait à la belle création du maître de Pesaro une de ces solennités qui sont le triomphe de notre Grand-Opéra quand il le veut bien. Il serait à désirer que des œuvres comme *Moïse*, *Sémiramis*, la *Muette de Portici*, la *Juive*, *Herculanum*, la *Vestale* de Spontini, l'*Œdipe à Colone* de Sacchini, la *Didon* de Piccini, l'*Alceste*, l'*Iphigénie en Tauride*, l'*Orphée et l'Armide* de Gluck, le *Freischütz* et l'*Oberon* de Weber, le *Don Juan* de Mozart ne fussent jamais abandonnées complétement. Il ne suffit pas que ces monuments d'un art qui ne vit que par l'exécution et par les satisfactions auditives soient signalés en termes élogieux dans l'histoire musicale; l'Opéra devrait maintenir ces chefs-d'œuvre dans la permanence de son répertoire à côté des œuvres empreintes de la vie moderne, écrites par des compositeurs agités de nos passions contemporaines, qui vivent de nos destinées et se sont nourris de la science et de l'inspiration de notre temps. Que l'administration y trouve son avantage, nous n'en doutons point; mais le plus réel bénéfice serait pour l'auditoire éclairé, pour les compositeurs nouveaux qui viendraient puiser à cette source pure et inaltérable un sentiment plus large, une conception plus complète et plus nette des traditions de l'école française et des progrès qui doivent la perpétuer et la raviver. Les œuvres éphémères pâliraient vite devant les triomphes de bon aloi; l'on ne verrait plus s'avilir le goût; la génération entière serait comme retrempée dans la discipline du public éclairé, plus nombreux qu'on ne pense, mais qui aujourd'hui s'écarte avec douleur des manifestations triviales de l'art contemporain.

Guillaume Tell, les *Huguenots*, le *Prophète*, *Robert le Diable*, l'*Africaine* sont censés faire partie du répertoire courant. Il en est malheureusement résulté que les répétitions ont trop souvent fait défaut à ces œuvres soumises pendant d'innombrables et monotones représentations à l'admiration d'un public blasé, endormi dans la routine et n'osant même réclamer un renouvellement, un rajeunissement toujours indispensable, surtout au théâtre où tout se fane si vite et où les modes sont si éphémères. Depuis trente ans, l'interprétation de *Guillaume Tell* a été confiée à des artistes de talent bien divers et de méthodes bien opposées. Un touriste qui arrive d'Italie nous assure qu'on y chante aujourd'hui toute la musique, quelle que soit sa provenance et sa date, à la façon des chants énergiques et parfois âpres et rudes de Verdi. Pergolèse, Cimarosa, Paesiello et Rossini, nous parlons du Rossini purement italien de la première manière, y sont interprétés absolument comme quand il s'agit des coups de gosier de *Nabuchodonosor* et du *Trovatore*. Naturellement le Rossini de *Guillaume Tell* y est aussi travesti en sauvage. A l'Opéra, il y avait deux traditions : celle de Nourrit et celle de Duprez. On vous affirmera qu'on chante aujourd'hui *Guillaume Tell* selon la tradition de Duprez. Croyez-en un traître mot, et allez entendre M. Villaret, vous serez guéri pour jamais de toute la confiance que peut vous inspirer l'histoire des grands virtuoses. Les chanteurs qui ont succédé à Nourrit et à Duprez ont rarement atteint à leur hauteur; ils ont envahi le rôle, l'ont chanté comme un rôle écrit par la plume abrupte de Verdi, et cependant aucun ne s'y est incarné comme l'avaient fait leurs deux illustres prédécesseurs. Quant aux ensembles, ils

Digitized by Google

ont presque toujours laissé à désirer, par la raison, comme nous l'avons déjà dit, que l'œuvre étant maintenue partiellement ou en totalité dans le répertoire, on négligeait d'en raviver l'interprétation commune par des répétitions soigneuses et profitables.

Le repos involontaire dans lequel a dormi *Guillaume Tell* lui aura été avantageux. On n'a pas osé le remettre à la scène sans rafraîchir les décors, renouveler les costumes, remanier les ballets, confier à des chanteurs mieux pénétrés de leur tâche les rôles saillants, retremper tous les ensembles dans une étude sévère et soumettre toute l'exécution à un contrôle inspiré du souvenir des grands jours où Nourrit et Duprez tenaient haletant, après chacune de leurs paroles, tout un public enthousiaste. Grâces à ces louables efforts, la réapparition de *Guillaume Tell* a eu l'éclat d'une fête et nous a reportés, la bonne volonté du public y aidant un peu, aux jours évanouis où notre Opéra ne connaissait que des triomphes.

On attendra l'ouverture de la salle construite par M. Garnier pour renouveler toutes les décorations, qu'on s'est contenté de retoucher pour la reprise. On a cependant fait pour le second acte, la grande page de l'œuvre, un décor qui n'est pas indigne de la scène imposante qu'il doit encadrer. Les ballets ont été renforcés et rajeunis, et la tyrolienne du troisième acte, spécialement réglée par M. Petipa a valu des ovations nombreuses au chœur des douze ballerines, Mlles Baratte, Beaugrand, Fioretti, Fonta, Mérante, Nini, Pilatte, Parent, Ricois, Rust, Sanlaville et Villiers. Le *pas des fiancés*, au premier acte, restitué dans son intégrité, a dignement préludé aux grâces chorégraphiques du troisième acte, et mériterait mieux qu'une courte indication. Si la critique, dans nos journaux, dédaigne d'habitude les ballets, c'est une faute que nous ne commettrons pas. La danse donne des plaisirs non moins avouables que le divertissement que procurent les autres arts. Elle est la joie du regard et déride les fronts les plus soucieux. Elle a son esthétique, parfois un peu blessée par les regards hardis, le geste lascif, la jambe provocante ; mais la musique, la statuaire, les lettres, la philosophie et le mysticisme n'ont-ils pas aussi leurs pages d'erreurs ? Le sage en détourne sa pensée et ne garde ses encouragements que pour l'art décent. C'est par sa décence que l'école française de la danse s'est montrée toujours supérieure, et l'honneur de l'administration de l'Opéra est de maintenir, sans les laisser déchoir, nos traditions qui, en matière de chorégraphie, sont partout respectées en Europe.

Il n'est point de dilettante qui ne reconnaisse combien incomparable est le finale du deuxième acte de *Guillaume Tell*. On a réservé pour cette page sublime un effet de sonorité qui a électrisé tout l'auditoire. Cent choristes supplémentaires ont été adjoints aux masses chorales. Tout le vaisseau retentissant de la salle Le Peletier en a été ébranlé. Le public en a reçu comme une commotion. M. Villaret a eu de très heureux moments au second acte, qu'il a généralement chanté d'une manière satisfaisante. M. Faure a été de tous points remarquable. On craignait à tort que son organe ne se montrât insuffisant dans un rôle qui réclame tant d'énergie, et où il avait à lutter contre d'écrasants souvenirs. Il est à regret-

Digitized by Google

ter qu'un artiste qui pourrait être parfait, ne sache pas dépouiller cette personnalité maniérée et trop en dehors qui jette comme une tache sur toutes ses qualités et dépare son chant correct, sa diction vibrante, son style bien approprié, l'habileté et l'entrain qu'il déploie en scène. Le sublime trio : *Ces jours qu'ils ont osé proscrire, je ne les ai pas défendus*, a été dit de manière à mériter tous les suffrages. Ce deuxième acte, dans lequel un maître puissant a tenté le plus magnifique tableau de musique dramatique que l'esprit humain ait imaginé, a été rendu avec une véritable maestria. Après M. Faure, nos meilleurs éloges doivent être adressés à Mlle Battu, qui abordait pour la première fois le rôle de Mathilde. Elle a très poétiquement détaillé ce rôle si court mais si purement dessiné. Les progrès de l'éminente virtuose sont surtout remarquables depuis *Alceste*. Elle a l'accent et la passion. La phrase sonore jaillit mélodieuse et pure de ses lèvres habiles ; elle s'y berce parfois comme le parfum sur une fleur dans la brise d'été ; mais, aux passages dramatiques, elle rebondit comme un trait et frappe droit au but. On se rappelle dans *Alceste* avec quelle énergie elle disait le sinistre passage : *divinités du Styx !* Elle devient réellement une artiste, et chaque jour un progrès lui mérite de plus sincères et de plus chaleureux éloges. La reprise de *Guillaume Tell*, cet hymne immortel de la liberté reconquise, a été une grandiose solennité. Pourquoi ne multiplie-t-on pas ces belles fêtes de l'intelligence et de l'art?

Le poëte le dit : On ne jette des pierres qu'aux arbres chargés de fruits d'or. Je veux croire que je ne blesserai pas M. Offenbach en le comparant à un arbre portant de l'or en manière de fruits, mais bien certainement il est en ce moment l'auteur le plus discuté de France et d'Allemagne. C'est une grande bataille qu'a livrée l'auteur d'*Orphée aux Enfers*, et elle n'est pas encore bien décidément gagnée ; mais quelle qu'en soit l'issue, elle fera du bruit et sera de grand profit pour ceux qui savent méditer. La plus légitime curiosité s'attache aux essais, aux investigations de ce chercheur infatigable qui ne sera pas sans influence sur le renouvellement du genre mixte de l'opéra comique, qu'on prétend être notre opéra national, et qui va s'effaçant de plus en plus, ici glissant dans le vaudeville, et là se métamorphosant en grand opéra.

Dans la nouvelle partition de M. Offenbach, le malheur est qu'on trouve à la fois des velléités de grande musique et un mélange de bouffonneries qui ne sont pas à leur place. Il y a là des disparates déplaisantes. La sérieuse musique s'y affadit au contact des choses burlesques, et quand arrive le trait bouffon, il s'émousse sans provoquer le rire et la gaîté. Toutefois ce n'est pas une partition à dédaigner que celle de *Robinson Crusoé*. Elle a été très soigneusement travaillée. Les moindres effets en sont très attentivement médités, et nous ne serions nullement étonné si un très grand succès était acquis à l'œuvre, après la dixième représentation, quand les invraisemblances, les longueurs et les maladresses du livre auront été émondées, quand les scènes multiples et mal assemblées se seront tassées et ne se nuiront plus mutuellement par des développements disproportionnés et par les empiétements d'une musique un peu diffuse.

Digitized by Google

On connaît le roman célèbre qui a bercé durant deux ou trois générations les rêves aventureux de l'enfance. On le retrouvera peu à peu dans l'opéra-comique. Ne le rappelons donc point. Le premier acte s'ouvre par un tableau patriarcal d'un ménage anglais. Le père lit dans la bible le chapitre où sont racontées les escapades de l'enfant prodigue, pendant que la mère vénérable, la soubrette pimpante et une jeune et jolie cousine travaillent en babillant et préparent le repas du soir, admirable matière à mettre en quatuor, et dont M. Offenbach a très bien su rendre le caractère charmant et intime. Cette première page est une exposition heureuse du programme musical, dans lequel l'auteur se maintient pendant tout le premier acte. Le style est simple et sévère, suffisamment mélodique ; l'impression est bonne. Survient Robinson qui rêve déjà toutes sortes d'aventures. Il raconte ses désirs et ses projets dans un air, *voir c'est avoir*, le seul qui, dans tout le rôle du ténor, soit bien approprié au caractère de Robinson, tel que nous l'a fait connaître le roman anglais, et tel qu'aurait dû nous le restituer l'Opéra-Comique. Mais on a surpris les projets de ce cher garnement, et voilà toute une conspiration organisée pour river au foyer ce déserteur. Son compère Toby, gagné par la soubrette Suzanne sa fiancée, renonce aux lointains voyages et tous nos personnages, rappelés à de plus calmes émotions, célèbrent les joies de la famille dans une ronde qui a fait le succès de la soirée et rallié tout à coup les plus rebelles auditeurs.

Debout! c'est aujourd'hui dimanche,
Nous avons assez travaillé,

chante la jolie cousine qui aime Robinson et qui en est aimée. Il y a deux couplets, et c'est Mlle Cico qui les dit avec une voix qui trahit déjà une fatigue légère, mais qui a gardé encore toute sa grâce. Les refrains, comme toujours sautent et bondissent sur les *la, la, la* traditionnels : mais que ne peut l'inspiration opportune ? Entre le couplet et le refrain se déroule une rentrée de treize notes, spirale de lumière et de gaieté qui dure l'espace d'un sourire et qui, par son artifice heureux, soulève chaque fois les flatteuses adhésions de la salle entière. Après cette ronde, la partie était gagnée, et cependant quel long ennui lentement distillé sur tout un public impatient pendant les cinq quarts d'heure qu'a duré le premier acte ! Cinq quarts d'heure pour une exposition, pour un simple prologue, quel abus des meilleures choses ? Si M. Offenbach était plus économe, il détacherait ce malencontreux premier acte ; il y trouverait assez de reliefs pour en faire un tableau de genre, brillant et frais, qu'il ferait recevoir avec honneur à l'Opéra-Comique. Mais sa prodigalité est ici sans excuse ; car il nous a pris en traître, et il savait très bien que le premier acte n'était qu'un lever de rideau et, bien pis, un hors-d'œuvre. La preuve c'est que par une innovation singulière, il a placé son ouverture devant le second acte, au moment où réellement nous ferons connaissance avec un livret ayant trait aux aventures de Robinson Crusoé.

Dans cette ouverture, M. Offenbach s'est montré symphoniste progressif, une façon de Beethoven remanié par M. Félicien David. Il y a

Digitized by Google

dans le prélude de ce second acte des inspirations qui rappellent la *Symphonie pastorale* et aussi le *Désert*. C'est un agréable mélange où l'auteur a cependant déployé un grand talent faute de savoir trouver de bonnes idées. La toile se lève. Robinson est dans son île, en face de la chaumine qu'il a su se bâtir et d'un perroquet qui dialogue fort peu musicalement avec lui en attendant qu'apparaisse Vendredi pour le plus grand avantage de la partition, toujours très monotone. M. Montaubry, qui, sous des fourrures disgracieuses, représente Robinson, ouvre cet acte par un grand air qui rappelle tout de suite le célèbre *Asile héréditaire* de *Guillaume Tell*, ce qui est son plus bel éloge. Heureusement Mme Galli-Marié, noircie comme Othello, vient mettre fin à cette monodie que le perroquet lui-même ne veut pas redire, et la scène s'égaye enfin. Mme Galli-Marié, c'est Vendredi. Son talent la désigne pour les rôles de caractère; elle les anime par un entrain, une émotion, un esprit que le public apprécie très vivement. Elle est la vie de toute cette partition, qui sans elle eût fait naufrage. Tout devient intéressant dès qu'elle paraît, et la chanson médiocre qui lui est confiée, un refrain négrillon peu réussi, mérite, en passant par sa bouche, d'être applaudie.

Le duo entre Robinson et Vendredi : *Mon âme à ses regrets ne veut plus se rouvrir* est une bonne page, bien écrite, bien en scène, mélancolique et mélodieuse. Cela participe du genre de M. Félicien David, ravivé par la verdeur un peu cherchée de Monpou. Somme toute, ce duo est remarquable. M. Montaubry et Mme Galli-Marié le détaillent avec beaucoup de goût et de talent. Nous arrivons au second tableau de ce second acte. Des sauvages envahissent la scène. Edwige, Tobie, Suzanne se retrouvent au milieu de péripéties qui n'auraient aucun charme dans la réalité et qui n'en ont guère plus dans la fiction. M. Sainte-Foy chante avec sa verve brûlante et son adresse extrême, qui sauve les pires sottises, la chanson bouffonne de la *Marmite au ventre rebondi*. L'acte se termine par un chœur de sauvages qui s'inspire mal à propos du chœur non oublié de la *Jaguarita* d'Halévy. L'auteur a trouvé moyen d'y intercaler une valse chantée par Mlle Cico et qui n'est pas plus réussie que la valse de Mme Carvalho dans *Roméo et Juliette*.

Au troisième acte, on a fort applaudi le décor qui représente les rochers et le rivage avec un vaste horizon de cieux azurés et de flots verts. On a aussi fort bien accueilli une chanson de Mlle Girard, *Oui, c'est un brun* et les couplets chantés par Mme Galli-Marié : *Maître avait dit à Vendredi : nous partagerons*. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore d'autre musique dans les deux tableaux de ce troisième acte. Il y en a trop et beaucoup trop : mais grâce à l'entrain et à la gaieté de Sainte-Foy, à l'humour de Mlle Girard, à la crânerie émouvante et spirituelle de Mme Galli-Marié, on applaudirait toujours et quand même, bien que personne ne parvienne à rien comprendre dans l'accumulation d'événements qui se déroulent en cet inénarrable troisième acte. Après le chœur bachique, on s'est repris à applaudir de plus belle, mais cette fois parce que c'était fini.

Robinson Crusoé s'est relevé aux représentations suivantes; on a fait beaucoup de coupures, enlevé beaucoup de musique, mieux distribué le

Digitized by Google

scénario. L'auteur n'a pas assez éliminé les réminiscences et les disparates. Parfois sa musique veut être grandiose et large; mais, sous la sonorité factice, on sent un vide que les labeurs inféconds de l'orchestre ne savent pas masquer. Dès que le chef d'orchestre, M. Tilmant, agite son archet, les instrumentistes ne respirent plus. On les voit, penchés sur leur pupitre, s'acharner à leur besogne bruyante. Aucun des virtuoses de la petite armée symphonique n'a de loisir dans cette affaire trop compliquée. Mais ce qui sauve tout dans l'œuvre de M. Offenbach, c'est la vie qui circule et anime même les phrases les plus pâles, les idées les plus monotones. Or, cette indispensable qualité manque à l'œuvre de tous nos compositeurs du jour. Pédants et bourrés de fugues et de contrepoints, d'harmonie et d'enharmonie, de modulation, d'orchestration, de science et de prétention, ils ont tout, excepté l'imagination et la vie, et dès lors ils n'ont rien.

Pendant que de tous côtés s'élèvent des regrets sur la disparition des grands artistes et la pénurie des voix et des talents, Mlle Patti, dont le chant n'a jamais eu plus de charme et d'éclat, aborde successivement tous les rôles du grand répertoire que des critiques peu clairvoyants voudraient lui interdire. Hier, elle était Lucie, demain, elle sera Linda, Juliette; aujourd'hui, elle est Gilda. Dans ces trois créations, il a fallu applaudir encore les qualités incomparables qui font de la jeune artiste la merveille du théâtre; elle a révélé en outre une virtuosité qui a grandi à chaque manifestation nouvelle. Dans *Rigoletto*, elle s'est montrée tout à fait supérieure; citons parmi les morceaux où elle a provoqué le plus de sympathique admiration, le duo entre Gilda et Rigoletto. L'ensemble de l'*andante* est trop tourmenté surtout pour le soprano qui est presque toujours juché dans les notes surélevées. Mme Frezzolini avait peine à s'y maintenir, c'est un jeu pour Mlle Patti. Dans le duo entre Gilda et le duc de Mantoue, elle a été passionnée et virginale à la fois, comme le demande cette scène d'amour, où le duc, sous un nom supposé, cherche à séduire une fille innocente. Dans sa réponse à l'amant qui la sollicite et qui exprime si bien le délicieux abandon d'un cœur sans détour, elle a eu des élans tout a fait inspirés. Mais au dernier acte, dans le fameux quatuor, elle a trouvé des élans incomparables. Les bravos et les bouquets n'ont pu suffire à l'admiration de tout un auditoire transporté, qui, lassé d'applaudir, a eu besoin de se recueillir dans un silence auquel ont succédé des explosions de ravissement qui semblaient ne pouvoir se calmer. On a parlé de Malibran à propos de Mlle Patti. La comparaison dès aujourd'hui n'est plus téméraire. On avait dit que la Patti nous quittait, il n'en est rien; nous l'applaudirons jusqu'à la fin de la saison. De son côté, Mlle Harris reprend les rôles légers que Mlle Patti abandonne, et elle y obtient des succès mérités. Elle vient de chanter fort joliment *Crispino e la Comare*.

MAURICE CRISTAL.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

29 novembre 1867.

La victoire de Mentana a clos une première série d'événements et donné quelque relâche à la politique active. Maintenant, il faut un peu discourir. C'est le moment où, comme dans les anciennes tragédies, le chœur entre en scène et remplit l'intermède par des variations plus ou moins bien rhythmées sur les faits accomplis. Les souverains ont préludé; les peuples vont avoir leur tour. Les trois discours du trône qui ont ouvert les sessions parlementaires en France, en Angleterre et en Prusse, paraissent procéder de la même inspiration; en les comparant entre eux, on y voit dominer une intention pacifique et des tendances très conservatrices. Il est même remarquable d'entendre de si conciliantes paroles succéder sans transition à la période agitée que nous venons de traverser, et les mêmes principes conservateurs s'affirmer à la fois chez des souverains aussi éloignés l'un de l'autre que le sont en ce moment l'Empereur des Français, la reine d'Angleterre et le roi de Prusse. Les affaires d'Italie, qui semblaient faites pour les diviser, les unissent. Si l'on devait s'en tenir à leurs déclarations, ils auraient tous les trois le même intérêt à faire prévaloir dans le dénoûment de la question romaine.

Au premier abord, on pourrait s'étonner que la reine Victoria et le roi Guillaume, qui appartiennent l'un et l'autre à un culte dissident, prissent souci du chef de l'Eglise catholique au même degré que l'empereur Napoléon. Celui-ci, héritier d'un titre qui lui impose de difficiles devoirs envers le Saint-Siége, ne pouvait guère se dispenser, après lui avoir prodigué les marques de sa sollicitude, de faire une allusion sympathique aux dangers qu'il vient de courir. Il n'en était pas de même des autres souverains, et tout porte à croire qu'en blâmant les dernières entreprises dirigées contre le pouvoir temporel, ils étaient bien plus préoccupés du caractère qu'on a prêté à ces tentatives que de l'intérêt religieux qu'elles me-

Digitized by Google

naçaient. L'empereur Napoléon était sous l'influence des démonstrations équivoques dont les rues et les cimetières de Paris ont été troublés. La reine d'Angleterre, en mesurant la puissance du mouvement garibaldien, pensait aux fénians, et le roi de Prusse, que sa politique unitaire entraîne en dehors des voies étroites de la tradition monarchique, a pu vouloir profiter de la circonstance pour affirmer de nouveau ses principes conservateurs. Le fait est que le subit développement qu'a pris la tentative garibaldienne et les dangers qu'elle a fait un moment courir au pouvoir temporel de Pie IX et à la maison de Savoie elle-même, ont jeté le trouble parmi les Etats. On a tremblé sous le coup de la même secousse, et le même cri d'alarme est sorti de trois bouches à la fois. Le sentiment religieux est à peu près étranger à cette démonstration, et les tendances qu'elle accuse ne sont pas de celles auxquelles la démocratie doive se hâter d'applaudir.

Le caractère pacifique des trois discours est plus heureux et plus efficace, bien qu'il découle, selon nous, de la même source que l'accord dont nous venons de parler. N'est-il pas naturel, lorsqu'ils se croient en face d'un ennemi commun, que les souverains oublient tous leurs sujets de discorde? Le roi de Prusse ne demande pas mieux que de vivre en paix avec l'Empereur des Français, et lui fait l'offre cordiale de son amitié. L'Empereur des Français, après quelques hésitations, convient enfin de bonne grâce que les transformations opérées en Allemagne ne menacent point notre dignité, et rassure Berlin par cette déclaration tardive que nos humbles conseils lui suggéraient depuis longtemps. La reine d'Angleterre, assez occupée de concilier dans ses Etats le respect des libertés britanniques avec l'inviolabilité des lois et les garanties de l'ordre public, demande à vivre en paix avec tout le monde, excepté avec l'empereur d'Abyssinie. Pour le moment donc, l'Europe doit être tranquille ; on lui promet plus de paix qu'elle n'en espérait avoir il y a quinze jours, et on ne paraît point d'humeur à vouloir l'exposer à un excès de liberté. Tel est le caractère commun des trois discours : pacifique et conservateur.

En les isolant, on leur trouve d'autres mérites. Celui qui a ouvert notre session législative se distingue par une grande netteté et par un fond de sens politique auquel, dans cette *Revue* où l'on a si obstinément défendu les idées qui finissent par prévaloir, on doit une large approbation. Les raisons qui la justifient sont déduites dans une étude spéciale ; nous pouvons passer outre et nous borner ici à de courtes remarques sur les côtés les moins saillants du discours. Nous aimons à voir un choix de mots aimables dans le paragraphe consacré aux affaires d'Italie ; rien d'amer ne s'y trouve à l'adresse d'un gouvernement qui traverse en ce moment une très rude épreuve, et l'on voit que l'Empereur aurait plutôt le désir de lui venir en aide que d'augmenter encore ses difficultés. Il ne fixe pas l'époque où nos troupes pourront être rapatriées; mais il dit que cette époque sera prochaine. C'est une promesse, si vague qu'elle soit, dont l'Italie certainement aura pris acte et qu'il faudra tenir. L'Italie se souviendra aussi que la Convention de septembre

Digitized by Google

« doit être remplacée, » et elle en conclura que les volontaires garibaldiens, de qui la tentative a obtenu ce résultat, n'ont point tout à fait perdu ni leur temps ni leur peine.

En réalité, l'expédition de Garibaldi ne visait guère qu'à supprimer la Convention de septembre et à rétablir, dans toute sa force, le vote du Parlement qui proclamait Rome capitale de l'Italie. Ce but est atteint, et un nouvel acte international, quel qu'il soit, satisfera mieux les Italiens que ce funeste contrat qui laissait une porte toujours ouverte à l'invasion étrangère. Il est vrai que, sur le règlement des rapports à établir entre le gouvernement italien et la cour de Rome, le discours impérial est d'une réserve absolue; il met un soin courtois à ne point préjuger la question qui, dans sa pensée, pourrait être soumise à une conférence européenne. Il est si discret sur ce sujet, qu'il ne donne guère plus d'espérances aux amis du Vatican qu'à ses adversaires; pour la première fois peut-être, depuis qu'il parle de Rome dans ses discours d'ouverture, l'Empereur s'abstient de prononcer le mot de pouvoir temporel. L'attention publique a signalé cette omission comme un fait volontaire et calculé; elle n'est peut-être qu'accidentelle. Toujours est-il que si la sollicitude du chef de l'Etat avait été tournée du côté des ultramontains, le mot qui résume toutes leurs espérances eût été difficilement évité. Cette lacune si remarquée peut donc avoir sa signification : elle montre quelle direction reprennent aujourd'hui les idées d'un souverain qui a laissé voir son amour pour l'indépendance de l'Italie, bien longtemps avant que les devoirs du rang suprême ne lui imposassent la protection du Saint-Siége.

Les réticences du discours impérial, qu'elles soient ou non calculées, et les précautions que la politique française croit devoir prendre sont justifiées, d'ailleurs, par l'accueil peu enthousiaste qui a été fait d'abord à l'invitation du cabinet des Tuileries. Lord Stanley a été d'avis que cette conférence serait du temps perdu. Il ne pensait pas que l'Angleterre eût le moindre intérêt à se mêler d'une pareille affaire, et, pour nos voisins, cette considération est capitale. Si donc l'Angleterre participe à la conférence, ce sera bien à son corps défendant. Le langage des journaux officieux de Berlin ne laissait pas espérer l'adhésion de la Prusse. Cette puissance a bien quelques intérêts catholiques à protéger, mais elle a, d'un autre côté, beaucoup de ménagements à prendre envers les protestants et tous les libres penseurs que M. de Bismark a su rallier à son entreprise. La Prusse, d'ailleurs, se concentre en ce moment; elle cherche à faire parler d'elle le moins possible, et semble peu soucieuse d'attirer l'attention des autres Etats. Ce n'est donc pas sans étonnement que nous avons lu, avant-hier, dans les bulletins des agences télégraphiques, que la Prusse s'était laissée entraîner, et la Russie avec elle, à prendre part à la conférence. Nous savions que M. le marquis de Moustier, dans sa lettre d'invitation aux diverses cours de l'Europe les avait prises par leur côté sensible en donnant au projet français un caractère plus monarchique encore que religieux, et en généralisant avec une certaine habileté l'intérêt qu'il s'agit de protéger en Italie. Ce n'était point l'effet du hasard si tous les journaux du gouvernement, sans en excepter le *Moniteur* du soir, s'en-

Digitized by Google

tendaient pour développer cette théorie. Mais cette insistance même avait bien ses dangers ; il nous semblait difficile que les fortes têtes qui ont la direction de la politique à Saint-Pétersbourg et à Berlin, et qui ont évité bien d'autres piéges, ne vissent point sous ce dehors le véritable but de la conférence.

La France veut se dégager d'une responsabilité qui lui pèse, et la faire partager à l'Europe. Ces intérêts monarchiques dont elle parle avec tant de sollicitude, ces menées révolutionnaires dont elle se montre si effrayée, la préoccupent beaucoup moins que les embarras personnels que lui donnent les affaires de l'Italie et la chute imminente de la papauté temporelle. Comment n'aurait-on pas en Prusse et en Russie le sentiment exact de cette situation, et, si on l'y a, quel plaisir peut-on prendre à nous tirer d'embras? Aujourd'hui encore, malgré les assurances qui nous sont données de toutes parts, nous conservons des doutes sur l'adhésion définitive des grandes puissances au projet de conférence. Nous croyons à celle de l'Autriche, de l'Espagne, de la Bavière, du Wurtemberg, de la Suède et même des Pays-Bas. Mais quelle autorité aurait un congrès sans l'Angleterre, la Prusse et la Russie? On annonce aussi que la cour de Rome voudra bien se faire représenter à la conférence. Cette nouvelle met le comble à notre surprise. Il serait donc vrai que le Vatican entre dans la voie des concessions, et qu'il reconnaît à une puissance humaine le droit de s'occuper de ses affaires! Ce fait nouveau a une portée immense. Alors même qu'il ne se présenterait devant une conférence que pour réclamer la restitution des provinces qu'il a perdues, le pape reconnaît la compétence des cabinets ; il se mettrait sur le même rang que les autres souverains, et renoncerait à cette position exceptionnelle, supérieure, privilégiée, qui a rendu si difficile jusqu'à présent la discussion de ses intérêts. On n'aura pas autant de peine qn'autrefois à lui faire entendre que le sort des Etats est changeant et que le sien doit subir la destinée commune. Il ne serait même pas nécessaire de convoquer une conférence pour convaincre le représentant du Saint-Siége de cette vérité banale ; il pourrait fort bien, sur cette base, s'arranger avec l'Italie et ne point mêler la France et l'Europe à un débat qui se règlerait beaucoup mieux en famille. De toutes les puissances qui doivent prendre part à la conférence, l'Italie est celle dont l'adhésion sera le plus difficile à obtenir. Il y a, dans la politique de Florence, comme une lassitude de l'immixtion étrangère; on voudrait bien qu'on laissât une bonne fois l'Italie s'arranger à sa manière, même avec le Pape. Sans discuter la convenance et l'opportunité de cette prétention, on peut au moins admettre qu'il est pénible pour les Italiens de comparaître devant l'Europe pendant qu'une armée étrangère campe sur leur territoire. Ils ont décidé entre eux que Rome était la capitale de l'Italie; plus tard, ils ont subi la Convention de septembre. Aujourd'hui, on vient encore leur proposer de nouveaux atermoiements et prolonger chez eux un état provisoire qui les ruine et les tue. Ce n'est donc pas d'un œil charmé qu'ils envisagent le projet de conférence, et le gouvernement cherche un moyen de pouvoir l'éviter. Il demande l'évacuation préalable et ne peut obtenir que des départs partiels et des concentrations

Digitized by Google

de troupes qui ne sont que le simulacre de la retraite. Toute la diplomatie du général de La Marmora s'est usée dans cette négociation, et les hommes d'Etat de Florence en sont à faire des vœux pour que la conférence projetée ne puisse jamais se réunir.

On comprend que, devant une situation aussi mal dessinée, le discours de l'Empereur n'ait pas été très explicite sur l'issue des démêlés existant entre le Saint-Siége et l'Italie. Il avait encore un autre motif d'user de réserve, et nous ne serons certainement démenti par aucun des journaux officieux si nous disons que le chef de l'Etat a voulu ainsi laisser toute liberté aux membres du Sénat et du Corps législatif d'exprimer leurs opinions. Il a vu, par les tristes expériences qui forment les points noirs de son règne, l'inconvénient de se jeter en avant sans avoir acquis la certitude que la nation le suivait, et il ne veut point s'engager plus à fond dans la question romaine sans avoir laissé les représentants du pays donner leur avis. Ils le donneront bientôt sur les faits accomplis et sur les faits à accomplir, avec le regret cependant de ne pouvoir supprimer les fautes du passé ni même soustraire le pays à toutes leurs conséquences. La session à peine ouverte, les demandes d'interpellation sur la politique étrangère et plus spécialement sur les affaires d'Italie et d'Allemagne ne se sont pas fait attendre et les bureaux ont bien voulu les autoriser. Il est décidé que l'on commencera par les affaires de Rome. Ce sont en effet les plus urgentes, car elles réclament, de la part de notre politique, une solution très prompte. Il ne faut pas oublier d'ailleurs dans quelle situation précaire notre récente intervention à Rome et les merveilles du fusil Chassepot ont placé le gouvernement italien. L'indépendance de l'Italie et l'honneur de la France exigent que cette situation ne se prolonge pas trop. Il serait bien regrettable que le gouvernement italien, en se présentant, le 6 décembre, devant le parlement ne sût pas encore s'il doit considérer la France comme une amie ou comme une ennemie. Ce ne sera pas trop tôt d'ouvrir la discussion, dans nos chambres, le 2 décembre, pour apporter au cabinet de Florence les lumières et la force morale dont il a si grand besoin, et nous avouons ne pas avoir compris l'utilité de ce repos avant le travail, que le Corps législatif veut se donner alors que tant de choses sont en péril en Italie et en Europe.

Pour bien juger les événements qui viennent de s'accomplir dans la Péninsule, nos corps constitués ont toutes les pièces du procès. Ils ont le *Livre Jaune*, à la lecture duquel on ne peut s'empêcher de prendre, cette année, un très vif intérêt. Il nous fait suivre pas à pas les curieuses péripéties du drame historique qui a eu son dénoûment à Mentana; il nous montre comment a pris naissance et comment s'est développé ce mouvement révolutionnaire signalé déjà le 17 février par le gouvernement romain à l'ambassadeur de France. Nos troupes avaient évacué Rome au mois de décembre 1866; elles étaient à peine embarquées que la sécurité du Saint-Siége se trouvait de nouveau menacée et la Convention de septembre en danger d'être violée. Il est juste de dire cependant que, dans les menées qui ont si fort inquiété le Saint-Siége et qui ont éveillé la constante sollicitude du gouvernement impérial, le gouvernement italien ne s'est ja-

Digitized by Google

mais trouvé compromis. Signataire résigné de la Convention de septembre, il observait ses engagements. Aucun des documents diplomatiques contenus dans le *Livre Jaune* ne se plaint de l'attitude du cabinet de Florence; toutes les plaintes du marquis de Moustier sont à l'adresse du parti révolutionnaire et de Mazzini, qui n'était pour rien dans la Convention de septembre, et dont c'était le programme de ne la point respecter. Nous avons toujours dit, si l'on veut bien s'en souvenir, que le mouvement dirigé contre les Etats romains procédait primitivement de Mazzini; que Garibaldi était l'homme de Mazzini et n'avait point ses complices à Florence; que même, si l'on y regardait de près, la nouvelle tentative était aussi bien dirigée contre le roi d'Italie que contre Pie IX. Il n'y a pas une seule dépêche dans le *Livre Jaune* qui ne vienne confirmer cette opinion.

Il est vrai que le ministère italien, souvent averti par le gouvernement français, n'a pas toujours pris, pour arrêter le complot, les mesures que le marquis de Moustier lui suggérait. Il semble même que les agents français, plus perspicaces que la police italienne, aient eu, dès le début, des informations précises qui manquaient à M. Rattazzi. Ce que M. Rattazzi voyait, ce qu'il entendait, il ne pouvait l'empêcher, lié qu'il était par les lois qui protégent, en Italie, la liberté individuelle et l'inviolabilité parlementaire. M. Rattazzi prenait des précautions légales; on le poussait, de Paris, à en prendre d'illégales, et l'on eût été content si, parce que Garibaldi avait péroré à Genève, le gouvernement italien l'eût fait arrêter et enfermer à son retour à Florence. Il y a un pays en Europe où l'on eût procédé peut-être avec ce sans-façon; ce n'est pas l'Italie. M. Rattazzi, du reste, les pièces le prouvent, ne croyait pas à un mouvement sérieux. Tantôt il disait au ministre dont les fréquentes visites ont dû prendre au président du conseil une grande partie de son temps, que Garibaldi manquait de moyens d'action, tantôt qu'il y avait à Florence certaine fraction du parti modéré intéressée à exagérer les dangers que pouvait faire naître Garibaldi. Le 8 juin, M. Rattazzi est tranquille: Garibaldi est malade à Signa; le 23, il fait arrêter et disperser 200 hommes qui ont voulu passer la frontière. A peine le président du conseil avait-il donné cette preuve d'énergie et de bonne volonté, que M. le baron de Malaret se présentait encore chez lui pour l'entretenir des complots qui se tramaient à Rome et l'inviter à les réprimer. « J'ai exprimé l'espoir, écrit M. de Malaret, que le président du conseil parviendrait à déjouer à Rome, comme il l'avait si heureusement fait à Florence, les menées dirigées contre le gouvernement pontifical. » (Dépêche du 24 juin). On voulait aussi que M. Rattazzi allât faire la police à Rome. Les exigences de la France prenaient d'étranges proportions; l'on ne s'apercevait pas à Paris que cette obsession persistante avait tout le caractère d'une pression et que les ministres italiens ne devaient pas aimer beaucoup plus que les ministres français qu'on leur apprît leur devoir. M. le baron de Malaret a sans doute mis une grande aménité dans ses rapports avec le président du conseil; mais il suffit de relire sa correspondance pour être convaincu qu'il a fallu à M. Rattazzi une grande douceur de caractère pour être toujours aimable avec M. le ministre de France. La patience ne lui a

Digitized by Google

jamais manqué; il en a eu jusqu'au bout. Il a cru loyalement qu'il avait assez fait pour montrer à la France son bon vouloir en arrêtant Garibaldi à Sinalunga, en le conduisant prisonnier à Alexandrie, en le consignant à Caprera, en l'arrêtant de nouveau le jour où il tentait de s'évader et en le faisant surveiller par sept bâtiments.

Mais la situation change tout à coup d'aspect. La direction des événements échappe au gouvernement du roi. Ici, le *Livre Jaune* a, pour ainsi dire, des défaillances. Le temps est passé où le baron de Malaret allait, tous les matins, tenir son bout de conversation avec le président du conseil. Les rues de Florence sont tumultueuses. La voix du chargé d'affaires de France, du jeune M. de la Villestreux qui remplace le ministre en congé, se perd au milieu de ce bruit. Seule, la voix de la nation italienne est entendue, et le gouvernement du roi met un terme à ses complaisances pour la France; il a la responsabilité de l'ordre public. Le jour où elle apprend que la France prépare une seconde expédition de Rome, la nation italienne prend visiblement parti pour Garibaldi et se rallie à son entreprise. Les journaux parlent un langage irrité et soutiennent que la France a violé la première le pacte international en envoyant un général français inspecter les soldats de la légion d'Antibes. Le *Livre Jaune* fait, au sujet du général Dumont, des aveux complets: ce personnage avait réellement une mission. Devant l'effervescence des esprits et à la nouvelle de l'intervention, le ministère italien tombe; le lien gouvernemental est relâché; à la faveur du désordre, Garibaldi s'échappe de Caprera. M. Rattazzi démissionnaire ne peut rien; le général Cialdini ne peut rien; le roi ne peut rien. M. de la Villestreux envoie à Paris des notes entrecoupées de télégrammes. La formation d'un ministère Menabrea comble de joie notre gouvernement, qui pense voir tout aller désormais au gré de ses désirs, lorsque le roi Victor-Emmanuel, se retournant brusquement vers la politique des ministres tombés, ordonne à ses troupes de passer la frontière romaine. Ici, il y a un silence dans le *Livre Jaune*: il se tait sur les paroles échangées, du 30 octobre au 2 novembre, entre le palais Pitti et le palais de Saint-Cloud, et ne laisse point soupçonner les dangers que, pendant ces trois jours, la paix de l'Europe a courus.

Le recueil des pièces diplomatiques a d'autres lacunes qu'il est certainement superflu de signaler aux honorables membres du Sénat et du Corps législatif. Pendant que la diplomatie faisait son petit travail épistolaire, il se produisait des faits notoires, dont les documents officiels ne font aucune mention ou dont ils dénaturent la portée. Chacun sait quelle part de jour en jour plus ardente l'esprit public prenait à l'entreprise garibaldienne et de quel côté, en Italie surtout, inclinaient les sympathies. C'est un point important de la cause sur lequel paraît ne s'être pas suffisamment renseigné notre chargé d'affaires de Florence. Il laisse croire à son gouvernement que la majorité des Italiens approuve les mesures de rigueur prises contre Garibaldi et il interprète avec peu de vérité les manifestations populaires qui ont éclaté dans les principales villes italiennes après Sinalunga. M. de la Villestreux a cru voir les populations peu disposées à s'associer à ces manifestations alors que, de tous côtés, elles se prononçaient

Digitized by Google

en faveur du mouvement avec la plus redoutable énergie. Il se trompait même sur l'attitude de la presse ; il écrivait le 3 octobre à M. de Moustier que la presse avait généralement approuvé la conduite du cabinet. Notre chargé d'affaires ne lisait évidemment ni la *Riforma* ni le *Diritto*, organes influents et honorables, ni une foule d'autres feuilles qui pourtant ne représentent pas des opinions extrêmes et qui cédaient à l'entraînement général. Ces erreurs d'appréciation sont d'autant plus regrettables qu'elles laissent sans explication le changement subit qui s'est produit au dernier moment dans l'attitude du cabinet de Florence, la démission de M. Rattazzi, l'impuissance du général Cialdini à composer un cabinet, la résolution prise par le ministère Menabrea lui-même de pousser les troupes royales sur le territoire romain, et la récente réintégration de Garibaldi dans son île de Caprera. La vérité est que, lorsque M. de la Villestreux envoyait au département des affaires étrangères ses rapports incomplets, l'opinion publique tout entière se prononçait en faveur du mouvement garibaldien, reprenait le programme un instant abandonné de Rome capitale et entraînait à sa suite les hommes les plus modérés et la monarchie elle-même. Ce n'est point en France, où il a été proclamé que l'opinion publique obtient toujours la dernière victoire, que l'état des esprits en Italie doit être méconnu et négligé dans les débats qui vont s'ouvrir. Le rôle de la nation, dans la dernière phase des événements, a été si capital qu'on pousserait le gouvernement français dans d'irritantes résolutions si on ne voulait absolument pas en tenir compte. Il ne faut pas oublier non plus que les discours que préparent les orateurs de nos deux assemblées ne resteront pas sans réponse. Le Parlement italien, qui se réunit dans quelques jours, va donner une tribune retentissante à des sentiments et à des colères longtemps comprimés et qu'il ne faut point exalter encore par d'injustes appréciations. Si le dialogue devenait trop animé entre les orateurs des deux pays, il en pourrait résulter des complications nouvelles. La nation italienne, ne l'oublions pas, est, pour le moment, extrême gauche, et dans cette fraction de la Chambre il y a des hommes à qui nos façons d'agir ne sont point sympathiques et qui ne prisent pas notre amitié au degré voulu pour supporter nos défis. Ces hommes, M. de la Villestreux ne l'a peut-être pas encore écrit à son ministre, n'ont jamais été plus voisins du pouvoir qu'ils ne le sont aujourd'hui ; il suffit de la plus légère excitation des esprits pour les y porter. Leur politique ne sera point accommodante avec nous ; elle n'aura que les ménagements de rigueur. Elle saurait même braver les luttes les plus inégales, les périls les plus certains pour ne point laisser l'Italie sous la tutelle de la France. Placés comme nous le sommes encore en présence de graves éventualités, nous croyons que les débats parlementaires qui vont s'ouvrir peuvent exercer sur la suite des événements une importance décisive. Le gouvernement, qui connaît bien le fond des choses, ne doit point laisser ignorer aux représentants du pays la responsabilité qui pèse sur eux, et c'est à lui, s'ils s'égarent, à suggérer à ses organes des paroles d'apaisement.

Le plus sage serait évidemment de laisser les Italiens s'arranger entre eux et de nous occuper un peu moins de leurs affaires que des nôtres.

Digitized by Google

Ce n'est point là, disons-le avec regret, la tendance qui se révèle dans nos majorités. Elles n'ont pas hésité à autoriser les interpellations sur la politique étrangère, et, lorsque quelques membres ont voulu interroger le gouvernement sur des faits récents, qui semblent avoir mis en péril le principe sacré de la liberté individuelle, les bureaux ont rejeté cette demande. Il y a là évidemment la marque d'une disposition funeste que le gouvernement lui-même, s'il comprenait mieux ses intérêts, ne devrait point encourager. Il se fait un tort réel en voulant éviter la discussion sur des actes qu'il doit être en mesure de justifier puisqu'ils ne se sont accomplis que par sa volonté. Si, au contraire, ses intentions ont été dépassées, et si le zèle presque toujours excessif d'agents subalternes a donné lieu a de légitimes réclamations, ce serait encore d'une bonne politique de venir loyalement à la tribune en faire l'aveu. Dans tous les cas, rien n'est pire que le silence, et il est bien rare que le refus de s'expliquer reçoive de l'opinion publique une interprétation favorable. Elle y voit, à tort ou à raison, une sorte de parti pris d'infaillibilité et une disposition à ne point renoncer complétement aux mesures arbitraires. Il s'en est produit de nouvelles à l'égard de la presse depuis peu de temps. Le nouveau ministre de l'intérieur, en interdisant au *Courrier français* la vente sur la voie publique, a montré que, dans ses rapports avec les journaux, il ne pécherait point par un excès d'indulgence. Les tribunaux, de leur côté, travaillent dans le même esprit; ils n'épargnent point à d'honorables écrivains les observations désobligeantes, sans préjudice des peines corporelles, et l'on en compte, à l'heure qu'il est, un certain nombre que les juges redoutés de la sixième chambre ont envoyés à Sainte-Pélagie. Cette façon de préluder à l'application d'une nouvelle loi, qui est destinée à élargir les franchises de la presse, ne laisse pas de causer quelque effroi et dispose peu favorablement les journaux au régime du droit commun. Il semble que l'on prenne à tâche de faire naître des défiances contre la nouvelle législation avant même qu'elle ne soit en vigueur et qu'il y ait une tactique organisée pour faire regretter les rigueurs bénignes de l'avertissement. Ce but cependant ne sera pas atteint : si pénible et si coûteuse que soit pour les journaux l'application du droit commun, elle doit être préférée à une législation qui respectait peut-être la personne des écrivains, mais qui dominait et absorbait entièrement la propriété d'un journal. Malgré toute la sévérité dont ils sont armés, les juges laissent le journal debout, et, pour qu'ils puissent parvenir à enchaîner la liberté de la pensée, il faudrait une série de condamnations et des amendes accumulées. Il n'y a pas lieu de désespérer, du reste, de voir bientôt enlevées des mains de la justice quelques-unes des armes dont elle use contre les écrivains avec trop peu de ménagements. Le nouveau projet de loi sur la presse dont la discussion est prochaine, définit aussi les attributions de la police correctionnelle et leur fixe des limites. Il a été question de réduire à de simples amendes les pénalités encourues par les délits de presse, et nous n'avons pas oublié avec quelle faveur cette louable intention a été accueillie par les bons esprits qui ont souci de la dignité des écrivains.

Digitized by Google

Cette menace de l'emprisonnement toujours suspendue sur les journalistes disparaîtrait à peu près complétement si le Corps législatif adoptait l'amendement de MM. Emile Ollivier, de Janzé et Maurice Richard. Cet amendement est tout un contre-projet, et pourtant il ne modifie pas sensiblement la loi proposée par le gouvernement. Il a pour nous le mérite immense de repousser une législation spéciale pour la presse et de vouloir que tous les délits commis par la voie des journaux soient traités sur le même pied que les délits ordinaires. Ce n'est pas la première fois que nous avons occasion d'affirmer nos préférences pour un pareil système. Plus il réglemente la presse, plus le gouvernement se crée d'embarras. En partant de ce principe, que la meilleure loi est la plus simple, on arrive aisément à admettre qu'il n'en faut point d'autre que celle qui est applicable à tous les délits. Il y a quelques délits particuliers à la presse, en bien petit nombre, pour lesquels les auteurs du contre-projet proposent d'instituer une commission chargée de les inscrire dans le Code. Ils demandent aussi la suppression de l'impôt du timbre et du cautionnement et remplacent le premier par un simple droit postal. Parmi les critiques auxquelles a donné lieu cette modification au projet de loi officiel, il en est une qui, bien qu'habilement soulevée par le *Journal des Débats*, ne nous paraît pas très fondée. Si le système du contre-projet était adopté, il faudrait donc renoncer à placer tous les délits de presse dans les attributions du jury. Le jury aurait à se prononcer sur les crimes commis par la voie du journal, mais ne connaîtrait jamais des simples délits que l Code ordinaire attribue à la police correctionnelle. Sans doute, il en serait ainsi ; mais, outre que cet état de choses nous semblerait fort acceptable et sauvegarderait suffisamment la liberté des écrivains, rien n'empêcherait que plus tard on leur donnât le privilége du jury. Ce privilége ne constituerait même qu'une dérogation apparente au droit commun, lequel est réclamé plus particulièrement pour la nature des peines que pour la juridiction. Le jury prononcerait sur la culpabilité et les juges appliqueraient au délit reconnu la peine stipulée dans le Code. Nous croyons donc que le contre-projet de M. Emile Ollivier et de ses collègues peut être soutenu sans inconvénient par les partisans du jury eux-mêmes. Dans tous les cas, il vaut mieux que la loi proposée par le gouvernement, qui ne nous mènerait pas plus vite au régime du jury et qui aurait aussi l'inconvénient de maintenir des droits fiscaux, qui sont en réalité la plus sérieuse entrave à la liberté de la presse.

D'autres amendements au même projet de loi d'une moindre importance ont été présentés depuis la réouverture de la session ; ce n'est pas encore le moment de les examiner. Nous aurons d'ailleurs à nous occuper, avant tout, d'un nouveau système de réorganisation militaire qui nous paraît être la suppression de celui que le projet de loi, si longuement élaboré il y a six mois, avait mission d'inaugurer. On ne trouvera pas mauvais sans doute que nous nous réjouissions de ce bon résultat. Nous étions les adversaires du projet singulier qu'avait eu le gouvernement de faire de nous tous des militaires, dans un temps où nos mœurs et nos intérêts nous rendent absolument impropres à un pareil

Digitized by Google

régime et à toutes les obligations qu'il entraîne. Il n'a pas fallu longtemps au gouvernement pour s'apercevoir que son idée était des plus impopulaires, et, s'il lui était resté quelques doutes, les députés qui viennent de passer plusieurs mois dans leurs départements pourraient lui dire combien leur élection eût été compromise par une adhésion à la loi que le gouvernement leur demandait. Ce que veulent les populations, c'est qu'on leur prenne le moins d'hommes possible et qu'on retienne le moins longtemps possible sous les drapeaux ceux que l'on prendra. Il est difficile de savoir si, dans le projet modifié du gouvernement, ce double désir sera satisfait; nous craignons qu'il ne s'élève encore des réclamations sur la durée du service, qui paraît devoir rester augmenté de quatre années. Il faudra peut-être s'en tenir purement et simplement à l'ancien état de choses, et ce serait encore le parti le plus sage. C'est celui que doivent conseiller les hommes politiques qui ne croient pas que le vrai moyen de s'élever dans l'estime des peuples consiste à se donner des apparences trop redoutables. N'avons-nous pas des fusils Chassepot et de petits canons portatifs, dont le tour viendra de faire merveille? N'avons-nous pas aussi une armée qui est la mieux organisée et la plus vaillante qu'il y ait en Europe?

Ce que l'on aime le moins en France, c'est l'esprit militaire. En voyant la faveur toute spéciale qu'on lui accorde chez nous, l'opinion publique conçoit quelques alarmes. Elle accueille avec plus de sympathie l'honneur qui est fait, parfois, à des hommes dont le nom s'est illustré dans les professions libérales; elle sait gré au chef de l'État de distinguer leur mérite et de le récompenser comme il convient. Les récentes promotions de sénateurs ont mis à sa vraie place M. Désiré Nisard, que sa carrière littéraire, si brillante et si laborieuse, désignait pour cet honneur. C'est un écrivain dont les œuvres resteront et dont l'enseignement a laissé des souvenirs durables à la Faculté des lettres de Paris. Il a lutté sur tous les terrains et s'est mesuré avec toutes les difficultés. Le journalisme libéral l'a eu dans ses rangs, et il n'y a pas bien longtemps il était un des collaborateurs les plus distingués de cette revue où nous avons l'honneur d'écrire. Avec un goût littéraire des plus fins et un style des plus français, il méritait mieux que le 41e fauteuil de l'Académie française. Il obtint celui de M. de Feletz en 1850 et devint bientôt un des hauts fonctionnaires de l'Université. M. Nisard était, en dernier lieu, directeur de l'École normale, et c'est de là qu'il passe au Sénat, où il vient grossir le groupe encore trop exigu des esprits éclairés et indépendants. Il entre dans la haute assemblée accompagné du docteur Conneau et de M. de Marnas, le premier vieux compagnon et complice courageux de l'idée bonapartiste, le second homme droit et intègre, esprit élevé et conciliant que ses rares mérites et ses grandes qualités avaient élevé au premier rang de la magistrature française. C'est à lui que succède M. Grandperret, dont l'installation récente a eu un léger retentissement dans les salons parisiens. Le nouveau procureur général a reçu la bienvenue de M. Oscar de Vallée, premier avocat général. Celui-ci a mêlé à ses compliments des traits pleins de finesse et de délicates allusions que tout le monde

Digitized by Google

a saisies. L'on a dit que M. Oscar de Vallée aurait vu sans surprise qu'on n'allât point chercher dans un ressort départemental le successeur de M. de Marnas. Cette conjecture ne doit pas être fondée. M. de Vallée sait trop bien qu'il n'a pas à un degré suffisant les qualités qui vont devenir nécessaires au procureur général près la cour de Paris. Homme lettré, esprit libéral, caractère indépendant, ces dons précieux semblent ne plus être aussi nécessaires que par le passé dans les fonctions que vient de résigner M. de Marnas. Il s'agit aujourd'hui de maintenir le pouvoir « haut et ferme. » Peut-être M. Oscar de Vallée n'eût-il pas été l'homme de ce régime sévère auquel on semble vouloir associer la justice. C'est à M. Grandperret que ce rôle écheoit ; espérons que la préférence dont il a été l'objet ne suppose pas chez lui les qualités nécessaires pour s'y distinguer.

Les trois assassins du policeman Brett ayant été pendus à Manchester, l'ordre règne en Angleterre. Ce n'est pas que le supplice de ces trois affidés du fénianisme ait été fort goûté de la population ; celle-ci, par des processions et des manifestations imposantes, a montré qu'elle faisait assez peu de cas d'un représentant de l'autorité assassiné dans l'exercice de ses fonctions. Mais les précautions étaient prises pour que ce mécontentement de la foule ne dépassât point certaines limites; on avait mis sur pied assez de troupes pour assurer partout le respect de la légalité. Confiant dans l'efficacité de ce moyen, le gouvernement ne s'est plus occupé que de l'expédition d'Abyssinie, qui est maintenant l'objet de toute sa sollicitude. Il lui faut un crédit de deux millions de livres sterling, et il calcule que, si l'expédition dure jusqu'en avril, les frais de l'expédition s'élèveront à 3 millions 500,000 livres, auxquels il faudra ajouter encore 3 millions 800,000 livres. Les deux millions que demandait avant-hier M. Disraeli sont la somme à solder durant la présente année financière. Le Parlement n'est point d'avis assurément que ce soit payer trop cher l'honneur de l'Angleterre ; mais on fait au gouvernement anglais un reproche qui a été bien souvent adressé au gouvernement français, celui de demander de l'argent pour une expédition résolue et déjà en voie d'exécution. En entendant M. Lowe parler sur ce sujet, il nous semble entendre M. Jules Favre récriminer contre l'expédition du Mexique. Le ministre de la reine répond à peu près ce que répondait M. Rouher, mais avec plus de raison, que le gouvernement n'est point responsable de l'expédition. Le nôtre était responsable de l'expédition du Mexique, comme la preuve en est donnée dans les récits de M. de Kératry et dans la vigoureuse préface dont M. Prévost-Paradol vient d'enrichir le volume de notre collaborateur. Il serait difficile que l'expédition d'Abyssinie tournât aussi mal que l'expédition du Mexique ; les Anglais sauront se retirer à temps. Ils n'ont point le dessein d'aller fonder un empire sous la zône torride ; leur ambition est plus commerciale que politique, et il leur suffira d'avoir dans ces parages un petit établissement sur le passage des navires qui traverseront bientôt le canal de Suez. En vue de ce modeste résultat, l'opposition parlementaire n'a pas insisté sur ses observations, et la chambre a approuvé, sans vote, le crédit de deux millions de livres. Du reste, si

Digitized by Google

l'expédition ne réussit pas, les ministres tomberont et tout sera dit. Ce dénouement en vaut bien un autre.

En Hollande, les choses ne se passent pas aussi bien qu'en Angleterre ; on y est en pleine crise ministérielle. Cet événement est le contre-coup de l'affaire du Luxembourg, dont la solution a été loin de satisfaire tous les partis dans le royaume néerlandais. Depuis plusieurs jours, les Etats de La Haye se livraient à une discussion rétrospective sur la question qui compromettait si gravement, il y a six mois, la paix européenne. On reprochait au ministre qui a pris part à la conférence de Londres d'avoir inutilement engagé la garantie de la Hollande, obligée maintenant d'assurer la neutralité du grand-duché. La Hollande aurait bien mieux aimé n'avoir rien de commun avec les Luxembourgeois ; elle ne se fût jamais plainte de leur annexion à la France. Les décisions de la conférence de Londres ont si fort mécontenté les Etats, qu'ils refusent de voter le budget des affaires étrangères et, du coup, renversent le cabinet. Ce dénoûment était prévu. Le ministère qui tombe n'avait plus de solidité ; c'était un ministère mixte, composé de catholiques et de protestants ; sa chute, provoquée par la diversité même des éléments dont il était formé, ne doit pas déplaire aux catholiques, qui ne se trouvaient plus assez bien représentés dans le conseil depuis la mort du ministre de la justice, M. Barret, un homme à eux. Elle ne fera pas davantage le désespoir des libéraux, qui se plaignaient hautement de la tolérance dont usait le Gouvernement envers les recrues que les amis du pape venaient faire dans les provinces catholiques des Pays-Bas. Le pouvoir temporel apporte le trouble jusque dans ces contrées divisées en deux cultes rivaux et excite des antagonismes dangereux. Le conflit politique qui vient de se produire dans les Etats peut donc s'aggraver et créer de sérieux embarras à la marche du Gouvernement. La majorité qui renverse le ministère n'étant que de deux voix, il est aussi difficile à des ministres nouveaux d'arriver qu'aux ministres anciens de se maintenir. La dissolution des Chambres est, dans les prévisions du plus grand nombre, la conséquence naturelle de la crise qui vient d'éclater, et l'on prévoit une lutte électorale des plus ardentes.

Le secrétaire de la rédaction : PASCAL PICARD.

Le Conseil fédéral de l'Allemagne du Nord vient d'élaborer un document qui, touchant à une question très importante pour l'accroissement des débouchés de notre industrie vinicole, n'est pas sans intérêt pour la France. C'est un compte rendu des effets de la diminution des droits sur les vins dans le Zollverein depuis le 1er juillet 1865, époque de la mise en vigueur de notre traité de commerce avec la Prusse et l'association douanière allemande. Antérieurement à cette date, nos vins y étaient soumis à un droit de 45 ou de 60 francs par quintal métrique, selon qu'ils étaient importés en futailles ou en bouteilles. Le nouveau tarif a réduit ce droit au taux simple de 30 francs par quintal métrique pour tous les vins indistinctement. Sous l'ancien régime, dans la période quin-

Digitized by Google

quennale 1860-64, l'importation des vins de toute sorte et de toute provenance avait été, en moyenne annuelle, de 239,309 quintaux de douane (de 50 kilogrammes le quintal) et procuré à la caisse de l'association une recette annuelle de 1,392,656 t alers, de 3 francs 75 c. le thaler. Le dégrèvement ultérieur a produit les résultats suivants :

	IMPORTATION	RECETTE
	Quintaux.	Thalers.
en 1865. . . .	314,164	1,452,168
en 1866. . . .	378,055	1,512,220
Dans le 1er semestre 1867. . . .	238,430	953,720

Comparativement au semestre correspondant de l'année précédente, l'importation des vins en futailles s'est élevée de 174,939 quintaux à 205,787, celle des vins en bouteilles de 27,034 à 32,643 dans les six premiers mois de 1867. La progression a été de 31 0/0 en 1865, et de 58 0/0 en 1866 sur la moyenne annuelle de 1860-64; mais elle se réduit à 18 0/0 dans la comparaison du résultat des six premiers mois de 1867 avec celui du 1er semestre 1866. Quant au produit fiscal, loin de souffrir, il a dépassé, dès 1865, les recettes antérieures. Voilà les chiffres; maintenant, passons aux réflexions qu'ils suggèrent.

Les vins de l'Autriche, de la Hongrie et de l'Europe méridionale ne tiennent qu'une place secondaire dans ce mouvement d'importation. Les deux premières de ces contrées n'en ont exporté en 1865, à destination des pays de l'union douanière, que tout au plus 68,000 quintaux, d'une valeur de moins d'un million et demi de francs, tandis que l'exportation directe de la France pour le Zollverein et les villes hanséatiques, même indépendamment du transit par la Belgique et la Suisse, atteignait déjà, d'après nos états de commerce, une quantité de 243,883 hectolitres, soit une valeur de près de 26 millions de francs et même de 27 millions, avec les 9,611 hectolitres expédiés la même année au Mecklembourg, qui ne faisait pas encore, à cette époque, partie de l'association douanière. Cela permet d'augurer de l'importance croissante que le débit de nos vins gagnerait en Allemagne à la faveur d'une nouvelle réduction du droit. Le gouvernement prussien ne serait, assure-t-on, pas éloigné de consentir à celle-ci dans la mesure compatible avec l'intérêt fiscal qu'il attache à ce droit et dont la sauvegarde lui commande seulement de ne pas dépasser, dans la concession qu'on lui demande, la limite nécessaire pour le maintien de l'intégrité de son revenu. Il est obligé de tenir compte, en outre, des exigences de sa position vis-à-vis de l'Autriche, dans la révision projetée de son propre traité de commerce et de douane du 11 avril 1865 avec cette puissance, et vis-à-vis du Mecklembourg, dont l'accession au Zollverein, décidée par le fait de son entrée dans la Confédération du Nord, ne rencontre plus d'autre obstacle que le privilége dont la France jouit dans ce petit pays, en vertu de son traité particulier du 9 juin 1865, par l'article 18 duquel le gouvernement grand-ducal s'y est interdit toute

Digitized by Google

élévation des droits à percevoir sur des articles français au delà d'un maximum de 7 fr. 50 c. par quintal. En ce qui concerne la nécessité d'un accord simultané de la Prusse avec la France et l'Autriche, dans la question du régime des vins, elle est déterminée par la clause même qui, dans les traités de commerce intervenus entre les trois puissances, leur assure à toutes les trois, en tout état de cause, le traitement de la nation la plus favorisée.

Une première tentative de la Prusse pour amener ce double accord motiva de sa part, dès la fin de l'année dernière, l'offre d'une diminution du droit sur les vins et de concessions analogues sur divers autres articles qui nous intéressent, offre subordonnée à la condition que la France renonce, par la résiliation volontaire de son traité particulier avec le Mecklembourg, au privilége de la taxation plus modique dont notre commerce y jouit encore. L'importance de ce débouché est, comme on l'a vu plus haut, trop minime pour être mise sérieusement en balance avec l'avantage que nous retirerions d'un dégrèvement accordé pour toute l'étendue du Zollverein. Aussi, l'idée de la compensation proposée sous cette forme fut-elle parfaitement accueillie en principe. Si l'on ne s'entendit pas, ce fut uniquement parce que le gouvernement français trouvait insuffisante la réduction du droit sur les vins de 4 à 3 thalers par quintal, ou 30 à 22 fr. 50 par quintal métrique, à laquelle la Prusse avait alors limité son offre. Le retrait de celle-ci et l'interruption des négociations qui se poursuivaient en même temps avec l'Autriche en furent la conséquence.

Or, depuis, le Mecklembourg a lui-même fait directement à Paris des démarches pour obtenir la résiliation du traité qui le gêne, et la Prusse, rassurée par l'augmentation constatée dans les recettes, se déciderait, pour prix du consentement de la France, à l'abaissement du droit sur les vins dans la proportion d'un tiers, c'est-à-dire au taux de 2 2/3 thalers par quintal ou 20 francs par quintal métrique. Ce taux, inférieur au droit d'entrée qu'ils acquittent en Angleterre, revient à peu près à celui de 23 francs par hectolitre que payent, d'après les traités conclus, les vins que nous importons en Belgique, en Suède et en Norwége. Cette concession serait accompagnée des autres dégrèvements désirés en France sur l'alun, le sulfate d'ammoniaque, l'amidon, la fécule et le vitriol de fer.

Ce qui milite surtout en faveur de l'acceptation de cet arrangement, c'est qu'il n'aurait pas pour effet une extension notable et immédiate de nos débouchés dans la circonscription du Zollverein seulement, mais encore en Autriche même, et qu'il ferait faire un pas décisif à la liberté commerciale sur un marché de plus de 70 millions d'âmes, qui est à nos portes. Il ne faut pas perdre de vue que, dans les négociations poursuivies entre Berlin et Vienne au commencement de la présente année, et dont il a été fait mention plus haut, l'Autriche de son côté s'était déclarée prête à mettre pour les vins son tarif à l'unisson de celui du Zollverein, ainsi qu'à faire d'autres concessions plus ou moins larges sur une longue série d'articles. Or toute réforme de son tarif doit également profiter à la France, et cette réforme n'est tenue en suspens que par l'in-

Digitized by Google

certitude du règlement de la condition future du Mecklembourg, à l'égard duquel le gouvernement fédéral pourrait être obligé, si elle se prolongeait, d'adopter des mesures provisoires, telles que le maintien de droits différentiels, jusqu'à l'expiration du traité qui lie le Grand-Duché envers la France; mais dans ce cas le droit sur nos vins, à l'importation dans le Zollverein, resterait ce qu'il est, et le mouvement des transactions entre les divers pays dont il s'agit continuerait d'être soumis à des entraves dont il ne tient qu'aux parties intéressées de s'affranchir dès à présent, en pressant des négociations déjà entamées et par lesquelles s'établirait facilement l'entente.

Ajoutons que les Etats du Zollverein paraissent également être tombés d'accord sur la proposition d'autres adoucissements du régime d'importation de leur tarif actuel. Ainsi ils offriraient de réduire les droits, par quintal métrique de 30 fr. à 15 sur les instruments de musique, de 75 à 52 50 sur les tissus fins et de 187 à 125 sur les tissus communs de caoutchouc, de 75 à 52 50 sur les ouvrages fins en cuir, de 7 50 à 3 50 sur le papier non collé ordinaire, de 15 à 3 75 sur les fils de lin mécaniques, et de 1 87 1/2 à 1 25 sur la fonte. A ce propos, leur intention serait de renouveler, auprès du gouvernement français une demande qui lui a déjà été soumise en 1862 et qui tend à ce qu'en retour de ces avantages il consente à l'établissement d'un droit fixe et uniforme de 10 0/0 de la valeur sur les coutils, damas, bas, passementeries et rubaneries de lin ou de chanvre, ainsi que sur les tissus mélangés de tout genre, à l'exception de ceux dans lesquels il entre aussi de la soie. Espérons qu'on ne laissera pas échapper une aussi belle occasion de procurer au commerce de ces facilités dont il n'a jamais eu plus besoin que dans le moment de crise actuel.

PASCAL PICARD

REVUE FINANCIÈRE.

D'augustes paroles nous ont donné des gages de paix, mais nos esprits sont encore alarmés, et la reprise d'affaires que l'on espérait depuis si longtemps se fait encore désirer. La confiance en effet ne renaît pas en un jour. Quand on ne croit plus, on raisonne, on calcule, et, faut-il l'avouer, nous avons droit de mesurer notre foi et d'hésiter.

Il se peut que notre avenir financier, grâce au génie de M. Magne, soit destiné à être très brillant et surtout exempt de toute inquiétude, mais la situation telle que nous la révèle un examen attentif des documents

Digitized by Google

officiels ne laisse pas que de nous inspirer des doutes et des appréhentions.

L'exposé de la situation de l'Empire nous paraît un véritable chef-d'œuvre de disposition et d'agencement. Le rédacteur cependant, malgré son habileté à faire valoir les arguments qui plaident en faveur de l'administration, n'a pu nier les maux qui nous accablent, ni cacher entièrement ceux qui nous menacent. Tout cet optimisme s'évanouit à côté de ces aveux déjà faits, à l'ouverture des Chambres, par l'Empereur lui-même : *ralentissement des affaires commerciales et industrielles, malaise général, cherté des vivres.* Ce n'est pas avec des paroles que de semblables maux se guérissent. Il faut plus que des assurances de paix, il faut de grandes et intelligentes mesures, il faut la réalisation des promesses du 19 janvier, il faut la liberté enfin, seule capable de donner de l'essor à notre activité. Jusque-là, tous ces euphémismes enregistrés par le *Moniteur* nous paraissent impuissants à calmer les appréhensions. Le gouvernement a raison de témoigner la satisfaction qu'il éprouve à voir que *rien n'est venu modifier la situation favorable* que présente l'ensemble du pays au point de vue de la tranquillité publique. Le maintien du bon ordre a été facilement assuré, bien que le malaise dont l'industrie et le commerce ont eu à souffrir dans plusieurs centres industriels, joint au renchérissement du blé, ait rendu difficiles sur certains points les conditions d'existence de la population ouvrière.

Nous concluons de là que la population est bien disposée, patiente et par suite digne de ces libertés nouvelles qui sont regardées cependant comme si dangereuses, et qu'on ne lui permet qu'en lui faisant prévoir une ferme répression.

On nous dit d'en haut qu'on va répandre l'aisance par le prompt achèvement des voies de communication, qu'on multipliera les moyens d'instruction, qu'on rendra l'accès de la justice moins dispendieux par la simplification des procédures, qu'on prendra toutes les mesures qui peuvent rendre prospère le sort du plus grand nombre. Nous sommes convaincus, comme le dit l'Empereur, que cette voie est celle du progrès véritable et de la civilisation ; mais nous venons de traverser des épreuves qui demandent plus encore. Après quinze ans d'un règne qui a pu faire croire que la France était la plus riche, la plus grande, la plus glorieuse, la première des nations, nous avons une France affaissée, énervée, effrayée par les catastrophes du Mexique et par les chutes nombreuses de ces sociétés qui, armées de la confiance qu'inspirait l'Empire, ont amené à elles les capitaux des petits rentiers, des petits commerçants et des ouvriers. On a eu trop de confiance; peut-être aujourd'hui, si le patriotisme ne s'en mêle, n'en aura-t-on plus assez pour se relever.

A qui la faute, si, trop crédules, des centaines de mille souscripteurs sont allés jeter leur argent dans les obligations mexicaines, dans les actions du Crédit Mobilier et dans ces établissements financiers qui s'écroulent depuis plusieurs années? Faut-il nous en vouloir, si, plus exigents aujourd'hui, nous demandons, comme condition d'une vie économique normale, non plus de belles phrases, de belles promesses, mais des faits? Nous en

Digitized by Google

sommes arrivés à ce point que la question politique intérieure dépend complétement de la question des finances. C'est en vain que l'on nous entretiendra de projets lointains d'amélioration dans notre situation, que l'on nous présentera des comptes et des budgets pondérés et équilibrés avec art; nous ne nous applaudissons pas tant que le *Moniteur*, en voyant que, au lieu d'un excédant de 12 millions que le Rapport du 17 décembre dernier faisait entrevoir, le règlement de l'exercice 1865 dégage un excédant des recettes sur les dépenses de 21,961,530 fr., qui se trouvera toutefois réduit à un solde, réellement disponible de 13,804,330 fr., *si le reliquat des obligations mexicaines, comprises dans les valeurs actives du Trésor, n'est point réalisé.*

Nous ne nous étonnons même pas lorsqu'il nous dit que, malgré les affaires d'Allemagne, le choléra, la faiblesse des récoltes et les inondations, malgré les dépenses de l'expédition du Mexique, etc., l'année 1866 n'ajoutera rien aux découverts antérieurs du Trésor, grâce à la plus-value considérable qui s'est produite dans le produit des impôts indirects. Il nous semble entendre le curé se féliciter de la prospérité de sa paroisse en voyant l'or et l'argent étinceler sur son autel, les cierges brûler devant les saintes images et les quêtes pour l'entretien de l'église produire d'abondantes recettes.

Les documents officiels apportent un soin particulier à atténuer la brutalité du fait. Le rédacteur de la *Situation de l'Empire*, lorsqu'il traite de l'exercice 1867, fait appel à toutes les précautions de langage et il semble, à le lire, que nous soyons sur un lit de roses :

« Le budget rectificatif de 1867 avait été voté avec un *excédant probable* de recettes de 20,722 fr. Mais on sait que les *incertitudes* qui bientôt se produisirent, relativement à la situation politique de l'Europe, nécessitèrent de la part des Départements de la Guerre et de la Marine *certaines* mesures de précaution pour lesquelles le Corps législatif, par une loi qui porte la date du 31 juillet dernier, ouvrit à ces deux Ministères de nouveaux crédits extraordinaires s'élevant à 158,592,719 fr., avec imputation provisoire sur les ressources de la Dette flottante.

« Les recouvrements connus des dix premiers mois de l'année 1867 pour les impôts et revenus indirects, quoique présentant, en général, une amélioration sensible sur ceux de 1866, sont *cependant inférieurs aux prévisions correspondantes* du budget rectificatif de 1867 d'une somme de 11 millions, dont 3 millions sur les sucres et 8 millions sur les autres impôts.

« D'un autre côté, les derniers événements d'Italie ont entraîné *quelques dépenses nouvelles*. Ces deux causes, qui seraient de nature à peser sur la situation de l'exercice 1867, pourront être *sensiblement atténuées ou peut-être compensées* par le résultat des deux derniers mois de l'année et par une augmentation prévue du montant des annulations de crédits. »

On fait valoir bien haut une augmentation de 10 à 15 millions dans les recettes. En revanche, une diminution de 108 millions dans l'encaisse et une augmentation de 40 millions au chapitre de la Dette flottante sont des bagatelles : « le chiffre de la Dette flottante ne s'est pas sensiblement accru.

Digitized by Google

Il était à la fin de l'année dernière de 888 millions. Il est aujourd'hui de 928 millions, c'est-à-dire de 40 millons plus élevé. Mais, tandis que les encaisses du Trésor étaient alors de 215 millions, ils se trouvent aujourd'hui descendus à 107 millions, somme d'ailleurs suffisante pour assurer le service. »

Nous ne voulons pas grossir les faits, mais, on en conviendra, c'est par trop les atténuer que de déclarer constamment que tout ce qui est fait est bien fait. Tous les gouvernements de tous les pays et de tous les temps ont ainsi déclaré leur infaillibilité administrative. Ont-ils par là assuré leur prospérité ?

Ces détails de recettes de contributions directes et indirectes, de taxes et d'impôts de toute nature, nous inspirent une profonde pitié pour la population, qui payera tout plus cher, qui aura moins de travail, et qui fournit une quotité d'impôts plus considérables que les années précédentes. L'Exposé de la situation avoue cependant que la question des subsistances s'est aggravée et que les prix se maintiendront probablement à un taux assez élevé, puisque ce n'est qu'à cette condition qu'il sera possible d'imprimer aux arrivages du dehors une activité et une importance en rapport avec les nécessités de la situation.

Mais il s'abuse étrangement lorsqu'il veut attribuer le ralentissement dans la consommation et dans l'ensemble des transactions commerciales à la médiocrité de nos récoltes et à la cherté des subsistances jointes aux circonstances politiques. Le malaise général ne tient pas plus à ces causes qu'à un *accroissement de production qui n'est pas en rapport avec la consommation.* Les conditions que nous a faites le traité de commerce ont été désastreuses pour la France. Les échanges commerciaux avec l'étranger et surtout avec l'Angleterre s'opèrent toujours à notre détriment, et rien ne le témoigne mieux que les chiffres suivants : « La situation de notre commerce extérieur se résout, en 1867, par une augmentation de 276 millions à l'importation et par une réduction de 178 millions à l'exportation. »

Nous ne pensons nullement que cette diminution soit causée par les denrées alimentaires, que nous sommes obligés de demander à l'étranger. Il y a, dans le régime auquel notre industrie et notre commerce sont soumis, un vice qu'il est urgent de faire disparaître, et, sans relever les contradictions qui ressortent de ces éloges officiels d'une situation économique qui n'offre que des dettes, des embarras et une stagnation persistante dans les affaires, sans aigrir des esprits déjà trop disposés au blâme, nous dirons que nous aurions voulu un Exposé conçu et rédigé dans un autre sens que celui que la routine de la bureaucratie lui imposait. Tous ces voiles avec lesquels on cherche à intercepter nos regards, à nous cacher le sanctuaire, notre esprit les écarte ou les déchire. On voit les points noirs, on sent l'embarras du gouvernement, on comprend les fautes commises, et on attend impatiemment des réformes qui, faisant désormais du gouvernement et de la population un corps animé d'une même pensée de progrès, ramènent notre pays dans la voie de la grandeur et de la prospérité. Tant que l'Empire se défiera de la France et

Digitized by Google

lui refusera ses libertés, la France se défiera de l'Empire, de ses baïonnettes et de ses chassepots. Jusque-là, nous aurons déficit permanent, augmentation des impôts, cherté des subsistances, malaise et difficulté de vivre pour le travailleur. Cette fois-ci et d'autres fois encore peut-être, l'Etat viendra demander au peuple de souscrire un emprunt pour remplir les caisses du Trésor, qui dépense plus que l'impôt ne lui rapporte ; mais avec ces procédés où va-t-on ? Et la liquidation générale ? Le déluge, comme aurait dit Louis XV, n'y pense-t-on pas ?

Nous sommes de ceux qui croient que la sollicitude impériale se porte depuis longtemps d'une façon presque exclusive sur la question économique et financière, ce nœud gordien que la promulgation de nos libertés peut seule trancher. Nous avons salué d'un cri de gratitude les promesses du 19 janvier, et c'est le cœur serré que nous voyons la réaction gagner pied chaque jour, parce que d'un tel état de choses dépend pour notre richesse nationale le réveil ou la léthargie. *Paulo minora canamus.*

Quand cette Revue aura paru, les augures du Crédit mobilier auront parlé. Nous ne pouvons qu'exprimer des vœux stériles pour les actionnaires de la place Vendôme ; que Dieu les ait en sa sainte et digne garde !

Quant aux obligataires mexicains, ils se représentent naturellement avec plus d'urgence depuis que les chambres se sont réunies. M. Pinard, directeur du Comptoir d'escompte et du syndicat des banquiers, adresse aux membres du Corps législatif une longue lettre dans laquelle il démontre que la clause résolutoire introduite dans le contrat était des plus naturelles, et ajoutons des plus nécessaires. Le syndicat des banquiers saura bien défendre son bon droit et n'a nul besoin de l'appui de la presse. Mais ne peut-on inférer de la validité de la clause résolutoire introduite dans le traité entre le syndicat des banquiers et le gouvernement, qu'une clause pareille doit moralement exister entre les souscripteurs et ceux qui ont émis l'emprunt ? Si le syndicat des banquiers a tenu secret pour ses clients cet arrangement qui le déliait en cas de force majeure, c'est assurément que le gouvernement l'a voulu ainsi, ne pouvant avouer qu'il prévoyait la chute de l'Empire mexicain au moment même où il demandait à la Chambre des subsides pour le défendre. Mais n'est-ce pas lui et lui seul qui devient responsable des titres versés sur le marché ?

Les porteurs d'obligations mexicaines ne réclament rien du syndicat des banquiers et ne peuvent rien lui réclamer ; mais ils se souviennent que les agents de l'Etat ont été employés à les leur faire souscrire, et dès lors ils s'adressent directement à l'Empereur. Or, la situation est celle-ci : le souverain ne peut réaliser aucune combinaison relative aux obligations mexicaines sans l'assentiment des Chambres. D'autre part, il a été solennellement déclaré au Corps législatif que l'Etat n'entendait assumer aucune responsabilité au sujet des obligations mexicaines, et il est assez difficile de comprendre comment le Corps législatif peut être invité à reconnaître cette créance. Ce qui n'est pas douteux, c'est l'engagement moral du gouvernement. Peut-on admettre que le gouvernement, c'est-à-dire le souverain seul, soit responsable, et que le Corps législatif, s'en tenant à la lettre de la Constitution, refuse les ressources nécessaires pour dégager

Digitized by Google

sa responsabilité? Non, sans doute. Quel est donc le moyen de résoudre la question? Nous n'en voyons pas d'autres que le bill d'indemnité. Le Corps législatif sentira que le chef de l'Etat ne peut rester sous le poids de pareils engagements, et, en critiquant la manière dont ils ont pris naissance, il votera les ressources nécessaires pour qu'ils soient remplis. Ce qui est certain, c'est qu'un pareil désastre ne peut laisser personne indifférent, et pour nous, touchés de la perte qu'éprouve le syndicat des banquiers sur les 60,000 obligations qu'il possède encore, nous ne pouvons considérer sans émotion le sort des petits capitalistes qui ont placé sur ces valeurs toutes leurs épargnes, sur la promesse tant de fois répétée que le drapeau français resterait au Mexique jusqu'à ce que le gouvernement nouveau fût consolidé.

Le public n'aime pas à voir le Crédit foncier faire d'une Bourse à l'autre des écarts de 10, 15 et même 20 fr. Cependant il est rassuré parce qu'il sait à présent le cas que l'on doit faire des bruits qu'on avait fait courir sur cet établissement de crédit. Le Comptoir d'escompte, lui aussi, a bénéficié des bonnes dispositions du public. Les nouvelles relatives au payement du coupon tunisien et à la création d'une succursale au Japon, qui, jusqu'ici, était le monopole du commerce anglais, ont fortement contribué à la reprise sur les valeurs du Comptoir d'escompte. En outre, la lettre de M. Pinard sur les obligations mexicaines a opéré un revirement dans les idées, et l'on envisage cette malheureuse opération financière sous un tout autre jour. Quant à la Banque, sa situation en bourse est si exceptionnelle que l'on ne peut attacher d'importance à la cote de ses actions. On ne s'occupe et l'on ne doit s'occuper que de son bilan, qui est, hélas! bien mauvais, puisque l'encaisse a encore augmenté de 11,374,000 fr., et que la diminution du portefeuille a été de 17,988,000 fr.

L'hiver, le blé à 40 fr. le quintal, l'imminence de l'emprunt, la paix l'arme au bras, sont de médiocres encouragements à la production; aussi, y a-t-il un accord parfait pour se plaindre du manque de travail, du manque d'affaires et du manque d'argent; du manque d'argent! quand les caves de la Banque sont pleines! Ce n'est pas en haut qu'il faut regarder pour savoir si l'état des choses est satisfaisant, c'est en bas, c'est dans la classe ouvrière et dans la classe moyenne que l'on trouvera ces symptômes d'une situation à laquelle il faut mettre un terme.

L'argent ne manque pas, mais il se cache; il a peur du lendemain; il ne veut ni soutenir une entreprise commerciale, ni favoriser une opération industrielle. Voyez combien les personnes intéressées dans des affaires préparées et mûries depuis longtemps hésitent à faire appel aux capitaux! Les occasions de développer nos forces et notre activité ne sont pas rares. Ici, c'est une ligne de chemin de fer par Sedan et Vesoul qui relie stratégiquement et commercialement le port d'Anvers et celui de Marseille. Là, c'est un télégraphe transatlantique qu'on nous donne et qui à lui seul peut nous rendre courage et bon espoir; frappez du pied la terre, il en sortira des capitaux, des travailleurs et des trésors plus précieux, plus glorieux que les trophées sanglants de la guerre. Jusque-là, on attend; l'emprunt du gouvernement lui-même ne se fait pas. Celui que la Société

Digitized by Google

générale devait conclure en faveur des Chemins hongrois est ajourné à quelque temps, dans la crainte que de nouvelles complications ne le fassent échouer.

Plus audacieux cependant, l'emprunt de Honduras s'est présenté dans l'arène. Pauvre athlète présomptueux ! La chute ne s'est pas longtemps fait attendre. Il avait cependant invoqué en sa faveur un traité de neutralité qu'avaient signé de nouveau en faveur du pays l'Angleterre, les Etats-Unis et la France ! Lord Airton et lord Stanley ont déclaré qu'il fai sait un faux pour attirer l'argent dans ses caisses. Mais ce démenti solennel, infligé en plein Parlement anglais aux pompeuses assertions des prospectus, n'eût-il pas eu lieu, il n'aurait pas mieux réussi. Les ébénistes eux-mêmes ont craint de souscrire à l'emprunt de Honduras, garanti par une hypothèque sur d'immenses forêts d'acajou !

La Rente italienne accomplit un véritable tour de force en se maintenant non-seulement à 45 50 mais, à 46. Il est vrai au fond que, tout calcul fait, du 5 0/0 à 46 et même à 47 ne représente pas une très-bonne valeur devant la politique du gouvernement en Italie. Mais cette élasticité italienne prête si bien aux calculs, aux combinaisons aléatoires des faiseurs de primes et des vendeurs et acheteurs à découvert, que l'on se préoccupe fort peu de ce que représente le titre de rente italienne. On se passe la rente d'une main à l'autre. Ce jeu réussira tant que le coupon aura chance d'être payé, mais qu'adviendra-t-il aux derniers détenteurs des titres ? Terrible enseignement que le spectacle de cette riche Italie obligée d'avoir aujourd'hui recours à une maison de banque pour payer son coupon !

L'Espagne, dont naguère le crédit et les finances étaient dans une position si déplorable, se relève sous la salutaire influence de M. Barzanallana. Au sortir de troubles et d'épreuves politiques, elle a affirmé d'une façon si nette sa ferme intention de regagner le rang auquel elle a droit parmi les Etats industriels et producteurs, que l'on commence à voir renaître la foi dans son avenir. Les mesures prises par le ministre des finances, le zèle, la fermeté, l'intelligence dont il a fait preuve dans le courant de l'année, le succès de la conversion des anciens fonds publics si discrédités, l'heureux résultat de son opération des bons hypothécaires qui a épargné à l'Espagne un emprunt, enfin ses sages économies lui ont assuré un titre à la reconnaissance publique. Son exposé lumineux nous promet de nouvelles améliorations financières et surtout un projet destiné à satisfaire aux réclamations si légitimes des obligataires français, dont les intérêts sont jusqu'à ce jour cruellement compromis dans les chemins de fer espagnols.

On avait cru à la baisse, et, en prévision d'une chute des cours en liquidation, il s'était produit un grand découvert. Des indices de hausse s'étant manifestés, les vendeurs se sont mis vigoureusement à opérer en sens contraire, et, grâce à leurs rachats, grâce aux escomptes et aux bruits qui ont couru sur les intentions de M. Magne, sur son programme financier et sur les probabilités d'éviter l'emprunt, la hausse a gagné toutes les valeurs. Cette hausse n'est pas très-sérieuse, car le coupon de

Digitized by Google

la rente se détache bientôt, c'est une panique du parti des baissiers, enfin c'est le résultat de cette inique opération tolérée par un coupable usage, et que l'on nomme l'escompte. Donnez-nous des escomptes et nous triplerons les cours d'une valeur quelconque, si mauvaise qu'elle soit. L'opinion publique s'est prononcée depuis longtemps contre cette manœuvre plus qu'usuraire. Un syndic d'agent de change a publié à ce sujet une lettre qui est un stigmate pour les escompteurs. Encore un peu de temps et, nous n'en doutons pas, la Bourse sera purifiée de ces opérations que l'on ne peut guère qualifier, puisque ce sont de véritables guet-apens. C'est une honte que de voir en plein Paris, à l'abri de je ne sais quel règlement sans légitimité, s'accomplir de pareilles escroqueries. Un peu plus d'indulgence pour les rédacteurs de journaux, qui n'excitent pas tant qu'on le dit à la haine du gouvernement, des lois et des citoyens, et qu'on s'applique à réprimer à la Bourse les énormes et ruineux abus du parquet. Ce sont ces vilaines manœuvres qui compromettent les gouvernements quand ils les tolèrent.

EMILE ANDREOLI.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LES

ÉLÉMENTS DE LA RACE

ET DE L'ESPRIT FRANÇAIS

Histoire de la littérature de la France, par J.-J. AMPÈRE, 2e édition; 2 vol. in-8. — *Guillaume de Champeaux et les Écoles en France au XIIe siècle*, par M. l'abbé MICHAUD; 1 vol. in-8. — *Les Barbares et le Moyen âge*, par M. LITTRÉ; 1 vol. in-8. (Didier, 1867.) — Cours manuscrits de FAURIEL et d'AMPÈRE. — Documents divers, etc.

Est-il bien vrai, comme l'a dit Pascal, et Bacon avant lui, que l'humanité soit comme un seul homme qui apprend toujours? Elle désapprend aussi, et quelquefois beaucoup. C'est bien plutôt alors une Pénélope défaisant la nuit ce qu'elle a fait la veille, pour recommencer le lendemain au grand jour le même travail, destiné d'avance au même résultat. Ah! si l'humanité avait un compte ouvert et tenu exactement au grand-livre de la conscience universelle, si l'histoire, au lieu de n'être qu'un recueil de feuillets détachés et le plus souvent altérés par la poussière des siècles, était le récit ininterrompu de sa marche quotidienne; si chaque race, chaque peuple, chaque génération y laissait écrite sa vie tout entière, — alors cet être collectif saurait beaucoup, ayant beaucoup appris et n'ayant rien oublié, et chaque âge déposerait en passant, comme

Digitized by Google

aux jeux olympiques, entre les mains de celui qui doit continuer la course, le flambeau perpétuel des connaissances humaines. Mais à certaines heures ce flambeau est tellement obscurci, qu'il donne plus de fumée que de lumière, et ses clartés languissantes ne parviennent pas à percer les ténèbres. Alors l'Homme de Pascal recommence, en tout ou en partie, sa tâche laborieuse : la scène est autre, autres les accessoires, mais non le drame ni l'acteur ; c'est toujours le même personnage qui sans cesse renaît pour rejouer sans cesse le jeu de la vie. Parfois, il ne se souvient que vaguement de son rôle antérieur, il y a dans la marche de la civilisation un arrêt et une perte dans la somme des progrès déjà obtenus, surtout en ce qui concerne les lettres. L'héritage est plus facile à conserver dans le domaine des sciences ; les mathématiques, l'astronomie, l'histoire naturelle, cultivées dans l'antiquité, ont pu livrer à l'avenir quelques résultats déterminés, bons ou mauvais, vérités ou erreurs ; le champ de l'imagination échappe davantage à toute prise régulière : le don de la poésie ne se transmet pas comme un théorème de géométrie, il est moins malaisé de continuer par voie de progrès Archimède et Ptolémée que Sophocle et Virgile. Ce qui pourrait se léguer dans l'ordre littéraire, ce sont les traditions, sinon les règles du goût, du jugement appliqué aux œuvres de la pensée, je n'ose dire aux produits du beau, bien que là aussi il y ait place pour quelque chose d'universel et de fixe, en dépit des circonstances extérieures qui modifient et les caractères sous lesquels il nous apparaît, et les émotions qu'il suscite en nous. Il y a dans la nature un fond commun qui nous ramène, malgré les obstacles, à une sorte d'unanimité de sentiment sur la poésie et l'art en général, parce que le vrai est de tous les temps, et qu'il a toujours, quelle que soit sa forme, le don de plaire et de charmer : là, comme dans la science, il finit toujours par avoir raison.

Mais ce qu'il faudrait, pour qu'il n'y eût jamais ni lacunes dans le labeur ni pertes dans l'apport communs des siècles, ce serait, dans l'état matériel et moral des nations privilégiées, une prospérité continue qui n'est pas accordée aux choses humaines. Ce qu'il ne faudrait pas, ce serait, après le siècle de Périclès, une décadence qui met la Grèce au-dessous d'elle-même ; après le siècle d'Auguste, une invasion de barbares qui ouvre le sombre portail du moyen âge. Le moyen âge, formant transition de l'ancien monde au nouveau, est merveilleusement propre à montrer comment une civilisation se relie à celle qui lui succède. Il y a des littératures qui n'ont, pour ainsi dire, pas d'antécédents, ou qui sortent d'origines inconnues ; sans ancêtres, comme les races dont elles reflètent la vie, elles sont elles mêmes des ancêtres : il n'en est pas ainsi chez les peuples de race

Digitized by Google

latine, et notamment chez nous. Il y a filiation de nous aux Latins, et, au premier abord, notre littérature semble ne faire que continuer leur esprit, disciple lui-même de l'esprit grec ; mais n'est-elle que l'héritière de son aînée? l'esprit gaulois n'y entre-t-il pour rien? la couche franque qui est venue s'étendre sur le sol gallo-romain n'y a-t-elle non plus déposé aucun vestige durable, qui se puisse reconnaître dans l'élaboration de la langue, de la littérature et du génie français? Répondre à cette question, c'est dire en même temps quels éléments sont entrés dans la formation de la nation elle-même, c'est rechercher ce que nous sommes, ce que nous valons, et juger par ce que nous avons fait de ce que nous pouvons et devons faire encore, car la plus sûre manière de connaître et de comprendre un peuple ou une époque, c'est de l'étudier dans les idées plus que dans les faits, dans les produits de la pensée plus que dans les événements extérieurs. Si le développement humain est continu, il est aussi multiple, et les diverses manifestations de l'activité de l'homme s'éclairent et s'expliquent les unes par les autres. Nous sommes à même d'appliquer aujourd'hui à l'histoire du moyen âge, et spécialement dans notre pays, cette méthode d'investigation. Connu historiquement, grâce aux travaux des Guizot, des Thierry, des Henri Martin, sa philosophie a été réhabilitée, après M. Cousin, par les historiens de la scolastique, M. Xavier Rousselot, M. Hauréau, M. de Rémusat, M. Jourdain, et elle suscite encore, à l'heure présente, de patientes et érudites recherches, comme celles de M. l'abbé Michaud sur Guillaume de Champeaux ; quant à sa littérature, cette mine abondante a été creusée dans ses nombreux filons par MM. Villemain, Ampère, Littré, Victor Le Clerc, pour ne citer que les maîtres.

I

En remontant aussi haut que possible dans nos origines, on trouve en Gaule deux classes de populations : les populations ibériennes et les populations celtiques. Les premières, fixées primitivement sur les deux rives du Rhône, s'étendirent aussi en Sardaigne, en Corse, en Sicile, et sur le littoral de l'Espagne, jusqu'au cap Rosas : elles n'ont survécu que dans un seul débris, les Basques, placés entre la France et l'Espagne comme un lien de plus entre deux peuples où l'élément latin entre déjà pour une si grande part.

Si l'on veut juger de cette race par son meilleur échantillon, les Turditains, habitants de l'heureuse Bétique, étaient, au dire de Strabon, les plus éclairés des Ibères ; ils avaient un alphabet,

Digitized by Google

γραμματικὴ, des livres écrits, « des poèmes et des lois en vers, vieilles, dit-on, de 6,000 ans. » Cette phrase suggère l'idée d'un corps de littérature assez considérable, d'un ensemble de traditions historiques et poétiques appartenant à toute la race, comme le cycle des *Niebelungen* et de l'Edda pour les nations germaniques, et le cycle homérique pour les Grecs. J.-J. Ampère observe avec raison que « ce trésor de poésie traditionnelle, qui est la propriété d'une race, se déplace ordinairement avec elle, ou voyage à travers les contrées qu'elle habite. Ainsi le Hun Attila et le Goth Théodoric figurent dans la poésie islandaise ; des personnages de la tradition scandinave sont populaires au bord du Rhin. Quelque chose de semblable a dû se passer ici, et les poêmes qui, au rapport de Strabon, se conservaient chez les Turditains, ont retenti peut-être sur les bords de la Garonne et de la Loire, comme aux rives de l'Ebre et du Guadalquivir[1]. » La seule indication qui subsiste de cette poésie primitive est un fragment en langue basque, concernant l'expédition d'Auguste en Biscaye[2]. La langue des Ibères, sauf quelques noms de localités en Languedoc, en Provence et en Aquitaine, n'a laissé que peu de mots dans la nôtre : eux-mêmes, dès le temps de Strabon, devenus Romains, avaient oublié leur idiome national. Il est donc permis d'en tenir peu de compte ; le vrai fond de la population et de la race primitive en Gaule, ce sont les Gaulois ou Celtes.

César distingue les Celtes et les Gaulois, distinction reproduite par celle des Kymris et des Gaëls ; mais c'étaient deux branches d'une même souche, la souche celtique, dont les Bretons demeurent aujourd'hui le débris le moins mélangé, et ils occupaient toute l'étendue de la Gaule, sauf la portion relativement minime détenue par les Ibères. Tout le monde a relevé des analogies frappantes entre le caractère de nos ancêtres gaulois et le caractère français tel qu'il s'est manifesté dans toute notre histoire. « Mais, dit M. Ampère, il faut procéder ici avec une certaine réserve ; si l'on voulait construire de toutes pièces notre génie national, si l'on additionnait les qualités souvent opposées des diverses branches de la race celtique pour en composer mathématiquement une somme égale à la somme de nos qualités et de nos défauts, la tentative pourrait être séduisante, l'exécution pourrait être ingénieuse, mais il serait permis de se défier du résultat. D'un autre côté, on aurait tort de négliger l'influence des races ; ce qui est impossible, selon moi, c'est d'apprécier ce qui appartient à chacune, de faire exactement leur part, après une si longue fusion d'éléments divers, fusion qui s'est opérée

[1] *Histoire littéraire de la France avant Charlemagne*, t. I, p. 34, 35.
[2] Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale sous les conquérants germains*, t. II p. 32

Digitized by Google

dans des circonstances compliquées et sous des influences en partie inconnues ; il n'en est pas moins vrai que certains traits du caractère national se conservent comme un accent presque ineffaçable et durent à travers les siècles. Je pense qu'il en est des peuples comme des familles ; si l'on voulait deviner le caractère d'un individu en ajoutant l'une à l'autre chaque qualité bonne et mauvaise de son père, de son grand-père, de ses oncles, on courrait grand risque de se tromper sur son compte ; ce n'en est pas moins un fait d'expérience, qu'un trait de physionomie, un penchant, un défaut se transmet souvent de l'aïeul à ses petits-fils, du bisaïeul à ses arrière-neveux ; parfois, ce cachet de la lignée disparaît chez une génération pour reparaître à la génération suivante. Il en est de même pour la filiation des peuples... »

En appliquant à la recherche qui nous occupe ces principes d'une incontestable prudence, on peut sans scrupule faire honneur aux Gaulois de certaines qualités d'esprit et de courage qui avaient frappé unanimement les anciens et dont la transmission n'a pas encore cessé : *Nation hardie et légère*, écrivait Dion ; *amoureuse de la guerre et du beau langage*, disait Caton. A cette *furia francese* sur le champ de bataille, à cet *esprit de finesse* dont parlait Pasca dans l'ordre littéraire et oratoire, ajoutons le goût de la parure et de l'éclat, la passion des aventures lointaines, surtout un profond instinct d'égalité joint à une assez faible capacité de liberté. Je cite encore Ampère, qui remarque que, chez nous, l'égalité s'est arrangée du despotisme toutes les fois que le despote a pu inspirer un enthousiasme universel, témoin Louis XIV et Napoléon, et qui croit saisir l'origine de cette disposition dans un fait rapporté par César. César avait observé que les Gaulois étaient dominés par deux castes, celle des druides et celle des nobles, mais que ce peuple en servitude se sentait dédommagé par l'institution égalitaire du partage annuel des champs. Le dévouement à un homme, à un chef, n'était pas moins naturel chez eux ; ils le portaient jusqu'à l'oubli le plus absolu d'eux-mêmes, n'hésitant pas à se tuer le jour où leur chef mourait.

Au point de vue littéraire, les Gaulois, qui paraissent n'avoir pas eu d'alphabet, ne pouvaient avoir de monuments écrits, et l'on sait que l'enseignement des druides était oral. On ne peut nier que ceux-ci n'eussent atteint un haut degré de culture philosophique et religieuse, mais il est permis d'hésiter à accepter les théories de la petite église de nos néo-druides. Dans le domaine de l'art, ils ne laissèrent autre chose que les pierres appelées, à tort ou à raison, pierres druidiques.

Telle fut la race au milieu de laquelle s'introduisirent successivement la civilisation gréco-latine et la barbarie germanique.

Digitized by Google

Les Rhodiens, puis les Phocéens avaient importé d'abord un élément exclusivement grec, et qui ne fut ni sans action ni sans durée. On parlait encore le grec à Marseille au Ve siècle et à Arles au VIe. Un certain nombre de mots grecs ont passé du provençal dans le français; les analogies entre les deux langues ont été relevées par Budée, Baïf, Henri Etienne, de Maistre. Il y a toujours eu une veine grecque dans notre littérature, depuis saint Irénée, évêque de Lyon, et le premier père de l'Eglise gauloise, jusqu'à Fénelon. Veut-on voir l'influence de la race grecque entée sur la race gauloise, dans le nombre considérable de rhéteurs que le Midi a produits aux premiers siècles de l'ère chrétienne, et dans les orateurs qu'il n'a cessé de produire jusqu'à nos jours, Massillon, Fléchier, Maury, Cazalès, Mirabeau, les Girondins, M. Thiers, M. Guizot? Mais cet élément s'est en quelque sorte confondu avec l'élément latin, Rome, pour la langue et la littérature, était fille de la Grèce; c'est donc ce dernier surtout qu'il faut voir à l'œuvre. Qu'a-t-il fait de la Gaule? Politiquement on le sait. Dès la fin du Ier siècle, la Gaule tout entière est soumise à l'administration romaine; au IVe, il n'y a presque plus trace de la nationalité gauloise. Le druidisme a péri ou a composé avec la religion des vainqueurs : il associe les dieux de Rome à ses dieux, et accepte sur ses autels le divin Auguste ou le divin Tibère. Des familles de druides sont latinisées au point de produire des rhéteurs et des grammairiens. Les anciens idiomes sont mis dans l'ombre par l'idiome conquérant. En un mot, dit M. Ampère, quand on déblaye chez nous le sol moderne, on arrive au sol romain. Le service de César, selon M. Littré, est d'avoir «romanisé la Gaule.» Or, il l'avait si bien romanisée et son œuvre avait été si bien continuée que, «dans les déchirements entre Othon, Vitellius et Vespasien, les cités gauloises, sollicitées par Civilis de se joindre aux Germains, se décidèrent à suivre la fortune de l'empire[1].»

Surviennent les Barbares. Ont-ils absorbé cet élément gréco-romain? M. de Montalembert dit oui, et M. Littré dit non. Je crois qu'il a raison et que les deux motifs qu'il en donne sont fondés : la langue qui, radicalement latine, prouve que le germanisme fut radicalement absorbé par la latinité romaine; l'hérédité latine, toute de civilisation et de chrétienté. Nous reviendrons sur le premier point; pour ne nous occuper en ce moment que du second, l'Occident barbare, malgré son triomphe momentané et apparent, n'était pas en mesure de l'emporter définitivement sur la civilisation que représentait l'élément gréco-romain. Les Germains ne s'étaient développés que par le côté militaire; leur état intellectuel, leur orga-

M. Littré, *Etudes sur les Barbares et le moyen âge*, p. 36 et 49

Digitized by Google

nisation politique, leur religion même ne les rendaient guère propres qu'à la guerre et nourrissaient chez eux des qualités toutes spéciales, dont l'action était alors plus effective qu'elle ne l'a été depuis : l'impétuosité farouche de l'attaque, la force et l'agilité du corps, le mépris sauvage de la mort. « Mais ces qualités, ajoute M. Littré, étaient si étroitement liées au milieu social, que ce milieu ne pouvait se troubler sans les troubler. Le luxe de Rome, pour me servir de l'expression ancienne, amollissait les corps, relâchait les âmes, dissolvait les mœurs traditionnelles. On sait que, dans l'Amérique septentrionale, les sauvages ne peuvent supporter le contact des établissements des blancs ; peu à peu, ils se consument par l'eau-de-vie, par les maladies, par le changement des habitudes. Maintenant, posant que les Gaulois et les Germains étaient notamment au-dessus des Peaux-Rouges, et que la civilisation romaine était moins développée et moins puissante que la civilisation moderne, on comprendra par cette comparaison que quelque chose d'analogue et par conséquent de délétère se produisait par l'infiltration qu'amenaient les communications entre le monde civilisé et le monde barbare. » Cette comparaison est juste, et nous l'adoptons, sous la réserve que les Gaulois étaient, eux aussi, notablement au-dessus des Germains. Mais nous hésitons à suivre M. Littré lorsqu'il nie le côté utile, c'est-à-dire providentiel, de l'invasion germanique ; nous ne saurions croire que les Barbares n'aient été qu'un instrument aveugle de destruction et n'aient laissé aucun germe de vie et d'avenir dans le champ sanglant où ils ont passé. Certes, nous ne prenons pas à la lettre la *Germanie* de Tacite, un idéal opposé à la corruption romaine plutôt qu'un portrait exact ; toutefois, les Germains avaient pour eux la jeunesse et la vigueur d'une race vivante, et c'est bien quelque chose d'avoir infusé la chaleur d'un sang riche dans cette race appauvrie, exténuée, qui couvrait l'Empire et la Gaule. Voilà ce qu'ils pouvaient lui apporter, rien de plus, car l'âme qui habitait ces corps vigoureux n'avait que des appétits grossiers, une ignorance sans bornes et une brutalité d'autant plus effrénée que l'enivrement et les jouissances de la victoire ouvraient une plus large carrière à ses instincts sauvages. Dans le domaine intellectuel, qu'auraient-ils mis en regard de la civilisation antique ? La mythologie d'Odin, une industrie et des chants barbares. Leur immixtion violente fit subitement baisser le niveau du savoir et des idées, mais elle ne fut pas capable de transformer l'Occident en une Germanie, parce que, si les sources de la civilisation païenne étaient épuisées, les grandes puissances morales qui s'étaient formées durant l'empire romain demeuraient debout, et le progrès n'était pas arrêté pour longtemps.

Digitized by Google

On veut cependant retrouver chez nous des traits empruntés aux Germains : le développement des qualités guerrières, le point d'honneur, l'esprit d'aventure et l'esprit chevaleresque que Tacite leur attribue et que les traditions scandinaves, d'accord avec Tacite, célèbrent chez eux. Mais qui, des Gaulois ou des Francs, nous les ont légués? La réponse est dans les pages qui précèdent. Ajoutons qu'il en va chez les nations germaniques tout autrement que chez les nations celtiques : elles estiment la liberté plus que l'égalité. Quant à la chevalerie, je veux bien voir en elle un côté germain, mais à condition qu'on n'oubliera pas que, sans le christianisme, il n'y aurait pas eu de chevalerie, et que l'établissement du christianisme n'est pas l'œuvre des Barbares, mais des Gentils, comme les appelle saint Paul, et spécialement chez nous des Gallo-Romains. C'est dans le giron de ces populations, dit expressément M. Littré, que désormais abondent les prédicateurs, les martyrs et les saints; c'est de leur giron que partent les polémiques victorieuses et les livres des docteurs écoutés et révérés. En tout cela, les Barbares ne peuvent rien donner; ils ne font que recevoir. Nulle lumière, nulle moralité, nulle sainteté ne vient d'eux. — Pourtant ils étaient chrétiens. — Mais quels chrétiens! Ecoutez ce qu'en pense un écrivain qui, pourtant, les traite avec indulgence, l'auteur des *Moines d'Occident* : « C'étaient de pitoyables chrétiens. Tout en respectant la liberté de la foi catholique, tout en la professant extérieurement, ils violaient sans scrupule tous ses préceptes en même temps que les plus simples lois de l'humanité. Après s'être prosternés devant le tombeau de quelque saint martyr ou confesseur, après s'être quelquefois signalés par un choix d'évêque irréprochable, après avoir écouté avec respect la voix d'un pontife ou d'un religieux, on les voyait, tantôt par des accès de fureur, tantôt par des cruautés de sang-froid, donner libre carrière à tous les mauvais instincts de leur nature sauvage. C'était surtout dans les tragédies domestiques, dans ces exécutions et ces assassinats fratricides dont Clovis donna le premier l'exemple, et qui souille d'une tâche ineffaçable l'histoire de ses fils et de ses petits-fils, qu'éclate leur incroyable perversité. La polygamie et le parjure se mêlaient dans leur vie quotidienne à une superstition demi-païenne; et, en lisant leurs sanglantes biographies, que traversent à peine quelques lueurs passagères de foi et d'humilité, l'on est tenté de croire qu'en embrassant le christianisme, ils n'avaient ni abdiqué un seul des vices païens ni adopté une seule des vertus chrétiennes. » Oui, qu'on lise les émouvants récits d'un Augustin Thierry, qu'on lise Grégoire de Tours, et l'on saura à quoi quoi s'en tenir sur leur compte. Et cet historien même de la barbarie est-il un barbare? C'est un Gallo-Romain, né en Auvergne d'une

Digitized by Google

famille de sénateurs et d'évêques. J'y verrais volontiers un emblême : l'empire barbare, c'est « la barbarie romanisée, ordre mixte où la tête est germanique, mais où le corps est latin. » La tête elle-même devait disparaître bientôt, et le mouvement anti-germanique, qui part de la Gaule, commence avec qui? Avec Charlemagne, lorsque, par la conquête de la Germanie, il refoule pour jamais l'invasion. A cet immense service, Charlemagne en ajoute un autre non moins précieux : en courbant la barbarie germaine sous l'ascendant du christianisme et de la latinité, il crée l'Allemagne et fait entrer ainsi dans le cadre agrandi de la civilisation future une nation qui fournira une pierre de plus à l'édifice.

« La Germanie, dit M. Littré, ne commença qu'après Charlemagne à compter comme nation pensante et écrivante. Les Gaulois nous sont connus, par les écrivains grecs et latins, environ depuis l'an 600 avant l'ère chrétienne ; durant ces six siècles qu'ils passent sous les yeux de l'histoire, jusqu'à leur incorporation dans l'empire romain, rien, à part des compositions druidiques, qui, confiées à la mémoire seule, ne devinrent jamais propriété de l'esprit humain, rien ne sortit de cette vaste multitude, si ce n'est un bruit d'armes et des essaims belliqueux, rien qui enrichît le trésor des choses belles et vraies ; les aptitudes ne commencèrent à s'exercer que sous la discipline romaine ; l'autonomie fut stérile. Un temps non moins long fut accordé aux Germains ; l'histoire les connaît positivement depuis l'invasion des Cimbres et des Teutons, et surtout depuis que la borne de l'empire fut plantée sur le Rhin ; eux aussi, à part des chants qui ne se sont pas conservés, n'eurent d'autre occupation que vivre et guerroyer ; aucune grande œuvre n'apparut dans leur domaine, et il fallut que la conquête de Charlemagne fît pour eux ce que la conquête de César avait fait pour les Gaulois. Et pourtant, ni d'un côté ni de l'autre, on n'accusera la race ; Gaulois et Germains étaient Aryens comme les Grecs et les Latins ; leurs langues obéissaient au même système grammatical ; et d'ailleurs l'avenir s'est chargé de prouver que les circonstances, non le fonds, manquaient au développement. Dans la Gaule et la Germanie, les générations passèrent comme celles des chênes dans leurs forêts ; c'était une vie de végétation, une vie de tribu, mais non une vie d'humanité. Tant que le but si bien exprimé par le poète latin, *toti genitum se credere mundo*, ne suscite pas insciemment d'abord, consciemment ensuite, les nations ; elles demeurent engourdies et inutiles, mais avides, si elles sont près de la civilisation, de porter les mains sur ses jouissances. Puis finalement, vaincues ou victorieuses, le résultat est le même, et elles sont subjuguées par l'ascendant dont elles deviennent à leur tour un nouvel et puissant organe. »

Digitized by Google

Cette vue de M. Littré me paraît d'une singulière justesse en ce qui concerne les Germains; j'aurais souhaité y saisir une nuance, par rapport aux Gaulois. Ceux-ci, sans avoir une civilisation proprement dite, étaient infiniment plus cultivés que leurs voisins. Ampère, par la seule étude de la langue et des œuvres de l'esprit, trace une démarcation profonde entre les populations germaniques et les populations celtiques. M. Littré reconnaît du reste que la civilisation gallo-romaine part d'un fond d'aptitudes gauloises; celles-ci ont donc persisté, tandis que l'élément germain a fini par disparaître entièrement, tant la race gallo-romaine, qui est aujourd'hui la nation française, a toujours différé de la race des barbares d'outre-Rhin par les tendances, les mœurs, le caractère, les idées! Au reste, ces Francs, qui avaient si longtemps rôdé et maraudé sur la rive gauche du fleuve déjà litigieux avant de s'établir en Gaule, ne ressemblaient plus, lorsqu'ils s'y implantèrent par la conquête, à leurs ancêtres des forêts germaniques. Trèves, *Augusta Trevirorum*, leur avait donné, et de longue main, un avant-goût de ce qu'ils devaient rencontrer au cœur de la Gaule. Ils en vinrent donc à subir, comme les Gaulois, l'action de la race latine, et leur force de résistance fut d'autant moindre que leur état social et intellectuel était moins élevé. Là est le point de départ historique de la fameuse question de la frontière du Rhin: dans le travail de la fusion d'où nous sommes issus avec nos mœurs, nos idées, notre rôle, nos qualités et nos défauts, avec nos droits dans l'avenir comme dans le passé, l'élement franc, greffé sur l'élément latin, greffé lui-même sur l'élément gaulois, a contribué pour la plus faible part, et la Gaule a toujours prouvé historiquement qu'elle l'entendait ainsi. Elle ne doit rien aux Germains. Ceux-ci lui doivent leur introduction dans le monde du christianisme et de la civilisation, mais à la condition de ne pas franchir leur limite. C'est bien là l'attitude de la Gaule, qui, après avoir succombé plus tard que l'Italie, se réorganisa seule, après la chute commune, contre l'ennemi commun. « De la sorte fut déterminé dans la Gaule le siége du nouvel empire d'Occident et le point de départ du retour offensif qui se fit contre la Germanie; de la sorte encore fut conquis cet ascendant qu'obtint dans la haute période du moyen âge, la France héritière de la Gaule; de la sorte enfin s'explique l'antériorité dans les lettres qui lui appartient, soit comme langue d'Oc, soit comme langue d'Oïl. Toutes ces choses se tiennent historiquement[1]. » Elles se tiennent de si près, que nous arriverons aux mêmes conclusions en interrogeant maintenant l'histoire de la formation de notre langue et de notre littérature.

[1] M. Littré, XXIV, p. 49-50, 78-88

Digitized by Google

II.

La formation de la langue d'un peuple est un des faits les plus considérables et les plus instructifs à étudier : avec la manifestation graduelle de sa pensée, c'est la formation de son génie même, j'allais dire de son âme, le signe de sa valeur intellectuelle et morale. Chez un peuple qui ne doit rien qu'à lui-même, autant qu'il est toutefois possible à un peuple de rester isolé, on suit dans le dictionnaire, écrit ou non, d'une langue primitive, les acquisitions successives de son intelligence en contact avec le monde de la matière et le monde de l'esprit. Chez un peuple dérivé, et qui s'est trouvé en rapport avec des éléments étrangers, l'observation devient plus compliquée. Chercher la partie de sa langue qu'il doit à chacun de ces éléments, c'est chercher les idées qu'il en a reçues et la proportion où elles sont entrées dans ses mœurs, dans ses actes, dans sa civilisation. Sa nature propre a-t-elle été annulée, les sentiments, les idées de la vieille patrie étouffés sous les importations du dehors, la voix des aïeux couverte par les voix étrangères ? Que reste-t-il, en un mot, de la souche originale sur cet arbre nouveau dont les fruits n'étaient pas en germe dans la séve maternelle ? En France, après le passage des Romains et des barbares, que reste-t-il de la langue et de la pensée de nos pères de la Gaule ? L'apport de leur idiome, selon Fauriel, se réduit à peu de chose ; toutefois il est difficile de prononcer un jugement sans appel, et cela par une raison bien simple, l'absence de tous monuments écrits. Il ne faut pas oublier que le gaulois se parlait encore dans les campagnes au Ve et même au VIe siècle. Une autre remarque à faire, c'est que le latin, parlé en Gaule plusieurs siècles avant l'occupation des barbares, n'a pas uniquement servi à exprimer des idées nouvelles. En ce qui concerne la culture de l'esprit, les lettres et les arts, l'importation des mœurs romaines, l'administration et le gouvernement, le langage dut être nouveau comme les choses ; mais pour le train ordinaire de la vie, pour les relations du foyer domestique, surtout dans les classes inférieures, le latin ne dut s'infiltrer que lentement, non comme expression d'idées ou de sentiments inconnus jusque-là, mais comme une forme qui devenait peu à peu nécessaire. Pour que la langue des Romains fût employée comme une manifestation nouvelle d'idées anciennes, il fallut un travail de traduction dans lequel les *gallicismes* furent aussi nombreux que les solécismes.

Ceci admis, le résultat définitif fut assurément le triomphe du latin : dès la fin du IIe siècle, le latin était la langue vulgaire à Lyon, ainsi

Digitized by Google

que l'atteste le récit du martyre des compagnons de saint Pothin, lesquels, Grecs la plupart, parlent latin pour être entendus du peuple. Rien d'étonnant à cela : le latin était la langue politique et la langue religieuse. Par ordre de l'empereur Claude, la justice se rendait en latin. On administrait en latin : les curies étaient organisées sur le modèle de Rome, et les décurions, pour faire leur cour au gouvernement, devaient apprendre la langue de Rome. Les prêtres, de leur côté, parlaient, prêchaient, écrivaient en latin. Au Ve siècle, une sédition éclate à Bourges à propos d'un évêque à élire ; Sidoine Apollinaire, appelé pour rétablir le calme, harangue le peuple et le persuade. Son discours, qu'il avait eu l'intention de faire simple et populaire (il le dit lui-même), est ce qu'il y a de plus recherché, de plus bizarre. Donc le peuple devait avoir une teinture assez prononcée du latin, et même des élégances latines. Il est vrai qu'il s'agit ici d'une population urbaine, et que le latin avait pénétré plus vite dans les villes que dans les campagnes, mais celles-ci le reçurent à leur tour, à charge de le corrompre davantage. De là, en Gaule comme en Italie, comme à Rome, deux dialectes, le dialecte grammatical et classique, et le dialecte rustique et vulgaire.

Le progrès de plus en plus marqué du latin souffrit moins qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord, du mélange des idiomes barbares. L'influence de ceux-ci ne fut ni très brusque ni très prolongée : le latin resta la langue de ceux qui le parlaient auparavant, et les barbares même l'adoptèrent en partie ; seulement il acheva de se gâter et de perdre sa forme grammaticale. C'est dire combien peu les barbares ont à revendiquer dans la formation de la langue qui est devenue la langue française. Les Wisigoths et les Burgondes n'ont guère laissé que le souvenir de leurs royaumes éphémères, et l'Aquitaine a gardé plus de traces des Ibères que des Wisigoths : or, ces traces elles-mêmes, on sait à quoi elles se réduisent. Les Francs ont eu sans doute une influence plus prononcée, mais néanmoins secondaire, et différant de degré selon qu'il s'agit des pays en deçà ou au delà de la Loire. Au delà, on voit apparaître plus tôt la langue vulgaire ; en deçà, la langue franque lutte mieux contre le latin : Charlemagne et Louis le Débonnaire s'en servent encore, mais après eux elle tend de plus en plus à disparaître. En somme, elle a semé dans la nôtre des mots en quantité assez notable, désignant le plus ordinairement des idées sombres ou terribles, ou pris en mauvaise part, avec une acception détournée, où perce une intention dédaigneuse et parfois outrageante. Cette observation ingénieuse est de M. Ampère, et je lui en laisse la responsabilité, bien qu'il la justifie par des exemples : *buch* (livre) a fait *bouquin* ; *Land* (terre), *lande*, terre stérile ; *mund*

Digitized by Google

(bouche), *moue* ; *herr* (seigneur), *hère*, pauvre sire ; *ross* (coursier), désigne toute la famille des Rossinantes. « Dans cette curieuse modification du sens des mots, on surprend l'action d'une haine secrète qui s'attaque à la langue des étrangers et se plaît à infliger un sens défavorable aux mots que la conquête a introduits ; le même fait s'est reproduit ailleurs. » Remarquons en outre qu'à mesure que nous nous sommes éloignés du moyen âge, les racines tudesques ont insensiblement disparu ou diminué en nombre, preuve évidente que le génie de la langue française ne s'y retrouvait pas.

Il ne se retrouvait, il ne pouvait se retrouver que dans le latin C'est du latin devenu vulgaire, modifié bien avant l'invasion par sa lutte avec les idiomes nationaux, ibérien, celtique, et qui s'étaient mêlés à lui dans une proportion plus ou moins faible, que sont sorties les langues néo-latines, et particulièrement la nôtre. L'époque où chacune d'elles s'est détachée du tronc principal n'est pas la même pour toutes : selon M. Fauriel (qui restreint la part de l'élément germanique encore plus qu'Ampère), le premier travail qui a préparé ce mouvement remonterait bien au IIIe siècle. Mais toutes se caractérisent par les trois faits suivants : similitude des bases grammaticales fournies par le latin avec le fond du vocabulaire ; confusion et altération des formes grammaticales avec la suppression des flexions casuelles ; enfin, ce qui a été l'instrument essentiel de leur développement, la tendance analytique s'accusant de plus en plus avec le temps et nulle part plus visible que dans les progrès de la langue française. Celle-ci émerge véritablement de la langue romane vers l'an 1000 : langue d'Oïl ou langue d'Oc, ces filles aînées du latin conservent pourtant encore des cas, mais deux seulement, un nominatif et un régime, et au XIVe siècle, la langue d'Oïl, qui avait survécu à la langue d'Oc, meurt pour faire place au français moderne.

Le fait social d'une langue qui se forme chez un peuple placé dans les conditions analogues à celles que nous avons exposées offre pour pendant le spectacle contraire d'une littérature qui s'éteint : c'est la vie et la mort en présence, comme pour attester que, dans le monde de l'esprit ainsi que dans le monde matériel, tout se transforme et rien n'est anéanti. Ainsi, en même temps que le langage gaulois était pénétré, dominé et dompté, comme ceux qui le parlaient, par l'élément latin, les lettres latines, de leur côté, marchaient à leur perte. Elles préparaient l'avenir de la littérature en France, comme les matières en décomposition préparent et enrichissent le sol qui devra porter d'autres fruits. Curieux et triste tableau que celui de cette décadence qui va de Sénèque, de Pline, de Stace, à Sidoine Apollinaire et à Fortunat ! Avant le christianisme, la culture latine ne

Digitized by Google

produisait plus dans la province la plus cultivée de la Gaule, que les œuvres sans vie et sans sérieux de grammairiens, de rhéteurs, de beaux esprits pédantesques. Là, comme partout, la veine païenne était épuisée : les lettres mouraient d'une mort aussi honteuse que la société dont elles étaient l'expression. Le fond qui leur manquait, le christianisme le leur prêta. Quel contraste entre elles et la jeune littérature chrétienne, symbole du monde moderne jetant les bases de sa vie et de sa durée en face du vieux monde usé et croulant ! Un des plus anciens monuments de cette littérature en Gaule est la lettre des martyrs de Lyon au IIe siècle. Le christianisme en effet a son cycle héroïque, et les *actes des martyrs* en sont les poèmes. La nécessité de l'enseignement suscite un autre genre d'écrits : ceux des Lactance, avec la pompe et l'éclat, la force et la colère d'une argumentation oratoire et véhémente, ignorant la charité et la douceur évangélique ; des saint Paulin, avec l'empreinte d'une mélancolie vraiment chrétienne, mélange de gravité et de tendresse, ressouvenir voilé des souffrances du cœur et aspiration religieuse vers la paix du ciel ; des Sulpice Sévère, premier essai d'une histoire au point de vue chrétien.

En même temps, le christianisme traversait, par suite de l'élaboration de ses dogmes, des crises intérieures auxquelles sont attachés les noms du gnosticisme, de l'arianisme, du pélagianisme, du nestorianisme, de l'eutychéisme. De puissants esprits prirent part, en Gaule, à ces luttes célèbres : saint Irénée, métaphysicien peu profond, écrivain peu habile, mais homme du christianisme primitif, en ayant le sentiment vrai, le premier *gallican* [1], comme il est le premier Père gaulois ; saint Hilaire, l'Athanase de l'Occident, adversaire persécuté et irréconciliable d'Arius, défenseur violent du catholicisme, moins poétique, mais non moins emporté (selon Ampère) que l'auteur des *Paroles d'un Croyant*, ayant contribué en quelque chose aux destinées de la France gauloise par la haine entretenue chez les Francs catholiques contre les Wisigoths et les Burgondes ariens ; saint Prosper, qui veut écraser le serpent Pélage,

Nec caput attriti virorum palpitat ungues,

dans son poème *Contre les ingrats*, réquisitoire violent, cruel, d'une énergie lugubre, dit Ampère, non sans poésie, mais d'une poésie sombre et désespérante, comme la doctrine elle-même ; Cas-

[1] Bossuet, dans la défense du gallicanisme, le cite comme une autorité.

Digitized by Google

sien, législateur et peintre de la vie monastique, adversaire de Nestorius et d'Eutychès; Vincent de Lérins, qui résume dans son *Commonitorium* tous ces débats de la polémique chrétienne. En dehors de cette polémique, deux noms sont encore à citer : celui de saint Hilaire d'Arles, moins pour ses écrits, d'un style pourtant assez pur, eu égard à l'époque, que pour son indépendance gallicane à l'endroit du Saint-Siége ; et celui de saint Ambroise de Trèves, moraliste et auteur d'hymnes et d'homélies.

Parallèlement à cette littérature théologique, si forte par la pensée qu'elle a pu se passer d'un plus complet mérite de forme, il s'en montre une autre, dont les représentants sont chrétiens aussi, mais païens encore par les habitudes et les sujets. Tels sont les panégyristes, exemple frappant de la dégradation morale et littéraire du siècle. Je crois à l'influence des races, dit avec raison M. Ampère, mais plus encore à celle de la civilisation. Or la rhétorique tenait une grande place dans la civilisation grecque et romaine : il fallait parler, mais sur quoi ? quelle idée, quel principe sérieux la vieille société pouvait-elle tirer de ses ruines ? Il n'y avait plus que des hommes qu'il fallait louer tour à tour et à tout prix : néanmoins, ces pièces de rhétorique, ingénieuses, insipides ou extravagantes, ont un mérite, celui de peindre l'état moral et politique de la Gaule, car le IIIe et le IVe siècle sont, surtout en Gaule, une époque de rhéteurs. Les poètes (il en paraît encore), ne sauveront pas davantage la littérature du passé, témoin Ausone, précepteur de l'empereur Gratien, dans ses plus heureux moments un Delille assez réussi ; Rutilius Numatianus, autre versificateur descriptif, un instant préfet de Rome, bel esprit tourné en arrière, aveugle sur l'avenir, politique de courte vue et poète de courte haleine.

Ainsi, d'une part, une littérature qui tombe avec la société dont elle est sortie ; de l'autre, une littérature et une société qui s'élaborent sous le souffle vivifiant d'un esprit nouveau, tel est le double spectacle auquel l'histoire des quatre premiers siècles nous fait assister, et dont nous avons traversé les phases sans sortir de la Gaule. « Peut-être aucune autre portion de l'empire ne nous aurait offert autant de représentants illustres de ces phases diverses. Le pays qui sera la France est déjà le point central auquel tout aboutit ; il joue dès à présent le rôle que nous lui verrons jouer toujours plus glorieusement. Grâce à lui, l'histoire de la littérature française pourra être, jusqu'à un certain point, une histoire de l'esprit moderne[1]. » Mais le christianisme n'est pas seul en contact avec l'élé-

[1] Ampère, t. II, p. 72.

Digitized by Google

ment gallo-romain : l'élément germanique intervint aussi; dans quelle mesure, c'est ce qu'il s'agit de déterminer.

Les Barbares qui envahirent la Gaule à des époques et sous des noms divers, avaient un même fond de traditions mythologiques et épiques. Elles sont réunies dans les chants de l'Edda, dans les *Niebelungen* et le *Heldenbuch*. Voilà d'où sortirent les idées, les sentiments qu'ils durent répandre autour d'eux. Cette littérature, si l'on ose appeler de ce nom des rudiments aussi grossiers, se heurta tout d'abord aux lettres chrétiennes, car les lettres païennes n'avaient plus de la vie que l'ombre. C'est donc chez celles-là qu'il nous faut chercher la trace de l'influence germanique. Or, elles ne ressentent le contre-coup des événements, sans cesser d'être elles-mêmes, que par l'inspiration qu'elles vont y puiser, au profit même des enseignements du christianisme. Quelques poèmes suscités par l'invasion, les récits de Salvien, qui, avant de se réfugier à Marseille, avait vu les Francs brûler Cologne, Trèves, dévaster les bords du Rhin et de la Moselle, nous donnent une idée exacte de l'impression faite sur les esprits par la venue des Barbares et du double courant où s'engage la pensée : l'invective contre une société qui s'est attiré ou qui n'a pas su arrêter la tempête; l'affirmation de la Providence en face et au nom de ces calamités elles-mêmes. Ainsi prend naissance la satire chrétienne, avec Claudius Marius Victor; mais, fidèle à son berceau, elle renferme plus de réflexions morales que de tableaux satiriques. L'histoire, au point de vue providentiel, est écrite par Salvien, qui n'hésite pas à proclamer que les barbares sont les instruments de la justice divine, et que ce monde romain qui « meurt en riant, » *moritur et ridet*, a mérité son sort.

Le foyer littéraire, qui avait son centre au Nord, à Trèves, avait été complétement éteint par l'invasion; celui du Midi brille encore d'un éclat qui va s'amoindrissant jusqu'au VIe siècle, et ces dernières lueurs, la culture latine les doit au christianisme gaulois, à saint Avit, évêque de Vienne, à Césaire, évêque d'Arles, à Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont.

Comme écrivain ecclésiastique, saint Avit a peu d'importance; il en a un peu plus comme poète. Les plus intéressantes de ses productions en vers traitent de la création, du péché originel et de l'expulsion de l'Eden, trilogie qu'on pourrait appeler, dit M. Guizot, le Paradis Perdu, et dont Milton a pu avoir connaissance. Saint Césaire est avant tout prédicateur, d'une éloquence familière, facile, abondante : on a de lui cent cinquante-quatre sermons, faible partie de ceux qu'il avait composés. Sidoine Apollinaire est le plus païen des poètes chrétiens de son temps. Gendre de l'empereur Avitus, il prononce son panégyrique en vers; Majorien renverse

Digitized by Google

Avitus, et il prononce le panégyrique de Majorien. De tels traits peignent une époque encore plus qu'un homme. Disons qu'il n'était pas encore évêque. Lorsqu'il le fut, il se montra vraiment chrétien, mais il fallait un christianisme plus ardent que le sien pour retremper les âmes. Il a résumé d'une manière assez exacte le sentiment général à l'égard des Barbares : « Nous nous moquons d'eux, nous les méprisons — et nous les craignons. » Un autre poète, Fortunat, enterre définitivement la poésie ; il était Italien, mais il vécut longtemps à Tours, dans un monastère de femmes fondé par sainte Radegonde. Peu instruit, écrivain sans talent, grossier dans l'expression, plus encore dans la pensée ; épicurien, du moins en vers, mais c'est un épicurien barbare. Dans un sixain sur un dîner, se trouve ce distique :

Delicilis variis tumido me ventre telendi,
Omnia sumendo : lac, olus, ova, butyr.

Détachons encore la citation suivante, autorisé par l'exemple d'Ampère :

Vix digitis tetigi, fauce hausi, dente rotavi,
Migravitque alio præda citata loco.....

Si tout n'est pas sur ce ton, il s'en faut de peu ; et voilà ce qu'un poète chrétien écrivait dans un couvent, pour des religieuses, au VIe siècle. L'influence germanique est ici bien apparente, mais c'est une influence destructive, et à tel point que la culture littéraire dont la Gaule avait été jusqu'alors le principal théâtre menace de s'en exiler à jamais. Heureusement l'éclipse n'est que momentanée, et, quand la lumière reparaît, ce n'est pas de la Germanie qu'elle nous vient, bien que ce soit un barbare qui nous la rende. Mais ce Franc, fils de Francs, était né sur les bords de l'Oise, et mêlait dans son individualité les Francs, les Gaulois, les Gallo-Romains, « presque sans culture, mais portant dans son sein tous les instincts qui font le grand homme, aussi passionné qu'Alexandre, aussi réfléchi que César, jeté par le sort au milieu des ruines de l'empire romain et parmi des flots des peuplades à demi sauvages, et là, ne rêvant qu'ordre et discipline, barbare qui soupire après la civilisation, conquérant dont toutes les entreprises sont des conceptions politiques[1]. » Il serait plus qu'inutile d'entrer ici dans le détail de l'œuvre de Charlemagne, elle est assez connue ; il suffit d'en marquer le caractère essentiel, et de constater une distinction qui n'a pas toujours été suffisamment appréciée.

[1] Cousin, *Défense de l'Université et de la Philosophie à la Chambre des pairs.*

Digitized by Google

Pour reconstruire l'ordre intellectuel et moral, il fallait en appeler au passé, reprendre l'ancienne route jonchée des ruines de l'antiquité et des ronces de la barbarie. Ce qui restait d'une littérature dont on vient d'entendre les derniers accents fut une première greffe à poser sur un tronc sauvage et à peu près stérile. Cette culture nouvelle se fit avec l'ancienne langue, mais défigurée, corrompue, à peine encore latine; l'idiome qui sera la langue française n'y est encore pour rien: par suite, qu'on veuille bien le remarquer, le fond n'est pas non plus la manifestation des idées et des mœurs qui se feront jour quand la France sera réellement constituée. Chants des trouvères et des troubadours, fabliaux, épopées, mystères, tant de merveilleuses productions qui furent la gloire du génie gallo-français, tout cela est encore dans l'avenir. L'objet de la culture intellectuelle ranimée par Charlemagne, c'est, avec l'enseignement le plus élémentaire, le dogme religieux et la philosophie. C'est grâce à celle-ci particulièrement que fut alors renouée la chaîne des temps, que l'esprit moderne se rattacha au passé par des travaux plus sérieux que les futiles exercices de versification où s'attardaient les beaux esprits des siècles précédents, et ici encore le christianisme fut un précieux stimulant. Le platonisme s'accordait trop bien en certains points avec le spiritualisme chrétien pour ne pas attirer l'attention de ses docteurs; d'autre part, Aristote devint bientôt une autorité à laquelle il était dangereux de résister, bien qu'à certains égards elle fût plus nominale qu'effective. Il est trop évident qu'il n'y avait pas lieu, pour les penseurs catholiques du moyen âge, de discuter sur la préférence à donner au dieu de Platon sur le dieu d'Aristote : la scolastique est platonicienne dans sa théodicée, parce que Platon affirme comme le dogme chrétien un Dieu créateur et provident (sauf la réserve à faire sur le sens du mot *créateur*). Il en est de même pour la question de la nature et la destinée de l'âme, par rapport à une sanction de la loi morale. Sur ces deux articles essentiels, l'entente avec le Stagyrite bien compris était impossible; aussi peut-on dire que le platonisme, transmis surtout par des pères de l'Eglise, Augustin à leur tête, vit dans la scolastique et l'anime de son souffle philosophique et religieux. Le péripatétisme, en tant que méthode d'enseignement et d'exposition, eut un succès plus bruyant, parce que la forme donnée à l'expression des idées était toute péripatéticienne; la logique d'Aristote dominait comme enveloppe, mais dans ce contenant, combien de principes platoniciens! Encore est-il à remarquer que si, le syllogisme s'imposant d'autorité, la forme dialectique était bannie de fait, le procédé dialectique ne l'était pas entièrement d'intention. L'habitude excellente qu'avaient les Scolastiques de traiter méthodiquement le pour et le contre, de poser

Digitized by Google

des questions et d'y répondre avec ordre, c'était le procédé socratique régularisé, soumis à une allure moins agréable et plus sévère; les interlocuteurs ont disparu, mais l'auteur qui discute parle en quelque sorte à leur place.

Le platonisme et le péripatétisme, ces deux grandes doctrines qui dominent toute l'antiquité philosophique, furent donc repris par la scolastique, saisis par le dogme et envisagés sous ce jour nouveau. La scolastique, issue de l'impulsion imprimée par Charlemagne, préparait ainsi la philosophie du monde moderne et nourrissait le feu sacré allumé dans les siècles antérieurs par la civilisation gréco-latine; entretenue à une époque de formation, la flamme n'en a pas toujours été brillante et pure, mais du moins le foyer ne s'est pas refroidi. Or, en parlant de la scolastique, nous parlons de la France et de son esprit. Sous les successeurs de Charlemagne, elle annonce déjà ce qui sortira, dans un avenir prochain, de son activité intellectuelle; dès le XIIe siècle, les écoles se multiplient et une vie extraordinaire s'y révèle. « Les monastères ne suffisent plus, dit M. l'abbé Michaud : à côté d'eux, des écoles rivales se fondent. Etudier est une gloire autant qu'un besoin; et souvent les maîtres eux-mêmes, après avoir enseigné avec succès, aiment mieux redevenir simples étudiants que de rester en stagnation dans leur titre. Sous Guillaume de Champeaux et sous Abélard, Paris est un véritable champ de bataille intellectuel; on y arrive de toutes les parties de l'Europe, même de la Suède et de la Pologne [1]; de Notre-Dame à Sainte-Geneviève, et du quartier de Saint-Julien-le-Pauvre à Saint-Victor, le bruit qui domine tous les autres, c'est celui des chefs d'école et de leurs disciples, discutant avec vivacité, quelquefois même avec emportement, les grandes questions philosophiques et théologiques du jour. Ici, c'est le principe de la matière première que l'on poursuit; là, c'est le problème des genres et des espèces que l'on discute; plus loin, on se préoccupe de la nature des idées, on soulève la question des universaux; ailleurs, on s'agite sur la nature et l'origine de l'âme, on fait effort pour expliquer le péché originel, on veut pénétrer jusqu'aux mystères de la Trinité et de la Grâce; puis, c'est la nature qu'on cherche à équilibrer avec l'élément surnaturel, la raison avec la foi, la liberté de l'homme avec la puissance de Dieu. En un mot, rien n'effraye, ni les mystères les plus obscurs, ni les doctrines les plus abstraites. » Ce mouvement, favorisé par l'introduction des livres arabes, c'est-à-dire encore des livres grecs, se propage et se fortifie

[1] L'*Histoire littéraire* de la France nous apprend en outre que, sous Louis VII, le Jeune, les Anglais et les Danois avaient à Paris des colléges fondés par eux.

Digitized by Google

aux siècles suivants; seulement, la part de l'élément laïque se fait de plus en plus large, et, dès le XIVe siècle, on peut prévoir l'heure où, la phase religieuse étant épuisée, la philosophie moderne succédera à la scolastique.

Celle-ci, outre son influence sur la civilisation en général, fut pour l'esprit français une discipline utile à son élaboration et à son avancement : les abus d'une syllogistique souvent puérile à force de subtilité disparurent, et les avantages restèrent, c'est-à-dire des habitudes une fois prises de rigueur et de clarté dans l'expression, de netteté et parfois d'audace dans la pensée; à ce titre, un Roscelin, un Abélard sont déjà des Français. Mais le caractère essentiel de cette grande rénovation, c'est son attache à l'antiquité. Cette dernière, encore mal connue, restait du moins en perspective; on se préparait à la comprendre, à la recueillir comme héritage; elle enseignait toujours, dans une langue dégénérée sans doute, mais qui n'était aucunement le français; ses idées continuaient la tradition, et après tout ne faisaient qu'attester le fond commun de l'intelligence, les tendances et les besoins impérissables de la nature humaine. Le travail de la scolastique manque donc à tous égards d'originalité; ce qu'il ne doit pas à la succession du passé gréco-romain, il le doit au christianisme, c'est-à-dire encore à une source générale et impersonnelle. Il n'est proprement ni franc, ni gaulois, ni gallo-romain; il est latin et catholique pour le fond et pour la forme.

A côté de ce courant, un autre se manifeste avec des caractères non pas opposés, mais très distincts. Il tend à créer du même coup une langue et une littérature originales, ne tenant au passé que par le langage *roman*, sans liens avec l'élément germanique, se développant simultanément au Nord et au Midi dans des conditions locales différentes, mais dans des conditions générales identiques, pour aboutir, après l'évolution nécessaire, à la littérature et à la langue des Molière et des Pascal. Si l'on rapproche le point d'arrivée du point de départ (le fameux serment de 842, ou encore un poème sur Boèce, publié par M. Renouard), on mesurera et le chemin parcouru et la puissance de cet esprit français sortant des limbes du moyen âge. Dès le Xe et le IXe siècle, il disposait déjà, pour exprimer des passions et des idées populaires, d'un idiome suffisamment riche et réglé. La langue latine n'était plus employée que dans les églises et les couvents, et on se demande comment les sermons de saint Bernard, prononcés en latin, pouvaient être compris du vulgaire. Au commencement du XIIe siècle, la langue d'Oc comptait déjà parmi ses troubadours Guillaume d'Aquitaine, Bernard de Ventadour, Bertrand de Born. La poésie provençale offre peut-être quelques souvenirs de l'antiquité (on s'étonnerait plutôt

Digitized by Google

qu'il en eût été autrement), quelques traces de l'influence arabe par le voisinage de l'Espagne, mais elle n'en conserve pas moins un caractère prononcé d'originalité et une inspiration toute personnelle : l'opinion contraire est une erreur de la critique des Ginguené et des Sismondi. Elle n'eut besoin ni des Latins, ni des Arabes, pour produire le *tenson*, la *complainte*, le *lai*, le *sirvente*. Elle ne survécut guère à la croisade contre les Albigeois ; la langue d'Oc s'éteignit avec elle ; mais sa sœur du Nord vécut plus longtemps, comme la littérature dont elle fut l'organe.

Jusqu'au Xe siècle inclusivement, les vestiges qui nous en sont parvenus se réduisent à quelques mots, mais déjà dans le *Roman du Rou* on rencontre un français qui n'est pas inintelligible aujourd'hui. Il n'importe pas à l'objet de ce travail que nous passions en revue tous les produits de cette littérature naissante ; il suffit de citer pour mémoire Villehardouin, chez qui la langue se reconnaît mieux encore que dans les rimes alignées des trouvères, Joinville qui annonce de loin Froissart et Commines, la légende versifiée de *Robert le Diable*, le poëme de *Flore et Blanchefleur*, traduit en allemand en 1230 par Konrad Flech, et dont l'original paraît ne plus exister ; celui de *Barlaam et Josaphat*, du trouvère Gui de Chambrai, originairement un roman grec en prose du Ve ou du VIe siècle, et dont l'auteur est un moine nommé Jean.

Au XIVe siècle, la littérature fait un grand pas, quoique peu riche en apparence ; elle reflète le mouvement social qui commence à se dessiner dans le sens de l'esprit moderne. M. Littré considère cette époque comme une de celles « qui tiennent plus de l'esprit de celle qui va suivre que de celle qui a précédé. Un malaise inconnu le travaille, et, sans qu'il le veuille ou qu'il le sache, les institutions s'ébranlent, ou du moins cessent de remplir leur office régulier. L'obstacle n'est pas au dehors, ce qui pourrait n'être que passager ; il est au dedans, ce qui est le signe de quelque lésion grave qui envahit l'organisme social. Ce qui a empêché de nommer révolutionnaire ce siècle, c'est qu'au milieu de ses agitations aucune doctrine positive ou négative ne le pousse ; de doctrine, il n'en a point, et il souffre seulement de l'usure naturelle des organes qui jusqu'alors avaient entretenu la vie de la société. Il est, comme le malade, pleinement innocent du mal qui l'entreprend ; il ne l'a ni cherché, ni voulu ; il ne sait même, au moment où il souffre, de quoi il souffre ; c'est l'évolution qui se fait indépendante des hommes dans la sphère inférieure de leurs volontés et de leurs vues, mais dépendante d'eux dans la sphère supérieure des acquisitions scientifiques, morales et industrielles. » Il ne me paraît pas rigoureusement vrai que ce siècle, précurseur d'un nouvel ordre de choses, fût aussi ignorant

Digitized by Google

de lui-même que le pense l'érudit écrivain. C'est pour la France, sans doute, une période d'anarchie, de guerre civile, d'invasions étrangères; mais de ce mal même il naît quelque bien et la conscience populaire se dégage plus nettement, en même temps que l'esprit national achève de se fortifier ou plutôt de se constituer par l'unanimité dans le sentiment du danger et de la résistance. C'est alors que, par l'assemblée des États sous le roi Jean, s'annonce un des plus éclatants symptômes du développement d'un peuple, l'apparition de la parole politique, l'emploi du talent appliqué à d'autres objets qu'à des distractions curieuses. Déjà même l'instinct populaire s'élevait à une intelligence consciente des choses au milieu des circonstances les plus critiques. Une complainte contemporaine du grand désastre de Poitiers attribue au roi Jean un mot qui vaudrait celui du vaincu de Pavie, cet autre roi-gentilhomme :

> Quand li rois se vit pris, si dit par grant constance :
> « C'est Jehan de Valois, non pas li rois de France. »

Historique ou non, il mérite d'être recueilli dans notre pays, au moins dans l'histoire des idées et des sentiments, car s'il n'est pas du roi il est du peuple et compris du peuple, dont l'imagination et le cœur étaient capables soit de le créer, soit de le comprendre; la même complainte en fait foi, lorsqu'elle conseille au roi de s'appuyer sur le dévouement populaire :

> S'il est bien conseillé, il n'oblierà mie
> Mener Jaque Bonhomme en sa grant compagnie;
> Guere ne s'enfuira pour en perdre la vie.

Alors aussi une autre face de l'esprit français se dessine en pleine clarté : le côté critique, frondeur, et, au besoin, quelque peu sceptique. Déjà dans la scolastique il avait fait apparition, bien que d'une manière détournée, à propos de certains principes qui touchaient de près au dogme; en des sujets moins sérieux et sous une forme plus accessible, il se donne carrière dans le *Roman de la rose*, commencé au XIIIe siècle par Jean de Meung et terminé au XIVe par Guillaume de Lorris. Ce dernier avait plus de talent, mais Jean de Meung plus d'esprit : incisif et mordant, il annonce la raillerie impitoyable de Rabelais : les gens d'église en surent quelque chose. Moins âpre, mais aussi franche avec une égale senteur de terroir, s'épanouira au XVe siècle cette verve narquoise et du plus vrai comique dans *la farce de maistre Pierre Pathelin*, où M. Villemain reconnaît et du Rabelais et du Molière. Parlerai-je

Digitized by Google

maintenant du théâtre sérieux, de ces *mystères* nés spontanément d'une source propre, qui ne viennent ni des Romains ni des Francs, et qui seraient plutôt d'origine celtique, s'il fallait à tout prix leur trouver une origine autre que l'alliance naturelle de la foi vive et de la jeune imagination du peuple? Toutes les nations chrétiennes ont eu des mystères; ce genre n'est donc pas spécial à notre littérature. L'essentiel pour nous est plutôt d'étudier maintenant par quels rapports l'esprit français a été mêlé durant ce développement à l'esprit de l'antiquité ou à celui des autres contrées de l'Europe, s'il a été, en un mot, inventeur ou imitateur. En ce qui regarde l'antiquité, la réponse n'est pas douteuse : elle n'est pour rien dans cet épanouissement original d'art et de poésie qui côtoie la scolastique sans se confondre avec elle. Quant au reste, c'est le dernier titre du savant M. Le Clerc à la reconnaissance des lettres françaises que la revendication motivée de l'antériorité et du renom de notre littérature nationale au moyen âge.

On a trop longtemps ignoré que son influence extérieure ne date pas du XVIIe siècle, et que dès la haute période du moyen âge elle était déjà en possession de fournir à l'Europe pensante les aliments de sa pensée ou les distractions de sa curiosité littéraire. Née vers le XIe siècle, florissant particulièrement au XIIe et au XIIIe, elle ne subit un temps d'arrêt au XIVe, avant de se retremper au contact de l'antiquité reconquise, que pour assister en quelque sorte à la diffusion européenne des fruits abondants qu'elle avait semés autour d'elle : l'Europe s'en empare et vit des reliefs du festin d'Homère. Où l'esprit français aurait-il pris, sinon en lui-même, les hautes conceptions de nos poèmes héroïques, la vivacité spirituelle et piquante de nos contes, les rhythmes variés et les agréables images de nos chansons, le charme et la gaieté de nos comédies, l'invention libre et spontanée qui est le cachet qu'il met sur ses ouvrages? Etait-ce en Espagne, où le Romancero du Cid est seul antérieur à nos plus anciennes chansons de gestes? en Italie, où les poètes ne comptent qu'à partir du XIIIe siècle? en Angleterre, où langue et littérature n'apparaissent qu'au XIVe? en Allemagne, où les *Niebelungen* avaient pâli complétement devant notre poésie chevaleresque et féodale?

« Si l'on se demande comment il se fait que la France eut l'antériorité, il se montre plusieurs causes dont l'analyse délicate m'entraînerait trop loin, parmi lesquelles le règne de Charlemagne tient sans doute un rang principal, et qui déterminèrent aussi les langues d'Oïl et d'Oc à conserver deux cas de la latinité, par prérogative sur les autres langues romanes; mais si l'on se demande comment il se fit que la France eut le succès, il est facile de répondre que le sen-

Digitized by Google

timent des nations catholico-féodales, qui formaient un faisceau, appartiendrait à qui viendrait s'en saisir. Aussi les oreilles s'ouvrirent partout avec sympathie aux premiers chants de guerre, de chevalerie, de piété et d'amour dans le monde nouveau[1].» Et en effet, lus, traduits, imités par l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, le Nord scandinave, la Grèce même, répandus dans tout le continent, ils fondent l'usage européen de la langue où ils sont écrits, l'empire de la littérature qui en enrichit le trésor de l'intelligence humaine. Le *Roman de la Rose*, le *Fablel du dieu d'amour*, la *Ballade du village* vont charmer au delà de la Manche la race anglo-saxonne. Où retrouvons-nous la donnée première du poëme de *Troïlus et Créseide*, de Chaucer? chez un trouvère français du XIIe siècle; de l'épisode de l'Ange, emprunté par l'auteur de Zadig à l'Anglais Thomas Parnell? dans un de nos vieux fabliaux; de la *Cymbeline* de Shakespeare? dans notre *Gérart de Nevers*. L'érudition anglaise concède elle-même à nos trouvères l'honneur de l'invention. Il n'est pas non plus douteux que l'Espagne n'ait reçu de nous les romans de chevalerie; le curé de *don Quichotte* épargne, dans son auto-da-fé, ceux qui traitent de Charlemagne et de la France. Les contes et les apologues de nos jongleurs avaient vraisemblablement aussi franchi les Pyrénées, et déposé quelque chose de leur joyeuseté satirique dans l'imagination de l'archiprêtre de Hita. Avant Pétrarque, Dante et Boccace, l'Italie n'avait que nos chansons de gestes, ou des imitations des poëmes carlovingiens, qui fournissaient encore un peu plus tard à l'Arioste, à Pulci, à Boïardo, le thème de leurs épopées burlesques ou héroï-comiques. Pétrarque, qui ne nous aime guère, qui jalouse un peu nos poètes et s'efforce de croire que leur renommée est usurpée, qui, du moins, ne serait pas fâché de le donner à entendre,

Nisi fallitur omnis
Gallia Parisiosque caput.....

qui veut du mal à cette rue du Fouarre immortalisée par Dante, Pétrarque fait pourtant, malgré qu'il en ait, un aveu que plus d'un étranger a dû faire aussi depuis six mois : il confesse que Paris est une grande chose, *magna tamen haud dubiè res fuit*. Non-seulement notre littérature, mais notre langue a pris pied en Italie au moyen âge: les gallicismes abondent dans l'Italien ancien, et les critiques en ont relevé bon nombre jusque dans le style de Dante. La Grèce, cette mère de la civilisation occidentale, ne se sert de sa langue que

[1] M. Littré, p. 391.

Digitized by Google

pour traduire ou imiter les Chrestien de Troyes, les Robert Wace, les Benoit de Sainte-More, et sa littérature adopte, au lieu d'Hector et d'Achille oubliés, les Artus et les Lancelot. A l'autre bout de l'Europe, et à la même époque, les Scandinaves sont instruits, amusés par nos poètes.

Mais la dette de l'Allemagne est surtout considérable, de l'aveu même des Allemands, et, sur ce point capital à nos yeux, nous préférons laisser la parole à M. Littré. « Charlemagne et ses douze pairs, tous les personnages, tous les caractères poétiques créés par nos chansons de gestes passent en Allemagne, *Roland*, *Amis et Amiles*, sous le titre de *Engelhart et Engeltrut*, *Guillaume au court nez*, etc. Beaucoup de nos poèmes d'aventures (ce sont des espèces de romans en vers) y passent aussi, *Flore et Blanchefleur*, le *Beau Desconnu* sous le titre de *Wigalois*, l'*Eracles* de Gautier d'Arras, la *Guerre de Troie*, de Benoît de Sainte-More. Les plus nombreuses de ces imitations d'outre-Rhin ont pour sujet les preux de la Table-Ronde, popularisés de tous les côtés par les rimes de Chrestien de Troyes. A la tête de ceux qui se disputent cette mine féconde, il faut placer un des meilleurs poètes de l'ancienne Allemagne, Wolfram d'Eschenbach, avec son *Titurel* et son *Parzival*, Ulrich de Zazichoven avec son *Lancelot*, plusieurs autres avec leur *Tristan*. Des vers entiers des poèmes originaux sont conservés dans ces imitations; ainsi, on lit dans le *Tristan* allemand :

> Isot ma drue, Isot m'amie,
> En vous ma mort, en vous ma vie.

A cette époque, il s'introduisit dans l'allemand des mots qui depuis en ont disparu, par exemple *bersen*, pour tirer de l'arc (français, *berser*), *kointiren*, faire le *cointe*, le beau (français, *coïntoyer*), etc. Toute cette influence est bien récapitulée par le poète allemand Uhland. « La langue romane française, écrivait-il en 1812, a enfanté un cycle véritablement épique... L'image d'une époque puissamment héroïque, un faisceau de traditions nationales, une action vivement développée, un style naturel et vrai, l'emploi constant du rhythme musical, tels sont les traits distinctifs qui établissent une analogie entre les chants homériques, les poèmes chevaleresques de la France et les *Niebelungen*. » Loin donc que la littérature française, expression de l'esprit français en voie de formation, ait rien dû à l'intrusion de l'élément germanique au sein de la race gallo-romaine, c'est elle qui a fait éclore en Allemagne, comme dans le reste de l'Europe, la première floraison littéraire. Ainsi était affirmée et consolidée l'œuvre de la Gaule en train de devenir la France,

Digitized by Google

lorsque, transformant la Germanie barbare et païenne en une Allemagne chrétienne et pensante, elle l'avait fait participer d'abord au bénéfice de la civilisation latine.

M. Le Clerc [1], retraçant le rôle prépondérant exercé au moyen âge, et notamment au XIVe siècle, par l'Université de Paris, reine de l'opinion, conseillère de rois, directrice de conciles, véritable foyer de la pensée non-seulement française, mais européenne, ajoute ces mots : « Quel que fût l'inconvénient et même le péril de transformer en école près de la moitié d'une grande cité, les témoignages abondent pour nous redire combien était puissant l'attrait de ce vaste noviciat, où la raison humaine s'épuisait en efforts qui peut-être donnaient peu, mais qui promettaient beaucoup. Toute la montagne latine était, pour les candidats de la science, comme une seconde patrie. Ces rues étroites, ces hautes maisons, avec leurs voûtes basses, leurs cours humides et sombres, leurs salles jonchées de paille, ne s'effaçaient pas de la mémoire. Lorsque les anciens condisciples se rencontraient, après plusieurs années, à Rome, à Jérusalem ou sur les champs de bataille que se disputaient la France et l'Angleterre, ils se disaient : *nos fuimus semel in Garlandia* [2]... Faut-il l'avouer ? Nous ne pouvons aujourd'hui même retrouver, sans un certain respect, les restes oubliés, et qui disparaissent chaque jour, du vieux quartier de la Montagne, la place où étaient les colléges détruits, et ceux dont nous voyons encore les dernières ruines. Le Petit-Pont, par où les écoles se frayèrent la voie de Notre-Dame à Sainte-Geneviève, la rue Galande, la rue du Fouarre, le clos Bruneau, la rue Saint-Hilaire, voilà les humbles ateliers de l'intelligence et de l'étude, les obscurs laboratoires d'où est sortie la société moderne. » Etendons à l'œuvre tout entière de l'esprit français à son premier âge, cette belle appréciation de l'un des emplois de sa puissante initiative, ne dédaignons point d'assister à ses premiers pas dans le chemin où il n'a cessé de marcher depuis, et saluons, dans ces manifestations reculées, les indices déjà vivaces de sa nature, de son caractère et de son rôle. Nous pouvons donc arrêter ici cette rapide excursion dans le champ de nos origines littéraires. Aussi bien, nous touchons au seuil de l'ère moderne : sans consentir, comme Auguste Comte, à rajeunir celle-ci de deux cents ans, on peut reconnaître que le XIVe siècle est la transition qui mène du haut moyen âge à la Renaissance. L'esprit de notre France est dès lors constitué dans son fond, et nous avons en mains les données nécessaires pour apprécier ses destinées dans le passé et dans l'avenir.

[1] Dans son *Discours sur l'état des lettres du XIVe siècle.*
[2] La rue Galande.

Digitized by Google

III

Résumons-nous et concluons.

En laissant de côté, parmi les éléments constitutifs de la nationalité, de la littérature et de l'esprit français, ceux qui ne peuvent être signalés que comme de minces filets d'eau perdus dans un grand fleuve, il reste l'élément germanique, apport des Barbares, et l'élément gallo-romain, comprenant sous sa formule déjà complexe la part de l'ancienne Gaule et celle de la race latine. Les Germains n'avaient ni la supériorité numérique, ni la supériorité intellectuelle; sauf les notions de la guerre et de la vie quotidienne, ils venaient apprendre à penser en apprenant à lire. Au lieu de transformer la race et le pays conquis en leur imposant le cachet d'une langue et d'une civilisation supérieures, comme avaient fait les Romains, ils subissent au contraire l'ascendant des vaincus, GALLIA *capta ferum victorem cepit*... Et cela doublement : la civilisation qu'ils rencontrent sur leur passage, par son côté vieilli et corrompu, n'offre que plus d'attraits aux appétits de leur grossière nature, attraits destructeurs de leur force native; par son côté élevé et destiné à survivre, elle les domine en les transformant à son contact. Oubliant leur langue, acquérant des idées neuves, christianisées, latinisées, ils deviennent des hommes nouveaux, et cela de telle sorte, qu'ils se retournent contre leurs frères de l'autre rive, les poursuivent comme des sauvages et ne les veulent point souffrir de ce côté-ci du Rhin. Ils ont mis là leur limite et la ligne de démarcation de deux peuples et de deux esprits différents, car ils ne sont plus des Barbares, ils ne sont plus des Germains; la Gaule les a absorbés, les a faits siens, le sang s'est mêlé; le temps aidant, la fusion sera plus complète, l'unité s'accomplira, et la Gaule sera la France. Sans littérature, comment leur langue aurait-elle vécu, et sans langue, comment leur nationalité aurait-elle persisté ?

Ce fut donc l'élément gallo-romain qui prévalut, et avec lui toute une forme de civilisation déterminée par des conditions spéciales dans l'ordre littéraire, social et religieux. Si l'on demande quelle fut dans cet élément la part du gaulois pur, on aura de la peine à le retrouver. La langue a disparu, sauf un certain nombre de mots, la littérature également et d'autant plus que les poèmes druidiques n'ont pas eu la fortune de rencontrer un Lycurgue ou un Pisistrate pour les recueillir et leur donner un corps. Ce n'est pas à dire pour cela que le latin ait tout effacé. Il en fut des idées et de la langue comme de ceux qui la parlaient, et qui se mêlèrent aux nouveaux venus; et comme les idées nouvelles introduites par ceux-ci étaient les idées de la civilisation latine, la langue qui leur donnait cours dut prendre

Digitized by Google

le dessus. Voilà pourquoi il y a dans le roman plus de latin que de gaulois, et cela fut un événement heureux, car le roman étant pour la pensée un véhicule plus universel et un vêtement plus large que le gaulois, favorisait bien davantage la diffusion de l'esprit français. « Tout en reconnaissant, dit encore M. Littré, le haut mérite des idiomes celtiques, ils sont dénués de cette demi-connaissance préliminaire que le latin donne des langues romanes. Pour des Italiens et des Espagnols, la langue d'Oïl jadis et le français d'aujourd'hui s'ouvrent sans peine ; la difficulté n'est guère plus grande pour des Anglais et des Germains, grâce à la commune éducation classique. C'est ainsi que la langue et les œuvres se sont aidées mutuellement dans leur diffusion à travers l'Europe. » L'ancien gaulois ne résista donc pas à cette pression, tandis que le gallo-romain résista à l'influence germanique, parce que, dans le champ de l'intelligence, la barbarie finit toujours par succomber ; or, la culture latine représentait tout ce que l'antiquité classique nous léguait d'immortel, et tout ce que le christianisme enfermait dans son sein de fécond et d'utile.

Le premier réveil de la pensée, au sortir de la grande catastrophe, est donc dans le sens de la culture latine : exclusive au IXe et au Xe siècle, celle-ci se continue dans les suivants, mais parallèlement à un développement merveilleux de l'esprit national qui s'essaye, grandit, et se perpétue, tout en restant fidèle à son éducation première, avec un caractère d'originalité dont sa langue est encore aujourd'hui une preuve éclatante. Cette fille de la langue latine ne ressemble guère à sa mère dans l'expression de la pensée. Il y a loin de l'ordre métaphysique, sévère et tout rationnel qui régit chez elle la construction de la phrase, aux inversions, aux jeux poétiques qui, dans le latin, enlèvent quelquefois à la clarté ce qu'ils accordent à l'imagination. La tentative de Ronsard a prouvé combien une imitation en ce sens était contraire à l'esprit de notre pays; là se révèle un côté sérieux du génie français, qui ne sacrifie pas volontiers la raison. Par le goût, qui est la raison dans les œuvres littéraires et artistiques, comme par l'éducation qui l'a formé de longue main, il se rattache par une filiation directe à l'antiquité gréco-latine, non en la copiant, ni même en la continuant, mais en la remplaçant. La Grèce avait éclairé le monde romain; celui-ci, aidé par le christianisme, avait jeté quelque lumière dans le monde barbare : la France, tête et cœur du monde néo-latin, reprit le flambeau la première, et mit sa littérature à la base de toutes les littératures de l'Occident non-seulement néo-latin, mais germanique.

Que, dans la suite, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, même l'Allemagne (quoique beaucoup plus tard), aient réagi littérairement sur la France, cela n'est pas en question : ce que je tenais à faire ressor-

Digitized by Google

tir, c'est le caractère et le rôle de l'esprit français en tant qu'il est le représentant le plus ancien, le plus exact et le plus autorisé de l'esprit de la race néo-latine, et subsidiairement son indépendance absolue vis-à-vis de l'esprit germanique. Ceci soit dit sans intention fâcheuse à l'égard de nos bons amis d'outre-Rhin, mais dans le but évangélique de rendre à chacun ce qui lui appartient. Il n'est pas inopportun de constater ce que l'esprit français a fourni à l'Europe et au monde : les peuples ont, en toutes choses, la mémoire assez courte, et la France (qu'on me passe la vulgarité du terme) est payée pour le savoir. Si l'esprit français a tenu les devants de la civilisation néo-latine, dès la première période du moyen âge, c'est qu'il comprenait et représentait mieux que tout autre les besoins, les tendances, la mission, en un mot l'esprit collectif de ce faisceau de nations héritières de Rome par la communauté de leur origine, de leur foi et de leur éducation. A mesure que ce courant s'est modifié, c'est encore lui qui a traduit au dehors cette évolution intime, et, après avoir jeté dans le cercle de plus en plus élargi de son action les chants de ses poètes, l'éloquence de ses orateurs, les idées de ses philosophes, il a couronné cette mission féconde, il y a quatre-vingts ans, en dotant de principes immortels non-seulement la race dont il tient la tête, mais celles qui, aujourd'hui et grâce à lui, se lèvent dans la force naissante de leur constitution nouvelle. Qu'il n'ait point à en prendre ombrage, je le veux ; que tout accroissement de civilisation, de liberté, de progrès soit le bien-venu, de quelque côté qu'il vienne, dans le travail solidaire de l'humanité, je le veux encore : heureux sera le jour où prévaudra dans l'histoire politique et littéraire cette notion supérieure de l'unité matérielle et morale des peuples civilisés ! C'est alors, mais alors seulement, que sera d'une absolue vérité l'image qu'à la première ligne de cette étude j'empruntais à Pascal. Certes, je loue la philosophie de l'histoire de poser cet objectif devant les regards des hommes : si c'est une illusion, elle est généreuse et n'a pas qualité pour ébranler l'Europe ; d'ailleurs l'humanité, comme l'individu, a besoin d'illusions parce qu'elle a besoin d'idéal, et malheur à elle si elle pouvait jamais cesser d'en avoir ! Mais l'époque troublée où nous vivons ne semble pas destinée à saluer ce pacifique triomphe de la solidarité universelle : aussi, jusqu'à ce qu'il ait passé du rêve dans la réalité, le mieux pour chacun est de garder sa place. Dans un siècle où le principe des nationalités, disons mieux, le principe des races acquiert une importance presque incalculable, c'est plus que jamais une nécessité pour l'esprit français de défendre son rang par la continuation de son œuvre civilisatrice et par sa fidélité aux traditions d'un passé qui l'oblige.

PAUL ROUSSELOT.

Digitized by Google

UN

POÈTE PHILOSOPHE

SHELLEY

SA VIE ET SES ŒUVRES[1]

IX

Dès que sa santé le lui permit, Shelley se hâta d'aller à Bath réclamer ses enfants. Mais il rencontra chez M. Westbrook un refus catégorique et une résistance invincible. Le père d'Harriett déclara à son gendre qu'il s'était rendu indigne de prendre la tutelle des fils le jour où il avait lâchement abandonné la mère, et qu'il ne les lui remettrait que contraint et forcé. Miss Westbrook, qui avait juré de ne se marier jamais et de consacrer sa vie à ses neveux, ne se montra pas moins résolue à garder le dépôt sacré que lui avait confié sa sœur. Leur attitude à tous les deux fut sublime de dignité, d'énergie, de froid mépris. Shelley dut recourir à l'intervention des tribunaux, en appeler à la Cour de la Chancellerie.

[1] Voir le numéro du 30 novembre.

Digitized by Google

C'était pour le vieux torysme et la bigoterie anglicane qu'il avait tant de fois attaqués, une belle occasion de vengeance que l'aristocratie et l'Eglise saisirent avec empressement. Le lord-chancelier Eldon rendit, le 17 mars 1817, un arrêt repoussant la requête de Shelley, et motivé, non point sur l'indignité de la conduite de l'époux et du père, mais sur les opinions républicaines de l'écrivain et sur les doctrines panthéistes du jeune penseur! dans les curieux considérants qui précèdent cette décision inique, lord Eldon s'attache à relever bien moins l'immoralité des actes du demandeur que l'immoralité de ses œuvres. C'est l'athée, c'est l'auteur de la *Reine Mab* que le chancelier entend frapper, et il le déclare hautement.

Shelley fut atterré. Aucune expression ne saurait rendre ses angoisses et son désespoir. Dans la première explosion de son ressentiment contre lord Eldon, il écrivit quelques stances pleines d'indignation et de fureur, dans lesquelles respire en même temps toute la tendresse de l'amour paternel. Il s'écrie :

Par l'amour outragé d'un père; par les espoirs longtemps chéris et trop tôt perdus; par tous les nobles sentiments que tu n'éprouvas jamais; par le chagrin que jamais ne ressentit ta cruelle nature, je te maudis!

Par ces sourires enfantins, sourires de bonheur et de lumière, qui étaient comme un feu brillant au foyer d'un étranger, sourires éteints aussitôt qu'allumés, dans une nuit prématurée;

Par les premiers bégaiements de ces jeunes intelligences, qu'un père espérait former, développer, initier aux grandes pensées et aux grandes choses, je te maudis! A toi qui brises la lyre de l'esprit, honte et damnation!

Par tout ce qu'inspire aux heureux de ce monde la culture de l'enfant, cette fleur non encore éclose de la jeunesse, cet objet de joie et d'anxiété, cette source des plus douces espérances et des plus tristes angoisses;

Par tous les jours de contrainte et d'amertume que mes fils passeront sous les soins banals des mercenaires, je te maudis, ô méchant; fut-il jamais d'êtres plus infortunés que des orphelins qui ont encore leur père!

Par toute la haine qui étouffe l'amour paternel; par toute la dérision, qui tue la sollicitude d'un père; par ces mains infâmes et impies qui ont osé dépouiller la nature de ses droits sacrés... par toi... et par mon désespoir, je te maudis!

. . . . . .

Je te maudis, mais je ne daigne point te haïr. O esclave! si tu pouvais éteindre cet enfer légal qui consume la terre et dont tu es l'un des démons, cette malédiction deviendrait sur ta tombe une action de grâces. Adieu.

Shelley ne revit jamais ses enfants. Cette épreuve lui était d'au-

Digitized by Google

tant plus dure, que la misère avait enfin quitté son foyer, que l'aisance était venue, qu'aucunes privations ne pouvaient plus désormais entraver sa sollicitude. Une transaction avec sa famille lui assurait, moyennant sa renonciation à l'héritage paternel, une rente annuelle de 800 livres (20,000 fr.) Cette situation nouvelle, qui lui permettait de pourvoir largement à l'éducalion et à l'avenir de ses fils, rend plus inexplicable encore l'arrêt du lord-chancelier, arrêt que ne justifieraient même pas les torts graves du jeune poète, dont le cœur était aussi bon que son esprit était désordonné. Il ne pouvait pas être un mauvais père, celui qui, dans toutes ses œuvres, a su trouver des accents si émus pour parler des petits enfants, celui qui n'a jamais exprimé dans ses vers que des sentiments élevés et de nobles idées. Ecoutez cette première stance du deuxième chant de *The Revolt of Islam*, dans laquelle il énumère les sources de son inspiration : « Le lumineux *sourire des enfants*, les doux regards des femmes, le sein vénéré qui m'a nourri, le murmure incessant des petits ruisseaux, les rayons de lumière verte, vacillants et mobiles au-dessus de ma tête, que répand autour de moi un berceau de vignes entrelacées ; les coquilles disséminées sur le sable de la mer, les fleurs sauvages, le ramage des oiseaux ; telles sont les visions, telles sont les harmonies dont s'est inspiré mon esprit. »

Il y a, quoi qu'on en dise, entre l'intelligence et le caractère une corrélation fatale. « Les grandes pensées viennent du cœur » a écrit Vauvenargues ; « plus l'esprit est étendu, remarque Goldsmith, plus les sentiments sont bons. La Providence semble nous prouver sa tendresse par cette attention constante à affaiblir l'intelligence là où le cœur est corrompu. » Oui, Vauvenargues et l'auteur du *Vicaire de Wakefield* ont dit vrai : L'élévation morale est en raison directe de la supériorité intellectuelle ; le talent est un brevet d'honorabilité ; l'homme de génie peut commettre une mauvaise action, il ne peut pas être un méchant homme.

La haine de l'aristocratie contre Shelley n'était point suffisamment assouvie. Il fut question, un peu plus tard, de lui arracher même son plus jeune fils, que lui avait donné Mary Godwin. Nous le verrons contraint de fuir à jamais son pays pour mettre en sûreté son cher trésor :

Les vagues bondissent autour de nous ; la barque est petite et frêle ; la mer semble noire, et les nuages qui l'entourent sont gros de tempêtes...

Viens avec moi, cher petit enfant ! Viens avec moi, bien que les flots soient terribles et les vents déchaînés. Si nous restions ici, les esclaves de la loi pourraient t'arracher de mes bras.

Dors, dors, ne crie pas, cher petit enfant ! Le balancement du bateau

Digitized by Google

te fait peur, tu crains cette froide écume et ces clameurs sauvages? Reste entre nous deux, mon chéri; ta mère et moi, nous le savons bien : l'ouragan qui te fait trembler ainsi est moins cruel que les barbares esclaves qui nous traquent jusque sur ces vagues hospitalières.

Cette heure restera dans ta mémoire comme un songe des jours évanouis. Bientôt nous habiterons les rivages azurés de la blonde et calme Italie, ou la Grèce, cette terre classique de la liberté. Là, j'enseignerai à ta bouche enfantine à évoquer dans leur propre langue ces vieux héros; je tremperai ton esprit dans la pure flamme de la science hellénique, et tu pourras, au nom de ces grands hommes du passé, demander à leurs fils une nouvelle patrie.

Après avoir réglé avec M. Westbrook le service d'une pension alimentaire de 200 livres, seul témoignage d'affection qu'il lui fut permis de donner à ses enfants, Shelley épousa miss Godwin, se retira dans un charmant cottage à Marlowe, comté de Buckingham, à peu de distance de Londres, dans le voisinage de la Tamise, et chercha dans les travaux de la pensée les consolations dont il avait si grand besoin. C'est là qu'il écrivit, dans son bateau flottant, sous des bocages de hêtres, ou bien durant de longues promenades à travers cet admirable pays, un poëme en douze chants : *The Revolt of Islam*, préparé et médité sur les bords du lac de Genève. Aucun lieu n'était plus propice à l'inspiration. La Tamise a creusé son lit dans une chaîne de montagnes crayeuses qui se brisent en falaises escarpées surplombant au-dessus de ses eaux, ou qui forment çà et là de ravissantes vallées couvertes de hêtres; la partie la plus sauvage de cette contrée présente une végétation exubérante et une richesse extrême de sites pittoresques. Il mit six mois à composer cette œuvre dédiée à sa femme :

A MARY***

Ma tâche est achevée, et je reviens, Marie,
Vers toi, charmant abri, doux *home* de mon cœur,
Comme jadis, en quelque adorable féerie,
Retournait vers sa Dame un chevalier vainqueur.

Malgré son titre, et en dépit des vers de Pindare qui lui servent d'épigraphe, *la Révolte de l'Islam* est un poëme tout moderne par sa donnée et par les sentiments qui l'animent. La première stance du premier chant suffit à nous révéler les vrais noms des acteurs et le caractère réel de la légende allégorique : « Quand le dernier espoir de la France opprimée eut disparu comme un songe de gloire fugitive, je sortis de mon abattement et j'escaladai le sommet d'un pro-

Digitized by Google

montoire aérien, dont les flots blancs d'écume venaient battre le pied. Et je vis l'aurore aux nuances dorées s'avancer, réveiller chaque nuage et chaque vague; mais bien éphémère fut le calme! Soudain la terre ferme s'ébranla, comme si sa charpente avait été surprise par la catastrophe suprême. »

C'est la Révolution française que le poète a voulu chanter; ce sont les réactions qui l'ont suivie qu'il a voulu stigmatiser. C'est la révolution future et définitive qu'il a prédite et glorifiée. *Illustrer*, par une succession de peintures vives et colorées, le réveil d'une grande nation, le renversement pacifique des oppresseurs, la trahison et la barbarie des mercenaires étrangers, l'extermination des patriotes, la justice et la pitié foulées aux pieds, la Restauration par les armes étrangères de la dynastie déchue, les congrès des souverains; mettre en lumière les conséquences du despotisme : la guerre civile, la famine et la superstition qu'il traîne forcément après lui; le triomphe temporaire qu'il doit à l'assassinat judiciaire des avocats de la liberté, et qui ne peut prévenir sa chute inévitable : tel est le but que s'est proposé l'auteur.

Avec d'incontestables beautés de détails, *the Revolt* offre tous les défauts d'une œuvre d'actualité. Ecrite au lendemain de 1815, elle porte trop visiblement avec elle son jour et sa date. C'est une philippique ardente, c'est un pamphlet versifié, c'est une page éloquente de philosophie historique : ce n'est pas un poème. Benserade avait mis l'histoire romaine en rondeaux : Shelley a mis en strophes l'histoire contemporaine. Il l'avoue lui-même, dans une très remarquable préface, qui vaut mieux à elle seule que les douze chants qu'elle précède, et qui offre surtout cet intérêt et ce mérite de nous faire connaître dans une magnifique prose les idées des radicaux anglais sur la Révolution française, et la façon dont ils envisageaient, en 1817, les événements qui venaient de s'accomplir en Europe.

... J'ai cherché à mettre au service de la cause libérale l'harmonie du langage métrique, les combinaisons éthérées de la fantaisie, les rapides et subtiles vicissitudes de la passion humaine, tous ces éléments qui sont l'essence propre d'un poème; j'ai tenté d'allumer dans l'âme de mes lecteurs un vertueux enthousiasme pour ces doctrines de liberté et de justice, pour cette foi et cette espérance en un avenir meilleur, que la violence ni l'intrigue n'éteindront jamais entièrement parmi les hommes...
... La terreur panique qui, durant les excès inséparables de la révolution française, s'était répandue comme une épidémie sur toutes les classes de la société, commence à faire place insensiblement à des vues plus saines et plus sages. La Révolution française peut être considérée comme une des manifestations de cet état de malaise général que produit dans les so-

Digitized by Google

ciétés civilisées un défaut d'harmonie entre les progrès de la science et des mœurs, d'une part, et les institutions politiques de l'autre. L'année 1788 a été la date d'une des crises les plus solennelles qu'ait jamais provoquées ce sentiment.

Si cette tentative rénovatrice avait complétement réussi, le désordre et la superstition perdraient à demi leurs droits à notre haine, comme des fers que le captif peut briser d'un léger mouvement de ses doigts, et qui ne rongent pas l'âme de leur rouille empoisonnée. La répulsion causée par les atrocités des démagogues et par le rétablissement en France de diverses tyrannies successives, a été terrible, et le contrecoup s'en est fait sentir jusque dans les points les plus reculés du monde civilisé. Soyons ustes pourtant : pouvaient-ils écouter les conseils de la raison, ceux qui, depuis des siècles, gémissaient sous le poids inique d'un état social où quelques-uns se goinfrent dans l'abondance, tandis que le plus grand nombre meurent de faim ? Celui qui, la veille encore, n'était qu'un esclave méprisé, peut-il acquérir soudain un esprit libéral, indulgent, indépendant ? Il faut, pour en arriver là, bien des efforts lentement accumulés, bien des espérances infatigables, de longues souffrances ; il faut les tentatives, les travaux, le courage, la foi de générations entières d'hommes d'intelligence et de cœur. Telle est la leçon que nous enseigne l'expérience du quart de siècle qui vient de finir. Mais dès les premières déceptions de cet espoir dans le progrès de la liberté française, cette violente aspiration vers le bien dépassa la solution de ces redoutables problèmes, et s'éteignit pour un temps dans un sanglant imprévu. C'est ainsi que, parmi les plus nobles cœurs et les plus dévoués au bien public, on a pu constater de tristes défections morales ; une vue incomplète des événements qu'ils déploraient, de leurs causes fatales et de leur raison d'être, les faisait apparaître à leurs yeux comme l'anéantissement définitif de leurs rêves les plus chers. C'est ainsi qu'une misanthropie chagrine est devenue le caractère dominant de l'âge où nous vivons, et comme la fiche de consolation d'un désappointement qui ne cherche d'autre refuge contre lui-même que dans la sauvage exagération de son propre désespoir. Cette influence mélancolique a vicié de ses mécomptes et de ses désenchantements toute la littérature de notre siècle. La métaphysique, les sciences morales et politiques ne sont plus guère que de vaines tentatives pour ressusciter de vieilles superstitions, ou des sophismes usés, comme ceux de M. Malthus, destinés à bercer les oppresseurs des hommes dans la sécurité d'un triomphe éternel. La même tristesse délétère a répandu sa contagion sur nos ouvrages de fiction et de poésie. Mais l'humanité me semble prête à sortir de sa torpeur. Je crois avoir conscience d'un changement graduel, lent, silencieux, mais inévitable ; c'est dans cette conviction que j'ai composé ce poëme.

Cette origine et ce but étaient pour *La Révolte de l'Islam* une double cause de faiblesse et d'infériorité. La poésie n'est point une mercenaire banale se mettant au service de la première thèse venue, politique ou philosophique. Elle doit se suffire à elle-même, ne

Digitized by Google

prendre conseil et appui que d'elle seule, ne devenir jamais l'accessoire pivotant autour d'une thèse principale; elle doit être un corps et une âme et non point un simple vêtement prêté à une âme et à un corps étrangers. S'il n'est pas de plus nobles sentiments que le patriotisme et l'amour de la liberté; s'il n'en est point qui puissent inspirer de discours plus passionnés, de récits historiques plus éloquents, et de plus sublimes actions; il n'en est pas non plus qui soient aussi rebelles au souffle poétique. La prose est la langue des sociétés, la poésie est la langue de l'humanité. La véritable poésie des révolutions, c'est l'histoire. Il y a entre la politique et la poésie une antipathie si profondément constitutionnelle, que les époques révolutionnaires sont toujours des époques de décadence littéraire, que la révolution française n'a pas produit une seule œuvre qui ne soit au-dessous du médiocre, que les hymnes et les chants nationaux eux-mêmes sont généralement dépourvus de toute valeur poétique. Je ne sache rien de plus insupportablement monotone que le *God save the queen*, de plus plat que la *Brabançonne*, de plus vulgaire que la *Marseillaise*.

Aussi le poëme de Shelley rencontra-t-il de très nombreux censeurs, censeurs qu'il avait prévus dans sa préface et récusés à l'avance.

..... Je n'ai imité aucun style contemporain. Mais il y a pourtant une certaine ressemblance entre tous les écrivains d'un même siècle. C'est ainsi que les poètes tragiques du temps de Périclès, les auteurs italiens de la renaissance, les puissants esprits qui surgirent chez nous après la réforme, Shakespeare, Bacon, Spenser, les dramatistes du règne d'Elisabeth, les poètes et les prosateurs du siècle de Louis XIV, nous présentent tous, au milieu de toutes leurs dissemblances, un air de parenté, de famille..... J'ai adopté la stance de Spenser, non que je la considère comme un modèle plus parfait que le vers blanc de Shakespeare et de Milton; mais parce que, dans ce dernier, il n'y a pas d'abri pour la médiocrité.....

..... Les auteurs écrivent d'ordinaire avec la crainte des *Revues* devant les yeux: je me suis affranchi de cette préoccupation pusillanime. Ce système de critique a surgi dans cette époque d'interrègne et d'engourdissement, où la poésie n'existait plus. La poésie et l'art qui prétend à en régler, à en limiter les pouvoirs, ne peuvent pas subsister ensemble. Longin n'aurait pas pu être le contemporain d'Homère, ni Boileau celui d'Horace. J'ai donc tâché d'écrire comme je crois qu'écrivaient Homère, Shakespeare, Milton, avec un entier dédain de la censure anonyme. Je suis certain que la calomnie et le travestissement des pensées, quelque compassion qu'ils m'inspirent, ne peuvent troubler mon repos. Si certains critiques étaient aussi clairvoyants qu'ils sont méchants, quels bénéfices ils auraient à s'abstenir de leurs virulents écrits!.... Je ne saurais concevoir que Lucrèce, quand il méditait ce poëme dont les doctrines sont

Digitized by Google

encore la base de notre science métaphysique, et dont l'éloquence a été l'admiration des hommes, écrivît sous l'appréhension de la censure de quelques sophistes soudoyés par la noblesse impure et dévote de Rome. C'est à cette période où la Grèce était amenée captive et l'Asie rendue tributaire par une république qui elle-même marchait à grands pas vers l'esclavage et la ruine ; c'est à cette période qu'on vit une multitude d'esclaves syriens, ignobles sectateurs de l'obscène Astaroth, et les indignes successeurs de Socrate et de Zénon trouver dans ce triste métier une subsistance précaire, et devenir, sous le nom d'affranchis, les instruments des vices et des vanités de leurs maîtres. Telle est l'origine de la critique.

X

Les écrivains des revues tories ne furent pas les seuls critiques que rencontra Shelley ; il eut à compter aussi avec quelques-uns de ses co-religionnaires politiques ; plusieurs de ses amis n'hésitèrent pas à lui déclarer qu'il s'était exagéré ses forces en abordant un poême en douze chants. On pourrait dire, en variant un mot de La Rochefoucauld : « Il y a dans les succès de nos meilleurs amis quelque chose qui nous déplaît. » Nul n'est prophète ni poète dans son entourage. Tel qui partagera libéralement sa bourse avec son camarade d'enfance ne lui fera pas le sacrifice de sa vanité jalouse, et lui enviera bassement la moindre parcelle de célébrité. Damon se dévouera pour Pythias ; mais il lui marchandera le plus chétif éloge. Pylade donnera sa vie pour Oreste ; mais il lui déniera l'ombre même du talent. Entre deux hommes suivant exactement la même route, et marchant au même but, l'amitié est presque toujours un mensonge dangereux. — Comment se défier d'une appréciation perfide présentée sous le couvert de l'intimité ? Comment ne pas accepter le ugement de Pylade sur le génie d'Oreste ? — Si votre ami est votre égal, il aura peur que vous ne le surpassiez ; s'il vous est supérieur, il craindra que vous ne l'égaliez ; s'il vous est inférieur, ce sera pis encore. Que sera-ce donc si, à une infériorité réelle, et qu'il ne peut s'empêcher de s'avouer à lui-même, vient se joindre chez lui l'avantage temporaire de la fortune ou de la notoriété !

Shelley eut assez de sérénité, assez d'orgueil et assez d'esprit, pour planer au-dessus de ces dénigrements amicaux, et accepter en souriant ces conseils officieux. La réponse suivante à Thomas Moore en est une preuve curieuse. C'est un chef-d'œuvre de digne et froide ironie :

Digitized by Google

Marlow, 11 décembre 1817.

..... J'ai lu et pesé tout ce que vous dites de mes facultés en général, et en particulier du poëme dans lequel j'ai essayé de les développer. Rien ne peut m'être plus sensible que l'intérêt dont témoignent vos conseils. *Mais* je pense que vous vous êtes trompé sur quelques points, en ce qui regarde la nature spéciale de ma puissance intellectuelle — quelle qu'en soit d'ailleurs l'étendue. — J'ai écouté avec déférence et une excessive défiance de moi-même vos critiques de *The Revolt of Islam*; *mais*, comme celles de mes productions que vous voulez bien admirer tiennent précisément la dernière place dans ma propre estime, cela me rassure un peu, je l'avoue. Le poëme a été produit par une série de pensées qui ont rempli mon esprit d'un enthousiasme soutenu et sans bornes. Sentant la fragilité de ma vie, j'ai entrepris cette tâche afin de laisser quelque souvenir de moi. Bien des pages de ce volume ont été écrites sous les mêmes impressions — aussi réelles bien que moins prophétiques — que les communications suprêmes d'un mourant. Je n'ai jamais entendu le considérer, assurément, comme une œuvre sans défaut, *mais* quand je considère certaines productions contemporaines du même genre et de prétentions analogues, je me déclare plein de confiance. Je sens que ce livre est, sous bien des rapports, un tableau fidèle de ma propre intelligence et qu'il exprime des sentiments vrais et non factices. Mes facultés m'ont paru toujours consister en ceci : la sympathie et cette portion de l'imagination qui se rattache au sentiment et aux idées contemplatives. Je suis formé — si toutefois je suis propre à quelque chose qui ne me soit pas commun avec le troupeau des hommes — je suis formé tout exprès pour saisir et exprimer les nuances les plus délicates, les plus abstraites de la sensibilité, dans ses relations avec la nature extérieure ou avec les êtres vivants qui nous entourent; je suis apte surtout à traduire les conceptions que fait naître l'étude de l'univers considéré comme embrassant à la fois dans un ensemble harmonieux les choses morales et les choses matérielles. Naturellement, je crois que ces facultés, qui renferment peut-être ce qu'il y a de plus sublime dans l'homme, n'existent que d'une manière très imparfaite dans mon esprit. *Mais* quand je vous vois présenter comme des spécimens de ma verve poétique deux méchants petits fragments, froids, insignifiants, faux, forcés, exagérés, qui ne m'ont pas coûté chacun deux minutes de travail, et dédaigner au contraire une œuvre péniblement sortie des durs labeurs de la pensée, et pour ainsi dire arrosée des sueurs sanglantes de mon cerveau, oh! alors, je ne puis m'empêcher de croire, ou bien que je me suis trompé en supposant que j'avais le moindre talent; ou bien que vous vous êtes mépris vous-même dans le choix des étranges échantillons que vous en donnez.

Ces attaques sourdes et les hostilités ouvertes des *Reviewers* ne laissaient pas que de l'impressionner douloureusement. Inaccessible

Digitized by Google

à la rancune et à la haine, son cœur n'en ressentait pas moins les atteintes de l'injustice. L'hiver se passa dans un repos presque absolu, au milieu de soins médicaux, de prescriptions hygiéniques, à l'abri de toutes préoccupations littéraires. Il avait commencé un poème sur *Othon*, que son état maladif le força d'interrompre, et que d'autres travaux lui firent oublier tout à fait. J'en extrais deux stances qui pourront donner une idée de ses sentiments politiques.

Non, tu n'es pas, ô Cassius, et tu ne peux pas être le dernier des Romains, bien que ton nom emprunte à Brutus sa propre gloire et que sur toi repose toute la splendeur de sa renommée. Il ne l'est pas non plus, lui qui osa abattre l'impur tyran au milieu de son sénat avili. Si grands que vous soyez l'un et l'autre, il importe à votre propre mémoire que le souvenir d'Othon ne périsse pas.

Son illustration ne saurait te nuire; tu abjurerais toi-même, si tu pouvais revivre, tout sentiment d'envie! Le grand Othon est mort comme toi; il a sanctifié dans son propre sang le fer de son pays — à la fois tyran et tyrannicide! — Cette action a arraché des larmes à tous les hommes; bien qu'elle fût l'œuvre d'un noble orgueil, tel que peut l'inspirer un amour impétueux, nous ne refuserons pas le même tribut à son généreux sacrifice.

On voit jusqu'à quel degré d'exaltation démocratique était arrivé cet esprit méditatif et délicat. Appartenant à la noblesse, par son origine et par ses instincts, il avait pris place parmi les champions les plus déterminés de la cause radicale ; et le triomphe de la Sainte-Alliance, la défaite de la Révolution n'avaient réussi qu'à l'affermir dans sa foi. Sa nature tendre et dévouée le portait invinciblement du côté des faibles et des opprimés : c'est à l'heure où la terreur blanche pesait sur la France qu'il avait publié *la Révolte de l'Islam*, cri d'espoir jeté aux vaincus, à travers la Manche ; programme de la Révolution future. Persuadé qu'un choc était inévitable entre les deux classes de la société, en France comme en Angleterre et en Allemagne et dans l'Europe entière, il se rangeait résolûment du côté du peuple. Il avait eu l'idée de publier une série de poèmes destinés à défendre ses droits et à faire ressortir ses griefs. Il en écrivit quelques-uns; mais en ces jours de réaction violente où la presse n'était guère plus libre en Angleterre que de l'autre côté du détroit, ils ne purent trouver d'imprimeur. Ai-je besoin de dire que ces œuvres de polémique, ces explosions de colère et d'indignation, où le poète flétrit le despotisme des classes élevées, sont loin d'être au nombre de ses meilleures productions ? Le vers est profondément

Digitized by Google

rebelle à la propagande humanitaire. Un de nos plus illustres contemporains, M. Charles Dickens, a repris, en prose, à l'aide du roman, la campagne socialiste tentée par Shelley en 1817, et il a obtenu un succès d'enthousiasme et de larmes. Comme Shelley, M. Dickens cherche à rapprocher les classes au lieu de prolonger l'antagonisme qui les sépare, à combler l'abîme au lieu de le creuser, à apaiser au lieu d'envenimer, à inspirer aux uns l'équité et la charité — la charité, dans le sens élevé du mot, autant que dans l'acception catholique ; — aux autres, l'oubli, la patience, la magnanimité ; à tous : la concorde et la paix. L'un et l'autre ont une égale répugnance pour les revendications armées, les représailles, les vengeances et tous ces déplacements d'oppression qui transforment d'ordinaire en tyrans du lendemain les victimes de la veille.

Shelley ne se bornait pas à donner aux malheureux des conseils, des espérances, à écrire des brochures politiques dans lesquelles il proposait la réforme complète du mode électoral, devançant ainsi de quinze années la réforme partielle de lord John Russel et d'un demi-siècle celle de M. Gladstone — à secourir la misère par des sympathies stériles et de dérisoires consolations; il prêchait d'exemple et d'action, ouvrait sa bourse aussi volontiers que son génie, et donnait aux familles pauvres de son voisinage son argent avec plus de joie que ses vers. Il comprenait que la plus admirable poésie ne vaut pas, pour celui qui a faim, la prose fortifiante d'un morceau de pain ; que la stance la plus mélodieuse ne vaudra jamais, dans un cottage où l'on grelotte de froid, l'harmonie d'un bon feu pétillant dans l'âtre, et que l'ampleur du style ne saurait remplacer l'ampleur d'une épaisse couverture de laine. Malgré la richesse de son sol, la fertilité de ses pâturages, la beauté de ses parcs, Marlowe était habité par une population des plus misérables. Les femmes font de la dentelle et perdent leur santé par un travail trop sédentaire qui leur est fort mal payé. Les *lois des pauvres* pesaient lourdement, non-seulement sur les indigents eux-mêmes, mais sur ceux qui, s'élevant à peine d'un degré insignifiant au-dessus de cet état, se voyaient forcés de payer la *taxe des pauvres*. Les perturbations produites par une paix succédant à une longue guerre, aggravées encore par une mauvaise récolte, amenaient avec elles leur cortége habituel de misères déchirantes. Shelley, qui avait connu les privations, le dénûment, et qui pouvait dire, lui aussi :

Non ignara mali, miseris succurrere disco,

Shelley soulagea, autant que le lui permettaient ses ressources, les détresses poignantes qui l'entouraient. Le poète, souffrant lui-même,

Digitized by Google

allait visiter les malades, leur portait à la fois des secours matériels et des consolations morales. Il était la providence et le soutien de toutes les infortunes. Sa santé s'en altéra davantage; une sérieuse attaque d'ophthalmie, gagnée dans ces excursions bienfaisantes, dans ces visites charitables aux cottages des indigents, vint compliquer encore le déplorable état de sa constitution. Il écrivait, vers la fin de décembre, à lord Byron :

.... Ma santé est devenue de plus en plus mauvaise. Mes sensations sont tantôt comme mortes ou engourdies, surexcitées à un tel point que, en ce qui concerne l'organe de la vue, par exemple, je puis distinguer avec une précision microscopique les tissus les plus délicats d'un brin d'herbe et les plus petits rameaux des arbres les plus éloignés. Vers le soir, je suis plongé dans une sorte de léthargie et de prostration, et je reste parfois des heures entières sur le sofa, entre le sommeil et la veille, en proie à la plus douloureuse irritation de pensée. Telle est, sauf de courts moments de relâche, ma triste condition. C'est parmi ces rares périodes de repos que je dois saisir avec une attention vigilante les heures consacrées à l'étude. Cette situation ne suffirait pas à me décider à partir pour l'Italie, même avec la certitude d'y trouver quelque soulagement; mais j'ai subi une fois déjà les atteintes de la phthisie pulmonaire, et, bien qu'aujourd'hui il n'en reste plus aucune trace inquiétante, ce premier symptôme suffit à prouver que la consomption est la vraie nature du mal dont je souffre. Fort heureusement pour moi, cette maladie est lente dans sa marche, et, pour peu qu'on ait assez de vie pour résister à ses progrès, on peut espérer de trouver la guérison sous un climat chaud. Dans le cas où elle prendrait un caractère décidé, *ce serait mon devoir* d'aller sans délai en Italie. Ce n'est pas la santé seulement, mais la vie que je devrais y chercher, et cela, non pour moi-même — je me sens capable de fouler aux pieds une pareille faiblesse — mais dans l'intérêt de ceux à qui ma vie peut être une source de bonheur, de sécurité et d'honneur, et pour qui ma mort serait absolument le contraire de tout cela.

A ces motifs si graves se joignirent des considérations d'un autre ordre. Un pamphlet écrit à l'occasion de la mort de la princesse Charlotte avait accumulé contre lui de nouvelles hostilités, qui menaçaient de venir le chercher jusque dans sa retraite. Le chancelier Eldon ne lui pardonnait pas sa violente réponse à l'arrêt qui avait arraché deux fils à leur père; grâce à quelque vieille loi trouvée dans l'arsenal de la procédure anglaise, on voulait essayer d'enlever à cet athée même son dernier enfant; son pays lui était devenu moins hospitalier et moins sûr que le sol étranger: le 12 mars 1818, il quitte pour jamais l'Angleterre.

Evitant Paris, voyageant jour et nuit à travers la France, les Alpes et le Piémont, il ne s'arrête qu'à Milan, où il passe un mois Dès son arrivée, il médite trois sujets de drames, l'un sur le Tasse,

Digitized by Google

l'autre tiré du livre de Job, et enfin *Prométhée*. Le premier aspect de l'Italie l'avait enchanté ; il voulut la visiter en détail. Après avoir parcouru les bords du lac de Côme, il se dirigea vers la Toscane, s'arrêta à Pise, à Livourne, aux bains de Lucques, où il traduisit deux dialogues de Platon, l'*Ion* et le *Banquet;* puis alla rendre, à Venise, une longue visite à lord Byron, dont les tristes désordres lui inspirèrent un profond chagrin, qu'il a exprimé dans son poème de *Julian et Maddalo*. Il fut témoin de ces scènes de violence où Margarita, la grosse paysanne, ameutait les passants autour du palais de son illustre et volage amant, le menaçait de son couteau, le battait, s'apaisait, se laissait éloigner pour revenir encore, ivre d'amour et de jalousie, recommencer le même tapage, et finir par se précipiter dans les lagunes. De même qu'il a prêté au personnage de Maddalo les traits de son ami, il s'est peint lui-même sous le nom de Julian : «...Julian est un gentleman de bonne famille, passionnément épris des découvertes philosophiques dont l'influence peut rendre l'homme de plus en plus maître de ses destinées, ainsi que des incalculables progrès qui, en étouffant les superstitions et les préjugés, tendent à la perfectibilité indéfinie de l'espèce. Sans se dissimuler que le mal règne dans le monde, il veut qu'on cherche incessamment à le détrôner par le bien. Du reste, il est absolument profane, et la verve moqueuse de ses discours n'épargne jamais les choses et les personnes que la société respecte hypocritement comme saintes[1]...»

De Venise il va, par Este et Ferrare, à Rome, puis à Naples, où il s'établit, après sept mois de pérégrinations incessantes, pour y passer l'hiver. C'est là qu'il écrivit *Rosalinde et Hélène*, ainsi que quelques fragments empreints d'une mélancolie profonde. Les *stances écrites dans l'abattement*, les *vers sur une violette fanée*, jettent un demi-jour douloureux sur un événement singulier dont je parlerai plus loin, qui vint amener le trouble dans son existence, compromettre la paix de son ménage, et le chasser précipitamment de Naples au mois de mars 1819.

Revenu et installé à Rome, il puisa dans un séjour prolongé au milieu des monuments de la ville éternelle, de nouvelles forces et des inspirations nouvelles. Son talent ne pouvait que grandir au contact de ces nobles souvenirs et de ces solennels débris. On le voyait errer jour et nuit sous les portiques du Colysée ou bien sur les ruines montagneuses des thermes de Caracalla, parmi les clairières fleuries et les massifs d'arbres odoriférants, qui s'étendent en labyrinthes interminables sur ces immenses plates-formes, sur ces

[1] Préface de *Julian and Maddalo*.

Digitized by Google

majestueux arceaux suspendus dans les airs à des hauteurs vertigineuses. L'éclatant ciel de Rome, le vigoureux réveil du printemps sous ce divin climat, et la vie exubérante qu'il infuse dans les veines, l'ivresse dans laquelle il plonge les esprits, lui dictèrent l'un de ses meilleurs poèmes; les légendes populaires de la ville des papes lui donnèrent l'idée d'une tragédie qui est un chef-d'œuvre.

XI

En visitant le palais Colonna, Shelley avait contemplé avec émotion une admirable toile du Guide : le portrait d'une jeune fille, dont les cheveux en désordre, les yeux égarés, les orbites creusées par le désespoir, la pâleur effrayante, les joues ravagées par des larmes dont la source semble tarie, ne font que mieux ressortir la resplendissante beauté. On lui avait raconté dans tous ses détails la terrible histoire survenue en 1599, sous le pontificat de Clément VIII; il avait pu en suivre toutes les péripéties dans une copie des archives conservées au palais Cenci. Il était frappé de l'impression vive qu'un souvenir de plus de deux siècles produisait encore chez les Romains de toutes les classes. La populace du Transtevère avait présents à la mémoire les débordements du vieux comte Cenci, ses débauches, ses rapines, l'innombrable série de forfaits auxquels son immense fortune et l'avarice du pape assurèrent l'impunité : le meurtre de ses fils, son infâme passion pour sa propre fille. L'image de Beatrix, purifiée par le martyre, par l'expiation, et de la souillure elle-même et du crime qui l'avait vengée, l'image de Beatrix à la fois innocente et coupable, en même temps flétrie et sanctifiée, était vivante encore dans tous les cœurs et dans tous les esprits. Cette aventure horrible, qui semble la contre-partie de la fable de Myrrha, ne pouvait manquer de tenter l'imagination hardie de Shelley : il voulut être l'Alfieri de cette légende trop véritable. Et son œuvre, je le déclare sans hésiter, est de beaucoup supérieure à celle du grand tragique italien; elle est bien autrement humaine, bien autrement vraie dans sa donnée monstrueuse. C'est aux lieux mêmes témoins du crime qu'il demanda ses inspirations. On lui montra au palais Cenci les ruines encore debout des vieilles constructions de cet édifice, situé dans un des quartiers les plus reculés de Rome, tout près du Ghetto. L'ancien palais est à moitié enseveli sous des ombrages d'arbres touffus. On y voit encore une cour intérieure, qui est entourée de colonnes de granit et ornée d'une frise du plus beau travail, avec des balcons élégants. Il reste aussi une porte massive donnant accès à des chambres souterraines, dont l'aspect serra le cœur impressionnable du poète.

Digitized by Google

Je ne veux point analyser la tragédie des *Cenci* (*I Cenci*). Ce genre de dissection littéraire ne donnerait qu'une idée imparfaite de ce sombre drame. Je ne dirai rien de l'exposition, ni de l'orgie du deuxième acte, où le vieux comte contraint sa fille d'assister, où nous voyons un père célébrer le verre à la main la mort de ses propres fils, ordonnée par lui-même; où déjà étincelle dans ses regards le feu d'une convoitise incestueuse que ne font qu'activer les reproches sanglants de Beatrix. Les convives se retirent peu à peu; Cenci reste seul avec la pauvre enfant, qui le brave et l'écrase de ses mépris. Irrité, furieux, hors de lui, ivre à la fois de vin, de colère et d'un amour infâme, il se précipite sur sa fille, l'entraîne dans sa chambre...

Nous la retrouvons au troisième acte, toute palpitante d'horreur, entre sa mère et son fiancé. Je ne connais dans tout le théâtre contemporain rien qui soit supérieur à cette scène émouvante que je reproduis tout entière.

ACTE III

SCÈNE PREMIÈRE

BEATRIX, LUCRÈCE.

BEATRIX. (*Elle entre chancelante et parle avec égarement.*)

... Prenez-moi ce mouchoir!... La poitrine me fait mal... Mes yeux sont pleins de sang... Vite, essuyez-les-moi... Je ne vois qu'à travers un nuage...

LUCRÈCE.

Ma douce enfant, vous n'êtes pas blessée... Ce n'est qu'une sueur froide qui découle de votre cher front. Hélas! hélas! Qu'est-il arrivé?...

BEATRIX.

... D'où vient que mes cheveux sont en désordre? Ce sont sans doute leurs tresses détachées qui m'aveuglent ainsi... Oh! l'horrible vision!... Le pavé s'enfonce sous mes pieds! Les murs tournent autour de moi!... Quelle est cette femme que je vois là toute en larmes, immobile de frayeur?... Le vertige me saisit.. Il me semble que le monde chancelle... Grand Dieu! le beau ciel bleu est tacheté de sang!... Ce rayon de soleil, là, sur le parquet, est noir!... L'air est changé en ces vapeurs immondes que les morts exhalent dans leurs fosses!... Pouah! Je ne sais quel brouillard sombre, gluant, m'enveloppe et me souille... Epais et

Digitized by Google

lourd, il rampe sur mon corps et je ne puis l'en arracher... Il colle l'un à l'autre mes doigts, mes membres, ronge mes nerfs, liquéfie ma chair, empoisonnant dans sa source le pur et mystérieux esprit de vie !... Mon Dieu ! je n'avais jamais su jusqu'ici ce qu'éprouvent les fous — car je suis folle sans aucun doute. — (*Son exaltation redouble.*) Non, plutôt, je suis morte ! Mes membres à demi pourris n'enferment plus, n'enterrent plus qu'une âme pantelante, prête à se fondre dans l'air !... (*Après quelques instants de silence.*) Quelle hideuse pensée s'était donc emparée de moi ?... Grâce à Dieu, elle est partie ; et pourtant son poids reste tout entier sur ces yeux appesantis... sur ce cœur fatigué ! O monde ! O vie ! O jour ! O misère !...

LUCRÈCE.

Où souffres-tu, ma pauvre enfant ?... (*A part.*) Elle ne répond pas ; son esprit ne saisit que la sensation de la douleur et non la cause ; la souffrance a desséché sa propre source...

BEATRIX, *avec frénésie.*

Comme un parricide, le malheur a tué son père... jamais pourtant un père comme le mien... O Dieu ! quelle chose suis-je donc ?

LUCRÈCE.

Mon enfant bien-aimée, que vous a fait votre père ?

BEATRIX, *avec hésitation.*

Qui es-tu, toi qui m'interroges. ? Je n'ai pas de père... (*A part.*) C'est sans doute la gardienne chargée de veiller sur moi... Elle remplit là un piteux métier... (*A Lucrèce, d'une voix lente et sourde.*) Savez-vous bien ? Je pensais être cette misérable Beatrix dont on parle tant, que souvent son père traîne par les cheveux de chambre en chambre ; que d'autres fois il enferme toute nue dans de froides cellules, où rampent des reptiles écailleux... Cette épouvantable histoire, forgée dans mes rêves malades, non, elle ne peut pas être vraie !... Il s'est passé d'horribles choses dans ce monde, prodigieux mélange, étrange confusion de bien et de mal ; et la fiction en a inventé de plus affreuses encore... Mais jamais la pensée humaine n'a pu imaginer rien de pareil à... (*Elle s'arrête, soudainement rappelée à elle-même.*) (*A Lucrèce.*) Qui es-tu ?... Jure-moi, si tu ne veux me voir mourir de crainte, que tu n'es pas ce que tu me parais être ?... que tu n'es pas ma mère !

LUCRÈCE.

Oh ! ma douce enfant, savez-vous...

Digitized by Google

BEATRIX, *vivement.*

Non! Ne me le dites pas; car si cela était vrai, le reste aussi devrait être une vérité, une douloureuse vérité, liée désormais à toutes les circonstances de la vie, immuable, inébranlable... Et pourtant cela est... Ce palais est bien le palais Cenci, tu es Lucrèce, je suis Beatrix... Je viens de prononcer des paroles insensées, je n'ajouterai rien, plus rien... Un seul mot... Venez près de moi : A dater de ce jour je suis... (*Sa voix s'affaiblit et s'éteint.*)

LUCRÈCE.

Hélas! que t'est-il arrivé, enfant? Que t'a fait ton père?

BEATRIX.

Qu'ai-je fait? Ne suis-je pas innocente? Est-ce mon crime, qu'un vieillard en cheveux blancs, au front impérieux, qui me tortura dès mes premières années, doive s'appeler mon père, et qu'il le soit en effet... Oh! que suis-je? Quel nom me donner? En quel lieu me cacher? Quel souvenir sera le mien? Quelle perspective entrevois-je autre que le désespoir?

LUCRÈCE.

C'est un cruel tyran, il est vrai, mon enfant. Nous savons que la mort seule peut nous rendre libres. — Sa mort ou la nôtre! — Mais quel plus terrible outrage peut-il avoir commis? Tu es devenue méconnaissable, tes yeux lancent d'étranges éclairs... Parle-moi! écarte ces mains pâles dont les doigts sont entrelacés.

BEATRIX.

Si j'essaye de parler, je deviendrai folle. Et pourtant il faut agir; comment? je ne le sais pas encore... Il faut que mon injure disparaisse comme une ombre dans le terrible éclair qui la vengera. Il faut une résolution prompte, rapide, irrévocable, qui détruise les conséquences de ce qu'elle ne peut pas guérir. Il faut une expiation : laquelle? Quand je le saurai, je redeviendrai tranquille et calme, et rien ne me pourra plus désormais émouvoir. Tandis que maintenant!... Oh! sang, qui es le sang de mon père et qui circules à travers ces veines souillées; si tu pouvais, répandu sur la terre flétrie, laver à jamais le crime et le châtiment!... Non; cela ne peut pas être! Ce serait à faire douter à tous qu'il y ait au-dessus de nous un dieu qui voit ' mal, et qui permet une telle mort : aucune agonie n'obscurcira cette .i dans mon âme.

LUCRÈCE.

Il faut, en vérité, ' il se soit passé quelque chose d'horrible... Quoi? je n'ose le deviner. O. ! mon enfant perdue, ne t'abrite pas dans une dou-

Digitized by Google

leur orgueilleuse et impénétrable ; ne cache pas à mes craintes tes souffrances...

BEATRIX.

Je ne les cache pas ! Quels sont les mots que vous voudriez me faire prononcer ? moi qui ne puis trouver dans mon esprit aucune image du crime qui m'a transformée ; moi dont la pensée est comme un fantôme enseveli, roulé dans sa propre honte !... De tous les mots dont se servent les hommes, lequel voudrais-tu entendre ? car il n'en est aucun pour dire mon malheur. Si une autre a jamais connu quelque chose de semblable, elle est morte, comme je mourrai, sans songer à trouver un nom à ce qui est innommé... O mort ! O mort ! notre loi et notre religion t'appellent un châtiment et une récompense. Oh ! lequel des deux ai-je mérité ?...

LUCRÈCE.

La paix de l'innocence, mon enfant, jusqu'à ce que vous soyez, à votre heure, rappelée au ciel. Quoi que vous ayez pu endurer, vous n'avez fait aucun mal. La mort doit être la punition du crime, ou bien la récompense de la vertu, qui sait fouler aux pieds les épines dont Dieu a jonché la route conduisant à l'immortalité.

BEATRIX.

Oui, la mort..... est le châtiment du crime. Je t'en conjure, ô Seigneur, ne laisse pas s'égarer mon âme tandis que je délibère et que je juge. Dois-je vivre pour que, jour après jour, mes membres, ce temple indigne de ton esprit, deviennent une impure caverne d'où ce que tu abhorres puisse t'insulter impunément ?.... Cela ne sera pas ! Faut-il recourir au suicide ? Non, ce ne serait pas une issue ; tes décrets s'ouvrent comme un enfer entre notre volonté et le meurtre de soi-même.... Ainsi, dans ce monde, il n'est aucun tribunal et aucune loi qui puissent prononcer et exécuter la condamnation du forfait dont je suis victime..... (*Entre Orsino.*)

SCÈNE II.

BEATRIX, LUCRÈCE, ORSINO.

BEATRIX. (*Elle s'approche avec solennité d'Orsino.*)

Ami, soyez le bienvenu. Depuis notre dernière entrevue, j'ai subi un outrage si grand, si étrange, que ni la vie ni la mort ne peuvent me rendre le repos. Ne me demandez pas ce que c'est ; il est des actes monstrueux, sans forme, des souffrances qui n'ont pas de langage.

ORSINO.

Qui donc a pu vous infliger cet outrage ?

Digitized by Google

BEATRIX.

L'homme que l'on appelle mon père. Mon père!... nom redoutable!

ORSINO.

Serait-ce?...

BEATRIX, *vivement*.

Ce que cela peut être ou n'être pas, évitez d'y songer. Cela est, cela fut; dites-moi comment cela pourra ne plus être de nouveau. Je songeais à mourir : une sorte de terreur religieuse me retient; je crains aussi que la mort elle-même n'éteigne pas en moi la conscience d'un crime resté sans expiation. De grâce, parlez!

ORSINO.

Dénoncez le coupable, et que la loi vous venge.

BEATRIX.

Oh! conseiller au cœur de glace! Si je pouvais trouver un mot pour révéler le forfait dont je suis victime; si ma langue pouvait, pareille à un couteau, arracher de mon cœur cette souillure secrète qui le ronge, alors même que ma renommée sans tache serait, par cette impossible révélation, livrée à tous, deviendrait la fable des plus vils, la risée publique, un mot dans l'air, un étonnement... — Cela dit, enfin, et cela ne se dira jamais, — songez à l'or du coupable, à la crainte que sa haine inspire, à l'étrange horreur du récit qui l'accuserait, au doute qu'éveille un tel crime, un crime que l'imagination repousse, et dont on ne peut parler qu'à voix basse... Oh! voilà une expiation bien assurée!...

ORSINO.

Vous endurerez tout alors?

BEATRIX.

L'endurer?... Orsino, vos conseils me profiteront peu, je le vois... (*Elle lui tourne le dos, et continue, se parlant à elle-même.*) Oui, tout doit être soudainement résolu et accompli... Mais quel est donc cet insaisissable brouillard de pensées qui s'élèvent, ombre après ombre, se couvrant l'une l'autre d'un voile obscur?

ORSINO.

Faudra-t-il que le coupable vive?... qu'il triomphe dans son crime?... que ce crime, — quel qu'il soit, horrible sans doute, — devienne à la longue votre élément, et cela, jusqu'à ce que votre perte soit consommée,

Digitized by Google

jusqu'au moment où la honte de n'avoir pas résisté scellera pour jamais votre chaîne infâme?...

BEATRIX, *se parlant à elle-même.*

O mort puissante! Ombre à double visage! Juge unique! Arbitre incorruptible! (*Elle recule de quelques pas, absorbée dans ses réflexions.*)

LUCRÈCE.

Si la foudre de Dieu est jamais descendue pour venger...

ORSINO, *l'interrompant.*

Ne blasphêmez pas! Sa haute providence a remis dans les mains des hommes sa gloire sur cette terre, ainsi que leurs propres griefs. Lorsqu'ils négligent de punir le crime...

LUCRÈCE.

Mais si un monstre comme lui peut, grâce à son or, se moquer de l'opinion, des lois, du pouvoir? S'il ne nous est pas possible d'en appeler à celui qui fait trembler les plus coupables? Si, par cela même qu'ils sont monstrueux, étranges, contre nature, nos outrages dépassent toute mesure de vraisemblance?... Oh! grand Dieu! si dans les raisons mêmes qui devraient rendre le châtiment plus prompt, plus sûr, notre persécuteur trouve sa justification et son triomphe? Et si nous, les victimes, nous subissons un supplice plus cruel que le supplice mérité par notre bourreau?...

ORSINO.

Songez seulement que là où il y a un crime, il y a aussi un châtiment. Aussi serons-nous assez hardis pour le trouver...

LUCRÈCE.

Comment? S'il y a quelque moyen d'obtenir une satisfaction sûre, je l'ignore... Mais je pense qu'il pourrait être bon de...

ORSINO.

..... Quel que soit son dernier outrage car il est tel que je ne puis que faiblement le deviner, il ne lui laisse à elle qu'un seul devoir : se venger; à vous, qu'un seul refuge contre toutes vos souffrances; à moi, qu'un seul conseil.....

Digitized by Google

LUCRÈCE.

Hélas! nous ne pouvons pas espérer que l'aide et le secours nous viennent du côté même où tout autre les rencontrerait sans en avoir aussi grand besoin! (*Beatrix s'avance.*)

ORSINO.

Ainsi.....

BEATRIX, *avec solennité.*

Silence, Orsino!.... Et vous, mère vénérée, écoutez-moi. Tandis que je parlerai, dépouillez, comme des vêtements hors d'usage, la soumission et le respect, le remords et la crainte, toutes ces entraves de la vie ordinaire, portées dès le berceau, mais qui, aujourd'hui, seraient une dérision en face des griefs les plus sacrés. Je vous l'ai déjà dit, l'injure que j'ai subie, bien qu'elle soit inexprimable, est telle qu'elle demande une expiation. Elle la demande à la fois pour le passé et pour l'avenir, de peur que je ne sois réservée à porter le fardeau d'une âme surchargée chaque jour de nouveaux crimes, et à devenir..... ce que vous ne pouvez même pas rêver!.... J'ai prié Dieu; j'ai interrogé mon propre cœur; j'ai débarrassé ma volonté des ténèbres qui la voilaient..... Enfin, j'ai pris une résolution..... Orsino, es-tu mon ami? ami fidèle? ami trompeur? Engage-moi ton salut éternel, avant que je parle.

ORSINO.

Je jure de consacrer mon adresse et ma force, mon silence et tout ce que j'ai de facultés à tes projets, à tes ordres!

LUCRÈCE.

Pensez-vous que nous ayons à résoudre *sa* mort!

BEATRIX, *avec un signe de tête affirmatif.*

Et à exécuter ce qui est résolu... Nous devons être prompts et hardis.

ORSINO.

Sans doute; mais prudents à l'extrême...

LUCRÈCE.

Certes! car les lois jalouses nous puniraient de mort et d'infamie pour avoir fait ce qui n'appartient qu'à elles.

BEATRIX.

De la prudence autant qu'il se pourra; mais avant tout, point de retard. Orsino, quels moyens employer?

Digitized by Google

ORSINO.

Je connais deux stupides et farouches bandits qui regardent l'esprit de l'homme à peu près comme celui d'un ver de terre, et qui, pour le plus léger caprice, fouleraient aux pieds la moindre vie ou la plus noble existence; ce genre de caractères est facile à trouver sur le marché de Rome; on vend précisément ce dont nous avons besoin.

LUCRÈCE.

Demain, avant l'aurore, Cenci doit nous conduire à ce rocher solitaire de l'Apennin, au château de Pétrella. S'il arrive jusque-là...

BEATRIX, *vivement.*

Il faut qu'il n'y arrive pas.

ORSINO.

Fera-t-il nuit avant que vous n'atteigniez la forteresse?

LUCRÈCE.

Le soleil sera à peine couché.

BEATRIX.

Mais je me rappelle que deux milles en deçà du fort, la route traverse un profond ravin, étroit, escarpé, qui descend en serpentant jusqu'au précipice. Là, on voit surplomber une énorme roche, qui, depuis des milliers d'années, semble ne se soutenir que par miracle au-dessus du gouffre. Ce lieu semble créé tout exprès pour étouffer une agonie...

XII

Tout commentaire affaiblirait ces admirables pages. La tremblante et craintive indécision de la seconde femme de Cenci, l'hypocrisie d'Orsino, ce protégé d'un cardinal, ce faux ami, ce faux fiancé, ce faux prêtre, se faisant le complice d'un parricide qu'il doit dénoncer plus tard dans l'intérêt de son ambition et pour venger l'insuccès de ses ignobles convoitises; la timidité de celle-là et la perfidie de celui-ci font mieux ressortir le caractère ferme et soutenu de Beatrix, qui ne se démentira pas un seul instant, qui se maintiendra jusqu'au bout à cette hauteur de fanatisme implacable, et dans ce calme d'une conscience droite et pure. Elle a écouté, elle aussi, ces *voix* mystérieuses qui parlaient autrefois à Jeanne d'Arc : c'est une fatalité sombre qui la pousse et qui l'inspire; elle obéit à je ne sais quelles influences providentielles; elle est devenue l'instrument de la justice

Digitized by Google

divine, chargée de punir un crime monstrueux, que les hommes ne voudraient pas croire, que l'*or du coupable* soustrait à toute expiation, que le sang de la victime ne laverait pas. Païenne, Beatrix se fût poignardée comme l'épouse de Collatin ; chrétienne, sa propre mort ne ferait qu'ajouter à une souillure involontaire la tache d'un forfait inexpiable : la mort ne l'effraye pas, l'enfer l'épouvante. La Romaine des premiers temps a cela de commun avec la Romaine du XVIe siècle, qu'elle se préoccupe avant tout de l'opinion publique : la première cherche un abri dans le suicide, la seconde se réfugie dans le parricide, qu'elle semble justifier et ennoblir. Celle-là, déjà femme, n'a cédé qu'à une violence morale et songé bien moins à son honneur qu'à sa réputation ; celle-ci, jeune fille, n'a succombé qu'après une terrible lutte et sous la force matérielle : elle est, elle doit rester le vrai symbole de la chasteté et de la pudeur. Aussi, nulles tergiversations dans sa conduite, nulle hésitation, nul regret, nul remords. La prison, les tortures, l'appareil du dernier supplice, ne peuvent l'intimider ni la troubler ; elle meurt, non avec les angoisses d'une criminelle, mais avec la touchante résignation d'une martyre. Beatrix réunit en elle Judith, Lucrèce et Charlotte Corday.

Le séjour de la ville des papes devait lui inspirer la réhabilitation d'une autre victime non moins pure et bien plus grande. Une légende du XVIe siècle lui avait dicté *I Cenci* ; il puisa dans le mythe suprême de tous les siècles et de tous les peuples l'idée d'un drame lyrique en quatre actes, drame nuageux et sauvage, plus philosophique que dramatique, plus savant qu'émouvant, d'un archaïsme de forme vraiment prodigieux, où l'on pourrait se croire en pleine Grèce, où l'énorme variété de connaissances théologiques, cosmogoniques, scientifiques et historiques qu'atteste le poëme, n'est égalée que par le souffle profondément humain qui l'anime. C'est le poëme de l'humanité tout entière, c'est l'apologie de son éternel champion, toujours le même sous les noms divers qu'il a successivement revêtus, qu'il s'appelle Ahriman, Satan ou Prométhée.

Dans son *Prometheus unbound* (*Prométhée délivré*), Shelley, au lieu de suivre la tradition, de copier servilement la troisième partie de la trilogie d'Eschyle, réagit avec audace contre le préjugé antique, contre le dogme consacré. Il révise avec soin cette vieille et inique procédure qui a condamné le Titan et glorifié son ennemi ; il restitue à ce noble et généreux vaincu son vrai caractère et le sens réel de sa mission. Froissé de voir, dans la donnée du poète grec, le champion des hommes réconcilié avec leur oppresseur, il repousse comme une impossibilité, dans ce type magnifique de la plus haute perfection morale, une telle défaillance, une telle apostasie. Il prête à Prométhée ses propres sentiments : « J'aimerais mieux, dit-il

Digitized by Google

dans sa préface, être damné avec Platon et Bacon que d'aller au ciel avec Paley et Malthus. » Shelley eût mieux aimé rester éternellement attaché sur le rocher du Caucase, avec un vautour attaché à ses flancs, que de siéger dans l'Olympe en compagnie de Jupiter. Il entoure d'une singulière auréole le gigantesque foudroyé de la fable, qui est déjà bien autrement poétique que l'ange déchu de la bible, qui nous offre une physionomie bien plus sympathique et plus touchante. Nulle ambition, nulle envie, nul esprit de vengeance chez Prométhée ; au milieu des plus affreuses tortures, il ne fait pas entendre une seule parole de haine contre son bourreau et s'empresse de désavouer toutes les malédictions involontaires que la douleur a pu lui arracher. La Terre lui rappelle ces cris de colère dont il n'a aucun souvenir :

PROMÉTHÉE.

Ai-je dit cela, ô ma mère ?

LA TERRE.

Tu l'as dit.

PROMÉTHÉE.

J'en ai un sincère repentir : ce sont là de vains mots ; le chagrin rend momentanément aveugle et injuste ; j'étais insensé. Je désire ne voir souffrir jamais aucune chose vivante.

Et pourtant intolérable est son supplice, et bien amère est sa plainte ! Elle revêt parfois des accents d'une étrange énergie et d'une vérité saisissante, auprès desquels pâlissent même les fameuses imprécations de Philoctète dans le chef-d'œuvre de Fénelon :

« O rivages ! O promontoires de cette île ! O bêtes farouches ! O rochers escarpés ! C'est à vous que je me plains ; car je n'ai que vous à qui je puisse me plaindre ; vous êtes accoutumés à mes gémissements... »

Prométhée adresse, lui aussi, à toute la nature ses lamentations désolées :

« .... Ni repos, ni trêve, ni changement, ni espoir ! Je souffre encore, je souffre toujours ! J'invoque la terre : prières superflues ! Les montagnes restent insensibles et ne s'émeuvent pas ; elles sont trop lointaines ! J'invoque le ciel qui me touche, qui pèse sur mon front, et le soleil dont les rayons atteignent le monde entier ; mais ils ne m'entendent pas, ils ne me voient pas ! L'Océan, calme ou irrité, ré-

Digitized by Google

fléchit tranquillement là-bas la voûte du firmament aux couleurs changeantes, aux lambris étoilés; mais ses vagues sont sourdes et ne me répondent pas! O Terre! O ma mère! Souffrir éternellement! Souffrir toujours, toujours !... »

Et voici que, tour à tour, la terre, les volcans, les nuages, les forêts, les tourbillons répondent au glorieux martyr et lui font entrevoir sa délivrance prochaine. Nous écoutons aussi le chœur des esprits, des génies du ciel et de la terre, les chants des faunes, des heures, des échos, des furies. Toutes les voix de la nature, toutes les notes de la création, toutes les symphonies du monde se font entendre dans ce majestueux concert. Au dernier acte, il y a un curieux dialogue entre Panthéa, la Terre et la Lune, qui est un prodige de lyrisme et de hardiesse poétique. Giacomo Leopardi semble s'en être inspiré dans une série de poèmes dont le *Moniteur Universel* a publié, en 1865, une traduction excellente, due à la plume de M. Jules Amigues. Jamais aucun poète n'avait prêté un pareil langage aux forces de l'univers; il faut remonter jusqu'au *De naturâ rerum* pour rencontrer quelque chose d'approchant, pour trouver, exprimées avec une telle éloquence, les plus hautes vérités de la philosophie et de la science. Shelley est, en réalité, le Lucrèce du XIXe siècle.

Il a même quelque chose de plus que le grand poète latin. Celui-ci professe une certaine indifférence épicurienne, un scepticisme non équivoque, qui ne laisse pas que de communiquer à ses beaux vers une teinte de froideur et de monotonie. Du haut d'un rivage élevé, à l'abri de tout péril, il lui est doux de contempler d'un œil sec les efforts impuissants des navigateurs battus par l'orage; ce spectacle le ravit et l'enchante, de même que, naguère, *la sublime horreur du canon* fascinait l'un de nos plus illustres penseurs contemporains :

Suave mari magno turbantibus æquora ventis
E terrâ magnum alterius spectare laborem.

Shelley, au contraire, est plein de foi, d'enthousiasme, de sensibilité, d'affection ardente pour le genre humain et pour tous les êtres. Au lieu de contempler avec une joie suave les suprêmes tentatives des naufragés, il affronte les vagues et se précipite au milieu de la tempête. Il y a dans son cœur des tendresses infinies pour tout ce qui souffre, des vaillances illimitées pour tout ce qui lutte. Rien ne devait plus volontiers sourire à sa verve et tenter son génie, que la légende de ce grand calomnié, de ce glorieux révolté, qui porte et qui portera toujours peut-être le poids d'une réprobation immé-

Digitized by Google

ritée. Dans ce combat perpétuel, déjà soixante fois séculaire, entre les deux principes qui se disputent le gouvernement du monde, Prométhée a été le représentant de la vérité contre la formule, de la justice contre l'iniquité, de la liberté contre l'oppression, de la lumière contre les ténèbres, de la science contre l'ignorance, de la minorité contre les masses abruties, de l'humanité contre la terrible fiction qui l'écrase. Prométhée est le symbole du droit, du progrès, de la libre pensée, du dévouement et de l'amour; c'est le type le plus humain et, en même temps, le plus réellement divin qu'ait jamais conçu notre esprit; Prométhée est le précurseur de Socrate, de Vanini, de Galilée; Prométhée, c'est le grand persécuté : le Caucase rappelle le Golgotha.

Madame Shelley, — Mary Godwin, — a osé aborder, elle aussi, ce redoutable sujet, thème favori des grands poètes de tous les temps, depuis Eschyle jusqu'à Milton, jusqu'à Gœthe, jusqu'à Byron. Mais son roman de *Frankenstein*, publié en 1826, et qui est très populaire de l'autre côté du détroit, diffère sensiblement, par son esprit général et par ses tendances, du poème de son illustre mari. C'est l'histoire d'un jeune savant d'Ingolstadt qui, poursuivant avec ardeur la réalisation pratique des théories palingénésiaques de Paracelse, d'Agrippa, de Webster, de Darwin, de Kircher, finit par obtenir un résultat, et voir sortir de son creuset une créature humaine. Mais il manque à son œuvre l'étincelle céleste, et l'habile chimiste n'a produit qu'un monstre, dont il est lui-même épouvanté, qui le persécute, lui tue un de ses frères, et qui, ne pouvant obtenir de lui une femme sortie de la même source, le menace de prendre une épouse dans le lit nuptial de son père. En effet, le soir même de ses noces, Frankenstein trouve la jeune mariée étranglée dans son lit; il se tue de désespoir, et le monstre, ne dissimulant plus son origine infernale, prend l'âme du savant et la jette triomphalement aux damnés.

C'est presque la contre-partie du *Prometheus unbound*, et comme une sorte d'amende honorable, où l'on ne reconnaît plus tout-à-fait la fille de Mary Wollstonecraft et la veuve de Shelley; c'est un retour pur et simple à la tradition. Ce qui fait au contraire l'originalité du drame de Shelley, c'est sa conclusion, c'est la hardiesse de son dénoûment, hardiesse téméraire et naïve peut-être; mais de cette témérité qui n'appartient qu'au génie, de cette naïveté particulière aux âmes élevées. Jupiter, dans lequel il personnifie toutes les superstitions, tous les despotismes, Jupiter est détrôné par son propre fils Demogorgon, et entraîné avec lui dans les abîmes. Tous les opprimés se relèvent, toutes les têtes courbées par la tyrannie se redressent, tous les mensonges s'évanouissent, tous les dieux disparaissent, tous les fanatismes s'enfuient effrayés, tous les cachots s'ouvrent,

Digitized by Google

toutes les chaînes se brisent, tous les autels se renversent, tous les trônes s'écroulent, tous les esclaves aspirent à longs traits l'air fortifiant de la liberté. Plus d'antagonisme, plus de haines, plus de guerres, plus de sceptres, plus de tiares, plus de glaives, plus de formules. Le passé s'anéantit devant un radieux avenir ; sur les ruines du vieux monde apparaît un monde régénéré, qui n'est que parfums, lumière, harmonie, dont l'amour est le seul roi et le seul dieu, et sur lequel Prométhée, délivré par le bras tout-puissant d'Hercule, s'élève éblouissant et majestueux ; soleil nouveau d'un nouvel univers.

Cette haine de la fausse grandeur, ce mépris des colosses d'argile devant lesquels tremble la foule, cette confiance dans leur chute inévitable, nous les retrouvons exprimées avec non moins d'éclat dans un magnifique sonnet, inspiré par le souvenir d'un roi d'Egypte, dont le faste et la puissance sont demeurés célèbres. Son goût éclairé pour les lettres et les arts, son esprit philosophique n'ont pu lui faire trouver grâce devant l'inflexible sévérité du poète :

OSYMANDIAS

SONNET

Revenant d'une terre antique et vénérable,
Un voyageur disait : j'ai vu dans le désert
Deux jambes de granit gisantes sur le sable,
Sans tronc ; et tout auprès, à demi recouvert,

Un visage aux traits durs, à l'aspect redoutable,
Dont les sourcils froncés, dont le nez entr'ouvert,
Et la lèvre, exprimant un orgueil indomptable,
Paraissent commander encore à l'univers.

Et sur le piédestal ces mots peuvent se lire :
« *Je suis Osymandias, roi des rois ; mon Empire*
Des plus puissants abaisse et courbe la fierté. »

C'est tout ce qu'il en reste. Autour de cette image,
Informe et seul débris d'un colossal naufrage,
La mer de sable au loin couvre l'immensité.

Le poète ne respecte pas plus la majesté de l'Olympe que la majesté du trône Egyptien ; Prométhée foule d'un pied dédaigneux les restes mutilés de la statue de Jupiter.

Digitized by Google

XIII

A ces accents enthousiastes, à cette poursuite incessante d'un suprême idéal, à ces élans passionnés, à cette foi vive, à ces aspirations ardentes que nous avons trouvés dans *Prométhée*, dans la *Révolte*, viennent se joindre parfois des notes plus tristes, des accès de scepticisme et de désenchantement. Ce prophète a souvent des heures de désillusion profonde ; cet apôtre a de fréquentes attaques de misanthropie. Le mépris succède à l'amour dans cette âme inassouvie ; cette voix qui entonnait un hymne psalmodie un *miserere*. Tantôt c'est un cri lugubre, comme le *Chant de noces ;* tantôt c'est une mélancolie douce, presque souriante, où la résignation a quelque chose de plus navrant que le désespoir. Cet avenir qu'il entrevoit, qu'il exalte, qu'il annonce, qu'il attend, semble fuir devant lui comme un mirage trompeur, et la réalité lui apparaît dans toute sa brutale franchise.

DEMAIN.

Où donc es-tu, joyeux Demain ?
Jeunes et vieux, tu nous attires
Tous, riches, pauvres. Mais en vain
Nous sollicitons tes sourires :
Au lieu de toi, qui t'es enfui,
Nous trouvons... les pleurs d'Aujourd'hui !

Cette disposition d'esprit ne revêt nulle part un caractère plus saisissant que dans un court fragment lyrique intitulé : *Mutability*, et qui porte la date de 1821. Je ne connais, ni dans les *Méditations* de M. de Lamartine, ni dans les *Feuilles d'Automne*, de M. Victor Hugo, avec qui Shelley a tant de points de ressemblance, ni chez Alfred de Musset, aucun morceau qui approche de cette poésie éloquente et simple. Ces trois stances dont je me suis attaché scrupuleusement à rendre, non-seulement la pensée, mais encore le rhythme et la facture — unique façon digne et fidèle de traduire ou d'imiter un poète — ces trois stances valent le plus long poème et sont un véritable chef-d'œuvre.

INSTABILITÉ.

Il faut que la fleur d'aujourd'hui
Avant demain meure ;
Chaque espoir qui pour nous a lui
Dure à peine une heure !

Digitized by Google

Ici-bas qu'est la volupté?
Un éclair dans l'obscurité,
Dont rien ne demeure!

Combien fragile est la vertu!
L'amitié trop rare!
Amour, pourquoi si cher vends-tu
Tes plaisirs, barbare?
L'homme à son bonheur envolé
Survit, comme au trésor volé
Survit un avare.

Tandis que l'air a son azur,
La fleur sa nuance;
Et que le bouton déjà mûr
Donne une espérance
Au jour qui va bientôt finir,
Rêve!... Puis, cessant de dormir,
Pleure ta souffrance!

Je ne sais si je m'abuse; mais la belle tirade d'Alfred de Musset:

Amour, fléau du monde, exécrable folie,
Toi qu'un lien si frêle à *la volupté lie*,
Quand par tant d'autres nœuds tu tiens à la douleur:
Si jamais *par* les yeux d'une femme sans cœur,
Tu peux m'*entrer au ventre* et m'empoisonner l'âme:
Ainsi que d'une plaie on arrache une lame,
Plutôt que comme un lâche on *me voie en* souffrir,
Je t'en arracherai, *quand* j'en devrais mourir!

Cette imprécation tant admirée, tant de fois citée, me paraît de beaucoup inférieure aux vers de Shelley, si émus, si vrais, dans leur énergique concision:

Ici-bas, qu'est la volupté?
Un éclair dans l'obscurité,
Dont rien ne demeure!

. . . . . .

Amour, pourquoi si cher vends-tu
Tes plaisirs, barbare!

. . . . . .

Tout à coup, sous l'impression des événements d'Espagne, de Naples et de la Grèce, le poète sort de son découragement, se ré-

Digitized by Google

veille de sa torpeur, fait vibrer de nouveau une corde moins lamentable, célèbre dans un poëme improvisé — *Hellas* — et dans deux odes enflammées — *A Naples*, *Aux défenseurs de la liberté* — les victoires et les espérances des peuples. Mais ce n'est là qu'une éclaircie : Ovide ne tarde guère à reprendre la place un moment usurpée par Pindare ; Tyrtée cède le pas à Virgile. La mort d'un jeune poète de talent, John Keats, auteur d'*Endymion* et d'*Hyperion*, emporté à vingt-quatre ans (1821) par une maladie horrible et par la misère, lui inspire une élégie touchante : *Adonaïs*, une de ses meilleures productions. L'Italie semblait porter malheur aux poètes. Des trois amis qui se trouvèrent un moment réunis à Rome, aucun ne devait revoir l'Angleterre. Shelley allait bientôt rejoindre Keats ; Byron ne leur survécut que de deux années.

Il plane sur toute cette période de la vie de notre poète un vague mystérieux que n'ont pu percer entièrement les investigations de ses amis, que sa veuve elle-même n'a jamais éclairci, ou dont elle a voulu garder le secret. Bien des suppositions ont été faites, bien des conjectures hasardées, sans qu'on ait pu arriver à quelque chose de certain et de précis. Les demi-confidences de Shelley, les demi-révélations du hasard, les demi-aveux involontaires contenus dans quelques-uns de ses vers ne nous ont appris qu'une faible partie de la vérité. Ce qui est hors de doute, c'est qu'il se trouva mêlé à une sorte de drame réel, dont j'ai déjà indiqué les premiers actes, et dont le dénoûment eut pour théâtre la ville de Naples.

La belle inconnue qui s'était attachée obstinément à ses pas sur les bords du lac de Genève, qu'il avait retrouvée à Milan, à Côme, à Rome, à Venise, l'avait suivi à Naples, plus tendre, plus passionnée, rendue plus infatigable par son désespoir même. C'était la contre-partie du culte idolâtre voué jadis par le poète de Vaucluse à la dame de Noves, de ce pur et constant amour inspiré par une noble jeune fille aperçue pour la première fois dans la chapelle d'un couvent d'Avignon, et que n'avaient éteint ni les refus, ni l'indifférence, ni le mariage, ni la maternité ; de cet attachement si gratuitement inébranlable, qui dura vingt années, pour une respectable mère de famille que ses onze enfants protégeaient contre toute faiblesse du cœur. Les rôles étaient changés : Laure, à son tour, poursuivait Pétrarque, et peut-être s'écriait-elle aussi, comme l'immortel auteur des *sonnets* :

Io son già stanco di pensar siccome
I miei pensier in voi stanchi non sono ;
E come vita ancor non abbandono,
Per fuggir de' sospir sì gravi some ;
. . . . . .

Digitized by Google

Dì e notte chiamando il vostro nome;
E ch' i piè miei non son fiaccati e lassi
A seguir l'orme vostre in ogni parte,
Perdendo inutilmente tanti passi;
. . . . . .

Pétrarque pouvait-il rester à jamais insensible à tant d'amour, n'entendre pas, à la fin, cette voix anxieuse qui l'appelait le jour et la nuit? — *Di e notte chiamando il vostro nome.* — Pouvait-il n'être point tenté de baiser ces pieds charmants qui se fatiguaient, se meurtrissaient à suivre de toutes parts l'ombre de ses pas? Pouvait-il ne se laisser point émouvoir par ce dévouement héroïque, par cette sublime abnégation? Pétrarque se déclara vaincu. Plus d'une lettre s'échangea entre Shelley et la jeune enthousiaste; plus d'une entrevue furtive fut ménagée entre le poète et cette nouvelle Laure. Que se passa-t-il ensuite? Nul ne le sait; mais ce bonheur dura peu; bien court fut cet enivrement. Peut-être les soupçons éveillés par une double jalousie mirent-ils sur la trace de cette intrigue un mari irrité, d'une part, et de l'autre une épouse blessée? Quoi qu'il en soit, Shelley dut quitter Naples en toute hâte, et nous ne pouvons conjecturer le sort de son admiratrice que par la dédicace d'un poème publié deux ans plus tard, *Epipsychidion* :

Verses addressed to the noble and unfortunate lady EMILIA V.... *Now imprisonned in the convent of.....*

Vers adressés à la noble et infortunée lady Emilia V..., aujourd'hui prisonnière au couvent de... Ce tragique dénouement devait avoir un épilogue.

Si bien fermé que soit un cloître, il ne saurait être absolument inabordable : il n'est pas de grilles que ne puisse franchir un billet. Nous avons lieu de croire que la belle captive parvint à faire connaître à Shelley le lieu de sa retraite, et qu'une correspondance clandestine s'établit entre eux. Ce fragment, daté de Florence — mars 1820 — en est une preuve évidente : « Ma reine, pourquoi m'as-tu envoyé à la fois du basilic et du réséda? Ce symbole d'amour et cet emblème de santé ne pourraient entrer dans le même bouquet. Hélas! ils sont humides! Est-ce de tes baisers ou de tes larmes? Jamais la pluie ou la rosée n'ont fait exhaler d'une plante ou d'une fleur d'aussi doux parfums. Ce doute me rend plus chère ma tristesse toujours nouvelle. »

Sous l'apparence d'une œuvre purement mystique, l'*Epipsychidion* n'est lui-même qu'une inspiration des mêmes événements; la préface du poème, par sa réserve nuageuse, contraste étrangement avec les autres préfaces de Shelley, toujours si claires et si franches.

Digitized by Google

On y sent, ainsi que dans l'œuvre qu'elle précède et dans la plupart des productions écrites de 1818 à 1821, les angoisses d'une lutte intérieure entre deux sentiments inconciliables, entre le devoir et la passion, entre son affection pour sa femme et sa sympathie ardente pour la victime du couvent de ***. Shelley semble mal à l'aise et mécontent de lui-même. Sept années de vie commune et de souffrances partagées sont pour lui un lien plus difficile à rompre que les engagements du mariage; la leçon terrible qu'il avait reçue et les remords qui ne cessaient de le poursuivre rendaient impossible un second abandon; la mort de leur fils unique, Williams, qu'ils avaient perdu à Rome, dans l'été de 1819, et la naissance d'un second enfant les attachaient plus étroitement encore l'un à l'autre par les doubles nœuds de la douleur et de la joie. Et pourtant Shelley était en proie à des rêves maladifs, à d'amoureuses aspirations, qu'il s'efforçait vainement d'étouffer. Quelques passages de l'*Epipsychidion* donneraient à penser que l'idée de délivrer lady Emilia V... et de fuir avec elle était entrée un moment dans son esprit : « La barque est prête, le vent est favorable. Qu'attends-tu donc, infortunée victime? N'entends-tu pas le chant des mariniers? Ne vois-tu pas les alcyons, d'heureux présage, voltiger sur les flots paisibles? Sœur de mon âme, allons cacher notre bonheur dans les bois embaumés de l'île fleurie qui nous attend là-bas, à l'horizon oriental, sous le ciel de la Grèce, rougissant sous les feux du matin comme la fiancée sous la main hardie de l'époux prêt à soulever le dernier voile... » Une autre pièce de vers, datée de la même époque, accuse dans toutes ses stances et dans son titre, *les Fugitifs*, une semblable préoccupation. De même qu'il avait été forcé de quitter Naples, nous le voyons, après un an de séjour, abandonner Rome, où aurait dû le retenir, ce semble, la tombe de son fils, pour se fixer à Florence, d'où il va, en 1821, poser sa tente à Pise. Ici se place un singulier incident qui se rattache sans aucun doute à l'aventure de Naples.

Il avait appris déjà, de la bouche d'un ami, qu'à la suite de son nom inscrit sur le registre des voyageurs à Chamonix, une main inconnue avait tracé le mot grec ἄθεος : cette particularité insignifiante avait produit sur lui une certaine impression. Se présentant un jour au bureau de poste de Pise, pour réclamer une lettre qu'il attendait, il se trouve en face d'un étranger qui était venu là dans le même but apparent, et qui, entendant prononcer le nom du poète, s'écrie avec un accent de mépris et de dégoût : « comment! c'est cet homme qui est l'athée Shelley! » En même temps, l'inconnu, se précipitant sur lui, le frappe au visage avec une telle violence, qu'il tombe à la renverse et s'évanouit. Ayant repris ses sens, il chercha

Digitized by Google

vainement l'auteur de cet acte inqualifiable, qui avait subitement disparu, non-seulement du bureau, mais de la ville. Etait-ce une rencontre fortuite? Etait-ce un guet-apens? Nous en sommes réduits aux suppositions. Shelley, ayant cru retrouver sa trace, s'était mis à sa poursuite, accompagné d'un de ses amis. Mais il ne leur fut possible de le rejoindre ni à Livourne, ni à Gênes, et après bien des démarches, après une enquête infructueuse, ils durent renoncer à connaître d'une matière positive son identité, et à obtenir aucune satisfaction. Un tel outrage, demeuré impuni, invengé, laissa dans le cœur de Shelley un souvenir douloureux, et, à dater de ce jour, sa santé, ébranlée déjà par tant d'autres émotions, s'altéra profondément.

XIV

Chez Shelley, l'homme n'était pas moins remarquable que le poète. Sa personne était un type et comme l'ombre de son génie; on y retrouvait les mêmes contrastes, la même antithèse perpétuelle, la même beauté incorrecte et sauvage.

Il avait de la délicatesse dans les traits; mais la partie supérieure de son visage manquait de régularité. La proéminence excessive de ses yeux donnait à son regard une sorte d'égarement. En revanche, sa bouche était moulée d'après les plus fins modèles de l'art grec; elle portait une expression habituelle de bienveillance et de douceur; quand il souriait, son sourire illuminait toute sa physionomie. Ses mains, d'une extrême petitesse, a dit un de ses amis d'enfance, exprimaient le sentiment jusqu'au bout des ongles, et Van Dyck eût aimé à les peindre. Les boucles naturelles de sa soyeuse et abondante chevelure furent de très bonne heure entremêlées de nombreux fils argentés : il y avait à la fois du vieillard et de l'enfant dans cette tête grise et absolument imberbe, dans ce visage blond et gracieux, dont la peau semblait transparente, en dépit de quelques taches de rousseur. On croyait presque apercevoir à travers l'épiderme les labeurs de l'esprit; ainsi qu'il l'a dit lui-même d'un de ses héros : « Il y avait dans sa figure quelque chose de si divin que vous auriez pu dire que son corps pensait. »

> ..... So divinely wrought
> That you might almost say his body thought

Dans chaque mouvement, dans chaque geste, dans chacune de ses lignes, ce corps apparaissait comme une émanation de la beauté

Digitized by Google

intellectuelle; rien de matériel n'existait en lui: vous l'eussiez pris pour une incarnation de la pensée. Ses épaules prématurément voûtées par l'étude et par la débilité de sa constitution physique, dissimulaient sa stature réelle — il avait près de six pieds ; — sa voix aiguë, sa poitrine étroite, la souplesse élégante de sa taille, lui donnaient l'apparence d'un adolescent : on eût dit une fleur languissante courbée par la brise. A vingt-neuf ans, il ne semblait pas encore avoir atteint sa vingtième année. Et pourtant il y avait dans cette enveloppe fragile une âme d'une vigueur prodigieuse. Les longs voyages, les excursions pédestres les plus fatigantes ne l'effrayaient pas plus que les pénibles veilles et les nuits entières passées sur les livres. Son énergie et son activité n'étaient égalées que par sa sobriété : il ne buvait que de l'eau, ne mangeait le plus souvent que des légumes. Cet épicurien agissait en ascète; cet athée vivait comme un moine.

Les qualités qui frappaient tout d'abord quiconque voyait Shelley pour la première fois, écrit la veuve du poète, étaient une aimable et cordiale bonté, qui donnait à son commerce un charme séduisant, une obligeance extrême, une vive et féconde sympathie pour toutes les infortunes. Nul n'a jamais été si bienveillant et si secourable. Le voir, c'était l'aimer.

Il avait été dès sa jeunesse victime des sentiments inspirés à son âme par la réaction qui suivit la Révolution française. Croyant fermement à la justice et à l'excellence de ses opinions, il ne peut pas être étonnant qu'une nature aussi impressionnable, aussi impétueuse que la sienne ait consacré toute sa force à adoucir pour les autres les maux engendrés par ces odieux systèmes qui avaient été pour lui-même une cause de persécutions. Les plus grands avantages entourèrent son berceau ; il les méprisa tous quand ils entrèrent en lutte avec ce qu'il considérait comme son devoir. Il fut généreux jusqu'à l'imprudence, dévoué jusqu'à l'héroïsme.

Ces sentiments respirent à chaque page de ses œuvres. Ce qui domine dans sa poésie, c'est l'idée de la lutte pour le bonheur de l'humanité ; l'initiative impétueuse, la fermeté disposée d'avance au martyre ; la modération dans le triomphe, le calme dans la défaite. C'est la haine de l'oppression moins encore que l'amour pur et magnanime de la liberté : ses sympathies révolutionnaires sont peut-être encore moins ardentes que son horreur des réactions, quelles qu'en soient la source et l'origine. Les excès des peuples ne trouvent pas en lui un adversaire moins déclaré que les violences des despotes. Sans vouloir exagérer l'importance des dates, je ne puis m'empêcher de remarquer que Shelley est né précisément à l'heure solennelle qui vit l'agonie de la royauté française. J'imagine qu'il dut entendre de son berceau, à travers la Manche, le coup de tonnerre qui brisa

Digitized by Google

le trône au 10 août ; qu'il dut ressentir en suçant le lait maternel l'influence des émotions que produisaient en Angleterre les journées du 2 septembre, du 21 janvier, du 31 mai. Le premier bruit qui eût frappé son oreille, c'étaient les clameurs d'un peuple triomphant ; la première parole qu'il ait pu à demi comprendre, c'était la nouvelle de la réaction thermidorienne. Il n'entendait parler autour de lui que de guillotines, de têtes coupées, de rois décapités, de reines conduites à l'échafaud, de femmes, de filles, de vieillards entassés pêle-mêle dans les cachots, d'insurrections victorieuses et d'émeutes honteusement étouffées, celles-ci flétries, celles-là exaltées, selon qu'elles avaient échoué ou réussi ; de patriotes et de factieux, de bourreaux et de victimes, changeant de rôle et de nom du jour au lendemain, se succédant comme une vague chasse devant elle une autre vague. Telles furent les impressions premières de ce jeune enfant maladif et sensible, qui ne pouvait voir sans pleurer à chaudes larmes maltraiter un chat. La Révolution ne lui apparaissait alors que comme une longue et horrible mêlée, semblable à la fameuse bataille de Salvator Rosa. Quand, un peu plus tard, sa raison précoce lui fit voir dans les événements de 89 et de 92 autre chose qu'une série de boucheries révoltantes, il n'en conserva pas moins vivaces son dégoût pour toutes les tyrannies, son aversion pour les persécuteurs et les méchants.

Aucun poète n'a possédé, à un égal degré, la chaleur et la franchise de l'inspiration. Son extrême sensibilité communiquait à ses travaux intellectuels une véritable fièvre et ouvrait son esprit aux plus subtiles perceptions du monde extérieur aussi bien qu'à ses sensations les plus personnelles et les plus intimes. C'est là une faculté que les tristes vicissitudes de la vie humaine, nos déceptions, nos erreurs, nos mécomptes, rendent peu enviable et grosse de périls. Pour y échapper, Shelley se réfugiait parfois dans les régions les plus éthérées et les plus sauvages de la fantaisie ; il aimait à s'abriter contre les réalités dans les vapeurs de l'idéalisme absolu. Cette pléthore de l'imagination, ces excursions dans le domaine du mysticisme, lui ont dicté quelques-uns de ses poêmes les plus étranges, sinon les plus populaires : *Le Songe de Marianne*, écrit à Marlowe en 1817, *La sorcière de l'Atlas*, et enfin sa dernière production, *Le triomphe de la vie*. Ce sont des promenades fantastiques à travers l'espace et le temps ; c'est le rêve ailé succédant à la pensée ferme et solide ; c'est la couleur prédominant sur la forme. C'est une véritable danse des mots rappelant *La Danse des morts* de Holbein. Ce ne sont que métaphores violentes, transitions brusques, images horribles. La vie, la mort, le génie, la beauté, la victoire, la terre, l'air, le ciel, l'Océan, les trophées du passé, les

Digitized by Google

ombres du monde à venir, tout cela se mêle et s'agite dans je ne sais quel gigantesque panorama. Les humbles plantes de la vallée, au milieu desquelles l'alouette fait son nid et l'abeille son butin, se croisent avec le cèdre orgueilleux ou le pin des montagnes. Ce n'est plus le souffle de la vérité qui fait vibrer les cordes de cette lyre, c'est le vent du caprice. Ce ne sont plus ses propres émotions que nous raconte le poète, mais ses songes les plus incohérents et les plus insensés. Au lieu de prêter un langage à la pensée ou au cœur, il accumule de nuageuses sentences, débite des allégories et des énigmes. Las sans doute du possible, du probable, — pour ne rien dire du vrai — son esprit se transporte au delà de notre sphère visible et se hasarde audacieusement dans les ténébreux parages de l'inconnu. Le philosophe Berkeley voulait prouver que la matière n'existe pas, qu'il n'y a de réel que l'esprit; Shelley, à son exemple, entend considérer le vers inutile, la prose plus inutile encore au dire de certaines gens, comme la charpente du monde, comme la clef de voûte de l'édifice social.

Son style n'est pas moins exubérant que son imagination. C'est une véritable débauche de phrases, une orgie scandaleuse d'images. Il choisit précisément l'épithète qui ne convient pas; le mot qu'il préfère est précisément le mot impropre; l'objet le plus repoussant est celui qui l'attire et le charme. Oubliant la sage doctrine du fabuliste : *Ne quid nimis*, le poète donne à sa muse une sérieuse indigestion. Il imite le petit enfant qui se charge à profusion des fleurs du printemps, sans autre but, sans autre préoccupation, sans autre utilité que la joie de les cueillir. Ces nuances exagérées, ces couleurs éclatantes font songer au tirage d'un feu d'artifice. Ces chandelles romaines littéraires, ces fusées métaphysiques, ces soleils de poésie, ces bouquets étincelants de la pensée n'ont, en somme, ni forme précise, ni signification réelle, ni durée, ni valeur. Je ne saurais mieux comparer ces dernières œuvres de Shelley qu'à quelques-uns des ouvrages les plus récents de M. Victor Hugo. C'est la même fougue, le même vague, le même dédain du convenu, la même prédilection pour l'abrupte, le heurté, le rugueux. Il y a dans *La Légende des siècles*, dans *Les Contemplations*, dans les *Chansons des rues et des bois*, bien des pages qu'eût signées l'auteur du *Triomphe de la vie* et de *La Sorcière de l'Atlas*. Shelley, poète lyrique, est à la hauteur du poète des *Feuilles d'automne;* poète mystique, il ne vaut guère mieux que son illustre émule. Et pourtant, chez l'un comme chez l'autre, se retrouve çà et là l'empreinte léonine : des passages détachés d'une tendresse touchante et d'une émotion vraie, des pensées isolées d'une grande profondeur et d'une incontestable puissance, certaines images d'une

Digitized by Google

rare beauté. Si une idée intéressante vient par hasard toucher son cœur ou frapper son imagination, il trouvera pour l'exprimer une forme naturelle et simple, un vers franc, agréable, sans affectation, sans recherche ni effort. Le poète, ici, reprendra ses droits aux dépens du métaphysicien. Par une inconséquence assez peu rare chez les auteurs, c'est précisément à cette partie de ses écrits que Shelley était particulièrement attaché, de même qu'une mère entoure de son affection la plus vive son enfant le plus difforme ou le plus maladif.

Peut-être avait-il trop de dédain pour le sentier battu et se laissait-il trop fasciner par le nouveau, l'original, par l'idée vierge, par tout ce dont on n'avait jamais entendu parler. Méprisant le monde des réalités, il se précipitait dans le monde des contingences et des non-entités, comme l'air se précipite dans le vide. Tout ce qui froissait les sentiments des foules réjouissait son regard; il suffisait qu'une chose fût vieille et solidement établie pour lui paraître dépourvue de toute raison d'être, de tout fondement; pour peu qu'elle fût bizarre, elle méritait son admiration. Chaque paradoxe était à ses yeux la vérité même; tout ce qui était lumière, étincelle, scintillation, l'enchantait. Son esprit ambitieux, insatiable, se jetait à corps perdu dans le vague et parfois dans les extravagances de l'absolu. Dans la plupart de ses poêmes, il s'est représenté lui-même sous les traits d'un de ses héros, auquel il prête toutes ses idées, ses croyances, ses sentiments, ses aspirations. Tantôt Shelley s'appelle Alastor, tantôt il prend le nom de Laon, le héros de *La révolte d'Islam*. Ce personnage idéal, cet être supérieur, qui se dévoue et meurt pour le bien de l'humanité, ce chevalier errant de la liberté et de la fraternité universelles, ce défenseur né de toutes les nobles causes, cet apologiste de tous les vaincus, ce chantre de tous les opprimés, ce champion du juste et du vrai, ce consolateur de toutes les souffrances, ce martyr, ce Christ, s'appelle aujourd'hui *Le prince Athanase;* demain, il s'appellera Prométhée. C'est toujours, sous des noms divers, le même type sublime, dont il a puisé les traits dans son propre cœur.

Ses ennemis eux-mêmes n'ont pu se dispenser de lui rendre justice. A peine fut-il mort, qu'un revirement subit se produisit dans l'opinion publique. Les critiques les plus acerbes firent place à des appréciations sévères en quelques points, mais du moins équitables. Sa sincérité ne fut plus contestée; ceux mêmes qui trouvaient ses opinions dangereuses et ses idées fausses ne purent manquer de reconnaître la parfaite bonne foi des unes et des autres. Voici en quels termes jugeait Shelley le moins suspect et le plus important des recueils périodiques de la Grande-Bretagne, la *Revue d'Edimbourg* :

Digitized by Google

« ..... Sa nature était bonne et ses sentiments nobles. Il pratiquait ce qu'il prêchait; il suivait la lettre et l'esprit de ses théories : il pensait et agissait avec une logique inflexible. A toute la rage du paradoxe, il joignait une extrême candeur et une grande rigueur de raisonnement. En dépit d'une naissance et d'une éducation aristocratique, il avait toute la simplicité d'un apôtre. Epicurien par la pensée, il vivait avec toute la frugalité d'un ascète. Ses seuls torts étaient de n'avoir pas de déférence pour les opinions des autres et d'obéir trop docilement aux impulsions de son propre cœur. Il était le plus frappant exemple des deux extrêmes considérés par Bacon comme les vrais obstacles aux progrès de l'humanité, l'amour de la nouveauté et l'amour de l'antiquité. Avec tous ses défauts de conduite, c'était un honnête homme; malgré tous ses défauts littéraires, *Shelley est un homme de génie.* »

Oui, l'*Edinburgh-Review* a dit vrai : *son seul tort était de n'avoir pas de déférence pour les opinions des autres*, de n'appartenir à aucune coterie, de ne s'être enrégimenté dans aucun parti, de n'avoir marché jamais que sous la bannière indépendante de la vérité et de la liberté absolues; de s'être constamment affranchi de tous les liens de sectes, de toutes les entraves sociales. Il lui manquait le goût des relations mondaines, ce que les Anglais appellent *worldliness*, mot sans équivalent dans notre langue et que je ne puis traduire que par une périphrase : Shelley n'était pas assez *homme du monde*; il se contentait modestement — ou orgueilleusement? — d'être un homme.

C'est là un tort que les contemporains pardonnent rarement. Ils ne s'inclinent d'ordinaire que devant les intelligences qui ne leur portent pas ou ne leur portent plus ombrage : le génie est un crime de lèse-médiocrité que l'on ne pardonne point aux vivants.

XV

Après avoir passé à Pise l'hiver de 1821 à 1822, terminé son poème : *Le triomphe de la vie*, et commencé une tragédie sur Charles Ier, Shelley va s'établir avec sa famille et celle d'un de ses amis, M. Williams, dans une habitation de l'admirable baie de la Spezzia.

Ce vaste golfe est divisé en deux parties par un promontoire élevé. Au fond de la petite baie, dont la ville de Lerici occupe l'extrémité orientale et à laquelle elle donne son nom, est situé le village de Sant'-Arenzo. C'est tout près de là qu'ils étaient venus, le 1er avril, occuper une petite maison solitaire, désignée par les habitants sous le nom pompeux de *Casa-Magni*. Ce modeste *palazzo* était bâti sur

Digitized by Google

le rivage même, au pied d'une colline escarpée, qui l'abritait contre le vent du nord. Un gigantesque noyer l'ombrageait par derrière ; les vagues venaient se jouer et se briser jusqu'à la porte. A gauche, le château de Lerici ; à droite, dans le lointain, *Porto-Venere*; en face le magnifique volume d'eau du golfe.

Sauvage était le lieu ; plus sauvages encore les indigènes du pays. On aurait pu se croire, pour le comfort et le degré de civilisation, relégué dans quelque île déserte de l'océan Pacifique. Imaginez-vous une collection de huttes noirâtres, sans fenêtres, empilées l'une au-dessus de l'autre, formées de boue et de paille, creusées dans le roc, ou renfermées et suspendues, comme des nids d'hirondelles, dans les anfractuosités de la montagne, dont les saillies forment autant de toits tout préparés par la nature ; quelque chose comme ces tanières humaines que l'on rencontre encore sur bien des points de notre France ; qui attristent le regard du voyageur sur les charmants coteaux de la Loire, entre Tours et Blois ; quelque chose comme les ignobles trous et les caves sordides de la petite ville de Mirebeau, près Poitiers, immortalisée par le séjour de Rabelais : tel est le village de Sant'Arenzo. La population n'offre pas un spectacle moins triste. Aucune agriculture ; nulle autre industrie que la pêche. Les femmes, mariées ou jeunes filles, astreintes aux plus rudes travaux, présentent un aspect repoussant. Leur longue, noire et sale chevelure, où le peigne n'a jamais passé, pend en cordons graisseux sur leurs figures hâves et fanées, et leur donne l'apparence de furies ; quelques-unes ne prennent même pas la peine de la réunir en chignon derrière la tête et la laissent traîner jusque sur les reins. Elles ne portent pas de chaussures et savent encore moins ce que c'est que des bas. Les guenilles qui ne couvrent qu'à demi leurs laideurs physiques, leurs seins décharnés, leurs jambes grêles, vierges de toute ablution, leur peau rugueuse et brunie, sont fortement imprégnées des nauséabondes effluves du poisson qu'elles vont porter sur leurs têtes nues aux marchés des villes environnantes. Leurs maris sont à l'avenant. Vous vous figurez aisément à quels diablotins jaunes, maigres, hideux, effrayants de misère et de malpropreté, de pareilles mères peuvent donner le jour !

Tels sont les seuls voisins des deux familles anglaises réunies à *Casa-Magni* : tels sont les pêcheurs, les enfants, les femmes de Sant'Arenzo. Les *femmes !* Il m'est presque douloureux de profaner, en l'appliquant à ces malheureuses créatures, ce mot qui est le résumé de toutes les grâces, le symbole de toutes les perfections ; qui veut dire à la fois : beauté, charme, parfum, fraîcheur ; qui embrasse en ses deux syllabes tous les enivrements des sens et toutes les joies du cœur, toutes les inspirations de la pensée et toutes les

Digitized by Google

voluptés de l'âme ; qui a fait éclore la plupart des chefs-d'œuvre de l'art et de la littérature, provoqué les plus grandes et les plus nobles actions, inspiré les héros, les peintres et les poètes ; qui faisait dire à Malherbe : « Il n'y a que deux belles choses au monde, les roses et les femmes » ; qui courbait devant la dernière des servantes du palais de Versailles le front orgueilleux de Louis XIV, qui permettait à la duchesse de Ferrare de poser, sans aucun voile, dans la chaste nudité d'une déesse, devant le pinceau du Titien ; qui représente la plus incontestable, la plus réelle, la plus légitime, la plus mystérieuse de toutes les aristocraties ; qui rend la plus humble ouvrière l'égale, parfois la rivale d'une reine, et fait passer toutes les classes, tous les rangs, sous un même niveau magique, qui s'appelle : la beauté. La seule royauté qui ne connaisse point de factieux, la seule divinité qui ne rencontre point d'athées, le seul culte qui n'ait jamais trouvé d'impies, c'est la royauté, c'est la divinité, c'est la religion de la femme.

Le nom de la femme éveille naturellement à l'esprit l'idée d'une âme accomplie dans un corps parfait : la pureté morale unie à la pureté de la forme. La femme, ce sont deux grands yeux frangés de longs cils ; un front d'un blanc mat, encadré d'une chevelure soyeuse, blonde comme celle d'Eve, ou noire comme celle de Marie ; une peau fine et satinée, un teint clair, des traits délicats, une bouche petite, des lèvres vermeilles, faisant ressortir l'éclatante blancheur de l'ivoire qu'elles recouvrent ; un angle facial très ouvert, un nez droit comme celui d'une Grecque, légèrement arqué comme celui d'une Romaine ou gracieusement relevé comme celui des héroïnes de Shakespeare ; une taille élancée, une démarche noble ou vive, une main potelée, un petit pied, une gorge ferme, une souplesse féline dans les mouvements, de molles ondulations dans la pose, du naturel dans l'attitude, une élégance voluptueuse dans les contours, de la mobilité et de l'expression dans la physionomie, de la mélodie dans la voix. La femme, c'est encore et surtout la douceur, la bonté, la tendresse, la simplicité, l'ingénuité, la distinction innée, le dévouement, qui complètent l'harmonie des avantages physiques, ou qui, bien souvent, y suppléent, et qui suffiraient pour donner à la plus laide une beauté idéale.

Tout être qui ne réalise pas en partie ce type primordial ne saurait prétendre au nom de femme. J'appliquerais volontiers à la femme ce que M. Ernest Renan a dit de l'humanité prise dans son ensemble : « ..... On est plus ou moins homme, plus ou moins fils de Dieu. On a de Dieu et de vérité ce dont on est capable et ce qu'on mérite. Je ne vois pas de raisons pour qu'un Papou de la Nouvelle-Guinée soit immortel..... » Je ne vois pas non plus de raisons —

Digitized by Google

qu'on me pardonne ce blasphème ! — pour que la triste compagne du pêcheur de Sant'Arenzo ait droit au divin titre de femme, pour qu'elle soit l'arrière-petite-fille d'Eve, la propre sœur de Marie de Nazareth ou de Marie de Magdala !

Le séjour de *Casa-Magni*, cette séquestration complète du monde civilisé, le contraste des splendeurs de la nature avec l'abrutissement matériel et intellectuel de cette population dégradée, impressionnèrent l'âme sensitive de Shelley. Il s'efforçait de soulager les affreux dénûments qui l'entouraient; mais les misères morales lui semblaient bien plus difficiles à guérir; ces pauvres sauvages à figure humaine le comprenaient moins, en quelque sorte, que les organismes inférieurs et la création inanimée; moins que les flots qui venaient battre incessamment les murs de sa villa solitaire.

Sa passion pour l'eau, son amour de la navigation s'étaient augmentés encore : la mer l'attirait, le fascinait; c'était du vertige; un pressentiment peut-être. La mélancolie habituelle de son caractère s'était accrue; ses hallucinations revenaient avec plus de fréquence et de gravité; de singuliers fantômes hantaient constamment son imagination. Il avait formé le projet de s'établir à demeure dans un petit navire, pour ne le plus quitter. On eût dit que la terre lui était devenue odieuse, que son pied avait hâte de ne la plus fouler. Un de ses amis, le capitaine Roberts, s'était chargé de le faire construire à Gênes, en même temps que le schooner de Byron, *le Bolivar*, et, le 12 mai, le fatal bâtiment fit son entrée dans la crique de Sant'-Arenzo. En attendant qu'il s'y fixât pour jamais, Shelley y passait des nuits entières, toutes les fois que le permettait la température, avec sa femme et son jeune enfant.

Dans les premiers jours de l'été, il apprend l'arrivée à Livourne de M. Leigh Hunt, avec qui il avait entrepris la publication d'un journal radical; leur collaborateur Byron s'y était également rendu; les deux amis l'attendaient avec impatience. Le 1er juillet, Shelley et Williams mettent à la voile, et font en sept heures et demie une traversée de 50 milles (80 kilomètres). Quelque légère indisposition n'avait pas permis à mistress Shelley de les accompagner. Après une semaine passée à Livourne et à Pise, où Leigh Hunt s'établit pour toute la saison avec sa nombreuse famille, Shelley et Williams se rembarquent dans l'après-midi du 8 juillet, pour revenir à *Casa-Magni*. La mer était calme, le vent semblait favorable, et pourtant le compagnon de Byron, le capitaine du *Bolivar*, Trelawney, avec le coup-d'œi sûr du marin, ne dissimulait point ses inquiétudes et pressentait quelque tempête assez prochaine; les sombres nuages dont se voilait le ciel ne lui présageaient rien de bon. Ses conseils n'ayant

Digitized by Google

pu décider Shelley à retarder son départ jusqu'au lendemain, il voulait du moins l'escorter sur son schooner ; mais il fut fatalement arrêté par des formalités de douane, et la légère embarcation gagna seule le large. Une heure plus tard, l'ouragan se déchaînait avec une terrible soudaineté et ébranlait, dit le capitaine Medwin, toute la Méditerranée. La foudre grondait, vomissant par intervalles sur la mer soulevée et mugissante une cataracte de feu ; les vagues noircissaient sous le souffle empesté du sirocco ; une pluie lourde et chaude tombait à torrents ; l'atmosphère était saturée de vapeurs sulfureuses, semblables aux émanations qu'exhale un volcan après l'éruption des feux souterrains. Le jour était entièrement obscurci par des montagnes de grêle et d'eau ; les coups de tonnerre se succédaient comme les décharges d'artillerie dans une gigantesque bataille ; d'épouvantables éclairs venaient à chaque instant déchirer le voile épais répandu sur toute la nature et illuminer l'horizon. Au commencement de la bourrasque, M. Medwin qui, de Naples, gouvernait sur Gênes et se trouvait alors à la hauteur de l'embouchure de l'Arno, avait aperçu sous le vent un frêle navire ayant l'apparence d'un bateau de plaisance, qui naviguait toutes voiles dehors, ignorant ou insouciant du péril ; c'était l'embarcation de Shelley ; les deux amis d'enfance avaient passé à quelques encâblures l'un de l'autre !

Pendant toute la durée de l'orage, Byron et Trelawney étaient restés sur la jetée, s'attendant à voir revenir le schooner. Leur anxiété était au comble ; la foudre venait de tomber sur un navire en rade de Livourne ; la nuit avait été mauvaise ; ils osaient à peine hasarder des conjectures. Dès le matin, ils écrivent à *Casa-Magni* : les voyageurs n'étaient pas de retour ! Ne sachant plus ce qu'ils doivent craindre ou espérer, ils font explorer tout le littoral, envoient des exprès sur tous les points de la côte où on aurait pu chercher un abri : nul renseignement, nulle trace de leurs amis. Huit jours entiers se passèrent dans ces recherches infructueuses ; huit jours et huit nuits d'horribles angoisses pour les deux dames, d'incertitudes poignantes, de doutes pleins d'agonie, d'espérances qui s'enracinaient d'autant plus vite et d'autant plus profondément dans leurs cœurs qu'elles étaient plus dépourvues de toute base. Elles couraient de toutes parts, folles de douleur et de crainte, interrogeant le premier venu, les yeux fixés sans cesse sur la haute mer, croyant toujours y voir apparaître une voile bien connue. Mais le jour succédait au jour sans apporter aucune nouvelle, aucun indice. Enfin, Trelawney eut l'idée d'aller interroger les bords du redoutable golfe de Viareggio, semé de récifs, d'écueils, de courants, de bas-fonds, fécond en sinistres. La mer avait tout récemment rejeté sur la grève de nombreuses épaves, deux barils d'eau douce, un pe-

Digitized by Google

tit canot, des fragments de vergues et divers autres débris, qui attestaient trop éloquemment une catastrophe. Toute chance de salut semblait éteinte : Trelawney hésitait encore à révéler à Mmes Shelley et Williams l'affreuse et indubitable réalité ; peut-être essayait-il de se faire illusion à lui-même, en supposant que tout cela avait pu être volontairement jeté par-dessus bord, pour alléger le bateau, qui aurait sans doute été chassé par la violence du vent vers la Corse, vers l'île d'Elbe, ou même du côté de la Sardaigne. Il avait déjà demandé en vain des renseignements aux îles plus voisines de Gorgone et de Caprera. Huit jours encore s'écoulèrent dans ces transes mortelles, dans ces alternatives d'espoir et de découragement. Et puis un matin les pêcheurs de Viareggio aperçurent sur le rivage un cadavre presque méconnaissable que les flots y avaient vomi pendant la nuit : c'était Williams. Le lendemain, le cadavre de Shelley, plus défiguré encore, était à son tour échoué sur le sable. On ne le put reconnaître qu'au titre d'un volume trouvé dans sa veste. « Alors, s'écrie mistress Shelley, le charme fut rompu : tout était fini ! toute notre joie, notre bonheur s'étaient à jamais éclipsés ! »

Shelley n'était âgé que de 29 ans et onze mois. Il avait prédit lui-même cette fin prématurée. « L'existence d'un homme de talent qui meurt à trente ans, écrit-il dans une de ses lettres, a été relativement plus longue que celle d'un misérable dévot, qui vit un siècle dans l'engourdissement de l'esprit. L'un a cultivé son intelligence, joui largement des forces de son âme ; l'autre n'a pas une seule minute songé au phénomène de cette existence même ; il serait fort en peine de dire quelle fut la plus charmante de ses heures. C'est pour cela que l'éphémère, à la fin d'un beau jour d'été, a plus réellement vécu que la tortue centenaire. »

Ce thème était l'un de ses sujets favoris de conversation : il y revenait toujours avec une sorte de volupté suave ; il s'était depuis de longues années familiarisé avec la mort. Trois fois déjà il avait failli périr dans une rafale : une fois dans la mer d'Irlande, une autre dans le Pas-de-Calais, enfin, sur le lac de Genève. Huit jours à peine avant le sinistre, au moment de partir pour Livourne, il en parlait encore à sa femme, en cherchant à calmer ses inquiétudes ou plutôt à la consoler par avance « Le calme du milieu de la vie, écrit mistress Shelley, n'ajouta pas le sceau des vertus qui ornent la maturité à celles qu'engendre l'esprit véhément de la jeunesse. Il avait été constamment martyr de sa mauvaise santé et de l'excessive sensibilité de ses nerfs. D'une humeur douce et de manières polies, plein d'indulgence pour les autres, craignant toujours d'affliger ceux qui l'entouraient, il leur dissimulait ses chagrins, ce qui en augmentait l'intensité et aggravait son irritation intérieure. Son courage et sa

Digitized by Google

force d'âme étaient presque toujours à la torture; et c'est ainsi que, durant une vie courte, il a plus senti, plus souffert, acquis plus d'expérience que beaucoup d'autres, dont l'existence a été bien plus longue. « *Si je meurs demain*, me disait-il à la veille de sa mort prématurée, *j'ai vécu assez pour être plus vieux que mon père.* »

Cette théorie de l'existence, consolante peut-être, vraie à quelques égards, est fausse dans son principe général; et madame Shelley me paraît l'envisager avec beaucoup plus de sens que son illustre époux. Non, rien ne remplace l'expérience, *le calme du milieu de la vie, la maturité*, pas plus qu'un éclair fugitif ne remplace la lumière égale et bienfaisante du soleil. Shelley a laissé des œuvres qui ne périront pas; sa mémoire grandit davantage en Angleterre, à mesure que s'éloigne vers le passé la date de sa mort. Son nom, inconnu en France, ne tardera pas à prendre place, dans l'Europe entière, auprès du nom de Byron, qu'il éclipsera sans doute aux yeux de la postérité. Que serait-ce donc s'il n'eût point quitté la terre à cette heure de la trentième année, où l'on devient vraiment un homme, où le génie acquiert toute sa force, la pensée toute sa puissance et tout son éclat, où la fièvre de la jeunesse cède le pas à la sérénité de l'âge mûr? Quels nouveaux chefs-d'œuvre n'eût-il point enfantés dans cet épanouissement complet de son esprit? Quels horizons inconnus ne se fussent point ouverts à cette magnifique intelligence? Quelles transformations n'eût-elle point subies? Ce n'est qu'à partir de trente ou trente-cinq ans que le génie devient maître de lui-même, qu'il se domine, qu'il se dompte. Le poète doit pouvoir dire de la muse ce que le philosophe Aristippe disait d'une courtisane fameuse: « Je possède Laïs; elle ne me possède pas. » C'est à trente et un ans que Corneille écrit *le Cid*; c'est à trente-six ans que Molière fait jouer sa première pièce, à quarante-quatre qu'il donne *le Misanthrope*. C'est après quarante ans que Dante écrit les premiers tercets de la *Divine Comédie*, que Gœthe publie ses premiers livres, que Shakespeare fait jouer ses premiers *Plays*, que Jean-Jacques Rousseau se révèle pour la première fois par son discours à l'Académie de Dijon. Képler avait quarante-sept ans lorsqu'il découvrit ses lois; Voltaire avait soixante ans quand il donna *Zaïre*; Sophocle en avait quatre-vingts quand il déclama *Œdipe à Colone*. Les œuvres vraiment grandes, vraiment immortelles, ce sont les œuvres produites en pleine expansion de la virilité.

Si la vie n'est, comme on l'a trop répété, qu'une sorte de journée ayant son aurore, son midi, son crépuscule, toute existence qui n'a point traversé ces trois phases, parcouru cette triple évolution, est une existence incomplète. De même que la chaleur solaire n'atteint

Digitized by Google

que dans la seconde partie du jour, entre midi et quatre heures, son maximum d'intensité, la chaleur fécondante de la pensée n'arrive que dans l'âge mûr à son maximum de puissance. C'est à tort que la vie a été comparée à un fleuve dont nous descendons le cours; la vie est au contraire une montagne escarpée que nous gravissons avec peine, avec effort, à la sueur de notre front. L'enfant, au fond de la vallée, ne voit, ne connaît, ne comprend rien au delà de ce qui l'entoure; le jeune homme escalade avec audace les premières pentes, et s'arrête, ravi d'enthousiasme, à l'aspect du panorama splendide qui se déroule à ses yeux; l'homme fait, plus vigoureux et plus patient, monte, monte encore, et, à mesure qu'il s'élève, l'horizon s'agrandit; son regard tombe de plus haut et s'étend plus loin; il embrasse d'un coup d'œil d'aigle la nature entière. Il poursuit plus péniblement, plus lentement la périlleuse ascension; vieillard, il arrive enfin au sommet; mais là, sa vue se trouble, le froid le saisit; au lieu d'interroger l'espace, il s'enveloppe de son manteau et se replie sur lui-même : il est dans la région des glaces et des neiges éternelles!

XVI.

Les deux infortunés navigateurs avaient été tout à fait surpris par la tempête. Ni l'un ni l'autre ne l'avaient pressentie; la chaloupe avait sombré avec toutes ses voiles, sans qu'on eût rien fait pour prévenir un sinistre, ni songé aux mesures de prudence les plus élémentaires. Quand, plus tard, le capitaine Roberts finit par la découvrir, coulée sous dix brasses d'eau, elle n'était ni chavirée, ni avariée. Il s'empressa de la faire réparer, la ponta, l'équipa, et fit avec elle plusieurs voyages; mais le fatal schooner, mal construit sans doute, ne put longtemps tenir la mer. Il s'échoua sur le rivage de l'une des îles Ioniennes, où naguère encore on en voyait les débris à demi pourris. Williams, excellent nageur, avait eu le temps de se déshabiller en partie, au moment où le navire se remplissait, ou peut-être même sous l'eau, et il n'est pas douteux qu'il n'ait essayé de sauver sa vie et celle de son compagnon. Quant à Shelley, qui n'avait jamais pu apprendre à nager, il lisait fort tranquillement, à l'heure suprême, un poëme de Keats, *la Veille de la Sainte-Agnès*, qu'il admirait par-dessus tout, et qu'il portait constamment sur lui depuis la mort de son ami. Il n'eut que le temps de serrer en hâte le volume dans sa veste; lorsqu'on trouva son cadavre, sa main droite le tenait convulsivement; ses doigts crispés marquaient la page interrompue!

Shelley avait plus d'une fois recommandé à Byron de le faire enterrer à Rome, auprès de son fils et de Keats. Mais l'exécution de

Digitized by Google

cette volonté dernière rencontra de sérieux obstacles dans les règlements sanitaires de la côte. Les lois de quarantaine défendaient de transporter aucun des corps rejetés par la mer et ordonnaient de livrer aux flammes toutes les épaves. Byron, Trelawney et Leigh Hunt se consultèrent pour aviser aux moyens de lever ces difficultés. Ils ne pouvaient consentir à abandonner sur cette plage inhabitée les restes de leurs deux amis. Après de vaines et nombreuses démarches auprès des autorités locales, ils s'adressèrent sans plus de succès au gouvernement de Lucques. — Il s'agissait des cadavres de deux hérétiques, dont un athée; les solliciteurs étaient des républicains et des impies chassés de leurs pays : leur requête fut traitée avec le mépris qu'elle méritait. — Enfin, l'intervention officieuse du chargé d'affaires d'Angleterre à Florence, le zèle qu'il déploya, l'influence que lui donnait auprès d'une petite cour de cinquième ordre son titre de représentant de l'une des grandes puissances de l'Europe, firent accorder aux deux veuves le triste droit de recevoir au moins les cendres de leurs maris. Le nom de cet honorable diplomate, qui était aussi quelque peu poète, mérite d'être conservé : il s'appelait M. Dawkins.

C'est à ces circonstances, c'est à la sévérité des prescriptions sanitaires, bien plus rigoureuses dans la saison chaude, que Shelley fut redevable des poétiques funérailles qui allaient couronner sa vie : dénouement exceptionnel du drame étrange de son existence. La mort n'avait pu elle-même le confondre avec la foule des autres hommes : Il lui fallait des obsèques homériques. Tout en lui devait être jusqu'à la fin bizarre, fantastique, inoui. éthéré. Après le linceul provisoire des flots méditerranéens, il eut pour linceul éternel les flammes du bûcher antique. Il semble avoir prévu, dans *Epipsychidion*, cet épilogue solennel : « .... *Une mort radieuse.... Un sépulcre de feu...* »

... A radiant death — A fiery sepulchre.

Ce fut le 20 août que commença la funèbre cérémonie. La chaleur était si accablante, la putréfaction des cadavres si avancée, les miasmes qui se dégageaient si dangereux, que l'incinération devenait une nécessité hygiénique. Le corps de Williams fut le premier livré au feu ; le lendemain ce fut le tour de Shelley. Chose inexplicable, tandis que toutes les parties de son être se consumaient, son cœur resta constamment rebelle à l'action destructive et se conserva intact : gardé dans l'esprit-de-vin, il donna lieu, entre Leigh Hunt et madame Shelley qui se le disputaient, à un différend que Byron comparait à la lutte d'Ajax et d'Ulysse pour la possession

Digitized by Google

des armes d'Achille. «... Que diable Hunt peut-il vouloir faire de cela? Un sonnet peut-être.» On a dit que Byron avait été fort affecté de la mort de son ami; son attitude en face du bûcher semblerait prouver le contraire. Nulle émotion, nulle sensibilité. Il trouve le temps de placer des réflexions philosophiques et des observations ingénieuses. «.... Pourquoi ce lambeau de mouchoir noirci conserve-t-il mieux sa forme que ce corps humain?.... » C'est bien là l'homme abhorré par le poète de *Julian et Maddalo*, *et qui pourrait herboriser sur la tombe de sa mère :*

Who could peep and botanize upon his mother's grave.

Dans ses lettres, il semble surtout impressionné de la beauté des flammes et du caractère pittoresque de la cérémonie. Il ne sut même pas remplir jusqu'au bout avec gravité ses pénibles devoirs. Incapable de résister longtemps à la chaleur, ou peut-être par manière de distraction, il s'interrompit pour gagner à la nage son yacht, à l'ancre à une demi-lieue du rivage. Il écrit à Moore :

« L'autre jour, à Viareggio, je jugeai à propos de nager juqu'à mon schooner le *Bolivar*, qui était au large, et de revenir : environ trois milles en tout, ou même davantage. C'était en plein midi, sous un soleil dévorant. J'y ai gagné une attaque de fièvre. »

M. Leigh Hunt, qui avait les nerfs très impressionnables et la santé fort délabrée, ne put assister que de loin, dans sa voiture, à cette scène d'horreur. Malgré la distance, ses quatre chevaux de poste étaient haletants et inondés de sueur, sous le rayonnement de l'incandescente fournaise. « Il me sembla, dit-il, voir sortir des flammes irisées qui s'élevaient vers le ciel quelque chose comme l'essence volatile de la vie elle-même. On aurait pu croire qu'un brillant visage se présentait une dernière fois à nos yeux avant de partir, pour adresser aux amis qui accomplissaient leur devoir un remercîment suprême. »

Quand tout fut terminé, Trelawney, de ses mains brûlées et couvertes d'ampoules, plaça les cendres dans le réceptacle préparé pour les recevoir. « Et là, dit Mistress Shelley, dans l'espace étroit d'une petite boîte, fut recueilli tout ce qui restait sur la terre de celui dont le génie et les vertus étaient une couronne de gloire pour le monde. »

Les cendres furent portées à Rome et déposées dans le cimetière protestant concédé, à contre-cœur, par l'intercession du cardinal Consalvi, premier ministre de Pie VI, aux hérétiques de toutes les communions. Ce dernier refuge de l'étranger est relégué à l'extrémité de la ville éternelle, au delà du Tibre, non loin du *Janicule*, sous les

Digitized by Google

ruines vénérables des remparts qui formaient l'enceinte de Servius Tullius, et que couvre entièrement aujourd'hui une épaisse végétation de plantes grimpantes et d'herbes sauvages. Auprès de ces débris, encore debout après vingt-quatre siècles, est une pyramide de marbre qui sert de tombeau à un vieux Romain dont le pont voisin portait le nom, Caius Cestius, et qui n'a laissé aucun autre souvenir dans l'histoire. « Quel est, demande lord Byron, ce Caius Cestius? Les annales de son pays ne contiennent aucun récit de ses actions?... » — C'est là que repose à jamais celui qui méritait une place dans les caveaux de Westminster, à côté de Shakespeare et des grands poètes de l'Angleterre. Telle est la sépulture qu'il avait choisie :

«... Tout autour tombent en poussière des murailles grises sur lesquelles la main pesante du temps entretient un feu lent sur un tison blanchâtre. Une pyramide aiguë, abritant la cendre de celui qui construisit ce refuge pour sa mémoire, dresse fièrement sa pointe vers le ciel, comme une flamme convertie en marbre. Plus bas se développe un champ où de jeunes générations ont planté, dans un sourire du ciel, leur tente mortuaire, et souhaitent la bienvenue à celui que nous pleurons, dont le dernier soupir est à peine exhalé.

» Le souffle de celui que j'aurais pu invoquer en songe descend sur moi ; la barque de mon esprit s'en va à la dérive bien loin de la côte, et de la foule tremblante, qui ne confia jamais ses navires à la tempête. La terre massive et les sphères célestes s'entr'ouvrent à mes yeux ! Je me vois vaguement entraîné sur des flots inconnus, et l'âme d'Adonaïs, étincelant comme une étoile, à travers les plus profonds voiles du ciel, me montre le séjour où sont les immortels. »

Une année n'était pas encore écoulée depuis que ces vers prophétiques avaient été écrits : Shelley avait rejoint *Adonaïs-Keats.*

La plupart des résidents anglais suivirent le funèbre cortége, que la foule regardait passer avec une indifférence hostile, et qui dut traverser Rome dans toute sa longueur. « Je n'ai jamais été aussi impressionné, écrivait Trelawney, par aucunes funérailles. Nous pouvions contempler de tous côtés des portiques branlants, des colonnes isolées qui me racontaient les ravages des Goths et des Vandales. Ces barbares, après s'être gorgés du sang des vaincus, et quand ils n'eurent plus rien autre chose à détruire, tournèrent, insatiables de meurtre, leur jalouse rage contre les créations du génie, qui, comme les spectres de leurs victimes, semblaient les défier et les insulter. Ils purent briser la ville géante, la déchirer membre par membre ; mais le torse reste encore debout pour nous

Digitized by Google

donner une idée de ce qu'elle fut. Ils purent fondre le ciment romain, envelopper ses dômes de flammes, renverser de leurs piédestaux ces statues qui les regardaient avec dédain, encombrer le lit du Tibre de débris mutilés : Rome leur a survécu, plus belle, plus prestigieuse, de ses ruines mêmes.... Ces pensées s'imposaient forcément à mon esprit, en accompagnant la dépouille de mon ami.... »

Shelley avait vu ce champ funèbre émaillé, en plein hiver, de violettes et de marguerites. On pourrait devenir amoureux de la mort, écrivait-il dans la préface *d'Adonaïs*, en pensant que l'on serait enterré dans une terre si charmante. Son vœu est exaucé. Un simple marbre, portant son nom, avec la date de sa naissance et de sa mort, dissimulé sous des touffes de fleurs et d'arbrisseaux, indique aux voyageurs l'endroit où gît ce qui fut son corps. C'est là qu'il était venu bien souvent voir lever le soleil, sur ce gazon tout frais de rosée, entendre le murmure de la brise à travers les feuilles des arbres dont les branches épaisses recouvrent le tombeau de Cestius.

ODYSSE-BAROT.

Digitized by Google

LE

PÈRE ET LE FILS

PREMIÈRE PARTIE

I

Jérôme-Saturnin-Pierre Bar, officiellement connu dans la suite sous le dernier de ces prénoms, naquit, lui troisième, d'une famille de cultivateurs limousins. Ces braves et pauvres gens dispensèrent libéralement à leurs fils l'éducation à *coup de fourche*, pour emprunter au Midi de la France un de ses mille dictons rabelaisiens. Un tel procédé dut porter de bonne heure les fruits qu'en attendait la sollicitude intéressée des parents. Un matin, Etienne Bar, le cadet, disparut furtivement de la ferme, non sans avoir disposé ses hardes en paquet et garni la vieille bourse de cuir, célèbre dans la tradition domestique des quelques rares écus de six livres trouvés dans un des tiroirs de l'armoire enfoncée. Les parents ne pleurèrent

Digitized by Google

que d'un œil la fuite de l'enfant prodigue : encore faut-il avouer que le souvenir de ces beaux écus si reluisants, frappés à l'effigie du roi Louis quinze, fut bien pour quelque chose dans l'élan contenu de leur parcimonieuse douleur. Le père, apprenant la catastrophe, dit d'un ton bourru : Bon voyage ! Quant à la mère, comme l'heure du souper allait sonner, elle retira vivement une écuelle de dessus la table en murmurant à part elle : Un de moins !

Ces trois mots valaient une croix au cimetière.

Or, un an s'était écoulé depuis le départ du fils puîné : déjà la ferme s'égayait aux premières chansons du printemps revenu ; le pain de seigle se trouvait bien d'une bouche en moins pour le mordre et les époux Bar signalaient le retour des hirondelles par une recrudescence de horions tombant drus sur la tête de leur dernier né, lorsqu'à la suite d'une de ces touchantes scènes de famille, Pierre, les yeux rouges et les poings crispés, déclara résolûment qu'il courait sans retard accepter les offres à lui faites par le marquis de Cadenac de l'emmener avec lui à Paris. Les parents d'ouvrir de grands yeux à l'énoncé de cette nouvelle et de se demander si leur fils devenait fou : jamais pourtant plus solide tête n'avait enfermé plus forte dose de bon sens. Au fond de ceci gisait toute une histoire, et cette histoire, en deux mots, la voici.

Le marquis habitait certain château distant de trois quarts de lieue de la ferme des Bar, la ferme elle-même relevant d'ailleurs de la seigneurie de Cadenac : quelque peu attaché à la cour, il remplissait près de Sa Majesté une charge hautement insignifiante ,dont il tirait grande vanité, jointe à une provende considérable, qui lui permettait de coudre de l'or sur toutes les coutures de ses habits d'apparat. Sa gentilhommière vous avait, à vue de pays, un air de castel féodal. Monsieur Agénor de Cadenac, ayant un jour surpris à l'improviste son jeune tenancier battant de galets les noyers du bailliage, lui avait vigoureusement frotté les oreilles en manière de bienveillante correction, puis après, charmé de sa bonne mine sous les haillons, proposé de l'admettre à sa propre table et dans son propre carrosse, le tout en qualité de laquais, bien entendu, et ce, moyennant six vingts livres de gages par an, deux livrées, les tours du métier et les soubrettes de Madame : non compté les rebuffades et les coups de canne, dont la mention ne parut pas dans le contrat. Mais Pierre, que ses culottes déchirées n'empêchaient nullement de dormir tout son saoul, répondit à tant de sollicitude en un patois limousin qui sentait son Normand d'une lieue. Les jours se passèrent. Pierre, modeste comme le vrai mérite, fit mystère à ses parents de cette rencontre et de ce qui s'en était suivi ; peut-être même, avec l'insouciance qui caractérise cet âge, oubliait-il la perspective des

Digitized by Google

jours de liesse entr'ouverte dans l'avenir par une main amie, quand les caresses d'un bâton de cormier vinrent lui rafraîchir la mémoire, si bien que, forcé dans les derniers retranchements de sa philosophie, il dut signifier ses conclusions à la partie adverse.

Au récit d'une telle proposition émanée de la bouche de leur seigneur et maître, les Bar restèrent sans voix : mais, avec l'étonnement disparu, la réflexion revenant, lorsqu'ils eurent appris du bénéficiaire *in partibus* lui-même que l'offre desdits avantages remontait au premier dimanche de Quasimodo, il fallut voir alors dans quel accès de colère bleue entrèrent les bonnes gens ! ensuite de quoi et pour augmenter les bonnes dispositions de leur fils, comme aussi pour ne pas lui donner le temps, dans son intérêt, de revenir sur une décision si convenable, ils lui infligèrent une correction magistrale dont Pierre sortit le corps meurtri et le cœur enfiellé. S'il avait redouté une opposition de leur part, certes ses scrupules ne durent pas tenir longtemps contre des preuves si évidentes du consentement de ses parents à l'exécution de ses projets : néanmoins, en fils respectueux et soumis, déplorant de quitter les siens sur une scène d'intérieur désagréable, Pierre manifesta le désir d'emporter quelques menus objets qui lui rappelassent la famille dans son exil ; il pria même ses parents de vouloir bien se laisser embrasser par lui. Pour couper court sans doute à l'attendrissement qui n'eût pas manqué de la gagner, la mère lui donna deux grandes giffles ; son père y ajouta de loin sa bénédiction. Ce fut là ce que le pauvre garçon eut jamais de plus net dans l'héritage paternel.

Ce fut le 2 mai 1755 que Pierre Bar endossa la souquenille de laquais chez M. Agénor Huchard de Cadenac, vidame de Prébois, seigneur de Monraby et autres lieux.

Sage, intelligent, docile, économe, notre Limousin fit son chemin à Paris. Doué à un haut degré de la ténacité particulière à sa race, il apporta dans l'exercice assidu de ses devoirs un esprit de servilité qui, au contact de la soif de gain dont il ne tarda d'être envahi, le jeta dans la voie du succès à tout prix. Promptement formé, sous l'inspiration d'un calcul habile, aux exigences de son emploi, en peu de temps, il attira sur sa conduite l'attention du marquis son maître. Celui-ci, frivole et vain à une époque où la frivolité et la vanité menaient ballet à la cour et à la ville, usa des bons offices de son laquais dans de certaines occurrences délicates dont sa réputation d'homme à bonnes fortunes expliquait suffisamment l'importance à ses yeux. Bientôt un si beau zèle au service de la galanterie valut au messager adroit et discret le poste non pareil de valet de chambre, d'où le Frontin ne sortit que pourvu de l'office de juré cribleur de blés et autres grains près la halle de Paris. C'était

Digitized by Google

le premier pas dans la carrière administrative. Le génie de Pierre atteignit du premier coup à la hauteur de la protection qui le poussait si fort à la fortune. Dès ce moment, se manifestèrent en leur plein jour les éminentes vertus administratives qui, en signalant notre Limousin à la sollicitude des traitants, devaient un jour le porter au plus haut point du succès.

La place de commis aux aides fut la récompense de deux années de services éclatants sur le marché des grains. Appelé à Orbec par son nouvel emploi, il se fit valoir rapidement par des traits d'habileté dont la nomenclature serait par trop longue. La Normandie *travaillée en finances*, pour employer une expression de la technologie financière de l'époque, fut pleine, au bout de trois mois à peine, des hauts faits de Pierre Bar : Orbec devint désormais le théâtre d'exploits célèbres dans les fastes de la province. C'est que Pierre Bar, d'après les notes inscrites en regard de son nom au registre secret de la direction de la Ferme, joignait à une sévérité inflexible dans l'exécution, le flair le plus subtil pour découvrir les fraudes et une ingéniosité de premier ordre pour les inventer, le cas échéant: en sorte qu'il n'eut pas de peine à ruiner, en un tour de main, plus de quarante familles et à introduire devant la Cour des aides plus de deux cents procès ; et comme on jugeait en haut lieu de la capacité des commis, de leur aptitude à l'emploi, de leur zèle, de leur travail par le nombre des procès qu'ils intentaient, seule voie qui leur fût d'ailleurs ouverte pour parvenir aux différents degrés de cette milice, il suit de là que Pierre n'eut pas à se reprocher un excès de rigueur dont sa conscience lui tenait moins de compte que ses supérieurs. Un si habile, partant un si honnête homme ne pouvait demeurer sans avancement : l'année 1787 le vit, en vertu d'une commission en bonne et due forme, directeur d'un grenier à sel à la Ferté-sous-Jouarre.

Déjà ses talents avaient mis Pierre Bar en passe d'obtenir avant peu une direction générale : la Ferme, un jour, l'eût compté sans doute parmi ses illustrations si, tout-à-coup, à la suite de réflexions profondes que lui suggérèrent le mouvement des esprits et le cours des événements, il ne se fût démis des fonctions supérieures dont l'avait investi, en dernier lieu, la confiance de ses chefs. Les temps devenaient critiques, en effet : un vent de révolution soufflait dans l'air, tous les yeux se fixaient anxieusement sur l'horizon politique, d'où l'on s'attendait de minute en minute à voir jaillir les éclairs précurseurs de l'orage. La perception des impôts, le nombre et la rigueur des charges, qui pesaient si durement sur la France, avaient amassé bien du fiel au fond de ces poitrines qu'un travail excessif pliait en deux et auxquelles l'âpreté des collecteurs et chiens courants

Digitized by Google

de toute sorte marchandait un repos que les droits de la misère ne suffisaient pas à leur mériter. Pierre comprit, à l'heure voulue, qu'une tempête terrible allait bientôt se déchaîner, dont les premières rafales emporteraient dans un mortel tourbillon cette bande d'éstafiers qui, un abus au poing, tenaient le grand chemin et dépouillaient les pauvres gens au nom du roi. Parmi ceux-là, Pierre était un des plus célèbres, partant un des plus haïs : la prudence lui faisait un devoir d'abandonner un poste si périlleux; lui absent, on oublierait les rigueurs de son ministère; les griefs soulevés par sa sévérité impitoyable s'effaceraient dans la mémoire de ses ennemis, et, quand viendrait le jour de la vengeance, ne le trouvant plus sous leur main, les justiciers populaires le laisseraient vivre en paix. D'ailleurs, Pierre, comme il le disait dans son jargon professionnel, avait fait sa plie : il pouvait désormais voler de ses propres ailes. Ainsi advint-il.

Au lendemain de la réunion des Etats-Généraux, nous retrouvons Pierre Bar, le front haut et l'âme sereine, brassant de vastes affaires. Le 14 juillet 1789 ouvrit une ère nouvelle à la France : servi par son flair habituel, notre Limousin, en ogre de la finance, sentit à distance la chair fraîche des bonnes entreprises. Les luttes de la place publique, les discussions de la tribune, la liberté de la presse, le nombre et l'importance des questions politiques, sociales, religieuses qui allaient être débattues, en transformant l'économie de la vie civile, devaient créer de nouveaux besoins. Le rôle d'homme habile consistait à prévoir ces besoins et, en y satisfaisant, à résoudre le bienfait en bénéfices personnels. Dans les transports de cette fièvre qui poussait chaque citoyen à donner une forme à ses idées pour les jeter, marquées à son effigie, dans la circulation, Pierre entrevit une combinaison lumineuse : l'usage du papier, pensa-t-il, doit forcément se multiplier et sa fabrication prendre dès lors un développement inattendu. Sur cette réflexion, le spéculateur partit pour l'Angoumois et le Poitou, visita toutes les manufactures, traita sans hésiter de tout le papier qu'elles pourraient fabriquer en deux ans, revint à Paris, s'aboucha avec les libraires et les imprimeurs, leur remit ses marchés et conclut son opération en quelques mois à peine par un bonni de 500,000 livres.

Cependant la Révolution française s'accomplissait. Pierre Bar se déclarait bon royaliste, ayant vécu dans la domesticité des grands et le servilisme de l'administration. Jeune encore, il s'était imprégné d'un parfum de respect pour les institutions consacrées par le temps, qui le faisait s'incliner humblement devant elles, comme les Hébreux de Moïse devant l'arche trois fois sainte de la Bible. A l'entendre, les bonnes lois n'allaient pas sans les bons offices, les grandes réfor-

Digitized by Google

mes sans les grands priviléges, les hautes dignités sans les appointements élevés ; et il croyait du fond de l'âme, comme chez lui tout Anglais patriote, le sort de la monarchie, autant vaut avouer de la société, lié aux destinées des majestueuses perruques de messieurs du Parlement. Le digne homme ! il avait si fort l'habitude de s'entendre traiter de manant, qu'il admettait les trois ordres de la meilleure foi du monde ! Noblesse, clergé, tiers état, cela disait tout, à son sens : le reste ne comptait pas ou comptait peu ! Pourtant, il lui fallut bien se rendre à l'évidence et confesser qu'il y avait, en vérité, quelque chose encore dans l'Etat, après même les trois grands corps auxquels il tirait sa révérence, et dont l'existence justifiait la légitimité de son optimisme profond. Pierre apprit donc à l'improviste, non sans stupeur, que cette partie de la nation, que les gazetiers de la cour appelaient le Populaire, dans le récit des fêtes du temps, s'appelait aussi le Peuple : ce peuple avait des droits, paraît-il, et des droits politiques, car il les réclama avec force, les conquit à la pointe de ses piques sur ceux qui les lui refusaient et, cassant aux gages dix siècles de monarchie, se sacra *proprio motu*, Peuple Souverain.

Malgré l'absolu de tendances si opposées au courant de l'opinion publique, Pierre ne discontinua pas, une seule minute durant, de poursuivre son honnête trafic. C'est ainsi que nous le voyons, en 92, spéculer dans d'énormes proportions sur les produits coloniaux, et bientôt après, en souvenir de cette pensée profonde de l'économiste Galiani, que « le commerce du blé est le commerce de la spéculation et du monopole par excellence, » se jeter à corps perdu dans les délicates combinaisons de ce négoce aventureux. Mal lui en prit : dénoncé comme accapareur au Tribunal révolutionnaire, il ne dut son salut qu'à l'intervention d'un membre influent de la Commune grassement payé pour démontrer son innocence. Sorti sain et sauf des griffes de Fouquier-Tinville, l'ex-gabelou songea sérieusement à régulariser sa position, et, dans ce but, fonda la maison de banque célèbre depuis sous la raison sociale *Pierre Bar et Cie, banquiers à Paris*. Le siége de l'établissement, choisi avec soin, fut un hôtel acheté à vil prix d'une fameuse danseuse de l'Opéra tombée en déconfiture au milieu du bouleversement général. Cet hôtel, situé rue de la Ferme-des-Mathurins, à deux pas de la Chaussée-d'Antin, avait coûté trois cent mille francs à un gentilhomme de la Chambre, protecteur des ronds de jambe et conseiller de la Couronne : Pierre Bar le paya quarante mille francs... en assignats.

Vint le Directoire. M. Bar conspira contre l'état de choses officiel. Son emprisonnement sous la Terreur l'avait mis en goût d'opposition. En 1794, abouché avec le marquis de La Guiche, qui se ca-

Digitized by Google

chait à Paris sous le nom de Sévignon, Pierre devint le banquier de ces mystérieuses conspirations dont les fils embrouillés ne composèrent jamais une trame bien solide : acolyte de son confrère le banquier Benoist d'Angers, il joua un rôle important dans les machinations ourdies par ce personnage dont l'esprit entreprenant osa concevoir un plan de campagne non sans quelque valeur. Comprenant que, dans un gouvernement tiré aux quatre membres par des nécessités d'argent impérieuses, les finances s'affirmaient le point vulnérable de son économie et que le moyen le plus efficace pour le réduire était de le frapper dans son crédit, Benoist avait imaginé de détruire toute sécurité sur le marché français : en conséquence, une redoutable association s'était formée dans l'ombre, qui devait faire baisser périodiquement les effets des compagnies financières, profiter de cette baisse pour acheter, provoquer ensuite une hausse et, alors, revendre. Le complot tourna à mal : les affidés, tombés aux mains de la police, expièrent durement le crime de coalition contre l'Etat et les particuliers. Seul, Pierre Bar retira heureusement sa main du sac, en sorte qu'un mauvais plaisant — il avait des ennemis, le succès les attire — put faire méchamment observer que la découverte de la conspiration concordait avec certain dîner intime chez un des Directeurs, dîner auquel avait été prié, la veille même, le banquier de la rue de la Ferme-des-Mathurins. Quoi qu'il en fût de ces ridicules propos, M. Bar conserva aussi intraitables que par le passé ses opinions politiques, et nous le retrouvons bientôt en pleines menées royalistes. Les *agents autorisés des princes* ne comptèrent point à Paris d'instrument plus docile et plus dévoué. L'abbé Brotier fait grand cas de Pierre Bar dans ses Mémoires. Il en coûta beaucoup d'argent à M. Pitt pour escamoter la Révolution au profit du prince Louis-Stanislas-Xavier, mais en vain. Le Directoire poursuivit comme devant sa carrière, et M. Bar, qui avait cumulé, dans l'association, les fonctions de membre actif avec celles plus délicates de trésorier, déçu dans son espérance de prompte restauration, se brouilla momentanément avec la politique et retourna à ses moutons, c'est-à-dire à ses clients.

M. Pierre Bar était encore meilleur et plus retors financier que bon et loyal sujet de S. M. Louis XVIII. Le dédain qu'il professait à l'endroit de la république ne l'avait pas empêché de récolter en temps opportun nombre d'assignats qu'il s'était empressé d'échanger sans retard contre de vastes champs, grasses prairies, superbes châteaux débités par le syndicat des communes au plus offrant et meilleur enchérisseur sous la dénomination caractéristique de biens nationaux ; mais, en revanche, et comme pour racheter une faiblesse condamnable dans un royaliste si pur, Pierre avait travaillé de

Digitized by Google

toutes ses forces à discréditer le papier-monnaie. C'était à l'époque où les assignats royaux donnaient naissance à un agiotage affreux. M. Bar exerça en conscience son métier de contre-révolutionnaire; les assignats royaux gagnaient jusqu'à 10 ou 15 0/0; il en reçut des liasses considérables expédiées des fabriques de Londres, les mit en circulation à la faveur de ses opérations de banque et trouva dans sa conduite machiavélique le double avantage de s'enrichir et de discréditer les assignats républicains. Lorsque avait paru le décret de la Convention frappant de nullité les papiers royaux, décret qui fit perdre 129 millions aux accapareurs d'assignats à *face royale*, Pierre avait crié bien haut à la spoliation et passé pour avoir subi des pertes immenses, dont il se releva pourtant, au dire du public, dans une fourniture de munitions de guerre aux armées de la république. Sycophante madré, Pierre laissa croire ce qu'il voulut et l'on vit, à cette occasion, se réaliser en lui cette union plus commune qu'on ne le pense de deux principes opposés vivant chez le même homme en bonne intelligence : le royaliste soudoyant à prix d'or des bandes d'émigrés contre la république, dans le même temps que le financier fournissait les républicains de cartouches pour battre les émigrés. Pierre tenait sa conscience comme ses livres, en partie double.

Les vastes opérations financières étaient l'élément naturel où se déployait à l'aise le génie remuant de M. Bar; sa pensée en ces matières mesurait une large envergure et volait haut. Ainsi, le vit-on, sous le ministère Pléville-Péley (1797), soumissionner pour partie les subsistances de la marine, jusqu'alors régies pour le compte de l'Etat par des administrateurs dont le service n'était plus assuré; sous le successeur de Pléville, l'amiral Brueix, Ouvrard lui ménagea sous main un intérêt dans l'approvisionnement de la flotte espagnole ralliée à la flotte française, et, lorsqu'en 1800, celui-ci, mis en état d'arrestation pour n'avoir pas voulu aider Bonaparte dans ses desseins, déclara hautement qu'il ne prêterait plus désormais son concours au gouvernement, il se substitua fréquemment au célèbre munitionnaire et devint son homme de paille. Ouvrard soumissionnait sous le nom de Bar à l'ouverture de la campagne de Marengo, et tous deux de concert avec M. Vanlerberghe (floréal, an XII-1803) aidèrent le gouvernement à faire face à une inquiétante disette; l'intervention de Pierre alla même, en cette occurrence, jusqu'à fournir des indications précieuses au projet de réorganisation de la boulangerie. Un an plus tard, alors que le premier consul projetait une descente en Angleterre, Pierre, couvrant de son pavillon les menées d'Ouvrard, se chargeait des fournitures de la marine pour six ans trois mois. Par là, Pierre entra dans la deuxième phase de son évolution financière. Dès lors commença pour lui une existence pleine

Digitized by Google

de tribulations : ses intérêts et ses opinions soutinrent entre eux une lutte acharnée, et Pierre offrit le spectacle d'un homme malheureux de sa joie, et tout à la fois joyeux de son malheur. L'empire, en effet, tout en matant le dévouement du royaliste, combla les vœux du munitionnaire et réciproquement. Chaque victoire de nos armées, et la kyrielle en fut longue, valut un demi-million à Pierre, en sorte que la nouvelle d'une bataille gagnée le faisait rire et pleurer en même temps. Tout gain ne se doublait-il pas, à son compte, d'une perte? perte du côté de ses espérances bourboniennes, gain du côté de ses intérêts pécuniaires. Aussi ne savait-il trop, le pauvre homme, s'il devait se réjouir ou se désespérer de nos succès, et, pour tout concilier, joie et douleur, royalisme et finances, mettait-il sous clef, cela va de soi, une cocarde blanche à son chapeau, quand il suspendait vent debout un drapeau tricolore à sa fenêtre.

Or, tandis que l'existence de M. Jérôme-Saturnin-Pierre Bar s'épanouissait au sein d'une opulente prospérité, dont il n'usait mie pour ses plaisirs, ajoutons-le bien vite, le respectable millionnaire fut grandement surpris, lisant un jour le *Moniteur*, de rencontrer sous son regard un nom qui ressemblait au sien.

— Qu'est ceci? s'écria-t-il brusquement.

Ce nom s'orthographiait de tous points, en effet, comme le sien. Un capitaine le portait, signalé pour un fait d'armes qui lui avait valu une mise à l'ordre du jour de l'armée et la croix des mains de l'empereur. C'était aux environs d'Austerlitz. Pierre réfléchit longuement.

« Quel peut être ce Bar, se demanda-t-il, cet homonyme qui trahit là son existence pour la première fois? De quelle province sort-il? Serait-ce un de mes frères poussé à l'armée par le hasard des événements? Pourquoi pas? Depuis vingt ans, à la façon dont l'ébranlement politique du siècle dernier a mis toute la France en capilotade, par combien de changements le Limousin n'a-t-il pas été visité? La Révolution a bien pu chasser les Bar hors de leur gîte! à coup sûr, toutefois, il ne saurait être ici question d'Etienne. Etienne naviguait à bord de vaisseaux marchands; il est mort du scorbut à Saint-Domingue, je n'en puis douter, ayant là, dans ce tiroir, une lettre de mon correspondant de Port-au-Prince, qui me donne avis du décès de cet aventurier. Reste Bertrand, mon aîné. Ce Bar, capitaine et décoré, serait-il mon frère Bertrand? »

Et, après plusieurs minutes de réflexion, Pierre, déposant le *Moniteur*, ajouta :

« Je passerai tantôt au ministère de la guerre pour obtenir des renseignements sur ce gaillard-là. »

A la suite de ce mémorable entretien avec lui-même, Pierre Bar

Digitized by Google

en vint à songer tout à coup que le poids des affaires l'accablait, que sa fortune, après lui, devait aller à sa famille, si tant est que sa famille ou quelqu'un de sa famille existât encore : quant à se marier, il n'y fallait plus penser ; jamais, d'ailleurs, sa pensée n'avait souri au projet de prendre femme ; il était trop peu maître de son temps pour jouer au ménage ; puis, c'était un de ses mots familiers, qu'on ne peut tout à la fois vivre mari et banquier, voulant faire entendre par là, sans doute, que le mariage est une distraction, et que la Banque, chose grave, ne comporte pas plus de distractions que d'erreurs.

Le soir, Pierre ne pensait plus à ces enfantillages : le temps lui avait fait défaut dans la journée pour aller aux renseignements ; c'était tout simple ! L'imagination tenait trop la place du cœur dans ses desseins : des calculs d'autre sorte avaient absorbé son attention ; même un dernier assaut de la mémoire ayant fait diversion sur le tard à une opération de banque dont les combinaisons le tenaient éveillé, il traita d'absurdes et de chimériques ses espérances de la matinée.

« Ce Bar, se dit-il, ne peut être qu'un homonyme. La sottise ! comme s'il n'y avait pas au monde d'autres Bar que ceux que j'ai connus jadis ! Un pareil nom pullule en Hollande, et la Hollande, annexée à la France, a pu fournir à l'armée un spécimen de ses habitants amphibies gradé capitaine et affublé, par le hasard des langues, de ce nom dont je me suis un moment si fort inquiété. Quant aux Bar du Limousin, apparemment n'existent-ils plus, puisque je n'ai jamais reçu de leurs nouvelles depuis ma séparation d'avec eux ! »

Raisons concluantes ! le souvenir de Bertrand rentra dans les limbes de l'oubli.

L'Empire, après avoir poursuivi, sans encombre, le cours de ses succès pendant douze années, vit son horizon s'assombrir. Successivement, le soleil d'Austerlitz éteignit ses rayons dans les neiges de la Russie, le lac d'Eylau eut son pendant dans la Bérésina, le général Hiver battit l'empereur Napoléon, la main qui avait signé le traité de Tilsitt signa l'abdication de Fontainebleau, et, le revenant de l'île d'Elbe, lançant les habits bleus d'Arcole contre les vestes rouges de Baylen, désarçonné à Waterloo, monta le Bellérophon qui le jeta sur le rocher de Sainte-Hélène, et *du coup lui cassa les reins*. En ce temps-là le destin fit cette faveur singulière à l'histoire de lui donner l'attrait du roman.

Ce qu'il advint après cela, nul ne l'ignore, rien ou presque rien ; c'est mot de prince. Une dynastie succéda à une autre dynastie : il n'y eut rien de changé en France, il n'y eut qu'un Français de plus, dit M. Beugnot par la bouche du comte d'Artois, et un Corse de moins,

Digitized by Google

ajouta irrévérencieusement Pierre Bar. L'ex-trésorier de l'agence des princes salua avec enthousiasme ce triomphal dénoûment à l'exil de son roi. La déconvenue du banquier tempéra pourtant l'exaltation du royaliste. La Bourse passa en quelques jours par toutes les fluctuations de la colonne barométrique; la finance égoïste fit son Austerlitz du jour de Waterloo. Pierre, trompé dans ses calculs, voulut tenter un grand coup. Mais, il n'était plus temps, les fonds avaient baissé. M. Pierre Bar laissa presque tous ses millions sur le champ de bataille.

Alors, cet homme eut une inspiration sublime, pareil en ceci aux grands généraux qui, d'ordinaire, ne sont jamais plus les amants de cœur de la victoire qu'au moment même où la victoire semble les abandonner! Au milieu de ce désarroi industriel et financier, Pierre Bar imagina qu'il lui fallait, par un coup d'éclat, rappeler au roi de France les services jadis rendus au prétendant exilé, suivre le fil des faveurs royales le long du nouveau lit que le fleuve bourbonien se creusait dans le sol français, ou plutôt, adoptons une autre métaphore, se hausser à niveau de dame Fortune pour ne pas obliger son indolence à descendre trop bas. En conséquence, avec un empressement digne d'éloges, et de sa plus belle écriture, il adressa à M. Gaston Huchard, marquis de Cadenac, et sous-lieutenant aux gardes du corps, le fils de celui-là même chez lequel Pierre s'était dans le temps formé aux belles manières de l'antichambre, une lettre que nous ne pouvons nous empêcher de transcrire ici pour la plus grande édification de la postérité.

« Monseigneur,

» Au moment où notre glorieux monarque (loué soit-il!) vient, par faveur spéciale, de remonter sur le trône des Lis, je me croirais indigne du titre d'honnête homme, de bon catholique et de royaliste dévoué dont j'ai toujours fait profession, en ne prenant pas ma part, dans la mesure de mes forces, de cette œuvre de restauration. Si quelque chose pouvait par-dessus cela me faire hésiter dans l'accomplissement d'un acte que je considère à l'égal de l'acquit d'un devoir, j'aurais pour encouragement dans ma détermination le souvenir d'avoir longtemps appartenu à votre famille par les liens les plus obscurs, mais du moins les plus étroits et les plus respectueux.

» Grâce à des économies que la protection du Tout-Puissant n'a pas laissées improductives dans mes mains, j'ai pu me rendre acquéreur, tandis que le souffle empesté de la révolution empoisonnait la France, d'une partie des biens domaniaux que l'illustre maison de Cadenac

Digitized by Google

possédait dans le Limousin : en cela, guidé bien moins par l'ambition de m'enrichir des dépouilles d'une famille qui m'a protégé et grandi, que par le désir d'arracher aux hasards d'une vente sacrilége une fortune dont les légitimes propriétaires erraient sur la terre étrangère, en proie à toutes les douleurs et à toutes les misères de l'exil.

» Peut-être sera-t-il maintenant superflu de vous dire, monseigneur, ce que vous avez déja pressenti avec la haute pénétration d'un esprit d'élite. Bien que des actes en règle et légalement passés, devant qui il appartenait, établissent en ma faveur un droit de propriété incontestable, — notre glorieux monarque se proposant de sanctionner de telles ventes faites au mépris des plus respectables institutions, — je me suis toujours considéré comme le dépositaire et en quelque sorte le détenteur à titre précaire de ces biens : ils sont le juste patrimoine d'une famille par moi révérée, à ce titre le vôtre, monseigneur, seul héritier en ligne directe et par ordre de primogéniture de l'illustre maison de Cadenac.

» Veuillez donc, monseigneur, accepter à titre de restitution la remise que je fais, par la présente déclaration, entre vos mains, des propriétés existantes ce jour en Limousin et dépendantes du château de Cadenac maintenu en état de satisfaisante conservation. Veuillez en outre songer que je suis prêt à signer par-devant notaire tels actes qu'il vous plaira reconnaître utiles pour la transmission légale et irrévocable des droits passés sur ma tête à suite de vente dont les contrats sont encore en ma possession.

» En retour de l'abandon que je prétends consentir dès aujourd'hui même en votre faveur, je ne demande pas autre chose, monseigneur, sinon le droit de me dire votre plus humble mais plus ardent ami, me tenant pour assez largement dédommagé, moi chétif, si j'ai pu plaire et agréer, par ma conduite, toute naturelle d'ailleurs, à un seigneur d'une naissance si élevée qu'elle ne saurait être surpassée que par ses propres mérites.

» Recevez, monseigneur, avec mes vœux de prospérité, l'assurance de la considération avec laquelle je suis.

» De Votre Seigneurie,

» Le très-obéissant et très-fidèle serviteur.

» PIERRE BAR. »

Faut-il avouer que la seigneurie de Cadenac, acquise pour un paquet d'assignats au bon moment de la Révolution, et démembrée aux trois quarts sous l'Empire, par le moyen de la vente en parcelles, valait, au plus haut prisé, cinquante mille écus ?

Digitized by Google

Quoi qu'il en fût, au fond, des mystères de cette rouerie florentine, on peut penser si le marquis garda le silence sur le beau trait de générosité dont M. Bar s'était fait le héros. On ne tarit pas d'éloges, dans les cercles et les salons où le bénéficiaire narra l'aventure, sur le compte de ce bon M. Bar, qui restituait si libéralement leurs biens à leurs légitimes propriétaires, après les avoir payés à deniers comptants à ces coquins de 93. La vieille baronne de Monfallais proclama, dans l'excès de son ravissement, qu'elle tenait M. Pierre Bar pour noble homme au premier chef. On lut la fameuse lettre de ce dernier en bon lieu, on la commenta, on reconnut sans peine, dans sa rédaction, « la marque d'un esprit supérieur et la haute expression d'un loyalisme à toute épreuve. » Même, quelques politiques virent là les symptômes d'une transformation qui s'opérait dans les esprits au sein de cette remuante bourgeoisie infectée de virus jacobiniste; cette lettre était un signe du temps et non pas le moins caractéristique à coup sûr.

Le marquis Gaston de Cadenac prit grand soin de donner connaissance à Pierre Bar de l'accueil qu'on avait fait chez les siens à la nouvelle de son désintéressement; le roi lui-même avait daigné parler en fort excellents termes et très flatteurs de « cet homme de bien qui avait su conserver intacte, au fond du cœur, la religion du respect pour toutes les grandeurs du passé. » Pendant plusieurs jours, on s'était entretenu au château de son mérite extrême; on se rappelait, sans oublier un seul détail, toutes les preuves de zèle qu'il avait fournies à la cause sainte, tandis que ses princes légitimes attendaient en exil la venue d'une ère nouvelle; chacun estimait sa probité à son prix, et Madame avait publiquement déclaré qu'elle apprendrait toujours avec plaisir l'annonce de la prospérité qui, avec les bénédictions du Seigneur, ne pouvait manquer de visiter une maison de banque dont le chef était homme si honnête et royaliste si pur.

Pierre Bar ne se sentit pas de joie à cette relation : fidèle au double rôle qu'il s'était toute sa vie imposé, en même temps qu'il faisait acte de loyalisme envers la légitimité, il imprimait une impulsion nouvelle à ses entreprises de banque; de telle sorte que si l'homme de parti se réjouissait, d'un côté, d'apporter sa pierre à l'édifice qui se relevait de ses ruines, de l'autre, l'homme de finance s'applaudissait de la réussite d'une opération qui allait apprendre le chemin de son comptoir à des capitaux dus à une puissante intervention. Sa caisse et sa conscience balançaient.

Bien en cour, en bonne odeur près des grands, Pierre se voyait en passe de faire oublier la part qu'il avait prise aux affaires d'argent sous le gouvernement de l'usurpateur.

Digitized by Google

Il devint le banquier à la mode : on sait ce que cela veut dire. De nouveau, la fortune souriait à M. Bar; l'auguste déité, pour emprunter une expression au vocabulaire de M. de Fontanes, n'avait pas eu peur de ce vieillard édenté et chassieux ; elle lui accordait ses faveurs, et lui, allègre comme au temps de sa jeunesse, la caressait amoureusement. Tout faisait donc présager qu'au sein de cet abandon de toutes les heures, l'ancien laquais, s'enrichissant de plus en plus, userait ses dernières forces dans ce commerce absorbant, végéterait dans la solitude de ses millions, et crèverait une nuit, étouffé par son asthme remonté, léguant à quelque collatéral inconnu, peut-être à l'Etat, cet héritier banal du premier venu mort sans famille, le fruit de cinquante ans d'économie et de fourberie intelligente. Sa bonne étoile se chargea de corriger le dénoûment prévu de cette comédie bergamasque : le bonhomme Crésus ne devait pas s'éteindre sans reposer ses yeux sur quelqu'un qui lui fût attaché par les liens, sinon de l'affection, du moins de la parenté. Un événement considérable vint tout à coup jeter dans son existence cet élément de curiosité et d'étonnement qui vous saute à la gorge sans qu'on y pense, et qu'on appelle l'imprévu.

Voici comment cela arriva.

II

Le 16 septembre 1815, vers onze heures du matin, M. Pierre Bar, son déjeuner dépêché, venait de rentrer dans son cabinet. Il était là depuis un quart d'heure, supputant les bénéfices probables d'un emprunt à taux élevé, lorsque le garçon de caisse, qui près de lui remplissait en même temps l'office d'introducteur, accourut lui annoncer qu'un monsieur d'environ quarante ans d'âge, les cheveux grisonnants et une rosette d'officier de la Légion d'honneur à la boutonnière, demandait à lui parler. M. Bar avait fort benoitement déjeuné ce matin-là de deux côtelettes d'agneau panées, cuites à point, et de deux œufs au miroir, mets qu'il prisait excellemment quand le jaune n'en était point durci par un degré de chaleur trop violent : la digestion s'opérait dans les règles, activée par plusieurs rasades d'un saint-émilion oublié depuis très avant la Révolution dans les caves d'un couvent d'Augustins. M. Bar voyait en ce moment la vie tout en rose : il ne maugréa point trop contre l'importun qui se permettait de le déranger de ses travaux à une heure où sa porte demeurait close d'habitude à toute visite, ordonna qu'on l'introduisît, et se remit au travail comme si de rien n'était.

La porte du cabinet se rouvrit bientôt après sans que les gonds

Digitized by Google

huilés laissassent geindre le moindre bruit, et livra passage au nouveau venu, dont un méchant tapis en loques cloué au parquet assourdissait la marche. C'était bien là, comme l'avait annoncé le garçon de caisse, un homme qui frisait la quarantaine, quoiqu'à vrai dire on ne pût en toute certitude assigner son âge véritable à ce visage hâlé, rayé à mille plis de rides profondes, qu'y avait imprimées sans doute l'habitude d'une vie aventureuse. Long, sec, maigre, l'inconnu fit quelques pas dans le cabinet, puis, s'arrêtant à distance respectueuse du bureau en noyer, derrière lequel disparaissait l'étroite personne du banquier, attendit, planté sur ses jambes, des échasses de héron, qu'il plût à son hôte de s'inquiéter de sa présence. Plusieurs minutes s'écoulèrent dans cette attitude respective des deux hommes, l'un s'obstinant à vérifier les larges colonnes de chiffres qui défilaient sous son œil prodigieusement vif, l'autre tourmentant de la main droite les bords amples de son feutre à long poil, de la main gauche tortillonnant les bouts amincis d'une grosse moustache étalée en broussaille sous son nez droit et bien planté. En vain, par deux ou trois *hum*, *hum* significatifs, et dans l'articulation desquels perçait une impatience mal contenue, le solliciteur, — c'en était un, sa gaucherie et sa timidité en faisaient foi, — essaya-t-il d'attirer sur lui l'attention du banquier; celui-ci, sans paraître avoir entendu cet appel indirect, redoubla d'activité fébrile; son doigt s'était mis de la partie, et suivait lentement le déduit des opérations arithmétiques. Ce que voyant, le solliciteur comprit sans doute que le mieux était pour lui d'attendre la fin de ce labeur obstiné, le banquier ne pouvant manquer de montrer une humeur enragée au quidam assez hardi pour l'interrompre au milieu d'une besogne à laquelle il s'adonnait de si grand cœur. Cette réflexion rapidement faite, le pauvre hère, avisant un fauteuil dans un coin, s'en approcha, et, doucement, se laissa glisser dans ses bras.

Pierre Bar n'avait perçu nul bruit : ses calculs abandonnés, il lisait, les coudes à pic sur le bureau, dans un grand livre dont il tournait de temps en temps et méthodiquement les pages. Cette persistance du banquier à vaquer à ses affaires déroutait la patience et la longanimité de ce singulier personnage, qui finissait par croire à une mystification et la trouvait par trop prolongée. Il n'en était rien néanmoins : Pierre Bar avait oublié qu'un visiteur fût là, voilà tout. L'inconnu dut se rendre à l'évidence après une attente vaine de plus d'un quart d'heure. Ceci constaté, reculant devant le danger d'une interpellation directe, il prit un moyen terme qui produisît le même résultat sans l'exposer trop à découvert aux chances probables d'une bordée d'invectives : d'un coup de pied adroitement lancé, il culbuta une chaise, qui s'en alla tomber lourdement tout contre le secrétaire-

Digitized by Google

bureau où s'accoudait Pierre. A ce choc inattendu, celui-ci bondit sur son fauteuil, releva vivement la tête et accentua un *hein* énergique à la vue de l'inconnu qui s'avançait vers lui en le saluant.

— Monsieur ? demanda le personnage aux mystérieuses allures.

— Monsieur ? répartit Pierre Bar, sur le même ton.

— Monsieur Bar ?

— C'est moi.

— Natif de Prébois ?

— Oui, monsieur.

— Fils de Marcel Bar, brassier et jadis attaché à la seigneurie de Cadenac ?

— Sans doute.

— Je suis le fils de Bertrand Bar, fils lui-même de Marcel Bar et votre frère, conséquemment votre neveu.

— Ah ! fit Pierre au comble de l'étonnement et non sans laisser transparaître une nuance de défiance dans la gamme de son exclamation. »

Et, fixant sur son interlocuteur un regard inquisiteur :

« Vous êtes donc un Bar ? reprit-il en scandant la phrase avec une lenteur calculée.

— Oui, mon oncle, » répliqua vivement le neveu ; et, se redressant, non sans dignité, dans toute l'ampleur de sa grande taille : « Je suis le colonel baron Michel Bar, commandeur de la Légion d'honneur.

— Diable ! » murmura Pierre. Et un sourire narquois glissa sur ses lèvres minces et froides ; ce sourire signifiait ceci : Colonel et baron tant que tu voudras, mais gueux comme un gitano.

Le colonel surprit ce sourire au passage et n'eut pas de peine en comprendre la signification ; il ajouta aussitôt, en souriant aussi d'un sourire triste :

« Baron sans baronie et colonel sans régiment ; j'appartiens à l'armée licenciée. »

Pierre se mordit les lèvres et haussa imperceptiblement les épaules.

« Alors, » demanda-t-il, « vous vous êtes souvenu de moi ?

— Monsieur, répliqua fièrement le colonel, cessant de appeler son oncle, je viens vous demander si vous avez besoin d'un employé. »

Pierre ne répondit pas et parut réfléchir ; son indécision dura peu ; tendant la main au colonel qui avait suivi d'un œil anxieux sur son visage les phases diverses de sa consultation mentale :

« Monsieur mon neveu, » dit-il en lui donnant ce titre pour la première fois depuis que ce dernier avait déclaré sa parenté, « j'

Digitized by Google

besoin d'un employé, peut-être même d'un successeur; touchez là, et soyez le bienvenu. »

La situation établie sans heurt fâcheux ni malentendu sensible, la conversation prit bientôt une allure plus simple et dévala sur la pente de l'intimité. Le colonel Michel avança un fauteuil près du bureau de Pierre et s'y laissa choir, non plus en solliciteur qui redoute d'être importun, mais en parent bien accueilli qui se sent libre chez un parent ami.

« Et mon frère Bertrand, » demanda le vieux célibataire avec une inflexion de voix aussi attendrie qu'elle pouvait l'être chez un homme qu'une seule fois dans le cours de son existence passée le souvenir de la famille avait visité, « mon frère Bertrand, qu'est-il devenu ?

— Mort depuis tantôt seize ans, dix-huit mois après le décès de ma pauvre mère, que vous n'avez sans doute jamais connue ?

— Jamais, répliqua Pierre avec une sorte de rire étouffé. — Et, se laissant aller à tutoyer le colonel : — Ton père atteignait ses dix-neuf ans à peine lorsque je quittai le pays ; je ne l'ai point revu et n'ai plus eu de ses nouvelles.

— J'ai moi-même à peine connu mon grand-père, le vieux Marcel, un bon et excellent homme, qui m'aimait beaucoup ; rude, mais plein de délicatesse et d'indulgence.

— Heu ! heu ! ajouta Pierre, hochant la tête et se remémorant à part lui l'indulgence et les délicatesses paternelles qui jadis sonnaient si fort sur son dos, emmanchées au bout d'un bon bâton de châtaignier ; il ne nous a pourtant guère gâtés, celui-là ; il en cuit encore à mon échine, semble-t-il !

— Ah ! ah ! ah ! fit le colonel, s'abandonnant à un accès de fou rire.

— Baste ! le ciel l'ait en sa miséricorde !... Ainsi, mon garçon, tous les nôtres sont morts ; et, n'était ce vieil oncle dont tu t'es souvenu à l'improviste, tu resterais seul au monde de cette famille qui parut un moment devoir pousser d'innombrables rejetons ?

— Pas si seul que cela, mon oncle, reprit vivement le colonel.

— Hein ? gronda Pierre.

— Mon oncle, ajouta doucement le militaire, cette famille disparue, je m'en suis créé une autre.

— Une autre ?... une autre quoi ?... une autre famille ?

— Oui, mon oncle ; j'ai pris femme.

— Tu... as... pris... femme ! répéta Pierre en pesant sur chaque mot à la façon des intelligences rebelles qui martellent les phrases pour les cheviller dans leur mémoire. — Et au bout d'une minute de silence, pendant laquelle il avait tambouriné de ses doigts contre

Digitized by Google

la planche recouverte de cuir de son pupitre, regardant fixement son neveu, il ajouta : « Ainsi donc tu es marié?

— Hélas! mon oncle, murmura le neveu, je l'étais ! »

Ceci fut dit si faiblement, que l'oncle crut avoir mal compris, et, tendant le cou en avant, à moitié soulevé par les poignets sur son fauteuil, la voix étranglée par l'émotion :

« Tu l'étais? interrogea-t-il; cela signifierait-il que tu ne l'es plus?

— La mort m'a enlevé ma femme. »

Un soupir de soulagement s'échappa de la poitrine du vieillard.

« Ouf! fit-il en retombant de tout son poids dans son fauteuil; puis allongeant ses jambes maigrelettes dans toute leur longueur: Mon pauvre garçon!... Tu as perdu ta femme!... Quelle affliction!... Vrai, je te connais à peine, et voilà que déjà ton malheur m'attendrit... Le pauvre garçon qui a perdu sa femme!

— Oui! mais je ne l'ai heureusement pas perdue tout entière!

— Que veux-tu dire! demanda brusquement Pierre Bar, dont le front se rembrunit et passa soudain de l'épanouissement de la joie au froncement de la préoccupation.

— J'ai un enfant, » reprit le colonel, qui, en prononçant ces mots: « j'ai un enfant, » sentit les lèvres de son enfant en quelque sorte se poser sur son front et y mettre un chaud baiser.

Au contraire, avec quel accent courroucé le célibataire grondeur et bourru proféra-t-il ces mots qui eussent pu passer pour une exclamation désespérée, tant ils résonnèrent durement :

« Tu as un enfant!

— J'en ai même deux, » fit simplement le colonel, sans songer à mal dire.

« Pourquoi pas trois, monsieur, s'il vous plaît? » riposta avec colère le banquier, qui se leva droit et donna du poing sur la table: « et qu'est-ce que ces enfants-là, » demanda-t-il brusquement.

— Un garçon et une fille. »

La qualité de fille provoqua une grimace expressive chez le banquier.

« J'aurais préféré deux garçons, dit-il : Quel âge?

— Douze ans et huit ans.

— La peste soit des marmots bataillards! car cela doit tenir de son père, sans doute?

— Eh! eh! » chantonna le colonel, sur un rhythme intraduisible.

— De petits démolisseurs en casaque et en jupons?

Digitized by Google

— Le petit Frédéric est vif comme salpêtre : quant à Berthe..., je ne la connais pas.

— Vous ne la connaissez pas ? Tu ne connais pas ta fille ?

— Pas le moins du monde. D'abord, ce n'est pas ma fille.

— Ce n'est pas ta fille ? » répéta Pierre Bar, écarquillant ses petits yeux gris et fronçant sa lèvre supérieure sous l'empire d'un tic nerveux, qui par moments contournait son visage de façon qu'on ne le pouvait regarder sans se sentir pris aussitôt d'un accès de fou rire : « Tu m'as positivement déclaré que tu avais deux enfants.

— Sans doute, répliqua le colonel d'un air de simplesse charmant : j'ai un garçon en légitime mariage de Mlle Frédérique Henrichs, décédée à Strasbourg, le 10 juillet 1812 ; celui-là est mon fils Frédéric ; mais je me suis donné une fille par-dessus le marché.

— Bah !

— Berthe est la fille d'un ancien camarade, tué à Ligny : son père me l'avait recommandée avant la bataille ; elle était orpheline, sa naissance ayant coûté la vie à sa mère ; je m'en suis chargé. »

L'homme de finance ramena d'un mouvement brusque les pans de sa douillette sur ses genoux pointus, et s'écria avec emphase :

« Nous jouons donc aussi, monsieur, au saint Vincent de Paul ? A merveille ! voilà qui me réjouit fort de compter un si brave homme dans les rangs de ma famille ! un vigoureux colonel de la grande armée qui ramasse les enfants au coin des bornes et sèvre les nourrissons ! une providence en bottes fortes qui donne la becquée aux orphelins ! Vrai Dieu ! c'est un admirable sujet de lithographie, et je ne serais pas fâché d'avoir cela dans mon salon, entre un Bélisaire demandant l'aumône et un Henri IV promenant ses enfants sur son dos ! Ah ! ah ! »

Et Pierre éclata de rire, ou plutôt gloussa d'une certaine façon, qui était une toux déguisée, car il ne savait point rire franchement, non plus que pleurer. Le colonel se raidit et opposa un front calme à cet accès de gaîté saugrenue : ses doigts étreignirent bien un peu convulsivement les bras de son fauteuil, ses lèvres se crispèrent bien imperceptiblement, comme s'il allait éclater, mais ce fut d'une voix nette et mesurée qu'il répondit :

« Mon oncle, je n'ai pas l'habitude de calculer longtemps lorsque je prétends faire une bonne action ; celle-ci d'ailleurs était tout ordinaire et je l'ai accomplie sans y songer. Libre à vous de rire de ma simplicité militaire ; vous avez ce droit-là, d'abord parce que vous êtes mon oncle, et qu'en raison de votre âge et du respect que ce titre implique, je vous dois déférence et soumission ; ensuite, parce que je viens, ma carrière brisée, vous demander asile, et

Digitized by Google

qu'en présence des nécessités inexorables de la fortune, il me faut imposer silence aux remontrances de mon orgueil blessé. »

Devant ce juste rappel aux convenances, M. Bar comprit qu'il lui importait de ne dépasser point les limites d'une mauvaise humeur paternelle, sous peine de jeter du froid dans ses relations futures avec son neveu. Aussi imposa-t-il à sa physionomie une expression de douceur inaccoutumée, et reprit-il le cours interrompu de la conversation d'un ton qui marquait de sa part une bienveillance ouverte.

« Allons, allons, Michel, plus de calme ; n'enfourchons pas si mal à propos nos grands chevaux de bataille. — Et, donnant de la main à petits coups pressés sur l'épaule de son neveu, il ajouta avec expansion : Je suis vif, j'en conviens, et m'emporte volontiers ; ceci va de soi, ne me heurtant jamais chez moi à l'apparence même d'une contradiction. Il faut me pardonner ce travers, mon ami, en faveur de ma franchise. Je ne suis ni méchant, ni farouche ; mais j'ai l'habitude malheureuse de vivre seul, depuis nombre d'années déjà ; et il me sera besoin d'un long temps, sans doute, avant que de m'accoutumer à cette pratique de la modération dans l'humeur et de la bonhomie dans les allures à laquelle va m'initier le commerce régulier de nos deux natures. Soudainement mis en contact par le hasard de la vie, il se peut bien que l'un et l'autre nous ayons à souffrir, dans les premiers mois, des exigences de nos caractères respectifs. Sera-ce à dire pour cela que nous devrons demander à une séparation irrévocable la revendication de notre mutuelle indépendance ? Sommes-nous vraiment des hommes mûris par l'expérience ou des enfants qu'un léger obstacle rencontré sur leur chemin décourage et met en fuite ? Dès qu'elles se feront jour, il faudra nous pardonner l'un à l'autre ces légères infractions aux règles de la bonne intelligence qui désormais doit régner entre nous. Oui, en vérité, je ne réponds pas que l'harmonie de nos rapports ne soit quelquefois troublée par le fait d'une susceptibilité ou d'une impatience ombrageuses. Mais, ne prenons alors nul souci de ces contrariétés ; elles disparaîtront bien vite sans laisser après elles ni aigreur ni rancune, si, comme moi, tu prends avec ta conscience l'engagement de ne leur donner dans ton esprit que l'importance d'un ennui frivole prêt à s'évanouir aux premières lueurs de la réflexion. Voilà ce que je tenais à te confesser avant de te laisser te hasarder plus avant dans un projet d'association de nos deux existences. J'ai foi en ta loyauté ; à ton tour, compte sur ma bonne foi. A les endurer, tu connaîtras mes défauts ; tu les mettras à profit si cela te plaît ; tu en corrigeras les effets mauvais si tu peux. Qu'en penses-tu, mon garçon ?

— Voilà qui est parler, déclara le colonel, séduit par la ron-

Digitized by Google

deur calculée de ces paroles et charmé de l'accent vif et clair avec lequel elles avaient été prononcées : J'aime cette franchise, mon oncle ; elle va bien à ma nature et me met à l'aise avec vous ; du coup, vous venez de me gagner pour toujours à votre cause. »

Ce disant, Michel tendit sa main au vieillard chattemite qui, lui ayant livré la sienne, grimaça un douloureux sourire sous l'étreinte énergique dont elle fut froissée.

« — C'est chose convenue, murmura-t-il, mettant une sourdine à l'explosion de joie qui se fût échappée de toute sa personne à la fois sans cette malencontreuse poignée de main : Nous allons vivre ensemble ; mon logis sera le tien, nous ne nous quitterons plus. Quant aux arrangements à intervenir entre nous, car je prétends régler notre situation respective sur le pied d'une entière indépendance, il me paraît convenable de les différer l'espace de quelques jours : le moment serait mal venu pour causer affaires d'intérêt. Nous attendrons d'avoir noué plus ample connaissance ; les concessions réciproques seront ainsi plus facilement obtenues. »

III

En quelques façons aimables que se fût en dernier lieu répandu le banquier, lorsque le colonel descendit dans la rue, son entretien avec son oncle ayant pris fin, il lui sembla qu'un poids énorme venait d'être enlevé de dessus sa poitrine par une main invisible : ses poumons se dilataient à l'aise au contact de l'air frais et pur du dehors ; son cœur battait régulièrement dans l'apaisement du bien-être rétabli en son organisme. Par un mouvement noble et fier, il redressa sa grande taille et s'appuya, le front haut, sur le jonc que ses doigts noueux pliaient en arc sans effort. Il respirait enfin librement et marchait en hâte. Pourtant à peine eût-il tenté quelques pas sur la chaussée, qu'obéissant à une impulsion dont il ne se rendit point bon compte tout d'abord, et qui n'était rien de moins qu'une préoccupation soucieuse se faisant jour naturellement dans son esprit, il se retourna, et, silencieusement, contempla les murs ternes et blafards de cette bâtisse énorme qui suait l'ennui et la décrépitude par tous ses moellons. Quelques minutes durant, il demeura ainsi, immobile, pensif. Ce fut comme un intermède de songerie douloureuse succédant aux notes aigres et discordantes de l'entretien solennel qu'il était venu provoquer : là, désormais, il allait river son existence, sceller sa personnalité à l'anneau-maître de la chaîne des affaires que son goût pour les aventures et les caravanes à main armée à travers l'Europe rendrait lourde sans doute à ses épaules, où le sac du soldat avait si lestement tenu.

Digitized by Google

« Bah ! c'est pour les enfants ! murmura-t-il, en passant la main sur son front, par un geste énergique, comme pour chasser l'obsession des pensées funestes. J'ai une mission à remplir ici-bas : je la remplirai, quoi qu'il m'en coûte ! Seul au monde, je ne fusse jamais allé porter la boue de mes souliers sur le seuil de l'hôtel d'un parent égoïste et oublieux. Est-ce que je connais cet homme-là, moi ? Est-ce que j'ai besoin de lui, avec les bribes de la pension que je retirerai un jour ou l'autre, rognée ou non, des griffes du gouvernement ? Je sais vivre de peu, Dieu merci ! et j'en ai vu bien d'autres ! jours sans pain, nuits sans abri ! Mais, j'ai une famille, une famille en bas âge, dont je suis le chef, et je ne me reconnais pas le droit, pouvant l'éloigner, d'imposer la misère à de pauvres enfants ! Je souffrirai à l'attache ! que m'importe ! Berthe et Frédéric seront un jour indépendants ! »

Et, réconforté par le souvenir de ces chers petits, qui n'attendaient rien que de son énergie, il reprit son chemin, d'un pas rapide, vers l'hôtel du Plat-d'Etain.

Deux heures plus tard, la patache qui faisait le service de Paris à Montreuil déposait le colonel Michel à la porte de la modeste chartreuse où le général d'Apremont, son ami, lui donnait une cordiale hospitalité, depuis le licenciement de l'armée de la Loire.

Or, tandis que Michel regagnait son logis, prenant la résolution irrévocable de se dévouer à l'avenir de ses enfants, des préoccupations d'autre sorte, mais non sans analogie avec celles de son neveu, tenaient l'oncle éveillé. Un incident passé inaperçu pour le colonel dans le courant de l'entretien, le matin, prit sur le soir, à la suite de réflexion, une importance considérable aux yeux du banquier. Sous l'empire du serrement de main par trop militaire, qui avait manqué de lui arracher un cri d'angoisse, Pierre Bar fit une réflexion où se peignait tout entier le caractère soupçonneux de sa nature : cet homme qui possédait une force musculaire si redoutable, qu'à se découvrir à peine et par inadvertance dans les plus minces pratiques extérieures d'un commerce familier elle devenait nuisible à autrui, n'était-il point par hasard maître passé en fourberie ? sa physionomie ouverte, ses yeux limpides en dépit de la fatigue des veilles et de la brûlure des climats divers, ses lèvres, où la contraction des muscles n'imposait pas le joug visible de la contrainte, cet ensemble solide et calme des traits n'était-il pas un masque plaqué à plaisir sur le jeu naturel de la scénique faciale, et derrière lequel se cachaient, écrits sur chaque ligne, sur chaque plan, sur chaque ride du vrai visage, les appétits et les convoitises d'une âme bassement ambitieuse ?

La crainte d'être joué par plus fort que lui mit en mouvement chez

Digitized by Google

M. Pierre Bar tous les ressorts de sa finasserie émérite. Avant que de prendre une détermination qu'il lui serait difficile ou à tout le moins périlleux de rapporter par la suite, il s'empressa à chercher un expédient favorable pour revenir à la charge près de son neveu et couper court à une incertitude qui ne pouvait plus longtemps se prolonger sans compromettre son repos.

Parmi les découvertes rapidement faites dans la partie de son âme que Michel avait permis à son oncle d'explorer, il n'avait pas été difficile à ce dernier de constater qu'un sentiment exclusif dominait chez le colonel tous les autres, le sentiment de la famille. Michel aimait ses enfants, qu'il connaissait à peine, l'un même pas du tout, avec enthousiasme; à ce point, que le caractère excessif de cette affection portait à son comble la surprise du banquier, lequel ne pouvait comprendre qu'on aimât quelqu'un alors qu'on avait assez à faire de s'aimer soi-même.

« Pour connaître Michel à fond, pensa le vieillard, non sans justesse, après avoir tour à tour adopté et rejeté divers projets d'investigation, il faudrait relever le point fixe où s'arrête son aveuglement; donc, le plus sûr moyen d'obtenir l'exacte mesure de sa condescendance envers moi serait d'éprouver le degré de résistance de sa fibre paternelle. Le père se montre-t-il intraitable ? Le neveu cesse de me plaire. Il ne saurait me convenir de heurter ma volonté contre une opposition qui en fausse l'exercice. Si je consens à héberger chez moi un parent dont le poing vaut un étau, que ce ne soit du moins qu'après m'être assuré au préalable de la débonnaireté de son caractère ! »

Le résultat de ce soliloque fut une lettre que Pierre rédigea, séante tenante, à l'adresse de son neveu.

« Mon cher Michel,

« A confiance, confiance et demie. Tu es venu à moi librement, franchement; je dois respect à ton indépendance, vérité à ta franchise.

« Dans le rapide entretien que nous avons ce matin même déroulé de compagnie, il est bien des points sur lesquels nous n'avons pu, faute de temps, nous étendre suffisamment et dont l'importance néanmoins ne saurait, pas plus qu'à moi, t'échapper. Il en est un surtout qui prime, à mon sens, tous les autres, et celui-là, qui me touche personnellement, a tantôt fait surgir dans mon esprit des scrupules de la valeur desquels je prétends, sans retard, te faire juge.

» Sans plus long préambule, j'ai un aveu à te faire; le voici :

» La privation de famille a longtemps été pour moi chose cruelle. Comme un autre, j'avais rêvé de ces joies du foyer dont on ne con-

Digitized by Google

naît jamais si bien le prix qu'avec la venue de la vieillesse. Ce m'eût été félicité profonde de voir s'épanouir autour de moi ces têtes blondes et brunes dans lesquelles on semble revivre avec toutes les ardeurs et les témérités de la jeunesse; mais j'ai dû, subissant l'arrêt de la fatalité, fermer mon cœur à l'espérance qui l'avait si souvent visité. Les années, en pesant sur mon front, ont calmé l'effervescence de mes facultés imaginatives, et j'ai presque tourné à la misanthropie.

» Lorsque tu conduiras tes enfants vers moi, ne sois donc pas étonné plus que de raison de ne me les voir pas accueillir avec cette effusion que ta partialité pour leur gentillesse te fait sans doute espérer de ma sympathie; je n'inclinerai pas ma nature à un rôle qu'elle a désappris; en vain, l'essayerais-je; elle obéirait de mauvaise grâce, si même, ce dont je suis loin d'admettre la possibilité, elle obéissait. Ne sois pas surpris davantage si d'ores et déjà je t'annonce que je ne pourrai me résoudre à cohabiter sous le même toit avec eux.

» A mon âge, vois-tu, Michel, on ne peut se contraindre : réformer mon caractère serait une entreprise téméraire, exigeant de ma part un déploiement d'énergie dont je ne me reconnais plus capable. L'intérêt même de ces chers petits êtres, exige leur éloignement : je te laisse lire dans ma pensée. L'ennui que j'éprouverais à les voir tous les jours près de moi troublerait la quiétude où je prétends vivre : leur turbulence naturelle les exposerait aux injustices de ma brusquerie, les pauvres enfants!

» Dieu me garde, pourtant, mon cher Michel, de vouloir, par la stricte interprétation de mes dires, empêcher en rien la libre expansion de tes tendresses de père et mettre une barrière infranchissable entre le respect que te doivent tes enfants et ton affection pour eux. Ma protection ne saurait être une tyrannie. Si je désire écarter des ennuis qui troubleraient mon repos et compromettraient ma santé, je n'entends pas davantage te parquer dans un cercle de devoirs journaliers exempts de distractions et de plaisirs. En réservant les faiblesses de ma personnalité, il ne me coûte pas de reconnaître hautement les droits de ton amour paternel, persuadé que tu sauras les exercer dans la mesure de ton indépendance conciliée avec la sauvegarde de mes franchises d'oncle et de vieillard.

» Adieu, Michel, réfléchis sérieusement à la gravité de mes observations avant que d'entreprendre un labeur qui excède la portée de tes forces : surtout ne va pas te formaliser de la vivacité de quelques expressions tombées de ma plume dans la pleine sincérité de mes confidences et compte sur mon impatience de réparer les injustices de la fortune à ton égard.

» Ton oncle,

» PIERRE BAR. »

Digitized by Google

La réponse de Michel ne se fit pas attendre : conçue en termes modérés et conciliants, elle contenait, en substance, l'acceptation des conditions imposées. Michel y disait n'avoir jamais nourri la prétention d'imposer à son oncle des ennuis auxquels, du reste, il lui était si facile de se soustraire, de par sa volonté seule : ses enfants n'habiteraient pas l'hôtel Bar ; ceci rentrait dans ses vues de père ; dans sa pensée, ils avaient toujours dû tenir l'éducation des larges directions d'un établissement public ; les portes de la maison royale de Saint-Denis s'ouvriraient facilement devant Berthe, en sa qualité de fille d'ancien officier supérieur, et Frédéric irait prendre sans retard, sur les bancs d'un collége, le joug des études classiques. En terminant, le colonel manifestait le désir de consacrer un mois tout entier à ses enfants avant que de venir occuper près de son oncle la position encore indéterminée, du reste, que ce dernier lui avait offerte : il annonçait en même temps son départ immédiat pour la province, d'où il devait les ramener.

« Ce Michel-là est bien l'homme qu'il me faut, murmura le banquier avec une grimace expressive, lorsqu'il eut pris lecture de la réponse de son neveu : je crois fort que nous ferons bon ménage ensemble. »

IV

Un mois plus tard, Berthe à Saint-Denis, Frédéric à Louis-le-Grand, le colonel entrait chez son oncle, pourvu des fonctions de secrétaire général de la maison de banque Pierre Bar et compagnie, aux appointements de 12,000 fr. par an.

L'installation de Michel chez le vieux célibataire fut méticuleusement réglée par celui-ci dans tous ses détails. Michel occupa un appartement composé de trois pièces, deux chambres et un salon, confortablement meublés et précédés d'un vestibule donnant sur le palier même où s'ouvrait la porte de l'appartement de M. Pierre Bar. Ces trois pièces avaient vue sur la cour par quatre fenêtres. Le matin, le colonel descendait de sa chambre à sept heures en été, à huit heures en hiver : ainsi l'exigeait le règlement imposé à tous les employés de la maison. Pierre lui-même prêchait d'exemple et se piquait d'exactitude. La besogne ne manquait pas ; jamais de chômage, jamais de répit. Le colonel travaillait jusqu'à dix heures, inspectant le personnel, vérifiant les titres, pointant des bordereaux, surveillant les écritures, contrôlant les opérations de la caisse. A dix heures, l'oncle et le neveu se retrouvaient devant une table frugalement servie. Le déjeuner vitement expédié, Michel brûlait un

Digitized by Google

cigare dans le jardin ménagé derrière l'hôtel. Midi surprenait Pierre et Michel dans leur cabinet respectif, enfoncés jusqu'au cou dans un océan de chiffres et de calculs : à deux heures commençaient les réceptions incessantes, variées, absorbantes ; à trois heures, la Bourse ; à quatre heures, le courrier ; à cinq heures, le dîner. Pierre mangeait peu le soir, à cause de son asthme : Michel dînait lentement par complaisance et s'attardait à causer avec son oncle. Le thême de ces causeries variait médiocrement, les travaux de la journée et ceux du lendemain ; quelquefois, deux doigts de politique anodine, crainte de discussion passionnée. Là-dessus, Michel allait s'habiller et sortait pour rejoindre ses amis.

Arriva le jour de *sortie* mensuelle de Berthe et Frédéric. Pierre reçut les enfants d'un air maussade et comme à contre-cœur. Pourtant, il ne les rabroua point trop durant les repas et laissa toute liberté à son neveu pour les aller promener, quoiqu'il eût fallu, pour cela faire, au grand ébahissement du cocher habitué aux douceurs de sa sinécure, atteler la calèche. De toute la journée, Pierre ne vit Michel ni les enfants : il n'eut garde de souffler mot de sa méchante humeur et parut ne pas donner la moindre attention à cet incident si considérable dans l'existence bureaucratique du colonel.

Dès le lendemain même de ces vacances, un changement notable s'opéra dans le caractère de M. Bar : le parent affectueux des derniers jours redevint tout à coup le quinteux et fantasque personnage d'autrefois.

Par déférence pour son oncle, Michel ne manifesta en aucune sorte sa contrariété de cette brusque transformation. A ce sentiment délicat déjà suffisant pour imposer une réserve de bon goût aux vivacités de sa surprise, se joignit encore le souvenir de la condescendance, autant vaut dire de la bienveillance de M. Bar envers lui, le jour de la sortie des enfants. Michel pensa qu'il pouvait bien payer de quelques heures d'ennui les minutes de bonheur goûtées à se consacrer en paix à la distraction de ses chers reclus.

« Bah ! se dit-il, la bonace ne saurait toujours durer ; il convient à la prospérité humaine qu'une rafale vienne rompre de temps en temps la sérénité monotone du ciel ! Les joies d'un seul jour indemnisent des tracasseries de plusieurs mois. »

Un soir, comme le colonel, le souper fini depuis quelques minutes, se disposait à sortir, et, avant de se retirer, allumait un cigare, M. Pierre Bar fut pris d'une violente quinte de toux, qui dura un grand moment.

« Au diable les cigares et les fumeurs ! s'écria-t-il, sur un ton de bonhomie grondeuse.

— Comment, mon oncle, dit le colonel, croiriez-vous que la fu-

Digitized by Google

mée de mon cigare fût pour quelque chose dans votre indisposition?

— Laissons cela, murmura le banquier : cette exclamation est partie de mes lèvres un peu à l'aventure!

— Tenez, mon oncle, ne niez pas : avouez que votre complaisance pour mes défauts vous porte à dissimuler votre malaise.

— Michel, reprit le banquier avec abandon, ton insistance me touche : je ne me défendrai pas plus longtemps ; puisque tu prends les devants de si bonne grâce, je n'hésite plus à t'avouer que, depuis ta venue, mes quintes de toux semblent redoubler : j'attribue à la fumée de tes cigares cette recrudescence de malaise ; j'ai les bronches en si pitoyable état qu'un rien les irrite.

— Que ne le disiez-vous plus tôt! A l'avenir, je ne fumerai plus ici.

— Oh! je ne veux pas te priver d'une distraction à laquelle tu parais tenir beaucoup.

— Pas autant que vous pourriez le penser, mon oncle.

— Ecoute, Michel, pour peu que tu ne le puisses sans effort, ne va rien changer à tes habitudes : quand je souffrirais bien un tantinet, quand je dormirais bien quelques minutes en moins la nuit, y aurait-il là mort d'homme, je te le demande? Eh! mon Dieu, qu'est-ce que cela fait après tout!

— Cela fait beaucoup, mon oncle! et la preuve, c'est que je ne fumerai plus désormais que hors la maison.

— Enfin! puisque tu l'entends ainsi!... C'est égal, voilà, mon ami, un sacrifice qui me touche, et je te remercie d'immoler tes plaisirs à ma santé. »

M. Pierre Bar se souciait médiocrement au fond de la fumée du cigare : que son neveu fumât ou non, cela importait si peu que rien à sa santé ; ce qu'il avait voulu, en supprimant ce passe-temps innocent chez Michel, c'était surtout de s'assurer une fois de plus du degré de soumission auquel se pliait son neveu et de le courber petit à petit au régime de sa fantaisie.

La demi-heure de répit qui succédait au dîner, et que le colonel employait auparavant à fumer un cigare, tout en causant avec son oncle au hasard de la parole, fut, par les soins de celui-ci, peu à peu détournée de son emploi primitif. M. Bar se plaignit de la faiblessse croissante de sa vue, qui ne lui permettait plus de lire le soir son journal, à cause de l'éclat dangereux de la lampe. A travers mille détours ingénieux, mille circonlocutions habiles, qui masquaient sa prétention d'astreindre son neveu aux ennuis de cette corvée, il amena le colonel à lui faire à haute voix la lecture de la feuille publique. D'abord, cet acte de complaisance se limita à la mention rapide des documents officiels, décrets, ordonnances, nominations aux divers postes politiques ou administratifs, et résumé des nouvelles

Digitized by Google

de l'extérieur. Le colonel ne trouva pas la prétention exorbitante; c'était la mesure de la flânerie quotidienne qu'il dépensait en menus propos avec son oncle, à peu près la durée d'un cigare.

Mais bientôt, il arriva que, plusieurs fois la semaine, Pierre ayant manifesté le désir de prendre connaissance de certains articles rédigés par des plumes expérimentées, la séance se prolongea par delà les limites d'un intermède de tolérance : Ces articles, la plupart, parties fragmentaires de discussions tournées à la polémique, engrenaient les uns sur les autres, tenaient la curiosité en éveil, et, pour être compris, exigeaient une course à « la suite au prochain numéro. » De là d'immenses développements, de longues tartines, comme on dit en argot de journal, que l'on mettait plusieurs soirées à voir défiler sous ses yeux et qui, désembobinant la lecture outre-mesure, retardaient d'autant la sortie du colonel. Par surcroît de malechance, le journal abusif s'intitulait : *La Quotidienne*, de telle sorte que le colonel se condamnait lui-même à lire de furibondes tirades contre ses propres idées et des attaques accommodées au style violent de l'époque, qui faisaient bondir son cœur d'indignation.

Dans les premiers temps de cet exercice affreux, le colonel, lorsqu'il sortait, vers dix heures, avait les yeux hagards, la face congestionnée : sa bile, la porte cochère refermée sur ses talons, s'exhalait en bordées orageuses contre M. Pierre Bar, les jésuites, Louis XVIII, les ambassadeurs, les mousquetaires, les chambres, la congrégation et toute la séquelle, comme il disait à bout d'énumération, dans son jargon militaire.

— C'est intolérable à la fin ! s'écriait-il en s'animant : ce maudit vieillard me fait mourir à petit feu avec ses exigences de maniaque ! Il me paye pour gérer sa maison de banque, non pour lui débiter les sornettes du premier plumitif venu ! et, s'il faut ne pas mâcher les mots, je suis son employé, non son domestique ! Au diable la Charte et les vieilles perruques ! je lui dirai quatre mots un de ces soirs, à ce banquier de malheur et il me comprendra, je le jure ! »

Ce soir-là fut longtemps à venir : si longtemps, que bientôt l'habitude cloua le colonel par les quatre membres à son rôle de lecteur. Le premier feu de l'irritation passé, il s'avoua qu'il avait tort de pester, sans avantage d'ailleurs, contre ces billevesées saugrenues, et qu'il ferait bien mieux de prendre son mal en patience, lisant du bout des lèvres seulement les rapsodies de la *Quotidienne*, berçant son ennui aux cadences monotones de sa voix émettant des paroles vides de sens pour son esprit. Puis, la perspective de ses enfants malheureux par sa faute refréna ses velléités de résistance.

« Après tout, une heure de serinette par jour, dit-il, qu'est-ce

Digitized by Google

que cela? quand je ragerai trop, j'appellerai le souvenir de Berthe et de Frédéric à mon aide..... allons, allons, Michel, mon ami, de la fermeté, sacrebleu! songe donc que tes enfants seront riches un jour du chef de ce malingreux qui t'obsède! »

Et, las de lutter contre ses antipathies, Michel attendit sans trop de mécontentement l'heure de la délivrance. La délivrance! ce mot prononcé devant M. Pierre Bar l'eût fait malicieusement sourire.

Un matin que Michel arrivait au bureau plus tard qu'à l'habitude, un garçon de caisse, évidemment de planton avec ce mot d'ordre, le prévint que son oncle le faisait prier de passer sur le champ dans son cabinet. Michel se rendit à cette invitation. Lorsqu'il entra chez M. Bar, ce dernier, sans paraître remarquer sa présence, continua de se livrer à sa besogne, ce qui était chez lui l'indice d'un grave mécontentement.

« Mon oncle, dit Michel au bout de quelques minutes d'attente, vous m'avez fait prier de passer chez vous : me voici.

— Ah! s'écria M. Bar en déposant sa plume sur l'angle de son bureau et faisant pivoter son fauteuil dans la direction de son interlocuteur, debout à deux pas de lui : ah! vous voici! — et regardant fixement son neveu — pouvez-vous me dire où vous avez passé la soirée d'hier?

— Suis-je devant un juge d'instruction? demanda Michel en souriant.

— Cela n'est pas répondre, répliqua Pierre d'un ton bref. Je vous demande comment vous avez hier soir employé votre temps? »

Et voyant que Michel persistait dans son silence.

« Eh bien! reprit-il, puisqu'il ne vous plaît pas de le dire, je le dirai, moi! Vous avez passé, hier soir, trois heures, de neuf heures à minuit, au café de Foy, sous les galeries du Palais-Royal, au café de Foy, entendez-vous? un lieu interlope, où se réunit tous les soirs une bande de coquins!

— Monsieur!... articula Michel en fronçant le sourcil.

— Ah! j'oubliais!... ces coquins-là sont de vos amis, tous officiers en disponibilité ou en demi-solde, et tous buonapartistes! des buonapartistes! Pouvez-vous me dire ce que vous avez fait là?

— Monsieur! dit Michel avec fermeté, la façon dont vous m'interrogez me dispense de vous répondre.

— A merveille. Je répondrai pour vous. Donc, vous avez prolongé votre station au café de Foy fort avant dans la soirée. Là, vous vous êtes, à quatre ou cinq, gorgés d'eau-de-vie et de rhum.

— Encore!

— ..... Tenant des propos que, pour votre honneur, pour votre honneur, entendez-vous, monsieur? je ne rapporterai pas. Puis,

Digitized by Google

vous êtes sortis, tous plus ou moins ivres sans doute, et, ayant marché quelques pas dans le jardin, un de ces ex-traîneurs de sabre de votre compagnie a grossièrement qualifié un officier de la maison du roi qui se rendait à son poste. Une explication vive s'en est suivie. Rendez-vous a été pris pour ce matin. N'est-ce pas, monsieur, que je suis bien renseigné?

— Parfaitement.

— Le duel a eu lieu ce matin, et, le garde du corps, grand nom historique, gentilhomme de cœur, soldat apparenté aux plus hautes familles de France, a reçu d'un spadassin un coup d'épée dans la poitrine, dont il est au lit en ce moment, près de rendre l'âme. Faut-il que je vous dise le nom d'un des témoins de ce spadassin?

— C'est inutile, monsieur; ce témoin, c'est moi.

— Oui, monsieur, vous! vous, Michel Bar, vous, mon neveu, vous qui êtes allé prêter l'appui moral de votre assistance à un homme qui vient d'assassiner un loyal sujet de son roi!

— C'en est trop, monsieur, s'écria Michel d'un ton indigné. Il est faux que nous soyons sortis ivres du café Foy; il est faux que l'un de nous ait grossièrement insulté un garde de la maison du roi; il est faux qu'il y ait eu assassinat sur la personne de ce gentilhomme! La provocation a été courtoise : le combat a eu lieu dans les règles, loyalement de part et d'autre. S'il y a mort d'homme, je m'en lave les mains; les deux adversaires étant d'égale force à l'escrime, le coup d'épée pouvait tout aussi bien atteindre mon camarade, un brave soldat, un honnête homme, monsieur, et non pas un spadassin comme vous vous plaisez à le dire par je ne sais quel sentiment de rancune mesquine que j'aurais été fier de ne point rencontrer en vous! »

Pierre se leva en pied, comme poussé par un ressort énergique : la colère criait par ses yeux; mais, tout à coup, retombant sur son fauteuil avec accablement:

« Michel, murmura-t-il d'une voix émue, mon ami, pardonne-moi la vivacité de mes paroles. Si tu savais combien je souffre! je suis encore tout bouleversé par la nouvelle de cet événement. Les liens de l'affection sont désormais trop puissants entre nous pour que j'aie pu envisager de sang-froid les conséquences de ton imprudente conduite! Tu n'as donc pas réfléchi à ma douleur, à mes angoisses, lorsque j'apprendrais le danger couru par toi? songe donc, si la fatalité avait voulu que tu fusses compromis dans cet abominable duel! je me suis si bien fait à l'idée de ne nous séparer jamais, que, lorsque le marquis de Cadenac est venu tout à l'heure me conter l'affaire en détail, j'ai craint de m'évanouir! Hélas! j'ai à peine trouvé dans la vivacité de mon affection pour toi la force de prier cet excel-

Digitized by Google.

lent ami d'intervenir en ta faveur près du ministre de la police. Que j'étais loin de me douter que de toi me viendrait un si rude coup ! »

Devant l'explosion de cet attendrissement, dont Michel imagina que l'affection seule faisait les frais, sa fierté devait rendre les armes. Les paroles hasardées, les quérimonies et les expressions blessantes dont s'était servi M. Bar à l'endroit de ses amis, furent portées au compte d'une affection trop brusque en ses transports, la paix fut signée. Dès ce moment, le colonel se crut obligé de redoubler de soumission, de respect, de déférence envers son oncle, pour le payer des chagrins dont il l'avait si malencontreusement abreuvé. Sa chaîne en fut resserrée d'autant. M. Bar, animé tout à coup d'une activité fébrile, fatigua ses chevaux à courir chez ses amis influents : le marquis de Cadenac, mis en réquisition, l'assista dans ses nombreuses visites ; le succès couronna leurs efforts. La blessure du garde du corps n'ayant pas été reconnue mortelle, une ordonnance de non-lieu intervint, qui relaxa Michel et coupa court aux poursuites. Toutefois, ce dernier n'en fut pas quitte à si bon marché que l'on pourrait croire : il dut faire montre, l'espace de plusieurs semaines, d'une très grande réserve dans ses relations et d'une excessive prudence dans ses sorties, pour donner à l'émotion causée en haut lieu par cette rencontre le temps de s'apaiser.

« A ces conditions-là seulement, conta le banquier à son neveu, Son Excellence m'a donné sa parole de ne point t'inquiéter. »

Que ceci fût ou non de l'invention de Pierre, toujours est-il que cette injonction possédait en soi un caractère de vraisemblance marqué ; partant, Michel l'accepta sans récrimination et se tint coi en son logis.

Depuis quelques jours, Michel avait repris le cours de ses caravanes, suivant l'expression du banquier. Le dîner terminé, sa dette quotidienne payée à la curiosité de son amphitryon, son carnet d'échéances politiques mis à jour, Michel prétextait des rendez-vous auxquels il ne pouvait manquer de se rendre, et disparaissait, laissant son oncle fort empêché et ennuyé de sa déconvenue. Une telle conduite ne pouvait se prolonger plus longtemps sans danger pour l'autocratie de M. Bar : la tolérer, c'était compromettre par un excès de faiblesse le fruit de plusieurs mois d'artifices et de manéges patelins. Par un coup de main audacieux, M. Bar pourvut au salut de son absolutisme en péril.

Une nuit que Michel se retirait fort tard, après avoir célébré en secret chez un ami un anniversaire bonapartiste, comme il arrivait parfois entre anciens frères d'armes, il dut, pendant plus de vingt minutes, faire le pied de grue devant la porte de l'hôtel. Le concierge dormait sans doute de ce profond sommeil, apanage du juste

Digitized by Google

au dire de la Bible, car il n'entendit pas le carillon hollandais sonné à la cloche de service par la main impatiente du colonel. Pourtant, le bruit prenant des proportions infernales, le drôle se décida à tirer le cordon, non toutefois sans paraître en même temps sur le seuil de la loge et s'enquérir si par hasard le feu avait pris à l'hôtel. Le cerbère présentait un visage si drôle sous son accoutrement nocturne; il se frottait les yeux de si bon cœur et détirait ses maigres bras avec une lenteur si niaise, que le colonel oublia sa mauvaise humeur en le voyant et ne surprit ni le regard clair et net dont il fut enveloppé, ni l'accent nullement pâteux du personnage le saluant lorsqu'il passa devant lui.

« Où donc tiens-tu tes oreilles, maroufle, lui demanda-t-il, quand je sonne si fort?

— Dame! monsieur, répondit le concierge sur un ton aigre-doux, il est trois heures du matin!

— Eh bien? »

En montant le perron, le colonel aperçut de la lumière chez son oncle; la fenêtre s'ouvrit et la voix de Benoît, le valet de confiance, murmura à la cantonnade, répondant à des gémissements partis de l'intérieur de l'appartement :

« Ne vous alarmez pas ainsi, monsieur, je vais voir ce que c'est! Eh! là bas! qui êtes-vous? demanda Benoît sans paraître reconnaître le colonel.

— C'est moi, Benoît, répondit Michel en étouffant sa voix.

— Ah! c'est vous, monsieur le colonel! vous pouvez vous vanter de nous avoir fait une fière peur avec votre tapage. M. Bar, le pauvre homme, en demeure tout renversé! Mais aussi, à quelle heure rentrez-vous! »

Michel se hâta d'enfiler l'escalier, tandis que Benoît refermait la croisée en marmottant des mots qui ne parvinrent point à son oreille.

Le lendemain matin, le colonel, en train de s'habiller, Benoît entra dans sa chambre :

« Saprejeu! monsieur, dit-il, vous avez tout mis sens dessus dessous dans l'hôtel, cette nuit! Monsieur Bar a été sérieusement indisposé par suite de l'horrible frayeur que vous lui avez causée; j'ai dû rester sur pied jusqu'au jour pour lui donner des soins. Il repose en ce moment, n'ayant pu s'endormir que sur le tard.

— Mon Dieu, Benoît, répondit Michel tout déconfit, je me suis attardé contre mes habitudes... je vais te dire...

— Non, non, monsieur Michel, c'est inutile; je ne veux rien savoir de ces choses. Vous avez l'âge de raison et n'ignorez pas comme il faut vous conduire. Je prendrai seulement la liberté de

Digitized by Google

vous faire observer que ce n'est pas la première fois que se produit pareille algarade. La santé de M. Bar s'en ressent. Entre nous, le pauvre homme vous entend souvent rentrer la nuit; ça l'éveille, malgré que vous preniez soin de faire doucement. Non pas qu'il se plaigne jamais que vous le dérangiez!... Certes, il vous aime trop pour cela et préfère souffrir en silence que de nuire par ses plaintes à vos distractions! N'allez pas au moins lui rapporter ce que je vous dis là, il me laverait la tête d'importance! »

Une heure plus tard, Michel, passant dans l'appartement de son oncle, trouva celui-ci assis dans son fauteuil devant une tasse de tilleul qu'on avait mis infuser pour calmer l'agitation de ses nerfs. Pierre se plaignit d'un ton dolent de vives douleurs névralgiques et ne cessa de crier miséricorde à propos d'une lassitude invincible qui courbaturait tous ses membres. D'allusion à ce qui s'était passé la nuit précédente, il n'en laissa pas échapper une, si bien que Michel se crut obligé de lui exposer d'un air contrit ses regrets de l'émoi provoqué par sa rentrée tardive à l'hôtel. Pierre accueillit ses excuses avec une indulgence toute paternelle et se défendit faiblement d'attribuer son indisposition à cet incident; mais, pressé par son neveu, poussé par Benoît, il avoua que la peur qui l'avait saisi et la brusque interruption de sommeil déterminée par le carillon de la nuit précédente pouvaient bien être pour quelque chose dans l'accès de migraine dont il se plaignait. Placé sur ce terrain, il ne fit pas difficulté de convenir avec Benoît qu'il avait été plus d'une fois réveillé par le pas de son neveu montant l'escalier, le bruit de la clef introduite dans la serrure, le grincement de la porte roulant sur ses gonds. A ceci, Michel répondit par des paroles de condoléance et pria son oncle d'oublier ces petites misères, qui désormais ne se renouvelleraient point. Fidèle à son principe de ménagements à outrance, M. Bar parut se récrier fort contre l'adoption de ce parti extrême; mais il opéra si habilement que, loin de détourner son neveu de ses projets de réforme, il les fortifia au contraire de tous les conseils détournés dont il jugea prudent de le gratifier.

Dès lors, le colonel abdiqua sans retour toute velléité d'indépendance, et se renferma exclusivement dans les pratiques de cette vie d'intérieur où le banquier s'employait de toutes ses forces à le faire entrer; le cercle de ses devoirs et de ses plaisirs, tracé par une main adroite, présenta juste la surface nécessaire pour le différencier d'avec une prison. Le colonel ne fut plus désormais, sur ce théâtre semé de chausses-trappes, qu'un comparse affublé du titre de grande utilité, et, si quelquefois il arriva d'aventure que son collier d'histrion le blessât par trop, il ne se fit faute de tirer dessus, mais jamais il

Digitized by Google

n'essaya de le rompre, et, baissant la tête, marcha sans broncher dans la route qui s'allongeait devant lui.

Un seul point où le colonel fût encore vulnérable, c'était son affection pour sa famille ; par famille, il faut entendre ses enfants. Il les aimait avec âme, ses chers petits ; devant leurs caprices, il tombait en adoration ; rien de ce qui les touchait de près ou de loin ne le laissait indifférent ; leurs études, leur santé, leurs jeux, leurs plaisirs, leurs amitiés le préoccupaient également. Il leur écrivait souvent, et des lettres tendres, paternelles, enfantines, où il se mettait à la portée de leur esprit, descendant jusqu'à eux et leur empruntant leur langage pour se mieux faire comprendre. Il en recevait en retour des pages naïves et jeunes qui le charmaient. Le temps qu'il consacrait à cette correspondance était la meilleure et la plus agréable part de ses loisirs. Pierre savait cela, car rien n'échappait à sa clairvoyance. Ce dérivatif à ses tristesses, cette diversion à ses travaux ouvraient un vaste champ aux songeries du colonel. Dieu sait à quelles extrémités de pensée mènent ces imaginations ! elles dessillent vos yeux souvent et vous soufflent à l'âme un courage surhumain pour affronter des périls que sans elles on n'oserait combattre ; Pierre n'ignorait pas que l'esclave qui réfléchit mûrit pour la liberté.

Mais où Michel puisait sa force et trempait la vivacité de sa résistance, c'était surtout dans le bienfait de ses entrevues intermittentes avec ses enfants : la conversation qu'il avait avec eux ce jour-là le réconfortait et l'assurait pour le mois qui suivait ; les ayant vus, embrassés, questionnés, promenés, le père ne se sentait pas de joie ; il bravait tout ensuite, fatigues, vexations, colères ; il avait l'image de leur gaieté au fond de son cœur, et quand la tempête grondait sur sa tête, il regardait en dedans de lui.

M. Pierre Bar vit bientôt dans ces épanchements intimes du père avec ses enfants un danger qui menaçait sa quiétude, car il prétendait régner sans partage sur l'âme conquise du colonel. Incontinent, il coupa dans le vif de l'action. A mesure qu'approchait le jour de sortie, Pierre accumula davantage le travail dans les mains de Michel : les dossiers, les comptes, les traités affluaient sur le bureau de ce dernier ; une grande affaire tenue d'avance en réserve éclatait au moment même où les enfants arrivaient à l'hôtel. Le colonel, tant un génie machiavélique présidait à cette œuvre ténébreuse, ne distinguait goutte dans les projets de son oncle. L'obstacle se dressait si naturellement sur son chemin qu'il ne pouvait se douter qu'il eût été établi de main d'homme ; tantôt une négociation irrémissible qui survenait à l'improviste, tantôt un marché important qui exigeait une conclusion immédiate. Qu'entreprendre contre le hasard

Digitized by Google

contrariant à plaisir les distractions promises et les excursions projetées? Le colonel maudissait la fatalité qui le privait de ses joies les plus chères et sacrifiait à l'exécution de ses devoirs la satisfaction de ses jouissances morales.

Pierre riait sous cape de la façon dont les choses tournaient à bien, et s'applaudissait tout bas du succès de ses ruses : tandis que son neveu, la mort dans l'âme, donnait audience à des agents de change, à des courtiers, à des clients, s'en allait courir les bureaux des ministères et des compagnies financières, les enfants, sous la conduite de Benoît, prenaient le chemin de quelque jardin public ou se promenaient par les rues de Paris dans la calèche de M. Bar. La journée se passait maussade et triste pour tous : encore, le seul moment où il leur fût permis de se trouver réunis en famille, le dîner était-il assombri par la présence du banquier, dont les enfants avaient frayeur, et par l'attitude quasi-hargneuse de Michel, dont la mauvaise humeur et l'impatience contenues jusques-là par le souci des affaires perçaient dans ses mouvements et ses paroles quoiqu'il prît soin de n'en rien laisser paraître.

L'année touchait à peine à sa fin que déjà Pierre avait eu raison des rébellions de son neveu : les sorties de chaque soir ne se renouvelaient plus, et le colonel, dépouillé de toutes les petites habitudes invétérées, fruits de la vie des camps, faisait bonne figure au milieu de quelques graves personnages d'une laideur respectable, attirés chez lui par M. Bar, pour égayer les heures de la soirée. On jouait un whist modéré, et, les rafraîchissements sur fond de thé, boisson récemment importée d'Angleterre, ne comportaient que médiocrement l'emploi de ces liqueurs fortes qui, au dire de Pierre et de ses invités, jetaient la perturbation dans les organes digestifs et fomentaient les accès de goutte. Michel donnait toute son attention aux péripéties du jeu et s'astreignait sans trop de méchante grâce à ne prononcer que les paroles strictement nécessaires à la direction de cette distraction savante. A onze heures, la compagnie se séparait religieusement. Michel, abruti par la contrainte, l'immobilité, le silence et l'eau chaude, allait se coucher avec une docilité exemplaire : rarement faisait-il faux bond à ses partenaires, forcé qu'il était de se retrouver là chaque soir pour ne point interrompre, par son absence, le cours de ce divertissement solennel.

Un dimanche matin, M. Pierre Bar attendit son neveu à son lever.

« Mon ami, lui dit-il, les douleurs lancinantes me tracassent fort aujourd'hui : j'ai compté sur l'appui de ton bras pour me rendre à la messe.

— Sacrebleu! fit le colonel en se pinçant l'oreille, voilà une étrange fantaisie.

Digitized by Google

— Cela t'ennuierait-il de m'accompagner ?

— Je ne dis pas cela ! mais ça me semble drôle... si nous allions rencontrer un ancien camarade au moment d'entrer à l'église !

— Pour peu que tu éprouves quelque répugnance à venir avec moi...

— Prenez mon bras, mon oncle ; je tiens à vous être agréable.

Au retour de la Madeleine :

— C'est égal, s'écria Michel, je me suis moins ennuyé que je n'aurais cru !

— Bah ! repartit M. Bar avec un sourire sardonique ; ce n'est pas la mer à boire ! »

V

Plus d'un an après les incidents que nous venons de raconter, un matin que Michel était venu, contre son habitude, prendre Berthe à Saint-Denis, et qu'ils suivaient à pied ensemble, la calèche roulant à vingt pas en avant, le chemin qui conduit de la maison de la Légion d'honneur à la grand route, Berthe, échappant à l'étreinte de son tuteur, courut vers une petite fille debout sur le pas de la porte d'une maison de modeste apparence. Avant que Michel fût revenu de son étonnement, les deux petites filles, s'étant rencontrées au milieu de la chaussée dans un commun élan, s'embrassaient avec cet entrain fébrile qui caractérise les amitiés de l'enfance.

— Comment vas-tu, Malvina ? demanda Berthe à la petite fille, qui paraissait être du même âge qu'elle, comme elle vêtue du costume des pensionnaires de Saint-Denis, avec l'indication de la troisième division.

— Oh ! très bien à présent, répondit l'inconnue : mais, j'ai été fort malade !

— Est-ce que tu vas bientôt nous revenir ?

— Ce soir.

— Quel bonheur ! alors, à ce soir. Adieu, Malvina.

— Adieu, Berthe. »

Les deux pensionnaires s'embrassèrent de nouveau et se séparèrent en se faisant des signes d'amitié.

« Quelle est donc cette petite fille ? demanda le colonel à Berthe, à quelques pas de là.

— Ma bonne amie, répondit Berthe : elle a été fort malade ; madame la surintendante a prévenu ses parents, et sa mère est venue, qui l'a prise. Je ne l'avais pas vue depuis quinze grands jours : elle s'appelle Malvina Ricot.

Digitized by Google

— Ricot? demanda vivement le colonel.

— Oui, Malvina Ricot. »

Ce nom de Ricot rappelait au colonel un brave lieutenant de son régiment qui avait fait toutes les campagnes de la République et la plupart des campagnes de l'Empire, le sac au dos. Il n'avait pas tenu à Michel, qui l'estimait très haut, de le faire monter en grade; mais ce Ricot, si intrépide au feu, n'avait jamais pu apprendre à lire. Ricot était le type de la bravoure et de l'ignorance à la fois.

« Dis-moi, Berthe, reprit Michel après quelques minutes de réflexion, Malvina t'a-t-elle jamais parlé de son père?

— Son père? il est mort; elle n'a plus que sa mère. Même, sa mère prétend connaître mon nom; Malvina lui a dit qu'elle était ma bonne amie.

— Plus de doute, pensa le colonel, cette petite Malvina est bien la fille de mon vieux Mayençais. Ce diable de Ricot! ignorant comme une carpe, mais brave comme une épée!... »

Le soir même, Michel, après avoir réintégré Berthe à la maison Royale, se présenta chez Mme Ricot, en qui, suivant ses prévisions, il retrouva la veuve de son lieutenant. D'elle il apprit que, fait prisonnier à Ligny, Ricot avait dû suivre les mouvements de l'armée alliée; évadé par ruse des mains de l'ennemi, il était parvenu à se jeter dans Paris, où, quelques jours plus tard, il tombait mortellement blessé à la barrière de Clichy, ne laissant à sa veuve pour tout héritage que des dettes criardes et une enfant en bas âge. La veuve Ricot avait pris le parti de quitter Mantes, le pays natal de son mari, et de venir chercher fortune à Paris en compagnie de Blandine Sarnaïl, sa sœur, qui vivait près d'elle depuis son mariage.

Grâce à d'incessantes sollicitations, grâce à cette persistance audacieuse qui caractérise les démarches des femmes, tour à tour obséquieuses, fières, serviles, pressantes et en définitive, la plupart du temps, dépourvues du sentiment de dignité si impérieux chez les hommes, les deux sœurs étaient parvenues à obtenir la reconnaissance du grade de capitaine *in extremis* de Ricot et l'admission de Malvina à la maison royale de la Légion d'honneur. Le règlement de la pension de veuve d'officier se faisant attendre et un secours de trois cents francs accordé par le chancelier de l'ordre n'ayant pas tardé à s'épuiser, les deux femmes s'étaient transportées à Saint-Denis, où à l'avantage précieux de se trouver près de Malvina se joignait pour elles l'avantage plus précieux encore de se procurer les denrées à des prix inférieurs à ceux de Paris. Là, elles vivaient en proie à une gêne extrême, dans un petit logement au troisième étage, sur une cour, Mme Ricot, occupée d'une industrie d'un rapport médiocre, le blanchissage des dentelles, Blandine, employée,

Digitized by Google

hors le gros du ménage, à la couture de chemises d'ouvrier pour les marchandes du Temple.

Il ne fut pas difficile à Michel de faire régler promptement, par l'intermédiaire de son oncle, la pension de la veuve Ricot. Le ministre fit même suivre, à la sollicitation du banquier, cet acte de justice tardive de la concession d'un bureau de tabac à Saint-Denis. Avec ce bénéfice inattendu, une aisance relative entra dans la maison de la veuve. En outre, tous les bonheurs pleuvant à la fois sur le triste ménage, le colonel pria madame Ricot de vouloir bien permettre que Malvina suivît Berthe à Paris les jours de congé.

Agée de deux ans de plus que Berthe, fort grande pour ses onze ans, Malvina se ressentait de l'éducation vulgaire qu'elle avait reçue dans sa famille. Sa mère, devenue la femme de Ricot, à l'époque où celui-ci se glorifiait de son grade de sergent dans la garde consulaire, était une femme du peuple, une ouvrière du midi de la France, commune de manières, gauche d'allures et pleine de travers; Blandine, sa sœur, de beaucoup plus jeune que la veuve et frottée de cette distinction particulière qui caractérise les grisettes de haute volée dans le Rouergue, ne faisait qu'un médiocre professeur de belles manières et de maintien. Appelée à Mantes par sa sœur, que les absences fréquentes et très prolongées en dernier lieu de son mari vouaient aux ennuis de l'isolement; admise dans cet intérieur sur le pied d'une infériorité significative, Blandine s'était efforcée de payer par sa soumission et son travail l'hospitalité qu'elle recevait de ses parents. Blandine n'avait jamais été jolie; mais cette fraîcheur juvénile du visage, cette grâce piquante des traits, une blancheur de peau remarquable et des yeux passables, cet ensemble de la personne pimpant et vif qui constitue ce qu'on appelle familièrement la beauté du diable, l'avait faite de dix-huit à à vingt-cinq ans appétissante et bonne au lancer. De là certaines prétentions aux hommages mondains qui survécurent chez la donzelle à la perte de ses avantages naturels. D'une imagination prompte, d'un jugement faux, Blandine, nourrie de la lecture des romans à la mode, avait de bonne heure rêvé d'aventures merveilleuses, qu'elle s'était prise un beau matin à chercher un peu au hasard de la route, ne les voyant pas venir à elle. Notre siècle n'est pas, tant s'en faut, le siècle des fées : depuis bien des années, le prince Charmant n'attend plus au coin d'un bois les filles de bonne volonté pour leur offrir son cœur, sa main et ses châteaux. Le roman de Blandine faillit aux règles les plus élémentaires du roman bien filé, où tout, à défaut d'enterrement, finit par une noce. Par surcroît de malheur, la venue de l'âge ruina les charmes de l'inté-

Digitized by Google

ressante héroïne, jusqu'à un accident irréparable qui compromit l'élégance de sa tournure et l'harmonie de ses mouvements.

Excellente fille, dévouée, laborieuse, active, Blandine devint chez sa sœur la servante de la maison : le tempérament maladif de celle-ci s'opposait à ce qu'elle s'employât aux travaux du ménage. Blandine écurait, lavait, lissait du matin au soir, sans relâche, en véritable maritorne gagée, peinant d'ahan avec une ardeur magnifique. Maigre, efflanquée, fourbue, elle semblait à son dernier souffle et pourtant résistait vaillamment à la fatigue. Son beau-frère n'avait pour elle qu'une sympathie des plus tièdes, en ceci semblable à la plupart des gens du peuple qui voient d'un mauvais œil s'introduire chez eux les parents de leur conjoint : au fond il pardonnait sa présence sous son toit à la bonne âme, en faveur de ses solides qualités de bête de somme ; mais il la malmenait fort en paroles. Ses premiers mots, quand il arrivait à la maison, étaient :

« Ah ! ça, est-ce que tu n'es pas encore crevée, toi ? »

Ces aménités et d'autres de la sorte ne laissaient pas que de ternir un peu le plaisir que prenait Blandine à voir Ricot à la maison ; mais elle ne lui gardait pas longtemps rancune de ses duretés et s'empressait bientôt autour de lui avec tous les dehors d'un caniche intelligent. D'ailleurs sa tristesse ne tenait pas devant le plaisir qu'elle goûtait à s'occuper de sa nièce. Blandine gâtait cette enfant à miracle : Malvina lui devait son prénom, réminiscence des chants gaéliques d'Ossian, dans tout l'éclat de leur vogue inouïe à l'époque de sa naissance. Unique survivante à sept enfants décédés en bas âge, cette particularité créait en faveur de la petite fille des droits incontestables à l'impunité. Ricot, l'inflexible Ricot lui-même, ne permettait point que Malvina fût jamais contrariée en sa présence ; sa mère se jetait à ses genoux à la première larme qui jaillissait de ses yeux ; Blandine obéissait à ses caprices comme à des ordres venus d'en haut, et se privait de vêtements indispensables pour lui pouvoir acheter, sur ses économies, de belles robes et de luxueux colifichets.

Il fallut vraiment une patience admirable à ses maîtresses de la Légion d'honneur pour transformer en pensionnaire convenable et polie ce vaurien en jupons habitué à la société des petits garçons de son âge, en compagnie desquels l'indolence de sa mère lui permettait de battre le pavé des rues de Mantes et de courir des bordées dans les champs.

Douée d'une intelligence subtile, Malvina apprenait avec une merveilleuse facilité et saisissait au vol les difficultés dans le cours de ses études. Ses camarades reconnaissaient volontiers sa supériorité intellectuelle, mais ne se faisaient faute de se répéter tout bas l'une à l'autre :

Digitized by Google

« Cette Malvina est une hypocrite; elle ne travaille assidûment que pour se faire bien venir près de mesdames. »

Malheureusement pour l'objet de ces injustes attaques, les hostilités de ces demoiselles ne se bornèrent point à des piqûres d'épingle; l'orgueil de Malvina devint le point de mire de ces méchancetés écolières qui font tant de mal à ceux qu'elles atteignent et qui souvent, hélas! exercent sur leur destinée une influence considérable. Des allusions moqueuses partirent bientôt de toutes ces bouches roses, allusions à la physionomie divertissante du père de Malvina; le brave Ricot devint texte à cancans et à médisances; les moqueries plurent de toutes parts sur son ignorance primitive, ses méprises grotesques; les charges et les *scies* du régiment reparurent sur l'eau, et d'un commun accord, toutes les âneries et tous les *pataqu'est-ce* de ce genre particulier à d'autres officiers furent appliqués à cet infortuné Ricot, dont on composa un type burlesque; on imita ses gestes, sa démarche, ses allures, ses manies; du moins, on donna pour tels des parodies et des caricatures, puisque nulle d'entre ces railleuses n'avait connu le lieutenant-consigne et que l'imagination inventive de ces demoiselles s'en donnait à cœur joie de broder sur un canevas de convention mille fantaisies capricieuses.

De nouveaux griefs, des griefs sérieux ceux-là, envenimèrent le conflit qui s'était élevé entre Malvina et ses compagnes : des traits satiriques puisés dans un ordre de choses respectable à tous égards firent saigner le cœur de Malvina sous leurs coups bien dirigés. La résolution adoptée par la jeune fille de renfermer ses chagrins au plus profond de son âme, ajoutée à ce parti pris, la tristesse dérivant d'un tel isolement moral, lui inspirèrent la pensée de tenir note de ses tribulations à la Légion d'honneur, de consigner par écrit le bulletin de ses journées et les réflexions que lui suggéraient les incidents dont elles étaient marquées : sorte de mémorial destiné à entretenir dans son esprit le souvenir de ses tristesses, de ses amertumes, de ses déceptions. Voici quelques fragments de ce cahier secret écrit au jour le jour, plein de lacunes et d'omissions, au hasard surtout des interruptions indépendantes de la volonté de celle qui le rédigeait. Ces fragments, pris dans le développement de leur ordre chronologique, se poursuivent par delà les limites de la période de temps encadrée dans notre récit, et jettent un jour intéressant sur le caractère de Malvina non moins que sur les particularités de son existence à la maison royale de Saint-Denis.

20 février 1816. — Ma tante m'a fait appeler aujourd'hui au parloir : elle m'a reçue avec des démonstrations de joie exagérées, comme à son habitude d'ailleurs. J'ai beau lui adresser des repro-

Digitized by Google

ches sur la vivacité intempestive de son accueil, elle ne comprend rien à la délicatesse de mes observations et m'accuse d'indifférence à son égard. Indifférente! moi!... non, mais susceptible, et à bon droit, je pense. Ma tante Blandine est mal élevée, hélas! Elle arrive toujours bruyante, empressée, le verbe haut, le geste désordonné. Quand elle cause avec moi, c'est d'ordinaire sans prendre soin d'assourdir les éclats de sa voix : sa conversatiou bien quetendre fourmille d'expressions triviales et de termes scabreux.

Le parloir était fort animé aujourd'hui. Le soleil avait séché la boue d'hier : les toilettes affluaient; de la soie et du velours partout, et des dentelles et du satin. Ma tante faisait tache au milieu de cet appareil élégant avec ses rubans multicolores, son bonnet ruché à la mode de son pays et sa robe d'étoffe commune à ramages. Quand elle est entrée, on l'a regardée comme une bête curieuse : en l'entendant parler, on chuchotait à l'oreille... des propos désobligeants pour nous sans doute. Mes camarades ne se cachaient pas de moi pour rire méchamment. Ce que j'ai souffert pendant vingt minutes de séance, pourrais-je le dire ? Enfin, je me suis levée :

— Déjà! s'est écriée ma tante : je t'ai vue à peine; tu es diablement pressée de t'en aller aujourd'hui. »

Ce « diablement pressée! » m'a déchiré les oreilles : l'attention de tous les assistants s'est portée sur nous; j'ai dû rougir de confusion jusqu'au blanc des yeux.

— Est-ce que ça t'ennuie de te trouver avec moi, a repris Blandine.

— Pouvez-vous bien avoir une pareille pensée! ai-je balbutié : j'ai une leçon fort difficile à réciter et ce n'est pas trop de ce qui me reste de la récréation pour l'apprendre. »

L'audace me venant davantage à mesure que j'éprouvais plus le besoin de me soustraire à un ennui insupportable, j'ai ajouté :

« Vous comprenez qu'il me faut être première en récitation : nous avons ce soir le concours de semaine! »

Ce mensonge a déridé le visage assombri de Blandine : elle m'a embrassée tumultueusement et même, je crois fort, tout en larmes; la joie qu'elle éprouvait en songeant que je pourrais peut-être obtenir la première place dans un nouveau concours! Quelle sensibilité! Mes camarades d'à côté ont manqué d'éclater de rire à la vue de cette scène sentimentale. Je me suis sauvée en toute hâte, décontenancée, sans tourner la tête.

Si j'osais prier ma tante de ne pas me venir voir!

3 mars, — Matinée de couture. J'ai pris plaisir à contempler quelques-unes de ces demoiselles si orgueilleuses de la position élevée de leurs parents dans le monde, se plier à ces humbles occu-

Digitized by Google

pations de ménage ; elles tiraient l'aiguille ni plus ni moins que les ouvrières en journée !

Combien me plaît cet article du règlement qui exige que les élèves de la Maison royale fassent elles-mêmes leurs robes et le linge de la maison ! Voilà qui rabaisse un peu la vanité excessive de nos aristocrates. Le hasard veut qu'elles soient toutes d'une gaucherie insigne ; elles cousent à la diable et se piquent souvent les doigts ; l'usage du dé leur vaut des durillons qui altèrent la finesse de leur peau et de ces mains dont elles sont pourtant si soigneuses. C'est bien fait !

Un incident imprévu a changé aujourd'hui en douleur ma satisfaction ordinaire. Mme Sainte-Herminie nous avait donné à quelques-unes des draps à ourler. Il s'est trouvé que, lorsque madame a voulu regarder notre ouvrage, j'avais parfaitement rempli ma tâche : au contraire, Henriette de Malespin avait cousu tout de travers et gâché la pièce de toile. Henriette est fille d'un maréchal de camp, pair de France ; je ne connais pas de demoiselle plus entichée de sa noblesse que celle-là, et plus sotte en sa fierté. « Mademoiselle, lui a dit sévèrement Mme Sainte-Herminie voyant cette couture grossière, vous serez ce soir privée de récréation, en punition de votre ignorance et de votre inattention. N'avez-vous pas honte, a-t-elle ajouté presqu'aussitôt, de vous laisser dépasser en adresse et en activité par Malvina, de deux ans plus jeune que vous ? Voyez comme ces points sont égaux, cette ligne droite, ces remplis exacts ! vous n'êtes qu'une paresseuse et une ignorante ! »

Henriette n'a rien répondu à la mercuriale ; mais lorsque madame a eu tourné le dos, elle a effrontément relevé la tête, et, me jetant un regard venimeux :

« Qu'est-ce que cela me fait après tout, de ne savoir pas coudre ; je n'aurai pas un jour besoin de cela pour vivre, moi ! »

J'ai voulu relever cette impertinence à mon adresse, mais les mots ont tout à coup manqué à mes lèvres, et je me suis tue au milieu d'un bourdonnement dont je ne comprenais que trop bien, hélas ! la signification.

20 mars. — Je suis heureuse au possible ! une circulaire de madame la surintendante nous annonce pour demain une plantation d'arbres : je suis lauréat de la division inférieure.

Les élèves se rendront en corps, dames et surveillantes en tête, dans les parcs et les jardins intérieurs de la maison ; là, elles se formeront en ligne par division ; les quatre demoiselles qui ont obtenu le plus de cartes de contentement seront invitées à sortir des rangs, et, après un discours de madame la surintendante, planteront dans les endroits désignés par elle quatre arbres auxquels on donnera leur nom.

Digitized by Google

Je dois planter un lilas, moi, je le tiens en confidence de madame Emeline. Quelle bonne et charmante personne, cette madame Emeline ! Elle est déjà dame de première classe, et pourtant elle paraît plus jeune que Blandine ! Je l'aime à la folie.

Peut-être mon lilas portera-t-il des fleurs vers la mi-avril ; de belles grappes odorantes ! quel bonheur ! . . . . . .

. . . . . .

2 juillet. — Mon lilas est mort. Il me semble que je viens de perdre un ami. Il avait donné une moisson de fleurs suaves ! le beau panache de verdure qu'il secouait dans l'air !

Je l'ai pleuré du fond de l'âme.

La malveillance trahit là son passage par plus d'un indice. J'ai attentivement examiné la tige de l'arbuste et j'ai reconnu au pied, ras la terre, les morsures d'une lame de couteau : une large bande d'écorce manque pareillement aux deux tiers à peu près de sa hauteur et les piqûres d'épingles foisonnent à la naissance des branches !

Pauvre, pauvre petit arbre ! tu ne demandais qu'à fleurir, et te voilà décharné comme un squelette ! tu ne demandais qu'à t'épanouir au soleil, et te voilà mort ! de méchants cœurs t'ont tué : mais est-ce bien toi qu'ils ont voulu frapper ? non, pauvre petit arbre ! les blessures que tu as souffertes devaient faire souffrir une autre que toi dans la pensée de tes bourreaux !

Aussi, pourquoi portais-tu mon nom !

15 juillet. — Je viens de courir un grand danger : à peine, la récréations terminée, les élèves rentraient-elles dans la salle d'étude, les dames surveillantes sont arrivées à l'improviste. Comme elles font une fois la semaine, elles ont entrepris la visite des cases, sacs, armoires, pupitres et tiroirs, afin de s'assurer si quelque livre non approuvé par Son Excellence n'avait pas été introduit en fraude dans l'établissement.

Par bonheur, je garde sur moi le second volume des *Mystères du Château d'Udolphe*, que m'a remis en cachette ma tante Blandine, il y a huit jours, et le petit cahier où je trace rapidement ces notes quand j'en ai le temps. Le hasard a voulu que ma prudence fût en ce moment en défaut. Le volume, ouvert et posé devant moi par-dessous un livre d'étude bien en vue, mais par les coins relevé avec art, laissait complaisamment mon œil pénétrer les secrets intéressants du récit. Cette Anne Radcliffe écrit comme un ange !

Les dames surveillantes ont failli mettre la main sur mon roman. Je tremble rien que de penser à ce qui fût advenu à la suite de ce coup de théâtre !

Digitized by Google

Au moment où deux élèves me séparaient encore des surveillantes, l'idée m'est venue de donner un coup de coude à mon encrier, lequel, incontinent, a roulé au milieu de la salle. Tandis que l'attention de tout le monde se portait sur l'encrier victime de ma prétendue maladresse, j'ai pu, grâce à une dextérité merveilleuse, escamoter le livre pervers et le glisser dans ma poche.

. . . . . .

20 novembre. — Je ne sais quelle velléité de coquetterie m'a tout à l'heure envahie : je me suis mirée avec complaisance dans un débris de glace que j'ai ramassé, il y a quelques jours, dans le dortoir, et plaqué contre le couvercle de mon pupitre, intérieurement. La punition a suivi de près la faute : je me suis trouvée laide à faire peur.

J'éprouve, d'ailleurs, le besoin d'avouer, à ma décharge, que l'uniforme de la maison ne saurait prêter nulle grâce au plus charmant visage. Par surcroît d'infortune, je suis brune, presque noire, et la couleur des vêtements ne va pas à mon teint. Une fois de plus, j'ai pu me convaincre qu'un goût contestable a présidé au choix et à la coupe de cet uniforme qui fait, à bon droit, le désespoir de toutes les élèves. Comment en juger différemment quand on en détaille les pièces? Robe en toile de Jouy rayée de noir sur fond amaranthe, avec une ceinture dont la couleur indique la division à laquelle on appartient; pèlerine en percale; en hiver, un châle par-dessus; cheveux courts ! — Les cheveux sont, avec les yeux, ce que ma mince personne a de plus remarquable : noir de jais, un peu crêpelés et jadis longs, longs ; il a fallu les couper ! — capote en batiste écrue nouée avec un ruban de la division; bas de coton bleu ! ou blanc ; souliers noirs.

Ah ! si le beau Farredin, l'émir de Mossoul, ou le séduisant lord Smollet, le chatelain de Kilperick, m'apercevaient dans cet accoutrement, comme ils tourneraient bride bien vite et s'enfonceraient dans le désert sur l'aile de leur coursier rapide !

1er décembre. — Je ne tiens plus en place ! Je me vengerai, pour sûr, je me vengerai !... la méchanceté de ces demoiselles dépasse la mesure de ma patience !... Il n'y a pas jusqu'à ma mère qui ne vienne prêter le flanc à ces joyeusetés de bas étage ! on raille sa face pâle et cadavéreuse, ses bonnets à rubans fanés, ses robes reteintes à falbalas monstrueux ! On l'a surnommée la *Ricote*.

Ma mère a un tort fort grave à mes yeux : elle manque de cette fierté qui convient à tous les rangs : avec ses gestes timides, ses mouvements hésitants, sa parole embarrassée, elle semble vouloir racheter sans cesse son insuffisance par une modestie qui frise la bassesse; on dirait qu'elle veut se faire pardonner l'humilité de sa condition. Au parloir, elle cède le pas aux belles dames et s'efface avec empresse-

Digitized by Google

sement devant les gens bien vêtus ; on la voit toujours prête à rendre aux parents des riches élèves de ces légers services qu'on ne lui demande pas et qui sentent leur domesticité. Elle a ramassé ce matin le *bonheur du jour* de la femme d'un général, qui ne lui a seulement pas dit merci. Eh bien ! je suis sûre que ma mère ne se tenait pas d'aise d'avoir pu se montrer polie ! Cela, un acte de politesse !

Ces petites choses m'irritent à l'excès... ce sont autant de soufflets que je reçois et... que je ne puis rendre !

. . . . . .

5 janvier. — Humiliations sur humiliations ! toujours ma mère, toujours Blandine en scène ! quelle infamie ! après avoir joué avec des travers d'éducation et des difformités physiques, on ose s'attaquer maintenant à des choses qui d'ordinaire sont sacrées aux yeux des honnêtes gens !

Quelques langues de vipères, servies par un mauvais cœur et un petit esprit, ont parlé en souriant et avec des mines hautaines de « la femme au lieutenant Ricot qui blanchit des dentelles pour le monde » et de « la Blandine, une espèce de cuisinière mal essuyée, qui taille et coud des chemises de toile à voiles pour les fripiers de Paris, à raison de quatre sous pièce. »

« Ces gens-là sont des besoigneux, a dit Pauline de Beuvron.

— Ça loge à un quatrième étage, a repris Léonie de Rémyalle, dans une maison dont je ne voudrais pas pour une écurie.

— Crois-tu, Emilie, a demandé Hortense de Lonjac, qu'on puisse vivre en blanchissant des dentelles et cousant des serpilières ?

— Cela me paraît fort, mais pas impossible, cependant.

— Puis, la pauvreté qui se cache ne meurt pas toujours de faim.

— Tiens, parbleu, s'est écriée Charlotte de Beauval, les bureaux de charité n'ont pas été fondés pour le roi de Prusse. »

Sur cette horrible plaisanterie, toutes ces belles demoiselles sont parties d'un grand éclat de rire. La plume me tombe des doigts...

22 janvier. — Au moment où la cloche sonnait la récréation, Mme Emeline a dit, s'adressant aux élèves :

« Mesdemoiselles de Lonjac, Honorée de Blain et Malvina Ricot seront chargées, la semaine prochaine, de faire la soupe pour les pauvres et de la leur distribuer. » Là-dessus :

« Je ne serais pas étonnée, a soufflé Ernestine Dario, que la Blandine vînt un de ces jours chercher sa part de soupe.

— Bon, a répliqué Charlotte, si Malvina allait se trouver nez à nez avec sa tante, ce serait drôle !...

ANTONIN MULÉ.

La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

UNE PAGE

DE

LA CAMPAGNE DE 1862

AU MEXIQUE

LES 5,000 HOMMES DU GÉNÉRAL DE LORENCEZ DEVANT PUEBLA

Depuis bientôt six ans que la question mexicaine a engagé la France à près de 3,000 lieues au delà des mers, aucun récit n'a encore retracé la phase peut-être la plus émouvante de cette guerre, l'expédition dirigée en 1862 par le général de Lorencez. Il est regrettable qu'une plume plus autorisée que la nôtre n'ait pas, depuis longtemps, fait connaître les événements d'une campagne destinée à enrichir d'une page glorieuse les annales militaires de la France. Peut-être eût-elle empêché certains esprits de mal apprécier l'événement capital de cette expédition : la première attaque de Puebla, le 5 mai 1862. — Peut-être aussi que, mieux initié à toutes les péripéties de ce drame, M. le comte de Kératry, qui, dans cette même *Revue*, a publié récemment des articles remarquables à plus d'un titre, eût renoncé à certains reproches qu'il croit devoir adresser au commandement[1].

[1] Nous croyons devoir rappeler au lecteur que le travail de M. de Kératry (15 juillet 1867) a été le premier (il était resté le seul jusqu'ici), qui ait rendu une éclatante justice à ce petit corps d'armée de 5,000 hommes et à son valeureux chef. Loin de contredire le

Digitized by Google

M. de Kératry rend un hommage sincère à « l'héroïsme d'une poignée d'hommes » commandés par le général de Lorencez ; cependant, d'après lui, « le commandement a méconnu les grands principes de la guerre. Il eût dû éclairer sa marche avant de se mettre à portée de Puebla, où il croyait entrer comme dans une cité amie, et qui l'accueillit à petite distance par un feu roulant. »

Nous répondrons à M. de Kératry par des faits dont nous avons été témoin, comme soldat de la colonne du 5 mai, et que nous livrons à l'impartialité des lecteurs. La colonne française débouche le 5 mai sur la plaine de Puebla dans un ordre compacte ; elle fait une halte d'une heure et demie en vue, mais hors de la portée des canons de la ville et des forts. Après que l'unique escadron de cavalerie présent eut opéré une reconnaissance, elle prend ses dispositions de combat ; s'avance vers le fort de Guadalupe pour forcer l'ennemi à démasquer ses intentions, que la diplomatie proclame pacifiques ; elle engage un combat d'artillerie qui dure une heure et un quart, et s'élance à l'assaut du fort. Là, elle est en effet « accueillie » comme cela était naturel « par un feu roulant » mais commencé d'aussi loin que le pouvait permettre la portée des armes mexicaines.

Il est incontestable que, trompé par de fausses assertions, le général avait plus compté sur une entrée triomphale dans Puebla que sur une lutte acharnée, mais il n'avait pas pour cela « méconnu les principes de la guerre » et, doutant jusqu'à preuve contraire des bonnes intentions des Mexicains, il s'était préparé à tout événement dans la mesure de ses ressources, et du temps dont il pouvait disposer.

Nous étions 5,000 contre une nation entière ! Pourquoi chercher ailleurs la cause d'un échec inévitable mais glorieux assurément ?

Puisque nous avons touché à cette page de la campagne de 1862, nous essayerons d'en éclairer tous les détails d'une lumière qui puisera sa force et son intérêt dans la vérité. Ceux qui se demandent encore pourquoi la colonne de Lorencez n'a point, le 5 mai, attaqué la ville au lieu du fort ; pourquoi elle n'a pas renouvelé son attaque le lendemain ; pourquoi elle n'a pas tourné Puebla afin de marcher sur Mexico, trouveront, espérons-nous, une réponse à leurs questions dans le simple récit qui va suivre.

jugement porté par M. de Kératry, l'auteur du travail intéressant que nous publions aujourd'hui le confirme sur tous les points et particulièrement sur la nécessité qu'il y aurait eu de moins se fier aux assurances données par M. de Saligny et de tenter au moins une rapide reconnaissance des forts de Guadalupe et de Loretto avant d'engager l'action. Il est hors de doute que si le général de Lorencez avait mieux connu les intentions de la place, la disposition des lieux et la force des défenses, il n'aurait pas tenté l'inutile effort qui a coûté 500 hommes à l'armée française. (*Note du Directeur.*)

Digitized by Google

I.

Le 4 mai 1862, la vie semblait s'être retirée du village d'Amozoc, situé à 14 kilomètres de Puebla. Les rues étaient désertes et les maisons fermées. De loin en loin, on entendait quelques aboiements de chiens, ou bien encore on voyait passer quelque habitant attardé, se hâtant de faire rentrer ses bestiaux. Aux portes de la ville une population nomade d'Indiens levait son camp, et reprenait, à travers la campagne, le chemin de Puebla. Hommes et femmes, chargés comme des bêtes de somme, le corps légèrement incliné en avant par le poids de leurs fardeaux, s'éloignaient en trottinant, sans trébucher et sans tourner la tête. C'est que du plus loin qu'ils avaient aperçu « les jambes rouges » et vu briller les armes de nos soldats, les habitants et les Indiens, saisis de terreur, s'étaient cachés ou avaient pris la fuite[1]. A trois heures de l'après-midi, 5,000 Français défilent en silence au milieu des rues sablonneuses d'Amozoc. A mesure que les troupes arrivent, elles sont conduites sur leurs emplacements de bivouac, tandis que le général, son état-major et les services de l'armée s'établissent au centre du village.

Ce pueblo porte un cachet d'originalité qui lui est propre. Une barranquita (petit ravin) en défend l'entrée, une hauteur rocheuse et escarpée le domine du côté du sud, une ligne serrée d'aloës et de cactus fait à ses quatre faces un rempart continu, et des cierges de trois à quatre mètres, à côtes armées d'aiguilles, servent aux habitations de clôtures naturelles. Quant aux maisons, qui connaît le caractère et la disposition intérieure de l'une d'elles les connaît toutes. Elles sont peu élevées au-dessus du niveau de la rue et sans étages supérieurs; les chambres prennent jour dans des galeries couvertes, donnant sur des cours intérieures, et destinées à assurer une fraîche température par les plus grandes chaleurs; les toits sont disposés en terrasses et organisés pour la défense. Dans ce pays, où la guerre civile est en permanence, chaque maison est transformée, aux premiers coups de fusils, en place de guerre, et chaque terrasse, entourée de longue main d'un mur d'adobes crénelés, — parfois même ouvert aux quatre angles pour recevoir une ou deux petites pièces d'artillerie, — devient un réduit redoutable. Tel nous apparaît le village d'Amozoc, dont l'aspect, d'ailleurs, révèle la misère

[1] La terreur inspirée aux Mexicains par l'approche des Français était due aux fables absurdes inventées par nos ennemis sur les prétendues cruautés qu'exerçaient nos soldats.

Digitized by Google

et laisse deviner que l'armée mexicaine, en passant par ce village, l'a rançonné.

Notre convoi nous suit à petite distance; le voilà qui paraît au milieu des tourbillons de poussière que soulèvent ses attelages nombreux.

Il débouche sur la place, et les 260 voitures qui le composent viennent successivement se ranger et s'aligner avec la régularité d'une batterie.

Plus des trois quarts sont de grands chariots mexicains portant de 30 à 40 quintaux. Chacun d'eux est attelé de 12 vigoureuses mules qu'un *arriero* (conducteur), souvent un enfant, dirige à travers les ornières et les rues tortueuses avec une aisance inexprimable. Qu'on ne s'étonne pas de voir deux bataillons affectés à la garde de notre convoi ; il porte le café et le pain du soldat pour plus de trente jours.

A dix heures, tout le monde est au bivouac. Les arrieros dételent, rangent leurs harnais sur les timons des voitures, puis, montés sur une *caponera* (mule blanche coiffée d'une clochette), ils s'acheminent vers l'abreuvoir, suivis de toutes les autres mules laissées en liberté. Pendant ce temps, les femmes restées auprès des voitures allument le feu, exhibent la *tortilla* (sorte de galette de maïs légèrement grillée dans la poêle) et préparent le plat de *fricolès* (haricots rouges).

Peu à peu, l'agitation cesse, le calme se fait, le pas des mules et le bruit des clochettes se perdent dans le lointain, et l'on n'entend plus que les rires joyeux de nos soldats, dont les éclats répandent de temps à autre dans le camp une vive lueur de gaieté et d'insouciance.

Pendant ce temps, dans une maison pauvrement meublée, située à l'un des coins de la place, plusieurs officiers travaillaient, penchés sur une carte. C'était le général de Lorencez et son conseil de guerre dressant le plan d'attaque de Puebla. — Au camp, l'insouciance, ici, les préoccupations et la responsabilité du commandement. Au sein de ce conseil s'agitait en ce moment le sort du lendemain. Le général de Lorencez faisait ressortir l'importance du fort de Guadalupe qui domine Puebla au Nord, et les avantages que sa possession nous assurerait. Il insistait sur la nécessité de tenter un assaut hardi, capable d'assurer la victoire, sans nous compromettre en cas d'insuccès, de surprendre en quelque sorte l'ennemi par cette fougue française si terrible dans son élan, sans lui laisser le temps de nous compter. Sût-il notre nombre, il le croirait dix fois supérieur du moment qu'il nous verrait face à face.

Or, que pouvait-on tenter avec 5,000 hommes et 16 bouches à

Digitized by Google

feu? Un coup d'audace et rien de plus. — D'un siége, il n'était même pas question. Troupes et matériel, tout manquait pour une opération de cette nature, et n'eussions-nous manqué de rien, que la saison des pluies anticipant sur l'époque de ses ravages annuels, menaçait de nous réduire, dans un délai prochain, à l'inaction et à la famine. Sans aller si loin, on se demandait si le nombre restreint des bataillons disponibles, en dehors des troupes laissées à la défense du convoi, autorisait une reconnaissance à fond sous le feu de la place? Non; une pareille reconnaissance, vu la forme générale du terrain, entraînait inévitablement une action sérieuse et non décisive; on risquait d'y perdre une partie de son monde et de paraître montrer devant l'ennemi une hésitation qui ne manquerait pas de relever son moral. D'ailleurs, il fallait songer que le faible corps expéditionnaire était séparé par plus de 2,000 lieues de la mère patrie, et qu'à pareille distance, ménager la vie de soldats qu'on se trouverait dans l'impossibilité de remplacer devenait non-seulement une question de prudence, mais une question d'impérieuse nécessité. L'avis du conseil fut unanime pour reconnaître que le succès dépendait tout entier de la hardiesse et de la promptitude de l'attaque de Guadalupe. Il fut donc arrêté que, lendemain, 5 mai, la brigade française arriverait devant Puebla, et donnerait l'assaut au fort.

Au conseil de guerre succède le repas du soir; à la discussion sérieuse, les propos enjoués, aux images des champs de bataille le tableau d'une Puebla prise sans coup férir. Pourquoi s'étonner d'un pareil dénoûment? N'entendions-nous pas affirmer sans cesse autour de nous «que les Français seraient reçus en libérateurs, au milieu des ovations, des fleurs, des enchantements d'une ville qui devait briser ses chaînes pour accourir vers eux! »

La nuit était venue, et on s'entretenait encore du sujet à l'ordre du jour, lorsqu'on annonça un ingénieur mexicain passant pour connaître le pays, et particulièrement bien Guadalupe. Le général le reçoit, le fait asseoir au milieu de nous, et l'interroge longuement sur tous les points qui peuvent intéresser l'attaque du lendemain. Les renseignements de l'ingénieur sont des plus rassurants : à l'entendre, les abords de Guadalupe ne présentent pas d'obstacles capables d'arrêter l'élan des colonnes françaises; — les fossés sont en partie comblés — le réduit offre, selon lui, trop peu de garanties de solidité pour être en état d'opposer une résistance efficace; quant à l'ennemi, il ne lui fait même pas l'honneur d'admettre qu'il puisse se défendre autrement « que pour la forme. » Satisfait, le général se retourne vers nous, et, nous congédiant : «A demain, messieurs, dit-il, dans Guadalupe. »

Chacun se hâte de profiter de sa liberté pour s'isoler et se recueil-

Digitized by Google

lir. — On a tant besoin d'être seul dans la nuit qui précède un combat ! Dans ces quelques heures qui vous séparent du champ de bataille, la pensée trouve un attrait si puissant à se replier sur elle-même au milieu des plus chers souvenirs du passé. Un camarade est-il là ? la source des confidences devient intarissable ; on s'entretient de l'avenir qu'on espère, de la gloire qu'on rêve, de la mort aussi qui peut frapper. Alors on fait défiler devant ses yeux le cortége de ceux qui vous tiennent le plus au cœur, et on leur lègue un objet qui devra leur porter un dernier souvenir.

Ce soir-là, dans une maison contiguë à celle du général, notre chef d'état-major et deux d'entre nous occupions trois coins d'une pièce. Retenus longtemps dehors par l'éclat d'un ciel incomparable, nous venions de rentrer, parfaitement décidés à rompre avec nos rêveries et à dormir. Le bonsoir d'usage échangé, chacun de nous s'était mis en devoir d'exécuter son programme, et commençait à sommeiller, lorsque mon voisin, rompant tout à coup le silence : « Si vous le voulez bien, mon colonel, dit-il, demain nous reposerons chez l'évêque de Puebla ; j'ai le pressentiment qu'on doit y être bien couché ? » — « Accordé, et bonsoir, » répondit laconiquement le colonel, et tout rentra dans le silence. Quelque instant après, chacun de nous poursuivait en rêve les pensées en compagnie desquelles il venait de s'endormir. Oui, nous voilà reportés à quelques mois en arrière ; c'est le jour du départ, c'est l'adieu à la France ! « Au revoir, à bientôt » nous disent nos amis, « dans six mois vous nous serez rendus. Heureux privilégiés vous allez faire un beau voyage *la canne à la main* »....

Nous partons ! Où le *Forfait*, sur lequel nous sommes embarqués, nous conduit-il ? A Madère. — Charmante vision ; comme il y a trois mois, la jolie possession portugaise nous apparaît avec tout l'attrait d'un climat merveilleux et d'une végétation splendide. Adossée d'une part aux montagnes Bleues ; d'autre part, baignée par la mer, la ville regarde l'occident. Dans cette nature privilégiée qui sert de refuge à la souffrance, tout attache, jusqu'à la teinte de tristesse que la maladie répand autour d'elle, jusqu'à l'aspect languissant des porteurs promenant le malade dans son hamac, ou des bœufs traînant le lourd palanquin.

Mais voilà le tropique ! Salut à cette zône nouvelle, au ciel plus bleu, aux nuits plus claires, à l'atmosphère plus brûlante, aux fruits plus savoureux que ceux de nos contrées. — Salut aux Antilles, à la Jamaïque, à la rade de Kingstown, à ses rives dentelées et festonnées d'habitations roses et blanches qu'encadrent de nombreux cocotiers, à la ville elle-même, réputée à bon droit pour sa chaleur suffocante, son tapage et sa poussière intolérables.

Digitized by Google

Puis, c'est le tour de Vera-Cruz. Elle nous apparaît au milieu des vapeurs transparentes d'une des plus belles fins de journée qu'on puisse rêver sous les tropiques. Voilà sa rade tracée par une ligne circulaire de récifs à fleur d'eau ; le fort de Saint-Jean d'Ulloa, qui se dresse au milieu, en sentinelle avancée ; derrière, la ville avec ses clochers étincelants ; et, dans le fond, dominant ce panorama, les neiges de l'Orizaba encore éclairées par les derniers feux du soleil couchant. Que de promesses dans le calme séducteur de Vera-Cruz : à terre, il est vrai, que de désenchantements ! Attitude hostile des habitants, défection des alliés de la France, menace pour le corps expéditionnaire d'être réduit aux seuls approvisionnements de la flotte, et danger de ne pouvoir pas quitter les Terres-Chaudes, faute de moyens de transports ; enfin, au-dessus de ces amertumes et de ces inquiétudes, la fièvre jaune, qui a déjà couvert Vera-Cruz de son linceul.

N'importe, confiants dans la fortune de la France, nous poursuivons notre marche ; nous franchissons les Terres-Chaudes, nous atteignons les premières hauteurs. — Eblouissantes de verdure et de fleurs, elles sont la limite tranchée entre l'image de la souffrance que nous laissons derrière nous, et la révélation de la vie qui nous ouvre un horizon inconnu. Au sein de cette nature nouvelle, le soleil lui-même s'humanise pour ne point troubler l'harmonie d'un si merveilleux tableau. Puis, ce sont les Terres-Tempérées : autre caractère de végétation, autres nuances dans la lumière.

Bientôt, escaladant les Cumbrès[1] sous le canon ennemi, nous allons porter les couleurs de la France à plus de 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Un jour enfin, nous arrivons à Amozoc ; que dis-je, nous voilà dans Puebla ! Cette seconde capitale du Mexique, fière à juste titre de ses monuments curieux, des arbres séculaires de son *paseo*, de sa cathédrale, chef-d'œuvre d'architecture, et par-dessus tout, de la grâce infinie des femmes mexicaines ; la Puebla des Anges (*de los Anjelos*) nous a ouvert ses portes ! — Nous croyons assister à un triomphe ! Ne voyons-nous pas l'alcade venant offrir au général les clefs de la ville ? Le clergé sortant pour le recevoir à l'entrée de la cathédrale ? Partout sur notre passage des fleurs tressées en couronnes ? Ne bat-on pas aux champs ?...

Non, cette fois c'est la *diane*, c'est-à-dire le réveil ! Dans ce rêve embrassant le passé et l'avenir, nous avons revu tout, pensé à tout, oui, à tout, excepté à ce qui devait arriver.

[1] Dans la journée victorieuse des Cumbrès, le 28 avril 1862, trois bataillons français, engagés contre 6 à 7,000 hommes de troupes mexicaines, ont gravi en trois heures, sous un feu redoutable, une élévation de 600 mètres sur un parcours de 38 lacets, d'un développement de 7 kil. 1/2.

Digitized by Google

II

Et déjà nos colonnes se massent : on voit les chasseurs d'Afrique se portant en avant pour éclairer la marche; l'artillerie et sa réserve se hâtant de sortir des rues étroites qu'elles encombrent ; plus loin, les bataillons restés en arrière passant pour aller rejoindre ceux de la tête; de tous côtés, des officiers à cheval courant porter des ordres. Les mouvements s'exécutent dans un demi-silence, au sein de cette aube matinale qui, sans être encore le jour, n'est déjà plus la nuit, et qui donne à nos troupes un aspect tout fantastique. C'est qu'aussi il y a parmi elles comme un frémissement de bon augure, dont elles remplissent l'air.

Le jour vient de poindre. Le général paraît. Il passe devant les rangs, et ne peut réprimer un sourire de satisfaction en remarquant dans la tenue de chacun comme un air de fête. Mais le temps marche; quatre lieues restent encore à parcourir, il faut se hâter. Aussi bien, voilà le signal de se mettre en route, et la colonne s'ébranle.

Il est neuf heures quand les 5,000 Français débouchent, le 5 mai, dans la plaine où s'élève Puebla. On aperçoit bientôt les clochers de la cathédrale, mais la ville n'apparaît encore, au milieu des jardins dont elle est entourée, que comme une masse confuse. A la distance où nous sommes, le cadre dans lequel nous la voyons est formé, dans le fond, par les hauteurs de l'Istaxchual et du Popocatepetl qui ferment la vallée de Puebla du côté de Mexico ; à gauche, par le mont Tépozuchil, au pied duquel est tracée la route que nous suivons; à droite, par le fort de Guadalupe. Tout est tranquille dans la plaine ; on continue à marcher. Cependant, une ligne de tirailleurs ennemis ne tarde pas à se montrer sur notre droite, et à ouvrir le feu ; mais, repoussée par nos chasseurs à pied, elle se retire lentement, et finit par disparaître derrière la pente boisée qui relie Guadalupe à Puebla. Le général commande halte, et fait faire le café, pendant que son chef d'état-major, le colonel Valazé, exécute une reconnaissance avec l'escadron de chasseurs, dans la direction du nord. Son but est d'étudier le terrain qui conduit à Guadalupe, et de juger, autant que possible, de la position exacte du fort.

Guadalupe couronne un mouvement de terrain d'un relief très prononcé, qui se développe en avant de nous et vers la droite, en nous cachant complétement San-Loretto, autre petit fort situé à l'extrémité opposée du même mouvement de terrain. — Distant de Guadalupe d'environ 1,000 mètres, Loretto domine aussi, mais beaucoup moins, le *Nord de Puebla*. On doit pouvoir aborder San-Lo-

Digitized by Google

retto, qui nous est complétement invisible, par des pentes plus douces que celle de Guadalupe, mais aussi sous des feux plus redoutables. Son attaque exigerait un très-large mouvement; en outre, il exposerait pendant longtemps les troupes au feu de Guadalupe, et nous tiendrait éloignés du convoi, autour duquel son importance, aussi bien que notre petit effectif, nous contraint de conserver nos réserves. Quoi qu'il en soit, Guadalupe commande Puebla; la possession de ce fort doit entraîner nécessairement la reddition de la ville; il est donc la clef de la position, c'est-à-dire le vrai point d'attaque choisi, au reste, par le général, dès la veille. Pour y arriver, il faut se porter avec une partie des forces au delà d'un profond ravin, accessible à l'infanterie, mais qui nécessite quelque travail pour le passage de l'artillerie. Le génie se met rapidement à l'œuvre, et, au bout d'une heure, il a rendu les pentes praticables aux voitures.

Cependant, le regard tourné vers la ville, le général semblait attendre l'effet de ces promesses tant de fois répétées depuis le jour de son débarquement. Vainement il cherche dans cette plaine devenue tout à coup silencieuse « *l'enthousiasme de Puebla l'anti-Juariste* », les 10,000 *hommes de Marquez*, qui auraient dû s'y trouver en même temps que lui; et ce « *grand parti de l'intervention* », qui, depuis trois mois, lui était annoncé chaque jour pour le lendemain!

Rien dans la plaine, rien sur la route. — Soudain, retentit un coup de canon, un seul. Il est parti du fort de Guadalupe. A ce signal, qui pourrait être pour l'ennemi celui du combat, le général prend ses dispositions d'attaques.

Trois colonnes sont formées :

La première comprend deux bataillons du 2e régiment de zouaves et 10 pièces. Elle a ordre de franchir le ravin, de marcher parallèlement au fort de Guadalupe dans la direction de droite; puis, une fois arrivée à la hauteur du fort, de tourner à gauche et de se diriger vers lui. La seconde, composée du bataillon de marins et d'une batterie de montagne, servie par la marine, a pour mission de suivre la première et de s'opposer, pendant sa marche, à tout mouvement tournant sur son flanc droit. — La troisième, forte d'un bataillon d'infanterie de marine, devra s'établir en arrière de la ligne formée par les zouaves, et se tenir prête à les appuyer. — De son côté, l'intendant Raoul est chargé d'installer provisoirement l'ambulance derrière une maison en ruines, et de faire transporter l'ambulance volante à 1,500 mètres plus en avant, dans une grande ferme propre à abriter les blessés. La garde du convoi massé sur la route de Puebla, et la surveillance de cette route sont confiées aux 4 seuls bataillons qui restent encore disponibles. L'escadron de cavalerie est particulièrement chargé d'éclairer les flancs et les

Digitized by Google

derrières de la brigade. Le général donne l'ordre de commencer le mouvement. Aussitôt, les trois colonnes franchissent le ravin, et marchent à travers la plaine, dans la direction qui leur est indiquée.

En ce moment une ligne de feu éclaire la face du fort qui a vue sur notre attaque, et des boulets bien dirigés viennent ricocher au milieu de nos lignes. Plus de doute, c'est la lutte !

Il est midi. Voilà notre colonne de tête qui arrive au changement de direction; elle fait un à gauche, et, pendant que l'artillerie prend position à 2,200 mètres de Guadalupe, les zouaves se déploient des deux côtés de nos batteries, attendant, l'arme au pied, l'ouverture d'une brèche qu'ils sont impatients de franchir.

Le feu de notre artillerie commence, celui de l'ennemi devient plus vif. D'un point de la campagne qu'il a choisi pour mieux juger de ce combat, le général a bientôt constaté que notre tir, malgré sa justesse, est menacé de rester sans effet. Il envoie aussitôt au commandant de l'artillerie l'ordre de se porter en avant, et de recommencer le feu. Toutefois, la disposition du terrain est telle, qu'on perd complétement de vue le fort quand on s'en approche, et qu'il n'est pas possible, pour le canonner, de placer les 10 pièces d'artillerie montées à une distance plus proche que 2,000 mètres. Au delà se présente une nouvelle barranca (ravin), au sortir de laquelle commencent les pentes qui conduisent à Guadalupe. Aussi l'ennemi, dont les pièces sont parfaitement servies, a-t-il, dès le commencement, l'avantage du tir; et nous nous voyons forcés, au bout de cinq quarts d'heure d'une canonnade qui a épuisé la moitié de nos munitions sans endommager les défenses de Guadalupe, de remettre le sort de la journée à l'intrépidité de notre infanterie seule.

Le général est déjà accouru; déjà il a formé deux colonnes avec toutes les troupes présentes sur le lieu du combat, et il leur a montré les faces de Guadalupe, sur lesquelles elles reçoivent l'ordre de s'élancer. D'un côté, c'est le commandant Cousin qui, à la tête d'un bataillon de zouaves, franchit à gauche les formidables mouvements de terrain placés devant lui, et va atteindre le pied du glacis ; de l'autre, c'est le commandant Morand, qui se dirige obliquement à droite avec un autre bataillon de zouaves, pour se rabattre ensuite sur Guadalupe, en cherchant à s'abriter des feux de Loretto. Deux détachements de sapeurs suivent chaque colonne. Ils emportent chacun une planche garnie d'échelons cloués, moyen d'escalade bien insuffisant, mais le seul que la précipitation des événements permette de leur procurer. Le détachement de gauche est muni, en outre, d'un sac de poudre destiné à faire sauter la porte du réduit.

Sentant que la victoire dépend du coup d'audace tenté en ce mo-

Digitized by Google

ment, le général n'hésite pas à envoyer chercher le bataillon de chasseurs à pied resté à la défense du convoi, et à le faire conduire sur la position. Il sera le soutien du bataillon Cousin.

Le général et son état-major suivent le mouvement des troupes pour aller s'établir sur un point d'où il soit aisé de tout voir et de tout diriger. Reconnu par l'ennemi à son fanion, depuis qu'il est en plaine, le général n'a pas cessé d'être le point de mire des artilleurs mexicains, mais la mort n'a encore fait que menacer, voilà maintenant qu'elle frappe à ses côtés. Un boulet arrive, ricoche, enlève de cheval le sous-intendant Raoul, et le jette expirant dans la poussière. L'abbé de la division passe en ce moment; il voit le malheur, il accourt, met pied à terre ; et, soutenant le mourant d'une main, il le bénit de l'autre. Touchant spectacle que celui de cette calme et sereine bénédiction du prêtre au milieu de la mort qui l'environne.

Cependant la lutte continue plus terrible. — A mesure que nos colonnes approchent du fort, la défense se multiplie, le feu redouble; ce n'est bientôt plus dans l'air qu'un sifflement non interrompu de boulets et de balles. A gauche, les chasseurs à pied viennent de paraître sur la position ; les voilà qui s'élancent à côté des zouaves.

Quelle lutte d'héroïsme entre ces hommes pour escalader les formidables murailles encore intactes de Guadalupe ! Ils sont électrisés par la vue de leur drapeau, qui s'est planté fièrement sur le rebord de la contrescarpe, à quelques pas de la gueule des canons mexicains. Une balle frappe mortellement le porte-drapeau ; un sous-officier le remplace et tombe à son tour. Alors, un vieux zouave, auquel son ancienneté et sa réputation de bravoure ont acquis le singulier privilége d'appeler ses officiers : « Mes enfants, » saisit à son tour le drapeau, et, le brandissant au-dessus de sa tête avec un geste de défi : « Venez le chercher, » s'écrie-t-il d'une voix tonnant. Mais aussitôt, serrant, par un mouvement convulsif, son précieux trésor contre sa poitrine, il s'affaisse et roule avec lui dans le fond du fossé. En vain, nos soldats franchissent le fossé et couronnent en grand nombre la partie du parapet qui est en terre ; tous les efforts viennent se briser contre un réduit inexpugnable, dont l'église forme le centre et dans lequel sont disposés trois étages de feu. Enfin, comme pour rendre impuissants nos derniers efforts, un violent orage accompagné de torrents de grêle et de pluie s'abat sur la plaine : le sol, détrempé en quelques instants cède sous les pas de nos hommes, qui glissent dans le fond du fossé, d'où ils sont rejetés sur le glacis.

Pendant que cet assaut prodigieux se livre à la gauche, la colonne Morand attaque la droite de la position. Mais, de ce côté, le terrain n'est pas moins hérissé de défenses de toute nature, défenses infran-

Digitized by Google

chissables pour nos troupes, dans les conditions où elles se trouvent.

Deux lignes d'infanterie mexicaine, bien embusquées, appuyées par une nombreuse cavalerie, sont déployées sur la crête qui rejoint le fort Guadalupe à celui de San-Loretto. Nous marchons droit sur l'ennemi ; mais nous sommes pris aussitôt en flanc par la batterie de Loretto, invisible jusqu'alors, et qui nous cause des pertes sensibles. — Les marins et la batterie de montagne, tenus en réserve, sont envoyés successivement au secours des zouaves, et le combat reprend avec un nouvel acharnement. Un moment, nous croyons à un secours; une cavalerie aux insignes de la suite du général Almonte, s'élance du fort vers nous, au cri de : « Almonte ! Almonte ! » Sans doute ce sont des amis ? Quelle joie de leur ouvrir nos rangs ! L'illusion n'est que trop courte. Les cavaliers nous chargent à outrance, et, revenant sur leurs pas pour rentrer au fort, ils achèvent impitoyablement les blessés qu'ils trouvent étendus sur leur passage. D'autre part, nos troupes, prises entre les feux croisés du fort et des masses accumulées sur la hauteur, fléchissent sous la mitraille, et finissent par se replier derrière les premiers mouvements de terrain. Leur concours manque donc à l'attaque de gauche.

Au même moment, un combat héroïque se livrait dans la plaine, entre deux compagnies de chasseurs à pied et une partie de la cavalerie mexicaine. Restées en arrière de leur bataillon, qui montait à l'assaut, déployées en tirailleurs, face aux jardins de Puebla, pour protéger le flanc des chasseurs, ces deux compagnies s'étaient vues, tout à coup, assaillies par une nuée de cavaliers; se rallier au pas de course autour de leur chef, faire face à l'ennemi et le recevoir à bout portant fut l'affaire d'un moment.

Les escadrons mexicains lancés à bride abattue vinrent se heurter contre les baïonnettes des chasseurs, sans pouvoir rompre leur faisceau. Une seconde charge eut le même sort que la première ; et l'on put voir, après quelques moments d'angoisse, les deux compagnies françaises (130 hommes environ) sortir victorieuses et sans s'être laissé entamer, d'un combat livré contre 14 à 1,500 cavaliers.

Il est quatre heures. On marche depuis cinq heures du matin, et on se bat depuis midi. — Témoin des efforts surhumains de ses troupes, pendant cette lutte inégale, reconnaissant l'impossibilité de faire une tentative nouvelle sur Guadalupe, le général de Lorencez donne le signal de la retraite.

La victoire n'était plus possible ; il fallait subir notre échec en songeant à le réparer. Cependant ce fut loin d'être une déroute. Ce fut une retraite, où il n'y eut pas que l'honneur de sauf; la gloire elle-même fut sauve.

Digitized by Google

III

Aussi loin qu'ils purent atteindre nos bataillons, les boulets mexicains les suivirent dans leur retraite. L'ambulance elle-même, dont le drapeau a été de tous temps pour l'ennemi un symbole de respect, essuya le feu des canons de Guadalupe tant qu'elle fut à leur portée. Tristes et humiliés, mais non abattus, nos soldats descendirent d'un pas calme et mesuré ces mêmes hauteurs qu'ils avaient escaladées si joyeusement le matin. Plus d'un songeait en ce moment au frère ou au camarade qu'il avait été contraint de laisser derrière lui : sur 2,500 hommes qui avaient donné l'assaut, près de 500 avaient été tués, blessés ou faits prisonniers ! Enfin, la nuit, en descendant sur le champ de bataille, déroba à l'ennemi les colonnes françaises, et le roulement des voitures, le bruit sonore des bidons s'entrechoquant dans l'obscurité, se perdirent peu à peu dans la direction de nos réserves et de notre convoi.

Le 6 au matin, le soleil, en paraissant dans la plaine, ne semble y éclairer qu'un calme profond. Pour une personne étrangère au combat de la veille, rien n'y parle de cette lutte sanglante ; mais dans nos ambulances pleines de blessés, on en retrouve les cruelles traces, et quant à ces hommes qui, là-haut, sous Guadalupe, sont penchés sur les fossés, la pelle à la main, ce n'est pas aux fossés qu'ils travaillent ; ils font à nos glorieux morts la charité de quelques pelletées de terre.

Du haut de ce fort, qu'il avait défendu avec tant d'opiniâtreté, le général Sarragosa, commandant en chef des troupes mexicaines, peut embrasser d'un regard l'ensemble des positions françaises ; notre camp, à cheval sur la grande route d'Amozoc à Puebla, s'appuie à trois hauteurs d'où nos grand'gardes surveillent la plaine.

Si le général mexicain a espéré que l'issue du combat du 5 mai déterminerait la brigade Lorencez à une retraite précipitée, il doit éprouver une déception mêlée d'inquiétude à la vue de ses tentes dressées devant Puebla.

Le général n'avait abandonné les hauteurs de Guadalupe qu'avec le projet de recommencer la lutte le lendemain, sur un autre point. L'assaut de la veille s'était heurté à trop d'obstacles pour qu'il songeât un seul instant à le renouveler. Il n'arrêta pas davantage sa pensée à une attaque directe de Puebla par la chaussée ; tenter une opération de cette nature, c'était s'exposer, sur une longueur de quatre kilomètres environ, aux feux directs des défenses établies sur cette chaussée, même en avant de la ville, et aux feux croisés des forts de Guadalupe et de los Remedios ; c'était risquer d'arriver,

Digitized by Google

avec une colonne décimée, aux portes d'une ville de 65,000 âmes, défendue par 20,000 hommes de troupes régulières.

Il ne restait donc, en réalité, à examiner que les chances de succès d'un mouvement par la gauche. Mais, ainsi que le colonel Valazé l'avait observé du haut du Tépozuchil avec une clairvoyance remarquable, de ce côté, la ville se présentait dans sa longueur, et le terrain offrait les dangers et les inconvénients inverses de la droite. Complétement plat et dénudé, il formait comme un immense glacis, sur lequel on ne trouvait aucun obstacle, aucun point autour duquel il fût possible de se rallier en cas de retraite. On eût donc été obligé de parcourir à découvert un espace de 2,000 à 3,000 mètres sous le feu des défenses de la ville, défenses consistant en une longue ligne de maisons crénelées, à terrasses peu élevées, pouvant fournir des feux très-efficaces. Toutes les rues perpendiculaires à cette ligne de défense étaient coupées par des barricades précédées de fossés et armées de canons; ces barricades se répétaient dans chaque rue, de 200 en 200 mètres.

On découvrait, en outre, en arrière un vaste réduit formé au moyen de couvents reliés entre eux, et entourant la cathédrale. En présence de renseignements de cette valeur, tous les hommes compétents furent d'avis de ne pas tenter une attaque qui pouvait ne pas réussir, user ce qui nous restait de munitions, augmenter l'ambulance d'un nombre considérable de blessés, et partant nous exposer à un désastre.

Cependant il nous restait un espoir; c'est que l'ennemi vînt nous attaquer. Mais, sans doute, poursuivi par le souvenir de nos soldats arrivant à force d'audace jusque sur le parapet de Guadalupe, Sarragosa craignit de mettre son armée aux prises avec moins de 5,000 Français.

Après trois jours passés devant Puebla dans une vaine attente, le général de Lorencez donna l'ordre de lever le camp.

Les Français quittent la plaine de Puebla, le 8 à trois heures de l'après-midi, et commencent leur retraite. Que l'on compare le retour au départ, le lendemain à la veille : on s'étonnera sans doute de rencontrer chez nos soldats des qualités en rapport avec des circonstances de nature si opposée, et on ne saura ce qu'il faut admirer le plus, de ces hommes dont l'héroïsme vient d'échouer contre des obstacles insurmontables, ou de ces mêmes hommes, groupés autour de leurs blessés et de leur convoi, opérant leur mouvement rétrograde à travers les bataillons ennemis qu'ils intimident par leur attitude.

Le 8 au soir, après une marche effectuée lentement, dans le but d'éviter à nos blessés des secousses douloureuses, la petite bri-

Digitized by Google

gade française s'arrête au village d'Amozoc et y établit son camp. Quatre jours à peine viennent de s'écouler depuis le moment où, joyeuse et pleine d'espoir, elle s'élançait sur la route de Puebla; cependant combien cette nuit nous semble éloignée de celle que des songes trompeurs avaient animée d'une si douce clarté! Les riantes visions dorment dans le passé; des souvenirs récents et pleins d'amertume ont pris leur place à notre chevet; et si notre esprit retourne encore vers Puebla, et va jusqu'à errer autour de Guadalupe, cette fois ce n'est plus une pensée de gloire ou de conquête qui le guide : là-bas, reposent les camarades morts en défendant l'honneur du drapeau.

Comment, dans un pareil moment, ne pas songer avec tristesse que les hommes chargés d'éclairer le gouvernement de l'Empereur sur la situation réelle du Mexique auraient pu conserver à l'Etat tant de vaillants soldats? Il eût fallu pour cela dire simplement la vérité, au lieu d'affecter une confiance qu'ils ne pouvaient pas avoir; il eût fallu montrer la sincérité de ce Mosso[1] de Vera-Cruz, venant nous dire : «Croyez-moi, vous êtes trop peu nombreux pour marcher sur Mexico, vous courez risque de ne pas atteindre le but! » Mais il en fut autrement et la prédiction s'accomplit.

Après deux jours consacrés dans Amozoc au repos des malades, et à la réorganisation de nos moyens de transport, la retraite continue. Sans cesse la pelle ou la pioche à la main pour combler les profondes coupures ou renverser les obstacles qui entravent leur marche; sans cesse sur le qui-vive, s'arrêtant ici pour surveiller les manœuvres de l'ennemi, se formant plus loin pour être prêts à le repousser, les Français descendent lentement ces mêmes Cumbrès, naguère témoins de leur ascension victorieuse, et dont le silence majestueux n'est aujourd'hui troublé que par le bruit de leurs travailleurs. Orizaba est leur objectif. Cette reine des Terres-Tempérées est à égale distance de Vera-Cruz et de Puebla[2]. Par la haute chaîne de montagnes qui l'enceint de toutes parts, par l'importance de sa position qui, à cheval sur la route de Mexico, barre littéralement la vallée d'Orizaba, cette ville est, depuis le début de la campagne, notre seconde base d'opérations; c'est dire qu'elle est pourvue d'une garnison, d'un hôpital et de magasins. C'est là que doit se terminer, à la gloire du corps de Lorencez, cette lutte que la France soutient avec quatre régiments d'infanterie, trois batteries d'artillerie et un escadron de cavalerie, contre un pays que défendent les obstacles naturels les plus formidables; les maladies les plus cruelles,

[1] Ce langage nous était tenu quelques jours après notre débarquement à la Vera-Cruz, par le garçon d'hôtel des diligences, chargé de notre service.

[2] Cette distance est de 32 lieues.

Digitized by Google

environ 25,000 hommes de troupes régulières, une nuée de guérillas habitués à vivre et à combattre dans les Terres-Chaudes, contre un pays enfin dont l'arme la plus formidable et la plus sûre est sa haine pour l'intervention. Cependant au milieu des ténèbres qui cachent l'avenir, on aperçoit quelques étincelles lumineuses. La Barranca-Seca ne venge-t-elle pas le 5 mai ? Le Borrego qui illustre le capitaine Dietri, et la belle défense d'Orizaba que dirige avec un entrain et un coup d'œil admirables le général Douay, secondé par l'intelligente intrépidité du capitaine d'état-major Capitan[1], ne convainquent-ils pas l'ennemi d'impuissance ? Ce n'est pas tout. Par un miracle continu de patience et de hardiesse, le faible corps expéditionnaire rétablit et maintient, malgré les Terres-Chaudes, ses communications avec la Vera-Cruz, c'est dire avec la France. Ponts emportés par les eaux, rampes noyées et défoncées aussitôt que faites ou réparées, chemins de montagne changés en torrents, les Terres-Chaudes transformées en lacs de boue menaçant d'engloutir mules et voitures[2], enfin la fièvre jaune, rien n'a pu abattre notre marin et notre soldat, qui sont restés ce qu'on les a vus en Afrique, en Crimée, pleins d'énergie et de confiance, gais, comme à la veille d'une bataille ou au lendemain d'une victoire.

Cependant, la France s'émeut des dangers que courent à 2,000 lieues d'elle ces exilés du devoir. Au mois d'octobre de la même année, elle débarque 30,000 hommes à la Vera-Cruz. Une nouvelle expédition commence; et les soldats du 5 mai sont encore là; et on les voit reparaître les premiers dans la plaine de Puebla; et on les retrouve à Mexico, puis dans le nord, à Zacatecas, puis un jour, à 1,200 kilomètres plus loin, près du Pacifique, à Colima !

Nous n'avons plus à apprécier les résultats de cette campagne; mais nous pouvons affirmer d'avance que cette expédition sera une belle page pour notre histoire militaire.

Si, en cherchant à mettre en lumière le tableau d'un passé trop peu connu ou trop vite oublié, nous sommes parvenus à faire partager notre conviction, nous aurons atteint notre but. A ceux maintenant qui prétendent que le Français est de tous les hommes celui qui aime le moins à s'éloigner de son pays, nous demanderons si les huit mois d'épreuves supportées au Mexique par la brigade de Lorencez ne disent pas assez haut que partout, pour lui, où est le drapeau, là est la France ! P^ce GEORGES BIBESCO.

[1] Le capitaine Capitan a été tué l'année suivante au siége de Puebla. Il venait d'être promu au grade de chef d'escadron en récompense des services exceptionnels qu'il avait rendus. Sa mort a été une perte aussi cruelle pour l'armée que pour les siens.

[2] Les convois les plus favorisés faisaient dans cette saison 30 lieues en trente jours.

Digitized by Google

L'ORIENT A L'EXPOSITION

DEUXIÈME PARTIE[1]

L'EXTRÊME ORIENT

I

Les races qui ont embrassé l'Islamisme se sont montrées plus belliqueuses que civilisatrices ; Mahomet avait prêché la guerre, et la guerre fit la fortune de ses sectateurs ; une fois établis dans leurs conquêtes, tolérants par principe envers les vaincus, ils ne songèrent point à établir sur les débris du passé un nouvel ordre de choses ; leur civilisation, fort inégale suivant les temps et les lieux, fut plutôt l'œuvre des circonstances que l'expression de leur propre génie ; l'esprit militaire et le fanatisme religieux l'isolèrent, durant des siècles, de la civilisation européenne, mais il n'y avait point entre elles incompatibilité de nature, et c'est ce qui explique la transformation rapide dont les pays musulmans nous offrent aujourd'hui le spectacle.

[1] Voir le numéro du 15 octobre 1867.

Digitized by Google

Il n'en est pas ainsi de l'extrême Orient. La race indo-chinoise, plus réfléchie, plus concentrée, a, de tout temps, préféré la pensée à l'action, la paix à la guerre. Les armes conviennent mal à cette race indolente, énervée par un climat brûlant ; aussi les conquérants n'ont-ils jamais trouvé chez elle de résistance sérieuse : elle a mieux aimé subir le joug que d'engager pour son indépendance une lutte désespérée. Mais la mollesse du corps n'exclut pas l'activité de la pensée ; douée d'un esprit pénétrant et subtil, d'une richesse d'imagination incomparable, la race indo-chinoise a précédé tous les peuples dans la voie de la civilisation. Dès l'antiquité la plus reculée, elle cultive les arts avec succès, approfondit la science, utilise de merveilleuses découvertes, dont l'Europe viendra, 2,000 ans plus tard, revendiquer l'honneur. La religion n'est plus ici l'œuvre exclusive d'un homme, c'est le résumé des aspirations d'un peuple, l'expression complexe des tendances métaphysiques d'une race poétique et rêveuse. Le développement de l'esprit humain n'est pas, comme chez les Mahométans, brusquement arrêté par l'indifférence et le fatalisme ; il traverse successivement les mêmes phases, reproduit la même série de phénomènes, que nous retrouverons plus tard dans la formation des sociétés européennes ; des deux côtés, le résultat est le même : de ce travail latent de la pensée surgissent deux civilisations puissantes, portant chacune l'empreinte ineffaçable du climat qui l'a vu naître et de la race qui l'a créée.

Chez les peuples occidentaux, à l'âme inquiète et mobile, doués d'une énergie persistante et dévorés du besoin d'agir, la civilisation n'atteint jamais sa forme définitive ; de transformations en transformations l'organisation sociale passe du mal au bien, du bien au mieux, et l'humanité dédaigneuse du passé, mécontente du présent, demande à l'avenir la réalisation de ses rêves.

Dans l'extrême Orient l'activité au contraire est intermittente, les besoins sont moindres et le désir de jouir plus immédiat ; l'intelligence qui a fait un effort pour créer, se repose dès que le résultat cherché est obtenu ; elle ne songe point à perfectionner, car tout perfectionnement exige une fatigue nouvelle, et, du moment que ses besoins sont satisfaits, l'Asiatique est trop paresseux pour agir. De ce penchant invincible à l'indolence découle, par une pente naturelle, la reconnaissance envers les générations passées, dont l'œuvre profite aux générations présentes, le respect de tout ce qui est ancien et cette stabilité des formes extérieures qui défie le temps et les révolutions.

Sur des esprits si fermement attachés à leurs traditions, si insouciants en matière de progrès, l'influence européenne a nécessairement peu de prise ; mille obstacles, mille préjugés rendent son

Digitized by Google

action lente et incertaine; la rareté des relations, la défiance qu'inspirent les étrangers, les erreurs trop fréquentes de la politique occidentale viennent augmenter ces difficultés déjà si grandes. On ne saurait donc s'étonner que l'œuvre de régénération, fort avancée à l'heure qu'il est chez les races musulmanes, soit à peine commencée dans l'extrême Orient.

C'est beaucoup assurément d'avoir amené les nations asiatiques à sortir de leur isolement séculaire pour se mêler au mouvement européen; leur présence au Champ de Mars inaugure, on peut le dire, une ère nouvelle; mais le rôle presque insignifiant qu'elles y jouent témoigne de l'extrême circonspection avec laquelle ces peuples routiniers s'engagent dans des voies inconnues. L'Inde et le Japon nous offrent seuls un spectacle intéressant; l'Annam n'est représenté que par quelques envois du gouverneur français de Saïgon; le Siam s'est borné à rassembler sous nos yeux des curiosités pittoresques; la Chine n'a même pas répondu à l'invitation officielle et ne se révèle à nous que par l'intermédiaire d'exposants européens.

Il suffit de traverser l'étroite galerie réservée aux principales nations de l'Orient pour comprendre combien sont encore insuffisantes les relations établies entre ce monde et le nôtre. On se tromperait grossièrement si l'on s'en tenait à ces expositions incomplètes pour apprécier l'état social des populations qu'elles nous représentent, et mesurer le progrès réel des idées modernes en Orient. On s'est beaucoup moins préoccupé, dans ces expositions, de l'intérêt scientifique que des intérêts commerciaux; qu'on nous permette d'être moins exclusif, et de jeter chemin faisant un regard sur cette civilisation remarquable dont on a fait trop bon marché au Champ de Mars.

II

Comme la société égyptienne, que nous avons étudiée précédemment, la société hindoue remonte aux temps les plus lointains. Des liens mystérieux rattachent entre elles ces deux races; descendent-elles, comme on l'a cru longtemps, l'une de l'autre? Ont-elles simplement puisé à une source commune? La science moderne, qui incline vers cette dernière hypothèse, n'a pu parvenir encore à une certitude absolue; quoi qu'il en soit, l'art, la religion, l'organisation sociale nous présentent, chez ces deux peuples, les plus surprenantes analogies.

La religion de l'Inde est, comme celle de l'Egypte, le panthéisme, mais un panthéisme infiniment plus complexe et plus varié dans ses manifestations extérieures. « Si l'on cherche, dit M. Taine, le trait

Digitized by Google

qui distingue entre toutes les races de la même souche les Aryens conquérants de l'Inde, on le trouvera dans leur imagination, qui est de la plus étonnante fécondité et de la plus rare délicatesse. Nulle part le mythe n'a été si transparent ni si abondant ; si ondoyante que soit la nature, cette imagination l'est autant ; elle n'a point de dieux fixes ; les siens sont fluides comme les choses et se confondent les uns dans les autres. »

Une imagination si flottante ne pouvait réaliser du premier coup son idéal religieux ; toutes ces rêveries, toutes ces aspirations vagues ont passé par des formes plus ou moins complètes avant de se condenser dans la grande doctrine brahmanique, où elles se sont immobilisées pour l'avenir. Les Védas marquent la plus ancienne de ces périodes successives, celle où la théogonie indécise ne distingue pas encore nettement la force agissante de la nature inerte. L'idée de la Trinité divine, la théorie de la transmigration des âmes n'ont pas encore fait leur apparition ; Brahma, Siva ne sont pas nommés. « Le symbole et rien de plus, dit à ce propos M. Eugène Burnouf, telle est la religion de la période védique. »

Les dieux de cette époque ne sont guère que des personnifications du feu. *Indra* dans l'air, *Varouna* dans le ciel, *Agni* sur la terre, expriment en définitive une seule et même idée sous des formes différentes. Le védisme n'est pas autre chose que le sabéisme en voie de transformation.

Cependant l'intelligence humaine se développe ; reportant son admiration des forces physiques aux forces morales, elle étudie les phénomènes de la vie et de la pensée ; puis, remontant des phénomènes à la cause, elle conclut à l'existence d'une force créatrice intelligente et bonne, qui sans doute n'est pas distincte de la matière, mais que l'homme peut néanmoins se concilier à la faveur du culte.

Brahma, dont le nom désigne la prière, personnifie ce progrès de l'humanité ; c'est lui qui nous apparaît, dans le Manava-Dherma-Sastra, séparant par sa seule pensée l'œuf du monde en deux parties qui forment le ciel et la terre ; les dieux védiques disparaissent devant cette nouvelle divinité qui domine tout le panthéon hindou, et qui résume en sa personne le triple pouvoir créateur, conservateur et destructeur.

Le brahmanisme est dès lors fondé, mais une dernière transformation l'attend. Le génie sacerdotal va, comme en Egypte, multiplier les symboles, dédoubler les personnalités, compliquer la doctrine ; la conception unitaire de Brahma cède le pas à l'idée nouvelle de la Trinité, que consacrent pour la première fois les Pouranas. L'Etre suprême se fractionne en quelque sorte, et de ses trois grands

Digitized by Google

attributs, personnifiés sous des noms différents, les prêtres forment la Trimurti indienne.

Brahma désormais n'est plus au premier plan ; il ne représente plus que la puissance créatrice, dont l'œuvre est achevée : rentré dans son repos, il n'exerce plus d'action sur le monde ; on ne lui dresse pas d'autels et l'on se borne à placer son image dans les temples.

La seconde et la plus importante personne de la Trimurti, c'est Vichnou, la puissance conservatrice, la force qui perpétue l'œuvre de Brahma dans la durée ; c'est Vichnou qui est en rapport direct avec le monde, où il joue un rôle actif et providentiel ; c'est lui qui, dans les grandes crises de l'humanité, s'incarne pour lui venir en aide, et accomplit, sous diverses formes ou *avatars*, sa mission de salut. Siva, enfin, représente la puissance destructive rénovatrice du monde, car, dans le panthéisme hindou, la substance est éternelle et la forme seule peut périr ; toute mort devient le prélude d'une renaissance.

A chacun de ces dieux l'imagination hindoue prête une épouse, et, comme les trois personnes de la Trimurti ne sont elles-mêmes que les attributs de l'Etre suprême considérés isolément, ainsi les déesses ne sont à leur tour que des attributs de ces attributs. C'est Maya ou Parasacti, mère et matrice universelle des êtres ; c'est Lackmi, déesse de l'abondance et du bonheur, accompagnée comme Vénus de l'amour enfant (Kama) ; c'est enfin Parvati, dont les attributions sont aussi diverses que les qualités de Siva, son époux, et qui devient tour à tour Bhavâni, déesse de la fécondité, Dourga, la Minerve guerrière, et Kâli, l'effrayante compagne du génie de la destruction, qui commande les hécatombes humaines et boit le sang de ses victimes.

Au-dessous de ces divinités principales se range la pléiade des dieux secondaires que les Hindous ont multipliés à l'infini ; mais aucun de ces dieux n'est en dehors de la nature ; il ne faut voir en eux que l'éternelle substance considérée tour à tour dans ses aspects les plus capricieux, dans ses phénomènes les plus fugitifs. Aucune volonté extérieure n'a d'action sur le monde, mais, par leur vertu propre, le bonheur ou le malheur s'attachent d'eux-mêmes inévitablement au bien et au mal. L'homme se fait ainsi à lui-même sa destinée, et, suivant la conduite qu'il aura tenue, son âme trouvera dans une existence ultérieure expiation ou récompense, jusqu'au jour où, complétement purifiée et parvenue au terme de ses voyages, elle méritera d'être absorbée dans le sein de Brahma.

Telle est la théorie générale du brahmanisme, théorie singulièrement fausse et injuste, puisque l'âme, dans ses migrations successives,

Digitized by Google

ne conservant ni la conscience ni la mémoire, ne saurait mériter ni démériter. Les conséquences de cette erreur fondamentale ont lourdement pesé sur la société hindoue. L'homme en effet, placé entre l'ignorance de ses actes antérieurs et la croyance à l'infaillibilité de la justice distributive, arrive fatalement à voir dans le mal physique le signe certain du mal moral. Toute souffrance est à ses yeux une expiation méritée ; toute douleur, par cela seul qu'il l'éprouve, est légitime, et la résignation la plus absolue devient le premier des devoirs.

III

Dans l'Inde comme dans l'Egypte antique, l'art est intimement lié à la religion. La peinture joue un rôle des plus secondaires ; les couleurs qu'elle emploie sont admirables, mais le dessin est plus qu'incorrect : le relief et la perspective font également défaut. Quant à l'architecture et à la sculpture, infiniment plus développées, elles ne sont en quelque sorte que la réalisation matérielle des conceptions mythologiques.

On peut distinguer dans l'art hindou deux grandes périodes. La première présente les mêmes caractères que l'art égyptien : ce sont des deux côtés les mêmes entassements gigantesques, les mêmes hypogées, le même système d'ornementation, la même statuaire colossale et hiératique. Les temples, bâtis en blocs énormes, affectent la forme pyramidale ; les toits, plats et dallés, ne reposent pas directement sur le chapiteau des colonnes, mais sur des poutres formant architrave, comme le dé carré qui surmonte les piliers memphitiques. Les colonnes, cannelées et massives, sont également empruntées au règne végétal, et le lotus figure habituellement dans leur décoration.

Les salles intérieures sont ornées de figures gigantesques, taillées le plus souvent dans le roc où elles restent attachées ; celles de Salsette ont jusqu'à 27 pieds de hauteur ; ici, plus encore qu'en Egypte, la tyrannie religieuse, imposant à l'artiste des formes convenues, arrête l'essor de son imagination et le développement de son individualité. La recherche du grandiose nuit à la délicatesse de l'exécution, et la perfection des détails se trouve sacrifiée à l'effet imposant des grandes masses. On cite néanmoins des exceptions heureuses qui dénotent un ciseau parfaitement maître de lui-même ; c'est ainsi que, dans les géants de 30 pieds qui supportent la voûte de la grande pagode d'Eléphanta, la vérité de l'attitude, la contraction des muscles, l'expression de lassitude et d'angoisse naturelle à

Digitized by Google

l'homme qui plie sous le faix, rien n'est oublié ; l'art égyptien n'offre pas de plus admirables chefs-d'œuvre.

Quel est l'âge de ces monuments? Les brahmines leur assignent onze mille ans d'existence ; quelques savants modernes ne leur accordent que trente siècles ; ce qu'on peut admettre sans trop de présomption, c'est qu'ils sont antérieurs à l'époque déjà lointaine où s'est coordonnée la doctrine brahmanique ; ils ont précédé l'avénement du Brahma unitaire, et sont probablement contemporains des Védas.

La constitution définitive du brahmanisme apporte en effe dans l'art hindou un changement notable. La forme pyramidale est remplacée par les formes coniques et ovoïdes, emblèmes des rayons du soleil et de l'œuf du monde ; ces deux idées, empruntées à la cosmogonie de Manou, fixent la date de cette révolution. La mythologie hindoue s'est compliquée d'éléments nouveaux, et le triomphe de la fantaisie religieuse ouvre à l'art des horizons plus vastes. Dans cette seconde période, l'imagination ne connaît plus de bornes à ses caprices ; l'artiste vise toujours au gigantesque, mais il le poursuit par des moyens différents ; dans les sujets complexes qu'il aborde, les proportions colossales qui convenaient à des figures isolées ne sont plus de mise ; c'est désormais par l'ordonnance grandiose de la composition, par la multiplicité des personnages, par la prodigieuse variété des détails, en un mot par l'immensité du travail que l'artiste excitera l'étonnement et l'admiration. Ses œuvres deviennent d'interminables poêmes, merveilles de patience et d'habileté, où défilent tour à tour les mille légendes de l'olympe indien. La façade des temples se couvre de bas-reliefs ; des tours énormes se tapissent de la base au sommet d'inextricables enchevêtrements de sculptures symboliques : tel est le temple de Bangalore, dont nous voyons la photographie au Champ de Mars ; telle est encore la célèbre pagode de Bénarès, représentée dans les vitrines anglaises par un joli modèle en bois fouillé.

Si admirables que soient ces monuments, l'antiquité hindoue nous a légué un héritage plus surprenant encore, c'est sa littérature. Les temps héroïques sont à peine commencés pour l'Europe, la Grèce n'a pas encore entendu la voix d'Orphée, et déjà, dans l'Inde, toutes les branches des connaissances humaines ont produit des œuvres impérissables. A côté des Védas et des Brahmanas qui les commentent, à côté des Pouranas, poêmes mythologiques, comparables aux théogonies grecques, nous trouvons de gigantesques épopées, comme le Mahabarat et le Ramayana, des drames comme Sacountala, des compositions historiques et des recueils d'apologues (Pilpay). La poésie lyrique apparaît avec Jayadéva, que le savant W. Jones

Digitized by Google

compare à Pindare. L'étude des sciences est assez avancée pour qu'on rédige d'innombrables traités sur la grammaire, la rhétorique, la métaphysique, la politique et la morale, sur les mathématiques, la médecine et la musique. La philosophie surtout est florissante; six grandes écoles se fondent, où l'on dispute avec acharnement sur les éternels problèmes de l'humanité; les systèmes d'Anaxarque et de Pyrrhon, de Pythagore et d'Aristote existent en germe dans les doctrines des philosophes hindous. Cette société si savante possède un corps de lois complet en dix-huit livres, le *Manava-Dherma-Sastra*, et une encyclopédie des connaissances, le *Vidyadersa* de Goverdan-Caul.

Les Hindous de cette époque savent calculer les éclipses et représenter le zodiaque sur les murs de leurs pagodes; le plus ancien livre d'astronomie qui soit connu, le *Souryasiddhanta*, est leur ouvrage. Ils connaissent l'algèbre et les chiffres auxquels les Arabes donneront plus tard leur nom. Selon toute apparence, la fabrication de la poudre leur est familière; leurs livres font en effet mention d'armes à feu (*agniastra*), dont la description rappelle les fusées meurtrières employées par les cipayes dans leur terrible insurrection. Les principes de la mécanique et de l'hydraulique sont, dès ces temps reculés, appliqués aux besoins de l'art et de l'agriculture. Enfin, chose à peine croyable, les Hindous semblent avoir, sinon découvert, au moins soupçonné les premiers la grande loi de l'attraction universelle. « Il y a dans la nature, dit l'auteur d'un poëme sur l'Esprit divin, une sorte de penchant très prononcé qui attire les parties les plus déliées vers quelque objet particulier. Parcourez l'univers du sommet à la base, vous ne trouverez pas un seul corpuscule destitué de cette propriété d'attraction. *C'est de ce penchant naturel que naissent les mouvements des corps pesants;* c'est cette disposition à être attiré qui fait que l'acier se déplace pour s'attacher de lui-même à l'aimant. » N'est-il pas curieux de retrouver, deux mille ans avant Newton, une pareille idée si nettement formulée dans les vers d'un poète hindou?

L'organisation politique n'est pas le côté le moins intéressant de cette civilisation lointaine; c'est un mélange de républicanisme, de despotisme et de féodalité. La propriété du sol appartient au souverain (maharadjah), qui l'afferme; le village, constitué en municipalité, paye l'impôt du prince, la dîme du culte, moyennant quoi il s'administre lui-même. Les radjahs et les nababs, délégués et subdélégués du souverain dans les provinces, transmettent l'impôt et doivent le service militaire, mais la plénitude de l'autorité concentrée en leurs mains les rend de fait indépendants; ce sont des vassaux plutôt que des sujets, des tributaires plus encore que des vassaux. Au sommet

Digitized by Google

de la hiérarchie, le maharadjah exerce la puissance absolue ; la religion toutefois limite indirectement son despotisme, en lui imposant les brahmines pour conseillers : par ce moyen, la caste sacerdotale, révérée presque à l'égal des dieux, domine la société tout entière.

Cette constitution bizarre est tellement conforme au génie du peuple hindou qu'elle résiste à toutes les conquêtes et s'impose à tous les gouvernements. Sous l'empire mogol, les *dewans*, espèces de fermiers généraux, se substituent aux radjahs ; les *zémindars* (fermiers particuliers) remplacent en réalité les nababs, mais si les noms changent, les formes subsistent identiques : ces collecteurs de taxes retiennent, sous prétexte de faciliter les recouvrements, le plein exercice de l'autorité politique. Les Anglais eux-mêmes ont dû leurs merveilleux progrès dans l'Inde à cette confusion des pouvoirs, habilement exploitée par eux. Recherchant toutes les occasions de devenir créancière des princes indigènes, la Compagnie des Indes se faisait céder en garantie les revenus d'une province ; quand elle s'était ainsi transformée en dewan, quand ses agents avaient pris la place des zémindars, elle avait en mains tous les pouvoirs comme toutes les richesses, et la dépossession du souverain nominal n'était plus qu'une formalité.

Tandis que la constitution politique de l'Inde aplanissait ainsi les voies aux conquérants, la religion facilitait leurs progrès ; accoutumé par le brahmanisme à une résignation passive, le peuple hindou acceptait la domination étrangère comme un châtiment divin. Divisée d'ailleurs en castes exclusives, que ne rattachaient point les unes aux autres des intérêts communs, la nation ne souffrait pas également de l'invasion ; si les privilégiés, brahmines et ksattryas, se trouvaient menacés dans leur puissance et leur fortune, les vaissyas et les soudras, qui n'avaient rien à perdre, se préoccupaient peu d'un changement de maître. Emprisonné dans un cercle étroit qu'il ne peut franchir, l'Hindou n'a pas comme nous le sentiment de la patrie ; c'est l'homme d'une caste et non d'un pays ; pourvu qu'on ne touche ni à ses mœurs ni à sa religion, que lui importent ces vicissitudes politiques auxquelles son sort n'est point lié ?

Le système des castes a eu dans l'Inde le même résultat qu'en Egypte : peu favorable au progrès, funeste à l'indépendance nationale, son seul mérite est d'avoir conservé à travers les âges et les révolutions la tradition des connaissances humaines. Est-ce à dire que la civilisation n'a pas subi le contre-coup des bouleversements politiques ? Non, sans doute ; le génie hindou, nous l'avons dit, n'est pas progressif ; or, l'esprit humain ne peut rester longtemps stationnaire. L'Inde a dû à son système social d'échapper à ces

Digitized by Google

éclipses morales, à ces crises de barbarie que nous présente l'histoire européenne; elle n'a pu échapper à cette loi éternelle qui veut que la décadence commence où le progrès s'arrête.

La domination étrangère, en détruisant la prépondérance des castes militaire et sacerdotale, a porté un coup fatal à la civilisation, dont elles étaient les agents les plus actifs. Aujourd'hui, l'art n'a plus d'initiative; il se borne à des copies serviles et médiocres ; la science a oublié plus d'une découverte précieuse. Les pandits [1], si nombreux autrefois, deviennent de plus en plus rares, et l'esprit de mercantilisme, qui, favorisé par la domination anglaise, gagne tous les jours du terrain, sape peu à peu dans ses fondements le vieil édifice du passé.

IV

L'Inde, on le voit, pouvait jouer au Champ de Mars un rôle considérable, mais les Anglais, commerçants avant tout, n'ont vu dans l'Exposition qu'un prétexte à spéculations. Ils ont cru faire assez pour l'art en réunissant avec quelques photographies une collection de ces menus ouvrages de pierre ou d'ivoire auxquels les étalagistes de la rue Vivienne ont depuis longtemps accoutumé nos yeux. Peut-être aurait-on pu disposer dans le parc de quelques pieds carrés pour élever, en face du temple d'Hathor, un monument qui nous eût permis de comparer l'Inde à l'Egypte ; mais l'Angleterre a horreur des dépenses improductives ; ce qui lui importait, c'était de mettre sous nos yeux les immenses richesses de son empire colonial ; elle a fait de l'exposition indienne un bazar.

Jetons donc un rapide regard sur ces menus objets d'étagère choisis un peu au hasard, et auxquels nous aurions tort d'attacher plus d'importance que les Anglais. Que dire de ces échiquiers, de ces temples, de ces palanquins, de ces cortéges en ivoire, de ces mosaïques de jaspe, de ces coffrets en jade et en marbre, dont le travail exige une si grande habileté de main et une si merveilleuse patience ? Tous ces ouvrages se ressemblent, et ne sont plus assez rares en Europe pour exciter notre étonnement. Il faut cependant citer des coffrets de Bombay en bois ouvré d'une délicatesse exceptionnelle et un écran à pied d'ivoire, offert au roi des Belges par le maharadjah de Bénarès. Ce pied, supporté par trois éléphants accroupis, est enrichi de sculptures représentant des oiseaux et des fleurs ; le fini de l'exécution tient du prodige.

L'orfévrerie, beaucoup moins connue, satisfait davantage notre

[1] Nom donné aux savants hindous

Digitized by Google

curiosité; aiguières et plateaux en argent doré, coupes et flambeaux en vermeil, vases en bois incrustés de niellures d'acier, coffrets en cuivre ouvragé de Kuftgoosie, tout est d'un goût parfait; la fantaisie de l'artiste donne au métal les formes les plus capricieuses; mais la grâce n'est jamais sacrifiée, et l'élégance reste l'inséparable compagne de la richesse. La bijouterie, au contraire, paraît en pleine décadence; les formes actuelles semblent participer de la raideur britannique, le style s'alourdit, le travail est souvent grossier. Pour se convaincre de cette décadence, il suffit de comparer à la magnifique collection de bijoux antiques, exposée par un joaillier de Londres, les bijoux modernes de la galerie indienne; l'axiome anglais « *Time is money* » a fait son chemin dans l'Inde, et l'ouvrier du Bengale, pressé de recueillir le fruit de son travail, ne prend plus le temps de bien faire.

L'armurerie, qui occupe une vitrine spéciale, n'a même pas ce cachet d'originalité qui distingue habituellement les productions hindoues. Nous retrouvons là, comme dans les galeries turque et persane, des fusils à crosse mince, semi-circulaire ou droite, des sabres courbes, des poignards triangulaires dont la poignée ressemble à un étrier arabe; aucune des armes exposées n'est particulière à l'Inde, et l'invasion mahométane a exercé sur cette fabrication une influence fâcheuse.

Nous ne citerons que pour mémoire les instruments de musique, plus bizarres qu'harmonieux; il y a là des tambours allongés du Bengale, des *krattalas*, cymbales composées de quatre pierres très minces, des *souara-mangala*, espèces de chalumeaux imitant la flûte de Pan, des *tritantri*, des *saptassouara*, luths à trois et à sept cordes, représentant tantôt un caïman couché, tantôt un paon, dont la queue en éventail forme le manche de l'instrument. Bien que de temps immémorial les sept notes de la gamme et les divers modes musicaux soient connus des Hindous, bien qu'un des Oupavédas contienne un traité complet sur la musique, cet art n'a jamais fait de progrès sur les bords du Gange.

L'ébénisterie indienne avait été fort remarquée à l'Exposition de Londres; elle n'a pas eu au Champ de Mars le même succès; sans doute, les meubles de Madras et de Bombay sont d'un admirable travail; le bois est fouillé, sculpté, découpé à jour à une profondeur étonnante; la profusion et le fini de l'ornementation attestent l'imagination féconde et le génie patient de l'artisan hindou, mais les formes européennes, qu'impose sans doute le goût anglais, sont si maladroitement imitées, leur raideur est si disgracieuse, que toute la perfection des détails ne saurait effacer l'impression désagréable de l'ensemble.

Digitized by Google

Quel que soit du reste leur mérite, ces diverses branches de l'art et de l'industrie occupent fort peu de place dans l'Exposition indienne ; ce n'est pas sur elles que le commerce anglais fonde ses espérances ; à la complaisance avec laquelle il étale les produits agricoles et les produits manufacturés, on reconnaît aisément la prédilection qu'il a pour eux.

Un hangar spécial est consacré aux richesses naturelles de l'Inde ; on sait quelle est la fécondité de ce sol privilégié, cultivé depuis des siècles avec un soin jaloux. A côté des essences les plus précieuses, bois de teck pour la construction, bois de sapan et de sandal, arbustes à vernis et à encens, etc., les productions les plus variées sollicitent nos regards ; les principales sont le riz et le thé, puis les beaux blés de Nagpour, la canne à sucre et l'indigo, le bétel et le pavot à opium. Près du coton à laine blanche de Surate et du coton à duvet rouge de Guzzerat, voici les tabacs effilés de Bimlipatam, de Kalaboth, et ceux d'Arcot ou d'Arracan aux feuilles blondes et larges ; ici, la variété commune qui croît naturellement dans l'Inde ; là, le *zerda* parfumé, qu'on cultive avec soin et qu'on mélange en le pilant avec de la cannelle, du sucre et de l'eau de rose.

Des modèles en miniature d'instruments agricoles, d'appareils hydrauliques pour l'arrosage des terres, de presses à huile et à sucre, de métiers à tisser et à dévider la soie, sont entassés près de là, sous une vitrine ; une pareille étude pouvait être intéressante et instructive, mais l'ombre où ces objets sont plongés, le désordre honteux qu'ils présentent, ne permettent pas aux visiteurs de s'en rendre un compte exact ; ce ne sont pas là des objets commerciaux, et la commission anglaise a oublié de les mettre en vue.

Nous arrivons enfin aux produits de ces manufactures qui ont fait de tout temps la gloire de l'Inde. La variété des tissus exposés est prodigieuse, mais, sur ce point encore, la décadence est manifeste. L'Angleterre, qui vend au monde entier les étoffes de l'Inde, veut à tout prix une production en rapport avec ses besoins, et le niveau de l'industrie tend à s'abaisser de jour en jour. On chercherait en vain dans l'Inde actuelle ces tissus d'autrefois, dont une pièce entière tenait roulée dans le creux de la main, ou ces merveilleuses chemises de femme que Warren Hastings rapportait à Londres, enfermées dans des tabatières.

Le Mysore, les présidences de Calcutta et de Bombay ont envoyé cependant des étoffes de coton remarquables par la régularité du tissu, la rondeur et le reflet blanc du fil ; les *saree* blanches de Gwalior, les *loangee* à rayures de Jacca se distinguent par leur finesse transparente. Quelques costumes féminins attirent les regards par la singularité de leur forme et l'éclat de leurs nuances ; on remarque

Digitized by Google

entre autres une robe de noces de Bhopal, en mousseline violette brochée d'argent et encadrée d'or. Mazulipatam nous montre enfin des spécimens de toiles peintes, et Joudhpore des *felt-blankets* (couvertures de feutre), agrémentées d'élégantes broderies qui font corps avec l'étoffe.

Parmi les soieries, il faut citer les *kincobs* de Bénarès, magnifiques brocards d'or et d'argent à rayures et à bouquets, les *Pucheree cloth* lamés d'or qu'on porte autour des reins, les tapis à fleurs de Dacca, les tapis de Lahore et du Punjab, couverts de broderies d'or en relief, enfin les taffetas et satins du Bengale, admirables de couleur, de finesse et de goût.

La place d'honneur dans cette exposition est réservée, non sans raison, aux châles de Cachemir, qui ont toujours le privilége d'exciter l'admiration et la convoitise féminines. Pour comprendre la délicatesse de leur travail, il faut se souvenir qu'une paire de châles ordinaires occupe une couple de métiers pendant trois mois et demi, et représente environ 600 journées de travail. Louddhiana possède une manufacture du même genre, que les Anglais ont soigneusement développée ; ses produits sont d'un prix moins élevé, mais d'une qualité commune; pour l'éclat des couleurs comme pour la souplesse du tissu, Cachemir occupe toujours le premier rang.

En résumé, nous avons vu l'influence européenne exercer une action fâcheuse sur l'industrie de l'Inde; hors de là, nous chercherions en vain ses traces. La race anglo-saxonne n'a fait faire aux Hindous aucun progrès ; âpre au gain, elle exige des vaincus un travail énorme, qu'elle paye mal. Mais, instruire le travailleur, améliorer sa position physique et morale, préparer par des institutions fécondes la fusion prochaine de la civilisation asiatique et de l'esprit moderne, cela importe peu à l'Angleterre. Quand l'intérêt de son commerce le demande, elle ouvre des fabriques ou crée des chemins de fer ; là se bornent ses innovations et ses bienfaits. Maîtresse d'un empire immense, elle le gouverne en boutiquière de la Cité, et sa domination, plus dure, plus impitoyable que celle des Mogols, ne se montre, il faut bien le dire, ni plus éclairée ni plus civilisatrice.

V

Nous avons étudié dans l'Inde une des deux grandes familles asiatiques ; l'empire de Siam et la Chine vont nous montrer la seconde, c'est-à-dire la société bouddhique.

Le brahmanisme, qui n'offre à l'humanité ni consolation dans le présent, ni espérance dans l'avenir, devait provoquer, par l'excès

Digitized by Google

même du découragement, une réaction violente; le bouddhisme est né de cette réaction. L'âme, condamnée à la douleur pendant l'inépuisable série de ses existences successives, ne doit rien négliger pour échapper à la dure nécessité de la transmigration ; elle y parvient en évitant scrupuleusement toutes les fautes d'où naît pour elle l'obligation d'une expiation future ; elle doit, dans ce but, réprimer tous ses désirs, étouffer en elle jusqu'au germe des passions ; le détachement le plus absolu, telle est la première condition du bonheur. Tout homme peut y arriver en s'isolant du monde, en s'élevant par la contemplation à la connaissance des vérités sublimes ; les barrières des castes se trouvent ainsi abaissées, et la voie du salut est ouverte à tous indistinctement. Les âmes qui ont su réaliser ici-bas le renoncement absolu parviennent à l'état de bouddhas ; elles ont sur la création un empire souverain, et peuvent s'incarner tour à tour pour accomplir la délivrance de l'humanité ; puis, leur mission achevée, elles atteignent enfin la félicité suprême, le *nirvanâ*, c'est-à-dire l'entier anéantissement de l'être individuel et son absorption dans l'infini. « Il arrive à ces âmes, dit un commentateur hindou, ce qui arrive à l'air enfermé dans un vase. Si le vase se rompt, l'air qu'il contenait se confond incontinent avec l'air extérieur ; ainsi l'âme, brisant sa prison, rentrera dans l'essence divine, d'où elle était sortie. » Au point de vue de la civilisation, le bouddhisme arrive à peu près au même résultat que le brahmanisme ; s'il n'oppose point au progrès l'immobilité des castes, il détourne du monde réel les regards de ses sectateurs, et consume dans une stérile contemplation l'intelligence et l'activité humaine.

Les relations de l'Europe avec le pays de Siam sont encore trop récentes [1] ; pour qu'on puisse parler en toute connaissance de cause de son état social, et l'exposition de cette contrée au Champ de Mars n'est guère de nature à nous éclairer. L'industrie siamoise n'y est représentée que d'une manière sommaire ; l'outillage qu'elle nous montre est insignifiant ; il consiste en un rouet ordinaire, un métier à tisser plus simple encore que le métier arabe et un cylindre à éplucher le coton, qu'on dirait façonné sur le modèle de nos batteuses mécaniques. Les tissus exposés, langoutis du Laos et du Cambodje, couvertures de coton, étoffes lamées d'or pour vêtements de cour, sont en général d'une fabrication fort inférieure à celle de l'Inde ; on remarque pourtant quelques soieries dont les dessins variés forment de riches rosaces, imitent des fleurs et des papillons ou représentent diverses scènes de la vie intime.

[1] C'est seulement en 1855 qu'un traité a ouvert au commerce français les ports siamois ; les Anglais nous avaient précédés de quelques années.

Digitized by Google

L'orfévrerie nous offre des vases d'argent massif, des incrustations de nacre et de cristal, des services à thé, où l'argent s'allie à la porcelaine, des aiguières en argent doré, niellé ou émaillé, de petites tables de talapoins ornées de verroteries, et des chaires de bouddhistes en or ciselé. Tous ces objets sont plus riches qu'élégants; la forme en général est peu gracieuse, et le travail n'atteint pas à la perfection de l'art hindou. La bijouterie est plus grossière encore, et parmi les menus objets qu'elle nous présente, bracelets, armilles, pendants d'oreilles, coiffures et masques d'actrices, aucun ne nous paraît mériter une mention particulière.

Les armes et les instruments de musique forment la collection la plus intéressante de cette galerie. Parmi les lances vernissées, les tridents, les harpons, les poignards à lame torse en usage chez les Siamois, on ne trouve pas sans étonnement un curieux fusil-arbalète et deux petits canons d'acier ciselé, dont le modèle, emprunté à l'artillerie du temps de Louis XIV, témoigne des relations éphémères qui ont existé à cette époque entre la France et le pays de Siam. Quant aux instruments de musique, ils s'écartent des traditions reçues; ce ne sont plus ces éternels instruments à cordes qu'on retrouve à peu près les mêmes chez tous les peuples; ce sont des tambourins enchâssés dans des supports cycloïdes, d'immenses syrinx en bambous, des pavillons à cymbales imitant ces cacolets dont on charge les éléphants; ce sont de petites barques incrustées de nacre, et dont le pont forme table d'harmonie. Les Siamois ont un goût passionné pour la musique, et, bien que chez eux la profession de comédien soit ignominieuse, bien qu'ils n'aient pas de compositions dramatiques écrites, ils ont également le théâtre en grand honneur; leurs marionnettes ont atteint, dit-on, un degré incomparable de perfection.

L'architecture est représentée par quelques modèles en bois, par un arc de triomphe assez lourd et par une petite maison qu'on a élevée dans le parc oriental; les murs en sont formés de rondins assemblés, que surmonte un triple toit; une écurie de construction analogue, reliée par un auvent au corps de logis principal, abrite un éléphant et deux petits chevaux de pays, de la taille des hémiones. On sait qu'une partie de la capitale siamoise est bâtie sur les eaux du Meïnam; les modèles que nous avons sous les yeux nous montrent des maisons bâties sur pilotis et des maisons flottantes reposant sur des radeaux de bambou; la tige de ce végétal fournit le bois de construction et ses feuilles composent la toiture. — Les barques royales, dont nous avons aussi des modèles, sont élégantes et sveltes; le pavillon qui en occupe le centre et la courbure des extrémités rappellent les gondoles vénitiennes; mais, pas plus que les Hindous,

Digitized by Google

les Siamois n'ont le génie maritime, et, malgré l'étendue considérable de leurs côtes, leur marine est encore dans l'enfance.

Le roi de Siam est généralement regardé comme un monarque despotique ; il semblerait pourtant, à consulter certaines feuilles anglaises ordinairement bien informées, qu'on se fait une assez fausse idée de son gouvernement et de sa personne. Les relations d'amitié qu'il entretient avec les puissances européennes annoncent à coup sûr un prince intelligent ; la bonhomie avec laquelle il tient nos agents diplomatiques au courant des événements intimes qui intéressent sa nombreuse famille révèle d'autre part un monarque paternel, sensible aux affections douces et dépouillant volontiers cette majesté nuageuse dont s'enveloppent si complaisamment les roitelets orientaux. Voici maintenant qu'un document authentique nous laisse entrevoir dans ce prétendu despote un souverain à peu près constitutionnel.....

Il paraîtrait qu'abusant de sa bonté bien connue, les Européens tourmentent singulièrement ce pauvre roi ; accablé à chaque courrier d'une multitude de demandes, menacé d'une véritable invasion de solliciteurs, il vient de publier un avis qui ne manque pas d'originalité. Les Européens, dit-il, montrent les plus grandes dispositions à exploiter la vanité et la crédulité qu'on lui suppose, dans le but de lui arracher argent ou faveurs. Il s'est abstenu jusqu'ici de se plaindre ; mais, prenant en considération son grand âge et ses chagrins domestiques, il est résolu désormais à s'épargner ces soucis inutiles. A Siam comme ailleurs, les prix du marché sont réglés par les conditions de l'offre et de la demande, aussi bien que le taux des salaires et de la main d'œuvre ; quant aux impôts, c'est son ministère qui en règle la perception. Personnellement, il n'a pas, comme on est porté à le croire, un pouvoir absolu ; c'est en s'appuyant sur les sympathies de la noblesse et du peuple qu'il mène une vie heureuse avec sa famille ; d'ailleurs, en aucun cas, le pouvoir du souverain ne peut excéder les bornes que lui impose la richesse publique. — Sa Majesté Siamoise, en portant ces faits à la connaissance des nombreux solliciteurs qui l'assiégent, les prévient qu'elle ne répondra plus à leurs lettres, et espère qu'ils s'abstiendront à l'avenir de troubler son repos...

Combien trouverait-on de princes en Europe doués d'une telle longanimité ? Ou nous nous trompons fort, ou cette simple circulaire nous peint mieux le pays de Siam que son exposition tout entière.

La cour de Hué n'a pas suivi l'exemple donné par la cour de Bankok ; soit indifférence, soit ressentiment des défaites que nous lui avons infligées, elle ne s'est pas fait représenter à l'Exposition

Digitized by Google

universelle. Le gouverneur de nos possessions cochinchinoises aurait pu combler cette lacune ; il s'est malheureusement borné à des envois insignifiants, qui ne nous apprendront rien sur l'état intellectuel du pays, ni sur les chances d'avenir réservées à notre colonie naissante.

Quelques trophées de guerre, étendards, lances cambodgiennes à hampe de cuivre, deux canons annamites pris à Vinh-hong, dont l'un en métal de cloche damasquiné, l'autre en bois cerclé de fer, comme les couleuvrines du moyen âge ; puis quelques produits agricoles, quelques tissus de soie pareils à ceux de Siam, enfin de jolis panneaux en bois d'ébène, où des incrustations de nacre dessinent des fleurs et des papillons, voilà tout ce que nous présente la Cochinchine. Nous aimons à croire que le gouvernement de Saïgon a été pris au dépourvu, et que, tant au point de vue industriel qu'au point de vue scientifique, notre nouvelle conquête n'a pas dit son dernier mot.

VI

Bien qu'elle se soit montrée, dans ces dernières années, moins attachée à sa politique d'isolement, la Chine n'a pas cru devoir accepter au Champ de Mars la place qu'on lui destinait ; cette abstention regrettable nous prive d'intéressantes révélations ; nous perdons ainsi une occasion unique de comparer *de visu* la Chine à l'Inde, et d'opposer l'une à l'autre ces deux civilisations germaines, qui, malgré des ressemblances nombreuses, présentent chacune un caractère si marqué d'individualité.

M. W. Jones a cru retrouver dans les Chinois une tribu de ksattryas hindous qui, renonçant à leur droits, se seraient retirés au nord-est du Bengale. Si cette assertion est fondée, il n'y aurait pas de preuve plus concluante de la prodigieuse antiquité de la société indienne, car les annales chinoises remontent, sans faire mention d'un pareil fait, à plus de trente siècles avant notre ère. Dès cette époque, la société chinoise nous apparaît toute formée, et d'étonnantes découvertes révèlent un peuple en pleine maturité intellectuelle. Pour citer quelques exemples, l'aplatissement des pôles et la forme générale de la terre sont connus en Chine environ 3.200 ans avant J.-C. Six siècles plus tard, on voit l'empereur Hoang-Ti se servir dans ses expéditions militaires d'un char qui indique la direction du sud : la boussole chinoise, dont l'aiguille est tournée vers le pôle austral, est vraisemblablement inventée. En l'an 2,224, il est fait mention d'un zodiaque et d'un tube mobile servant à observer les astres ; la poudre est découverte aussi bien que le télescope, et

Digitized by Google

l'on s'en sert pour faire sauter des rochers. Enfin, quatre siècles avant l'ère courante, les Chinois commencent à se servir du canon, et savent creuser à une profondeur considérable des puits artésiens. Les sciences sont créées; les procédés industriels sont parvenus à leur maximum de perfection, et le génie chinois, ayant embrassé, comme le génie hindou, presque toutes les branches des connaissances humaines, semble, lui aussi, frappé d'immobilité.

L'art présente pourtant dans les deux pays des différences radicales, et l'on chercherait en vain dans la Chine des monuments gigantesques ou des statues colossales, comme celles qui abondent sur les bords du Gange ; l'architecture chinoise est essentiellement légère, elle emploie de préférence les matériaux les moins pesants ; au granit elle substitue la brique et la faïence, plus souvent encore le bois. Ses constructions élégantes ne sont point monumentales ; ordinairement peu élevées, elles sont entourées de colonnes de mélèze ou de bambou verni, surmontées de toitures en pente, aux angles relevés ; l'or, la laque, toutes les matières brillantes sont prodiguées dans la décoration, et la richesse de l'ornementation semble vouloir faire oublier la pauvreté du plan. La statuaire, par ses formes contournées, par son défaut de proportions, atteste l'aversion des Chinois pour l'anatomie ; la peinture n'est qu'une imitation servile de la nature ; elle reproduit habilement les objets individuels, notamment les fleurs et les animaux, mais les artistes chinois ne réussissent ni dans le groupement des figures, ni dans l'ordonnance des tableaux ; ils négligent la perspective, parce que le jugement, disent-ils, doit corriger les erreurs de la vue, et les jeux de la lumière sont pour eux de purs accidents qui ne doivent point passer de la nature dans l'art, où ils nuiraient à l'uniformité du coloris.

Du reste, la peinture et la sculpture chinoises ne sont représentées au Champ de Mars que par leurs petits côtés et seulement dans leurs rapports avec l'industrie. Les négociants, qui ont pris la place réservée d'abord au gouvernement de Pékin, ont fait bon marché de l'idée philosophique à laquelle l'Exposition de 1867 doit sa grandeur; l'essentiel pour eux était de mettre leurs marchandises en lumière, et, à part quelques amateurs désintéressés qui se sont joints à eux, on peut dire qu'ils n'ont étalé que des objets ayant cours sur la place.

Ce caractère mercantile se révèle d'une manière évidente dans la construction chinoise du parc. Cet édifice, dont le plan reproduit un des nombreux pavillons du palais d'Eté, pouvait nous donner une idée exacte de l'architecture et du luxe intérieur des riches habitations de Pékin.

La spéculation a transformé le palais en bazar, et nous n'avons

Digitized by Google

devant nous qu'un de ces kiosques de fantaisie dont la mode a un instant peuplé nos jardins. Cela n'est pas plus sérieux que la musique prétendue chinoise, arrangée sur de vieux airs du XVIe siècle, qu'exécutent sous la galerie des instruments français avec accompagnement de *lo* et de *poisson de bois* [1]. On trouve, il est vrai, au premier étage, quelques curiosités. Une petite salle contient une série complète d'instruments de supplice ; doubles rotins pour la bastonnade, spatules en cuir pour frapper sur la joue, battoirs de bois pour meurtrir les chevilles, baguettes assemblées pour serrer les doigts des femmes, cangues, couteaux à décapiter, rien n'y manque ; on voit que, dans l'art de torturer leurs semblables, les Chinois ne sont pas restés inférieurs aux Européens du moyen âge, et que l'homme, sous quelque latitude qu'on le prenne, est toujours en fonds de cruauté. Le regard se détourne avec horreur de cet épouvantable attirail, que fera bientôt disparaître le progrès des idées modernes.

A l'autre extrémité du pavillon sont réunis des objets de luxe et de fantaisie provenant en partie du palais d'été ; coffrets d'ivoire d'une exquise délicatesse, statuettes en pagodite et en talc colorié, bronzes sculptés, bracelets en jade et en chrysoprase ; on remarque surtout un brûle-parfums qui remonte à la dynastie des Hans, c'est-à-dire aux premiers siècles de notre ère, et un vase d'or ciselé dont un crâne humain forme le fond. — Ces collections, toutefois, ne jouent là qu'un rôle secondaire ; composées au hasard, sans lien entre elles, sans unité de conception, elles n'ont qu'un but, celui d'attirer la foule ; l'objet principal qu'on a en vue dans cette construction, c'est le débit du thé. Trois jeunes chinoises président à cette vente, qui produit, grâce à elles, de beaux bénéfices ; les curieux se pressent autour du comptoir ; les thés noirs du Kien-ngan, les thés verts du Ngan-houeï s'enlèvent à l'envi ; la spéculation est excellente, mais quel rapport y a-t-il entre l'Exposition universelle et ces petites rouéries de boutiquiers ?...

La Chine n'est guère mieux représentée dans les galeries du palais central ; nous connaissons de longue date ces ameublements en bambou, ces mobiliers riches en *tsi-tan-mou* (bois noir) ou en *houang-mou*, essence particulière qui tient à la fois de l'ébène et du palissandre. Les étoffes exposées ne donnent certainement qu'une idée fort incomplète de l'industrie textile en Chine ; les soieries toutefois sont riches, extraordinairement moelleuses et d'un éclat exceptionnel ; comme beaucoup d'étoffes indiennes, elles sont fréquem-

[1] Le *poisson de bois* est un petit grelot fendu qu'on frappe avec une baguette et qui imite le cri de la caille.

Digitized by Google

ment mêlées de fils d'or; ce clinquant, joint à l'abus des ramages, devient fatigant pour des yeux européens. Les plus belles d'entre ces étoffes sont des tapis couverts de broderies au plumetis et des tentures du Tché-Kiang, représentant avec une rare perfection une audience à la cour de l'empereur.

La vitrine consacrée par M. de Rosny à la librairie chinoise offre un intérêt tout particulier. On sait que l'écriture remonte, en Chine, à la plus haute antiquité, et que l'imprimerie elle-même ne compte pas moins de huit siècles d'existence. M. de Rosny a réuni là des manuscrits anciens, tels que le *Y-King*, un des cinq livres canoniques de a Chine, qui date de 1500 ans avant notre ère; des spécimens de typographie depuis le XIVe siècle jusqu'à nos jours, et de curieuses éditions du Thibet, illustrées de gravures sur bois. La littérature chinoise, la plus riche peut-être de l'Asie, est représentée par les ouvrages les plus variés, histoire, traités scientifiques, commentaires sur la religion et sur l'art militaire, pièces de théâtre, poëmes et romans. Les Chinois semblent n'avoir négligé aucun genre; il n'est pas, jusqu'au journalisme qui ne fleurisse chez eux comme chez nous; voici sous nos yeux des numéros du *Moniteur de Pékin*, contenant le texte du traité de 1860. Outre cette feuille officielle, de nombreuses gazettes se publient dans les principales villes de l'empire, où comme chez quelques nations de l'Europe, elles sont soumises à la censure.

Telle qu'elle est, l'exposition chinoise ne nous montre en aucune façon les progrès de l'influence européenne; la résistance des Chinois aux idées de l'Occident a longtemps été proverbiale : il semble pourtant qu'une politique moins arriérée commence à prévaloir et que, depuis nos récentes expéditions militaires, la cour de Pékin est plus disposée à rompre avec ses vieilles traditions. Dès 1842, les ports de Foo-Tchéou, Amoy, Ning-pô et Shanghaï ont été ouverts à notre commerce, relégué autrefois à Canton. Dernièrement, la Chine a fait appel aux officiers européens pour réorganiser ses troupes; elle a commandé en Angleterre des navires à vapeur; enfin elle entreprend d'étudier nos sciences et d'imiter notre industrie. Les cristalleries de Canton font usage de modèles anglais et français; des artisans chinois copient fort adroitement nos meubles et nos ouvrages d'horlogerie, colorient nos gravures avec une habileté remarquable. Enfin, plusieurs de nos livres techniques ont été traduits, publiés en chinois, et, s'il faut en croire une correspondance récente du *Moniteur universel*, un décret impérial viendrait d'autoriser l'ouverture à Shanghaï d'un collége confié à des professeurs européens, qui enseigneraient à la jeunesse chinoise les sciences appliquées de l'Occident.

Digitized by Google

Si l'on se souvient qu'en 1792, à l'époque de la célèbre ambassade de lord Macartney, il était interdit aux sujets chinois d'entrer en relations avec les étrangers et de leur enseigner la langue nationale, on peut juger par ce seul fait des progrès accomplis en un demi-siècle.

VII

Pour terminer cet examen rapide des races orientales, nous n'avons plus qu'à jeter un regard sur le Japon, qui, par sa civilisation raffinée, par ses tendances libérales et progressives, mérite une place à part et semble destiné à devenir un des agents les plus actifs de la régénération du vieux monde.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié l'intéressante étude publiée sur le Japon par M. le comte de Montblanc[1]; dans ce travail plein de faits et d'aperçus nouveaux, les institutions politiques et l'importance commerciale du Japon sont étudiées dans tous leurs détails; nous nous renfermerons donc dans le cercle un peu restreint de l'Exposition. Le Japon toutefois est si peu connu, les révélations de M. de Montblanc contredisent si formellement les opinions reçues, qu'on nous pardonnera sans doute de donner, en passant, quelques nouvelles preuves à l'appui de ces vérités, que la France a été la dernière à connaître.

Le Japon n'est point, comme on l'a cru jusqu'ici, un empire absolu, mais une confédération de seigneurs féodaux. L'unité monarchique existait, il est vrai, dans les temps reculés; mais dès le XIIe siècle elle s'était déjà brisée. Le mikado, jusqu'alors souverain absolu, avait été dépouillé de son domaine, non point par la révolte d'un shiôgoun qui aurait hérité de sa puissance, mais en réalité par une série de révoltes heureuses et par les empiétements successifs de grands vassaux avides d'indépendance. Dix-neuf états se sont ainsi fondés peu à peu, et la forme fédérative s'est substituée au régime monarchique; chaque prince est souverain sur ses domaines, mais le lien national n'est pourtant pas rompu; dépouillé de sa puissance effective, le mikado reste armé de son autorité morale; il est devenu le représentant de la nationalité japonaise et des intérêts généraux du pays. Chef en quelque sorte honoraire de la confédération, il a sa cour à Kioto et son ministère, dont les décisions

[1] Voir le numéro du 30 juin 1867. (2e série, tome VI, p.

Digitized by Google

dans les questions importantes sont universellement respectées[1]; il confère aux plus puissants daïmios des dignités purement honorifiques, et qui sont pour lui une source de revenus. Le shiôgounat est un de ces titres, et l'on ne saurait trop insister sur ce fait, que le prince de Kwanto, qui en est revêtu, n'a d'autorité qu'en sa qualité de *kokoushi* (prince souverain), et nullement en sa qualité de shiôgoun[2].

Les puissances européennes qui ont traité avec le prince de Kwanto, le trouvant en possession de tous les attributs de la souveraineté, ont été amenées à le considérer comme l'unique chef du pays; de cette erreur première devaient résulter de nombreux embarras. D'une part, en effet, les traités consentis par la cour d'Yeddo, parfaitement valables pour les huit provinces de Kwanto, n'avaient évidemment aucune force obligatoire dans les domaines des autres kokoushis qui n'étaient point parties contractantes. D'autre part, les Européens, persuadés qu'ils avaient affaire à l'empereur du Japon, et ne voyant dans les kokoushis que des vassaux révoltés, témoignaient au shiôgoun des exigences qu'il était dans l'impossibilité de satisfaire. Ce prince s'est ainsi trouvé placé dans la position la plus fausse, et tandis qu'il mécontentait ses alliés du dehors par son impuissance, le rôle qu'on lui faisait jouer l'exposait aux soupçons de ses compatriotes. Les choses en sont venues au point que plusieurs des princes confédérés ont rappelé de Yeddo leur représentant, et qu'une rupture entre eux et le shiôgoun est devenue imminente.

Les dernières nouvelles nous apprennent en effet qu'une coalition de grands daïmios s'est formée contre le prince de Kwanto, qu'ils accusent de vouloir renverser la Constitution japonaise et monopoliser, à leur détriment, le commerce avec l'étranger. Les princes de Satsouma, Chiosiu, Echizen, Tosa et Kanga ont déclaré qu'ils n'entendaient plus, dans leurs rapports avec les Européens, subir l'intermédiaire de la cour d'Yeddo. Voici ce que dit à ce sujet le *London and China Telegraph:* « La coalition des daïmios est une réalité menaçante; ils s'opposent très-naturellement à l'extension d'un commerce où ils n'ont aucune part, et dont le produit ne fait qu'enrichir un puissant et dangereux rival, qu'ils soupçonnent de viser à devenir

[1] C'est en cette qualité de président suprême de la confédération, que le mikado a ratifié les derniers traités conclus entre les gouvernements européens et le Taïcoun. C'est encore en cette qualité qu'il a interposé son autorité dans la querelle récente des princes de Kwanto et de Chiosiû, qu'il a obligés, par une de ses proclamations, à cesser leurs hostilités.

[2] Le mot Taïcoun, dont on se sert souvent, est emprunté à la langue chinoise et n'a pas de sens en japonais.

Digitized by Google

leur maître absolu. Il paraît qu'Osaka n'étant pas strictement son propre port, le shiôgoun a encouru une grave responsabilité en promettant de l'ouvrir en 1868, et que les daïmios qu'il n'a pas consultés ont contre lui de légitimes sujets de plaintes. » — « Le commerce avec les étrangers, dit plus récemment encore le même journal, ne peut plus être restreint au Kwanto et demeurer un véritable monopole à son profit. Les ministres étrangers le savent, le shiôgoun le voit, et ce qui est plus grave, les daïmios y sont résolus ; ils se montrent, dès à présent, disposés à employer, s'il le faut, « le dernier argument des princes » pour en arriver à leurs fins.

Le prince d'Echizen, dont le domaine est riche en soie et en thé, voudrait ouvrir son port de Mikumi, où il a fait dans ce but d'importants travaux ; le prince de Kanga souhaite également d'attirer à Kanasawa le commerce européen. Ce kokoushi, le plus riche du Japon, et qui est considéré comme le chef du parti progressiste, a publié, en 1863, une curieuse brochure, où il soutient énergiquement les idées libérales. Suivant lui, l'ouverture complète du Japon au commerce étranger aurait pour principal résultat l'extension du travail, par suite de l'accroissement de la demande : ce développement de la production permettrait de diminuer peu à peu le nombre des Samouraï, espèces de gentillâtres oisifs, que les Japonais intelligents considèrent comme la plaie du pays : augmentation de la richesse par la liberté, moralisation par le travail, tel est ce programme remarquable que ne désavoueraient pas nos économistes.

Le mouvement libéral s'affirme, on le voit, de la manière la plus énergique, et il est impossible que les gouvernements européens, avertis aujourd'hui de leur erreur, ne tiennent pas compte des légitimes réclamations des daïmios. Persister dans la politique exclusive qu'on a suivie jusqu'à ce jour, ce serait exposer le shiôgoun aux périls d'une révolution dont il triompherait malaisément ; ce serait surtout porter un coup fatal à notre commerce qui a tout à gagner à l'ouverture complète du Japon et à la substitution du régime de la liberté au régime du monopole.

L'organisation fédérative du Japon et le véritable rôle du shiôgoun ne sauraient être désormais mis en question. Le traité passé, au début de l'Exposition, entre les commissaires de Kwanto et de Satsouma, et la distinction formellement établie entre les envois des deux Etats, sont des faits concluants ; certains actes de la politique anglaise confirment plus clairement encore nos assertions. Deux matelots ayant été dernièrement assassinés par des Japonais de la principauté de Tosa, ce n'est plus au shiôgoun, mais au kokoushi même de Tosa que les agents britanniques ont cette fois demandé

Digitized by Google

justice, et la presse fait à ce propos les réflexions suivantes : « Lors du meurtre de M. Richardson par des sujets de Shimadz' Saburo (le taïshiou de Satsouma), nous avons *extorqué* au shiôgoun une indemnité considérable (100,000 liv. sterl.). Nos diplomates, à cette époque, croyaient de bonne foi que le prince d'Yeddo était le vrai souverain du pays ; aucune voix ne s'éleva donc contre cette exaction, et l'on ne prêta nulle attention aux protestations du malheureux prince, déclarant qu'il ne pouvait punir le coupable, et qu'il n'aurait même pas eu le pouvoir d'empêcher le malheur dont on se plaignait. Nous sommes aujourd'hui mieux informés ; nous savons qu'à cette même époque la dernière des humiliations venait d'être infligée au shiôgoun par Shimadz' Saburo, que ce dernier est de beaucoup le plus puissant des deux princes, et que, de la part du shiôgoun, des menaces contre l'heureux Taïshiou n'eussent pas été seulement ridicules, mais encore dangereuses au plus haut point. — Aujourd'hui, le shiôgoun se retrouve dans une position analogue. Le prince de Tosa, intimement lié avec Shimadz, est un des plus redoutables kokous his ; obliger notre allié à payer une indemnité pour les crimes dont il s'agit, ce serait faire une dernière tache à notre réputation qu'ont trop souvent ternie des injustices de cette nature. »

L'opinion publique, on le voit, s'est émue en Angleterre, et de pareilles déclarations sont significatives. La France, il faut l'espérer, ne fermera pas les yeux à l'évidence, et l'adoption d'une politique de nature à rassurer pleinement les Japonais sur nos intentions, hâtera dans un prochain avenir les progrès déjà rapides de l'influence européenne.

VIII

Le Champ de Mars, avons-nous dit, nous présente deux expositions japonaises, celle du shiôgoun, qu'on a décoré jusqu'ici du nom d'empereur temporel, celle du taïshiou de Satsouma, membre de la confédération japonaise, et en même temps roi indépendant des îles Liou-kiou. Occupons-nous d'abord de la première, qui n'est certainement pas la plus remarquable.

Une petite salle carrée est réservée aux armes ; elle contient une collection de ces magnifiques sabres dont les Japonais ont le secret ; les lames sont d'une trempe exceptionnelle, et la poignée rachète par la perfection de son travail sa forme un peu défectueuse qui n'offre pas à la main une protection suffisante. Des arcs et des lances en bois vernis, incrustées d'or et d'argent, sont rangées près des armes à

Digitized by Google

feu, parmi lesquelles on ne remarque pas sans surprise deux fusils à aiguille d'une remarquable exécution. Un peu plus loin sont accumulés ces mille objets en bois ciselé et laqué, coffrets, plateaux, meubles à tiroirs, étagères à bijoux, qui surpassent l'ébénisterie chinoise par l'élégance des formes et la pureté du goût. Le buis, le camphrier, les bois du lindera et du jora sont employés de préférence à ces menus ouvrages; quant au précieux vernis qui les recouvre et dont les Japonais font un si fréquent usage, il a pour base la résine qu'on extrait par incision de l'écorce du rhus vernix (orosino-ki.) Aux parois de la galerie sont appendus des bouquets de fleurs artificielles enrubannés, qui servent à la décoration des appartements, et des portraits de femme peints sur toile, d'un coloris assez vif, d'un dessin correct, mais d'une raideur fâcheuse. Enfin, dans la galerie des machines, un pavillon à toit recourbé contient de riches porcelaines et d'admirables vases de bronze sculptés, coulés, malgré leur grandeur, d'un seul jet; les motifs favoris des artistes japonais semblent être des paysages et des scènes maritimes, le grand volcan Fusi-Yama, et des dragons fabuleux qui rappellent la chimère antique.

Beaucoup plus complète que celle du shiôgoun, l'exposition du taïshiou n'oublie aucune des richesses naturelles ou industrielles du Satsouma. De nombreux échantillons nous font connaître les ressources minéralogiques de ce pays, où l'on trouve en abondance l'or, le fer et le cuivre, la houille, l'étain, le naphte, le kaolin, le marbre et le cristal de roche.

Les végétaux ne sont pas moins précieux; le Satsouma possède d'excellents bois d'ébénisterie et de construction; les cultures du coton, du riz et du tabac sont des plus importantes : parmi les tabacs, ceux de Kokoubon sont réputés pour leur extrême finesse et leur parfum. La province de Miyacongo fournit un thé exceptionnel, qu'on ne traite point, comme en Chine, par certains sels de cuivre, par le curcuma et des décoctions de fleurs de chaw-whau; les Satsoumates l'exposent, dans de larges bassins de paille, à une simple dessiccation qui lui conserve tout son arôme.

Parmi les plantes textiles, il en est qui fournissent des tissus élégants; d'autres, par exemple, certaines variétés de l'ortie, donnent des cordes excellentes. L'écorce d'un mûrier (kadsigawa) sert à fabriquer un papier d'une transparence et d'une solidité telles qu'il remplace les vitres. Avec la cire végétale du faze-noki (*rhus succedaneum*) on fabrique des bougies; cette cire étant un peu fumeuse, les Japonais, par un ingénieux calcul, substituent à la mèche ordinaire un cylindre creux, de papier, enduit d'une graisse particulière et fixé par un fil de soie rouge; la fumée se concentre dans ce

Digitized by Google

cylindre et se consume avec lui. A cette nomenclature déjà longue, il faut ajouter diverses espèces de chênes et de mûriers qui nourrissent de précieuses variétés de vers à soie ; papillons et cocons sont réunis sous nos yeux, et l'on remarque surtout à leur grosseur ceux de l'élanthe, qui donnent une soie plus forte, mais non moins estimée.

Les produits industriels de Satsouma ne le cèdent aux matières premières ni pour la diversité, ni pour la richesse. Au premier rang nous retrouvons, comme dans l'exposition du Kwanto, les armes blanches et la tabletterie ; il y a là des sabres dont la poignée en or massif vaut, dit-on, à elle seule, une trentaine de mille francs; coffres à secret aux serrures ciselées, bureaux et pupitres figurant des intérieurs japonais, psychés en laque et acier poli, sculptures de bois lamées d'argent, tout est d'une exécution irréprochable. Les émaux et les porcelaines de la manufacture de Kagosima rappellent nos merveilles de la Renaissance ; on les préfère pour la finesse du grain et la savante harmonie des couleurs, aux meilleures faïences chinoises. Au milieu de ces richesses, on découvre de petites statuettes, dont la pose et les contours font songer à la Baigneuse de Falconnet ; ce sont en effet des copies de cette œuvre exécutées à Kagosima ; l'artiste, tout en restant fidèle aux lignes générales du modèle, a substitué au type européen le type satsoumate ; il est vrai de dire qu'il nous montre, sous un jour assez étrange, la beauté plastique des Japonaises.

Nous ne citerons qu'en passant les soieries qui ressemblent à celles de l'Inde et de la Chine ; les étoffes brochées se distinguent toutefois par une souplesse étonnante et par des combinaisons de dessins qui produisent les effets les plus inattendus. Quant à la fabrication du papier, les Satsoumates n'ont point de rivaux ; leurs *Kora-Kami*, peints au pinceau, sont de véritables œuvres d'art ; certains papiers de Kagosima imitent non-seulement la teinte et le grain, mais la résistance et la souplesse du cuir ; on nous a montré, par exemple, des étuis à poignard en simple papier, qu'on ne peut, même au toucher, distinguer du maroquin. Ce produit, fort remarqué au Champ-de-Mars, convient parfaitement pour tentures et ameublements ; si, comme on nous l'a dit, les Satsoumates peuvent le fournir en rouleaux d'une certaine étendue, le débit en sera bientôt considérable. Les papiers légers se fabriquent avec le bambou pilé et réduit en pâte, avec l'écorce du limal et du rondier, même avec le parchemin des cocons ; celui qu'emploie l'imprimerie est revêtu d'une préparation spéciale, et si mince que les plus gros volumes atteignent à peine le poids de nos in-12. On peut voir en effet dans une des vitrines de Satsouma, des livres et même des planches d'impression ; il est

Digitized by Google

à remarquer que les caractères sont fixes et taillés en relief sur bois dur ; on les enduit comme chez nous d'une substance noire et glutineuse sur laquelle le papier est appliqué. L'impression n'a lieu que d'un côté et embrasse deux pages à la fois, laissant au milieu une double marge que divisera le pliage : la reliure s'opère ensuite en cousant les bords des feuilles.

La carrosserie, à proprement parler, n'existe pas au Japon, mais la fabrication des litières qui tiennent lieu des voiture constitue une branche d'industrie fort développée. Ces litières sont de deux sortes, les *kémon kagos* pour les voyageurs ordinaires, et les *norimonos*, réservés aux nobles et aux dames. L'exposition satsoumate nous offre des modèles de deux catégories.

Les norimonos sont de petites maisonnettes quadrangulaires en treillis de jonc ou de bois verni, surmontées d'un toit que traverse horizontalement un large bâton recourbé aux deux bouts et fixé par des attaches de métal ; au côté gauche de la caisse s'ouvre une porte à coulisse, percée, ainsi que le côté droit, d'une fenêtre à vitrage de papier et à store mobile. Les norimonos du Champ de Mars sont revêtus de laque noire agrémentée d'or ; passementerie fine, stores en soie brochée, peintures délicates sur les treillis, ciselures d'or sur le bâton, tout dénote l'opulence et le haut rang de leur propriétaire. — Les kémon kagos diffèrent des litières du premier ordre par leur couleur brune et la courbure moins prononcée des bâtons ; les treillis sont simplement en bambou ; les ciselures d'or et les appliques de métal ont disparu.

Près des litières du taïshiou, deux guerriers satsoumates nous apparaissent armés de toutes pièces. Leur costume se compose de guêtres larges (kjafu), d'un haut-de-chausses en toile brodée d'or momofiki), d'une courte tunique et d'une cuirasse en lames d'acier flexible, garnies de tresses de soie aux couleurs éclatantes. Des brassards vernis et un large casque, protégeant la nuque et les épaules, complètent cette armure quelque peu incommode. Le casque est orné de figures d'animaux ou d'êtres fantastiques, destinées à effrayer l'ennemi ; pour répandre plus sûrement la terreur, les guerriers joignent d'ordinaire à ce cimier un masque noir aux moustaches de crin blanc hérissé, dont l'aspect est horrible. Comment, au sein d'une civilisation avancée, de pareils enfantillages subsistent-ils ? C'est ce qu'on a peine à comprendre dans un pays où la bravoure est commune. L'arc et le carquois, la lance de bambou à hampe de nacre, les deux sabres, signe distinctif du noble et du militaire, tel est l'armement de cette redoutable, quoique trop pesante, milice.

L'exposition de Satsouma nous fait enfin pénétrer dans la vie

Digitized by Google

intime; près du jardin chinois s'élève une petite villa japonaise, dont la construction est une merveille de légèreté; un toit de bois verni à forme concave et quelques poutres à rainures composent toute la charpente; dans ces châssis glissent de coquets paravents à vitrage de papier, à treillis de paille fine : il suffit d'un instant pour modifier à volonté la distribution intérieure du logis. A l'état habituel, la maison se compose de deux pièces à plancher mobile, dont l'une, ornée de fleurs, de statuettes et de petits meubles en laque, sert d'appartement aux femmes.

Au Champ de Mars, cette pièce est occupée par trois jeunes femmes au teint mat, aux yeux vifs, à physionomie intelligente et rieuse, qui ne semblent pas se préoccuper outre mesure de l'attention dont elles sont l'objet. Leur toilette consiste en un peignoir de soie flottant, rattaché à la taille par un large nœud, et dont les manches évasées laissent à découvert la partie antérieure du bras; les pieds un peu courts sont emprisonnés, sans mules ni brodequins, dans des bas de coton blanc où l'orteil seul est séparé; quant à la coiffure, les Satsoumates partagent le goût des Parisiennes pour les chignons énormes, les tresses et les épingles d'or. Leur journée se passe à causer, à lire, à chanter, à feuilleter de jolis albums d'enluminures; si cette vie est désœuvrée, elle n'est pas du moins inintelligente comme celle des femmes turques. Les Satsoumates sont souvent instruites, presque toujours musiciennes, et la liberté dont elles jouissent, contrairement à l'usage général des Orientaux, se révèle dans la vivacité de leur démarche et la piquante coquetterie de leurs attitudes.

IX

Si imparfaits que soient nos renseignements sur la société japonaise, nous ne pouvons méconnaître en elle deux traits caractéristiques : civilisation fort développée, tendance évidente vers le progrès. Pendant que l'Inde et la Chine se renfermaient obstinément dans les traditions anciennes et s'immobilisaient dans le passé, le Japon perfectionnait incessamment ses sciences et ses institutions; tandis que l'influence occidentale ne pénètre que de haute lutte, et en quelque sorte par effraction, dans le continent asiatique, le Japon lui ouvre ses portes.

Déjà, en effet, il imite notre industrie et nos machines; nous avons parlé des fusils à aiguille exécutés à Yeddo; Nangasaki fabrique depuis assez longtemps des télescopes, des thermomètres, des pièces d'horlogerie estimées; les cristalleries de Kagosima copient nos meil-

Digitized by Google

leurs modèles. Déjà les princes de Kwanto, de Satsouma, de Tosa et de Kanga possèdent de nombreux navires à vapeur achetés ou commandés par eux en Amérique, en Angleterre et en Hollande. Dans un autre ordre d'idées, certains faits récents n'ont pas une moindre portée; c'est ainsi qu'un journal, le *Bankok'Shiubushi*, destiné spécialement aux Japonais et édité dans leur langue par un Anglais, le Rév. M. Bailey, a vu son tirage s'élever dès le troisième numéro à plus de 2,000 exemplaires. Dernièrement encore, le gouvernement du shiôgoun a fait aux Etats-Unis des achats de livres pour la somme énorme de 5,000 liv. st.; dans cet immense envoi qui, selon une feuille anglaise, ne pesait pas moins de dix tonneaux, tous les livres classiques étaient représentés, depuis le modeste abécédaire jusqu'aux ouvrages les plus complets sur les sciences mathématiques, physiques et morales. On sait également que de nombreux jeunes gens ont été envoyés en Europe pour étudier nos sciences et notre industrie: enfin le shiôgoun vient, dit-on, de demander à l'Empereur Napoléon un gouverneur de son choix pour le jeune prince Mimboutayou, nommé récemment héritier présomptif du Kwanto, et qui doit, avant de retourner dans son pays, perfectionner en Europe son éducation.

De tels faits portent avec eux leur enseignement; les préjugés qui fermaient aux Européens le Japon comme la Chine ont fait leur temps; la route nous est maintenant ouverte, et jamais plus belle occasion ne s'est présentée de réaliser, par la fusion de deux grandes civilisations, un progrès décisif pour l'humanité. Mais pour que ce progrès s'accomplisse, pour que cette fusion s'achève, il faut que l'Europe ait la sagesse de ne pas effrayer le peuple qui l'appelle. La coalition actuelle des daïmios signifie deux choses : liberté commerciale et non-intervention de l'étranger dans la politique intérieure. Il faut que nous respections au Japon ce programme que nous adoptons chez nous; sinon le Japon, renonçant à des relations dangereuses pour son indépendance, pourrait bien rentrer, comme en 1838, dans son isolement systématique. L'humanité ferait alors un pas en arrière; il se produirait par notre faute un nouveau temps d'arrêt dans ce grand travail d'unification dont l'Exposition de 1867 est le symbole, et qui sera un jour la gloire de notre époque!

S. Bouillon.

Digitized by Google

VAINE FICTION

DE LA

RESPONSABILITÉ DES FONCTIONNAIRES

L'article 75 de la Constitution de l'an VIII, par M. Casimir PÉRIER. Paris, Armand Lechevallier, éditeur.

Le premier consul, qui n'était pas, tant s'en faut, un courtisan de la légalité, avait cru cependant devoir régulariser son despotisme, et donner à son pouvoir conquis une apparence contractuelle : il avait assis le 18 brumaire sur l'acte constitutionnel du 22 frimaire an VIII. Dans ce pacte léonin, il avait, bien entendu, tiré tout à lui, et fait à ses copartageants de la souveraineté nationale une part de droits singulièrement grevée d'hypothèques tyranniques. Il s'en expliquait et s'en justifiait plus tard en ces termes : « Nous avions alors (pendant les 15 années qui précédèrent le 25 avril 1815), pour but d'organiser un grand système fédératif européen, que nous avions adopté comme conforme à l'esprit du siècle, et favorable aux progrès de la civilisation. Pour parvenir à le compléter et à lui donner toute l'étendue et toute la stabilité dont il était susceptible, nous *avions ajourné l'établissement de plusieurs institutions intérieures, plus spécialement destinées à protéger la liberté des citoyens.* » Cette déclaration, qui forme le préambule de l'Acte additionnel, montre que les institutions intérieures destinées à protéger la liberté des citoyens avaient été ajournées pendant toute la durée du Consulat et de l'Em-

Digitized by Google

pire. Certes, si l'espoir d'un grand but à atteindre pouvait être à jamais compté pour une excuse de l'absolutisme, il serait permis de considérer cette grande idée de Napoléon d'un système fédératif européen comme une justification suffisante. Ce n'eût pas été payer trop cher la paix définitive de l'Europe que de sacrifier à son acquisition quinze années de liberté. Mais les événements ne permirent pas à son auteur d'exécuter ce vaste plan, dont la réalisation est demeurée une des espérances et une des consolations de l'avenir. Les désastres de 1813 et de 1814 furent la démonstration douloureuse que les temps n'étaient pas venus où cette conception du génie serait mise en œuvre, et bientôt même des retours de fortune plus terribles et plus imprévus encore enlevèrent au grand utopiste jusqu'à la possibilité de renouer jamais le fil brisé de ses audacieuses entreprises. Après l'île d'Elbe, il ne pouvait plus être question de fédéraliser et d'unir par un lien pacifique des nations coalisées dans un sentiment commun de rancune et de haine. Napoléon consacra son règne de cent jours à liquider les arrérages de son ambition déçue; il entreprit de rendre à la France l'emprunt forcé qu'il lui avait fait de ses libertés, pour la poursuite de son immense spéculation avortée. Le 23 avril 1815, il promulgua un *Acte additionnel aux constitutions de l'Empire.* « Notre but, disait-il, n'est plus désormais que d'accroître la prospérité de la France par l'affermissement de la liberté publique. De là résulte *la nécessité* de plusieurs *modifications importantes* dans les constitutions, sénatusconsultes et autres actes qui régissent cet empire. »

Au nombre de ces modifications importantes devenues « nécessaires » était celle-ci : « L'art. 50 du titre IV : *Des ministres et de la responsabilité*, était ainsi conçu :

« Art. 50. L'art. 75 du titre VIII de l'Acte constitutionnel du 22 frimaire an VIII, portant que les agents du gouvernement ne peuvent être poursuivis qu'en vertu d'une décision du Conseil d'Etat *sera modifié par une loi.*

Dans l'esprit de Napoléon, il était impossible de faire un retour sérieux à la liberté sans modifier l'art. 75 de la Constitution de l'an VIII. Du jour où les institutions intérieures devenaient une de ses préoccupations, il reconnaissait franchement que cet article édictait une de ces mesures césariennes incompatibles avec tout sentiment de justice et d'égalité, une de ces mesures arbitraires qui sentent le coup d'Etat et l'état de siége, qui mettent toute la puissance dans la main du plus fort, et qui substituent aux débats contradictoires les sentences sommaires et sans appel d'une loi d'exception. Devenu libéral, il renonçait spontanément à cette énorme concentration d'autorité qui lui avait permis jusque-là de garder in

Digitized by Google

manu, par l'intermédiaire de ses agents, non-seulement les droits, mais encore la vie et la propriété des citoyens. Mais ici encore, la destinée devait trahir son intention et tromper son attente : l'orage qui s'amoncelait à tous les coins de l'Europe allait bientôt emporter dans une catastrophe suprême l'homme et ses projets. L'Acte additionnel, comme le plan de fédération européenne, ne devait jamais recevoir d'application, et le libéralisme de Napoléon allait se fondre dans la Charte, comme les traités de 1815 allaient suppléer pour les peuples la constitution fédérale. La Confédération tournait en Sainte-Alliance.

La loi promise par l'art. 50 de l'Acte additionnel demeura lettre morte, et l'art. 75 de la Constitution de l'an VIII, échappé à une destruction imminente, fut retrouvé et recueilli plus tard dans l'héritage de Napoléon Ier. Cette invention nuisible, qui, dans la pensée même de son auteur, devait être soustraite au jugement sévère de la postérité et ne pas figurer dans la succession d'un souverain issu de la Révolution, est aujourd'hui, qui le croirait, remise en vigueur contre la liberté des citoyens, et devient, dans certaines mains, une arme d'autant plus meurtrière qu'elle est perfectionnée, selon la coutume de ce temps, qui est de tout perfectionner. N'est-ce pas là une infidélité à la dévotion habituelle que l'on professe pour les volontés de l'illustre fondateur de la quatrième race? n'est-ce pas aller contre le vœu même du maître, que de ne pas tenir compte de son bon vouloir, sous prétexte que la sanction légale a manqué à sa disposition dernière, en faveur de sujets qu'il voulait affranchir? Ne serait-ce pas agir plus généreusement en pareil cas, que de choisir entre deux testaments le plus équitable, alors même qu'il serait légèrement entaché de nullité, et ne serait-il pas plus digne de la gloire d'un grand législateur, qu'entre deux de ses opinions contraires, on se rangeât à celle qui lui fait le plus d'honneur? Le second Empire, jaloux d'imiter le premier, et qui a tant fait d'emprunts à l'*Acte additionnel* (notamment la création des ministres et conseillers d'Etat orateurs du gouvernement, et l'irresponsabilité des ministres à portefeuille) ne pourrait-il, sans inconséquence, pousser l'imitation de son modèle jusque dans ses intentions libérales, doter les Chambres, comme il l'avait fait lui-même, du droit d'initiative (art. 24) et du privilége d'élire leur président (art. 9), et surtout renoncer comme lui à l'art. 75 de la Constitution de l'an VIII?

II

La Constitution de l'an VIII, qui instituait le consulat, fut promulguée le 13 décembre 1799, un mois environ après le coup d'Etat du

Digitized by Google

18 brumaire qui avait renversé le Directoire. Il suffit de considérer un instant cette date qui marquait la huitième année de la République, la dixième de la révolution, et qui inaugurait la quatrième forme du gouvernement depuis les Etats généraux, pour se faire une idée de ce que pouvait être une Constitution octroyée dans de telles conditions, par un conquérant devenu dictateur, par un Bonaparte en train de devenir un Napoléon. Elle n'était qu'une apparente satisfaction accordée aux habitudes politiques modernes créées par la révolution, habitudes qu'il était aisé de violenter et de contraindre, mais qu'il était désormais impossible de déraciner. La Révolution avait été si profonde, que le despotisme lui-même avait dû changer de forme et de nom. L'ère nouvelle qui s'était ouverte lui imposait des formalités, et ce ne fut qu'exceptionnellement que Napoléon parvint plus tard à s'y soustraire. Mais en 1799, le goût des constitutions était encore assez vivant, et le souvenir de celles qu'on avait eues assez récent pour qu'il fût encore nécessaire d'en établir une nouvelle, mais qu'il fût, en même temps, facile de la rendre illusoire. 93 avait effrayé, 95 avait découragé; on allait accepter l'Acte de l'an VIII, quel qu'il fût, remettant à l'avenir le soin de le juger. On vota, et la France, comme cela devait lui arriver plus d'une fois par la suite, sacrifia sa liberté, son repos. La Constitution fut acceptée à une grande majorité. Quelques départements protestèrent, on n'insista pas. Dans le Morbihan, dans l'Ille-et-Vilaine, dans la Loire-Inférieure, où l'on paraissait le moins bien disposé, l'exercice de la Constitution fut suspendu, ainsi que cela se pratique encore en Espagne dans les mauvais moments, et le général Brune reçut la mission de convertir les récalcitrants.

De cet accord à peu près général entre la nation et celui qui s'était emparé de ses destinées, résultait nécessairement l'abandon de tout droit consenti par les citoyens en détresse, et la concentration dans les mains du premier consul d'un pouvoir illimité. Bonaparte eût pu s'en tenir là; il alla plus loin, et ne crut pas devoir suivre l'exemple de confiance que lui donnait la France, il exigea des garanties de ceux-là à qui il n'en avait accordé aucune. L'art. 75 de sa Constitution lui fournit de quoi protéger le présent et l'avenir, non pas seulement contre un revirement, mais encore contre tout mécontentement des électeurs. Il se mit en garde, lui et son gouvernement, contre toute plainte du dehors, il se renferma dans un absolutisme où nul bruit n'était perceptible. Plus tard, avons-nous dit, il expliqua cette attitude par la nécessité, il invoqua la lourdeur de la tâche, allégua l'urgence, et rejeta sur la priorité dans son esprit de nobles tentatives à l'extérieur, la responsabilité de n'en avoir fait aucune à l'intéreur pour restaurer la liberté. C'est en se reportant à l'époque qui avait vu

Digitized by Google

naître la Constitution de l'an VIII, que l'on peut le mieux juger ce que valait cette raison de l'Empereur. Quand on se pénètre bien du but même de cette Constitution, et du motif de l'installation du gouvernement qui la signait, on ne s'étonne ni de ce qu'elle omet, ni de ce qu'elle renferme. Elle est ce qu'elle devait être, ce qu'on attendait et surtout ce qu'il était nécessaire qu'elle fût. Une de ses conditions essentielles de conservation était l'art. 75, ainsi conçu :

Art. 75. — Les agents du gouvernement autres que les ministres, ne peuvent être poursuivis pour des faits relatifs à leurs fonctions qu'en vertu d'une décision du Conseil d'Etat.

Cet article seul montre quelle distance séparait la Constitution nouvelle de celles qui l'avaient précédée; il indique nettement la politique qu'on va suivre; il rompt avec toutes les traditions de liberté et de garantie sociale respectées depuis 1789 et qui avaient jusque-là paru nécessairement inhérentes à toute manifestation du droit public. Il est la radiation des art. 15 et 16 de la déclaration des Droits de l'Homme, qui disent :

Art. 15. — La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

Art 16. — Toute société dans laquelle *la garantie* des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, *n'a point de Constitution.*

Les art. 24 et 31 de la déclaration de 1793, l'art. 22 de la déclaration de 1795, préambules des Constitutions de 1793 et 1795, avaient confirmé cette importante conquête des principes de 1789. Seule, pour la première fois depuis la chute de l'ancien régime, la Constitution de l'an VIII non-seulement ne reproduisait plus ce droit primordial, mais encore l'annulait expressément. A vrai dire et pour employer l'expression de la Déclaration, la France n'avait plus de Constitution, et Bonaparte, en promulguant l'acte qui inaugurait le Consulat, ne faisait que se conformer à un vain cérémonial. Il était l'homme de ces traditions; plus tard, il se fit sacrer.

L'art. 75 de la Constitution de l'an VIII créait, pour ainsi dire, l'arbitraire légal. Il consacrait dans un texte l'inviolabilité administrative, il livrait la société au caprice de quelques-uns et ne plaçait plus la personne humaine que sous l'égide vulnérable de la conscience des fonctionnaires. Il renouvelait sous une autre forme l'antique privilége des gens en place, et reconstituait à leur profit ce

Digitized by Google

système aristocratique en pleine floraison aujourd'hui, qui fait que tout employé veut être un personnage avant de paraître un serviteur, qui place l'orgueil là où devrait être le mérite, et qui, renversant toutes les notions de l'équité, transforme un emploi d'intérêt général en un bureau de satisfaction privée. Il arrive que le bon public, comme le souverain débonnaire de la fable, voit tous ses sujets lui monter sur le dos, et qu'il trouve bientôt autant de maîtres pour l'opprimer, qu'il paye d'agents pour le servir. Sachant qu'il est au-dessus de la loi, il n'est pas de mince fonctionnaire qui ne soit enclin, ne fût-ce qu'une fois en sa vie, à s'offrir les douceurs illicites mais privilégiées d'une vexation sur un honnête homme. Cela orée tout un monde factice, comme une parodie de l'ancien régime, où tous à l'envi, bureaucrates, surnuméraires, inspecteurs de ceci, chefs de cela, daubent sur le croquant et payent, comme au bon temps, les porteurs de chaises d'un grand soufflet. L'art. 75 est le magasin qui fournit les costumes pour la comédie; quelquefois aussi pour le drame. La légèreté des grands seigneurs allait également jusque-là.

Mais quelque énorme que fût la prérogative, quelque audacieusement réactionnaire que fût le nouveau privilége que la Constitution consulaire conférait aux agents du pouvoir, on pouvait à cette époque lui trouver sinon une excuse, au moins un prétexte, et si rien ne le légitimait, l'état des choses le rendait utile et même nécessaire. Quel avait été parmi tous les fléaux qui avaient frappé la République sous toutes ses formes, le fléau le plus destructeur, celui qui incessamment, à toute heure, l'assaillait dans son action et dans son développement, quelle cause de dissolution permanente avait-elle jusque-là nourrie dans son sein, à quel mal parmi tous ses maux n'avait-elle pu apporter le moindre soulagement, sinon à cet immense abus de la dénonciation perpétuelle des fonctionnaires, qui entravait toute initiative, paralysait tout mouvement, incriminait toute intention, suspectait tout mobile, et substituait partout la défiance, qui est un obstacle, à la soumission légale, qui est une force? Généraux, administrateurs, mandés sans cesse àl a barre de la Convention, passaient à se justifier un temps précieux, temps à jamais perdu pour l'action. Appliquant mal cette maxime juste, que tous les pouvoirs sont des délégations du peuple, toutes les autorités des fonctions, tous les emplois des missions, et qu'à tous il faut une sanction et une responsabilité, le puritanisme exagéré des uns, joint à la malveillance calculée des autres, prétendait exercer un droit de contrôle, qui, d'une sage vigilance, dégénérait bientôt en une mesquine tyrannie. Le gouvernement était livré sans défense à ces nuées de surveillants qu'instituait la souveraineté populaire, et que renforçaient encore les bandes noires de la haine et de la calomnie. Tous

Digitized by Google

les partis, toutes les factions, toutes les sectes exploitaient à leur profit ce droit si sacré, en se renversant les uns les autres au nom de la patrie. C'est ainsi que le 9 thermidor avait succédé au 31 mai, le 1er prairial an III et le 13 vendémiaire an IV au 9 thermidor, et que de révolutions en révoltes, de soulèvements en insurrections, on en était arrivé, en passant par le 18 fructidor an V, au 30 prairial an VI, c'est-à-dire au renversement de Merlin, de Treilhard, de La Réveillère-Lepeaux, et du 30 prairial enfin, au 18 brumaire an VII. Cette fois, l'émeute s'était faite coup d'Etat, le despotisme des masses s'était incarné en un seul homme ; ce n'était plus le peuple qui cernait la représentation nationale, c'était le général Bonaparte qui l'enfonçait à la baïonnette !

Après tant de bouleversements, où le commerce, le crédit, les finances avaient péri, le repos était devenu un besoin, et le Premier Consul allait en faire une nécessité. Il allait droit au mal, et d'un trait de plume il supprimait toutes les franchises nationales, surtout celle qui avait miné sans relâche le sol où le pouvoir tentait de s'asseoir, et qui, jusque-là, d'autant de gouvernements avait fait autant de débris et de ruines. Bonaparte voulait être fort et l'on désirait qu'il le fût. Dans la situation qui avait été faite par les événements, la force ne pouvait plus être dans le droit. Le consulat inaugurait le règne de la force.

Il ne faut pas moins, croyons-nous, que cet aperçu historique pour comprendre la Constitution consulaire dans son ensemble et dans ses détails, et surtout l'article 75, dont on peut dire qu'il est le résumé de tous les autres. Mais autant les circonstances au milieu desquelles a pu s'installer ce régime vengeur, qui, de l'aveu de tous ! était accepté comme une expiation, comme un châtiment que subissait la France de la licence politique à laquelle elle s'était abandonnée, autant, disons-nous, la lassitude du passé et l'aspiration vers un meilleur avenir, qui étaient en 1799 des sentiments impérieux et irrésistibles, paraissent de graves motifs dans ces conjonctures particulières pour justifier la suspension des garanties politiques, autant il y en a peu aujourd'hui pour autoriser l'application d'un texte aussi spécial à l'appréciation générale de faits contemporains. Venue la quatrième et succédant à trois Constitutions dont aucune n'avait pu se maintenir sous le *despotisme de la liberté*, la Constitution de l'an VIII était adaptée à l'état des choses et des esprits. Elle avait surtout pour but de mettre un terme aux agitations, aux désordres, aux changements, d'arrêter tout net l'essor politique du pays, et de priver même du nécessaire ceux dont elle voulait prévoir les excès : elle était préventive et restrictive, suspendait les droits de l'homme, et réagissait dans tout son

Digitized by Google

mécanisme (système électif et représentatif) contre l'esprit et la lettre des principes de 1789. Elle sacrifiait les grandes vérités théoriques de la Révolution, que dix années d'expériences malheureuses avaient rendues moins chères à ceux mêmes qui les avaient proclamées, et les immolait à la nécessité, à la pratique beaucoup plus aisée du pouvoir personnel. La liberté découragée émigrait à son tour.

III

Nous venons de montrer quel était le but de la Constitution de l'an VIII, et plus particulièrement de l'art. 75, qui proclamait implicitement l'inviolabilité des agents du gouvernement, et qui mettait entre eux et le peuple une barrière infranchissable. On en finissait ainsi avec ce fatal système des dénonciations et des accusations inconsidérées, dont le moindre défaut était de fomenter l'anarchie, à la grande et stérile gloire de la morale. Cet article, bien qu'il fût déjà susceptible d'une extension coupable, et bien que dans les quinze années qui suivirent, on ne se soit pas fait faute de la lui donner, était donc à son origine, au moins l'équivalent d'une mesure de police salutaire : la protection des agents du pouvoir pour cause d'utilité publique. La sécurité, nous ne pouvons plus dire la liberté, des citoyens, devait y trouver son compte. Mieux valait, après tout, ne dépendre que d'une seule et ferme autorité, quelle que fût son essence, que d'être la proie désarmée du premier occupant, exposé chaque jour à toutes les vicissitudes d'un arbitraire déréglé; quelque honnête et libéral d'ailleurs que fût son mobile. N'avoir plus à redouter que les rigueurs de l'administration du Premier Consul était préférable à cette terreur indéterminée suspendue sur la tête de chacun. Dans son esprit comme dans son résultat, l'art. 75, à l'époque à laquelle il était destiné, n'avait rien d'extraordinairement excessif. Etant admis que, de par la force des choses, il violait un droit essentiel, il faut reconnaître qu'il le violait dans des conditions particulières, dont l'urgence pouvait faire une excuse.

Mais aujourd'hui, après soixante-huit années d'éducation sociale et civile, aujourd'hui que les mœurs politiques du pays ont été formées dans la complète évolution de toutes les formes de gouvernement, aujourd'hui que le souvenir d'une liberté tempérée vient se mêler aux regrets du présent, et que l'autorité illimitée est un joug et non un moyen de salut, quelle raison serait-il possible d'invoquer pour faire accepter sans protestation un retour à une pareille législation? Combien n'est pas choquant et affligeant cet anachronisme constitutionnel; combien plus grave encore n'est pas la dan-

Digitized by Google

gereuse extension qu'une jurisprudence nouvelle tente de donner à l'art. 75 de la Constitution de l'an VIII, extension fatale, qui a pu faire dire à un jurisconsulte sévère, mais exempt de passion, que désormais, dans cette doctrine, « c'était la propriété, celle de tout le monde, qui était mise en question, et avec la *propriété l'ordre civil tout entier.* »

Qu'on remarque ici, à propos de cette dernière parole de Dalloz, l'importance des considérations historiques que nous venons de présenter, et combien l'ordre civil est intéressé, selon les époques, à ce que les moyens employés pour le constituer soient adaptés aux circonstances et proportionnés aux besoins. La Constitution consulaire, qui, on l'a dit, a constitué jadis l'ordre civil, est devenue pour lui, aujourd'hui, une cause de ruine. C'est d'ailleurs la confirmation d'une idée que nous trouvons parfaitement exprimée dans les *Idées napoléoniennes* : « Il faut, dit le publiciste, que le pacte qui lie les divers membres d'une société puise sa forme dans l'expérience des temps passés ; *les choses dans l'état présent* de cette société, son esprit *dans l'avenir.* » Quelle est pour notre génération l'expérience des temps passés, est-ce, comme pour le premier consul, dix années de fièvre politique et de dissensions ? Non, plus heureux que nos pères, notre regard satisfait, jeté en arrière, aime à se reposer sur une période, on le sait, de quinze années de calme et de prospérité. Pourquoi donc, selon la parole excellente de Louis-Napoléon, ne pas prendre *les choses dans l'état présent*, et ne pas mettre au rang des choses la propriété et la liberté individuelle ? Pourquoi donc nous appliquer la loi constitutionnelle des temps orageux dont nous venons de retracer la physionomie ? N'est-elle donc plus exacte encore, cette phrase du même et illustre écrivain : « Elle (la Constitution) doit être comme *un vêtement* qui, pour être bien fait, ne doit aller *qu'à un seul homme* ; » et de plus, adjoignons respectueusement ceci, à cette image auguste, c'est qu'un vêtement, sinon pour être bien fait, du moins pour le paraître, ne doit pas être porté de père en fils et d'oncle en neveu pendant trois quarts de siècle, surtout quand ce vêtement a quelque analogie avec une camisole de force.

Comme l'a démontré avec beaucoup de savoir et d'énergie, et même un peu d'indignation, M. Casimir Périer dans une brochure sur la matière, « l'article 75 de la Constitution de l'an VIII est *devenu*, sous le régime actuel, le plus puissant instrument d'arbitraire et d'oppression, qu'aient jamais pu rêver les plus ardents fauteurs du pouvoir absolu. » M. Casimir Périer en donne pour exemple la saisie administrative « une des plus ingénieuses et des plus déplorables inventions de l'esprit d'arbitraire. » La saisie administrative, comme l'arrestation, comme la séquestration, comme

Digitized by Google

la perquisition, est fille de l'article 75. Elle consiste à déléguer un commissaire de police muni de son écharpe assisté de plusieurs commissionnaires médaillés, auprès d'un propriétaire, détenteur légitime d'un objet quelconque, qui n'a d'autre défaut que de déplaire et de porter ombrage à des personnes haut placées. Sur un signe du commissaire de police, les portefaix s'emparent de l'objet suspect et le déposent dans une salle basse de la Préfecture, où la moisissure, d'accord avec la raison d'Etat, ne tarde pas à s'acharner sur la propriété confisquée. En même temps et par une conséquence qui découle de l'acte lui-même, le citoyen ainsi dépouillé est mis, sans qu'il soit besoin pour cela du moindre arrêt ou du moindre décret, hors la loi, et privé, au moins sur le point qui ne laisse pas cependant que d'être intéressant pour lui, du bénéfice du droit commun. Le pain et le sel de la justice lui font soudain défaut. Pour lui, il n'est plus de tribunal, la cour cesse de rendre des arrêts, partout il rencontre l'incompétence, la froide incompétence. Tout fuit à son approche, juges et conseillers ; Dandin lui-même déclinerait sa cause. Les sept chambres de première instance, jointes à toutes les sections du conseil d'Etat, se serrent et se groupent dans un même faisceau négatif, inébranlable phalange, toute hérissée de rejets, de refus et d'exceptions, bataillon carré que rien ne peut enfoncer. L'infortuné saisi, isolé comme un pestiféré, en est réduit à puiser dans la résignation la satisfaction que lui refusent d'un commun accord toutes les juridictions connues. Il faut suivre dans la brochure de M. Casimir Périer les phases diverses de cette proscription et de cet ostracisme judiciaire ; il faut assister dans ces pages, tour à tour mordantes et véhémentes, à la lutte impossible du droit et de l'arbitraire.

L'auteur a suivi pied à pied les conséquences funestes de ce malheureux article 75, derrière lequel s'abritent tous les abus de pouvoir; il a soigneusement et énergiquement noté tous les termes de ce sophisme constitutionnel, subtilité de despote en belle humeur qui paraît encore subordonner la juste plainte d'un citoyen à la possibilité d'une autorisation. En effet, si nous nous rappelons les termes du texte, nous y voyons que les agents du gouvernement ne peuvent être poursuivis « *qu'en vertu* d'une décision du conseil d'Etat. » Il semble donc qu'une décision du conseil d'Etat favorable à un recours contre un agent, soit une chose vraisemblable, possible, puisqu'elle est conditionnelle. Ironie ! déception ! Car si nous rapprochons de cette éventualité d'autorisation, lot insaisissable d'une chance illusoire, le motif sur lequel se fonde le conseil d'Etat pour repousser la demande d'un plaignant, dans le cas de saisie administrative, nous voyons le refus basé sur ce que : « *le Préfet de police a procédé en*

Digitized by Google

vertu des ordres de son supérieur hiérarchique. Qui ne voit dans cette jurisprudence la consécration de l'arbitraire par lui-même, et la solution de la question par l'affirmation de la question elle-même? Le préfet avait agi en vertu des ordres de son supérieur hiérarchique, qui en doute? N'est-ce pas cela seul dont on se plaint, et la raison de la requête n'est-elle pas tout entière dans l'illégalité de ces ordres exécutés en dehors de tout mandat de la justice, sur une simple réquisition ministérielle, uniquement autorisée d'une circulaire dénuée de tout caractère légal?

Et ne sait-on pas, n'a-t-on pas vu, dans ces derniers jours, jusqu'où peut descendre l'impunité et l'inviolabilité gouvernementale, en suivant pas à pas les degrés de cette hiérarchie invoquée par le conseil d'Etat? Il n'est pas d'individu prélevant sur le budget le salaire le plus minime, il n'est pas d'employé investi dans le moindre établissement de l'Etat des fonctions les plus minces et les plus insignifiantes, qui ne puisse désormais invoquer le privilége de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII, sous le prétexte qu'il a obéi aux ordres de son supérieur hiérarchique.

Et plus l'échelle de ses supérieurs pèsera lourdement sur lui, plus il sera bas et invisible au pied de cette hiérarchie, plus l'impulsion de l'obéissance répercutée de degré en degré lui donnera le droit d'en invoquer l'irrésistible pression. Ériger sur la base de l'art. 75 la théorie de l'obéissance passive, c'est élever à l'arbitraire un monstrueux et colossal monument. Ne voit-on pas où cela mène? n'est-ce pas précisément au renversement le plus complet de la hiérarchie administrative? L'autorité n'est pas une chose absolue, et le dépôt peut en être fait sans danger dans des mains pures, sans qu'il y ait à s'inquiéter de la dose et de la proportion. Mais trouvera-t-on partout le sentiment du devoir et de l'honneur, cette austère moralité qui corrige chez certains hommes, chez les magistrats, par exemple, l'étendue du pouvoir dont ils sont revêtus? N'est-ce pas en descendant les échelons de la hiérarchie que la pureté des sentiments s'altère et s'épaissit, n'est-ce pas à mesure qu'on s'enfonce dans les derniers rangs des agents du gouvernement qu'on est exposé à y rencontrer les plus flagrantes incompatibilités avec ce caractère inviolable qui peut seulement convenir à une très haute position, où les garanties des vertus sociales peuvent passer pour une compensation? Est-ce qu'en étendant indéfiniment le privilége, on n'en arrive pas à donner en réalité plus de puissance à l'agent subalterne qu'à ses supérieurs? En lui conférant le même brevet d'infaillibilité, que ne lui confère-t-on en même temps la même éducation, la même urbanité, la même prudence? Ce n'est pas ici le lieu de désigner nominalement ces sortes de fonctions inférieures, pour lesquelles la crainte

Digitized by Google

salutaire d'une répression n'est pas une précaution plus inutile qu'à l'égard de n'importe quelle autre classe de citoyens, mais qui ne complète l'allusion, et qui ne sait que, sous certaines espèces, les pauvres gouvernés tant calomniés valent quelquefois mieux que certains de leurs gouvernants, dans le sens où les comprend l'art. 75, objet de tant et de si justes réclamations?

Ainsi, le plus grand danger maintenant, le péril où l'ordre civil est prêt à s'abîmer, est moins encore l'application que l'extension de cet article si fatalement exhumé d'une Constitution condamnée d'abord par son auteur lui-même, et ensuite par la succession des faits et par les progrès de l'histoire. Si l'application n'en est plus justifiable, si les temps ont fait justice de ces mesures d'exception, qui, pour la satisfaction d'une grande nécessité, peuvent parfois déroger à la loi commune; si une Constitution nouvelle plus appropriée à l'état actuel des choses et qui proclame hautement, ce que sa devancière condamnait, les principes de 1789, ne peut plus, sans contradiction flagrante, se servir comme d'une arme de cette condamnation qu'elle a tenu à honneur de lever, si toutes ces raisons, qui devraient faire abandonner entièrement cet expédient illégal, paraissent convaincantes, qu'a-t-on besoin d'ajouter pour blâmer l'extension que certaines surprises judiciaires ont paru vouloir lui donner dans de récentes circonstances? Ne suffit-il pas, comme nous l'avons fait, d'indiquer seulement et de soumettre sommairement aux réflexions des gens sensés quelques-unes des conséquences qu'entraînerait l'abus d'un privilége, déjà si exorbitant par lui-même, et n'est-il pas évident qu'une fois sur cette pente on en arriverait, selon les expressions de M. Casimir Périer, « à rendre un commissaire de police ou un garde champêtre plus inviolable que ne l'est un ministre dans les pays libres. »

LOUIS LIÉVIN.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Les *Mémoires d'un journaliste*, par M. H. de VILLEMESSANT.

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. de Villemessant; c'est à peine si je l'ai aperçu deux ou trois fois dans quelque bureau de rédaction tout retentissant de sa parole. Encore l'ai-je moins vu qu'entendu, car autour de sa personne s'enroulait un cordon d'auditeurs empressés qui défendait son approche. Ceux que leur incognito, joint à une certaine discrétion naturelle, retenait au dernier plan, s'associaient de confiance à l'hilarité abondante qu'il répandait sur ses fidèles, et dont les éclats nous arrivaient par-dessus trois étages de rieurs. Il sortit, laissant encore après lui du fracas dans son sillage, et suivi de ce double murmure d'admiration et de soulagement qui accompagne la retraite de tous les envahisseurs. Avant tout, on respirait. Evidemment l'homme qui venait de passer n'était pas le premier venu. Je ne l'ai jamais abordé de plus près, et il est impossible d'être mieux placé pour parler de lui sans aucune prévention favorable ou contraire. Il m'est apparu littéralement comme un train de plaisir, tout plein de bruit, de fumée et de gaîté, ou plus exactement encore, mon impression à son égard est celle d'un passant collé au long d'un mur par la soudaine irruption d'un omnibus. Il n'y a pas de rancune là-dedans. On n'en veut pas à un homme parce qu'il fait claquer son fouet un peu plus fort qu'un autre aux oreilles des gens.

Les *Mémoires d'un journaliste* sont très-amusants, et la partie qui se rapporte à M. de Villemessant lui-même est plus qu'amusante, elle a tous le piquant de révélations personnelles. Les anecdotes s'y réchauffent d'un peu d'émotion, c'est toujours bon! A tous les contes de l'auteur sur Mademoiselle Ozy ou sur lord Seymour, on préfère de beaucoup le récit de ses escapades d'enfance à Chambon ou à Blois. « Il est bien *esprité*, M. *Polyque*, mais *usurier*. » Le reste est faisandé, tandis que cette petite

Digitized by Google

préface n'est relevée que de sel franc et pur. Toutes les histoires qu'on y rencontre ont paru dans l'*Evénement*; la suivante, la seule que nous voulions extraire du recueil (car les histoires ne se racontent pas deux fois), est réellement parfaite, et du meilleur dix-huitième siècle, du 1780, après les grosses fredaines : «A l'époque du Jubilé, je conduisais ma grand'mère à l'église de Saint-Louis, à Blois. La chaise qu'elle occupait aux offices était placée presque au pied de la chaire. (Ce siége grossier, je le payerais bien cher, à présent!) Après l'avoir amenée et installée à sa place, je m'esquivais à un moment donné, de façon à lui laisser croire que j'étais placé à quelques pas derrière elle. Le son de la cloche m'avertissait de la fin du sermon ; je revenais alors, me faufilant dans la foule, reprendre son bras. Nous causions en marchant ; mais ce qui rendait ma situation extrêmement critique, c'est que notre conversation devenait naturellement un commentaire du sermon de M. l'abbé Donnet, aujourd'hui archevêque de Bordeaux, en ce temps-là un des missionnaires éloquents de l'Eglise gallicane.

— Pardié! mon fils, faisait ma grand'mère, ce M. Donnet parle comme un ange. Comment as-tu trouvé son sermon d'aujourd'hui?—Admirable, grand'maman, admirable!—Mais quel est le passage qui t'a impressionné davantage?... Ici la situation devenait extrêmement tendue. — Devinez, grand'maman, disais-je, je serais bien aise de savoir si notre appréciation se rencontrera. — Est-ce son appel aux riches sur les effets de la charité? — Le passage a été très éloquent, mais... — J'y suis, mon fils, c'est lorsque le prédicateur a parlé avec tant d'onction des regrets que nous laisse une jeunesse oisive ou mal employée. — Justement!... Et la morale de cet interrogatoire, dont elle faisait tous les frais, était invariablement celle-ci : Vois-tu, mon fils, me disait la sainte femme, tu es bien étourdi, bien mauvais sujet ; mais il faut te rendre justice : tu as un grand fonds de piété.»

Celle-là est véritablement exquise, c'est le bijou du volume, un pendant moins risqué, mais non moins spirituel à toutes les *grand'mères aveugles* du siècle dernier, que l'on voit dans les jolies gravures du temps, séparées de leurs petites-filles par leur cécité et par un paravent, tandis que l'amour moins aveugle qu'elles ne le sont et qu'on ne le dit, rit beaucoup de l'autre côté du paravent de tout ce qu'elles ne le voient pas faire. Il n'est pas jusqu'à Béranger qui n'ait repris dans ses chansons ce sujet demi-classique : *Lise, vous ne filez pas!* Mais tout cela est fort érotique, et même un peu libertin. La *grand'mère* de M. de Villemessant n'est que plaisante et aimable. Dans toute la suite du recueil, on cherche vainement la pareille, on ne trouve que des équivalents auxquels est venu s'ajouter, comme un assaisonnement indispensable, la pointe graveleuse et gauloise.

On peut détacher, en ce genre, de la *guirlande d'amour* (comme on disait autrefois), dédiée à Mlle Alice Ozy, le bouquet suivant : «Madame Adélaïde voulut donner un jour chez elle la comédie à la famille royale. On y joua le *Chevalier du guet* ; Ozy y était charmante et tourna la tête au jeune duc d'Aumale, de retour depuis peu de la campagne d'Afrique.

Digitized by Google

C'était le premier amour du prince. Sa liaison avec la Florentin de l'Opéra n'avait été qu'une fantaisie. A cette époque, la comédienne logeait à la Maison-d'Or, elle était ma voisine, et je me souviens parfaitement de l'avoir vue sortir au bras du prince, vêtue en homme, ce qui faisait qu'on la prenait souvent pour le jeune duc de Montpensier. Cette intrigue, connue à la cour dans ses moindres détails, égayait fort les frères de d'Aumale, qui avaient donné à celui-ci le sobriquet de Raimbaut, *auquel il répondait*, et chantaient en riant, en le voyant partir : « Je vais revoir Alice, Alice mes amours ! » La reine, chez laquelle les scrupules de la sainte étaient tempérés par l'indulgence de la mère, se contentait de dire avec un soupir : « Ce n'est pas bien, mais c'est encore plus moral que de déranger un ménage. » Le prince avait passé brusquement de l'éducation religieuse à l'éducation militaire ; aussi son âme était-elle d'un chrétien, son cœur d'un soldat, et son amour.... de son âge et de son tempérament. Dans les entr'actes de sa passion, il disait souvent à la jeune femme : « Vois-tu, ma petite Alice, il n'y a de réel en ce monde que la piété et la vertu. »

La bouteille est inépuisable, et celui-ci est encore d'un bon cru, quoique d'une année déjà un peu frelatée et inférieure. Mais ne paraissons pas attacher trop d'importance à des bagatelles, et peser des toiles d'araignées dans la balance de Thémis. Il est certain que tous ces *souvenirs*, tous ces propos sont vifs, gais, lestes, bien troussés, comme on dit, et, en somme, très-divertissants : c'est le principal. M. de Villemessant ne prétend pas, j'imagine, que ce soit là toute la littérature ; on aurait donc mauvaise grâce à critiquer son genre. Chacun fait ce qu'il peut et ce qu'il aime. Le goût de M. de Villemessant est de raconter des anecdotes : il en raconte, et il les raconte bien ; les pédants n'ont pas le droit de lui reprocher ce goût qui est certainement dans la nature française ; ils n'ont pas même le droit d'exiger que les anecdotes racontées avec tant de verve soient parfaitement vraies et authentiques. Il y a des gens qui veulent toujours *que ce soit arrivé*, qu'importe ! *se non è vero...* et vivent les histoires amusantes ! Celles-ci vont jusqu'au croustillant ; mais je n'ai jamais vu personne s'en plaindre ; au contraire. Au demeurant (je le remarque en passant, et sans y attacher plus d'importance qu'il ne convient), il y a tout du long dans ces *Mémoires d'un journaliste*, sous la surface croustillante, un grand fond d'honnêteté. Lisez les pages sur lord Seymour. M. de Villemessant fouaille, comme il convient, cet *arsouille* déguisé en gentilhomme, et qui eut toute sa vie une espèce de nostalgie du ruisseau, canard couvé, on ne sait trop comment, par des cygnes. Il n'était ni bon ni brave, malgré toute sa pose contraire, et en France nous ne pouvons longtemps aimer cela. Il y a quelques particularités sur lesquelles M. de Villemessant n'est pas complétement renseigné. Ainsi on lit à la page 270 :

« Le testament de lord Seymour fut le reflet de sa vie. Il dut emporter la triste consolation d'avoir été conséquent avec lui-même. D'une maîtresse (cette histoire remonte à 1840), il avait eu un fils et une fille, qu'il éleva l'un et l'autre avec une libéralité princière. Outre les maîtres en

Digitized by Google

tout genre, ils avaient équipage, domestiques, maison montée, que sais-je ? Un jour, sur le soupçon, plus ou moins fondé, que leur mère avait eu l'intention de l'exploiter, il déclara tout net qu'ils n'auraient plus de lui un écu ni pendant ni après sa vie. Et il tint parole. Le fils gagne aujourd'hui 1,200 fr. dans une administration de chemin de fer, la fille court le cachet comme professeur de piano... » Les 1,200 fr. seuls sont exacts. C'est précisément la somme que lord Seymour a laissée, par testament, à son fils et à sa fille, sans compter des diamants pour une quarantaine de mille francs. Il n'a donc pas été aussi profondément oublieux et antipaternel que les *Mémoires* le supposent ; il n'a pas été jusqu'à l'abandon complet ; son fils n'est pas petit commis dans une administration, et sa fille ne court pas le cachet. Mais, à cela près, il reste assez de détails authentiques pour juger et pour condamner lord Seymour, un sacripant !

Autant les pages que M. de Villemessant lui a consacrées sont sévères, autant les anecdotes groupées autour du nom de Roger de Beauvoir sont amicales et sympathiques. On sent que, malgré des piques passagères, le gaulois Villemessant n'a jamais pu haïr ce neveu de Rameau d'un autre âge. Dans tous les cas, cette partie du livre est édifiante ; elle suffit pour vous dégoûter à tout jamais de la bohème, petite ou grande. On les voit tous, les uns après les autres, ces gais viveurs, riches ou pauvres, doués ou dépourvus, finir en commun, pour ne rien dire de plus, dans la misère et le néant. On plaint doucement leur sort, mais on repousse cordialement leur exemple !

Mais n'insistons pas. Encore une fois, on comprend que nous ne ferions pas la plaisanterie de grossir ce livre plus que de raison, comme ces gobemouches qui parlent de M. Glais-Bizoin comme on parlerait de Démosthènes, si, derrière le livre, il n'y avait un homme, et mieux qu'un homme, un original. Laissons donc maintenant les *Mémoires de M. de Villemessant*, pour ne plus voir que M. de Villemessant lui-même, le fondateur de la *Sylphide*, de l'*Evénement*, du *Grand Journal*, du *Paris-Magazine*, et de vingt autres feuilles de papier, plus ou moins disparues, plus ou moins supprimées, plus ou moins florissantes, le plus grand lanceur de journaux du monde connu, et avant tout, le créateur du *Figaro*. Voilà le vrai Villemessant, un directeur de troupe, un impressario, bien plus plus qu'un journaliste proprement dit.

Personnellement, nous n'avons pas un goût très prononcé pour ce journalisme à tout crin, que le public a nommé la petite presse, et dont le *Figaro* est certainement l'échantillon le plus complet et le plus attrayant. Elle tient aujourd'hui le haut du pavé, elle tire à un nombre fabuleux d'exemplaires, elle a pour elle les neuf dixièmes du public, et sa vanité seule égale sa prospérité. Bien avant qu'elle ne régnât ainsi de par le suffrage universel, cette enfant gâtée affichait le plus profond mépris pour la presse politique, sa grande sœur, et pour la minorité qui la cultive. Elle se déclarait amusante et l'autre ennuyeuse, elle nous montrait du doigt comme d'atroces pédants, nous autres qui avions le malheur d'habiter le premier étage d'un journal dont elle occupait le rez-de-chaussée. Il

Digitized by Google

faut nous courber : le peuple lui a donné raison. « Tous ces académiques, tous ces rédacteurs des *Débats*, tous ces normaliens qui s'appellent Paradol, Grenier, Weiss, Assollant, Hervé, Sarcey, ennuyeux, tous ces gens-là, fi donc ! ils savent quelque chose ! Taine ! passe encore. Sainte-Beuve nous a dit que nous pouvions l'admirer. Mais avant tout, vive Monselet ! vive Murger ! » Ne vous y trompez pas, ils en sont encore là !

Eh bien ! il faut le dire, à la louange de la grande presse, elle n'a jamais rendu à la petite les dédains qu'elle en recevait. Elle ne croit pas, il est vrai, que cette Benjamine soit toute la maison, mais elle reconnaît très volontiers qu'elle en est la joie un peu bruyante et folle. Elle lui pardonnerait même bien aisément de manquer de tenue en présence du public et de faire des cabrioles pour amuser la galerie (ce sont farces que l'on passe à la jeunesse), si ces exercices, un peu trop répétés depuis quelque temps, n'avaient pour résultat d'irriter le public, non-seulement contre la petite qui s'y livre, mais contre la grande qui ne s'y livre pas. On me dira que la grande exécute des tours d'un autre genre, c'est vrai ; c'est un bon clown, elle aussi, mais enfin elle y met quelque cérémonie, et le public n'est pas toujours dans le secret, tandis que l'autre est le scandale même. Voilà ce qui la rendra toujours suspecte à ceux qui veulent dormir honnêtement sur leurs deux oreilles, sans être obligés, à chaque instant, de repousser une calomnie ou une indiscrétion à coups d'épée. Voilà ce qui a fait tant d'ennemis à la petite presse et au *Figaro*.

Ce n'est pas que la petite presse, ou du moins le *Figaro* (car on avouera que les autres débouchés ouverts aux gens de lettres n'en ont pas illustré beaucoup), n'ait produit ou popularisé un certain nombre de vrais talents. About, Sarcey y ont passé. En ce moment même, on y admire une assez jolie pléiade. M. Rochefort, dont l'esprit est net, tranchant, incisif, coupant et original tout à la fois, comme une espèce de scalpel à surprise : « L'Empereur d'Autriche a tué quatre cents pièces de gibier ; est-ce parce qu'il est empereur, est-ce parce qu'il est adroit ? » MM. Wolff et Villemot, deux humoristes bourgeois, deux Figaros-Prudhommes qui se ressemblent ; M. Jules Richard, qui est justement comme il faut être, encore plus brillant que solide dans la conversation, encore plus solide que brillant dans ses écrits, un des rares journalistes qui trempent leur esprit dans du bon sens ; M. Aurélien Scholl, nature fine, brillante, mondaine, sympathique surtout, le plus Parisien des hommes : *homo magnarum amicitiarum*, et par-dessus le marché, pêcheur de perles.

J'en passe et des meilleurs. Mais pour huit ou dix talents vrais et indiscutables, que de nullités prônées, que de médiocrités surfaites, quel piédestal d'or à des momies d'argile ! On a créé une industrie nouvelle, la camaraderie en commandite : tel a fait un mot, qui est passé grand homme. On a pris des brevets pour exploiter la réclame entre amis. On a introduit dans l'Evangile un précepte qui n'y était pas encore : « Faites-vous mousser les uns les autres ! » Ces procédés ont quelque chose de répugnant pour ceux qui n'ont jamais pu dire même à leur familier le plus intime : « Tu diras du bien de moi ! » Et puis, quelle amertume dans ce long coup d'état de la vanterie, donnant le sceptre à des prétendants in-

Digitized by Google

firmes, installant sur un trône durable, hélas, durable! des royautés de carton. Je ne veux citer personne; mais il s'est fait au *Figaro* deux ou trois grandes renommées qui ne reposent absolument que sur la conviction de l'admiré et sur la bêtise des admirateurs. Un morceau de bois lourd et creux, avec des enjolivements dans le goût des sauvages; une poutre mal équarrie, avec des oiseaux égyptiens dessus, et voilà un talent, voilà une réputation. Après cela on parle de style, et on cite Montaigne. Un style mohican, oui! Planche, qui valait beaucoup plus que ce fétiche, Planche qui était butor, mais savant, s'en est allé en poussière sous trois égratignures de Sainte-Beuve, et le ventre ouvert, on a vu qu'il n'y avait rien dedans.

Oui, voilà ce qu'a produit la petite presse. Leur camaraderie, jointe à notre badauderie, a pu dorer ces idoles, des usurpateurs suivis par des gobe-mouches ont abusé de la crédulité publique. Evidemment, M. de Villemessant n'est pas un critique, il n'entend rien à ces choses, il se fait des idées à lui sur le mérite de ses rédacteurs, il est bien plus capable d'imposer à l'admiration de ses lecteurs un talent nul que de discerner un talent vrai. Il a, quand il a élu quelqu'un, des airs de conviction qui font autorité, et la masse adopte son quelqu'un après lui. Cela fait peut-être les affaires du journal, mais non point les affaires de la littérature qui en pâtit. Si elle ne souffrait que des médiocrités honteusement grossies, le mal ne serait pas grand, et l'avenir réparerait certainement l'injustice contemporaine. Mais, indépendamment de ces grossissements bizarres, en dehors de cette poudre aux yeux littéraire, la petite presse, le *Figaro* n'ont-ils étouffé dans son germe aucun talent sérieux qui aurait pu fructifier, aucun talent gracieux qui devait nécessairement fleurir? Que ceux-là répondent qui se sont sentis pris dans le terrible engrenage de la chronique et de l'article quotidien! Pour ma part, je crois parfaitement que le premier *Figaro* a laminé toute une génération d'hommes de lettres.

Eh bien! cela est pire, cela est plus nuisible aux lettres que le scandale, le cher scandale aimé de la petite presse. Au bout du compte, si le bourgeois ne goûtait pas le scandale, on ne lui en servirait pas. Le scandale excite notre homme encore plus souvent qu'il ne l'effraye, et c'est pour lui double plaisir de maudire le journaliste en lisant l'article. L'imprécation devient un assaisonnement de la lecture. Ce brave homme, qui nous hait et nous savoure, nous invite quelquefois par sa secrète complicité, dont les abonnements sont une preuve, à commettre le mal dont il nous accuse; il se pourlèche les lèvres des poisons qu'il nous reproche. Assurément dans une société qui aurait une horreur sincère du scandale, on ne ferait pas fortune avec du scandale, et la petite presse n'aurait pas recueilli tant d'abonnés.

Ce qui est autrement regrettable, c'est cette consommation journalière de talents frais éclos, cette horrible moisson quotidienne de blé en herbe. On s'use vite à ce métier-là, un directeur est obligé de renouveler souvent son personnel, et M. de Villemessant passe pour être le plus terrible useur d'hommes qui ait jamais existé. Il les prend, il les presse, il les

Digitized by Google

tord, et il les quitte expirants, sans un regard, sans un mot de pitié, parfois avec une plaisanterie pour toute indemnité de leur suicide. Est-ce que Saturne plaignait ses enfants quand il les dévorait? L'appétit de Gargantua est inconscient, le ventre n'a pas d'oreilles. On épuiserait les images pour peindre ce que fauche tous les jours cette grande guerre du petit journalisme. M. de Villemessant, devant cette boucherie, conserve la sérénité d'un général en chef. Il envoie ses hommes à la mort avec le calme le plus parfait. Il en a sacrifié des régiments. Tel rédacteur doit prendre cette position. Il y laisse sa peau, peu importe; je suis f...., colonel, mais la redoute est prise.

Il a, sur ce point, le sang-froid de Napoléon. Voici une autre comparaison, plus juste encore. M. de Villemessant traite sa rédaction comme un entraîneur son écurie. Il élève ses hommes, comme l'autre ses chevaux, en vue d'un steeple-chase. Crève ou saute, et tant pis pour les éclopés, il les abat! On imagine ce qu'il a dû en tuer, ou au moins en réformer, à ce jeu! Tous les coureurs du monde lui ont passé par les mains, et combien lui en est-il resté!

Mais, soyons juste, il est bon pour les autres, il les soigne, il les choie, il leur fait, jusqu'au jour où ils tombent fourbus, la vie aussi douce que possible. Il gronde, mais il paye. En dépit des griefs que les journalistes, et, en général, les gens de lettres peuvent avoir contre lui, il nous a rendu, à tous tant que nous sommes, un service énorme, il a haussé les prix. Nos actions ont monté, avec ce terrible chauffeur de journaux, d'environ trois cents pour cent. L'esprit a fait prime, sinon merveille. Je sais bien tout ce qu'on peut dire contre cette révolution financière; je connais les dithyrambes en l'honneur de la sainte pauvreté: mais la première chose en ce monde, c'est de vivre. Avant tout, il faut être tranquille de ce côté, la vertu même en dépend; le pain quotidien, c'est l'indépendance, et Dieu bénisse qui nous la donne!

Il sera donc beaucoup pardonné à M. de Villemessant, parce qu'il a beaucoup payé. Au demeurant, on verra en lui un de ces ogres bienfaisants, comme il y en a dans les contes de fées, dont la dévorante mâchoire fait plus de peur que de mal. On médit quelquefois du *Figaro* quand on en est sorti, mais il n'est presque personne qui n'ait voulu y entrer, parce que le *Figaro* lance son homme; singulier journal, où tout le monde a déjà été et regretté d'écrire. Il y a donc du pour et du contre, mais quoi qu'on en ait, il y a un côté attrayant chez de M. Villemessant, c'est un tempérament, une physionomie, un type! type curieux, et, malgré tout, sympathique, où il entre à la fois du Cassagnac, du Dumas, du Girardin, du Gaudissart, du Barnum et du gendarme!

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE.

Théâtre-Lyrique. — CARDILLAC. Musique de M. L. Dautresme.

Le sujet de l'opéra qui vient d'obtenir, au théâtre Lyrique, un succès s franc et si décisif est emprunté à l'un des contes les plus émouvants d'Hoffmann. Il a été mis à la scène vers 1820, mais sans trop satisfaire le public. Il lui manquait alors le relief de la musique, qui paraît presque indispensable à tout livret qui s'inspire des visions toujours lyriques d'Hoffmann. Il est difficile d'oublier, dès qu'on l'a lue, cette histoire très dramatique. Cardillac est un bijoutier, marchand doublé d'un artiste, qui s'éprend pour ses ors et ses pierres précieuses d'une passion jalouse et ne s'en dessaisit qu'avec les rages sourdes de l'avare à qui l'on vole son trésor. Un vertige semblable n'est point sans grandeur au point de vue de l'art; mais fort heureusement, il ne gagne point nos commerçants, gens d'habitude fort peu artistes. Quand le client vient réclamer ses pierreries, si libéral qu'il soit, il devient pour Cardillac un ennemi, un voleur. Cardillac rendra les bijoux qui lui ont été confiés, mais il se réserve de se faire lui-même justice et de reprendre à main armée toutes ces orfévreries, qui, nées sous sa main, se sont assimilées à lui et sont devenues son bien le plus cher. Pendant les longues heures de travail, ses regards se sont accoutumés à ces feux éclatants, à ce mirage funeste des diamants; il les a taillés et sertis avec tant de fièvre et d'ardeur, il les regarde avec l'œil enivré de l'amant, et quand l'acheteur, sa facture acquittée, emporte l'œuvre du maître, l'artiste jaloux le suit, guette l'heure propice, tue le ravisseur, et court enfouir dans une cachette introuvable ces fascinatrices richesses, d'autant plus précieuses, désormais, qu'elles lui coûtent d'abord l'enfantement de l'artiste, et ensuite la vie d'un homme. Autour de ce protagoniste sombre, dont la sanglante folie n'est point sans provoquer la sympathie, s'agitent les amours innocentes et délicieuses, mais bientôt alarmées et mélancoliques, de Madeleine, la fille de Cardillac, et d'Olivier, son élève favori, les poursuites ardentes du policier Desgrais, bras droit de M. de la Reynie, inutilement acharné à dévoiler le mystère de tant d'inexplicables assassinats. Tel est le drame fantastique d'Hoffmann. MM. Nuitter et Beaumont l'ont, non sans habileté, découpé en opéra, et ils ont, avec une sagacité qui devient chaque jour plus rare, mis en relief les situations dont est remplie l'œuvre du musicien lettré qui a écrit la romantique partition de l'*Ondine*.

L'ouverture est un peu sombre; il fallait s'y attendre. Elle est distribuée selon l'économie des opéras italiens. Elle commence par une très dramatique attaque, dont le motif se retrouve au deuxième acte. D'autres motifs, également pris dans l'opéra, s'y développent successivement. L'orchestration en est très soignée et l'auteur y a semé des oppositions de lumière et d'ombre, il en a assorti les nuances avec une dextérité qu'on voudrait retrouver dans le reste de la partition, trop riche de lumière,

Digitized by Google

trop dénuée de clair-obscur. Le rideau se lève, et, dans le jardin familier de la maison de Cardillac, pendant l'aube propice, deux formes amoureuses glissent l'une vers l'autre. Madeleine accourt au-devant d'Olivier; et l'opéra débute, innovation bizarre, mais qui cette fois n'est point déplaisante, par un grand duo suivi de cavatine.

Le dialogue lyrique des amants est fort heureusement inspiré, la cavatine ne manque pas d'originalité, et l'on est tout de suite gagné par l'abondance des mélodies, la largeur facile de l'inspiration, la fraîcheur des idées, le travail léger et délicat de l'orchestre. Ce chant d'amour a été de bon augure, et, dès la première phrase, limpide et mélodieuse, on a senti que toute la partition serait fournie de motifs riches, attrayants, et qu'on n'avait pas à redouter ces défaillances pénibles, ces emphases d'orchestration, ces prétentions symphoniques si déplacées dans l'opéra et qui envahissent si malencontreusement les œuvres de nos partitionnaires en vogue.

Une rentrée des instruments à cordes, sauvage et d'un bel effet, annonce l'arrivée de Cardillac, qui, enveloppé d'un manteau sombre, le visage caché sous un chapeau à larges bords, ouvre furtivement une porte secrète et se glisse dans sa maison, après une de ces attaques meurtrières dont la police s'inquiète si chaudement. Les deux amants reconnaissent Cardillac sans soupçonner qu'il est criminel; ils s'écartent de peur d'être surpris, puis, lorsque la sombre apparition s'est éloignée, ils reprennent leur délicieux dialogue; ils décident de ne plus cacher leur amour. Comment n'obtiendraient-ils pas de Cardillac une réponse favorable à leur mariage, puisque Olivier va passer maître et ne sera plus indigne de Madeleine? Survient l'orfévre, costumé cette fois en honnête homme; il s'est bien aperçu de la douce et confiante affection des deux jeunes gens; il approuve depuis longtemps leur union, mais il veut se donner le plaisir de taquiner un peu cette passion timide et tremblante. Les deux amants, fort inquiets, se renvoient l'un à l'autre la tâche difficile de demander au père son consentement. Cardillac rit de leur embarras, et puis, les prenant en pitié, leur annonce qu'il sait leur amour depuis longtemps et que ce mariage sourit à tous ses désirs. La scène est excellente et le trio charmant, très vif et très piquant. On y a fait, dès la seconde représentation, des coupures qui en ont fait ressortir la grâce, la jeunesse et la fraîcheur.

Le quatuor qui suit : — *Soupçon fatal!* — entre Desgrais, Madeleine, Olivier et Cardillac, est très beau. Desgrais vient auprès de l'orfévre, il parle des diamants disparus et des assassinats commis. Par le récit de ses poursuites infructueuses, il révèle, sans le deviner lui-même, à Olivier et à Madeleine que l'assassin qu'il n'a pu rejoindre et qui lui échappe toujours est ce sombre personnage qu'ils ont surpris à l'aube, rentrant par une porte dérobée et dans lequel l'un a reconnu son patron, l'autre son père. Ils se troublent, et Desgrais, armé de défiance, les soupçonne bientôt d'être les assassins qu'il cherche. Tout à coup la scène s'égaie, un jeune comte vient commander à l'orfévre une de ces œuvres merveilleuses que Cardillac seul peut réussir : *Les grands seigneurs aiment les belles.*

Tel est le thème de deux couplets très spirituels, détaillés avec une très

Digitized by Google

grande finesse et une voix toute charmante par M. Barré, qui a dû les répéter à la demande de la salle entière. Nous n'aimons pas, en revanche, le duo — *Sombre mystère* — entre le jeune seigneur et Cardillac. La couleur en est faussée, les effets exagérés et parfois manqués. Il y a aussi des longueurs. Mais on a beaucoup supprimé depuis. Bientôt le théâtre se remplit d'ouvriers et de gais compagnons, qui viennent offrir des fleurs et des cadeaux à Madeleine et complimenter Olivier. Hélas! les deux fiancés ont la mort dans l'âme, et la radieuse journée qui a vu satisfaire leurs plus fervents désirs s'achève pour eux sous les plus tristes auspices.

Le premier acte est ravissant. Il a satisfait tout le monde et a été généralement préféré, bien qu'il se laisse dépasser par certains morceaux du second et du troisième acte. Mais la prodigalité excessive d'une musique éclatante, la multiplicité même et la richesse des mélodies, la facilité de la composition toujours brillante, mais parfois sans solidité, étaient devenues une monotonie dès la fin du second acte et une fatigue au troisième. L'auteur détaille trop toutes les scènes, il épand à tout propos, en nappes trop larges, son inspiration prolixe. Plus l'intrigue avance, plus il faut marcher vite et s'abstenir de développements. Surtout il faut précisément finir. Le tissu musical doit être plus serré, plus mordant dans les derniers actes, où tous les coups portent et où les passes d'armes brillantes n'ont plus de séduction et ne sont plus à leur place.

Au second acte, Cardillac est dans son boudoir d'artiste. Un panneau se déroule. On voit sur les dressoirs miroiter les colliers, les bijoux, les bagues, tous les objets précieux qu'il a repris à ses clients assassinés. Il y a là un morceau très important et que M. Ismaël dit avec l'accent magique qu'on applaudit en lui dans *Rigoletto*. Puis vient le duo où il découvre qu'Olivier connaît tous ses crimes, où il implore le secret, et réclame sa pitié, non pour lui, mais pour sa fille. Au reste, il est résolu de quitter Paris et d'aller vivre avec Olivier et Madeleine en province, loin des tentations homicides où l'entraîne la vue des riches pierreries des grandes dames de Paris. Malheureusement, le comte vient réclamer son collier. Il faut le lui livrer; Cardillac saisit son poignard et s'élance à la poursuite du jeune seigneur. Dans ce second acte, signalons d'abord la romance du ténor — *Reçois mes derniers adieux* — discrète et suave, du sentiment le plus tendre, et que M. Bosquin a dite avec un goût très pur.

A la première représentation, cette cantilène a mérité les honneurs du *bis*. Le trio : *Allons, patience, soyez moins méchant* est traité avec beaucoup de tact et de mesure. Il renferme des oppositions merveilleusement trouvées, et les phrases sont accentuées avec une franchise, une netteté remarquables. Nous aimons moins un morceau qui, cependant, est ici la pièce capitale, et où le musicien aurait dû déployer toute l'énergie de son inspiration; c'est celui où Cardillac cherche à exprimer sa brûlante passion pour les œuvres d'art que sa main a créées : *Tous les trésors que la terre recèle.*

Au troisième acte, Cardillac, qui vient pour assassiner le comte au sortir de l'Opéra, est, par une juste revendication de la destinée, frappé à mort par l'homme dont il voulait faire sa victime, et Olivier, accouru pour

Digitized by Google

empêcher un crime, est arrêté et accusé du meurtre. Les péripéties du drame se multiplient. Enfin, les deux amants sont mis en présence pendant que Desgrais interroge Cardillac, qui, au moment de mourir, déclare enfin l'innocence d'Olivier et sa propre culpabilité. Cette longue scène, où les trios, les duos, les chœurs, chantés derrière la scène, tantôt par le peuple, tantôt par les veilleurs du couvre-feu, est excellente dans tous ses développements. Les oppositions les plus heureuses y sont multipliées; elle est toute pénétrée d'une vaillante inspiration et produit l'effet le plus saisissant. Malheureusement, tout cet acte est interminable, il s'allonge, il traîne au lieu de tourner court, et l'on éprouverait une grande lassitude si l'auteur n'émondait tous ces branchages parasites qui étouffent, obscurcissent et rendent lourde cette œuvre chaude, brillante et si vivace.

Nous louerons surtout l'habileté de l'orchestration, qui n'empiète jamais sur le domaine vocal. L'orchestre soutient, habille, pare la mélodie sans la farder, sans la déguiser. Sous le chant, l'instrumentation se développe sans l'encombrer, tantôt émue, tantôt gracieuse, souvent avec un dessin particulier et significatif. C'est très habile comme conception théâtrale et distribution scénique. Or c'est là, quoi qu'on dise, le véritable problème du drame lyrique. Nous ne voulons pas trop louer M. Dautresme, qui a droit à la vérité. Son inspiration n'est pas encore tout à fait personnelle; il côtoie rarement la réminiscence, mais on sent trop qu'il a fréquenté Verdi quand il veut être vigoureux, et surtout Donizetti, dont il a presque toutes les qualités. Son opéra, mi-partie français, mi-partie italien, manque de la saveur spéciale des œuvres profondément méditées et sorties toutes viriles, dans leur sobre unité, d'un cerveau robuste.

La facilité est un écueil qu'il faut surtout signaler à M. Dautresme. L'expérience de la scène, le contact du public, l'audition de son œuvre lui en montreront les qualités charmantes, mais funestes, qui sont l'égalité de lumière et de couleur, la monotonie d'inspiration et l'habitude de pousser à l'effet les idées qui ne réclament que la force dans la simplicité. Le rôle de M. Ismaël et celui de Mlle Daram sont très chargés et réellement écrasants. M. Ismaël succombe sous l'effort. Mlle Daram, au contraire, a soutenu ce rôle très fatigant avec un courage toujours heureux. Ses progrès sont sensibles et vraiment remarquables. Sa diction devient plus mordante et s'accuse avec plus de relief; son organe est d'une merveilleuse fraîcheur. Sa vocalisation est encore défectueuse; mais peut-être, le voisinage de Mme Carvalho nous rend-il bien sévère. M. Bosquin a souvent mérité les applaudissements, mais il manque de jeu. M. Barré, chargé d'un rôle épisodique qui rappelle beaucoup celui qu'il remplit si bien dans *Roméo et Juliette*, distribue sur tout ce qu'il chante la gaieté, l'esprit et le bon goût. M. Wartel s'est tiré en homme habile de sa création nouvelle.

MAURICE CRISTAL.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 décembre 1867.

Le Corps législatif a eu son jour de gloire; il n'est bruit que de ses hauts faits. Combien il nous faut regretter de ne pouvoir esquisser ici le curieux tableau de cette séance du 5 décembre, qui, dit-on, sera historique! La Chambre en grande rumeur, les députés de droite portant haut la tête, abordant familièrement le banc des ministres, d'où ils ne s'étaient jamais approchés qu'avec la plus grande déférence; parmi les hommes de la gauche, quelques-uns attristés et confondus; d'autres, au contraire, visiblement heureux, se mêlant aux groupes de la majorité et y parlant haut, comme chez eux, tel a été le spectacle de cette journée. Le public lui-même n'avait pas ses allures habituelles; on voyait des visages et des costumes nouveaux. Les sourires échangés entre les tribunes et les travées indiquaient clairement que les premières avaient des intelligences dans les secondes. Une partie de cet auditoire était évidemment dans le secret de ce qui allait se jouer. Dominée par l'émotion de l'attente, elle n'avait déjà plus présents à l'esprit les discours des précédentes séances, et les meilleurs arguments qu'avait mis au jour ce grand débat étaient non avenus. On oubliait même le discours monumental dans lequel M. Jules Favre avait mis en relief « les contradictions de la politique impériale. » Mais on était sous le charme de M. Thiers, dont la trompeuse bonhomie et la politique rétrograde avaient élargi le débat en l'abaissant. Les idées fausses surnageaient seules, et le marquis de Moustier, dans un second essai d'éloquence familière, n'avait apporté aucune satisfaction à une majorité exigeante. Il fallait à celle-ci des déclarations positives et accentuées. Ces dispositions nouvelles ont-elles été comprises par le gouvernement? Toujours est-il que M. le ministre d'Etat, qui est homme de ressources, a employé les grands moyens. Il a lâché l'écluse des promesses officielles, et pris, sans pâlir, les plus redoutables engagements. Peut-il se croire désormais le maître de la majorité lorsqu'il s'est vu réduit, pour obtenir un vote de confiance, à démentir un de ses collègues et à abon-

Digitized by Google

der dans les idées de M. Thiers? Ce n'était point assez, pour le triomphe qu'il lui fallait, de déclarer que Rome ne serait jamais la capitale de l'Italie, et de soulever, par cette promesse, des applaudissements tumultueux, il fallait encore qu'il expliquât bien que, dans sa pensée, Rome signifiait les possessions actuelles du pape, et que c'est tout cela que la France obligeait l'Italie à respecter. M. Rouher a tout promis. Au prix de cet engagement solennel, il a conquis une approbation qui, dépassant les bancs de la droite, est venue recruter des adhérents à la politique impériale jusque dans les rangs de ses plus redoutés adversaires. Nanti de ce dangereux appoint, le gouvernement est sorti vainqueur de la lutte; il n'a plus à se préoccuper désormais que de tenir ses promesses et de se montrer, au dedans et au dehors, conséquent avec lui-même.

Les feuilles dont l'amabilité est inaltérable ont enregistré le vote du 5 décembre comme un des plus beaux succès de M. le ministre d'Etat; d'autres, qui ont aussi leurs illusions, en parlent aujourd'hui encore comme d'un triomphe inespéré de la majorité législative. Pour que la première de ces deux allégations fût exacte, il faudrait que M. Rouher eût ramené la majorité à une opinion qu'elle ne partageait pas et à un vote qui n'était point dans ses projets. Pour que la seconde allégation fût exacte, il faudrait que le gouvernement se trouvât lié par ses déclarations, ou tout au moins qu'il fût impossible aux ministres actuels de suivre une autre ligne de conduite que celle qui a provoqué le vote de confiance. Il n'est guère contestable que l'orateur officiel, loin d'attirer à lui la montagne, est allé jusqu'à elle. Sa déclaration est contraire à tous les précédents de la politique impériale; elle est démentie dans ses propres discours, qui ont toujours laissé une porte ouverte à la légitime ambition de l'Italie; elle est contraire à la Convention de septembre, qui laissait aux Italiens la ressource des moyens moraux; elle est contraire même à ce que disait la veille encore le ministre des affaires étrangères, dans la bouche duquel on a surpris une déclaration des plus favorables à l'unité de l'Italie. Il n'est donc guère possible à M. Rouher d'inscrire la date du 5 décembre au chapitre de ses victoires, à moins qu'il ne considère comme très glorieux pour lui et pour le gouvernement d'avoir enlevé un vote au prix du plus éclatant désaveu que la politique impériale se soit jamais infligé. — Mais que la majorité, elle aussi, se garde d'exagérer son triomphe. Qu'a-t-elle obtenu? une phrase, un mot. Elle a demandé l'impossible; pour la contenter, on lui a promis l'impossible. Mais que vaut une pareille promesse dans la bouche d'un ministre sans responsabilité, qui en a fait bien d'autres? On lui reproche sans cesse de n'avoir pas tenu ses engagements, et ses discours ont suivi docilement les oscillations d'une politique incertaine et contradictoire. Cette politique a varié; elle s'est démentie elle-même lorsqu'elle pouvait rester fidèle à ses promesses; que ne fera-t-elle pas si des cas de force majeure, si l'inexorable loi qui domine et entraîne toutes les résistances humaines vient l'affranchir de ses engagements? Il y a des mots qu'un sage ne prononce pas, et qu'il faudrait exclure du langage humain : ce sont les mots qui engagent l'avenir. M. Rouher sait-il si Rome ne sera *jamais* la capitale de l'Italie? sait-il s'il

Digitized by Google

ne sera pas lui-même l'instrument de la politique à laquelle est réservé l'honneur d'introduire l'Italie dans sa légitime capitale? La majorité conservatrice, qui a pris au sérieux la parole ministérielle, ne sait-elle donc pas que, dans une circonstance dont le souvenir n'est point oublié, M. le ministre d'État disait aussi que *jamais* la France n'abandonnerait le malheureux Maximilien? Cet engagement solennel n'a pas empêché le drame de Queretaro. On a de sombres pressentiments quand on songe à quels lamentables dénoûments aboutissent les protectorats de la France, et, tout ce qu'il est permis d'espérer, c'est que celui que nous exerçons à Rome finira mieux que celui que nous avons exercé au Mexique. De quelque côté donc qu'on envisage le vote du 5 décembre, il n'a pas l'importance qu'on lui attribue. La réflexion et le souvenir du passé le réduisent aux proportions d'un incident parlementaire, fort curieux assurément, et digne d'être noté, mais qui n'est un triomphe pour personne, pour aucun parti ni pour aucun principe.

Qu'il nous soit donc permis d'envisager le vote du 5 décembre sous un aspect un peu différent de celui qui a donné lieu à tant d'appréciations exagérées. Le gouvernement était dans une mauvaise position tant vis-à-vis de l'Italie que vis-à-vis du Saint-Siége. Il avait assumé deux tâches bien difficiles à concilier entre elles : la tâche d'affranchir l'Italie des Alpes à l'Adriatique, et celle de ne pas laisser s'affaiblir le prestige du chef de l'Eglise, que d'impérieuses nécessités politiques de l'Italie menacent sans cesse dans ses possessions. Bercé longtemps de l'illusion que Pie IX et l'Italie finiraient par se mettre d'accord, et que de cet accord jaillirait la solution de la question romaine, l'Empire a vu avec douleur les années s'écouler et le Vatican rester intraitable. Aucune circonstance favorable ne s'est produite, rien de ce qui brise, par un coup fatal, les résistances qui ont pour origine la volonté humaine n'est venu en aide à cette politique d'atermoiements et de ménagements infinis. La Convention de septembre a été imaginée pour laisser au temps le soin d'accomplir son œuvre, et le temps n'a rien fait. Un mouvement d'impatience de la nation italienne met la Convention de septembre en lambeaux, et la France se retrouve avec la papauté temporelle sur les bras, chargée d'une responsabilité immense, et qui s'est accrue de tous les sacrifices, de toutes les marques d'intérêt que, dans un but louable, la politique impériale a prodiguées au pouvoir temporel agonisant. Chargée de son précieux et redoutable fardeau, la France a voulu d'abord s'en dessaisir entre les mains de l'Europe; c'est dans ce but qu'elle est venue frapper à la porte de tous les cabinets, et qu'elle a essayé par toutes sortes d'habiles insinuations de les intéresser au sort de la papauté. Ses tentatives demeuraient sans résultat; les puissances invitées à la Conférence répondaient par des fins de non-recevoir et par de stériles marques d'intérêt pour notre protégé. L'embarras était au comble. L'Italie s'agitait dans des frémissements révolutionnaires et s'exaspérait de plus en plus contre la France. On nous a vus, et l'on nous voit encore sur le point de perdre cette alliance que nous avons acquise au prix de nombreuses complaisances, et qui va peut-être nous devenir si nécessaire.

Digitized by Google

Dans ce péril extrême, le gouvernement de l'Empereur s'est souvenu qu'il avait sous la main une assemblée composée des représentants de la nation, et cette assemblée, qu'il avait tenue jusqu'à ce jour un peu trop à l'écart, lui laissant à peine voix délibérative, il est heureux de la trouver pour lui faire endosser la lourde charge d'une politique pleine de périls. Cette responsabilité dont l'Europe n'a pas voulu, le Corps législatif vient de l'accepter, et il peut être sûr qu'il la gardera aussi longtemps que les résistances de Rome, les emportements de l'Italie et l'attitude équivoque de l'Europe ne laisseront point espérer un dénoûment facile. Ce n'est pas nous qui nous plaindrons de ce que la pensée est venue à ceux qui nous gouvernent de mettre les représentants de la nation en tiers dans leurs embarras; cet hommage tardif est précieux à recevoir; il montre où est la vraie force du gouvernement et combien il lui est impossible de rester fort et de dominer toutes les situations s'il reste dans l'isolement du pouvoir personnel. Il est vrai que le Corps législatif, auquel vient d'être donnée cette marque de confiance, représente assez mal, selon nous, l'opinion du pays, et prend, dans la question romaine, une attitude qui n'est guère compatible avec les idées modernes et avec les principes de la Constitution impériale. La France est catholique, nous le croyons, mais quand donc a-t-elle été ultramontaine? La majorité du Corps législatif se montre ultramontaine et le gouvernement, pour gagner son appui, ne pouvait faire autrement que de penser comme elle.

Aussi bien, il eût refusé au pouvoir temporel les assurances qu'il lui a données, et il eût accordé à la nation italienne les encouragements qu'il lui a refusés si, au lieu de penser comme M. Thiers et M. Berryer, la majorité législative avait opiné avec M. Jules Favre et M. Guéroult. Mais l'avantage à retirer de l'attitude nouvelle à laquelle les vicissitudes de la politique ont réduit le gouvernement n'en est pas moins réel; il pose un antécédent et se dessaisit en partie de son initiative politique. Cette position n'est peut-être pas bien conforme à l'esprit de la Constitution; M. de Persigny y pourra trouver à redire. Le fait n'en est pas moins acquis. Nous comprenons que les esprits libéraux s'en réjouissent et conçoivent l'espoir de voir le régime impérial arriver bientôt à leur donner toutes les satisfactions qu'ils réclament. Ils se disent avec raison que nous n'aurons pas éternellement une majorité législative rétrograde et que, le jour où le suffrage universel, sous l'empire du droit de réunion et d'une meilleure législation de la presse, aura formé une représentation nationale exprimant les véritables tendances du pays, il faudra bien que le gouvernement se fasse libéral. Il lui en coûtera moins sans doute que de se faire ultramontain.

Jusque-là, nous voilà chargés du protectorat catholique. C'est à nous qu'incombe le devoir de faire vivre la papauté temporelle et de complaire ainsi aux 200 millions de catholiques qui pensent que Rome leur appartient. Ce n'est pas une mince besogne, et le mot de M. Rouher pourra, jusqu'à ce qu'il soit rétracté, nous coûter cher. Nous avons dépensé, en 1859, 300 millions pour faire l'unité italienne, nous allons en dépenser le double pour en arrêter le développement. Car enfin, il faut

Digitized by Google

admettre le cas où le *veto* de la France ne serait pas pour le chef de l'Eglise une protection suffisamment efficace. M. Jules Favre l'a dit avec raison, l'engagement que le gouvernement impérial vient de prendre nous oblige à une occupation permanente des Etats pontificaux; ils ne seront sérieusement à l'abri de la convoitise italienne et des tentatives révolutionnaires qu'à cette condition. Il nous faut cinquante mille hommes à Rome, et quelques navires cuirassés dans les eaux de Civita-Vecchia pour contenir l'Italie. Ce n'est certes pas une petite affaire; mais le Corps législatif l'a décidé, le gouvernement peut s'en laver les mains et attendre, dans cette coûteuse attitude, qu'il survienne à Rome un pape assez éclairé pour comprendre qu'il ne sera pas moins indépendant sous la garde de l'Italie que sous la garde de cinquante mille Français.

Cette éventualité favorable elle-même serait-elle la fin de toutes nos angoisses? On peut admettre le cas où l'influence française parviendrait à se glisser dans le conclave pour en faire sortir, avec un pape nouveau, la seule solution possible du conflit romain. Mais alors Rome ne deviendrait-elle pas, malgré nous, la capitale de l'Italie, et le mot de M. le ministre d'Etat ne recevrait-il pas un éclatant démenti aux yeux du monde entier? Ce protectorat catholique auquel nous poussent les doctrinaires de la droite cesserait au profit de l'Italie, à laquelle ils redoutent de donner trop d'influence, et nous en serions encore pour nos sacrifices et pour nos illusions perdues. De quelque côté qu'on envisage la question, elle ne présente que des éventualités contraires, et quoique nous fassions en faveur de la papauté, pour lui donner une existence propre, pour relever son prestige dans le monde, nous travaillons pour le compte de cette nation italienne, dont M. Thiers et ses amis veulent détruire l'unité. Cette politique donc, qui se présente avec tant d'assurance, qui s'impose avec tant d'emphase, est absolument dépourvue de prévoyance; elle repousse les hypothèses les plus probables, et se fonde sur des espérances qui seront bientôt déçues. Si grand que soit le mécompte que la réconciliation de la Papauté et de l'Italie doit causer à l'âme dévote et si française de M. Thiers, il serait plus sage d'envisager avec un calme discernement cet avenir que de rechercher, dans l'état actuel des choses, des avantages passagers et la vaine gloire de protéger à Rome un gouvernement qui aura, lui aussi, ses heures d'ingratitude. Croit-on que, s'il peut un jour se passer de nous, le pouvoir qui siége à Rome sera beaucoup plus reconnaissant envers la France que ne l'est, en ce moment, le pouvoir qui réside à Florence? Le Vatican n'a pas même attendu d'être hors de péril pour nous montrer qu'il savait, lui aussi, pratiquer l'indépendance du cœur. Qui donc nous sera reconnaissant, et, puisqu'il s'agit de l'intérêt français, où trouvera-t-il sa satisfaction? Le gouvernement impérial, que l'on conduit dans des voies funestes, espère-t-il que les 200 millions de croyants pour lesquels il se sacrifie lui feront un rempart de leurs corps si un jour il est menacé? Cet appui lui manquera même dans notre pays. M. Thiers, qui est l'avocat passionné du parti rétrograde, M. Berryer, qui montrait une joie si émue en écoutant l'orateur officiel promettre au catholicisme que son centre religieux serait respecté, et tous ceux à qui les déclarations du gouverne-

Digitized by Google

ment ont mis la joie dans l'âme pourraient-ils jurer qu'ils ne favoriseront jamais en France l'avénement d'un autre régime? Le meilleur parti à prendre, si l'intérêt personnel devait seul servir de guide à la politique impériale, au dedans et au dehors, ne serait-il pas de refuser toute satisfaction à un parti dont l'Empire n'a rien à attendre, et de prendre vis-à-vis de l'Italie et vis-à-vis de la papauté une attitude désintéressée, en laissant les Italiens et le pape s'arranger entre eux?

Il n'y a pas de pays qui pratique mieux que l'Angleterre les doctrines de M. Thiers. L'Angleterre se mêle-t-elle des affaires de la papauté? S'est-elle mêlée des affaires de l'Italie? Puisque nous devons être égoïstes, soyons-le tout à fait; ne nous mêlons ni des affaires du pape ni des affaires de l'Italie, et que M. Thiers soit content.

Cet honorable député, qui se pique de tant de logique, est souvent inconséquent avec lui-même, et manie fort mal l'instrument défectueux qui lui sert à juger la politique contemporaine. Plusieurs orateurs du Corps législatif l'ont mis en contradiction avec lui-même. M. Emile Ollivier, dans un discours incisif, très applaudi de la gauche, a irrité ses nerfs. M. Guéroult ne l'a pas moins contrarié lorsqu'il est venu faire la remarque judicieuse que nous n'avions plus assez de foi pour entreprendre en Italie une guerre de religion, et que ceux qui confondaient à dessein la religion et la politique étaient eux-mêmes des catholiques trop peu zélés pour exposer leurs personnes dans un pareil entraînement. Il y avait un défaut d'argumentation bien autrement grave dans le discours de M. Thiers. Ce dont il se vantait le plus, c'était d'être Français; sa réplique si animée à M. Emile Ollivier venait précisément d'un violent accès de patriotisme, dont il a été pris soudain en entendant son contradicteur dire quelques utiles vérités sur les Italiens et sur les Allemands. M. Thiers veut que nous soyons Français avant tout; lui-même se pique de l'être extrêmement, et c'est pour cela qu'il demande que nous arrêtions l'élan national des Italiens, dont le développement pourrait un jour nous nuire. Il n'aime pas davantage les Prussiens, et s'il faut l'en croire, il aurait bien su empêcher l'unité allemande de se faire. Mais, puisqu'il y a de l'autre côté du Rhin un fait accompli, M. Thiers veut qu'on ne touche pas à l'œuvre allemande. Son patriotisme a deux poids et deux mesures; il a deux attitudes, l'une hautaine et bravache vis-à-vis des faibles, l'autre silencieuse et résignée vis-à-vis des forts. L'honorable député ne s'est pas aperçu que la France ne pouvait pas traiter les Italiens sur un autre pied que les Allemands, et que si elle avait intérêt à ménager les uns, elle devait aussi ménager les autres.

Ces deux questions de l'unité allemande et de l'unité italienne ont une telle connexité qu'elles ne peuvent plus être séparées. Partout où on rencontre l'une, sur le terrain diplomatique, dans les discussions parlementaires et presque sur les champs de bataille, l'autre est présente. Le gouvernement, lui, ne les a pas séparées; il a commis en Allemagne les mêmes fautes qu'en Italie, irritant, par les mêmes procédés, par la même attitude équivoque, par les mêmes contradictions, par les mêmes imprévoyances, le sentiment public allemand et le sentiment public

Digitized by Google

italien. Il nous est impossible cependant, sur cette question allemande, de partager toutes les idées qui ont été portées à la tribune du Corps législatif. Celles de M. Emile Ollivier cependant, développées avec talent, se rapprochent assez des nôtres, et, plusieurs fois, à cette place, nous avons dit comment la politique française n'avait su tirer aucun parti de ce qui se passait de l'autre côté du Rhin, soit en prenant une attitude énergique dans le conflit, soit en reconnaissant loyalement le droit des Allemands à l'unité, comme il a été fait, deux ans trop tard, dans le discours du trône et dans les récentes déclarations de M. Rouher. Nous avons eu, à l'égard de l'Allemagne, des politiques diverses : tantôt bienveillants, tantôt hostiles, tantôt revendiquant des compensations avec M. Drouyn de Lhuys, tantôt nous montrant faciles et désintéressés avec M. de La Valette, ministre intérimaire des affaires étrangères, tantôt réclamant le grand-duché de Luxembourg, après nous être fait refuser Mayence, Landau, le Palatinat, la Hesse rhénane. Cette politique sans suite, sans direction ne nous mène à rien et nous fait perdre même les sympathies du peuple allemand, qui venait à nous le cœur ouvert, selon l'heureuse expression de M. Ollivier. On ne peut s'empêcher de reconnaître avec l'honorable M. Garnier-Pagès, que l'entrevue de Salzbourg a excité d'inutiles défiances à Berlin et précipité cette fusion des Etats qui nous paraît si redoutable. Une autre thèse soutenue, dans un discours très étudié, par le vicomte de Lanjuinais, attribue les tendances unitaires de l'Allemagne à l'abandon de ce qu'on est convenu d'appeler la politique traditionnelle de la France. Cette politique, si fort appréciée de M. Thiers, est l'inverse de la politique de générosité goûtée par M. Ollivier ; elle consistait, dans le bon temps, à vivre en parfaite intelligence avec les petits princes allemands et en état d'alliance alternative avec les deux grands Etats de la Confédération. Napoléon Ier aurait changé tout cela en opprimant et en écrasant l'Allemagne, et c'est à ce régime d'oppression que nous devrions la répugnance qu'éprouvent pour nous les populations allemandes. Le Rhin nous rejette parce que nous l'avons humilié ; il nous fait un rempart menaçant de ses eaux parce que nous voulons revenir sur les traités de 1815, qui nous enlevaient une notable portion de la frontière rhénane. Sans montrer pour ces traités la résignation trop douce de M. Lanjuinais, nous pensons aussi que ce serait faire acte de sagesse que de ne pas toujours jeter un œil d'envie sur ce fleuve. Un patriotisme mal éclairé nous l'a trop longtemps montré comme notre limite naturelle. Cette opinion n'est pas nouvelle pour nous ; elle a été soutenue dans la *Revue*, et il en a été de même de la plupart de celles que l'expérience et une haute intelligence des choses de la politique a suggérées, ces jours derniers, à d'illustres orateurs. Il nous est agréable de retrouver dans leurs discours des considérations qui s'étaient déjà produites plus modestement, mais avec une grande conviction, dans ce recueil. Les critiques des membres du Corps législatif arrivent, comme toujours, après le fait accompli ; les nôtres arrivaient avec plus d'opportunité, mais elles étaient dédaignées alors et, disons-le, trouvaient même peu d'écho dans les organes de la presse quotidienne. Aujourd'hui, il n'y a plus à revenir sur le passé.

Digitized by Google

Il faut suivre le conseil de M. le vicomte Lanjuinais ; il faut laisser se développer en Allemagne la liberté. Mais ici nous rencontrons une erreur profonde qu'il serait dangereux de laisser se propager dans notre pays, où tant d'erreurs ont conduit à tant de fautes. La liberté, dit M. Lanjuinais, tuera la Prusse. C'est au contraire la liberté qui la fait vivre et qui contribue le plus à son développement. L'honorable vicomte Lanjuinais se berce d'étranges illusions s'il pense pouvoir arrêter ainsi le mouvement prussien. Si la Prusse n'avait pas représenté en Allemagne l'élément libéral, l'unité ne se ferait pas à son profit. En sommes-nous donc encore à croire, dans notre pays, que les grandes transformations politiques se puissent opérer par la seule force des armes? Croyons-nous donc que, de nos jours, l'on puisse fusionner des provinces par droit de conquête, et ne fait-on aucune différence entre l'absorption de la Pologne par la Russie et l'absorption par l'Italie et par la Prusse des populations italiennes et allemandes? Ce sont ces faux jugements qui nous perdent et qui ajoutent aux maladresses officielles le surcroît dangereux des antipathies que ces erreurs accréditées excitent dans l'opinion publique.

Du développement de la liberté en Allemagne il y a un autre résultat à attendre que celui que fait entrevoir M. Lanjuinais. Il est imprudent d'espérer que la Prusse commettra les fautes que la France a commises : loin d'exaspérer les populations allemandes par le régime de la conquête, elle les apaise déjà et se les concilie en prenant un soin particulier de leurs intérêts politiques et matériels. M. de Bismark poussera même l'attention jusqu'à étendre le cercle des libertés au point d'en donner à chacune des provinces nouvellement annexées beaucoup plus qu'elle n'en possédait sous le gouvernement déchu, ce qui, pour certaines, n'exigera vraiment pas un grand effort. L'avantage réel que nous retirerons de ce développement de liberté indiqué par M. Lanjuinais comme la seule arme dont nous disposions contre la Prusse, ce sera de voir les Allemands tellement satisfaits de leur nouvelle situation qu'ils feront tout au monde pour que nous ne venions point la troubler ; leur irritation s'apaisera, les haines que nous avons injustement excitées disparaîtront peu à peu, et les adversaires de l'unité germanique seront tout surpris de ne trouver chez cette grande nation, qui s'arrange chez elle comme nous nous sommes arrangés chez nous, que de sympathiques relations et de salutaires exemples. Sur ce point, nous sommes plus près de la pensée actuelle du gouvernement que de la pensée de M. Lanjuinais. Toutes les déclarations officielles, depuis celles que contenait le discours du trône jusqu'aux conclusions du dernier discours de M. Rouher, sont favorables à la politique allemande et proclament le droit de nos voisins. C'est aussi le sentiment qu'a exprimé le vote de l'ordre du jour pur et simple sur les interpellations de M. Garnier-Pagès et de ses amis.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur les débats qui viennent de finir, on n'est pas ébloui par la quantité de lumières qu'ils ont répandues. En réalité, il n'a été rien dit de bien nouveau, et le pays n'a rien appris qu'il ne sût déjà. Ce n'est pas que tous les orateurs aient parlé pour ne rien dire ; si quelques-uns méritent ce reproche, d'autres ont su donner

Digitized by Google

quelques aperçus qu'il serait trop sévère de déclarer sans valeur. Divers systèmes politiques, philosophiques et théologiques se sont fait jour, et, dans quelques bouches, ces dissertations ont revêtu les formes d'une polémique courtoise et très littéraire. C'est par le côté pratique surtout que ces débats ont peu brillé. M. Thiers a bien dit qu'il aurait empêché l'unité allemande, mais il n'a pas dit comment. Beaucoup d'autres ont critiqué, sans bien préciser ce qu'ils auraient voulu faire. Il ne nous paraît pas non plus que les débats qui viennent de se clore aient donné une idée parfaitement exacte des sentiments du pays. La droite, qui a tant applaudi lorsqu'on lui a fait espérer le maintien indéfini du pouvoir temporel, représente, si l'on veut, une portion notable de l'opinion, mais non pas la majorité. Evidemment, ces enthousiasmes ultramontains et légitimistes ne sont pas l'esprit français, heureusement pour l'Empire, qui a été restauré et qui se maintient sous l'influence d'un sentiment tout contraire. On ne peut pas dire non plus que la gauche représente le pays, puisque, sur les questions qui viennent de s'agiter, elle a presque autant d'opinions qu'elle compte de têtes. Elle a M. Thiers, qui ne pense pas comme M. Jules Favre, et qui pense comme M. Berryer; M. Berryer, qui pense comme M. Rouher et la majorité; elle a M. Jules Favre, qui, sur la religion, diffère essentiellement de M. Guéroult; elle a M. Lanjuinais, qui contredit parfois M. Thiers, et qui est à l'opposé de M. Guéroult; elle a M. Emile Ollivier, qui est l'adversaire de M. Thiers et qui redevient l'ami de M. Jules Favre. C'est un mélange à ne plus s'y reconnaître. Sur le banc officiel même, l'harmonie est rompue; un ministre contredit l'autre. On serait fort en peine de trouver l'opinion de la France dans ces groupes divisés; mais on y trouve à peu près toutes les opinions de la France. Plus nous examinons de près l'état politique et moral des diverses fractions du Corps législatif, plus nous trouvons que cette assemblée se rapproche de l'époque où sa dissolution va devenir inévitable, et nous ne serions pas surpris qu'à la suite des discussions qui viennent d'avoir lieu, le gouvernement n'eût pris le parti de ne la point laisser vivre au delà de la présente session. Il n'y a pas jusqu'aux votes émis, quelle que soit la majorité qu'ils aient pu réunir, qui n'aient pu laisser des doutes dans l'esprit. Il est interdit de motiver l'ordre du jour, de telle sorte que tels députés qui paraissent parfaitement d'accord sur une question parce qu'ils ont mis dans l'urne un bulletin de même couleur, ont des manières de voir entièrement opposées. Cet inconvénient, que nous avions été seuls à prévoir lorsque le nouveau règlement a été adopté, et sur lequel nous avions appelé l'attention du Corps législatif, s'est présenté à l'occasion du vote du 5 décembre. C'est ce qui a donné à l'honorable M. Buffet l'idée de déposer une demande d'interpellation sur cette lacune du règlement. Si M. Buffet accouple son nom avec celui de M. Jérôme David, il veut qu'on sache pourquoi, et il a raison. Le public n'est pas moins intéressé que les députés à connaître les motifs des votes qui sont émis. Mais le plus intéressé de tous dans cette affaire est le gouvernement. Il y a donc urgence à réviser le règlement, et nous ne comprendrions pas que la motion si opportune de l'honorable M. Buffet, repoussée pourtant en appa-

Digitized by Google

rence par les bureaux, ne fût point accueillie par le gouvernement.

Les dernières séances du Corps législatif pourraient donner lieu encore à d'autres considérations; comme elles ont trouvé place dans les journaux, nous ne croyons pas utile de nous y arrêter. Nous n'ajouterions rien à la confusion de M. de Kervéguen en lui reprochant le scandale qu'il a soulevé, au mépris des usages et des convenances parlementaires. M. de Kervéguen s'était déjà rendu célèbre par un amendement excentrique à la loi sur la presse; ces tentatives de diffamation contre la presse ont mis le comble à sa renommée. De tous ces incidents, de cette anarchie d'opinions, de cette confusion des partis, il résulte que l'opinion publique reste inquiète et troublée. Sans doute, elle n'a point été insensible à l'attitude que la majorité a su prendre; mais cette attitude elle-même la chagrine, parce qu'elle pousse le gouvernement dans des voies périlleuses, où elle sait bien qu'il ne pourra pas persévérer.

Si l'on considère le retentissement qu'ont pu avoir au dehors les débats du Corps législatif, on n'est guère plus rassuré. Le Parlement italien, que les derniers événements avaient mal préparé à la patience, a reçu le contre-coup douloureux du vote du 5 décembre et des discours violents qui l'ont précédé. C'est au moment où, en portant un conservateur à la présidence, il donnait un gage de modération, que notre majorité législative déchaînait contre l'Italie cette tempête. Il est difficile de prévoir jusqu'à quel degré d'irritation l'arrogante injonction de la France peut faire arriver l'opinion publique en Italie. Un membre considérable de la Chambre a déjà proposé de répondre au vote du Corps législatif qui défend à l'Italie de « s'emparer de Rome » par un vote du Parlement qui proclamera de nouveau Rome capitale de l'Italie. Cette motion ne vient pas des extrémités de la gauche; elle vient d'un homme d'ordre, d'un ancien ministre des finances, de M. Sella. Le président du conseil a pu écarter provisoirement un vote qui aurait le caractère d'un défi jeté à la France; mais, dans l'état actuel des esprits, ce vote paraît difficile à éviter. Le ministère lui-même est dans une position critique, et ne se maintient qu'en épousant, jusqu'à un certain point, les mécontentements de ses adversaires. Le Sénat s'est rallié à une politique nationale en votant la motion de M. Torrearsa, mais il a donné à la Chambre des représentants l'exemple d'une sage réserve en repoussant l'ordre du jour de M. Leopardi, qui voulait que le Sénat proclamât Rome capitale de l'Italie. On ne saurait dire encore comment les choses vont tourner en Italie, et si l'effort qui est fait pour apaiser les esprits, effort auquel s'associe, dit-on, le gouvernement français lui-même en appliquant sur la blessure qu'il vient de faire le palliatif des ses euphémismes diplomatiques, réussira au gré de nos désirs.

Ce n'est pas du recueil des dépêches relatives à la dernière crise, déposé sur le bureau du sénat et du parlement, que peut sortir l'apaisement désiré. Ces documents, dont la lecture est intéressante, même après la publication de notre *Livre jaune*, montrent le sort de l'Italie entièrement subordonné à un seul homme, que le chevalier Nigra a dû suivre jusqu'à Biarritz, et dont il a dû guetter les volontés. Nous avons, dans la corres-

Digitized by Google

pondance de ce diplomate le récit intéressant des hésitations par lesquelles l'Empereur a passé avant de décider la seconde expédition de Rome et la confidence des résistances qu'il a rencontrées jusque dans son conseil. A deux reprises, le ministre italien parle d'un « parti » qui conseille l'intervention et d'un « parti » qui la combat. Ces révélations donnent beaucoup à penser ; elles nous jettent dans de sombres anxiétés, en nous laissant supposer que le chef de l'État prête l'oreille à des influences de cour et ne se met peut-être pas assez directement en contact avec l'opinion publique. S'il y a des « partis » jusqu'au pied du trône, quelle garantie nous est laissée que cette sorte de camarilla s'inspirera toujours de l'intérêt général ? S'il nous plaît à nous, peuple docile et bien discipliné, d'être menés ainsi, les Italiens, habitués à d'autres mœurs politiques, peuvent trouver déplaisant d'être contrariés par de telles influences, et tout fait craindre que le contenu des dépêches du chevalier Nigra ne fournisse des armes nouvelles aux nombreux ennemis que nous nous sommes faits de l'autre côté des Alpes.

Un espoir nous reste, l'Italien est avisé ; il a appris la patience à l'école du malheur. Il laissera passer sur nos têtes et sur la sienne ce nuage de réaction qui n'est pas le premier dont ses horizons se soient obscurcis depuis dix ans. Il sait, par les révélations de M. Nigra, que, tout près de l'Empereur, il y a un parti qui ne voulait pas l'expédition, et que ce parti, qui a tort aujourd'hui, pourrait avoir raison demain. Les hommes politiques de ce pays savent aussi que la France n'est pas une nation dont on puisse toujours contrarier les volontés, et que, sans attendre longtemps, il faudra bien que son gouvernement se rallie aux principes de la liberté de conscience dont ses derniers actes tendent à l'éloigner. Nous ne pouvons pas aller bien loin dans la réaction ultramontaine, et, lorsque nous serons revenus de notre pieux pèlerinage, les Italiens pourront reprendre le chemin de Rome. Il serait à souhaiter que cette perspective pût apporter un peu de calme dans leur esprit et les empêcher de recourir à des résolutions extrêmes. Les voilà débarrassés de la conférence, qui menaçait de soumettre leurs prétentions au contrôle de l'Europe monarchique. Après le programme, si nettement accentué du gouvernement français, il n'y a pas une puissance qui veuille se jeter dans les engrenages de la question romaine. L'Italie n'a donc en face d'elle que la France ; elle sait, depuis 1859, comment on a raison de cette accommodante ennemie.

Ces questions et les débats qu'elles ont soulevés prennent, depuis quinze jours, toute la sollicitude du public, et c'est à peine s'il a pu donner un instant d'attention aux télégrammes que le câble transatlantique nous a récemment apportés. Les affaires de la grande nation américaine sont toujours en souffrance, et l'intrépide Johnson ne cesse de lutter contre des adversaires indomptables. Il vient cependant d'échapper au danger d'une mise en accusation ; il doit ce succès aux élections qui viennent d'avoir lieu. Bien que, dans ces élections, ni la politique de M. Johnson ni celle du Corps législatif ne se soient trouvées directement en cause, puisqu'il ne s'agissait que de nommer des fonctionnaires, les majorités en faveur des

Digitized by Google

démocrates ont été si manifestes, que le Congrès n'a pu se soustraire entièrement à leur influence. Il a rendu, à son corps défendant, hommage au suffrage universel, en repoussant la mise en accusation du président. Celui-ci, cependant, ne faiblit pas; il poursuit un but et ne fait aucune concession à ses adversaires. Son message, dont nous n'avons pas encore le texte complet, accuse une persévérance de volonté qui ne peut procéder que d'une conviction profonde et d'un solide dévouement aux intérêts du pays.

Ce ne sera pas trop d'un courage opiniâtre pour sauver la grande république américaine des dangers qui la menacent, et qu'aggravent encore les rigueurs dont le parti républicain continue à s'armer contre les Etats du Sud. Les dernières élections dont nous venons de parler peuvent donner une idée des anomalies qui se produisent. Les Etats du Sud, qui ont le plus d'intérêt à voir triompher les démocrates, ont donné la majorité aux républicains; tandis que, dans le Nord, ce sont les démocrates qui l'ont emporté. Pour qu'un résultat si bizarre se puisse comprendre, il faut ne pas perdre de vue que, dans les provinces soumises, de nombreuses exclusions éloignent du scrutin les adversaires du parti républicain, qui s'assure un triomphe facile au mépris de la liberté. C'est contre cette politique oppressive que s'élève le président Johnson; c'est pour la combattre qu'il a engagé avec le Congrès une lutte qui durera jusqu'à la fin de son mandat et dont les phases plus ou moins violentes seront, pendant quelque temps encore, toute l'histoire de la République américaine.

Il faudrait être doué d'une grande puissance d'illusion pour ne pas voir dès aujourd'hui que l'Union américaine est rompue. Si même le message du président ne le constatait pas, en suivant avec un peu d'attention les événements qui s'accomplissent de l'autre côté de l'Océan, on arriverait vite à reconnaître que l'abîme creusé par la guerre civile, loin de se combler, s'élargit de plus en plus. Le principe fondamental affirmé par la Déclaration d'indépendance est méconnu; ce principe proclame qu'il n'y a de gouvernement légitime que celui qui s'appuie sur le libre consentement des gouvernés. Les pères de la révolution américaine l'ont respecté, leurs descendants le méconnaissent; ils substituent à la libre adhésion des Etats le régime de la coercition. Un Etat n'est plus libre d'être ou de n'être pas partie intégrante de la confédération; on a fait quatre ans de guerre pour empêcher le Sud de s'en séparer, et, après l'avoir vaincu, on l'y maintient par la force armée. Entre ces procédés de gouvernement et ceux qui sont en usage dans les monarchies les moins estimées de l'Europe, il n'y a pas une différence bien sensible, et l'on ne sait pas à quelle dictature militaire de tels procédés pourraient conduire les Etats-Unis, si les idées du parti républicain continuaient à prévaloir et si l'on voulait tout sacrifier à la satisfaction de faire entrer immédiatement la race nègre en pleine possession de ses droits politiques.

Le secrétaire de la rédaction : PASCAL PICARD.

Digitized by Google

CHRONIQUE FINANCIÈRE.

Le gouvernement avait besoin de faire affirmer et confirmer solennellement par le Corps législatif et le Sénat la politique qu'il a suivie dans les affaires d'Italie; toutefois, les succès singuliers qu'il y a obtenus ne sont pas faits pour tirer le pays de l'état d'inertie où, depuis trop longtemps, il languit. Le dernier bilan de la Banque est d'une éloquence qui ne laisse subsister aucun doute. L'encaisse d'un milliard, si souvent annoncé, est enfin dépassé, et jamais, à aucune époque, on n'a vu de telles masses de capitaux inutilement accumulées. Nous en sommes à regretter le temps où l'argent était à 6, 7 et 8 0/0; car le taux de 2 0/0 est complétement dérisoire, puisque partout, dans les banques commerciales comme à la Banque de France, le portefeuille tend à diminuer.

La situation générale du commerce et de l'industrie est si connue, que nous n'osons pas chercher de nouveau à la dépeindre; c'est en enregistrant le nombre des billets protestés et des déclarations de faillites que nous devrions le faire.

Quant au marché financier lui-même, il est tout entier plongé dans cette funeste incertitude, que plus d'une fois nous avons signalée. Les esprits sont sous le coup de craintes que l'on ne se dissimule plus. On peut, il est vrai, galvaniser quelque temps la spéculation, mais personne n'est dupe de la comédie qui se joue, personne ne se fait illusion au point de croire à une amélioration quelconque. La politique extérieure ne nous contente pas, la politique intérieure laisse trop à désirer. On nous fait espérer la paix pendant quelques mois, mais en attendant ce moment où peut-être nous aurons fatalement la guerre, le gouvernement ne fait rien pour relever le niveau de notre prospérité matérielle.

Nous l'avons dit souvent; après une longue période pendant laquelle le gouvernement impérial a eu l'initiative de toutes choses, après quinze années que nous pourrions appeler des années d'autocratie, il faut que l'Empire, se fiant à la sagesse, au bon sens, au patriotisme du peuple français, lui donne les libertés dont il a besoin pour se relever des échecs qu'il a subis, pour conjurer les malheurs dont il est menacé. Que demain, en effet, l'arbitraire cesse, que demain des libertés promulguées viennent nous assurer de l'avenir, et nous reprendrons notre activité, et ces millions qui dorment inactifs, inutiles, dans les caves de la Banque, se jetteront dans la circulation et nous rendront en Europe le rang que, sous les régimes précédents, nous avons toujours gardé.

Comment ne pas s'alarmer en voyant cette indifférence des gouvernants? Nos intérêts sont compromis dans la chute de l'empire mexicain, ils le sont dans la chute du Crédit mobilier. L'industrie et le commerce sont paralysés, le pain est cher, l'argent se cache. Les uns ont peur d'une guerre, les autres d'un emprunt. Tous se plaignent d'une pression qui anéantit le bon vouloir. Les Chambres s'ouvrent; et, cependant, les jours se passent sans que le programme du nouveau ministre des finances

Digitized by Google

vienne nous rassurer ou tout au moins nous édifier sur la politique d'affaires qu'il va suivre. Il y a des gens qui croient que c'est vers l'Italie ou vers l'Allemagne que nous devons tourner nos regards. C'est une erreur que nous voudrions voir disparaître, parce qu'elle a causé et causera peut-être encore de très grands maux. La solution des problèmes qui nous embarrassent est toute dans la conduite que le gouvernement tiendra à l'intérieur vis-à-vis de nous. L'Empereur peut, d'un mot, faire renaître la confiance; Dieu veuille qu'il le prononce, et en même temps notre politique intérieure s'améliorera, la situation financière, si cruellement troublée et ébranlée, brillera d'un éclat qui, depuis trop longtemps, lui est inconnu. Nous en sommes arrivés à ce point, en Europe, que presque partout la question financière renferme le *to be or not to be* des Etats. Bon gré, mal gré, il a fallu reconnaître que les finances seules pouvaient arracher un gouvernement à un rôle infime. Il y a aristocratie d'argent parmi les Etats comme parmi les particuliers, et celui-là végète qui n'a ni crédit ni argent et doit recourir à des expédients.

Nous ne nous parons pas d'un de ces libéralismes équivoques qui consistent à blâmer tout ce que fait le gouvernement; mais nous nous sentons le cœur serré en voyant où nous en sommes venus au point de vue commercial et industriel. Nous ne faisons pas la situation plus triste qu'elle ne l'est en réalité, et nous prouverons notre bonne foi en faisant dans notre prochaine chronique financière le compte rendu de l'année 1867. Ce triste tableau montrera l'imminence du danger et la nécessité de recourir à des moyens qui effrayent le gouvernement, et qui, cependant, sont les seuls capables de nous apporter le salut. Un journal d'Allemagne, ces jours derniers, en faisant un exposé de l'agriculture en France, disait que l'Empereur Napoléon III était l'Empereur des paysans. La France entière a besoin d'un Empereur qui prenne soin de ses intérêts. Dieu est là pour le champ, et il suffit au paysan de ne pas être accablé par les impôts. Son vin, son blé, ses bestiaux trouveront toujours des acheteurs. Il ne doit remercier le gouvernement que pour l'instruction qu'il donne à ses enfants. Mais l'ouvrier, mais le petit marchand, mais le manufacturier! ceux-là ont leur existence entre les mains du souverain, et si sa politique n'est pas nettement déclarée, si ses finances ne sont pas soumises à un système uniforme et en rapport avec notre état matériel, l'organisme du pays en souffre, les sources de la prospérité générale se tarissent, et l'on assiste à des anomalies comme seule en peut fournir l'année 1867.

Au milieu de tous ces maux, on pourrait encore se consoler si l'on se disait que c'était une nécessité fatale, que le pays est sous le coup d'une crise, que la France est appauvrie, épuisée, que l'industrie et le commerce sont anéantis et que l'économie de notre pays est agonisante; mais il n'en est rien. Tout au contraire, à Paris comme dans les grandes villes, comme dans les plus petits centres industriels, on attend depuis longtemps ce que l'on appelle la reprise d'affaires. La reprise d'affaires ne vient pas, parce que nous avons eu la question du Luxembourg, puis celle de l'Italie, et que, tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre, nous perdons un temps pré-

Digitized by Google

cieux pour nos intérêts. Nous sentons nos forces, nous ne demandons pas mieux que d'exercer notre activité, mais nous voulons, avant tout, des garanties pour notre liberté, des garanties contre des complications à venir. En voulant effacer les souvenirs du Mexique, on pourrait bien nous conduire à des expéditions militaires qui sont repoussées par toute la partie saine de la nation.

Dans très peu de temps, nous serons en mesure de comparer la situation financière des principaux Etats de l'Europe. Nous ne serons pas, hélas! les plus favorisés; évidemment, s'il est un pays obéré, embarrassé, malgré toutes ses richesses, malgré toutes ses aptitudes, malgré toute sa force, c'est la France. Nous ne jouissons pas d'un régime de presse assez libéral pour dire à quoi nous devons toutes ces difficultés, pour expliquer pourquoi nous végétons au lieu de prospérer. Mais, petit à petit, nous présenterons assez de chiffres, assez de documents, assez de pièces justificatives pour que le lecteur fasse ses réflexions, et tire de nos renseignements des inductions que nous ne nous permettrons pas de faire. Du reste, il faudra bien qu'on revienne sur toutes ces erreurs, et qu'on prenne plus de soin des intérêts nationaux.

Le marché est toujours hésitant et les transactions s'amoindrissent chaque jour; la guerre acharnée faite aux vendeurs par les escomptes énormes et incessants qui ont lieu depuis deux mois, commence à ralentir les transactions dans une proportion sensible; la spéculation fuit une place où un droit qui n'est habituellement qu'une exception devient la règle, et une règle dont on use d'une façon beaucoup trop absolue. On sent diminuer l'activité de la Bourse, déjà si gravement atteinte par la décadence des affaires, et qui semble réduite à se dévorer elle-même. Les agents de change des départements protestent contre des agissements qui font suivre chaque vente à terme d'une exécution, le vendeur éloigné de Paris ne pouvant être avisé à temps pour profiter du très court délai qui suit l'affichage de l'escompte.

On n'arrive donc à maintenir les cours qu'en supprimant toutes les opérations et en faisant pour ainsi dire un cours nominal. Autant vaudrait déclarer que tout vendeur de rentes au dessous de 69 fr., comme tout vendeur d'Italien au-dessous de 45 fr. sera exécuté toutes les fois qu'il agira, et qu'au lieu d'une liquidation tous les mois ou tous les quinze jours, il y aura une liquidation tous les jours, ce qui revient à refuser toutes les opérations à terme et à n'accepter que les opérations au comptant.

On dit bien que les vendeurs à découvert sont dans leur tort, puisqu'ils vendent sans titres, mais est-il bien certain que les escompteurs versent réellement l'argent? Il y a quelques jours, par exemple, on escomptait 600,000 fr. de rente 3 0/0, soit un capital de 13,800,000 fr.; la somme a-t-elle été versée? Était-elle dans la caisse de l'agent au moment où les vendeurs étaient traqués parce qu'ils n'avaient pas de titres?

Sérieux ou non, d'ailleurs, ces escomptes jettent dans toutes les transactions une perturbation qui éloigne les derniers spéculateurs, et il n'en restait pas déjà trop. On s'apercevra, lors de l'emprunt, qu'on a brisé

Digitized by Google

un des grands ressorts du crédit public. Ne sera-t-il pas trop tard?

La rente oscille entre 69 et 69 25 : il faut renoncer à l'espoir maintenant conçu de voir détacher le coupon sur le cours de 70 fr. On continue à garder le silence sur l'emprunt; il ne pourrait d'ailleurs être lancé que si la loi sur l'organisation de l'armée était votée ; or, la politique extérieure du gouvernement réclamait avant tout l'attention de la Chambre, qui consacre de longues et nombreuses séances en interpellations, que la majorité a rendues vaines ou qu'elle a fait tourner à l'aigre. Maintenant le pays attend avec impatience les lois si importantes qui lui ont été promises depuis près d'un an.

La politique extérieure pèse lourdement sur la situation intérieure du pays. Disette, ralentissement du travail exigeraient une attention immédiate. Tout se tient, et l'imprévoyance de notre politique se complique d'une imprévoyance et d'un ordre de choses plus pressant, car si l'on n'avise, bien des ateliers seront fermés, qui n'ouvriront pas de sitôt. Cette situation permet-elle le cours de 69 pour la rente à la veille d'un emprunt?

En somme, on fait très peu d'affaires. La triste assemblée du Crédit mobilier n'était pas de nature à ranimer la confiance des actionnaires. On ne sait rien de plus qu'il y a deux mois, si ce n'est que les nouveaux administrateurs adoptent à peu de chose près le système de leurs prédécesseurs et qu'il ne fournissent pas davantage les enseignements qui éclaireraient la situation de la Société. L'assemblée de l'Immobilière, qui aura lieu le 20 de ce mois, ne nous donnera-t-elle pas de plus heureux résultats?

EMILE ANDRÉOLI.

Les Phénomènes de la Physique, par Amédée GUILLEMIN, ouvrage illustré de 450 figures et de 11 planches imprimées en couleur. 1 vol. grand in-8°. — *La Terre*, description des phénomènes de la vie du globe ; I. *Les Continents*, par M. Elisée RECLUS, 1 vol. grand in-8°, figures, etc. Paris, Hachette et Cie.

Nous signalions l'an dernier une heureuse transformation opérée par la librairie Hachette dans les livres destinés à être offerts en cadeau au renouvellement de l'année. Nous faisions observer combien étaient préférables ces livres de science ornés de gravures à ces livres à images, à ces contes plus ou moins puérils que l'on avait l'habitude d'offrir encore il y a moins de quinze ans. Plus conformes à nos besoins actuels et aux tendances de la société moderne, ces nouveaux ouvrages, bien qu'ils aient principalement pour but un des objets de la science et les forces matérielles de la nature, ne sont cependant exclusifs ni de la poésie ni des notions morales. Toutes les fois que l'horizon de l'intelligence s'agrandit, les sources de la poésie s'élargissent et les sentiments moraux s'élèvent. Cette vérité, trop méconnue aujourd'hui, est, suivant nous, le plus grand éloge que l'on puisse adresser à l'intelligente direction qui préside au choix des publications de la grande maison de librairie à laquelle nous

Digitized by Google

devons déjà tant et de si beaux ouvrages. Pour l'avoir bien comprise et excellemment pratiquée, la maison Hachette s'est fait une place à part dans sa noble industrie, et a déterminé, par son initiative, un heureux mouvement dans toute la librairie française. Elle a rendu au pays un service éminent et dont on ne saurait se montrer trop reconnaissant.

Cette année, elle publie un livre sur les phénomènes de la Physique, rédigé avec beaucoup de soin et de savoir par M. Amédée Guillemin, à qui nous devons déjà le beau livre intitulé *Le Ciel*. Bien que l'auteur s'en défende, ce nouvel ouvrage, en tout point digne du précédent, est un véritable traité de physique, mais un traité dégagé de l'appareil scientifique, par conséquent mis à la portée de tout le monde, des femmes aussi bien que des jeunes gens. La forme en est agréable, claire, et la méthode qui a présidé à sa division est assez habile pour avoir établi entre les chapitres une progression d'intérêt. L'auteur débute par une des forces fondamentales de la nature, par la pesanteur ; il passe ensuite au son, chapitre si intéressant pour les gens du monde, puis à la lumière, à la chaleur, au magnétisme, à l'électricité, et termine par l'étude des météores atmosphériques. On le voit, le cercle entier est parcouru. C'est une introduction complète à la science. Le texte est bourré d'exemples et de gravures qui aident l'étude et rendent les phénomènes en quelque sorte palpitants.

Un autre ouvrage du même format, publié par la même librairie, *La Terre*, comprend un premier volume intitulé *Les Continents*. Les autres volumes paraîtront vraisemblablement les années suivantes. L'auteur, M. Elisée Reclus, sans être précisément un savant ni un écrivain, sait allier un certain savoir à un style imagé, qui ne laisse pas que de fatiguer à la longue. On aimerait à rencontrer plus de simplicité, moins de prétention, une personnalité moins affirmative. Le livre, d'ailleurs bien mené et très digne d'être lu, gagnerait à se débarrasser de cette figure de l'auteur qui apparaît à tous les détours du chemin. L'amour-propre est un sentiment qui touche de près à la dignité et qui est un des ressorts les plus vigoureux de l'âme humaine, mais encore faut-il en modérer l'expression.

L'auteur, en traitant la grosse question des volcans, a emprunté quelques faits à un travail de M. Fouqué publié dans la *Revue*, mais il a négligé d'en citer l'origine. Le crime n'est pas grand, et nous n'aurions pas songé à le lui reprocher s'il avait pratiqué le même oubli vis-à-vis d'autres recueils. L'affectation qu'il a mise à ne point signaler une source lorsqu'il signalait les autres nous a paru de mauvais goût et nous le lui disons sans ménagement comme sans rancune.

MAX BERTHAUD.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Cᵉ, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LES

CALVINISTES FRANÇAIS

DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE

Journal et biographie de Daniel Chamier, publiés par M. Charles Read, 1858. — *Mémoires inédits de Dumont de Bostaquet*, publiés par MM. Charles Read et Francis Waddington, 1864. — *Mémoires inédits et opuscules de Jean Rou*, publiés par M. Fr. Waddington, deux volumes. 1857. — *Rapin-Thoyras, sa famille, sa vie et ses œuvres* par M. Raoul DE CAZENOVE, 1866.

La tolérance philosophique et religieuse, la liberté de penser et de croire, de parler et d'écrire, l'égalité des cultes et des doctrines devant l'opinion publique ne sont pas encore entrées dans nos mœurs autant qu'on pourrait se le figurer. Maint incident fâcheux de la polémique quotidienne des journaux, différents pamphlets de telle ou de telle couleur, des débats soulevés au milieu de l'enceinte, ordinairement plus pacifique, du Sénat, débats bruyants et orageux dont le retentissement fut considérable et n'est pas oublié, des déchirements intérieurs au sein même des communions catholiques protestante et israélite, ont démontré récemment qu'il nous reste, à cet égard, beaucoup de progrès à faire. Et cependant, depuis la révolution de 1789 qui a tout nivelé et tout transformé autour d'elle, on devait s'imaginer qu'un concordat avait été signé tacitement entre

Digitized by Google

les diverses croyances puisqu'elles étaient reconnues et protégées également par la constitution et la loi. Combien de ces lois, combien de ces constitutions n'avons-nous pas vues se succéder en se transmettant les unes aux autres, en reproduisant, en consacrant ces principes de modération et de sympathie réciproques qui sont une des formes de la fraternité sociale et qui ont tant de peine, ce semble, à se naturaliser parmi nous! Quoi qu'il en soit de la mise en pratique plus ou moins lente, plus ou moins incomplète de ces principes tutélaires, voilà près de trois quarts de siècle qu'ils sont inscrits sur le fronton de notre édifice politique et que de là ils brillent au loin pour éclairer de leur lumière, pour guider en leur marche les autres nations civilisées ; voilà plus de cent ans qu'ils rayonnent en caractères de feu à travers toutes les œuvres des Voltaire, des Rousseau, des Montesquieu, de ces penseurs immortels dont les générations actuelles n'accepteraient, sans doute, les théories ou les critiques que sous bénéfice d'inventaire, mais auxquels il sera beaucoup pardonné parce qu'ils ont beaucoup aimé la raison, la justice et l'humanité. Pour peu que l'on désire savoir à quoi s'en tenir sur l'utilité et l'importance du mouvement qu'ils ont inauguré en ce sens, on n'a qu'à se rappeler les antécédents immédiats de nos annales religieuses, qu'à mesurer l'espace parcouru après leur passage, les changements accomplis par leur influence. Le protestantisme français, par exemple, n'avait-il pas été avant leur apparition presque constamment en guerre ouverte avec la société officielle ? N'avait-il point arraché à la pointe de l'épée la plupart de ses franchises ? N'avait-il point eu forcément le tort ou le malheur d'agiter l'Etat sous prétexte d'assurer sa propre conservation ? N'avait-il point misérablement succombé au terme de cette lutte violente et inégale ? Nous ne songeons nullement à refaire cette histoire, faite cent fois et bien faite : nous voudrions seulement en retracer de nouveau quelques traits grâce à plusieurs publications, curieuses à plus d'un titre et moins connues qu'elles ne méritaient de l'être, qui ont paru dans ces dix dernières années et dont nous avons indiqué les sujets en tête de cet article. La vie intime de ces quatre calvinistes honnêtes et convaincus, dont le plus ancien est né en 1564 et dont le plus moderne est mort en 1725, est remplie de graves enseignements, même pour ceux qui ne sont attachés à leur secte par aucun lien de communauté réelle ou spirituelle. A une époque telle que la nôtre, où, sans être pessimiste, il est permis de trouver que les caractères sont mous et flottants, l'égoïsme excessif, la foi troublée et incertaine, ce n'est pas un spectacle stérile que celui de ces lutteurs d'autrefois qui poussaient à outrance la fermeté et le dévouement, immolant

Digitized by Google

d'un cœur résolu leurs plus précieux intérêts à ce qu'ils regardaient comme la vérité. Des quatre personnages que nous allons passer en revue d'après l'ordre chronologique, trois ont subi l'exil, l'autre a souffert la mort, plutôt que de renier leurs sentiments et leurs espérances : il leur eût été bien aisé de laisser capituler leur conscience et de désavouer ce qu'on nommait leurs erreurs en y mettant un prix convenable, ainsi qu'un certain nombre le firent à côté d'eux. Ils choisirent de préférence pour eux et les leurs le discrédit, la proscription et la misère ; ils aimèrent mieux travailler et végéter, servir et périr hors de cette patrie qu'ils chérissaient et qui les avait rejetés de son sein : si ce n'était pas de l'héroïsme, c'était tout au moins de la conviction. D'ailleurs, leur existence, si modeste qu'elle ait été en général, ne fut pas précisément calme, et l'ombre d'une condition privée ne la déroba point tout entière au grand jour : elle fut mêlée par instants à des événements publics, à des faits mémorables ; elle les plaça quelquefois en contact avec les puissants de la terre, et leur humble témoignage est bon à consulter pour tout ce qui concerne leurs défenseurs ou leurs ennemis ; en sorte que, si nous interrogeons Daniel Chamier, Dumont de Bostaquet, Jean Rou et Rapin-Thoyras, tels que de consciencieux écrivains viennent de nous les faire connaître à l'aide de documents rares ou inédits, le prédicateur dauphinois, le gentilhomme normand, l'avocat de Paris et l'historien languedocien nous fourniront souvent les détails les plus intéressants sur les hommes qu'ils ont fréquentés, sur les choses qu'ils ont vues et sur les conflits religieux qui ont divisé nos ancêtres du seizième au dix-huitième siècle.

I

Daniel Chamier, par lequel nous commençons cette étude, n'eut point assurément une nature vulgaire ; des juges, un peu prévenus peut-être, mais fort compétents en somme, lui ont rendu d'éclatants hommages. Le fameux ministre Saurin n'a pas craint de dire de lui : « On sait que ce grand homme a défendu la religion en plus d'une manière et qu'il lui a sacrifié ses travaux et sa vie. » Bayle, l'ingénieux sceptique, n'a ni hésité ni varié sur son compte ; voici ses paroles : « Quant à Daniel Chamier, qui mériterait tant que l'on mît sa vie parmi celles des hommes illustres, je n'ai jamais ouï dire qu'on l'ait faite... On ne peut qu'en être surpris... Chamier n'était pas moins ministre d'Etat que ministre d'Eglise... Il n'y a au monde que les Français qui soient capables d'une telle négligence ; si Chamier était d'une autre nation, son histoire, assez ample pour souf-

Digitized by Google

frir la reliure, paraîtrait dans toutes les bibliothèques. » Un chroniqueur catholique, Scipion Dupleix, a affirmé « qu'il fut autant regretté de ses coreligionnaires que s'ils avaient perdu une des meilleures places de sûreté qu'ils tinssent en France », et il ajoutait naïvement au sujet de son instruction aussi profonde que variée : « Il étoit versé ès langues hébraïque, grecque et latine et même avoit la cognoissance de la philosophie et de la théologie, mais de celle-ci à la mode des calvinistes, qui est de rechercher plus curieusement dans l'Ecriture et dans les Pères de quoy poinctiller contre l'Eglise romaine que la vraie et pure doctrine. Il s'étoit acquis tant de réputation parmi les siens qu'ils le tenoient pour un abyme de science et tant d'autorité qu'ils luy déféroient plus qu'à leurs sages gouverneurs et plus expérimentés capitaines. » Et le docte Scaliger de s'écrier à son tour : « Oh ! que Chamier écrit bien en grec et mieux que Coton ! Le père Coton est un fat ; il l'a bien montré contre Chamier ! » On n'ignore point, en effet, qu'il fut un des adversaires les plus acharnés du célèbre père Coton : aussi Varillas, dans son *Histoire de l'hérésie*, a-t-il amèrement relevé la part incontestable qu'il avait prise à la rédaction de l'édit de Nantes. Le marquis de Castelnau, fils du duc de la Force, a raconté sa fin courageuse, et l'abbé d'Expilly n'a pas fait difficulté d'avouer « qu'après avoir été l'apôtre du Protestantisme, il en fut le martyr. » Ces suffrages, partis jadis des deux camps opposés, devaient, de nos jours, exciter la curiosité et tenter l'érudition : ils ont encouragé M. Charles Read, ancien magistrat, ancien chef du bureau des cultes non catholiques au ministère de l'instruction publique, actuellement chargé de la direction du Musée et des Archives de la ville de Paris, et membre de plusieurs sociétés savantes, à remettre en pleine lumière cette mâle figure du passé. Profitant des relations étroites qu'il entretenait avec les derniers descendants de cette antique famille, il a puisé largement dans leurs papiers domestiques : c'est ainsi qu'il a traduit de l'anglais la biographie qu'un ministre de l'Evangile à Londres, non conformiste, John Quick, né à Plymouth en 1636 et mort en 1706, avait consacrée à Chamier dans ses *Icones sacræ gallicanæ et anglicanæ* et qui était demeurée manuscrite : c'est ainsi encore qu'ayant reçu le *Journal* inédit d'un voyage de Chamier à la cour de Henri IV en 1607, il l'a inséré dans le *Bulletin de la Société d'histoire du Protestantisme français*, puis l'a communiqué en 1854, sous forme de mémoire, à l'Académie des Sciences morales et politiques, et finalement l'a joint à la précédente biographie, enrichie, d'ailleurs, de toutes les notes et de tous les éclaircissements désirables. Ses recherches, non moins exactes que laborieuses, nous seront d'un secours essentiel pour esquisser le portrait d'un des champions

Digitized by Google

les plus habiles et les plus ardents du calvinisme en France.

Le père de Daniel, Adrien Chamier, était lui-même un homme d'une assez grande valeur. Issu d'une ancienne famille du Dauphiné, avocat à Avignon, docteur en droit canon, il fit un voyage à Rome et en revint, contrairement à ce qu'il attendait, tout disposé à adopter les doctrines de la Réforme qui venait d'éclater. Il fut ministre de l'Evangile à Romans, assista en 1562 au colloque de Châtellerault, se maria à Annonay et eut un fils et cinq filles, qui toutes épousèrent plus tard des pasteurs de l'Eglise protestante. Il fut envoyé à Paris en 1565 au synode national : les discussions religieuses qui troublaient le Dauphiné le forcèrent à se réfugier en Provence avec sa famille ; il y resta sept ans ; mais, après le coup de foudre du 24 août 1572, il se retira seul à Genève. Rentré en France, il y exerça son ministère à Privas, à Nîmes, à Montélimart, devint aveugle et périt par accident, noyé dans un puits. Son fils unique, Daniel, né en 1564 ou 1565, fut successivement élevé à Alais, à Orange et à Nîmes, où les protestants avaient comme une petite académie ; il y apprit jusqu'à l'hébreu, et, bien que n'ayant que seize ans, il y fut élu régent de la troisième classe; il alla compléter ses études à l'Université de Genève, dès lors renommée et florissante, et passa quelques années dans ce centre de la théologie et des lettres. Autorisé bientôt par l'église de Montpellier à remplir les fonctions de pasteur, il débuta dans un village des Cévennes, puis à Aubenas, d'où il s'échappa, quand les catholiques prirent d'assaut cette ville, et, séparé des siens, il accompagna M. de Châtillon, fils de l'amiral de Coligny, pendant un voyage à travers les diverses provinces du royaume. Ensuite, lassé d'une oisiveté qui ne convenait ni à son savoir ni à sa foi, il accepta le poste de ministre à Bagnols en Bas-Languedoc. Il s'unit à une demoiselle de Portal, qui lui donna trois filles et un fils : les filles épousèrent des pasteurs ; le fils, Adrien, fut pasteur également à Montélimart, où il devait mourir en 1671, à 81 ans, après 58 ans de service. Cette pieuse dynastie n'est pas encore éteinte : la plupart de ses membres ont émigré en Angleterre ou ont habité l'Inde et sont restés attachés au calvinisme ; beaucoup d'entre eux ont été ministres de l'Evangile ; c'est à une branche, ralliée au Catholicisme et revenue en France, qu'appartiennent deux de nos poètes aujourd'hui vivants, MM. Emile et Antony Deschamps. De Bagnols, Daniel Chamier fut transféré à Montélimart, où il demeura longtemps : c'est à partir de cette période qu'il joua le rôle le plus actif au sein de son parti, se distinguant tour à tour comme prédicateur, comme négociateur et comme écrivain controversiste ; chargé des missions les plus honorables et les plus importantes, il s'en acquitta toujours avec talent, parfois avec succès.

Digitized by Google

Ainsi, après les discussions plus ou moins sincères qui s'engagèrent à Mantes en 1593 entre l'évêque d'Evreux, Jacques Davy du Perron, et d'autres prélats orthodoxes contre des théologiens protestants et qui précédèrent l'utile conversion de Henri IV, le synode national, tenu à Montauban en juin 1594, décida que ces conférences devaient êtres reprises et désigna vingt et un pasteurs, parmi lesquels on choisirait ceux qui auraient à y parler. Daniel était du nombre : en cette circonstance et en bien d'autres, il fut le représentant du calvinisme dauphinois. Il participa au colloque de Livron, où il était modérateur, à celui d'Eurre, à l'assemblée politique de Saumur, au nom de laquelle, en qualité de secrétaire, il écrivit au roi, à propos de la prise d'Amiens par les Espagnols, une lettre des plus énergiques, où il réclamait des garanties et des libertés en faveur de ses coreligionnaires : elles allaient être accordées par le fameux édit du 30 avril 1598. Vers ce temps, on voit Chamier assister aux assemblées de Loudun, de Vendôme, de Châtellerault, célébrer la sainte Cène à Angers, devant Catherine de Navarre, sœur de Henri IV, coopérer aux délibérations dont l'édit de Nantes fut l'objet et porter solennellement cet acte au synode de Montpellier, en mai 1598, en recommandant à ses frères la paix, l'union et la concorde, sans lesquelles il leur serait impossible de profiter des concessions péniblement arrachées au monarque converti, fort embarrassé au milieu des deux factions rivales. Cette même année, il fait imprimer à La Rochelle un traité en trois livres sur la *Vocation des ministres en l'Eglise réformée*, adressé à du Perron, le principal antagoniste de la Réforme, et, l'année suivante, il publie à Genève son recueil des *Epistolæ jesuiticæ*, dirigé contre ce terrible père Coton détesté des huguenots et que le roi de France prendra néanmoins pour son confesseur, recueil qui aura une suite en 1601, et où revit l'esprit ergoteur et pédantesque de l'époque. C'était une correspondance singulière entre le prédicateur calviniste et deux jésuites, le père Ignace Armand et surtout Coton. Chamier avait assez poliment posé à celui-ci en latin diverses interrogations au sujet de l'idolâtrie dont il accusait l'Eglise catholique : le disciple de Loyola lui répondit par une belle épître grecque, d'où nous extrairons ces lignes : « J'ai lu votre lettre dont je loue l'esprit et le savoir, mais dont je blâme l'intention et le but. J'ai donc levé vers le ciel mes mains et mes regards indignés en le priant de vous inspirer un jugement plus sain, des projets meilleurs. Quant aux questions relatives au culte des idoles, je ne saurais vous dire à quel point j'en ai été surpris en voyant combien vous êtes aveuglé par les mots et complétement trompé sur les choses, semblable à un enfant que la peur suffoque et prive de raison. Il est, en effet, impossible, très

Digitized by Google

cher adversaire, que nous adorions des images, choses dénuées de vie et de sentiment : si quelqu'un fait cela, qu'il soit anathème. Mais les images de notre Sauveur sont comme un miroir où nous contemplons le type divin et primordial, adorant le Christ, à qui nous rendons notre culte, comme la figure de l'Iris ou arc-en-ciel qui nous remet en mémoire la solennelle promesse de Dieu... Que vous sert donc de vous rompre le gosier en criant là-dessus, comme vous le faites? Voilà bien les hurlements de ceux qui jadis brisèrent les images! » Le reste est à l'avenant. Un an après, un véritable combat, je ne ne dirai pas trop, à armes courtoises, eut lieu entre ces adversaires, auxquels ne manquaient ni l'érudition, ni la vigueur, et qui étaient de taille à se mesurer ensemble.

Daniel Chamier venait de lancer deux brochures, l'une nommée *Considérations sur les avertissements de Porsan*, chanoine théologal de Vienne; l'autre intitulée la *Confusion des disputes papistes*: avec une verve animée et familière, il y avait raillé la vente des indulgences, justifié la Réformation et flétri plusieurs ministres apostats. Il avait aussi, dans une conférence tenue à Allan, tout près de Montélimart, attaqué un jésuite de Tournon, Jacques Gauthier. A Nîmes, une autre conférence plus sérieuse le met en face de Coton, qui y était prédicateur, et ils en ont, chacun à sa manière, raconté les incidents, le second dans un opuscule pseudonyme édité à Lyon, le premier dans un pamphlet imprimé en 1601 à Genève. Rien n'est plus bizarre que ce tournoi théologique, mélangé d'arguments scolastiques et de violentes injures, qui remplit sept séances, du 27 septembre au 3 octobre 1600. Au mois de mars précédent, Coton avait publié un livre sur le *Sacrifice de la messe*, où Chamier, ainsi que beaucoup d'autres réformés, était malmené; Chamier repoussa les inculpations et critiqua le livre : l'auteur proposa au consistoire de Nîmes une controverse publique, qui fut acceptée. Elle commence en présence de l'évêque de Nîmes, du cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, qui était par hasard de passage en cette ville, de plusieurs docteurs protestants et d'une foule de juges, conseillers, avocats et autres notables. Des secrétaires sont nommés de part et d'autre pour transcrire à mesure les répliques, vrais témoins de ce duel de paroles; les deux concurrents entrent en lice, font assaut d'éloquence et aussi d'arguties : tout ce que la polémique entraîne avec elle de fureurs et d'invectives est mis au service des deux religions opposées. On s'escrime en français, grec et latin. Monseigneur du Fresne-Canaye, président de la chambre de l'édit à Castres, nouvellement converti à l'orthodoxie et qui revenait de Savoie, où se trouvait alors la cour, cherche à séparer les jouteurs au nom de l'ordre public et de l'autorité souveraine; il les somme de

Digitized by Google

ne se disputer que par écrit et menace de faire brûler les actes de la conférence. Ils se taisent à regret, reprennent la plume, se battent à distance, à grand renfort de versets de l'Ecriture et de formules canoniques, et s'accusent réciproquement d'altérer les textes en litige. L'un était retourné à Montélimart; l'autre s'était rendu à Avignon, puis à Grenoble, d'où il expédie à Chamier, selon l'expression de ce dernier, *une lettre de soldat, toute de fougues, toute de colères, toute de rodomontades.* On serait tout à fait de cet avis à n'en juger que par ces quelques phrases du début : « Monsieur Chamier, on sçavoit assez qu'une mauvaise cause ne se peut défendre qu'avec supercherie. On voyoit assez que la dispute et conférence vous cuisoit; chacun assez jugeoit que vous aviez de la peine à mendier çà et là des cataplasmes propres ou impropres à consolider vos playes, sans vous tant travailler à vous rendre plus injurieux, plus reprochable, plus ridicule... La charité chrétienne m'a recommandé de vous représenter ces choses et vous prier de les mettre en considération. Ce faisant, je vous rends bien pour mal, et je pratique en votre endroit le principe de correction fraternelle, d'autant plus que vous avez les yeux bandés et que vos plus intimes ne vous l'osent dire, sçachants combien la vérité aisément vous offense. » Et son adversaire, qui n'était guère plus patient, de lui répondre sur le même ton : « Voire, voire, c'est le moyen de couvrir votre honte, monsieur Coton, que de vous mettre en colère et rodomonter de loin. Les chiens en font ainsi après qu'on les a bien étrillés. Mais, si vous estes sage, vous vous garderez d'appeler mauvaise notre cause jusqu'à ce que vous ayez autant d'avantage sur moy comme Dieu m'en a donné sur vous : avantage si manifeste qu'il ne vous reste que le secours ordinaire des mauvaises consciences, à savoir, l'imposture. » Ainsi tous deux chantaient victoire; on croirait lire le récit d'une des discussions politiques de nos Chambres ou de nos journaux. D'ailleurs, il taxait de bavardage et de pédanterie les harangues prolixes du jésuite, toutes chamarrées de citations; il l'accusait d'avoir célébré complaisamment sa mémoire, sa science, sa diction et de s'être égalé sans façon aux Démosthène et aux Cicéron, aux Chrysostôme et aux Basile : pour lui, il avait l'irrévérence de comparer ce beau parleur « aux courtisanes les plus mignardes qui se font valoir par ce qu'elles pensent avoir de plus beau, ne se servent point de gands en compagnie si elles ont la main bien faite, rient ordinairement si elles ont les dents blanches, nettes et bien rangées, chantent à tout propos si leur voix est douce, claire et argentine. » Au demeurant, la dispute avait été vive et retentissante; elle enfanta, suivant la mode d'alors, je ne sais combien d'épigrammes grecques et latines; elle augmenta la renommée des deux

Digitized by Google

champions, et, assez semblables à de brillants avocats qui oublient en dînant le soir ensemble les rudes coups de massue échangés le matin au Palais, ils ne se gardèrent pas un profond ressentiment de leurs attaques mutuelles, le père Coton du moins, puisque, dans le *ournal* du voyage de Chamier à la cour, à la date de 1607, nous lisons ce passage curieux : « Coton me témoigna beaucoup d'affection, disant que ce que nous avions escrit l'un contre l'autre, c'estoit ayant tous deux un bon but et pour la gloire de Dieu, estant d'accord de la majeure, mais non de la mineure. » Pure affaire de syllogisme, à ce qu'il semble! On ne chicanait que sur une des prémisses : il est vrai que de cette prémisse unique dépendait le salut ou le châtiment éternel. Qu'importe? On avait rompu des lances, beaucoup pour la gloire de Dieu, un peu pour l'art et le plaisir, et ces deux assaillants, qui avaient plus de courage que de rancune, démentaient par avance le trait railleur du satirique : *Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévôts?*

Les efforts que Chamier avait faits dans cette lutte oratoire et théologique afin de soutenir les intérêts de son parti lui attirèrent les éloges du célèbre Du Plessis-Mornay, qui, récemment, à Fontainebleau, avait engagé lui-même avec Du Perron des discussions analogues et non moins ardentes. Ils lui valurent également l'honneur d'être réclamé comme pasteur par les églises de Lyon et de Nîmes; mais il resta attaché à celle de Montélimart, sauf qu'il s'absentait fréquemment pour les besoins de la cause qu'il servait. Ainsi, vers ce temps, il fut envoyé en députation auprès de Henri IV; il assista au synode national de Gergeau et à l'assemblée de Sainte-Foy; successivement il disputera à Meysse en Vivarais contre le sieur de Joviac et le jésuite Brossard, préfet des études au collége de Tournon; à Saint-Marcellin contre le père Tolosani, abbé-général de l'ordre de Saint-Antoine de Vienne, à Embrun contre Fenouillet, théologal de Gap. Il présida, sous le titre officiel de *modérateur*, le synode de Gap, qui s'ouvrit, le 1er octobre 1603, et où le fameux ministre Du Moulin figure au nom des réformés de l'île de France. L'évêque n'épargna rien dans le but de combattre cette réunion : en outre de Fenouillet, il appela un minime d'Avignon, le père Bruno, qui jouissait comme controversiste d'une réputation considérable. Le Saint-Sacrement fut exposé au milieu de toutes les églises, les paysans du diocèse entier furent convoqués et vinrent à tour de rôle faire acte de présence et de foi et chanter des cantiques jusque sur les marches du temple, de manière, disait-on, que les hérétiques terrifiés croyaient entendre les redoutables trompettes de Jéricho : le précieux secours des miracles ne fut même pas négligé. Ce synode n'en déclara pas moins l'identité de l'Antechrist et du pontife romain : d'un autre côté,

Digitized by Google

il s'occupa attentivement des académies de Die et de Montauban : il agréa la justification du duc de Bouillon, qui s'était retiré à Genève, puis à Heidelberg chez son beau-frère, l'électeur palatin Frédéric de Bavière, après avoir été accusé par le roi de France de complicité dans la conspiration du maréchal de Biron. A la fin de 1604, à l'intention de « remettre la ville de Die, beaucoup déchue par les troubles passés », et qui aujourd'hui n'a plus que quatre mille âmes, Henri IV, sur les instances de Chamier, en dépit des réclamations des catholiques, y autorisa la création d'un collége « pour l'instruction de la jeunesse en toutes sciences et bonnes mœurs », espèce de séminaire protestant, qui, en 1608, devait être érigé en académie, susceptible de conférer les grades de maître et de docteur ès arts et ne cessa d'exister qu'en 1684. Nous en avons le règlement avec tout ce qui concernait les fonctionnaires, leurs attributions, leurs droits, leurs devoirs et leur traitement, assurément modeste, puisque le principal n'avait que 600 livres et le régent de la plus haute classe que 300 livres de gages annuels, à la charge de veiller non-seulement sur l'instruction, mais aussi sur l'éducation morale et sur la conduite journalière de leurs élèves et de les accompagner aux prêches, prières et autres pieux exercices. On aurait voulu que Chamier acceptât à ce collége les fonctions de professeur de théologie ; deux ans plus tard, il fut question de lui confier à Genève les mêmes fonctions ou celles de pasteur ; il préféra rester attaché à l'humble église de Montélimart. En octobre 1605, Théodore de Bèze étant mort, il parut, à cette occasion, suivant l'usage du temps, un recueil d'épitaphes et d'élégies grecques et latines ; Chamier ne manqua pas d'y joindre quatorze distiques de sa façon à la gloire du fameux réformateur. Le nom du ministre dauphinois était alors dans toutes les bouches, et l'on conçoit sans peine qu'il ait été choisi pour remplir la mission particulière dont le curieux *Journal* de son voyage nous a transmis les détails. Cette excursion à la cour dura du 30 octobre 1607 au 18 mars 1608 : le manuscrit de sa relation se perdit probablement vers 1692 à Vevey, dans un incendie où fut détruite la maison de la Faye, un de ses descendants, qui le possédait ; la copie authentique qui en a été publiée appartient à la famille. Quant au voyage même, Quick, le biographe anglais de Chamier, prétend que le motif en était de faire sanctionner par le monarque le choix des deux députés-généraux des églises réformées ; le protestant Elie Benoit, l'auteur d'une *Histoire de l'édit de Nantes*, en dit autant et ajoute : « Après six mois de séjour à la cour, il se morfondait, n'ayant pu encore obtenir l'honneur de parler au roi... On eût peut-être bien voulu l'ennuyer à force de le faire attendre et lui faire ainsi quitter la partie. Sa personne n'était pas agréable, parce

Digitized by Google

qu'il était de ces *fous du synode* que le roi n'aimait pas, de ces têtes dures que rien ne fléchit, de ces cœurs inaccessibles aux craintes et aux espérances qui sont les plus fortes machines de la cour. » En d'autres termes, il n'était pas maniable et corruptible comme tel ou tel de ses confrères, qui s'était laissé convertir par les arguments monnayés du prince. La vérité est qu'il ne fut absent de chez lui que cinq mois et qu'il n'attendit que quinze jours la première audience royale, mais qu'il fut ensuite en butte successivement à des tracasseries et à des avances également fâcheuses. Quick affirme de plus et tous les documents prouvent qu'il poursuivait un second but, l'érection d'un collége et d'une université à Montélimart. Cette affaire, qui avait son importance pour les calvinistes du sud-est de la France, parcourut diverses phases et finit par échouer. Dès 1593, Henri IV avait fait des promesses positives à cet égard : la double opposition du parlement de Grenoble et des habitants de la ville de Die, qui revendiquaient à leur profit une académie, en entrava les effets ; des plaintes, élevées en 1597 et en 1603, avaient été vaines. Chamier espéra être plus heureux s'il allait solliciter en personne ; il se trompait, et, le 16 mai 1608, un arrêt sera signé qui donnera raison à ceux de Die contre ceux de Montélimart. Mais ce qui aujourd'hui nous intéresse exclusivement dans ces circonstances, c'est le récit naïf de ses démarches actives et de ses rapports momentanés avec un souverain que sa propre correspondance et les mémoires de son époque nous ont fait connaître sous son véritable jour. Il nous apparaît ici tel qu'il était en réalité, médiocrement chevaleresque, fort peu semblable au type que les romans et les romances nous ont si longtemps présenté, très spirituel, très fin, presque cauteleux, parfois faible et flottant, singulièrement économe, excepté pour ses plaisirs, traitant ordinairement ses adversaires mieux que ses serviteurs, ayant des principes assez larges et des convictions religieuses peu solides, désireux de vivre en règle vis-à-vis de tous les partis, prêtant des serments sans scrupule et les tenant toutes les fois que ses intérêts ou ses caprices n'y faisaient point obstacle, cherchant avant tout à rétablir l'ordre et la paix en France, mais, au demeurant, un homme supérieur, et, sauf erreur, ainsi qu'on l'a dit,

Le seul roi dont le peuple a gardé la mémoire.

Le voyageur nous met étape par étape au fait de son itinéraire et nous tient par livres, sous et deniers au courant de ses dépenses, moins différentes qu'on ne le croirait de ce qu'elles seraient à présent. En coche ou en bateau, par Tarare, Roanne, Briare et Montargis, il se rend tout droit à Fontainebleau, où résidait la cour, et se

Digitized by Google

loge à l'hôtel du Grand-Cerf. Là commence pour lui une sorte de course étrange à la poursuite du roi, qui lui échappe sans cesse comme une ombre légère et insaisissable, comme un mirage illusoire et chimérique : il s'agit de le rejoindre, de l'aborder, de lui exposer le cas litigieux, d'écarter aussi les préventions dont il est l'objet. Il voit le maréchal de Bouillon, un de ses coreligionnaires, devenu, depuis la conversion de Henri IV, le chef politique des huguenots, le sieur du Fresne-Canaye, qui avait abjuré le calvinisme, M. de Bullion, maître des requêtes, Antoine de Loménie, qui fut ambassadeur à Londres et secrétaire d'Etat, Dulaurens, le premier médecin du prince, d'autres personnes qui lui sont favorables. Sa Majesté a aussitôt connu son arrivée : elle parle de lui avec le maréchal de La Force, avec le duc d'Epernon, avec Odet de la Noue, fils de Bras-de-Fer ; seulement elle est très irritée contre lui, parce qu'il est accusé d'appeler habituellement les catholiques des *papistes* et d'avoir manqué de respect au connétable de Montmorency qui traversait Montélimart. Rien n'est plus plaisamment triste que les stations interminables faites par ce solliciteur, peu patient d'ordinaire, dans les antichambres du château ; on l'ajourne incessamment, du matin au soir, de la soirée au lendemain ; attente stérile ! Le roi se promène près du canal ou dans les jardins ; le roi sort à cheval pour aller au pavillon du Pressoir, sur la route de Thomery ; le roi fait visite à la reine ; le roi va dîner aux champs ; le roi est à la chasse au loup ou au sanglier ; le roi prend médecine : c'est à se désespérer. Enfin, le 21 novembre 1607, Henri IV, accompagné de Du Perron, auquel il prodigue les caresses, passe devant Chamier, qui lui fait la révérence ; il lui crie par deux fois : « Je parlerai à vous tantôt. » Puis, se tournant vers le cardinal, il ajoute à mi-voix : « Voilà le plus mauvais de tous les ministres. » Le calviniste n'a que trop bien entendu, et cette entrée en matière n'est guère encourageante. Cependant, non pas ce même jour, mais le jour suivant, il lui est permis d'entretenir le souverain ; il lui soumet l'affaire du collége de Montélimart et cherche à se justifier personnellement des griefs qu'on lui impute. Henri, pour le premier point, s'en réfère à la teneur de son édit de Nantes qu'il tient à voir observé ; quant au second, il répondit (nous citons le *Journal* de Chamier) « qu'à la vérité on lui avoit fait mil raports de moy, comme d'un homme violent, mutin et séditieux ; que je m'opposois à la souveraineté et à la personne des roys, qu'en toutes les assemblées, comme de Gap, de Châtellerault et ailleurs, je m'étois montré tel et avois prins toujours toutes commissions, si bien que, s'il y avoit un chat à foueter, il falloit que je le fisse ; qu'il le trouvoit étrange de moy ; car il avoit connu mon père, à la suite de M. de Saint-

Digitized by Google

Roman, qui n'étoit point de telle humeur, qu'elle étoit aussi messéante à un ministre; et que, si je continuois, il me feroit chasser de son royaume, non point comme ministre, mais comme François, et qu'il s'estimoit être roy des ministres, des prêtres et des évêques.» Le pauvre Chamier tente de se disculper: mais le Béarnais, qui était déjà las de l'entrevue à peine engagée, s'aperçoit qu'en causant ils sont sortis du parc où il y avait beaucoup de boue; il remonte subitement à cheval, prétexte quelque indisposition et laisse notre Dauphinois tout seul et passablement étourdi. Le soir même, celui-ci se retrouve au milieu du palais, face à face avec son ancien antagoniste de Nîmes, le père Coton, qui lui fait l'accueil le plus charmant; on se rappelle quelle influence ce jésuite, grand-oncle du célèbre père de La Chaise, exerça sur Henri IV. Né en Forez, élevé à Milan et à Rome, «grand théologien,» dit le supplément de l'Estoile, «mais encore plus grand courtisan,» appuyé par Lesdiguières et par Fouquet de la Varenne, ce cuisinier de Catherine de Navarre, devenu favori du roi, il fut présenté par eux à ce dernier: il parvint à être un de ses prédicateurs préférés et son confesseur en titre, et professa hautement pour lui un dévouement signalé. Il affectait à l'égard des calvinistes une modération et une politesse extrêmes dans les relations sociales, sauf à les foudroyer en chaire. Sully ne l'aimait pourtant pas, et l'on sait à combien de mauvais jeux de mots son nom donna lieu. Il avait été en position de connaître de près l'énergie et l'érudition de Chamier, et voici l'habile personnage qui accourt au-devant de lui. Ecoutons le narrateur lui-même: « Au partir, comme j'entrois dans la basse-cour ovale, je rencontrai Coton, qui me salua fort doucement, et moy lui. Puis fîmes quelques tours en ladite basse-cour. Et bien (me dit-il), comment vont vos affaires? — Fort bien, répondis-je. — Avez-vous parlé au roy? — Ouy. — Comment l'avez-vous trouvé? — Comme un père. — Je ne luy ai jamais parlé de vous qu'en bien. — Je le crois. — Et ensuite me témoigna beaucoup d'affection... Il me demanda si je travaillois fort contre Bellarmin, et si j'en étois fort avant. Je dis que j'étois marry d'en être si détourné, toutefois, que j'espérois d'achever bientôt le second tome. — Alors je prie Dieu, dit-il, qu'il vous fasse la grâce, en y travaillant, de trouver la vérité. — Ainsi soit-il, lui répondis-je... Et là-dessus, un gentilhomme gouteux demandant à le saluer, il print congé de moy, disant que nous nous verrions bien encore. » Tel fut le premier acte de cette comédie de mœurs, qui pourrait s'appeler les *Ennemis généreux* ou les *Théologiens à Fontainebleau.*

Chamier est ensuite reçu par le duc de Sully, qui l'engage à ne pas prendre le roi à *contre-poil*, à ne pas se roidir contre lui, à lui avouer ses torts, quand même il n'en aurait pas, et par le nou-

Digitized by Google

veau chancelier de France, Brulart de Sillery, qui lui adresse quelques petits reproches. Henri IV repartant pour Paris, il va l'y attendre, le 29 novembre, et s'y installe dans une chambre à six écus par mois, rue Saint-Honoré, à l'auberge des Trois-Serins-Verts. Il fait diverses visites aux pasteurs parisiens, à Marguerite d'Ailly de Péquigny, femme du quatrième fils de Coligny, et au bouillant d'Aubigné, sorti un instant de son gouvernement de Maillezais, et alors, indigné du bruit d'un projet de rapprochement entre les deux communions opposées au moyen d'un concile national. Il assiste aux prédications de Charenton ; il y prêche à son tour et, pour charmer honnêtement les ennuis de l'attente, il achète une quantité de livres latins d'histoire ecclésiastique ou de controverse, tout en ne négligeant pas les acquisitions indispensables à la toilette sévère d'un ministre. Il revoit MM. de Rosay, de Bullion, de la Noue ; le 20 et le 28 décembre, il a le bonheur d'être un des témoins du dîner du roi ; le 12 janvier 1608 seulement, sept semaines après sa première entrevue, il en obtient de lui une seconde, et il le trouve presque aussi mécontent, presque aussi prévenu qu'auparavant. Ils discutent sur l'exécution plus ou moins scrupuleuse de l'Edit de Nantes et sur le droit que les protestants prétendaient avoir de garder eux-mêmes certaines villes de sûreté, en excluant de la garnison tout soldat catholique. Ici encore, le *Journal* du voyageur est curieux et doit être cité textuellement. « Sur quoy il me dit que nous ne devions pas nous mêler de cela, mais de prier Dieu et de lui laisser disposer des garnisons. Je répliquai que son édit nous avoit donné lesdites places en garde : sur quoy il dit que c'étoit à lui d'interpréter ses édits aussi bien que de les faire, et qu'il ne falloit point se défier de lui comme des autres rois. Je dis que ce n'étoit pas de lui que nous nous défiions, mais de ceux de contraire religion : et il insista qu'il ne faloit pas nourrir de telles divisions et qu'il étoit à craindre que nous n'en voulussions faire autant que ceux de Hollande. — Hollande ! Sire, répondis-je, jamais une telle méchanceté ne vint en notre cœur. — Cela est bon, dit-il ; mais de l'un on vient à l'autre ; soyez sage ! Et il me laissa. » Voilà le Henri IV de l'histoire vraie, emporté, assez absolu et ne songeant qu'à faire régner le calme parmi ses sujets, divisés si longtemps, qu'il a conquis ou ralliés. Ces rares instants de conversation à bâtons rompus, constamment interrompus par de vulgaires incidents, n'avançaient guère les affaires de l'envoyé dauphinois. Le lendemain, il soutient chez le maréchal de Bouillon un long entretien sur la politique européenne au point de vue calviniste ; il apprend que le roi l'a traité de séditieux devant M. de Verdun et devant le père Coton, qui lui a répondu gracieusement que Chamier était *habile homme et docte* : le chan-

Digitized by Google

celier le rassure, mais l'exhorte à dire la vérité aux puissances avec plus de ménagement et d'adresse. A la moitié de février, tandis qu'il est tout occupé de rassembler, de faire imprimer et de distribuer les pièces relatives au collége de Montélimart et de visiter à cet effet les conseillers d'Etat, le monarque, remis d'un douloureux accès de goutte, semble un peu radouci et désire l'entretenir de nouveau : c'est là une bonne parole ; mais ce n'est qu'une parole, et la vaine stratégie des sollicitations recommence. Chamier ne cesse de se rendre au Louvre : une fois, le prince lui dit un mot en passant ; une autre fois, il lui permet de baiser les mains du Dauphin qui l'accompagnait : tout à coup, il part pour Chantilly et lui donne rendez-vous dans cette résidence. L'autre, patient et infatigable, mais suffisamment édifié sur l'efficacité des promesses royales, se hâte lentement : ce n'est qu'au bout de six jours qu'il arrive à Chantilly ; c'est encore trop tôt. Sa Majesté court le cerf, puis le héron : Daniel le guette à toutes ses sorties, pendant tous ses repas, à son coucher, deux heures avant son lever ; il lui fait rappeler sa présence par M. d'Arambure, commandant des chevau-légers, par M. de Saint-André, porte-manteau, pour tous les officiers qu'il connaît. La bienheureuse entrevue a lieu, juste deux mois après la précédente ; elle n'est pas moins singulière. Elle est longue ; car elle doit être la dernière, le souverain n'aspirant qu'à se débarrasser d'un interlocuteur si importun. Laissons encore parler le texte ; aucun commentaire n'en saurait valoir la piquante naïveté : « Enfin le roy sort, me voit, me prend par la main et me mène en une galerie, et me demanda d'abord si je m'en allois bientôt. Je dis : incontinent que j'aurois reçu ses commandements. Alors il me dit qu'il se vouloit servir de moy, et servir non pas comme plusieurs pensoient et disoient qu'il tâchoit de gagner les ministres et, tout soudain qu'il fait du bien à quelqu'un, on les tient pour suspects et on les appelle des *pensionnaires* ; qu'il ne demanderoit rien de moi que ce qui se doit d'un homme de bien ; qu'il n'étoit pas, comme on disoit, gouverné par les jésuites, mais qu'il gouvernoit et les jésuites et les ministres, étant le Roy des uns et des autres. » Là-dessus, avec cette vivacité et cette facilité de langage qui n'étaient pas ses moindres qualités, il multiplie les interrogations et les griefs. A Gap et à Châtellerault, pourquoi a-t-on reçu des lettres de princes étrangers ? Pourquoi a-t-on donné le nom d'Antéchrist au pape, qui est son ami, puisqu'il ne permettait même pas de nommer ainsi son ennemi le roi d'Espagne ? Pourquoi engager perpétuellement des discussions religieuses et appeler les orthodoxes des *papistes*, au lieu de les appeler, ainsi qu'il conviendrait, *Romains* ou de la *religion romaine* ou *nos adversaires* ? Il ajouta que les Calvi-

Digitized by Google

nistes criaient toujours comme si on allait les brûler, que pour lui il voudrait avoir perdu un bras et pouvoir réunir tous ses sujets en une même croyance, mais qu'il fallait que chacun l'aidât en ce sens. La suite est du même ton astucieux et courtois : « Lors il dit que j'y pouvois beaucoup, et se jeta sur mes louanges, et dit qu'il avoit pensé à me faire du bien, à me donner une pension, et en avoit parlé à M. de Bouillon, mais qu'il ne l'avoit point voulu faire pour cette année ; car il vouloit premièrement voir comme je le servirois en la prochaine assemblée qu'il accorderoit dans quatre ou cinq mois et laquelle il eût déjà accordée, mais qu'il a vu qu'il y a des fols encore parmi nous, et sur cela se plaignit de M. Renaud, de ce qu'il avoit écrit en Allemagne et des paroles qu'il y avoit dites : (qu'il gagnoit les hommes de notre parti en leur donnant des pensions), et qu'il vouloit que je lui fusse témoin comme il n'en étoit rien ; de telles paroles l'offensoient-elles fort. » Il est difficile de pousser plus loin la plaisanterie, et jamais le spirituel Gascon n'avait mieux usé des armes fines et légères de la diplomatie. Il avait même le don des larmes et fit semblant de sangloter en parlant des injustes défiances qu'il inspirait aux réformés. Il affirma de plus : « qu'il sçavoit bien qu'on disoit qu'on ne craignoit point durant sa vie, mais qu'on n'étoit point assuré que M. le Dauphin fût de même volonté, mais que cela étoit le dépouiller devant qu'il s'allât coucher ; qu'il faloit, pendant qu'il étoit en vie, lui obéir et vivre en paix, qu'au reste le Dauphin étoit d'un naturel tel qu'il le faut à la France, ayant assez de courage pour se faire craindre et se servir du glaive que Dieu a mis en la main des roys ; et, d'autre côté, d'un naturel débonnaire pour ne faire point de mal ; car, même quand on fait battre des renards avec des petits chiens, il prenoit bien plaisir à les voir mordre ; mais, sitôt qu'on parle de tuer le renard, il ne le veut pas et se met à crier. Que des pages aussi, il prend bien plaisir qu'on les menace ; mais, soudain qu'on parle de les fouetter, il crie qu'il ne le veut pas ; qu'au reste, il donneroit ordre qu'il seroit bien instruit comme il m'avoit dit l'autre jour. Qu'il avoit manié nos affaires pendant vingt-cinq ans et qu'il avoit un moyen de connoître tous ceux qui trahissoient le roy, et, depuis, ceux qui nous trahissoient, qu'il sçavoit bien toutes nos faiblesses, mais qu'il n'avoit garde de les découvrir aux catholiques, qu'il sçavoit aussi tous nos déportements, et particulièrement qu'il sçavoit fort bien les miens. Alors, je dis que je désirerois qu'il les vît tous et que je n'appréhenderois plus les rapports. Pour la fin, me dit que j'assurasse les églises qu'il les maintiendroit en paix et maintiendroit ses édits ; pour mon particulier, que je le servisse bien, et qu'il me seroit bon maître, et qu'il ne me manqueroit pas, que je

Digitized by Google

n'en eusse point de peur : et me redit cela par deux fois, une au milieu de la galerie, l'autre à la porte en sortant. » Le congé était donné, et il n'y avait plus à y revenir. Ainsi, cinq mois d'efforts et de démarches de la part du ministre de Montélimart n'avaient abouti qu'à ce patelinage insinuant et un peu diffus, mêlé d'espérances et de menaces, de reproches et de flatteries. De l'affaire du collége, des autres questions pendantes, pas un mot ; le brave Chamier en était pour ses frais de patience. Il fait ses adieux au pasteur Du Moulin, à M. de Bullion, au chancelier, au maréchal de Bouillon ; il emballe les livres qu'il a achetés à Paris, seul fruit de son voyage, et, en douze jours de route, il rentre, le 28 mars 1608, à Montélimart, après avoir passé inutilement dans la capitale et ses environs un des hivers les plus rigoureux de ce siècle, un hiver où, d'après l'Estoile, il ne fit que pleuvoir ou geler, où le prix des subsitances s'éleva considérablement et où un grand nombre d'animaux et même de personnes périrent de froid. N'était-ce pas de tout point une belle ambassade ?

A la suite de cette excursion stérile, il était revenu à sa province, à son troupeau, à ses devoirs et à ses travaux habituels : de 1608 à 1610, nous le retrouvons participant aux assemblées de Die, de Sainte-Paul Trois-Châteaux et d'Embrun ; nous le voyons se défier, non sans motifs, de la constance religieuse du maréchal de Lesdiguières, capitaine redoutable et rusé, qu'Elisabeth d'Angleterre estimait hautement et que le duc de Savoie surnommait le *renard du Dauphiné*, mais qui ouvrait déjà aux tentatives de conversion une oreille intéressée et qu'en effet Henri IV essaya de rallier au catholicisme par des offres séduisantes dans un entretien secret tenu en 1609 à Fontainebleau. A la fin de juin 1610, Chamier semble être retourné à Paris et s'y être rencontré avec d'Aubigné ; mais les événements politiques étaient aussi obscurs que graves : car le coup de poignard de Ravaillac venait de tout remettre en question. En compagnie de beaucoup de ses frères, seigneurs, gouverneurs de places et ministres, il allait jurer obéissance et fidélité à la reine-mère, Marie de Médicis ; mais, en présence de l'inévitable père Coton, il osa accuser les jésuites d'avoir troublé l'Etat au moyen de leurs écrits politiques et de n'avoir pas peu contribué à la récente catastrophe par leur ardeur à rabaisser les puissances temporelles pour exalter d'autant l'autorité spirituelle. Sans doute, Henri IV, plaçant la paix de son royaume bien au-dessus des souvenirs affaiblis de sa foi première, avait commencé à s'inquiéter de la puissance et de la fermeté des calvinistes : ce fut bien pis sous la régence d'une Italienne, livrée à des favoris étrangers, à d'anciens ligueurs ou à des conseillers fanatiques. Le jeune roi Louis XIII

Digitized by Google

autorisa, il est vrai, une réunion de soixante-dix députés de la Réforme, qui eut lieu à Saumur, le 27 mai 1611, et parmi lesquels on distinguait des notabilités telles que le maréchal de Lesdiguières, les ducs de la Trémouille, de Bouillon et de Rohan, et le célèbre Sully, nouvellement dépouillé de ses charges de surintendant des finances et de capitaine de la Bastille; Du Plessis-Mornay y fut élu comme modérateur ou président et Chamier comme modérateur-adjoint ou vice-président. Celui-ci s'attacha résolûment à l'observation de l'édit de Nantes et des priviléges des réformés, tandis que d'autres blâmaient toute résistance : des intrigues particulières compliquèrent la situation, et le pasteur de Montélimart fut, en son absence, privé de son titre par le consistoire de cette ville; un certain Mosé le remplaça et on fouilla ses livres et ses papiers sous prétexte d'y chercher des documents appartenant à son Eglise. Il protesta contre un semblable abus avec l'énergie qui lui était naturelle, et l'assemblée de Saumur révoqua toutes les mesures qui avaient été prises contre lui. Richelieu, ayant à juger cette assemblée dans ses *Mémoires*, n'a pas épargné les injures à Chamier pour le rôle qu'il y joua; il lui attribua exclusivement l'audace d'avoir demandé au nom de ses coreligionnaires la permission de se réunir publiquement après la mort de Henri IV et d'avoir *prêché feu et sang* parmi son parti : il l'appelle sans réticences *impudent*, *mauvais Français*, *insolent*, *séditieux*. Voilà quel fut le langage de l'homme d'Etat devenu cardinal et plus maître que son roi : mais il est fort curieux de lire ce qu'il pensait de Chamier en 1611, à la date même de la réunion de Saumur, à propos d'une conférence engagée entre Chamier et le prêtre Humblot et à laquelle il assistait avec le titre d'évêque de Luçon. Une de ses lettres intimes, publiée en 1853 par M. Avenel, contient ce jugement, beaucoup plus indulgent et plus équitable : « Quant au sieur Chamier, je ne sçais pas ce qu'il en dit; mais il sçait assez ce qu'il en est; il mérite, certes, d'estre estimé comme un des plus gentils esprits de ceux qui sont imbus de ces nouvelles erreurs, et, si, oultre sa créance, l'on peut reprendre quelque chose en lui, il me semble que ce doit estre un zèle trop ardent et que d'autres appelleroient peut-estre indiscret. Je ne le dis pas pour l'offenser; car, la volonté de Leurs Majestés estant que nous vivions tous en bonne intelligence, j'en serois très marry. Je voudrois plus tost le servir, mais non pas aux dépens de ma conscience et de la vérité. » Richelieu, qui était alors loin du pouvoir suprême, consentait encore à exprimer sincèrement son opinion en dehors de tout intérêt personnel et de tout préjugé politique.

Chamier continuait à être un des hommes les plus éminents de son parti, qu'il ne cessait d'exhorter à l'union et à la concorde : de

Digitized by Google

mai à juillet 1612, il présida le synode national de Privas, où il représentait les protestants de tout le Dauphiné et où furent renouvelées les réclamations de l'assemblée de Saumur, restées à peu près infructueuses. Il y reçut une somme de deux mille livres, comme un encouragement à poursuivre un grand ouvrage théologique en latin qu'il avait sur le métier, qui roulait sur la controverse, se nommait *Panstratia catholica* et ne parut qu'en 1626, cinq ans après sa mort. Sur ces entrefaites, de l'Eglise de Montelimart, qu'il avait dirigée pendant tant d'années, il avait passé à celle de Montauban, qui était beaucoup plus importante. Ayant trouvé là l'Académie en proie au plus grand désordre, la discipline en péril, les belles-lettres en décadence, il rédigea un règlement d'études que nous possédons et où l'instruction et l'éducation des jeunes gens étaient également l'objet des soins les plus paternels : les devoirs des maîtres et des élèves, les auteurs à expliquer, les peines et les récompenses, les pratiques religieuses, la conduite à l'intérieur et à l'extérieur, tout y était sagement et minutieusement ordonné. Il était naturellement désigné aux attaques des adversaires de la Réforme : aussi une brochure courte, mais très-violente, intitulée le *Magot génevois*, imprimée en 1613 et attribuée à Henri de Sponde, évêque de Pamiers, au ministre Mardochée Suffren, à Jérémie Ferrier ou à Guillaume Reboul, tous quatre calvinistes convertis, ne tarissait-elle pas en sarcasmes sur son érudition biblique, son caractère absolu et principalement son gros ventre, qui était un des griefs les plus souvent mis à sa charge par ses ennemis. On y travestissait grossièrement le rôle qu'il venait de jouer à Privas : on y montrait le *père* Chamier disputant la présidence au *père* Du Moulin, combattant la faction des *Bouillonistes*, s'érigeant en petit-pape, remplissant aisément sa chaire de son vaste embonpoint, ne se nourrissant, en vrai disciple d'Epicure, que de coqs d'Inde et de perdrix. Ces injures peu délicates, dont les pamphlétaires de tous les temps et de toutes les couleurs sont prodigues, furent répétées dans un autre libelle de l'époque, dont le titre, à lui seul, vaut une mention : « Pardons et indulgences de plenière rémission de coulpe et de peine, à tous fidelles réformez de l'un et l'autre sexe, octroyées par le pontife Chamier, l'an 21e de son règne, et de la Réforme le 81e, selon le calendrier gènevois et de son ministère à Montauban le 4e, séant au tribunal de ses prédécesseurs au synode dernier ; lues et publiées par son vicaire Du Moulin au grand temple de Charenton, trident du haras réformé de France, le dimanche 2 may de cette année, en présence du

Petit troupeau qui, en sa petitesse.
Va surmontant de Judas la finesse,

Digitized by Google

avec les lamentations de Du Moulin sur les misères de ce temps. » Le contenu du volume répondait à l'étiquette : ce n'étaient que chansons ridicules, lourdes parodies et brutales obscénités. Ne nous figurons point que le cynisme introduit dans la polémique religieuse soit une invention de notre siècle ; nos pieux insulteurs ont une riche lignée d'ancêtres. En 1615, lorsque le duc de Rohan prit les armes et tenta de soulever le Languedoc et la Guyenne, ce fut Chamier qu'on chargea d'aller lui offrir le concours de la cité de Montauban : ces missions officielles, dont il était fréquemment investi, ne l'empêchaient pas de rédiger alors une grammaire hébraïque en langue latine et en quatre livres et de célébrer en 1616 par deux sonnets le fameux recueil des *Tragiques* de d'Aubigné. A Montauban, il était à la fois pasteur de l'église et professeur de l'Académie ; il alla prêcher, à ce qu'il semble, à Bordeaux ; s'il ne put, en 1618, se rendre à Dordrecht à un synode général, où les Provinces-Unies réunirent des ministres de toute l'Europe réformée : cette même année, il soutint à Lectoure, contre le révérend père Alexandre Regourd, de la société de Jésus, une lutte mémorable. Un historien de Montauban raconte qu'à son retour de cette expédition *les consuls et les plus qualifiés des habitants furent au-devant de luy pour le recevoir et couronnèrent la teste du mulet qu'il montoit pour marque de victoire*, d'autres assurent qu'il avait eu le dessous : il est certain que les deux champions se posèrent également en triomphateurs. Le calviniste fit paraître la *Jésuitomanie* ou les *Actes de la dispute de Lectoure ;* où il exposait, à sa manière, les incidents du combat, les arguments les plus forts de la discussion, les textes canoniques allégués de part et d'autre, et où il n'avait pas manqué d'insérer complaisamment les distiques, les épigrammes, les anagrammes composés à sa louange en cette circonstance par ses nombreux amis en français, en latin et en grec. Le père Regourd lui riposta immédiatement au moyen d'un volume tout rempli de doctes citations et de lourdes railleries. Mais le père Garasse, qui était alors le maître du genre, accourut à son aide en 1619 avec son *Rabelais réformé*, où le futur censeur du libertin Théophile Viaud ne devait pas faire grâce à Daniel Chamier l'hérétique. Il y traitait ce dernier d'*homme de grosse corpulence et petite littérature :* il y prétendait que ce bravache avait été complétement battu par un jeune homme (Regourd) ; à propos d'une phrase castillane, qui était revenue plusieurs fois sur les lèvres du pasteur, il s'écriait en vers burlesques :

Voyant Chamier desgaîner l'Espagnol,
Me semble voir en faict de ravaudage
Du maroquin cousu de gros liguol
Ou du veloux de gros fil d'amballage.

Digitized by Google

Il ne manquait à ce grand Rodomont
Qu'un *Vale me*, la mule et la moustache
Pour être pris, au lieu de Tranchemont,
De don Quichotte ou Gusman d'Alpharache.

Car, pour la langue et l'air de gravité,
(Si, pour le moins, la gravité s'appelle
Le poids du corps), tu dis en vérité :
Mille Espagnols n'en ont point une telle...

Mais il jura sur tous les calepins
Qu'en espagnol, grec, hébreu, syriaque,
Il n'y sait rien que quelques vieux lopins
Pour en parler comme un démoniaque.

Dans des hexamètres latins de la façon de Chamier il a découvert une énorme faute de quantité ; quelle bonne fortune ! L'ayant entendu s'appuyer sur les témoignages de l'érudit Vatable et de l'austère Calvin, il exhibe ce joli huitain, dont il a la modestie de ne pas réclamer la paternité.

Je ne m'estonne si Chamier
Ayme la Bible de Vatable :
C'est, dit-on, son gros coutumier ;
Car ce mot se termine en *table*.
Après Vatable, c'est Calvin
Qu'il ayme d'amour indivise ;
Car ce mot se termine en *vin* ;
Or, *table* et *vin*, c'est sa devise.

Je ne sais si Chamier avait un faible pour le vin et la table ; en tout cas, il faut avouer que ce péché, si tant est qu'il l'ait commis, fut expié rudement. Garasse s'attachera à lui, comme un insecte venimeux à un lion blessé ; il ne l'épargnera pas même mort, et il s'acharnera sur son cadavre. En 1622, il le harcelait encore dans sa satire contre Etienne Pasquier, appelée : *Recherche des Recherches* ; il est peut-être coupable d'une pièce de vers de sept sixains, où, en termes réellement bas et odieux, on bouffonnait sur le trépas héroïque du ministre : enfin, en 1623, l'énorme et célèbre livre de la *Doctrine curieuse des beaux esprits de ces temps ou prétendus tels, contenant plusieurs maximes pernicieuses à l'État, à la religion et aux bonnes mœurs, combattue et renversée par le P. François Garassus de la Compagnie de Jésus*, renfermait des insultes suprêmes à l'adresse du défunt. Si les protestants au seizième siècle dépassèrent plus d'une fois, en leurs pamphlets, la mesure de la justice et de la convenance, reconnaissons que les orthodoxes, quand ils n'étaient pas eux-mêmes les agresseurs, s'entendaient singulièrement à user de représailles.

Digitized by Google

Ainsi qu'il arrive en pareille occurrence, les faux frères n'étaient pas moins à craindre que les antagonistes déclarés ; à chaque instant, la peur, l'intérêt ou, si l'on veut, la conviction, ralliait au Catholicisme quelque sectaire peu ferme dans sa foi, et ceux-là déclamaient plus haut et plus fort que les autres. Tel fut un certain Daniel Bourguignon, pasteur de Gergeau, déposé en 1617, comme apostat, par le synode de Berry : en deux ans, il lança contre ses anciens coreligionnaires six libelles, dont le sixième se nommait : la *Cabale des ministres huguenots* ; Chamier eut l'honneur d'être en butte à ses traits. L'estime de beaucoup de gens de bien le consolait de ces épreuves inévitables. Demandé en qualité de professeur par les autorités de la ville de Nîmes, il fut maintenu à Montauban, et il allait y passer les deux dernières années de sa vie, deux années pleines d'agitation et d'orages. Les choses marchaient assez mal du côté de la Réforme. On avait médiocrement respecté les édits de tolérance ; les villes de refuge, concédées d'abord aux calvinistes, leur avaient été presque toutes reprises ; les tribunaux mixtes étaient dissous ou annihilés ; la persécution renaissait sous diverses formes.

Louis XIII avait modifié la constitution politique et ecclésiastique du Béarn et porté atteinte aux franchises de cette principauté ; il y rétablit le Catholicisme, aboli par son aïeule Jeanne d'Albret, et, malgré les plaintes de l'assemblée de Loudun, en septembre 1619, il avait fait avancer ses troupes vers Pau. Les calvinistes s'inquiétèrent ; la plupart de leurs chefs, Lesdiguières, Châtillon, Du Plessis-Mornay, Du Moulin, la Trémouille, Rohan leur conseillaient de s'abstenir ou de se tenir sur la défensive. D'autres plus bouillants penchaient pour la résistance et la guerre ouverte : avec deux autres pasteurs, Lescun et Hautefontaine, l'intrépide Chamier fut le principal auteur de ce mouvement. Il dirigea comme modérateur-adjoint le colloque du Rouergue qui s'ouvrit à Milhau, en novembre 1620. On y prit des résolutions hardies jusqu'à l'imprudence. Il y fut décidé qu'on assisterait les églises du Béarn, que l'on se mettrait en armes dans le Rouergue, le Quercy, l'Albigeois et le Lauraguais, que les seigneurs réformés seraient convoqués à la Rochelle et qu'un conseil provisoire siégerait à Montauban, conseil dont Chamier fit partie. Il paraît que l'autorité prit ombrage de ses menées ; car un arrêt du parlement de Toulouse du 4 janvier 1621 fut porté contre lui et une vingtaine d'autres protestants de la même cité ou des environs ; il devait être appréhendé au corps partout où on le trouverait. Cet arrêt fut renouvelé, au commencement de février, par la Chambre de l'édit de Castres, ville où il s'était réfugié ; il échappa aux huissiers de la cour et, à la fin de cette année, nous le revoyons au siége de Montauban, bloqué par les forces royales, payant de son

Digitized by Google

sang son dévouement à ses doctrines et à ses convictions. Au printemps, les ducs de Sully et de la Force s'étaient jetés dans la ville pour la fortifier et la défendre; mais, le 12 août, Louis XIII vint l'assiéger en personne; les traîtres n'y manquaient pas: on essaya en vain de négocier; le parti de la résistance l'emporta et le pasteur tomba au milieu de son troupeau décimé.

Dans les *Mémoires* du marquis de Castelnau, publiés en 1843 avec ceux du maréchal de Caumont la Force par le marquis Edouard de la Grange, on lit ces lignes significatives: « Le prince de Joinville avait fait une tranchée qui allait droit au bastion de Paillas et avait mis une batterie au delà de Tescon, qui avait ruiné en quelque façon ledit bastion. Les gens du roi dressèrent une autre batterie contre la muraille de la ville, entre ledit bastion et le moustier... Ils se résolurent d'y donner un jour de dimanche (17 octobre 1621), et M. Chamier, pasteur du lieu, voulut être du nombre des opposants, un épieu à la main, mais malheureusement; car il fut emporté d'un coup de pièce, qui lui donna dans l'estomac, et il se rencontra que plusieurs l'ayant vu auparavant en cet état, et lui disant: « Comment, monsieur, vous êtes là! — Oui, leur répondit-il, car c'est aujourd'hui le jour de mon repos; — voulant dire qu'il ne devrait pas prêcher ce jour-là; car il y avait beaucoup d'autres pasteurs; et il ne songeait pas que quand et quand il prédisait sa mort; car véritablement ce fut là le jour de son repos. » Un chroniqueur contemporain et anonyme, (selon les uns, c'était Hector Joly, ministre et professeur à Montauban; selon les autres, c'était un nommé Bonencontre), a raconté le même fait en termes analogues et, après avoir mentionné également le mot de Chamier, que le hasard transformait en une sorte de prédiction, il ajoutait humblement: « Les effets de la Providence sont plus hauts que le sens et la raison humaine ne peut atteindre. Cecy est digne d'admiration: ce grand personnage meurt en lieu où il semblait que nul coup de canon, nul coup de mousquet ne pouvait venir, et se trouve frappé d'un boulet marqué d'un C. Et au même bastion, dans le milieu du danger, un autre boulet tranche la coupe du chapeau d'un soldat et le poil de la teste plus net qu'un rasoir sans lui entamer la peau. Je dis ce que j'ai vu et ne puis pénétrer dans la raison de cette diversité qu'un coup soit si désastreux et l'autre si favorable. Il faut donc se taire, puisque Dieu l'a voulu ainsi. » Quoi qu'il en soit, ce vaillant serviteur de l'Evangile avait expiré sur la brèche et, cent vingt ans plus tard, un écrivain a pu dire: « Il est constant que, si le ministre Chamier n'eût été emporté d'un coup de canon sur les bastions de Montauban, cette ville n'aurait pas été moins difficile à prendre que la Rochelle. » Sa réputation de théologien et de prédicateur lui a survécu longtemps;

Digitized by Google

d'ailleurs, un de ses quatre enfants, son fils Adrien, qui fut aussi pasteur à Montélimart, honora sa mémoire en publiant, en 1653, son cours de théologie et surtout son ouvrage capital, la *Panstratia catholica*, qui parut à Genève en 1626 en quatre gros volumes, que Bayle a louée, et qui, chez les Allemands, fut complétée en 1629 par Alsted, et abrégé en 1642 par Frédéric Spanheim. Daniel y avait pris à partie le cardinal Bellarmin, dont il réfutait le fameux ouvrage, et il y avait rassemblé tout ce que pouvaient lui fournir de faits et de preuves une connaissance approfondie des langues savantes et des antiquités chrétiennes, des lectures innombrables, l'étude de tous les controversistes et casuistes antérieurs, et une rare facilité à renverser les objections ou à démêler les sophismes. C'était une de ces compilations formidables, qui tentaient la patiente et laborieuse érudition de nos pères, où les amateurs puisaient à loisir des armes pour l'attaque et la défense, et devant lesquelles la paresse moderne reculerait impuissante et vaincue ; si de tels travaux ne sont plus de saison et de mode, ce n'est pas là, il s'en faut, un motif de les dédaigner. En somme, les nombreux descendants de Chamier ont été en droit de se glorifier d'être liés par l'origine à cet homme éloquent et vertueux, qui fut vénéré au sein de son parti, redouté par le parti contraire, et qui, avec d'Aubigné, Du Plessis-Mornay et quelques autres, représentait dignement, chez nous, le protestantisme militant à la fin du seizième siècle.

II

L'éditeur du *Journal* et de la biographie de Chamier, M. Charles Read, en collaboration avec M. Francis Wavlington, a publié pareillement, à une date plus récente, les Mémoires inédits d'un gentilhomme normand et calviniste, Isaac Dumont de Bostaquet, que deux historiens illustres, lord Macaulay en Angleterre et M. Michelet en France, ont honorablement cités et qui nous fournissent des détails particuliers et peu connus sur les temps qui ont précédé et suivi la révocation de l'Edit de Nantes, sur la dispersion des réfugiés protestants, sur les expéditions de Guillaume III dans la Grande-Bretagne. Assurément, Dumont n'était déjà plus un de ces hommes de bronze et de granit, comme le XVIe siècle en a produit beaucoup, comme Chamier en était un lui-même aux yeux de ses contemporains ; ce n'était qu'un honnête homme, aux sentiments calmes, aux opinions modérées, au caractère aimable et doux, mais attaché néanmoins du fond du cœur à sa foi religieuse et capable de la

Digitized by Google

défendre au prix de ses intérêts et de son repos. Ses Mémoires autobiographiques, rédigés du style le plus simple et parfois le plus naïf, nous le montrent d'abord vivant en paix au sein de sa province natale et de sa famille chérie, puis acceptant sans faiblir les épreuves d'une existence agitée et les sombres amertumes de l'exil. La philosophie pratique, la résignation impassible, qu'il déploie à travers les circonstances les plus orageuses, ne laissent pas de provoquer à l'occasion la surprise et presque le sourire : là où nos désespérés du jour se seraient épanchés en lamentations et en invectives, il se contentait, lui, de plier légèrement la tête et de s'en remettre à Dieu qui peut tout et qui sait bien ce qu'il fait. C'était, d'ailleurs, en son pays, dans le pays de Caux, un personnage d'importance, qu'une pièce notariée qualifie ainsi : « Chevalier, seigneur de Bostaquet, seigneur et patron de la Fontelaye, de Saint-Crespin, du Verdun, de Varvannes, de Lamberville, de la Rivière, d'Estrimont; seigneur et patron châtelain d'Hongerville, seigneur suzerain du noble fief, terre et seigneurie de Cressanville et autres lieux, terres et seigneuries; ancien mousquetaire de la première compagnie de la garde ordinaire du roi, fils héritier du noble seigneur messire Samuel-Gabriel Dumont, chevalier, seigneur et patron de la Fontelaye, de Varvannes, de Lamberville et autres lieux. » Le beau temps que celui où il était permis d'offrir dès le berceau tant de titres à l'admiration de ses concitoyens ! Né le 4 février 1632 sur la terre de Bostaquet appartenant aujourd'hui au comte René de Chabrillan, il perdit son père, trois ou quatre mois après, et sa mère, Anne de la Haye, restée veuve à vingt-quatre ans, refusa tous les prétendants que sa beauté lui attirait, afin de se consacrer entièrement à lui et à ses sœurs. Il passa cinq années chez deux maîtres de Rouen et de Falaise, alla visiter à Paris son oncle, alors capitaine au service de la Hollande, et par Tours, Amboise et Blois, arriva, en 1645, à Saumur, dont le collége, ouvert seulement aux enfants des réformés, était en réputation. Il y fit sa seconde et sa rhétorique ; mais, ayant été mêlé à un duel de jeunes gens, il lui fallut quitter l'endroit. Rien n'était plus libre et plus tumultueux que ce monde d'étudiants avides de tous les plaisirs et dédaigneux de toute discipline, si bien qu'on lit dans les actes du synode national de Loudun, tenu en novembre 1659 : « Les députés des provinces, ayant, d'une commune voix, fait diverses plaintes de la corruption qui se glisse parmi les écoliers de nos académies, notamment parmi ceux qui étudient en théologie, et ce, au sujet de leurs longues chevelures et habits mondains, en manches flottantes, glands, étoffes de soie et rubans, de la fréquentation des cabarets, et de leur conversation avec les filles, du port de l'épée, de leur style tiré des romans plutôt

Digitized by Google

que de la parole de Dieu, et autres vanités et excès de cette nature, la compagnie témoigne la juste douleur qu'elle a reçue de ces désordres et, mue du zèle qu'elle a pour la maison de Dieu, exhorte vivement les professeurs et tous autres directeurs des Académies, comme aussi les consistoires des lieux où elles sont, d'employer tout leur soin et toute leur autorité pour réprimer ces abus qui tournent en reproche à notre religion, qui sont en scandale aux gens de bien et qui tendent à profaner les sentiers du Dieu vivant ; procédant contre les réfractaires jusqu'à les suspendre de la Sainte-Cène et rayer leur nom de la matricule des étudiants et ôter aux proposants toute espérance de parvenir à la charge du saint ministère, elle enjoint très-expressément aux écoliers, particulièrement à ceux qui étudient en théologie, de s'abstenir de tous les abus ci-dessus exprimés et de toute chose qui s'éloigne de la modestie et de la sincérité. » Voilà donc où en était, en fait de puritanisme, la jeunesse calviniste de nos provinces à cette époque qu'on est convenu d'appeler le bon vieux temps !

De Saumur notre jeune gentilhomme revient au Bostaquet, où il trouve sa famille mal consolée de la perte récente d'une fille ainée; il va à Caen suivre un cours de logique, mais sans ardeur. Le duc de Longueville, gouverneur de la province, avait permis à son oncle, M. de Lintot, de lever une compagnie de cavalerie; Isaac y reçoit le beau titre de cornette. Par malheur, en mars 1649, la paix est conclue entre le roi et les princes : plus d'expédition guerrière, plus de compagnie. Le cornette *in partibus* ne consent pas toutefois à regagner le collége et, moyennant mille livres par an, il entre avec son valet chez M. de Corval, écuyer, qui tenait à Rouen une académie dans le genre de celles qui, dans le cours du XVIIe siècle, furent dirigées à Paris par le célèbre Pluvinel, par Benjamin, Potrincourt, Nesmoud, Coulon, Longpré, Rocquefort, Osmont, de Foubert, de Vandeuil, et où les adolescents de qualité apprenaient la voltige, l'exercice de l'épée ou de la pique, la danse, le luth, les mathématiques et toutes sortes de choses agréables ou utiles à leur âge et convenables à leur condition. Celui-ci resta là quinze mois, d'autant plus volontiers que les beaux yeux de Mlle de Corval l'attachaient fort à ses études. Sa mère, le jugeant même trop attaché, le renvoya à Paris, où, sous de bons maîtres, il continua l'usage des armes et du cheval. Un de ses camarades, fils du premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, l'introduisit auprès de Gaston, qui, en ce moment, jouissait d'une ombre d'autorité; le Luxembourg qu'il habitait était aussi fréquenté que le Palais-Royal, séjour de Louis XIV et de sa mère, était délaissé. Le coadjuteur de Paris, Paul de Gondi, était un de ses principaux partisans, et, comme les ennemis ne manquaient pas

Digitized by Google

à ce dernier, Isaac et d'autres jeunes cavaliers accompagnaient son escorte toutes les nuits, tout prêts à le défendre. Tandis que les princes sortaient de leur prison du Havre en 1651, il retourne à sa province, où il passe une année en amourettes, concerts, parties de chasse et de plaisir. Ensuite il retrouve un emploi de cornette dans la compagnie d'un de ses cousins, où il fait presque l'office d'un lieutenant, et, sa mère lui ayant donné sept chevaux, un mulet et des habits *fort propres*, il se met en route. Sa compagnie se livre en Normandie à mille désordres, à mille exactions, alors très ordinaires parmi la soldatesque; puis, à Vaucouleurs, on se réunit à l'armée royale. On prend Ligny, Bar-le-duc et Vervins en plein hiver; Château-Porcien se rend, faute d'être secouru par Condé qui commandait les troupes espagnoles. Le jeune Dumont y reçoit un coup de mousquet qui manque de lui briser le genou et il rentre au foyer maternel, heureux d'avoir fait une brillante campagne. L'héritage d'un de ses oncles l'appelle bientôt en Hollande; escorté par un parent et des amis, il s'y rend par Calais; mais le vaisseau qui les portait échoue en vue d'Ostende. Il débarque, visite Bruges, Flessingue, La Haye, Maëstricht, les bains d'Aix-la-Chapelle, Delft, Rotterdam, Middelbourg, et, les affaires de la succession étant bien et dûment réglées, il revient par Gravelines, Calais et Dieppe, séjourne à peine chez lui, et rejoint l'armée qui emporte d'assaut Mouzon et Sainte-Ménéhould. Il venait d'obtenir à son compte une compagnie, lorsque, en juin 1657, on le marie, à l'âge de 25 ans, à Marthe de la Rive, de Rouen, qui lui apportait une dot, encore respectable en ce temps-là, de cinquante mille livres. Le bonheur va succéder à la gloire.

Les Mémoires du calviniste cauchois ne tarissent pas en détails sur les premières années de ce premier mariage; car il y en aura d'autres. Ce ne sont que fêtes bruyantes, aimables relations de voisinage, acquisitions de terres, repas, bals, dépenses excessives, une large vie de campagne et de château. Cette douce vie est troublée par le trépas de Marthe, qui meurt en couches, lui laissant cinq enfants, dont quatre filles. *Après une année expirée d'un veuvage fort régulièrement observé*, à ce qu'il nous apprend, il songe à une de ses cousines-germaines, Mlle de Tibermont, qui l'intéressait dès l'enfance et qui était belle, bien faite, et, de plus, amie intime de la défunte. On la lui donne, et les noces ont lieu à Arques avec accompagnement de mousqueterie et de masques; car on était au lundi gras. De ce chef plusieurs autres enfants ne tardent pas à naître, et, malgré divers deuils domestiques et quelques procès (on n'est pas Normand pour rien), tout allait bien, lorsque sa seconde épouse devient enceinte; c'était la septième fois. « Elle m'assurait

Digitized by Google

en riant, dit-il, qu'elle oubliait les maux que je lui causais ; lesquels ne diminuaient en rien l'extrême amitié qu'elle avait pour moi. » Néanmoins un accident arrive ; elle lui crie d'une voix languissante : « Adieu, mon cher mari, il n'y a plus de femme, » et rend l'âme dans ses bras. De cette deuxième union il lui reste six rejetons et des regrets très sincères, très vifs, très profonds, mais qui ne l'empêchent point de s'unir de nouveau à une demoiselle de Picardie, Mlle de Grosménil, qui lui inspirait beaucoup d'estime à cause de son esprit, de sa sagesse et de sa piété, et qui, sans être très-jeune, l'était cependant assez, ainsi qu'il le remarque, « pour augmenter le nombre de ses enfants, qui n'était que trop grand. » Il se console en se rappelant que l'homme, selon l'Ecriture, est naturellement inconstant en ses voies, et ce Barbe-bleue sentimental, qui enterre tant de femmes, mais n'en tue aucune, les adore également l'une après l'autre. Il est parfois singulièrement préoccupé et un peu embarrassé de l'éducation, du mariage ou de la mort de tant d'héritiers des deux sexes (il en eut jusqu'à dix-neuf), de ses rapports d'intérêts avec tant de beaux-pères et de belles-mères, de la gestion de tant de propriétés d'origines variées, dont l'une avait brûlé complétement en 1673 ; mais la Providence le soutient parmi toutes ses épreuves. La cérémonie nuptiale s'accomplit le lundi gras de l'année 1679 ; il s'était marié déjà une fois ce jour-là, c'était de fort bon augure. Plusieurs années s'écoulent, traversées par différents incidents intimes, lorsqu'un coup de foudre éclate à l'horizon et atteint de plus ou moins près, plus ou moins durement, tous les sectateurs de la *religion prétendue réformée*. L'édit de Nantes est révoqué : le temple de Charenton est détruit ; tous les lieux d'exercice du culte protestant sont fermés ; les *dragonnades* commencent, et des autres provinces qu'elles avaient désolées elles se répandent enfin en Normandie. Pour notre honnête gentilhomme l'heure de la persécution et de l'exil allait sonner.

C'est à dater de cette époque que ce pacifique père de famille sera mêlé à des événements publics et importants et que son humble vie se confondra, en quelque sorte, dans l'histoire générale. Les maux que lui et les siens eurent à subir en un coin de la France, se reproduiront partout ailleurs pour ceux de sa religion. Seulement n'oublions pas qu'en dehors des victimes il n'y eut guère de plaintes exprimées au sujet de cette révocation de l'édit de Nantes : Fénelon et Bossuet, MM^mes de Sévigné et de Maintenon, Racine et Boileau étaient d'accord sur la légitimité et l'utilité de cette mesure, qui, sous une forme adoucie, répétait les vengeances de la Saint-Barthélemy et qui devait amener définitivement le triomphe salutaire de l'orthodoxie. L'interdiction d'un culte réprouvé, la privation des titres, privi-

Digitized by Google

léges et emplois, la confiscation des biens, les conversions extorquées par la ruse ou la violence, le bannissement ou les galères pour les sectaires obstinés, n'étaient aux yeux des habiles ou des sages d'alors que des moyens nécessaires, tendant au but le plus désirable et le plus moral. Quand il y allait du salut de la foi et des volontés du ciel, qu'importaient quelques milliers de désastres particuliers, qu'importaient même les intérêts politiques ou économiques du pays, qu'un semblable coup d'Etat allait affaiblir et ruiner au profit des nations étrangères? Dumont de Bostaquet a décrit avec l'exactitude d'un témoin oculaire et l'émotion d'une partie intéressée les démarches nombreuses et vaines qu'il fit, ainsi que d'autres seigneurs protestants du voisinage, afin d'échapper à une catastrophe imminente. Il se réunirent à Rouen, au moment où les cuirassiers royaux, commandés par le marquis de Beaupré-Choiseul, allaient y entrer; la plupart jurent de maintenir leurs croyances au risque des derniers périls; quelques-uns, par timidité ou par ambition, penchent tout bas vers l'apostasie; plusieurs, et Dumont est du nombre, préfèrent l'expatriation. Il leur offre de les emmener en Hollande, d'y vivre à la grâce de Dieu et de partager avec ceux qui en auront besoin tout l'argent dont il pourra disposer. Triste déception! sa famille se désole: son fils aîné hésite; un de ses beaux-frères signe son abjuration entre les mains de l'intendant de la province, et plus d'un noble des environs imite ce funeste exemple. Rouen ressemblait à une ville prise d'assaut et les soldats du roi y couraient de maison en maison, l'épée nue, prêchant l'Evangile à leur manière et achevant de convaincre les consciences ébranlées. Parmi les calvinistes zélés ce n'étaient que cris étouffés d'indignation et larmes versées en abondance. Pressé par les sollicitations de ses connaissances et de ses protecteurs, Isaac succombe à son tour et formule un acte de renonciation à ses doctrines: à peine l'a-t-il rédigé qu'il se repent et proteste; beaucoup de ceux qui cédaient ainsi dans un instant de frayeur et de faiblesse expiaient leur chûte par de longues années de pleurs et de remords. Ses propres parents avaient presque tous abjuré: cependant sa mère, un de ses fils, une de ses filles et une de ses sœurs se décident à se retirer en Hollande; il les y accompagnera; ils procèdent aux préparatifs de leur embarquement nocturne sur un vaisseau anglais. Leur caravane, grossie par des amis et des domestiques, traversait avec précaution les villages voisins de la mer; des garde-côtes la surprennent et la dispersent; des coups de feu sont échangés, et Dumont, blessé assez grièvement au bras gauche, est contraint de s'arrêter en route pour recevoir les soins d'un chirurgien de sa religion. Il retourne ensuite dans ses terres et, malgré la douleur qu'il éprouve à quitter de nombreux enfants,

Digitized by Google

une épouse encore enceinte, des serviteurs dévoués, des domaines que son absence peut laisser à l'abandon, il se résout maintenant à s'éloigner seul et en secret. Il parcourt rapidement la Picardie, non sans y recevoir l'hospitalité chez plus d'un châtelain dévoué ou allié; il passe par Courtray, Gand, Middelbourg et Flessingue, par Rotterdam, où il visite le savant Basnage et l'énergique Jurieu, deux oracles de la Réforme, par Delft, et, en juin 1687, il arrive à La Haye, espérant le patronage de S. A. le prince d'Orange, qui ne saurait négliger un calviniste de distinction, un de ceux que Louis XIV, son ennemi, venait de persécuter. Mais dorénavant il lui faudra traîner hors de la terre natale l'existence d'un réfugié et toutes les faveurs des princes sont impuissantes à rendre à des proscrits ces deux biens auxquels rien ne supplée : la famille et la patrie.

Son précédent voyage en Hollande lui avait ménagé en ce pays des relations honorables, dont c'était le moment d'user. Le docteur Burnet, adversaire acharné de Jacques II et futur évêque de Salisbury, la marquise de Sommelsdyck, fille du marquis de Saint-André Montbrun, Bentinck (depuis lord Portland), lui firent le meilleur accueil, et, après s'être publiquement excusé, dans l'église wallonne de la Haye, de l'abjuration forcée à laquelle il s'était soumis en France, il obtint des Etats-généraux et du stathouder l'emploi de capitaine. Cet avantage, d'ailleurs à peu près honorifique, (car les traitement n'était que de cinq cents livres par an environ) fut douloureusement compensé par les messages affligeants qu'il recevait de Normandie. Un de ses fils et un de ses gendres, profitant de son départ, dilapidèrent sa fortune; sa femme mit au monde un nouvel enfant au milieu de ces tristes circonstances; deux de ses filles, Fanchon et Marianne, moururent en bas âge; c'était une année d'épreuves cruelles. On le pressait d'écrire au ministre Louvois, au marquis de Seignelay, au comte d'Avaux, afin de solliciter d'eux sa grâce et celle des siens : il s'y refusa, quoique le bruit se répandît qu'ils étaient condamnés, lui à avoir la tête tranchée, son gendre à aller aux galères pendant trois ans, sa mère, sa sœur, sa nièce à être rasées et à être mises au couvent à perpétuité. Cette rigoureuse sentence aboutit, du moins pour ces malheureux, à une claustration plus ou moins longue et à des amendes ruineuses. Mme de Bostaquet envoya à son mari en Hollande Judith, une de ses filles, encore fort jeune, qui faillit faire naufrage durant la traversée, et, un peu après, elle s'embarqua à Dieppe avec son fils pour la même destination, ayant eu à peine le temps d'ensevelir et de pleurer une autre fille, Esther, brûlée par l'imprudence d'une servante. Les deux époux se rejoignirent à Rotterdam et revinrent ensemble à la Haye, le 22 mars 1688, heureux de se retrouver, pensant, mal-

Digitized by Google

gré l'amertume de tant de sacrifices, que ce n'était pas payer trop cher la constance de leurs convictions et la liberté de leur conscience. Si cet instant de repos après de tels orages fut bien doux, il fut bien court et tout d'un coup interrompu, nous disent les *Mémoires*, « lorsque son Altesse Royale fit paraître au jour ce grand dessein, qui a surpris toute l'Europe, qui réjouit les protestants et accable de chagrin le papisme. » Ce grand dessein, on le connaît en détail d'après l'histoire : c'était l'expédition du prince d'Orange en Angleterre dans le but de détrôner son beau père Jacques II, que son attachement au Catholicisme, l'influence exercée sur lui par la reine et le jésuite Peters, son confesseur, l'abolition du *Test* et les violences de Jeffreys y avaient rendu fort impopulaire et qui, selon l'expression de l'archevêque de Reims Le Tellier, *sacrifiait trois royaumes pour une messe.* Les réfugiés français (ils étaient nombreux dans les Pays-Bas) applaudirent à un projet qui pouvait singulièrement inquiéter Louis XIV, leur persécuteur, comme, cent ans plus tard, nos émigrés firent cause commune avec les Anglais et les Allemands contre les excès d'une révolution détestable à leurs yeux : tant il est vrai que l'ardeur des sentiments religieux ou politiques en vient trop aisément à obscurcir, dans les âmes les plus honnêtes, les saines notions du patriotisme ! Isaac achète des chevaux, emporte tout l'argent dont il dispose, confie sa femme et ses enfants à des amis sûrs et part en barque, le 12 octobre 1688, pour Amsterdam. Le bras en écharpe à cause d'une chûte qu'il vient de faire, il monte sur un vaisseau avec plusieurs de ses compagnons d'armes : ils relâchent au Texel et ont beaucoup de peine à se rallier au reste de la flotte, qui est battue par une effroyable tempête. Le prince d'Orange, en ces fâcheuses conjonctures, montre autant de diligence que d'intrépidité et navigue résolûment le long de la Manche entre les côtes de Douvres et celles de Boulogne. Et notre obstiné calviniste de s'écrier : « J'avoue que je ne pus voir sans émotion notre ingrate patrie et sans réfléchir sur les attachements que j'y avais dans ma nombreuse famille qui y était restée ; mais comme notre flotte n'était pas pour travailler à leur délivrance et que nous voyions l'Angleterre de plus près, il fallut porter toutes ses pensées de ce côté-là en attendant que Dieu mette au cœur de notre héros de secourir notre patrie qui gémit sous l'oppression. Sa flotte se fit voir de ces deux royaumes avec des sentiments bien différents : la France trembla à sa vue, et l'Angleterre, voyant son libérateur venir à pleines voiles à son aide, tressaillit de joie.» On débarqua à Torbay. Le stathouder qui devait bientôt se nommer Guillaume III, roi de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, le héros de M. de Bostaquet et de tous les protestants de l'Europe, descendit le pre-

Digitized by Google

mier à terre sans rencontrer la moindre résistance; la Révolution de 1688 allait s'accomplir.

Il faut convenir que l'Angleterre se laissa prendre plutôt qu'elle ne fut emportée de vive force et les envahisseurs eurent beau jeu dans leur marche à travers cette île, tant de fois livrée aux attaques des conquérants étrangers. Ceux-ci arrivent à Exeter, où ils entrent l'épée nue et où les habitants les reçoivent avec de grandes acclamations, tandis que Jacques II et ses troupes se retirent promptement vers Salisbury, tandis que sa seconde fille Anne et son autre gendre George de Danemark viennent se ranger du côté de Guillaume. En dépit des inconvénients de la mauvaise saison, le vent, la boue et la pluie, la petite armée du prince d'Orange s'avançait gaie et confiante. Il ne s'arrête guère à Windsor et se rend tout droit à Londres; Jacques II s'en échappe, la nuit, et le 2 janvier 1689, il s'embarque à Rochester pour la France, où la reine et le prince de Galles l'avaient précédé : la couronne tombait de cette tête étroite et débile; elle était perdue à jamais. A ce moment de sa fuite, qui, cent quarante ans d'avance, annonçait celle de notre vieux roi Charles X, subitement remplacé aussi par son cousin Louis-Philippe, duc d'Orléans, un des jésuites qui l'assiégeaient de leurs conseils adressait à Rome au provincial de l'ordre une lettre en italien, courte, mais caractéristique, que M. Guizot a publiée autrefois et dont voici le sens : « Mon révérend père, c'en est fait de toutes nos belles espérances de voir notre sainte religion faire des progrès en ce pays. Le roi et la reine sont fugitifs; tous leurs adhérents sont abandonnés; un nouveau prince est entré ici avec une armée étrangère sans la moindre opposition. Chose qu'on n'avait ni vue, ni entendu raconter, ni lue dans l'histoire! Un monarque, possesseur paisible de son trône, ayant une armée de trente mille combattants et quarante vaisseaux de guerre, se sauve de son royaume sans tirer un coup de pistolet!... Le plus grand mal vient de nous-mêmes: c'est notre imprudence, notre avidité, notre ambition qui nous ont attiré tout cela. Ce bon roi s'est servi d'hommes faibles, fourbes ou sots, et l'illustre ministre que vous nous avez envoyé y a contribué pour sa part..... Enfin, mon cher ami, tout est fini..... La confusion est extrême; on ne sait ici ni ce qui se fait ni ce qui se fera; pour nous, il n'y a plus ni foi ni espérance : cette fois nous sommes abîmés. Les pères de notre sainte compagnie ont coopéré de leur mieux à ce désastre, et tous les autres, évêques, confesseurs, frères, moines se sont conduits sans la moindre prudence. » Ces aveux dépouillés d'artifice éclaircissent suffisamment la situation : ils font comprendre comment Guillaume III entra paisiblement à Londres et y fut proclamé provisoirement régent par la Chambre des commu-

Digitized by Google

nes, le 14 janvier 1689, en attendant qu'un Parlement, régulièrement convoqué, lui décernât le titre de roi. Sa femme Marie, fille aînée du souverain déchu, et de qui l'ancien stathouder tenait tous ses droits à la royauté, quitta La Haye, où sa piété et sa charité laissèrent de profonds regrets, et débarqua à Greenwich, puis fut conduite à White-Hall, fêtée par les sons retentissants des cloches et les cris joyeux de la foule, pendant que les jacobites et les courtisans de Louis XIV maudissaient cette seconde Tullie, toute prête, disaient-ils, à fouler aux pieds le cadavre de son père, si c'était le seul obstacle qui dût la séparer du trône. Un fait assez curieux, c'est que la proclamation des deux époux en qualité de roi et de reine fut ajournée, parce que Jacques II avait emporté avec lui tous les habillements et insignes royaux ; elle eut lieu le 13 février 1689, et l'assentiment de la majorité de la nation vint imprimer à cette usurpation soudaine, à cette rivalité de famille le sceau de la légalité officielle.

Dumont, lui, eut à réfléchir sur sa position plus modeste : fallait-il demeurer auprès de Guillaume III, qui parlait de passer en Irlande, où le comte de Tyrconnel, vice-roi de ce royaume, tenait pour le prince détrôné, ou retourner en Hollande, où l'attendaient un établissement plus stable et les soins d'une femme tendre et chérie ? Il adopta ce dernier parti ; mais, toujours un peu prompt à changer de résolutions, à peine est-il arrivé dans ce pays qu'il s'y ennuie : il revient donc en Angleterre, ainsi que Mme de Bostaquet, malgré un affreux orage qui les rejette au loin. Il installe à Greenwich sa fidèle compagne, qui, le 2 juillet, lui donne un fils de plus, et il choisit pour parrain de ce fils le marquis de Ruvigny, son compatriote et son coreligionnaire, qui jouera bientôt un rôle important et dont l'opulente maison était un asile tutélaire ouvert à tous les réfugiés français. Rassuré de ce côté, il n'hésite pas à se faire attacher à un corps de cavalerie étrangère destiné à suivre le célèbre maréchal de Schomberg dans une expédition nouvelle. Schomberg, ce *citoyen du monde*, comme l'a appelé Macaulay, avait visité toute l'Europe, commandé des armées sur la Meuse, l'Ebre et le Tage, brillé à la cour de Versailles et à celle de Berlin, renoncé au bâton de maréchal de France plutôt que d'abjurer le protestantisme : il venait d'être créé duc, chevalier de la Jarretière, grand-maître de l'artillerie et généralissime ; son précieux concours allait être nécessaire. L'Angleterre s'était soumise rapidement au prince d'Orange ; l'Ecosse, d'abord agitée par le comte de Dundee et le duc de Gordon, avait fini par céder : mais l'Irlande, catholique avant tout, restait dévouée à Jacques II, qui y avait reparu avec des munitions de guerre et quelques soldats fournis par Louis XIV. Pendant que le beau-père

Digitized by Google

faisait, le 24 mars 1689, une entrée triomphale à Dublin, convoquait un Parlement et sommait les rebelles d'implorer leur pardon, le gendre, en juillet, envoyait contre les Irlandais un corps de neuf à dix mille fantassins anglais, français et flamands, commandés par Schomberg ; Dumont va les rejoindre, et dès lors il prend part à tous les événements de la campagne. Le siége de Carrick-Fergus, la retraite de Jacques II, les manœuvres de son fils naturel le duc de Berwick ; la mortalité qui décime les deux armées ennemies à la suite des pluies continuelles et de la disette et à laquelle Isaac est sur le point de succomber, les dangers que court Guillaume III contusionné ; la fameuse bataille de la Boyne qu'il gagne, le 1er juillet 1690, mais où périssent beaucoup de ses serviteurs, entre autres M. de la Caillemotte, fils cadet du marquis de Ruvigny, et le vieux maréchal de Schomberg, ce capitaine octogénaire, frappé de deux coups de sabre et d'un coup de carabine et couronnant dignement par un trépas glorieux une longue carrière de courage et d'héroïsme : tous ces incidents se pressent sous la plume exacte et simple du narrateur, tels que, de nos jours, les a plus vigoureusement accusés le pinceau magistral de Macaulay. Nos officiers avaient fait merveille ; le roi en avait disséminé sept cent trente-six dans son armée pour y entretenir le feu sacré, et Schomberg lui avait écrit : « Votre Majesté tire plus de service des trois régiments français et de celui de cavalerie que du double des autres. » A la journée de la Boyne, ils ne s'étaient guère épargnés : un grand nombre d'entre eux furent tués ou blessés ; Isaac en fut quitte pour deux balles qui transpercèrent son justaucorps. Tandis que les vainqueurs, marchant sur Drogheda et Dublin, assiégent Limerick sans succès, après avoir rempli diverses missions dangereuses, il obtient un congé et fait voile vers l'Angleterre. A Londres, il apprend aussitôt la nouvelle de deux pertes bien graves, celle de Suzon, une de ses filles, et celle de sa mère si aimante et si tendrement aimée, qui avait atteint sa quatre-vingt-quatrième année, et qui, à cet âge, avait expié vaillamment au fond d'un cachot le tort d'adorer Dieu à sa manière. Il séjourne près de sa femme en 1691, laissant ses camarades se distinguer à la prise d'Athlone et à la bataille d'Aghrim sous la conduite de Ruvigny, nommé major général des troupes orangistes et, un peu après, comte de Galloway. Mais, celui-ci ayant été chargé d'une autre expédition en Irlande, Dumont se remit en route au mois de mars 1692, afin de servir et de se battre à ses côtés : or, cette excursion fut pacifique et ne dura qu'un trimestre ; néanmoins, elle lui coûta passablement d'argent et lui valut plus d'un envieux. Alors, avec sa femme et ses deux enfants, il repasse encore en Irlande, cette fois dans le but de

Digitized by Google

s'y établir et d'y jouir d'une pension que lui accordait Guillaume III. Ses *Mémoires*, qui portent la date finale du 3 avril 1693, se terminent par ces lignes pleines de résignation : « Ainsi, après six années de pèlerinage, je suis à Dublin, où l'arrivée de milord Galway nous donne une joie sensible et nous flatte de quelques douceurs en ce pays étrange, d'où cependant je pense incessamment à ma famille de France, laquelle je prie Dieu de bénir, comme celle-ci, qui, plus heureuse en ce qu'elle sert Dieu en pleine liberté, joint ses vœux aux miens pour la délivrance et notre réunion. Dieu m'accorde des jours pour cela et pour voir la paix en l'Eglise et sur la terre! Amen ! » Ce bravê champion de l'Evangile avait soixante et un ans; il était bien temps pour lui de suspendre son épée au foyer domestique et de se consacrer sans partage à sa troisième femme et à quelques-uns de ses nombreux rejetons. Son humeur mobile ne lui permit pourtant pas de faire à Dublin un long séjour : il alla planter sa tente d'exil à Portarlington, non loin de Kildare, où subsistait une colonie assez considérable d'officiers français réfugiés et pensionnés. En 1700, il maria sa fille Judith à un gentilhomme; en 1706, il perdit, à l'âge de vingt-trois ans, un de ses fils, Daniel, qui allait être nommé capitaine au service de la Hollande : lui-même il expira en 1709, à soixante-dix-sept ans, laissant en Angleterre et en France une foule de descendants, dont les derniers ont survécu jusqu'aujourd'hui. Ses *Mémoires* sont le témoignage d'un esprit naïf et d'un cœur pur sur les choses grandes ou tristes qu'il avait vues. M. Michelet, qui les a consultés pour son récit de la révocation de l'édit de Nantes et de ses conséquences en Europe, a dit à ce propos : « Nul roman comparable pour l'intérêt des aventures et le pathétique des situations à ces histoires trop vraies. » L'éminent écrivain ajoute ces réflexions élevées, dont le loyal Bostabuet a le droit de bénéficier autant qu'aucun de ses frères : « La fuite du protestant est chose volontaire. C'est un acte de loyauté et de sincérité; c'est l'horreur du mensonge; c'est le respect de la parole. Il est glorieux pour la nature humaine qu'un si grand nombre d'hommes aient, pour ne pas mentir, tout sacrifié, passé de la richesse à la mendicité, hasardé leur vie, leur famille dans les aventures périlleuses d'une fuite si difficile. On a vu là des sectaires obstinés; j'y vois des gens d'honneur, qui, par toute la terre, ont montré ce qu'était l'élite de la France. La stoïque devise, que les libres penseurs ont popularisée, c'est justement le fait de l'émigration protestante, bravant la mort et les galères pour rester digne et véridique : *Vitam impendere vero*, la vie même pour la vérité ! »

A. PHILIBERT-SOUPÉ.

(La suite au prochain numéro).

Digitized by Google

LE

PÈRE ET LE FILS

DEUXIÈME PARTIE[1]

I

Malvina trouva dans l'amitié de Berthe pour elle une puissante diversion à son ressentiment, et puisa dans son introduction chez M. Pierre Bar un vif encouragement pour sa vanité. Sa joie fut profonde de pouvoir, les jours de sortie, toiser la plupart de ses camarades du haut des coussins d'une calèche, quand les chevaux fringants du banquier l'emportaient dans un nuage de poussière. Plus d'une, en effet, parmi celles-là qui, dans l'intérieur de la maison Royale, lui jetaient le sarcasme au visage, s'en allait, l'hiver, pauvrevrement chaussée de socques, par la boue du chemin, sous la conduite d'un parent mal vêtu, lorsqu'elle avait deux laquais pour ouvrir la portière de la voiture où elle se prélassait à côté de Berthe. Sa félicité eût été complète si de nouveaux sujets de tristesse ne

[1] Voir la *Revue Contemporaine* du 15 décembre.

Digitized by Google

fussent venus la réclamer jusque dans cet Eldorado où elle avait un moment espéré d'être désormais à l'abri des coups de la fortune.

Benoît, le valet de chambre de M. Pierre Bar, n'avait point vu sans quelque dépit la venue de Malvina chez son maître. Le colonel s'était parfois laissé aller en sa présence à parler du lieutenant Ricot, sa bravoure militaire réservée, d'ailleurs, avec une liberté de langage fort excusable chez un supérieur raillant finement les travers d'un subordonné qu'il estime. Ces propos intimes avaient suggéré à ce bon M. Benoît une mince opinion de la personne de ce lieutenant râpé, dont la famille végétait dans une condition précaire; ajoutons que Michel adressait souvent des secours d'argent à la veuve et à sa sœur par son entremise. Or, comme tous les domestiques de grande maison, et avec plus de raideur que ses pareils, peut-être, vu le degré de confiance dont l'honorait son maître, Benoît ne comprenait pas volontiers que des relations d'intimité pussent s'établir sur un pied d'égalité entre un homme riche et un homme pauvre.

« Chacun doit tenir son rang, » avait-il coutume de dire.

La venue de Malvina à l'hôtel rassura médiocrement ses scrupules de valet ferré sur l'étiquette, et plus exigeant qu'un hérault d'armes sur le chapitre des distinctions sociales. Cela révolta sa fierté d'entourer Malvina des égards dus aux seuls enfants du colonel, ses maîtres ceux-ci, ses maîtres véritables.

Ne pouvant rudoyer Malvina sans motif plausible, Benoît fut à la piste des moindres infractions commises par la petite fille aux règles disciplinaires établies par M. Pierre Bar dans son privé. La répression dans les délits communs aux trois enfants frappait exclusivement Malvina qui subissait ainsi la peine méritée par les manquements d'autrui. Ne pouvant refréner sans cesse la pétulance naturelle à leur âge, Frédéric, Berthe et Malvina faisaient-ils quelque bruit, ce qui montait M. Pierre Bar en des colères bleues, aussitôt la porte de la salle de jeu de s'ouvrir, et la face longue et blême de Benoît d'apparaître.

« Encore ! criait le butor : encore ! quand je vous ai si souvent recommandé d'être silencieux ! »

Et comme les enfants interdits n'osaient se disculper :

« Oh ! je sais bien, ajoutait-il, quel est l'auteur de ce tapage ! Mademoiselle que voilà — et il désignait du doigt Malvina — pourrait comme moi, le nommer, si elle voulait !

— Ce n'est pas moi ! répondait Malvina, qui se sentait menacée par le geste.

— Eh bien ! je prétends, moi, au contraire, que c'est vous ! avec vos airs de sainte n'y touche, vous êtes la plus bruyante des trois !

Digitized by Google

— Ce n'est pas moi !... je vous dis que ce n'est pas moi ! répétait de plus belle Malvina, pâle de colère.

— Voulez-vous bien être convenable, criait Benoît en secouant la petite fille par le bras ; ne faites pas la rebelle, s'il vous plaît, ou nous vous renverrons ourler des torchons chez votre tante Blandine ! »

Malvina lançait à Benoît des regards chargés de haine et s'en allait sanglotter dans un coin, pendant des heures entières.

Parfois, le digne valet survenant à pas de loup, surprenait les enfants au milieu d'une de ces querelles légères qui s'élèvent entre bambins à propos de rien, d'une poupée arrachée des mains, d'un château de carte renversé par mégarde. Sa colère, en ce cas, ne connaissait plus de bornes ; à l'entendre, Malvina avait tous les torts ; c'était un brouillon, un caractère infernal qu'il saurait bien réduire avant qu'un long temps se passât.

« Laissez donc là ces joujoux, mademoiselle, criait-il, exagérant les notes rudes de sa voix. Sont-ils à vous, pour vous en emparer comme vous faites... Il n'y a rien à vous ici, sachez-le une fois pour toutes : si M. Frédéric et Mlle Berthe consentent à vous prêter leurs jouets, c'est qu'ils vous savent trop pauvre pour en acheter ! »

Lorsque les enfants sortaient pour la promenade sous la conduite de Benoît, les reproches à l'adresse de Malvina ne manquaient jamais ; elle marchait tantôt trop vite, tantôt trop lentement ; elle faisait exprès de contrarier son surveillant ; elle n'écoutait pas ses observations, prenait le trottoir quand il fallait gagner la chaussée, et courait dans la chaussée quand il fallait monter sur le trottoir ; elle s'égarait à plaisir dans les jardins publics, à seule fin de forcer Benoît à courir après elle, d'exciter son inquiétude et d'échauffer sa bile. Il n'est pas de méfaits, en un mot, dont Malvina ne se rendît coupable au dire de Benoît, lequel, du reste, s'empressait le soir de faire son rapport à M. Bar, en présence du colonel, avec des circonstances aggravantes et des détails circonstanciés. Là-dessus, Pierre Bar, prenant sa voix la plus solennelle, infligeait un blâme énergique à la délinquante. Toujours la même menace revenait à la fin de cette mercuriale, soulignée par certain geste automatique qui donnait froid à Malvina jusque dans la moelle des os.

« Je vous invite, mademoiselle, disait le banquier, à ne pas méconnaître, par l'indiscipline, les bontés qu'on a pour vous dans cette maison.... »

Malvina s'était prise à première vue d'un goût fort vif pour Frédéric. Avec cette hardiesse d'allures qu'elle conservait encore de ses habitudes anciennes de dissipation, avec ces manières libres qu'elle retrouvait parfois à l'imprévu de sa conduite, mais qui ne choquaient

Digitized by Google

point trop la décence en dépit de leur étrangeté, Malvina se rapprochait de Frédéric beaucoup plus que ne faisait Berthe, timide et réservée dans tous les mouvements de sa mignonne personne. La disproportion des âges, entre eux moins grande, autorisait d'ailleurs, ou pour mieux dire, semblait autoriser cet entraînement sympathique : en sorte que dans de certains jeux plus violents que les jeux accoutumés, Frédéric, trouvant à qui répondre, volontiers accaparait Malvina. Celle-ci se montrait d'une familiarité excessive avec le jeune garçon, le caressant à tout propos, l'embrassant, se suspendant à son bras et le fixant du regard avec complaisance. La naïveté enfantine de Malvina, une vagabonde à Mantes, s'était de bonne heure effeuillée à tous les spectacles des rues, à toutes les gravelures des classes ouvrières, lesquelles savent peu ou point, hélas ! respecter dans leurs propos l'innocence et la pudeur de l'enfance. Blandine avait enseigné à sa nièce, bien jeune encore, des refrains que la petite chantait de sa voix aigrelette, sans penser à mal, et dont les rimes aventureuses suivaient d'un pied boîteux les dérèglements de l'inspiration ; sa mère ne se gênait pas devant elle pour rire d'un mot bien venu, lorsqu'ensemble avec sa sœur, langue salée, elles débitaient de ces anecdotes scandaleuses, qui font les délices des ateliers de femmes et des loges de concierges. En son éducation frivole, Malvina savait nombre de choses dont elle ne comprenait guère le sens ni la signification vraie ; mais il y avait dans son esprit des notions qui couvaient sous la cendre du souvenir, et qui tout à coup pouvaient, à un moment donné, éclairer son ignorance curieuse. Son sang brûlait ses veines ; son tempérament robuste la prédisposait aux luttes de la passion ; on s'apercevait à son cou renflé, aux fortes attaches de ses poignets et de ses bras, à ses yeux cerclés de bistre, à ses lèvres épaisses et rouges qu'elle deviendrait femme de bonne heure. Moins âgée que Frédéric, elle se montrait plus experte que lui dans le rudiment de la science mondaine ; elle trouvait à propos des caresses félines, des grâces provocantes, qui étonnaient chez une enfant de treize ans ; elle avait l'intuition et comme le sentiment des forces de son sexe ; elle coquetait déjà avec des airs minaudiers qui effrayaient par leur précocité ; ses yeux se voilaient parfois d'une façon langoureuse, tout à fait intéressante à étudier ; on eût dit qu'elle avait conscience de la volupté et de ses troubles. Frédéric s'abandonnait insouciamment aux entreprises innocentes de Malvina ; il ne voyait rien, ne comprenait rien ; ces manéges étaient pour lui lettre morte.

A la différence de Frédéric, Berthe, quoique enfant ignorante et naïve, n'acceptait pas aussi légèrement que cela les roueries ingénues de son amie, voyant d'un mauvais œil Malvina se jeter en tra-

Digitized by Google

vers de son affection pour le fils du colonel qu'elle semblait vouloir accaparer à son profit exclusif. Impatiente et soupçonneuse, voilà qu'elle s'irrita soudain de ne plus voir Frédéric s'occuper d'elle uniquement, comme il faisait par le passé, et se plaire à partager les jeux de Malvina. D'abord, avec cette logique de la passion naissante, elle s'essaya à imiter son amie dans les passe-temps que celle-ci empruntait de l'énergie virile de Frédéric ; mais, n'y pouvant parvenir, elle se surprit à regretter peu à peu l'intrusion de Malvina dans leur intimité fraternelle. De là, des paroles amères, offensantes à l'adresse de sa condisciple ; des plaintes au colonel sur la brusquerie imaginaire de Malvina, ses torts prétendus dans des querelles sans importance d'ailleurs, mais à ses yeux empreintes d'une sérieuse gravité. Le colonel, cela va de soi, ne donnait nulle attention à ces mésintelligences futiles et se gardait le plus qu'il pouvait d'intervenir entre les parties. Pourtant, il arrivait parfois qu'obsédé par les récriminations de Berthe et avec cette partialité commune à tous les pères, il prenait en main la défense de sa pupille et adressait de vertes réprimandes à Malvina ; celle-ci courbait la tête sous ces reproches immérités, et sachant par avance que c'eût été folie ou à tout le moins imprudence d'entreprendre une défense qui ne serait pas écoutée, demeurait silencieuse sous les lanières de l'injustice qui la fouaillaient et dissimulait avec soin son ressentiment.

Du jour où la protection de Michel lui avait ouvert la porte de l'hôtel de son oncle, Malvina s'était enivrée, dans l'atmosphère de luxe qu'on y respirait, de tous les parfums capiteux de la haute vie bourgeoise : ayant mis sa lèvre à la coupe de la richesse, à jamais elle dédaignait le breuvage amer des privations que l'intérieur de sa famille lui gardait pour l'avenir. L'idée seule qu'il lui faudrait un jour peut-être se retirer à Saint-Denis dans un logis indigent, et là vivre du produit d'un travail manuel, lui donnait des vertiges ; même, elle endurait une souffrance poignante lorsqu'il lui fallait de loin en loin céder au désir timidement exprimé par sa mère de l'avoir près d'elle durant tout un jour. Certes, ce jour-là, c'était grande fête dans ce ménage maussade : levée dès l'aube, Blandine s'employait avec plus d'ardeur et d'attention à sa besogne quotidienne, lavant le parquet, frottant les meubles, épongeant les murs pour pouvoir se consacrer ensuite tout entière au service de sa nièce lorsqu'elle arriverait.

La veuve Ricot ne gémissait plus autant qu'elle faisait d'ordinaire, oubliant presque les tortures que lui infligeait la phthisie qui la conduisait prématurément au tombeau. La veille au soir, Blandine avait mis le pot au feu mijoter dans un feu doux, pour obtenir un bouillon aussi épais et aussi aromatique qu'une gelée de

Digitized by Google

viande : les casseroles chantaient sur le fourneau avec des odeurs grasses s'échappant à travers les interstices du couvercle. Blandine excellait dans la préparation des friandises, et Dieu sait si les flans dorés, les gâteaux croustillants, les crêmes au caramel foisonnaient ce jour-là et par exception chez les Ricot. La brave tante, le visage allumé par la joie et les grandes flambées de la cheminée, les bras mi-nus, le bonnet linge lissé de frais, la toilette solennelle hors l'armoire, retrouvait une jambe neuve et fredonnait sur tous les tons son répertoire d'airs variés; et la mère, ouvrant ses lèvres pâles, disait cent fois dans la matinée ;

« Malvina ne tardera pas de venir ! »

Enfin, Malvina paraissait ! on l'embrassait, on la dorlotait, on la caressait.

« Bonjour, Ninette !

— Qu'elle est grandie !

— Tiens-toi droite !.. recule un peu, que je te voie à mon aise...

— Les grands yeux noirs !

— La jolie bouche ! »

Blandine n'était plus boîteuse; la veuve n'agonisait plus ! Et de rire, si bien et si fort qu'on ne s'apercevait pas de la tristesse vague qui ternissait le visage de cette fillette, qui faisait à sa mère l'honneur de lui rendre visite; on n'entendait pas ses soupirs au milieu de cette allégresse sonnant à toute volée, et on ne surprenait pas davantage au passage ces bâillements à demi-réprimés. Les murs avaient un air de fête : le serin vocalisait à plein gosier dans sa cage; le chat accourait, ronronant, et frottait sa fourrure électrique contre les jupons de Malvina; on appelait les voisines d'un bout de la rue à l'autre pour les inviter à venir prendre leur part d'admiration, et la pensionnaire, traitée en pièce curieuse, subissait non sans un secret dépit les ennuis d'une exhibition complète.

Cependant, Malvina jetant les yeux autour d'elle, languissante et compassée, souffrait cruellement de cet étalage de luxe interlope qui puait la misère, cette misère qui se déguise en opulence, la plus atroce et la plus triste de toutes. Elle laissait tomber des regards honteux sur ces meubles de cerisier et de noyer, placage de quelques lignes d'épaisseur sur le massif d'un bois blanc; elle faisait la moue à la vue de ces couverts en maillechort, de ces assiettes et de ces plats en faïence rayés comme une étoffe usée qui met à jour la trame; de ces pots égueulés, de ce linge blanc mais grossier, parfumé de lavande, de ces lits à rideaux de cotonnade blanche ourlée d'une bande de calicot rouge. Quelle confusion était la sienne, en présence de ces muets témoignages de la pauvreté !

Ce qui par-dessus toute chose irritait Malvina, c'était de ne pou-

Digitized by Google

voir se dispenser de passer une partie de la journée dans la boutique, assise derrière le comptoir, près de sa mère. Cette affreuse boutique, noire et sale, avec son lumignon nageant dans une huile fétide, son comptoir crasseux peint en faux marbre et surmonté d'un couronnement en balustres tournés, les pots cylindriques en terre vernissée et la patte de lièvre traditionnelle pour rassembler les bribes de tabac répandues par mégarde : cet attirail ridicule et mesquin d'un bureau de tabac de quatrième ordre, la faisait se mourir de honte. Elle prenait place près de sa mère, son pouls battant la fièvre, sur un tabouret élevé ; le chat noir, accroupi dans une pose de sphynx, murmurait au centre du comptoir sa note caverneuse, et la veuve Ricot confectionnait mélancoliquement des cornets, tandis que Blandine tricotait dans un coin ou cousait des chemises, en chantant des romances d'amour avec une voix de tête suraiguë. A chaque chaland qui se présentait, la veuve disait d'un air de satisfaction béate, désignant du doigt Malvina :

« Ma fille, monsieur ! »

Et Blandine reprenait sur le ton explicatif d'un montreur de bêtes :

« ... Élève à la maison Royale de la Légion d'honneur. Une fière éducation, allez ! »

Ces cornets que tournait si lentement sa mère par un mouvement de doigts machinal, causaient d'indicibles rages à Malvina : la veuve Ricot, très experte en cette science, avait la manie de les empiler les uns sur les autres, en commençant par l'extrémité inférieure, dans deux pots disposés *ad hoc* de chaque côté du fauteuil où elle trônait tout le long du jour ; avec le temps, en les accumulant dans cette position, les frêles papiers se montaient en longues cornes symétriques qui, emportées par leur poids respectif, se renversaient et cintraient une sorte de berceau au-dessus de la tête de la veuve. Les pensionnaires de Saint-Denis qui, passant par la rue, avaient remarqué ce détail d'intérieur, l'appelaient *la niche de la veuve Ricot*; de là, peut-être, ce surnom de *vierge aux cornets* que les impitoyables moqueuses donnaient, on n'a jamais trop su pourquoi, à la pauvre femme.

Le supplice enduré par Malvina pendant ces heures de l'après-midi atteignait aux dernières limites du possible : une agitation nerveuse, croissant avec la durée de son exposition, ne lui laissait aucun repos ; souvent, n'y tenant plus, elle feignait une migraine et se retirait à la faveur de ce prétexte dans un coin de l'arrière-boutique ; là, ses vacances se passaient en songeries douloureuses et en récriminations violentes contre les injustices du sort à son égard. Mais la plus terrible blessure qui pût la frapper en plein orgueil,

Digitized by Google

c'était lorsqu'occupant sa place derrière le comptoir, près de sa mère, que son état de faiblesse continue empêchait de sortir, elle apercevait à travers la porte entr'ouverte de la boutique une de ses condisciples suivant la chaussée. Celle-ci, par esprit de taquinerie maligne, sachant où le bât blessait Malvina, ne manquait jamais de s'avancer vers elle, pour lui prouver, en quelque façon, qu'elle l'avait vue, et de lui décocher, en la saluant avec affectation, un regard gros de malice; Malvina d'ordinaire détournait la tête en rougissant; alors, la voix de sa mère ou la voix de Blandine s'élevait :

« Eh bien, Malvina, tu ne dis rien à ta condisciple? »

Volontiers Malvina eût désiré de rentrer sous terre en ce moment. Combien elle regrettait, à cette heure surtout, de n'être pas chez M. Bar : là, du moins, elle n'avait pas à redouter l'échéance de tels affronts, des affronts publics, des affronts dont on rirait le lendemain, à gorge déployée, dans la cour de la maison Royale!

II

Le temps avait marché : Berthe et Malvina s'épanouissaient toutes deux dans la grâce de leur adolescence; Frédéric avait jeté aux orties la défroque étriquée de l'écolier; le colonel se transformait de plus en plus en manieur d'argent, et Pierre Bar s'inclinait vers la tombe.

Et pourtant, au milieu même de ces changements apportés par les années dans la condition et le développement moral ou physique d'êtres si dissemblables rapprochés par le caprice de la destinée, le rigide vieillard avait abandonné si peu que rien de sa tyrannie domestique : les concessions, il ne les connaissait pas; chez lui, dans sa famille, Berthe et Malvina tremblaient en sa présence, comme au premier jour de leur venue à l'hôtel; soumis et respectueux envers leur oncle, le colonel et Frédéric ne se permettaient jamais de discuter un de ses ordres.

Un des derniers actes importants de la vie de cet homme de fer, fut encore un arrêt sans appel inspiré par le besoin de domination qui le caractérisait si fort, et marqué au coin d'une inflexibilité manifeste. Frédéric hors de page, M. Bar exigea qu'il entrât immédiatement dans les affaires. La nature tendre et rêveuse du jeune homme répugnait aux réalités brutales des choses positives : ému de pitié pour l'infortune de son fils, en dépit de son indifférence chronique, le père risqua une observation enveloppée dans le correctif des formes les plus exquises des convenances; Pierre ne parut

Digitized by Google

pas s'apercevoir des timidités mêmes de l'objection et passa outre ; il notifia froidement sa volonté immuable. Frédéric dut s'exécuter de bonne grâce et s'initier sans retard au mécanisme de cette machine financière, mise en mouvement par le crédit, et qu'on appelle une maison de banque. Rude et douloureux fut son noviciat : Pierre Bar s'était institué son moniteur, n'épargnant à son petit-neveu ni les paroles vives ni les réprimandes sévères, afin de lui inculquer sa science des affaires, acquise par une pratique de cinquante ans.

— Prends modèle sur moi, disait-il parfois à Frédéric, s'excusant sur le peu de sincérité de sa vocation de la lenteur de ses progrès : imite-moi ; je n'exige pas davantage.

Le conseil valait son pesant d'or ; mais il était difficile à suivre. M. Pierre Bar travaillait, en effet, comme un mercenaire, littéralement à la tâche : un regain d'activité fiévreuse brûlait sa vieille carcasse. L'aube le trouvait sur pied ; son cabinet le voyait arriver trottinant comme un rat ; laborieux, infatigable, il trouvait à peine dans sa matinée le temps de se restaurer par un repas spartiate et descendait de nouveau en hâte dans les bureaux, après un intermède de vingt-cinq minutes à peine ; sept heures le surprenaient souvent rivé aux consoles de son bureau-secrétaire, des monceaux de dossiers sous les yeux. On eût dit qu'il ne voulait point voir venir la mort. Si jamais, par hasard, un tel souhait fut formulé par lui, la mort l'exauça.

Un soir, à l'heure du dîner, les employés partis, le colonel ne voyant pas monter son oncle, attendit quelques minutes sa venue : un quart d'heure de répit écoulé et M. Bar ne paraissant pas, le colonel se décida à l'aller arracher de gré ou de force à ses travaux. Il le trouva affaissé sur son fauteuil, le corps raidi par le froid : M. Pierre Bar était mort, mort d'une attaque d'apoplexie, mort au champ d'honneur de la finance.

A huit jours de là, lorsqu'échut le moment des recherches légales, on découvrit dans le secrétaire du banquier, scellée d'un triple cachet, une lettre dont la suscription portait : *à mes neveux Michel et Frédéric Bar* ; plus bas se lisaient ces cinq mots : *à décacheter après ma mort.*

Voici le contenu de cette lettre, ouverte en présence du juge de paix, de deux notaires et d'amis du défunt.

« Ceci est mon testament.

» Cejourd'hui, 20 mars 1822, à six heures de relevée, moi Jérôme-Saturnin-Pierre Bar, banquier, rue de la Ferme-des-Mathurins, 4, à Paris, désirant que le bien que j'ai amassé par soixante années de

Digitized by Google

travail et d'économie tombe dans ma famille, je donne et lègue d'une part et par le présent testament entièrement écrit de ma main et signé par moi, conformément aux prescriptions de la loi, ma fortune tant mobilière qu'immobilière, par moitié, à chacun de mes deux neveux, le baron Michel Bar ex-colonel du 103e régiment de ligne, et Frédéric Bar son fils; mais, par un sentiment d'orgueil que je n'éprouve nulle honte à laisser paraître, tenant, d'autre part, à prolonger au delà des limites de mon existence mortelle l'œuvre qui m'a fait ce que je suis, je déclare que la présente donation n'emportera son plein et entier effet que par l'engagement pris séparément et en commun par mes deux neveux de continuer mes affaires de banque ensemble, et sous forme de société en nom collectif, et ce pendant dix ans, à partir du jour de l'ouverture de mon testament; je déclare, en outre, que des deux le non-acceptant devra être exclu du bénéfice de la succession, soit qu'il refuse de souscrire à la condition imposée au début même de l'association, soit au cours des dix années formellement stipulées, sans aucune excuse, atténuation ni prétexte recevable, le cas de décès excepté. Faute pour tous deux, dans le cas de double renonciation, voir la totalité de mes biens meubles et immeubles attribuée aux pauvres de la ville de Paris. Telle est ma volonté expresse.

» Au moment où sera ouverte la présente lettre, la maison Pierre Bar et Ce, banquiers à Paris, aura cessé d'exister : puisse la maison de banque Michel Bar et fils qui va lui succéder, jouir sur tous les marchés de France et de l'étranger de la juste considération qui s'attache à la probité reconnue et à la loyauté proclamée.

» Pierre Bar. »

La lecture de cette pièce expliqua l'insistance du défunt à lancer Frédéric dans la carrière des affaires : Pierre avait voulu faire souche de banquiers, créer une dynastie de Bar et perpétuer ainsi sa propre réputation financière. La clause résolutoire contenue dans ce testament olographe montrait bien dans tout son jour le caractère entier de cet oncle terrible : jusque dans la mort, il avait eu à cœur le triomphe de sa volonté; froid, inerte, immobile, impuissant à jamais, semblait-il, M. Pierre Bar prétendait encore à une soumission absolue de la part de ceux-là qui avaient le plus immédiatement vécu sous sa dépendance.

Du reste, s'il eût pu connaître, avant de mourir, le degré de perfection obtenu dans l'œuvre d'écrasement par lui entreprise à l'endroit de son neveu Michel, nul doute que le despote se fût dispensé d'insérer dans le libellé de ses volontés dernières la formule restrictive de ses libéralités. Les fanfares guerrières d'autrefois peu à peu

Digitized by Google

désapprises, le harnais militaire déposé, la vie bourgeoise avait pénétré Michel par tous les pores et mis dans ses veines, où bouillonnait un sang impétueux, les digues du calcul méthodique, de l'indifférence lâche et molle. L'ex-colonel transformé en employé modèle et parfait comptable, l'amour du lucre l'avait gagné. Les affaires, c'est aussi la guerre, d'ailleurs ! guerre sourde, mais âpre et passionnée ; avec ses combats comme l'autre, les entreprises; ses champs de bataille, les marchés de la Bourse ; ses coups de main, la hausse et la baisse ; ses guérillas, la coulisse ; ses embuscades, les échéances : on ne s'y bat pas à coup de lance, de fusil, de canon ; on s'y tue à coup de protêts, de saisie-arrêts, de jugements : son ambulance, c'est la prison pour dette ; son hôpital, la maison de fous et l'hospice civil : on n'y fusille pas les déserteurs ; on y exécute les débiteurs : on sabre les vaincus là, comme ici, et on gagne des millions comme on gagne des batailles, par surprise ou par stratégie. Michel s'était jeté dans la mêlée à corps perdu et déjà faisait des prodiges ; jadis brave, maintenant habile ; de chasseur d'hommes redoutable, devenu intelligent pourchasseur d'écus.

Frédéric, de son côté, se résigna héroïquement, malgré qu'il en eût, au sacrifice de ses aspirations généreuses et libérales. La fortune qu'il tenait du chef de sa mère se réduisait au chiffre de quelques milliers de francs à peine, et il n'osait encourir la disgrâce de son père, raide et tranchant dans ses rapports quotidiens avec son fils ; il n'attendait que de son affection ses moyens d'existence ; or, dans le cas d'une répudiation irréparable des libéralités de M. Bar, de tels moyens d'existence ne pouvaient tarder de lui faire défaut.

L'inventaire initial de la nouvelle maison de banque, *Michel Bar et fils*, touchait à peine à sa fin, lorsque sonna l'heure où ces oiseaux ramageurs, qu'on appelait Berthe et Malvina, ayant vêtu le plumage éblouissant dont les gratifiait le printemps de la vie, durent abandonner l'ombre de la vieille abbaye de Dagobert et prendre enfin leur volée.

Près de Michel Bar était la place de Berthe : là, au foyer, une famille l'attendait ; elle salua donc gaiement les tristes murs de sa clôture et partit pour Paris.

Au contraire, Malvina pleura toute la nuit qui précéda le jour de sa sortie de pension. C'est qu'elle allait, le lendemain, heurter son front à une réalité lamentable. Depuis un an, sa mère s'était éteinte de consomption, après avoir dépensé les minces ressources et les épargnes amassées aux jours d'aisance modeste par des miracles d'économie. Avec la pauvre femme avait pareillement disparu la concession du bureau de tabac. Retirée dans une mansarde, Blandine perdait la vue à la couture. Qu'allait devenir Malvina, au mi-

Digitized by Google

lieu de ce désarroi général de ses affections et de ses intérêts? Hélas! elle-même n'en savait rien.

Renoncer ainsi tout d'un coup à ses rêves d'ambition lui brisait le cœur. Et pourtant, la porte d'or de l'espérance ne se refermait pas tout entière sur ces hardis projets d'avenir; elle attendait encore une éclatante faveur de la destinée. Mais cette faveur la viendrait-elle surprendre bientôt? Ne retarderait-elle point trop sa venue? La pauvreté, la détresse seraient-elles longtemps ses compagnes dans l'avenir, et ne lui faudrait-il pas, les yeux fixés sur l'horizon, voir bien des jours encore, comme dans ces contes de fées qui l'avaient fait bondir d'aise aux heures de son enfance naïve, le soleil poudroyer, la terre verdoyer avant d'apercevoir, sous des traits qu'elle ne concevait pas, mais qu'elle reconnaîtrait aussitôt qu'ils surgiraient devant elle, le héros de la délivrance lancé au triple galop de son coursier idéal? Elle sentait sourdre en elle des forces impétueuses impatientes de l'action : son cœur sautait à bonds pressés dans sa poitrine, et le bonheur qui ne voudrait pas de plein gré se donner à elle, Malvina se savait assez d'énergie pour le conquérir. Sa jeunesse qui lui inspirait un si viril enthousiasme, sa beauté qu'elle estimait puissante, ses charmes dont elle connaissait le pouvoir sans l'avoir jamais exercé, son intelligence hardie qu'elle maniait à froid avec une sûreté de compréhension qui du premier coup la faisait toucher à la certitude, ces armes qui frémissaient en elle et qu'elle avait hâte de brandir au grand jour dans la mêlée de l'ambition et de la conquête, se rouilleraient-elles, inactives, dans le silence de l'isolement et la lassitude de la dissimulation?

Dans le courant de la matinée, madame la surintendante fit appeler Malvina chez elle.

« Mon enfant, dit avec bonté la haute dignitaire à la jeune fille, voici vos études terminées : vous avez atteint l'âge fixé par les règlements pour votre sortie de pension. Je dois vous rendre cette justice que votre zèle, votre assiduité, votre attention ne se sont pas démentis une seule minute durant ces dernières années, entre toutes les plus importantes : ce qui nous porte à croire que la maison Royale n'a peut-être pas encore assez fait pour vous. Votre mère est morte : vous n'avez plus de famille ; le monde est semé de piéges dont votre inexpérience des choses de la vie vous défendra mal au début. Ici, on vous aime, ici l'existence, débarrassée de soucis, s'écoule sans laisser d'autre trace dans la mémoire que celle d'une tâche bien remplie et de devoirs faciles menés à bon point : voulez-vous rester près de nous, mon enfant? »

Malvina s'attendait à cette ouverture ; ses réponses étaient préparées en conséquence :

Digitized by Google

« Que vous êtes bonne, madame, murmura-t-elle avec tous les dehors d'une émotion supérieurement jouée, et combien grande, je m'en aperçois aujourd'hui surtout, est la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers cette demeure hospitalière ! Madame, je comprends tout ce que votre proposition a pour moi de bienveillant et d'honorable : elle me va droit à l'âme ; mais, puis-je bien accepter, je vous le demande ? j'ai une tante...

— Je ne l'ignore pas, mon enfant, et, dans ma pensée, votre tante a déjà sa place marquée parmi ces femmes émérites qui, dans des fonctions obscures, mais respectables, coopèrent à l'œuvre élevée de notre maison. L'économat, la lingerie, la réception des vivres lui offriront le moyen de reconnaître, par un travail proportionné à ses forces et à son intelligence, la faveur dont elle sera l'objet de notre part.

— Devant un tel excès de sollicitude affectueuse, mes scrupules tomberaient, je l'avoue, et ma résolution serait bientôt prise si je pouvais oublier qu'une de nos condisciples, Mlle de La Ferté-Veaublanc, a consenti, sur ma demande, à négocier mon admission en qualité d'institutrice dans une famille anglaise de ses connaissances.

— Sans m'en parler? C'est mal à vous, Malvina ; j'ai quelque titre, ce me semble, à votre confiance, comme vous avez quelques droits à ma protection.

— Oh ! madame, ne me grondez pas ; je n'osais aspirer à l'honneur de tenir à vous par les liens précieux d'une subordination hiérarchique !

— Auriez-vous pris un engagement définitif ?

— Pas encore : j'attends une réponse qui doit être une acceptation ou un refus de mes services offerts.

— C'est bien ; à vous donc il appartient encore de savoir si vous devez ratifier la négociation de Mlle de Veaublanc. Réfléchissez, mon enfant ; la décision que vous allez prendre influera profondément sur votre existence tout entière. J'attendrai trois jours votre adhésion ou votre refus à la proposition que je viens de vous faire ; ce délai expiré, si l'honorabilité de nos fonctions, la quiétude de notre existence, le charme de nos travaux ont tenté votre ambition modeste, venez à moi ; je réunirai le conseil, dont je connais l'esprit éclairé, et nul doute que présentée par lui, vu l'opinion transmise par moi à l'appui de la délibération, Son Excellence ne se prononce affirmativement sur le succès de votre candidature. »

A la suite de cet entretien, Malvina descendit dans la grande cour, anxieuse, hésitante, assaillie par un essaim de pensées contradictoires ; les dignités de l'ordre souriaient volontiers à son or-

Digitized by Google

gueil plébéien; la perspective de régner là même où elle avait obéi, de se voir entourée de respect et de soumission là où sa vanité d'enfant avait tant de fois été conspuée, ne manquait pas d'un certain charme de séduction aux yeux d'une orpheline à la veille de se trouver sans abri. Pourtant et au fond, la médiocrité des avantages matériels ainsi obtenus ne compensait qu'à demi la grandeur du dévouement et de l'abnégation par laquelle il fallait payer de tels avantages.

« Deux ans de noviciat, pensait Malvina, avant de parvenir au grade de dame de deuxième classe, ce n'est guère d'attente, sans doute. Mais, par delà? Hélas! quel sombre voyage à travers les chemins étroits de la médiocrité et du terre à terre! Une dame de deuxième classe émarge un traitement de cinq cents francs : après quinze ans de service, en sus du noviciat, elle a droit à une pension de retraite de trois cent soixante-quinze francs et progressivement de cinq en cinq ans, de façon toutefois que le maximum n'excède jamais huit cents francs! De son côté, la dame de première classe ne touche jamais plus de douze cents francs de retraite après vingt-cinq ans de services! le traitement d'un garçon de bureau dans un ministère!... Et vieille fille avec cela!... pas d'espérance qui vous soutienne... rien à l'horizon! végéter toute sa vie entre quatre murs, soumise à la périodicité des mêmes devoirs, des mêmes travaux, des mêmes ennuis... Un pied dans le monde, l'autre dans le couvent... position estimable, mais triste, mesquine, collet-monté, bâtarde : ni la fortune, ni l'infortune; ni la pauvreté, ni le bonheur! La fadeur et la monotonie..... Ce n'est pas mon affaire! j'aime trop le piquant des aventures, j'ai de trop beaux yeux et trop d'esprit pour m'aller atteler de gaieté de cœur, comme un cheval aveugle, au puits à roue de l'enseignement de couvent!...

— Institutrice!.... sorte de bonne à tout faire! fille de chambre et dame de compagnie à la fois! être hybride chargé de laver l'esprit d'enfants volontaires, de fourbir leur intelligence et de repriser leur mémoire; personnage de comédie obligé de plaire à madame, de plaire à monsieur, de plaire aux marmots, de plaire aux amis de la maison, de plaire aux domestiques; prodige en jupons contraint d'avoir de l'esprit, des manières, un bon caractère, de l'instruction, des mains blanches, une toilette effacée et convenable, un visage tout à la fois insignifiant et supportable, des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne pas entendre! La docilité du caniche et la science d'Hypatie, la patience de Job et la vertu de toutes les saintes vertueuses du calendrier! le tout au plus juste prix et pour la plus grande joie de gens haïssables et vaniteux!.... Institutrice!.... Oh! le métier terrible!.... La perfection faite chair chaussée de socques

Digitized by Google

et vêtue de tartanelle !..... Institutrice, pourtant ! c'est le monde : le monde pris du côté de l'antichambre, oui-bien..... Mais l'imprévu, ce laquais-gentilhomme, ne passe-t-il point par l'antichambre pour entrer au salon?.... on lui ouvre la porte, il vous distingue et..... qui sait? »

Soudain, son nom prononcé par une dame surveillante à quelques pas de sa thébaïde, vint tirer Malvina de sa rêverie.

« Malvina, on vous demande au parloir. »

Une grande surprise attendait Malvina au parloir : la première personne qu'elle aperçut en entrant fut Berthe, qui se jeta à son cou avec les démonstrations de la plus vive amitié.

« Je viens te chercher ! lui dit-elle.

— Me chercher ? demanda Malvina dont le cœur battait éperdu sous les flots de sang qui le submergeaient.

— Oui, répliqua Berthe en riant, je t'emmène avec moi ; M. Bar me fait venir te prendre ; tu habiteras désormais avec nous. Es-tu prête au moins ? » ajouta-t-elle, avec cette brusquerie juvénile qui malmène si fort l'hypocrisie des transitions.

Malvina semblait pétrifiée par l'émotion qui la gagnait à la nouvelle de ce coup d'Etat, dont la fortune lui donnait le spectacle inespéré. La tête lui tournait, ses yeux s'obscurcirent, ses jambes fléchirent sous son corps, un effort violent de sa volonté la maintint debout.

« Merci ! » dit-elle simplement.

Berthe, la naïve enfant, s'imagina que ce remercîment était à son adresse.

« Merci, destinée ! »

Voilà ce que signifiait cette parole de Malvina, dont Berthe s'appliquait ingénûment le bénéfice.

« Dépêchons, dépêchons ! s'écria cette dernière, jouant l'impatience ; quelqu'un, chère belle, t'attend à la porte, qui, je n'ai pas de peine à le croire, s'accommode mal de tous ces retards !

— Quelle peut être cette âme impatiente de ma sortie qui m'attend ainsi aux abords de la maison Royale, » se demanda tout bas Malvina en se dirigeant vers la porte de sortie.

Et elle se surprit à murmurer un nom, dont le souvenir seul, évoqué en ce moment, faillit mettre une rougeur traîtresse sur son front.

« Si c'était lui, pourtant ! » pensa-t-elle en hâtant le pas.

Mais quel ne fut pas le désappointement de Malvina, lorsqu'à son approche s'élança sur le marche-pied de la calèche la tante Blandine, parée d'une toilette extravagante, et se répandant à la vue de la jeune fille en bruyantes exclamations.

Digitized by Google

« Enfin ! s'écria la malencontreuse créature dont la voix de fausset déchira les oreilles de sa nièce ; si tu savais comme le temps m'a paru long à t'attendre !... Ah ! que la romance a bien raison : *Attendre ! le cruel martyre !* Mais c'est fini, te voilà, Ninette !... Que je t'embrasse, ma pauvre petite ! Nous ne nous séparerons plus, désormais nous vivrons côte à côte, heureuses comme des coqs en pâte ! Je dis *nous*, car je suis pareillement de la fête ! Quelle crême d'homme, ce colonel ! Il nous prend chez lui, ma chère ! « Je veux que Malvina devienne ma fille » m'a-t-il dit. Oh ! le brave homme !... Tu t'es signée de la main droite, ma chatte !... Vas-tu faire la grande dame !... Moi, je suis femme de charge, çà me va. Je dirigerai, je commanderai, j'ordonnerai, veillerai au linge, au service, à l'office, à la cave, à tout ! Je serai comme la maîtresse de la maison, sauf que mademoiselle Berthe et toi, bien entendu, donnerez les ordres qu'il vous plaira... Nous serons là comme des poissons dans l'eau !... Eh bien ! qu'en dis-tu, Ninette ? »

Ninette semblait mal à l'aise sous ce flux d'intarissables paroles : le moment était peu convenablement choisi, à son sens, pour recevoir de pareilles confidences, et son regard ayant surpris un sourire narquois sur les lèvres du valet de pied qui ouvrait la portière, elle en conçut contre sa tante une irritation d'autant plus vive que sa contrariété se doublait d'une déconvenue.

III

La survenue de Berthe et de Malvina éclaira d'un rayon de gaieté et de jeunesse cette épaisse atmosphère de tristesse et de sénilité, que suaient depuis tant d'années les murailles de l'hôtel Bar. Il sembla qu'une tiède haleine de printemps eût passé par-dessus les teintes grises de ces massives constructions et dérida leur morosité habituelle. Tout prit un air de fête dans ce logis lugubre ; non pas de fête bruyante et radieuse, mais de fête discrète et contenue, sorte de joie intime, dont rien ne trahit à l'extérieur les charmes attendris, si ce n'est un élan involontaire vers les belles choses de la vie. Un moment, le bonheur parut avoir marqué cette demeure de son doigt et l'avoir choisie pour y fixer son inconstance. Les chansons prirent leur volée à travers ces fenêtres grandes ouvertes, dont les volets n'avaient pas deux fois en douze ans secoué la poussière qui les badigeonnait ; les rires éclatèrent frais et sonores par ces pièces immenses, qui se réjouirent du bruit de leurs échos retentissants. Ce fut comme l'intrusion dans la réalité de ce conte de la *Belle au bois dormant*, qui fait ouvrir de si grands yeux aux jeunes imagina-

Digitized by Google

tions de sept ans; l'hôtel Bar sortait de son long sommeil, et, s'éveillant enfin, rentrait dans le domaine de la vie quotidienne.

Admise aux yeux du monde, chez le colonel, en qualité de fille adoptive, Malvina ne tarda pas à réveiller dans son esprit certains souvenirs relégués au rang des conceptions fabuleuses dans un moment de désespérance, mais qu'aux heures de ses rêves d'ambition démesurée elle avait orgueilleusement nourris en secret. La destinée, quand lasse et découragée elle renonçait déjà à l'espoir de cette joie estimée une chimère, l'avait soudain rejetée en pleine lumière et dans le milieu même des éblouissements que désertait sa pensée : pourquoi donc ne considérer pas ce jeu du hasard comme une légitimation de sa propre audace et une garantie du succès dont elle avait désespéré? Ce succès, il fallait, sans contredit, l'emporter en bataille rangée contre des ennemis forts et redoutables ; mais Malvina ne connaissait la peur que de nom, et, en général consommé, résolue à ne faire dans l'événement que sa part légitime à l'aveugle fortune de la mêlée, elle entreprit, avant de commencer les hostilités, d'observer l'ennemi, ou plutôt, comme on dit en technologie militaire, de le reconnaître. Ses premières investigations portèrent sur Frédéric et sur Berthe.

Frédéric n'avait point vu, sans une joie profonde, échoir le terme de l'éducation classique qui devait ramener Berthe près du colonel. Les jours se passaient pour lui ennuyeux et monotones depuis qu'il lui avait fallu sacrifier les aspirations libérales dont il entretenait le culte au fond de son cœur, endosser la livrée de l'homme d'affaires et donner au pourchas de l'argent les heures qu'il s'était dès longtemps promis de consacrer à des travaux d'un ordre plus élevé. Moins disposé, en effet, que son père, par son éducation intelligente, le milieu doux et salutaire des études universitaires, le régime fortifiant des traditions classiques, à se courber passivement sous le joug des passions vulgaires, il n'avait pu du premier coup abdiquer sa personnalité virile au profit de petitesses qui lui donnaient des haut-le-cœur à les subir. Il était arrivé, lui, chez son oncle, non pas harassé par les fatigues de la guerre, non pas blasé sur toutes les agitations de la vie, non pas mi-mort intellectuellement et le cerveau alourdi par les fumées d'une ambition grossière, mais bien armé d'une énergie toute neuve, d'une force d'âme impatiente des grandes aventures de la pensée, d'une sensibilité exquise, faite des plus charmantes qualités du cœur et de l'esprit : souriant d'instinct à l'affection pénétrante de la famille, dont il s'était vu de bonne heure sevré, il aspirait d'enthousiasme à retrouver ses traces disparues, à raviver ses lueurs éteintes, enfin à réchauffer son âme à ce foyer ami dont il rêvait parfois les yeux ouverts. Sa fraîche jeu-

Digitized by Google

nesse, la forte constitution de sa candeur juvénile, les dures leçons de l'adversité éveillant son anxiété de bonne heure, le préservèrent de l'influence de cette bienveillance fade qui ne s'affiche à l'ordinaire que dans les questions de bonheur matériel, presque jamais dans le détail des sentiments délicats.

Frédéric aima Berthe.

C'était un amour d'enfance. Ensemble ils avaient grandi; tous deux orphelins, tous deux mangeant le pain amer d'une hospitalité vendue le prix d'une âme. Entrés dans la vie par la porte dérobée de l'infortune, leurs premiers sourires, les menaces d'un tyran, qui ne voulait ni de leurs larmes ni de leurs chansons, les avaient promptement étouffés sur leurs lèvres; une brutalité impitoyable avait proscrit leur gaieté comme un crime, et relégué leur jeunesse loin des caresses de la famille. Ne trouvant autour d'eux que froideur et sévérité, les pauvres enfants s'étaient appuyés l'un sur l'autre; leurs petites mains s'étaient unies dans une étreinte fraternelle, et quand, à leur côté, ils cherchaient qui aimer, une voix mystérieuse leur avait dit : la famille absente, la tendresse supprimée, la joie ravie, soyez-vous tout cela l'un à l'autre, aimez-vous! Et ils s'étaient aimés, aimés comme frère et sœur, car les naïfs, ils se croyaient liés par la force de cette parenté dont l'origine se prend au ventre de la même mère. Frère et sœur ils avaient vécu, leur insouciance se transformant petit à petit en espièglerie rêveuse et leur gaieté en souriante mélancolie.

Avec les années écoulées, cet attachement de l'enfance avait changé de caractère : Berthe, de quatre ans plus jeune que Frédéric, fillette éveillée, nouait encore ses deux bras autour du cou de son frère prétendu, que déjà ce dernier, dont l'esprit s'ouvrait aux notions primaires de la science du monde, trouvait un plaisir plus vif que celui d'autrefois et de tout autre nature à ces familiarités écolières. Frédéric ne se sentait plus aussi libre qu'au temps passé avec la pensionnaire grandissante, dont la taille perdait chaque jour davantage de cette maigreur disgracieuse et de ces lignes raides que l'adolescence modèle en les ondulant avec art. Il connaissait la valeur des distinctions qu'établit l'exigence des sexes entre deux personnes rapprochées seulement l'une de l'autre par la bonne main du hasard ou le trait d'union de l'amitié; ces règles, dont les convenances sont hérissées, ces prescriptions mondaines qui mettent des barrières si hautes à un moment donné entre ceux-là mêmes qui sont poussés l'un vers l'autre par un sentiment de bon aloi, il les avait apprises.

Ce n'est à dire pour cela que Frédéric se tînt dans les limites étroites d'une réserve cérémonieuse vis-à-vis de Berthe dépouillant

Digitized by Google

ses formes chétives d'enfant et se métamorphosant en jeune fille parée de tous les charmes que l'aurore de la seizième année met sur ces fronts rougissants : il avait, à son endroit, l'habitude de ces démonstrations primesautières qui ne regardent pas de si près aux lois d'un formalisme rigide et frondent légèrement les préceptes du rite conventionnel. Frédéric éprouvait une félicité profonde à jouir librement de ces privautés que comporte la qualité de frère et que prélève ce dernier, sans penser à mal, sur l'innocence de sa sœur : il l'embrassait moins souvent qu'autrefois peut-être, mais il l'embrassait avec un abandon plus maniéré, quoiqu'à effleurer le front de Berthe, ses lèvres tremblassent et que sa main, cherchant la main de la jeune fille, ne pût se défendre d'une trépidation involontaire.

C'était avec la plus vive impatience que Frédéric attendait le jour de sortie qui devait le rapprocher de la pensionnaire embellie ; la plus extrême joie qu'il lui fût donné de goûter ces jours-là était de prendre Berthe à son bras et de se lancer en des courses champêtres du côté de Saint-Cloud ou du bois de Vincennes. Même ces promenades touchaient trop vite à leur fin à son gré, tant elles lui versaient au cœur une ivresse qui le ravissait en extase. Les agaceries de Berthe, ses espiégleries de jeune fille qui commence à se savoir belle et s'enorgueillit de cette beauté dont elle n'use encore qu'au profit de son humeur rieuse, ses mouvements pleins de grâce, ses chatteries folâtres, ses mines délicieuses, sourires ingénus et fins, haussements d'épaule adorables, attitudes félines, ondulations capricieuses du cou, manége innocent qui dépasse en audace les entreprises de la coquetterie la plus exercée, en fallait-il donc davantage pour enlever à Frédéric toute direction de lui-même et le rendre fou d'amour ? La vanité le grisait, de la promener ainsi au hasard de la route : la molle pression de son bras sur le sien faisait refluer le sang dans ses veines, et il osait à peine tourner ses regards du côté de Berthe, reposer ses yeux sur ce visage rose, sur cette tête mutine dont les boucles blondes frôlaient son épaule.

Mais, lorsque Malvina — ceci arrivait à l'accoutumé — s'immisçait en tiers dans le ravissement de cette école buissonnière, Frédéric, comme s'il eût redouté de livrer à la curiosité attentive de la protégée de son père le mystère de son amour naissant, prudemment n'usait alors envers Berthe que de démonstrations amicales, destituées de tout caractère passionnel. Bien mieux, ses attentions, ses prévenances, il les accordait, pour la plupart, à Malvina, et, par un accord tacite, semblait-il, qui donnait la mesure de la délicatesse du sentiment qui déjà les poignait tous deux à l'insu l'un de l'autre, Berthe, autrefois si jalouse sur ce point, ne paraissait pas voir de mauvais œil l'empressement de Frédéric près de sa compa-

Digitized by Google

gne. De ceci Malvina se réjouissait, dupe qu'elle était de la rouerie de cette tactique, dont le mobile véritable échappait à sa pénétration, acceptant en son for intérieur les marques de sympathie captieuse dont l'accablait le jeune banquier, comme les témoignages irrécusables d'un attachement plus tendre, qui n'osait encore se manifester au grand jour.

Il ne fut pas difficile à la nièce de Blandine, aussitôt après son installation chez M. Bar, de s'apercevoir qu'elle s'était par trop hâtée de concevoir une haute opinion de ses charmes et de s'attribuer au sujet de Frédéric le mérite d'une conversion qui n'avait jamais existé que dans son imagination. Son dépit fut extrême : son fonds de haine et de jalousie contre son amie s'en augmenta ; mais, fidèle à ses habitudes de dissimulation, elle s'appliqua soigneusement à enfouir dans le retrait le plus inaccessible de son cœur les transports de la colère qui la violentait.

Frédéric aimait comme on aime à l'âge des premières passions : religieusement, en silence, dans le mystère de sa pensée. Voir Berthe le faisait heureux : la regarder, légère et souriante, à travers les vitres de la fenêtre, lorsqu'elle descendait au jardin et que le hasard de sa promenade rêveuse l'amenait devant les croisées de son cabinet situé au rez-de-chaussée, quelle minute bénie ! le bruit de sa jupe flottant dans le vent faisait battre son cœur tumultueusement ; sa silhouette, découpée sur un fond de verdure sombre, dans le lointain, il n'en fallait pas davantage pour lui enlever toute sa présence d'esprit ! Quand Berthe était loin de lui, il ne désirait qu'une chose, se rapprocher d'elle ; près d'elle, il perdait contenance et s'ingéniait à fuir. Gauche, timide lorsqu'ils se trouvaient tous deux en tête à tête, impatient de la rejoindre lorsqu'il ne la voyait plus. Que de fois le regard distrait de Berthe surprit-il Frédéric debout à sa fenêtre, épiant ses mouvements le long des charmilles, sous les massifs de verdure ! que de fois, quand de sa main effilée, elle lui adressa un salut amical, Frédéric décontenancé hésita-t-il à lui renvoyer son salut et, par une fuite empressée dans son cabinet, se déroba-t-il à ses espiègles avances !

Pourtant Berthe, la première, s'était prise d'un goût fort vif pour Frédéric ! Ses amertumes les plus douloureuses, elle les avait dues à la coquetterie osée d'une étrangère lui disputant la seule affection dont elle eût jusque-là gardé souvenance ! Sa lutte sourde, inconsciente d'autrefois contre les captations de Malvina, avait été le premier acte de son affirmation sexuelle ! en sorte qu'à sa sortie de Saint-Denis, l'amour de Berthe pour son camarade d'enfance, éclos sous les morsures d'une jalousie précoce, s'épandait dans la plénitude de sa force et de sa sincérité !

Digitized by Google

Hélas! le spectre de Pierre Bar hantait encore la demeure de l'impitoyable banquier! Cet homme odieux n'était pas mort tout entier; quelque chose de lui restait qui ne pouvait disparaître: l'influence fatale de son égoïsme. Derrière l'enlèvement de son corps, une atmosphère viciée s'était formée qui, à la respirer, corrodait sourdement les plus robustes énergies, rouillait les qualités de l'âme et du cœur les plus fortement trempées; les murs de l'hôtel suaient, le versant dans l'air, un poison invisible.

Attaqués d'un mal étrange, Berthe et Frédéric dépérissaient: l'esprit de Pierre Bar, pesant sur eux, les pénétrait de ses vapeurs délétères et rongeait les ressorts de leur activité morale.

Les lèvres de Frédéric demeuraient closes lorsque son cœur ne cessait de chanter l'amour; mais cet amour, soupçonneux de sa nature, tourmenté, douloureux, fuyait le soleil qui réchauffe et le bruit qui enivre. Ce sentiment, d'ordinaire si charmant, si gracieux, si léger chez les créatures mortelles au front desquelles la jeunesse fait resplendir son rayonnement, chez lui s'enveloppait des formes d'une préoccupation maladive. Avec soin, il se gardait de laisser percer sur son visage le moindre mouvement qui pût décéler son secret; sa conversation mesurée au compas ne se hasardait que rarement au delà des termes d'une diplomatique réserve; à grand'peine parvenait-on à lui arracher un mot qui n'eût point trait à ses affaires. Jamais il n'adressait directement la parole à Berthe, affectant même de ne pas la voir, ou, quand force lui était de l'entretenir, ne lui parlant qu'avec une distraction de parti pris, une rudesse de ton exagérée à plaisir et par phrases concises. Bientôt, au contraire de ses habitudes des premiers jours, Frédéric ne consacra plus aux deux jeunes filles les heures de ses soirées. Le repas fini, où il restait la plupart du temps plongé dans un absolu mutisme, il sortait en hâte, prétextant de rendez-vous donnés, en réalité se dirigeant vers les quartiers déserts; cherchant la solitude pour mettre ses alentours et jusqu'à la nature à l'unisson de ses chagrins.

Berthe ne savait que penser de la sauvagerie persistante de Frédéric; l'énergie de son amour la soutenait dans les crises de défaillance qui l'assaillaient quelquefois en dépit de son courage stoïque; inexpérimentée aux troubles de la passion, elle ne parvenait pas à s'expliquer les brusqueries dont le jeune homme la poursuivait à de certaines heures, les réponses brèves et bourrues aux questions qu'elle lui adressait de sa voix la plus caressante, et ce changement soudain dans ses manières jadis si bienveillantes et si exquises à son égard. La pauvre enfant ne doutait pas que le cœur de Frédéric n'eût changé pour elle: le colonel avait bien, lui, désappris ses gâteries paternelles; ses allures insouciantes des jours anciens s'é-

Digitized by Google

taient bien peu à peu converties aux agissements mécaniques du sérieux gourmé, en sorte que, son engoûment sombrant dans ce naufrage des priviléges d'une nature héroïque et d'un caractère aimable, il apparaissait sombre et sévère à la table de famille, où la contrainte s'asseyait avec lui ! Pourquoi Frédéric n'aurait-il pas imité la volte-face de son père ? Les affaires possédaient aux yeux de Berthe un prestige funeste : elle les détestait à la mort, sans en connaître ni les rouages ni la portée, et ne se faisait faute de faire remonter jusqu'à elles la responsabilité de sa détresse.

Malvina, qui lisait dans son cœur à son insu, poussait Berthe dans la voie dangereuse des soupçons et des hypothèses, se gardant bien toutefois de s'aventurer plus que ne le commandait son intérêt hors de son rôle d'observation. Mais, lorsque l'entreprenante fille eut deviné que son inquiétude croissante jetait Berthe dans d'étranges perplexités et l'induisait à chercher une explication décisive au brusque changement d'allures constaté chez Frédéric, elle crut l'occasion favorable pour intervenir et, de concert avec Blandine, son âme damnée, combina un stratagème qui devait, réussissant, sinon détacher complétement Berthe de Frédéric, du moins attaquer fortement dans ses œuvres vives une passion dont la violence compromettait le succès de ses visées.

IV

Un soir, après dîner, — l'hiver soufflait ses derniers froids sur Paris, — Berthe, Malvina, Blandine passèrent, à leur habitude, dans le salon, où pour elles s'écoulaient les heures monotones de la soirée dans l'abandon d'une intimité casanière : Frédéric les y suivit; quant au colonel, il avait déjà depuis plus de dix minutes, en vertu de l'article premier et unique d'un traité tacite, faussé compagnie à ses pupilles en faveur de la traditionnelle partie de whist qui le conviait quotidiennement à son cercle. Frédéric se plongea dans le fauteuil le plus éloigné de la cheminée, en dehors de la circonférence lumineuse dessinée sur le tapis par l'abat-jour de la lampe : sans mot dire, il attendit une demi-heure environ, ne paraissant pas donner la plus mince part de son attention à l'attrait de la conversation familière qui n'avait pas tardé de s'engager entre les trois femmes. Après quelques instants de cette attitude méditative, il se prit à battre staccato du bout des doigts une marche militaire sur l'un des bras du fauteuil : la marche battue, de savante façon d'ailleurs, sa chaîne de montre fatiguée à satiété par sa main gauche, Frédéric se leva et, les yeux fixés sur le parquet,

Digitized by Google

les mains croisées derrière le dos, commença d'arpenter le salon dans toute sa longueur, machinalement, en homme hypocondre et ennuyé ; puis, soudain, s'arrêtant court au milieu de son exercice gymnastique, paraisant hésiter à prendre un parti, il s'affermit sur ses jambes, saisit brusquement son chapeau et, saluant d'un mot la compagnie, sortit du salon. Bientôt, la porte cochère se refermant à grand bruit, annonça que le jeune banquier avait quitté l'hôtel.

« Mon Dieu, dit alors Malvina riant de plein cœur, quel original que ce Frédéric! S'il n'est pas encore tout à fait muet, il ne saurait tarder de l'être ; j'ai bien de la peine à lui arracher dix mots par jour.

— Ne va pas te plaindre, je n'en ai pu rien tirer d'aujourd'hui, moi.

— Dame, fit gravement Blandine, c'est que les affaires, voyez-vous, mesdemoiselles, ça préoccupe ; si vous aviez dans la caboche tout ce qu'y ont M. le colonel et M. Frédéric, je vous prie de croire que vous n'éprouveriez guère l'envie de caqueter!

— Les vilaines affaires! dit Berthe, réprimant à grand'peine un soupir douloureux.

— Les vilaines affaires vraiment, reprit Malvina : voilà un brave cœur et un heureux caractère à vau l'eau!.... que je préférais à ce Frédéric songeur, sérieux, morose, un tantinet gourmé, d'aujourd'hui, le Frédéric d'il y a deux ans, que dis-je, d'il y a trois mois, avec nous si bon camarade, si complaisant!... Oui, certes! car voilà trois mois au plus que Frédéric s'est un beau matin affublé de cet air lugubre qui me donne froid dans le cœur quand je le vois apparaître!... les bonnes soirées qu'alors nous passions ensemble, n'est-ce pas, Berthe?

— Hélas! ce passé si récent s'est enfui déjà bien loin de nous!

— Voyez les petites masques! reprit Blandine : ce n'est rien moins qu'un adorateur en titre qu'il vous faut, si je comprends bien le sens de vos doléances ; ce sont les hommages de M. Frédéric que vous regrettez! Et croyez-vous donc que M. Frédéric puisse se donner sans cesse à la compagnie de coquettes de votre espèce? il n'y a pas que vous au monde, mesdemoiselles, qui aimiez les compliments.... et les méritiez!

— A dire vrai, remarqua Malvina d'un ton de dépit, je ne saurais bénévolement me décider à croire qu'il n'y ait pas quelque chose de plus qu'une touchante conversion aux mérites du dieu Mammon au fond de ce brusque changement d'allures et d'humeur.

— Eh! eh! dit Blandine.

Digitized by Google

— Saurais-tu quelque chose à ce sujet?

— Moi ?... je ne sais rien. »

Ce «je ne sais rien» fut lancé avec cet air goguenard et matois qui en avoue bien plus que ne ferait une déclaration explicite.

« Oh ! oh ! riposta Malvina ; prétendrais-tu nous en faire accroire avec tes façons énigmatiques de langue dévote ? Je devine au mouvement seul de tes lèvres que tu débites un mensonge, même un mensonge qui coûte beaucoup à ton indiscrétion naturelle.

— Par exemple !...

— Que craignez-vous de parler? intervint Berthe froidement.

— Quand je dis que je ne sais rien, reprit Blandine avec sa logique de fantaisie, cela signifie que je doute de la réalité de ce que l'on raconte.

— On raconte donc quelque chose? demanda Malvina avec un tel accent de curiosité que l'observateur le plus perspicace s'y fût pris lui-même.

— Peuh !... des commérages d'antichambre... de ces récits qui amusent l'oisiveté des laquais... mais, je suis bien bonne de vous entretenir de sornettes dépourvues d'intérêt à vos yeux !

— Au fait, reprit Malvina, tu as peut-être raison d'en rester là ; garde tes histoires, ma chérie, pour les gens qu'elles amusent.

— Blandine a voulu rire à nos dépens, ajouta Berthe délibérément.

— Mettez que je n'ai rien dit, riposta Blandine d'un ton piqué : pas moins que ce qui existe !...

— C'est donc sérieux ce que tu nous contes ? dit Malvina.

— Mademoiselle Berthe me fait l'honneur d'en douter.

— Pourquoi n'auriez-vous pas imaginé une petite mystification à notre adresse, articula Berthe, qui maintenant voulait à tout prix provoquer une explication.

— Il ne s'agit pas de mystification, s'écria brusquement Blandine, et puisque vous êtes si méfiante, je vais vous rapporter ce que j'ai entendu.

— Je n'y tiens pas.

— J'y tiens, moi ! reprit Blandine ; j'y tiens pour me justifier sans retard du reproche indirect de fausseté que vous venez de diriger contre moi : sachez donc que M. Frédéric a une intrigue avec une femme de théâtre.

— Mon Dieu ! murmura Berthe, dont une pâleur livide couvrit le visage.

— Oui, reprit triomphalement Blandine, en narrateur dont on a contesté les dires et qui répond par une réfutation victorieuse aux objections de son contradicteur : même il paraît que M. Frédéric

Digitized by Google

est fort malheureux avec cette femme ! de là cette tristesse qui le ronge, ce changement d'humeur si brusque, ces distractions qui nous renversent par leur étrangeté : on raconte que cette baladine se montre envers lui d'une exigence qui n'a pas de nom ; elle a pris sur lui un tel empire que l'infortuné jeune homme ne s'appartient plus.

— De qui donc tiens-tu ces détails, demanda hypocritement Malvina.

— De tout le monde et de personne : il en a été parlé à l'office ; par qui ? je l'ignore ; j'ai entendu par hasard, et vous comprenez si je me suis fait un cas de conscience d'interroger quelqu'un là-dessus ! ce qu'il y a de sûr, c'est qu'un valet remplit les commissions de M. Frédéric près de cette espèce : on a vu plusieurs fois M. Frédéric entrant chez elle ; il en est amoureux fou.

— Blandine, prononça Berthe sévèrement, d'une voix qu'elle essaya de rendre calme sans y parvenir, je vous invite à ne pas nous entretenir plus longtemps de pareilles calomnies.

— Ma foi, mademoiselle, répondit Blandine en se redressant toute courroucée, si ce sont là des calomnies, je ne les ai pas inventées. J'ai surpris, à mon corps défendant, ces détails intimes tombant de la bouche d'un tiers parlant en toute liberté, mais j'en rejette la responsabilité loin de moi. J'ignore d'ailleurs quel intérêt pousserait nos gens à narrer des faits de l'exactitude desquels ils ne seraient pas certains. Permettez-moi d'ajouter que vous auriez pu m'adresser vos observations avec plus de mesure : ne dirait-on pas, en vérité, que tout ceci vous touche de fort près ?

— Moi ? dit Berthe qui se sentit atteinte en plein cœur par ce coup droit, pas le moins du monde !

— Vous montrez pourtant un empressement bien vif, ce me semble, à déclarer faux un tel récit !

— Je n'ai d'autre intérêt en tout ceci, reprit Berthe, que celui qui me porte à défendre un ami contre des imputations que je crois calomnieuses ou, à tout le moins, erronées : différemment, en quoi cela peut-il m'importer que Frédéric cherche des distractions en dehors du cercle de la famille ? N'est-il pas le maître de ses actions? en doit-il compte à quelqu'un ici ? En m'élevant contre ces bruits odieux, je remplis donc un devoir qui aussi bien était le vôtre, Blandine. Oui, je déclare impossible, j'en appelle à la connaissance que vous possédez de ses sentiments généreux et délicats, de son cœur haut placé, le fait de Frédéric oubliant ce qu'il doit de respect à sa dignité au point de devenir bénévolement le jouet d'un être dépravé, qui n'a de femme que le nom. Voilà ce que je voulais dire, et j'entends qu'il n'y ait pas là-dessus d'équivoque !

Digitized by Google

— Si vous vouliez, mademoiselle, hasarda Blandine humiliée par la vigueur de cette riposte, on pourrait s'enquérir.... rechercher....

— Encore? » fit Berthe sur un ton de dédain écrasant.

La discussion tomba sur ce mot : un grand silence régna dans le salon ; bientôt, néanmoins, grâce au sangfroid et à la dextérité de Malvina, la causerie reprit son cours, mais pour se traîner dans l'ornière de la banalité et des propos en l'air.

Le coup avait été porté par une main habile ; le fer restant dans la blessure devait l'empêcher de cicatriser. Avec sa haute science du mal, Malvina avait admirablement calculé le résultat de sa calomnie, comme elle en avait admirablement bien, du reste, combiné les éléments. Son absurdité faisait sa force ; les inventions peu compliquées repoussent la curiosité ; le faux appelle l'examen, le vraisemblable s'impose et défie la critique.

Berthe ne pouvait, malgré même son éclatante indignité, se résoudre à oublier Frédéric ; elle l'aimait toujours et, sans se l'avouer, peut-être avec plus d'ardeur que jamais, à présent qu'elle l'aimait sans espoir. Mais, son orgueil blessé se cabrant sous l'insulte, lui inspira de tenir une conduite qui témoignât aux yeux de ses compagnes de la médiocre importance qu'elle attachait aux faiblesses de Frédéric, et déroutât leurs soupçons touchant l'influence que cette découverte avait pu avoir sur les mouvements secrets de son cœur. Science toute féminine, qui, pour porter des fruits sérieux, exige une habileté sans défaillance ni faux pas.

Or, Berthe, trop sincère en l'expression de ses sentiments, savait peu mentir et mal. Sous l'empire de cette étude haïssable, les pétillements d'une gaieté subite animèrent ses traits d'ordinaire calmes et fins, gaieté visiblement factice ; ses lèvres froides, aux contours délicatement arrêtés, s'ouvrirent en un sourire trop persistant pour être naturel ; ses yeux brillèrent d'un feu sombre, indice de larmes contenues ; des vivacités insolites, des gestes fiévreux complétèrent cette transformation extérieure. Elle riait à tout propos d'un rire nerveux, aux notes vibrantes et fausses, chantait même à contre-temps et laissait courir ses doigts sur le clavier de son piano auparavant muet, et durant des semaines entières. Affectueuse et caressante envers ceux qui l'approchaient, près de Frédéric son ressentiment éclatait sans tempérament ni atténuation ; on la voyait alors donnant un libre cours aux flots verveux d'une raillerie mordante ; ce n'étaient qu'épigrammes décochées à coups pressés, moqueries venimeuses, attaques déloyales, procédés qui poignaient le jeune homme inhabile à reconnaître sous les dehors exagérés de cette guerre à outrance, le caractère d'une passion déçue, se vengeant de ses mécomptes et de ses angoisses sur l'auteur même de la trahison.

Digitized by Google

Loin de céder de sa rigueur aux conseils salutaires de la réflexion, l'hostilité de Berthe contre Frédéric ne tarda pas de s'accuser chaque jour davantage : emportée dans ses résolutions, l'impitoyable jeune fille n'imposa ni trêve ni mesure aux transports à sa colère; tout lui fut bon, le plus mince incident, le plus futile prétexte pour humilier son camarade d'enfance.

Un dimanche que le soleil égayait par extraordinaire une froide journée de la mi-avril, Frédéric s'en vint demander à Berthe si elle n'aurait point plaisir à l'accompagner dans une promenade aux Champs-Elysées. Berthe déclina très nettement cette invitation : elle n'éprouvait pas, répondit-elle, l'envie de sortir ce jour-là. Frédéric dut, à son grand dommage, se contenter de cette réponse cassante, et, devant le regret exprimé par Malvina, s'excusant de ne pouvoir sortir seule avec lui, renoncer au projet d'égayer sa promenade par le babil des deux jeunes filles. Le cœur gros, il quitta l'hôtel et se dirigea vers la place de la Concorde pour, de là, monter l'avenue des Champs-Elysées. Après avoir poussé droit devant lui pendant plus d'une heure et jusqu'aux abords du bois de Boulogne, il retourna sur ses pas, décidé à regagner la rue Neuve-des-Mathurins. Comme il arrivait à la hauteur du carré Marigny, quelle ne fut pas sa surprise de rencontrer sur son chemin Berthe et Malvina remontant, sous la conduite de Blandine, et de ce pas lent et scandé particulier aux promeneurs, la contre-allée qui ourle le côté droit de la chaussée. A cette vue, Frédéric ne put se défendre d'un mouvement de dépit; sa contrariété redoubla lorsqu'il surprit un sourire narquois sur les lèvres de Berthe. Ce fut donc avec une nuance de froideur marquée qu'il lui demanda, en la rejoignant, comment il se pouvait faire qu'il la rencontrât aux Champs-Elysées après son refus de s'y rendre à son bras.

« La chose va de soi, répliqua Berthe négligemment; je n'ai pas éprouvé le désir d'y venir quand vous me l'avez proposé, et l'envie m'en a prise, au contraire, quand vous n'avez plus été là.

— On ne saurait mieux dire, répliqua Frédéric, que vous avez dédaigné ma compagnie. »

Et, s'étant froidement incliné devant les deux jeunes filles, il reprit le chemin de l'hôtel.

A quelque temps de là, comme Frédéric était monté après dîner quérir une lettre par lui oubliée dans sa chambre, l'envie le prit, avant que de redescendre aux bureaux, de réjouir ses yeux de la vue de Berthe, en ce moment au salon. Berthe lisait, assise près de Malvina, les mémoires posthumes d'un général de l'empire, et, particulièrement, le récit de la bataille de la Moskowa. Apercevant Frédéric, qui entrait, assourdissant le bruit de ses pas

Digitized by Google

pour ne point interrompre la lecture, elle déposa le livre et dit :

« Quelle époque admirable, n'est-il pas vrai, Malvina ? on se battait en souriant, on mourait en fredonnant un couplet de romance ! tous les cœurs brûlaient d'enthousiasme ! quelles guerres gigantesques ! quels courages sublimes !

— Cela n'a pas dix ans de postérité, repartit Malvina, et déjà l'on dirait de l'antique !

— Oui, reprit Berthe, dix ans qui valent dix siècles !... Hélas ! aujourd'hui même est si loin d'hier qu'on en vient à se demander avec effroi de combien demain sera-t-il éloigné d'aujourd'hui !... l'enthousiasme s'en va, la foi émigre.

— Ceci vous plaît à dire, Berthe, remarqua Frédéric, et sur quelles preuves fondez-vous une pareille assertion ?

— Sur quelles preuves ? mais regardez autour de vous, et je vous prie, dites-moi, que voyez-vous ? une génération de barbons, une jeunesse qui désapprend les grandes actions de ses pères et bientôt même ne saura plus les comprendre.

— N'attaquez pas la jeunesse d'aujourd'hui, répliqua Frédéric ; elle vaut bien à tout le moins la jeunesse tirée au cordeau de l'Empire. Dieu merci, l'époque des coups de sabre est passée ; le développement politique et social de la nation subit en ce moment une crise. Oui, sans doute, l'Empire avec ses batailles et son clinquant, séduit les jeunes imaginations ; les guerres ont leur prestige ; prestige fatal, car il fait d'ordinaire oublier aux peuples qu'il séduit l'usage de la liberté. A distance, l'Empire apparaît à nos yeux marqué d'un caractère de majesté imposante. Vu de près, le despotisme qui le pénètre et l'anime fait oublier sa grandeur. Or, cette jeunesse que vous raillez veut rompre avec les traditions funestes de la fausse gloire et de la fausse prospérité. Vous l'estimez affaissée et craintive, elle réfléchit et se résume. Croyez-moi, Berthe, ne regrettons pas le passé, l'avenir vaut mieux : il nous annonce le réveil des libertés publiques.

— Là ! dit Berthe : d'honneur, vous m'avez convertie avec votre éloquence de gazette ! le malheur est que vous nous contiez là des choses en l'air. Vos petits jeunes gens, ces fameux politiques, sont des rhéteurs qui ergotent à tout venant, de beaux diseurs qui prennent leur faconde pour de l'action.

— Témoins les conspirations quotidiennement éventées.

— Fi donc ! une bravoure qui se cache dans l'ombre.

— Vous les accuseriez de folie s'ils descendaient dans la rue.

— La France appartient désormais aux avocats et aux journalistes.

— Quel mal voyez-vous à cela ? La parole et la plume mises à la

Digitized by Google

place du sabre; tout simplement le triomphe de la liberté de la presse et de la tribune. Cette jeunesse que vous ridiculisez, vous devriez applaudir à son héroïsme et l'admirer.

— Merci bien! j'aime mieux rire des allures de libérateurs que se donnent ces petits messieurs. Voyons, Frédéric, quittez donc ce masque de gravité qui vous va fort mal, je vous jure; ne me parlez pas de ces phrases de vos amis, longues d'une aune, et de leurs journaux où ils boursouflent leurs idées pour faire croire qu'elles contiennent quelque chose! Ces gens-là n'ont pas le sens commun, et, s'il faut vous dire mon sentiment, je vous déclare tout net que je préfère à vos rêveurs humanitaires ces capitaines de vingt ans et ces colonels de trente, dont une femme devait être fière de porter le nom.

— Bravo! mademoiselle Berthe! s'écria Michel, que ces derniers mots surprirent sur le seuil du salon : que n'êtes-vous née quinze ans plus tôt? vous eussiez fait, sûrement, plus d'un état-major se couper la gorge pour vos beaux yeux! »

V

La situation devenait de jour en jour plus intolérable pour Frédéric : battu en brèche par la passion, le jeune banquier en était venu à agiter l'audacieux projet d'écrire dans une lettre, qu'il adresserait et ferait remettre à Berthe, l'histoire de son amour, lorsque le hasard lui-même se chargea de provoquer entre les deux jeunes gens une entrevue décisive.

Une sorte de vérandah indienne, faite de lattes et de roseaux flexibles, s'élevait au fond du jardin de l'hôtel, construction rustique, exhaussée de deux marches au-dessus d'un terre-plein gazonné. Fumoir, et tout à la fois cabinet de lecture, quelques fauteuils en canne la garnissaient; les fenêtres aux châssis encadrés de losanges bariolés se voilaient de grands rideaux en perse grisâtre, à fleurs roses; au centre, se dressait une table en marbre des Pyrénées; de tous côtés, des caisses de fleurs et des jardinières; au bon endroit, un piano égrenait ses touches d'ivoire au-dessous d'une vaste crédence chargée de ces mille brimborions que le luxe aristocratique de chaque époque met à la mode.

Un matin, Berthe faisant invasion dans le léger édifice avec sa pétulance ordinaire, trouva Frédéric enfoncé dans un fauteuil, et suivant dans l'air, d'un œil distrait, les molles ondulations de la fumée d'un cigare.

« Tiens! vous ici, Frédéric? s'écria-t-elle.

Digitized by Google

— Moi-même, répondit le jeune homme : quelques minutes de flânerie à dépenser m'ont amené dans ce pavillon.

— A merveille !... Ne vous dérangez pas, ajouta-t-elle, voyant que Frédéric faisait mine de se retirer. Fumez en paix votre cigare ; je vais, moi, avec votre permission, faire la toilette à mes fleurs. »

Sur ces mots, Berthe se prit incontinent à vaquer à son office de fleuriste. Un sécateur à la main, elle commença de débarrasser ses rosiers des brindilles et fleurs mortes qui encombraient leurs touffes d'émeraude. Frédéric n'osait troubler le silence répandu dans cet intérieur rustique; seul, le sécateur grinçait par instants, mordant les tiges. Accoudé au piano, son corps portant sur son bras replié, le fils de Michel Bar admirait la jeune fille s'abandonnant à son insouciance avec une grâce mutine, et courant au milieu des fleurs comme une abeille diligente ; doucement il s'enivrait de la vue de ce spectacle dont l'enchantement lui semblait produit par un songe, et qu'il craignait à toute minute de voir se dissiper. Cependant Berthe, sans paraître remarquer l'attention dont elle était l'objet de la part de son camarade d'enfance, attribuant les nuages qui assombrissaient le front de celui-ci à des préoccupations bien différentes des véritables, poursuivait l'accomplissement de sa tâche délicate en se jouant. Les rayons d'un soleil matinal glissant à travers l'interstice des tendelets articulés à demi-rabattus sur le cadre de fenêtres, jetaient dans la vérandah des flots de lumière pailletée. Dans cette atmosphère chaude et transparente, le corps svelte de Berthe, drapé des larges plis d'une mousseline flottante, se mouvait avec des soubresauts et des ondulations capricieuses.

Berthe atteignait alors dix-neuf ans : d'une taille un peu au-dessous de la moyenne, le pied adorablement petit, la main fine, le cou bien-venu, la tête d'un dessin correct, mais un peu mou, elle inspirait à première vue un sentiment de sympathie irrésistible, tout d'abord inexplicable, bientôt défini lorsqu'on avait déchiffré le merveilleux poème de grâce et de beauté écrit sur toute sa personne. Son visage, d'une sérénité idéale — une carnation d'Anglaise adolescente — respirait la plus exquise douceur ; ses yeux, d'un bleu gris, ne s'ouvraient qu'à demi et languissamment, comme par effort, eût-on dit ; l'ombre des cils longs et serrés atténuait l'intermittence aiguë de leur éclat velouté ; le nez droit, ourlé de narines diaphanes, découpait son arête adoucie et mince au-dessus d'une bouche dont le sourire hésitant dénonçait une réserve voisine de la timidité ; d'épais cheveux blonds, massés en torsades lourdes, ramenées sur la tête en chignon épinglé, encadraient l'ovale pur et chaste du visage ; la physionomie s'annonçait plutôt grave que sévère, plutôt pensive que douce, son fonds de tristesse native empê-

Digitized by Google

chant la jeune fille de développer la vivacité spirituelle et malicieuse qu'on voyait poindre entre temps et par éclair sous la candeur qui la voilait d'ordinaire. Le signe caractéristique de cet ensemble était la bonté, mais la bonté faible, la destinée ayant marqué Berthe du sceau qu'elle appose sur les fronts ingénus. Avec tout cela, pleine de gentillesses adorables.

Frédéric se défendait à grand'peine contre les séductions victorieuses de cette enfant grandie sous ses yeux et devenue femme, pour ainsi dire, sans qu'il s'en aperçût; tout à coup, la pensionnaire s'était dépouillée de sa gaucherie et de sa naïveté fruste; son sexe se caractérisant, un être délicat et fin était apparu à la place. Il l'avait aimée, cette nouvelle venue, qui ne rappelait en rien la fillette d'autrefois, il l'avait aimée avec passion, avec fièvre; et la voilà qui se jouait devant lui avec des mouvements de chatte et dans des attitudes de vierge tour à tour songeuse et souriante, langoureuse et empressée! Or, la voyant si belle dans ce vêtement de rayons, Frédéric n'y tint plus; son cœur battit à rompre sa poitrine; les plus admirables expressions montèrent à ses lèvres. Mais, ô déception! lorsqu'il voulut parler, ce cantique mélodieux qu'il allait chanter avec âme, croyait-il, se transforma en cette phrase banale, écho menteur de sa pensée :

« Combien vous êtes joyeuse, Berthe, ce matin!

— Vous trouvez? dit la jeune fille, interrompant sa coquette besogne.

— Je vous admire depuis votre venue dans ce salon : vous allez, courez, pirouettez de ci, de là, avec une étonnante prestesse, et je me dis que la joie seule peut donner cette animation que je vois à votre visage.

— En seriez-vous jaloux? demanda Berthe en souriant.

— Jaloux!.... moi! jaloux de vos plaisirs, de votre bonheur! Pouvez-vous bien penser cela, Berthe?

— Dame! votre air singulier en faisant cette remarque...

— C'est que la joie chez autrui paraît chose étrange lorsque le chagrin habite en vous.

— Est-ce à dire que vous ayez du chagrin, Frédéric? »

Cette question partit des lèvres de Berthe en dépit de sa résolution à n'aborder pas le sujet dangereux des confidences. Frédéric secoua lentement la tête.

« Ne vous en êtes-vous pas aperçue? murmura-t-il.

— A ne vous rien cacher, j'ai remarqué depuis quelque temps votre mine farouche, vos airs de conspirateur vénitien.

— Vous raillez agréablement; si votre cœur ratifie vos paroles, ce que vous dites là est cruel.

Digitized by Google

— Vous êtes donc réellement malheureux ? repartit Berthe un peu confuse de sa propre dureté.

— Réellement.

— Tant pis. »

Frédéric abandonna son fauteuil et fit quelques pas dans le salon, tandis que Berthe, debout à la même place, déchiquetait de la pointe de son sécateur une tige de rosier. Le premier, Frédéric rompit le silence :

« Je n'ai de ma vie connu le bonheur, dit-il.

— Vos infortunes datent de loin, observa Berthe dont l'assurance revenait avec la réflexion.

— Ce qui signifie, sans doute, que n'ayant pas à vos yeux le mérite de la nouveauté, elles ne sauraient exciter votre intérêt ?

— La traduction me paraît un peu... libre.

— Mais recevable, avouez-le.

— Quel jugement téméraire ! Puisque vous le prenez ainsi, et pour vous prouver ma bonne volonté, me voici prête à faire amende honorable : je me déclare d'ores et déjà douloureusement émue de l'excès de mal qui vous frappe.

— Arrêtez !.... je préfère encore vos railleries à votre feinte pitié !

— Alors, qu'exigez-vous de moi, puisque rien ne peut vous satisfaire ? Le parti le plus sage, en vérité, serait de me taire : je m'y tiens.

— Croyez-moi, Berthe, ne jouez pas avec des douleurs que vous ne connaissez pas.

— Que je ne connais pas ? réclama Berthe fièrement ; — un éclair de colère passa dans ses yeux ; — c'est beaucoup dire en quelques mots, reprit-elle d'un ton sarcastique.

— Vous les connaîtriez ! s'écria vivement Frédéric.

— Peut-être. »

Ce peut-être fut lancé comme un défi.

« Et... elles provoquent vos sourires ?

— Voilà que vous devenez indiscret à présent, minauda Berthe revenant à la raillerie.

— Tenez, Berthe, laissez-moi vous ouvrir mon cœur ! vos rigueurs me navrent, vos railleries me blessent, votre froideur me tue... Je vous ai entretenue de mes angoisses, de mes tristesses... j'ai fait appel à votre sympathie, à votre affection ;... vous vous êtes moquée de mes plaintes ! J'attendais de vous quelques bonnes paroles, vous n'avez eu pour moi que des réponses dédaigneuses !... Pourtant !... mais, non, c'est impossible ! j'ai mal entendu, n'est-ce pas, Berthe ? j'ai mal entendu ? Il n'est pas possible que vous ayez laissé tomber

Digitized by Google

un tel aveu de vos lèvres!... Où donc avais-je l'esprit? comme si vous pouviez savoir cela!... comme si vous pouviez connaître l'origine de mes chagrins!... Et pourquoi non? pourquoi ne la connaîtriez-vous pas? Ne disiez-vous pas, Berthe, tout à l'heure, que vous la connaissiez?

— Je la connais, reprit Berthe, enveloppant le jeune homme d'un regard de pitié hautaine.

— Vous la connaissez et... vous souriez en formulant un pareil aveu?

— C'est la réponse la plus polie que je puisse faire à vos importunités.

— Ah! vous êtes impitoyable!

— Frédéric, répliqua Berthe d'un ton glacial, revenez à vous: la passion vous égare; prenez garde..., vous allez vous oublier! ce n'est pas ici un lieu convenable pour donner cours à vos doléances, et vous vous méprenez étrangement sur mon compte si vous me croyez disposée à vous écouter plus avant.

— Berthe! vous m'entendrez!...

— Non!

— Je vous en supplie!

— Non! vous vous flattez en vain de m'imposer l'injure de vos confidences, je ne les entendrai pas. »

Sur ces mots, dits avec colère, Berthe courut au piano, l'ouvrit, et détachant quelques accords bruyants, chanta à voix pleine les premiers vers d'une romance à la mode.

Frédéric demeura au milieu du salon, debout, immobile, frappé de stupeur; puis, tout à coup, le sentiment de la situation en son esprit revenu, il se précipita dans le jardin comme un fou et disparut dans le vestibule de l'hôtel, dont il franchit les marches d'un bond désespéré.

Quelques jours après la scène de la vérandah, le colonel annonçait, à dîner, le prochain départ de Frédéric pour Madrid. Depuis un certain temps déjà, et comme conséquence de notre intervention à main armée dans les affaires de ce pays, il était question entre Michel et Frédéric de la fondation en Espagne d'une succursale de la maison de banque; le nom de divers employés avait été mis en avant pour remplir les fonctions de directeur de ce nouvel établissement; Michel lui-même devait se rendre sur les lieux et séjourner à Madrid le temps nécessaire pour l'organisation des bureaux; au dernier moment, Frédéric ayant insisté pour être chargé de cette mission, son père n'avait pas hésité à la lui confier.

« Savez-vous ce que l'on prétend, déclara confidentiellement Blandine aux deux protégées de M. Bar, un jour qu'elles s'entrete-

Digitized by Google

naient ensemble du voyage précipité du fils de la maison : « Il paraît que M. le colonel, instruit des déportements de M. Frédéric, lui a signifié d'avoir à partir sans retard pour l'Espagne. M. Frédéric a d'abord fait à ce départ des objections qui ont furieusement monté le colonel contre lui ; mais cette mésintelligence sans gravité s'est promptement terminée à la plus grande satisfaction de M. le colonel. »

Berthe accepta sans conteste une version qui n'avait, d'ailleurs, en soi rien que de fort vraisemblable. Si bien que le moment venu où Frédéric dut prendre congé de sa famille, la pauvre enfant affecta devant lui une gaieté pourtant loin de son cœur en tel moment. Elle passa la nuit à pleurer, enfermée sous clef dans sa chambre.

VI

Malvina se félicitait du succès de ses machinations. Berthe et Frédéric étaient à jamais séparés, celle-ci ayant l'âme trop haute pour pardonner au jeune homme des torts dont elle se plairait, avec le temps, à exagérer l'importance ; sa dignité de femme en avait reçu une atteinte trop grave. De telles blessures sont inguérissables.

Au fond, que Malvina s'estimât parvenue au bout de ses traverses, la vigueur et la netteté de son intelligence excluent l'absurdité d'une telle prétention ; nombre d'obstacles la séparaient encore de la réalisation de ses projets, elle ne l'ignorait pas ; mais si elle n'avait pas fait sien Frédéric, du moins Frédéric était-il perdu pour Berthe. Là était l'important. La consolidation et le complément de ce premier triomphe, elle l'attendait de la suite logique de l'événement.

Sur ces entrefaites, et tandis que Mlle Ricot s'en fiait pour le succès de ses visées à l'apaisement de la passion que le cours des années ne manquerait pas de provoquer chez Frédéric, une combinaison nouvelle vint harceler son esprit inventif et lui inspirer le moyen de multiplier les chances de gain dans la partie qu'elle avait si résolûment engagée avec la fortune. L'idée était hardie : par là même, elle devait plaire à Malvina, qui l'étudia longtemps et ne se décida à la mettre en pratique qu'après l'avoir jugée de tous points praticable.

Michel Bar était en cause.

Un soir que le colonel se disposait, après dîner, à quitter le salon où se trouvaient réunies ses deux pupilles et Blandine, Malvina prit résolûment la parole :

Digitized by Google

« Vous sortez, monsieur Bar? demanda-t-elle d'une voix insinuante.

— Vous le voyez, répondit froidement Michel.

— Déjà? »

Malvina lança ce dissyllabe d'une facon charmante.

« Déjà? mais il est neuf heures sonnées.

— Qu'importe!

— Comment, qu'importe? et la partie de whist qui va manquer si je tarde davantage?

— Tenez-vous donc si fort à ce whist, que vous le préfériez même à notre compagnie?

— Oh! oh! savez-vous bien, Malvina, que vous n'êtes rien moins que généreuse? Vous me posez là un dilemme embarrassant; je dois avouer que votre présence est moins aimable pour moi que les soirées de mon cercle, ce qui ne serait pas du dernier galant, ou que je suis prêt à vous faire le sacrifice d'un plaisir désiré, ce qui me vaudrait de rester près de vous, maugréant peut-être à part moi d'une fantaisie excentrique.

— C'est dire que vous préférez ne pas répondre à ma demande et partir sans explication.

— Je ne dis pas cela.

— Vous le donnez à entendre.

— Parbleu! quelle mouche vous pique, ma belle!... Et pourrait-on savoir d'où vous vient ce soir ce caprice étrange de m'interroger comme fait un juge d'un prévenu?

— Permettez!... vous détournez la question; je ne saurais me payer de vos subtilités de langage; la preuve... c'est que je vous retiens prisonnier. »

Michel releva la tête et regarda la jeune fille avec tous les dehors de la plus profonde stupéfaction; Malvina s'élança joyeusement entre la porte et lui.

« Prisonnier!... prisonnier! murmurait-il, mal à l'aise devant cette attitude résolue, et si j'essayais de la résistance?

— Prenez garde!... vous n'auriez pas de quartier à espérer. Ce ne serait plus un jour, cette soirée, par exemple, que je vous contraindrais à me donner, mais tous les jours de la semaine!

— Quelles dispositions belliqueuses! s'écria le colonel se prêtant enfin à la plaisanterie. Je serais curieux de vous voir entreprendre cette conquête : seriez-vous donc irrésistible?

— Mon éloge serait déplacé dans ma bouche. Mais... n'essayez pas de lutter contre moi!

— Vraiment?

— Vraiment. Restez-vous?

Digitized by Google

— Hum !

— Une fois... deux fois... trois fois...

— Je crois que vous avez fait les sommations légales !

— Oui bien, colonel : rendez les armes ! »

Et Malvina s'élançant vers le colonel, lui prit la canne des mains, lui tira les gants, et saisissant son chapeau, le posa sur un guéridon, tandis que Berthe et Blandine, stupéfaites d'une audace pareille, se regardaient l'une l'autre sans mot dire. Le colonel se laissa faire de la meilleure grâce du monde : cette espièglerie à laquelle il n'était pas habitué, cette mutinerie malicieuse et spirituelle le gagnait peu à peu et ne lui permettait pas de réfléchir aux conséquences immédiates de son acte de complaisance. Son absence allait jeter le trouble dans la grave assemblée dont il partageait chaque soir les aristocratiques plaisirs : mais pouvait-il moins faire, sans manquer aux lois mêmes de la politesse, que de déférer à ce qu'il estimait un caprice de jeune fille, éphémère comme l'humeur badine qui l'avait inspiré.

« Ça, venez, mon colonel ! »

Et Malvina, souriante, attentive, s'empara cérémonieusement du bras qu'on lui abandonnait sans trop se faire prier ; puis, avec des mines ravissantes, des gestes coquets, des mouvements de tête délicieux, elle conduisit M. Bar jusqu'à un fauteuil qu'elle établit au coin du feu, poussa la table sur laquelle reposait la lampe, pour que la trop vive clarté n'affectât pas la vue de son prisonnier, avança un coussin sous ses pieds, fouilla du bout des pincettes dans l'âtre pour aviver le feu et produire une flamme claire et dansante ; ceci fait, amenant une chaise tout contre le fauteuil du colonel, elle prit place près de ce dernier, et mettant sa petite main dans sa main rugueuse, se pelotonnant à l'imitation d'une chatte anglaise, avec une inflexion de voix adorable :

« Etes-vous bien là ? demanda-t-elle.

— Parbleu ! déclara en riant le colonel, je ne vous ferai pas l'injure de dire que je suis mal. »

Cet éclat de rire valait à lui seul une victoire. Michel ne s'était pas abandonné deux fois en dix ans à un accès de gaieté bruyante ; aussi, quoique ce rire sonnât faux à demi et que la réplique laissât à désirer au double point de vue du bon goût et de l'esprit, Malvina sentit-elle une bouffée d'orgueil lui monter au cerveau.

« Ce n'est pas tout, reprit-elle : reste maintenant à vous distraire. Nous allons essayer de notre mieux..... De l'indulgence, colonel !.... Ce n'est pas une tâche mince que de prétendre vous faire oublier ces interminables parties de whist où vous convient les séductions éclatantes de partenaires fossiles !

Digitized by Google

— S'ils vous entendaient, méchante langue !

— Ils entendent donc ?.... Berthe, ajouta-t-elle, s'adressant à sa compagne, si tu te mettais au piano ?

— Volontiers, » répondit celle-ci.

Et Berthe s'empressa de s'asseoir devant un chef-d'œuvre d'Erard.

« Aimez-vous la musique ? demanda Malvina à M. Bar ; dites oui ou non..... nous en passerons par toutes vos fantaisies..... Vous voyez devant vous des esclaves qui n'ont rien tant à cœur que de plaire à leur seigneur et maître. »

Le colonel sourit malicieusement à mi-lèvres, et ne répondit pas ; Malvina détourna la tête et rougit très fort.

« Aussi, murmura-t-elle avec une charmante confusion, le plaisir que j'éprouve à vous tenir près de moi brouille toutes mes idées ; va, Berthe, nous t'écoutons. »

Berthe excellait à rendre avec un sentiment exquis les grandes inspirations des maîtres allemands, détrônés à cette époque dans les salons par la musique italienne ; elle interpréta admirablement quelques pages de Mozart et de Beethoven. Ces accords puissants, ce style élevé, grandiose, cette inspiration continue, ineffable, ainsi exprimés dans un milieu chaste et voilé par une artiste émue, réveillèrent au fond de l'âme du colonel les cordes de l'émotion depuis longtemps endormies. Sous l'empire de ces démonstrations affectueuses qui l'étaient venu troubler dans sa léthargie morale, Michel sentit comme un murmure sourd, vague, lointain, résonner, et il goûta silencieusement une immense joie intérieure, dont il avait depuis dix ans, hélas ! désappris à estimer le bienfaisant réconfort.

La voix de Malvina le tira de cet état mystérieux.

« Blandine, disait la jeune fille, sonne pour le thé. »

Blandine sonna : un laquais accourut, à qui elle donna des ordres.

« A mon tour, fit Malvina, faut-il vous chanter un morceau de la *Vestale* ? demanda-t-elle au colonel ; le grand air vous plaît-il ?

— Sans doute ! » repartit vivement le colonel.

Et il s'enfonça paresseusement dans son fauteuil par un mouvement de dilettante qui se prépare à savourer les beautés d'une composition magistrale. Berthe tenait le piano ; Malvina attaqua la partition de Spontini.

Malvina chantait avec méthode et phrasait presque comme une cantatrice des Bouffes ; sa voix, sans posséder l'éclat ni l'étendue d'une voix de prima donna, avait un timbre et une ampleur assez rares chez une femme du monde ; un charme expressif la caractérisait, dont le goût de Malvina doublait encore la valeur.

Digitized by Google

« Bravo ! bravo ! cria le colonel enthousiasmé, lorsque les dernières notes du morceau se furent évanouies dans le finale harmonieux de l'accompagnement ; quelle justesse d'intonation ! quels sons filés avec art ! le vif plaisir que vous m'avez fait éprouver à vous entendre ! Je ne sais, en vérité, comment vous remercier de ce quart d'heure de bonne musique !

— En me priant... de temps en temps... de le renouveler, répliqua la jeune fille lançant un regard magnétique à M. Bar ; mon cher protecteur, » ajouta-t-elle avec abandon, sans achever la phrase.

Silencieuse, elle reprit sa place près du colonel, le guéridon roulé devant le feu, supportant les ustensiles nécessaires pour la préparation d'un thé :

« Monsieur et mesdames, annonça Malvina redevenue rieuse, c'est moi qui vais avoir l'honneur de préparer un thé incomparable ; car, sachez-le sans retard, je m'entends comme pas un descendant de Mieng à composer ce breuvage si fin d'arôme ; c'est à croire que je suis née dans le royaume du Fils du Ciel, sous le toit recourbé d'une pagode ! D'avance, ajouta-t-elle d'un petit air plein de câlinerie enfantine en se tournant vers Michel, je compte sur un éloge de vous, là ! »

Le colonel put admirer, plein d'aise, la grâce légère déployée par la gentille fillette dans l'accomplissement de cette besogne familière. En tous ses mouvements, ses gestes, ses paroles, éclatait une affabilité, une souplesse qui jetaient M. Bar dans un étonnement dont il ne revenait pas.

« N'est-ce pas, lui demanda-t-elle tout à coup, n'est-ce pas que vous ne vous ennuyez point trop en notre compagnie ?

— Vous êtes de petites fées qui gagnez à vous toutes les résistances !

— Regrettez-vous M. de Puymoret ? Il réussit si admirablement les invites, M. de Puymoret ! Un peu raide, un peu momifié, M. de Puymoret ; au demeurant, un homme insupportable, qui ne trahit la vie que pour tousser, cracher et se moucher.

— Ah ! ah ! vos saillies feraient oublier un cent de Puymoret !

— S'il pouvait y en avoir cent au monde !... Voici votre tasse... laissez... je tiens à la placer moi-même devant vous... l'aimez-vous sucré ?

— Non : j'adore cet arrière-goût d'amer qui en relève la saveur.

— De la crême ou du rhum ?

— Du rhum ; mais une larme... là... là.

— Si peu !... on n'est pas trop mal ici, n'est-il pas vrai ? votre cercle ne me plaît en aucune façon... Est-ce que je le connais pour

Digitized by Google

en parler ainsi, me direz-vous ? Non, mais c'est une idée à moi !... A propos, M. de Guichemin doit être furieux ce soir contre vous! je parierais mes cheveux contre sa perruque qu'il dira huit mots de plus qu'hier.

— Le pauvre homme !

— Vous le plaignez?

— Je crois bien; votre esprit a toutes ses dents; il en cait d'être mordu par lui ! »

Le colonel se sentait impuissant à converser : depuis plusieurs années, habitué à vivre solitaire, il avait oublié les tendres paroles de l'intimité, ce langage simple, sans artifice, tout ami, qui va droit au but, l'âme, et ne cherche point les effets. Il éprouvait une joie étrange à se taire et à écouter ce babil qui détonnait à son oreille, gazouillant ainsi qu'un ramage d'oiseau. Il rassasiait ses yeux du spectacle paisible qui devant lui déroulait ses évolutions ingénieuses. Malvina puisait à même dans le sucrier avec des mouvements d'écureuil, émiettait le sucre dans sa tasse, le répandait en pluie fine dans la soucoupe : tout cela en souriant, minaudant, fredonnant; ou bien elle saisissait la théière d'une main mignonne, et par saccades espiègles se versait quelques gouttes du breuvage parfumé; elle se levait à demi sur sa chaise, éparpillait de tout côté les boucles brunes de ses cheveux par des ondulations de tête capricieuses, allait, venait, furetait sur le guéridon du bout de ses ongles roses; et Michel se surprenait à sourire quand elle trempait délicatement ses belles lèvres froncées en bourse dans la frêle porcelaine de Sèvres et qu'elle en dégustait voluptueusement le contenu à petites gorgées.

Berthe, pensive au coin de la cheminée, laissait distraitement errer ses regards autour d'elle sur toutes choses, sans les fixer nulle part; son esprit voyageait sans doute dans le pays bleu de la fantaisie. Son maintien calme et digne, sa pose languissante, contrastait avec la vivacité prestigieuse de Malvina, la mobilité de sa physionomie, son rire étincelant et ses mutineries d'enfant gâté.

Cependant, Michel ne se raidissait pas contre l'entraînement de son âme subjuguée, insoucieux de s'essayer à rompre en visière à cette attraction soudaine de la beauté, de l'enjouement, de l'innocence; cette atmosphère de jeunesse lui montait à la tête et déterminait dans son cerveau une ivresse agréable qui berçait ses sens des langueurs de l'assoupissement. Jamais ce salon ne lui était apparu sous un aspect aussi attirant; jamais ces tapisseries ne lui avaient semblé posséder ces tons riants et lumineux qu'il leur voyait en ce moment; il y avait là quelque chose, parmi ces meubles, parmi cet appareil de luxe jadis morne et blafard, quelque chose qui se révélait à lui pour la première fois. Un voile avait obscurci ses

Digitized by Google

veux jusqu'à ce jour, pensait-il, puisqu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais vu à cet intérieur l'avenante physionomie qui tout à coup s'imposait à ses regards charmés. Le voile était tombé; Michel apercevait les vestiges du passé s'épanouissant dans un jour nouveau.

Lorsque l'heure sonna de la retraite, M. Michel Bar fut tenté de s'écrier à son tour : déjà ! tant la soirée lui avait paru s'écouler avec une rapidité inappréciable.

« Est-ce un rêve ? » se demandait-il en songeant à tout ce qui s'était passé sous ses yeux de révélations piquantes dans ce salon.

Au moment même où il s'apprêtait à regagner son appartement, Malvina s'avança vers le banquier avec tous les dehors d'une soumission et d'un respect qui faisaient honneur à son talent de comédienne :

« Me pardonnerez-vous, monsieur Bar, lui dit-elle, d'avoir distrait quelques heures de vos loisirs en faveur de deux recluses pénétrées pour votre personne de la plus tendre affection ?

— Soyez pardonnée, mon enfant, répondit le colonel avec un accent ému. J'ajouterai même, de mon chef, à ce pardon, mes remercîments du fond du cœur pour la bonne soirée que vos délicates prévenances ont su me ménager près de vous.

— Eh bien, alors... à demain ! répliqua résolûment Malvina en lui serrant la main par un mouvement tout spontané, et attachant ses grands yeux noirs sur son visage. »

Le colonel demeura l'espace de quelques secondes avant de répondre : la tête penchée sur la poitrine, il parut réfléchir ; son hésitation fut de courte durée et sa voix résonna doucement en répondant :

« A demain.

— Il vient ! » se dit l'ambitieuse triomphante.

La nuit qui suivit cet événement considérable, Malvina la passa à mûrir un plan de conduite. Evidemment, elle avait bien pu, grâce à l'attrait piquant de l'imprévu, forcer pour une fois les habitudes du colonel et retenir celui-ci à l'hôtel quelques heures durant, sans trop d'ennui: ceci était une victoire aisée, mais une victoire qui ne donnait pas d'avantage décisif. La difficulté — c'en était une énorme — consistait à bouleverser l'existence de M. Bar, par une suite de manœuvres diplomatiques convergeant toutes vers le même but; il fallait chaque soir, pendant plusieurs mois, exciter à nouveau la curiosité de son protecteur, caresser ses goûts, aviver le feu de ses impressions, et l'amener insensiblement à trouver dans ces réunions étroites de l'intimité quotidienne un agréable emploi de son temps. Les méditations de Malvina portèrent sur ce point et

Digitized by Google

aboutirent à l'adoption d'une tactique savante, dont les résultats fortifièrent à bref délai les audacieuses espérances conçues dans une minute d'inspiration.

Désormais, M. Michel Bar restreignit le nombre de ses apparitions à son cercle ; de prétendues douleurs de goutte lui servirent de prétexte près de ses amis pour expliquer ces absences multipliées, et les réunions intimes du coin du feu, dans le grand salon de l'hôtel de la Chaussée d'Antin, s'augmentèrent d'un nouveau membre prompt à se livrer de plein cœur à ce courant de distractions intelligentes qui l'arrachaient à la monotonie d'un plaisir quasi officiel.

ANTONIN MULÉ.

(La 3e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

THÉATRE CONTEMPORAIN

LA LITTÉRATURE D'OPÉRA

Aujourd'hui que l'art musical a pris sur nos scènes un si grand développement, dans ce siècle qui sera peut-être pour l'opéra le grand siècle, comme le dix-septième le fut pour la comédie, il serait curieux de porter le regard bien loin en arrière et de se demander si quelque chose de notre drame lyrique moderne ne pourrait pas se retrouver dans la tragédie antique, où les chœurs et l'orchestre jouaient, on le sait, un rôle très important. Les œuvres d'Eschyle et de Sophocle furent-elles des opéras ? Ces grands poètes n'ont-ils été que des *paroliers* ? Cela ne saurait être absolument vrai. Là où de tels hommes ont passé, il semble que la musique, en leur prêtant le secours de son influence délicate, ait dû s'effacer modestement pour se placer d'elle-même au second rang. La forme parfaite du vers antique, véritable musique existant par elle-même, n'eût rien laissé à l'initiative du compositeur. Il est permis de croire alors que le rôle de l'art musical dans le théâtre des Grecs était à peu près ce qu'il est aujourd'hui sur nos scènes de mélodrames. L'orchestre soutient la déclamation de l'acteur et en complète l'effet, en jetant

Digitized by Google

dans l'esprit de l'auditeur une vague émotion qui le rend plus accessible aux impressions du drame.

Si l'opéra nous présente aujourd'hui cette même réunion de l'art littéraire et de l'art musical, c'est, du moins, avec cette grande différence, qu'ici c'est le second qui prend le pas sur le premier, et s'en fait un docile et humble auxiliaire. La musique, chez les Grecs, n'était qu'un cadre posé autour d'un beau tableau ; à son tour, elle est devenue le tableau, et la littérature lui sert de cadre. Il faut reconnaître qu'avec la part faite à la musique, je ne dirai pas seulement dans nos goûts, mais dans nos mœurs, il était nécessaire qu'il en fût ainsi. Pour donner à l'opéra sa forme parfaite, la compositeur a besoin de trouver chez son partenaire une entière abnégation. N'allez pas penser que l'auteur de *Robert le Diable*, en s'alliant à un écrivain véritablement digne du nom de poète, eût pu s'élever encore plus haut dans l'art qu'il a laissé si grand. Non, un poète plus soigneux de sa forme, et peu disposé à se contenter du rôle modeste qui consiste à fournir au musicien des demi-caractères qu'il complète, des situations seulement indiquées qu'il développe, un tel poète eût certainement entravé la verve du compositeur, ne lui laissant plus qu'à colorer une œuvre toute faite, lorsqu'il fallait lui esquisser une œuvre à faire.

Ces considérations sont si peu discutables que nous les trouverons justes, même si nous nous reportons à l'époque où l'opéra put se vanter d'avoir pour *parolier* un véritable écrivain ; je veux parler de ce Quinault, trop maltraité par l'auteur des *Satires*. Je n'ai pas la prétention d'écrire ici l'histoire de l'opéra français, quoiqu'une telle étude pût sembler intéressante à plus d'un titre; mais il est impossible de ne ne pas s'arrêter sur le nom de cet homme qui, né poète, comme l'attestent quelques comédies, dont l'une, la *Mère Coquette*, est presque un chef-d'œuvre, se résigna au rôle modeste de fournisseur de Lulli, et s'attira les foudres du sévère Boileau, pour avoir écrit

..... Tous ces lieux communs de morale lubrique
Que Lulli réchauffa du son de sa musique.

Entre Scribe, le grand librettiste de ce temps, et Quinault, toute la différence est là ; celui-ci, de poète de mérite, consentit à devenir un arrangeur de paroles à l'usage des musiciens, tandis que l'autre, à peine écrivain, se fit versificateur d'opéra sans devenir poète. Mais tous deux comprirent les nécessités de l'office sans gloire qu'ils avaient accepté, et ils surent sacrifier leur initiative, presque leur dignité littéraire, pour s'associer à des chefs-d'œuvre, dont le mé-

Digitized by Google

rite devait être, d'une façon peut-être trop exclusive, reporté au seul musicien.

L'obligation d'écrire, pour faciliter l'œuvre du compositeur, des vers de peu de longueur et des couplets de courte haleine, la nécessité de se plier au rhythme musical, de placer sur les temps forts des syllabes au son mâle et plein, ces mille petites exigences de facture dont le métier donne seul le secret, tout cela tend nécessairement à étouffer la séve de l'écrivain, qui cherche en vain à se développer et se heurte contre des obstacles infranchissables. Celui-là serait, certes, trois fois poète, qui pourrait le rester en de pareilles conditions. La seule qualité qu'il faille reconnaître au style des librettistes, c'est une merveilleuse concision, qui, par malheur, les conduit bien souvent à une complète obscurité. La langue de la télégraphie moderne fut, on peut le dire, inventée par Quinault.

Mais, au milieu de la lecture généralement aride des livrets de cet écrivain, c'est une jouissance très grande de sentir parfois le poète percer sous l'enveloppe du parolier, de le voir se dégager des liens que le métier lui impose pour rentrer en possession de lui-même et s'affirmer magistralement. Qu'on ouvre son opéra d'*Atys*, qu'on lise cette scène réellement émue, où le héros apprend que Sangaride, qu'il aime en secret, va, par son union avec un autre, être perdue à jamais pour lui, et où il trouve dans son désespoir la force de lui faire un aveu si longtemps contenu. Il n'est rien de plus touchant que la réponse de Sangaride, qui lui apprend toute l'étendue de son malheur, en lui révélant, trop tard, que son amour secret était secrètement partagé.

C'est peu de perdre en moi ce qui vous a charmé;
Vous me perdez, Atys, et vous êtes aimé.

Voilà, certes, la langue du grand siècle dans toute sa pureté, et combien trouverait-on, même chez les premiers écrivains de ce temps, de vers comparables à ceux-ci, et empreints à ce degré de fermeté et de noblesse? Le reste du duo se continue dans un style, qui n'a pas toujours cette même élévation, mais qui garde son originalité et sa grâce.

Aimé! qu'entends-je? ô ciel! quel aveu favorable!
— Vous en serez plus misérable.
— Mon malheur en est plus affreux :
Le bonheur que je perds doit redoubler ma rage;
Mais n'importe, aimez-moi, s'il se peut, davantage,
Quand j'en devrais mourir cent fois plus malheureux.

Il serait curieux de comparer cette situation avec celle de l'im-

Digitized by Google

mortel *duo* des *Huguenots*, qui est presque entièrement la même. Comme Atys et Sangaride, Raoul et Valentine ne se révèlent mutuellement tout leur amour que le jour où des devoirs solennellement acceptés les séparent. Mettez, dans les deux admirables vers que je citais plus haut, le nom de Raoul à la place de celui d'Atys, et le triste et tardif aveu de Sangaride pourra être entièrement placé dans la bouche de Valentine. Mais trouverez-vous dans les paroles de ce duo dont le génie de Meyerbeer a fait une page sublime, rien qui rappelle cette langue de Quinault, langue qui n'est pas tout à fait celle de Racine, mais qui a gardé du voisinage de celle-ci un si visible reflet? Non; nous savons assez que Scribe qui, dans la comédie même, se préoccupe avant tout des situations dramatiques et non de la forme littéraire, se contentait ici d'indiquer par quelques traits, parfois heureux, jamais châtiés, ce que l'art du musicien se chargeait de compléter. Ce qui reste certain, c'est qu'à ne prendre là en effet que la situation dramatique et le jeu combiné des passions, il y a, dans cet amour trop tardif et que le regret voile, matière à inspirer singulièrement le génie du musicien; et l'on sait, au reste, que le duo d'*Atys* était l'une des pages de Lulli particulièrement estimées des connaisseurs, et tenait, dans son œuvre, la même place que le duo des *Huguenots* dans celle de Meyerbeer.

Outre cet entraînement naturel et vainement réfréné de Quinault vers la grande poésie, il est une cause qui peut expliquer la facture littéraire assez large que nous présentent certaines parties de ses opéras, et qui se trouve dans les tendances musicales de son collaborateur Lulli. Si, dans les passages d'un caractère vif et joyeux, les nécessités du rhythme mélodique le contraignaient à ces vers écourtés qui étranglent la pensée impitoyablement, lorsque au contraire le drame amenait des situations graves et tragiques, la musique, tournant à la mélopée et au récitatif, s'accommodait aisément des longs vers, voire même des alexandrins, et laissait ainsi le champ libre au poète pour développer sa pensée dans une forme véritablement littéraire. C'est de cette façon que le vrai poète contemporain des Corneille et des Racine arrivait parfois à se faire jour. Qu'on se reporte à la scène célèbre d'Armide, si appréciée même littérairement, et qui commence par ces mots :

> Enfin il est en ma puissance,
> Ce fatal ennemi, ce superbe vainqueur.

On comprendra, à la seule lecture, qu'il y a là plutôt un long *récit* qu'un développement mélodique, en remarquant que cette scène se compose d'une trentaine de vers, alexandrins pour la plupart; et

Digitized by Google

l'on reconnaîtra qu'à part quelques-uns de nos maîtres aux tendances wagnériennes, peu de compositeurs modernes se hasarderaient à la mettre en musique.

On pourrait citer nombre de ces scènes de déclamation où le musicien se résigne à n'être plus que l'interprète fidèle et modeste de la pensée du poète, soulignant, accentuant cette pensée sans prétendre à se l'approprier. Ici, Quinault, regagnant tout le terrain que la musique abandonne, redevient grand et vrai poète, et arrive, en mélangeant la majesté de l'alexandrin à l'allure plus vive du vers libre, à rencontrer parfois une forme plus heureuse et plus franche que les écrivains classiques de son siècle. On trouve alors dans son style un ton aisé, qui, à la condition de ne pas tomber dans la négligence, a son charme à côté et en raison même de la solennité du grand siècle. C'est une grâce molle et tendre, dont l'abandon se prête fort bien à l'expression du sentiment, où Quinault excelle, une certaine douceur italienne, qui devait faciliter singulièrement le travail du poète avec son collaborateur. Ce qui frappe surtout aujourd'hui dans la lecture de Quinault, ce sont certaines tendances qui semblent toutes modernes; telle est, par exemple, celle qui associe la nature à nos impressions, dont il fait un fréquent et heureux usage. On peut citer, à cet égard, et comme un modèle du meilleur style de l'écrivain, la scène très remarquable qui ouvre l'opéra d'*Isis* : Hiérax se plaint à son confident d'avoir perdu le cœur de la nymphe Io, fille du fleuve Inachus (nous sommes ici en pleine mythologie). Voici quelques vers qui, malgré certaines formules banales échappées au Scribe du XVIIe siècle, me paraissent d'une réelle beauté :

Depuis qu'une nymphe inconstante
A trahi mon amour et m'a manqué de foi,
Ces lieux, jadis si beaux, n'ont plus rien qui m'enchante;
Ce que j'aime a changé, tout est changé pour moi.
. . . . . .
Ce fut dans ces vallons, où, par mille détours,
Inachus prend plaisir à prolonger son cours;
Ce fut sur son charmant rivage
Que sa fille volage
Me promit de m'aimer toujours.
Le zéphir fut témoin, l'onde fut attentive,
Quand la nymphe jura de ne changer jamais;
Mais le zéphir léger et l'onde fugitive
Ont bientôt emporté les serments qu'elle a faits.
. . . . . .
Sa bouche, quelquefois, dit encor qu'elle m'aime;
Mais son cœur, ni ses yeux ne m'en disent plus rien.

N'y a-t-il pas là comme des accents lamartiniens, et n'est-ce pas

Digitized by Google

avec surprise et avec plaisir qu'on rencontre de tels vers deux cents ans avant *le Lac?* Certes, l'auteur du libretto de *Tarare* les avait oubliés, ou sans doute il se reportait aux opéras de son temps, lorsqu'il écrivait que « ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante. » Voici qui valait sans doute la peine d'être dit, et qui vaut bien à présent celle d'être lu ; voici qui nous procure le charme de trouver une figure originale dans un siècle dont la grandeur n'a que le tort d'être un peu trop disciplinée, et où tous, grands ou petits, marchent au pas comme un seul homme. C'est, en effet, dans de tels passages, mélangés d'une tendresse délicate et d'un sentiment heureux de la nature que Quinault est lui-même. Nous venons de le voir se rapprocher d'un poète moderne, et imiter Lamartine deux siècles à l'avance, c'était assurément être un écrivain original. Ailleurs, ce librettiste habitué par métier à se plier à toutes les exigences d'une forme souple et variée [1] saura être remarquable sans présenter cette même originalité. Le duo d'*Atys* nous a montré chez lui presque du Racine. La grandeur cornélienne s'y retrouvera parfois aussi, et ce poète langoureux, que nous venons d'entendre, saura parler au besoin une langue mâle et ferme. La chute des Titans est annoncée, au début de *Proserpine*, dans un style singulièrement vigoureux.

Les superbes Géants, armés contre les dieux,
Ne nous donnent plus d'épouvante;
Ils sont ensevelis sous la masse pesante
Des monts qu'ils entassaient pour attaquer les cieux.

Et ailleurs, dans *Phaëton*, le héros ambitieux trouve dans son audace des traits qui font penser à la forfanterie sublime du *Cid*. La scène où il demande au soleil la faveur de conduire son char un moment est une des belles pages de l'écrivain ; et lorsque sa mère, pour le retenir, lui fait connaître le sort malheureux que Protée a présagé pour lui, sa fière réponse est à citer :

Protée a-t-il le droit suprême
De donner des arrêts ou de vie ou de mort ?
Est-ce à lui de régler mon sort?
Un cœur comme le mien fait son destin lui-même.

Sa mère, enfin, insistant et le pressant davantage, il réplique encore par un vers qu'on croirait adressé par Rodrigue à Chimène ou par Polyeucte à Pauline :

[1] On assure que Lulli lui fit refaire jusqu'à cinq fois le dernier acte d'*Armide*.

Digitized by Google

Vous me désavoueriez, si je pouvais vous croire.

C'est surtout, je l'ai dit, dans le récit et dans les scènes déclamées que le poète trouve à se révéler chez Quinault ; mais il est pourtant tel couplet qui acquiert la valeur d'une ode véritable et qui emprunte à la brièveté même de ses vers une certaine noblesse qui touche à l'antique par sa simplicité. Tel est ce chœur chanté par les Morts au séjour de Pluton, dans l'opéra d'*Alceste :*

Tout mortel doit ici paraître ;
On ne peut naître
Que pour mourir.
De cent maux le trépas délivre ;
Qui cherche à vivre
Cherche à souffrir, etc.

Il y a, dans ce peu de vers, un spécimen des défauts et des qualités de la manière de Quinault : une facture un peu banale d'abord et qui sent le faiseur, au début, où cet ancêtre de l'auteur de *Michel et Christine* nous dit, ou peu s'en faut, que tout mortel doit mourir, mais aussi une certaine puissance empruntée à cette naïveté même ; car le trait final

Qui cherche à vivre
Cherche à souffrir,

ne saurait avoir une forme plus saisissante que celle qu'il trouve dans son laconisme et sa simplicité.

Le malheur est que la banalité reprend trop souvent le dessus dans ces œuvres, où, nous l'avons dit, le poète se subordonne au musicien. Ainsi, l'acharnement de Boileau contre cet écrivain, qui se comprend mal après les passages que nous venons de voir et bien d'autres qu'on pourrait citer, peut s'expliquer, sinon se justifier, quand on rencontre des vers tels que ceux-ci :

Ce n'est qu'en aimant
Qu'on trouve un sort charmant,

ou ceux-ci :

Pour un amant
Tendre et fidèle,
Pour un amant
Tout est charmant.

Mais ce sont-là des chœurs dansés, où, l'attention se portant sur

Digitized by Google

la musique et la danse, le poète, qui espérait bien y échapper, ne se préoccupait que du rhythme et de l'effet musical. Ne voit-on pas les meilleurs peintres négliger certains côtés de leurs tableaux, où le regard ne doit point se porter, attiré qu'il est naturellement vers d'autres?

Il est déjà remarquable que Quinault ait su, dans les scènes déclamées, écrire une si grande quantité de beaux vers, lorsqu'on voit par quels laminoirs ils ont passé avant de venir jusqu'à nous. « Aussitôt, nous dit l'abbé de La Porte, dans ses *Anecdotes dramatiques*, que Quinault avait composé quelques scènes de ses opéras, il les montrait à l'Académie française, dont il était membre. Lulli examinait ensuite, mot à mot, cette poésie, déjà revue et corrigée, dont il corrigeait encore la moitié lorsqu'il le jugeait à propos; et point d'appel de sa critique. Il renvoya vingt fois Quinault changer des scènes de Phaëton approuvées par l'Académie. »

Le rôle que Quinault acceptait là se conciliait mal peut-être avec la dignité d'un véritable écrivain; mais il est indispensable dans la confection d'un opéra. A des Lulli il faut des Quinault. Le choix du sujet, la disposition des scènes, la recherche des situations pathétiques, la conduite même des caractères et le jeu des passions, voilà le travail qui reste à faire au poète, travail qui n'apparaît pas entier au spectateur, en raison des mutilations littéraires que le musicien fait subir aux détails du dialogue, mais qui n'en reste pas moins plus sérieux qu'on ne pense et demande autre chose encore que du métier.

Les opéras de Quinault, ou, pour les appeler du nom qu'il leur donnait, ses tragédies ne sont pas sans offrir des caractères. Les passions surtout, et, par exemple, la jalousie et tous ces sentiments contradictoires par lesquels passe si facilement l'amour, y sont peints avec un art qui fait quelquefois penser à Racine lui-même. Le choix de ses sujets, *Armide*, *Roland*, *Alceste*, est assez heureux pour avoir tenté Glück, qui reprit quelquefois ses livrets après Lulli. Je ne parle pas des sujets mythologiques, tels que *Cadmus*, *Thésée*, *Persée*, *Proserpine*, avec leur éternelle peinture des Enfers et des Champs-Elysées, sujets imposés, qui avaient, du reste, l'avantage de se prêter également aux exigences du décorateur et du musicien. Le défaut de ces dernières données est dans la voie routinière où elles jetaient l'opéra. L'opposition, heureuse d'abord, des horreurs du Styx et de la béatitude dont jouissent les âmes justes dans les riants jardins des Champs-Elysées, finit par plaire si bien au public qu'il ne voulut plus autre chose.

Quand on prend de l'amour, on n'en saurait trop prendre, a dit Quinault dans un triste vers, que son successeur au XIXe siècle

Digitized by Google

devait reproduire avec acharnement, à de légères variantes près. Il en fut de même de la peinture des Enfers et des Champs-Elysées. On ne crut pouvoir en trop prendre, et, avec cette sotte fureur qui s'empare par moments du public, de retrouver toujours et partout a même chose, on imposa au poète la nécessité de se reproduire éternellement et de faire du métier quand même. Carmontelle, dans un de ses proverbes, reflets très pâles, mais, à ce qu'il semble, très justes des mœurs de son temps, nous montre un auteur venant timidement soumettre à un amateur du grand monde un livret d'opéra. Celui-ci lui demande, avec cette morgue d'un sot qui se prévaut de beaucoup de pratique, s'il a songé à mettre les Enfers au troisième acte et les Champs-Elysées au quatrième. Non ? Alors, l'œuvre est jugée et ne vaut rien. — C'est ainsi que l'absurde engouement du public pousse l'écrivain dans une routine fâcheuse, sauf à lui reprocher le lendemain, comme Hermione à Oreste, de l'avoir trop bien écouté.

On a accusé à l'opéra moderne de faire la part trop belle aux yeux, comme s'il voulait, dit l'éternel parti des mécontents par principe, masquer, sous la beauté des décors et la pompe de la mise en scène, le vide de ses idées musicales. On a voulu y voir une décadence, lorsqu'il paraît certain que l'époque moderne, qui part de Gluck pour arriver à Rossini, Hérold, Halévy, Meyerbeer, restera parmi les plus glorieuses pour la musique dramatique. Ce qu'il y a de plus curieux dans ce reproche fait aux opéras de notre temps par les admirateurs systématiques du passé, c'est que les contemporains de Lulli et de Quinault l'adressaient déjà, et à tort, ce me semble, à la mise en scène de leurs œuvres. La préoccupation exclusive de l'appareil scénique est à blâmer, et peut sembler un signe de décadence; mais le soin qu'on y apporte en vue d'y trouver un élément de plus pour la vraisemblance et l'illusion, n'est pas en lui-même à réprouver. J'aime à rencontrer sur ce point l'avis d'un homme qui ne se laissait pas séduire aux bagatelles. Labruyère, répondant aux objections que je viens de rappeler, a dit, dans son chapitre *des Ouvrages de l'esprit* : « C'est prendre le change, et cultiver un mauvais goût que de dire, comme l'on fait, que la machine n'est qu'un amusement d'enfant, et qui ne convient qu'aux marionnettes; elle augmente et embellit la fiction, soutient dans les spectateurs cette douce illusion, qui est tout le plaisir du théâtre, où elle jette encore le merveilleux. Il ne faut point de vols, ni de chars, ni de changements aux Bérénice et à Pénélope, il en faut aux opéras, et le propre de ce spectacle est de tenir les esprits, les yeux et les oreilles dans un égal enchantement. »

Le plus grand tort des machines dans les opéras de ce temps, ce

Digitized by Google

fut de s'ouvrir trop volontiers pour livrer passage au dieu classique du dénoûment, qui choquait déjà, au temps d'Auguste, le sens critique du délicat Horace. Ajoutons que le dénoûment n'est pas la seule partie défectueuse de ces drames lyriques. L'action y est toute primitive, non de cette simplicité nourrie et logique qu'on a trop reprochée aux comédies du XVIIe siècle, mais presque nulle, présentant une suite sans liaison de tableaux et de scènes combinés pour l'effet de la musique et de la décoration, et terminés très à propos par l'intervention, soi-disant inattendue, en réalité inévitable, d'une divinité bienveillante, qui ne tire pas l'auteur d'un moindre embarras que les héros ; ce qui faisait dire à Labruyère : « L'opéra, jusqu'à ce jour, n'est pas un poëme, ce sont des vers. Il arrive quelquefois de souhaiter la fin de tout le spectacle : c'est faute de théâtre, d'action et de choses qui intéressent. »

Ceci est vrai surtout des opéras mythologiques, destinés plus particulièrement à être des spectacles autant que des œuvres faites pour charmer l'oreille. Les autres présenteront plus aisément un enchaînement logique de faits et des scènes dramatiques développées avec plus d'art. Telle est *Armide*, dont le cinquième acte, inspiré de l'admirable seizième chant de la *Jérusalem délivrée*, forme à lui seul tout un poëme dramatique des plus saisissants.

A tout prendre, il y a loin de ces scénarios, simples et souvent naïfs, à nos livrets d'opéras compliqués. Mais ce n'est pas à dire, malgré le peu de liaison des scènes et le faible souci que paraît montrer le librettiste pour la contexture de son œuvre, que l'opéra de ce temps, qui nous semble aujourd'hui œuvre de pure fantaisie, songeât à se placer en dehors de l'art réellement dramatique, qui vit avant tout de vérité, cherchant à nous imposer ses fictions par tant de moyens d'illusion combinés. Non, alors comme aujourd'hui, et plus même que dans la période intermédiaire où domina exclusivement l'école musicale italienne, le compositeur, comme l'écrivain, cherchait la vérité dans l'expression des sentiments et des passions. Dans ces opéras de Lulli, dont la forme a beaucoup vieilli de nos jours, et qui sont presque à notre musique, issue de l'école de Gluck, ce que les toiles de Cimabué, et même de Giotto, sont à la peinture de la Renaissance, nos pères ont admiré une vérité dans la déclamation, dont il nous ont laissé plus d'un témoignage. Ainsi prétend-on que le fameux comédien Baron déclarait, non sans quelque dépit, qu'après avoir cherché, pour le débit des vers d'*Armide*, une déclamation qui surpassât en vérité l'effet des récitatifs de Lulli, il s'était vu contraint d'y renoncer et de s'avouer vaincu. — Un autre fait, et non moins curieux, est rapporté touchant ce même opéra. L'abbé de La Porte, dans ses *Anecdotes dramatiques*, dont j'ai eu l'occasion

Digitized by Google

de parler plus haut, raconte ce qui suit : « On pria un jour, dans une société, la célèbre Mlle Lecouvreur, du Théâtre-Français, de déclamer le monologue d'Armide, qui commence par ce vers :

Enfin, il est en ma puissance, etc.

(scène cinquième du second acte) et d'y joindre ce ton et cette intelligence avec lesquels elle rendait si bien la nature. Elle l'exécuta, et l'on fut agréablement surpris de voir jusqu'à quelle précision Lulli, par sa musique, se trouvait d'intelligence avec elle. »

Je ne puis ici m'empêcher de relever un fait qu'on n'a pas assez remarqué, et dont pourra se convaincre l'homme qui voudra fouiller le passé pour écrire l'histoire de la musique dramatique : dans cet art de la musique, qui semble tout d'abord n'avoir pour but que de charmer l'oreille et à qui la recherche du vrai paraît bien moins importer qu'à tout autre, bien moins qu'à la peinture, par exemple, à la sculpture ou à la poésie, c'est toujours par la vérité d'expression que les écoles se sont fait admirer, c'est cette vérité qu'elles ont toujours eue en vue, c'est au nom du vrai méconnu qu'elles se sont attaquées et décriées. La fidèle interprétation du drame, la justesse de la déclamation, que nous venons de voir louer si hautement dans Lulli, ont été dès l'abord le type auquel chacun s'est efforcé de ramener l'opéra. Si les idées exprimées à cet égard par le compositeur Wagner se retrouvent dans la correspondance de Gluck, il est juste de dire que Gluck n'en était pas l'inventeur. Les Italiens, contre lesquels l'école moderne fait campagne, et dont Verdi lui-même s'est en grande partie détaché, ont arboré contre l'école française ce même drapeau qu'on lève aujourd'hui pour les refouler. Il en est à peu près comme de la politique, où chaque parti s'élève et tombe au nom de la liberté, hommage rendu au moins au principe, si les uns et les autres diffèrent dans son application.

Diderot qui, dans son *Neveu de Rameau*, salue l'avénement des Italiens, destinés, selon lui, à mettre en fuite « les vols, les lances, les gloires, les triomphes, les victoires, » Diderot proclame, en matière d'opéra, des principes devant lesquels reculerait plus d'un des novateurs de notre temps. Partant de cette idée que le modèle du chant est dans la déclamation, « Il faut considérer, dit-il, la déclamation comme une ligne et le chant comme une autre ligne qui serpenterait sur la première. Plus cette déclamation, type du chant, sera forte et vraie, plus le chant qui s'y conforme la coupera en un plus grand nombre de points, plus le chant sera vrai, et plus il sera beau ; et c'est ce qu'ont très bien senti nos jeunes musiciens. » Et, développant cette idée par des exemples tirés de Duni, compositeur

Digitized by Google

fort prisé du personnage qui parle, lequel, dans ce passage, se confond évidemment avec l'auteur lui-même, il conclut ainsi : « Jugez de là de quelle difficulté et de quelle importance il est de savoir bien faire le récitatif. Il n'y a point de bel air dont on ne puisse faire un beau récitatif, et point de beau récitatif dont un habile homme ne puisse faire un bel air. » Ces paroles préparaient la voie à Gluck, qui, dans ses lettres si remarquables sur la musique, n'a guère fait que les reprendre et les commenter.

Mais avant d'arriver à Gluck, il faut mentionner le dernier représentant de l'opéra à machines, le solennel Rameau, homme du XVIIe siècle au milieu du XVIIIe, un peu empesé, mais non sans grandeur, « qui, nous dit le même Diderot, nous a délivré du plain-chant, que nous psalmodiions depuis plus de cent ans; qui a écrit tant de visions inintelligibles et de vérités apocalyptiques sur la théorie de la musique, où ni lui ni personne n'entendit jamais rien, et de qui nous avons un certain nombre d'opéras où il y a de l'harmonie, des bouts de chant, des idées décousues, des fracas, des vols, des triomphes, des lances, des gloires, des murmures, des victoires à perte d'haleine, des airs de danse qui dureront éternellement, et qui, après avoir enterré le Florentin, sera enterré par les virtuoses italiens, ce qu'il pressentait et le rendait sombre, triste, hargneux, car personne n'a autant d'humeur, pas même une jolie femme qui se lève avec un bouton sur le nez, qu'un auteur menacé de survivre à sa réputation. »

Voilà Rameau bien lestement et un peu durement jugé. Il est certain qu'il n'était pas une seule œuvre entière de lui qui dût, à proprement parler, lui survivre; mais, dans un art où la forme change plus vite qu'en aucun autre, il a laissé plus d'une de ces pages, qui, suivant l'expression même de Diderot, doivent durer éternellement, et l'allure même de sa musique, toute vieillie qu'elle est, a gardé une majesté dont on ne peut disconvenir. Je me souviens qu'il y a une douzaine d'années, le compositeur Adam avait, au milieu d'un opéra comique, intercalé, dans une intention de parodie, certain passage de je ne sais plus quel opéra de Rameau. Le costume si étrange des divinités mythologiques du XVIIIe siècle porté par le chanteur, l'emphase exagérée qu'il affectait de mettre dans sa déclamation, tout contribuait à ridiculiser cette vieille musique malicieusement exhumée. Eh bien! quoi que fît le maître moderne, on trouvait, dans le fantôme que son imprudence avait évoqué, un souffle qui faisait pâlir l'œuvre assez misérable à travers laquelle il passait; c'était comme ces ruines antiques où l'on vient se bâtir des maisons, et qui, toutes mortes qu'elles sont, écrasent par leur voisinage l'habitation vivante.

Digitized by Google

Mais nous avons vu qu'une école plus jeune, composée surtout d'Italiens, était venue battre en brèche, du vivant même de Rameau, le vieil opéra français. Plus de mythologie, ou du moins plus de cette mythologie tout allégorique, qui peut amuser les yeux, mais aux dépens du véritable art dramatique, le théâtre devant s'attacher à une telle vraisemblance qu'il nous fasse, par l'illusion, vivre, pendant un soir, de la vie même de ses personnages. Ainsi, plus de nymphes changées en fontaines, de fleuves personnifiés et chantants, et si l'on continue Quinault, ce sera dans la voie où il s'est engagé le jour qu'il fit *Roland* ou *Armide;* on ira emprunter ses sujets à des poètes universellement admirés, au Tasse, à l'Arioste, à Virgile, aux tragiques grecs. Le prestige de l'antiquité se maintient; mais on la prend dans ce qu'elle a d'humain et de véritablement grand.

Cette tendance du parolier à découper modestement dans quelque beau poème le drame auquel le musicien achève de donner la vie n'est nullement à blâmer. Il faut bien le reconnaître, si le poète d'opéra doit faire œuvre d'écrivain, c'est, aux récitatifs près, bien moins dans le détail littéraire de l'œuvre que dans une habile composition, groupant les situations, indiquant les passions que le musicien accentuera, esquissant à grands traits les caractères, et amenant le drame, à travers une action, à la fois une et variée, vers un dénoûment qui nous laisse une sûre impression, qu'elle soit douce ou tragique. Dans cette œuvre, où il indique au compositeur sa voie, en lui laissant, autant qu'il se peut, la liberté de ses allures, c'est un grand bien pour celui-ci si l'idée qu'il lui présente peut s'abriter sous le nom et s'inspirer du souvenir d'un grand écrivain; le rôle est modeste chez le poète d'opéra et demande quelque abnégation, car il disparaît ici presque tout entier. Le véritable collaborateur de Gluck dans *Orphée*, c'est Virgile; dans *Iphigénie*, c'est Racine; et, de nos jours, nous avons vu Shakespeare et Victor Hugo devenir, à leur tour, les collaborateurs heureux de bien des compositeurs. La musique est admirable alors pour donner une nouvelle vie à des types puissants, animés déjà du souffle de la poésie. Elle les transfigure même, et les colore d'une teinte nouvelle, reflet de l'âme du musicien par laquelle ils ont passé. Depuis que Mozart l'a fait revivre, Don Juan est devenu un autre homme, et tel poète qui l'a fait parler depuis se croit inspiré de Tirso de Molina, qui ne l'est que de cet autre poète collaborateur de da Ponte.

Nous avons dit que c'est pour s'être trop écarté du drame vivant et vrai que l'opéra français du XVIIIe siècle se vit détrôné par l'opéra italien. Celui-ci s'établit alors et règne en maître jusque assez avant dans le XIXe siècle. Gluck eut beau faire : ni ses théories, d'autant plus curieuses aujourd'hui qu'on trouve chez ce musicien du passé

Digitized by Google

toutes les idées des musiciens de l'avenir, ni ses œuvres, où règne pourtant un souffle si puissant, ne purent se faire goûter en France, de son vivant du moins. Ses opéras, drames solennels, que la musique revêt d'un vêtement noble et sévère, sans feston et sans broderies, ne pouvaient emporter d'assaut les suffrages d'un public, qui aimait la vérité sans doute, à en croire Diderot, mais pas encore assez pour ne pas la vouloir un peu enjolivée. Il y eut lutte : donc, l'auteur d'*Orphée* eut ses partisans ; mais le champ de bataille demeura aux Italiens. Dans ces derniers on peut faire rentrer Mozart, allemand dans ses symphonies, presque entièrement italien dans ses opéras, Mozart qui, dans son *Don Juan*, arrive cependant à une vérité d'expression parfois saisissante, mais qui gâte aussi, il faut l'avouer, des beautés impérissables, en les mêlant à des fioritures italiennes et à des morceaux de facture.

Je viens de désigner là les deux points par où l'opéra italien était attaquable, et par où il devait périr. S'il avait commencé par chercher cette vérité dans l'expression des sentiments et des passions, qui permet à la musique comme à la littérature de créer de vrais caractères, s'il s'était attaché d'abord à la fidèle interprétation du drame, il faut reconnaître qu'il avait fini par s'écarter ensuite sensiblement de son point de départ. Saisir fortement l'esprit par une peinture vraie et une impression forte, et le charmer en même temps, l'amuser, si l'on veut, tels sont les deux objets que le théâtre doit poursuivre, sans avoir le droit de les séparer. Qui nous charme sans nous frapper, qui nous frappe sans nous charmer, n'a pas atteint le véritable but de l'art. L'opéra italien eut le tort d'oublier les principes qui l'avaient guidé à ses débuts en France. Amuser l'oreille devint son unique étude : l'opéra se fit concert ; le drame ne fut plus qu'un prétexte, un canevas, sur lequel le maestro brodait presque à sa seule fantaisie.

Tel acte appelait, suivant les usages reçus, le duo du ténor et du soprano : peu importait que la situation du drame ne s'y prêtât pas ; le scénario était élastique et pouvait se plier à tout. Fallait-il introduire ici un air pour telle chanteuse, retrancher là une scène qui fatiguait telle autre : rien n'était plus aisé, et il y avait des accommodements pour chaque difficulté. On écrivait un rôle entier pour un artiste, chose détestable en principe, qui n'était ici que demi-mal ; car c'était parfois un moyen de rentrer dans les caractères ; mais si le *tyran* avait la voix douce et tendre, on composait quelque air doux et tendre pour le *tyran*. Il était bien convenu que le caractère était indifférent, et que les costumes n'avaient d'autre avantage que d'être un peu moins sombres que l'habit de ville. On eût fait passer dans un salon une scène représentant quelque chasse à courre, que

Digitized by Google

nul n'eût songé à s'en formaliser. Ce qui est certain, c'est que dans un opéra assez moderne pour être emprunté à un drame d'Alexandre Dumas fils, le compositeur Verdi, le moins italien des compositeurs d'au delà des Alpes, éprouvant apparemment le besoin d'intercaler dans son œuvre un chœur espagnol, amène dans le salon de Violetta (Marguerite Gauthier) une troupe de toréadors « venus à Paris pour assister aux fêtes du Bœuf Gras ; » et certes, il faut venir d'Espagne pour attacher cette importance à de telles fêtes.

C'est que le chœur, dans l'opéra italien, n'est pas un personnage : ce n'est qu'un instrument. Il a une existence musicale, il n'a pas d'existence littéraire. Il servira à combler les vides de l'action en formant des sortes d'intermèdes appropriés au sujet tant bien que mal : chœurs de paysans, chœurs de soldats, chœurs de prêtres, chœurs de bourgeois, etc. ; mais il ne prendra point part au drame ; ou, s'il le fait, ce sera seulement pour renforcer le chanteur, le doubler et le soutenir avec des paroles banales, que d'ailleurs on n'entend pas, assez semblable aux instruments de l'orchestre, qui ont sur lui l'avantage de chanter sans parler. — C'est ainsi que l'opéra italien était arrivé, au commencement de ce siècle, avec des charmes mélodiques incontestables et qui suffisaient à le soutenir, à une banalité de facture dont on devait se lasser dans un genre d'œuvre qui a besoin, comme tout ce qui tient au théâtre, de passion sentie et de vie réelle.

Nous remarquions plus haut que c'est au nom de la vérité dramatique que se sont faites toutes les révolutions dans l'histoire de l'opéra, comme en politique elles se font au nom de la liberté. On pourrait pousser cette comparaison plus loin. Il arrive, d'ordinaire, qu'un parti, après avoir peut-être sincèrement prôné la liberté, oublie son enthousiasme de jeunesse, une fois arrivé au pouvoir. Tout ce qu'il avait de conviction, d'ardeur, de hardiesse et de force, il l'a employé à l'attaque, et il semble qu'il en ait fait une si complète dépense, qu'il ne lui en reste plus lorsqu'il est entré dans la place. Vaincre n'est pas aisé ; bien user de la victoire est plus difficile encore. D'ailleurs, le succès enivre et donne une dangereuse sécurité ; on croit avoir tout fait quand on a montré qu'on faisait mieux que ses adversaires. On s'admire complaisamment, et l'on compte (grande imprudence) que les autres vous accorderont une égale et inépuisable complaisance. N'est-ce pas la triste histoire de presque tous les partis ? Croire au progrès par qui l'on arrive, et vouloir que tout demeure stationnaire dès qu'on est arrivé : ce fut celle de l'opéra italien.

La France, qui a l'esprit essentiellement dramatique, que ne satisfont ni les *concetti* de la comédie italienne, ni le lyrisme poétique

Digitized by Google

du drame allemand, devait, même en musique, sentir le besoin d'une forme plus vivante et plus vraie. Aussi était-elle appelée à créer un genre nouveau, quoique en réalité il procède assez directement de ce Gluck qu'elle avait faiblement apprécié de son vivant, qu'elle devait fort exalter plus tard; genre qu'elle devait faire sien, au reste, en raison de ce don d'appropriation qu'elle possède plus qu'aucune autre nation. Elle y était préparée déjà par son opéra-comique et son ancienne comédie à ariettes, qui, tout en côtoyant la musique italienne et ses fioritures, avaient gardé une plus grande préoccupation de l'effet scénique et de la vérité théâtrale. Ainsi arriva-t-elle à créer la forme très large de l'opéra moderne, forme qui, dans l'œuvre de Meyerbeer surtout, me paraît répondre à tous les besoins réunis de l'esprit et de l'oreille, où le charme musical se fond, se combine avec l'impression dramatique, de telle sorte que de cette œuvre vraiment une, sort une impression mixte, mais qu'il est aussi impossible de dédoubler que de séparer deux liqueurs mêlées ensemble, la musique faisant corps avec le drame et s'identifiant avec lui. Laissez dire les détracteurs du présent, ce siècle aura été à la musique dramatique ce que le XVIIe fut à la littérature, le grand siècle. Admirons ceux qui l'ont préparé, Gluck par exemple, qui a peut-être déployé plus de génie qu'aucun de ceux qui l'ont suivi, mais qui pourtant, quoi qu'on puisse dire, n'a pas mis la dernière pierre à l'édifice qu'il avait élevé. Lorsqu'un homme d'un esprit large et fécond comme le sien traverse le domaine de l'art, il ne dit pas à ceux qui viennent après lui: Vous n'irez pas plus loin; mais ses préceptes, son exemple, les voies nouvelles qu'il leur ouvre, tout, au contraire, leur dit : Allez en avant.

Avant d'arriver à cette forme moderne, qu'on peut appeler française, qui emprunte aux Allemands leur facture large et leur expression profonde, et ne dédaigne pas la grâce et la facilité mélodique des Italiens, il y eut des tâtonnements sans doute et des essais; cependant la révolution fut assez prompte pour que certains hommes en aient à peu près vu le commencement et la fin. Tel fut Hérold, qu'on peut presque nommer le créateur de la musique française, qui chercha sa voie, se montra hésitant, quoique plein de charme, dans des œuvres comme le *Muletier*, les *Rosières*, *Marie* même, et qui, par son *Pré aux Clercs*, et surtout son admirable chef-d'œuvre de *Zampa*, arriva à prendre possession de lui-même et à nous montrer la route que nous avions à suivre.

Qu'on raille les tendances de ces musiciens qui veulent que leur art réponde à toutes nos aspirations, et qu'il ne soit chose au monde qu'il ne puisse exprimer, je le veux bien; mais ceux-là en parlent bien légèrement qui en font encore bon marché après les développe-

Digitized by Google

ments extraordinaires qu'il a atteints de nos jours. Dédaigner la musique de ce siècle, c'est imiter ce dessinateur au fin crayon, plus observateur peut-être que pas un écrivain dramatique, qui prétendait ne valoir que comme mathématicien ; car c'est de ce côté seulement que l'art chez nous aura touché à la perfection. Et quelle autre branche pourrait citer des noms comme ceux de Beethoven, Rossini, Meyerbeer, et même tel contemporain que je pourrais nommer, si la louange des hommes du jour n'était chose aussi délicate ? Il est des hommes qui regrettent que la musique ait pris une place aussi large dans nos plaisirs ; je n'aurais pas ce courage ; mais il est certain que cet art paraît avoir, au théâtre, empiété quelque peu sur la littérature, accentuant les caractères plus énergiquement peut-être que ne le fait celle-ci de nos jours, excellant à fouiller nos sentiments et nos passions et à les mettre en relief avec une recherche de nuances qui la mène à la vérité même.

Il serait curieux et facile d'établir un singulier échange qui tend à se produire actuellement entre la musique et la littérature au détriment de celle-ci, la première réagissant contre les procédés de facture pour se jeter dans une voie plus large et plus vraie, tandis que la dernière montre une tendance à reprendre les errements que l'autre abandonne. Les duos, airs et couplets, réglés, taillés, mesurés à la mode convenue, tout cet attirail de l'ancien opéra rejeté par le nouveau, a trouvé un asile chez plus d'un de nos écrivains dramatiques. Il est, par exemple, dans les comédies de M. Sardou, telle scène entre le ténor et le soprano, je veux dire entre le héros et l'héroïne, tel couplet dit par le comique de la pièce, qu'on pourrait détacher de l'œuvre dramatique et exécuter séparément comme morceaux de concert. Bon nombre d'autres pièces modernes nous montreront la grande scène à effet du quatrième acte, si bien amenée, ménagée, préparée, qu'on croirait avoir affaire à un librettiste disposant tout pour un finale à grand orchestre. N'est-il pas étrange que le moment où la littérature nous donne un tel spectacle soit précisément celui où la musique dramatique, éprise d'un amour exagéré peut-être pour la vraisemblance scénique, repousse les procédés d'autrefois au point de tomber parfois de la mélodie dans la mélopée, et de se priver de tels heureux effets harmoniques, de peur de n'être pas dans l'absolue vérité du drame ? Je disais plus haut que M. Sardou a des duos, des couplets et des finales : je pourrais presque dire que Gounod n'en a plus.

Il faut le reconnaître : notre opéra est dans la vérité dramatique beaucoup plus que notre comédie, et quelque soumises que soient de telles œuvres aux fluctuations du goût, nos drames lyriques actuels laisseront une trace durable dans l'histoire de la musique

Digitized by Google

dramatique. Lorsqu'on se place en présence d'opéras tels que ceux que nous a légués Meyerbeer, pour ne parler que de lui, qu'on admire ces épopées musicales où le maître arrive à tirer de véritables caractères des physionomies à peine esquissées par Scribe[1], on songe à cette pensée de Labruyère sur les œuvres musicales de son temps : « L'opéra est l'ébauche d'un grand spectacle; il en donne l'idée, » et l'on se demande si, revivant parmi nous, le moraliste ne trouverait pas que l'ébauche a pris forme et est devenue un tableau complet.

Mais à côté de Scribe, excellent dans le rôle modeste qui consiste à indiquer au musicien des caractères, des situations, que celui-ci complète, à amener ce choc des passions violentes où la verve musicale se donne carrière, où l'orchestre s'anime, où les chœurs grondent, à côté de lui que d'illustres collaborateurs n'a pas pris l'opéra moderne! Je les ai cités plus haut : Gœthe, Molière, Shakespeare, Hugo, Virgile même! Il appartenait à la musique, grâce à la place si grande qu'elle a prise dans la vie du jour, de ranimer le souvenir de la meilleure littérature : ce ne sera pas sa moindre gloire. J'ai nommé Virgile : on se rappelle que le compositeur Berlioz, dans son opéra des *Troyens*, s'est fait un libretto de l'admirable quatrième chant de l'*Enéide*. Mais ici je me permettrai une observation qu'on n'a point assez faite. Je comprends qu'un musicien, frappé de la lecture d'un beau poëme, se laisse séduire par la pensée de traduire dans sa langue toutes les impressions que l'écrivain a jetées en lui; mais il faut savoir parfois se méfier de cet entraînement, et, songeant que l'opéra est, après tout, œuvre dramatique, reconnaître qu'un bon poëme n'est pas nécessairement un bon livret. Nous avons ainsi vu cette œuvre si remarquable de *Mireille*, où l'amour est peint en traits inimitables, la légende si poétique, mais peu incidentée, de la *Reine de Saba*, et dernièrement le drame, d'ailleurs si filandreux de *Don Carlos*, tenter et trahir des maîtres, qui en ont su tirer assurément de grandes et belles inspirations, mais qui n'ont pu en faire sortir le souffle dramatique, qui ne s'y trouvait point.

Que l'opéra ne tombe donc point dans l'oratorio, et qu'il se souvienne qu'il est un drame écrit en musique. Sans doute, il doit se méfier de l'abus des tendances wagnériennes, qui, par un amour

[1] Que d'exemples prouveraient ce que j'avance! Je n'en citerai qu'un seul. Tout le caractère si marqué de Marcel tient dans une seule phrase de récitatif :

Je l'attendrai,
Je serai du combat, et, s'il meurt, je mourrai.

Tous ceux qui connaissent bien la musique des *Huguenots* savent ce qu'il y a de choses dans la façon dont le maître a accentué ce seul mot : je mourrai.

Digitized by Google

exagéré de la vérité dramatique, arriveraient à proscrire toute forme mélodique et à ne plus laisser place qu'à un long récit déclamé, assez semblable à la tragédie antique. Il est aisé de voir d'ailleurs que celui qui aurait le courage de pousser ce système jusqu'à ses conséquences extrêmes serait amené à la proscription absolue de la musique au théâtre. Mais si l'opéra n'est pas un drame déclamé, il ne doit pas être non plus un concert. Il lui faut l'action, le mouvement, la vie. Qu'il ne s'adresse pas seulement à l'oreille et qu'il pénètre jusqu'à l'âme. Qu'il nous saisisse, qu'il nous émeuve, qu'il nous passionne, mais qu'il ne cesse pas de nous charmer.

JULES GUILLEMOT.

Digitized by Google

CHEMINS DE FER FRANCAIS

DES NOUVELLES CONVENTIONS DE L'ETAT AVEC LES GRANDES COMPAGNIES

Nous avons, il y quelques mois, et à cette place même, exposé l'organisation financière des chemins de fer français, en remontant à leur origine et en faisant passer sous les yeux des lecteurs de la *Revue* les diverses modifications légales de leur régime financier. Nous pouvons donc aujourd'hui, sans autre préambule, sans aucunes notions préliminaires, aborder le sujet que nous nous proposons de traiter dans cette étude.

Il s'agit de nouvelles conventions que l'Etat est sur le point de conclure avec les Compagnies de chemins de fer, dans le but d'assurer leur crédit et de compléter notre grand réseau national.

Les besoins nouveaux créent sans cesse des nécessités nouvelles. Au reste, si plusieurs fois déjà les Compagnies ont réclamé contre l'exécution de traités auxquels elles avaient librement adhéré, c'est que les bases de ces traités reposaient sur une inconnue qui défiait toutes les leçons de l'expérience, nous voulons dire l'évaluation précise des dépenses de l'établissement. Ainsi, malgré les études les plus scrupuleuses des ingénieurs de l'Etat et des Compagnies, des devis ont dû être fréquemment remaniés et des clauses financières

Digitized by Google

changées de fond en comble. Nous dirons, de plus, que pour quiconque connaît à fond l'organisation financière des chemins de fer, il est certain que l'on ne saurait raisonner d'une convention conclue entre l'Etat et une Compagnie de chemins de fer comme d'un traité arrêté entre deux particuliers. Les conventions de chemins de fer ont, en effet, un caractère tout particulier, inhérent à leur nature même : elles ne créent point deux intérêts opposés entre les parties contractantes ; au contraire, le but à atteindre reste commun et il ne s'agit, en définitive, que de partager l'effort à faire dans une mesure juste et proportionnelle à l'avantage qui doit en être retiré. A l'origine des concessions, comme aujourd'hui, l'Etat a agi dans cette pensée qu'il devait arriver un jour à couvrir tout le territoire de lignes ferrées ; loin donc de repousser les ouvertures des Compagnies quand celles-ci ont cru devoir faire appel à sa justice pour réviser de précédents traités ou pour obtenir de nouvelles concessions, dans le but de sauvegarder leurs droits, il les a toujours accueillies avec intérêt et s'en est servi habilement pour hâter la réalisation de son programme. Tel a été l'esprit des conventions de 1857, 1859 et 1863, et probablement tel sera l'esprit de celles qui s'élaborent en ce moment dans les conseils du gouvernement

Nous savons bien que ce système est battu en brèche aujourd'hui, peut-être plus que jamais. Les Compagnies de chemins de fer touchent à de si nombreux intérêts que leurs détracteurs sont légion ; mais l'homme d'étude doit savoir se mettre au-dessus de toutes les considérations personnelles, et l'intérêt général reste son seul guide. C'est pourquoi nous dirons, au nom même de l'intérêt général, qu'il faut se garder soigneusement d'expériences hasardées en matière de chemins de fer, que le système de l'alliance de l'Etat et de l'industrie privée a fait ses preuves chez nous, et qu'il serait téméraire aujourd'hui, quand les deux tiers du grand réseau sont exploités, de vouloir renoncer à un système employé jusqu'ici pour courir les chances de quelque innovation. C'est surtout en matière d'administration gouvernementale que l'esprit de suite est nécessaire ; l'alliance de l'Etat et de l'industrie privée a été la base du système adopté pour la construction de notre grand réseau national ; il faut la maintenir, et d'ailleurs, disons-le bien haut, il n'est rien moins que prouvé qu'avec tout autre système on eût pu, dans notre pays, faire mieux ou plus rapidement.

Examinons d'abord à quel besoin répondent les conventions nouvelles. Nous terminerons en recherchant les mesures financières qu'elles pourront nécessiter.

Digitized by Google

I

Dans la séance du 25 juillet dernier, M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, expliquant au Corps législatif les intentions du gouvernement relativement aux nouvelles concessions de chemins de fer, s'exprimait en ces termes : « Il est aujourd'hui reconnu que les conventions de 1863 doivent être modifiées à l'égard de certaines Compagnies, notamment des Compagnies de l'Ouest, de la Méditerranée et du Midi. Le capital garanti par les conventions de 1863 ne paraît pas devoir suffire à l'augmentation de dépenses que rend nécessaires l'agrandissement des gares, l'établissement d'une deuxième voie là où il n'y en avait qu'une seule, et l'augmentation du matériel roulant. En outre, les expropriations se sont élevées à des prix supérieurs aux prévisions originaires. Ce n'est pas sur l'exécution des chemins, sur les travaux que portent les accroissements de dépenses. Je puis dire, au contraire, que, grâce à l'expérience acquise, on arrive à exécuter chaque jour plus économiquement les chemins de fer, et c'est un but très important à atteindre... Le gouvernement se trouve donc amené à s'occuper de la question des chemins de fer pour une grande partie de la France. »

Ainsi trois compagnies, l'Ouest, la Méditerranée et le Midi ont demandé, en ce qui les concerne, une modification des conventions de 1863. Sans doute l'Etat aurait pu se retrancher derrière leur acceptation pure et simple des conditions convenues, et leur dire que ce n'était pas son affaire à lui « si le trafic augmentait et si, par suite, il était nécessaire d'augmenter les gares et de créer la double voie. » Mais le gouvernement n'a point agi ainsi, et, suivant nous, il a eu raison; car il ne pouvait voir avec regret que le trafic national augmentât, et que, par suite, il devînt nécessaire d'agrandir les gares et de créer une double voie. Il s'est rappelé qu'il avait à étudier un ensemble de questions se rattachant à ce que l'on a appelé assez improprement le *quatrième réseau*, et il a cru le moment opportun de résoudre toutes ces questions. Ainsi, rectifier les erreurs commises dans les précédentes évaluations ou plutôt compléter ces évaluations dont les données primitives étaient insuffisantes, décréter des concessions nouvelles pour combler les lacunes du réseau ancien, tel est le but que le gouvernement poursuit aujourd'hui en accueillant les doléances des compagnies de chemins de fer.

D'après l'*Exposé de la situation de l'Empire*, publié à l'ouverture des chambres, le 19 novembre dernier, la longueur des chemins de fer concédés était de 21,040 kilomètres, y compris 419 kilomè-

Digitized by Google

tres concédés à titre éventuel. Les six grandes compagnies sont comprises dans ces concessions pour 19,534 kilomètres ainsi divisés : Ouest, 2,545 kilomètres, dont 2,153 exploités et 392 en construction ou à construire; Méditerranée, 5,822 kilomètres, dont 3,819 exploités et 2,003 en construction ou à construire; Midi, 2,253 kilomètres, dont 1,707 exploités et 546 en construction ou à construire; Orléans, 4,210 kilomètres, dont 3,525 exploités et 685 en construction ou à construire; Nord, 1,615 kilomètres, dont 1,430 exploités, et 185 en construction ou à construire; Est, 3,089 kilomètres, dont 2,650 exploités et 439 en construction ou à construire. Ainsi, sur 19,534 kilomètres concédés aux six compagnies, 15,284 kilomètres étaient livrés à l'exploitation en novembre 1867, et il ne restait plus à construire que 4,250 kilomètres.

Quelle que soit cependant l'importance de notre réseau, l'on doit reconnaître qu'il est loin encore de satisfaire à tous les besoins d'intérêt général. Quand on jette les yeux sur la carte de nos voies ferrées, disait cette année à la Chambre des députés M. le baron Lafond de Saint-Mür, en développant un amendement relatif à l'extension du réseau, un fait saisissant frappe l'attention : « la place est » blanche sur de vastes régions; tandis que sur presque tous les » points du territoire la locomotive porte avec elle le mouvement, » la vie, la fécondité et la richesse, ces régions sont encore vierges » de voies rapides de communication. »

En effet, malgré nos 21,050 kil. de chemins de fer construits ou à construire, il existe encore deux départements dont les chefs-lieux ne sont pas atteints par le rail : la Lozère et la Corrèze, et plusieurs autres : les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes, le Lot, etc., qui ne sont guère plus favorisés. Le département de la Lozère est de beaucoup le plus malheureux : pas une seule ligne ne le sillonne; son chef-lieu, Mende, et ses deux arrondissements de Florac et de Marjevols, en sont au même point où nous étions en 1828. Le département de la Corrèze est à peu de chose près dans une situation semblable : son chef-lieu Tulle n'a encore qu'une ligne concédée éventuellement, et toute la portion septentrionale du département est complétement dépourvue de voie ferrée. Au reste, c'est dans ces parages que l'on trouve le plus grand espace vide de chemins de fer. En prenant Ussel, l'un des chefs-lieux d'arrondissement de la Corrèze, pour centre de circonférence, l'on pourrait tracer, sans rencontrer aucune voie ferrée, un cercle dont le rayon aurait 100 kilomètres de longueur. Tout à côté l'on peut voir un immense parallélogramme d'une hauteur de 100 kilomètres, s'étendant entre les lignes parallèles de Tours à de Coutras et Vierzon à Périgueux, et qui n'est traversé, sur une longueur de plus de 250 kilomètres, que par une seule ligne, celle de

Digitized by Google

Poitiers à Lauzières, dont la concession définitive est assez récente. Dans les deux départements des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes, il n'y a aucune ligne en exploitation. Quant au département du Lot, il est traversé à son centre par une ligne unique exploitée, celle de Brives à Figeac.

Enfin, qu'il nous suffise de dire que sur les 368 arrondissements qui composent la France (sans parler de la Corse), 80 ne sont pas encore desservis par les voies ferrées; que sur 81 ports de mer principaux (et par là nous entendons ceux dont le tonnage est supérieur à 20,000 tonnes), 25 ne sont pas rattachés au grand réseau national; et que sur 285 places de guerre ou de casernement, 50 sont dépourvues de chemins de fer.

Comme on le voit, l'effort qui nous reste à faire n'est pas sans grandeur; cependant nous croyons qu'il ne faut point s'en exagérer les difficultés. Depuis plus de trois ans le gouvernement a poursuivi sans relâche les études nécessaires à la détermination des lignes dont la destination est d'un intérêt général. Tous les départements ont fait valoir leurs droits et leurs besoins, et l'on en est arrivé à cette conclusion, qu'avec un développement de 2,000 nouveaux kilomètres de chemins de fer, le grand réseau d'intérêt général pourrait être considéré comme entièrement complété.

Au reste, que l'on ne s'étonne pas de voir un si grand résultat atteint avec 2,000 kilomètres seulement de voies nouvelles; il est facile de reconnaître, en étudiant la structure du réseau actuellement concédé, qu'il ne s'agit pas de créer aujourd'hui un nouveau réseau, mais simplement de combler une multitude de lacunes. Ces 2,000 kilomètres seront donc partagés entre un nombre considérable de petites lignes, de telle sorte que tout le territoire aura part à ce nouveau bienfait, quoique dans des mesures bien différentes. Il est juste, en effet, que les départements qui, jusqu'ici, n'ont pas profité des chemins de fer dans la même proportion que les autres, et qui y ont concouru dans les limites de leurs ressources, obtiennent à leur tour satisfaction.

Ainsi le grand réseau national des chemins de fer français comprendra environ 23,000 kilomètres; nous avons vu plus haut que la longueur exploitée atteint à peine 15,800 kilomètres; il reste donc à construire 7,200 kilomètres, dont 5,200 sont concédés dès à présent et 2,000 doivent faire l'objet des prochaines concessions. Quant à la période de temps jugée nécessaire pour l'exécution du complément du réseau, il est difficile de la fixer dès à présent d'une façon définitive; tout au plus peut-on à peu près indiquer l'époque de l'achèvement des travaux. On sait, en effet, que toutes les lignes concédées jusqu'ici doivent être exécutées avant 1875; il ne peut

Digitized by Google

donc rester d'incertitude que pour les nouvelles concessions ; or, si l'on remarque que dans tous les derniers cahiers de charges les délais d'achèvement des travaux sont uniformément échelonnés sur une période de huit années, l'on reconnaîtra qu'à moins de circonstances extraordinaires le réseau total doit être achevé aux environs de 1880. Faisons encore observer qu'en maintenant la moyenne actuelle d'exécution de chemins de fer pour ces dernières années, soit environ 1,000 kilomètres par an, nous pouvons espérer voir notre réseau complétement achevé avant l'époque que nous venons d'indiquer. Il est vrai que le gouvernement, en ce qui concerne les 2,000 nouveaux kilomètres de chemins de fer, semble beaucoup plus préoccupé de leur classement que de leur exécution. L'on comprend, en effet, que les 6,000 kilomètres qui sont déjà classés ont sur les autres un certain ordre de priorité, et d'un autre côté, il ne serait peut-être ni prudent ni opportun d'engager immédiatement les finances de l'Etat dans des dépenses qui doivent atteindre un chiffre considérable.

II

Nous arrivons à la seconde partie de notre travail, celle qui a trait à l'examen des moyens financiers que nécessitent les nouvelles conventions.

La situation financière des chemins de fer français se résumait ainsi d'après le dernier *Exposé officiel de la situation de l'Empire:* pour un réseau comprenant 21,040 kilomètres, la dépense totale à faire par les compagnies est évaluée 7,980,000,000 fr. ; sur cette somme, les compagnies ont déjà dépensé 6,528,000,000 fr., quoique l'exploitation ne comprenne encore que 15,750 kilomètres environ. Au premier abord, le total de dépenses, évalué pour les compagnies, semble donc bien insuffisant, puisqu'il reste encore à mettre en exploitation plus de 5,000 kilomètres, tandis que l'excédant de dépenses non effectuées ne dépasse pas 1,450,000,000 fr. Cette insuffisance n'est cependant pas aussi considérable qu'on peut le croire ; il faut, en effet, tenir compte de ce fait : que sur la plupart des lignes concédées définitivement, il y a, dès à présent, d'importants travaux exécutés, et qu'à part les lignes concédées à titre éventuel seulement (419 kilomètres), plus de la moitié des autres est en cours d'exécution.

Le rapprochement des divers chiffres que nous venons d'énoncer fait ressortir les dépenses moyennes faites et à faire par les compagnies, pour chaque kilomètre de chemin de fer, à 374,652 fr. Mais ce n'est pas tout : si l'on veut, en effet, connaître le coût exact du ré-

Digitized by Google

seau des chemins de fer français, et ainsi la situation financière complète, il faut tenir compte du concours apporté par l'État à la construction ou aux autres dépenses. Or, ce concours, comme on le sait, s'est produit sous diverses formes. Il a consisté soit dans des prêts remboursables, soit dans l'exécution de travaux, soit enfin dans des subventions payables, les uns en capital, les autres par annuités. L'ensemble de ces divers secours représente un total de 1,446 millions de francs, sur lequel il restera à verser au 1er janvier 1868, 462 millions. Il résulte de là que l'Etat aura fourni pour chaque kilomètre de chemin de fer 68,638 fr., et que le coût total kilométrique du grand réseau des chemins de fer de l'Empire sera de 443,290 francs.

Cette situation bien connue, il nous est d'autant plus facile d'apprécier les moyens financiers auxquels on devra recourir pour l'exécution du complément de notre réseau principal, soit 1,500 à 2,000 kilomètres environ.

Nous pouvons d'abord constater que les circonstances sont aujourd'hui plus favorables qu'en 1859 et en 1863. A mesure, en effet, que l'on avance dans l'accomplissement d'une grande entreprise, la tâche devient plus facile, l'inconnu qui résulte de tout travail humain se dégage plus clairement; non-seulement l'expérience a appris à vaincre plus facilement les obstacles naturels, non-seulement les tâtonnements ont disparu; mais les résistances morales se sont évanouies et la masse comprend enfin l'utilité d'une entreprise qu'auparavant il fallait presque lui imposer violemment. Pour les chemins de fer, la cause semble si bien gagnée aujourd'hui, que probablement le principe des conventions de 1868 ne trouvera pas d'opposition sérieuse ni devant les Chambres ni devant l'opinion publique.

Il n'en sera pas de même peut-être relativement aux moyens financiers à employer; nous comprenons même parfaitement que les avis diffèrent sur ce point; aussi nous allons présenter en le justifiant, exposer le système que nous voudrions voir adopter, dans l'intérêt général comme dans l'intérêt des Compagnies de chemins de fer.

En 1863, nous le disions tout à l'heure, la tâche était pour diverses raisons beaucoup plus lourde qu'aujourd'hui. L'Etat avait en charge 1,337 kilomètres décrétés depuis 1860, et pour lesquels toutes tentatives de concession étaient restées inutiles. D'autre part les Compagnies refusaient, pour une cause ou pour une autre, d'ajouter de nouvelles lignes à leurs réseaux. L'Est et l'Ouest particulièrement établissaient d'une manière incontestable que le maintien rigoureux des chiffres qui avaient servi de base aux conventions de 1859 devait les conduire prochainement à une ruine certaine. La

Digitized by Google

Compagnie du Midi réclamait également, comme une mesure nécessaire pour elle, la modification de ces chiffres. Quant aux Compagnies d'Orléans et de Lyon-Méditerranée, si elles ne demandaient pas cette révision, la première se refusait formellement à toute extension de son réseau, et la seconde, engagée depuis deux années dans une lutte ardente avec la Compagnie du Midi, au sujet d'un chemin de fer direct de Cette à Marseille, sollicitait avant tout la solution de cette question décisive pour elle. Seule, la Compagnie du Nord ne demandait rien, et son abstention s'explique d'autant mieux qu'aucune des lignes nouvelles ne se trouvait comprise dans son périmètre.

Le gouvernement, après avoir mûrement examiné sous toutes leurs faces les questions difficiles qu'il avait à résoudre, tint à peu près ce langage aux compagnies : je trouve conforme à l'équité et à l'intérêt général de réaliser effectivement, en 1863, ce que j'ai eu l'intention de faire en 1859, c'est-à-dire de relever votre crédit en vous accordant une garantie d'intérêt sur le capital réel de vos nouveaux réseaux et non sur un capital insuffisant. Mais, en revanche, toutes les lignes qui me sont restées en charge depuis 1860, soit 1,325 kilomètres, seront fondues dans ceux de vos réseaux auxquels elles se rattachent le plus naturellement, et vous accepterez la concession de quarante-deux lignes nouvelles d'une longueur de 1,876 kilomètres, lignes qui sont vivement réclamées par les populations. Enfin, j'exige que dans vos tarifs il soit créé une quatrième classe assurant le transport des matières premières, notamment la houille et les engrais, à un prix variant de 0 fr. 08 c. à 0 fr. 04 c. par kilomètre. Le réseau national se trouva allongé de cette façon de 3,382 kilomètres, et conséquemment porté de 16,988 à 20,380 kilomètres.

Quant aux sacrifices pécuniaires consentis par l'Etat, dans cette circonstance, ils peuvent se résumer de la manière suivante : 1° le maximum du capital dont l'intérêt avait été garanti aux trois compagnies, de l'Est, de l'Ouest et du Midi, en 1859, fut après révision faite d'un commun accord des chiffres qui avaient servi de base aux précédentes conventions, augmenté de 461 millions; 2° pour les lignes nouvellement concédées, tant aux compagnies de l'Est, de l'Ouest et du Midi, qu'à celles d'Orléans et de Lyon-Méditerranée, le nouveau capital garanti fut évalué à 401 millions [1]. (Ce chiffre ne représente guère que les deux tiers environ de la dépense totale évaluée des nouvelles concessions, soit 743 millions, mais nous devons rappeler que plusieurs des nouvelles lignes avaient été comprises dans l'ancien réseau, et n'étaient dès lors l'objet d'aucune

[1] Non compris 66 millions de francs applicables au chemin de fer Victor-Emmanuel.

Digitized by Google

garantie, et que d'autre part quelques chemins compris dans les anciennes concessions des compagnies d'Orléans et de Lyon-Méditerranée avaient été reportés du nouveau à l'ancien réseau) ; 3° l'Etat accorda pour l'ensemble des lignes concédées ou rétrocédées, tant à titre définitif qu'à titre éventuel, une subvention totale de 368 millions de fr., déduction faite de la valeur des travaux exécutés antérieurement par l'Etat sur certaines lignes. L'Etat conserva le droit de se libérer à sa volonté en seize payements semestriels égaux, ou bien en quatre-vingt-douze annuités calculées pour l'intérêt et l'amortissement au taux de 4 1/2, ce qui, dans cette hypothèse, devait faire une annuité totale de fr. 16,854,400 ; 4° l'Etat garda enfin pour son compte certains travaux sur des lignes qui, aux termes des précédents engagements, devaient être exécutés dans les conditions de la loi de 1842, et quelques subventions spéciales (compagnies des Charentes, de la Vendée, de Libourne, de Sathonay, Perpignan à Prades, et le percement du Mont-Cenis) formant ensemble une dépense de 102 millions qui s'ajoutaient aux 368 millions précités.

Ainsi, les 3,382 kilomètres concédés en vertu des conventions de 1863 coûtaient à l'Etat une subvention effective de 470 millions et une augmentation de 928 millions sur le maximum du capital garanti à toutes les compagnies. Les conventions de 1859 avaient en effet, fixé ce maximum à 3,110,500,000 fr., et celles de 1863 le portaient à 4,038,500,000 fr.

Le premier point à examiner aujourd'hui est celui-ci : quelles sont les compagnies qui demandent la révision de la convention de 1863, et quel est approximativement le chiffre de l'insuffisance de la garantie en ce qui les concerne ?

Les compagnies qui demandent positivement la révision de la convention de 1863 sont au nombre de trois : l'Ouest, la Méditerranée et le Midi ; mais il faut bien se garder de croire que ces trois compagnies aient seules à se plaindre des évaluations de dépenses faites en 1863. Pour toutes, comme nous allons le faire voir, il est certain que le capital dépensé effectivement dépassera le capital garanti par la convention de 1863, mais les compagnies hésitent à demander à l'Etat une révision. Elles prévoient trop qu'il leur arrivera en 1868 ce qui leur est arrivé en 1863 : l'Etat accueillera leur demande de révision et leur dira : Je veux bien vous aider, mais à votre tour aidez-moi ; les populations me demandent la création de telle et telle ligne qui s'adapte naturellement à votre réseau, acceptez-en la concession, j'augmenterai le chiffre de votre garantie et je vous accorderai même des subventions. L'on comprend bien, en effet, tout l'intérêt qu'a l'Etat à traiter avec les grandes compagnies ;

Digitized by Google

outre que les petites compagnies présentent peu de surface financière et qu'au point de vue de l'organisation, de l'exécution des travaux et de l'expérience acquise, elles restent dans des conditions inférieures, l'esprit d'association, aujourd'hui, est si peu actif que l'Etat peut craindre d'être obligé de faire des sacrifices considérables pour trouver des concessionnaires. A tous les points de vue, l'Etat semble donc avoir avantage à traiter avec les grandes compagnies. Mais celles-ci, au contraire, se montrent de plus en plus réservées en ce qui concerne l'extension de leurs réseaux. Ajoutons d'ailleurs que les conseils d'administration dans leur réserve ne font que suivre les inspirations des actionnaires, inspirations qui se manifestent d'une façon non équivoque dans les assemblées générales.

Nous sommes loin du temps où l'apport d'une nouvelle concession était accueilli par les actionnaires comme le résultat d'une victoire de leur conseil d'administration. C'est à peu près le contraire qui est vrai maintenant ; les conseils d'administration se défendent comme ils peuvent d'avoir été obligés de prendre telle ou telle concession : il fallait sauvegarder tel point du réseau, disent-ils, l'Etat se montrait si pressant, etc. Les actionnaires n'entendent plus guère raison; on a beau leur dire que l'Etat leur a réservé la plus forte partie des recettes des anciens réseaux, ce qui leur constitue une sorte de revenu fixe pour leurs actions, ils savent parfaitement que ce revenu n'est pas du tout garanti et que plus le nombre des obligations créées pour la construction des nouvelles lignes devient considérable, plus la part qui leur a été réservée peut être réduite, puisqu'ils supportent la différence d'intérêt qui ressort entre le taux de la garantie, soit 4 1/2 0/0, et l'intérêt effectif des obligations, soit 5 75 0/0 environ.

Voyons maintenant quel peut être le *quantum* des insuffisances dont se plaignent les compagnies de l'Ouest, de la Méditerranée et du Midi. Pour l'Ouest, les dépenses de premier établissement du réseau complet ont été évaluées en 1863 à 995 millions, tandis que l'expérience a démontré que les dépenses effectives atteindraient environ 1,140 millions ; il y a donc pour cette Compagnie insuffisance de garantie de 145 millions environ. La Compagnie de Lyon-Méditerranée est dans une situation beaucoup plus défavorable ; pour cette Compagnie, les dépenses prévues ont été arrêtées à 2,237 millions, tandis que les dépenses effectuées semblent devoir atteindre 2,600 millions ; l'insuffisance est donc, dans ce cas de près de 400 millions. Pour le Midi, le chiffre actuel de l'insuffisance n'est pas considérable, mais la Compagnie a des appréhensions particulières en raison des conditions difficiles d'exécution des lignes qui restent à construire et de la faiblesse probable des recettes de ces lignes.

Digitized by Google

En ce qui touche les Compagnies qui ne demandent rien à l'Etat, quant à présent, voici leur situation approximative : Orléans, dépense prévue en 1863, 1,303 millions; dépense probable, d'après l'exposé de la situation de l'Empire, 1,395 millions; Nord, dépense prévue en 1863, 603 millions; dépense probable, 695 millions; Est, dépense prévue en 1863, 1,180 millions; dépense probable en 1867, 1,162 millions. Toutes les dépenses prévues semblent devoir être dépassées, suivant les évaluations nouvelles, de 100 millions environ pour l'Orléans et le Nord, tandis que pour l'Est elles ne paraissent pas devoir être atteintes.

Il résulte de tout cela que l'Etat se trouve dans un véritable embarras pour la concession de ses nouvelles lignes. Si l'on consulte la carte du réseau, l'on voit que le plus grand nombre de lacunes à combler se trouvent dans le périmètre des deux compagnies de Lyon et d'Orléans, or, ces deux compagnies sont précisément celles qui sont chargées du plus grand nombre de lignes, et sur les deux il en tes une dont la répulsion est si forte pour toute nouvelle extension de son réseau, qu'elle évite toute négociation avec l'Etat et qu'elle ne veut même pas lui demander un redressement des évaluations insuffisantes de dépenses formulées en 1863.

De la part du Nord et de l'Est, l'Etat n'a pas non plus à attendre un concours empressé; il n'y a guère que les compagnies de l'Ouest et du Midi qui ne feront peut-être pas de grandes difficultés pour se charger de quelques lignes paraissant, pour l'une comme pour l'autre, le complément naturel de leurs réseaux. Mais de toutes façons l'on doit s'attendre à voir l'Etat forcé de s'imposer de nouveaux sacrifices, et, disons-le tout de suite, il n'y a pas d'autre moyen de sortir victorieusement des difficultés actuelles.

Les renseignements concernant les nouvelles lignes à créer sont encore si vagues, que nous hésitons à préciser le chiffre des subventions que l'Etat devra consentir. Cependant, nous ne croyons pas être loin de la vérité, en disant que pour les 2,000 kilomètres restant à concéder, le total des subventions effectives en travaux ou en argent pourra atteindre 200 ou 300 millions, soit 150,000 fr. environ par kilomètre.

Ces nouvelles concessions devront être également l'objet d'une garantie, car nul n'ignore que l'exploitation de ces nouvelles lignes sera longtemps avant de couvrir les intérêts du capital dépensé dans le premier établissement. Cette garantie, identique à celle des précédentes conventions, porterait sur une dépense totale de 400 à 500 millions environ. Mais comme les compagnies réclament déjà sur les précédentes évaluations un supplément de garantie s'élevant à 500 millions au moins, il y aurait lieu d'élever d'un milliard envi-

Digitized by Google

ron le maximum de la garantie. D'après les conventions de 1863, ce maximum de garantie était fixé à 4,038,000,000 fr., il s'élèverait maintenant à 5,100,000,000 fr. environ.

Il ne faut pas d'ailleurs s'exagérer l'importance de ces sacrifices. Quant à la garantie, tout le monde sait en quoi elle consiste : si l'exploitation d'une ligne qui jouit de la garantie ne couvre pas ses frais et l'intérêt à 4 1/2 0/0, amortissement compris du capital engagé dans la construction de cette ligne, l'Etat parfait la différence. Ajoutons que le concours de l'Etat n'est qu'une avance qui lui sera remboursée, intérêts et principal, par les compagnies, et que ce concours ne s'exerce qu'après le déversement des excédants de recettes des anciens réseaux. Aujourd'hui, la garantie de l'Etat s'exerce sur un capital dépensé de 2 milliards environ pour la construction du nouveau réseau : or, sait-on combien l'Etat aura à payer de ce chef aux Compagnies en 1867 ? 26 millions environ. Sans doute l'Exposition universelle a dû exercer une influence considérable sur un résultat aussi satisfaisant, cependant nous croyons pouvoir assurer que d'ici à quelques années ce chiffre ne dépassera pas sensiblement 30 millions.

Pour les subventions le sacrifice est plus onéreux, puisqu'il s'agit de l'abandon complet d'une somme d'argent; mais l'on doit remarquer qu'avec le système employé par le gouvernement pour le payement de toutes ses subventions (annuités échelonnées sur une période de 92 ans), la charge immédiate qui en résulte pour le budget est modérée et n'entrave en rien les autres services publics. Les subventions allouées en 1863, qui s'élevaient à 368 millions, ont été échangées contre une annuité de 16 millions, dont le payement a commencé en 1863. Les nouvelles subventions, qui n'atteindraient tout au plus que 300 millions, pourraient donc se convertir en une annuité de 12 ou 13 millions, dont le payement commencerait seulement vers 1870 ou 1872.

Telles sont les charges probables que l'Etat devra s'imposer pour assurer le prompt achèvement de notre réseau, et tels sont les moyens financiers qui nous semblent devoir être employés au plus grand avantage de l'intérêt général. Disons-le en finissant, nous n'avons aucune confiance dans les projets d'économie formulés par certains esprits qu'aveuglent de fâcheuses préventions contre les grandes Compagnies. Comment se figurer que de petites Compagnies, des Compagnies locales, comme on dit, pourront prendre *sérieusement* des concessions à des conditions plus avantageuses pour l'Etat que les grandes Compagnies ? Nous disons à dessein « sérieusement, » car l'on ne manque jamais de preneurs de concessions pour spéculer sur l'ignorance publique et organiser des affaires où ils

Digitized by Google

palpent bien vite une forte commission, sans s'occuper de savoir si le chemin de fer projeté est ou n'est pas viable ! Le devoir de l'Etat, suivant nous, est d'empêcher autant que possible ces scandales, qui nuisent tant au développement des affaires.

Certes, nous ne voudrions pas nous montrer trop sévères pour les petites Compagnies de chemins de fer ; mais la vérité nous oblige à rappeler que sur toutes celles qui ont fait admettre leurs titres à la cote officielle de la Bourse, il n'en est pas une dont les actions atteignent le pair. En 1860 comme aujourd'hui, l'on croyait que les grandes Compagnies exagéraient à plaisir les conditions qu'elles posaient à l'acceptation de nouvelles concessions, et tout était mis en œuvre pour l'organisation de nouvelles Compagnies. De 1860 à 1863, il s'en forma, en effet, cinq ou six : les Charentes, la Vendée, le Lyon à Sathonay, le Libourne à Bergerac, le Médoc. Toutes ces Compagnies acceptèrent des rabais sur les chiffres de subventions proposés par l'Etat. Veut-on savoir ce qu'il en est advenu ? Trois ans se sont écoulés depuis cette mémorable tentative, et déjà deux de ces Compagnies, le Sathonay et le Libourne à Bergerac ont déposé leur bilan.

Et s'il nous faut encore ajouter quelque chose pour faire prévaloir notre sentiment sur cette question, nous dirons que l'Angleterre se débat en ce moment contre les inconvénients multiples du régime des petites compagnies. Celles-ci n'ont plus aucun crédit et l'industrie des voies ferrées semble si compromise par l'impuissance ou les vices d'administration de toutes ces petites sociétés, que l'on parle de rien moins que de faire acheter par l'Etat tout le réseau du Royaume-Uni.

CHARLES ROPIQUET.

Digitized by Google

PORTRAITS DE CONTEMPORAINS

M. THIERS, CHEF DE LA MAJORITÉ

En politique, M. Thiers est de l'école de ce fameux philosophe qui disait : « Remarquez bien que les nez ont été faits pour porter des lunettes, aussi avons-nous des lunettes. » Voici bientôt quarante ans que M. Thiers, il ne craint pas de le rappeler lui-même, professe dans les assemblées françaises, soit en qualité de ministre, soit à titre de chef de l'opposition, cette doctrine de l'optimisme : « Remarquez, dit-il à la majorité, que les peuples ont été faits pour entretenir des armées de 1,200,000 hommes, aussi ont-ils des armées de 1,200,000 hommes ; les nations se sont visiblement agglomérées dans le voisinage les unes des autres, afin de faciliter les guerres et les interventions, aussi faisons-nous la guerre et intervenons-nous ; le pape n'a pas de quoi vivre, c'est évidemment pour que nous le nourrissions ; il n'a pas d'armée, c'est pour que nous lui prêtions la nôtre ; les Romains sont faits pour être gouvernés comme au moyen âge, rien ne leur manque à cet égard ; Civita-Vecchia n'est au bord de la mer que pour recevoir notre escadre, dont Toulon lui-même n'est que la raison suffisante ; par conséquent, ceux qui ont avancé

Digitized by Google

que tout est bien ont dit une sottise; il fallait dire que tout est au mieux. » Ces idées, innées chez M. Thiers, ont encore été fortifiées en lui par l'étude et par l'âge, et l'on n'a pas oublié qu'elles se sont traduites récemment en une série longuement coordonnée d'arguments irréfragables, dans la mémorable séance du 5 décembre 1867 Contestées respectueusement par M. E. Ollivier, elles ont été reprises avec une extrême vivacité par leur auteur, et jetées de nouveau à la face du présent comme une provocation et comme un défi du passé. Il appartenait à M. Thiers, qui a été dans le cours de sa vie la cause de tant de luttes et d'antagonismes, de marquer la fin de sa carrière par un réveil ardent des vieilles traditions, énergiquement suscitées contre les nouvelles et de couronner dignement par ce moyen quarante ans de paradoxes et de contradictions.

Certainement, à aucune époque il n'a manqué de ces hommes que Châteaubriand a caractérisés dans son grand style, de ces hommes « qui surnagent sur l'abîme du temps, qui crient que tout est perdu, parce que la société à laquelle ils appartenaient a fini autour d'eux sans qu'ils s'en soient aperçus. Ils s'obstinent à ne pas croire à cette disparition; *toujours jugeant le présent par le passé*, ils appliquent à ce présent des maximes d'un autre âge, se persuadant toujours qu'on peut faire renaître ce qui n'est plus. » Ce défaut de louanger le passé au détriment du présent, est par trop inhérent à la nature humaine pour qu'on puisse espérer, d'en voir cesser jamais l'inévitable transmission de générations en générations. Car c'est moins l'état des choses au temps de sa jeunesse, que sa jeunesse elle-même que l'homme regrette au déclin de son âge, et ce ne sont pas tant les mœurs et les institutions de ses premières années qu'il souhaiterait de voir revivre, que sa force et sa vigueur qu'il déplore de voir s'éteindre. Mais si telle est l'explication générale d'un phénomène naturel, et si elle est vraie pour la plupart des cas, il ne serait pas juste cependant de rattacher à cette cause de la caducité physique influant sur l'intelligence, toutes les opinions fausses et erronées que propagent sous le couvert du passé des hommes appartenant au passé. Non, l'exception confirme la règle, et M. Thiers confirme l'exception.

Jeune aujourd'hui comme il y a cinquante ans, le pétulant vieillard semble à l'abri des défaillances. Le sang court dans ses veines avec la même impétuosité, et sa langue tourne dans sa bouche avec la même volubilité. Des colères de la vingtième année agitent ses membres et font pétiller ses yeux. La contradiction met le branle dans son système nerveux, et y produit les mêmes frémissements et les mêmes trépignements que si le soleil d'Aix ou de Marseille en augmentait encore la fébrile sensibilité. M. Thiers s'agite, M. Thiers

Digitized by Google

parle pendant trois heures consécutives, M. Thiers raconte, M. Thiers raisonne, M. Thiers calcule et prophétise, M. Thiers conseille et dissuade, M. Thiers donne des leçons d'histoire et de philosophie, M. Thiers s'anime, s'échauffe, s'irrite, s'épuise, s'exténue, s'enroue avec la même ardeur, la même conviction, la même colère, le même succès, aujourd'hui qu'il n'est plus que simple député de la Seine, qu'au temps heureux où il présidait le conseil des ministres, sous le règne du bon roi Louis-Philippe. M. Thiers n'a ni vieilli, ni fléchi, il est vif et droit. Tous ses sens ont la même acuité; sa vue, son ouïe, sa voix sont aussi perçantes. Son intelligence est aussi étendue, sa mémoire aussi vaste, son savoir aussi sûr et aussi prompt, et enfin son autorité aussi pesante qu'aux époques les plus glorieuses de sa vie d'homme d'Etat. M. Thiers n'est donc pas de ceux qui « surnagent sur l'abîme du temps ; » il ne flotte pas comme une épave sur le gouffre vaste où se sont englouties la monarchie de son choix et la république qu'il avait adoptée, non, il nage avec force, avec conscience, et c'est délibérément, volontairement, énergiquement qu'il remonte le courant des choses, et qu'il lutte contre cette débâcle du vieux monde, qui emporte avec elle tout le système d'idées, d'institutions et de préjugés que dix-huit siècles d'efforts étaient parvenus à élever comme une digue contre les élans de la liberté. Ingénieur perdu dans cette catastrophe, il oppose à cette énorme puissance du progrès et de la transformation humaine les ressources de ses calculs et les axiomes surannés de sa cabale empirique. Il invoque les lois de la mécanique, de l'équilibre, et proteste contre les faits de toute la force des principes : « Cela est impossible, s'écrie-t-il comme le médecin de ce grand Molière, auquel il faut bien revenir quand on analyse les faiblesses humaines. » Cela est impossible. Hippocrate dit que ces sortes de maladies ne se « terminent qu'au quatorze ou au vingt et un ; et il n'y a que six jours qu'il est tombé malade. » Voilà les principes ; mais, comme dit Lisette, « il n'en est pas moins vrai que le cocher est mort. » Ainsi fait M. Thiers, sans cesse il pose les vrais principes sur la matière. Soit ! mais il n'en est pas moins vrai que le passé est mort.

M. Thiers est l'homme du passé, et cela non par faiblesse ou affaiblissement, mais par tendance et par habitude d'esprit. Il est optimiste dans le sens du philosophe de Voltaire, optimiste critique rapportant tout à lui, et jugeant seulement que la présidence du conseil n'avait d'autre destination dans le gouvernement que d'être occupée par lui, et qu'il n'y a des peuples que pour qu'il y ait des ministres des affaires étrangères. Egoïste et conservateur, M. Thiers critique et blâme ce qui le blesse, mais il se fait volontiers l'apologiste de ce qui blesse les autres. Tout changement qui ne lui profite

Digitized by Google

pas lui paraît un attentat. Il fait de l'opposition personnelle dans un but personnel, et s'il prend la défense du pouvoir temporel, c'est qu'il est bien persuadé qu'il ne pourra jamais l'exercer lui-même. Cette personnalité envahissante physiquement et intellectuellement influe sur toutes ses pensées et sur toutes ses opinions. Non-seulement M. Thiers s'impose lui-même, mais encore il impose ses sentiments. Il ne raisonne pas, il veut avoir raison. Sa volonté lui tient lieu de conviction. Il croit moins qu'il n'affirme. Il tyrannise l'histoire en ne lui laissant qu'une interprétation, la sienne ; il tyrannise la politique en lui infligeant une direction, la sienne; il étend sur tout son despotisme intellectuel et ne permet plus qu'on touche à ce qu'une fois il a touché. C'est ainsi qu'il a accaparé le passé tout entier, mœurs et coutumes, administration et diplomatie, tactique et stratégie, qu'il en a fait sa chose, qu'il se l'est, pour ainsi dire, assimilé, et qu'il le représente sous toutes ses formes. Tout ce que l'étude peut donner, M. Thiers l'a acquis. C'est un homme d'étude.

Or, toute science est conservatrice de sa nature, c'est-à-dire que ceux qui en sont les dépositaires en deviennent bientôt des possesseurs jaloux. Ils font bonne garde autour de leur trésor, écartent indifféremment amis et ennemis, ou plutôt ne voient que des ennemis dans tous ceux qui s'en approchent. Inventeur et révolutionnaire, c'est tout un. La Révolution française n'est qu'une immense invention. Ne voir dans la politique qu'une théorie scientifique avec des principes absolus amenant des applications invariables, c'est agir en savant et non en homme d'Etat, c'est se vouer par avance à toutes les faiblesses, à tous les scrupules, à toutes les défiances timorées, à toutes les inquiétudes égoïstes, à toutes les angoisses stériles, à toutes les résistances désespérées et mesquines du savant qualifié aux prises avec l'innovateur, avec le révélateur, qui éclaire d'un rayon de son génie le mensonge séculaire de la fausse expérience. Le savant politique ne sera pas plus exempt que le savant scientifique de cette aveugle et opiniâtre ténacité, qui attache le vieux mathématicien à ses vieilles formules, le vieux botaniste, le vieux physiologiste, le vieux chimiste à leurs vieilles classifications. On ne se résigne pas facilement à abdiquer en une minute un droit de conquête basé sur de longues années de travail. Ce n'est que par exception que certains esprits éminents mettent l'émulation de la science progressive au-dessus de la réputation stagnante des études accumulées ; ce n'est que par exception que l'on en voit consentir à se perfectionner, et même à se transformer dans le seul intérêt de la vérité. Ils sont rares, ceux qui se laissent entraîner par un mouvement qu'ils n'ont pas causé, et qui suivent résolûment ceux qui les ont devancés, n'ayant d'autre préoccupation que de les rejoindre,

Digitized by Google

et rejetant comme indigne d'eux l'idée de les arrêter. La plupart arrivés par la routine, se maintiennent par la routine à tout prix, avec l'énergie du désespoir, avec la haine de la rivalité, la rage de l'infériorité. Ce n'est pas seulement le martyrologe des inventeurs que l'on pourrait invoquer à l'appui de cette pénible observation, ce serait la phalange plus nombreuse et plus modeste de tous ceux qui ont tenté de pousser leur sillon un peu plus loin et un peu plus à fond que leurs prédécesseurs, qui ont trouvé devant eux la voie du progrès obstruée par l'orgueilleuse immobilité de leurs devanciers. M. Thiers est un savant politique. Marchez derrière lui, soit, mais ne le devancez ni ne l'approchez. Il a quarante ans de lecture à vous opposer. De quel droit, vous qui n'avez que dix ou vingt ans de méditations et de réflexions à mettre dans la balance, osez-vous opposer vos idées comme contrepoids à ses souvenirs? Avec quel dédain n'accueillera-t-il pas vos billevesées philosophiques et vos théories modernes de droit international. Il y a longtemps que son siége est fait; prétendriez-vous lui apprendre quelque chose, à lui qui enseigne depuis un demi-siècle? Il fait encore des élèves, mais il y a longtemps qu'il n'accepte plus de maîtres. Il donne des leçons et n'en reçoit pas. Arrière! il est le savant et vous êtes l'inventeur, il est l'optimiste et vous êtes le révolutionnaire, il est le passé et vous êtes l'avenir, il est la science et vous êtes l'idée.

Ainsi M. Thiers est bien plutôt un savant, un maître ès politique qu'un véritable homme d'Etat. Il ne voit dans la politique qu'une science déjà faite, déjà coordonnée, dont il mesure l'étendue à ce qu'il en sait lui-même; il la déclare complète et stationnaire, parce qu'il ne lui plaît plus d'y rien adjoindre ou d'y rien changer. Au lieu de la réduire à ce qu'elle est réellement, c'est-à-dire à une série de notions pratiques, il persiste à la surfaire, à la compliquer, à la présenter comme un protocole de maximes abstraites. On demande une solution, il pose des principes; on cherche une application, il pose des principes, et quels principes! « On ne crée pas, dit-il, soi-même volontairement à sa porte un Etat de vingt-cinq millions d'hommes.... on ne *fait pas une telle faute.* » Voilà ce qu'il dit de l'Italie. Il en dira autant de l'Allemagne, avec une simple variante dans le chiffre : l'Allemagne représentera quarante millions. Toute sa politique est là; elle est tout entière dans les quatre règles de l'arithmétique. Ses menaces sont des additions formidables. Si vous êtes conséquents, s'écrie-t-il, le monde est perdu; il y aura deux immenses Etats sur le continent! l'un *de* 70 *millions* et l'autre de 120 millions d'hommes. Ses espérances sont des soustractions et des divisions. L'Italie est un dividende dont il regrette de ne plus retrouver exactement le quotient dans ses chers petits Etats. Ses

Digitized by Google

aperçus ont la hauteur d'un problème élementaire, d'une règle de trois ou de proportion : étant donnés 250 millions d'hommes, un terrain d'une superficie de 4,000 kilomètres carrés, et une vingtaine de maisons royales, on demande quelle sera la part de chacune de ces maisons en hommes et en territoire. On demande aussi dans quelles proportions il sera permis à l'une ou à plusieurs de ces maisons de s'adjuger par droit de conquête un certain nombre des parts afférentes à leurs voisins, dans quelles limites les ambitions et les appétits de ces nobles maisons devront être contenues par les autres, ou plutôt à quel degré d'agrandissement celles-ci devront parvenir elles-mêmes, afin de maintenir, même en dehors de tout droit, de toute justice, de toute légitimité, de toute morale, de toute générosité, l'équilibre d'une pondération numérique par l'application de forces à peu près équivalentes sur les différents points du plateau européen.

Telle est la politique de l'équilibre, la politique des rivalités, la politique exclusivement européenne, étudiée dans les *Testaments* de Richelieu, d'Alberoni, dans les *Economies royales de Sully*, dans les *Mémoires du chevalier Temple*, du *baron de Torcy*, et en général dans tous les écrits politiques ou diplomatiques des deux derniers siècles. C'est la politique de la science, la politique historique ; la maison d'Autriche met un siècle à s'élever, elle domine au Nord, au Midi et à l'Ouest, c'est Charles-Quint ; puis elle décroît, décline et descend ; c'est la maison de France qui monte, c'est Louis XIV. C'est un va-et-vient, une alternative de haut et de bas, un mouvement combiné d'ascension et de descente qui s'opère autour d'une poulie centrale dont quelques grands hommes occupent successivement la corde. C'est Louis XI, Henri IV, c'est Charles XII, c'est Frédéric II, c'est Pierre le Grand. L'image de cette politique est celle d'une balance dont on charge les plateaux avec des provinces, et où la prépondérance s'acquiert par l'appoint des conquêtes. Les traités sont des marchés et les pays ne sont que des propriétés. Les habitants sont des accessoires qui suivent le principal, comme un garde-chasse suit un terrain de chasse dans les mains d'un nouvel acquéreur. Les souverains ne sont plus que de gros propriétaires. C'est la féodalité en grand, étendue de fiefs limités à de plus vastes territoires. C'est le contre-coup de l'organisation intérieure des nations, qui se fait sentir dans leurs relations extérieures. Mais c'est aussi la démonstration permanente par l'histoire d'une vérité que les expériences les plus variées ont toujours confirmée, que la politique est une pour tous les peuples, et que les maximes qu'ils suivent chez eux, ils les appliquent chez les autres. Aussi, quoi qu'en ait dit M. Thiers, et quoiqu'il ait raillé « le désintéressement terri-

Digitized by Google

torial de la *Révolution*, » en disant « qu'après avoir proclamé les droits du genre humain, elle avait pris la ligne du Rhin, » et que cette épigrammé lui ait valu en récompense des « rires approbatifs, » cette démonstration s'est continuée sous le régime républicain, et du jour où les droits de l'homme et sa liberté ont été reconnus et proclamés à l'intérieur, la politique extérieure a été immédiatement formulée en ces termes :

Art. 1 (titre XIII). — La République française ne prendra les armes que pour le maintien de sa liberté, la conservation de son territoire et la défense de ses alliés.

Art. 2. — Elle renonce solennellement à réunir à son territoire des contrées étrangères, sinon d'après le vœu librement émis de la majorité des habitants, etc.

Voilà la politique extérieure d'un pays libre. Est-ce que par contre la politique de conquête n'a pas pour conséquence à l'intérieur le despotisme ? Est-ce que la politique mixte, hésitante, qui n'est ni la liberte ni le despotisme, et qu'on pratique en France depuis 1815, n'a pas eu pour résultat correspondant chez les nations voisines la création de nous à elles de rapports mal définis, qui n'ont eu d'autre effet que de renverser en Europe le droit international, en permettant de violer successivement toutes les clauses des traités de 1815, en les remplaçant par d'autres traités violés à leur tour, ne laissant plus de cette façon aucune base solide au droit des gens, ni aucune garantie à l'œuvre de la diplomatie? Ainsi donc il faut conclure qu'il y a entre les institutions intérieures d'un peuple et ses relations extérieures une indissoluble connexité, et que toute modification qui se produit dans les unes entraîne un pareil changement dans les autres. Dès lors si le système féodal à l'intérieur, entraînant au dehors une politique féodale, a disparu en 1789, comment M. Thiers, qui accepte hautement toute la révolution, peut-il en répudier la première et la plus importante conséquence, soutenir encore la politique historique, la politique féodale, la politique de science, la politique du passé, invoquer comme un droit de la France à l'étranger le droit d'intervenir et en réclamer l'exercice au nom du patriotisme et du sentiment national ?

Ce serait une déplorable confusion, qui ne tendrait à rien moins qu'à faire renier au vrai patriotisme ses plus belles et ses plus nobles origines ! Comment, c'est aux républicains de 1792 et 1793, à la nation tout entière armée contre la coalition européenne, et tenant seule en échec pendant deux ans, sur terre et sur mer les forces alliées de l'Angleterre, de la Prusse et de l'Autriche, c'est aux soldats des quatorze armées de la République, c'est à ces héros, à ces patriotes sublimes, dont M. Thiers lui-même, avec l'éclat qu'on sait, a

Digitized by Google

raconté la vaillante histoire, qu'il adresserait aujourd'hui le reproche de n'avoir pas été Français et de n'avoir pas transmis à leurs descendants les traditions les plus pures de l'honneur national! Et quand ces hommes qui, au jour de la défense de la patrie, faisaient d'un bout de la France à l'autre un rempart de leurs corps à leurs institutions et à leur liberté, ont déclaré eux-mêmes qu'ils ne connaissaient pas d'autre patriotisme que celui de la « conservation du territoire, » vous tenteriez de substituer à l'idée qu'ils s'en faisaient et qu'ils nous en ont laissée, eux qui la pratiquaient, une interprétation de votre façon, vous viendriez nous dire : vous n'êtes pas Français ; parce qu'aujourd'hui le patriotisme des autres nous paraîtrait aussi sacré, aussi respectable que celui de nos pères leur était cher, parce que fidèles à nos propres traditions, nous nous souviendrions qu'avant de défendre sa patrie, il faut l'avoir conquise, parce que nous soutiendrions aujourd'hui de toutes les forces de nos esprits, de tous les vœux de nos âmes le droit naissant des peuples contre vous et les vôtres, qui ne reconnaissez encore d'autre légitimité que celle du droit divin, parce que nous préférerions pour notre patrie le rôle généreux et noble que lui assignait éloquemment votre contradicteur, à celui que vous lui tracez dans votre ambitieuse erreur, nous ne serions pas Français! Ah! n'oublions pas, monsieur Thiers, que vous vous plaisez à caresser de votre parole habile la fibre chatouilleuse du patriotisme, que c'est là une des habitudes de votre talent, et qu'on vous nommait naguère le « Béranger de la tribune ; » n'oublions pas que vous êtes l'orateur des refrains belliqueux, et que votre apostrophe ne doit avoir à nos yeux que la valeur d'une recette oratoire! Sans cela, que devrions-nous penser d'un homme qui, se disant enfant de 89, en repousserait la plus glorieuse conquête, celle de la civilisation universelle par l'idée du droit et de la liberté, d'un homme qui, reconnaissant le droit inné dans l'individu isolé, refuserait de le reconnaître dans la pluralité, qui dénierait à la nation ce qu'il accorde au citoyen, et qui, s'inclinant devant les droits de l'homme, protesterait contre les droits de l'humanité!

II

On pourrait maintenant, empruntant à M. Thiers une de ses formules favorites, poser ainsi la question : Au nom des fils de 89, dont vous avez prétendu traduire à la tribune les véritables sentiments et exprimer les vrais intérêts, nous vous défions de prouver qu'un seul de vos arguments irréfragables ne repose pas sur une double confusion de mots et d'idées. Ce que vous appelez le patriotisme, c'est

Digitized by Google

l'intervention ; ce que vous appelez le droit de la France, c'est l'intervention. Or, au point de vue patriotique comme au point de vue du droit international, la Révolution a repoussé formellement par avance votre interprétation d'équilibriste.

Elle a défini elle-même ce qu'elle entendait par le patriotisme, elle voulait par là mettre fin à ces rivalités jalouses de maison à maison, où l'intérêt des peuples n'entrait pour rien, où leur consentement, leur volonté, leurs aspirations étaient considérés comme nuls dans ces calculs d'équilibre et de division qui vous semblent si admirables. Elle a mis un terme à ces créations factices de grands Etats conquis seulement pour l'ambition d'un maître, empereur ou roi. Elle a proclamé solennellement ce droit des peuples que vous déclarez, on ne sait ce qui vous y autorise, « prétendu, » ce droit d'une vie collective avec tous ses désirs, avec toutes ses émotions, avec toutes ses espérances et toutes ses activités. Aujourd'hui, les peuples vivent, pensent, aiment ou détestent, marchent et se dirigent eux-mêmes. Et que venez-vous opposer à cette grandeur de notre temps, à cette émancipation selon les voies de la justice éternelle, à ce triomphe de l'idée révolutionnaire? quel obstacle prétendez-vous lui susciter ? au nom de qui prétendez-vous l'arrêter ? Au nom, au nom seul de votre opinion ! Tout le secret de vos raisonnements n'est-il pas dans cette phrase malencontreuse échappée à votre émotion du 10 décembre : « Songez donc qu'en raisonnant ainsi, dites-vous à M. Emile Ollivier, vous désarmez la France, *qu'il n'y a pas un ministre des affaires étrangères qui puisse écrire une dépêche*, car il suffit d'un *prétendu vœu* capricieusement exprimé chez un peuple, et le plus souvent démenti le lendemain, pour *changer la face de la terre !* Mais, messieurs, *il n'y a plus alors de politique possible.* » (Assentiment sur la plupart des bancs.)

Non certes, il n'y a plus de politique possible comme vous l'entendez, et malgré l'assentiment de la plupart des bancs, vous ne ferez jamais qu'on puisse hésiter un instant entre le vœu d'un peuple, quelque capricieux qu'il vous paraisse, et cette singulière considération d'un ministre des affaires étrangères embarrassé pour rédiger ses dépêches. Quoi ! c'est là un argument ! et c'est M. Thiers qui le produit ! M. Thiers, qui trouve le principe des nationalités « puéril. » Mais de quelques railleries que vous ayez poursuivi ce principe qui vous déplaît, à quelque exagération que vous l'ayez poussé pour lui faire rendre des conséquences ridicules, jamais, quoi que vous ayez fait, il ne s'est prêté à une aussi étrange conclusion que celle que vous déduisez du principe contraire.

Selon vous, l'Allemagne et l'Italie devraient renoncer à leur autonomie et à leur indépendance ; elles devraient étouffer en elles le

Digitized by Google

sentiment national et patriotique, elles devraient refouler leurs instincts de liberté, leurs tendances d'union, renier leurs traditions de races et de coutumes, faire taire ce sentiment de sympathie et d'affection qui entraîne les familles d'une même race aussi invinciblement les unes vers les autres, que la cause contraire les divise implacablement, et qui prend sa source dans la communauté d'une origine primitive! Et pourquoi? Pour que la politique soit possible, pour que toutes les leçons que vous en avez prises soit dans vos livres, soit dans vos entretiens avec les maîtres d'autrefois, continuent à vous servir et à vous fournir des solutions normales, pour que vous puissiez rédiger à votre aise vos dépêches à vos ambassadeurs, que rien ne soit changé aux vieilles formules entre Excellences, que jusqu'à la consommation des siècles soit respectée la traditionnelle composition des Livres Verts et Jaunes, et que tout ainsi continue à être pour le mieux dans le meilleur des mondes diplomatiques possible! Ainsi vous êtes optimiste, cela n'est pas contestable, et vous êtes persuadé jusqu'à l'émotion, convaincu jusqu'à la colère que les peuples sont bien décidément faits pour les gouvernements et surtout pour les Maisons Royales, et que du jour où cette honnête maxime ne prévaudra plus il n'y aura plus de politique! Et c'est là votre menace suprême! et ce sont de tels raisonnements que vous déclarez irréfragables! Ce sont des vérités de cette importance que vous nous mettez au défi de contredire! Et c'est à de telles démonstrations que vous consacrez votre talent, que vous épuisez vos forces! Et c'est pour le triomphe de ces idées que vous déployez, devant une assemblée issue du suffrage universel, tout le prestige de vos qualités personnelles! Et c'est là ce que vous tentez d'imposer à nos consciences, avec l'autorité de votre nom et l'énergie despotique de votre parole! C'est là enfin ce que vous appelez les vrais principes sur la matière!

Mais, s'il était permis de recourir encore à l'un de vos tours de phrase, nous dirions à votre exemple : Tout est erreur dans vos discours si vifs et si serrés; erreur dans l'interprétation que vous donnez des faits, erreur dans l'emploi que vous faites des mots. Vous feignez de ne voir dans ces deux grands mouvements des unités italienne et allemande qu'une série de conquêtes d'un monarque et d'un ministre ambitieux! Vous les incarnez dans Victor-Emmanuel et dans M. de Bismark, et vous cherchez à surexciter notre amour-propre national en ne nous montrant à nos côtés que des conquérants heureux. Vous gardez le silence, ou bien vous ne faites sur le droit des peuples allemands et italiens que de dédaigneuses allusions. Et pourtant, vous le savez mieux que personne, l'aspiration unitaire dans ces deux pays est l'histoire des siècles! Quand vous nous mon-

Digitized by Google

trez vous-même Victor-Emmanuel, ce malheureux roi, seul et abandonné dans son palais de Florence, n'osant plus retourner dans son pays natal à Turin, où sa statue à été brisée, que faites-vous autre chose qu'affirmer dans son intégrité le principe de la nationalité italienne, et quelle preuve plus complète pourriez-vous donner du rôle accessoire de la maison Savoie dans la perpétration de cette grande œuvre! Est-ce donc là cet insatiable conquérant qui a «élevé», selon votre expression, une puissance de 25 millions d'hommes à nos portes? Le voilà effacé, affaissé, méconnu, injurié par son peuple, sans force et sans prestige, obscur et presque fugitif! Est-ce que les conquêtes d'un pareil vainqueur ne seraient pas bien compromises, si, comme vous l'affirmez, la nationalité n'était qu'un vain mot, et si le droit de la force pouvait encore, comme au temps de vos préférences, soutenir seul l'édifice d'une agglomération violentée! Non, reconnaissez-le, il y a autre chose dans les mouvements unitaires, autre chose que l'étroit et arriéré mobile que vous leur assignez, il y a le patriotisme, il y a la nationalité, il y a cette conformité de sentiments, cette énergique volonté, cette inébranlable résolution dont les échos du Parlement italien nous apportent chaque jour l'uniforme et persistante expression!

Ainsi, non-seulement vos principes sont faux, en ce que, fils de la Révolution, vous adressant à des fils de la Révolution, vous énoncez des propositions absolument réactionnaires et que vous cherchez à les faire découler spécieusement de ces grandes vérités modernes dont ils sont une flagrante contradiction, mais encore ils sont insuffisants à expliquer ces révolutions morales et nationales auxquelles vous voulez les adapter. Ainsi vous égarez l'opinion publique en lui dévoilant comme actifs et agissants des ressorts désormais sans emploi d'une politique machiavélique, et d'autre part vous méconnaissez la véritable force de votre temps, la seule qui soit à considérer, le vœu des peuples. C'est donc vous qui, en professant ces fausses doctrines, avez mérité le reproche que vous avez adressé à votre éloquent contradicteur, M. Emile Ollivier. Vous avez dénaturé la politique de votre pays. Vous avez renié la Révolution, ou, ce qui est plus grave, vous l'avez fourvoyée. Vous avez mis à sa charge une responsabilité qu'elle ne saurait accepter. C'est au nom de la liberté et de la tolérance proclamées par elle, que vous avez plaidé la cause du despotisme et de l'intolérance. Vous avez développé dans vos discours le plus dangereux des sophismes, la liberté de l'absolutisme, car vous n'avez pas craint de placer sous la protection des principes de 89 le pouvoir temporel du Souverain-Pontife, qui, jusque dans le moindre de ses actes, ne saurait s'exercer sans violer en une seule fois tous les droits les plus essentiels de l'homme et du

Digitized by Google

citoyen. Vous avez rendu la Révolution complice d'une transaction qui la déshonore en la faisant solidaire de l'asservissement des Romains. Au point de vue historique, vous avez confondu les époques ; au point de vue politique, vous avez ignoré les motifs et les mobiles ; au point de vue moral, vous avez méconnu les intentions et ravalé les sentiments des vrais apôtres du patriotisme et de la liberté. Quelque admiration que l'on ait donc pour la vigueur de votre talent, quelque déférence que l'on doive à votre personne, il faut reconnaître que l'application que vous avez faite à la politique moderne des maximes de l'ancienne politique, vous poussant aux plus fâcheuses et aux plus fatales erreurs, vous a amené également à la pire des conclusions, la guerre! Déjà, vos imprudentes paroles portent leurs fruits, et l'Italie irritée répond aujourd'hui par les 201 voix de la majorité de son Parlement au vote provocateur dans lequel vous avez entraîné l'Assemblée française. Au *jamais* ! dont vous avez été l'instigateur, elle oppose la persévérance de son patriotisme. Elle affirme une fois de plus ce sentiment de la nationalité qui n'a rien à emprunter à votre science, qui puise sa force en lui-même, et qui, pour n'être pas conforme à aucune de vos combinaisons préconçues, n'en est moins l'élément le plus actif et le plus indéniable de la politique moderne : et si quelque chose ici-bas mérite cette ambitieuse qualification d'irréfragable, dont vous avez décoré vos trompeuses déductions, ce ne peut être que le vœu d'un peuple et la volonté d'une nation. C'est là un enseignement que vous ne trouverez ni dans les livres ni dans les dépêches diplomatiques, mais dont la vérité est profondément inscrite dans le cœur de tous ceux qui savent ne pas confondre la véritable voix du patriotisme avec le bruit entraînant de la musique militaire.

LOUIS LIÉVIN.

Digitized by Google

LA

LOI SUR LE RECRUTEMENT

ET LA

GARDE NATIONALE MOBILE

I. Rapport fait au Corps législatif par M. Gressier, député. — II. Observations sur le projet de loi relatif à l'armée et à la garde nationale mobile. — III. Quelques observations sur la réorganisation de l'armée, par E. PETIT. — IV. Considérations sur la puissance relative des Etats. (*J. Dumaine.*) — V. L'Armée dans la société moderne. (*Amyot.*) — VI. Le projet de réorganisation de l'armée, par H. ALLAIN TARGÉ. — VII. Examen critique du projet de loi militaire, suivi d'un nouveau plan d'organisation militaire. — VIII. Des réformes militaires en 1867, par M. PAIXHANS. — IX. La population, l'armée et la garde nationale mobile. — X. Notes sur le projet de loi militaire, par un ancien officier supérieur. (*E. Dentu.*) — XI. L'Armée en 1868. (*Lebigre-Duquesne.*) —XII. Lettre sur les causes de la faiblesse militaire de la France, par JACQUEMART.—Etc.

Une loi d'où dépendent la grandeur et l'avenir de la France est en ce moment l'objet d'une discussion approfondie devant le Corps législatif. Après avoir été l'occasion de nombreux écrits et d'appréciations les plus diverses, elle est aujourd'hui vivement controversée, mollement défendue, énergiquement attaquée par des publicistes et des hommes politiques de tous les partis à peu près. Cette loi touche aux intérêts les plus graves du pays, aux conditions essentielles et vitales de sa force, de sa richesse et de son honneur. On nous pardonnera de nous en occuper à notre tour.

Si les lois militaires ont toujours été pour les peuples les lois les

Digitized by Google

plus difficiles à faire, elles le sont surtout à ces époques de transition où les procédés de la guerre se transforment et où les idées qui président à la vie des nations subissent une modification profonde. On ne peut nier que nous ne soyons à un de ces instants critiques, et chez nous la crise se complique d'une situation équivoque, que n'ont pas seules créée les fautes du gouvernement, mais qui est un legs de la Révolution française, et surtout du régime impérial qui lui a succédé. Dans cet héritage, où nous avons recueilli tant de bonnes choses mêlées à de si mauvaises, tant de principes justes et féconds, tant d'instruments de bien-être et de progrès, nous avons trouvé aussi les dons perfides de la fée vengeresse, la défiance et la haine que notre esprit de domination avait semées par toute l'Europe. Il serait injuste d'accuser le gouvernement actuel de nous avoir seul placés en état de suspicion vis-à-vis de tous nos voisins : c'est déjà trop qu'il ait réveillé contre nous des inimitiés qu'on avait pu croire éteintes après cinquante ans de paix. Notre isolement au milieu du monde entier est manifeste, et c'est parce que tout le monde en a conscience qu'on éprouve aujourd'hui un malaise qui nous fait songer aux plus tristes époques de notre histoire, et nous porte à nous mettre en garde contre des malheurs dont chacun a le pressentiment, sans qu'il puisse en déterminer la nature ni en calculer l'étendue. Une inquiétude vague pèse sur tous les cœurs; on se demande si la France est assez puissante pour soutenir son rôle en Europe, et si même elle est assez forte pour se défendre chez elle et maintenir son indépendance.

Le gouvernement impérial a dû se préoccuper de cette situation, tenir compte de ces alarmes et chercher dans ses conseils à y porter remède. Il semblerait au premier abord que, pour atteindre ce but, pour faire cesser ces défiances que nous inspirons au dehors, pour ôter tout prétexte à ces haines que nous avons soulevées, le gouvernement impérial aurait dû modifier sa politique extérieure, cesser d'intervenir chez les voisins, ou du moins de les inquiéter par une velléité constante de s'immiscer dans leurs affaires, donner enfin au monde, par des actes plus que par des paroles, la preuve qu'il veut la paix, qu'il ne désire que la paix, et que toute autre ambition lui est étrangère qui n'a point pour but le développement des richesses matérielles, morales et intellectuelles de la France, l'établissement durable de ses libertés. Le gouvernement n'a pas cru qu'il fût prudent de désarmer et de se confier dans la force de la nation; il a au contraire proclamé hautement sa volonté d'augmenter la puissance militaire, de la placer plus complétement sous sa main, et demandé au pays de lui donner au lieu de 600,000 soldats, 12,000,000 combattants; 800,000 hommes d'armée active au

Digitized by Google

lieu de 389,000, et d'y ajouter 400,000 hommes de réserve, sous le nom de garde nationale mobile. Il a voulu en un mot doubler son état militaire, le rendre plus docile à ses ordres et présenter à l'Europe un si grand nombre de bataillons que celle-ci, déjà inquiète, ne pût avoir désormais qu'une seule pensée : se coaliser contre nous.

Heureusement, le gouvernement impérial avait dépassé la mesure : l'effort qu'il demandait à la nation était tellement exagéré, que la majorité du Corps législatif ne crut pas pouvoir lui donner son acquiescement. Devant l'opposition manifeste du pays, devant la répugnance des hommes les plus habitués à s'associer aux fautes de la politique impériale, devant les critiques unanimes de la presse et des écrivains militaires, le premier projet de loi fut retiré. Celui que l'on discute en ce moment n'est plus, nous assure-t-on, qu'une modification de la loi de 1832, qui régit actuellement la matière; mais cette modification porte sur des points tellement essentiels qu'elle en détruit toute l'économie, et d'une loi déjà vicieuse fait une loi détestable.

Nous n'avons pas le dessein d'entrer ici dans l'examen détaillé du projet soumis aux délibérations du Corps législatif, ni surtout de nous mêler à un débat dont la loi nous interdit d'ailleurs les approches ; nous ne voulons même pas nous demander si les amendements très sages et très modérés que propose la commission n'anéantissent pas tous les bénéfices que le gouvernement veut retirer de la législation nouvelle. Nous prendrons la question par ses côtés élevés, par ceux qui touchent aux forces générales de la France, à sa moralité, à sa liberté, à son honneur, et par conséquent à sa gloire, qu'il faut chercher dans le respect, l'estime et l'amitié des autres peuples plus que dans la vaine fantasmagorie de leur terreur et de leur soumission.

I

La loi du 21 mars 1832, à laquelle se rattachent encore beaucoup de bons esprits, surtout parmi les militaires, est cependant, à plusieurs points de vue, une loi défectueuse et assez généralement condamnée. Toutefois, il vaudrait mieux n'y rien changer que d'y introduire des modifications qui en augmenteraient les inconvénients et ne sauraient en faire disparaître les défauts. On reproche à cette loi de répartir inégalement sur la nation l'impôt le plus dur, l'impôt que l'on a très justement appelé «l'impôt du sang.» Elle est, dit-on, incompatible avec notre état démocratique, avec le suffrage universel ; elle pèse plus particulièrement sur le pauvre, puis-

Digitized by Google

qu'elle laisse au riche la faculté du remplacement. Elle ravit chaque année aux forces animées de la nation ses éléments les plus vigoureux, à l'agriculture, aux industries leurs bras les plus forts, elle enlève au travail des champs, qui en a tant besoin, ses meilleurs et ses plus utiles instruments. Le laboureur contribue pour 50 0/0 au recrutement de l'armée. En un mot, c'est la fleur, la partie la plus robuste et la plus saine de la population qu'on détourne des travaux productifs pour en faire, quoi? des hommes désœuvrés, promenant leur ennui dans les garnisons, où ils oublient leurs habitudes de travail, la pratique de leur profession et le peu d'instruction qu'ils ont reçue; trop heureux s'ils n'oublient pas en même temps les notions de morale qu'ils ont puisées dans la famille, et d'enseignement religieux qu'ils ont recueillies de la bouche du prêtre; si la fatigue de leurs loisirs ne les pousse pas dans le vice et ne les porte pas à contracter des habitudes d'intempérance et d'immoralité qui altèrent leur organisme en même temps qu'elles flétrissent leur cœur et les rendront plus tard impropres à contracter mariage ou du moins à engendrer une race intelligente et bien constituée. Pour être impartial, ajoutons cependant que, chez un certain nombre, la ferme discipline de l'armée prévaut et communique à ses élus des qualités et des vertus qui ne seraient pas développées au même degré s'ils étaient restés au foyer domestique. Pour d'autres, le métier de soldat est une école d'obéissance d'où ils sortent améliorés, sinon tout à fait bons. Pour la plupart enfin, la vie du régiment, au point de vue matériel, est préférable à celle qu'ils auraient menée dans leurs montagnes, leurs marécages ou leurs ateliers. Bien vêtus, convenablement nourris, le plus souvent, en temps de paix, à l'abri des privations, des intempéries et des fatigues excessives, ils vivent dans des conditions d'hygiène relativement excellentes et à portée de secours médicaux soigneusement entretenus. On ne saurait dire qu'en France le soldat soit malheureux. Le plus grand fléau de l'armée c'est le désœuvrement, et nous ne croyons pas qu'il soit difficile d'y remédier. On le voit, si nous avons présenté le revers de la médaille, nous avons aussi montré sa face.

Mais il est un côté de la question qui domine suivant nous tous les autres, et il n'a pas échappé aux principaux orateurs qui sont intervenus dans la discussion générale. M. Jules Simon s'y est appesanti avec la prédilection d'un esprit philosophique, M. Louvet avec l'autorité d'un homme pratique. Sans épuiser le sujet, qu'ont également examiné MM. de Janzé et de Tillancourt, ils ont fort bien fait ressortir le fâcheux effet du célibat imposé actuellement aux 4 ou 500,000 jeunes gens les plus forts, les plus sains et les mieux faits pour perpétuer l'espèce et améliorer la race.

Digitized by Google

Il y a quelques années, un cri d'alarme a été jeté, le mot de « décadence » a été prononcé. C'était peut-être trop dire; on ne peut se dissimuler toutefois que la race ne tende à s'appauvrir et que le nombre des naissances ne soit sensiblement moins élevé en France que dans les autres pays de l'Europe, excepté l'Autriche; pendant qu'en Prusse le chiffre de l'accroissement de la population autorise à supposer qu'elle sera doublée en cinquante-deux ans, le faible accroissement de la population annuelle en France ne permet pas d'espérer le même résultat avant une période de cent cinquante ans, disent les uns, de cent quatre-vingt-douze ans, disent les autres. La science nous apprend que l'accroissement annuel est en Angleterre de 1 43 ponr 100; en Prusse, de 1 30; en Russie, de 1 24; en France, de 0 35 seulement, et, en Autriche, de 0 26. Il est incontestable qu'il y a chez nous, sinon un arrêt dans l'accroissement de la population, du moins un ralentissement marqué dont se sont préoccupés tous les économistes, tous les anthropologistes, et on ne peut nier que notre système de recrutement n'y soit pour quelque chose. Le rapporteur de la commission l'a reconnu devant le Corps législatif, l'Académie de médecine l'a constaté souvent, et le Gouvernement lui-même, tout en s'obstinant dans son mauvais système, n'a pas laissé que de faire une concession à des faits évidents, puisqu'il a étendu à trente mois avant l'expiration des quatre ans de réserve imposés aux soldats de l'armée active, le droit légal de contracter mariage sans autorisation. La commission, plus vivement frappée que le Gouvernement de la nécessité de favoriser l'accroissement de la population, veut étendre ce droit à trois ans, ce qui nous semble encore trop peu.

D'après le projet de loi, le soldat que le sort a désigné pour faire partie de l'armée active doit passer cinq ans sous les drapeaux; puis il entre dans la réserve où il est maintenu pendant quatre ans; mais comme son temps de service ne doit compter que du 1er juillet de l'année où il est appelé à subir le sort, il en résulte qu'il n'entre dans la réserve qu'à l'âge de vingt-cinq ans et demi, et qu'il n'est complétement libéré qu'à l'âge de vingt-neuf ans et six mois. D'après la commission, le jeune soldat ne pourrait donc contracter mariage qu'à vingt-six ans et demi, et d'après le Gouvernement à vingt-sept ans. Ce n'est certainement pas l'âge de la décrépitude, mais ce n'est déjà plus l'âge où commencent les unions fécondes; les meilleures années, de vingt à vingt-six ans, sont déjà passées, et si l'on tient compte des excès de garnison, des mauvaises habitudes contractées pendant le célibat forcé des plus belles années de la vie, on sera disposé à croire que le projet de loi, fût-il voté comme la commission le demande, n'apporterait aucune amélioration sensible

Digitized by Google

à l'état de choses actuel. Aujourd'hui, en effet, le temps de service n'est que de sept ans; en outre, ce temps est compté à partir du 1er janvier de l'année où les sujets subissent le sort, ce qui réduit le temps de service en réalité à six ans et demi. A vingt-six ans et demi, le soldat est donc libéré, mais il est en temps de paix renvoyé dans ses foyers bien avant l'expiration de son temps, et l'administration refuse rarement l'autorisation de mariage aux soldats en congé illimité et jamais à ceux de la réserve, lorsque les uns et les autres ne doivent plus qu'une année à l'Etat. Souvent même elle accorde des autorisations de mariage à des hommes de la réserve qui ont encore deux ans de service. L'homme de la réserve a donc la faculté de se marier à l'âge de vingt-six ans et demi, et même à vingt-six ans accomplis.

Nous ne voyons pas bien le bénéfice de la loi actuelle sur ce point essentiel. La charge de la nation ne serait pas même allégée si la commission du Corps législatif remportait sur le gouvernement la victoire des six mois; elle le serait à peine si le Corps législatif limitait le service à 8 ans au lieu de 9. On peut donc l'affirmer, la loi nouvelle n'aura aucune influence heureuse sur l'accroissement de la population. On peut même redouter qu'elle n'ait un résultat plus désastreux encore que l'ancienne. En effet, si dans l'état actuel le soldat de la réserve n'hésite pas à se marier lorsqu'il a atteint l'âge de vingt-six ans et demi, lorsqu'il n'y a plus aucune probabilité, pour ainsi dire, qu'il soit appelé sous les drapeaux, pense-t-on qu'il en sera de même lorsqu'il aura encore devant lui la perspective d'une mise en activité pendant trois ans? Osera-t-il lier une existence à la sienne, se créer une nouvelle famille, lorsque quelques mois après il sera peut-être envoyé dans un régiment, à cinq cents lieues de son foyer, et qu'il devra abandonner sans soutien une jeune femme, un enfant? Evidemment la situation n'est plus la même. L'homme prudent s'abstiendra jusqu'à sa vingt-huitième année, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune chance qu'il soit appelé. Dans tous les cas, le père de famille y regardera toujours à deux fois avant de donner sa fille à un soldat de la réserve qui peut encore être obligé de faire la guerre pendant trois ans. La nouvelle loi est donc une aggravation de la situation actuelle, et elle aura des effets plus désastreux encore que l'ancienne législation. Loin d'avancer l'heure du mariage, elle la reculera d'un an ou deux.

On nous dit, il est vrai, que le faible accroissement de la population tient à de tout autres causes qu'à la loi du recrutement. Elle tient, dit-on, bien plus à la loi qui régit les héritages et qui oblige le père de famille à diviser en parts à peu près égales la fortune entre ses enfants. L'homme riche qui veut conserver intacts ses grands

Digitized by Google

domaines, sa maison de commerce, son établissement industriel ; l'homme moins fortuné qui a élevé sa famille dans l'aisance ; le petit propriétaire ou le petit rentier qui craint de ne léguer que la misère à ses enfants s'ils sont nombreux ; tous ces hommes redoutent comme un malheur une nombreuse postérité. On remarque de plus que dans les classes aisées, et même parmi les classes pauvres des grands centres de population, le mariage se contracte tardivement, à l'âge où les unions ne peuvent plus être bien fécondes. On remarque enfin que d'année en année, si le nombre des enfants légitimes s'accroît peu ou même décroît, le nombre des enfants naturels augmente au contraire, et l'on a observé que la mortalité des enfants naturels était beaucoup plus considérable que celle des enfants légitimes. Elle s'élève, d'après les statistiques, au chiffre de 33,77 p. 100 chez les uns, lorsqu'elle n'atteint que celui de 17,53 p. 100 chez les autres. C'est une différence de près de moitié. Voilà encore une force perdue par l'effet des unions irrégulières. Nous admettons parfaitement ces causes dans l'effet désastreux que nous signalent les économistes et les médecins ; mais sont-elles donc des causes premières et ne peut-on pas justement en faire remonter la responsabilité à notre système actuel de recrutement, autant pour le moins qu'à notre législation testamentaire ? Ce système est un véritable encouragement au célibat. On a remarqué que les ouvriers enlevés aux champs étaient loin d'y retourner tous lorsqu'ils avaient accompli leur temps de service dans l'armée. Beaucoup restent à la ville, entrent dans des ateliers, dans les administrations de chemins de fer, se font domestiques, embrassent en un mot toutes les professions qui ne réclament pas absolument l'appui d'une compagne, qui même l'excluent quelquefois. Dans les villes, le soldat libéré continue les habitudes de célibat qu'il a contractées au régiment ; il n'éprouve ni le besoin, ni le désir de se créer une famille. Aussi pendant que les vieux célibataires se comptent par milliers dans les grandes villes, il est rare qu'on en trouve à la campagne, où ils sont une exception presque ridicule.

Une autre considération nous frappe en touchant à cette grave question, qui recèle plus véritablement le secret de la force des nations que les armées les plus aguerries et les plus nombreuses. Nous nous demandons si le célibat des riches, celui des gens aisés, si même celui des ouvriers dans les villes, ne tient pas à des causes dont on peut avec juste raison découvrir la source dans notre système de recrutement. On croit avoir tout dit quand on a parlé de l'abaissement de la moralité, et qu'on l'a signalé comme un des fléaux de la race. Cette décadence des mœurs a une origine sans doute, et il ne serait pas difficile de montrer qu'elle est en grande

Digitized by Google

partie dans notre loi militaire, que nous trouvons pourtant si ingénieuse et si morale. L'armée actuelle se compose, actif et réserve, de 620,000 hommes ; elle se composera dans dix ans, en vertu de la nouvelle loi, de 740,000 hommes, même sans augmenter le chiffre des contingents. La statistique nous dit que sur le premier nombre, 14,000 hommes, chiffre rond, sont mariés avant l'expiration du temps de service. On peut affirmer que sous l'empire de la nouvelle loi la proportion, pour les raisons que nous avons dites, sera peu augmentée. Admettons qu'elle soit doublée et que nous ayons, sur 740,000 soldats, 33,000 hommes mariés environ, mettons 40,000, voilà donc 700,000 célibataires, pris pour moitié, comme l'atteste le rapporteur M. Gressier, parmi des travailleurs de la terre, c'est-à-dire dans la classe la plus prolifique, la plus apte et la plus empressée au mariage. Si ces 350,000 hommes n'avaient pas été ravis prématurément aux travaux des champs, la plupart se seraient mariés avant vingt-sept ans : supposons seulement les deux tiers, 233,332 hommes. On peut admettre également que la moitié des 350,000 individus arrachés aux autres travaux de la campagne et à la classe moyenne, auraient aussi contracté mariage ; mais pour faire la part large à ceux qui ont une mauvaise opinion de la moralité des villes, supposons seulement un tiers dans nos calculs. Voilà donc 350,000 jeunes gens, chiffre rond, les mieux faits, les plus vigoureux, la fleur de la nation, pour ainsi dire, à qui la loi du recrutement a interdit de prendre femme, c'est-à-dire, d'une part, de contracter une union dans les meilleures conditions de fécondité et d'amélioration de la race ; d'autre part, d'enlever 350,000 jeunes filles au célibat et par suite à l'isolement, à l'émigration dans les villes et en grande partie aux plus tristes destinées. Eloignez en neuf ans 350,000 jeunes filles, 38,000 environ par an, des hasards de la vie, vous n'aurez pas seulement augmenté du même chiffre le nombre des mères de famille, vous aurez en même temps tari, dans sa source la plus abondante, la prostitution ; vous aurez rendu plus difficiles les unions interlopes et réagi par cela même sur la moralité des hommes. Il est hors de doute que si la denrée était plus rare, on lui chercherait au moins un succédané dans le mariage. Dans la classe aisée, on se marierait plus jeune, on ferait moins intervenir le calcul dans ses prévisions. Les unions ne seraient pas seulement plus nombreuses, elles seraient plus fécondes : la jeunesse est si imprévoyante ! Nous avions raison de le dire, le système actuel est la cause la plus efficace de l'immoralité, de l'appauvrissement du sang, de la diminution des unions légitimes, de l'accroissement du nombre des enfants naturels, de la progression de la mortalité et de l'infériorité relative des forces de la population.

Digitized by Google

Ce n'est pas seulement le nombre qui est atteint, c'est la qualité de l'espèce. Déjà à plusieurs reprises on a été obligé dans le recrutement d'abaisser le niveau de la taille. Il n'est plus que de 1 mètre 56 centimètres. La commission demandait qu'il fût encore abaissé à 1 mètre 54 centimètres; des députés ont fait prévaloir l'idée que toute limite devrait même être écartée. Le nombre des individus réformés augmente d'année en année. Croit-on que les mariages tardifs, les mauvaises habitudes du régiment, le progrès de l'immoralité, le célibat des hommes les mieux faits et les plus jeunes, soient sans influence sur l'appauvrissement de la race, et pense-t-on qu'on verrait tant de jeunes gens mal conformés, débiles ou rachitiques, si les unions légitimes étaient plus fréquentes et contractées dans un âge qui offre plus de garanties de sanité et de fécondité ? Chose étrange! lorsque nous voulons améliorer nos races d'animaux domestiques, nous choisissons avec soin les sujets les plus beaux et les mieux proportionnés, et lorsqu'il s'agit de l'homme, nous faisons précisément le contraire ; nous écartons du lit nuptial la meilleure portion de l'espèce, nous lui interdisons le mariage, réservant pour les fonctions de la reproduction les malingres, les infirmes et les épileptiques. Nous constituons une sorte de prime d'encouragement aux unions stériles, aux unions boiteuses, et en même temps nous nous appliquons à rendre inhabiles pour l'avenir ceux que nous avons voués pendant les meilleures années de leur vie à un désastreux célibat. C'est ainsi que tout s'enchaîne et que la loi du recrutement, en épuisant chaque génération, l'a rendue impuissante à donner au pays un nombre suffisant de défenseurs et de soldats solides et bien constitués.

La loi nouvelle, nous l'avons montré, loin d'améliorer la situation, tend à la compromettre davantage. Le nombre des mariages ne sera pas augmenté, puisqu'on ne pourrait jamais se marier avant vingt-sept ans ; il y a même apparence qu'il diminuera pour les raisons que nous avons dites plus haut. Elle sera sans action sur la moralité. Le législateur ne semble pas s'en être préoccupé. Son but unique, le seul qu'il avoue, c'est d'augmenter les forces militaires de la France. A cet effet, il augmente de deux ans la durée du service, il accroît par conséquent les charges du pauvre qui n'a pu se faire remplacer, car la faculté du remplacement est maintenue; il aggrave par conséquent les conditions d'inégalité entre ceux que le sort a favorisés et ceux qu'il a atteints. Une bonne loi devrait tendre au contraire à les diminuer le plus possible.

Digitized by Google

II

On calcule qu'au bout de neuf ans, l'armée active se trouvera augmentée de 120,000 hommes, médiocre appoint si l'on n'a pas songé à améliorer le soldat, à lui faire aimer son métier, à lui communiquer le ressort moral de l'instruction et de la vocation. En attendant que ces neuf années soient écoulées, le chiffre de l'armée restera dans les premières années tout au moins stationnaire. Ce n'est guère que dans trois ans que l'effet commencera à s'en faire sentir. On avoue même que, pendant les premiers temps, le chiffre diminuera, à cause de la suppression du système d'exonération mis en vigueur par la loi de 1855, système que l'expérience a condamné et que beaucoup de bons esprits avaient dès l'origine signalé comme détestable. C'est le seul bienfait de la loi nouvelle. Si donc cette loi a pour but de nous placer en force devant un ennemi prochain, ce but est manqué; elle cesse d'être utile et n'est plus qu'une loi d'avenir. Mais à ce titre de loi d'avenir elle est également défectueuse.

Une armée, pour satisfaire à toutes les conditions de son existence et atteindre le but pour lequel elle est créée, doit réunir cinq conditions principales : le nombre, l'armement, l'instruction, la force physique et la force morale, que nous confondons ici avec le caractère national, qui doit régner dans les armées modernes. Nous n'avons pas à examiner la question de l'armement ni même celle de la force morale, qui sera toujours grande en France quand il s'agira d'une cause juste et nationale. La force physique du soldat, bien que moins nécessaire qu'autrefois, lorsqu'on faisait usage d'armes pesantes et que l'on combattait presque toujours corps à corps, demeure toutefois un élément essentiel du succès, surtout pour le soldat français, qui fait beaucoup usage de la baïonnette, et que sa *furia* naturelle emporte aisément à l'assaut. Quelque perfectionnées que soient nos armes de jet, il n'en est pas moins vrai qu'à armes égales les soldats vigoureux l'emporteront toujours sur des soldats faibles et peu capables de supporter la fatigue. Or, tous les témoignages s'accordent à reconnaître, et les opérations des conseils de recrutement le constatent chaque année, que la race tend de jour en jour à s'affaiblir, à s'étioler. La nouvelle loi ne montre à cet égard aucune préoccupation, aucune prévoyance; elle ne s'occupe que d'une chose, le nombre; quant à la force du soldat, peu lui importe; advienne que pourra! Elle maintient et développe tous les germes d'abâtardissement; elle prépare aux contingents à venir

Digitized by Google

des difficultés singulières de recrutement, et dans vingt ans d'ici, si cette loi est votée et maintenue, le sang de la France, qui s'appauvrit déjà dans une proportion considérable et non contestée, ne sera plus ni assez abondant ni assez généreux pour la maintenir au premier rang des puissances de l'Europe. Est-ce donc là ce que l'on peut appeler une loi d'avenir ?

Le problème du nombre est mieux résolu ; mais qu'on nous permette de le dire, c'est le moins important. Dans le système de 1818, 1824 et 1832, dont le principe est conservé par la loi nouvelle, il n'y a que deux manières d'augmenter le contingent de l'armée active, c'est d'allonger le temps du service ou d'avoir recours à de plus nombreux contingents. Les contingents étaient autrefois de 40,000 hommes; puis successivement on les a portés à 60, à 80,000, et enfin, sous le nouvel empire, ils se sont élevés à 100,000 hommes. Pendant la guerre de Crimée, on a demandé trois fois au pays des contingents de 140,000 hommes, ainsi qu'en 1859, lors de la guerre d'Italie. Ces contingents énormes faisaient peser sur la population une charge contre laquelle le pays entier s'est souvent élevé. Les vœux des conseils généraux et la dernière enquête agricole en font foi. Cependant le service n'était que de sept ans et les limites du budget contraignaient l'administration de la guerre à renvoyer les plus anciennes classes dans leurs foyers en congé illimité. Nous avons entendu le maréchal Niel, ministre de la guerre, déclarer l'autre jour à la tribune que le soldat ne passait guère que cinq ans dans l'armée active, et que, même, en ces derniers temps il n'y était plus retenu que trois ans et demi à quatre ans. Entre les deux systèmes, celui des gros contingents et celui d'une prolongation de service, le gouvernement n'a pas même su faire un choix : il augmente la durée du service et il garde les gros contingents; il porte la durée du service de sept ans à neuf ans, et il nous promet le contingent habituel de 100,000 hommes; il nous donne même à entendre que ce chiffre pourra être prochainement dépassé, et que nous pourrons être appelés à voir bientôt commencer l'ère des contingents de 110 et 120,000 hommes. Nous nous demandons comment il est possible dès lors de soutenir sérieusement que la loi nouvelle est un allégement pour la nation. Comment! deux ans de plus de service, 10 ou 20,000 hommes de plus par an, seraient un soulagement pour les populations? A qui prétend-on le persuader? et n'est-ce pas montrer trop de mépris pour l'intelligence du peuple, que de s'imaginer qu'il va croire à de pareilles assertions?

Mais si les charges sont plus lourdes, l'armée sera-t-elle plus nombreuse? On nous a répété à satiété que l'armée actuelle était insuffisante : elle comprend pourtant 620,000 hommes dont 230,000

Digitized by Google

dans la réserve. Cette force se compose de 364,400 hommes provenant des appels, et de 254,687 hommes provenant des engagements volontaires, des engagés après libération, des rengagés et remplaçants, de la gendarmerie (28,400) et des officiers de toute sorte (22,527). On veut, dit-on, 800,000 hommes. Les calculs, d'après les chiffres du projet et avec un contingent annuel de 100,000 hommes, ne donnent, défalcation faite des non-valeurs, que 740,000 hommes, 110,000 de plus qu'aujourd'hui. Nous ne savons pas jusqu'à quel point 110 à 120,000 hommes de plus pourraient rendre la France victorieuse dans une grande guerre où nous serions probablement aux prises avec les trois quarts de l'Europe. Ce ne serait pas 120,000 hommes de plus qu'il nous faudrait alors, ce serait 300,000, et si c'est le cas de grande guerre qu'on a voulu prévoir dans la loi nouvelle, on s'est mépris, on ne s'est préparé que des forces insuffisantes.

Mais il y a plus. L'état actuel nous donne une force active de 390,000 hommes et une réserve de 230,000 qui peut être mobilisée et versée dans l'armée active en quelques mois. Par une très sage mesure, M. le ministre de la guerre a même pris soin de renvoyer dans leurs foyers le contingent actif, après qu'il a passé trois ou quatre ans sous les drapeaux, et d'y appeler successivement pour les remplacer les hommes de la réserve. Il a donc constitué une véritable force active de 620,000 hommes qui peuvent être debout en moins de trois mois. Il nous semble que c'est là un chiffre assez respectable pour qu'il ne soit pas bien urgent de rien y ajouter. En voulant y ajouter, pourtant, on le diminue. En effet, la réserve, qui n'était qu'une faculté entre les mains de l'administration, devient aujourd'hui une obligation légale. Elle se compose de deux éléments : les jeunes gens laissés dans leurs foyers et les soldats qui ont passé cinq ans sous les drapeaux. Rien n'empêche que les jeunes gens restés dans leurs foyers ne soient, comme aujourd'hui, appelés successivement à prendre la place, dans les régiments, des soldats que l'on congédiera avant l'expiration des cinq années de service ; nous aurons donc de ce chef, en nous appuyant toujours sur les calculs de l'administration et en tenant compte du déchet annuel, un chiffre de 342,160 hommes provenant de l'appel, plus 40,000 hommes restés dans leurs foyers. Même en y ajoutant 5,000 engagés volontaires et 10,000 remplaçants, il nous semble que nous sommes encore loin des 620,000 hommes que la loi actuelle peut nous fournir. La question se résume en deux mots : Nous avons aujourd'hui sept contingents d'armée active ; demain nous n'en aurons plus que cinq. Qu'on retourne la question comme on voudra, on trouvera toujours deux contingents de moins dans le nouveau système que

Digitized by Google

dans l'ancien. Il est vrai qu'il nous reste la réserve. Parlons-en. — Dans tous ces calculs, il est bien entendu que nous faisons les déductions des contingents réservés pour la marine. Ils sont estimés, d'après la loi nouvelle, à 9,000 hommes par an.

Cette réserve se compose de quatre contingents qui auront tous, je le veux bien, traversé les rangs de l'armée active. Je n'y comprends pas la majeure partie de cette autre portion de la réserve, formée de jeunes gens des contingents qui n'ont pas été appelés d'abord sous les drapeaux, puisque je la suppose déjà incorporée dans l'armée active, suivant l'usage récemment introduit par M. le maréchal Niel; je l'ai fait entrer dans le contingent de l'armée active, ainsi qu'il convient, ne réservant que 40,000 hommes à part, qui n'ont pas vu le régiment. Toujours en prenant pour base les calculs de l'administration, un contingent annuel de 100,000 hommes et une diminution annuelle de 2 p. 0/0 sur l'effectif, nous trouvons, d'une part, un chiffre de 195,470 hommes, provenant des contingents appelés; d'autre part, un chiffre de 37,000 hommes environ, provenant du surplus du contingent laissé dans ses foyers, et sur lequel le gouvernement n'a pas daigné donner de renseignements, afin sans doute de mieux envelopper d'obscurités la question. Ces chiffres s'augmentent encore des hommes exonérés pour des causes diverses et secondaires; mais tout cela aura bien de la peine à constituer une réserve de 300,000 hommes, et nous ne savons pas en vérité où l'administration les trouvera, à moins qu'elle ne possède des secrets qu'elle ne veut pas divulguer. Elle nous prépare donc une armée active de 460,000 hommes, chiffre rond, suivie d'une réserve de 280,000 hommes, en tout 740,000 hommes. Augmentation de 110,000 dans l'ensemble, mais diminution de 160,000 sur l'armée active telle qu'elle existe actuellement.

Et l'on appelle cela un accroissement des forces de la France, en vue d'une attaque soudaine, que facilitent les moyens de transports rapides! 160,000 hommes de moins à mettre en ligne immédiatement! Admettons toutefois que les chiffres de l'armée actuelle soient exagérés, comme le donne à entendre le rapport de M. Gressier, que la dernière classe ne puisse pas être appelée et qu'une partie du contingent restée dans ses foyers n'ait pas reçu une instruction suffisante pour faire face à l'ennemi; admettons même qu'il n'y ait aucune différence entre l'effectif ancien et l'effectif nouveau, ce qu'on aura peine à persuader à nos officiers; mais au moins qu'on ne vienne pas nous dire que si on accroît les charges, c'est pour avoir une force disponible plus considérable. Non, l'armée active ne sera pas plus forte sous l'empire de la nouvelle loi que sous le régime de l'ancienne, elle sera moindre; la réserve seule pourra

Digitized by Google

être constituée d'un tiers environ plus considérable qu'aujourd'hui; la belle affaire, lorsqu'il suffirait, si la France était attaquée, de frapper du pied la terre pour en faire sortir des milliers de soldats! Est-ce là une vaine figure renouvelée des Romains? Comptez combien de temps il vous faudrait pour mettre en ligne vos quatre contingents de réserve : six mois, un an. En faudrait-il davantage pour appeler sous les drapeaux 100,000 volontaires, ayant la vocation, le feu sacré, l'ardeur patriotique qui doublent les forces et rendent invincible? La nouvelle réserve n'apporte donc point à l'armée un appoint essentiel et qu'on ne puisse tirer d'une autre source. Le projet de loi, sur ce point encore, ne crée aucune force utile et nouvelle.

Nous avons à nous demander encore si la condition que nous avons indiquée comme devant former le quatrième élément d'une armée redoutable, est remplie par le projet de loi, si l'instruction militaire sera suffisante, si elle sera meilleure. Dans notre pensée, elle sera exactement pareille à celle que l'armée reçoit aujourd'hui. Ce sont les lois de finance qui déterminent le nombre d'hommes qu'on peut, en temps de paix, maintenir sous les drapeaux. Dans l'état de choses actuel, il est assez rare que les soldats demeurent plus de cinq ans incorporés dans les régiments. En ces derniers temps, ils ont été souvent renvoyés dans leurs foyers après trois ou quatre ans de service, afin de faire place aux hommes de la réserve, excellent système, que nous approuvons complétement. Sous l'empire de la nouvelle loi, il en sera de même, nous l'espérons. Les conditions d'instruction sont donc identiques. Nous ne croyons pas, quant à nous, que l'instruction militaire départie aux jeunes gens dans leurs foyers, puisse jamais valoir l'école du régiment. C'est dans le régiment seulement, dans le régiment en marche, dans le régiment au camp et surtout en campagne, que l'homme devient véritablement soldat. Nous différons en ce point d'opinion avec la plupart des honorables membres de l'opposition, qui croient que l'instruction militaire donnée dans les cantons suffirait pour constituer une armée capable de résister aux premiers chocs d'un ennemi bien organisé. Nous n'oserions confier les destinées du pays à une troupe qui n'aurait pas pendant deux ans au moins vécu d'une manière permanente à l'ombre du drapeau. C'est là seulement que le soldat se forme, qu'il prend les qualités viriles dont il aura besoin, l'esprit de corps si nécessaire dans son métier; qu'il acquiert cette valeur traditionnelle qui lie étroitement entre eux les hommes d'un même régiment, et les fond, pour ainsi dire, en une famille. Nous ne voudrions pas qu'on détruisît cette unité morale qui fait la force et la cohésion de l'armée. C'est assez montrer que nous sommes partisan des armées

Digitized by Google

permanentes, du moins dans l'état actuel de nos sociétés et d'organisation politique des peuples. Cela ne veut pas dire que nous considérions le système des milices nationales comme une utopie irréalisable; nous croyons, au contraire, avec M. Jules Simon, que l'avenir lui appartient. Mais dans l'état présent, si l'armée permanente est un mal, c'est un mal nécessaire, qu'il faut savoir rendre le moins douloureux possible, mais dont il faut bien qu'on s'accommode.

Au surplus, si nous ne sommes pas d'avis que l'instruction militaire donnée loin du régiment soit suffisante pour former une bonne armée, nous sommes loin de penser qu'il soit absolument nécessaire pour obtenir ce résultat de maintenir les hommes pendant cinq ans sous les drapeaux. Nous avons déjà vu que le ministre de la guerre se contente aujourd'hui de trois ou quatre ans d'activité. C'est peu pour les armes spéciales, c'est trop pour le fantassin. Il ne nous paraît pas absolument démontré que le Français soit moins apte que l'Allemand à l'état militaire. Nous voyons qu'en Prusse le maximum du service actif est limité à trois ans; il l'a été longtemps à deux, et dans la pratique il est rare que le soldat prussien passe plus de deux ans sous les drapeaux; il a même la faculté de n'y passer qu'un an en certaines circonstances, en contractant un engagement avant l'âge de recrutement, ce qui a l'avantage, dans un pays où tout le monde est appelé à servir, de ne point interrompre d'une manière sensible le cours des études et de constituer l'armée la plus instruite, la mieux empreinte du sentiment moral, en même temps qu'elle est la plus démocratique du monde. Ce sont, qu'on ne l'oublie pas, des soldats de un à trois ans de service qui ont fait cette belle campagne de 1866 et vaincu en quinze jours l'une des puissances militaires les plus fortes de l'Europe, une armée presque double de la leur, si l'on compte tous les adversaires qu'elle avait devant elle, des soldats enfin entretenus sous les drapeaux sur la base de dix ans d'activité. Le soldat jeune est le meilleur si l'on en croit les principaux écrivains militaires, et l'un des plus éminents de ce temps-ci, le général Trochu, est d'avis que trois années de service suffisent parfaitement pour former un excellent fantassin. Il semblerait donc qu'une loi qui résoudrait le problème de ne maintenir les fantassins que pendant trois ans au régiment serait préférable à celle qui les y maintient pendant cinq ans.

Il n'en est pas de même pour les armes spéciales. La cavalerie et surtout le génie et l'artillerie réclament une instruction plus longue et plus complète. Il est difficile cependant de faire peser sur des hommes, qui sont ordinairement les plus intelligents et les mieux doués, une charge plus lourde que sur les autres. Serait-il donc

Digitized by Google

impossible de trouver une combinaison qui permît, sans violer le principe d'égalité, de maintenir sous les drapeaux pendant un laps de temps suffisant les hommes choisis pour les armes spéciales? C'est un point que nous aurons occasion d'examiner plus loin. Nous nous bornons, quant à présent, à constater que le nouveau projet de loi n'a rien fait en faveur de ces précieuses catégories et qu'il a même diminué les garanties qu'offrait à cet égard la loi de 1832. Il faut cinq ans pour former un bon cavalier militaire, un bon soldat d'artillerie; il en faut plus encore pour obtenir un bon pontonnier, un bon sapeur du génie; et c'est précisément lorsque les hommes de ces catégories seront arrivés au plus haut degré d'instruction que la loi nouvelle les renverra dans leurs foyers.

III

Il y a si peu d'avantage pour le nombre, pour le degré d'instruction, pour la force en un mot de l'armée active, dans le projet soumis en ce moment aux délibérations du Corps législatif, qu'il semble en vérité n'être d'aucune utilité et ne puiser son intérêt pour le gouvernement que dans des considérations purement politiques. Aussi n'avons-nous point été étonné lorsque l'opposition, interprétant les intentions cachées du gouvernement, a prétendu que celui-ci ne présentait son projet de loi qu'en vue d'augmenter les prérogatives du souverain sur les questions de paix et de guerre et de placer entre ses mains une force toujours mobile et toujours disponible, avec laquelle il pût instantanément entraîner le pays dans des guerres offensives. Sans partager complétement cette manière de voir de l'opposition, on ne peut se dissimuler que la création d'une garde nationale mobile, que le gouvernement peut mettre sur pied et concentrer dans chaque département vingt jours avant qu'une loi n'ait décrété la mobilisation, ne soit de nature à donner créance à cette supposition et à faire naître, aussi bien chez nous qu'au dehors, certaines appréhensions.

La garde nationale mobile est destinée à rendre complétement libre l'effectif complet de l'armée active et même de la réserve, en occupant les places fortes et en maintenant derrière elle les communications. Il est certain dès lors que l'armée entière peut être lancée soudainement sur un pays voisin. Mais il faut considérer aussi que, dans le cas d'une agression subite de la part de l'ennemi et d'une occupation en force d'une partie de notre territoire, il deviendrait bien malaisé, sur les points occupés, de réunir les contingents de

Digitized by Google

la garde nationale mobile et que l'on perdrait ainsi une partie de son effectif. Frappé de ce danger, nous ne croyons pas que le gouvernement ait tort de réclamer la faculté que l'opposition lui refuse; nous le croyons d'autant moins qu'il serait facile de limiter d'une autre manière le pouvoir souverain et d'en empêcher l'abus. Nous aurons occasion de toucher plus loin à cette question et d'en présenter la solution en la liant étroitement au mode de recrutement de l'armée. Ce que nous voulons examiner d'abord, c'est la question de la garde nationale mobile, la seule qui ait une véritable importance dans le projet de loi et qui constitue une véritable innovation.

Elle est, nous dit-on, la conséquence et le complément de la loi de 1831 sur la garde nationale. Cette loi, en effet, disait qu'il serait créé une garde nationale mobile, mais elle réservait à une loi ultérieure, qui n'a jamais été faite, le soin d'en régler le détail et l'organisation. C'est cette loi qu'on entreprend de faire aujourd'hui, sous prétexte de modification à la loi de recrutement de 1832. On a ainsi le tort, suivant nous, de mêler dans une même loi deux éléments essentiellement distincts de la force nationale, un élément civil et un élément militaire. Cette préoccupation de confondre ainsi ces deux éléments a été si vive chez les auteurs du projet de loi, qu'ils ne tendaient à rien moins qu'à ranger la garde nationale mobile, contrairement à l'esprit de la loi de 1831 et à tous les principes, sous la juridiction du Code militaire. La commission du Corps législatif a vu le danger et l'a en partie écarté. Nous disons en partie, parce qu'il restera toujours ce fâcheux précédent, si la loi est votée, d'un mélange incompatible dans un même acte législatif.

Il n'est pas nécessaire de s'appesantir longuement sur le projet du gouvernement pour en découvrir les vices radicaux. On veut avoir, dit-on, 486,000 hommes de garde nationale mobile. Dans le projet primitif du gouvernement, son effectif était formé de la portion des contingents qui avait déjà passé cinq années dans la réserve et de ceux des jeunes gens des cinq classes qui n'avaient pas été compris dans les contingents actifs, soit en raison de leur numéro de tirage, soit en raison de certains cas d'exemption. Elle se composait donc de deux éléments : de jeunes gens qui n'avaient aucune instruction militaire et de jeunes gens qui avaient, au contraire, reçu une certaine instruction en passant cinq ans dans la réserve. D'après le nouveau projet, la réserve n'étant plus composée que d'anciens militaires ayant fait cinq ans sous les drapeaux, l'effectif de la garde nationale mobile n'est plus emprunté qu'au premier des deux éléments, c'est-à-dire aux jeunes gens valides de 20 à 25 ans qui, pour une cause ou pour une autre, ne font point partie de l'armée active. C'est donc une jeunesse tout entière dépourvue d'ins-

Digitized by Google

truction militaire qui va former la garde nationale mobile. On lui apprendra l'école du soldat dans le canton, on la soumettra en outre à des réunions et à des exercices dont la durée ne peut être de plus de deux mois et demi dans les cinq ans, de plus de vingt jours dans une seule année et de plus de huit jours pour une réunion. La commission, il est vrai, veut encore une diminution à ces faibles charges ; elle ne veut pas que le garde national mobile puisse être déplacé pendant plus d'une journée. De part et d'autre, on s'accorde à exempter des exercices ceux qui justifient d'une connaissance suffisante du maniement des armes et de l'école du soldat. Enfin, le garde national mobile peut se donner un remplaçant tout comme le soldat de l'armée active. Il faut avouer que ce n'est pas se montrer trop rigoureux. Si, par ces moyens, on obtient une garde nationale mobile capable de faire un service sérieux, c'est que nos jeunes gens y auront apporté un zèle extraordinaire. Notez qu'une portion de cette jeune armée doit être appelée au service de l'artillerie. Ainsi d'une part on nous dit qu'il faut, pour faire un soldat, le retenir cinq ans sous les drapeaux, et l'on nous dit en même temps que deux mois et demi suffisent, vingt jours par an, pour former des artilleurs et des fantassins capables de défendre des places fortes, d'occuper des ports, des frontières, de maintenir l'ordre dans le pays, de former, en un mot, une seconde ligne de défense derrière l'armée active.

Un pareil projet n'a rien de sérieux et ne donnera qu'une troupe inhabile au service qu'on lui impose. On a peine à croire qu'il ait pu sortir du cerveau de militaires expérimentés. Si l'on prétendait qu'une pareille armée pût être bonne à quelque chose, ce serait la justification la plus complète du système proposé par M. Jules Simon et ses collègues de l'opposition, avec cette différence toutefois que le projet de M. Jules Simon est infiniment plus rationnel et plus pratique, et cent fois plus propre à donner une troupe solide et bien instruite. Nous espérons bien que jamais une pareille armée n'aura l'occasion de déployer ses vertus ; mais si le malheur voulait qu'elle eût à montrer ses talents, nous ne serions que médiocrement rassurés sur l'issue de la lutte. On veut, il est vrai, que l'excitation de l'amour-propre, l'ardeur de la jeunesse, le sentiment patriotique enfin communiquent à ces jeunes bandes la valeur des anciennes levées en masse. Je ne doute pas qu'il en soit ainsi, mais alors pourquoi ne pas étendre le même raisonnement à la nation tout entière et ne pas se contenter d'une petite armée permanente bien mobile, bien instruite, formée en grande partie de volontaires et appuyée, dans les moments difficiles, par la nation armée ? Ce serait moins coûteux, moins vexatoire et tout aussi pratique.

Digitized by Google

Ce n'est pas la seule critique que l'on puisse adresser à ce deuxième Titre de la loi ; il en est beaucoup d'autres que le rapporteur de la commission lui-même ne lui a pas épargnées. C'est par des réunions de huit jours consécutifs qu'on prétend former la jeunesse française à la manœuvre. Qu'on retranche seulement deux jours pour l'aller et le retour, il restera six jours pour lui apprendre le tir du canon et l'école du peloton et du bataillon. Il est vrai que ces exercices pourront se renouveler une fois et demi dans l'année. Tous les hommes de la landwehr prussienne souriront quand on leur dira par quels moyens on veut faire en France des soldats de seconde ligne comme eux. On soulève une autre objection et l'on démontre victorieusement que ces réunions elles-mêmes sont impossibles. Ces bataillons de 1,600 hommes, mettons de 800 en supposant que la moitié seulement vienne au rendez-vous, où les logera-t-on dans les centres de population où ils seront appelés ? Dans des casernes ? Il n'y faut pas penser ; il faudrait immédiatement y employer des centaines de millions. Chez l'habitant ? c'est encore moins praticable, et il faudrait dans tous les cas une loi nouvelle pour lui imposer une charge qui n'est écrite nulle part. Il n'est pas un chef de corps qui n'ait été frappé de la difficulté qu'il y avait à loger même un bataillon en marche, 5 ou 600 hommes, et cela pour un jour seulement. Croit-on qu'il sera plus aisé de loger 800 jeunes gens, espèce de bachi-bouzouks, que la discipline militaire ne retiendra pas dans les limites des plus parfaites convenances et qui ne seront pas précisément les anges tutélaires de la famille ? Il ne reste donc que la ressource de la plaine et du camp. Dès lors, c'est une armée en campagne, qu'il faudra nourrir et approvisionner, et notre budget saura bientôt ce qu'il en coûte.

Mais il est un péril auquel personne, jusqu'à présent, n'a pensé et qui nous paraît tellement ressortir du système de garde nationale mobile élaboré par le gouvernement, que nous ne comprenons pas comment celui-ci a pu le proposer. De deux choses l'une : ou bien cette garde nationale mobile n'aura aucune force, aucune cohésion, aucune valeur, et alors il est inutile d'en grever les populations et le budget ; ou bien cette jeunesse ardente et promptement instruite pourra, en certaines circonstances, lorsqu'elle sera réunie et armée, devenir un danger très grave pour l'Etat. Supposez un de ces moments d'effervescence populaire, dont la France, je suppose, n'est pas plus à l'abri que les autres pays, un temps, par exemple, où la cherté des subsistances et le défaut de travail exaspèrent les populations ; supposez que ces bataillons de 1,600 hommes obéissant à quelques meneurs, se donnant des chefs qui ne seront pas ceux que l'Empereur et l'administration militaire leur auront choisis, s'enten-

Digitized by Google

dent entre eux et veulent fomenter un soulèvement, s'emparer d'une ville, détrôner un maire ou un préfet, peut-être même plusieurs préfets et plusieurs maires, sur quelques points de la France en même temps ; qu'ils portent même plus haut leurs visées, se promettant de donner à la France un gouvernement de leur choix ; croit-on qu'il sera bien aisé de les en empêcher et facile de réprimer leur effort? Je ne sais si je me trompe, mais je vois dans cette institution, bénigne en apparence, un danger tellement grand pour l'Etat, que j'hésiterais, si j'étais à sa place, à la maintenir dans le projet de loi. On a mis Paris et Lyon à l'abri des émeutes; que l'on prenne garde, par la loi nouvelle, de disséminer par toute la France les moyens d'insurrection.

Il est encore une considération qui a fait naître plus d'une objection sérieuse contre l'ensemble du projet de loi, celle de la dépense qu'il doit certainement nous occasionner. Le ministre de la guerre n'est pas tout à fait d'accord avec le rapporteur sur les sommes qu'il doit coûter, et tous deux ne le sont nullement avec les orateurs de l'opposition qui ont abordé ce point délicat. Le ministre prétend qu'en ce qui touche l'armée active et la réserve, le projet du gouvernement, loin d'acroître la dépense, la diminuera d'environ deux millions. Nous n'avons aucune peine à le croire ; puisque, loin d'augmenter l'armée active, il la diminue, on ne peut s'étonner que la dépense diminue également. Ce qui a lieu de surprendre, c'est que cette diminution soit si minime et n'atteigne que le chiffre de deux millions. Mais si, comme on doit le redouter, les contingents, en dépit du nouveau système, sont prochainement augmentés, les dépenses s'accroîtront dans une proportion analogue et plus considérable encore sous le régime nouveau que sous l'ancien. Dès lors il ne convient pas de dire que l'un est plus économique que l'autre ; c'est le contraire qui est la vérité.

Pour la garde nationale mobile, le gouvernement avoue sans hésiter une augmentation de dépense qu'il estime à 11 millions seulement. Il est vrai qu'il ne fait entrer en ligne de compte que l'état-major des officiers et des instructeurs et l'indemnité d'entretien que doivent nécessiter les réunions annuelles. Le maréchal ministre de la guerre ne nous paraît pas se faire une idée bien exacte de l'importance de cette dernière dépense. S'il croit, avec 1 fr. par jour, pourvoir à l'entretien, à la nourriture et au logement des gardes nationaux mobiles, il se trompe et a pris ses désirs pour une réalité. Il faut d'abord qu'il mette de côté l'espoir de loger le garde national chez le bourgeois ; il en sera de cette espérance comme de la pensée d'un casernement général. Nous resterons encore au-dessous des prévisions les plus justifiées en estimant que la dépense sera doublée

Digitized by Google

par la pratique des faits. On nous dit, il est vrai, qu'on n'appellera d'abord que la moitié du contingent de 486,000 hommes; mais, quand on vote une loi, il faut toujours calculer le maximum de ce qu'elle peut imposer de charges au pays. Si l'on nous demande 486,000 hommes, ce n'est assurément pas pour en avoir 243,000; et si l'on n'en veut que 243,000, il est inutile d'en demander 486,000. Pour être dans la vérité et ne point se laisser surprendre par les conséquences, il faut se dire que 486,000 hommes réunis chaque année pendant vingt jours coûteront à l'Etat au minimum 20 millions par an, sans compter l'état-major. Diminuons ce chiffre de moitié en raison des exemptions prévues et nous aurons encore une dépense de 8 millions de francs plus forte que celle dont le ministre de la guerre nous gratifie. Au lieu de 11 millions, c'est donc une dépense de 19 à 20 millions au moins pour créer un instrument inutile et dangereux, une armée peu capable de défendre le pays, mais fort en mesure de le troubler.

Nous n'hésitons pas à le dire, ce chiffre nécessaire à prévoir, facile à calculer, ne sera encore qu'une minime partie de la dépense à laquelle la garde nationale mobile va nous entraîner. Si l'on veut considérer qu'un matériel considérable d'équipement, d'armes et de munitions, va être confié à une jeunesse turbulente, peu disciplinée, peu soigneuse, on sera porté à penser que leur entretien ne pourra guère être moindre que d'un dixième de leur valeur. Que de vêtements souillés, usés, déchirés après chaque exercice! que de fusils détériorés, que d'ustensiles d'artillerie brisés! Ira-t-on faire payer aux gardes nationaux les frais de ces dégâts! Qu'on ajoute encore à ce chapitre le coût des munitions employées ou gâtées, les cartouches, les gargousses, et qu'on y ajoute l'intérêt du capital engagé, les frais de magasinage, leur garde, le prix des loyers, et, si l'on se tire d'affaire avec 35 millions par an, c'est qu'on aura fait des prodiges d'économie.

On le voit, sans rien exagérer, en réduisant au contraire le chiffre des dépenses au minimum de celui qu'elles peuvent raisonnablement atteindre, nous nous rapprochons singulièrement des prévisions de M. Garnier-Pagès, dont le seul tort a été de ne pas faire entrer en ligne dans ses calculs toutes les sources de dépenses que la loi nouvelle nous prépare. Si l'on voulait tenir compte des journées de travail que les exercices et les réunions enlèveront à la richesse nationale, il faudrait y voir encore une cause d'appauvrissement annuel de quelques millions. Mais nous avons résolu de ne nous occuper ici que des dépenses effectives, et elles nous paraissent assez fortes pour exiger des représentants de la nation le rejet d'une disposition si onéreuse et d'ailleurs si mal combinée.

Digitized by Google

La loi tout entière nous paraît mériter le même sort. Elle n'atteint pas le but qu'en apparence elle poursuit; elle n'augmente pas en réalité les forces défensives, ni même les forces agressives de la France; elle ne peut augmenter que ses impôts, et si elle n'est pas de nature à effrayer beaucoup nos voisins, elle est très propre en revanche à tourmenter infiniment nos populations. Le budget de la guerre et de la marine s'élève en moyenne chaque année à 650 millions; en y ajoutant le travail perdu de 400,000 hommes et en ne l'estimant qu'à 550 millions, comme l'a fait l'honorable M. Magnin, c'est le chiffre énorme de 1200 millions qui pèse chaque année sur la richesse nationale. Faut-il encore accroître une charge déjà s considérable? L'impôt en France prélève environ 53 fr. par habitant; la dépense s'élève à 54 fr.; il y a donc déjà un déficit de 1 fr. par tête; il sera de plus de 2 fr. avec la loi nouvelle, et si l'on n'a pas recours à une augmentation d'impôts, il faudra de temps en temps contracter de nouveaux emprunts, directs ou détournés, comme on a pris la funeste habitude de le faire depuis quelques années.

Si nous rappelons les vices de notre système de recrutement, ceux qui sont communs à la loi nouvelle et à la loi ancienne et ceux qui sont particuliers à la première, nous serons autorisé à dire qu'il est pour la France une charge insupportable, un danger permanent, une cause d'appauvrissement du sang et de la race, un instrument de faiblesse et d'abâtardissement, une source d'immoralité et de décadence pour l'avenir. Sans repousser complétement l'institution des armées permanentes, ne pourrait-on pas en combiner le problème avec ceux qu'imposent à la sollicitude de l'Etat les besoins les plus urgents de la nation et ses droits les plus légitimes? Puisque nous avons mis la main à un sujet si délicat et si scabreux, nous ne voudrions pas qu'on pût nous reprocher d'avoir essayé de détruire l'édifice sans avoir songé à ce qu'on pourrait mettre à sa place. La critique n'est pas une œuvre stérile par elle-même, mais, pour être bien efficace, il ne faut pas qu'elle se contente d'attaquer le mal, il faut qu'elle montre le bien qu'on pourrait lui substituer. C'est sous l'empire de cette pensée que nous voudrions exposer à notre tour, et après tant d'autres, un plan de réforme dont l'idée fondamentale n'était venue jusqu'ici à aucun des publicistes et des législateurs qui ont abordé cette question. Nous ne l'avons du moins trouvé indiqué dans aucun des nombreux écrits qne nous avons parcourus, et, bien qu'il doive leur emprunter beaucoup de leurs éléments, il demeure par un point original, il renverse les termes de la question et, au lieu d'entraver le mariage, il le favorise.

Digitized by Google

IV

Le problème du recrutement de l'armée se pose, suivant nous, en ces termes : avoir à sa disposition beaucoup d'hommes valides. La France, nous l'avons démontré plus haut, tourne littéralement le dos à cette situation : la race s'étiole et la population n'augmente que dans une minime proportion. Quelle doit être la première préoccupation d'un législateur prévoyant? Evidemment d'améliorer la race et d'en stimuler l'accroissement. Même à ne considérer les choses qu'au point de vue le plus matériel, la génération illégitime est peu productive, parce qu'elle est frappée pour toutes sortes de raisons de mortalité précoce. C'est donc vers le mariage qu'il faut porter les yeux, c'est le mariage qu'il faut encourager, qu'il faut favoriser. La loi actuelle et celle qu'on prétend lui substituer font précisément le contraire : elles interdisent le mariage à 620 ou 740 mille hommes pendant sept ans, aux plus vigoureux, aux plus sains, pendant les plus fécondes années de leur vie. C'est juste l'opposé qu'il faudrait faire. Mais, nous dit-on, on ne saurait former une bonne armée avec des hommes mariés. Entendons-nous : s'il s'agit d'une armée offensive, je le concède; s'il s'agit d'une armée défensive, je crois que l'homme marié, le père de famille, vaut deux célibataires. Si le célibataire est un lion, l'homme marié est une lionne qui a son lionceau à défendre.

Ceci posé, il s'agit de savoir si un état comme la France doit avoir une force agressive ou s'il peut se contenter d'une organisation militaire toute défensive. Bien que nous estimions que chacun doit rester chez soi et que les peuples doivent tendre de plus en plus à s'épargner les douleurs de la guerre, nous n'hésitons pas à admettre que pour se défendre chez soi il faut parfois être en mesure de porter la guerre chez les autres. Il ne faut pas d'instruments de conquêtes, mais il faut un instrument d'agression. Toute la question est de savoir quelle doit être pour la France la force de cet instrument. Ce terme du problème une fois résolu, il convient d'en rechercher un autre, celui de la défense proprement dite, de la force de cohésion et de résistance. Il est incontestable qu'une nation chez laquelle on développe les forces vives et les vertus de la population sans étouffer en elle le sentiment du droit, la passion du juste et l'amour de la liberté, sera puissante pour se défendre, même sans qu'elle ait ce qu'on est convenu d'appeler « l'esprit militaire » surtout si l'on a multiplié et fortifié dans son sein la famille. Si le malheur veut qu'on ait encore besoin d'une armée de célibataires,

Digitized by Google

d'une armée permanente et offensive, qu'elle soit le moins nombreuse possible et recrutée parmi les hommes qui n'ont point la vocation du mariage ; c'est dire à peu près qu'il faut que cette armée soit composée de volontaires. Quel en sera le nombre ? On dit que la force est toujours du côté des gros bataillons ; soit, mais il y y a une limite que ces gros bataillons ne doivent et ne peuvent pas franchir. Nous n'avons pas d'exemple qu'un capitaine ait jamais occupé utilement plus de 150,000 hommes sur un champ de bataille, et c'est déjà un chiffre énorme de troupes à faire mouvoir. A moins d'engager la lutte sur une étendue de terrain que l'intelligence et les moyens matériels ne permettent pas à l'homme d'embrasser, un chef militaire ne doit pas mettre en œuvre à la fois un chiffre plus considérable. S'il le fait, il commet une faute et s'expose au péril qui résulte d'un défaut d'ensemble dans le commandement et dans l'action. L'histoire des grandes guerres est là pour le prouver, et il n'est pas un général digne de commander une armée qui ne soit de cet avis. Mais comme on peut avoir besoin d'attaquer sur deux points différents, j'admets volontiers l'entretien d'une seconde armée de même importance et je crois être d'accord avec les meilleurs esprits en affirmant qu'une armée entretenue de 300,000 hommes, complétement libre de ses mouvements, bien instruite, bien équipée, bien ravitaillée, sûre de voir combler ses vides et soutenir ses derrières par une réserve solide, est largement suffisante pour permettre à la France de maintenir sa puissance et de faire prévaloir ses justes volontés en Europe. D'ailleurs, on l'a dit souvent, la force des nations consiste bien moins dans le nombre que dans l'excellence de leurs armées et dans la justice de la cause qu'elles défendent. Il faut n'avoir en vue que des causes justes et n'entretenir que des troupes vaillantes. Les multitudes armées ne triomphent que par les invasions en masses et successives, et ce n'est que longtemps après avoir envoyé leurs formidables avant-gardes mourir sous le glaive romain, à Aix et à Verceil, que les Germains ont pu battre les consuls et s'établir sur le Rhin. Si un pareil mouvement d'invasion se reproduisait de nos jours, il serait plus aisément arrêté par une petite armée bien homogène que par des bataillons innombrables et nécessairement mal commandés, n'ayant derrière eux qu'un pays appauvri d'hommes et décimé par le recrutement. C'est déjà un gros bataillon que 300,000 hommes, et je doute qu'il se trouve beaucoup de généraux capables de le conduire, beaucoup de terrains où l'on puisse le faire manœuvrer utilement.

Mais comment recruter une armée de 300,000 volontaires ? Rien de plus simple suivant nous : reculez d'un an l'âge du recrutement ;

Digitized by Google

ne prenez pour soldats que des jeunes gens qui auront 21 ans accomplis; prenez-les tous sans distinction de fortune et de position, sans leur laisser la faculté du remplacement; mais ne prenez que les hommes qui ne sont pas mariés : le mariage étant le plus impérieux besoin de la France en ce moment, qu'on en fasse la condition majeure de l'exemption du service militaire dans l'armée active. Tout le monde se mariera? Tous ceux qui ne se sentiront aucune vocation militaire se marieront, et puissent-ils être nombreux! Il restera toujours assez de célibataires ayant le goût du combat et l'instinct de la bataille pour tenir au complet un effectif de 300,000 hommes flanqués d'une réserve de 100,000. Derrière eux il nous sera aisé d'entretenir une milice de 1,000,000 et même de 12,000,000 hommes, qui ne coûtera rien ou à peu près rien à l'Etat.

Dans l'état actuel, la France présente chaque année au recrutement des classes de 300,000 hommes en moyenne et chiffre rond. Défalquons de ce nombre les hommes impropres au service, et admettons qu'il s'élève à 25 p. 100, chiffre infiniment supérieur à celui que nous donnent les statistiques. Mais nous ne voulons que des hommes de choix et nous libérons volontiers ceux qui ne pourraient pas donner un service excellent à l'Etat. Nous voulons aussi encourager l'instruction publique, élever par toute la France le niveau des études. Nous exempterons du service actif, outre les ministres de la religion et les instituteurs en fonctions, les licenciés ès sciences, les licenciés ès lettres, les docteurs en droit, les élèves des écoles de l'Etat, les diplômés de l'Ecole centrale; mais nous réduisons les autres cas d'exemption aux fils aînés de veuve ou de père aveugle, aux frères aînés d'orphelins mineurs. Il n'est pas nécessaire, en effet, d'étendre aussi loin aujourd'hui les exemptions de cette espèce, par la raison toute simple qu'il est toujours aisé de se soustraire au service militaire en contractant mariage. Ces différents cas d'exemption s'élèvent à environ 4 p. 100 de la classe entière, supposons 5. C'est donc 30 p. 100 (ou 90,000) à déduire du chiffre total. Nous n'avons plus à retrancher maintenant que les hommes mariés avant 21 ans et demi en moyenne. Les conseils de révision n'opérant leurs examens qu'au printemps de chaque année, et le temps ne devant compter que du 1er juillet, on peut même accorder 3 mois de plus pour le mariage et fixer au 1er avril de l'année qui suit les 21 ans accomplis la date à partir de laquelle le mariage n'est plus considéré comme un cas d'exemption.

Combien croit-on que « la terreur » du régiment porte de jeunes gens à se marier avant vingt et un ans et neuf mois? Dans l'état de choses actuel, on trouve 17,000 jeunes gens environ, sur les 300,000, mariés à l'âge de vingt et un ans accomplis. Le droit d'exemption de

Digitized by Google

service fera-t-il quadrupler ce chiffre ? Allons plus loin, admettons que le quart de la classe se marie : il nous reste encore 115,000 hommes disponibles, que nous pourrons avec juste raison appeler des volontaires. A ceux-ci nous demanderons quatre années de service actif et pendant ces quatre ans ils ne pourront se marier sans une autorisation du ministre. Ils passeront trois ans sous les drapeaux et une année dans la réserve. Tous auront vécu dans le régiment, s'y seront formés et seront aptes à bien jouer leur rôle dans le terrible jeu de la guerre. En prélevant sur le contingent chaque année 12,000 hommes pour les différents services militaires de la marine (nous voudrions que la marine se pourvût d'une autre manière, mais nous laissons provisoirement les choses dans leur état), il nous reste un contingent réel de 103,000 recrues qui, chaque année, entrent dans l'armée active et constituent, en tenant compte des 4 p. 0/0 de déchet par an, chiffre que l'expérience indique, un effectif complet de 284,770 hommes. Qu'on ajoute les engagés volontaires, dont le nombre nécessairement baissera, puisque tous les soldats seraient soldats volontairement, et portons-le seulement à 25,000 hommes, la plupart âgés de moins de vingt et un ans, auxquels on ne peut pas refuser le droit d'être soldats avant l'âge où ils sont appelés à en jouir légalement : voilà 310,000 soldats, chiffre rond, toujours prêts à entrer en ligne, et suivis d'une réserve active de 90,000 hommes pour remplir les vides et détacher des divisions de soutien ou de diversion : 400,000 soldats, sans compter les officiers. Quant aux dépôts, on verra plus loin qu'ils deviennent à peu près inutiles. Si, en 1859, avec une armée de 639,000 hommes, on n'en a pu envoyer au delà des Alpes que 229,000, et si sur ce nombre on n'a pu en mettre en ligne à Solferino que 107,000, c'est qu'il n'existait pas de milice capable de suppléer, à l'intérieur, le service de l'armée active, de maintenir l'ordre, de défendre les forteresses, de fournir au besoin un contingent mobile, solide et bien exercé ; c'est enfin que notre armée n'était ni admirablement conduite, ni merveilleusement administrée. Il n'en avait pas fallu autant à Napoléon pour faire ses brillantes campagnes d'Italie ; il n'avait pas l'habitude de semer ainsi ses troupes sur les chemins.

Nous avons une autre source à laquelle nous pouvons assez largement puiser. Si notre armée se composait intégralement de fantassins, nous ne songerions pas à lui imposer quatre ans de service actif ; trois suffiraient. Mais nous avons les armes spéciales, qui, suivant l'opinion des militaires, réclament une plus longue pratique et que nous voudrions d'ailleurs considérablement développer. L'artillerie, le génie, les pontonniers, les télégraphiers, les compagnies spéciales d'ingénieurs, de mécaniciens et d'ouvriers de che-

Digitized by Google

mins de fer, sont destinés à devenir les principales forces des armées modernes. Bien qu'on puisse, en cas de guerre, lever les ouvriers de ces deux dernières catégories spéciales en dehors de l'armée active, il n'en est pas moins nécessaire de favoriser pendant la paix la formation et le développement de cette force nouvelle. Nous voudrions donc que l'Etat, qui réaliserait par notre système une économie de plus de 100 millions par an, en retînt une parcelle pour attribuer une très haute paye aux rengagés des armes spéciales et savantes, ce qui permettrait d'y entretenir jusqu'à l'âge de trente ans environ des hommes excellents et de choix, jeunes encore et pourtant soldats aguerris et parfaitement façonnés. Nous ne voudrions pas voir dans l'armée active de soldats plus âgés ; toutefois, les opinions diffèrent à cet égard. Des militaires, se rappelant la valeur et la tenacité des vieux soldats des armées napoléoniennes, voudraient que l'armée fût en grande partie composée d'hommes d'un certain âge et ayant blanchi sous le harnais. Il faut le dire, toute la génération de nos jeunes généraux est opposée à cette idée et l'expérience de ces derniers temps, que la loi de l'exonération a permis de faire, leur donne complétement raison. Le projet de loi, du reste, se range aussi à cette opinion, puisque son adoption aurait pour prochain résultat de ne plus comprendre dans l'armée que des hommes de moins de vingt-neuf ans et demi. Ce contingent apporté par les rengagés à l'armée active, nous voudrions pourtant le limiter à 50,000 en temps de paix.

Si l'on n'a pas oublié les chiffres que nous avons posés plus haut, on verra que notre armée possède, rien que par le recrutement, un complet de 400,000 hommes, ce qui est pour le moins aussi formidable que l'armée actuelle et surtout que celle qui sortirait du projet de loi en discussion. Elle serait assez nombreuse pour satisfaire à tous les besoins du service purement militaire, car, pour certains services spéciaux, tels qu'infirmiers, soldats d'administration, etc., dont on évalue le chiffre à 3,122 hommes, nous ne verrions aucun inconvénient à les demander, au moyen d'une solde spéciale à d'anciens militaires. Nous plaçons, bien entendu, la gendarmerie en dehors de nos cadres, et nous ne comprenons pas que dans tous les calculs qui nous sont présentés, on la fasse figurer au service actif. C'est un service essentiellement sédentaire et local. L'Algérie, dit-on, réclame la présence d'une armée de 50 à 60,000 hommes, c'est beaucoup, suivant nous, surtout si l'on y ajoute l'effectif de la légion étrangère et celui des troupes indigènes, qu'on s'est abstenu de faire figurer dans les chiffres, alors que l'on y comprenait la gendarmerie. Il est incontestable qu'on pourrait tirer de l'élément indigène en Algérie un meil-

Digitized by Google

leur parti qu'on ne le fait. Nous ne voyons pas pourquoi, à un moment donné, on ne prélèverait pas sur cette population guerrière de 4 millions d'habitants une cinquantaine de mille hommes pour les fondre dans les cadres de l'armée. Mais laissons de côté cet élément et reconnaissons que, dans l'état actuel, l'Algérie nous coûte l'entretien de 50,000 hommes, distraits de notre armée nationale. Les hôpitaux et les pénitenciers nous en prennent encore 14,000. Il nous reste donc 336,000 hommes tout prêts à être opposés à l'ennemi. En temps de paix, c'est encore un nombre trop considérable ravi aux travaux productifs. Il faudrait, à notre sens, que, par un article de la loi, en même temps que par les lois de finance, le gouvernement fût tenu de n'entretenir que 250,000 hommes sous les drapeaux, sauf à les y faire passer tous successivement. Le contingent actif de la réserve ne pourrait être mis sur pied qu'avec l'assentiment du Corps législatif. Ainsi seraient données toutes les garanties nécessaires contre les abus que le pouvoir serait tenté d'en faire s'il tenait dans sa main un instrument aussi solide et aussi maniable que celui que nous proposons.

On prétend, il est vrai, qu'il nous faut une force disponible de 800,000 hommes pour faire face aux gros effectifs des autres puissances. C'est une découverte toute récente et à laquelle on n'a pas su donner jusqu'ici l'appui de bonnes raisons. Il ne suffit pas de placer sous les yeux du public un fantastique tableau des armées européennes, il faut encore montrer que ces forces sont mobiles et capables d'agression ; sinon, l'on n'a rien prouvé, et les paroles ne sont que du vent. On nous dit que l'Italie est capable de mettre sur pied 900,000 hommes; l'Autriche, 1,200,000 ; la Russie 1,440,000, l'Allemagne du Nord 1,300,000, et l'on évoque derrière encore, le fantôme de milices innombrables. Ce ne sont pas là des chiffres qu'on puisse faire aisément accepter par des hommes sérieux ; il n'est pas un esprit éclairé qui ne sache que de pareilles armées n'existent que sur le papier, que si elles existaient sur le terrain elles ne seraient pas faites pour se mouvoir hors des frontières, et qu'elles ne le pourraient jamais. Et si elles le pouvaient, est-ce donc avec une armée de 800,000 hommes et une garde nationale de 486,000 que nous pourrions faire obstacle à un flot de cinq millions de soldats? Si nous devons avoir toute l'Europe sur les bras, il faut armer la nation tout entière et envoyer au combat les 7,500,000 électeurs du 2 décembre. Tant il est vrai qu'on ne prouve rien pour vouloir trop prouver ; tant il est vrai aussi que le meilleur système de défense pour un pays réside dans une sage politique, capable de donner des alliances et d'épargner à ce pays l'animadversion et l'effort des peuples coalisés.

Digitized by Google

Une objection, que nous avons laissée percer plus haut, peut être faite à notre système : tout le monde se mariera avant l'heure du recrutement, et nous avons dit « tant mieux. » Il suffira d'un petit paragraphe dans la loi pour modérer comme il convient ces ardeurs nuptiales. Il suffira de dire qu'à défaut de célibataires le sort désignera les hommes mariés sans enfants qui seront appelés à suppléer à l'insuffisance de l'effectif. De cette manière, on retiendra disponibles ceux des jeunes gens qui balancent entre les deux extrémités du mariage et du régiment, et l'équilibre se rétablira de lui-même. Il faut considérer d'ailleurs que le service réduit à quatre ans d'activité et le plus souvent à deux ou trois, et par cela même qu'il est en quelque sorte volontaire, n'a plus ce caractère d'épouvantail qu'il possède aujourd'hui. On objectera que les pauvres, que les paysans surtout, trouvant un moyen d'échapper au service militaire, le saisiront avec empressement et seront tous mariés quand ils se présenteront devant le conseil de révision. Rien ne peut faire mieux l'éloge du système, si ce but est atteint. Il aura du même coup produit les conséquences les plus heureuses, maintenu le laboureur à sa charrue, l'ouvrier à son métier, la fille des champs à son village, la fille des villes à son foyer ; il aura élevé le niveau intellectuel de l'armée, constitué sa force plus redoutable, fait disparaître du pavé des villes cette jeunesse désœuvrée qui s'abêtit et se démoralise ; en ne lui laissant que le choix entre l'union honnête et les armes, elle l'aura arrachée à l'oisiveté et à la corruption ; comme résultat final, elle aura donné un ressort vigoureux à la nation, développé sa force et tué dans son germe la prostitution. Elle aura de plus, par les exceptions que nous avons admises, élevé le niveau de l'instruction et porté la jeunesse vers les hautes branches des sciences et des lettres. Quels plus beaux résultats un législateur peut-il ambitionner ? Et qu'on ne dise pas que nous n'avons fait que déplacer la question, que notre force active étant toujours de 400,000 hommes nous n'avons ni un soldat de moins ni un homme marié de plus. Si nous avons déplacé quelque chose, c'est le mariage ; nous l'avons reporté à l'âge de la fécondité, nous en avons donné la faculté à tous les hommes vigoureux qui en éprouvent la vocation ; nous l'avons rendu moins tardif pour les hommes appelés sous les drapeaux, nous avons avancé de trois ans pour eux l'heure où ils pourront le contracter, et par suite, augmenté les probabilités d'une nombreuse famille. Il n'est pas indifférent qu'un homme se marie à vingt-cinq ans plutôt qu'à vingt-huit, ce n'est indifférent ni pour la moralité ni pour l'accroissement de la population.

Mais cette jeunesse, mariée ou non, qui demeure dans ses foyers ou qui rentre chez elle après quelques années consacrées à la gym-

Digitized by Google

nastique de la guerre, sera-t-elle inutile pour la défense du pays? Nous voulons, au contraire, qu'elle soit plus utile que dans la loi qu'on nous prépare. Nous rangeant par un côté à l'opinion de l'opposition qui veut que tous les jeunes gens, même au-dessous de vingt ans, soient exercés au maniement des armes, nous admettons que, dès l'âge de dix-neuf ans, on les prépare par une sorte de stage à choisir celle des deux voies qui s'ouvrent devant eux. Pendant ces deux ans, leurs aptitudes morales et physiques se développeront, leur vocation se décidera et ce sera en connaissance de cause qu'ils se résoudront à entrer immédiatement dans la vie de famille ou bien à se façonner aux rigueurs de la vie par les sévérités de la discipilne. Jusqu'à l'âge de vingt et un ans le service militaire est égal pour tous, mais il n'est qu'un apprentissage, un jeu pour ainsi dire, une gymnastique sans service effectif, sinon en cas de besoin. A vingt et un ans, les jeunes gens mariés ou exemptés pour les causes que nous avons exposées plus haut, les jeunes gens valides, bien entendu, entrent dans la milice. Ils ne peuvent pas plus s'y faire remplacer qu'on ne le peut dans l'armée active : le remplacement est la plaie des armées. Ils doivent un service sédentaire jusqu'à l'âge de trente-cinq ans ; c'est à peu près la garde nationale actuelle. Mais cette milice se renforce des soldats libérés, qui lui apportent chaque année un contingent instruit et éprouvé ; ceux-ci, ayant déjà payé leur dette à l'Etat, ne doivent plus leur service que jusqu'à trente et un ans. On le voit, c'est jusqu'à trente et un ans la nation armée.

Il est nécessaire toutefois de constituer derrière l'armée active une forte réserve, toujours prête à voler à la défense du pays. Nos 400,000 hommes, bien que nous les considérions comme plus solides et plus mobiles que toute l'armée actuelle, seraient insuffisants pour soutenir l'effort d'ennemis coalisés. Nous voulons donc leur donner un appui qui leur communique de la confiance et leur offre en même temps les moyens de se recruter. Nous le trouverons dans cette milice, que nous diviserons en deux bans : l'un composé des célibataires, des veufs, des séparés de corps, des mariés sans enfants. Une loi décrète leur mobilisation ; ils partent pour les dépôts ; déjà instruits au maniement des armes, ils n'ont qu'un court apprentissage à faire, et dans trois mois, dans six mois au plus, ils sont prêts à fournir aux régiments des septièmes, huitièmes et même des neuvièmes bataillons, si l'on ne préférait en former des régiments nouveaux. Plusieurs sont d'anciens militaires et n'ont qu'à rejoindre leur corps. Beaucoup sortent des armes spéciales et y rentrent tout naturellement. Enfin derrière eux vient le second ban, celui des pères de famille, le ban des « lionnes » comme nous avons dit plus haut. C'est un formidable ensemble de plus de 1,500,000 soldats, en ne choi-

Digitized by Google

sissant même que les meilleurs. On demande à la nation 1,200,000 hommes et pour cela on lui impose des charges nouvelles d'hommes et d'argent. En voici 1,500,000 qui coûteront moins cher, qui seront aussi bons, sinon meilleurs, qui ne pèseront pas aussi lourdement sur le travail national, qui n'épuiseront pas le sang du pays en temps de paix, qui ne favoriseront pas la dépravation des mœurs, qui ne paralyseront pas le développement de la population, qui feront tout le contraire et qui ne seront jamais entre les mains d'un chef militaire un danger pour l'Etat et pour la liberté. Sans doute ce système n'est pas favorable aux guerres d'agression : il permet l'offensive cependant si elle est nécessaire, et donne, pour une guerre de défense nationale, une force qu'on ne trouverait égale dans aucune des institutions actuelles de l'Europe.

On élève, il est vrai, des objections contre la levée des contingents par catégories ; elles ne sont pas sérieuses. On prétend qu'il est impossible par ce système de connaître à l'avance leur importance, qu'il entraîne à des complications sans nombre et qu'enfin il est trop variable pour qu'on puisse en tirer des données certaines. On ne nie pas, du moins, qu'il ne soit parfaitement équitable ; c'est bien quelque chose. Mais à qui persuadera-t-on que l'administration française a horreur des complications ? Ce qu'elle craint, c'est qu'on la dérange de ses routines, c'est qu'on lui demande un travail de discernement. Qu'on en soit bien persuadé, tous les rouages nécessaires existent pour connaître instantanément le nombre de tous les individus compris dans les catégories que nous avons énumérées plus haut. En quelques jours, l'administration, si elle le veut, peut savoir exactement le nombre d'hommes dont elle pourrait disposer dans chacune d'elles, et un relevé annuel lui suffirait en temps normal pour connaître parfaitement la situation. L'émigration n'est pas considérable à ce point que la défense du pays puisse, en quelques mois, se trouver au dépourvu.

Il est un autre élément de défense nationale que nous voudrions encore voir organiser. Nous avons fait observer, dans une autre partie de ce travail, que la garde nationale mobile telle qu'on voulait l'instituer, serait peu propre au maniement des armes, et surtout de l'artillerie. Cependant, dans une guerre défensive, l'artillerie joue un rôle prépondérant. Le projet de loi dit bien que la garde nationale mobile sera employée au service des places fortes, mais ce qu'il faut pour défendre des remparts, ce sont surtout des canonniers. Il existe dans une des principales villes de France, à Lille, une institution excellente, et qui a rendu déjà à la patrie des services signalés. En 1792, l'armée autrichienne, après un siége de huit jours, dut se retirer devant l'héroïque défense des compagnies de canonniers ci-

Digitized by Google

vils. Cette institution, qui a ses traditions, son histoire, ses priviléges même, est parfaitement organisée. Elle a pu, grâce à la gloire qu'elle s'est acquise, traverser toutes les vicissitudes des gardes nationales, sans être confondue avec celles-ci et sans subir par conséquent leurs échecs. Elle pourrait à peu près seule aujourd'hui encore assurer la défense d'une des places fortes les plus considérables de notre territoire. C'est un bon modèle à imiter, le point de départ de toute une organisation de compagnies de canonniers sédentaires, qui suffiraient, avec quelques détachements de milices mobilisées, pour défendre et couvrir toute la frontière de France. Ces compagnies, qui se recruteraient indifféremment, comme aujourd'hui à Lille, parmi les hommes de la milice et parmi ceux qui ont déjà payé leur dette à l'Etat, recevraient des statuts analogues, quelques immunités, telles que l'exonération du logement militaire, et ne coûteraient guère à l'Etat que quelques milliers de gargousses par an, qu'elles fabriqueraient elles-mêmes pour s'entretenir la main. Nous avons d'ailleurs un autre exemple de ces compagnies, moitié civiles moitié militaires, et quelque fois même soldées par les caisses municipales; les compagnies de pompiers montrent jusqu'à quel point on peut compter sur le courage et l'intelligence des populations urbaines pour la défense du sol national. Qui les a vues à l'œuvre à l'heure du péril, au milieu des incendies, ne doutera plus que des hommes mariés, des pères de famille ne puissent, au jour de danger, devenir d'excellents soldats.

A tous les avantages que nous avons signalés dans l'organisation des milices suivant notre plan, il vient s'en ajouter un qui ne doit pas être indifférent aux esprits réfléchis et au gouvernement, représentant naturel des principes de conservation. Notre milice est composée presque entièrement d'hommes mariés, de pères de famille et de célibataires présentant les garanties de l'intelligence et de l'instruction. Par conséquent, elle sera vraisemblablement imbue au plus haut degré du sentiment conservateur. Dans ses exercices, dans ses réunions, elle ne suscitera jamais le trouble ni les dangers qu'il est permis de redouter de la part d'une jeunesse indisciplinée, comme celle dont on se propose aujourd'hui d'infliger la turbulence à nos villes de province; plus soigneuses du matériel qui leur sera confié, elles coûteront moins à l'Etat, tout en lui promettant un service plus efficace.

Il est inutile d'insister; ce serait douter de l'intelligence du lecteur que de nous attarder dans une démonstration plus étendue et d'entrer dans des détails qui ne peuvent être l'objet d'une étude aussi sommaire. Ce que nous avons tenu à prouver surtout, c'est la possibilité, la facilité, oserons-nous dire, d'organiser en France une force dé-

Digitized by Google

fensive, et, jusqu'à un certain point, agressive, dans des proportions formidables, sans faire peser sur la nation des charges nouvelles, en la soulageant au contraire d'une partie des charges anciennes, en améliorant la race loin de l'abâtardir, en favorisant l'accroissement de l'espèce loin de le ralentir, en élevant le niveau moral et intellectuel du pays. Toutes ces conséquences acquises au système ne seraient pas sans influer d'une manière sensible sur les développements de la richesse publique ni sans améliorer l'état précaire de nos finances. Une économie de 100 millions par an, au lieu d'une dépense en plus de 40 millions dont nous entrevoyons la perspective, c'est un fait assez considérable pour qu'on y réfléchisse un instant. Notre utopie, qui cesserait d'en être une le jour où l'on voudrait sérieusement la mettre en pratique, nous permet d'aborder un point bien important de la question militaire et qui jusqu'ici a toujours été écarté faute de ressources nécessaires pour l'envisager sans déconvenue. Qui n'est frappé parmi nous de l'insuffisance de la solde du soldat et de l'insuffisance peut-être plus grande encore du traitement des officiers ? La cherté des subsistances, l'augmentation du prix de toutes choses ont porté souvent beaucoup de bons esprits à se demander comment pouvait vivre le soldat. L'administration de de la guerre elle-même a, l'an dernier, compris le besoin d'augmenter la solde, afin d'améliorer l'ordinaire du soldat. La situation des officiers, jusqu'au grade de général de division inclusivement, n'est pas moins intéressante. Si c'était ici le lieu de retracer les misères de l'officier subalterne, et même celles de l'officier supérieur, nous pourrions facilement démontrer que l'officier, surtout s'il est chef de corps et qu'il tienne garnison dans une grande ville, est tout à fait dans l'impossibilité de faire face aux dépenses qui lui sont imposées, et que ce ne serait pas trop d'augmenter d'un tiers les traitements depuis le haut jusqu'au bas de l'échelle. Où trouvera-t-on les moyens de remplir ce devoir d'équité et de justice, sinon dans une économie bien entendue du budget de la guerre, dans une organisation des forces nationales qui, sans les amoindrir, en les augmentant au contraire, permettrait de diminuer la dépense et de se créer par conséquent de nouvelles ressources ! Quelques personnes voudraient qu'on diminuât le nombre des officiers supérieurs, qu'on supprimât les emplois de lieutenant-colonel, qu'on réduisît le nombre des généraux de brigade et de division. Nous croyons que ce ne serait pas une mesure prévoyante; il importe d'avoir toujours sous la main des officiers supérieurs capables de commander, le jour où l'on appellerait les réserves et où l'on mettrait sur pied les milices. Il faut donc chercher ailleurs. Ce que l'on ne peut demander à l'impôt, on peut l'obtenir d'une bonne loi,

Digitized by Google

basée sur un bon principe, celui du devoir de tout citoyen envers la patrie. La solution du problème nous paraît indiquée ; ce serait au gouvernement et à nos législateurs de lui donner la forme pratique et d'appeler sur elle le contrôle de l'expérience.

Concluons. La loi sur laquelle on délibère est plus onéreuse que celle qui régit la matière aujourd'hui ; elle est plus dure et recèle de nombreux dangers aussi bien pour le présent que pour l'avenir ; elle manque son but ; elle est moins équitable que le premier projet, qui avait pourtant soulevé contre lui des sentiments unanimes de répulsion dans le pays ; elle donne enfin des forces plus apparentes que réelles, et par cela même présente ce double danger d'inquiéter nos voisins sans nous mettre en état de nous défendre contre leurs attaques. Nous n'hésitons pas à croire que la pratique de cette loi serait pour la France un grand et irréparable malheur, parce qu'elle deviendrait pour elle, et dans un temps prochain, le plus sûr instrument d'affaiblissement et de décadence.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Les Théâtres. — LIVRES D'ÉTRENNES : *les Poissons, les Reptiles et les Oiseaux*, par Louis PIGUIER. — *Nouveau Dictionnaire des pêches*, par H. DE LA BLANCHÈRE. — *Le Livre de la Ferme et des Maisons de campagne*, publié sous la direction de M. P. JOIGNEAUX.

C'est la fin de l'année, et il est impossible de ne pas donner quelque attention aux livres d'étrennes. Ils ont toujours été beaux, et nous aimons tant ce qui brille! Mais aujourd'hui, c'est bien mieux encore, ils sont bons, et je ne sache pas que dans tout le cours de l'année on en ait publié de meilleurs. L'*utile dulci* est enfin réalisé; il ne s'agit donc point ici d'une réclame de librairie, d'une complaisance innocente à l'égard des éditeurs du jour de l'an ; non, ces livres d'étrennes sollicitent dignement la critique, ils appellent et supportent l'examen le plus sérieux.

Aussi bien de quoi parler, à l'heure qu'il est, sinon de ces attrayantes nouveautés? Du théâtre, oui, sans doute, et il semble que nous soyons en retard avec lui ; mais où est l'œuvre, où est l'écrivain, où est le comédien dont on puisse s'occuper avec un peu d'entrain et de conviction? Y a-t-il sous la coupole d'un théâtre, petit ou grand, quelque chose qui soit capable de nous passionner ou seulement de nous émouvoir ? Est-ce *Gulliver* avec ses femmes nues, qui ont fait rougir la police? Cela est très émouvant, sans doute; mais on s'est plaint. Pauvres filles, elles ont dû rallonger et surtout épaissir leur maillot, par ordre du commissaire. Je les plains, il fait si chaud sur la scène! Et puis, quelle injustice! quelle inconséquence! Pourquoi les traiter plus sévèrement que les statues? pourquoi la préfecture veut-elle que les maillots soient grands, lorsque la na-

Digitized by Google

ture a voulu que les feuilles de vignes fussent petites? Il paraît que les pauvrettes n'y comprennent rien et qu'elles se désolent d'être plus habillées que le marbre. Du moins, c'est ce qu'on m'a dit ; car je n'ai rien vu de *Gulliver*. Découvertes ou recouvertes, il ne m'a pas été donné d'apercevoir ces dames. Un aimable humoriste, qui m'a fourni quelques renseignements, prétend qu'elles sont beaucoup moins belles qu'on ne le dit, et par conséquent moins dangereuses qu'on ne le suppose. A l'entendre, dans une ville de plaisir comme Paris, la police devrait moins se soucier de réformer nos mœurs que de ménager nos illusions, et exiger par conséquent non pas la suppression des maillots, mais la suppression des lorgnettes. Voir beaucoup, mais voir de loin; il assure que tout le bonheur est là!

Il y a bien aussi au Gymnase la *Miss Suzanne*, de M. Legouvé; mais c'est vraiment une de ces pièces innocentes qui pèsent d'un faible poids dans l'histoire littéraire d'une époque. A Dieu ne plaise que nous ayons contre l'honorable M. Legouvé quelqu'une de ces préventions injustes qui sont nées, on ne sait pas pourquoi, du très beau nom qu'il porte. Legouvé le père, l'auteur du *Mérite des femmes*, était un homme de beaucoup d'esprit, de beaucoup de talent, qui tint fort bien sa place en son temps et dont nos gaillards d'aujourd'hui ont grand tort de médire, car il est certainement supérieur à la plupart d'entre eux. Et même en ce *Mérite des femmes*, si décrié, si moqué, si passé de mode, que de jolis morceaux, que de jolis vers et d'ingénieuses pensées! Sans doute, la couleur générale n'est plus au ton du jour: le style a vieilli, mais par-dessous l'habit et l'ornement extérieur, que de goût, de finesse et de grâce! Est-ce que rien n'a vieilli dans les miniatures d'Isabey? Est-ce que le costume, et plus que le costume, n'a pas changé? En veut-on cependant à l'Isabey d'aujourd'hui d'avoir eu pour père l'Isabey de l'Empire? Pourquoi donc reproche-t-on à M. Legouvé d'être le fils du premier Legouvé? Une telle paternité est une recommandation et non pas un grief.

Ce qu'on peut lui reprocher, c'est de faire des pièces qui ne sont pas toujours amusantes, des pièces à sermon, où l'on ne sent plus du tout l'heureuse influence de Scribe, des pièces à réformes, des comédies édifiantes; il est ce que nous appelons un moralisateur, un homme entre M. Louis Ratisbonne et M. Jules Simon, un écrivain sérieux, honnête, convaincu, qui tient parmi les poètes exactement le même rang que M. Henri Martin parmi les historiens; un diminutif, sous certains aspects, des conteurs protestants, un milieu raisonnable entre Goldsmith et Toppfer. *Miss Suzanne* descend en droite ligne, mais avec une dégénérescence marquée, du *Vicaire de Wakefield*.

Il y a aussi les *Sceptiques*, au théâtre de Cluny. Je ne les ai pas vus. On dit dans les journaux que c'est une œuvre du genre fort, et dans l'intimité, que c'est une œuvre du genre ennuyeux. Tant pis. Assurément, nous aimons mieux en France l'acier de M. Félicien Mallefille que le caoutchouc de M. Amédée Achard.

Enfin, il y a *Madame Desroches* au Théâtre-Français. Quatre actes, deux de trop. La pièce n'a pas réussi, et ne réussira jamais comme le

Digitized by Google

Duc Job, ni même comme les *Jeunes Gens*. Ce n'est pas la faute de l'auteur, il a fait tout ce qu'il a pu. Il a mis là tout son talent et tous ses efforts. Il a remanié, refondu, recommencé; il ne s'est point lassé de polir et de repolir jusqu'au dernier moment cette pièce ingrate, dont le troisième acte vaut mieux que toutes ses œuvres. Mme Desroches, c'est la mère avare, un Harpagon femelle doublé d'un despote; ce caractère est fouillé largement, consciencieusement, mais gravé sans relief. C'est une espèce de pendant au *Maître Guérin* de M. Emile Augier, *Maîtresse Guérin*, mais avec moins de vigueur et d'accent. D'ailleurs, ces tyrannies de ménage, ces enfers intérieurs vont beaucoup moins au théâtre qu'au roman. Le théâtre veut de grands coups de pinceau, et non pas de ces petites touches minutieuses dont se contentent nos prétendus observateurs d'aujourd'hui. La vérité est qu'il n'y a pas eu, dans tous ces derniers mois, si remplis cependant de nouveautés dramatiques, d'autre spectacle sérieusement intéressant que l'*Hamlet* de la Gaîté. Mme Judith y a été non point parfaite, mais admirable, et en plein, selon moi, dans la vérité du rôle; très dramatique, très inspirée, très ingénieuse aussi, et curieuse d'orignalité, comme il convient d'être quand on interprète un personnage de Shakspeare. J'ai vu, je ne sais où, que tout en rendant justice au talent exceptionnel que l'artiste a déployé, on lui reprochait un certain apprêt, de la recherche, du précieux, de la bizarrerie, des étrangetés. Mais en vérité, le bizarre et l'étrange, c'est tout Shakspeare : et plus exactement encore, c'est tout *Hamlet* ! Un maniaque, un fou! Allez donc les voir ces malheureux qui montrent derrière les vitres jaunes de Bicêtre ou de Bedlam leurs têtes hâves, coiffées de bonnets de coton : c'est une perpétuelle grimace ! Il n'en faut point tout copier, mais assurément le créateur d'*Hamlet* n'eût point désavoué cette espèce d'érudition de folie dont Mme Judith a fait preuve. Le réalisme de Shakspeare est très capricieux et fantasque, c'est celui de la cour d'Elisabeth : beaucoup d'imagination, beaucoup de vérité !

S'il est consolant de voir une artiste s'attaquer avec autant de résolution et de succès à un des plus terribles rôles du théâtre tragique, en revanche il est fort triste de constater que la Gaîté seule lui a été hospitalière, et que par conséquent elle n'a rencontré autour d'elle que des auxiliaires de second ordre. Non pas qu'il faille avoir le moindre dédain pour ces braves comédiens de la Gaîté qui se sont rués sur Shakspeare avec autant d'entrain qu'ils l'auraient pu faire sur M. Victor Séjour : ils ont fait de leur mieux; mais celui-là est un solitaire qui découd les meutes les plus aguerries. Comment donc se fait-il que nulle part en France, nulle part dans ce Paris qui a tant applaudi à la liberté des théâtres, il ne se fonde un théâtre tragique, une école tragique pour jouer la grande tragédie et le grand drame? Est-ce donc impossible? L'Odéon n'en peut mais. Le Théâtre-Français est devenu un joli théâtre de genre où l'on joue des vaudevilles enfantins décorés du nom de comédies. Les acteurs-sociétaires ont un grand talent, mais non point l'âme et le souffle tragiques. N'y peut-on suppléer? N'y a-t-il pas en France quelque amateur qui veuille sacrifier quelque argent pour cela? Véritablement, la question vaut la peine d'être examinée. Le

Digitized by Google

grand art tombe, tombe, Corneille et Shakspeare n'auront tantôt plus d'interprètes. Le maillot rose des coryphées a détrôné la blanche tunique sophocléenne. En ferons-nous si allégrement notre deuil? N'offrirons-nous jamais plus d'asile à la grande famille exilée des Prométhée, des dipe et des Othello? N'y a-t-il plus pour eux de retraites sacrées où ils soient inviolables? Nous reviendrons sur ce sujet quelque jour. C'est une religion qui s'écroule, c'est un culte qui meurt. Les dieux s'en vont! Ce n'est pas un sujet à traiter légèrement, entre deux souhaits de nouvelle année, alors que les étrennes nous réclament; mais nous le reprendrons certainement avec toute la gravité et toute l'étendue qu'il comporte.

Voyons donc maintenant ces livres d'étrennes, que l'on achète au jour de l'an, mais qui méritent d'être lus toute l'année. Tout d'abord une chose nous frappe, c'est la tendance scientifique dont ils témoignent. Il n'en est pas un ou presque pas un qui ne vise nous enseigner quelque chose de sérieux et d'utile, à nous instruire en nous agréant. Les *Poissons et les Reptiles*, le *Dictionnaire des Pêches*, le *Monde des bois*, le *Livre de la Ferme*, les *Grandes époques de l'histoire de France* : où trouver quelque chose de plus instructif et pour les enfants, car ce n'est pas au-dessus de leur intelligence, et pour les hommes, car ce n'est pas au-dessous de leur science? Les fils comprennent, et les pères apprennent, soyez-en sûrs. Il semble, au premier abord, que l'imagination trouve moins son compte à ces ouvrages relativement sérieux qu'aux anciennes histoires, si amusantes, si fabuleuses, si féeriques, dont le jour de l'an avait ordinairement la primeur. Mais en y réfléchissant, on s'aperçoit bien vite que rien n'enflamme et ne pique l'imagination comme les livres de science. Ce sont, moins le roman, moins les personnages, l'action et la légende, autant d'industrieux Robinsons qui nous instruisent et nous sollicitent de toutes parts.

Je l'avoue j' i toujours eu un faible pour *Robinson*. Ce naufrage dans un île l eserte, cette nécessité d'être un homme complet pour vaincre la nature qui est complète partout, et qui partout nous oppose autant de résistances qu'elle nous offre de ressources, cette lutte continuelle contre les éléments, contre les bêtes et contre l'humanité encore bestiale, cette éducation graduelle, ce triomphe définitif, tout cela nous émeut et nous intéresse profondément, nous, hommes civilisés, qui nous expliquons les choses, et qui comprenons toute la grandeur, toute la moralité d'un pareil spectacle. Mais il y a quelqu'un que cette vue émeut et intéresse encore bien plus que nous, parce qu'elle le surprend davantage, parce que son esprit ne s'explique point ce que ses yeux perçoivent, c'est le compagnon, c'est l'hôte sauvage de Robinson, c'est Vendredi, l'immortel Vendredi.

Eh bien! qu'on me permette de le dire, à l'égard des livres de science, à l'égard de ces Robinsons qui n'agissent point, mais qui enseignent, il y a beaucoup de gens qui sont encore des Vendredis. Pour ma part, je ne rougis pas de le déclarer, j'en suis un, et de la plus belle venue. Aussi, tout dans ces livres, tout me passionne, tout m'émerveille, c'est un monde nouveau dont je n'ai pas la vue, mais dont j'ai la clef pour la première

Digitized by Google

fois. Il y a longtemps que je le connais; mais je commence enfin à le comprendre, et mes impressions nouvelles ont d'autant plus de force qu'elles ont plus de naïveté. Je ne suis pas le seul apparemment, car si les livres de science agréable et d'érudition mondaine n'étaient pas recherchés, ne se vendaient pas bien, il est probable que MM. les libraires ne les offriraient pas pour étrennes. Maintenant, une seconde observation. Après avoir constaté le goût toujours croissant du public français pour ces sortes de livres, et en avoir conclu que nous sommes décidément dans une époque scientifique, où l'on aime encore mieux savoir que rêver, il est bon d'observer que tous ces livres volontiers sérieux, auxquels mord le public depuis quelques années, auraient peut-être moins de succès si, au lieu d'avoir trait aux sciences proprement appelées sciences naturelles, ils s'occupaient de physique, de mécanique ou de chimie.

J'entends d'ici rire les vrais savants. Eh quoi! celles-là ne sont-elles pas aussi des sciences naturelles? leur nom même ne nous dit-il pas qu'elles ont pour objet de découvrir les lois, d'utiliser les forces, de combiner les ressources de la nature? Oui, sans doute, et je m'empresse d'ajouter qu'elles ont un grand attrait. Je n'ai jamais, pour ma part, été si heureux que le jour où j'ai à peu près compris quelle propriété spéciale du fer doux avait suggéré l'idée du télégraphe électrique, et comment fonctionnait le parallélogramme de Watt. Mais malgré cela, je tiens que les sciences physiques et les sciences appliquées ne jouiront jamais auprès de la masse du public d'autant de faveur que l'histoire naturelle. Pourquoi? Parce qu'elles lui sont moins accessibles. Le spectacle n'en est pas toujours là présent et vivifiant comme l'air qu'on respire. Les expériences ne sont pas pour ainsi dire sous la main, elles ne font pas partie de la vie même. On n'a pas sans cesse à sa disposition un cabinet de physique, un laboratoire de chimie ou un atelier de mécanique. Au contraire, la nature elle-même, la nature une et indivisible, on l'a toujours grande ouverte devant les yeux. C'est le grand livre, c'est le livre universel, c'est le livre complet. Elle s'y montre presque toujours belle, parée, attrayante, toujours puissante et active. Pour moi, profane, il m'est plus doux d'observer ses beautés, d'admirer ses couleurs, que de saisir ses lois. Les formes qu'elle a sont plus belles à mes yeux, plus saisissantes, plus philosophiques même bien souvent que l'informe décomposition à laquelle le savant l'a soumise pour m'en révéler les mystères. Toute science est une autopsie; il n'y a que l'histoire naturelle où l'autopsie n'ait pas besoin d'être poussée jusqu'à ses dernières limites. Le spectacle vivant distrait du cadavre; l'air qui emplit ma poitrine suffit presque à mes besoins, le bien-être me tient lieu de science.

Là est le secret du succès obtenu dans ces dernières années par des livres tels que *les Poissons, les Reptiles et les Oiseaux*, le *Dictionnaire des Pêches*, le *Livre de la Ferme*; et on pourrait peut-être, sans aller trop loin, en tirer quelques inductions relatives à notre état moral. Il est bien certain, pour ne rien exagérer, que le public mondain a pris goût à la science, mais à la science agréable, qui n'est pas obligée de déflorer ce qu'elle touche pour le pénétrer. C'est ainsi que ces divers ou-

Digitized by Google

vrages ont fait fortune. Ramenés vers la nature par une réaction nécessaire contre l'industrialisme et le parisianisme excessifs de notre temps, beaucoup d'entre nous sont allés demander aux champs, aux bois, aux rivières modestes, un peu de silence et de repos. Nous avons trouvé nos îles fortunées à la campagne. Seulement, cette soif d'apprendre et de connaître, cette envie de percer tous les mystères, qui envahit aujourd'hui les plus indifférents, nous a suivis jusque dans notre asile, et non contents d'admirer la nature, nous avons voulu la commenter. Il n'est pas jusqu'aux poètes qui n'en soient devenus épilogueurs et qui n'aient fait passer dans leurs vers un peu de leur jeune et chétive érudition. Les métaphores se sont surveillées, les images se sont rectifiées, mises au courant et au point. Il n'a plus suffi d'être inspiré et de ravir un moment pour son propre usage l'âme même de la nature, on s'est piqué d'être savant et de réciter exactement la formule. Lucrèce aussi, ce grand poète panthéiste, Lucrèce était savant pour son temps, mais s'il n'avait mis que sa science dans son poème, où en serait-il aujourd'hui? Il n'aurait pas survécu de vingt ans à son suicide.

Il ne m'appartient pas, bien entendu, de juger quelle est la valeur scientifique du livre de M. Louis Figuier. Je ne suppose pas qu'un savant comme lui, malgré son légitime désir de populariser ses ouvrages, s'amuse à y glisser des hérésies agréables. On peut donc, en toute sûreté, se confier à des catéchismes, où tout n'est pas de haute doctrine, mais de doctrine sage et incontestable. Son nouveau livre sur les *Poissons* se lit d'un bout à l'autre avec le plus vif intérêt. J'en dirai autant du *Dictionnaire général des Pêches*, qui doit être accompagné d'une préface de M. Duméril, l'éminent ichthyologue. Cette préface n'a pas encore paru, sans doute parce que l'ouvrage n'est pas tout à fait achevé, et que les dernières livraisons ne seront publiées que dans quelques jours. Mais assurément de pareils noms sont une garantie. Ils suffiraient pour recommander un ouvrage à des membres de l'Institut, à plus forte raison doivent-ils être puissants auprès de pauvres gens qui, dans leur parfaite innocence, ne croiront jamais qu'un M. Duméril puisse mettre son nom à un travail médiocre ou à une compilation de seconde main.

Quant à nous, si on nous permet de le dire, nous avons parcouru en pêcheur ce *Dictionnaire des Pêches*, peut-être même avec une secrète envie de le trouver sujet à caution, et nous n'y avons rien rencontré sur les mœurs et les habitudes des poissons qui ne fût parfaitement démontré, reconnu et hors de cause. C'est un ouvrage qui fait le plus grand honneur à la librairie Delagrave; mais que dire de son *Livre de la Ferme et de la Maison de campagne*, deux immenses volumes, deux grands in-quarto publiés sous la direction de M. Joigneaux : *o rus, quando ego te aspiciam!* afin de lire à mon aise cette nouvelle *Maison rustique*. Elle n'a pour préface que les noms des agronomes, chimistes, savants de toutes sortes qui y ont collaboré ; cela suffit. A peine peut-on regretter que les matière y soient entassées par ordre alphabétique, et que cet amas de documents n'ait pas pris une forme plus agréable que celle d'un vocabulaire. Il y a dans toute nomenclature quelque chose d'aride, qui éloigne et décourage l'es-

Digitized by Google

prit. On n'y a généralement recours que dans le besoin, et non pour le plaisir. C'est fâcheux ; quand il s'agit d'un ouvrage comme celui-ci dont l'agrément est incontestable, on eût préféré un autre aménagement. Mais, en somme, il faut reconnaître que la distribution adoptée est sinon la plus agréable, au moins la plus commode. Le premier point, dans une maison de campagne comme dans toute autre, c'est d'y trouver d'abord ce qu'on y cherche. Or, dans celle-là, on trouve tout, et d'un seul coup d'œil.

La même maison Delagrave a publié d'autres livres d'étrennes excellents, notamment ces *Grandes époques de la France* dont l'éloge a déjà été fait dans plusieurs journaux par des historiens qui n'ont pas cru se compromettre ; l'*Histoire de la Littérature italienne*, par M. Perrens ; l'*Histoire de la littérature espagnole*, par M. Eugène Baret, etc. Mais je le crois fermement, la vogue sera cette année aux ouvrages d'histoire naturelle, au *Dictionnaire général des Pêches*, et au *Livre de la Ferme*. Il faut des gravures pour les étrennes, et le premier de ces deux ouvrages en a de magnifiques.

A. CLAVEAU.

REVUE MUSICALE.

THÉATRE-ITALIEN : *Lucrezia Borgia*, *Ernani*, Mlle Patti, M. Steller. — THÉATRE-LYRIQUE : *la Jolie Fille de Perth*, de M. BIZET. — Rentrée de Mlle Devriès.

La carrière du Théâtre-Italien est, depuis de nombreuses années, moins brillante que ne l'annonce la célébrité de ce théâtre autrefois si heureux. Excepté trois ou quatre virtuoses qui s'acclimatent plus ou moins à Paris, et que les abonnés adoptent pour de courts intervalles, on n'a vu dans ces dernières années, sur cette scène, que des artistes peu stables. Après quelques représentations d'éclat factice ou de succès douteux, ces chanteurs disparaissent comme des oiseaux de passage qu'un vent amène et qu'une bourrasque emporte. On dirait que le Théâtre-Italien, cet aristocratique salon où se réunissent tous les talents, tous les grands noms et toutes les nobles familles de la France et du monde entier, est desservi par une de ces troupes nomades qui parcourent les grandes villes d'Italie et qui s'éclipsent tout à coup après quelques représentations hâtives, où l'étude a moins de part que l'improvisation. On regrette avec raison que cette scène ne possède pas une troupe homogène et non changeante, avec laquelle le public puisse perpétuer une sympathique et longue connaissance. Dans ces relations qui se prolongent, un auditoire d'abonnés fidèles surveille avec amitié les chanteurs qui concourent à ses plaisirs, corrige doucement leurs défauts, encourage leurs progrès, pousse vers l'idéal leurs qualités et leur fait ainsi une éducation profitable à tout le monde, aux artistes comme au public, à l'art comme à

Digitized by Google

ceux qui exploitent l'art; c'est ainsi que le public du Théâtre-Italien a fait autrefois l'éducation de Zuchelli et même de Rubini, de la Malibran, de Mme Sontag, de la Pasta, de la Frezzolini, et qu'il prend en main aujourd'hui, pour le diriger, l'épurer et le mûrir, le talent grandissant de cette prestigieuse Mlle Patti, grâce à laquelle nous espérons voir bientôt se renouveler les traditions effacées d'un théâtre qui fut si noble et si beau sous la Restauration.

On n'a pas oublié au milieu de quel enthousiasme inattendu s'effectua le début de Mlle Adelina Patti. Elle arrivait de Londres, où, pendant une saison entière, elle avait su captiver l'auditoire très difficile, très éclairé de Covent-Garden. Cette réputation conquise à Londres en si peu de temps lui valut l'honneur d'être appelée à Paris. Elle nous apparut toute séduisante dans sa petite taille, avec sa physionomie attirante où pétillaient l'intelligence et la vie, parfois plus désirables que la beauté avec ses traits bien accusés, encadrés dans une chevelure noire très abondante, et qui s'éclairaient de deux yeux brûlants de curiosité et de printanière animation. Elle aborda son nouveau public sans hésitation, et joua avec une certaine audace, laissant sa voix se déployer et ruisseler dans toute la salle avec un entrain, une spontanéité juvénile, qui saisit immédiatement le public et nous laissa comme éblouis. Nous admirâmes tous sa voix limpide, un soprano aigu, éclatant et métallique, dont l'étendne dépasse deux octaves (car elle peut descendre du *fa* supérieur des sopranistes au *do* inférieur de la portée), et que Mlle Patti agite et fait vibrer dans l'oreille comme l'oiseleur fait étinceler sous le regard des oiseaux les miroitantes facettes de son appeau. Sans effort et le sourire aux lèvres, elle attaquait les plus périlleux artifices de la vocalisation : les arpéges de toute nature, les notes piquées qui rappellent les petits cris d'oiseaux, les écarts de sonorité et d'échelle, les portements, les *inganni*, les doubles gammes diatonique et chromatique, les *slanci* aventurés sur les notes suraiguës et le trille surtout, agrément perdu, dénaturé, tourné en désagréable chevrotement, que Mlle Patti soutient avec une souplesse et une pureté incomparables, et qu'elle fait scintiller en long point d'orgue comme ces étoiles qu'on voit luire en tremblant dans le bleu manteau des nuits. Nous saluâmes alors dans la jeune virtuose une organisation rare, une nature artiste, riche et vaillante.

Toutes les espérances que firent naître ces débuts, Mlle Patti les a réalisées, et même elle a tenu bien plus qu'elle n'avait promis. Sa vocalisation s'est régularisée et a gagné ce moelleux, cet empâtement que des exercices opportuns, sagaces, patiemment exécutés, donnent à l'organe humain. Sur le champ de bataille du théâtre, en scène presque chaque soir, elle a fait de chaque représentation un exercice improvisé, par lequel elle suppléait aux études spéciales qui ont fait défaut dans son éducation. Elle a vu les virtuoses de valeur moindre tenter sans trop d'insuccès les surprises vocales que d'abord elle avait pu croire agréables et d'une invention non malheureuse, elle a aussitôt renoncé à étonner le vulgaire par des tours de force que les badauds applaudissent, mais qui affligent les dilettantes. Jeune et sympathique, elle ne s'est pas laissé gâter par les compliments;

Digitized by Google

elle a fait de sa voix magnifique l'esclave de sa vive intelligence, et s'est appliquée à épurer son goût et à satisfaire les connaisseurs délicats. Sa maison, c'est la scène Ventadour; comédienne, c'est son instinct. Toute sa personne s'agite avec à propos, avec grâce; elle est un prestige vivant. Elle joue comme elle chante. Son visage parle toujours, et toujours s'empreint du sentiment qu'il doit exprimer. Aussi, quand elle a abordé le chant pathétique, le drame lyrique, elle a tout de suite trouvé les accents passionnés mais simples de l'âme émue. L'adorable artiste que nous sommes accoutumés d'applaudir sous les traits espiègles et tendres d'Amina, de Norina, de Rosina, de Marta, a pu se transformer et se produire successivement dans la *Traviata*, dans *Lucia di Lammermoor*, la *Sonnambula*, la *Gazza ladra*, *Linda di Chamouni*, et enfin dans *Rigoletto* et dans *Ernani*, sa dernière incarnation dramatique.

A la première représentation, elle a un moment semblé défaillir, et l'on s'en étonnait. C'est que Mlle Patti n'avait pas voulu que le public fût instruit d'une indisposition grave obstinée, qui l'avait même obligée de convier ses camarades à faire dans son salon la répétition suprême. Quelques instants avant de nous apparaître dans ce personnage fier, énergique et même à demi sauvage de doña Sol devenue dona Elvire par le fait et pour les besoins du librettiste italien, la courageuse protagoniste se demandait si elle n'était pas téméraire d'aborder la partition de Verdi. Le talent de Mlle Patti comporte la variété tout autant que la passion dramatique, mais la musique d'*Ernani* cache plus d'un écueil. Dans certaines parties du rôle, notamment dans le duo et le septuor, le partitionnaire a écrit quelques notes graves, des *ut*, des *si* bémol, qui réclament une énergie refusée il y a encore quelques mois à notre virtuose, même par ses admirateurs les plus complaisants. Verdi y a semé des passages caractéristiques, des effets voulus sur des intonations correspondant aux notes peu solides d'un *soprano sfogato* merveilleux et souple comme Mlle Patti. Ce personnage d'Elvire, beaucoup plus en relief que ceux de Gilda de Lucia, de la *Sonnambula*, semble aussi réclamer une ampleur physique, une rudesse de tempérament, une exubérance d'action scénique que la nature n'avait pas départies à l'enfant si justement gâtée par les habitués du Théâtre-Italien. L'issue de la nouvelle tentative a été contraire à tant de vaines craintes, et, quoique encore souffrante, la jeune diva a triomphé de tous les périls prévus, de tous les obstacles inaperçus qu'un talent exceptionnel permet à elle seule de braver et de considérer comme un jeu. Si le pubic eût soupçonné qu'il avait devant lui une malade dompt tant sa défaillance, il ne l'eût point couverte de plus d'applaudissements, il ne lui eût point envoyé plus de bouquets. Heureuse témérité qu'a couronnée le plus légitime succès. Dès le morceau du premier acte : *Ernani, envolami*, la victoire était assurée. Il ne nous souvient pas d'avoir entendu chanter cette cavatine avec plus de charme, d'art et de verve. Mais pour juger Mlle Patti dans ce rôle, il faut la voir et l'entendre au pathétique trio du dénoûment, l'une des inspirations les plus élevées de Verdi, alors que le poignard brille dans sa main et que, superbe, frémissante, elle se dresse entre Ruy Gomez et Ernani. Là, elle montre une

Digitized by Google

passion inspirée, tragique et presque inattendue. Là, elle prouve aussi combien l'on peut être émouvante sans contorsion, rester cantatrice sans jeter un seul cri, et être sublime avec simplicité.

Dans les partitions nouvelles que Mlle Patti ajoute à son répertoire, elle est soutenue assez bravement par les chanteurs habiles qu'on a groupés autour de la jeune cantatrice et qui ont pris feu à ses beaux yeux. La reprise définitive des grands rôles dramatiques par Mlle Patti, la rentrée de M. Nicolini trop confiné dans les *utilités-ténor*, l'arrivée du baryton Steller, le meilleur d'Italie, les prochains débuts du couple Tiberini, très renommé au delà des Alpes, l'initiative inespérée de Mlle Laura Harris envahissant peu à peu les rôles abandonnés par Mlle Patti, et s'y créant une place à part, qui n'est pas sans honneur et sans gloire, vont donner un intérêt très grand et nouveau à l'ancien répertoire, que l'on abandonnait tout comme l'équipage qui délaisse la manœuvre quand la voile défaille sans souffle.

L'acquisition la plus précieuse est celle de M. Steller, beau cavalier, chanteur émérite, comédien adroit et doté d'une voix opulente, ample, souple et docile. Son début dans *Lucrezia* a été tout un événement. Mais son rôle était là trop peu marquant, et la critique étudiée et méditée l'attend dans une partition où il puisse se montrer avec tous ses avantages.

Outre l'insuffisance des troupes mal assemblées, recrutées au hasard et constamment mobiles qui sont une des plaies du Théâtre-Italien moderne, une autre cause d'infériorité notable de cette scène, c'est qu'aucun événement ne vient raviver l'intérêt de son répertoire et que les ouvrages qu'on y représente ont déjà été consacrés ailleurs. Certes, les difficultés sont grandes pour un directeur d'opéra italien. Les bons artistes sont fort rares, et de maestro à la façon de Bellini, de Donizetti, de Verdi, de Ricci, de Rossini, l'Italie n'en produit guère plus que de bons artistes ; mais c'est précisément au milieu des difficultés que l'homme habile fait ses preuves, et l'habileté ne consiste-t-elle pas, après tout, à mettre dans leur relief les éléments dont on dispose et à en tirer tout le parti possible? Avec enthousiasme, nous applaudissons les grands chanteurs, une alerte et pétillante Harris, une pathétique Krauss, une dramatique et passionnée Patti, un austère et sublime Fraschini ; mais autour de ces virtuoses magiques qui font l'éclat d'une représentation, nous voudrions voir se rallier une troupe stable, des artistes d'un talent suffisant et instruits, un orchestre discipliné, des chœurs qui ne fussent pas trop médiocres, et, pour diriger le tout, un chef intelligent, expérimenté, et qui à l'habileté de bien utiliser les ressources mises sous sa main, joignît l'aptitude nécessaire pour mettre chaque artiste à la place qu'il occupera le mieux et pour faire concourir à un ensemble heureux les instruments d'exécution qui lui sont confiés.

Un grand intérêt habilement ménagé s'attachait à la partition de la *Jolie fille de Perth*, qui devait consacrer et qui consacrera en effet la réputation naissante d'une cantatrice, Mlle Devriès, qui rentre au Théâtre-Lyrique, et celle aussi d'un compositeur, M. Bizet. Les ovations préventives

Digitized by Google

dont s'entourent aujourd'hui les premiers pas des jeunes cantatrices n'ont pas fait défaut à la jeune artiste. Des amis trop pressés la comparent à Mme Stolz, à la Pasta: Mlle Devriès est elle-même et c'est beaucoup. La débutante (elle a dix-huit ans) est fille d'une cantatrice hollandaise qui a longtemps occupé une place distinguée dans les théâtres étrangers et qui jouit encore d'une juste réputation. Les leçons de Duprez ont achevé son éducation. On sent encore en elle, avec les qualités, les défauts de l'école du maître. Petite, brune, nerveuse avec des yeux très expressifs, Mlle Devriès est moins servie par la nature que par sa volonté. Par moments, on la voit se révolter contre elle-même, étonnée de ne pouvoir manifester ce qui l'émeut et la transporte. Les efforts impuissants dans une nature aussi énergique et aussi riche ne font pas souffrir : on voit bien qu'avec l'expérience et l'habitude, quand elle saura se modérer, se ménager, se diriger et utiliser ses aptitudes, elle nous donnera toute une ample moisson et qu'elle nous offrira alors comme un bouquet ces fleurs nombreuses qu'elle disperse à présent. La voix est magnifique et très étendue (de l'*ut* grave au *mi* au-dessus des lignes). Bien timbrée, avec de l'éclat, du métal, comme disent les Italiens, et le temps lui donnera bien plus de force, d'homogénéité et de charme. C'est déjà un organe singulièrement pur, facile et égal. Sa vocalisation est presque téméraire; elle phrase le récitatif en digne élève de Duprez. Le chant orné est détaillé par elle avec beaucoup d'habileté, sans secousse et de la façon la plus brillante. Son style est naturel. C'est un talent assis et qui ne demande qu'à vivre de lui-même.

Les défauts tiennent de l'âge, de l'inexpérience, de la volonté excessive et de l'effort trop grand qui fait dépasser le but. Le travail est encore trop apparent. L'élan n'est point déguisé; on le devine trop même avant que le but soit atteint. On souffre de la peine que se donne l'artiste, et le résultat ne suffit plus à nous satisfaire si nous voyons comment il est acheté. Par moments, la voix est âpre et dure, et s'échappe en éclats malencontreux. La prononciation n'est pas toujours irréprochable, parfois il y a chevrotement, les sons sont mal soutenus, les consonnes mal articulées, notamment l's presque toujours dégagée avec un zézaiement déplaisant. L'exagération des effets est aussi très visible. Mais tous ces défauts disparaissent d'eux mêmes au contact du public. La jeune artiste a un instinct très juste; dès le second début elle est déjà comme renouvelée, un bel avenir lui est assuré. Dès le premier air qu'elle a chanté, le public a reconnu qu'il avait devant lui une nature primesautière, et il a tenu compte à l'artiste de sa bonne volonté, de l'instinct scénique qu'elle montre et qui nous promet une cantatrice dramatique, tout en applaudissant avec feu les qualités réelles qui déjà ne peuvent plus être mises en doute. A notre tour, nous sommes heureux de saluer l'artiste qui vient d'être admise avec tant d'enthousiasme et si légitimement dans le théâtre où règne Mme Carvalho et où Mlle Nillsson, qui s'éloigne, n'est pas encore remplacée.

L'héroïne de la soirée a été certainement Mlle Devriès, qui, dans le personnage de la jolie fille de Perth, a trouvé l'occasion d'une création im-

Digitized by Google

portante et d'un succès qui ne sera pas éphémère ; mais l'œuvre eût gagné à être traitée, pour le poëme autant que pour la musique, avec plus d'ampleur et de mordant. Le roman de Walter Scott indiquait si bien les scènes vivaces et tempétueuses qui eussent rendu virile cette partition où manquent peut-être la véhémence et la grandeur. Les Ecossais de MM. Bizet, Adenis et Saint-Georges sont trop les Ecossais naturalisés de notre opéra-comique. Les querelles et les rixes des clans rivaux auraient imprimé à toute cette musique le coloris local qui y fait absolument défaut et qui ne se retrouve que dans les décors et les costumes. M. Bizet est un musicien habile. Son orchestration est irréprochable dans la partie symphonique ; elle est exagérée quand elle accompagne les voix. La mise en scène vocale est parfois défectueuse, surtout dans les dialogues, bien mieux distribués cependant que dans la première partition du même auteur. Comme mélodiste, M. Bizet semble s'inspirer surtout de Berlioz et de Gounod. Son chant suit le contour italien, la carrure des phrases, les coupes régulières ; il se développe par idées successives comme le ruban du chemin, qui s'aventure par monts et vallées et qui ne s'arrête à aucun horizon. Pourtant le contact des maîtres italiens, de Rossini, de Verdi, de Donizetti, a donné quelque précision à ces idées flottantes, et la musique de M. Bizet participe assez des deux écoles. Il y a peu de morceaux qu'on puisse bien nettement détacher au milieu de ce petit océan de vagues musicales qui se mêlent dans une ondulation mal définie et qui errent comme les nuages au vent. Nous citerons néanmoins l'introduction, très bien écrite et purement dessinée ; un duo d'amour au premier acte, le plus faible des quatre ; au second acte, une gigue très vive et très réussie. On l'a bissée. Il ne faut pas oublier une délicieuse sérénade qui a passé inaperçue, et dont M. Massy, mal façonné à ces mélodies peu précises, n'a pas suffisamment accentué le caractère. Puis vient une scène d'ivresse bien écrite et surtout incomparablement détaillée par Lutz, qui, en cette occasion, a été honoré au Théâtre-Lyrique d'une série d'ovations comme on n'en décerne d'habitude qu'au Théâtre-Italien. Malheureusement cette scène, ainsi que bien d'autres, rappelle des passages célèbres de Verdi, notamment de *Rigoletto*. Au troisième acte, nous signalerons un duo d'amour *Rappelez-vous*, tendre et gracieux avec de très heureux détails dans l'accompagnement. Le chœur des Valentins et des Valentines, qui ouvre le dernier acte, est très frais et très réussi. Une scène de folie, que l'on supprimera sans doute, termine l'ouvrage et le dépare complétement. Somme toute, la *Jolie fille de Perth* mérite un succès et l'a bravement obtenu. Mais Mlle Devriès et M. Lutz ont vaillamment combattu pour gagner la victoire. L'opéra est très soigneusement monté. C'est un succès qui durera tout cet hiver, en attendant le *Timbre d'argent* de M. Saint-Saens et le *Lohengrin* de Wagner.

MAURICE CRISTAL

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Léena, histoire athénienne. — *La or d'un dieu, Epimédide de Crète*, contes antiques, par Léo Joubert. Paris, Firmin Didot.

De toutes les gracieusetés flatteuses que notre vanité nationale aime à s'adresser, il n'en est point de plus répétée que la comparaison traditionnelle entre Athènes et Paris. Jamais paradoxe n'a fait un chemin plus rapide ; voilà qui est bien entendu : nous sommes les Athéniens modernes, la Madeleine est le Parthénon aussi bien que M. Janet est Platon, M. Rouher Démosthène et M. Haussmann Périclès. Qu'on ne s'y trompe pas pourtant ; n'est pas Athénien qui le veut, et il ne faut pas s'attendre à rencontrer en pleine rue Saint-Denis beaucoup de compatriotes de Socrate et d'Aristophane. Ingres était un de ceux-là ; aussi l'avons-nous si longtemps méconnu. Le retour à l'art sévère des Grecs, disons moins, le sens de l'antiquité n'est point un don si répandu ; pour bien comprendre ces ancêtres de tout art et de toute littérature, pour être, à l'occasion, capable de suivre leurs traces, il faut vivre au milieu d'eux, s'abstraire de son temps, détourner les yeux des casernes dont nous a dotés si libéralement l'architecture contemporaine, ne point trop regarder certaines de nos églises et imiter ce souverain prudent qui resta insensible aux séductions de *La Grande Duchesse*.

On voit ce qu'il en coûte pour être Athénien, et à combien de pénibles sacrifices il faut se résigner. Il est pourtant quelques hommes qui consentent à ces dures privations et qui s'enveloppent de l'antiquité, comme Montaigne du manteau de son père. Nous voulons signaler un de ces rares athéniens de Paris aux lecteurs de la *Revue contemporaine* qui, du reste, le connaissent déjà comme un critique sûr et un conteur distingué. M. Joubert est un véritable fils de a Grèce, non point de cette Grèce de convention si longtemps acceptée, sur la foi de La Harpe, par une critique con-

Digitized by Google

fiante, mais de la Grèce dont André Chénier a été le poète et Grote l'historien. On sait aujourd'hui quelles clartés nouvelles le grand travail de Grote a jetées sur l'histoire grecque, si bizarrement travestie avant lui; on sait moins peut-être qu'à M. Joubert revient en grande partie l'honneur de nous avoir fait connaître la révolution opérée par l'écrivain anglais. C'est à lui encore qu'Ottfried Müller doit le meilleur de la popularité trop discrète dont il jouit dans un cercle restreint d'érudits. Ce n'était point assez de nous faire comprendre les anciens : M. Joubert a voulu prouver qu'il est un des leurs, et, après les avoir interprétés et nous avoir, en quelque sorte, révélé bon nombre d'entre eux, il s'est fait une place en leur compagnie.

Lééna, qu'il intitule modestement *histoire athénienne*, est un véritable et vivant tableau de la Grèce, au lendemain de cette guerre du Péloponèse, si fatale à Athènes vaincue et même à Sparte victorieuse. L'héroïne du roman, Lééna, est, il faut bien le dire, une courtisane, mais aussi différente des tristes créatures de notre temps que l'art et les lettres d'alors peuvent l'être des éphémères productions du génie contemporain. Emule de cette Aspasie qui, dit-on, collaborait aux discours de Périclès et avec laquelle Socrate ne dédaignait pas de causer philosophie, Lééna est une puissance ; elle a un plein empire sur Critias, le premier des trente tyrans imposés à Athènes par Lysandre, après la bataille d'Ægos-Potamos. Nous ne raconterons point les dramatiques aventures de la belle hétaire, sa soudaine passion pour l'exilé Callias, rendu, grâce à elle, à sa patrie, la terrible vengeance qu'elle tire de l'infidèle et sa mort misérable sur le champ de bataille de Cunaxa. Nous aimons mieux rappeler[1] à nos lecteurs un échantillon de ce talent descriptif, d'une touche sobre sévère, vraiment antique, qui fait songer à ces gracieux paysages dans lesquels Platon aime à encadrer quelques-uns de ses dialogues, le *Phèdre*, entre autres. Callias a obtenu de Lysandre l'autorisation de rentrer dans Athènes; il aperçoit de loin la patrie si ardemment désirée : « Ses yeux, glissant par-dessus le bois d'oliviers de l'Académie, atteignirent l'Aréopage et le faîte du temple des Euménides ; puis, remontant le long des Propylées, ils se fixèrent sur l'Acropole, dont les rayons du soleil couchant éclairaient les splendides édifices. Au-dessus des grottes de Pan et d'Agraule, creusées dans le rocher, s'élevaient les colonnes ioniques du temple d'Erechthée ; par delà, l'œil apercevait distinctement la façade septentrionale du Parthénon, avec ses nobles colonnes doriques et ses sévères métopes. Au-dessus de cette forêt de marbres, peuplée de statues, dominant et protégeant les demeures des dieux et des hommes, la grande Athéné de bronze se dressait superbe. A cette vue, qui ramassait en une éblouissante image tous les souvenirs heureux de sa vie passée, toutes les espérances de son avenir, Callias éprouva une de ces émotions où l'angoisse et les délices se fondent dans un rapide éclair ; les larmes voilèrent ses yeux, et ses lèvres laissèrent échapper, comme un soupir, le nom d'Athènes. »

[1] Ces trois contes antiques ont paru dans la *Revue Contemporaine*.

Digitized by Google

N'avions-nous pas raison de dire que M. Joubert est vraiment un ancien? Ne parle-t-il pas d'Athènes en homme qui l'a habitée, c'est-à-dire aimée comme la patrie éternellement vivante du grand et du beau? Nous recommandons la lecture de *Léena* et des deux poétiques légendes qui l'accompagnent aux détracteurs de l'antiquité grecque; ils apprendront tout ce qu'il y a d'exquise sensibilité, de grâce native, de charme pénétrant dans ce sympathique génie d'Athènes, la souveraine inspiratrice, aujourd'hui encore, des grandes et durables œuvres de l'esprit humain.

E. DELAPLACE.

Œuvres complètes de SHAKESPEARE, traduites par Emile MONTÉGUT, et richement illustrées de gravures sur bois, tome Ier, grand in-8°. Hachette, 1867.

Cette nouvelle traduction de Shakespeare se présente sous des auspices favorables. Le nom seul de M. Emile Montégut est une garantie qu'elle aura été faite soigneusement, avec une vraie connaissance de la langue anglaise, avec un souci constant du français. Ce que nous en avons vu répond à cette assurance. Il semble que M. Montégut ait voulu tenir le milieu entre la traduction de Le Tourneur, longtemps et à bon droit célèbre, élégante, vivante même, mais trop peu fidèle, et cette autre traduction toute récente de M. François Hugo, énergique, fidèle, mais d'un aspect assez farouche. Il n'a ni les inexactitudes de l'une, ni les aspérités de l'autre; il est fidèle à la lettre, à l'esprit de Shakespeare, comme un homme de son savoir et de son goût ne pouvait s'empêcher de l'être, et, en même temps, il se fait lire couramment, condition indispensable pour une œuvre qui vise à un succès populaire, et qui l'obtiendra.

Cet ouvrage, d'une impression nette et même agréable, est illustré de gravures empruntées à des publications anglaises; elles nous paraissent conçues avec une vive intelligence du texte et rendues d'une manière libre, expressive. Un livre du genre de cette traduction se trouve toujours bien du secours du dessin. Dans toute œuvre dramatique il y a une partie faite pour les yeux, que la représentation nous rend, que la lecture laisserait échapper si l'imagination ne suppléait à la scène et aux décors absents. Mais, si active que soit l'imagination, il n'est pas inutile de lui ménager des points d'appui. C'est l'affaire du dessinateur, qui, en quelques coups de crayon, nous montrera Ariel soufflant la tempête; Bottom portant avec une tranquille satisfaction la tête d'âne dont l'a gratifié la malice de Puck; le chêne de Herne autour duquel tourne la mascarade des lutins et des fées; le rivage désert de la Bohême (O géographie poétique!) qui recueillit le berceau de Perdita.

M. Montégut a suivi les anciennes éditions de Shakespeare; il a commencé par les comédies. Bien que ces pièces abondent en éléments romanesques, sérieux et même tragiques, elles ne sont pas le suprême effort du poète, et c'est dans un autre volume qu'on trouvera ses plus nobles chefs-d'œuvre. On trouve dans celui-ci ses plus charmantes productions, celles où son génie se joue avec le plus d'abandon et prodigue le plus libéralement ses trésors.

Digitized by Google

Des quatorze pièces qu'il comprend, une seule, *les Peines d'amour perdues*, est languissante, et, si on l'ose dire, ennuyeuse; les autres se partagent inégalement tous les genres d'intérêt, toutes les sources d'émotion et de gaieté. Quatre d'entre elles, *la Tempête*, *le Songe d'une nuit d'été*, *le Marchand de Venise*, *Comme il vous plaira*, sont ravissantes, et forment non le plus grand spectacle, mais la plus merveilleuse fête que l'esprit puisse se donner. Rien ne manque donc à l'attrait de ce premier volume.

Le traducteur en aura jugé ainsi, puisqu'il a cru superflu d'y joindre les accessoires ordinaires de ces sortes de livres : introduction, *vie* de l'auteur, notices, notes explicatives. M. Montégut, critique distingué, aurait pu nous donner tout cela aussi bien que personne. Sans blâmer sa réserve, car les longs commentaires sont un insupportable fléau, je regrette qu'il l'ait poussée jusqu'à l'abstention complète. Shakespeare est certes assez connu pour se passer d'introducteur, et ses pièces, traduites d'une manière intelligente et intelligible, n'ont pas besoin de scolies; néanmoins le lecteur moderne ne se trouverait point mal de quelque préparation pour pénétrer dans cette poésie souvent étrangère à nos habitudes d'esprit; l'absence de toute indication risque de le dérouter. Il sera facile à M. Montégut de réparer plus tard, par une étude sur Shakespeare, cet oubli volontaire. LÉO JOUBERT.

Parémiologie musicale de la langue française, par M. G. KASTNER.

On se souvient de la stupéfaction qui saisit toute la critique musicale lorsque, en 1851 ou 1852, Castil-Blaze publia son *Molière musicien*. Cet ouvrage était rempli de faits si curieux, si divers, si étonnés souvent de se trouver pêle-mêle dans le même chapitre et dans la même page, qu'il était impossible d'en poursuivre longtemps la lecture sans éprouver une sorte d'étourdissement, de malaise et de vertige. Le premier dessein du critique célèbre avait été sans doute de commenter, d'éclaircir, par des notes judicieuses, tous les mots de musique employés par notre grand comique. Mais évidemment ce n'était là qu'un prétexte, un cadre, une occasion pour laisser la porte ouverte à une érudition depuis longtemps grosse de superfétations embarrassantes, et qui ne trouvaient nulle part leur place. Digressions, citations, divagations, paradoxes, notes de grammairien, de philologue, d'érudit, d'antiquaire, tout se trouve dans ce travail surchargé, tout, excepté peut-être la musique et Molière. Comment Castil-Blaze avait-il eu l'idée d'écrire un livre si riche de renseignements précieux et si décousu comme ensemble? Nul ne l'a pu comprendre. Qu'il eût changé son titre, qu'il eût coordonné ses matières, qu'il eût relié le tout à un plan accessible à l'intelligence, et son livre, tout à coup métamorphosé, devenait une mine de documents spéciaux, qui eût trouvé place dans la bibliothèque musicale, où ce genre d'ouvrage fait complétement défaut.

L'histoire de la musique a en effet provoqué de nos jours bien des re-

Digitized by Google

cherches, bien des travaux importants ; mais on ne s'est attaché qu'aux grandes lignes du sujet, on a négligé, comme par parti pris ou par dédain, certains côtés anecdotiques ou familiers qui nous montrent l'art, non plus dans son développement spécial, mais dans ses rapports avec la vie populaire. Chacun sait combien l'étude des chroniques locales a vivifié de nos jours l'histoire des événements généraux. Dans tous les ordres d'études, cet esprit d'investigation, qui complète le général par le particulier, trouve à s'appliquer utilement. L'erreur de Castil-Blaze fut de vouloir greffer son immense érudition musicale sur un sujet réfractaire, et c'est ainsi que s'explique le peu d'intérêt que présente cet ouvrage, qui eût pu être si profitable cependant. M. Kastner n'a pas commis la même faute que son devancier, et sa *Parémiologie musicale de la langue française*, bien nette dans son plan, bien distribuée dans ses accessoires, atteint bien le but qu'elle poursuit, qui est de faire part au lecteur des richesses abondantes d'une érudition à laquelle rien n'est étranger de ce qui concerne la musique.

Plusieurs ouvrages du même genre ont précédé la *Parémiologie*, qui semble en être le dernier appendice et le complément nécessaire. Le premier, dont le sujet semble étranger à la musique, mais qui néanmoins se rattache à son histoire par des recherches sur les instruments du moyen âge, a pour titre : *la Danse des morts*. Ce sont des renseignements historiques, des dissertations philosophiques, littéraires et musicales sur les danses macabres, et en général les diverses danses des morts qui existent tant en France qu'à l'étranger. La partie philologique et littéraire de ce grand ouvrage abonde en documents de la plus vive curiosité. La seconde partie présente un grand intérêt historique aux amateurs de l'archéologie musicale, et une très solide érudition s'accuse dans les discussions scientifiques qu'y provoque la musique du moyen âge. Deux ouvrages, qui sont à divers points de vue une histoire du chant choral pour les masses viriles, ont été publiés ensuite par M. Kastner. Le premier est intitulé *les Chants de la Vie*, le second *les Chants de l'Armée française*. On y trouve de très remarquables considérations sur les chœurs d'hommes en général et une histoire des sociétés chorales très développée. Nous signalons surtout l'essai historique sur les chants guerriers de la France, depuis ceux des bardes de la Gaule jusqu'aux chœurs militaires de l'époque actuelle. A côté des deux traités que nous venons d'indiquer, il faut placer les *Voix de Paris*. Ce singulier essai d'une histoire littéraire et musicale des cris populaires de la capitale, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, fait naître l'étonnement, autant par l'originalité de l'idée que par la patience des investigations. Le travail est complété par l'analyse des cris populaires et mercantiles de tous les peuples de l'Europe et même des contrées du globe. Il est intéressant de faire la comparaison de tous ces *blasons sonores*, comme les appelle l'auteur, mélopées involontaires et spontanées des différents peuples, dans lesquels on découvre une application spéciale du génie musical qui leur est particulier.

La Harpe d'Eole et *les Sirènes* sont deux autres ouvrages du même auteur. M. Kastner y a surtout développé et mis à jour les curiosités de

Digitized by Google

l'art musical qui ont quelque parenté avec le merveilleux. Dans tous ces livres, qui fouillent des sujets inexplorés par une critique sérieuse, et qui sont le fruit d'une érudition peu commune, le liseur attentif trouvera réunis et habilement assemblés et expliqués mille documents rares, que peu de personnes auraient la patience et la volonté de chercher dans une immense quantité de volumes. Ce sont des traités considérables autant qu'intéressants et dignes d'exciter la curiosité par les rapprochements ingénieux que l'auteur sait faire entre les traditions fabuleuses de tous les temps et de tous les pays. La première partie des *Sirènes* est toute mythologique; la seconde rapporte et résume les récits plus ou moins exagérés des voyageurs et des poètes. L'auteur entre ensuite dans le domaine musical de son sujet, le traite avec toutes sortes de développements inattendus, un savoir immense, et a réellement épuisé la matière. Dans *la Harpe d'Eole*, M. Kastner discute — outre bien d'autres sujets dont nous ne voulons pas nous occuper ici, faute d'espace et de temps — la question de l'harmonie des sphères, jadis controversée entre Pythagore et Aristote. C'est, en vérité, avoir la ferme volonté de « rechercher avec une ardeur infatigable tout ce qu'il y a de réel dans le fantastique et de fantastique dans le réel, et de montrer le secret qui unit l'un à l'autre et en même temps les ressources que la musique peut y trouver. » Qui de nous, en effet, peut se flatter d'avoir jamais entendu l'harmonie des sphères, dont néanmoins la tradition persiste et dont on parle tous les jours, au moins en métaphore? Personne non plus ne se vante d'avoir ouï le chant des sirènes, le chant du cygne et autres chants fameux, sur lesquels M. Kastner a recueilli si soigneusement tant de curieux témoignages et dont son livre est en quelque sorte l'écho poétique et scientifique? Mais aussi quel avantage de trouver condensés dans cette lumineuse critique tout ce qui concerne ces sujets qui, tôt ou tard, sollicitent l'imagination ou la curiosité et que les Allemands ne négligent point, comme nous le faisons en France!

M. Fétis nous a communiqué un projet de M. Kastner que nous ne saurions trop encourager. Il s'agit d'une encyclopédie de la musique sur le plan le plus vaste et qui, après quinze ans de laborieuse préparation, ne serait point éloignée de voir le jour. Sans nul doute, la *Parémiologie musicale* est la préface de cette encyclopédie qui, en effet, manque à la musique. On dirait vraiment que l'auteur a voulu mettre à part tout un bagage spécial, bizarre, des proverbes, locutions, mots figurés du langage musical avant d'aborder cet immense ouvrage, qui sera certainement l'œuvre capitale de sa vie. Quoi qu'il en soit, la *Parémiologie* n'en est pas moins une œuvre de mérite, qui a sa place obligée dans la bibliothèque de tous les musiciens. La conception d'une semblable élucubration est d'une très grande originalité. Au simple énoncé du sujet, on ne se rend pas compte qu'il puisse fournir la matière d'un livre important. Ce n'est que dans l'ouvrage lui-même qu'on peut en saisir la complication et l'étendue. Le plan de l'auteur est des plus vastes, et il ne faut rien moins que son inépuisable érudition pour le réaliser. Pour en avoir un aperçu, il suffit de se remettre en mémoire combien sont innombrables les figures de langage que

Digitized by Google

la musique a prêtées à la conversation usuelle et familière. Dans les dictons qui, en apparence, doivent si peu inspirer un commentateur, l'esprit investigateur de M. Kastner trouve l'occasion de déployer autant de savoir que de sagacité. Etant donné un proverbe, il fixe l'étymologie du mot, recherche l'origine de la chose, en fait l'histoire et en classe toutes les variétés, rapporte à chacune les expressions populaires où elles figurent et prodigue à pleines mains les documents relatifs au sujet et la critique historique la plus variée et la plus solide.

Ce n'est pas aux seules expressions proverbiales de la France que s'attache l'auteur de ce livre si profitable, si intéressant; l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre ont aussi, dans les mœurs et dans le langage de leurs populations, une multitude d'expressions qui tirent leur origine de notre art. La connaissance que M. Kastner possède des langues de ces contrées lui a permis de faire également des recherches sur les locutions proverbiales qui y sont en usage et qui ont été puisées dans le vocabulaire de la musique.

Les ouvrages de M. Kastner sont isolés dans la bibliothèque musicale de la France. Il est le seul écrivain qui, chez nous, se soit aventuré dans la voie ouverte par l'Allemagne. Mais, grâce à lui, notre pays s'enrichit d'ouvrages d'un genre inexploré et dont nos voisins pourront bien à leur tour s'inspirer.

MAURICE CRISTAL.

Le Monde des Bois, par M. Ferd. HOEFER. 1 beau vol. grand in-8°, orné de 27 gravures sur acier et de 294 vignettes sur bois. Paris, J. Rothschild, éditeur-libraire de la Société botanique de France. — *Les Fougères*, tome II, J. Rothschild.

On se ferait difficilement une idée, sans l'avoir vu, du soin qui a présidé à l'édition de cet excellent et magnifique ouvrage intitulé : *le Monde des Bois* et rédigée par M. F. Hœfer. Les différentes espèces d'arbres sont reproduites et décrites avec une perfection qu'on n'avait pas encore su atteindre. Chaque famille et chaque genre a sa monographie et ses portraits d'après nature. Ecrit pour les gens du monde autant que pour les forestiers, cet ouvrage sera bientôt épuisé et les exemplaires en deviendront précieux, car les gravures sur acier, qui en sont le plus bel ornement, ne comportent qu'un nombre limité de tirage, et les planches une fois fatiguées on ne les refera plus.

Nous avons surtout remarqué le chapitre qui traite des arbres résineux, celui des lilliputiens de la flore sylvaine. Le premier livre est consacré aux végétaux ligneux, le second aux animaux de nos forêts qui comprennent les animaux aimés de nos promeneurs et ceux qui en sont redoutés, les animaux aimés et redoutés du chasseur, les animaux aimés et redoutés du forestier, etc. La vie végétale et animale de nos forêts trouve ainsi dans ce beau volume sa peinture complète et animée.

Le même éditeur, à qui l'on doit déjà le beau livre des *Plantes à feuillage ornemental* et le *Monde des Papillons*, nous donne cette année le second volume d'une publication dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs l'an dernier : *les Fougères*. Les personnes les moins éprises de la

Digitized by Google

nature, professent pourtant une certaine admiration pour les fougères. A Paris, on se sert de notre fougère commune pour former la collerette des bouquets de fleurs ; on fait de ses feuilles découpées un lit moelleux pour les fruits et les produits frais que les marchands de comestibles étalent à leurs vitrines ; aux champs, on en forme des couchettes, et la chanson prétend qu'on danse dans les bois sur leur tapis de verdure. J'aimerais mieux la mousse. L'horticulteur prise beaucoup la fougère, dont les espèces et les variétés sont nombreuses et les caprices infinis. Depuis le mignon capillaire qui enveloppe d'un doux réseau vert les roches de calcaire humide, jusqu'aux fougères gigantesques de l'Australie, cette belle plante, dont tout l'ornement réside dans la fronde, passe par les transformations les plus variées et les plus gracieuses. L'ouvrage important que publie M. J. Rothschild nous les montre sous tous leurs aspects, dans des planches en couleur qui sont de véritables chefs-d'œuvre de dessin et d'exécution. Chacune de ces variétés a son image coloriée, et les détails de leur organisme sont figurés par des gravures insérées dans le texte. Le texte lui-même est plein d'éclaircissements curieux sur leur origine, leur mode de culture et leur classification. L'auteur a soin de donner l'étymologie de leur nom, les caractères génériques de la plante, et les synonymes que les savants lui ont attribués, ce qui constitue pour les amateurs un ouvrage essentiellement pratique et utile. C'est à la fois un des plus gracieux albums d'ornement qu'on puisse imaginer. La feuille de fougère joue un grand rôle dans l'ornementation ; elle se prête aux combinaisons les plus légères et les plus ingénieuses ; en camaïeu sur les tapis ou sur les murs, dans les broderies et le brochage des étoffes, dans les ornements en relief des frises, comme dans le décor des porcelaines, elle est d'un précieux secours à l'artiste et se plie aux plus charmants caprices de son imagination. Le livre de M. Rothschild n'est donc pas seulement utile aux horticulteurs, il l'est plus encore peut-être aux hommes de goût, aux fabricants d'étoffes, aux artistes. C'est enfin un livre de salon, gracieux à voir et charmant à feuilleter.

M. J. Rothschild qui s'est fait un nom européen par ses belles publications, commence en ce moment un ouvrage considérable et sur lequel il est bon d'appeler l'attention. C'est un grand livre sur *Les jardins de Paris*, par M. Alphand, l'ingénieur qui les a créés. A la vue de ces utiles ouvrages que l'éditeur complète par une bibliothèque d'excellents petits livres pratiques, il nous est venu une pensée. Chaque année le gouvernement distribue aux comices agricoles des prix qui consistent en médailles d'or et d'argent. A quoi servent ces médailles? à rien. C'est une dépense à peu près perdue. Ne vaudrait-il pas mieux donner en prix quelques-uns de ces beaux livres, de ces ouvrages où la science marche de pair avec l'art, et distribue l'instruction à ceux dont ils attirent les regards? Cette idée, suivant nous, mériterait d'être prise en considération par l'homme éminent qui dirige aujourd'hui le département de l'agriculture et du commerce. Il serait digne de son esprit éclairé d'essayer sur ce point une innovation qui aurait, croyons-nous, de très fécondes conséquences.

MAX BERTHAUD.

Digitized by Google

L'Univers, les infiniment grands et les infiniment petits, par M. F.-A. Pouchet. 1 vol. gr. in-8°, orné d'un grand nombre de gravures. Paris, L. Hachette et Ce.

Le nom de M. Pouchet est un de ceux qui ont le plus retenti dans le monde des sciences naturelles depuis quelques années. M. Pouchet est l'athlète contre lequel combat depuis dix ans M. Pasteur sur le terrain de la génération spontanée. Le bruit de leurs combats encore indécis a pénétré partout, a retenti dans les deux hémisphères, et donné à M. Pouchet une brillante auréole de renommée. M. Pouchet est un savant dans la meilleure acception du mot, ne se laissant détourner de son but par aucun bruit extérieur, ne visant qu'à pénétrer le mystère de la nature et laissant à d'autres le soin de mettre ses découvertes d'accord avec les traditions et la philosophie convenue.

Armé de ses connaissances profondes, dont il augmente chaque jour les richesses par ses découvertes originales, il a voulu faire à son tour œuvre de vulgarisateur. L'*Univers* est un livre excellent de vulgarisation. Il n'y a que les esprits superficiels pour croire que la science s'abaisse en se plaçant à la portée de la foule, et que cette besogne délicate, difficile, puisse être bien faite par des savants médiocres. Il y faut, au contraire, un esprit très délié et un savoir toujours sûr de lui. Si une erreur est dangereuse, c'est surtout dans un livre élémentaire.

M. Pouchet a examiné le monde au microscope et au télescope, il a sondé l'inconnu des astres et les ténèbres des corpuscules. C'est par ceux-ci qu'il ouvre son livre. Il nous montre, dans des infusoires imperceptibles à l'œil nu, tout un organisme compliqué, une vie active, dévorante, des transformations successives et presque instantanées. Quelques-uns de ces êtres invisibles qui peuplent toute la création ont le cœur relativement cinquante fois plus volumineux que le bœuf ou le cheval. L'activité prodigieuse qu'on remarque en eux a porté les savants à rechercher si elle n'aurait pas sa source dans le développement de l'appareil digestif de l'animalcule, et, en effet, on a découvert que d'invisibles microzoaires possèdent jusqu'à cent estomacs. L'homme n'en a qu'un, les ruminants en ont quatre ou cinq.

Tout est intéressant dans le livre de M. Pouchet, tout est présenté avec un savoir infaillible, parce qu'il s'appuie toujours sur l'expérience et sur une extrême réserve.

Devant les profonds mystères de la nature son esprit s'arrête et s'avoue confondu : « Je conçois l'abeille fabriquant son alvéole, dit-il, en parlant de la formation des éponges; je conçois sa prévoyance et l'ordonnance générale d'un travail dont tous les artisans peuvent se voir ; mais j'avoue que tout me semble incompréhensible dans l'œuvre architectonique de la Coupe de Neptune. Mon esprit s'abîme et se confond. Cette magnifique constitution est le plus beau défi que l'on puisse jeter à l'école du matérialisme. Les sciences physico-chimiques expliquent-elles comment ces divers animaux se correspondent pour l'achèvement de leur

Digitized by Google

habitation commune, car il faut absolument que tous soient régis par une idée dominante. Nullement : tout est impuissance dans ces orgueilleuses théories dont aujourd'hui l'audace fait seule la fortune... Voilà le ton du livre. Soit que l'auteur étudie la formation des continents, soit qu'il approfondisse le mystère de la génération ou de la respiration des plantes, soit qu'il s'élève jusqu'au monde sidéral, sa méthode est la même ; bien voir, bien dire, bien expliquer si c'est possible, et s'incliner si la sience est en défaut. Je ne pense pas qu'on puisse faire un plus bel éloge d'un bon livre.

MAX BERTHAUD.

Les Pyrénées, les Ascensions et la Philosophie de l'exercice, par le comte Henri RUSSEL-KILLOUGH. Pau.

Cet opuscule est digne de l'auteur de *Seize mille lieues à travers l'Asie et l'Océanie*. M. Russel-Killough est une autorité imposante en fait d'excursions aventureuses, et spécialement en fait d'ascensions. Jeune encore, il a déjà foulé les neiges éternelles de l'Himalaya et de la Nouvelle-Zélande ; il a vaillamment affronté les beautés formidables d'un hiver sibérien. Ainsi qu'il nous l'écrivait dernièrement, l'amour des voyages lui semble un amour éternel ; et c'est avec l'accent d'une conviction profonde qu'il nous vante l'attrait puissant de ces explorations des hautes cîmes, leur utilité pour l'hygiène physique et morale. «Quant à moi, dit-il, lorsque je suis allongé au grand soleil, auprès d'un torrent, avant et surtout après de longues heures passées dans la neige, après une victoire complète sur la montagne, je n'échangerais pas mon gîte alpestre contre le trône le plus élevé de l'univers. Malgré ses caprices, la nature est plus hospitalière qu'on ne pense. » Pourtant, cette hospitalité devient fort restreinte au-dessus de certaines altitudes, et M. Russel-Killough lui-même nous a avoué avec une modestie qui l'honore, qu'étant monté le 20 juillet de cette année sur le sommet du Mont-Blanc « la première pensée qui lui était venue avait été de redescendre. » Indépendamment des considérations générales et philosophiques, cet opuscule contient des conseils pratiques fort utiles dans les courses de montagnes, sur l'emploi des cordes, de la hache, du bâton ferré, etc., etc., des détails spéciaux d'un intérêt réel sur les sommets et les glaciers des Pyrénées, moins explorés qu'ils ne méritent de l'être. Enfin, nous dirons que ce petit ouvrage décèle chez son auteur un progrès sensible sous le rapport du style écrit « par monts et par vaux », mais surtout par monts, et révèle chez lui un véritable talent d'écrivain. Si le régime des ascensions profite ainsi à l'élévation et à la pureté du style, il faudra prêcher la croisade des montagnes dans le monde littéraire.

Bon ERNOUF.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 décembre 1867.

L'année avait mieux commencé qu'elle ne finit. A peine à son début, elle nous donnait les radieuses espérances du 19 janvier, sitôt suivies d'amers déboires. Elle nous annonçait les joies et les profits de l'Exposition universelle ; tout parlait de paix et de liberté. La paix, l'avons-nous ? La liberté, l'aurons-nous jamais? Ni la déclaration du 19 janvier, ni l'Exposition universelle n'ont tenu leurs promesses. Sans doute, nous avons eu des projets de loi sur la presse et sur le droit de réunion, mais point de loi ; et voilà une année entière écoulée depuis que le chef de l'Etat a été pris de la généreuse pensée d'améliorer notre condition politique et d'adoucir les rigueurs du pouvoir absolu ! Il est vrai que l'on n'a rien négligé pour nous faire prendre patience et pour détourner le cours de nos graves préoccupations. Nous avons vu passer devant nous des cortéges de rois et d'empereurs; la France a eu, pendant plusieurs mois, toutes les illusions de la grandeur. Mais l'Exposition universelle n'avait pas encore fermé ses portes que, de tous les côtés de l'horizon, on voyait s'accumuler des points noirs. L'Empereur lui-même, dans un voyage à travers les villes du nord, les a vus paraître et les a signalés ; poursuivi par des pensées tristes, par le souvenir du drame mexicain dont il avait lui-même, involontairement, organisé la sombre mise en scène par les fautes de sa diplomatie en Allemagne, il avait comme un vague pressentiment des nouvelles épreuves qui l'attendaient. En effet, lorsqu'il croyait avoir devant lui quelques jours de tranquillité pour se recueillir et reprendre des forces, le gouvernement impérial voit surgir tout à coup devant lui l'inexorable question romaine plus menaçante et plus pressante que jamais. Nous avions une amie dans nos disgrâces ; c'était une consolation de pouvoir se le dire : tout nous manque, la Prusse est blessée, la Russie est

Digitized by Google

arrogante, l'Angleterre indifférente, l'Autriche impuissante; mais l'Italie nous reste; voilà du moins une solide alliée pour les mauvais jours. Eh bien, non! L'Italie qui nous trouve sur son chemin le jour où elle veut aller à Rome, l'Italie nous montre aussi un visage irrité; elle cherche des alliances contre nous. Il nous faut chauffer pour Civita-Vecchia et aller chercher, sur cette terre italienne affranchie par notre sang et par nos écus, des ennemis sortis des rangs de ce peuple que nous avons relevé. Cet enchaînement de malheurs nous conduit jusqu'aux derniers jours de l'année 1867. Le cours des événements a si mal répondu aux pacifiques promesses du début que l'on n'a pu s'occuper encore de nous mettre en possession des libertés annoncées et que le Corps législatif est forcé de donner la priorité, dans ses discussions, à un projet de loi qui tend à mettre une armée de 1,2,00,000 hommes à la disposition du pouvoir exécutif. Voilà comment le mois de décembre tient les promesses du mois de janvier.

La nation française, qui n'en est pas à sa première déception, sait prendre son parti des plus dures nécessités; elle assiste, dans une attitude résignée, à ces débats qui l'atteignent dans ses fibres les plus sensibles et qui la menacent dans ses intérêts les plus chers. Quoique étrangère aux résolutions qui ont mis la France dans la nécessité d'augmenter ses forces militaires, elle comprend qu'elle ne doit pas reculer devant l'inflexible loi que notre politique lui impose. Elle sent en elle l'énergie des grands sacrifices. Ce qu'elle veut seulement, c'est qu'on trouve le moyen de concilier les intérêts de la paix avec les précautions qu'exige l'éventualité de la guerre et qu'on n'opprime pas trop l'agriculture pour renforcer l'armée. Ces dispositions, qui sont celles du pays tout entier et dont le gouvernement a pu recueillir le témoignage dans les enquêtes préalables dont il a dû charger ses agents, se montrent avec un caractère d'évidence qui doit frapper tous les esprits dans le Corps législatif. On peut dire que jamais cette assemblée n'a apporté à l'exécution de son mandat un soin plus minutieux et un contrôle plus sévère. Les députés sentent derrière eux l'œil inquiet du suffrage universel, et ils comprennent que le moment serait mal choisi de se laisser entraîner à l'égard du gouvernement à des complaisances que le pays n'est pas d'humeur à ratifier. Les transformations successives que le projet de loi a subies montrent assez que, dans l'œuvre de réorganisation de l'armée, il faut compter avec le pays, et que rien ne peut être fait sans son aveu. Le gouvernement n'est pas sans se rendre compte de cette situation; il sent, quand il touche à la loi du recrutement et à l'impôt du sang, une résistance qu'il ne trouve pas au même degré lorsqu'il s'adresse à d'autres intérêts ou lorsqu'il demande au pays des sacrifices d'un autre ordre. Il y a des moments dans la vie des peuples où les obligations du service militaire comptent pour peu de choses, où les foyers se dépeuplent au bruit des chants patriotiques, où les mères mènent, sans trop de larmes, leurs enfants à l'autel de la patrie. Ces émouvants spectacles, dont notre histoire nous retrace le tableau, se produisent surtout lorsque le sol est violé, lorsque chaque famille est menacée, lorsque le pays est dans une de ces crises qui excitent toutes les nobles passions et mettent sur pied tous les courages. Alors, le peuple devient guer-

Digitized by Google

rier et tourne, pour un moment, toutes ses ambitions du côté de la gloire militaire. C'est dans ces heures suprêmes qu'un chef d'empire n'a qu'à frapper la terre du pied pour en faire sortir des légions. La France a traversé cette glorieuse période, et elle s'y est couverte d'honneur. Mais, depuis longtemps elle a repris son calme; elle s'est remise au travail et à la vie régulière. Ses aptitudes se sont tournées vers l'industrie, vers l'agriculture, vers les professions libérales, et ses ambitions sont pour le développement de ses libertés. Elle subit la loi de la conscription qui est depuis longtemps portée au passif de ses charges; il ne lui déplaît pas d'ailleurs d'avoir une armée, dont elle aime les allures martiales, les fières traditions, et dont elle attend une protection efficace; mais on fait à la nation française une douloureuse violence en lui demandant, aujourd'hui qu'elle s'est habituée à vivre en paix avec ses voisins, une aggravation du service militaire. Les nécessités dont on lui parle étant plutôt du domaine de la conception politique que du domaine des faits, elle n'est pas sous l'influence de ces grands périls nationaux qui rendent à un peuple tous les sacrifices légers et lui donnent les généreuses abnégations du patriotisme. Sa répugnance n'indique aucune mauvaise intention à l'égard du gouvernement. Ce n'est pas au chef de l'Etat que s'adresse le refus, et ce serait une erreur de croire que ce que le pays ne veut pas accorder à celui-ci, il l'accorderait plus volontiers à celui-là. Nous croyons même que la crainte du pouvoir personnel et l'abus qui peut être fait, sous un pareil régime, d'un effectif militaire trop considérable, doit entrer pour peu de chose dans les résistances que rencontre le projet de réorganisation militaire. On s'égarerait si on voulait chercher là les causes de ces résistances; elles sont uniquement dans la violence que le projet de loi fait aux mœurs et aux intérêts du pays, et dans l'absence d'un péril immédiat qui seul serait capable de nous ramener brusquement aux mœurs guerrières et de nous rendre léger le sacrifice de tout ce que nous avons de cher et de précieux.

Il y a lieu de s'étonner que le gouvernement, à qui cet état de l'opinion publique n'a pas dû échapper, s'en soit tenu à modifier la loi primitive plutôt que de conserver une organisation qui est loin d'être défectueuse, et que bien des Etats nous ont longtemps enviée. L'étonnement persiste même devant les explications qu'il a données, et ne pourrait disparaître que si quelque organe autorisé du gouvernement venait nous apprendre, dans les termes les plus positifs, que nous allons bientôt entrer en guerre. Cette déclaration n'a pas été faite, si ce n'est par le rapporteur de la commission, qui n'avait point qualité pour la faire, et qui d'ailleurs a vu ses assertions aussitôt contredites par M. le ministre d'Etat. En venant affirmer à la tribune que l'initiative prise par le gouvernement n'était inspirée que par le devoir qui lui incombait de ne laisser à notre armée aucune infériorité sur les armées des Etats voisins, et en donnant l'assurance que nous n'avions à redouter aucune guerre prochaine, les organes du gouvernement ont enlevé à la loi sa meilleure recommandation. Le ministre de la guerre lui-même, dans un discours marqué au coin d'une parfaite loyauté et plein d'une

Digitized by Google

chaleur communicative, s'est placé à un point de vue qui semble exclure toute pensée agressive. Entraîné par l'ardeur de sa démonstration, il est même allé jusqu'à prétendre que le projet de réorganisation était une œuvre de paix. Ainsi définis, les plans de réforme militaire prêtaient le flanc aux critiques les mieux fondées. Il n'a pas été bien difficile aux adversaires de la loi de prouver qu'elle allait faire peser sur les populations les charges les plus lourdes, et qu'elle allait aussi grever le budget d'un surcroît inutile de dépenses. C'est sur ce thème qu'ont roulé, avec plus ou moins de variantes, les discours de M. Maurice Richard, de M. Magnin, de M. Latour-Dumoulin et de M. Garnier-Pagès. M. Jules Favre a pris la question de plus haut et de plus loin : en défendant un amendement signé par plusieurs de ses amis, et qui avait, dans la pensée de ses auteurs, toute l'importance d'un contre-projet, il a replacé le débat sur le terrain politique et a réfuté, dans une brillante improvisation, les théories optimistes du ministre de la guerre. M. Emile Ollivier s'est engagé dans la discussion à la suite de M. J. Favre et sur le terrain choisi par les orateurs de la gauche, où M. Emile Ollivier semble avoir repris position. L'assaut a été donné avec ensemble et vigueur au projet de loi, qui a eu la rare fortune de rencontrer des adversaires jusque dans les membres de la majorité et d'être pris à la fois par tous ses points vulnérables. Les uns lui reprochaient de prolonger de deux ans la durée du service militaire, les autres de nuire à l'agriculture en lui prenant trop de bras, et de favoriser le déclin de la population en apportant de nouveaux obstacles et de nouveaux délais au mariage des soldats. Le gouvernement s'est défendu en prétendant que l'augmentation des années de service, avec l'adoucissement impliqué dans les quatre années de la réserve, était moins vexatoire pour la population que l'accroissement irrégulier du contingent annuel, et donnait de meilleures garanties à la défense du pays. M. Rouher s'est signalé, en plaidant en faveur de cette thèse, par la clarté de ses aperçus. Sur la question du mariage, les orateurs officiels ont cherché à lever les scrupules de leurs contradicteurs en disant que le délai prescrit dans la nouvelle loi ne constituait pas un changement dont il fallût tenir si grand compte, et que d'ailleurs le célibataire était bien plus propre que l'homme marié au métier des armes. D'autres orateurs paraissaient surtout préoccupés de l'idée que la nouvelle organisation allait mettre une force trop considérable aux mains du pouvoir exécutif, qui pourrait, avec le système des réserves, se passer encore plus que par le passé de l'avis du Corps législatif pour engager le pays dans des entreprises militaires. Pour augmenter le contingent annuel, il fallait un vote du Corps législatif ; pour appeler les réserves, un décret suffit. Quelques députés ont pensé qu'après les tristes expériences de ces dernières années les conseils de la prudence poussaient à réduire l'initiative du souverain plutôt qu'à lui donner de plus larges moyens d'action. C'est sur ce côté délicat de la question que quelques membres de la gauche ont appuyé avec le plus d'énergie, et que se sont le plus accusées les différences entre les diverses oppositions que le gouvernement a vues se liguer contre lui dans ce débat. Il était d'ailleurs assez naturel que des hommes qui ont vu l'Empire se

Digitized by Google

faire malgré eux et se fonder sur les ruines des régimes dont ils avaient été les promoteurs, refusent leur adhésion à ce qui peut aider au maintien du gouvernement actuel. L'armée étant une des forces les plus tutélaires du second Empire, et pouvant même, dans les prévisions de leur esprit, devenir un jour sa seule force, ils ne devaient ni leur approbation ni leur vote à une réforme dont le but est éminemment conservateur. Ils auraient pu cependant maintenir à leur opposition ce caractère particulier sans se laisser emporter à des formes de langage dont la violence ne peut que blesser l'armée déjà mal prévenue en faveur des procédés républicains. Ce genre d'opposition d'ailleurs n'est point la plus goûtée du public, qui laisse voir ses préférences pour celle que le projet du gouvernement rencontre chez les membres du Corps législatif, à quelque groupe qu'ils appartiennent, qui font passer l'intérêt national avant l'intérêt de parti, et qui donnent pour base à leurs critiques une étude préalable et consciencieuse de la grave question qui leur est soumise.

Si le sujet qui nous occupe n'était traité aujourd'hui même dans un article spécial, nous pourrions donner plus d'étendue à nos observations et indiquer les raisons qui nous rangent parmi les adversaires du projet de loi. Notre tâche est naturellement circonscrite dans le relevé des opinions émises et dans l'expression du vœu que de tous côtés nous entendons exprimer autour de nous, de voir le Corps législatif repousser courageusement le plan de réforme militaire qui lui est soumis, et qui a pour nous le défaut non-seulement d'être impopulaire, mais encore de ne point réaliser le but que le gouvernement lui-même se propose d'atteindre. Il n'augmente pas notre force militaire et nous laisse vis-à-vis des nations voisines dans un état de complète infériorité ; il nous donne plus d'hommes, mais moins de soldats que ne nous en donnait l'ancienne organisation, et il crée un appendice inutile et dangereux en constituant, sous le nom de garde nationale mobile, un corps de gens armés qui, dans la pensée du législateur, sera l'arrière-garde contre les ennemis du dehors, mais qui pourrait bien servir un jour d'avant-garde contre le gouvernement. En admettant même que toutes nos craintes soient mal fondées et que le plan si péniblement élaboré, remanié par le gouvernement, amendé par la commission, et si différent déjà de ce qu'il était l'an passé lorsque le gouvernement crut nécessaire de porter, dans cette sphère où tant d'intérêts se heurtent, l'effort de son zèle réformateur, dût faire notre armée la première de l'Europe, il aurait encore le défaut très grave de ne donner ses résultats qu'à une très longue échéance. Les esprits pratiques acceptent difficilement la distinction d'une armée défensive et d'une armée offensive. Pour avoir la première de ces qualités, une armée doit avoir aussi la seconde par la raison très simple que souvent le seul moyen de se bien défendre est, pour employer l'expression imagée de M. le Ministre d'Etat, de porter énergiquement et impétueusement le fléau de la guerre sur le territoire ennemi. Il est donc bien difficile d'envisager l'organisation militaire qu'on nous prépare comme une simple mesure de prévoyance patriotique ; elle a un caractère agressif qu'il serait inutile de dissimuler, et à ce titre elle peut attirer sur

Digitized by Google

nous des périls que nous ne serons guère en mesure de conjurer avant que le système nouveau n'ait reçu sa complète application, c'est-à-dire avant le délai de quatre ans. Nous sommes placés ainsi dans la position la plus scabreuse, et tout à fait à la merci de nos puissants voisins qui n'auront peut-être pas la bonté d'attendre, pour fondre sur nous, que nous soyons en état de leur tenir tête ou de nous ruer sur eux. L'hypothèse admise par les défenseurs du projet de loi que l'armée française, telle qu'on veut nous la faire, aurait un caractère purement défensif, n'est donc pas fondée, et il ressort jusqu'à l'évidence de l'échange d'idées auxquelles ce point du débat a donné lieu, qu'un des graves inconvénients de l'innovation qu'on se propose d'introduire dans nos moyens de défense, nous expose à tous les revers pendant la période où ils sont le plus à craindre. L'art. 1er de la loi soulevait toute la série d'objections que nous venons d'indiquer. Le gouvernement a laissé voir que, dans sa pensée, si la durée du service était réduite à huit ans au lieu de neuf, toute l'économie du projet était détruite, et que nous retombions à un chiffre insuffisant, si on le compare à celui des armées que nous pouvons avoir un jour à combattre. L'Italie, nous dit-on, peut mettre sous les drapeaux 900,000 hommes; la Prusse 1,300,000 hommes, sans compter l'appoint des autres États de l'Allemagne avec lesquels le gouvernement de Berlin a des traités d'alliance offensive et défensive; la Russie a 1,440,000 hommes. Quelle formidable armée... sur le papier! Ne semble-t-il pas que pour le jour de Noël on ait voulu nous faire quelque conte de circonstance? Ce sont des arguments de cette valeur qui prévalent pourtant sur les plus sages raisonnements.

La thèse que soutenait devant la Chambre la minorité de la commission est simple d'ailleurs et patriotique; elle exclut de système des grosses armées et maintient qu'avec la loi de 1832, perfectionnée et élargie, nous pouvons organiser une force suffisante et maintenir notre rang. Dans un remarquable discours qu'il a prononcé à ce sujet, M. Buffet s'est livré à des aperçus qui nous semblent dignes de la plus grande attention. Ils touchent à la politique même du gouvernement et aux garanties qu'elle peut donner à la sécurité du pays, si elle se maintient dans une voie de progrès et si elle est pratiquée par des hommes qui n'ont pas intérêt à la faire reculer. L'amendement présenté par la minorité de la commission a toutefois succombé. L'article 1er sort vainqueur de la lutte avec ses neuf années de service militaire. L'amendement a pu rallier cependant 81 voix, chiffre recommandable et sur lequel le gouvernement a dû fixer son attention inquiète; il n'est point habitué à se trouver en présence de minorités aussi imposantes.

Tout fait donc présumer que le projet de loi passera tout entier, et que l'on va donner au pays ce nouveau sujet de tristesse. Parmi les députés qui l'auront voté, quelques-uns pourront payer de leur mandat l'adhésion qu'ils auront accordée à cette mesure impopulaire. Cet inconvénient cependant n'est pas à nos yeux le plus à craindre. Le sentiment national s'émeut davantage de la situation qui nous sera faite par l'application du nouveau système, dans le cas dont M. Rouher lui-même, dans son dernier discours, n'a pas repoussé la prévision, où une subite conflagration vien-

Digitized by Google

drait embraser l'Europe. M. le ministre de la guerre nous a dit que nous ne serions pas pris au dépourvu, que nos soldats étaient armés, que nos places étaient garnies et bien approvisionnées; ces assurances nous tranquillisent à demi, car enfin le pays n'en reste pas moins sous le coup de cette pensée, que notre état militaire est reconnu insuffisant, et que, pour l'instant, nous devons faire face à tout et à tous avec nos ressources actuelles. Il y aurait une triomphante réponse à faire à ceux qui, nourris dans la pensée que la force réside dans les gros bataillons, ont eu l'idée d'élever le chiffre de notre effectif; ce serait, si la guerre dont on nous menace venait à éclater, de pouvoir leur montrer l'armée française, celle que nous connaissons, qui a vaincu les Russes en Crimée, les Autrichiens en Italie, et qui a même trouvé le moyen de rapporter du Mexique une moisson de gloire, victorieuse encore, sur les champs de bataille européens, de ces redoutables armées qui nous causent tant de trouble. Il ne faut point souhaiter que cette expérience se fasse, quoique cependant le désordre politique soit au comble et le malaise si grand, que la guerre serait moins redoutable que la paix tourmentée et ruineuse dans laquelle nous vivons. Il y avait un moyen de sortir pacifiquement de cet état précaire, c'était d'appliquer nos efforts à des œuvres de paix et non à des œuvres de défiance; c'était de nous occuper un peu moins de nos voisins que de nous-mêmes, et de mettre au premier rang de nos réformes les projets de loi qui doivent élargir la sphère de nos libertés intérieures. Le discours du trône semblait vouloir entrer dans cette voie; il contenait des paroles de paix qui avaient calmé l'effervescence des esprits en Allemagne; il ouvrait même des horizons plus sereins du côté de l'Italie. Le bruit des harangues guerrières dont la tribune française retentit depuis quinze jours a brusquement changé l'aspect du ciel; nous sommes retombés dans la lourde atmosphère des points noirs. La Prusse reprend des allures de défensive, et des journaux annoncent qu'elle est sur le point d'appeler la landwehr. La Russie ne croit pas pouvoir différer plus longtemps de donner aux chrétiens d'Orient de nouvelles marques de sa sollicitude; elle proclame ses desseins, et demande, sans en faire mystère, l'avis de ses diplomates les plus déterminés et les plus remuants sur les mesures à prendre pour arriver à la révision du traité de 1856. Les organes du vieux parti moscovite, dont les impatiences se sont toujours mal contenues, ont même entrepris de tenter l'Angleterre en lui proposant des ports sur la mer Rouge. Il n'y a que peu de jours, la *Gazette de Moscou* lançait de l'autre côté de la Manche le ballon d'essai qui doit avoir été le prélude de quelque confidence ingénieuse. Il résulte de la publication tardive de certaines dépêches relatives à l'Orient et due à l'initiative du gouvernement russe, qu'une coalition diplomatique, dans laquelle entrent la Prusse et la Russie, s'ourdit contre nous, et qu'elle va chercher sa base dans les revirements, dans les hésitations dont notre politique extérieure a donné le spectacle dans ces dernières années. Quoiqu'il y ait encore assez loin d'une coalition diplomatique à une coalition militaire, nous n'en devons pas moins montrer le péril que notre politique fait naître partout. Les anxiétés du monde indus-

Digitized by Google

triel et financier vont toujours croissant, et une si grande gêne arrête l'essor des transactions, qu'un dénoûment, même belliqueux, est regardé par quelques-uns comme un soulagement désirable. On l'attend, et l'on n'est plus préoccupé que de savoir par quel moyen il pourra se produire.

L'Italie nous a donné un moment de sérieuses inquiétudes, et nous n'avons pas encore sujet d'être complétement rassurés de ce côté. Le parti de « la conciliation, » dont le ministère Menabrea était l'expression, vient de subir un échec qui pourrait bien faire reprendre le dessus au parti de la résistance. La politique adoptée par le cabinet de Florence, sous la pression du gouvernement français et sous l'influence de l'énergique démonstration militaire que nous avions faite dans les Etats romains, cette politique résignée contre laquelle ont protesté ceux-là mêmes qui ont donné le conseil de la suivre, n'a pas eu l'approbation du Parlement italien. Là, notre diplomatie n'a pu avoir prise ; pendant que nous obtenions de faciles avantages de chancellerie, la représentation nationale déjouait nos projets et, par sa résistance, remettait tout en question. On a suivi en France, avec l'attention qu'ils méritaient, les débats du Parlement italien sur les derniers événements. Ils ont été longs et bruyants. Engagée d'abord d'une manière générale, sous forme d'interpellations, la discussion s'est circonscrite sur des ordres du jour exprimant, avec plus ou moins de véhémence, l'opinion des différents groupes parlementaires. Le ministère demandait un vote de confiance. Pour l'obtenir, il était nécessaire qu'il convainquît la chambre et le pays qu'il avait montré plus de patriotisme que le cabinet précédent. Celui-ci a trouvé un défenseur énergique dans M. Rattazzi qui a tenu la tribune pendant trois séances consécutives, expliquant tout, disant ce qu'il avait fait et ce qu'il avait voulu faire, insistant surtout avec intention sur les incessantes démarches du représentant français pour montrer jusqu'à quel degré d'importunité elles avaient été poussées. Ce discours qui n'a pas été lu en France tel qu'il a été prononcé, et qui malgré sa longueur est un très remarquable morceau d'éloquence parlementaire, a porté un coup fatal au ministère. Ici, nous jugeons mal M. Rattazzi ; nous lui faisons un grief de son attitude à l'égard des tentatives garibaldiennes ; nous disons qu'il ne s'est pas suffisamment justifié d'avoir laissé Garibaldi partir de Florence pour la frontière romaine, et nous n'admettons pas que sa position de ministre démissionnaire soit une excuse suffisante. Ce qui choque chez nous certains esprits, est précisément ce qui a ménagé à M. Rattazzi la popularité dont il jouit. Peut-on lui reprocher trop amèrement d'avoir sacrifié l'approbation d'une portion du public français pour se concilier celle de la majorité du public italien? Ces ménagements pour la personnalité de Garibaldi dont on lui fait un grief, cette réserve qu'il s'est habilement imposée pour ne point arrêter, lorsqu'il traversait bruyamment Florence, l'homme qu'il avait fait guetter et poursuivre à Asinalunga, c'est là précisément ce dont la nation italienne sait gré à M. Rattazzi.

Sa résolution de devancer l'occupation française de Rome par une occupation italienne qui cause ici tant d'irritation, c'est encore ce qui

Digitized by Google

lui vaut en Italie de si chaleureuses approbations. Son discours n'est point fait pour nous plaire, et c'est le motif pour lequel il a tant plu de l'autre côté des Alpes. Ici, nous n'admettons pas qu'en envoyant à Rome des soldats italiens protéger le Pape, M. Rattazzi eût empêché l'arrivée des troupes françaises ; cette proposition nous semble monstrueuse; aux yeux des Italiens, qui se croient des droits égaux aux nôtres pour la défense du Saint-Siége, elle ne semble point dépourvue de sens. De quoi s'agissait-il après tout? D'exécuter la convention de septembre? A qui le devoir de faire exécuter cette convention incombait-il d'abord? A l'Italie. Qui violait la convention? Garibaldi. Pourquoi l'Italie n'aurait-elle pas protégé le Saint-Siége et fait respecter la convention? On dit à cela que si elle était allée jusqu'à Rome, l'armée italienne n'aurait pas voulu en sortir. En sortons-nous davantage? et si nous en sortons un jour, n'y allons-nous pas laisser cette légion d'Antibes composée d'étrangers et dont la présence sur le territoire italien est la violation de tout droit? Il n'est pas douteux que, dans la pensée de M. Rattazzi, le désir d'aller protéger le Pape, en vertu du droit que lui conférait la convention, impliquait le désir de réaliser le vœu de Rome capitale. Mais où est le crime? Fallait-il donc, pour mériter certaines approbations, que ce ministre, allié avec la gauche, dévoué au roi et à son pays, reculât devant une si belle occasion de conduire les Italiens au Capitole et d'aller prouver au pape de quels égards et de quel respect il serait entouré s'il voulait se fier à eux? Il y avait là une solution de la question romaine qui n'a pas été vue, qui n'a pas été comprise et qui valait mieux pour nous assurément que celle que nous poursuivons à travers mille fantaisies dangereuses et des concessions regrettables à l'esprit de réaction. Un Italien de bonne foi peut supposer que la France, n'ayant d'autre intérêt en Italie que l'intérêt de la papauté, ne se serait point dérangée pour protéger la papauté si elle l'avait vue sous la garde des Italiens. Nous persistons à croire que le discours de M. Rattazzi a été mal jugé et certainement mal lu en France; il en est de même de celui de l'honorable M. Crispi, ce patriote loyal, qui est venu, lui aussi, affirmer courageusement sa désapprobation pour la tentative garibaldienne, sans renier la part qu'il y avait prise le jour où cette tentative est devenue un entraînement national. Il sait bien que la convention de septembre a été violée; mais pourquoi l'a-t-on faite? M. Crispi se rencontre avec un grand nombre de bons esprits lorsqu'il charge la convention de septembre de la responsabilité des derniers événements. Nous avons dit, nous aussi, que la cause originelle de tout ce qui arrive était dans le contrat malheureux imposé à l'Italie par la France, et dont l'exécution ne dépendait ni de l'Italie ni de la France. Dans ce discours, qui a été, avec celui de M. Rattazzi, le plus écouté et le plus applaudi, M. Crispi a montré de la modération, un esprit politique et une éloquence nerveuse qui ne laisse rien subsister de ce qu'elle veut détruire.

Attaqué par ces redoutables adversaires et par tous les bons orateurs de la gauche, que ce grand débat a appelés à la tribune, le ministère Menabrea n'a pu trouver pour sa défense que des arguments sans valeur.

Digitized by Google

Il a vainement maintenu, lui aussi, le programme de Rome capitale, il a vainement cherché à s'identifier avec le sentiment national, et à ne point formuler un programme trop différent de celui de la gauche; il luttait contre une situation et non contre un parti. Une fraction du Parlement voyait en lui l'expression vivante d'une pression subie, d'une politique impopulaire; une autre fraction, refusant de croire à leur sincérité, prétendait que les membres du cabinet faisaient bon marché de Rome capitale et ne se ralliaient à ce programme que pour désarmer le parti de la révolution. Le général Menabrea, malgré les désavantages de sa position, s'est présenté au Parlement avec fermeté et lui a tenu le langage du plus noble patriotisme; s'il n'a pas conquis la majorité, il a su du moins se ménager un échec honorable. Sa seule faute a été peut-être de réclamer un vote de confiance trop explicite et impliquant un blâme pour le ministère précédent; il ne l'a pas obtenu, et la démission du cabinet a été le dénoûment prévu de cette lutte parlementaire qui a pris déjà un caractère historique. La conséquence naturelle du vote du 22 décembre devait être le retour aux affaires de M. Rattazzi. C'est cependant le général Menabrea qui a été chargé de nouveau de former un cabinet. L'influence qui l'avait fait arriver le maintient malgré la règle, toujours observée en Italie, des prérogatives parlementaires; mais ce qui le maintient surtout, ce sont les conséquences que pourrait avoir, dans les circonstances actuelles, l'arrivée aux affaires des hommes à qui le Parlement semble vouloir donner sa confiance. M. Rattazzi représente maintenant en Italie le parti de la guerre contre la France; cet homme pacifique, à qui l'on fit longtemps le reproche d'être trop soumis au cabinet des Tuileries et qui était porté vers nous, en effet, par de très vives sympathies, est devenu un drapeau provocateur. On dit que, le jour où le gouvernement français a connu le vote qui approuvait sa politique, des ordres belliqueux ont été envoyés à Toulon. On comprend que devant une pareille attitude, le roi d'Italie ait voulu conserver le général Menabrea et faire l'essai d'une simple modification ministérielle. M. Rattazzi, du reste, aurait sans doute hésité à remonter au pouvoir, avec les obligations que lui aurait imposées la gauche; il comprend que, pour engager son pays dans la voie périlleuse d'une rupture avec la France, il lui faut, dans le Parlement, une majorité plus sérieuse que cette majorité imperceptible qui vient de renverser le ministère Menabrea. Il faut aussi un concours de circonstances qui ne sont peut-être pas aussi près de se réaliser que l'avait espéré le cabinet de Florence. Dans les moments critiques, il appartient aux hommes d'Etat qui jouissent d'une certaine prépondérance dans leur pays de savoir maîtriser les mouvements irréfléchis du patriotisme et de résister même au besoin à l'attrait du pouvoir lorsque l'intérêt du pays le commande. L'ardeur patriotique des représentants du pays peut vouloir d'une rupture avec la France; mais, dans la calme sérénité de leur esprit, les hommes que cette ardeur désigne pour accomplir un acte aussi périlleux se demandent s'il n'y aurait pas un meilleur moyen de servir son pays que celui qu'une exaltation passagère conseille d'employer. Si l'Italie a besoin de la France, la France a besoin de l'Italie; l'alliance de 1859 s'est faite sur la réciprocité

Digitized by Google

des intérêts, et il ne faut pas être bien perspicace pour comprendre que si la France a fait tant de bien à l'Italie, c'est que sans doute elle attachait un certain prix à son alliance. Il y a dans cet ordre d'idées une force qu'avec un peu de calme, l'Italie peut faire tourner à son profit, dans le moment surtout où cette amitié de l'Italie, ne dût-elle se traduire que par une bienveillante neutralité, peut procurer au gouvernement impérial les fruits qu'il en attendait. C'est donc une politique sage de ne pas trop brusquer les susceptibilités françaises et de ne point demander à une attitude frondeuse ce que d'habiles procédés peuvent donner avec plus de certitude.

Qu'il soit donc permis aux amis déjà anciens de la nation italienne de conseiller aux cabinets de Paris et de Florence une politique prudente qui ne brise pas le dernier anneau d'une chaîne rivée par de communs efforts, par de communs sacrifices, dans l'âme des deux peuples. Les dissentiments n'ont éclaté qu'entre les gouvernements ; les deux nations restent amies. Le gouvernement impérial, à qui des signes inquiétants montrent déjà ce que lui vaudrait la perte de l'alliance italienne, ne pense pas sans doute que sa dignité l'oblige à imposer à l'Italie de nouvelles contraintes ; il doit comprendre que le moment est venu de remettre sur un pied de courtoisie des relations trop voisines de la rupture. Les ministres qui ont trouvé les formules blessantes trouveront bien, dans le répertoire des aménités diplomatiques, quelque heureux palliatif ; ils imagineront des interprétations rassurantes à leurs déclarations trop absolues. Au besoin, les deux souverains pourraient se rencontrer et se tendre la main sur le terrain d'une réciproque estime. La négociation encore pendante qui a trait au payement par l'Italie du semestre expiré de la dette pontificale, ne saurait être un obstacle à la reprise des bons rapports si, d'un autre côté, Rome est promptement évacuée et si le gouvernement impérial, se retranchant dans une prudente réserve dans les affaires intérieures de l'Italie, n'oppose plus l'indiscrète intervention de ses conseils ou de ses menaces à l'expression du sentiment national. Ce sera, pour notre diplomatie en Italie, une grande dérogation à ses habitudes ; mais elle saura s'y résigner et trouvera peut-être même, dans cette attitude nouvelle, avec les éléments d'une influence plus réelle, les avantages d'une position plus tenable. Qu'importe après tout à la politique française que les affaires en Italie soient dirigées par le général Menabrea ou par un autre ! Dans quelque groupe qu'on les prenne, tous les hommes d'Etat de ce pays ont le même programme, ils veulent tous que Rome devienne un jour la capitale du royaume et il n'est possible à aucun d'eux, sans se déconsidérer et s'enlever tout crédit moral, d'apporter des obstacles à la réalisation de ce désir. M. Rattazzi a poussé, dans cette voie, l'usage de l'autorité à ses dernières limites. N'avons-nous pas fait, d'ailleurs, pour sauver la papauté temporelle, tout ce qu'il était humainement possible de faire ? Après l'intervention armée, nous avons voulu soumettre à l'arbitrage d'une conférence européenne le règlement de la question romaine ; l'Europe, par ses refus, a prouvé qu'elle n'avait aucune solution à proposer qui fût préférable à celle que pourrait amener une réconciliation de la

Digitized by Google

papauté avec l'Italie. La France n'a plus donc qu'à songer à elle-même, à sa propre sécurité. Ce serait mal la comprendre que de laisser l'Italie exposée plus longtemps à la tentation de se liguer avec les ennemis que, d'un moment à l'autre, le gouvernement pourrait attirer sur notre pays.

Plus les dangers que fait naître l'état précaire de l'Europe nous paraissent voisins, plus nos regards se portent avec attention vers la nation que ses récents désastres paraissent avoir jetée dans nos bras. L'Autriche, contre toutes les prévisions, semble prête à reprendre quelque vigueur; la politique hardie de M. de Beust l'a poussée, malgré d'opiniâtres entêtements, dans la voie des réformes libérales, et lui a refait une sorte d'unité. La Hongrie s'est prêtée avec beaucoup de patriotisme à cette œuvre de réparation; elle a trouvé le compte de ses aspirations nationales dans le plan de M. de Beust et elle a consenti à devenir la clef de voûte du nouvel édifice autrichien, à la condition de voir refleurir sa vieille royauté et ses antiques institutions.

Un ingénieux système a su faire concorder, avec les droits reconquis de la Hongrie, les droits des autres provinces et la constitution générale de l'Empire. Une sorte de solidarité s'est ainsi établie entre les diverses parties de la monarchie, de telle sorte que toute atteinte portée aux droits de l'une d'elles est ressentie par toutes les autres, et que tant que les droits de la Hongrie seront respectés, les droits des autres Etats le seront aussi. Tel est le lien politique établi dans l'Empire autrichien par l'ancien ministre saxon puissamment secondé, dans son entreprise, par le grand parti national hongrois, dont M. Deak est le chef, et par le comte Jules Andrassy, aujourd'hui président du conseil des ministres de Hongrie. Ceux qui hésitent à considérer comme accomplie la régénération de l'empire d'Autriche, ne peuvent mettre en doute la reconstitution du royaume de Hongrie. Un pays qui a une diète, une chambre élective et une chambre héréditaire, un ministère responsable et une constitution qui lui est propre, une loi électorale des plus larges, des finances contrôlées et une dette publique placée sous la garantie des représentants de la nation, est un pays dont la vitalité ne peut que se raffermir et dont la prospérité matérielle ne peut que se développer. Il a montré le prix qu'il faisait de son autonomie par les sacrifices qu'il s'est imposés pour l'acquérir. Convaincu que sa meilleure sauvegarde était dans la sécurité de l'empire, et qu'il n'y aurait une Hongrie qu'autant qu'il y aurait une Autriche, il a signé, avec le gouvernement central, un compromis aux termes duquel le gouvernement hongrois accepte sa part de charges dans les affaires communes de la monarchie; il contribue à l'entretien de l'armée et de la représentation diplomatique et à toutes les dépenses générales de l'Empire.

Ces sacrifices, la Hongrie a pu se les imposer sans compromettre sa situation financière. Alors même qu'elle serait obligée, comme on l'annonce, de faire un appel prochain au crédit, le pays est assez productif pour servir de garantie à ceux qui, dans ces temps de spéculations douteuses, placeront leurs capitaux sur une des contrées les plus favorisées de l'Europe, sous le rapport de la richesse terrienne. En travaillant à la prospérité de la Hongrie, on travaillera aussi à fortifier les institutions

Digitized by Google

libérales de l'Autriche et à désintéresser son gpuvernement des affaires d'Allemagne, c'est-à-dire à éloigner de l'Europe un des plus ardents ferments de discorde.

Les fenians font un tel vacarme en Angleterre que l'Europe entière tourne les yeux de leur côté. Cette insaisissable conspiration ne révèle son existence que par des explosions sinistres : elle mine les édifices publics et les fait sauter. La répression semble lui donner une nouvelle vigueur et redoubler son audace. Les dramatiques entreprises du fenianisme ne sont pas sans causer de sérieuses alarmes au gouvernement, qui semble regretter parfois que la Constitution ne lui laisse pas des moyens de défense plus efficaces contre ces dangereux rebelles. Il trouve cependant dans les populations des auxiliaires dont le concours pourra suffire à exterminer le fenianisme, sans qu'il soit nécessaire au gouvernement de prendre contre lui des mesures d'exception. Ce n'est pas en France que l'action du pouvoir serait ainsi secondée par les citoyens. On déciderait difficilement, comme cela se passe chez nos voisins, d'honnêtes bourgeois à s'engager dans la compagnie des sergents de ville pour prêter main forte à la police. A Londres seulement, 30,000 habitants de toutes classes et de toutes professions se sont enrôlés comme policemen ; à Leeds, à Manchester, à Stockport, le même fait se produit, et les Irlandais suspects de fenianisme sont surveillés de près par de simples citoyens, dont la qualité relève le rôle ingrat et légèrement odieux. C'est un trait de mœurs anglaises qu'il ne faut point négliger de noter, et qui montre que si le gouvernement français a des procédés dont le gouvernement britannique ne fait point usage, les citoyens français, de leur côté, ont des répugnances que les citoyens anglais ne partagent pas. Chez nous, le public s'intéresse aux rebelles, et se sent une disposition naturelle à les protéger. On en verrait même se préparer à faire sauter la Banque de France ou le palais des Tuileries, qu'on hésiterait peut-être à dénoncer leurs complots. Chez nous, l'autorité a toute la besogne; elle doit surveiller et réprimer. Il est rare même que, pour prix du service qu'elle rend, elle recueille toujours des marques de gratitude. Nous avons de ce côté des préjugés et des habitudes détestables, qui, en laissant toute la responsabilité au pouvoir, ne peuvent que réduire de plus en plus la part faite dans nos lois à l'initiative individuelle.

Les Anglais ont encore d'autres soucis; ils commencent à concevoir quelques craintes sur l'expédition d'Abyssinie, qui leur semble mal préparée. Les journaux se récrient; ils accusent le gouvernement et ne sont point pour cela dénoncés comme manquant de patriotisme. La première mésaventure à laquelle a donné lieu l'expédition s'est produite dans la baie d'Annesley, où l'avant-garde est déjà arrivée. Au lieu d'une plage hospitalière que les argonautes anglais s'attendaient à trouver à Annesley, ils n'ont vu qu'un long et aride désert. Plus loin, au lieu de chemins faciles, ils doivent marcher à travers les pentes abruptes d'un pays montagneux. Le *Times* calcule que l'expédition n'aboutira pas cette année. Si, d'un côté, l'Angleterre ne trouve pas dans la qualité du sol et du climat les facilités qu'elle espérait, elle a, d'un autre côté, un concours sur lequel elle

Digitized by Google

ne comptait pas et même qu'elle ne souhaitait pas, le concours du vice-roi d'Egypte. Dès qu'il fut question de l'expédition, Ismaïl-Pacha offrit son alliance; on ne l'accepta point, mais lord Derby consentit à laisser le gouvernement égyptien aider aux préparatifs de l'expédition. Aujourd'hui, le Foreign-Office est aux regrets de cette condescendance, dont le vice-roi abuse pour se constituer l'allié des Anglais. Ceux-ci ne veulent point d'allié; ils ont besoin d'être seuls, afin de conduire l'expédition à leur gré et de la faire aboutir comme bon leur semblera. S'ils ne voulaient que châtier Théodoros, ils seraient plus gracieux pour les offres du vice-roi d'Egypte. Celui-ci s'entête à vouloir participer à l'expédition, et tout fait penser que l'Angleterre ne se débarrassera pas facilement de ce témoin incommode. Une éventualité bien imprévue, ce serait de voir les Anglais attardés par les difficultés de la route, par les maladies, par le mauvais temps, oublier le but de l'expédition, laisser le negus impuni et ses captifs sans vengeance, et profiter de leur présence dans ces parages pour fonder sur la mer Rouge des établissements provisoires d'un caractère tout à fait définitif. On sait que la Russie ne serait point éloignée de favoriser ce dessein; il s'accomplira certainement si nous n'avons, pour le contrarier, que la surveillance du vice-roi d'Egypte. L'Angleterre a été très heureusement servie par les circonstances, et le besoin de venger ses nationaux ne pouvait arriver plus à point.

Le secrétaire de la rédaction : PASCAL RICARD.

En réponse au travail de M. de Kératry sur *La créance Jecker, les indemnités françaises et les emprunts mexicains*, M. Jecker nous a adressé une longue lettre qui est un véritable Mémoire sur la question. Nous aurions été désireux de mettre dès aujourd'hui ce Mémoire sous les yeux de nos lecteurs, mais son étendue et le développement que l'auteur a donné à ses calculs nous obligent à le renvoyer à notre prochain numéro. Ce sont des lumières nouvelles qui seront répandues sur un sujet qui intéresse à un si haut degré le crédit et l'honneur de notre gouvernement.

P. P.

Digitized by Google

REVUE FINANCIÈRE.

L'EMPRUNT HONGROIS.

Pendant qu'en Italie, M. Cambrai d'Igny abandonnait le ministère des finances avant d'avoir fait connaître son programme, M. Barzanallana, à Madrid, préparait son exposé, qui, si l'on en juge par ce que nous savons de son administration, rassurera à la fois les Espagnols et ceux qui sont intéressés dans les valeurs d'Espagne.

La France attend que M. Magne lui fasse savoir si elle aura ou non à souscrire un emprunt, et M. de Becke, à Vienne, reprend le portefeuille des finances qu'on craignait de lui voir abandonner. La question dominante de fin d'année est presque toujours la question financière, et comme sur notre horizon il apparaît un de ces rares phénomènes que l'on appelle une souscription sérieuse, un emprunt d'Etat, nous ajournons à la première quinzaine de janvier notre revue de l'année, pour étudier aujourd'hui l'emprunt hongrois, et nous rendre un compte aussi exact que possible de la valeur qu'il faut attribuer à la garantie du royaume de Hongrie. La Russie a supprimé le royaume de Pologne pour établir partout son organisation centralisatrice ; l'Autriche, au contraire, faisant droit aux aspirations des Hongrois, leur accorde leur autonomie administrative, et, se réconciliant solennellement avec eux, leur a ouvert une ère de travaux utiles et de progrès. C'est d'hier que date la restauration du royaume de Hongrie ; à peine revenu à la vie, il veut prendre place dans le concert des nations industrielles et commerciales de l'Europe ; il sent sa force, il a conscience des richesses dont la nature l'a doté, il croit à son avenir, il a mesuré l'importance de la tâche qu'il assume et le premier usage qu'il fait de sa liberté est de chercher à se mettre au niveau des autres pays, en construisant des chemins de fer et des canaux.

Il y a vingt ans, le comte A. Szechenyi écrivait ce qui suit : « Notre patrie n'a point de crédit ; c'est aux conditions dans lesquelles se trouve notre agriculture et à l'état de notre commerce qu'il faut s'en prendre. Le mode pratiqué pour le fermage, les monopoles et l'évaluation des dîmes, le travail forcé auquel la majeure partie de la population est astreinte, paralysent l'agriculture et sont autant d'obstacles à ses progrès. Le commerce est sans vie, parce que *les voies de communication manquent, que les moyens de transport sont aussi chers que défectueux*, que le tarif d'exportation est trop variable ; que nos lois entravent l'exécution du débiteur et l'exact accomplissement des contrats. Telles sont les causes qui détournent les capitaux de notre marché. »

Depuis cette époque, des améliorations très grandes se sont produites ; l'attention du gouvernement s'est portée sur ces différents vices, qu'il s'est efforcé de faire disparaître, et on a construit en Hongrie des chemins de fer qui, tout en favorisant l'expansion des forces de la nation, ont été reconnus cependant comme insuffisants.

Les transports, en effet, sont toujours très difficiles et très coûteux. Le

Digitized by Google

mouvement du trafic, quel qu'il soit, ne répond pas aux besoins du pays. La Hongrie n'a joué jusqu'à ce jour qu'un rôle purement passif, et par là même secondaire ; cette infériorité lui était imposée à la fois par les conditions politiques dans lesquelles l'Autriche la tenait, et par le caractère économique qui lui est propre. La richesse d'une nation ne se calcule pas seulement d'après sa fertilité ou d'après la munificence des dons que la nature lui a prodigués. Les pays agricoles, si grande que soit leur fécondité, demeurent à l'état stationnaire tant que l'homme ne vient pas apporter son travail et créer l'industrie et le commerce. La Hongrie, malgré les éléments de prospérité qui se trouvent chez elle, ne peut jouer un rôle important dans la vie économique des nations qu'à la condition expresse que les trésors que la terre lui donne trouveront un écoulement certain, et nous en concluons que les chemins de fer et les canaux lui sont indispensables, d'abord pour exporter et vendre l'excédant de ses récoltes, ensuite pour donner à ses forces et à son activité toute l'extension dont elles sont susceptibles.

On appelait la Hongrie *Terra incognita* ; pour la plupart, c'est encore une terre inconnue ; on sait vaguement et superficiellement qu'elle appartient aux Autrichiens, contre lesquels elle s'est presque constamment battue. Mais demandez ce que vaut comme richesse le royaume hongrois, et il est hors de doute que l'on ne saura citer que ses abondantes récoltes en céréales.

Eh bien, passons condamnation sur cette omission que l'on fait des trésors de toute nature que renferme ce pays ! Supposons que ses montagnes ne présentent pas à l'industrie le fer et les métaux les plus variés, les forêts les plus vastes et des bassins houillers d'une étendue inappréciable ; n'envisageons la Hongrie que sous le rapport agricole.

La Hongrie présente une superficie égale aux deux tiers de celle de la France. Le sol, qui fait de ce royaume le grenier de l'Europe, se divise en deux parties, que l'on nomme la *grande plaine* et la *petite plaine*, et les statistiques officielles décomposent ainsi l'exploitation actuelle du territoire : Céréales, 9,348,171 hectares ; prairies artificielles, vergers et jardins, 3,818,374 ; pâturages, 4,309,519 ; vignes, 382,458 ; forêts, 8,619,186 : total, 26,477,708 hectares, représentant une propriété foncière capitalisée de 5,583,175,698 francs pour la Hongrie, la Transylvanie, la Croatie, la Slavonie et les Confins militaires.

La fécondité de la Hongrie est donc chose indiscutable ; nous ne voulons pas cependant faire la partie plus belle qu'elle ne l'est, et nous ne dissimulerons pas que l'agriculture n'a pas été élevée à la hauteur où nous la trouvons en Angleterre. Les récoltes de la Hongrie sont suffisantes, non-seulement pour ses besoins et ceux de l'Allemagne, mais encore pour une partie de l'Europe ; mais les progrès de l'agriculture y ont été lents, et si nous nous reportons à vingt années en arrière, nous ne trouverons, en fait de changement, qu'une plus grande étendue de terre cultivée, et non un plus grand rendement du sol, parce que malheureusement on emploie toujours les méthodes anciennes ; de plus, les récoltes sont irrégulières, et, en parcourant la statistique, nous rencontrons pour certaines années

Digitized by Google

des résultats bien inférieurs dans certains cantons à ceux que pourrait faire supposer l'exceptionnelle qualité du terroir. On évalue à un minimum de 12 millions d'hectolitres l'excédant de céréales, et principalement de froment que la Hongrie peut céder annuellement à l'Europe; il est évident qu'avec une culture plus perfectionnée, on arriverait à en tirer 30 millions d'hectolitres; mais jusqu'à présent, les transports ont été si difficiles et surtout si coûteux, que les nations qui s'approvisionnent de blés hongrois sont peu favorisées, vu la plus-value qu'il leur faut payer pour les avoir rendus chez elles.

Les routes sont très mal organisées, mauvaises et très rares; quoique traversée par une grande quantité de cours d'eau et principalement par trois grandes artères fluviales, la Save, la Theiss et le Danube, la Hongrie ne possède pas une batellerie qui satisfasse aux exigences commerciales; la plus grande partie des rivières présente des obstacles sérieux à la navigation; elles ne desservent pas les marchés agricoles ni les terrains les plus fertiles, et, sous ce rapport, il est à désirer que la canalisation s'opère largement pour offrir des débouchés au commerce des grains, et, surtout que l'on construise des chemins de fer qui se ramifient sur toute l'étendue du royaume, et permettent ainsi à l'étranger de se procurer en Hongrie le pain à bon marché.

Tel qu'il est, le réseau hongrois a rendu de grands services. Depuis qu'il est créé, il a établi un courant commercial qui se traduit par des chiffres éloquents et que nous citerions si nous ne craignions une énumération fastidieuse. Trieste cependant n'a pas reçu tout le développement que son admirable situation comporte; les quatre marchés Pesth, Trieste, Vieselburg et Raab, ont prospéré par suite de l'établissement des grandes lignes; mais, d'un autre côté, combien de cantons restent isolés, inactifs et stationnaires? Tout se tient. La culture du blé ne donne strictement que ce que la nature veut bien produire; le paysan vend difficilement son blé, que les marchands allemands viennent lui prendre à vil prix; son bien-être en souffre, il n'est pas encouragé, il délaisse le pâturage et l'élève des bestiaux. Construisez des chemins de fer, facilitez les communications, abrégez les distances; vous répandez partout l'aisance, vous décuplez les efforts et le travail, vous centuplez la richesse de la nation! Qui ne connaît de réputation ces fameux vins de Hongrie, renommés par tout le monde? Et cependant on ne les connaît que par ouï-dire, et l'exportation des vins se borne à la Turquie, à la Prusse, à la Saxe et à l'Allemagne du Sud; elle est insignifiante si l'on considère que l'étendue de vignobles dépasse 590,000 jochs. Le tabac est dans la même condition; il ne s'en exporte qu'une quantité très faible: le colza et le chanvre subissent la même loi, et demeurent, trésors inutiles, entre les mains du cultivateur, qui attend en vain le consommateur.

Ces grands et beaux bœufs de Hongrie qui commencent à venir jusqu'à nous devraient inonder nos marchés.

Que dire des autres richesses de ce pays, qui, par la diversité de son climat et de ses terrains, est devenu apte à procurer à l'homme une variété de produits que l'on rencontre rarement sur notre vieille Europe?

Digitized by Google

Mais rien n'est exploité parce que ce sont des matières premières que la Hongrie enfante principalement; or, la matière première est toujours lourde et volumineuse; il lui faut des transports faciles et à bon marché, et, nous l'avons déjà dit, la Hongrie n'a pas de routes, elle n'a presque pas de canaux; ses rivières lui sont inutiles et les chemins de fer qu'on lui a construits jusqu'à ce jour sont loin de satisfaire à ses besoins.

Il paraît étrange, au premier abord, que nous parlions de besoins quand il s'agit d'une riche contrée; et cependant c'est l'exacte vérité; où le commerce est à l'état d'enfance, le crédit n'existe pas, et, tout en tenant compte des louables efforts que le gouvernement autrichien a faits pour développer la situation matérielle de la Hongrie, ce royaume est resté dans un état d'atonie et d'infériorité : il n'a ni crédit intérieur, ni capital, ni industrie, ni commerce.

L'Empereur d'Autriche a donné l'autonomie administrative aux Hongrois, et l'inauguration généreuse du dualisme ouvre aux aspirations de ces vaillants peuples une voie de prospérité et de grandeur dont les auraient à jamais éloignés les malentendus, les prétentions, les dissentiments et les haines politiques. La réconciliation, l'unification des deux parties de l'Empire est aujourd'hui consacrée par la nouvelle organisation. L'Autriche et la Hongrie sont indépendantes l'une de l'autre, mais elles obéissent à l'Empereur-roi; et, si elles déterminent en commun les relations extérieures, l'organisation militaire, le régime douanier et le budget général, l'autonomie hongroise cependant est complète, et le gouvernement s'exerce librement en tout ce qui concerne le développement intérieur : la justice, l'instruction publique, le commerce, les travaux publics et les finances. N'est-ce donc rien que la garantie d'un royaume constitutionnel dont les charges et la dette n'ont pas d'importance, si l'on est équitable dans l'évaluation des résultats que promettent l'industrie, le commerce et l'agriculture? Voyons, du reste, le budget approximatif de l'empire d'Autriche pour 1868.

Dépenses.

La cour	3.000.000 Fl.
Chancellerie impériale	73.000
Reichsrath	332.000
Conseil des ministres	15.000
Ministère de l'intérieur	17.400.000
Culte	4.517.000
Police	1.773.000
Administration des finances	10.000.000
Pensions	8.200.000
Ministère du commerce	3.462.000
Justice	8.800.000
Bureaux de contrôle	413.000
Reliquat à payer sur les chemins de fer vendus	335.000
Subvention à l'industrie, etc.	6.187.000
Total	64.507.000

Digitized by Google

Report....	64.507.000
Dettes de l'Etat.....	109.237.000
Eventualités.....	58.160.000
Total.....	231.904.000
Recettes,	195.687.000
Reste.....	36.217.000

Les dépenses communes sont ainsi évaluées :

Affaires étrangères.....		3.000.000 Fl.
Finances de l'Empire.....		600.000
Crédit et finances.....		2.040.000
Pensions.....		1.500.000
Subvention (Lloyd autrichien).....		2.000.000
Budget de la guerre et de la marine.....		80.000.000
Comptabilité militaire et maritime.....		948.000
Total.....		90.088.000
Supplément des revenus et douanes dans les provinces héréditaires.....	8.502.000 Fl.	
En Hongrie.....	1.600.000	
Total.....	10.102.000	
On aura à rembourser sur l'octroi	3.100.000	7.002.000
Total des dépenses communes.....		83.086.000 Fl.

Sur ces 83,086,000 florins, la Hongrie ne paye que 30 p. 100, soit 24,925,800 fl., et les provinces autrichiennes payent 70 0/0, c'est-à-dire 58,160,200 fl. On le voit, la dette qui incombe à la Hongrie n'est pas de celles qui peuvent effrayer le capitaliste. Nous croyons avoir été sévère dans l'appréciation de l'état économique du royaume de Hongrie, et pourtant il nous semble résulter de nos observations que l'achèvement du réseau ferré et le perfectionnement de la canalisation apporteront de grands bienfaits à la nation et seront d'une utilité immense pour les besoins de l'Europe et le commerce international. Les grandes lignes ferrées existent, mais elles manquent d'embranchements pour porter la vie et la richesse et se ramifier partout. Tel qu'il existera, le réseau des chemins de fer hongrois donnera une vive impulsion au commerce de transit que sa position lui assure. A l'ouest, il touchera par ses extrémités Dresde, Prague, Munich et le Tyrol ; au sud, Trieste gagnera encore de l'importance et le grand port hongrois, Fiume, sera joint à Belgrade et à Hermanstadt, tandis que Czernowitz, Lemberg et la Galicie offriront un écoulement puissant à son commerce intérieur. Nous n'osons détailler le réseau complet qui doit seconder et consolider l'empire d'Autriche tout entier, tant il est approprié aux besoins généraux. Prenons-en les traits principaux : à l'intérieur, c'est un réseau de chemins d'intérêt local ; du nord au sud, c'est un courant entre la mer Baltique et la mer Adriatique ; à

Digitized by Google

l'occident, c'est tout le commerce de la Russie, de la Pologne et de la Silésie. C'est enfin l'exécution de ce projet admirable et regardé si longtemps comme une utopie d'unir la mer Adriatique et la mer Noire et de pénétrer en Orient.

On trouvera difficilement des chemins de fer établis sur des bases aussi favorables, et, après avoir prouvé que la garantie d'une hypothèque sur ce réseau de chemins de fer n'a rien d'illusoire, nous demanderons qu'on nous permette de revenir sur l'autre point traité, celui de la garantie personnelle du royaume de Hongrie, car, telles sont les conditions de l'emprunt : en vertu de la loi du 18 octobre 1867, votée par les deux chambres de la diète nationale et sanctionnée par S. M. l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, la Société générale émet au nom du royaume de Hongrie, 709,380 obligations à 215 fr. remboursables à 300 fr. en 50 ans. Le produit de cette émission *est exclusivement applicable à la construction de chemins et de canaux;* le compte de l'emploi des fonds et de l'état des travaux sera rendu, chaque année, à la Diète, par le ministre des finances.

Les obligations sont garanties par :

1° *Une première hypothèque spéciale sur tous les chemins de fer et canaux construits avec les ressources provenant de cet emprunt*, laquelle hypothèque sera inscrite, *sans frais*, au profit collectif des porteurs d'obligations ;

2° *La totalité des revenus du royaume de Hongrie.*

La garantie la plus sûre que puisse offrir un pays, c'est la bonne et exacte perception des impôts ; or, d'après le témoignage de M. de Lonyay, les contribuables payent fort exactement leurs impôts, qui, nous devons l'ajouter, sont loin d'être écrasants et seront beaucoup plus fructueux lorsque les nouvelles réformes auront été introduites dans l'administration. Il n'y a pas d'espérances qu'il ne soit permis de concevoir en voyant l'infatigable zèle avec lequel le ministère hongrois se dévoue à sa tâche patriotique. Rien ne lui a manqué, il est vrai ; chacun semble avoir tenu à honneur de contribuer à cette œuvre créatrice ; les chambres de commerce s'organisent ; les capitalistes allemands, qui sentent combien leurs intérêts sont solidaires de ceux de la Hongrie, lui portent leur argent pour développer le crédit ; les Hongrois ne restent pas indifférents : tout ce qui leur manquait, ils l'auront bientôt, et les banques de crédit s'établissent de tous côtés pour faciliter, encourager et développer l'industrie à peine naissante dans ce pays où les richesses métallurgiques lui préparent de si glorieuses victoires.

Le dualisme a été vraiment pour la Hongrie l'aurore de la véritable vie ; la centralisation l'étouffait. Avec le régime autrichien tel qu'il existait, elle aurait toujours végété; jamais elle n'aurait eu à la tribune pour plaider la cause de son commerce languissant, de son industrie presque paralysée, un ministre qui osât dire, comme M. de Lonyay, le 13 octobre : « Il n'y a de dispendieux, de cher et de regrettable que les dépenses infructueuses et inutiles. » La création, ou plutôt l'achèvement des voies ferrées ne constitue pas ce que les pessimistes appellent *dépenses inutiles;* les Etats-Unis, l'Angleterre et la France l'attesteraient au besoin. La Hon-

Digitized by Google

grie, jusqu'à ce jour, n'a pas vécu. Elle veut vivre, et le seul moyen qu'elle ait de se faire un avenir est d'être dotée à la fois d'institutions de crédit qui soutiennent son commerce et son industrie, et d'un réseau complémentaire de voies ferrées et de canaux qui soient les affluents naturels de ses grandes lignes de chemins de fer et de ses grands fleuves. Ce n'est pas à nous autres Français qu'il convient de refuser à une nation les capitaux qu'elle demande pour prendre rang dans l'Europe laborieuse et industrielle. Sans doute, nous avons droit d'être défiants vis-à-vis des Etats étrangers qui s'adressent à notre marché financier.

Mais nous faut-il avoir deux balances ? L'une pour la Russie, à qui nous accordons l'argent qu'elle demande, et l'autre pour le jeune royaume de Hongrie, à qui nous refuserions cet or qui chaque jour s'accumule oisif dans nos banques ? Un emprunt fait dans des conditions telles que les présente la situation matérielle de la Hongrie, c'est plus qu'un fonds de placement, c'est un fonds d'Etat, et, nous en sommes convaincu, la France l'appréciera, elle qui a payé un milliard de subvention aux compagnies pour exécuter nos grandes lignes, elle à qui le duc de Persigny disait, il y a un an : « Mais comment faire ces travaux ? où trouver l'argent nécessaire ? En vérité, je me sens humilié pour notre pays quand j'entends ces cris d'impuissance. Quoi ! un peuple né d'hier, l'Amérique du Nord, a pu trouver en quelques années et pendant la guerre 15 milliards pour détruire, et nous, peuple d'antique origine, riche, glorieux entre tous les peuples de la terre, nous ne saurions trouver pendant la paix des capitaux pour créer ! ou refuserions-nous par une erreur étrange de les employer à produire des instruments de richesse, c'est-à-dire à créer d'autres capitaux ? Dans un pays comme la France, les capitaux sont inépuisables ; plus ils sont employés, plus ils se reproduisent ; plus ils fonctionnent, plus ils engendrent de richesses. »

Les escomptes ont cessé ; la crise italienne s'aggrave ; on reparle de l'emprunt comme très prochain. Ces trois causes ont agi simultanément sur le marché, et les vendeurs ont vu devant eux huit jours pendant lesquels ils pouvaient opérer sans avoir à rendre un compte anticipé aux capitalistes qui jouent sur le loyer des titres. Les histoires de la vie privée rapportent souvent que des complices se divisent, et que le plus audacieux rançonne l'autre en le menaçant de révéler son secret : il sait où est le cadavre, dit énergiquement l'expression populaire. Ainsi en est-il des escomptes que nous constatons depuis deux mois. Les vendeurs ont pour collaborateurs des banquiers qui leur prêtent des titres, puis qui, jouant en sens contraire, exploitent leurs emprunteurs avec les escomptes, les leur faisant renouveler trois ou quatre fois par mois, bénéficiant à la fois de la hausse et du triple ou quadruple déport.

Cette manière d'agir a pour effet de renvoyer de la Bourse le peu de spéculation active qui y restait encore, en même temps que de concentrer

Digitized by Google

dans un très petit nombre de mains tous les moyens d'action sur le crédit public. Nous ne savons si la morale gagne beaucoup à ce dépeuplement du marché, mais ce qui est certain, c'est que le cours du prochain emprunt dépend de quelques volontés, et qu'il ne faut guère compter sur une spéculation sérieuse qui le reporte pendant la période de classement.

Les préoccupations politiques sont d'ailleurs bien graves. Le langage des journaux étrangers donne à croire qu'une entente s'établit entre toutes les grandes puissances pour réagir contre notre politique fiévreuse et trop portée aux interventions. Leur langage acerbe et blessant prouve non pas que la nation française soit telle qu'on la dépeint, mais que les nobles visiteurs de l'Exposition n'ont vu chez nous que ce qu'ils cherchaient à y voir et cela mérite réflexion. On se trompe sur la France, à peu près comme un médecin qui, n'ayant vu que les hôpitaux, dirait que tout le pays est atteint de maladies terribles. Mais cette erreur peut avoir des conséquences graves : on le sent, on s'en inquiète. En même temps, la situation commerciale s'assombrit. Le dernier bilan de la Banque de France signale une diminution du portefeuille, fait complétement anormal à cette époque de l'année. Les faillites se multiplient ; on liquide l'Exposition. Les centres industriels du nord deviennent silencieux et tristes ; la chambre de commerce de Roubaix évalue à 200 millions la diminution de la fortune publique de cette seule ville depuis 1860. Les pays de forges se plaignent ; l'industrie des fers au bois a bientôt disparu. En un mot, il n'est point de branche commerciale ou industrielle qui ne soit gravement atteinte.

Les valeurs étrangères sont toujours en souffrance, à l'exception des Chemins autrichiens. Il y a eu, cependant, un peu de faiblesse sur ces actions pendant les derniers jours, parce qu'on a parlé de l'émission d'une seconde série d'obligations nouvelles. Rappelons d'abord que ces obligations sont afférentes à un réseau spécial, garanti par l'Etat, ayant compte à part, et ne pouvant par conséquent exercer sur l'ancien réseau qu'une influence favorable, puisqu'il lui apporte des éléments de trafic sans lui imposer aucune charge ; rappelons encore que les chemins hongrois, que nous avons étudiés plus haut, viennent se sonder sur plusieurs points à la ligne de Vienne-Pesth-Temeswar-Orsova, et constituent ainsi de nouveaux affluents. La fortune indiscutable des chemins hongrois assurera donc la fortune des chemins autrichiens.

La Banque de Cadix a suspendu ses payements. M. Barzanallana a ordonné de poursuivre les administrateurs en responsabilité. Le premier exemple devait-il venir d'Espagne?

EM. ANDREOLE.

ALPHONSE DE CAROLME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU SOIXANTIÈME VOLUME

NOVEMBRE et DÉCEMBRE 1867, (16e année. — 2e série.)

Pages.

LES TRADITIONS HÉROÏQUES DES FRANCS ET LES ORIGINES DE LA CIVILISATION MODERNE, par M. LÉO JOUBERT 5

L'IRLANDE, par M. AMÉDÉE MARTEAU 27

EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE DE 1867 : TRAVAUX DE LA COMMISSION GÉNÉRALE DES DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER, par M. le docteur PIOTROWSKI 30

LE SECOND AMOUR DE SUSELLE (2e et dernière partie), par mme JULIA KAVANAGH 71

LA CRÉANCE JECKER, LES INDEMNITÉS FRANÇAISES ET LES EMPRUNTS MEXICAINS, par M. le comte E. DE KÉRATRY (1re partie), ... 117

LES MERVEILLES DU FUSIL CHASSEPOT, par M. ALPHONSE DE CALONNE 159

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. ANATOLE CLAVEAU 170

REVUE MUSICALE, par M. MAX BERTHAUD 177

CHRONIQUE POLITIQUE, histoire de la quinzaine 181

UN POÈTE PHILOSOPHE : SHELLEY, SA VIE ET SES ŒUVRES (1re partie), par M. ODYSSE BARROT 193

L'IRLANDE, (2e partie), par M. AMÉDÉE MARTEAU 235

PORTRAITS DE CONTEMPORAINS : M. ROUHER D'APRÈS SES DISCOURS, par M. LOUIS LIÉVIN. 263

LA CRÉANCE JECKER, LES INDEMNITÉS FRANÇAISES ET LES EMPRUNTS MEXICAINS (2e et dernière partie), par M. le comte E. DE KÉRATRY 283

LES CONTRADICTIONS DE LA POLITIQUE IMPÉRIALE, par M. ALPHONSE DE CALONNE 351

REVUE CRITIQUE : *La Décadence de l'Europe*, livre anonyme, par M. LOUIS LIÉVIN. . . 366

REVUE MUSICALE, par M. MAURICE CRISTAL 371

CHRONIQUE POLITIQUE, histoire de la quinzaine 378

REVUE FINANCIÈRE, par M. EMILE ANDRÉOLI 393

Digitized by Google

Les Éléments de la race et de l'esprit français, par M. Paul ROUSSELOT. 401
Un poète philosophe : Shelley, sa vie et ses oeuvres (2e et dernière partie), par M. Odysse BARROT 430
Le Père et le Fils, roman (1re partie), par M. Antonin MULÉ. 478
Une page de la campagne de 1862 au Mexique : les 5,000 hommes du général de Lorencez devant Puebla, par le prince Georges BIBESCO 524
L'Orient a l'Exposition (2e et dernière partie), par M. S. BOUILLON 549
Vaine fiction de la responsabilité des fonctionnaires, par M. L. LIÉVIN. 569
Chronique littéraire, par M. Anatole CLAVEAU. 581
Revue musicale, par M. Maurice CRISTAL. 596
Chronique politique, histoire de la quinzaine. 602
Revue financière par M. Emile ANDRÉOLI. 604

Les Calvinistes français du XVIe au XVIIIe siècle, par M. A. PHILIBERT-SOUPÉ. . . . 609
Le Père et le Fils (2e partie), par M. Antonin MULÉ 644
Théatre contemporain : la Littérature d'opéra, par M. Jules GUILLEMOT 685
Chemins de fer français. Des Nouvelles Conventions de l'État avec les grandes Compagnies, par M. Charles ROPIQUET. 704
Portraits de contemporains : M. Thiers, chef de la majorité, par M. Louis LIÉVIN. 717
La Loi sur le recrutement et la garde nationale mobile, par M. Alphonse de CALONNE 729
Chronique littéraire, par M. Anatole CLAVEAU. 763
Revue musicale, par M. Maurice CRISTAL. 769
Revue critique : *Léena, histoire athénienne. — La Mort d'un Dieu, Épiménide de Crète*, contes antiques, de M. Léo Joubert, par M. E. DELAPLACE. — *Œuvres complètes de Shakespeare*, traduit par M. Émile Montégut, tome I, par M. Léo JOUBERT. — *Parémiologie musicale de la langue française*, de M. Kastner, par M. Maurice CRISTAL. — *Le Monde des bois*, de M. Hoefer. — *Les Fougères*, tome II, par M. Max BERTHAUD. — *L'Univers, les infiniments grands et les infiniments petits*, de M. F.-A. Pouchet, par M. Max BERTHAUD. — *Les Pyrénés, les ascensions et la philosophie de l'exercice*, de M. Henri Russel-Killough, par le par le baron ERNOUF. 775
Chronique politique, histoire de la quinzaine. 785
Revue financière : l'Emprunt hongrois, par M. Emile ANDRÉOLI. 799

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LES TOMES LV, LVI, LVII, LVIII, LIX ET LX

DE LA DEUXIÈME SÉRIE

(TOMES XC, XCI, XCII, XCIII, XCIV ET XCV DE LA COLLECTION)

Du 15 janvier au 31 décembre 1867

Les chiffres romains indiquent le volume, les chiffres arabes indiquent la page.

Archéologie et Beaux-Arts.

Exposition annuelle des Beaux-Arts : salon de 1867, par M. Léon Terrier, LVII, 516.
Exposition internationale et universelle de 1867 : les Arts du dessin et leurs applications, par M. Alphonse de Calonne; la Peinture, LVI, 715; la Statuaire, LVII, 94.
Exposition universelle de 1867 : l'Edifice et ses dépendances, par M. Alphonse de Calonne, LVI, 520; — les Travaux publics, par M. Emile Level, LVIII, 31, 369; LIX, 337.
De la Littérature m'sicale en France, par M. Arthur Pougin, LVII, 45.
Les Monuments de l'ancienne Egypte, par M. Aug. de Couffon, LVI, 313, 446, 624.
Le Palais de Fontainebleau, par M. Jules David, LVIII, 597.
La Peinture en Allemagne (l'Ecole de Munich), par M. Albert Lefaivre, LIX, 630.
Revues musicales, par Max Berthaud, LV, 360, 557; LVI, 171, 360; LVII, 171, 554; LX, 177; — par M. Ernouf, LV, 364; — par M. Maurice Cristal, LVIII, 555; LIX, 190; LX, 371, 568, 769.

Bibliographie et Revue critique.

Adolphe Nourrit, de M. L. Quicherat, LVII, 383. — Alfred de Musset, édition illustrée, LV, 556. — Les Amours d'un Athée, de M. Filip Bonau, LVII, 363. — Les Anciens poètes de la France, publiés sous la direction de M. Guessard, LV, 630. — L'Année littéraire et dramatique (9e année), de M. G. Vapereau, LVI, 548. — Une Année de Voyage dans l'Arabie centrale, de W. Gifford Palgrave, traduit de l'anglais, par E. Jonveaux, LV, 66. — L'année scientifique et industrielle, de M. L. Figuier, LVII, 141. — L'Annuaire scientifique de M. P.-P. Dehérain, LVII, 141. — Arabie, de Noël des Vergers, LV, 66. — Les Archives de la France pendant la Révolution, LIX, 765. — L'Armée française en 1867, LVI, 741. — L'Armée dans la Société moderne. — L'Armée en 1868, LX, 729. — L'art de gouverner, d'Antonio Perez, discours traduit par J.-M. Guardia, LVI, 420. — L'article 75 de la Constitution de l'an VIII, de M. Casimir Périer, LX, 569.
Les Barbares et le Moyen Age, de M. Littré, LX, 401. — Les Bibliothèques communales (anonyme) LV, 736.
Le Calvaire des Femmes, de M. L. Gagneur, LV, 751. — Caractères et Talents, de M. V. Courdaveaux, LIX, 356. — Catalogue raisonné des livres de M. Ambroise-Firmin Didot, LIX, 361. — Cause universelle du mouvement et de l'état de la matière, de M. P. Trémaux, LVII, 141. — La Chanson de Roland, de Th. Muller, LV, 630, — Des Chansons populaires chez les anciens et chez les Français, de Charles Nisard, LVII,

Digitized by Google

258. — Le Chevrier, de M. Ferdinand Fabre, LVIII, 772. — Ciel et Terre, de Jean Reynaud, LVII, 119. — Comédies et Comédiens, de Fiorentino, LVII, 164. — Considérations sur la puissance relative des Etats, LX, 729. — Correspondance inédite de Henri Heine, LIX, 742.

La Décadence de l'Europe (anonyme), LX, 366. — Les Derniers jours de Jérusalem, de M. F. de Saulcy, LV, 748. — Diderot's Leben und Werke, de Karl Rosenkranz, LV, 44, 193. — Diderot et le Dix-neuvième siècle, de M. Asseline. LV, 44, 193. — Don Juan, traduit en vers français, LV, 746.

Encyclopédie nouvelle de P. Leroux et de J. Reynaud, LIX, 247. — Les Epopées françaises, de M. Léon Gautier, LV, 630. — Espoirs et Souvenirs, poèmes de M. Amédée Marteau, LVII, 547. — L'Esprit militaire en France, du baron d'Azémar, LV, 179. — Etude sur La Bruyère et Malebranche, de M. Aug. Damien, LV, 359. — Etude sur la Guerre d'Allemagne de 1866, de M. Ch. Fay, LVII, 385, 577. — L'Etrurie et les Etrusques, de M. L. Simonin, LV, 576. — Examen critique du projet de loi militaire, suivi d'un nouveau plan d'organisation militaire, LX, 729.

La Goutte, sa nature, son traitement, d'Alfred Baring-Garrod, trad. et annoté par A. Ollivier et Charcot, LIX, 359. — Guillaume de Champeaux et les Ecoles en France au XIIe siècle, de M. l'abbé Michaud, LX, 401.

Henry de Valois et la Pologne en 1572, de M. le marquis de Noailles, LIX, 5. — Hermès Trismégiste, de M. L. Ménard, LVII, 545. — Histoire d'Apelles, de M. Henri Houssaye, LVII, 383. — Histoire de l'abbé de Rancé et de sa Réforme, de M. l'abbé Dubois, LVIII, 545. — Histoire constitutionnelle de l'Angleterre, depuis l'avénement de George III, de M. Th. Erskine May, traduction de M. Cornelis de Witt, LVI, 381.—Histoire de France de M. H. Martin, LVII, 119; LIX, 247. — Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle, de M. Jules Barni, LV, 44, 193. — Histoire légendaire des Francs et des Burgondes aux IIIe et IVe siècles, d'Eugène Beauvois, LX, 5. — Histoire littéraire de la France, de J.-J. Ampère, LX, 401. — Histoire poétique de Charlemagne, de M. Gaston Paris, LV, 630. — Histoire politique et militaire de la Prusse, depuis ses origines jusqu'à 1867, d'Emile Chevalet, LVII, 79, 385, 577. — Histoire de la Prusse, depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa, d'Eugène Véron, LVII, 79. — Histoire de trois ouvriers français : Deux inventeurs célèbres, de M. le baron Ernouf, LVII, 363. — Histoire du caractère et de l'esprit français, de M. Cénac-Moncaut, LVIII, 530. — Hommes et Dieux, de M. Paul de Saint-Victor, LVII, 164. — Les Hommes providentiels, ou les Révolutionnaires ennemis des révolutions (anonyme), LVII, 544.

Iliade d'Homère, traduction de M. Leconte de Lisle, LVI, 189. — Les Institutions militaires de la France, LVI, 741. — Intrigues de la Russie en Roumanie, LVII, 758. — L'Italie de 1847 à 1865 : Correspondance politique de Massimo d'Azeglio, de M. Eugène Rendu, LVI, 577.

Journal et biographie de Daniel Chamier, LX, 609.

La Jeunesse de Voltaire, de M. Gustave Desnoiresterres, LIX, 49.

Der Krieg von 1866, von W. Rustow, LVII, 385, 577.

Les Larmes d'exil, poème de M. C. Ostrowski, LV, 164. — Lazare Hoche, de M. Emile de Bonnechose, LVIII, 548. — Léena, la Mort d'un Dieu, Epiménide de Crète, Contes antiques, de M. Léo Joubert, LX, 775. — La Légende rustique, poème de M. Ch. Robinot-Bertrand, LVII, 155. — La Lettre électrique, de M. E. Arnoux, LVII, 141. — Lettres inédites de Diderot au sculpteur Falconet, LV 44, 193. — Lettre sur les causes de la faiblesse militaire de la France, par Jacquemart, LX, 729. — Les Lèvres closes, de M. Léon Dierx, LVII, 547. — Lucrèce, trad. de M. de Pongerville, LVIII, 533.

Madame Sosie, de Mathilde Stev, LVII, 363. — Les Mémoires d'un journaliste, de M. H. de Villemessant, LX, 581. — Mémoire sur l'éclairage et le balisage des côtes de France, de L. Reynaud, LIX, 20. — Mémoires inédits de Dumont de Bostaquet.—Mémoires inédits de Jean Rou, LX, 609. — Les Merveilles des phares, de Léon Renard, LIX, 20. — Mœurs romaines du siècle d'Auguste à la fin des Antonins, de M. L. Friedlaender, traduction de Ch. Vogel, LVI, 543. — Les Monastères bénédictins d'Italie, souvenirs d'un voyage littéraire au delà des Alpes, de M. Alphonse Dantier, LVII, 633. — Le Monde des Papillons, de M. Maurice Sand, LV, 743. — Le Monde des bois, de M. J. Hoefer, LX, 781. — M. de Camors, de M. Oct. Feuillet, LIX, 559. — L'Ouvrier de huit ans, de M. Jules Simon, LVII, 153.

Notes sur le projet de loi militaire, par un ancien officier supérieur, LX, 729.

Observations sur le projet de loi relatif à l'armée et à la garde nationale mobile, LX, 729. — Quelques observations sur la réorganisation de l'armée, par E. Petit, LX, 729.

Le palais de Fontainebleau, ses origines, son histoire artistique et politique, son état actuel, de J.-J. Champollion-Figeac, LVIII, 597. — Parémiologie musicale de la langue française, de M. Kastner, LX, 778. — Pensées et Maximes extraites des Œuvres de M. Emile de Girardin, de M. Albert Hétrel, LVIII, 46. — Phares des mers du globe, de A. Le Gras, LIX, 20. — Les Phénomènes de la physique, de M. Amédée Guillemin, LX, 607. — Philippe II, Antonio Perez, et le royaume

Digitized by Google

d'Aragon, du marquis de Pidal, traduit en français par J.-G. Magnabal, LVI, 420. — La population, l'armée et la garde nationale mobile, LX, 729. — La presse périodique de 1789 à 1867, de M. Fernand Girandeau, LV, 287, — Preussens deutsche politik, 1785, 1806, 1849, 1866, von Adolph Schmidt, LVII, 79. — Preussens Feldzug, 1866, von G. V. G., LVII, 385, 577. — Preussens Feldzüge gegen Osterreich und dessen Verbundete, von A. Borbstaedt, LVII, 385, 577. — Le projet de réorganisation de l'armée, par Allain-Targès, LX, 729. — La Prusse contemporaine et ses institutions, de M. K. Hillebrand, LVII, 79. — Les Pyrénées, les Ascensions et la Philosophie de l'exercice, par M. Henri Russel-Killough, LX, 704.

Rapin-Thoyras, LX, 609.

Rapport fait au Corps législatif, par M. Gressier, rapporteur. — Des réformes militaires en 1867, par Paixhans, LX, 729. — Recherches sur Jean Grolier, sur sa vie et sur sa bibliothèque, de M. Le Roux de Lincy, LV, 575. — Récits d'une sœur, de Mme A. Craven, LVIII, 535. — Des réformes nécessaires en télégraphie, de M. G. Marqfoy, LVII, 141. — La Revue internationale du docteur Lemcke, LVIII, 797. — Il miei Ricordi, di Massimo d'Azeglio, LVI, 577.

Les Saisons, Etudes de la nature, de M. Ferd. Hoefer, LVIII, 542. — Die Schlacht bei Koeniggraetz, de A. Peterman, LVII, 385, 577. — Shakespeare, traduit par M. Montégut, LV, 555. — La Statue de Voltaire érigée par lui-même (brochure anonyme), LIX, 49. — Superstition and Force, by H.-C. Lea, LV, 738. — La Terre : 1. Les Continents, de M. Elisée Reclus, LX, 607. — Terre et Ciel, de M. J. Reynaud, LIX, 247. — Théorie de la rente foncière, de M. P.-A. Boutron, LVIII, 537. — To Symban, ouvrage grec sur l'univers, de M. J. Raptarchis, LVII, 141.

L'Univers, les infiniment grands et les infiniment petits, de M. F.-A. Pouchet, LX, 783.

La Vénus de Gordes, de MM. Daudet et Belot, LVII, 369. — Les vieux Partis et la nouvelle Situation, de M. Louis Bamberger, LV, 357. — Volcans et Tremblements de terre, de MM. Zurcher et Margollé, LV, 154. — Voltaire et la police, dossier recueilli à Saint-Pétersbourg, par M. Léouzon-le-Duc, LIX, 49. — Voltaire, sa vie, ses œuvres, de M. l'abbé Maynard, LIX, 49. — Le vrai Voltaire, l'homme et le penseur, de M. Edouard de Pompery, LIX, 49. — Voltaire, sa vie et ses œuvres, de M. Turpin de Sansay, LIX, 49. — Voltaire au pilori, de M. Br. Chauvelot, LIX, 49.

Biographies et Portraits.

Correspondance intime d'un homme d'Etat italien (Massimo d'Azeglio), par M. Alphonse Dantier, LVI, 577.

Victor Cousin, par E. M. Delaplace, LV, 349.

Noël des Vergers, par M. Alph. de Calonne, LV, 191.

Les précurseurs de la critique moderne Diderot, par M. A. Philibert-Soupé, LV, 44, 193.

M. Emile de Girardin dans ses écrits, par M. Louis Liévin, LVIII, 46.

Ecrivains contemporains de l'Allemagne : Charles Gutzkow, par M. Alexandre Buchner, LIX, 525.

Ponsard, LVIII, 356.

Un Poète philosophe : Shelley, sa vie et ses œuvres, par M. Odysse Barot, LX, 193, 430.

Portraits de contemporains : M. Rouher, d'après ses discours, par M. Louis Liévin, LX, 263. — M. Thiers, chef de la majorité, LX, 717. — Le docteur Véron, par M. Louis Liévin, LIX, 513.

Critique.

La Chanson populaire, par M. Louis Liévin, LVII, 256.

Chroniques littéraires, par M. Anatole Claveau, LV, 164, 549; LVI, 164, 354, 548; LVII, 164, 363, 547, 744; LVIII; 356, 548, 772; LIX, 559, 748; LX, 170, 561, 763; — par M. L. Liévin, LVII, 157.

Le Génie français dans la Chanson de Roland, par M. Siméon Luce, LV, 680.

De la Littérature musicale en France, par M. Arthur Pougin, LVII, 45. — La littérature d'opéra, par M. J. Guillemot, LX, 685.

Le Masque de fer devant la critique moderne, par M. Jules Loiseleur, LVIII, 198.

Les *Distortés* de Vauban, par M. Henri Baudrillart, LVIII, 577.

La Poésie provençale en 1867 : le Nouveau poème de Frédéric Mistral, par M. Adrien Donnodevie, LIX, 230.

De Quelques théories récentes sur le Druidisme, par M. André Albraspy, LVII, 419; LIX, 247.

Les Traditions héroïques des Francs et les origines de la civilisation moderne (*Histoire légendaire des Francs et des Burgondes*, de M. E. Beauvois), par M. Léo Joubert, LX, 5.

Les Récents écrits sur Voltaire, par M. Jules Loiseleur, LIX, 49.

Voyez aussi **Bibliographie** et **Théâtres**.

Economie politique et sociale, Finances, Législation.

Les Budgets de 1867 et 1868, par M. Emile Andreoli, LVIII, 347.

Les chemins de fer français : des nouvelles conventions de l'Etat avec les grandes compagnies, par M. C. Ropiquet, LX, 704.

Des colonies correctionnelles de jeunes condamnés, par M. Louis Bonneville de Marsangy, LVI, 680.

Digitized by Google

De la Détention pénale, par M. Bonneville de Marsangy, LVIII, 64, 240.
L'Exposition universelle de 1867 : le 10e groupe, par M. Alfred Darimon, LV, 84. — La Conférence monétaire internationale, par M. Alfred Darimon, LVIII, 506.
L'industrie allemande et le Zollverein, à propos de l'Exposition universelle, par M. Ch. Vogel, LVII, 234; LVIII, 665; LIX, 454.
La Législation de la presse au XVIIIe siècle, par M. Jules Evrard, LV, 494.
De la Nouvelle loi de la Presse, par M. Louis Liévin, LVI, 146.
Du patronage des jeunes libérés, par M. Louis Bonneville de Marsangy, LV, 134.
Le projet de réorganisation de l'armée. La guerre ou la paix, par M. P. Picard, LVI, 741.
Revue financière, par M. Emile Andreoli, LVII, 762; LVIII, 376, 572, 792; LIX, 183, 378; LX, 393, 604, 179.
Le système financier des chemins de fer français, par M. Charles Ropiquet, LVI, 476, 698.

Géographie politique, Mœurs, Institutions.

L'Arabie et les Wahabites, d'après des documents récents, par M. Léon Renard, LV, 66.
Les Éléments de la race et de l'esprit français, par M. Paul Rousselot, LX, 401.
L'Irlande, par M. Amédée Marteau, LX, 27, 235.
L'Isthme de Darien et le canal interocéanique, par M. Léon Renard, LVI, 289.
Le Japon, ses institutions, ses produits, ses relations avec l'Europe, par M. le comte C. de Montblanc, LVII, 703.
Le Village en Angleterre, étude d'après nature, par M. Justin Améro, LVI, 5.

Industrie.

L'Exposition universelle et internationale de 1867 : le Dixième groupe, par M. Alfred Darimon, LV, 84. — Les Chemins de fer, par M. A. Doublet, LVII, 336, 688. — Hygiène, — médecine, — chirurgie, par M. A. Tripier, LVIII, 319; LIX, 717. — Les Instruments de précision et la chimie, par M. Henry Montucci, LIX, 105. — Matières premières filamenteuses, fils, étoffes et leurs moyens de fabrication, par M. Michel Alcan, LVI, 497. — Les arts textiles, par le même. Divers états des matières premières filamenteuses, — leurs modes d'épuration, LVII, 299, 651. — Industrie du coton, par le même, LVIII, 445. — Industries diverses : La Panification, par MM. Jacques Morain et Jules Chaligne, LIX, 731. — Produits céramiques, par M. Salvétat, 1re partie, LVII, 279. — Société de secours aux blessés militaires, par M. le docteur S. Piotrowski, LVIII, 5; LX, 50. — Les Arts du dessin et leurs applications, par M. Alphonse de Calonne : la Peinture, LVI, 715; — La Statuaire, LVII, 94. — Les Travaux publics, par M. Emile Level, LVIII, 31, 639; LIX, 337.
L'Industrie Allemande et le Zollverein, à propos de l'Exposition universelle, par M. Ch. Vogel, LVII, 234; LVIII, 665; LIX, 454.
L'Orient à l'Exposition : l'Orient musulman, par M. S. Bouillon, LIX, 489; LX, 540.

Histoire.

Les dernières luttes des libertés provinciales en Espagne, par M. E. Delaplace, LVI, 420.
Gabrielle d'Estrées est-elle morte empoisonnée ? par M. Jules Loiseleur, LV, 513 646; LVI, 73.
Henry de Valois en Pologne, par M. Arnold Henryot, LIX, 5.
La Législation de la presse au XVIIIe siècle, par M. Jules Evrard, LV, 494.
Le Luxe à Rome sous la République, par M. Henri Baudrillart, 1re partie, LIX, 596.
Les *Oisivetés* de Vauban, par M. Henri Baudrillart, LVIII, 577.
La Politique prussienne en Allemagne depuis Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa, par M. Alex. Pey, LVII, 79.
Projets d'invasion française en Angleterre, d'après les documents originaux et inédits, par M. William P. Egerton, LV, 5, 385, 682; LVI, 116.
Sardanapale, d'après les récentes découvertes, par M. J. Menant, LV, 609.
Les Traditions héroïques des Francs et les Origines de la civilisation moderne, par M. Léo Joubert, LX, 5.

Histoire littéraire.

Les Bénédictins d'Italie, par M. Paul Rousselot, LVII, 633.
Les Calvinistes français du XVIe au XVIIe siècle, première partie, par M. Soupé, LX, 609.
La Chanson populaire, par M. Louis Liévin, LVII, 258.
Le Génie français dans la Chanson de Roland, par M. Siméon Luce, LV, 630.
La littérature d'Opéra, par M. J. Guillemot, LX, 685.
De la mise en scène dans le théâtre grec, par M. A. Chassang, LVII, 411.
Les Monuments de l'ancienne Egypte, par M. Aug. de Couffon, LVI, 313, 446, 624.

Littérature française.

La Chambre bleue, nouvelle, par M. Paul Deltuf, LV, 223.
Le Chef-d'œuvre du père Victor, Souvenirs d'un ouvrier, roman par M. Eugène Muller, LVI, 193, 385, 657.
La Dernière Chanson, scènes du Mâconnais, par M. S. Blandy, 3e partie, LV, 105.

Digitized by Google

Hagdé, nouvelle, par M. S. Blandy, LIX, 296.
Léena, histoire athénienne du temps des trente tyrans, par M. Léo Joubert, LV, 310, 452, 577.
Le Père et le Fils, roman, par M. Antonin Mulé, LX, 478, 644.
Un Mauvais livre, roman, par M. Henri de Lacretelle, LVII, 5, 193, 432, 603.

Littérature étrangère.

Écrivains contemporains de l'Allemagne : Charles Gutzkow, par M. Alexandre Buchner, LIX, 525.
Le Nouveau Déluge, roman, par M. Julius Rodenberg, imité de l'allemand par Ch. Grandsard, LVIII, 93, 280, 476, 731; LIX, 125.
Un Poète philosophe : Shelley, sa vie et ses œuvres, par M. Odysse-Barot, LX, 193, 430.
Le Second amour de Sybille, par Camille Lebrun, d'après miss Julia Kavanagh, LIX, 422, 670; LX, 71.

Marine et art militaire.

Les Auxiliaires de la navigation, les Phares, amers et signaux, par M. Henri Testot, LIX, 20.
La guerre de Sept jours : Campagne de 1866 en Allemagne, par M le baron Ernouf, LVII, 385, 577; LVIII, 417; LIX, 270.
Une Page de la campagne de 1862 au Mexique; les 5,000 hommes du général de Lorencez devant Puebla, par le prince Georges Bibesco, LX, 524.
Le projet de réorganisation de l'armée : la Guerre ou la paix, par M. P. Picard, LVI, 741.

Mélanges.

L'Académie française, LVII, 157.
La Candidature de M. Jules Favre à l'Académie française, LV, 164.
Le Cheval arabe pur sang : Lettre de l'émir Abd-el-Kader au général Daumas, LVI, 252.
Les Eléments de la race et de l'esprit français, par M. Paul Rousselot, LX, 401.
Exposition universelle et internationale de 1867 : Société de secours aux blessés militaires, par M. le docteur S. Piotrowski, LVIII, 5; LX, 50.
Le Luxe à Rome sous la République, par M. Henri Baudrillart, 1re partie, LIX, 598.
Le Village en Angleterre, étude d'après nature, par M. Justin Améro, LVI, 5.

Philosophie, Religion et Education.

Victor Cousin, par M. E. Delaplace, LV, 340.
Les Précurseurs de la critique moderne : Diderot, par M. A. Philibert-Soupé, LV, 44, 193.
La Prédication catholique et l'esprit moderne, les Conférences de Notre-Dame, par M. Paul Rousselot, LVI, 47, 226.
De quelques théories récentes sur le Druidisme, par M. André Albrespy, LVII, 119; LIX, 247.

Poésie.

Le Fantôme, par M. Henri Cantel, LVII, 114.
La Mer de Bretagne, par M. Albert Mérat, LVIII, 525.
Piqûre d'abeille, par M. Alexandre Massé, LVIII, 531.
Sonnets mystiques, par M. Armand Sylvestre, LVI, 156.
Sonnets, par M. Albert Mérat, LX, 348.
Le Stromboli, par M. Henri Cantel, LVII, 497.

Politique, Histoire contemporaine.

L'Affaire du Luxembourg d'après les documents diplomatiques, par M. Alphonse de Calonne, LVII, 730.
Les Affaires d'Allemagne devant le Corps législatif, par M. Alphonse de Calonne LVI, 265.
Les Affaires de Crète et la Question d'Orient, par M. J. Valfrey, LVI, 335.
Comment a fini le royaume de Hanovre : une page d'histoire contemporaine, LV, 711.
Les Contradictions de la politique impériale, par M. Alphonse de Calonne, LX, 351.
Chroniques politiques, par M. Léonce Dupont, LV, 170, 370; — par M. P. Picard, LV, 561, 752; LVI, 175, 364, 566, 755; LVII, 179, 370, 564, 749; LVIII, 179, 362, 563, 779; LIX, 171, 362, 566, 750; LX, 180, 378, 592, 785.
La Chute de l'Empereur Maximilien, d'après des documents inédits, par M. le comte E. de Kératry, LVIII, 385, 694; LIX, 63, 193, 385.
La Créance Jecker, les Indemnités françaises et les Emprunts mexicains, par M. le comte de Kératry, LX, 117, 263.
La Crise, par M. Alphonse de Calonne, LIX, 577.
Du Droit de réunion, par M. Henri Ameline, LVI, 33.
Les Droits et les Devoirs de la France dans la situation actuelle de l'Europe, par M. Dupont-White, LV, 256, 416.
Les embarras intérieurs de l'Autriche, par M. Alex. Pey, LVIII, 309.
L'Expédition du Mexique, ses origines et ses conséquences, par M. le comte E. de Kératry, LVIII, 146.
La Guerre de Sept-Jours, campagne de 1866 en Allemagne, par M. le baron Ernouf, LVII, 385, 577; LVIII, 417; LIX, 270.
Guerre du Paraguay, LIX, 376, 575.
L'Irlande, par M. Amédée Marteau, LX, 27, 235.
Lettre de Florence, 27 octobre, par M. Alph. de Calonne, LIX, 761.

Digitized by Google

Lettre sur la politique de la France vis-à-vis de l'Allemagne, par M. W. de Voigts Rhetz, LVI, 535.
Lettres de M. de Bismark, LV, 195.
Les Merveilles du fusil Chassepot, par M. Alphonse de Calonne, LX, 159.
De la Nouvelle loi de la presse, par M. Louis Liévin, LVI, 146.
La Loi sur le Recrutement et la Garde nationale mobile, par M. Alphonse de Calonne, LX, 729.
Une page de la campagne de 1862 au Mexique, les 5,000 hommes du général de Lorencez, devant Puebla, par le prince Georges Bibesco, LX, 524.
La Politique du Ministre et la Politique de l'Empereur, par M. Alphonse de Calonne, LVIII, 331.
La Politique prussienne en Allemagne depuis Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa, par M. Alex. Pey, LVII, 79.
Le Projet de réorganisation de l'Armée. La Guerre ou la Paix, par M. P. Picard, LVI, 741.
Les Récentes discussions sur la liberté de la Presse, par M. Louis Liévin, LV, 287.
M. Rouher d'après ses discours, par M. Louis Liévin, LX, 263.
La Situation actuelle en Roumanie, par M. P. Picard, LVIII, 171.
Les Souverains à Paris, par M. Alphonse de Calonne, LVII, 501.
M. Thiers, chef de la majorité, M. L. Liévin, LX, 737.
Vaine fiction de la responsabilité des fonctionnaires, par M. L. Liévin, LX, 569.
Le docteur Vénon, par M. L. Liévin, LIX, 543.

Sciences.

Exposition universelle et internationale de 1867 : Hygiène, médecine, chirurgie, par M. A. Tripier, LVIII, 319; LIX, 721.
Exposition universelle et internationale de 1867 : les Instruments de précision et la chimie, par M. Henry Montucci, LIX, 105.
Travaux des Académies et des Sociétés savantes : Sciences physiques et naturelles, par M. Henry Montucci, XIX, LV, 154; XX, LVII, 141.

Théâtres.

Reprise de la Dame aux Camélias, LVII, 363. Mme Desroches, LX, 763. — Galilée, LV, 554; LVI, 164.— Hamlet, LX, 763,—Hernani LVII, 741.—Les Idées de madame Aubray LVI, 354. — Un Pari de Marquise, LVII 363. — Le Roman d'une honnête Femme, LX, 170. — Les Roses jaunes, LVII, 163. — Les Sceptiques, LX, 763.

Théâtres lyriques : — Les Amants de Vérone, LVII, 554. — Astorga, LV, 366. — Les Bluets, LX, 177. — Cardillac, LX, 368. — Don Carlos, LVI, 171. — Reprise de don Desiderio, LX, 177. — Reprise de l'Etoile du Nord, LVII, 554. — La Fiancée de Corinthe, LX, 177. — Le Fils du Brigadier, LVI, 171.— Reprise de Guillaume Tell, LX, 371. — La Jolie fille de Perth, LX, 769. — L'Oie du Caire, LVII, 335. — Le Planteur, LX, 370. — Robinson Crusoé, LX, 371. — Roméo et Juliette, LVII, 171 — Sardanapale, LV, 557.

Voyages.

Une excursion dans le Nord de la Turquie, par M. S. Bouillon, première partie, LVII, 467.

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

ABD-EL-KADER (l'émir). Le Cheval arabe pur sang : Lettre au général Daumas, LVI, 252.
ALBRESPY (André). De quelques théories récentes sur le Druidisme, LVII, 119; LIX, 247. — Revue Critique, LVIII, 539.
ALCAN (Michel). Exposition internationale de 1867 : Matières premières filamenteuses, fils, étoffes et leurs moyens de fabrication, LVI, 497. — Les arts textiles. — Divers états des matières premières filamenteuses, leurs modes d'épuration, LVII, 299. — Production du fil de soie, LVII, 654. — Industrie du coton, LVIII, 445.
ARSELINE (Henri). Du Droit de réunion, LVI, 33.
AMÉRO (Justin). Le Village en Angleterre, étude d'après nature, LVI, 5.
ANDRÉOLI (Emile). Les Budgets de 1867 et 1868, LVIII, 347. — Revue financière, LVII, 762, LVIII, 376, 572, 792; LIX, 183, 378; LX, 393, 604, 799. — Revue Critique, LVIII, 537.
B. (R.). Revue Critique, LV, 749.
BAIGNÈRES (Arthur). Revue Critique, LVII, 383.
BERTHAUD (Max). Revue Musicale, LV, 360, 557; LVI, 171, 360; LVII, 171, 554; LX, 171. — Revue Critique, LV, 736.— LX, 781, 783.
BAROT V. Odysse-Barot.
BAUDRILLART (Henri). Le Luxe à Rome sous la République, 1re partie, LIX, 598. — Les Oisivetés de Vauban, LVIII, 577.
BIBESCO (le prince Georges). Une page de la campagne de 1862 au Mexique, LX, 524.
BLANDY (S.). La Dernière Chanson, scènes du Mâconnais, 3e partie, LV, 105. — Hagdé, nouvelle, LIX, 286.
BONNEVILLE DE MARSANGY (Louis). Des Colonies correctionnelles de jeunes détenus, LVI, 680. — De la Détention pénale, LVIII, 64, 240. — Du Patronage des jeunes libérés, LV, 134.

Digitized by Google

BOUILLON (S.). Une Excursion dans le Nord de la Turquie, 1re partie, LVII, 467. — L'Orient à l'Exposition, LIX, 480; LX, 540.
BUCHNER (Alexandre). Ecrivains contemporains de l'Allemagne : Charles Gutzkow, LIX, 525.
CALONNE (Alphonse de). L'Affaire du Luxembourg d'après les documents diplomatiques, LVII, 730. — Les Affaires d'Allemagne devant le Corps législatif, LVI, 265. — Les Contradictions de la politique impériale, LX, 351. — La Crise, LIX, 537. — Exposition universelle de 1867 : L'Edifice et ses dépendances, LVI, 520. — Les Arts du dessin et leurs applications : la Peinture, LVI, 715; la Statuaire, LVII, 94. — Lettre de Florence (27 octobre.), LIX, 761. — La loi sur le recrutement et la garde nationale mobile, LX, 729. — Les Merveilles du fusil Chassepot, LX, 159. — La Politique du ministre et la Politique de l'Empereur, LVIII, 331. — Les Souverains à Paris, LVII, 501 — Noël des Vergers, LV, 191. — Revue critique, LV, 575.
CANTEL (Henri). Le Fantôme, poésie, LVII, 114. — Le Stromboli, poésie, LVII, 497.
CHALIGNE (Jules). Voyez Jacques Morain.
CHASSANG (A.) De la mise en scène dans le théâtre grec, LVII, 441. — Revue critique, LVII, 545; LIX, 361.
CLAVEAU (Anatole).—Chroniques littéraires, LV, 164 549; LVI, 164, 354, 548; LVII, 164, 363, 547, 741; LVIII, 356, 548, 772; LIX, 559, 742; LX, 170, 561, 768.
COUFFON (Aug. de). Les monuments de l'ancienne Egypte, LVI, 313, 446, 624.
CRISTAL (Maurice). Revues musicales, LVIII, 555; LIX, 190; LX, 371, 588, 769. — Revue critique, LVII. 153, LX, 778.
DANTIER (Alphonse). Correspondance intime d'un homme d'Etat italien, LVI, 577.
DARIMON (Alfred). L'Exposition universelle de 1867, le dixième groupe, LV, 84. — La Conférence monétaire internationale, LVIII, 506.
DAVID (Jules). Le Palais de Fontainebleau, LVIII, 597.
DELAPLACE (E.) Les dernières luttes des libertés provinciales en Espagne, LVI, 420. — Victor Cousin, LV, 340. — Revue critique, LV, 746, 751, LX, 775.
DELTUF (Paul). La Chambre bleue, nouvelle, LV, 223. — Revue critique, LVI, 543.
DONNODEVIE (Adrien). La poésie provençale en 1867 : le nouveau poëme de Frédéric Mistral, LIX, 230.
DOUBLET (A.) Exposition universelle et internationale de 1867 : les chemins de fer, LVII, 336, 688.
DUPONT (Léonce). Chroniques politiques, LV, 170, 370.
DUPONT-WHITE. Les Droits et les Devoirs de la France dans la situation actuelle de l'Europe, LV, 256, 416.
E. (B.). Revue Critique, LV, 576.
EGERTON (William-P.). Projets d'invasion française en Angleterre, d'après des documents originaux et inédits, LV, 5, 385, 662; LVI, 116.
ERNOUF (le baron). La Guerre de Sept jours : Campagne de 1866 en Allemagne, 1re partie, LVII, 285; 2e partie, 577; 3e partie; — Journée de Sadowa, LVIII; 4e partie, LIX, 270. — Revue Critique, LV, 738, 743; LVIII, 535, 545, LX, 734, 784. — Revue Musicale, LV, 364.
EVRARD (Jules). La Législation de la Presse au XVIIIe siècle, LV, 494.
GRANSARD. (Ch.). Voyez Julius Rodenberg.
GUILLEMOT (J.) La littérature d'opéra, LX, 685.
HALÉVY (Léon). Revue Critique, LVIII, 533.
HENRIOT (Arnold). Henry de Valois en Pologne, LIX, 5.
J. (L.). Revue Critique, LVI, 189.
JOUBERT (Léo). Lééna, histoire athénienne du temps des trente tyrans, LV, 310, 452, 577. — Les Traditions héroïques des Francs et les origines de la civilisation moderne, LX, 5. — Revue critique, LX, 777.
KAVANAGH (Julia). Le Second amour de Sybille, LIX, 422, 670; LX, 71.
KÉRATRY (le comte E. de.) La créance Jecker, les Indemnités françaises et les Emprunts mexicains, LX, 117, 283. — La chute de l'empereur Maximilien, d'après des documents inédits, LVIII, 285, 694; LIX, 63, 198, 395. — L'expédition du Mexique, ses origines et ses conséquences, LVIII, 146.
LACRETELLE (Henri de). Un mauvais Livre, LVII, 5, 193, 432, 698.
LEBRUN (Camille). Voyez Julia Kavanagh.
LEFAIVRE (Albert). La peinture en Allemagne (l'école de Munich,) LIX, 630.
LEVEL (Emile). Exposition universelle et internationale de 1867, les travaux publics, LVIII, 31, 639; LIX, 337.
LIÉVIN (Louis). La Chanson populaire, LVII, 258. — M. Emile de Girardin dans ses écrits, LVIII, 46. — De la nouvelle loi de la presse, LVI, 146. — Portraits de contemporains : M. Rouher, d'après ses discours, LX, 263. — Le docteur Véron, LIX, 513. — M. Thiers, chef de la majorité, LX, 717. — Les récentes discussions sur la liberté de la presse, LV, 287. — Vaine fiction de la responsabilité des fonctionnaires, LX, 569. — Revue critique, LVII, 155; LVIII, 383; LX, 368. — Chronique littéraire, LVII, 157.
LOISELEUR (Jules). Gabrielle d'Estrées est-elle morte empoisonnée ? LV, 513, 646; LVI, 73. — Le Masque de Fer devant la critique moderne, LVIII, 193, — Les Récents écrits sur Voltaire, LIX, 49.
LUCE (Siméon). Le Génie français dans la Chanson de Roland, LV, 630.
MARTEAU (Amédée). L'Irlande LX, 27, 235.
MASSÉ (Alexandre). Piqûre d'abeille, poésie, LVIII, 531.
MENANT (J.). Sardanapale, d'après les récentes découvertes, LV, 609.
MÉRAT (Albert). La Mer de Bretagne, poésie, LVIII, 595. — Sonnets, LX, 242.
MERLIEUX (Edouard). Revue critique, LVIII, 542.

Digitized by Google

MONTBLANC (le comte C. de). Le Japon, ses institutions, ses produits, ses relations avec l'Europe, LVII, 703.
MONTUCCI (Henri). Exposition universelle et internationale de 1867 : les Instruments de précision et la Chimie, LIX, 105. — Travaux des Académies et des Sociétés savantes : Sciences physiques et naturelles, XIX, LV, 154; XX, LVII, 141.
MORAIN (Jacques) et CHALIGNE (Jules). Exposition universelle et internationale de 1867 : Industries diverses : la Panification, LIX, 731.
MULÉ (Antonin). Le Père et le Fils, roman, LX, 478, 644.
MULLER (Eugène). Le Chef-d'œuvre du Père Victor, souvenirs d'un ouvrier, LVI, 193, 385, 657.
ODYSSE-BAROT. Un Poète philosophe : Shelley, sa vie et ses œuvres, LX, 193, 430.
P. (P.). Revue Critique, LVII, 544.
PEY (Alex.). Les Embarras intérieurs de l'Autriche, LVIII, 309. — La Politique prussienne en Allemagne depuis Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa, LVII, 79. — Revue Critique, LV, 357; LVIII, 797.
PHILIBERT-SOUPÉ (A.). Les Calvinistes français du XVIe au XVIIIe siècle, LX, 609. — Les Précurseurs de la critique moderne : Diderot, LV, 44, 193. — Revue Critique, LV, 359.
PICARD (P.). Le Projet de réorganisation de l'armée. La Guerre ou la Paix, LVI, 741. — La Situation actuelle en Roumanie, LVIII, 171. — Chroniques politiques, LV, 561, 752; LVI, 175, 364, 566, 755; LVII, 179, 370, 564, 749; LVIII, 179, 362, 562, 779; LIX, 171, 362, 566, 750; LX, 180, 378, 592, 785.
PIOTROWSKI (le docteur). Exposition Universelle et Internationale de 1867 : Travaux de la commission générale des délégués des sociétés de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, LVIII, 5; LX, 50.
POUGIN (Arthur). De la Littérature musicale en France, LVII, 45.
RENARD (Léon). L'Arabie et les Wahabites, d'après des documents récents, LV, 66. — L'isthme de Darien et le canal interocéanique, LVI, 289.
RODENBERG (Julius). Le Nouveau Déluge, roman, LVIII, 93, 280, 476, 781; LIX, 125.
ROGER (Paul). Revue critique LIX, 359.
ROPIQUET (Charles). Le Système financier des chemins de fer français, LVI, 476, 698. — Des nouvelles conventions de l'Etat avec les grandes Compagnies, LX, 704.
ROUSSELOT (Paul). Les Bénédictins d'Italie, LVII, 633. — Les Eléments de la race et de l'esprit français, LX, 401. — La Prédication catholique et l'Esprit moderne; les Conférences de Notre-Dame, LVI, 47, 226.
SALVÉTAT. Exposition universelle et internationale de 1867 : produits céramiques, LVII, 279.
SYLVESTRE (Armand). Sonnets mystiques, LVI, 158.
T. (L.) Revue critique, LIX 356.
TERRIER (Léon). Exposition annuelle des Beaux-Arts : Salon de 1867, LVII, 516.
TESTOT (Henri), Les Auxiliaires de la navigation; les phares, amers et signaux, LIX, 20.
TRIPIER (A.). Exposition universelle et internationale de 1867 : Hygiène, — médecine, — chirurgie, LVIII; 319, LIX, 717.
V. (E. de) Revue Critique, LIX, 765.
VALFREY (J.). Les Affaires de Crète et la question d'Orient, LVI, 385.
VOGEL (Ch.). L'industrie allemande et le Zollverein, à propos de l'Exposition universelle, LVII, 234; LVIII, 665; LIX, 454.
WOIGTS RHETZ (W. de). Lettre sur la politique de la France vis-à-vis de l'Allemagne, LVI, 555.

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

3e SÉRIE. — N° 3. 15 DÉCEMBRE 1867.

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique

Essais sur le droit public et privé de la république athénienne. Le Droit public, par Georges PERROT. Paris, 1867, 1 vol. in-8°.

La constitution d'un peuple libre dans l'antiquité est pour un moderne un des plus beaux sujets d'étude qui existent. On s'étonne donc que la démocratie athénienne ait été jusqu'à ces derniers temps si mal connue, si mal décrite en France. C'est à M. Bœckh et à M. Grote que nous devons nos premières idées justes et étendues sur les lois politiques et civiles des Athéniens; mais tous deux sont étrangers, et, de plus, ils ne se sont proposé ni l'un ni l'autre de donner un exposé systématique de la législation athénienne. Nous nous félicitons qu'un Français ait osé entreprendre cette œuvre encore neuve. M. Perrot aborde ce grand sujet dans un excellent esprit d'impartialité, avec un savoir lentement puisé aux sources, et qui ne sent jamais la compilation. Il décrit dans un premier chapitre la démocratie athénienne telle qu'elle se pratiquait après Périclès et après Thrasybule, en indiquant avec beaucoup de rapidité, car M. Perrot ne fait pas l'histoire d'Athènes, les circonstances qui avaient amené la ville à ce degré de liberté et d'égalité. Un second chapitre, aussi intéressant et plus neuf que le premier, rassemble, sous le titre de ***sources du droit***, tout ce que l'on peut savoir sur la formation de ce droit attique, qui parut aux Romains digne d'être admiré et imité. Le troisième chapitre traite de l'organisation judiciaire, dont le trait distinctif est la large place faite au jury. Si important que soit ce livre, M. Perrot n'y voit qu'une introduction à l'ouvrage plus considérable encore, où il espère exposer le droit privé d'Athènes, son droit pénal, sa procédure civile, son instruction criminelle. Nous désirons qu'il parcoure jusqu'au bout le vaste champ qui s'ouvre devant ses pas; mais, dès à présent, nous avons de lui mieux qu'une promesse. Son ***Droit public de la république athénienne*** est une œuvre originale, forte, sur laquelle nous comptons revenir pour lui rendre une plus ample justice.

L. J.

William Shakespeare, par V. HUGO, deuxième édition. Lacroix.

Ce livre, remarquable par ses qualités et par ses défauts, a été ici même l'objet d'une critique judicieuse, dont nos lecteurs ont dû garder bon souvenir. Nous voulons seulement, à propos de cette seconde édition, protester contre les nombreuses hérésies biographiques et bibliographiques commises à propos de Shakespeare. M. Hugo dédaigne toutes les rectifications que la découverte et l'étude des documents ont apportées aux traditions populaires. Il lui convient, par exemple, d'ignorer que Shakespeare ne fut jamais boucher de profession, que son escapade de braconnage, faute des plus vénielles dans ce temps-là, n'a pas été le vrai motif de son départ pour Londres. Le jeune poète avait des raisons bien autrement sérieuses pour changer de résidence. En allant rejoindre son compatriote et ami, l'acteur Burbadge, dont le père avait fondé le théâtre des Blackfriars, Shakespeare cédait à sa vocation dramatique, et, en même temps, il se débarrassait de sa femme, dont il était fort ennuyé. M. Hugo tient aussi à ce que Shakespeare ait été *call boy* à la porte du théâtre, afin de pouvoir dire que « de gardeur de chevaux il devint pasteur d'hommes. » Pourtant, l'on a la preuve authentique que Shakespeare était déjà copropriétaire de Blackfriars trois ans après son arrivée à Londres (1589). Comme l'a dit avec raison

Digitized by Google

M. Léo Joubert dans une notice que M. Hugo aurait bien fait de consulter, « ce ne fut pas en gardant des chevaux que Shakespeare devint si promptement copropriétaire du théâtre. » La fantaisie poétique de M. Hugo trouverait également son compte à ce qu'il n'eût été fait, dans la plus grande partie du XVIIe siècle, qu'une seule édition de Shakespeare, celle de 1623, dont quarante-huit exemplaires seulement auraient survécu au grand incendie de Londres (1666). C'est encore là une légende apocryphe, et la mémoire de Shakespeare n'a pas eu de tels risques à courir. Indépendamment des nombreuses impressions de pièces séparées, faites du vivant même de l'auteur, il y avait eu, avant le grand incendie, *trois* éditions collectives, celles de 1623, de 1632 et de 1664.

Nous signalerons encore une omission vraiment inconcevable chez un écrivain aussi fier de sa nationalité que M. Hugo. Dans sa nomenclature des grandes épopées, parmi lesquelles il inscrit bénignement la *Henriade*, il oublie notre vrai, notre seul poëme épique français, la *Chanson de Roland*. Voilà de ces aberrations dont les fanatiques de M. Hugo ne tiennent nul compte, qui ravissent ses détracteurs et désolent ses vrais amis. Néanmoins, par ses beautés comme par ses taches, ce livre reste digne de son auteur; c'est un chaos que sillonnent de nombreuses traînées de lumière électrique. Si la vie de Shakespeare est inexactement racontée, jamais les immortelles beautés de son œuvre n'avaient été plus vivement senties, plus magnifiquement exprimées. « C'est cependant toujours Georges, » disait un jour à propos de je ne sais quel roman de Mme Sand un célèbre écrivain, aussi enthousiaste de son talent qu'ennemi de ses doctrines. De même, dans *William Shakespeare*, c'est toujours et plus que jamais Victor.

E. DE V.

Léopardi, traduit de l'italien par Valery VERNIER, Librairie centrale, Paris.

Quand un traducteur nous rend le service inappréciable d'augmenter notre trésor littéraire en nous faisant connaître un poète ou un prosateur étranger, notre première pensée doit être de lui savoir gré de son travail. Plus que tout autre, M. Valery Vernier a droit à nos remercîments et à nos félicitations, car il s'est acquitté merveilleusement de la tâche qu'il avait entreprise de faire passer dans notre langue la grandeur de la poésie de Léopardi.

Barbey d'Aurevilly appelle quelque part Léopardi un *tristapatte littéraire*. Pour l'honneur de notre littérature critique, nous aurions désiré qu'on ne pût pas accuser un de nos écrivains d'un manque de goût si complet. Il y a des gens chez qui le parti pris d'originalité et de contradiction à toutes les lois générales de bon sens et de délicatesse, étouffe tout sentiment de l'art, et pour qui la critique s'est transformée en éreintement. Malgré M. Barbey d'Aurevilly, on admirera longtemps les poésies intitulées : *A l'Italie*, *Brutus*, *à la Lune*, *le Genêt*, *le Chant du berger*, et cette admirable élégie qui s'appelle *le Rêve*.

Nous voudrions pouvoir citer quelques extraits de cette traduction qui, nous ne craignons pas de le dire, est faite d'une façon magistrale. « Lorsque dans mon enfance, dit Léopardi, dans la pièce intitulée *Badinage*, je me mis en apprentissage chez les muses, l'une d'elles me prit par la main, et durant tout le jour me fit visiter l'atelier. Elle me montra, l'un après l'autre, tous les outils de l'art, et les divers travaux auxquels chacune d'elles s'emploie dans la confection de la prose et des vers. Tout en regardant, je demandai : « Muse, la lime où est-elle? — La déesse me dit : Elle est usée, et nous nous en passons maintenant. — Je repris : N'avez-vous point souci de la remettre en état? — Il le faudrait, répondit-elle, *mais le temps manque* » Nul travail n'est plus ingrat que celui de traducteur, mais M. Vernier s'est consacré à Léopardi avec tant d'amour, et a si peu ménagé son temps et son talent, que son œuvre est, pour ainsi dire, parfaite, sans qu'il soit possible d'y découvrir un coup de lime, et tout achevée qu'elle est, on dirait que la traduction est sortie d'un seul jet, et sans avoir besoin d'être retouchée.

E. A

Nouvelles Leçons sur la science du langage, par Max MULLER, traduites par MM. Georges HARRIS et Georges PERROT, 1er volume. 1867. chez Aug. Durand et Pedone-Lauriel.

Un des linguistes les plus éminents de l'Europe, Max Müller, correspondant de l'Institut de France et professeur à l'Université d'Oxford, avait, il y a plusieurs années, donné à l'Institut royal d'Angleterre une série de leçons remarquables sur cette science du langage qu'il possède si bien. M. Georges Harris, professeur au Lycée d'Orléans, et M. Georges Perrot, ancien membre de l'école d'Athènes, professeur au lycée Louis-le-Grand et docteur ès lettres, si avantageusement connu par une exploration archéologique de l'Asie-Mineure, par des souvenirs de son voyage en Crète et par une étude sur le droit public et privé de la république athénienne, avaient traduit en français les leçons de Müller, et leur traduction vient d'arriver à une seconde édition. Leur succès les a encouragés à interpréter également de nouvelles leçons professées par l'érudit Allemand en 1863, et qui comprendront deux volumes, dont l'un a paru récemment, dont l'autre est sous presse. Les habiles traducteurs ont joint à leur travail une notice substantielle sur la vie et les ouvrages de Max Müller.

Quant à l'ouvrage même, il est digne de la juste réputation de son auteur, et tous les éléments de la question féconde qu'il y a traitée y sont minutieusement approfondis : lois de l'intelligence, appareil physiologique, diversité des alphabets, filiation des langues, règles de la per-

Digitized by Google

mutation des lettres, principes de l'étymologie, etc. Nous attendons avec impatience la suite de cette publication, qui popularisera parmi les gens d'étude, sinon parmi les gens du monde, les notions es plus saines de la philologie comparée.

A. PHILIBERT-SOUPÉ.

Le gouvernement des papes et les révolutions dans les États de l'Église, par M. H. de LÉPINOIS. Librairie Didier.

Cet ouvrage, digne de nos bénédictins des deux derniers siècles pour l'étendue et la profondeur des recherches, a de plus, en ce moment, un mérite particulier d'actualité. Comme le fait observer avec beaucoup de raison M. de Castillon, le côté historique de la question du pouvoir temporel des papes n'avait été qu'effleuré jusqu'ici; l'ouvrage qu'il publie a pour but de combler cette lacune, principalement pour les XIIIe, XIVe et XVe siècles. On y trouvera réunis, pour la première fois dans un ouvrage français d'une dimension et d'un format accessibles à la masse du public, un grand nombre de faits peu connus et bons à connaître, concernant l'administration et le gouvernement des papes dans les temps les plus difficiles du moyen âge. M. de Lépinois avoue loyalement ses sympathies pour le pouvoir temporel; certaines conclusions de son travail peuvent être vivement contestées; mais ce travail est par lui-même un véritable et sérieux service rendu à la science historique. Il en a emprunté les éléments aux grandes collections publiées dans les siècles passés, par Baronius, ses continuateurs et ses doctes émules; aux recueils édités de nos jours par Pertz, Mai, Fabretti et autres érudits italiens et allemands, ainsi qu'à ceux de nos savants collaborateurs Huillard-Bréholles et Boutaric. Il a surtout mis à contribution le précieux *Codex diplomaticus* du P. Theiner, préfet des archives secrètes du Vatican. L'ouvrage de M. de Lépinois est de ceux qui méritent l'attention et l'encouragement de tous les esprits éclairés, sans distinction d'opinions, parce qu'ils ont un but essentiellement et totalement libéral, la vulgarisation de la science avancée.

E. DE V.

Gisors et son canton. Statistique. — Histoire, par M. CHARPILLON, juge de paix. Les Andelys, Delcroix.

Ce volume contient, comme l'indique le titre, une monographie historique et statistique très complète d'une des fractions les plus intéressantes du territoire de l'ancien Vexin normand. « Au moyen âge, la plupart des conférences entre les rois de France et d'Angleterre ont eu lieu dans les environs de Gisors, sous un orme d'une grosseur prodigieuse, qui s'élevait entre Gisors et Trie, sur la limite des deux frontières, et qu'on appelait *l'ormeteau ferré*, à cause d'une espèce de cuirasse en fer dont il avait été revêtu. » Ce fut là notamment qu'au mois de février 1188, l'éloquente prédication de Guillaume de Tyr décida Philippe-Auguste et Henri II à prendre la croix. Quelques années plus tard, l'arbre fut déraciné et brûlé, à la suite d'une nouvelle entrevue qui dégénéra en escarmouche. Un champ voisin de Gisors a conservé ce nom de l'*Ormeteau-Ferré*. » Le château et le pont de Gisors furent aussi le théâtre de combats mémorables, dans les longues guerres de Philippe-Auguste et de Richard. Le donjon de Neaufles-Saint-Martin, dont quelques débris luttent encore contre l'effort des siècles, nous reporte à l'époque de la conquête normande. Neaufles était un manoir fortifié, construit au IXe siècle, sur l'emplacement d'une villa mérovingienne. Tous les souvenirs qui se rattachent aux diverses localités du canton ont été ainsi recueillis et consignés avec le même soin par l'auteur de cette remarquable monographie. Son travail, aussi intéressant au point de vue administratif que sous le rapport historique, a obtenu le suffrage imposant de M. Legoyt : « Si tous nos cantons, a dit ce grand maître en statistique, étaient l'objet d'un travail de cette nature, la statistique de notre pays (prise dans son sens le plus étendu) ne laisserait rien à désirer. » On ne saurait donc trop féliciter M. Charpillon d'avoir su faire un si bon usage de ses loisirs, et des facilités exceptionnelles que la nature de ses fonctions lu offrait pour ce genre de recherches, et nous désirons qu'il trouve parmi ses confrères beaucoup d'imitateurs.

E. DE V.

Les Troyens en Angleterre, par M. Alexandre BUCHNER, Caen, 1867.

Dans ce court et substantiel mémoire, M. A. Büchner a suivi la destinée, en Angleterre, d'une légende qui existe chez la plupart des peuples occidentaux. Les Romains, on le sait assez par Virgile, se disaient descendus des Troyens. Les Francs, quand ils envahirent la Gaule, revendiquèrent la même parenté, et, chose étrange! les Celtes Cymriques voulaient aussi se rattacher à l'antique Ilion. Il était assez naturel que les Cymris d'Angleterre eussent une semblable prétention. M. Büchner n'a point cherché d'où provenait une légende aussi générale; il lui a même assigné une date beaucoup trop récente, puisqu'il la fait commencer au XIIe siècle, avec Geoffroy Monmouth, traduisant un livre armoricain. Il ne nie pas qu'elle fût plus ancienne, mais il croit qu'il est difficile de l'affirmer. Nous le renvoyons au savant livre de M. Beauvois (l'*Histoire légendaire des Francs*); il verra que la tradition d'une origine troyenne existait chez les Francs dès la fin du IVe siècle, et nous la trouvons en Angleterre, dans la *Chronique* de Nennius, dès le Xe siècle, peut-être dès le IXe. M. Büchner a donc montré quelque incertitude à son point de départ, mais le reste de son mémoire est instructif, intéressant, et forme un bon chapitre de l'histoire littéraire d'Angleterre. L. J.

Digitized by Google

Histoire de France et d'Angleterre, par MM. Alexandre et J. Fossard. Lyon, imprimé chez Louis Perrin.

Deux jeunes gens, deux frères, MM. Fossard, ont eu l'idée de publier, à l'usage de leurs condisciples, un rapide résumé des annales françaises et anglaises, en rattachant les unes aux autres par des synchronismes. On pourrait aisément signaler dans cette compilation une inexpérience toute naturelle et quelques taches légères qu'un goût plus mûri leur aurait fait effacer; mais le récit est vif, le style coulant, et il règne dans ces deux narrations jumelles un esprit généreux et animé qui convient bien à la jeunesse. Celle de notre temps se livre trop souvent à des loisirs frivoles ou malsains pour qu'on ne la félicite pas toutes les fois qu'elle recherche de studieux délassements.

A. Philibert-Soupé.

Lectures géographiques, par C. Raffy (1er et 2e volumes, 1867, Paris, chez Aug. Durand et Pedone-Lauriel, et chez Ernest Thorin).

Un habile professeur de Toulouse, M. Raffy, avait, il y a plusieurs années, publié, en sept volumes, des *Lectures historiques*, à l'usage des écoliers de tout sexe et de tout âge, qui sont parvenues à leur troisième édition. C'était une collection, fort bien faite, de morceaux empruntés aux meilleurs historiens anciens et modernes, français et étrangers, et embrassant toute l'étendue des temps connus depuis la création du monde jusqu'à l'heure présente; sur le même plan, l'auteur vient de donner, en cinq parties, des *Lectures géographiques* qui ne seront pas moins utiles : la première est consacrée à la géographie générale et à l'histoire de la géographie; la seconde, à la France; la troisième, à l'Europe; la quatrième, à l'Asie et à l'Afrique; la cinquième à l'Amérique et à l'Océanie; elles correspondent aux cours scolaires du commencement de la sixième à la fin de la seconde. Ici encore, ce sont des autorités compétentes et des hommes distingués, des géographes, des voyageurs, des missionnaires, des marins, des naturalistes qui ont fourni cette série de documents intéressants sur l'aspect physique de notre globe, sur les populations qui l'habitent, sur les religions, le gouvernement, l'industrie, le commerce des diverses nations. On se plaint fréquemment de notre profonde ignorance en fait de géographie : si l'accusation a été longtemps fondée, elle devient chaque jour moins juste, et le *Tour du monde*, édité par M. Edouard Charton, plusieurs voyages publiés par la librairie Hachette, l'*Année géographique* de M. Vivien de Saint-Martin, et l'excellent recueil de M. Raffy auront notablement contribué sur ce point à notre instruction.

A. Philibert-Soupé.

Lectures géographiques, par C. Raffy, 3e, 4e et 5e volumes. Paris, 1867, chez Aug. Durand et Pedone-Lauriel, et chez Ernest Thorin.

Nous avons le plaisir d'annoncer que les trois derniers volumes de cette excellente publication valent les deux premiers; ils témoignent du même soin, de la même intelligence, et nous paraissent appelés au même succès. Déjà bien connu des étudiants par les sept volumes et l'atlas de ses *Lectures historiques*, M. Raffy a pensé que l'utilité ne serait guère moindre de publier des *Lectures géographiques*, conçues sur un plan identique et formées de morceaux puisés aux meilleures sources. Le troisième volume est consacré à l'Europe, le quatrième à l'Asie et à l'Afrique, le cinquième à l'Amérique et à l'Océanie. La géographie physique et politique y est exposée de la façon la plus intéressante, non point par des leçons didactiques et arides, mais par des développements aussi brillants que solides, empruntés aux écrivains de tous les temps et de tous les pays. Humboldt et de Saussure, Malte-Brun et Bory de Saint-Vincent, Léon Faucher et Blanqui, Charles Nodier et Louis Viardot, Mme de Staël et J.-J. Rousseau, Pouqueville et Depping, nous décrivent les beautés du continent européen. Volney et Lamartine, Victor Jacquemont et Dumont-d'Urville, Choiseul-Gouffier et Barthélemy Saint-Hilaire, Barth et Livingstone, des amiraux, des généraux, des missionnaires, des voyageurs de toute espèce nous révèlent les curiosités des régions asiatiques et africaines. Enfin les merveilles ou les bizarreries de la nature américaine ou océanienne nous sont expliquées par les Lacépède et les Bougainville, les Châteaubriand et les Ampère, les Cook et les Lapérouse. Remarquable réunion d'hommes éminents, dont M. Raffy s'est attribué la collaboration, et qu'il a eu la patience et l'habileté de faire parler chacun sur ce qu'il savait le mieux.

A. Philibert Soupé.

La voix, l'oreille et la musique, par Auguste Laugel. — *Traité d'harmonie*, Fétis.

En écrivant ce livre, l'auteur a eu pour but de faire connaître les découvertes récentes de M. Helmholtz sur le phénomène du son. Ces découvertes, qu'il faut compter au nombre des plus belles de notre temps, n'intéressent pas seulement le physicien; elles se lient intimement à l'esthétique; elles fournissent le moyen d'analyser tous les timbres, de définir les propriétés harmoniques de tous les instruments, les caractères particuliers de la musique mélodique et de la musique harmonique, leurs moyens d'expression, leurs qualités, leurs défauts. L'art musical a moins à rechercher des formes nouvelles qu'à user de celles que le génie des maîtres a déjà suscitées; mais son avenir soulève une question qui se trouve traitée dans le livre de M. Laugel, et de laquelle dépend tout

Digitized by Google

l'art. L'harmonie devra-t-elle conserver ou abandonner le *tempérament* tel qu'il s'est imposé à nos gammes modernes? M. Helmholtz voudrait la ramener aux consonnances pures, qui sont aujourd'hui abandonnées pour les intervalles tempérés. Nous croyons avec lui que cette réforme, qui concilierait deux écoles maintenues en invincible hostilité, tant que cette rénovation ne sera pas admise, régénérera l'étude du chant et rendra à la voix humaine son rôle naturel et la plénitude de son charme. Cette question ardue ne soulève pas seulement de grandes difficultés techniques, elle se rattache également à l'esthétique musicale; car il n'est pas douteux que le rôle, de plus en plus prédominant de la dissonance, se justifie surtout par les exigences de la gamme actuelle. L'art cherche surtout les moyens d'expression dans les contrastes, au lieu de les chercher, comme au temps de Palestrina, dans l'absolue pureté des consonnances.

L'histoire de la musique démontre, au reste, que la gamme n'a jamais été immobilisée d'une manière absolue. L'avenir, et un avenir moins éloigné qu'on ne pense, connaîtra donc, avec d'autres échelles diatoniques, des instruments nouveaux ou modifiés, des combinaisons musicales inconnues jusqu'à présent. Le beau est immortel, mais son culte est changeant et le temps recouvre de fleurs toujours fraîches ses beautés divines. L'ouvrage de M. Laugel est un résumé bien fait et très attrayant des doctrines de M. Helmholtz. Les découvertes physiologiques du professeur d'Heidelberg, aujourd'hui très appréciées en Allemagne, et que le savant docteur Edouard Fournié avait déjà popularisées en France dans son beau livre la *Physiologie de la Voix et de la Parole*, y sont exposées clairement et succinctement. C'est un véritable service que, après M. Fournié, M. Laugel a rendu à la science musicale. La seconde partie du livre dans laquelle l'auteur parle en technologiste et à son point de vue particulier des caractères de la musique, des gammes, de la mélodie, de l'harmonie, trahit une main inexpérimentée. Elle renferme des aperçus d'une justesse contestable, et quelques erreurs de détail qui n'échapperaient pas à un praticien. Néanmoins, ainsi qu'on a pu s'en convaincre par l'analyse que nous en donnions, cet ouvrage a le mérite d'indiquer une voie qui pourra être féconde, rénovatrice, et à ce titre, il doit prendre rang parmi les livres qu'il faut recommander aux dilettantes qui veulent s'instruire et surtout aux compositeurs.

Dans son traité d'harmonie, M. Fétis avait pressenti sans doute les découvertes de M. Helmholtz, puisqu'il était arrivé aux mêmes conclusions, qui suscitèrent alors d'interminables discussions. La science a aujourd'hui donné raison au docte directeur du Conservatoire de Bruxelles, et c'est avec une véritable satisfaction que nous avons relu la neuvième édition de son traité dont la valeur est encore tout entière. Depuis la première publication de ce livre, un quart de siècle s'est écoulé; d'innombrables musiciens ont puisé leur enseignement dans la théorie qui y est établie; ils sont devenus des maîtres et la propagent quand ils ne les reproduisent pas dans des traités qu'ils signent bravement. Nous nous plaisons à voir dans cette adhésion universelle la preuve de l'exactitude de la loi tonale formulée par l'illustre auteur de la *Biographie des musiciens*. Soixante années d'étude et la lecture de tout ce qui a été publié sur le même sujet, n'ont pu modifier ses idées à l'égard du principe fondamental de sa doctrine harmonique. En l'étudiant, on est forcé de reconnaître que la loi secrètes par lesquelles sont régis les rapports de succession des sons de nos gammes majeures et mineures sont les mêmes qui déterminent les rapports de simultanéité dans les accords. Nous arrivons ainsi au système de M. Helmholtz, et nous voyons avec satisfaction se propager, au moyen de la science pure et en même temps des contrepointistes, des vérités fondamentales jusqu'ici mal déterminées. La doctrine de l'harmonie arrivera ainsi à s'asseoir sur une base non vacillante, et les piètres systèmes des compilateurs ne pourront plus l'ébranler. MAURICE CRISTAL.

Croquis égyptiens, journal d'un touriste, par Emile GUIMET (Paris, 1867, chez J. Hetzel).

Un jeune lyonnais, amateur éclairé des lettres et des arts, qu'il cultive avec un égal succès, M. Emilé Guimet, a, dans ces derniers temps, eu l'intelligente fantaisie de faire, lui aussi, son excursion sur la terre des Pharaons et des Ptolémées. Le pays des almées, ou, en tout cas, des momies, l'attirait, le passé étant là-bas beaucoup plus curieux encore à étudier que le présent; et c'est le récit simple et familier de ses impressions de voyageur qu'il vient de donner au public. Ce qui nous plaît dans ce petit volume, qu'un éditeur habile et spirituel, M. Hetzel, a eu la bonne idée d'annexer à sa *Bibliothèque d'éducation et de récréation*, c'est, en outre de l'esprit et de la facilité du style, une absence complète d'affectation et de manière. Le touriste, embarqué à Marseille, le 9 novembre 1865, y rentre le 16 janvier 1866, après deux mois de traversées périlleuses et de courses fatigantes, sans crier au miracle, sans prétendre avoir découvert l'Égypte, sans réclamer pour sa peine ou pour son plaisir la moindre récompense. Et cependant, grâce aux paquebots des messageries impériales et aux chemins de fer, en peu de semaines, que n'a-t-il pas vu! Il a côtoyé la Sicile, affronté des tempêtes, abordé Alexandrie, exploré Jamaïlla et Port-Saïd, ces récentes créations appelées à un bel avenir, et que l'entreprise du canal de Suez a fait naître; il a visité ce canal, creusé dans les sables par la courageuse obstination de M. Ferdinand de Lesseps à l'aide des deniers de la France; il a erré à travers les rues du Caire, y regardant le musée, la citadelle, les monuments religieux, y observant les mœurs, les usages, les abus. La source de Moïse, les pyramides, le Nil, les antiquités recueillies par Mariette Bey, celles

Digitized by Google

qu'on peut encore admirer sur place à Denderah et à Luxor, à Karnak et à Edfou, à Assouan et à Philœ, les mosquées turques et les tombeaux des califes auprès des temples en ruines et les obélisques de granit, toutes les curiosités de cette région mystérieuse ont tour à tour occupé le jeune observateur. C'est avec la meilleure humeur et l'aisance la plus naturelle qu'il a jeté sur le papier ces notes, prises en courant, et judicieusement appelées des *croquis*; car la touche d'un artiste s'y révèle, fine et légère, et nous recommandons de confiance cet agréable livre à ceux qui désirent faire beaucoup de chemin sans quitter leur fauteuil et s'instruire sans s'ennuyer.

A. PHILIBERT-SOUPÉ.

PÉTRARQUE. *Etude d'après de nouveaux documents*, par A. MÉZIÈRES. Paris, 1867, in-8°. Didier.

Ces nouveaux documents, qui figurent un peu ambitieusement sur le titre, sont cent soixante-sept lettres, déjà consultées en partie par l'abbé de Sade, et publiées récemment par M. Fracasetti. M. Mézières en a soigneusement tiré parti, mais il n'en a point fait sortir des lumières bien imprévues sur la vie et le caractère de Pétrarque. Son *Etude* est plus remarquable par le goût littéraire et l'agrément du style que par la nouveauté des renseignements. On regrette qu'au lieu d'une biographie suivie, il nous ait offert une suite d'essais sur la *Jeunesse de Pétrarque*, *Pétrarque et Laure*, la *Famille et les amis de Pétrarque*, la *Politique de Pétrarque*, *Rapports de Pétrarque avec les souverains pontifes*, *Pétrarque restaurateur des lettres*, *le Caractère de Pétrarque*. Le tableau, ainsi coupé par compartiments, perd, avec son unité, quelque chose de l'intérêt qui s'attache au développement continu d'une grande existence. Du reste, le titre modeste d'*Etude* indique assez que M. Mézières n'a pas voulu écrire encore cette *Vie de Pétrarque* que les amis des lettres réclamaient depuis longtemps, et qu'ils ont le droit maintenant d'exiger de M. Mézières lui-même. Nous le remercions du livre qu'il nous a donné, mais nous attendons de lui une biographie plus complète de Pétrarque, une peinture plus large de son époque.

L. J.

L'Exposition universelle, poème par A. G. BELLIN Paris, chez Garnier frères. 1867.

L'Exposition universelle de 1867 aura eu ses chroniqueurs par centaines, ses visiteurs par milliers; les critiques ne lui ont pas non plus manqué; elle devait avoir aussi ses poètes. Un d'eux, M. Gaspard Bellin, juge suppléant au tribunal civil de Lyon et membre d'un grand nombre de sociétés littéraires de province, en a fait le texte d'un poème didactique en quinze chants, où il est remonté jusqu'à l'origine de ces concours du commerce et de l'industrie avant d'en décrire les récentes splendeurs. Cette œuvre de patience, qui a dû demander bien du temps et bien des soins, est écrite avec une facilité que plus d'un obstacle pouvait entraver. La multitude des noms propres et des détails techniques à intercaler dans des vers, le prosaïsme inévitable de beaucoup de développements, la monotonie résultant de peintures analogues étaient de nature à gêner la muse la mieux exercée. M. Bellin s'est tiré souvent avec succès de la tâche épineuse qu'il s'était imposée, et, si l'on peut lui reprocher quelques négligences de style, et parfois de la vulgarité, on sait de reste combien la mesure et la rime exigent de sacrifices, et ce n'est que justice de louer les vues libérales et philanthropiques du poète, son ardent patriotisme et son amour éclairé de l'humanité.

A. PHILIBERT-SOUPÉ.

Physiologie de l'Abeille, par le docteur F. MONIN. Paris, 1866, chez J.-B. Baillière.

On ne saurait se figurer combien l'apiculture a suscité de travaux; le catalogue en est long et varié, et cependant tant de publications spéciales ne découragent point le zèle des amateurs. Un d'eux, M. le docteur Monin, correspondant de la Société impériale de médecine, membre de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, a publié à Paris et à Lyon un fort aimable volume, écrit du style le plus facile et le plus coulant, tout émaillé de citations classiques, et qui fait honneur au goût de l'humanité autant qu'à l'expérience du praticien. Tout en se tenant à la hauteur de la science et en ne s'abstenant pas des détails techniques, il a su prendre aussi la fleur et le suc de son sujet, et il l'a traité en poëte aussi bien qu'en naturaliste. Il a étudié les abeilles au physique et (ne rions pas) au moral, leurs mœurs, leurs combats, leurs amours, la construction de leurs ruches, les fléaux qui les menacent, les migrations périodiques de leurs essaims, provoquées par un instinct tout providentiel, les fleurs qu'elles préfèrent, leur industrie ingénieuse et utile. Et tout cela est égayé par d'agréables anecdotes, des descriptions poétiques, de fines réflexions; tout cela donnerait aux citadins les plus endurcis le désir d'aller vivr aux champs, de se chauffer au soleil et de se familiariser (quoique d'un peu loin) avec ces piquantes ouvrières.

A. PHILIBERT SOUPÉ.

La Jeunesse dorée... par le procédé Ruolz, par Albéric SECOND. Dentu.

Ce titre indique suffisamment le sujet de la nouvelle qui forme la majeure partie du volume; c'est une des meilleures du spirituel auteur des *Petits mystères de l'Opéra*. Il a retracé, de ce crayon vif et léger que nous lui connaissons tous, quelques-unes des péripéties les plus habituelles de l'existence des bohêmes de la vie élégante, et signalé l'influence dégradante qu'exerçait fatalement sur les caractères cette comédie incessam-

Digitized by Google

ment jouée pour « paraître, » comme disait le baron de Feneste. Il y a dans ce simple récit des traits d'un excellent comique, et une moralité de bon aloi. Nous aimons moins la seconde nouvelle, c'est la confession un peu mélodramatique du « docteur Destin, » un praticien, qui, dans le cours de sa carrière médicale, a usurpé deux ou trois fois le rôle de la Providence, en expédiant sciemment dans l'autre monde des malades criminels ou en train de le devenir. Ce n'est pas tout à fait le cas de dire ici que la fin justifie les moyens.

E. DE V.

Le *Tour du monde*, nouveau *Journal des Voyages*, 1867, premier semestre.

Par l'intérêt et la variété du texte, comme par le mérite des gravures, ce volume comptera parmi les plus importants de la collection. Nous y rencontrons, en fait d'explorations africaines, l'aventureux voyage de Baker et de son intrépide compagne, à l'Albert-N'yanza ou lac Albert, et la suite du voyage en Abyssinie de M. G. Lejean. Cette relation nous donne de grands détails sur le caractère et les procédés de gouvernement de l'étrange despote contre lequel l'Angleterre organise en ce moment une expédition. C'est le récit d'un témoin oculaire qui n'a eu que trop d'occasions d'être bien renseigné. L'Amérique fournit à ce volume une nouvelle série des voyages de M. Marcoy, un touriste bien connu des lecteurs de la *Revue;* l'Asie, la suite des études locales de M. Humbert, ministre plénipotentiaire de la confédération suisse au Japon. Les excursions en Europe ne sont pas les moins curieuses. Elles se composent d'une exploration du Volga, d'un récit détaillé des cérémonies de la semaine sainte à Rome, d'un voyage dans le pays de Galles, contrée poétique qu'il est temps de visiter, tandis qu'elle dispute encore à l'absorbante Angleterre quelques débris de son ancienne originalié. Enfin ce volume contient le récit de deux promenades encore moins lointaines, mais qui ont bien aussi leur intérêt. L'une a pour objet les eaux de Plombières, l'autre le Creusot et les mines de Saône-et-Loire. Parmi les illustrations les plus remarquables de ce volume, nous citerons un très beau portrait de Pie IX, et deux sites de premier ordre, le pont Aber-Glas-Lyn, dans le pays de Galles, et l'embouchure de la rivière Jutohy (eau noire), l'un des affluents les moins connus de l'Amazone.

E. DE V.

***La liberté dans l'ordre intellectuel et moral; études de droit naturel*, par Emile BEAUSSIRE, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers (Paris, 1866, chez Aug. Durand et Pedone-Lauriel).**

Voici un livre de science et de bonne foi, et l'Académie française, qui vient de l'honorer d'une de ses récompenses, n'a fait que constater officiellement ce que le public, j'entends le public éclairé et compétent, avait déjà reconnu; à savoir : le mérite sérieux et solide d'une œuvre qui ne doit rien au charlatanisme de la réclame, rien aux séductions d'une forme frivole, rien au prestige de l'actualité, quoique des questions vivantes et capitales pour nous y soient traitées. M. Emile Beaussire, qui a récemment et volontairement échangé le cours de littérature étrangère, fait longtemps par lui avec succès à la Faculté des lettres de Poitiers, contre la chaire de philosophie du collége Rollin, était, en effet, par sa nature personnelle et ses études premières, attaché de préférence au culte des idées abstraites, et plusieurs publications spéciales l'avaient désigné à l'estime des meilleurs juges. Rappelons sa thèse de doctorat *sur le fondement de l'obligation morale*, ses *lectures philosophiques* ou leçons de logique extraites de divers auteurs classiques, et surtout son curieux volume, intitulée : *Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française*, où, utilisant la découverte d'un manuscrit inédit, trouvé au fond d'une bibliothèque de province, il a révélé dans un obscur bénédictin du XVIII• siècle, dom Deschamps, un des plus audacieux rivaux de Diderot et de La Mettrie, un vigoureux imitateur de Spinosa, un précurseur ignoré d'Hegel. Le nouveau livre de M. Beaussire touche à la fois à la métaphysique, à la politique et à la morale. A l'instar de MM. Stuart Mill et Jules Simon, il y examine le problème de la liberté sous toutes ses formes, ou, du moins, sous presque toutes; car on pourrait lui reprocher quelques omissions, bien excusables en un sujet si vaste, et qui semblent d'ailleurs préméditées. Le champ qu'il a parcouru reste encore suffisamment fécond, et il l'a exploré avec une sûreté de coup d'œil, une expérience, une délicatesse qu'on ne saurait trop louer. Les rapports ou la lutte de l'individu et de l'État, les limites des pouvoirs publics, les devoirs des citoyens, les questions du jury, de l'impôt, du service militaire, la constitution de la famille, l'autorité paternelle, le mariage, le divorce, la liberté de penser et de croire, d'enseigner et d'imprimer, de se réunir et de s'associer, l'hérédité, la propriété intellectuelle, l'éducation officielle, les communautés religieuses, la rivalité du gouvernement et de l'Eglise : que de points intéressants, parfois épineux, touchés finement par ce philosophe sagace et pénétrant, qui n'arbore aucun drapeau, si ce n'est celui de l'indépendance et du bon sens, et qui rehausse un talent fort recommandable par une impartialité, une équité et une sérénité d'opinions plus rares de jour en jour!

A. PHILIBERT-SOUPÉ.

***Grammaire abrégée du grec actuel*, par RANGABÉ. Paris, 1867, chez Aug. Durand et Pedone-Lauriel.**

On sait que le grec moderne dérive directement du grec classique, sauf les altérations inévitables

Digitized by Google

que le temps lui a imprimées même d'assez bonne heure. C'est moins qu'un des anciens dialectes; c'est beaucoup plus qu'un patois; la prononciation a changé; les formes grammaticales se sont épaissies et obscurcies; toutefois c'est, au fond, la même langue que celle des chants d'Homère, des harangues de Démosthène et des comédies d'Aristophane. Un Grec distingué, bien connu de nos savants de l'Occident, vient de publier une grammaire grecque moderne, précédée d'une utile préface sur la manière de prononcer, et suivie d'un choix de morceaux de lecture. Nous recommandons cet ouvrage aux trop rares amateurs de la linguistique. A. PHILIBERT-SOUPÉ.

Traité élémentaire de versification française, suivi d'un album alphabétique des vers-proverbes français, par Ch. DEZOBRY. Paris, 1866, chez Delagrave.

Le nombre des traités de versification française est considérable, et pourtant celui-ci n'était pas superflu. M. Dezobry a apporté à ce volume microscopique le même soin qu'il avait mis à élaborer des ouvrages beaucoup plus importants. Les règles de notre versification, si capricieuse, sont exposées ici avec netteté; mais ce qui double le prix de cet opuscule, c'est une liste assez complète des vers français qui sont devenus proverbes et qui passent de bouche en bouche sans qu'on s'en rappelle l'origine et l'auteur. Cette modeste compilation a un mérite qui manque à beaucoup de grosses œuvres de notre temps; elle est utile.

P.-S.

Le Livre des adultes, par Isidore AMIEL. Paris chez Aug. Durand et Pedone-Lauriel.

En ce moment où, sous l'impulsion même de l'autorité supérieure, l'enseignement populaire et les cours d'adultes se multiplient, un chef d'institution, M. Amiel a cru qu'il y aurait opportunité à examiner, une fois de plus, la question de l'instruction du peuple. Il a retracé l'historique de cette question et décrit la condition intellectuelle des masses depuis l'antiquité jusqu'à nos jours; les épreuves qu'elles ont subies; les déceptions dont elles ont été le jouet par le fait de leurs ennemis déclarés ou de leurs faux amis, plus dangereux encore; la mesure véritable de leurs besoins; les périls où pourrait les entraîner une direction imprudente; l'influence que la presse, le théâtre, les lectures, les mœurs contemporaines exercent nécessairement sur elles, l'impérieuse obligation qui leur incombe, à mesure qu'elles s'éclairent, de se rallier à des idées d'ordre et de sage autorité. Je ne sais si les ouvriers liront beaucoup ce livre, et si, l'ayant lu, ils le goûteront pleinement; mais il serait fort désirable qu'ils connussent les faits et qu'ils suivissent les conseils dont il est rempli.

P.-S.

Cinq jours du siége de Calais, drame en vers, par J.-N. MORELLET. Paris, 1866, chez Hachette.

Un professeur émérite de l'Université, M. Morellet, qui a toujours consacré à la culture de l'histoire et des lettres ses rares et laborieux loisirs, après s'être exercé à traduire divers drames du grec, de l'italien et de l'allemand, en a publié un de sa façon à la fin de l'année dernière, où, en cinq actes et en vers, il a raconté poétiquement ce fameux siége de Calais, si mémorable dans nos vieilles annales. Il y a suivi pas à pas la chronique de l'aimable Froissart et il lui a emprunté une partie des notes instructives dont il a enrichi son ouvrage, fait évidemment pour la lecture et non pour la représentation. Il y a un siècle, en 1765, du Belloy avait donné sur le même sujet une tragédie classique, bien oubliée aujourd'hui, mais que Louis XV daigna honorer de son royal suffrage, que le public applaudit à Paris et en province, et que La Harpe, le grand-juge de la critique d'alors, apprécia assez favorablement. M. Morellet a repris en sous-œuvre ce thème dramatique en l'accommodant à notre goût moderne, en y usant d'une diction plus familière et des libertés scéniques renouvelées du théâtre de Shakespeare ou plutôt du système grec sainement interprété. S'il y est tombé quelquefois dans la négligence et le prosaïsme, les bons passages y sont nombreux, et surtout on est heureux d'y voir briller et brûler cette flamme vive et pure du patriotisme, qui éclaire les esprits droits et échauffe les âmes élevées. P.-S.

Histoire de la Navigation, par MM. ZURCHER et MARJOLLÉ. Hetzel.

Ces deux inséparables et infatigables collaborateurs ont entrepris la tâche utile de vulgariser les connaissances élémentaires de la marine, moins répandues en France qu'elles ne devraient l'être. Ils ont concentré dans un seul volume, d'un format portatif, une certaine quantité de notions spéciales, dispersées dans l'histoire des peuples anciens et modernes, qui ont dû, en tout ou en partie, leur prospérité à la navigation: Pélasges, Etrusques, Phéniciens, Grecs, Romains, Normands, Arabes, villes hanséatiques, Vénitiens, Portugais, Espagnols, Français, Hollandais, Anglais. Ce livre donne une idée sommaire des grandes découvertes accomplies depuis le quinzième siècle, des travaux de Colomb, de Gomez d'Albuquerque, de La Pérouse, de Cook. Nous regrettons seulement que MM. Zurcher et Marjollé aient entièrement omis quelques-uns des progrès les plus considérables de la science, notamment l'application des chronomètres et de la vapeur à la marine. Nous avons vainement cherché dans cette histoire de la navigation les noms de P. Leroy, de Berthoud, de Borda, de Fulton. Cette lacune regrettable sera sans doute comblée dans un second volume. B. E.

Digitized by Google

Problèmes historiques, par JULES LOISELEUR, Hachette.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà ces études si neuves et si sagaces, sur des points d'histoire jusqu'ici controversés et demeurés incertains. Mazarin a-t-il épousé Anne d'Autriche? Gabrielle d'Estrées est-elle morte empoisonnée? M. J. Loiseleur arrive à la solution de ces deux problèmes par des moyens nouveaux et jusqu'ici peu usités en matière de critique historique. Il a recours aux procédés de l'instruction judiciaire. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt qui s'attache, en France, à ces sortes de découvertes, et le succès des réhabilitations a même été tel dans ces dernières années, que l'abus s'est bien vite produit dans la distribution de ces indulgences lucratives. On a fait madame du Barry toute rougissante, et on a transformé Marat en bon pasteur toujours prêt à donner sa vie pour celle de ses brebis. Ce qui empreint les études de M. Loiseleur d'un aussi vif caractère de curiosité attachante, c'est moins la nouveauté des documents qu'il produit que la façon dont il les exploite. L'école dont cet historien se fait le chef, ne peut manquer d'attirer un grand nombre de ces esprits positifs, comme notre époque en produit tant, qui aiment à voir déduire dans toute leur rigueur les principes de la méthode expérimentale. C'est une nouvelle voie ouverte à la critique, que celle qui applique les moyens d'investigation judiciaire modernes à des faits accomplis dans d'autres régimes d'organisation sociale. La recherche de la vérité par ces moyens offre la précision d'une enquête, et joint à l'intérêt des faits la certitude presque absolue des preuves. Le lecteur est à la fois séduit et dominé. L. L.

L'Eau, par G. TISSANDIER. Hachette.

Ce volume, orné d'un grand nombre de jolies vignettes, fait partie de l'intéressante et utile *Bibliothèque des Merveilles*, publiée par MM. Hachette. *L'Eau* est le coup d'essai d'un jeune savant, élève et collaborateur d'un de nos plus habiles chimistes, M. P.-P. Dehérain, auquel cet ouvrage est dédié. Toute la partie relative à la composition de l'eau, à ses propriétés physiques et chimiques, ne mérite que des éloges; on sent que l'auteur est là sur son terrain. Il explique pareillement, avec lucidité et même avec élégance, ce qui se rattache au travail physique et chimique de l'eau, la formation naturelle et artificielle de la glace, celle des stalactites, etc. On peut lui reprocher, toutefois, d'avoir trop multiplié les divisions et les subdivisions, d'avoir trop sommairement effleuré plusieurs sujets importants, dont il aurait pu tirer grand parti dans un ouvrage de ce genre, comme par exemple les inondations, sujet complexe et difficile, auquel M. Tissandier n'a consacré que cinq ou six pages. L'article des eaux de Paris est plus développé, mais contient une grave inexactitude historique : l'échec de l'entreprise des eaux de Paris, formée dans les premières années du règne de Louis XVI, y est attribué au système de Law, qui date de la Régence. Il nous a paru aussi que M. Tissandier, qui est pourtant un esprit indépendant, admirait trop de confiance la solution donnée par l'administration municipale à cette grave question. Il néglige à tort de rappeler que, suivant l'opinion d'habiles ingénieurs, on serait arrivé avec moins de frais à de meilleurs résultats, si, au lieu de recourir à des détournements de sources lointaines, on avait pourvu à l'approvisionnement de Paris avec l'eau même de la Seine, empruntée en amont au moyen de machines élévatoires. Nonobstant ces imperfections, bien excusables dans un premier ouvrage sur un si vaste sujet, le livre de M. Tissandier est une œuvre de vulgarisation intelligente, très digne de l'intérêt du public. E. DE V.

Les Compères du Roy, par CH. DESLYS. Hachette.

M. Deslys est un des vaillants de la dernière heure, qui font encore bonne contenance autour du drapeau éraillé et terni du roman historique. Dans ce récit, il fait le roi Louis XI chef d'une sorte de franc-maçonnerie. Chacun de ses « compères » a reçu quelque grave injure du duc de Bourgogne, et juré de travailler sans relâche ni merci à la vengeance commune. Ces complices du roi de France sont empruntés, avec un laisser-aller tout à fait révolutionnaire, et comme si les principes de 89 avaient déjà passé par là, à toutes les classes de la société. On y voit des nobles, des bourgeois, des manants, et jusqu'à un poète, François Villon, amoureux d'une princesse qui meurt du chagrin de ne pas lui avoir appartenu. C'est fort pathétique, mais peu vraisemblable. Ce sujet de la chute de Charles le Téméraire porte malheur aux romanciers, comme celui de Sophonisbe aux tragédiens; Walter Scott lui-même n'a pas été beaucoup plus heureux sur ce terrain que M. Deslys. B. E.

Drames polonais d'ADAM MICKIEWICZ. — *Les Confédérés de Bar. — Jacques Jasinski*, avec préface de L. MICKIEWICZ. Paris.

Il ne s'agit plus ici, comme pour *Zywila*, d'une ébauche juvénile du grand poète : les *Confédérés de Bar* appartiennent à la pleine maturité de son talent. Ce drame, dont le personnage principal est l'illustre Casimir Pulawski, devait être représenté à Paris. Le manuscrit complet a été malheureusement égaré; il ne s'est retrouvé qu'une copie des deux premiers actes, et ce fragment est de nature à faire regretter le reste. Nous croyons néanmoins, autant qu'il est permis d'en juger par ce commencement, que cette œuvre, plutôt lyrique comme les drames de Byron, aurait difficilement

Digitized by Google

supporté l'épreuve de la représentation. On peut en dire autant de l'autre pièce, *Jacques Jasinski* ou les *Deux Polognes*, qui ne fut jamais terminée. Ce Jasinski fut un des plus vaillants champions de la Pologne dans l'héroïque et malheureuse tentative de 1794. Il fut du nombre des Polonais qui eurent le bonheur de ne pas survivre à l'envahissement définitif de leur patrie. Le but de Mickiewicz, en écrivant ces deux pièces, était de populariser en France quelques-uns des incidents les plus dramatiques de la lutte soutenue par la Pologne contre ses oppresseurs. Cette publication, bien qu'imparfaite, mérite toutes les sympathies de tous ceux qui s'obstinent à croire que tout n'est pas encore fini pour cette France du Nord, la Pologne ! B. E.

Le Chasseur d'hommes, par E. Gonzalès. Dentu.

Ce roman est un des meilleurs de M. Gonzalès. Les péripéties émouvantes d'une histoire d'amour y sont assez habilement reliées à la chute mortelle des Concini, qui forme le dénoûment. Le romancier tranche hardiment un des plus sinistres problèmes de l'histoire, en faisant de Marie de Médicis la complice directe du meurtre de son époux; mais il a dépassé les bornes de la vraisemblance, en supposant le jeune roi instruit et convaincu dès lors de sa complicité. M. Gonzalès a fait preuve, dans le *Chasseur d'hommes*, d'une remarquable faculté d'invention: plusieurs de ses caractères, notamment celui du personnage principal, sont vigoureusement esquissés sans tomber dans l'exagération, comme il arrive trop souvent dans les ouvrages de ce genre. Il y a dans celui-ci plusieurs scènes d'une grande beauté. On remarque celle où l'intrépide et féroce marquis de Lampallerie (le chasseur d'hommes), cerné par une bande de bohémiens et de coupe-jarrets dans la crypte d'une vieille abbaye dont ils ont fait leur repaire, et s'adossant à un pilier pour vendre chèrement sa vie, s'aperçoit tout à coup que ce pilier, qui soutient seul la voûte entière, fléchit sous la pression de son corps; qu'il suffirait, pour le déraciner tout à fait, d'un effort de ses mains puissantes; et c'est lui, nouveau Samson, qui force les meurtriers terrifiés à capituler. Ceci est hardi, original, et serait d'un grand effet au théâtre. Une autre belle page est là mort de ce Nemrod, devenant, par un juste retour, la proie de la meute dont il s'est plu à encourager les instincts sanguinaires. Dans un genre bien différent, nous citerons la scène de l'avalanche, dans laquelle le jeune François Perrier, ne pouvant arracher à la mort qu'une victime, cède aux supplications passionnées de la jeune fille qu'il aime, et qui lui demande, comme témoignage suprême d'amour, de sauver plutôt sa mère.

Enfin, il y a dans ce roman deux chapitres saisissants, une rencontre au Louvre entre le vieux Sully et le jeune évêque de Luçon, et la scène où le vieil astrologue de Marie de Médicis lui prédit une destinée mystérieuse, plus triste qu'une prompte mort. « Oui, vous vivrez, madame Marie, longtemps, trop longtemps peut-être, vous vivrez; mais les misérables vivent dans leurs greniers, les prisonniers dans leurs cachots, les bannis dans l'exil! J'ai beau regarder.... tout a disparu, tout est vide, tout est glacé autour de vous, et pourtant vous vivrez, Madame. » Walter Scott n'aurait pas mieux dit ! E. DE V.

Une heure dans le bleu, par M. Ch. Gueullette Paris.

Ce petit recueil contient une demi-douzaine de contes « bleus, » dont deux du plus beau noir, un *Amour d'étudiant* et *Emile Didier*. Dans l'un nous rencontrons une grisette comme on n'en voit plus, ou plutôt comme on n'en a jamais vu, mourant d'amour pour un étudiant qui devient fou de chagrin. Dans l'autre, un avocat belliqueux tue en duel l'amant de sa femme, « auquel il aurait pardonné s'il avait su au moins la rendre heureuse ! » La meilleure de ces bluettes est le *Ruban de sainte Madeleine;* c'est l'histoire spirituellement contée de la déception éprouvée par un jeune mari, qui, las de son bonheur facile et paisible, a entrepris une excursion aventureuse dans le bleu, à la recherche d'une ancienne passion. Victor Hugo a dit, il y a bien longtemps : « Il ne faut jamais revoir les opinions pour lesquelles on faisait la guerre, ni les femmes auxquelles on faisait l'amour à vingt ans ! » B. E.

Mémoires d'une veuve, par M. L. Enault. Hachette.

La veuve dont il s'agit est une Indienne jeune et belle, arrachée au bûcher par un officier anglais. Elle lui paye sa dette en le sauvant à son tour dans l'insurrection de Delhi. Mais c'est pour elle qu'elle le sauve : soumis à l'action d'un narcotique puissant, quoique inoffensif, l'officier se réveille auprès de sa belle veuve dans un paradis indien, où il va, sans doute, oublier à jamais sa famille, sa patrie, et une blonde miss, sa fiancée, qui heureusement ne paraît pas inconsolable. M. Enault a été souvent mieux inspiré que dans ce récit. On a trop abusé, depuis quelques années, des veuves conduites au bûcher, et des abominables prouesses des thugs, auxquels on livre les lecteurs français pour dernières victimes. E. DE V.

Sainte Clotilde et son siècle, par M. l'abbé Rouquette. Régis-Ruffet.

M. l'abbé Rouquette, prédicateur distingué, dit quelque part dans ce livre que « l'habitude de la

Digitized by Google

parole est souvent exclusive d'une véritable aptitude d'écrivain. » Nous connaissons, en effet, plus d'un improvisateur éloquent, qui n'a jamais pu réussir à faire un livre, même médiocre. Celui-ci a bien aussi quelques-uns des défauts de l'improvisation; l'historien s'y laisse trop souvent prendre en délit flagrant d'homélie. Ainsi, nous n'aimons pas beaucoup, pour notre part, Clotilde « comptant les derniers instants de Clovis, aux battements précipités de son cœur conjugal comme sur une horloge fidèle! » Nous pourrions citer d'autres effusions du même genre, quelques-unes même fort éloquentes, qui n'en constituent pas moins des anachronismes. Mais ce défaut est racheté par un grand nombre de pages d'un sentiment plus vrai, d'une saine et solide érudition. Il faut surtout savoir gré à l'auteur, dans un ouvrage qui est moins une histoire qu'un panégyrique pieux, d'avoir eu la franchise de citer les circonstances dans lesquelles Clotilde « se souvient qu'elle était barbare, » comme par exemple sa joie farouche en présence du ravage des domaines burgundes provoqué par elle. Nous avons également remarqué avec plaisir que M. l'abbé Rouquette défend, contre certains critiques ultra-orthodoxes, la sincérité et l'exactitude des récits de Grégoire de Tours.

E. DE V.

Impressions et réminiscences, par A. MASSÉ. Didier.

M. Massé n'appartient pas à l'école matérialiste et sceptique qui compte aujourd'hui trop d'adeptes parmi les jeunes poëtes. Il puise ses inspirations à des sources plus hautes et plus pures. Les travaux de la campagne, l'amour pur et dévoué, la résignation et le courage dans les épreuves douloureuses d'ici-bas, la foi dans une vie meilleure qui réalisera les plus douces espérances de celle-ci et fera revivre ses plus doux souvenirs, tels sont les principaux sujets traités dans ce recueil, l'un des plus honnêtes qui aient paru depuis longtemps. L'une des meilleures pièces est celle intitulée « les Deux œuvres, » dont l'objet est nettement résumé dans les derniers vers :

Heureux celui qui souffre, heureux celui qui pleure!
Les maux sont passagers, et le bien seul demeure.
Chacun a son destin qu'il doit suivre ici-bas.
Penseurs et laboureurs, pacifiques soldats,
Qu'un mystique lien unit dans votre tâche,
Semez le grain, semez l'idée, et sans relâche,
Car un ange invisible, au terrestre chemin,
Incessamment recueille, en un creuset divin,
La rosée éternelle, et féconde, et bénie,
Des sueurs du travail, des larmes du génie!

E. DE V.

Le chemin de la lune, s'il vous plaît? par M. JACOB DE LA COTTIÈRE. (In-12. Paris, Librairie internationale.)

J'ai déjà, à cette même place, à propos des *Allemands chez eux*, rendu hommage au talent original de M. Jacob de la Cottière. Le livre humoristique qu'il publie aujourd'hui sous ce titre pittoresque, *le Chemin de la lune, s'il vous plaît?* est loin d'être indigne de ses aînés; je crois même qu'il leur est supérieur. L'auteur a bien une forme à lui, et tous les amateurs du vieil esprit gaulois, si pétillant et si fin, voudront assurément faire avec M. de la Cottière ce curieux chemin de la lune, semé d'incidents aussi étranges qu'inattendus.

ALEX. MASSÉ.

Le Tour du Monde, nouveau journal des Voyages. Paris, Hachette et Ce.

De tous les recueils illustrés, celui-ci est le mieux fait et le plus intéressant. Les gravures sont excellemment exécutées d'après des dessins le plus souvent remarquables; le texte est instructif sans cesser d'être amusant; la matière est variée comme le monde lui-même. Quiconque a voyagé et vu, quiconque sait bien dire ce qu'il a observé, est collaborateur obligé du *Tour du Monde*. C'est ainsi que nous avons vu successivement passer les noms les plus illustres à côté des plus humbles, ceux des plus simples touristes à côté des plus audacieux aventuriers.

Il nous suffira de reproduire ici les sommaires de quelques-uns de ces derniers cahiers pour donner une idée de la variété de cette publication.

413e livraison (30 novembre 1867). — Texte: Voyage en Espagne, par MM. Gustave Doré et Ch. Davillier. — Séville. (1862). — Dessins inédits de Gustave Doré; texte inédit de M. Ch. Davillier). — Sept dessins.

414e livraison (7 décembre 1867).— Texte : Voyage en Espagne, par MM. Gustave Doré et Ch. Davillier).— Séville. (1862). — Dessins inédits de Gustave Doré; texte inédit de M. Ch. Davillier.) — Six dessins.

415e livraison (14 décembre 1867). — Texte : Le Japon, par M. Aimé Humbert, ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse. (1863-1864). Texte et dessins inédits. — Treize dessins de Thérond, Sabatier, Rapine, Feyen, Perrin, A. de Neuville et Férat.

Le Chien, par EUGÈNE GAYOT. Didot. — *Histoire des Chiens*, par B.-H. REVOIL. Dentu.

Les chiens sont des candidats à l'humanité, a dit Michelet. Plus misanthropiquement, M. Toussenel affirme que ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est le chien. Avant eux, Buffon avait donné cette définition : le chien est l'ami de l'homme. M. Revoil retourne la phrase et dit: c'est l'homme qui est l'ami du chien. C'est l'homme, en effet, qui a civilisé, entraîné, élevé cet animal pour son usage, qui en a fait sa chose, qui a croisé les races, multiplié les espèces et obtenu ces produits nombreux utiles et inutiles avec lesquels il partage son affection, la même, on peut l'assurer, que celle de la famille;

Digitized by Google

car les chiens admis dans la maison, dans la demeure de l'homme, accaparent à la fois ses soins, son temps et son amitié. A ces titres, les chiens méritaient d'avoir leur histoire, c'est ce qu'a fait M. Revoil, et aussi leur monographie, c'est ce dont s'est chargé M. Eugène Gayot.

Avec beaucoup d'humour et de variété, M. Revoil nous raconte les chiens de toutes les races. Il nous donne d'abord la physiologie de l'animal; puis il étudie ses origines. Le sport et la chasse sont examinés à part. Il y a tout un chapitre consacré aux anecdotes, et Alex. Dumas, qui a fait du chien un personnage actif de la plupart de ses drames et de ses romans, a écrit la préface et la postface. Le tout est illustré avec cette profusion qui, dans d'autres occasions, semble faire du livre l'appendice de la gravure. Ce qui, pour nous, fait du travail de M. Revoil une élucubration profitable, ce sont ces chapitres vraiment neufs et qui présentent, sous un nouvel aspect, les expositions de chiens et la physionomie si diverse des chiens sauvages, des chiens de garde, des chiens de chasse à courre, des chiens de chasse d'arrêt, des chiens levriers et des chiens de luxe.

L'ouvrage de M. Eug. Gayot est moins humoristique, il se préoccupe davantage de la technologie du sport. Membre distingué de la Société d'agriculture, l'auteur étudie l'histoire naturelle du chien et envisage exclusivement les races d'utilité et d'agrément, le problème des origines et de la reproduction des races, l'éducation, l'hygiène, les maladies du chien et même tout l'ensemble de législation copieuse, vexatoire et quelquefois maladroite et imprudente, dont cet animal a été l'objet. Un atlas distribué en planches et en figures, explique et éclaire le texte. Cette monographie savante de M. Gayot est le pendant des études de zootechnie pratique qu'il a consacrées au bœuf, au cheval et au mouton; elle en a les qualités et l'attrait tout spécial. Ces monographies sont soigneusement élaborées, consciencieusement travaillées, traitées avec clarté et science; mais, en dehors du monde de l'agriculture et du sport, elles ne peuvent guère solliciter la curiosité. Moins technique et plus humoristique, l'ouvrage de M. Revoil s'adresse davantage aux hommes qui désirent lire sans méditer et qui veulent se distraire sous prétexte de s'instruire. MAURICE CRISTAL.

Histoire et légendes des plantes utiles et curieuses, par J. RAMBOSSON. Paris, Firmin-Didot.

Depuis quelques années, les étrennes utiles sont à la mode; on a substitué aux contes de ma mère l'Oie et aux histoires de fées, de bonnes et saines notions des principales sciences. Le ciel, la terre, la mer, l'air, ont été ainsi mis à la portée des enfants, et les hommes du monde ont profité de l'occasion pour s'instruire en même temps. Les auteurs de ces livres aussi amusants qu'instructifs ont su, tout en évitant un appareil scientifique qui eût découragé leurs jeunes et vieux lecteurs, réunir tous les éléments importants de leur sujet et être savants, chose rare, sans être obscurs ou difficiles.

A cette classe de livres qui font regretter de n'être plus dans l'âge où l'on reçoit encore des étrennes, se rattache l'*histoire des Plantes* de M Rambosson. Ouvrez sans crainte, lecteurs timides, : vous ne rencontrerez point dans ce livre ces classifications hérissées de mots latins, ces nomenclatures formidables qui ont remplacé les vieux noms si expressifs de nos fleurs par des termes que Pradon eût pu prendre, sans trop de tort, pour des termes de chimie. M. Rambosson juge que ces classifications, naturelles ou artificielles, système de Linné ou méthode de Jussieu, nécessaires au spécialiste, ne peuvent que surcharger la mémoire de l'amateur et le dégoûter, avant un essai suffisant, d'une agréable étude. Il aime mieux vous conter la romanesque histoire du caféier, vous décrire le citronnier chanté par Virgile, le mancenilier qui donne la mort, le mélancolique cyprès, le tabac dont il exagère peut-être les propriétés assoupissantes, et tant d'autres plantes dont il sait la légende aussi bien que l'histoire. Il connaît cette parole d'un botaniste célèbre: «Si peu que vaillent les dessins, ils donnent souvent du végétal une idée plus exacte que les phrases les plus claires et les plus nettes;» et quoiqu'il ait la phrase claire et nette, il a appelé à son aide des commentateurs habiles, qui se nomment Lancelot, Emile Bayard, etc. Plaire aux yeux, charmer et instruire l'esprit, parfois toucher le cœur, tel a été le but de M. Rambosson; il l'a pleinement atteint, et son livre comptera parmi les étrennes les plus attrayantes de la nouvelle année, V. G.

L'Abbaye de Typhaines, par le comte de GOBINEAU.—*L'Habit d'Arlequin*, *Thérèse Raquin*, par EMILE ZOLA. — *Les deux Amoureux du grand siècle*, par VICOR HÉRAULT. — *La dernière Chanson*, scènes du Mâconnais, par S. BLANDY.

Parmi les innombrables volumes de romans et de nouvelles qui se publient de tous côtés, nous avons choisi ceux que recommandent la distinction et le talent. La rhétorique du roman n'existe pas encore, on ne lui a créé ni une formule ni un monde. Il est indépendant, il lui est permis de se fourvoyer à travers toutes les aventures; le droit d'investigation ne lui a point été encore retiré par les professeurs, les critiques et les pédants. Depuis l'*Odyssée* d'Homère jusqu'à la *dernière Chanson* de S. Blandy, que de formes il a revêtues dans ces derniers temps! il s'est gâté, on l'a allongé en interminables inventions, écrites, comme on l'a dit, en *langue d'oïl*, et il semble n'avoir d'autre *but* que de satisfaire la curiosité des cuisinières et des cochers. Le rigorisme est venu à la suite de ce relâchement, et nous avons eu le roman ver-

Digitized by Google

tueux, la morale en action mise en historiettes pour les petites filles qui lisent des nouvelles entre deux tartelettes de confitures. Il y a eu encore une réaction, et les romans que nous citons appartiennent à la bonne école, celle qui réclame l'observation et la pensee pour le fonds, le style, le cœur, l'esprit, et lo bon goût pour la forme. M. Zola, parmi les jeunes lettrés, s'est fait une place à part. Son analyse cueille, fouille avidement certaines plaies. Chez lui la forme est vive, accentuée, et il y a comme du mépris et du sang après l'incision sinistre de son scalpel dans les chairs qu'il entaille.

Pour le lire il faut être bien sûr de ses nerfs et méditer ses élucubrations très fines, ardemment poursuivies, et qui font haleter et tressaillir sans trêve et sans relâche. Le talent de S. Blandy est plus féminin, mais tout aussi accusé. Il y a plus de charme et moins de rudesse dans sa manière de présenter les caractères et d'étudier les mœurs. Une poésie simple, candide et de bon aloi, semble y vouloir adoucir les amères pensées qui quelquefois surgissent sous sa plume sincère. L'âpreté de l'observation y est corrigée par la délicatesse des sentiments, par une idéalité cherchée et voulue. Quand on veut des cauchemars, il faut lire *Thérèse Raquin*. Ceux qui ont soif d'émotions sereines, de tièdes larmes, d'adoucissantes poroles pour un cœur ulcéré, mais plus porté au pardon qu'à la colère, à la résignation forte et active qu'à la vengeance et à la malédiction, liront les livres bien faits, bien pensés, intéressants et tout poétiques de S. Blandy.

MAURICE CRISTAL.

Théâtres et poésies diverses, par ARISTIDE LOMON

Voici un livre où il faut reconnaître le culte de la forme et le respect de l'art. Le théâtre de M. Aristide Lomon tient à la fantaisie en ce sens que l'écrivain s'y préoccupe peu du métier et de la pratique théâtrale ; il y tient encore par la hardiesse des conceptions et la nouveauté des sujets; mais le vers y est classique dans sa forme pure et facile. On y trouve enfin, pour faire allusion à un proverbe italien bien connu, la langue d'un classique dans la bouche d'un romantique. *Le roi Arthur*, qui nous montre la lutte acharnée du druidisme, refoulé et chassé, comme les ténèbres, par le soleil levant du christianisme, a je ne sais quelle saveur sauvage et primitive, je ne sais quel parfum comme émané des vieilles forêts sacrées, qui frappe et saisit tout d'abord. *Silvio* nous offre des mœurs plus douces, malgré l'effet tragique de certaines situations. C'est, en le dégageant du cadre fantaisiste dont l'auteur l'entoure, l'histoire d'un poète déjà avancé en âge, qui oublie, dans la verdeur de son imagination, le poids de ses années, se croit aimé d'une jeune fille, et meurt en se voyant trompé dans son espoir. Je passe pardessus des péripéties que je ne puis raconter ici, et qui en font un drame au développement attachant. Viennent ensuite le *Trio de Normands*, une comédie qui sent la fin du dix-septième siècle, et *Un Rayon de Soleil*, tableau pittoresque découpé dans un monde idéal et poétique. En somme, ce volume est l'œuvre d'un poète qui respecte ses lecteurs et lui-même.

J. GUILLEMOT.

Les discours du Trône depuis 1814 jusqu'à nos jours, avec une préface par AUGUSTE LEPAGE. Librairie des auteurs, 10, rue de la Bourse.

Dans un temps politique comme le nôtre, où les actes sont si rarement d'accord avec les paroles, il ne peut être que fort curieux de pouvoir se reporter aisément des uns aux autres, et de constater par soi-même combien est grande la différence qu'il y a pour certains gouvernements entre parler et agir. Le recueil de M. Auguste Lepage est merveilleusement approprié à cette étude de politique théorique et de politique pratique comparées. Mais ceci n'est que de la pure actualité, et le petit volume du courageux publiciste a encore un autre et non moindre mérite, un mérite historique: il retrace, sous la dictée même de ceux qui l'ont faite, l'histoire parlementaire de ces cinquante-quatre dernières années, et l'on peut suivre à travers les pages extra-officielles la pensée modifiée seulement dans l'expression, mais toujours la même au fond de tout souverain, qu'il s'appelle Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe ou Napoléon III. C'est, comme l'a dit l'auteur dans un remarquable aperçu historique préliminaire, «l'his» toire prise sur le vif, et toutes ces phrases pré» parées, sortant de la bouche des monarques, » nous initient à leur façon de gouverner, bien » mieux que les écrits les mieux rédigés. » M. Lepage a raison : les discours du Trône sont les miroirs des gouvernements.

L. LIÉVIN.

Les Murailles révolutionnaires de 1848. 16e édition. Paris, Picard, édit.

Seize éditions! ce livre en aura trente sans parvenir a épuiser le succès. On y trouve une foule de documents fort édifiants et passablement instructifs, toute une période de notre histoire révolutionnaire peinte par ses propres héros : les affiches, les proclamations, les professions de foi, les bulletins de la république, etc., etc. Voici l'acte de mise en accusation des ministres Guizot et Duchâtel; voici la demande qui l'a provoquée ; elle est signée Baroche. Puis ce sont les décrets du gouvernement provisoire, les nominations des hauts fonctionnaires de l'époque. La collection n'est pas limitée aux murailles de Paris, les murailles de toutes les villes de France prennent aussi la parole : tantôt c'est M. Emile Ollivier qui « proclame », tantôt c'est le maire de Toulon qui adhère... Rien de plus instructif que cette collection, rien de plus amusant....., rien de plus triste.

Digitized by Google

Les Pères et les Enfants au XIXe siècle, par M. ERNEST LEGOUVÉ, de l'Académie française. 1 vol. in-12. Paris, Hetzel.

Les Pères et les Enfants au XIXe siècle, tel est le titre sous lequel M. Ernest Legouvé a groupé les substantielles leçons professées par lui, il y a quelques mois, au Collége de France. Ce livre devrait avoir sa place marquée dans la bibliothèque de tout père de famille. Au milieu des nombreux problèmes politiques, philosophiques et religieux qui s'agitent à l'heure présente, celui de la famille a certainement une importance très grande. La famille! mais c'est la base de la société. M. Ernest Legouvé a carrément abordé son sujet. L'éducation, l'instruction, l'héritage, voilà la triple question qu'il s'est posée et qu'il a résolue avec bonheur.

Pour atteindre plus sûrement son but, l'éminent académicien a recours à la forme du dialogue. C'est en effet la meilleure manière d'intéresser l'enfant, et si l'ennui est mortel, c'est surtout en fait d'éducation et d'instruction. Il faut pour les jeunes intelligences des traits vifs dont les traces ne s'effacent plus, d'ingénieux et pittoresques récits qui instruisent et charment à la fois. A ce point de vue, le livre de M. Legouvé est encore un excellent modèle. Nul mieux que lui ne sait tenir constamment en éveil l'attention de l'enfant dont les naives demandes trouvent à chaque instant une réponse des plus lucides. — Une grave question devait naturellement se poser à l'auteur : celle de la précocité des enfants de nos jours, de leur manque de respect à l'autorité paternelle. Il a cru trouver la cause du mal dans le partage anticipé que le père de famille fait souvent de ses biens. Bien des faits donnent assurément raison à M. Legouvé, car il n'est malheureusement pas rare, au sein de nos campagnes, de voir tel père de famille, après avoir partagé sa succession aux enfants, moyennant une rente viagère, recourir aux tribunaux pour se faire servir cette rente. Ces procès scandaleux sont presque toujours accompagnés des scènes les plus révoltantes. A ceux-là qui craindraient d'être victimes d'une pareille ingratitude, je conseille de lire et de méditer l'émouvante histoire qui termine le volume de M. Legouvé et qu'il a intitulée : *Le roi Lear au village*.

ALEXANDRE MASSÉ.

Géographie illustrée de la France, par MM. JULES VERNE et LAVALLÉE. Un vol. grand in-8°, avec 50 cartes et 50 vues de monuments, etc.

Ce premier volume forme la moitié d'un ouvrage qui remplacera la plupart des traités de géographie nationale, ou plutôt qui vient combler une lacune regrettable dans nos livres d'éducation. De nombreuses gravures accompagnent un texte simple, précis, et tout plein de renseignements, et ont pour effet de mieux fixer dans l'esprit les notions auxquelles elles donnent un corps et pour ainsi dire un aspect plastique. Il serait à désirer qu'on fît pour toute la géographie ce que M. Hetzel n'a encore fait que pour la géographie française.

Magasin d'éducation et de récréation, publié par J. MACÉ, P.-J. STAHL, J. VERNE. Deux numéros par mois. Paris, J. Hetzel.

Ce recueil s'adresse aux enfants, aux jeunes gens; c'est une publication bien faite, intelligemment dirigée, où les grâces du style se marient aux sévérités de la science et aux touchantes leçons de la morale. De charmantes gravures accompagnent le texte et lui prêtent un heureux concours. Ce recueil, qui en est à sa quatrième année, a été couronné dernièrement par l'Académie française, à titre d'ouvrage utile aux mœurs. Il a droit de cité dans toutes les familles.

Mélanges d'art et de littérature, par de STENDHAL (HENRY BEYLE). Paris, Michel Lévy

Ce volume est bien réellement un mélange d'œuvres littéraires et de spéculations artistiques. Il a toute la saveur des productions de Beyle, cet écrivain si opiniâtrément préoccupé de se constituer une exceptionnelle originalité et de ne ressembler en rien à un artisan de lettres. Nous ne ferons qu'indiquer deux nouvelles qui ne manquent pas d'intérêt, et un Essai philosophique sur le rire qui s'accuse par une grande affinité avec l'étude du même auteur sur Racine et Shakespeare. Ce qui nous convient le plus dans ce volume, est une Vie d'Andrea del Sarto, le Journal d'un voyage en Italie, le Salon de 1824, et surtout les Notes d'un dilettante.

Nous aimons la critique d'art de Beyle, parce qu'elle s'inspire d'un goût très éclairé, très alerte, très divers et très impartial, et que l'auteur redoute surtout d'exagérer ses sensations et d'aventurer à faux ses opinions. Au milieu de tant d'articles et de livres mis au jour par des gens qui auraient prouvé bien mieux leur esprit en se maintenant dans un silence prudent, c'est une réelle fortune de relever ces pages remplies de verve et de sagacité, écrites avec un bon sens un peu cherché, une simplicité parfois laborieuse, mais aussi avec l'horreur des errements convenus et de tous les fatras de l'affectation, sur les sujets qui de tous prêtent le plus à l'emphase : la musique, la peinture, la sculpture, les arts et les lettres. Ces études, qui datent de loin, sont encore bien vraies aujourd'hui, et elles peuvent servir de modèle au plus grand nombre de nos critiques d'art si naïvement ignorants et si ridiculement prétentieux.

MAURICE CRISTAL.

Digitized by Google

Les Tragédies du foyer, par M. P. DELTUF. Reinwald.

Ces nouvelles de M. Deltuf sont, pour la plupart, d'anciennes, mais toujours aimables connaissances de nos lecteurs. M. Deltuf appartient à la phalange trop peu nombreuse, hélas! des écrivains heureusement doués, qui dédaignent les succès faciles, les haltes énervantes du sensualisme, et poursuivent vaillamment la recherche de l'idéal, sans souci des pentes abruptes et des épines du chemin : *Excelsior* !

Chez l'auteur des *Tragédies du foyer*, la correction n'exclut ni le naturel, ni la grâce ; ses récits sont comme imprégnés d'une érudition sincère, qui passe sans effort dans l'âme du lecteur. Pour Pour notre compte, nous préférons à bien des gros volumes les quelques pages intitulées *Impressions de voyage*, narration sincère sans sécheresse, et d'un réel effet dramatique. Le *Portrait de femme* offre une lointaine et heureuse ressemblance avec une des meilleures nouvelles du meilleur temps de Mme Sand, *Lavinia*. C'est de même une femme encore jeune et belle, qui, guérie non sans peine d'une passion malheureuse, se refuse à courir les chances d'un second naufrage. Mais l'héroïne de Mme Sand se dérobait par la fuite à une recrudescence d'amour de son séducteur repentant, tandis que celle de M. Deltuf repousse les vœux d'un nouvel amant. Cette donnée est plus vraisemblable que l'autre, et, sous le rapport du style, Deltuf n'est pas cette fois fort au-dessous de son redoutable modèle. E. DE V.

Le Diable à Paris, Paris à la plume et au crayon. 1000 dessins, 550 scènes et types, avec légendes de Gavarni. Paris, J. Hetzel.

Le diable naguère a visité Paris. Il a fait une ample moisson d'observations humouristiques. Il y revient aujourd'hui et nous vide son panier qui s'est enrichi d'assez nombreuses pages et de dessins satiriques du meilleur aloi. C'est dans cette collection qu'on retrouve les spirituelles boutades des plus grands hommes de lettres, des dessinateurs, de Gavarni. L'ancienne collection, moins étendue, était devenue rarissime.

La Route du Mal, par M. E. BERTHET. Paris, Librairie internationale.

On rencontre de temps en temps, pour le malheur et la honte de l'humanité, des êtres d'une perversité si profonde, si incurable, que si la peine de mort n'existait pas, il faudrait l'inventer pour eux. Tel est le programme philosophique de ce roman, plaidoyer chaleureux contre l'abolition de la peine de mort. Le triste héros de M. Berthet a spécialement la vocation du meurtre ; il tue successivement par jalousie, par vengeance, par cupidité, puis, « pour le plaisir, » comme les raffinés du temps de Louis XIII. Enfin, il emploie ses dernières heures à rédiger des impressions de cachot, cyniques élucubrations dans lesquelles il se montre enchanté de tout ce qu'il a fait, et ne regrette de mourir que parce qu'il va être privé de l'agrément de commettre de nouveaux crimes. Il y a dans ces dernières pages, contre-partie du livre célèbre de M. Hugo, une exagération qui dépasse le but, et nuit à l'effet moral de ce livre, intéressant et dramatique jusque-là. E. DE V.

Souvenirs de la Tribune des Journalistes, par M. Philibert AUDEBRAND. Paris, Dentu.

Dans la république, il y a deux choses capitales : la forme du gouvernement d'abord, et ensuite la forme sociale. Que vaut le gouvernement? C'est là une question politique. Que vaut la société républicaine? C'est une question morale. M. Philibert Audebrand l'a résolue dans son livre rétrospectif. Voulez-vous connaître les hommes et les mœurs de 1848 ; voulez-vous passer un examen rapide des habitudes d'esprit, du langage, des bizarreries même, avouons-le, du régime démocratique, un et indivisible ; voulez-vous voir siéger, à côté de l'honorable sergent Boichot, l'honorable valet de chambre du général Pernetty, M. Mazulime, représentant de la Guadeloupe ; voulez-vous reporter pendant quelques heures vos souvenirs sur les ateliers nationaux, sur les gardes mobiles, sur le *Père Duchesne*, sur les clubs ; voulez-vous des mots, des anecdotes, des portraits, des révélations ; voulez-vous voir à leurs débuts la majorité des hommes politiques, au succès desquels vous applaudissez aujourd'hui? lisez ce petit volume aussi amusant qu'instructif, et suivez M. Philibert Audebrand, soit à la tribune des journalistes, soit dans les salons de la présidence, chez M. Armand Marrast. La société de 1848 revit tout entière dans ces sortes de *Mémoires*, qui joignent à la sûreté et à l'authenticité des informations l'attrait d'une forme piquante et anecdotique ; c'est la chronique de 1848 dans l'acception nouvelle du mot.

Molière et la Comédie italienne, par M. L. MOLAND. Paris, Didier.

Ce volume, dû à la plume exercée d'un ancien collaborateur de la *Revue*, est le complément d'un Molière annoté qu'il a récemment publié, et qui a pris rang parmi les meilleures éditions qui aient paru jusqu'ici. Dans son commentaire *immédiat*, M. Moland avait été amené naturellement à faire ressortir les relations très nombreuses qui existent entre l'ancienne comédie italienne et le théâtre de Molière, mais sans s'étendre à l'ensemble de la tra-

Digitized by Google

dition comique de l'Italie. Revenant aujourd'hui sur ce sujet, il nous donne une esquisse intéressante de la comédie italienne en France avant Molière; il analyse ou cite même textuellement plusieurs des canevas les plus curieux de *Comédie de l'Art*, joués en France depuis la fin du XVIe siècle jusqu'à Molière, et des détails biographiques sur les acteurs italiens en vogue pendant cette période, Pantalon, Arlequin, Scaramouche, etc. Ce volume, plein de recherches curieuses, est illustré de vingt vignettes, représentant les principaux types du théâtre italien. E. DE V.

La Société romaine en 1867, par Mme Olympe AUDOUARD. Paris, Dentu.

Mon petit système, disait Voltaire, est que « les femmes sont capables de tout ce que nous faisons, et que la seule différence qui est entre elles et nous, c'est qu'elles sont plus aimables. » Je n'hésite pas à déclarer que ce petit système ne saurait mieux s'appliquer qu'à Mme Olympe Audouard. Elle est capable de tout ce que nous faisons. Sommes-nous capables de tout ce qu'elle fait? Non, certes, et je n'en veux pour preuve que cette brochure, où les causes de désorganisation de la Société romaine sont présentées avec une logique et une lucidité dont peu d'hommes seraient à même de fournir des preuves aussi solides. Le choix des arguments, la justesse des raisonnements et l'appropriation à ces deux qualités d'un style sobre et nerveux, donnent à ce travail, à la fois résumé et concluant, une autorité à laquelle les circonstances actuelles semblent vouloir ajouter bientôt le triomphe d'une réalisation définitive, et donner une complète satisfaction aux idées qu'il exprime.

Du bonheur dans le devoir, par H. ROUX FERRAND.

Le bagage littéraire de M. Roux Ferrand est déjà important. L'histoire, la philosophie, les études de mœurs l'ont tour à tour préoccupé. Ses ouvrages nombreux ont atteint un nombre très-respectable d'éditions, et des médailles d'honneur ont été décernées à plusieurs de ses publications. Tout cela c'est très-bien. La qualité répond-elle à la quantité, et ce beau succès nous prouve-t-il qu'en lisant les ouvrages de cet écrivain copieux, nous sentions notre âme meilleure, régénérée ?— *Bonheur et devoir* : ne dirait-on pas d'un livre destiné à régaler les petites filles d'un bon sermon de morale après un goûter de confiture ? L'auteur a beau monter sur les échasses des sermonneurs et insulter « la jeunesse française, séduite par des sophismes et se plongeant dans un matérialisme abrutissant, et la presse qui revient au culte de la déesse *Raison* et qui regrette jusqu'aux saturnales qui en furent la conséquence », il ne fait qu'agiter des foudres éteints et se dépenser en risibles colères.

Cet ouvrage appartient à la bibliothèque des bons livres, et il y tient bien sa place, s'il est convenu qu'un bon livre se compose des triviales déclamations qui traînent partout et qui ne peuvent convertir personne. L'intention est bonne, mais le résultat est nul. Quel bien peut faire le livre qui fait bâiller? Parlez du devoir et des éternelles vérités avec sobriété, avec conviction, et le lecteur palpitera, méditera et se sentira renouvelé et éclairé. En parcourant les pages incolores de cet ouvrage banal, nous songions au beau livre de M. Jules Simon, *le Devoir*, et nous n'avons voulu citer l'élucubration insignifiante de M. Roux Ferrand que pour rappeler les énergiques appels à la vertu humaine que nous devons à l'auteur éloquent de l'*Ouvrière*, de l'*Ecole*, du *Travail* et de l'*Ouvrier de huit ans*.

MAURICE CRISTAL.

Fibres intimes, par FRIDOLIN WERM. — *Après l'amour*, par LOUISE D'ISOLE.

Sans dédaigner le talent des versificateurs qui, dans ces dernières années, ont voulu attirer l'attention publique, il est à regretter qu'on ne trouve pas chez eux la fertilité d'imagination, l'étude réfléchie et l'observation passionnée. Nous n'emmagasinons pas les fruits; avons-nous du moins recueilli les fleurs? Nous cherchons vainement dans les poètes la jeunesse; rachètent-ils par la maturité le printemps qu'ils n'ont pas connu? Ils disent que l'inertie du lecteur glace leur inspiration; mais le lecteur leur reproche avec raison de manquer de feu sacré. C'est un cercle vicieux. La poésie a-t-elle donc péri? et n'est-il donné à personne d'en raviver les sources? Avec indifférence nous recevons les livres de vers; sans regret nous *les refermons*. On lit ces rimes, qui se suivent sonores et vides, et l'on n'est pas charmé. Tous les versificateurs qu'une même saison voit éclore et se faner, se ressemblent par les qualités triviales et la médiocrité. Le vocabulaire poétique a besoin d'être reconstruit; l'esthétique a surtout besoin de se vivifier dans une foi nouvelle. La forme, qui n'est pas sans mérite, de tous les artisans en hémistiches, aura peut-être du mordant le jour où elle sera appliquée à quelque idée vibrante, dont le germe bien sûr n'est pas dans tous les volumes de vers dont les librairies s'encombrent au printemps et à l'automne, et qui ne vivent même pas une heure. La mission du poète est de découvrir les idées fécondes, de les susciter, de les enchâsser dans ses vers, ce n'est qu'alors qu'il est poète.

Dans les *Fibres intimes*, dans *Après l'amour*, on sent une virile sollicitude de ne pas se traîner dans les sentiers déjà foulés. M. Werm, Mme d'Isole, ont pensé, ont souffert, leurs vers nous le font croire. Le public a accueilli leurs poésies avec une faveur toute particulière, c'est qu'il y reconnaît les qualités qui le passionnent : l'élan, le sentiment inspiré, les images inattendues, la langue même qui, toute brûlante, jaillit de l'émotion sincère. MAURICE CRISTAL.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

FEB 28 1934

DUE APR 13 '38

Digitized by Google

3 2044 092 977 156

Digitized by Google